REVUE

DES

DEUX MONDES

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

XIVe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er OCTOBRE 1845.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DOUZIÈME

QUATORZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1845

17115
29/10/91

AP
20
R5
n.sér.
t.12

CARMEN.

Πᾶσα γυνὴ χόλος ἐστίν· ἔχει δ'ἀγαθὰς δύο ὡρας
Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ, τὴν μίαν ἐν θανάτῳ.

PALLADAS.

J'avais toujours soupçonné les géographes de ne savoir ce qu'ils disent, lorsqu'ils placent le champ de bataille de Munda dans le pays des Bastuli-Pœni, près de la moderne Monda, à quelque deux lieues au nord de Marbella. D'après mes propres conjectures sur le texte de l'anonyme auteur du *Bellum Hispaniense*, et quelques renseignemens recueillis dans l'excellente bibliothèque du duc d'Osuna, je pensais qu'il fallait chercher aux environs de Montilla le lieu mémorable où, pour la dernière fois, César joua quitte ou double contre les champions de la république. Me trouvant en Andalousie au commencement de l'automne de 1830, je fis une assez longue excursion pour éclaircir les doutes qui me restaient encore. Un mémoire que je publierai prochainement ne laissera plus, je l'espère, la moindre incertitude dans l'esprit de tous les archéologues de bonne foi. En attendant que ma dissertation résolve enfin le problème géographique qui tient encore l'Europe savante en suspens, je vous veux raconter une petite histoire; elle ne préjuge rien sur l'intéressante question de l'emplacement de Munda.

J'avais loué à Cordoue un guide et deux chevaux, et m'étais mis en campagne avec les Commentaires de César et quelques chemises pour

tout bagage. Certain jour, errant dans la partie élevée de la plaine de Cachena, harassé de fatigue, mourant de soif, brûlé par un soleil de plomb, je donnais au diable de bon cœur César et les fils de Pompée, lorsque j'aperçus, assez loin du sentier que je suivais, une petite pelouse verte parsemée de joncs et de roseaux. Cela m'annonçait le voisinage d'une source. En effet, en m'approchant, je vis que la prétendue pelouse était un marécage où se perdait un ruisseau, sortant, comme il semblait, d'une gorge étroite entre deux hauts contre-forts de la sierra de Cabra. Je conclus qu'en remontant le ruisseau je trouverais de l'eau plus fraîche, moins de sangsues et de grenouilles, et peut-être un peu d'ombre au milieu des rochers. A l'entrée de la gorge, mon cheval hennit, et un autre cheval, que je ne voyais pas, lui répondit aussitôt. A peine eus-je fait une centaine de pas, que la gorge, s'élargissant tout à coup, me montra une espèce de cirque naturel parfaitement ombragé par la hauteur des escarpemens qui l'entouraient. Il était impossible de rencontrer un lieu qui promît au voyageur une halte plus agréable. Au pied de rochers à pic, la source s'élançait en bouillonnant et tombait dans un petit bassin tapissé d'un sable blanc comme la neige. Cinq à six beaux chênes verts, toujours à l'abri du vent et rafraîchis par la source, s'élevaient sur ses bords, et la couvraient de leur épais ombrage; enfin, autour du bassin, une herbe fine, lustrée, offrait un lit meilleur qu'on n'en eût trouvé dans aucune auberge à dix lieues à la ronde.

A moi n'appartenait pas l'honneur d'avoir découvert un si beau lieu. Un homme s'y reposait déjà, et sans doute dormait, lorsque j'y pénétrai. Réveillé par les hennissemens, il s'était levé, et s'était rapproché de son cheval, qui avait profité du sommeil de son maître pour faire un bon repas de l'herbe aux environs. C'était un jeune gaillard, de taille moyenne, mais d'apparence robuste, au regard sombre et fier. Son teint, qui avait dû être beau, était devenu, par l'action du soleil, plus foncé que ses cheveux. D'une main il tenait le licol de sa monture, de l'autre une espingole de cuivre. J'avouerai que d'abord l'espingole et l'air farouche du porteur me surprirent quelque peu; mais je ne croyais plus aux voleurs, à force d'en entendre parler et de n'en rencontrer jamais. D'ailleurs, j'avais vu tant d'honnêtes fermiers s'armer jusqu'aux dents pour aller au marché, que la vue d'une arme à feu ne m'autorisait pas à mettre en doute la moralité de l'inconnu. — Et puis, me disais-je, que ferait-il de mes chemises et de mes Commentaires Elzevir? Je saluai donc l'homme à l'espingole d'un signe de tête familier, et je lui demandai en souriant si j'avais troublé son sommeil. Sans me ré-

pondre, il me toisa de la tête aux pieds; puis, comme satisfait de son examen, il considéra avec la même attention mon guide, qui s'avançait. Je vis celui-ci pâlir et s'arrêter en montrant une terreur évidente. Mauvaise rencontre! me dis-je; mais la prudence me conseilla aussitôt de ne laisser voir aucune inquiétude. Je mis pied à terre; je dis au guide de débrider, et, m'agenouillant au bord de la source, j'y plongeai ma tête et mes mains; puis je bus une bonne gorgée, couché à plat-ventre, comme les mauvais soldats de Gédéon.

J'observais cependant mon guide et l'inconnu. Le premier s'approchait bien à contre-cœur; l'autre semblait n'avoir pas de mauvais desseins contre nous, car il avait rendu la liberté à son cheval, et son espingole, qu'il tenait d'abord horizontale, était maintenant dirigée vers la terre.

Ne croyant pas devoir me formaliser du peu de cas qu'on avait paru faire de ma personne, je m'étendis sur l'herbe, et, d'un air dégagé, je demandai à l'homme à l'espingole s'il n'avait pas un briquet sur lui. En même temps je tirais mon étui à cigares. L'inconnu, toujours sans parler, fouilla dans sa poche, prit son briquet, et s'empressa de me faire du feu. Évidemment il s'humanisait, car il s'assit en face de moi, toutefois sans quitter son arme. Mon cigare allumé, je choisis le meilleur de ceux qui me restaient, et je lui demandai s'il fumait.

— Oui, monsieur, répondit-il. C'étaient les premiers mots qu'il faisait entendre, et je remarquai qu'il ne prononçait pas l'*s* à la manière andalouse, d'où je conclus que c'était un voyageur comme moi, moins archéologue seulement.

— Vous trouverez celui-ci assez bon, lui dis-je en lui présentant un véritable régalia de la Havanne.

Il me fit une légère inclination de tête, alluma son cigare au mien, me remercia d'un autre signe de tête, puis se mit à fumer avec l'apparence d'un très vif plaisir. — Ah! s'écria-t-il en laissant échapper lentement sa première bouffée par la bouche et les narines, comme il y avait long-temps que je n'avais fumé!

En Espagne, un cigare donné et reçu établit des relations d'hospitalité, comme en Orient le partage du pain et du sel. Mon homme se montra plus causant que je ne l'avais espéré. D'ailleurs, bien qu'il se dît habitant du partido de Montilla, il paraissait connaître le pays assez mal. Il ne savait pas le nom de la charmante vallée où nous nous trouvions; il ne pouvait nommer aucun village des alentours; enfin, interrogé par moi s'il n'avait pas vu aux environs des murs détruits, de larges tuiles à rebords, des pierres sculptées, il confessa qu'il n'avait jamais fait attention à pareilles choses. En revanche, il

se montra expert en matière de chevaux. Il critiqua le mien, ce qui n'était pas difficile; puis il me fit la généalogie du sien, qui sortait du fameux haras de Cordoue : noble animal, en effet, si dur à la fatigue, à ce que prétendait son maître, qu'il avait fait une fois trente lieues dans un jour, au galop ou au grand trot. Au milieu de sa tirade, l'inconnu s'arrêta brusquement, comme surpris et fâché d'en avoir trop dit. — C'est que j'étais très pressé d'aller à Cordoue, reprit-il avec quelque embarras. J'avais à solliciter les juges pour un procès.... En parlant, il regardait mon guide Antonio, qui baissait les yeux.

L'ombre et la source me charmaient tellement, que je me souvins de quelques tranches d'excellent jambon que mes amis de Montilla avaient mis dans la besace de mon guide. Je les fis apporter, et j'invitai l'étranger à prendre sa part de la collation impromptu. S'il n'avait pas fumé depuis long-temps, il me parut vraisemblable qu'il n'avait pas mangé depuis quarante-huit heures au moins. Il dévorait comme un loup affamé. Je pensai que ma rencontre avait été providentielle pour le pauvre diable. Mon guide, cependant, mangeait peu, buvait encore moins, et ne parlait pas du tout, bien que, depuis le commencement de notre voyage, il se fût révélé à moi comme un bavard sans pareil. La présence de notre hôte semblait le gêner, et une certaine méfiance les éloignait l'un de l'autre sans que j'en devinasse positivement la cause.

Déjà les dernières miettes du pain et du jambon avaient disparu; nous avions fumé chacun un second cigare; j'ordonnai au guide de brider nos chevaux, et j'allais prendre congé de mon nouvel ami, lorsqu'il me demanda où je comptais passer la nuit.

Avant que j'eusse fait attention à un signe de mon guide, j'avais répondu que j'allais à la venta del Cuervo.

— Mauvais gîte pour une personne comme vous, monsieur.... J'y vais, et, si vous me permettez de vous accompagner, nous ferons route ensemble.

— Très volontiers, dis-je en montant à cheval. Mon guide, qui me tenait l'étrier, me fit un nouveau signe des yeux. J'y répondis en haussant les épaules, comme pour l'assurer que j'étais parfaitement tranquille, et nous nous mîmes en chemin.

Les signes mystérieux d'Antonio, son inquiétude, quelques mots échappés à l'inconnu, surtout sa course de trente lieues et l'explication peu plausible qu'il en avait donnée, avaient déjà formé mon opinion sur le compte de mon compagnon de voyage. Je ne doutais pas que je n'eusse affaire à un contrebandier, peut-être à un voleur; mais que m'importait? Je connaissais assez le caractère espagnol pour être

très sûr de n'avoir rien à craindre d'un homme qui avait mangé et fumé avec moi. Sa présence même était une protection assurée contre toute mauvaise rencontre. D'ailleurs, j'étais bien aise de savoir ce que c'est qu'un brigand. On n'en voit pas tous les jours, et il y a un certain charme à se trouver auprès d'un être dangereux, surtout lorsqu'on le sent doux et apprivoisé.

J'espérais amener par degrés l'inconnu à me faire des confidences, et, malgré les clignemens d'yeux de mon guide, je mis la conversation sur les voleurs de grand chemin. Bien entendu que j'en parlai avec respect. Il y avait alors en Andalousie un bandit fameux nommé José-Maria, dont les exploits étaient dans toutes les bouches. — Si j'étais à côté de José-Maria? me disais-je.... Je racontai les histoires que je savais de ce héros, toutes à sa louange d'ailleurs, et j'exprimai hautement mon admiration pour sa bravoure et sa générosité.

— José-Maria n'est qu'un drôle, dit froidement l'étranger.

— Se rend-il justice, ou bien est-ce excès de modestie de sa part? me demandais-je mentalement; car, à force de considérer mon compagnon, j'étais parvenu à lui appliquer le signalement de José-Maria, que j'avais lu affiché aux portes de mainte ville d'Andalousie. — Oui, c'est bien lui. Cheveux blonds, yeux bleus, grande bouche, belles dents, les mains petites; une chemise fine, une veste de velours à boutons d'argent, des guêtres de peau blanche, un cheval bai... plus de doute! Mais respectons son incognito.

Nous arrivâmes à la venta. Elle était telle qu'il me l'avait dépeinte, c'est-à-dire une des plus misérables que j'eusse encore rencontrées. Une grande pièce servait de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Sur une pierre plate, le feu se faisait au milieu de la chambre, et la fumée sortait par un trou pratiqué dans le toit, ou plutôt s'arrêtait, formant un nuage à quelques pieds au-dessus du sol. Le long du mur, on voyait cinq ou six vieilles couvertures de mulets; c'étaient les lits des voyageurs. A vingt pas de la maison, ou plutôt de l'unique pièce que je viens de décrire, s'élevait une espèce de hangar servant d'écurie. Dans ce charmant séjour, il n'y avait d'autres êtres humains, du moins pour le moment, qu'une vieille femme et une petite fille de dix à douze ans, toutes les deux de couleur de suie et vêtues d'horribles haillons. — Voilà donc tout ce qui reste, me dis-je, de la population de Munda Baetica! O César! ô Sextus Pompée! que vous seriez surpris si vous reveniez au monde!

En apercevant mon compagnon, la vieille laissa échapper une exclamation de surprise. — Ah! seigneur don José! s'écria-t-elle.

Don José fronça le sourcil, et leva une main d'un geste d'autorité

qui arrêta la vieille aussitôt. Je me tournai vers mon guide, et, d'un signe imperceptible, je lui fis comprendre qu'il n'avait rien à m'apprendre sur le compte de l'homme avec qui j'allais passer la nuit. Le souper fut meilleur que je ne m'y attendais. On nous servit, sur une petite table haute d'un pied, un vieux coq fricassé avec du riz et force pimens, puis des pimens à l'huile, enfin du *gaspacho*, espèce de salade de pimens. Trois plats ainsi épicés nous obligèrent de recourir souvent à une outre de vin de Montilla qui se trouva délicieux. Après avoir mangé, avisant une mandoline accrochée contre la muraille, il y a partout des mandolines en Espagne, je demandai à la petite fille qui nous servait, si elle savait en jouer. — Non, répondit-elle; mais don José en joue si bien!

— Soyez assez bon, lui dis-je, pour me chanter quelque chose; j'aime à la passion votre musique nationale.

— Je ne puis rien refuser à un monsieur si honnête, qui me donne de si excellens cigares, s'écria don José d'un air de bonne humeur; et, s'étant fait donner la mandoline, il chanta en s'accompagnant. Sa voix était rude, mais pourtant agréable, l'air mélancolique et bizarre; quant aux paroles, je n'en compris pas un mot.

— Si je ne me trompe, lui dis-je, ce n'est pas un air espagnol que vous venez de chanter. Cela ressemble aux *zorzicos* que j'ai entendus dans les *Provinces*, et les paroles doivent être en langue basque.

— Oui, répondit don José d'un air sombre. Il posa la mandoline à terre, et, les bras croisés, il se mit à contempler le feu qui s'éteignait avec une singulière expression de tristesse. Éclairée par une lampe posée sur la petite table, sa figure, à la fois noble et farouche, me rappelait le Satan de Milton. Comme lui peut-être, mon compagnon songeait au séjour qu'il avait quitté, à l'exil qu'il avait encouru par sa faute. J'essayai de ranimer la conversation, mais il ne répondit pas, absorbé qu'il était dans ses tristes pensées. Déjà la vieille s'était couchée dans un coin de la salle, abritée derrière une couverture trouée tendue sur une corde. La petite fille l'avait suivie dans cette retraite réservée au beau sexe. Mon guide alors, se levant, m'invita à le suivre à l'écurie; mais, à ce mot, don José, comme réveillé en sursaut, lui demanda d'un ton brusque où il allait.

— A l'écurie, répondit le guide.

— Pourquoi faire? Les chevaux ont à manger. Couche ici, monsieur le permettra.

— Je crains que le cheval de monsieur ne soit malade; je voudrais que monsieur le vît : peut-être saura-t-il ce qu'il faut lui faire.

Il était évident qu'Antonio voulait me parler en particulier; mais je

ne me souciais pas de donner des soupçons à don José, et, au point où nous en étions, il me semblait que le meilleur parti à prendre était de montrer la plus grande confiance. Je répondis donc à Antonio que je n'entendais rien aux chevaux, et que j'avais envie de dormir. Don José le suivit à l'écurie, d'où bientôt il revint seul. Il me dit que le cheval n'avait rien, mais que mon guide le trouvait un animal si précieux, qu'il le frottait avec sa veste pour le faire transpirer, et qu'il comptait passer la nuit dans cette douce occupation. Cependant, je m'étais étendu sur les couvertures de mulet, soigneusement enveloppé dans mon manteau, pour ne pas les toucher. Après m'avoir demandé pardon de la liberté qu'il prenait de se mettre auprès de moi, don José se coucha devant la porte, non sans avoir renouvelé l'amorce de son espingole, qu'il eut soin de placer sous la besace qui lui servait d'oreiller. Cinq minutes après nous être mutuellement souhaité le bonsoir, nous étions l'un et l'autre profondément endormis.

Je me croyais assez fatigué pour pouvoir dormir dans un pareil gîte; mais, au bout d'une heure, de très désagréables démangeaisons m'arrachèrent à mon premier somme. Dès que j'en eus compris la nature, je me levai, persuadé qu'il valait mieux passer le reste de la nuit à la belle étoile que sous ce toit inhospitalier. Marchant sur la pointe du pied, je gagnai la porte, enjambant par-dessus la couche de don José, qui dormait du sommeil du juste, et je fis si bien que je sortis de la maison sans qu'il s'éveillât. Auprès de la porte était un large banc de bois; je m'étendis dessus, et m'arrangeai de mon mieux pour achever ma nuit. J'allais fermer les yeux pour la seconde fois, quand il me sembla voir passer devant moi l'ombre d'un homme et l'ombre d'un cheval, marchant l'un et l'autre sans faire le moindre bruit. Je me mis sur mon séant, et je crus reconnaître Antonio. Surpris de le voir hors de l'écurie à pareille heure, je me levai et marchai à sa rencontre. Il s'était arrêté, m'ayant aperçu d'abord. — Où est-il? me demanda Antonio à voix basse.

— Dans la venta; il dort; c'est qu'il n'a pas peur des punaises. Pourquoi donc emmenez-vous ce cheval?

Je remarquai alors que, pour ne pas faire de bruit en sortant du hangar, Antonio avait soigneusement enveloppé les pieds de l'animal avec les débris d'une vieille couverture.

— Parlez plus bas, me dit Antonio, au nom de Dieu! Vous ne savez pas qui est cet homme-là. C'est José Navarro, le plus insigne bandit de l'Andalousie. Toute la journée je vous ai fait des signes que vous n'avez pas voulu comprendre.

— Bandit ou non, que m'importe? répondis-je; il ne nous a pas volés, et je parierais qu'il n'en a pas envie.

— A la bonne heure; mais il y a deux cents ducats pour qui le livrera. Je sais un poste de lanciers à une lieue et demie d'ici, et, avant qu'il soit jour, j'amènerai quelques gaillards solides... J'aurais pris son cheval; mais il est si méchant, que nul que le Navarro ne peut en approcher.

— Que le diable vous emporte! lui dis-je. Quel mal vous a fait ce pauvre homme pour le dénoncer? D'ailleurs, êtes-vous sûr qu'il soit le brigand que vous dites?

— Parfaitement sûr; tout à l'heure il m'a suivi dans l'écurie et m'a dit : « Tu as l'air de me connaître; si tu dis à ce bon monsieur qui je suis, je te fais sauter la cervelle. » Restez, monsieur, restez auprès de lui; vous n'avez rien à craindre. Tant qu'il vous saura là, il ne se méfiera de rien.

Tout en parlant, nous nous étions déjà assez éloignés de la venta pour qu'on ne pût entendre les fers du cheval. Antonio l'avait débarrassé en un clin d'œil des guenilles dont il lui avait enveloppé les pieds; il se préparait à enfourcher sa monture. J'essayai prières et menaces pour le retenir.

— Je suis un pauvre diable, monsieur, me disait-il; deux cents ducats ne sont pas à perdre, surtout quand il s'agit de délivrer le pays de pareille vermine. Mais prenez garde : si le Navarro se réveille, il sautera sur son espingole, et gare à vous! Moi, je suis trop avancé pour reculer; arrangez-vous comme vous pourrez. Le drôle était en selle; il piqua des deux, et dans l'obscurité je l'eus bientôt perdu de vue.

J'étais fort irrité contre mon guide et passablement inquiet. Après un instant de réflexion, je me décidai et rentrai dans la venta. Don José dormait encore, réparant sans doute en ce moment les fatigues et les veilles de plusieurs journées aventureuses. Je fus obligé de le secouer rudement pour l'éveiller. Jamais je n'oublierai son regard farouche et le mouvement qu'il fit pour saisir son espingole, que, par mesure de précaution, j'avais mise à quelque distance de sa couche.

— Monsieur, lui dis-je, je vous demande pardon de vous éveiller; mais j'ai une sotte question à vous faire : seriez-vous bien aise de voir arriver ici une demi-douzaine de lanciers?

Il sauta en pieds, et d'une voix terrible : — Qui vous l'a dit? me demanda-t-il.

— Peu importe d'où vient l'avis, pourvu qu'il soit bon.

— Votre guide m'a trahi, mais il me le paiera! Où est-il?

— Je ne sais... Dans l'écurie, je pense... mais quelqu'un m'a dit...

— Qui vous a dit?... Ce ne peut être la vieille...

— Quelqu'un que je ne connais pas... Sans plus de paroles, avez-vous, oui ou non, des motifs pour ne pas attendre les soldats? Si vous en avez, ne perdez pas de temps, sinon bonsoir, et je vous demande pardon d'avoir interrompu votre sommeil.

— Ah! votre guide! votre guide! Je m'en étais méfié d'abord... mais... son compte est bon!... Adieu, monsieur. Dieu vous rende le service que je vous dois... Je ne suis pas tout-à-fait aussi mauvais que vous me croyez.... oui, il y a encore en moi quelque chose qui mérite la pitié d'un galant homme.... Adieu, monsieur.... Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir m'acquitter envers vous.

— Pour prix du service que je vous ai rendu, promettez-moi, don José, de ne soupçonner personne, et de ne pas songer à la vengeance. Tenez, voilà des cigares pour votre route; bon voyage! Et je lui tendis la main. Il me la serra sans répondre, prit son espingole et sa besace, et, après avoir dit quelques mots à la vieille dans un argot que je ne pus comprendre, il courut au hangar. Quelques instans après, je l'entendais galoper dans la campagne.

Pour moi, je me recouchai sur mon banc, mais je ne me rendormis point. Je me demandais si j'avais eu raison de sauver de la potence un voleur, et peut-être un meurtrier, et cela seulement parce que j'avais mangé avec lui du jambon et du riz à la valencienne. N'avais-je pas trahi mon guide, qui soutenait la cause des lois; ne l'avais-je pas exposé à la vengeance d'un scélérat? Mais les devoirs de l'hospitalité?... Préjugé de sauvage, me disais-je; j'aurai à répondre de tous les crimes que le bandit va commettre.... Pourtant est-ce un préjugé que cet instinct de conscience qui résiste à tous les raisonnemens? Peut-être, dans la situation délicate où je me trouvais, ne pouvais-je m'en tirer sans remords. Je flottais encore dans la plus grande incertitude au sujet de la moralité de mon action, lorsque je vis paraître une demi-douzaine de cavaliers avec Antonio, qui se tenait prudemment à l'arrière-garde. J'allai au-devant d'eux, et les prévins que le bandit avait pris la fuite depuis plus de deux heures. La vieille, interrogée par le brigadier, répondit qu'elle connaissait le Navarro, mais que, vivant seule, elle n'aurait jamais osé risquer sa vie en le dénonçant. Elle ajouta que son habitude, lorsqu'il venait chez elle, était de partir toujours au milieu de la nuit. Pour moi, il me fallut aller, à quelques lieues de là, exhiber mon passeport et signer ma déclaration devant un alcade, après quoi on me permit de reprendre mes recherches

archéologiques. Antonio me gardait rancune, soupçonnant que c'était moi qui l'avais empêché de gagner les deux cents ducats. Pourtant nous nous séparâmes bons amis à Cordoue; là, je lui donnai une gratification aussi forte que l'état de mes finances pouvait me le permettre.

. . . . . .

Je passai quelques jours à Cordoue. On m'avait indiqué certain manuscrit de la bibliothèque des dominicains, où je devais trouver des renseignemens intéressans sur l'antique Munda. Fort bien accueilli par les bons pères, je passais les journées dans leur couvent, et le soir je me promenais par la ville. A Cordoue, vers le coucher du soleil, il y a quantité d'oisifs sur le quai qui borde la rive droite du Guadalquivir. Là, on respire les émanations d'une tannerie qui conserve encore l'antique renommée du pays pour la préparation des cuirs; mais, en revanche, on y jouit d'un spectacle qui a bien son mérite. Quelques minutes avant l'*angelus*, un grand nombre de femmes se rassemblent sur le bord du fleuve, au bas du quai, lequel est assez élevé. Pas un homme n'oserait se mêler à cette troupe. Aussitôt que l'*angelus* sonne, il est censé qu'il fait nuit. Au dernier coup de cloche, toutes ces femmes se déshabillent et entrent dans l'eau. Alors ce sont des cris, des rires, un tapage infernal. Du haut du quai, les hommes contemplent les baigneuses, écarquillant les yeux, et ne voyant pas grand'chose. Cependant ces formes blanches et incertaines qui se dessinent sur le sombre azur du fleuve font travailler les esprits poétiques, et, avec un peu d'imagination, il n'est pas difficile de se représenter Diane et ses nymphes au bain, sans avoir à craindre le sort d'Actéon. On m'a dit que quelques mauvais garnemens se cotisèrent certain jour pour graisser la patte au sonneur de la cathédrale et lui faire sonner l'*angelus* vingt minutes avant l'heure légale. Bien qu'il fît encore grand jour, les nymphes du Guadalquivir n'hésitèrent pas, et, se fiant plus à l'*angelus* qu'au soleil, elles firent en sûreté de conscience leur toilette de bain, qui est toujours des plus simples. Je n'y étais pas. De mon temps, le sonneur était incorruptible, le crépuscule peu clair, et un chat seulement aurait pu distinguer la plus vieille marchande d'oranges de la plus jolie grisette de Cordoue.

Un soir, à l'heure où l'on ne voit plus rien, je fumais, appuyé sur le parapet du quai, lorsqu'une femme, remontant l'escalier qui conduit à la rivière, vint s'asseoir près de moi. Elle avait dans les cheveux un gros bouquet de jasmin, dont les larges pétales exhalent le soir une odeur enivrante. Elle était simplement, peut-être pauvrement vêtue, tout en noir, comme la plupart des grisettes dans la soirée. Les femmes

comme il faut ne portent le noir que le matin; le soir, elles s'habillent à la *francesa*. En arrivant auprès de moi, ma baigneuse laissa glisser sur ses épaules la mantille qui lui couvrait la tête, et, *à l'obscure clarté qui tombe des étoiles*, je vis qu'elle était petite, jeune, bien faite, et qu'elle avait de très grands yeux. Je jetai mon cigare aussitôt. Elle comprit cette attention d'une politesse toute française, et se hâta de me dire qu'elle aimait beaucoup l'odeur du tabac, et que même elle fumait, quand elle trouvait des *papelitos* bien doux. Par bonheur, j'en avais de tels dans mon étui, et je m'empressai de lui en offrir. Elle daigna en prendre un, et l'alluma à un bout de corde enflammé qu'un enfant nous apporta moyennant un sou. Mêlant nos fumées, nous causâmes si long-temps, la belle baigneuse et moi, que nous nous trouvâmes presque seuls sur le quai. Je crus n'être point indiscret en lui offrant d'aller prendre des glaces à la *neveria* (1). Après une hésitation modeste, elle accepta; mais, avant de se décider, elle désira savoir quelle heure il était. Je fis sonner ma montre, et cette sonnerie parut l'étonner beaucoup. — Quelles inventions on a chez vous, messieurs les étrangers! De quel pays êtes-vous, monsieur? Anglais, sans doute (2)?

— Français et votre grand serviteur. Et vous, mademoiselle, ou madame, vous êtes sans doute de Cordoue?

— Non.

— Vous êtes du moins Andalouse. Il me semble le reconnaître à votre doux parler.

— Si vous remarquez si bien l'accent du monde, vous devez bien deviner qui je suis.

— Je crois que vous êtes du pays de Jésus, à deux pas du paradis.

(J'avais appris cette métaphore, qui désigne l'Andalousie, de mon ami Francisco Sevilla, picador bien connu.)

— Bah! le paradis..... les gens d'ici disent qu'il n'est pas fait pour nous.

— Alors, vous seriez donc Moresque, ou... je m'arrêtai, n'osant dire juive.

— Allons, allons! vous voyez bien que je suis bohémienne; voulez-

(1) Café pourvu d'une glacière, ou plutôt d'un dépôt de neige. En Espagne, il n'y a guère de village qui n'ait sa *neveria*.

(2) En Espagne, tout voyageur qui ne porte pas avec lui des échantillons de calicot ou de soieries passe pour un Anglais, *Inglesito*. Il en est de même en Orient A Chalcis, j'ai eu l'honneur d'être annoncé comme un Μιλόρδος Φραντζέζος.

vous que je vous dise *la baji* (1)? Avez-vous entendu parler de la Carmencita? C'est moi.

J'étais alors un tel mécréant, il y a de cela quinze ans, que je ne reculai pas d'horreur en me voyant à côté d'une sorcière. — Bon! me dis-je; la semaine passée, j'ai soupé avec un voleur de grands chemins, allons aujourd'hui prendre des glaces avec une servante du diable. En voyage il faut tout voir. J'avais encore un autre motif pour cultiver sa connaissance. Sortant du collége, je l'avouerai à ma honte, j'avais perdu quelque temps à étudier les sciences occultes et même plusieurs fois j'avais tenté de conjurer l'esprit de ténèbres. Guéri depuis longtemps de la passion de semblables recherches, je n'en conservais pas moins un certain attrait de curiosité pour toutes les superstitions, et me faisais une fête d'apprendre jusqu'où s'était élevé l'art de la magie parmi les bohémiens.

Tout en causant, nous étions entrés dans la *neveria*, et nous étions assis à une petite table éclairée par une bougie renfermée dans un globe de verre. J'eus alors tout le loisir d'examiner ma gitana pendant que quelques honnêtes gens s'ébahissaient, en prenant leurs glaces, de me voir en si bonne compagnie.

Je doute fort que Mlle Carmen fût de race pure, du moins elle était infiniment plus jolie que toutes les femmes de sa nation que j'aie jamais rencontrées. Pour qu'une femme soit belle, il faut, disent les Espagnols, qu'elle réunisse trente *si*, ou, si l'on veut, qu'on puisse la définir au moyen de dix adjectifs applicables chacun à trois parties de sa personne. Par exemple, elle doit avoir trois choses noires : les yeux, les paupières et les sourcils; trois fines, les doigts, les lèvres, les cheveux, etc. Voyez Brantôme pour le reste. Ma bohémienne ne pouvait prétendre à tant de perfections. Sa peau, d'ailleurs parfaitement unie, approchait fort de la teinte du cuivre. Ses yeux étaient obliques, mais admirablement fendus; ses lèvres un peu fortes, mais bien dessinées et laissant voir des dents plus blanches que des amandes sans leur peau. Ses cheveux, peut-être un peu gros, étaient noirs, à reflets bleus comme l'aile d'un corbeau, longs et luisans. Pour ne pas vous fatiguer d'une description trop prolixe, je vous dirai en somme qu'à chaque défaut elle réunissait une qualité qui ressortait peut-être plus fortement par le contraste. C'était une beauté étrange et sauvage, une figure qui étonnait d'abord, mais qu'on ne pouvait oublier. Ses

(1) La bonne aventure.

yeux surtout avaient une expression à la fois voluptueuse et farouche que je n'ai trouvée à aucun regard humain. Œil de bohémien, œil de loup, c'est un dicton espagnol qui dénote une bonne observation. Si vous n'avez pas le temps d'aller au Jardin des Plantes pour étudier le regard d'un loup, considérez votre chat quand il guette un moineau.

On sent qu'il eût été ridicule de se faire tirer la bonne aventure dans un café. Aussi je priai la jolie sorcière de me permettre de l'accompagner à son domicile; elle y consentit sans difficulté, mais elle voulut connaître encore la marche du temps, et me pria de nouveau de faire sonner ma montre.

— Est-elle vraiment d'or? dit-elle en la considérant avec une excessive attention.

Quand nous nous remîmes en marche, il était nuit close; la plupart des boutiques étaient fermées et les rues presque désertes. Nous passâmes le pont du Guadalquivir, et à l'extrémité du faubourg nous nous arrêtâmes devant une maison qui n'avait nullement l'apparence d'un palais. Un enfant nous ouvrit. La bohémienne lui dit quelques mots dans une langue à moi inconnue, que je sus depuis être la *rommani* ou *chipe calli*, l'idiome des gitanos. Aussitôt l'enfant disparut, nous laissant dans une chambre assez vaste, meublée d'une petite table, de deux tabourets et d'un coffre. Je ne dois point oublier une jarre d'eau, un tas d'oranges et une botte d'ognons.

Dès que nous fûmes seuls, la bohémienne tira de son coffre des cartes qui paraissaient avoir beaucoup servi, un aimant, un caméléon desséché, et quelques autres objets nécessaires à son art. Puis elle me dit de faire la croix dans ma main gauche avec une pièce de monnaie, et les cérémonies magiques commencèrent. Il est inutile de vous rapporter ses prédictions, et, quant à sa manière d'opérer, il était évident qu'elle n'était pas sorcière à demi.

Malheureusement nous fûmes bientôt dérangés. La porte s'ouvrit tout à coup avec violence, et un homme, enveloppé jusqu'aux yeux dans un manteau brun, entra dans la chambre en apostrophant la bohémienne d'une façon peu gracieuse. Je n'entendais pas ce qu'il disait, mais le ton de sa voix indiquait qu'il était de fort mauvaise humeur. A sa vue, la gitana ne montra ni surprise ni colère, mais elle courut à sa rencontre, et, avec une volubilité extraordinaire, lui adressa quelques phrases dans la langue mystérieuse dont elle s'était déjà servie devant moi. Le mot de *payllo*, souvent répété, était le seul que je comprisse. Je savais que les bohémiens désignent ainsi tout homme étranger à leur race. Supposant qu'il s'agissait de moi, je m'at-

tendais à une explication délicate; déjà j'avais la main sur le pied d'un des tabourets, et je syllogisais à part moi pour deviner le moment précis où il conviendrait de le jeter à la tête de l'intrus. Celui-ci repoussa rudement la bohémienne, et s'avança vers moi; puis, reculant d'un pas :

— Ah! monsieur, dit-il, c'est vous!

Je le regardai à mon tour, et reconnus mon ami don José. En ce moment, je regrettais un peu de ne pas l'avoir laissé prendre.

— Eh! c'est vous, mon brave! m'écriai-je en riant le moins jaune que je pus; vous avez interrompu mademoiselle au moment où elle m'annonçait des choses bien intéressantes.

— Toujours la même! Ça finira, disait-il entre ses dents, attachant sur elle un regard farouche.

Cependant la bohémienne continuait à lui parler dans sa langue. Elle s'animait par degrés. Son œil s'injectait de sang et devenait terrible, ses traits se contractaient, elle frappait du pied. Il me sembla qu'elle le pressait vivement de faire quelque chose à quoi il montrait de l'hésitation. Ce que c'était, je croyais ne le comprendre que trop à la voir passer et repasser rapidement sa petite main sous son menton. J'étais tenté de croire qu'il s'agissait d'une gorge à couper, et j'avais quelques soupçons que cette gorge ne fût la mienne.

A tout ce torrent d'éloquence, don José ne répondit que par quelques mots prononcés d'un ton bref. Alors la bohémienne lui lança un regard de profond mépris; puis, s'asseyant à la turque dans un coin de la chambre, elle choisit une orange, la pela et se mit à la manger.

Don José me prit le bras, ouvrit la porte et me conduisit dans la rue. Nous fîmes environ deux cents pas dans le plus profond silence. Puis, étendant la main :

— Toujours tout droit, dit-il, et vous trouverez le pont.

Aussitôt il me tourna le dos et s'éloigna rapidement. Je revins à mon auberge un peu penaud et d'assez mauvaise humeur. Le pire fut qu'en me déshabillant je m'aperçus que ma montre me manquait.

Diverses considérations m'empêchèrent d'aller la réclamer le lendemain, ou de solliciter M. le corrégidor de vouloir bien la faire chercher. Je terminai mon travail sur le manuscrit des dominicains et je partis pour Séville. Après plusieurs mois de courses errantes en Andalousie, je voulus retourner à Madrid, et il me fallut repasser par Cordoue. Je n'avais pas l'intention d'y faire un long séjour, car j'avais pris en grippe cette belle ville et les baigneuses du Guadalquivir. Cependant quelques amis à revoir, quelques commissions à faire devaient me retenir au moins trois ou quatre jours dans l'antique capitale des princes musulmans.

Dès que je reparus au couvent des dominicains, un des pères qui m'avait toujours montré un vif intérêt dans mes recherches sur l'emplacement de Munda, m'accueillit les bras ouverts, en s'écriant :

— Loué soit le nom de Dieu ! Soyez le bien-venu, mon cher ami. Nous vous croyions tous mort, et moi, qui vous parle, j'ai récité bien des *pater* et des *ave*, que je ne regrette pas, pour le salut de votre ame. Ainsi vous n'êtes pas assassiné, car pour volé nous savons que vous l'êtes.

— Comment cela? lui demandai-je un peu surpris.

— Oui, vous savez bien, cette belle montre à répétition que vous faisiez sonner dans la bibliothèque, quand nous vous disions qu'il était temps d'aller au chœur. Eh bien! elle est retrouvée, on vous la rendra.

— C'est-à-dire, interrompis-je un peu décontenancé, que je l'avais égarée...

— Le coquin est sous les verrous, et, comme on savait qu'il était homme à tirer un coup de fusil à un chrétien pour lui prendre une piécette, nous mourions de peur qu'il ne vous eût tué. J'irai avec vous chez le corrégidor, et nous vous ferons rendre votre belle montre. Et puis, avisez-vous de dire là-bas que la justice ne sait pas son métier en Espagne !

— Je vous avoue, lui dis-je, que j'aimerais mieux perdre ma montre que de témoigner en justice pour faire pendre un pauvre diable, surtout parce que... parce que...

— Oh ! n'ayez aucune inquiétude; il est bien recommandé, et on ne peut le pendre deux fois. Quand je dis pendre, je me trompe. C'est un hidalgo que votre voleur; il sera donc *garrotté* après demain sans rémission (1). Vous voyez qu'un vol de plus ou de moins ne changera rien à son affaire. Plut à Dieu qu'il n'eût que volé ! mais il a commis plusieurs meurtres, tous plus horribles les uns que les autres.

— Comment se nomme-t-il ?

— On le connaît dans le pays sous le nom de José Navarro; mais il a encore un autre nom basque, que ni vous ni moi ne prononcerons jamais. Tenez, c'est un homme à voir, et vous qui aimez à connaître les singularités du pays, vous ne devez pas négliger d'apprendre comment en Espagne les coquins sortent de ce monde. Il est en chapelle, et le père Martinez vous y conduira.

(1) En 1830, la noblesse jouissait encore de ce privilége. Aujourd'hui, sous le régime constitutionnel, le *garrote* est à l'usage des vilains.

Mon dominicain insista tellement pour que je visse les apprêts du « *petit pendement pien choli,* » que je ne pus m'en défendre. J'allai voir le prisonnier, muni d'un paquet de cigares qui, je l'espérais, devaient lui faire excuser mon indiscrétion.

On m'introduisit auprès de don José, au moment où il prenait son repas. Il me fit un signe de tête assez froid, et me remercia poliment du cadeau que je lui apportais. Après avoir compté les cigares du paquet que j'avais mis entre ses mains, il en choisit un certain nombre, et me rendit le reste, observant qu'il n'avait pas besoin d'en prendre davantage.

Je lui demandai si, avec un peu d'argent, ou par le crédit de mes amis, je pourrais obtenir quelque adoucissement à son sort. D'abord il haussa les épaules en souriant avec tristesse; bientôt, se ravisant, il me pria de faire dire une messe pour le salut de son ame. — Voudriez-vous, ajouta-t-il timidement, voudriez-vous en faire dire une autre pour une personne qui vous a offensé?

— Assurément, mon cher, lui dis-je; mais personne, que je sache, ne m'a offensé en ce pays.

Il me prit la main et la serra d'un air grave. Après un moment de silence, il reprit : — Oserai-je encore vous demander un service?... Quand vous reviendrez dans votre pays, peut-être passerez-vous par la Navarre? au moins vous passerez par Vittoria, qui n'en est pas fort éloignée.

— Oui, lui dis-je, je passerai certainement par Vittoria; mais il n'est pas impossible que je me détourne pour aller à Pampelune, et, à cause de vous, je crois que je ferais volontiers ce détour.

— Eh bien! si vous allez à Pampelune, vous y verrez plus d'une chose qui vous intéressera... C'est une belle ville... Je vous donnerai cette médaille (il me montrait une petite médaille d'argent qu'il portait au cou), vous l'envelopperez dans du papier... il s'arrêta un instant pour maîtriser son émotion... et vous la remettrez ou vous la ferez remettre à une bonne femme dont je vous dirai l'adresse. — Vous direz que je suis mort, vous ne direz pas comment.

Je promis d'exécuter sa commission. Je le revis le lendemain, et je passai une partie de la journée avec lui. C'est de sa bouche que j'ai appris les tristes aventures qu'on va lire.

. . . . . .

Je suis né, dit-il, à Elizondo, dans la vallée de Baztan. Je m'appelle don José Lizarrabengoa, et vous connaissez assez l'Espagne, monsieur, pour que mon nom vous dise aussitôt que je suis Basque et

vieux chrétien. Si je prends le *don*, c'est que j'en ai le droit, et, si j'étais à Elizondo, je vous montrerais ma généalogie sur parchemin. On voulait que je fusse d'église, et l'on me fit étudier, mais je ne profitais guère. J'aimais trop à jouer à la paume, c'est ce qui m'a perdu. Quand nous jouons à la paume, nous autre Navarrais, nous oublions tout. Un jour que j'avais gagné, un gars de l'Alava me chercha querelle; nous prîmes nos *maquilas* (1), et j'eus encore l'avantage; mais cela m'obligea de quitter le pays. Je rencontrai des dragons, et je m'engageai dans le régiment d'Almanza cavalerie. Les gens de nos montagnes apprennent vite le métier militaire. Je devins bientôt brigadier, et on me promettait de me faire maréchal-des-logis, quand, pour mon malheur, on me mit de garde à la manufacture de tabacs de Séville. Si vous êtes allé à Séville, vous aurez vu ce grand bâtiment-là, hors des remparts, près du Guadalquivir. Il me semble en voir encore la porte et le corps-de-garde auprès. Quand ils sont de service, les Espagnols jouent aux cartes, ou dorment; moi, comme un franc Navarrais, je tâchais toujours de m'occuper. Je faisais une chaîne avec du fil de laiton, pour tenir mon épinglette. Tout d'un coup, les camarades disent : Voilà la cloche qui sonne; les filles vont rentrer à l'ouvrage. Vous saurez, monsieur, qu'il y a bien quatre à cinq cents femmes occupées dans la manufacture. Ce sont elles qui roulent les cigares dans une grande salle, où les hommes n'entrent pas sans une permission du *Vingt-quatre* (2), parce qu'elles se mettent à leur aise, les jeunes surtout, quand il fait chaud. A l'heure où les ouvrières rentrent, après leur dîner, bien des jeunes gens vont les voir passer, et leur en content de toutes les couleurs. Il y a peu de ces demoiselles qui refusent une mantille de taffetas, et les amateurs, à cette pêche-là, n'ont qu'à se baisser pour prendre le poisson. Pendant que les autres regardaient, moi, je restais sur mon banc, près de la porte. J'étais jeune alors; je pensais toujours au pays, et je ne croyais pas qu'il y eût de jolies filles sans jupes bleues et sans nattes tombant sur les épaules (3). D'ailleurs, les Andalouses me faisaient peur; je n'étais pas encore fait à leurs manières. Toujours à railler, jamais un mot de raison. J'étais donc le nez sur ma chaîne, quand j'entends des bourgeois qui disaient : Voilà la gitanilla! Je levai les yeux, et je la vis. C'était un vendredi, et je ne l'oublierai jamais. Je vis cette Carmen que vous connaissez, chez qui je vous ai rencontré il y a quelques mois.

(1) Bâtons ferrés des Basques.
(2) Magistrat chargé de la police et de l'administration municipale.
(3) Costume ordinaire des paysannes de la Navarre et des provinces basques.

Elle avait un jupon rouge fort court qui laissait voir des bas de soie blancs avec plus d'un trou, et des souliers mignons de maroquin rouge attachés avec des rubans couleur de feu. Elle écartait sa mantille afin de faire voir ses épaules et un gros bouquet de cassie qui sortait de sa chemise. Elle avait encore une fleur de cassie dans le coin de la bouche, et elle s'avançait en se balançant sur ses hanches comme une pouliche du haras de Cordoue. Dans mon pays, une femme en ce costume aurait obligé le monde à se signer. A Séville, chacun lui adressait quelque compliment gaillard sur sa tournure; elle répondait à chacun, faisant les yeux en coulisse, le poing sur la hanche, effrontée comme une vraie bohémienne qu'elle était. D'abord elle ne me plut pas, et je repris mon ouvrage; mais elle, suivant l'usage des femmes et des chats qui ne viennent pas quand on les appelle et qui viennent quand on ne les appelle pas, s'arrêta devant moi et m'adressa la parole : — Compère, me dit-elle à la façon andalouse, veux-tu me donner ta chaîne pour tenir les clés de mon coffre-fort?

— C'est pour attacher mon épinglette, lui répondis-je.

— Ton épinglette! s'écria-t-elle en riant. Ah! monsieur fait de la dentelle, puisqu'il a besoin d'épingles! — Tout le monde qui était là se mit à rire, et moi je me sentais rougir, et je ne pouvais trouver rien à lui répondre. — Allons, mon cœur, reprit-elle, fais-moi sept aunes de dentelle noire pour une mantille, épinglier de mon ame! — Et, prenant la fleur de cassie qu'elle avait à la bouche, elle me la lança, d'un mouvement du pouce, juste entre les deux yeux. Monsieur, cela me fit l'effet d'une balle qui m'arrivait... Je ne savais où me fourrer, je demeurais immobile comme une planche. Quand elle fut entrée dans la manufacture, je vis la fleur de cassie qui était tombée à terre entre mes pieds; je ne sais ce qui me prit, mais je la ramassai sans que les camarades s'en aperçussent et la mis précieusement dans ma veste. Première sottise!

Deux ou trois heures après, j'y pensais encore, quand arrive dans le corps-de-garde un portier tout haletant, la figure renversée. Il nous dit que, dans la grande salle des cigares, il y avait une femme assassinée, et qu'il fallait y envoyer la garde. Le maréchal me dit de prendre deux hommes et d'y aller voir. Je prends mes hommes et je monte. Figurez-vous, monsieur, qu'entré dans la salle, je trouve d'abord trois cents femmes en chemise, ou à peu près, toutes criant, hurlant, gesticulant, faisant un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner. D'un côté, il y en avait une les quatre fers en l'air, couverte de sang, avec un X sur la figure qu'on venait de lui marquer en

deux coups de couteau. En face de la blessée, que secouraient les meilleures de la bande, je vois Carmen tenue par cinq ou six commères. La femme blessée criait : Confession! confession! je suis morte! Carmen ne disait rien; elle serrait les dents, et roulait des yeux comme un caméléon. — Qu'est-ce que c'est? demandai-je. J'eus grand' peine à savoir ce qui s'était passé, car toutes les ouvrières me parlaient à la fois. Il paraît que la femme blessée s'était vantée d'avoir assez d'argent en poche pour acheter un âne au marché de Triana. — Tiens, dit Carmen qui avait une langue, tu n'as donc pas assez d'un balai? — L'autre, blessée du reproche, peut-être parce qu'elle se sentait véreuse sur l'article, lui répond qu'elle ne se connaissait pas en balais, n'ayant pas l'honneur d'être bohémienne ni filleule de Satan, mais que Mlle Carmencita ferait bientôt connaissance avec son âne, quand M. le corrégidor la mènerait à la promenade avec deux laquais par derrière pour l'émoucher. — Eh bien! moi, dit Carmen, je te ferai des abreuvoirs à mouches sur la joue, et je veux y peindre un damier (1). — Là-dessus, vli! vlan! elle commence, avec le couteau dont elle coupait le bout des cigares, à lui dessiner des croix de saint André sur la figure.

Le cas était clair; je pris Carmen par le bras : — Ma sœur, lui dis-je poliment, il faut me suivre. — Elle me lança un regard comme si elle me reconnaissait; mais elle dit d'un air résigné : — Marchons. Où est ma mantille? — Elle la mit sur sa tête de façon à ne montrer qu'un seul de ses grands yeux, et suivit mes deux hommes, douce comme un mouton. Arrivés au corps-de-garde, le maréchal-des-logis dit que c'était grave, et qu'il fallait la mener à la prison. C'était encore moi qui devais la conduire. Je la mis entre deux dragons, et je marchais derrière comme un brigadier doit faire en semblable rencontre. Nous nous mîmes en route pour la ville. D'abord la bohémienne avait gardé le silence, mais dans la rue du Serpent, — vous la connaissez, elle mérite bien son nom par les détours qu'elle fait, — dans la rue du Serpent, elle commence par laisser tomber sa mantille sur ses épaules, afin de me montrer son minois enjôleur, et, se tournant vers moi autant qu'elle pouvait, elle me dit : — Mon officier, où me menez-vous?

— A la prison, ma pauvre enfant, lui répondis-je le plus doucement que je pus, comme un bon soldat doit parler à un prisonnier, surtout à une femme.

(1) *Pintar un javeque*, peindre un chébec. Les chébecs espagnols ont, pour la plupart, leur bande peinte à carreaux rouge et blanc.

— Hélas! qu'y deviendrai-je? Seigneur officier, ayez pitié de moi. Vous êtes si jeune, si gentil... Puis d'un ton plus bas : Laissez-moi m'échapper, dit-elle, je vous donnerai un morceau de la *bar lachi*, qui vous fera aimer de toutes les femmes. — La *bar lachi*, monsieur, c'est la pierre d'aimant avec laquelle les bohémiens prétendent qu'on fait quantité de sortiléges quand on sait s'en servir. Faites-en boire à une femme une pincée râpée dans un verre de vin blanc, elle ne résiste plus. Moi, je lui répondis le plus sérieusement que je pus : — Nous ne sommes pas ici pour dire des balivernes; il faut aller à la prison, c'est la consigne, et il n'y a pas de remède.

Nous autres gens du pays basque, nous avons un accent qui nous fait reconnaître facilement des Espagnols; en revanche, il n'y en a pas un qui puisse seulement apprendre à dire *baï Jaona* (1). Carmen donc n'eut pas de peine à deviner que je venais des Provinces. Vous saurez que les bohémiens, monsieur, comme n'étant d'aucun pays, voyageant toujours, parlent toutes les langues, et la plupart sont chez eux en Portugal, en France, dans les Provinces, en Catalogne, partout; même les Maures et les Anglais les comprennent. Carmen savait assez bien le basque. — *Laguna ene bihotsarena*, camarade de mon cœur, me dit-elle tout à coup, êtes-vous du pays?

Notre langue, monsieur, est si belle, que, lorsque nous l'entendons en pays étranger, cela nous fait tressaillir... « Je voudrais avoir un confesseur des Provinces, » ajouta plus bas le bandit. Il reprit après un silence : — Je suis d'Elizondo, lui répondis-je en basque, fort ému de l'entendre parler ma langue.

— Moi, je suis d'Etchalar, dit-elle. — C'est un pays à quatre heures de chez nous. — J'ai été emmenée par des bohémiens à Séville. Je travaillais à la manufacture pour gagner de quoi retourner en Navarre, près de ma pauvre mère qui n'a que moi pour soutien, et un petit *barratcea* (2) avec vingt pommiers à cidre. Ah! si j'étais au pays, devant la montagne blanche! On m'a insultée parce que je ne suis pas de ce pays de filous, marchands d'oranges pourries, et ces gueuses se sont mises toutes contre moi, parce que je leur ai dit que tous leurs *jaques* (3) de Séville, avec leurs couteaux, ne feraient pas peur à un gars de chez nous avec son berret bleu et son *maquila*. Camarade, mon ami, ne ferez-vous rien pour une payse?

Elle mentait, monsieur, elle a toujours menti. Je ne sais pas si dans

(1) Oui, monsieur.
(2) Enclos, jardin.
(3) Braves, fanfarons.

sa vie cette fille-là a jamais dit un mot de vérité; mais, quand elle parlait, je la croyais : c'était plus fort que moi. Elle estropiait le basque, et je la crus Navarraise; ses yeux seuls et sa bouche et son teint la disaient bohémienne. J'étais fou, je ne faisais plus attention à rien. Je pensais que, si des Espagnols s'étaient avisés de mal parler du pays, je leur aurais coupé la figure, tout comme elle venait de faire à sa camarade. Bref, j'étais comme un homme ivre; je commençais à dire des bêtises, j'étais tout près d'en faire.

— Si je vous poussais, et si vous tombiez, mon pays, reprit-elle en basque, ce ne seraient pas ces deux conscrits de Castillans qui me retiendraient...

Ma foi, j'oubliai la consigne et tout, et je lui dis : — Eh bien! m'amie, ma payse, essayez, et que Notre-Dame de la Montagne vous soit en aide! — En ce moment, nous passions devant une de ces ruelles étroites comme il y en a tant à Séville. Tout à coup Carmen se retourne et me lance un coup de poing dans la poitrine. Je me laissai tomber exprès à la renverse. D'un bond, elle saute par-dessus moi et se met à courir en nous montrant une paire de jambes!... On dit jambes de Basque : les siennes en valaient bien d'autres... aussi vites que bien tournées. Moi, je me relève aussitôt, mais je mets ma lance (1) en travers, de façon à barrer la rue, si bien que, de prime abord, les camarades furent arrêtés au moment de la poursuivre. Puis je me mis moi-même à courir, et eux après moi; mais l'atteindre! il n'y avait pas de risque, avec nos éperons, nos sabres et nos lances! En moins de temps que je n'en mets à vous le dire, la prisonnière avait disparu. D'ailleurs, toutes les commères du quartier favorisaient sa fuite, et se moquaient de nous, et nous indiquaient la fausse voie. Après plusieurs marches et contre-marches, il fallut nous en revenir au corps-de-garde sans un reçu du gouverneur de la prison.

Mes hommes, pour n'être pas punis, dirent que Carmen m'avait parlé basque, et il ne paraissait pas trop naturel, pour dire la vérité, qu'un coup de poing d'une tant petite fille eût terrassé si facilement un gaillard de ma force. Tout cela parut louche, ou plutôt trop clair. En descendant la garde, je fus dégradé et envoyé pour un mois à la prison. C'était ma première punition depuis que j'étais au service. Adieu les galons de maréchal-des-logis que je croyais déjà tenir!

Mes premiers jours de prison se passèrent fort tristement. En me faisant soldat, je m'étais figuré que je deviendrais tout au moins offi-

(1) Toute la cavalerie espagnole est armée de lances.

cier : Longa, Mina, mes compatriotes, sont bien capitaines-généraux; Chapelangarra, qui est un negro comme Mina, et réfugié comme lui dans votre pays, Chapelangarra était colonel, et j'ai joué à la paume vingt fois avec son frère, qui était un pauvre diable comme moi. Maintenant je me disais : Tout le temps que tu as servi sans punition, c'est du temps perdu. Te voilà mal noté; pour te remettre bien dans l'esprit des chefs, il te faudra travailler dix fois plus que lorsque tu es venu comme conscrit! Et pourquoi me suis-je fait punir? Pour une coquine de bohémienne qui s'est moquée de moi, et qui, dans ce moment, est à voler dans quelque coin de la ville. Pourtant je ne pouvais m'empêcher de penser à elle. Le croiriez-vous, monsieur? ses bas de soie troués qu'elle me faisait voir tout à plein en s'enfuyant, je les avais toujours devant les yeux. Je regardais par les barreaux de la prison dans la rue, et, parmi toutes les femmes qui passaient, je n'en voyais pas une seule qui valût cette diable de fille-là. Et puis, malgré moi, je sentais la fleur de cassie qu'elle m'avait jetée, et qui, sèche, gardait toujours sa bonne odeur... S'il y a des sorcières, cette fille-là en était une!

Un jour, le geôlier entre, et me donne un pain d'Alcalà (1). — Tenez, dit-il, voilà ce que votre cousine vous envoie. Je pris le pain, fort étonné, car je n'avais pas de cousine à Séville. C'est peut-être une erreur, pensai-je en regardant le pain; mais il était si appétissant, il sentait si bon, que, sans m'inquiéter de savoir d'où il venait et à qui il était destiné, je résolus de le manger. En voulant le couper, mon couteau rencontra quelque chose de dur. Je regarde, et je trouve une petite lime anglaise qu'on avait glissée dans la pâte avant que le pain fût cuit. Il y avait encore dans le pain une pièce d'or de deux piastres. Plus de doute alors, c'était un cadeau de Carmen. Pour les gens de sa race, la liberté est tout, et ils mettraient le feu à une ville pour s'épargner un jour de prison. D'ailleurs, la commère était fine, et avec ce pain-là on se moquait des geôliers. En une heure, le plus gros barreau était scié avec la petite lime, et avec la pièce de deux piastres, chez le premier fripier, je changeais ma capote d'uniforme pour un habit bourgeois. Vous pensez bien qu'un homme qui avait déniché maintes fois des aiglons dans nos rochers ne s'embarrassait guère de descendre dans la rue d'une fenêtre haute de moins de trente pieds; mais je ne voulais pas m'échapper. J'avais encore mon honneur

(1) Alcalà de los Panaderos, petite ville à deux lieues de Séville, où l'on fait des petits pains délicieux. On prétend que c'est à l'eau d'Alcalà qu'ils doivent leur qualité, et l'on en apporte tous les jours une grande quantité à Séville.

de soldat, et déserter me semblait un grand crime. Seulement, je fus touché de cette marque de souvenir. Quand on est en prison, on aime à penser qu'on a dehors un ami qui s'intéresse à vous. La pièce d'or m'offusquait un peu, j'aurais bien voulu la rendre; mais où trouver mon créancier? cela ne me semblait pas facile.

Après la cérémonie de la dégradation, je croyais n'avoir plus rien à souffrir; mais il me restait encore une humiliation à dévorer : ce fut à ma sortie de prison, lorsqu'on me commanda de service et qu'on me mit en faction comme un simple soldat. Vous ne pouvez vous figurer ce qu'un homme de cœur éprouve en pareille occasion. Je crois que j'aurais aimé autant à être fusillé. Au moins on marche seul en avant de son peloton; on se sent quelque chose; le monde vous regarde.

Je fus mis en faction à la porte du colonel. C'était un jeune homme riche, bon enfant, qui aimait à s'amuser. Tous les jeunes officiers étaient chez lui, et force bourgeois, des femmes aussi, des actrices, à ce qu'on disait. Pour moi, il me semblait que toute la ville s'était donné rendez-vous à sa porte pour me regarder. Voilà qu'arrive la voiture du colonel, avec son valet de chambre sur le siége. Qu'est-ce que je vois descendre? La gitanilla. Elle était parée, cette fois, comme une châsse, pomponnée, attifée, tout or et tout rubans. Une robe à paillettes, des souliers bleus à paillettes aussi, des fleurs et des galons partout. Elle avait un tambour de basque à la main. Avec elle il y avait deux autres bohémiennes, une jeune et une vieille. Il y a toujours une vieille pour les mener, puis un vieux avec une guitare, bohémien aussi, pour jouer et les faire danser. Vous savez qu'on s'amuse souvent à faire venir des bohémiennes dans les sociétés, afin de leur faire danser la *romalis*, c'est leur danse, et souvent bien autre chose.

Carmen me reconnut, et nous échangeâmes un regard. Je ne sais, mais, en ce moment, j'aurais voulu être à cent pieds sous terre. — *Agur laguna* (1), dit-elle. Mon officier, tu montes la garde comme un conscrit! Et, avant que j'eusse trouvé un mot à répondre, elle était dans la maison.

Toute la société était dans le patio, et, malgré la foule, je voyais à peu près tout ce qui se passait à travers la grille (2). J'entendais les castagnettes, le tambour, les rires et les bravos; parfois j'apercevais sa tête

(1) Bonjour, camarade.

(2) La plupart des maisons de Séville ont une cour intérieure entourée de portiques. On s'y tient en été. Cette cour est couverte d'une toile qu'on arrose pendant le jour et qu'on retire le soir. La porte de la rue est presque toujours ouverte, et

quand elle sautait avec son tambour. Puis j'entendais encore des officiers qui lui disaient bien des choses qui me faisaient monter le rouge à la figure. Ce qu'elle répondait, je n'en savais rien. C'est de ce jour-là, je pense, que je me mis à l'aimer pour tout de bon, car l'idée me vint trois ou quatre fois d'entrer dans le patio, et de donner de mon sabre dans le ventre à tous ces freluquets qui lui contaient fleurettes. Mon supplice dura une bonne heure; puis les bohémiennes sortirent, et la voiture les remmena. Carmen, en passant, me regarda encore avec les yeux que vous savez, et me dit très bas : — Pays, quand on aime la bonne friture, on va en manger à Triana, chez Lillas Pastia. Légère comme un cabri, elle s'élança dans la voiture, le cocher fouetta ses mules, et toute la bande joyeuse s'en fut je ne sais où.

Vous devinez bien qu'en descendant ma garde, j'allai à Triana; mais d'abord je me fis raser et je me brossai comme pour un jour de parade. Elle était chez Lillas Pastia, un vieux marchand de friture, bohémien, noir comme un Maure, chez qui beaucoup de bourgeois venaient manger du poisson frit, surtout, je crois, depuis que Carmen y avait pris ses quartiers. — Lillas, dit-elle sitôt qu'elle me vit, je ne fais plus rien de la journée. Demain il fera jour (1)! Allons, pays, allons nous promener. Elle mit sa mantille devant son nez, et nous voilà dans la rue, sans savoir où j'allais. — Mademoiselle, lui dis-je, je crois que j'ai à vous remercier d'un présent que vous m'avez envoyé quand j'étais en prison. J'ai mangé le pain, la lime me servira pour affiler ma lance, et je la garde comme souvenir de vous; mais l'argent, le voilà.

— Tiens! il a gardé l'argent, s'écria-t-elle en éclatant de rire. Au reste, tant mieux, car je ne suis guère en fonds; mais qu'importe? chien qui chemine ne meurt pas de famine (2). Allons, mangeons tout. Tu me régales.

Nous avions repris le chemin de Séville; à l'entrée de la rue du Serpent, elle acheta une douzaine d'oranges, qu'elle me fit mettre dans mon mouchoir. Un peu plus loin, elle acheta encore un pain, du saucisson, une bouteille de manzanilla, puis enfin elle entra chez un confiseur. Là, elle jeta sur le comptoir la pièce d'or que je lui avais rendue, une autre encore qu'elle avait dans sa poche, avec

le passage qui conduit à la cour, *zaguan*, est fermé par une grille en fer très élégamment ouvragée.

(1) *Mañana serà otro dia*, — proverbe espagnol.

(2) Chuquel sos pirela,
Cocal terela.
Chien qui marche, os trouve. — (Proverbe bohémien.)

quelque argent blanc; enfin elle me demanda tout ce que j'avais. Je n'avais qu'une piécette et quelques cuartos, que je lui donnai, fort honteux de n'avoir pas davantage. Je crus qu'elle voulait emporter toute la boutique. Elle prit tout ce qu'il y avait de plus beau et de plus cher, *yemas* (1), *turon* (2), fruits confits, tant que l'argent dura. Tout cela, il fallut encore que je le portasse dans des sacs de papier. Vous connaissez peut-être la rue du Candilejo, où il y a une tête du roi don Pédro-le-Justicier (3). Elle aurait dû m'inspirer des réflexions. Nous nous arrêtâmes, dans cette rue-là, devant une vieille maison. Elle entra dans l'allée, et frappa au rez-de-chaussée. Une bohémienne, vraie servante de Satan, vint nous ouvrir. Carmen lui dit quelques mots en rommani. La vieille grogna d'abord. Pour l'apaiser, Carmen lui donna deux oranges et une poignée de bonbons, et lui permit de goûter au vin. Puis elle lui mit sa mante sur le dos et la conduisit à la porte qu'elle ferma avec la barre de bois. Dès que nous fûmes seuls, elle se mit à danser et à rire comme une folle, en chantant : — Tu es mon *rom*, je suis ta *romi* (4). — Moi, j'étais au milieu de la chambre, chargé de toutes ses emplettes, ne sachant où les poser. Elle jeta tout par terre, et me sauta au cou, en me disant : — Je paie mes dettes, je

(1) Jaunes d'œuf sucrés.

(2) Espèce de nougat.

(3) Le roi don Pèdre, que nous nommons *le Cruel*, et que la reine Isabelle-la-Catholique n'appelait jamais que *le Justicier*, aimait à se promener le soir dans les rues de Séville, cherchant les aventures, comme le calife Haroûn-al-Raschid. Certaine nuit, il se prit de querelle, dans une rue écartée, avec un homme qui donnait une sérénade. On se battit, et le roi tua le cavalier amoureux. Au bruit des épées, une vieille femme mit la tête à la fenêtre, et éclaira la scène avec la petite lampe, *candilejo*, qu'elle tenait à la main. Il faut savoir que le roi don Pèdre, d'ailleurs leste et vigoureux, avait un défaut de conformation singulier. Quand il marchait, ses rotules craquaient fortement. La vieille, à ce craquement, n'eut pas de peine à le reconnaître. Le lendemain, le Vingt-quatre en charge vint faire son rapport au roi. « Sire, on s'est battu en duel, cette nuit, dans telle rue. Un des combattans est mort. — Avez-vous découvert le meurtrier? — Oui, sire. — Pourquoi n'est-il pas déjà puni? — Sire, j'attends vos ordres. — Exécutez la loi. » Or, le roi venait de publier un décret portant que tout duelliste serait décapité, et que sa tête demeurerait exposée sur le lieu du combat. Le Vingt-quatre se tira d'affaire en homme d'esprit. Il fit scier la tête d'une statue du roi, et l'exposa dans une niche au milieu de la rue, théâtre du meurtre. Le roi et tous les Sévillans le trouvèrent fort bon. La rue prit son nom de la lampe de la vieille, seul témoin de l'aventure. — Voilà la tradition populaire. Zúñiga raconte l'histoire un peu différemment. (Voir *Anales de Sevilla*, t. II, p. 136.) Quoi qu'il en soit, il existe encore à Séville une rue du Candilejo, et dans cette rue un buste de pierre qu'on dit être le portrait de don Pèdre. Malheureusement ce buste est moderne. L'ancien était fort usé au XVIIe siècle, et la municipalité d'alors le fit remplacer par celui qu'on voit aujourd'hui.

(4) *Rom*, mari; *romi*, femme.

paie mes dettes! c'est la loi des Calé (1)! — Ah! monsieur, cette journée-là! cette journée-là!... quand j'y pense, j'oublie celle de demain.

Le bandit se tut un instant; puis, après avoir rallumé son cigare, il reprit :

Nous passâmes ensemble toute la journée, mangeant, buvant, et le reste. Quand elle eut mangé des bonbons comme un enfant de six ans, elle en fourra des poignées dans la jarre d'eau de la vieille. — C'est pour lui faire du sorbet, disait-elle. Elle écrasait des yemas en les lançant contre la muraille. — C'est pour que les mouches nous laissent tranquilles, disait-elle.... Il n'y a pas de tour ni de bêtise qu'elle ne fît. Je lui dis que je voudrais la voir danser; mais où trouver des castagnettes? Aussitôt elle prend la seule assiette de la vieille, la casse en morceaux, et la voilà qui danse la romalis en faisant claquer les morceaux de faïence aussi bien que si elle avait eu des castagnettes d'ébène ou d'ivoire. On ne s'ennuyait pas auprès de cette fille-là, je vous en réponds. Le soir vint, et j'entendis les tambours qui battaient la retraite. — Il faut que j'aille au quartier pour l'appel, lui dis-je. — Au quartier? dit-elle d'un air de mépris; tu es donc un nègre, pour te laisser mener à la baguette? Tu es un vrai canari, d'habit et de caractère (2). Va, tu as un cœur de poulet. — Je restai, résigné d'avance à la salle de police. Le matin, ce fut elle qui parla la première de nous séparer. — Écoute, Joseito, dit-elle; t'ai-je payé? D'après notre loi, je ne te devais rien, puisque tu es un *payllo;* mais tu es un joli garçon, et tu m'as plu. Nous sommes quittes. Bonjour.

— Je lui demandai quand je la reverrais.

— Quand tu seras moins niais, répondit-elle en riant. Puis, d'un ton plus sérieux : Sais-tu, mon fils, que je crois que je t'aime un peu? Mais cela ne peut durer. Chien et loup ne font pas long-temps bon ménage. Peut-être que, si tu prenais la loi d'Égypte, j'aimerais à devenir ta romi. Mais ce sont des bêtises; cela ne se peut pas. Bah! mon garçon, crois-moi, tu en es quitte à bon compte. Tu as rencontré le diable, oui, le diable; il n'est pas toujours noir, et il ne t'a pas tordu le cou. Je suis habillée de laine, mais je ne suis pas mouton (3). Va mettre un cierge devant ta Majari (4); elle l'a bien gagné.

(1) *Calo;* féminin, *calli;* pluriel, *calé*. Mot à mot : *noir*. Nom que les bohémiens se donnent dans leur langue.

(2) Les dragons espagnols sont habillés de jaune.

(3) Me dicas vriardá de jorpoy, bus ne sino braco, — proverbe bohémien.

(4) La sainte, — la sainte Vierge.

Allons, adieu encore une fois. Ne pense plus à Carmencita, ou elle te ferait épouser une veuve à jambes de bois (1).

En parlant ainsi, elle défaisait la barre qui fermait la porte, et une fois dans la rue elle s'enveloppa dans sa mantille, et me tourna les talons.

Elle disait vrai. J'aurais été sage de ne plus penser à elle; mais, depuis cette journée dans la rue du Candilejo, je ne pouvais plus songer à autre chose. Je me promenais tout le jour, espérant la rencontrer. J'en demandais des nouvelles à la vieille et au marchand de friture. L'un et l'autre répondaient qu'elle était partie pour Lalorò (2), c'est ainsi qu'ils appellent le Portugal. Probablement c'était d'après les instructions de Carmen qu'ils parlaient ainsi, mais je ne tardai pas à savoir qu'ils mentaient. Quelques semaines après ma journée de la rue du Candilejo, je fus de faction à une des portes de la ville. A peu de distance de cette porte, il y avait une brèche qui s'était faite dans le mur d'enceinte; on y travaillait pendant le jour, et la nuit on y mettait un factionnaire pour empêcher les fraudeurs. Pendant le jour, je vis Lillas Pastia passer et repasser autour du corps-de-garde, et causer avec quelques-uns de mes camarades; tous le connaissaient, et ses poissons et ses beignets encore mieux. Il s'approcha de moi et me demanda si j'avais des nouvelles de Carmen. — Non, lui dis-je. — Eh bien! vous en aurez, compère. — Il ne se trompait pas. La nuit, je fus mis de faction à la brèche. Dès que le brigadier se fut retiré, je vis venir à moi une femme. Le cœur me disait que c'était Carmen. Cependant je criai : Au large! on ne passe pas! — Ne faites donc pas le méchant, me dit-elle en se faisant connaître à moi. — Quoi! vous voilà, Carmen! — Oui, mon pays. Parlons peu, parlons bien. Veux-tu gagner un duro? Il va venir des gens avec des paquets; laisse-les faire.

— Non, répondis-je. Je dois les empêcher de passer; c'est la consigne.

— La consigne! la consigne! Tu n'y pensais pas dans la rue du Candilejo.

— Ah! répondis-je, tout bouleversé par le seul souvenir, cela valait bien la peine d'oublier la consigne; mais je ne veux pas de l'argent des contrebandiers.

— Voyons; si tu ne veux pas d'argent, veux-tu que nous allions encore dîner chez la vieille Dorothée?

(1) La potence, qui est veuve du dernier pendu.
(2) La (terre) rouge.

— Non! dis-je à moitié étranglé par l'effort que je faisais. Je ne puis pas.

— Fort bien. Si tu es si difficile, je sais à qui m'adresser. J'offrirai à ton officier d'aller chez Dorothée. Il a l'air d'un bon enfant, et il fera mettre en sentinelle un gaillard qui ne verra que ce qu'il faudra voir. Adieu, canari. Je rirai bien le jour où la consigne sera de te pendre.

J'eus la faiblesse de la rappeler, et je promis de laisser passer toute la Bohême, s'il le fallait, pourvu que j'obtinsse la seule récompense que je désirais. Elle me jura aussitôt de me tenir parole dès le lendemain, et courut prévenir ses amis qui étaient à deux pas. Il y en avait cinq, dont était Pastia, tous bien chargés de marchandises anglaises. Carmen faisait le guet. Elle devait avertir avec ses castagnettes dès qu'elle apercevrait la ronde, mais elle n'en eut pas besoin. Les fraudeurs firent leur affaire en un instant.

Le lendemain, j'allai rue du Candilejo. Carmen se fit attendre, et vint d'assez mauvaise humeur. — Je n'aime pas les gens qui se font prier, disait-elle. Tu m'as rendu un plus grand service la première fois, sans savoir si tu y gagnerais quelque chose. Hier, tu as marchandé avec moi. Je ne sais pas pourquoi je suis venue, car je ne t'aime plus. Tiens, va-t'en. Voilà un duro pour ta peine. — Peu s'en fallut que je ne lui jetasse sa pièce à la tête, et je fus obligé de faire un effort violent sur moi-même pour ne pas la battre. Après nous être disputés pendant une heure, je sortis furieux. J'errai quelque temps par la ville, marchant de çà et de là comme un fou; enfin j'entrai dans une église, et, m'étant mis dans le coin le plus obscur, je pleurai à chaudes larmes. Tout d'un coup j'entends une voix : — Larmes de dragon! j'en veux faire un philtre. — Je lève les yeux, c'était Carmen en face de moi. — Eh bien! mon pays, m'en voulez-vous encore? me dit-elle. Il faut bien que je vous aime, malgré que j'en aie, car, depuis que vous m'avez quittée, je ne sais ce que j'ai. Voyons, maintenant c'est moi qui te demande si tu veux venir rue du Candilejo. — Nous fîmes donc la paix; mais Carmen avait l'humeur comme est le temps chez nous. Jamais l'orage n'est si près dans nos montagnes que lorsque le soleil est le plus brillant. Elle m'avait promis de me revoir une autre fois chez Dorothée, et elle ne vint pas. Et Dorothée me dit de plus belle qu'elle était allée à Laloro pour les affaires d'Egypte.

Sachant déjà par expérience à quoi m'en tenir là-dessus, je cherchais Carmen partout où je croyais qu'elle pouvait être, et je passais

vingt fois par jour dans la rue du Candilejo. Un soir, j'étais chez Dorothée, que j'avais presque apprivoisée en lui payant de temps à autre quelque verre d'anisette, lorsque Carmen entra suivie d'un jeune homme, lieutenant dans notre régiment. — Va-t'en vite, me dit-elle en basque. — Je restai immobile, la rage dans le cœur. — Qu'est-ce que tu fais ici? me dit le lieutenant. Décampe, hors d'ici. — Je ne pouvais faire un pas; j'étais comme perclus. L'officier, en colère, voyant que je ne me retirais pas, et que je n'avais pas même ôté mon bonnet de police, me prit au collet et me secoua rudement. Je ne sais ce que je lui dis. Il tira son sabre et me donna du plat d'abord. Alors je perdis la tête, et je dégaînai. La vieille me saisit le bras, et le lieutenant me donna un coup au front, dont je porte encore la marque. Je reculai, et d'un coup de coude je jetai Dorothée à la renverse; puis, comme le lieutenant me poursuivait, je lui mis la pointe au corps, et il s'enferra. Carmen alors éteignit la lampe, et dit dans sa langue à Dorothée de s'enfuir. Moi-même je me sauvai dans la rue, et me mis à courir sans savoir où. Il me semblait que quelqu'un me suivait. Quand je revins à moi, je trouvai que Carmen ne m'avait pas quitté. — Grand niais de canari! me dit-elle, tu ne sais faire que des bêtises. Aussi bien, je te l'ai dit que je te porterais malheur. Allons, il y a remède à tout, quand on a pour bonne amie une Flamande de Rome (1). Commence par mettre ce mouchoir sur ta tête, et jette-moi ce ceinturon. Attends-moi dans cette allée. Je reviens dans deux minutes. — Elle disparut, et me rapporta bientôt une mante rayée qu'elle était allée chercher je ne sais où. Elle me fit quitter mon uniforme, et mettre la mante par-dessus ma chemise. Ainsi accoutré, avec le mouchoir dont elle avait bandé la plaie que j'avais à la tête, je ressemblais assez à un paysan valencien, comme il y en a à Séville, qui viennent vendre leur orgeat de *chufas* (2). Puis elle me mena dans une maison assez semblable à celle de Dorothée, au fond d'une petite ruelle. Elle et une autre bohémienne me lavèrent, me pansèrent mieux que n'eût pu faire un chirurgien-major, me firent boire je ne sais quoi; enfin, on me mit sur un matelas, et je m'endormis.

Probablement ces femmes avaient mêlé dans ma boisson quelques-unes de ces drogues assoupissantes dont elles ont le secret, car je ne

(1) *Flamenca de Roma.* Terme d'argot qui désigne les bohémiennes. *Roma* ne veut pas dire ici la ville éternelle, mais la nation des Romi ou des *gens mariés*, nom que se donnent les bohémiens. Les premiers qu'on vit en Espagne venaient probablement des Pays-Bas, d'où est venu leur nom de *Flamands*.

(2) Racine bulbeuse dont on fait une boisson assez agréable.

m'éveillai que fort tard le lendemain. J'avais un grand mal de tête et un peu de fièvre. Il fallut quelque temps pour que le souvenir me revînt de la terrible scène où j'avais pris part la veille. Après avoir pansé ma plaie, Carmen et son amie, accroupies toutes les deux sur leurs talons auprès de mon matelas, échangèrent quelques mots en *chipe calli*, qui paraissaient être une consultation médicale. Puis toutes les deux m'assurèrent que je serais guéri avant peu, mais qu'il fallait quitter Séville le plus tôt possible; car, si l'on m'y attrapait, j'y serais fusillé sans rémission. — Mon garçon, me dit Carmen, il faut que tu fasses quelque chose; maintenant que le roi ne te donne plus ni riz ni merluche (1), il faut que tu songes à gagner ta vie. Tu es trop bête pour voler *à pastesas* (2); mais tu es leste et fort : si tu as du cœur, va-t'en à la côte, et fais-toi contrebandier. Ne t'ai-je pas promis de te faire pendre? Cela vaut mieux que d'être fusillé. D'ailleurs, si tu sais t'y prendre, tu vivras comme un prince, aussi long-temps que les miñons (3), et les gardes-côtes ne te mettront pas la main sur le collet.

Ce fut de cette façon engageante que cette diable de fille me montra la nouvelle carrière qu'elle me destinait, la seule, à vrai dire, qui me restât, maintenant que j'avais encouru la peine de mort. Vous le dirai-je, monsieur? elle me détermina sans beaucoup de peine. Il me semblait que je m'unissais à elle plus intimement par cette vie de hasards et de rébellion. Désormais je crus m'assurer son amour. J'avais entendu souvent parler de quelques contrebandiers qui parcouraient l'Andalousie, montés sur un bon cheval, l'espingole au poing, leur maîtresse en croupe. Je me voyais déjà trottant par monts et par vaux avec la gentille bohémienne derrière moi. Quand je lui parlais de cela, elle riait à se tenir les côtés, et me disait qu'il n'y a rien de si beau qu'une nuit passée au bivouac, lorsque chaque rom se retire avec sa romi sous sa petite tente formée de trois cerceaux, avec une couverture par-dessus. — Si je te tiens jamais dans la montagne, lui disais-je, je serai sûr de toi! Là il n'y a pas de lieutenant pour partager avec moi. — Ah! tu es jaloux, répondit-elle. Tant pis pour toi. Comment es-tu assez bête pour cela? Ne vois-tu pas que je t'aime, puisque je ne t'ai jamais demandé d'argent? Lorsqu'elle parlait ainsi, j'avais envie de l'étrangler.

(1) Nourriture ordinaire du soldat espagnol.
(2) *Ustilar à pastesas*, voler avec adresse, dérober sans violence.
(3) Espèce de corps franc.

Pour le faire court, monsieur, Carmen me procura un habit bourgeois, avec lequel je sortis de Séville sans être reconnu. J'allai à Jerez avec une lettre de Pastia pour un marchand d'anisette chez qui se réunissaient des contrebandiers. On me présenta à ces gens-là, dont le chef, surnommé le Dancaïre, me reçut dans sa troupe. Nous partîmes pour Gaucin, où je retrouvai Carmen, qui m'y avait donné rendez-vous. Dans les expéditions, elle servait d'espion à nos gens, et de meilleur il n'y en eut jamais. Elle revenait de Gibraltar, et déjà elle avait arrangé avec un patron de navire l'embarquement de marchandises anglaises que nous devions recevoir sur la côte. Nous allâmes les attendre près d'Estepona, puis nous en cachâmes une partie dans la montagne; chargés du reste, nous nous rendîmes à Ronda. Carmen nous y avait précédés. Ce fut elle encore qui nous indiqua le moment où nous entrerions en ville. Ce premier voyage et quelques autres après furent heureux. La vie de contrebandier me plaisait mieux que la vie de soldat; je faisais des cadeaux à Carmen. J'avais de l'argent. Partout nous étions bien reçus; mes compagnons me traitaient bien, et même me témoignaient de la considération. La raison, c'était que j'avais tué un homme, et parmi eux il y en avait qui n'avaient point un pareil exploit sur la conscience. Mais ce qui me touchait davantage dans ma nouvelle vie, c'est que je voyais souvent Carmen. Elle me montrait plus d'amitié que jamais; cependant, devant les camarades, elle ne convenait pas qu'elle était ma maîtresse; elle m'avait même fait jurer par toute sorte de sermens de ne rien leur dire sur son compte. J'étais si faible devant cette créature, que j'obéissais à tous ces caprices. D'ailleurs, c'était la première fois qu'elle se montrait à moi avec la réserve d'une honnête femme, et j'étais assez simple pour croire qu'elle s'était véritablement corrigée de ses façons d'autrefois.

Notre troupe, qui se composait de huit ou dix hommes, ne se réunissait guère que dans les momens décisifs, et d'ordinaire nous étions dispersés deux à deux, trois à trois, dans les villes et les villages. Chacun de nous prétendait avoir un métier : celui-ci était chaudronnier, celui-là maquignon; moi, j'étais marchand de merceries, mais je ne me montrais guère dans les gros endroits à cause de ma mauvaise affaire de Séville. Un jour, ou plutôt une nuit, notre rendez-vous était au bas de Véjer. Le Dancaïre et moi nous nous y trouvâmes avant les autres. Il paraissait fort gai. — Nous allons avoir un camarade de plus, me dit-il. Carmen vient de faire un de ses meilleurs tours. Elle vient de faire échapper son rom qui était au presidio à Tarifa. — Je

commençais déjà à comprendre le bohémien que parlaient presque tous mes camarades, et ce mot de rom me causa un saisissement. —Comment! son mari! elle est donc mariée? demandai-je au capitaine.

—Oui, répondit-il, à Garcia-le-Borgne, un bohémien aussi fûté qu'elle. Le pauvre garçon était aux galères. Carmen a si bien embobeliné le chirurgien du presidio, qu'elle en a obtenu la liberté de son rom. Ah! cette fille-là vaut son pesant d'or. Il y a deux ans qu'elle cherche à le faire évader. Rien n'a réussi, jusqu'à ce qu'on s'est avisé de changer le major. Avec celui-ci, il paraît qu'elle a trouvé bien vite le moyen de s'entendre. —Vous vous imaginez le plaisir que me fit cette nouvelle. Je vis bientôt Garcia-le-Borgne; c'était bien le plus vilain monstre que la Bohême ait nourri : noir de peau et plus noir d'ame, c'était le plus franc scélérat que j'aie rencontré de ma vie. Carmen vint avec lui, et, lorsqu'elle l'appelait son rom devant moi, il fallait voir les yeux qu'elle me faisait, et ses grimaces quand Garcia tournait la tête. J'étais indigné, et je ne lui parlai pas de la nuit. Le matin nous avions fait nos ballots, et nous étions déjà en route, quand nous nous aperçûmes qu'une douzaine de cavaliers étaient à nos trousses. Les fanfarons Andalous, qui ne parlaient que de tout massacrer, firent aussitôt piteuse mine. Ce fut un sauve qui peut général. Le Dancaïre, Garcia, un joli garçon d'Ecija, qui s'appelait le Remendado, et Carmen ne perdirent pas la tête. Le reste avait abandonné les mulets, et s'était jeté dans les ravins où les chevaux ne pouvaient les suivre. Nous ne pouvions conserver nos bêtes, et nous nous hâtâmes de défaire le meilleur de notre butin, et de le charger sur nos épaules, puis nous essayâmes de nous sauver au travers des rochers par les pentes les plus raides. Nous jetions nos ballots devant nous, et nous les suivions de notre mieux en glissant sur les talons. Pendant ce temps-là, l'ennemi nous canardait; c'était la première fois que j'entendais siffler les balles, et cela ne me fit pas grand'chose. Quand on est en vue d'une femme, il n'y a pas de mérite à se moquer de la mort. Nous nous échappâmes, excepté le pauvre Remendado, qui reçut un coup de feu dans les reins. Je jetai mon paquet, et j'essayai de le prendre. —Imbécile! me cria Garcia, qu'avons-nous affaire d'une charogne? achève-le et ne perds pas les bas de coton. —Jette-le, jette-le, me criait Carmen. —La fatigue m'obligea de le déposer un moment à l'abri d'un rocher. Garcia s'avança, et lui lâcha son espingole dans la tête. —Bien habile qui le reconnaîtrait maintenant, dit-il en regardant sa figure que douze balles avait mise en morceaux. —Voilà,

monsieur, la belle vie que j'ai menée. — Le soir, nous nous trouvâmes dans un hallier, épuisés de fatigue, n'ayant rien à manger et ruinés par la perte de nos mulets. Que fit cet infernal Garcia? il tira un paquet de cartes de sa poche, et se mit à jouer avec le Dancaïre à la lueur d'un feu qu'ils allumèrent. Pendant ce temps-là, moi, j'étais couché, regardant les étoiles, pensant au Remendado, et me disant que j'aimerais autant être à sa place. Carmen était accroupie près de moi, et de temps en temps elle faisait un roulement de castagnettes en chantonnant. Puis, s'approchant comme pour me parler à l'oreille, elle m'embrassa, presque malgré moi, deux ou trois fois. — Tu es le diable, lui disais-je. — Oui, répondait-elle.

Après quelques heures de repos, elle s'en fut à Gaucin, et le lendemain matin un petit chevrier vint nous porter du pain. Nous demeurâmes là tout le jour, et la nuit nous nous rapprochâmes de Gaucin. Nous attendions des nouvelles de Carmen. Rien ne venait. Au jour, nous voyons un muletier qui menait une femme bien habillée, avec un parasol, et une petite fille qui paraissait sa domestique. Garcia nous dit : — Voilà deux mules et deux femmes que saint Nicolas nous envoie; j'aimerais mieux quatre mules; n'importe, j'en fais mon affaire! — Il prit son espingole, et descendit vers le sentier en se cachant dans les broussailles. Nous le suivions, le Dancaïre et moi, à peu de distance. Quand nous fûmes à portée, nous nous montrâmes, et nous criâmes au muletier de s'arrêter. La femme, en nous voyant, au lieu de s'effrayer, et notre toilette aurait suffi pour cela, fait un grand éclat de rire. — Ah! les *lillipendi* qui me prennent pour une *erañi* (1)! — C'était Carmen, mais si bien déguisée que je ne l'aurais pas reconnue parlant une autre langue. Elle sauta à bas de sa mule, et causa quelque temps à voix basse avec le Dancaïre et Garcia, puis elle me dit : — Canari, nous nous reverrons avant que tu sois pendu. Je vais à Gibraltar pour les affaires d'Égypte. Vous entendrez bientôt parler de moi. — Nous nous séparâmes après qu'elle nous eut indiqué un lieu où nous pourrions trouver un abri pour quelques jours. Cette fille était la providence de notre troupe. Nous reçûmes bientôt quelque argent qu'elle nous envoya, et un avis qui valait mieux pour nous : c'était que tel jour partiraient deux milords anglais, allant de Gibraltar à Grenade par tel chemin. A bon entendeur, salut. Ils avaient de belles et bonnes guinées. Garcia voulait les tuer, mais le Dancaïre et

(1) Les imbéciles qui me prennent pour une femme comme il faut.

moi nous nous y opposâmes. Nous ne leur prîmes que l'argent et les montres, outre les chemises dont nous avions grand besoin.

Monsieur, on devient coquin sans y penser. Une jolie fille vous fait perdre la tête, on se bat pour elle, un malheur arrive, il faut vivre à la montagne, et de contrebandier on devient voleur avant d'avoir réfléchi. Nous jugeâmes qu'il ne faisait pas bon pour nous dans les environs de Gibraltar après l'affaire des milords, et nous nous enfonçâmes dans la sierra de Ronda. — Vous m'avez parlé de José-Maria; tenez, c'est là que j'ai fait connaissance avec lui. Il menait sa maîtresse dans ses expéditions. C'était une jolie fille, sage, modeste, de bonnes manières; jamais un mot malhonnête, et un dévouement!... En revanche, il la rendait bien malheureuse. Il était toujours à courir après toutes les filles, il la malmenait, puis quelquefois il s'avisait de faire le jaloux. Une fois, il lui donna un coup de couteau. Eh bien! elle ne l'en aimait que plus. Les femmes sont ainsi faites, les Andalouses surtout. Celle-là était fière de la cicatrice qu'elle avait au bras, et la montrait comme la plus belle chose du monde. Et puis, José-Maria, par-dessus le marché, était le plus mauvais camarade!... Dans une expédition que nous fîmes, il s'arrangea si bien, que tout le profit lui en demeura, à nous les coups et l'embarras de l'affaire. Mais je reprends mon histoire. Nous n'entendîmes plus parler de Carmen. Le Dancaïre dit : — Il faut qu'un de nous aille à Gibraltar pour en avoir des nouvelles; elle doit avoir préparé quelque affaire. J'irais bien, mais je suis trop connu à Gibraltar. — Le Borgne dit : — Moi aussi, on m'y connaît, j'y ai fait tant de farces aux Écrevisses (1); et, comme je n'ai qu'un œil, je suis difficile à déguiser. — Il faut donc que j'y aille? dis-je à mon tour, enchanté à la seule idée de revoir Carmen; voyons, que faut-il faire? — Les autres me dirent : — Fais tant que de t'embarquer ou de passer par Saint-Roc, comme tu aimeras le mieux, et, lorsque tu seras à Gibraltar, demande sur le port où demeure une marchande de chocolat qui s'appelle la Rollona; quand tu l'auras trouvée, tu sauras d'elle ce qui se passe là-bas. — Il fut convenu que nous partirions tous les trois pour la sierra de Gaucin, que j'y laisserais mes deux compagnons, et que je me rendrais à Gibraltar comme un marchand de fruits. A Ronda, un homme qui était à nous m'avait procuré un passe-port; à Gaucin, on me donna un âne : je le chargeai d'oranges et de melons, et je me mis en route. Arrivé à Gibraltar, je

(1) Nom que le peuple en Espagne donne aux Anglais à cause de la couleur de leur uniforme.

trouvai qu'on y connaissait bien la Rollona, mais elle était morte ou elle était allée à *finibus terræ* (1), et sa disparition expliquait, à mon avis, comment nous avions perdu notre moyen de correspondre avec Carmen. Je mis mon âne dans une écurie, et, prenant mes oranges, j'allais par la ville comme pour les vendre, surtout pour voir si je ne rencontrerais pas quelque figure de connaissance. Il y a là force canaille de tous les pays du monde, et c'est la tour de Babel, car on ne saurait faire dix pas dans une rue sans entendre parler autant de langues. Je voyais bien des gens d'Égypte, mais je n'osais guère m'y fier; je les tâtais, et ils me tâtaient. Nous devinions bien que nous étions des coquins; l'important était de savoir si nous étions de la même bande. Après deux jours passés en courses inutiles, je n'avais rien appris touchant la Rollona ni Carmen, et je pensais à retourner auprès de mes camarades après avoir fait quelques emplettes, lorsqu'en me promenant par la rue, au coucher du soleil, j'entends une voix de femme d'une fenêtre qui me dit : — Marchand d'oranges!... Je lève la tête, et je vois à un balcon Carmen, accoudée avec un officier en rouge, épaulettes d'or, cheveux frisés, tournure d'un gros milord. Pour elle, elle était habillée superbement : un châle sur ses épaules, un peigne d'or, tout en soie; et la bonne pièce, toujours la même! riait à cœur joie. L'Anglais, en baragouinant l'espagnol, me cria de monter, que madame voulait des oranges; et Carmen me dit en basque : — Monte, et ne t'étonne de rien. — Rien, en effet, ne devait m'étonner de sa part. Je ne sais si j'eus plus de joie que de chagrin en la retrouvant. Il y avait à la porte un grand domestique anglais, poudré, qui me conduisit dans un salon magnifique. Carmen me dit aussitôt en basque : — Tu ne sais pas un mot d'espagnol, tu ne me connais pas. — Puis, se tournant vers l'Anglais : — Je vous le disais bien, je l'ai tout de suite reconnu pour un Basque; vous allez entendre quelle drôle de langue. Comme il a l'air bête, n'est-ce pas? On dirait d'un chat surpris dans un garde-manger. — Et toi, lui dis-je dans ma langue, tu as l'air d'une effrontée coquine, et j'ai bien envie de te balafrer la figure devant ton galant. — Mon galant! tiens, tu as deviné cela tout seul? Et tu es jaloux de cet imbécile-là? Tu es encore plus niais qu'avant nos soirées de la rue du Candilejo. Ne vois-tu pas, sot que tu es, que je fais en ce moment les affaires d'Égypte, et de la façon la plus brillante. Cette maison est à moi, les guinées de l'écrevisse seront à moi; je le mène par le bout du nez, je le mènerai d'où il ne sortira jamais.

(1) Aux galères, ou bien à tous les diables.

— Et moi, lui dis-je, si tu fais encore les affaires d'Égypte de cette manière-là, je ferai si bien que tu ne recommenceras plus.

— Ah! oui dà! Es-tu mon rom, pour me commander? Le Borgne le trouve bon, qu'as-tu à y voir? Ne devrais-tu pas être bien content d'être le seul qui se puisse dire mon *minchorrò* (1)?

— Qu'est-ce qu'il dit? demanda l'Anglais.

— Il dit qu'il a soif et qu'il boirait bien un coup, répondit Carmen. Et elle se renversa sur un canapé en éclatant de rire à sa traduction.

Monsieur, quand cette fille-là riait, il n'y avait pas moyen de parler raison. Tout le monde riait avec elle. Ce grand Anglais se mit à rire aussi, comme un imbécile qu'il était, et ordonna qu'on m'apportât à boire.

Pendant que je buvais : — Vois-tu cette bague qu'il a au doigt? dit-elle; si tu veux, je te la donnerai.

Moi je répondis : — Je donnerais un doigt pour tenir ton milord dans la montagne, chacun un maquila au poing.

L'Anglais retint ce mot, et demanda : — Maquila, qu'est-ce que cela veut dire?

— Maquila, dit Carmen riant toujours, c'est une orange. N'est-ce pas un bien drôle de mot pour une orange? Il dit qu'il voudrait vous faire manger du maquila.

— Oui? dit l'Anglais. Eh bien! apportez encore demain du maquila. — Pendant que nous parlions, le domestique entra et dit que le dîner était prêt. Alors l'Anglais se leva, me donna une piastre, et offrit son bras à Carmen, comme si elle ne pouvait pas marcher seule. Carmen, riant toujours, me dit : — Mon garçon, je ne puis t'inviter à dîner; mais demain, dès que tu entendras le tambour pour la parade, viens ici avec des oranges. Tu trouveras une chambre mieux meublée que celle de la rue du Candilejo, et tu verras si je suis toujours ta Carmencita. Et puis nous parlerons des affaires d'Égypte. — Je ne répondis rien, et j'étais dans la rue que l'Anglais me criait : Apportez demain du maquila! et j'entendais les éclats de rire de Carmen.

Je sortis, ne sachant ce que je ferais. Je ne dormis guère, et le matin je me trouvais si en colère contre cette traîtresse, que j'avais résolu de partir de Gibraltar sans la revoir; mais, au premier roulement de tambour, tout mon courage m'abandonna : je pris ma natte d'oranges et je courus chez Carmen. Sa jalousie était entr'ouverte, et

(1) Mon amant, ou plutôt mon caprice.

je voyais son grand œil noir qui me guettait. Le domestique poudré m'introduisit aussitôt; Carmen lui donna une commission, et, dès que nous fûmes seuls, elle partit d'un de ses éclats de rire de crocodile, et se jeta à mon cou. Je ne l'avais jamais vue si belle. Parée comme une madone, parfumée... des meubles de soie, des rideaux brodés... ah!... et moi fait comme un voleur que j'étais. — Minchorrò! disait Carmen, j'ai envie de tout casser ici, de mettre le feu à la maison, et de m'enfuir à la sierra. — Et c'étaient des tendresses!... et puis des rires!... et elle dansait, et elle déchirait ses falbalas: jamais singe ne fit plus de gambades, de grimaces, de diableries. Quand elle eut repris son sérieux : — Écoute, me dit-elle, il s'agit de l'Égypte. Je veux qu'il me mène à Ronda, où j'ai une sœur religieuse... (Ici nouveaux éclats de rire.) Nous passons par un endroit que je te ferai dire. Vous tombez sur lui : pillé rasibus! Le mieux serait de l'escoffier; mais, ajouta-t-elle avec un sourire diabolique qu'elle avait dans de certains momens, et ce sourire-là, personne n'avait alors envie de l'imiter, sais-tu ce qu'il faudrait faire? Que le Borgne paraisse le premier. Tenez-vous un peu en arrière. L'écrevisse est brave et adroit : il a de bons pistolets... Comprends-tu?... — Elle s'interrompit par un nouvel éclat de rire qui me fit frissonner.

— Non, lui dis-je; je hais Garcia, mais c'est mon camarade. Un jour peut-être je t'en débarrasserai, mais nous règlerons nos comptes à la façon de mon pays. Je ne suis égyptien que par hasard et pour certaines choses; je serai toujours franc Navarrais, comme dit le proverbe (1).

Elle reprit : — Tu es une bête, un niais, un vrai *payllo*. Tu es comme le nain qui se croit grand quand il a pu cracher loin (2). Tu ne m'aimes pas, va-t'en.

Quand elle me disait : Va-t'en, je ne pouvais jamais m'en aller. Je promis de partir, de retourner auprès de mes camarades, et d'attendre l'Anglais; de son côté, elle me promit d'être malade jusqu'au moment de quitter Gibraltar pour Ronda. Je demeurai encore deux jours à Gibraltar. Elle eut l'audace de venir me voir déguisée dans mon auberge. Je partis; moi aussi j'avais mon projet. Je retournai à notre rendez-vous, sachant le lieu et l'heure où l'Anglais et Carmen devaient passer. Je trouvai le Dancaïre et Garcia qui m'attendaient. Nous passâmes la nuit dans un bois auprès d'un feu de pommes de pin qui

(1) *Navarro fino.*

(2) Or esorjié de or narnichislé, sin chismar lachinguel, — proverbe bohémien.

flambait à merveille. Je proposai à Garcia de jouer aux cartes. Il accepta. A la seconde partie, je lui dis qu'il trichait; il se mit à rire. Je lui jetai les cartes à la figure. Il voulut prendre son espingole; je mis le pied dessus, et je lui dis : — On dit que tu sais jouer du couteau comme le meilleur jaque de Malaga; veux-tu t'essayer avec moi? — Le Dancaïre voulut nous séparer. J'avais déjà donné deux ou trois coups de poing à Garcia. La colère l'avait rendu brave; il avait tiré son couteau, moi le mien. Nous dîmes tous les deux au Dancaïre de nous laisser place libre et franc jeu. Il vit qu'il n'y avait pas moyen de nous arrêter, et il s'écarta. Garcia était déjà ployé en deux comme un chat prêt à s'élancer contre une souris. Il tenait son chapeau de la main gauche pour parer, son couteau en avant. C'est leur garde andalouse. Moi, je me mis à la navarraise, droit en face de lui, le bras gauche levé, la jambe gauche en avant, le couteau le long de la cuisse droite. Je me sentais plus fort qu'un géant. Il se lança sur moi comme un trait; je tournai sur le pied gauche, et il ne trouva plus rien devant lui; mais je l'atteignis à la gorge, et le couteau entra si avant, que ma main était sous son menton. Je retournai la lame si fort, qu'elle se cassa. C'était fini. La lame sortit de la plaie lancée par un bouillon de sang gros comme le bras. Il tomba sur le nez raide comme un pieu. — Qu'as-tu fait? me dit le Dancaïre. — Écoute, lui dis-je : nous ne pouvions pas vivre ensemble. J'aime Carmen, et je veux être seul. D'ailleurs, Garcia était un coquin, et je me rappelle ce qu'il a fait au pauvre Remendado. Nous ne sommes plus que deux, mais nous sommes de bons garçons. Voyons, veux-tu de moi pour ami, à la vie, à la mort? — Le Dancaïre me tendit la main. C'était un homme de cinquante ans. — Au diable les amourettes! s'écria-t-il. Si tu lui avais demandé Carmen, il te l'aurait vendue pour une piastre. Nous ne sommes que deux; comment ferons-nous demain? — Laisse-moi faire tout seul, lui répondis-je. Maintenant je me moque du monde entier.

Nous enterrâmes Garcia, et nous allâmes placer notre camp deux cents pas plus loin. Le lendemain, Carmen et son Anglais passèrent avec deux muletiers et un domestique. Je dis au Dancaïre : Je me charge de l'Anglais. Fais peur aux autres, ils ne sont pas armés. L'Anglais avait du cœur. Si Carmen ne lui eût poussé le bras, il me tuait. Bref, je reconquis Carmen ce jour-là, et mon premier mot fut de lui dire qu'elle était veuve. Quand elle sut comment cela s'était passé : — Tu seras toujours un *lillipendi!* me dit-elle. Garcia devait te tuer. Ta garde navarraise n'est qu'une bêtise, et il en a mis à l'ombre de plus habiles que toi. C'est que son temps était venu. Le tien viendra. —

Et le tien, répondis-je, si tu n'es pas pour moi une vraie romi. — A la bonne heure, dit-elle; j'ai vu plus d'une fois dans du marc de café que nous devions finir ensemble. Bah! arrive qui plante! Et elle fit claquer ses castagnettes, ce qu'elle faisait toujours quand elle voulait chasser quelque idée importune.

On s'oublie quand on parle de soi. Tous ces détails-là vous ennuient sans doute, mais j'ai bientôt fini. La vie que nous menions dura assez long-temps. Le Dancaïre et moi nous nous étions associé quelques camarades plus sûrs que les premiers, et nous nous occupions de contrebande, et aussi parfois, il faut bien l'avouer, nous arrêtions sur la grande route, mais à la dernière extrémité, et lorsque nous ne pouvions faire autrement. D'ailleurs, nous ne maltraitions pas les voyageurs, et nous nous bornions à leur prendre leur argent. Pendant quelques mois, je fus content de Carmen; elle continuait à nous être utile pour nos opérations, en nous avertissant des bons coups que nous pourrions faire. Elle se tenait, soit à Malaga, soit à Cordoue, soit à Grenade; mais, sur un mot de moi, elle quittait tout, et venait me retrouver dans une venta isolée, ou même au bivouac. Une fois seulement, c'était à Malaga, elle me donna quelque inquiétude. Je sus qu'elle avait jeté son dévolu sur un négociant fort riche, avec lequel probablement elle se proposait de recommencer la plaisanterie de Gibraltar. Malgré tout ce que le Dancaïre put me dire pour m'arrêter, je partis, et j'entrai dans Malaga en plein jour. Je cherchai Carmen, et je l'emmenai aussitôt. Nous eûmes une verte explication. — Sais-tu, me dit-elle, que, depuis que tu es mon rom pour tout de bon, je t'aime moins que lorsque tu étais mon minchorrò? Je ne veux pas être tourmentée, ni surtout commandée. Ce que je veux, c'est être libre et faire ce qui me plaît. Prends garde de me pousser à bout. Si tu m'ennuies, je trouverai quelque bon garçon qui te fera comme tu as fait au Borgne. — Le Dancaïre nous raccommoda; mais nous nous étions dit des choses qui nous restaient sur le cœur, et nous n'étions plus comme auparavant. Peu après, un malheur nous arriva. La troupe nous surprit. Le Dancaïre fut tué, ainsi que deux de mes camarades; deux autres furent pris. Moi, je fus grièvement blessé, et, sans mon bon cheval, je demeurais entre les mains des soldats. Exténué de fatigue, ayant une balle dans le corps, j'allai me cacher dans un bois avec le seul compagnon qui me restât. Je m'évanouis en descendant de cheval, et je crus que j'allais crever dans les broussailles comme un lièvre qui a reçu du plomb. Mon camarade me porta dans une grotte que nous connaissions, puis il alla chercher Carmen. Elle était à Gre-

nade, et aussitôt elle accourut. Pendant quinze jours, elle ne me quitta pas d'un instant. Elle ne ferma pas l'œil; elle me soigna avec une adresse et des attentions que jamais femme n'a eues pour l'homme le plus aimé. Dès que je pus me tenir sur mes jambes, elle me mena à Grenade dans le plus grand secret. Les bohémiennes trouvent partout des asiles sûrs, et je passai plus de six semaines dans une maison, à deux portes du corrégidor qui me cherchait. Plus d'une fois, regardant derrière un volet, je le vis passer. Enfin je me rétablis; mais j'avais fait bien des réflexions sur mon lit de douleur, et je projetais de changer de vie. Je parlai à Carmen de quitter l'Espagne, et de chercher à vivre honnêtement dans le Nouveau-Monde. Elle se moqua de moi. — Nous ne sommes pas faits pour planter des choux, dit-elle; notre destin, à nous, c'est de vivre aux dépens des payllos. Tiens, j'ai arrangé une affaire avec Nathan-ben-Joseph de Gibraltar. Il a des cotonnades qui n'attendent que toi pour passer. Il sait que tu es vivant. Il compte sur toi. Que diront nos correspondans de Gibraltar, si tu leur manques de parole? Je me laissai entraîner, et je repris mon vilain commerce.

Pendant que j'étais caché à Grenade, il y eut des courses de taureaux où Carmen alla. En revenant, elle parla beaucoup d'un picador très adroit nommé Lúcas. Elle savait le nom de son cheval, et combien lui coûtait sa veste brodée. Je n'y fis pas attention. Juanito, le camarade qui m'était resté, me dit, quelques jours après, qu'il avait vu Carmen avec Lúcas chez un marchand du Zacatin. Cela commença à m'alarmer. Je demandai à Carmen comment et pourquoi elle avait fait connaissance avec le picador. — C'est un garçon, me dit-elle, avec qui on peut faire une affaire. Rivière qui fait du bruit a de l'eau ou des cailloux (1). Il a gagné 1,200 réaux aux courses. De deux choses l'une : ou bien il faut avoir cet argent; ou bien, comme c'est un bon cavalier et un gaillard de cœur, on peut l'enrôler dans notre bande. Un tel et un tel sont morts, tu as besoin de les remplacer. Prends-le avec toi.

— Je ne veux, répondis-je, ni de son argent, ni de sa personne, et je te défends de lui parler. — Prends garde, me dit-elle; lorsqu'on me défie de faire une chose, elle est bientôt faite! — Heureusement, le picador partit pour Malaga, et moi, je me mis en devoir de faire entrer les cotonnades du juif. J'eus fort à faire dans cette expédition-

(1) Len sos sonsi abela
Pani o reblendani terela. — (Proverbe bohémien.)

là, Carmen aussi, et j'oubliai Lúcas; peut-être aussi l'oublia-t-elle, pour le moment du moins. C'est vers ce temps, monsieur, que je vous rencontrai, d'abord près de Montilla, puis après à Cordoue. Je ne vous parlerai pas de notre dernière entrevue. Vous en savez peut-être plus long que moi. Carmen vous vola votre montre; elle voulait encore votre argent, et surtout cette bague que je vois à votre doigt, et qui, dit-elle, est un anneau magique qu'il lui importait beaucoup de posséder. Nous eûmes une violente dispute, et je la frappai. Elle pâlit et pleura. C'était la première fois que je la voyais pleurer, et cela me fit un effet terrible. Je lui demandai pardon, mais elle me bouda pendant tout un jour, et, quand je repartis pour Montilla, elle ne voulut pas m'embrasser.—J'avais le cœur gros, lorsque, trois jours après, elle vint me trouver l'air riant et gaie comme pinson. Tout était oublié, et nous avions l'air d'amoureux de deux jours. Au moment de nous séparer, elle me dit : — Il y a une fête à Cordoue, je veux la voir, puis je saurai les gens qui s'en vont avec de l'argent, et je te le dirai. — Je la laissai partir. Seul, je pensai à cette fête et à ce changement d'humeur de Carmen. Il faut qu'elle se soit vengée déjà, me dis-je, puisqu'elle est revenue la première. Un paysan me dit qu'il y avait des taureaux à Cordoue. Voilà mon sang qui bouillonne, et, comme un fou, je pars, et je vais à la place. On me montra Lúcas, et, sur le banc contre la barrière, je reconnus Carmen. Il me suffit de la voir une minute pour être sûr de mon fait. Lúcas, au premier taureau, fit le joli cœur, comme je l'avais prévu. Il arracha la cocarde (1) du taureau, et la porta à Carmen, qui s'en coiffa sur-le-champ. Le taureau se chargea de me venger. Lúcas fut culbuté avec son cheval sur la poitrine, et le taureau par-dessus tous les deux. Je regardai Carmen, elle n'était déjà plus à sa place. Il m'était impossible de sortir de celle où j'étais, et je fus obligé d'attendre la fin des courses. Alors j'allai à la maison que vous connaissez, et je m'y tins coi toute la soirée et une partie de la nuit. Vers deux heures du matin, Carmen revint, et fut un peu surprise de me voir. — Viens avec moi, lui dis-je. — Eh bien! dit-elle, partons! — J'allai prendre mon cheval, je la mis en croupe, et nous marchâmes tout le reste de la nuit sans nous dire un seul mot. Nous nous arrêtâmes au jour dans une venta isolée, assez près d'un petit ermitage. Là je dis à Carmen :

(1) *La divisa*, nœud de rubans dont la couleur indique les pâturages d'où viennent les taureaux. Ce nœud est fixé dans la peau du taureau au moyen d'un crochet, et c'est le comble de la galanterie que de l'arracher à l'animal vivant pour l'offrir à une femme.

— Écoute, j'oublie tout. Je ne te parlerai de rien; mais jure-moi une chose : c'est que tu vas me suivre en Amérique, et que tu t'y tiendras tranquille.

— Non, dit-elle d'un ton boudeur, je ne veux pas aller en Amérique. Je me trouve bien ici.

— C'est parce que tu es près de Lúcas; mais, songes-y bien, s'il guérit, ce ne sera pas pour faire de vieux os. Au reste, pourquoi m'en prendre à lui? Je suis las de tuer tous tes amans; c'est toi que je tuerai.

Elle me regarda fixement de son regard sauvage, et me dit :

— J'ai toujours pensé que tu me tuerais. La première fois que je t'ai vu, je venais de rencontrer un prêtre à la porte de la maison. Et cette nuit, en sortant de Cordoue, n'as-tu rien vu? Un lièvre a traversé le chemin entre les pieds de ton cheval. C'est écrit.

— Carmencita, lui demandai-je, est-ce que tu ne m'aimes plus?

Elle ne répondit rien. Elle était assise les jambes croisées sur une natte et faisait des traits par terre avec son doigt.

— Changeons de vie, Carmen, lui dis-je d'un ton suppliant. Allons vivre quelque part où nous ne serons jamais séparés. Tu sais que nous avons, pas loin d'ici, sous un chêne, cent vingt onces enterrées... Puis, nous avons des fonds encore chez le juif Ben-Joseph.

Elle se mit à sourire, et me dit :

— Moi d'abord, toi ensuite. Je sais bien que cela doit arriver ainsi.

— Réfléchis, repris-je; je suis au bout de ma patience et de mon courage; prends ton parti, ou je prendrai le mien. Je la quittai et j'allai me promener du côté de l'ermitage. Je trouvai l'ermite qui priait. J'attendis que sa prière fût finie; j'aurais bien voulu prier, mais je ne pouvais pas. Quand il se releva, j'allai à lui. — Mon père, lui dis-je, voulez-vous prier pour quelqu'un qui est en grand péril?

— Je prie pour tous les affligés, dit-il.

— Pouvez-vous dire une messe pour une ame qui va peut-être paraître devant son Créateur?

— Oui, répondit-il en me regardant fixement. — Et, comme il y avait dans mon air quelque chose d'étrange, il voulut me faire parler : — Il me semble que je vous ai déjà vu, dit-il.

Je mis une piastre sur son banc. — Quand direz-vous la messe? lui demandai-je.

— Dans une demi-heure. Le fils de l'aubergiste de là-bas va venir la servir. Dites-moi, jeune homme, n'avez-vous pas quelque chose sur la conscience qui vous tourmente? voulez-vous écouter les conseils d'un chrétien?

Je me sentais près de pleurer. Je lui dis que je reviendrais, et je me sauvai. J'allai me coucher sur l'herbe jusqu'à ce que j'entendisse la cloche. Alors je m'approchai, mais je restai en dehors de la chapelle. Quand la messe fut dite, je retournai à la venta. J'espérais presque que Carmen se serait enfuie; elle aurait pu prendre mon cheval et se sauver.... mais je la retrouvai. Elle ne voulait pas qu'on pût dire que je lui avais fait peur. Pendant mon absence, elle avait défait l'ourlet de sa robe pour en retirer le plomb. Maintenant elle était devant une table, regardant dans une terrine pleine d'eau le plomb qu'elle avait fait fondre et qu'elle venait d'y jeter. Elle était si occupée de sa magie, qu'elle ne s'aperçut pas d'abord de mon retour. Tantôt elle prenait un morceau de plomb et le tournait de tous les côtés d'un air triste, tantôt elle chantait quelqu'une de ces chansons magiques où elles invoquent Marie Padilla, la maîtresse de don Pédro, qui fut, dit-on, la *Bari Crallisa*, ou la grande reine des bohémiens (1).

— Carmen, lui dis-je, voulez-vous venir avec moi?

Elle se leva, jeta sa sébile, et mit sa mantille sur sa tête comme prête à partir. On m'amena mon cheval, elle monta en croupe, et nous nous éloignâmes.

— Ainsi, lui dis-je, ma Carmen, après un bout de chemin, tu veux bien me suivre, n'est-ce pas?

— Je te suis à la mort, oui, mais je ne vivrai plus avec toi.

Nous étions dans une gorge solitaire; j'arrêtai mon cheval. — Est-ce ici? — dit-elle, et d'un bond elle fut à terre. Elle ôta sa mantille, la jeta à ses pieds, et se tint immobile un poing sur la hanche, me regardant fixement.

— Tu veux me tuer, je le vois bien, dit-elle; c'est écrit, mais tu ne me feras pas céder.

—Je t'en prie, lui dis-je, sois raisonnable. Écoute-moi! tout le passé est oublié. Pourtant, tu le sais, c'est toi qui m'as perdu; c'est pour toi que je suis devenu un voleur et un meurtrier. Carmen! ma Carmen! laisse-moi te sauver et me sauver avec toi.

— José, répondit-elle, tu me demandes l'impossible. Je ne t'aime plus; toi, tu m'aimes encore, et c'est pour cela que tu veux me tuer. Je pourrais bien encore te faire quelque mensonge; mais je ne veux pas m'en donner la peine. Tout est fini entre nous. Comme mon rom,

(1) On a accusé Marie Padilla d'avoir ensorcelé le roi don Pèdre. Une tradition populaire rapporte qu'elle avait fait présent à la reine Blanche de Bourbon d'une ceinture d'or, qui parut aux yeux fascinés du roi comme un serpent vivant. De là la répugnance qu'il montra toujours pour la malheureuse princesse.

tu as le droit de tuer ta romi; mais Carmen sera toujours libre. Calli elle est née, calli elle mourra.

— Tu aimes donc Lúcas? lui demandai-je.

— Oui, je l'ai aimé, comme toi, un instant, moins que toi peut-être. A présent, je n'aime plus rien, et je me hais pour t'avoir aimé.

Je me jetai à ses pieds, je lui pris les mains, je les arrosai de mes larmes. Je lui rappelai tous les momens de bonheur que nous avions passés ensemble. Je lui offris de rester brigand pour lui plaire. Tout, monsieur, tout; je lui offris tout, pourvu qu'elle voulût m'aimer encore.

Elle me dit : — T'aimer encore, c'est impossible. Vivre avec toi, je ne le veux pas. — La fureur me possédait. Je tirai mon couteau. J'aurais voulu qu'elle eût peur et me demandât grace; mais cette femme était un démon.

— Pour la dernière fois, m'écriai-je, veux-tu rester avec moi?

— Non! non! non! dit-elle en frappant du pied, et elle tira de son doigt une bague que je lui avais donnée, et la jeta dans les broussailles.

Je la frappai deux fois. C'était le couteau du Borgne que j'avais pris, ayant cassé le mien. Elle tomba au second coup sans crier. Je crois voir encore son grand œil me regarder fixement; puis il devint trouble, et se ferma. Je restai anéanti une bonne heure assis devant ce cadavre. Puis, je me rappelai que Carmen m'avait dit souvent qu'elle aimerait à être enterrée dans un bois. Je lui creusai une fosse avec mon couteau, et je l'y déposai. Je cherchai long-temps sa bague, et je la trouvai à la fin. Je la mis dans la fosse auprès d'elle, avec une petite croix. Peut-être ai-je eu tort. Ensuite je montai sur mon cheval, je galopai jusqu'à Cordoue, et au premier corps-de-garde je me fis connaître. J'ai dit que j'avais tué Carmen; mais je n'ai pas voulu dire où était son corps. L'ermite était un saint homme. Il a prié pour elle! Il a dit une messe pour son ame... Pauvre enfant! Ce sont les *Calé* qui sont coupables, pour l'avoir élevée ainsi.

PROSPER MÉRIMÉE.

LA BELGIQUE

ET

LE PARTI CATHOLIQUE

DEPUIS 1830.

En politique comme en tout, on considère assez communément la Belgique comme le satellite obligé de la France : c'est une erreur; les idées ont marché en sens diamétralement inverse dans les deux pays. Chez nous, 1789 et 1830 ont trouvé le trône et le clergé étroitement unis contre les idées libérales : en Belgique, au contraire, c'est le clergé qui, aux mêmes époques, s'est coalisé contre le trône avec le parti ultra libéral; mais cette singulière alliance ne s'est accomplie qu'avec difficulté et sous l'empire de circonstances exceptionnelles qui ont subordonné un moment à des griefs de nationalité la question toujours pendante entre l'esprit philosophique et l'esprit théocratique. De là une double lutte qui donne à l'histoire des partis en Belgique sa véritable originalité. Si de cette donnée d'ensemble nous descendons aux détails de la situation actuelle, ces anomalies s'y dessinent sous un aspect encore plus frappant. Intérêts, tactique, langage, tout, chez les deux partis qui se disputent dans ce pays l'héritage de 1830, s'est trouvé jusqu'ici transposé. Les catholiques ont

poussé violemment le pouvoir dans une voie réactionnaire; mais c'est par l'exagération contraire, par le radicalisme, qu'ils se sont imposés à lui. Les libéraux ne cessent pas d'incriminer l'arbitraire du pouvoir; mais leur faiblesse, ils le comprennent et l'avouent, a tenu au peu de latitude de la prérogative royale et au libéralisme trop développé des institutions. Ceux-ci ont voulu la liberté par la réaction monarchique, ceux-là ont marché à l'absolutisme par la liberté, et le pouvoir royal, déshérité par la constitution de toute initiative efficace, a été souvent réduit à devenir l'instrument de ses adversaires contre ses alliés naturels.

Nous suivrons pas à pas ces bizarres évolutions sans reculer devant la futilité apparente de certains détails : tous, les moindres comme les plus significatifs, ont pour excuse l'à-propos. Ils apprendront à la fraction extrême du clergé français quelle dangereuse solidarité elle accepte, quels aveux compromettans elle fait en demandant « la liberté comme en Belgique. » Ils rassureront certains libéraux qui s'exagèrent l'habileté et les ressources du parti ultramontain. Convaincre les uns que *la liberté comme en Belgique*, c'est la négation, au profit de l'église, de la prérogative gouvernementale, de l'indépendance parlementaire, de l'égalité électorale, des garanties administratives, des droits de la famille et de ceux du citoyen; montrer aux autres l'ultramontanisme belge succombant par ses propres armes, et déjà réduit à se défendre lui-même contre les libertés qu'il a faussées, les abus qu'il a érigés en loi, tel est le but que nous voudrions atteindre en nous adressant au bon sens des deux partis.

Trois faits principaux appelleront notre examen. Nous verrons le clergé belge réclamer d'abord la suprématie au nom des vieilles idées politiques et religieuses, puis la chercher, en désespoir de cause, dans les idées nouvelles, dans la liberté. Nous le verrons ériger la liberté en monopole, aussitôt qu'il l'aura conquise. Nous verrons enfin les libéraux belges, frappés d'impuissance dans le gouvernement, dans les chambres, dans l'administration, dans le système politique tout entier, aider eux-mêmes à leur propre ruine, descendre de faute en faute au dernier degré de la faiblesse, de l'inhabileté, du discrédit, et, arrivés là, regagner en deux ans presque tout le terrain qu'ils avaient perdu en douze ans de défaites non interrompues, comme pour démontrer à l'Europe catholique que l'abus engendre forcément la réaction, que la théocratie est incompatible avec le siècle, que les idées de liberté, de modération, d'équilibre sont encore plus fortes que les hommes et les évènemens.

I.

On sait que la Belgique se divise en deux parties assez distinctes par leur origine, par leur langue et par leurs mœurs : le pays flamand et le pays wallon, ou de langue française.

Le clergé flamand n'a pas besoin, comme le nôtre, de renier ses traditions pour afficher les doctrines ultramontaines; il a toujours revendiqué la prééminence du spirituel sur le temporel. Le moyen-âge l'y a habitué; car, à ces époques de fractionnement politique et d'oligarchie communale, toute force d'absorption, tout pouvoir centralisateur, se sont réfugiés nécessairement dans la puissante unité de l'église. La domination espagnole respecta ces prétentions; mais le gouvernement autrichien ne put s'en accommoder : en 1767, la guerre éclata entre la couronne et le parti ecclésiastique. Marie-Thérèse n'hésita pas à réprimander l'archevêque de Malines, qui avait fait appel au pape d'une question de mariage résolue par la jurisprudence civile. Joseph II aborda résolument l'œuvre commencée par sa mère. Non content de réprimer le clergé dans ses usurpations, il voulut le régénérer en masse, et un édit de 1787 institua le *séminaire général*, où l'enseignement philosophique, l'initiation aux idées modernes, devaient marcher de pair avec l'enseignement canonique. Les évêques belges protestèrent, défendirent l'entrée du séminaire général, et recoururent finalement à l'insurrection. A leur voix, les Flandres, les quatre cinquièmes du pays, se levèrent comme un seul homme. Irritées de longue main contre la domination étrangère, emprisonnées d'ailleurs par la nullité littéraire de leur idiome dans une sorte d'impasse intellectuelle, où toute inspiration descendait d'un clergé égoïste et fort arriéré lui-même, ces populations se déchaînèrent contre le monarque philosophe avec la double furie du fanatisme religieux et de l'orgueil national froissé.

En même temps, un mouvement d'une autre nature s'opérait dans l'autre partie du pays. Les Wallons, ou Belges de race française, dont les traditions gallicanes se ravivaient sous les prédications de l'école voltairienne, avaient encouragé d'abord Joseph II dans sa lutte contre l'esprit ultramontain; l'empereur philosophe leur faisait oublier le maître étranger. Quelques atteintes portées par Joseph II aux franchises communales, quelques essais, d'ailleurs assez timides, de centralisation, suffirent à rallumer chez eux la haine du joug allemand,

et plusieurs allèrent grossir les rangs des Flamands insurgés. Cette première coalition n'aboutit pas, il est vrai, à une fusion de principes : chacune des parties contractantes réserva les siens; et, quand l'insurrection eut succombé, moins par les armes autrichiennes et l'impéritie de Vandernoot, son chef, que par l'indifférence de la majorité des Wallons pour un mouvement dont l'ultramontanisme était en définitive le principal moteur, une autre lutte recommença entre les prêtres et les philosophes. L'invasion républicaine trouva, au sein des provinces gallo-belges, un parti prêt à la seconder dans sa croisade contre l'esprit clérical. La persécution terroriste recruta ses plus fougueux auxiliaires dans les libéraux insurgés de 1788, dans ceux-là même qui avaient le plus efficacement secondé le parti prêtre contre l'empereur Joseph II. Plus tard, le concordat napoléonien fut salué en même temps par les murmures du clergé flamand et par les applaudissemens du libéralisme wallon.

Comprimé vingt ans par la domination française, l'ultramontanisme belge se redressa plus impérieux que jamais, après 1815, devant la suprématie protestante des Orange-Nassau. Le clergé belge avait partagé d'abord cette illusion, commune à beaucoup de partis et même de gouvernemens, que 1815 était la négation radicale, absolue, des principes consacrés par la révolution française, tant dans le domaine civil que dans le domaine religieux. Aussi ne vit-il pas sans surprise et sans murmures la constitution du nouveau royaume des Pays-Bas accueillir certaines maximes de liberté. Il n'était pas à bout de déceptions. Guillaume maintint le concordat napoléonien dans ses garanties, et le restreignit dans ses concessions à la cour de Rome. La nomination des évêques fut déférée aux chapitres, sauf l'approbation des candidatures par le roi, et un arrêté dénia au pape le droit d'intervenir dans les affaires des diocèses belges. Le clergé, qui n'avait vu dans l'avénement d'un prince hérétique, par conséquent suspect à une bonne moitié de la nation, qu'un moyen de prépondérance, se trouvait ainsi placé sous la surveillance immédiate de celui qu'il espérait effrayer et dominer. Il cria à la persécution. Guillaume ne s'en émut pas et poursuivit paisiblement son œuvre. Le pape avait fulminé des bulles menaçantes : la circulation de ces bulles fut interdite. Les couvens, centres naturels des prédications ultramontaines, prenaient une extension dangereuse : le personnel des couvens fut limité, et ceux qui relevaient d'un chef étranger furent abolis; les frères ignorantins, qui travaillaient sourdement le peuple, virent plus tard leurs écoles supprimées en vertu de cette dernière disposition. Le

clergé calomniait, au profit de ses établissemens, l'enseignement donné par l'état : les colléges ecclésiastiques furent astreints, comme les autres, à ne recevoir que des professeurs gradués dans l'université; celui de Thielt résista et fut fermé. Les séminaires étaient des écoles de sédition : Guillaume, reprenant en partie l'idée de Joseph II, créa le *collége philosophique*, sorte d'école normale, où tous les aspirans à la prêtrise devaient faire, sous le couvert d'études littéraires et scientifiques, leur noviciat de citoyen. Le pape taxa cette institution d'attentatoire au catholicisme, et conseilla indirectement l'insurrection, en rappelant à l'épiscopat belge sa protestation de 1787 contre le séminaire général; mais Guillaume tint bon. Le prince de Méan, archevêque de Malines, fut sévèrement réprimandé pour avoir reçu et transmis ce manifeste incendiaire.

Le clergé n'épargnait rien de son côté pour créer au gouvernement une situation violente. Des émissaires parcouraient les campagnes, annonçant aux familles l'abrogation des nouveaux règlemens, et les chefs d'institutions ecclésiastiques refusaient des certificats de bonne conduite aux élèves qui se rendaient dans les établissemens approuvés par l'état. Le clergé contrevenait comme à plaisir aux plus simples dispositions de police pour donner aux répressions nombreuses qu'il provoquait un caractère de persécution acharnée, incessante. A Gand, par exemple, cinq nouvelles églises furent ouvertes sans autorisation; l'administration les ferma, et la populace, qui ne se doutait pas des décrets de 1807 et de 1812, répéta, d'après les curés, que le culte allait être aboli. Le concordat de 1827, qui rétablissait les droits de l'état sur l'église, en légitimant toutes les prétentions de Guillaume à l'égard des évêques, produisit une apparente réconciliation entre celui-ci et le clergé; mais le principal et peut-être l'unique grief du clergé contre la domination hollandaise reposait sur le principe même que venait de consacrer le concordat. La suite le prouva. Aux abords de 1830, quand Guillaume satisfit aux autres griefs, qu'il rapporta certaines dispositions réputées hostiles aux séminaires, qu'il amnistia les étudians et les séminaristes émigrés, qu'il abolit enfin le collége philosophique, l'opposition cléricale, loin de ralentir sa marche, alla jusqu'à l'insurrection. Comme Joseph II, Guillaume demeura convaincu de *philosophie*, et ce mot, que les bons paysans des Flandres, que leurs curés eux-mêmes étaient fort en peine de comprendre, réveilla chez ces populations, et surtout dans les campagnes où la domination française avait peu déteint sur les mœurs, le fanatisme révolutionnaire de 1787.

De même aussi qu'à cette époque, le clergé trouva un concours inattendu dans ses adversaires naturels, les Wallons, dont les tendances toutes françaises venaient d'être retrempées dans une communauté nationale de vingt ans. Guillaume avait été plus imprudent encore que Joseph II. Rêvant une fusion prématurée, sinon impossible, il frappa l'idiome français d'une sorte de mort civile, et les Wallons, blessés dans leurs susceptibilités de race, se rapprochèrent de l'opposition ultramontaine. L'insuffisance des garanties judiciaires et des droits électoraux, les persécutions dirigées contre la presse, l'inégale répartition des travaux publics, et surtout un népotisme inintelligent qui livrait aux Hollandais la plupart des emplois, à l'exclusion des Belges, toutes ces causes réunies cimentèrent la coalition de l'esprit philosophique et de l'esprit théocratique, des Wallons et des Flamands, et rendirent inefficace l'arrêté du 7 juin 1829, qui laissait à peu près facultatif l'usage du français.

Guillaume mesura bientôt l'étendue de sa faute. Cette minorité libérale qu'il s'était si gratuitement aliénée prit, en 1830, la tête du mouvement. Pactisant par sa haine avec les ultramontains flamands, par ses vœux politiques et ses sympathies avec l'ancienne opposition française, elle fut médiatrice entre ces deux influences hostiles, et rattacha la révolution de septembre à la révolution de juillet.

Après la victoire commune, il y eut un moment d'hésitation et un commencement de rupture. Le clergé craignait l'intervention française, qui le subordonnait à la minorité, lui arbitre de trois millions de volontés et principal moteur de la révolution; il craignait surtout pour le libéralisme belge le contact de ce libéralisme français, encore empreint de ses vieilles défiances contre le parti prêtre. Une nouvelle coalition le sauva. Dès le lendemain de la révolution, les libéraux belges se partagèrent en modérés et en radicaux : les premiers, peu nombreux, peu homogènes, mais copiant déjà leur programme sur celui de notre gouvernement, et tous, moins un, M. Nothomb, pénétrés de ce fait, que l'alliance des deux oppositions, libérale et ultramontaine, n'avait été pour celle-ci qu'un expédient; les autres, exploitant la surexcitation révolutionnaire des masses au profit d'un libéralisme effréné, mais non moins intéressés que le clergé à neutraliser l'influence française, qui excluait le radicalisme. Le clergé se jeta résolument dans ce dernier parti, où il avait déjà des intelligences : deux journalistes républicains, alors très à la mode, et dont l'un siégeait au gouvernement provisoire, MM. de Potter et Bartels, avaient chaudement épousé, sous le dernier régime, la cause des évêques

contre l'état. Cette fusion, si monstrueuse en réalité, ne surprit personne. Les plus défians savaient gré au clergé belge d'avoir si franchement répudié toute solidarité politique avec le clergé français de la restauration, et les enthousiastes s'en allaient répétant « que l'église remontait à son origine, que le prêtre était redevenu l'apôtre de la liberté. » Ces illusions, si favorables au clergé flamand, qu'elles absolvaient de huit siècles d'intolérance et d'empiétemens, trouveraient aujourd'hui plus d'un incrédule; mais elles avaient alors tout l'attrait de la nouveauté, elles s'autorisaient, pour la jeune Belgique, des doctrines catholico-républicaines bruyamment prêchées en France par deux prêtres, MM. de Lamennais et Lacordaire, dont l'ultramontanisme belge se faisait habilement l'écho dans ses journaux, dans ses chaires, et jusque dans ses mandemens.

Hormis la république, le suffrage universel et l'abaissement du cens sénatorial au-dessous de 1,000 florins, tous les vœux du clergé (on les nommait encore des concessions et des avances) furent bien accueillis. La coalition clérico-radicale emporta d'assaut la liberté, sans garanties et sans contrôle, d'association et d'enseignement, la liberté presque absolue de la presse, la liberté de conscience avec cette clause significative, que « l'état n'avait pas le droit d'intervenir, soit dans la nomination, soit dans l'installation des ministres du culte, ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes. » Le sénat fut déclaré éligible, le cens d'éligibilité fut aboli pour la chambre des représentans. Les patentes furent intégralement comprises dans le cens des électeurs, et, comme il n'y avait plus dès-lors équilibre entre la propriété souvent fictive qu'elles représentent et la propriété foncière, il fallut donner aux campagnes un cens très inférieur à celui des villes, concession énorme, car elle assurait la prépondérance numérique de cette classe d'électeurs sur qui le clergé exerce une action immédiate, exclusive, la classe des paysans en un mot. Les dispositions provisoires qui régirent le mode d'élection au congrès national avaient déjà admis ce principe, ce qui achève d'expliquer l'influence obtenue d'emblée par la coalition clérico-radicale et l'inaction forcée du groupe gouvernemental.

Les membres de cette minorité ne persistèrent pas d'ailleurs dans leur opposition. Les uns, tels que MM. Lebeau, Devaux et Rogier, sacrifiant leurs convictions, soit au désir de rester possibles avec une majorité cléricale, soit au besoin d'union qu'imposaient aux partis les dangers dont un ennemi armé et une diplomatie jalouse menaçaient simultanément la nationalité naissante, se résignèrent à subir, à en-

courager même les prétentions du clergé. C'est sous l'administration des deux premiers qu'une circulaire affranchit les établissemens de main-morte du droit qu'ils payaient sous le régime hollandais pour les acquisitions et donations d'immeubles, mesure qui a tant profité aux couvens. D'autres, bien moins inquiets de la position faite au clergé que de l'esprit trop radical des institutions civiles, finirent par avoir confiance en des libertés dont un corps essentiellement modérateur se portait le garant. Plusieurs enfin secondèrent la théocratie par leurs défiances même; ils virent dans l'extrême diffusion des droits politiques un contre-poids à l'influence centralisatrice du clergé. M. Nothomb a très bien exprimé, tout en les partageant, les illusions de cette époque quand il a dit : « Le congrès a emprunté à la république ses libertés, et à la monarchie ses garanties. » On n'avait pris en réalité que les abus possibles dans celle-ci, et les dangers inévitables dans celle-là.

II.

La théocratie se trouvait pleinement, légalement organisée. Soustrait à toute surveillance civile par l'article 16 de la constitution, investi de la majorité parlementaire par l'infériorité du cens rural, le clergé pesait sur l'état, sans que l'état pût réagir sur lui.

Qu'allait-il surgir d'une situation si nouvelle? Le clergé saurait-il séparer en lui le prêtre du citoyen, ou bien concentrerait-il vers un but unique tous ses moyens d'action? Et s'il subordonnait à ses droits temporels les ressources sans nombre de son influence spirituelle, de sa hiérarchie, de son unité, comment userait-il de son formidable ascendant? Serait-ce pour monopoliser à son profit les libertés civiles et politiques, ou pour les garantir chez tous? Se constituerait-il despote ou pouvoir régulateur? Telles étaient les questions posées. Pendant que nos journaux s'obstinaient à traiter la Belgique en département français, et que la conférence de Londres marchandait sa vie souffle à souffle au peuple nouveau-né, il s'accomplissait sans bruit, dans ce petit coin de terre où tout manquait, l'autorité dans les hommes comme la stabilité dans les choses, une expérience que les plus audacieux osaient à peine proposer chez nous, une expérience tout aussi décisive pour les droits respectifs de l'église et de la société que l'avait été notre révolution de 89 pour ceux de la royauté et du peuple : la théocratie dans la liberté.

Je me hâte de dire que cette expérience n'a pas été favorable à

l'utopie de MM. de Lamennais et Lacordaire; les catholiques, aussi bien que les libéraux, le reconnaissent aujourd'hui.

Le clergé belge n'a pas hésité un instant à exploiter sa double position. Dès les élections de 1830, les mandemens, la chaire, le confessionnal, sont mis au service de ses candidats. Le curé de campagne écrit lui-même tous les bulletins de la paroisse et conduit par bataillons ses paysans au chef-lieu, les préservant avec une sollicitude comique de tout mauvais contact, jusqu'au moment du scrutin. A peine maître de la majorité, le clergé s'impose aux ministres, et des milliers de places soldent les frais de sa première campagne électorale. Les conseils provinciaux sont nommés par la même catégorie d'électeurs qui a déjà nommé la chambre, et relèvent comme elle du clergé : celui-ci leur fait attribuer, au détriment de la prérogative royale, la collation d'un grand nombre d'emplois, et les conseils provinciaux servent plus efficacement encore ce système de favoritisme et d'arbitraire, qui, accouplant au joug d'une pensée commune deux incompatibilités, emprunte à la décentralisation républicaine ses moyens, à l'unité despotique ses traditions.

Par la liberté d'enseignement, l'action absorbante du clergé s'ouvre un champ tout aussi vaste que par la prépondérance électorale des paysans et par les restrictions imposées au pouvoir exécutif. Pendant que les universités laïques s'écrasent par une concurrence illimitée, le clergé concentre les ressources morales et matérielles dont il dispose sur son université de Louvain, qui, célébrée par la presse religieuse sur tous les points du territoire, enrichie par les quêtes qui se font pour elle au temps pascal dans toutes les églises du royaume, accaparera la plupart des célébrités professorales et tiendra un nombre fabuleux de bourses à la disposition des électeurs bien pensans. L'enseignement secondaire, l'enseignement élémentaire, sont envahis par les mêmes voies. Quarante-quatre établissemens d'instruction moyenne, d'innombrables établissemens d'enseignement primaire, subventionnés tous par les fidèles, et presque tous par le gouvernement, la province et la commune, font aux colléges et aux écoles laïques une concurrence à laquelle ceux-ci ont peine à résister.

Mêmes déceptions quant à la liberté d'association et à la liberté de la presse, dont le clergé semble devoir exclusivement profiter. L'une renforce la milice ultramontaine de moines étrangers, la plupart jésuites, et qui, pour acheter la protection de l'épiscopat, mettent au service de ses recommandés électoraux, de son université, de ses écoles, de ses journaux même, tous les moyens de propagande et de

police que comporte leur puissante hiérarchie. L'autre transforme les curés en courtiers d'abonnemens et devient dès-lors illusoire pour tout journal qui ne subit pas le patronage du clergé.

Voilà comment le clergé belge débutait dans la vie constitutionnelle. On pouvait l'accuser déjà de n'avoir éparpillé, affaibli l'action politique que pour l'absorber plus aisément; mais tous les soupçons de ce genre furent d'abord imputés aux haines des orangistes. Il en coûtait à certains libéraux de renoncer si tôt aux illusions néo-catholiques de 1830. Les plus défians crurent le clergé d'autant plus dévoué au maintien des nouvelles libertés, qu'il en accaparait presque tous les bénéfices à lui seul. Un incident prouva bientôt que les libéraux avaient doublement tort, et que les orangistes eux-mêmes étaient bien au-dessous de la vérité : le clergé belge adhéra en masse, sauf de muettes exceptions, à la fameuse encyclique du 18 septembre 1832, qui réprouvait les doctrines de MM. de Lamennais et Lacordaire, c'est-à-dire son propre programme de 1830-31.

Cette nouvelle attitude du clergé était fort significative. L'encyclique taxait d'absurde et souverainement injurieuse pour l'église toute idée d'une certaine *restauration* ou *régénération* de l'église, en d'autres termes l'alliance du catholicisme et de la liberté. Admettre que l'église s'abdiquât elle-même par ce manifeste de son chef devenait impossible : c'était donc à la liberté de s'effacer devant l'église, ou à celle-ci de confisquer celle-là. L'encyclique condamnait la séparation de l'église et de l'état comme contraire au bien de l'église et de l'état, ce qui équivalait à dire que l'église devait absorber l'état; car l'interprétation inverse n'était pas admissible en Belgique, où le clergé, avec l'assentiment du pape, en avait fait deux fois un prétexte d'insurrection. L'encyclique indiquait donc au clergé belge, comme but, l'anéantissement des libertés civiles, comme moyen, l'annulation du pouvoir exécutif, seule force de l'état qui ne relevât pas entièrement de l'église, c'est-à-dire l'asservissement du pouvoir exécutif au principe électif, qu'avaient livré à l'influence cléricale, dans les campagnes, la docilité des paysans, dans les villes l'appât des emplois. C'est là du moins le sens donné par le clergé et ses agens à l'encyclique de 1832. Onze années d'usurpations l'ont prouvé.

La réaction catholique se montra dès-lors de plus en plus envahissante : la liberté d'association, dont elle usait si largement pour elle-même, reçut ses premiers coups. Les cinq évêques belges excommunièrent simultanément les loges maçoniques, dont le seul crime était d'emprunter à la hiérarchie cléricale, sinon sa force, du moins son

unité et le secret de ses actes. Cette fois le doute n'était plus permis : le clergé ne visait plus uniquement au monopole de fait, mais au monopole de droit. Les libéraux comprirent enfin quelle monstrueuse inégalité recélait au fond ce prétendu système d'égalité absolue et de parfait équilibre auquel ils avaient si bénévolement adhéré. Toutes représailles devenaient impossibles. Pour rendre au clergé coup pour coup, pour rejeter aux couvens l'interdit lancé contre la franc-maçonnerie, il ne fallait rien moins que biffer un article de la constitution. Le clergé, au contraire, pouvait impunément, sans infraction matérielle à la constitution, et en faisant tout simplement usage du droit qu'elle lui donnait de publier ses actes, supprimer une à une toutes les libertés. Je dis supprimer, car, à défaut des moyens de coërcition pénale que la loi lui refusait, et dont il se souciait fort peu, son ascendant moral dans un pays essentiellement catholique, où le titre d'excommunié porte encore avec lui les terreurs du moyen-âge, garantissait à ses projets réactionnaires une pleine efficacité. Une fois entré dans sa nouvelle voie, il dédaigna tout palliatif. Les esprits en étaient encore à pénétrer le mystère de cette croisade de l'épiscopat contre une association où naguère des prélats belges ne dédaignaient pas de s'affilier, qu'un évêque, préludant à la fameuse lettre pastorale de 1843, fulminait l'interdit contre un journal politique et pour des opinions exclusivement politiques.

Les ultra libéraux se répandirent en amères invectives contre ce qu'ils appelaient l'apostasie du clergé; c'est sur eux que la principale responsabilité tombait. M. de Potter, le journaliste catholico-républicain, fit retentir la presse de ses conseils, de ses menaces, et plus tard de ses plaintes. M. Gendebien, dont le vote républicain avait tant de fois rencontré dans l'urne celui de l'abbé de Haerne et de maint autre abbé, tourna résolument à la *prêtrophobie*. M. Veraehegen, le futur successeur de M. Gendebien à la tête du parti ultra libéral, disciplina les débris des loges maçoniques, et organisa silencieusement dans leur sein la résistance qui devait éclater huit années plus tard. Les rôles politiques se transposèrent encore une fois. Le clergé voyait se déchaîner contre lui les libéraux exaltés, ses séides de la veille, et trouvait un appui forcé chez les libéraux modérés, ses alliés douteux dans la dernière insurrection.

MM. Lebeau et Rogier, chefs de ce dernier parti, étaient au pouvoir quand débuta la réaction ultramontaine. Ils avaient deviné ses plans. Le projet d'organisation communale, élaboré et présenté sous leur ministère, et qui renforçait le pouvoir exécutif, doit être consi-

déré comme un premier essai de résistance. Peut-être auraient-ils osé plus dans un moment où le parti clérical n'était encore ni organisé, ni discipliné, bien que prépondérant déjà; mais ils ne furent pas maîtres de persister dans cette voie. Les libéraux exaltés, qui, depuis leur rupture avec le clergé, se désignaient à eux comme des auxiliaires naturels, n'avaient pas oublié la part prise, en 1831, par les modérés et M. Lebeau surtout, à l'adoption du *traité des dix-huit articles*. Ce traité garantissait l'indépendance belge au prix d'un sacrifice de territoire; aussi avait-il soulevé les clameurs de cet ultra libéralisme, qui, en Belgique comme partout, s'inspire moins volontiers des nécessités politiques que des susceptibilités d'un nationalisme étroit. Loin de se calmer, l'irritation de ce parti s'était accrue en raison même des difficultés extérieures, au point que M. Gendebien monta un beau jour à la tribune pour proposer la mise en accusation du *sieur* Lebeau. Il n'y avait rien à faire avec des libéraux pareils. Le ministère resta donc sous le joug des catholiques, et, jusqu'en août 1834, époque où le projet d'organisation communale, son premier acte d'indépendance, le précipita du pouvoir, il fit pour eux ce que MM. Lebeau et Devaux ont si aigrement reproché depuis à M. Nothomb; il prépara les succès du parti prêtre, en ouvrant une libre carrière au népotisme électoral de ce parti.

Tout, dans le camp ennemi, favorisait donc l'invasion ultramontaine : l'attitude violente des radicaux, la passivité forcée du ministère, et jusqu'à la position personnelle du roi. Chef protestant d'une révolution dirigée en partie contre la suprématie protestante, le roi Léopold ne pouvait trop user de ménagemens vis-à-vis d'un clergé ombrageux, qui l'avait repoussé long-temps, qui ne l'avait accepté plus tard qu'avec des réserves injurieuses, et dans la seule intention d'échapper au danger plus grave de l'influence française et de notre régime centralisateur, comme le déclara à la tribune l'abbé Bouqueau de Villeraie. L'impartialité même ne lui était pas permise : toute initiative conciliante, tout essai de pondération venus de lui eussent emprunté à sa qualité d'hérétique un caractère suspect. Habileté ou faiblesse, Léopold a toujours donné à ses ministres, dans la sphère fort rétrécie de son action, l'exemple de ces cajoleries forcées, qui ont si puissamment aidé le parti clérical, soit en peuplant l'administration de ses créatures, soit en le désignant aux complaisances des fonctionnaires libéraux. Le roi des Belges ne s'est pas toujours borné là; c'est à son influence personnelle que fut attribuée, en 1834, la chute du ministère Lebeau-Rogier, coupable d'avoir proposé et fait voter une dis-

position favorable à la prérogative royale, en dépit du parti que représentait son successeur, le ministère de Theux.

Pendant l'administration de M. de Theux, qui se prolongea, à travers des remaniemens successifs, du 4 août 1834 jusqu'en avril 1840, la connivence fut complète entre le clergé et le cabinet. Ce n'était plus d'ailleurs dans la curée des places, dans les complaisances volontaires ou forcées de tel ou tel ministre, que le clergé voyait sa principale ressource électorale. Dès 1836, la Belgique comptait déjà près de quatre cents maisons religieuses, possédant toutes des biens-fonds considérables qu'elles divisaient en petits fermages pour créer de nouveaux électeurs dans les campagnes, et des capitaux dont le placement intelligent recrutait d'autres électeurs dans le petit commerce des villes. Ces précautions devenaient-elles insuffisantes, des fonds, provenant de souscriptions et de quêtes, complétaient les contributions ou patentes de ceux des affidés du clergé qui ne payaient pas le cens requis, et improvisaient une majorité cléricale dans les colléges dont le parti libéral se défiait le moins. On devine le prompt effet de ces manœuvres dans un pays où le sénat, tous les quatre ans, et la chambre des représentans, tous les deux ans, sont renouvelés par moitié.

Enfin le parti catholique se croyait tellement fort par lui-même, tellement indépendant des vicissitudes du pouvoir, qu'en 1840, à la dissolution définitive du ministère de Theux, il accepta sans opposition un cabinet où la plus grande part d'influence revenait à deux libéraux, MM. Lebeau et Rogier. MM. Lebeau et Rogier ne semblaient pouvoir s'appuyer, en dehors des catholiques, que sur le groupe qu'ils dirigeaient, et qui a reçu le nom de *doctrinaire*, groupe en apparence trop peu nombreux pour leur permettre même un essai de résistance. En dehors du conseil, au contraire, MM. Lebeau et Rogier auraient pu devenir les chefs d'une coalition modérée-exaltée, où chaque parti aurait réservé ses griefs devant un intérêt commun d'opposition. Or, les catholiques devaient trop aux divisions du parti libéral pour ne pas redouter, sinon dans les chambres, du moins dans le pays électoral, une trève qui l'aiderait à combiner ses efforts. Que si MM. Lebeau et Rogier, loin de mesurer leur docilité sur leur faiblesse, entreprenaient une lutte inégale, le clergé se croyait toujours en mesure de leur substituer à temps des ministres plus soumis. Il se trompait. Le moment approchait où les moyens employés jusqu'alors avec succès par le parti catholique allaient tourner contre lui-même.

MM. Lebeau et Rogier appréciaient la situation tout autrement que

les catholiques : ils s'autorisaient d'un fait, inaperçu du plus grand nombre, mais qui n'avait pas échappé à l'expérience administrative de ces deux hommes d'état. La majorité catholique n'était homogène qu'à la surface. Parmi les hommes sans fortune et sans indépendance que la suppression du cens d'éligibilité avait jetés dans la chambre des représentans, plusieurs ne s'étaient ralliés au clergé que par intérêt, par expédient, bien décidés à se tourner contre lui, dès qu'il cesserait de disposer des places. D'autres députés-fonctionnaires étaient parvenus, à force de docilité et de complaisance, à faire oublier leurs antécédens libéraux, et le clergé avait appuyé leur réélection. Les uns et les autres, comme la suite le prouvera, composaient ensemble un bon quart de la majorité. Fatigués d'un patronage qui subordonnait leur avenir politique et administratif au succès fort précaire d'une faction que commençait à repousser le sentiment général, et qu'ils ne servaient d'ailleurs qu'à regret, ils étaient les auxiliaires nés du premier cabinet libéral dont l'alliance leur offrirait quelques garanties. MM. Lebeau et Rogier le comprirent. Tandis que le parti catholique favorisait leur rentrée au pouvoir, pour séparer plus profondément encore le groupe radical du groupe doctrinaire, ils arrivaient, eux, avec la ferme intention de coaliser ces deux groupes, qui, réunis aux défectionnaires catholiques, leur donneraient une majorité bien faible, si l'on veut, mais suffisante dans un pays où tel cabinet a franchi des sessions entières avec un avantage de deux ou trois voix seulement.

Depuis long-temps d'accord sur la nécessité de contenir la réaction ultramontaine, les deux fractions du libéralisme différaient essentiellement encore quant aux moyens d'exécution. Chacune d'elles cherchait ces moyens dans sa doctrine de 1830. Fortifier le pouvoir pour le soustraire aux exigences cléricales, constituer un sénat inamovible qui pût contrebalancer la docilité forcée de la chambre des représentans, émanciper cette chambre elle-même en élevant le cens des campagnes au niveau de celui des villes, tel était le programme doctrinaire. Affaiblir le pouvoir, pour que le clergé ne fût plus tenté de s'en faire un instrument; abaisser le cens des villes au minimum de celui des campagnes, et admettre les capacités avec un cens moindre encore pour neutraliser l'influence électorale des paysans; diminuer enfin le cens d'éligibilité du sénat pour restreindre l'action politique de l'aristocratie, qui s'était constituée l'adversaire des idées de décentralisation, tel était le programme radical. Il reste constaté, disaient les doctrinaires, que la réaction ultramontaine procède par le radicalisme; donc

la résistance dérive du principe opposé. Si le radicalisme a fourni des armes à la réaction ultramontaine, disaient à leur tour les radicaux, c'est qu'il est incomplet. Voilà en quels débats stériles la presse et les orateurs libéraux avaient dépensé, sous le ministère de Theux, les rares trèves que laissait la question extérieure, cet autre obstacle au rapprochement des exaltés et des modérés. Le clergé avait fort habilement exploité ces malentendus, mettant tour à tour en évidence, selon qu'il s'adressait à l'aristocratie ou aux petits fermiers, les théories populaires de MM. de Potter, Bartels, Gendebien, Veraehegen, Delehaye, ou le programme semi-aristocratique de MM. Lebeau, Rogier, Devaux, et leurs amis.

Tout projet de réforme immédiate, complète, embrassant l'engrenage constitutionnel tout entier, offrait donc le double inconvénient de produire, au sein du parti libéral, deux systèmes qui s'annulaient l'un l'autre, et de fournir de nouvelles armes au clergé. Il fallait dès-lors s'en tenir à des réformes partielles, où aucun des deux systèmes ne serait en jeu, et qui, loin de mutiler les institutions actuelles, paraîtraient les compléter. Telle semble avoir été la pensée politique du cabinet d'avril 1840. L'enseignement fut le terrain neutre où modérés et exaltés se donnèrent pour la première fois rendez-vous. M. Rogier institua un concours annuel auquel devaient prendre part tous les établissemens d'instruction moyenne du royaume, et cette mesure, qui asservissait les colléges ecclésiastiques aux chances d'une concurrence loyale, eut l'assentiment unanime des libéraux. M. Devaux, resté en dehors de la nouvelle combinaison, posa de son côté, dans la *Revue nationale*, les bases d'un rapprochement plus fructueux et plus complet. L'abbé de Haerne avait dit, en 1831, au congrès, qu'il appartenait au temps, aux luttes parlementaires, au libre jeu des institutions, de décider à qui, des catholiques ou des libéraux, de l'église ou de l'état, reviendrait la prééminence. M. Devaux déclara l'épreuve résolue en faveur de l'état. D'après lui, si les catholiques l'emportaient en nombre, les libéraux l'emportaient déjà en influence, d'où découlait, pour le gouvernement, la nécessité de mieux résister à l'avenir aux influences réactionnaires qu'il avait si long-temps subies. Ce raisonnement, qui empruntait aux relations bien connues de M. Devaux avec MM. Lebeau et Rogier le caractère d'un programme ministériel, eut un égal succès auprès des deux fractions libérales. Il anéantissait ou tout au moins ajournait pour elles un des plus graves dissentimens qui les eussent séparées jusque-là. Du moment en effet où le gouvernement, dans ses conditions actuelles, consentait

à contenir la réaction, tout débat devenait inutile sur la question de savoir s'il fallait fortifier le pouvoir pour le soustraire aux exigences cléricales, ou au contraire l'affaiblir pour le mettre dans l'impossibilité de servir ces exigences.

Les catholiques ne se méprirent pas sur la portée de cet incident de presse. Ils interpellèrent vivement MM. Lebeau et Rogier, qui refusèrent de désavouer les opinions émises par M. Devaux. Une question de confiance fut posée. Pour la première fois, les deux fractions libérales de la chambre des représentans votèrent en commun, et, réunies aux défectionnaires que MM. Lebeau et Rogier comptaient avec raison recruter dans les rangs catholiques, elles donnèrent au cabinet une majorité de quelques voix; mais le sénat, dont MM. Lebeau et Rogier ne mettaient pas l'adhésion en doute, vota à la presque unanimité dans le sens contraire, et alla même jusqu'à adopter une adresse qui conseillait au roi le renvoi du cabinet.

Cette défection du sénat, si imprévue pour les doctrinaires, peut néanmoins s'expliquer. Le sénat votait en 1841 contre MM. Lebeau et Rogier par les mêmes raisons qui l'avaient fait voter auparavant pour MM. Lebeau et Rogier. Allié des doctrinaires, tant que le parti clérical les avait combattus par le radicalisme, il se constituait logiquement l'ennemi de ces mêmes doctrinaires, dès qu'à leur tour ils s'appuyaient sur les radicaux. Les doctrinaires s'étaient d'autant plus compromis aux yeux du sénat, que tous les sacrifices d'opinion semblaient être de leur côté. Depuis 1836, la lutte des deux programmes s'était presque entièrement concentrée dans la presse. Or, en Belgique, où la dispense de cautionnement ouvre un plein accès au journalisme prolétaire, les idées radicales ont nécessairement plus d'organes que les principes modérés. Ajoutez à cela que les journaux doctrinaires avaient fini par éluder toute polémique de nature à prolonger les dissentimens du parti libéral. Tout, dans la question intérieure, concourait donc à effacer l'opinion doctrinaire, à la confondre avec le groupe radical, à établir une apparente solidarité entre les deux, et du jour où cet accord, purement négatif, passa de la presse dans la chambre, le sénat ne douta pas de l'apostasie de MM. Lebeau, Devaux et Rogier. Ce n'était plus du reste à de simples questions d'organisation politique, d'équilibre parlementaire, que se limitaient les dissentimens du sénat et des ultra libéraux. Au lieu de s'en tenir aux réformes bien ou mal entendues qu'indiquait la situation, telles, par exemple, que l'abaissement du cens des sénateurs, la presse ultra-libérale en était arrivée peu à peu jusqu'aux dernières exagérations du

radicalisme. Impôts outrés sur le luxe, suppression des titres de noblesse, dénigrement maladroit et gratuit des idées aristocratiques, tel était son thème favori. Le clergé n'avait pas manqué de rapprocher ces déclamations du silence calculé de la presse doctrinaire, taxant ce silence de complicité, et se posant, lui qui devait tout à la prépondérance de l'élément plébéien, comme le champion né des hautes classes contre la coalition libérale, devenue purement et simplement le parti des jacobins. La noblesse avait pris facilement le change, et, l'esprit de contrefaçon aidant, on avait vu se reproduire en Belgique la piquante comédie de nos *bourgeois gentilshommes*, affectant des sympathies clérico-légitimistes pour se faire suspecter d'aristocratie.

Ce fut alors que M. Nothomb prit, avec le portefeuille de l'intérieur, la direction d'une combinaison nouvelle, dont tous les membres, excepté lui, appartenaient à la majorité catholique. La plus grande part d'influence, celle qu'assuraient le talent et la position, revenait, dans le nouveau cabinet, au représentant de la minorité déchue. Un pareil choix, en face d'une réaction parlementaire qui semblait plus que jamais subordonner la couronne aux exigences du parti clérical, était assez significatif. Le roi se sentait débordé par les catholiques, et il comprenait désormais la nécessité de les contenir. La satisfaction n'était cependant qu'apparente; en réalité, c'était le clergé qui avait renversé le ministère, et qui dominait ses successeurs. Impuissant à résister aux catholiques, qui le maîtrisaient par le sénat, M. Nothomb était condamné d'avance à la nécessité d'agir contre son propre parti, tout en tâchant d'éviter les compromis qui lui enlèveraient la possibilité d'une réconciliation. Orateur souple et conciliant, prônant à tout propos les nécessités pour se faire pardonner d'avance l'abandon des principes, sceptique jusqu'au dédain de soi-même, possédant à fond ce que j'appellerai les lieux communs, la petite monnaie du machiavélisme parlementaire, M. Nothomb offrait l'ensemble de talens et de faiblesses nécessaire pour éluder les dangers de ce rôle, et pour en subir de bonne grace, sans lassitude et sans murmures, les inévitables déconvenues.

Ainsi, les premières tentatives de cette union si redoutée entre les deux nuances libérales n'avaient servi qu'à compléter la prépondérance parlementaire du parti catholique, en lui ralliant le sénat. Les premières résistances de la couronne n'aboutissaient qu'à abriter l'audace théocratique sous un prête-nom libéral. Au plus grave péril qu'eussent couru les catholiques depuis 1830 correspondait leur plus éclatant succès; mais ce succès lui-même allait devenir l'occasion de

leur décadence, et c'est pendant la durée du ministère Nothomb que va s'accomplir cette péripétie.

III.

Jusqu'ici, dans l'exercice des droits exorbitans qu'il tient de la constitution de 1831, le parti catholique a réussi bien moins par lui-même que par les divisions des libéraux et les complaisances calculées du roi. L'incertitude de ces garanties l'a maintenu dans un état de défiance qui justifie, à certains égards, sa politique. Dans ses empiétemens les plus violens, les plus manifestes, il n'a obéi peut-être qu'à un instinct exagéré de conservation. C'est à l'épreuve du pouvoir incontesté, paisible, tel que l'assure désormais en ses mains le double privilége de la prépondérance parlementaire et de l'irresponsabilité gouvernementale, qu'on va définitivement le juger. S'il use avec discrétion et dignité de sa force, confiant au cours naturel des choses le complément de ses succès, l'opinion lui sera d'autant plus indulgente qu'elle s'attend à un redoublement d'audace; les deux fractions libérales, un moment réunies par l'imminence d'un danger commun, exhumeront leurs vieux dissentimens; l'opposition se détruira par ses propres mains; l'utopie néo-catholique se trouvera réalisée. Si le parti catholique persiste, au contraire, dans un système de violences désormais inutiles, apportant dans la victoire l'ardeur inconsidérée de la lutte, restant parti quand il doit être pouvoir, il transformera en fusion sérieuse et durable la trève accidentelle des libéraux modérés et des exaltés. La minorité vaincue grossira ses rangs d'une fraction nombreuse, jusqu'ici étrangère aux querelles de parti, mais dont la neutralité n'est au fond que de l'attente. Je parle de ces libéraux déclassés qui, sans s'être associés, en 1830-31, au crédule enthousiasme des radicaux, acceptèrent la prépondérance ecclésiastique comme un pis-aller, et dans la persuasion que le clergé serait plus dangereux encore au sein de l'opposition qu'au sein du pouvoir. Ces hommes ont voulu continuer l'expérience jusqu'au bout; mais, une fois éclairés sur l'incompatibilité absolue du principe théocratique et du principe constitutionnel, ils préféreront tout naturellement les chances incertaines de la lutte au péril certain et permanent du *statu quo*.

On devine quel a été le choix de l'ultramontanisme belge; il n'a vu, dans le hasard inoui qui lui permettait d'être despote sans violence, qu'une garantie d'impunité, une occasion précieuse d'abdiquer toute

dissimulation. Il n'a pas même su garder, dans sa poursuite avouée du monopole, l'apparence de ces convictions exclusives qui sont la tache originelle, mais en même temps l'excuse de l'esprit de parti. Tout moyen lui est devenu indifférent. S'est-il agi, par exemple, de soustraire l'enseignement clérical aux dangers d'un concours qui aurait mis à nu sa faiblesse ou l'anachronisme de ses tendances : les catholiques se sont retranchés dans leur vieille théorie de décentralisation; ils ont dénié au gouvernement le droit d'imposer des règles aux établissemens qu'il n'a pas fondés; ils ont réclamé et salué d'enthousiastes acclamations l'arrêté qui rendait facultatif, d'obligatoire qu'il était, le concours institué par M. Rogier entre les écoles secondaires du royaume. Il est inutile d'ajouter que pas un seul collége ecclésiastique n'a concouru depuis. Ailleurs et à la même époque, les catholiques se sont aperçus que la décentralisation même avait ses dangers. Soit que, trop exclusivement préoccupés des élections parlementaires, ils aient négligé les élections municipales, soit que la bourgeoisie commence à subir l'influence des loges, plusieurs villes se sont fait de leurs droits communaux un rempart contre l'esprit ultramontain. Là c'est un refus de subsides aux écoles chrétiennes, ici des entraves apportées à l'établissement des jésuites, ailleurs des encouragemens de toutes sortes aux colléges de l'état. Calculant qu'à tout prendre l'initiative royale est plus facile à diriger que l'élan spontané de l'esprit public, les catholiques ont fini par regretter de l'avoir si complètement désarmée devant les communes. Reniant leurs bruyantes doctrines de 1830-31, ils ont provoqué, appuyé et voté en corps une loi qui accorde au roi la faculté de nommer les magistrats communaux en dehors des conseils électifs. Plus tard, ils ont fini par pousser le dédain des formes jusqu'à se compromettre gratuitement. MM. Brabant et Dubus, les deux représentans les plus exagérés du parti catholique, ont fait à la chambre cette fameuse proposition d'ériger l'université de Louvain en *personne civile*, prétention puérile, s'il en fut, car cette université jouissait déjà, à l'ombre de prête-noms bien connus, des priviléges que tendait à restaurer la proposition. Mais le fait ne suffisait plus aux ultramontains belges : ils voulaient le droit, ils voulaient surtout le nom, et réellement c'eût été une éloquente consécration des doctrines néo-théocratiques que cette résurrection spontanée de la *main-morte* au sein des institutions les plus libérales du continent.

Ce mot de *main-morte* a été habilement exploité par les libéraux. Hypocrisie ou naïveté de la part de l'opinion, il a soulevé plus de co-

lères et de tempêtes que n'en avaient provoqué ensemble des empiétemens bien autrement sérieux. M. Nothomb a compris qu'il ne pouvait appuyer la proposition Dubus-Brabant sans se compromettre irrévocablement auprès des libéraux. Dans ses précédentes concessions aux catholiques, ce ministre avait plus ou moins sauvé les apparences. La loi qui enlevait aux communes le droit d'élire leurs magistrats avait réalisé, après tout, une des clauses du vieux programme des modérés. L'arrêté qui avait rendu facultatif le concours institué par M. Rogier entre les classes supérieures de tous les colléges sans exception avait appelé à ce concours l'une des classes élémentaires, et M. Nothomb s'était prévalu de cette extension illusoire pour faire sonner bien haut qu'il avait complété, et non dénaturé, l'œuvre de son prédécesseur. Devant le projet de main-morte, devant cette expression brutale des espérances ultramontaines, la neutralité, les palliatifs, les doubles interprétations devenaient impossibles. M. Nothomb s'est donc efforcé de provoquer le retrait de la proposition Dubus-Brabant. Prières, menaces, promesses, rien n'a été épargné par lui auprès des catholiques dans des conciliabules réputés secrets, mais dont des indiscrétions calculées tenaient au courant les libéraux. M. Nothomb a réussi enfin à faire intervenir le pape auprès des évêques, et la malencontreuse proposition a été ajournée à des temps meilleurs.

Accusé de trahison par les catholiques, sans être rentré en grace auprès des libéraux, M. Nothomb a voulu profiter des élections de 1843 pour désarmer les deux partis. Des candidats nouveaux, s'annonçant comme libéraux ou comme catholiques, selon que le membre sortant à éliminer relevait de M. Lebeau ou de M. de Theux, furent improvisés par lui dans certains districts. Dans d'autres districts, où le membre à éliminer s'appuyait sur les deux opinions, apparaissaient simultanément des candidatures opposées, qui désorganisaient l'ancienne majorité en divisant les voix. Ce coup de Jarnac a enlevé aux catholiques quatre de leurs chefs. Quant aux libéraux, ils ont soutenu vigoureusement le choc. Une résistance sérieuse s'organisait déjà dans leurs rangs. Le clergé en avait déposé le premier germe dans la franc-maçonnerie. L'interdit lancé contre les loges n'avait servi qu'à leur donner une signification politique, à les transformer en véritables clubs, où s'affiliaient, dans les villes françaises, les libéraux tant modérés qu'exaltés, et, dans les villes flamandes, les orangistes, qu'une haine commune coalisait avec les libéraux contre l'esprit clérical. Toutefois cette coalition n'aurait jamais franchi le terrain neutre des élections communales sans deux évènemens qui rapprochèrent, sur le

terrain politique, orangistes, libéraux et ultralibéraux. En 1839, la maison de Hollande renonça à ses droits sur la Belgique, et les orangistes, désormais sans drapeau, se disséminèrent tout naturellement dans les deux fractions libérales; en 1841, la rupture ouverte des modérés avec le clergé amena le rapprochement de ces deux fractions, et la franc-maçonnerie, soumise à une impulsion unique, put enfin généraliser ses efforts.

Les loges sont devenues dès ce moment de grands centres électoraux, correspondant entre eux, ayant leur fonds social, leurs recruteurs de voix, leurs journaux, leurs quêtes annuelles, destinées à subventionner les universités laïques, à parfaire le cens électoral des affidés, et, s'il faut tout dire, à payer les tonnes de bière où doivent, au jour des élections, se noyer les derniers scrupules des électeurs campagnards; elles ont copié en un mot, sous toutes ses formes et dans tous ses abus, la formidable stratégie du parti clérical, opposant aux mandemens les brochures, à la chaire la presse, au confessionnal le cabaret. Dans quelques villes, comme à Bruxelles, Liége, Tournay, Ypres, les loges se sont constituées en associations publiques, pour devenir accessibles à ceux des libéraux qu'effrayait le titre de franc-maçon. Leur puissance s'en est considérablement accrue. Voilà comment, dans les élections de 1843, les libéraux ont pu si bien résister aux efforts combinés d'un parti plus influent que jamais, puisqu'il avait désormais pour lui l'aristocratie, et d'un ministère d'autant plus dangereux que la plupart de ses candidats déguisaient leurs tendances sous les dehors du libéralisme.

De son côté, le clergé a rendu guerre pour guerre. La presse libérale, qui précédemment n'avait subi que des attaques isolées, a été excommuniée en masse par les évêques réunis à Malines en septembre 1843. Le but politique de cet anathème était plus que jamais évident, car les journaux libéraux, par tactique, sinon par conviction, affectaient dans leur polémique la plus minutieuse orthodoxie, et séparaient scrupuleusement le prêtre du citoyen. La pastorale invitait les curés « à établir dans les paroisses respectives une association chargée d'arrêter la circulation des mauvais écrits. » Elle leur enjoignait « d'avertir premièrement les ouailles au prône, secondement au tribunal de la pénitence, *publicè et per domos*, à temps et à contre-temps, les suppliant avec menaces de la part de Dieu, en toute douceur et selon la science, de renoncer entièrement et pour toujours à la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux. » Plus francs que la pastorale, les curés ont traduit *mauvais* par *libéral*, et

les feuilles les plus timides, dès qu'elles n'épousent pas toutes les rancunes ultramontaines, sont placées nominalement dans cette catégorie. Dans certains bourgs des Flandres, il ne circule plus de journaux libéraux : l'estaminet qui en reçoit un seul est dénoncé en chaire et frappé d'interdit. A Malines, centre de la réaction cléricale, on ne trouve plus d'imprimeur pour un journal libéral; dans cette dernière ville, la vente des journaux du clergé est seule autorisée au débarcadère central des chemins de fer, d'où les journaux proscrits se répandaient autrefois dans toutes les directions. A Saint-Trond, le doyen menace d'excommunication tous les habitués de la société littéraire, si cet établissement reçoit un journal libéral. A Tournay, les pères rédemptoristes refusent d'entendre en confession, même d'entendre, quiconque lit un journal libéral. A Ath, un curé refuse de bénir le mariage d'un *ouvrier* attaché à l'imprimerie d'un journal libéral : on fait appel à l'évêque de Tournay, qui maintient l'interdit, à moins que l'ouvrier ne quitte son atelier.

L'enseignement, cette autre source de l'opinion, ne pouvait pas mieux échapper que la presse à ce parti pris de monopole sans frein et sans limites, et ici M. Nothomb vint en aide au clergé. Non content de placer deux ecclésiastiques à la tête des deux seules écoles normales que le gouvernement eût été autorisé à créer, M. Nothomb agréa l'offre faite par les évêques de soumettre les sept écoles normales du clergé au régime d'inspection établi par la loi de 1842, qui force les communes, à moins d'autorisation spéciale, à choisir leurs instituteurs parmi les élèves des écoles soumises à cette inspection. Le clergé envahissait donc, au prix d'un contrôle illusoire, tout l'enseignement primaire, ou peu s'en faut. N'admirez-vous pas comment ces ombrageux démocrates du parti clérical sont tolérans pour la prérogative royale, dès qu'elle doit s'exercer à leur profit?

Cette question de l'enseignement était destinée à mettre en relief toutes les palinodies ultramontaines. Ce même parti, qui venait d'abjurer ses susceptibilités radicales pour s'emparer de l'enseignement primaire, y revenait quelques mois plus tard pour garder la haute main sur les universités. Le terme assigné à l'organisation provisoire du jury chargé de conférer les grades académiques expirait en 1843. Les libéraux, tant modérés qu'exaltés, demandaient que la nomination des examinateurs fût déférée au roi. Les catholiques exhumèrent toutes leurs vieilles déclamations anti-gouvernementales en faveur de l'ancien système, qu'ils préféraient par une raison fort simple : sur 62 examinateurs nommés par les chambres dans l'espace de huit

ans, 42 choix avaient porté sur l'université de Louvain, 20 seulement sur les deux universités de l'état réunies, et pas un seul sur l'université libre de Bruxelles, fondée et soutenue par les dons des libéraux. M. Nothomb ne pouvait pas songer cette fois à abriter les empiètemens des catholiques sous un principe libéral. Les rôles étaient distincts, les principes et les moyens parfaitement définis de part et d'autre. Il s'agissait pour M. Nothomb, ou de se mettre à la merci des catholiques par une abjuration solennelle, ou de pactiser ouvertement avec son ancien parti. Qu'a fait M. Northomb pour éluder cette double difficulté? Il a présenté un projet qui déférait au roi la nomination du jury d'examen, et il a feint de le défendre, huit jours durant, contre les attaques des catholiques, pendant qu'il travaillait sous main, de concert avec eux, à le faire échouer.

L'année paraissait donc bonne pour les catholiques, qui avaient soustrait leurs colléges au contrôle de l'état, accaparé l'enseignement primaire, et assuré pour quatre ans, terme accordé à la nouvelle organisation du jury d'examen, leur privilége d'inquisition sur l'enseignement universitaire; elle paraissait bonne aussi pour M. Nothomb, qui désormais croyait avoir le droit d'objecter aux libéraux leur impuissance, et d'excuser par des nécessités parlementaires les concessions faites à l'esprit ultramontain. Ce triomphe a été de courte durée. Les élections provinciales de juin 1844 sont venues prouver aux catholiques qu'ils avaient perdu dans l'opinion plus de terrain qu'ils n'en avaient gagné dans le domaine des institutions. Ces élections ont été un véritable coup de théâtre. En dépit du clergé et de M. Nothomb, Gand, Liége, Tournay, Bruxelles, Louvain même, ce puissant foyer de réaction, sont parvenus à expulser tous ou presque tous les candidats du parti catholique. Les élections provinciales sont faites par la même catégorie de votans qui fait les élections parlementaires, à cette différence près que les membres des deux chambres sont nommés par arrondissement, tandis que les conseillers provinciaux le sont par canton. Cette différence a rendu plus saillante encore la défaite des ultramontains. Le mouvement de 1844 ne s'est pas limité aux grands centres de population, où les électeurs paysans, cet élément fondamental de la puissance cléricale, sont en minorité; les cantons ruraux, où la presque unanimité appartient aux paysans, ont suivi en grande partie l'impulsion des villes. On a vu plus : à Tournay, par exemple, le collége où votaient les électeurs de la banlieue a donné aux libéraux une majorité proportionnellement plus forte que celle du collége où votaient

les seuls bourgeois. La réaction libérale était donc manifeste, même chez cette classe d'électeurs qui semblait le moins disposée à la subir.

En présence de ces résultats, le parti catholique s'est mis à affecter, dans l'exercice de ses droits, une modération jusque-là inconnue. La nomination du jury universitaire pour 1845 a été presque impartiale : l'université de Louvain, qui fournissait précédemment plus des deux tiers des examinateurs, s'est vue réduite à marcher de pair avec l'université de l'état la plus favorisée, et, pour la première fois depuis l'institution du jury, l'université libre de Bruxelles a fourni deux ou trois noms. Mais la position nouvelle des libéraux leur permet de prendre l'offensive, même à défaut des excitations de la lutte. Sur quarante-huit députés à réélire au mois de juin dernier, ils n'ont pas perdu une seule voix, tandis que les catholiques, malgré la protection évidente du cabinet, en ont perdu huit. Aujourd'hui, les deux partis se balancent dans la chambre des représentans; les douze ou quinze ministériels de fondation qui ont survécu à la débâcle électorale peuvent seuls y déterminer la majorité. Il faut donc s'attendre, pour 1847, époque où la seconde moitié des représentans aura subi la réaction actuelle, à voir surgir dans cette chambre une majorité libérale pour laquelle la minorité flottante ne sera qu'un appoint superflu.

La retraite de M. Nothomb ne peut que précipiter la chute du parti ultramontain. Deux défaites électorales, qui ont frappé indistinctement les candidats catholiques et les candidats ministériels proprement dits, ont éclairé l'ancien ministre sur l'impossibilité de séparer ses opinions de ses actes, et d'excuser, par des exigences parlementaires, le concours qu'il a prêté à la majorité vaincue. Il veut profiter des deux ans qui doivent s'écouler jusqu'aux premières élections pour se réconcilier avec la majorité naissante. Réussira-t-il à convaincre les libéraux de sa bonne foi? C'est douteux, d'autant plus douteux que MM. Lebeau, Devaux et Rogier sont personnellement intéressés à compromettre ce dangereux concurrent. Cependant un homme de cette portée d'esprit ne disparaît pas en un jour de la scène politique. Dans deux ou trois ans, quand de nouvelles élections auront ébréché la majorité catholique du sénat, M. Nothomb pourrait bien reparaître à la tête d'un ministère de transition, qui reproduirait, au profit des libéraux, le rôle passif qu'a joué le dernier cabinet au profit des catholiques, et qui amènerait ainsi, sans secousses, cette transformation parlementaire dont le renouvellement intégral du sénat est aujourd'hui l'unique condition.

Je ne dirai rien du nouveau ministère, sinon qu'il est condamné d'avance à la plus complète immobilité, résultat de sa fausse position entre une majorité qui s'en va et une majorité qui arrive. Le roi Léopold semble avoir voulu personnifier cette situation, en donnant pour base à la nouvelle combinaison deux incompatibilités qui se neutralisent : M. Vandeveyer, libéral modéré, et M. Malon, catholique outré.

IV.

Ainsi deux ans auront suffi aux libéraux pour transposer tous les termes de la question politique. Deux ans auront suffi à ces hommes qu'aucune solidarité matérielle ne liait, et qui avaient contre eux le peuple et le gouvernement, la religion et la loi, l'argent et l'anathème, pour vaincre une corporation compacte, dont les droits se rattachaient à ceux de la nationalité même, dont les abus étaient légitimés d'avance par la constitution, et qui, dans l'exercice de ces abus et de ces droits, avait, sur ses adversaires, l'immense avantage de n'être enchaînée par aucun principe, mais de les exploiter tous, combattant tour à tour la liberté par elle-même, la liberté par le pouvoir, le pouvoir par la liberté. Disons-le : ce n'est pas à la presse, à la franc-maçonnerie, au système de fraudes électorales copié par cette association sur la tactique du clergé, qu'on peut faire tous les honneurs d'un pareil résultat. Un ennemi bien autrement formidable a porté au clergé le plus grand coup : cet ennemi, c'est lui-même. Il n'est en effet ni dicté, ni payé, ce sentiment qui soulève des populations entières au cri de « à bas les jésuites! » qui les précipite, bannières en tête, au-devant des lauréats des universités laïques, ou qui les joint, silencieuses et recueillies, au convoi mortuaire des francs-maçons excommuniés. Elle n'est ni dictée, ni payée, cette réprobation qui poursuit, sous toutes ses faces, l'intolérance du clergé politique, proscrivant ce qu'il conseille, et absolvant ce qu'il proscrit. Non, la réaction s'est développée spontanément, naturellement, et en dehors de toute influence de parti.

Je suis loin d'accuser la masse entière du clergé belge. A côté et surtout au-dessous de la fraction politique, de celle qui cherche à écraser l'état sous l'autel, un grand nombre de prêtres déplorent cet abus sacrilége de l'ascendant religieux. Les uns, qui ont gardé le nom de *lamménistes*, avaient sincèrement proclamé les doctrines égalitaires de 1830-31 : d'autres en sont à trembler que les haines imprudem-

ment soulevées par certains ministres de la religion n'atteignent la religion elle-même; mais les regrets ou les craintes qu'inspire la réaction ultracatholique à une notable portion du clergé inférieur ne vont jamais jusqu'à une protestation formelle. Les plus audacieux se bornent à déployer moins d'intolérance qu'on n'en exige d'eux, et souvent ils le paient cher. Avanies, censures, menaces, exclusion de tout avancement, missionnaires qui s'abattent chaque année sur les cures suspectes, condamnant ce que le curé tolère, approuvant ce qu'il a déconseillé, tout est mis en œuvre pour décourager les desservans indociles, ou tout au moins pour les déconsidérer. Ici un prêtre, qu'un journal libéral avait félicité de se montrer plus modéré que les autres, est forcé de signer une protestation violente en faveur des jésuites et contre les libéraux. Ailleurs un autre prêtre, véhémentement soupçonné de libéralisme, et qui à ce titre de réprobation joignait celui de directeur d'un collége royal, est diffamé presque publiquement par le jésuite à la mode. L'offensé ose se plaindre, mais, menacé aussitôt d'interdiction, il publie une rétractation humiliante dans les journaux. Ce n'est pas tout : les jésuites exigent une rétractation formellement louangeuse pour leur ordre, et, afin de rendre l'intimidation plus efficace, les révérends pères refusent la confession aux élèves du collége dirigé par l'ecclésiastique récalcitrant.

C'est presque à regret que je nomme ici les jésuites, car, autour de ce mot, se groupent chez nous certaines exagérations, dont le moindre défaut est l'inutilité; mais en Belgique, où le radicalisme des institutions a formidablement armé la compagnie, et offert à son esprit accapareur un appât auquel de moins ambitieux n'eussent pas résisté, il faut être aveugle ou se résigner à la voir en tout et partout. Le clergé inférieur n'est pas du reste le seul à trouver son joug pesant. Les évêques, qui n'ont vu long-temps dans la compagnie qu'un instrument passif, se sentent déjà débordés par elle. Ces symptômes de défiance sont encore très vagues; la plupart ne dépassent guère la porte de la sacristie. Un seul, que voici, m'a paru très concluant. L'an dernier, deux vicaires de Tournay sollicitent de leur évêque l'autorisation d'entrer au couvent des rédemptoristes de Saint-Trond. L'évêque refuse, et les deux vicaires demandent conseil à un liguoriste de l'endroit. Celui-ci répond qu'il ne peut les délier lui-même du serment d'obéissance, mais que le général de l'ordre a plein pouvoir à cet effet. Les deux vicaires écrivent à Vienne, obtiennent l'approbation du général, et disparaissent un beau matin, sans avertir ni l'évêque ni le curé. La feuille de l'évêché s'est plainte assez aigrement de cet

embauchage, et, par représailles, les jésuites refusent aujourd'hui l'entrée de leur collége à M. l'évêque de Tournay, qui cependant a beaucoup fait pour eux. Ils travaillent même, dit-on, à enlever à ce prélat la direction du grand et du petit séminaire, à l'expulser, en d'autres termes, de chez lui. Encore quelques faits semblables, et l'antique haine de l'épiscopat belge contre la compagnie de Jésus pourrait bien se raviver. Qui sait même si l'épiscopat ne se rallierait pas aux doctrines gallicanes? Cette hypothèse, qui eût paru absurde il y a dix ans, deviendrait très probable le jour où l'influence des jésuites prévaudrait ouvertement à la cour de Rome. Les évêques seraient dès-lors forcés de reconnaître qu'en répudiant le contrôle de l'état, ils ont répudié aussi sa protection.

J'ai montré que l'avénement du parti libéral n'était plus qu'une question de temps. Comment usera-t-il du pouvoir? Mettra-t-il à profit les leçons du passé? Saura-t-il échapper à ces luttes de principes qui ont long-temps énervé dans ses mains toute action et toute résistance? Il est peut-être permis de l'espérer. La question de réforme, cause principale de ces dissentimens, devient à peu près oiseuse du moment où doctrinaires et radicaux obtiennent, dans le cercle des institutions actuelles, le résultat qu'ils poursuivaient en commun, mais par des moyens opposés. Il s'opère d'ailleurs dans les rangs du libéralisme extrême une réaction très marquée en faveur des idées de centralisation. M. de Potter et ses écrits républicains sont complètement oubliés. M. Gendebien, qui dirigea jusqu'en 1839 le groupe radical de la chambre des représentans, a déchiré son mandat dans un moment d'humeur; sa retraite a beaucoup facilité le rapprochement des deux fractions libérales. M. Veraehegen, qui semblait avoir recueilli l'héritage politique de M. Gendebien, a pris résolument fait et cause pour la prérogative royale dans la question du jury universitaire. M. Delehaye vote avec M. Veraehegen, bien qu'il lui arrive d'opiner dans un autre sens. M. Castiau s'abstient de plus en plus à la tribune de la propagande radicale qui déborde dans ses écrits. Mêmes tendances en dehors de la chambre : depuis 1844, les élections de Bruxelles, Tournay, Liége et Louvain, bien que dirigées par es loges maçonniques, où domine l'influence radicale, ont principalement porté sur des hommes du parti gouvernemental. De leur côté, les doctrinaires ne se montrent pas exclusifs : MM. Lebeau, Devaux et Rogier ont renié leurs théories ultra-gouvernementales dans les deux ou trois circonstances où le monopole ultramontain a prétendu se retrancher derrière ces théories.

Je dirai plus : le jour n'est peut-être pas loin où ces concessions purement accidentelles se compléteront et se résoudront en un dogme clairement formulé. Un revirement imprévu s'opère, depuis les élections de 1843, dans la coterie des évêques, noyau primitif du parti clérical. Soit qu'à la vue des derniers succès du libéralisme ils commencent à mettre en doute l'efficacité du système électoral, soit qu'ils veuillent constituer sur une base sérieuse, sur une communauté d'intérêts réelle et durable, l'alliance contractée par eux avec l'aristocratie, soit enfin pour désarmer les jésuites, dont l'influence repose en grande partie sur la petite bourgeoisie et les paysans, trois évêques sur six en sont à demander déjà des restrictions politiques. Le *Journal historique*, organe de l'évêché de Liége, ne voit plus de préservatif contre le débordement des « mauvaises doctrines » que dans l'élection à plusieurs degrés, ou le système hollandais, pour parler clairement. Les feuilles épiscopales de Tournay et de Namur ont pris texte des élections de 1843 et de 1844 pour déclamer contre « le sale gouvernement populaire, » et la dictature de « la canaille. » Nous voilà un peu loin des mandemens démagogiques et des barricades dévotes de 1830-31. Inconséquentes ou non, ces avances ne déplaisent point à l'aristocratie, qui représente encore en Belgique la grande propriété, et recueillerait ainsi tous les bénéfices de l'élection indirecte. Un parti essentiellement rétrograde cette fois, par ses moyens comme dans son but, peut naître d'un jour à l'autre, et même se constituer fortement. Son apparition cimenterait indéfiniment l'union des libéraux. La fraction radicale songerait à défendre le terrain des libertés actuelles bien plus qu'à l'agrandir; l'homogénéité du parti libéral serait alors garantie.

Je n'ai rien dit de certain parti mixte dont M. Nothomb s'est laissé attribuer la création, et à qui on prétend assigner le rôle de nos centres. Ce parti n'existe pas. Il n'y a jamais eu en Belgique qu'un juste-milieu : c'est le groupe doctrinaire, qui, jusqu'en 1840, s'est tenu à égale distance des catholiques et des ultra-libéraux. Ce qui a pu accréditer l'idée d'un nouveau parti mixte, c'est la politique passive de M. Nothomb, qui, forcée de refléter en tout, même dans ses contradictions, la stratégie du parti catholique, a combattu tour à tour la coalition libérale par des principes doctrinaires et par des principes radicaux; mais, loin de créer une nuance intermédiaire entre les deux partis, cette politique n'a servi, on l'a vu, qu'à effacer celle qui existait déjà. Attaquées séparément dans leur domaine, les deux fractions libérales se sont repliées vers la constitution de 1831. M. Nothomb a

ruiné jusqu'à ce faux semblant de juste-milieu que représentaient les ministériels de fondation. Il a rivé cette docile minorité à tant d'actes réactionnaires, il s'en est tant de fois servi pour *se faire* forcer la main, que les libéraux ont fini par la confondre sérieusement avec les catholiques. La proscription électorale qui vient de frapper les candidats du clergé s'est étendue jusqu'à ces inoffensifs séides de tous les ministères présens, passés et futurs.

Il est une vérité qui ressort clairement des faits que nous venons de retracer, c'est que la liberté absolue, dans les mains d'une corporation, la « liberté comme en Belgique, » c'est le monopole, et la pire espèce de monopole : l'impunité dans la violence, la légalité dans la tyrannie. Je ne fais pas un crime au clergé d'être essentiellement envahisseur : il a cela de commun avec tous les élémens constitutifs de l'humanité, et c'est même du libre antagonisme des divers intérêts que résulte partout et toujours l'équilibre social; mais encore faut-il que cet antagonisme soit libre, que l'inégalité des forces y soit compensée par l'inégalité des moyens, que le clergé, avec sa puissante unité, ne soit pas pourvu des mêmes armes que la société laïque, perpétuellement fractionnée par l'égoïsme de l'individu, de la famille, du clocher, de la race : sans quoi l'équilibre est nécessairement rompu. Voyez le clergé belge : plus que tout autre il semblait appelé à un règne paisible; droits, garanties, préjugés, croyances, inviolabilité matérielle et morale, il avait tout pour lui. Eh bien! sans qu'il y soit provoqué, sans avoir l'excuse de son intérêt menacé ou méconnu, le clergé belge se trouve irrésistiblement conduit à tout déborder, à tout envahir. La liberté d'association, vaste réseau dans lequel il enveloppe la nationalité tout entière, corps et biens; la liberté d'enseignement, qui, combinée avec la liberté d'association, lui livre toutes les générations à venir; la liberté de la presse, où il a la plus large part, puisque, aux termes de l'article 16 de la constitution, il peut, sauf d'insignifiantes garanties, s'en servir contre l'état lui-même; la liberté électorale, façonnée à son profit exclusif; l'indépendance parlementaire, dont son pouvoir est le produit spontané; la prérogative royale elle-même qui n'intervient qu'en sa faveur : rien n'échappe aux intolérantes susceptibilités du clergé belge. Ces libertés, ces droits ne s'exerçaient que pour lui; il ne veut pas même qu'on les exerce, et les répudie absolument.

Qu'en est-il arrivé? que la communauté du danger, détruisant les dissidences individuelles, coalisant les égoïsmes rivaux, a introduit chez les vaincus le redoutable élément de l'esprit de corporation, et dès ce

moment s'est reproduit, aux dépens des catholiques, ce vaste système d'absorption dans lequel ils avaient enfermé les libéraux. La liberté d'association, source première du monopole ecclésiastique, est devenue le point de départ de la résistance. Les autres libertés ont eu le même sort : enseignement subventionné, presse soudoyée, embauchage électoral, rien n'a échappé à cette minutieuse contrefaçon des empiétemens ultramontains. Les députés fonctionnaires, le roi lui-même, que les catholiques ont façonnés à subir et à servir toutes les majorités, n'attendent qu'un revirement politique, désormais prévu, pour compléter, au profit des libéraux, cette inexorable loi du talion. L'ultramontanisme belge peut déjà comprendre qu'à forces égales il y a moins de vitalité encore dans l'esprit de monopole que dans l'esprit constitutionnel. Il a appelé la liberté, et la liberté l'écrase. Il croyait l'exploiter contre les citoyens et s'est trouvé irrésistiblement conduit à la répudier pour lui-même : témoin la transformation ultra-gouvernementale qui se manifeste dans les rangs de l'épiscopat.

Je conclus. Il n'y a pas dans nos sociétés modernes d'élément réel et durable pour la théocratie. Qu'elle s'étaie de l'autorité monarchique, comme en France pendant la restauration, ou qu'élargissant sa base, elle se fonde, comme en Belgique, sur la liberté populaire, l'édifice croule tôt ou tard. En principe, cette double expérience est déjà complète, et le jour n'est peut-être pas loin où le Piémont absolutiste et la Suisse républicaine se chargeront de la corroborer.

GUSTAVE D'ALAUX.

ÉTUDES

SUR L'ANTIQUITÉ.

LES SATIRES DE LUCILE.

I. — *Specimen quæstionum Lucilianarum*, von Varges (*Rheinisches Museum*); Bonn, 1835.
II. — Cours sur Lucile, professé à la Sorbonne par M. Patin, 1836.
III. — *Lucilii quæ ex l. III supersunt*, ed. Varges; Stettin, 1836.
IV. — *Lucilii quæ ex l. IX. sup.*, ed. Schmidt; Berlin, 1840.
V. — Schoenbeck. — *Quæstionum Lucilianarum particula;* Halle, 1841.
VI. — Van Heusde. — *Studia critica in Lucilium;* Utrecht, 1842.
VII. — *De Lucilii vita*, ed. Petermann; Breslau, 1842.
VIII. — *Lucilius und die römische Satura*, von Gerlach; Bâle, 1844.
IX. — *Satires de Lucilius*, publiées par M. Corpet; Paris, 1845.

L'ami bien cher, le collaborateur à jamais regrettable qui vient de nous être enlevé par un coup si soudain à la fleur de l'âge et dans l'ardeur des études, M. Charles Labitte, avait terminé l'article qu'on va lire, peu de jours avant sa mort. Une quinzaine de retard a suffi pour en faire une œuvre posthume. Et ce ne sera pas son dernier legs, son dernier mot à ce public qui le suivait avec un intérêt affectueux. M. Labitte, dans l'activité et la variété

SEINE

de ses projets, avait préparé plusieurs autres articles dont nous espérons que l'examen de ses papiers permettra de faire profiter à quelque degré nos lecteurs. Ce qui distinguait ce jeune et docte esprit, c'était la facilité et la fertilité du travail, l'expansion en bien des sens, et cette souplesse heureuse d'application qui est un don du critique. Lorsqu'il y a dix années environ, c'est-à-dire âgé de vingt ans au plus, il entra dans la rédaction de cette *Revue*, il y arrivait tout rempli de saines et solides lectures; ce qu'il avait lu, à cet âge, de vieux livres, de ces antiques auteurs qui semblent si peu flatteurs pour la jeunesse, était prodigieux. Son premier article, sur *Gabriel Naudé* (du 15 août 1836), peut donner idée de cette surabondance de nourriture gauloise excellente. M. Charles Labitte était né avec une vocation marquée pour la critique et pour l'histoire littéraire; on aurait dit qu'il avait appris à épeler dans Niceron, et qu'il avait lu couramment, pour la première fois, dans Bayle. Jeune homme, ou plutôt encore adolescent, ses idées se tournèrent aussitôt vers des portions mal connues du vaste champ du moyen-âge; avant de quitter Abbeville, son pays d'enfance, il avait entrepris, avec un de ses amis, d'écrire l'histoire des *Sermonaires* de ces vieux siècles : son premier rêve, on le voit, avait été celui d'un jeune bénédictin. Mais ce n'est pas en ce moment que nous pouvons suivre toutes ces traces de sa pensée et en relever les divers essors; nous lui paierons prochainement en détail un particulier hommage, et nous le mettrons à son rang, trop tôt conquis, dans cette série des *Critiques et Historiens littéraires* qu'il semblait destiné à enrichir longtemps. Ses intéressans, ses riches et copieux articles sur *Lemercier*, sur *Raynouard*, sur *Michaud*, sur *Marie-Joseph Chénier*, dans lesquels se remarque une continuité sensible de progrès, ont laissé souvenir et profit chez tous ceux qui les ont lus. La biographie littéraire a fait bien des progrès de nos jours en France, et le genre s'est de toutes parts agrandi : nous pouvons dire sans exagération que M. Charles Labitte lui a fait faire un pas de plus. Par l'extrême richesse de détails et par la curieuse profusion de documens qu'il y versait, il a obligé ceux de ses collaborateurs et amis, qui étaient à quelques égards ses devanciers, à devenir plus curieux et plus complets à leur tour. Nous redirons tout cela un autre jour avec développement; on le verra aussi, dans sa vivacité aimable, se multiplier souvent, et porter de l'un à l'autre un liant et un stimulant qui sont le charme et la vie des lettres. Dans ces dernières années, appelé par M. Tissot à le suppléer au Collége de France, ses études, sans devenir jamais exclusives, avaient dû se diriger plus habituellement vers l'antiquité latine, et déjà nos lecteurs en avaient goûté les fruits. Ce bel et sévère article sur *Varron*, inséré il y a un mois, n'était qu'un prélude, une grave ouverture qui promettait une série de travaux analogues. *Lucile* succède aujourd'hui, et par la nature du sujet, par la gaieté de la plume qui s'y joue, ce morceau contraste en plus d'un endroit avec les idées funèbres qu'il réveille. Pourtant, en avançant, la pensée s'y fait sérieuse, et, quand le critique a rencontré le fragment sur la *vertu*, qu'il qualifie d'admirable, il s'arrête et il aime à clore par ce haut enseignement. La dernière

page aussi, sur cette vieille gloire latine, dès long-temps éclipsée, respire une véritable mélancolie qui se redouble dans la pensée de cette jeunesse d'hier déjà moissonnée. L'antique satirique latin et le jeune critique qui l'aurait voulu faire revivre sont à jamais réunis...

Quo pius Æneas, quo Tullus dives et Ancus!

Entre tous les poètes anciens dont les œuvres ont disparu au milieu de la barbarie du moyen-âge, les plus dignes de regret sont peut-être Ménandre et Lucile, la comédie attique dans la fleur de son urbanité et de son enchanteresse perfection, la satire latine dans toute la vigueur de son originalité native. L'époque où parut Lucile est assurément l'une des plus solennelles, l'une des plus curieuses de la vie romaine; deux élémens sont en présence : l'austérité antique et l'infamie des mœurs nouvelles. Telle est la lutte que le poète avait décrite avec toute la vivacité de ses pinceaux : une société corrompue qui retenait pourtant quelque chose de l'ancienne grandeur, les gloires de la république à leur premier déclin, ce sourd travail enfin de dissolution morale qui semblait, en le nécessitant, annoncer la venue prochaine du christianisme, tout cela se retrouvait dans ses vers. On voit l'étendue de la perte qu'a faite ici la littérature.

Juvénal a dit : « Lorsque l'ardent Lucile frémit et s'arme d'un glaive étincelant (*ense velut stricto*), le criminel, en proie à des frissons internes, rougit, et la sueur des remords dégoutte de son cœur. » Vous reconnaissez ce libre railleur qui, au rapport d'Horace, *avait jeté le sel à pleine main*, ce censeur impitoyable qui, selon Perse, *déchirait toute la ville*. Sans doute, à travers les variations du goût, avec les progrès de la langue, on put trouver que le style du poète devenait suranné; sa plaisanterie même, qui enchantait encore Cicéron (*summa urbanitas*, dit l'auteur des *Tusculanes*), blessait plus tard la délicatesse d'Horace, lequel ne pardonnait pas à Lucile les admirateurs qu'il gardait. Lucile cependant continua d'être beaucoup lu : « La satire, écrit Quintilien dont l'important témoignage veut être noté, est tout-à-fait nôtre, et Lucile, qui le premier s'y est fait un grand nom, a encore aujourd'hui des partisans si passionnés, qu'ils

ne font pas difficulté de le préférer non-seulement à tous les satiriques, mais même à tous les poètes. » Voilà d'imposans témoignages.

Tout d'ailleurs nous atteste la faveur et le succès qui demeurèrent à ces satires à travers les âges divers de la littérature latine : comme tous ceux à qui la gloire sourit, Lucile eut tour à tour ses rapsodes, ses éditeurs, ses commentateurs, des professeurs qui l'expliquaient, des critiques qui faisaient des théories sur ses vers. On l'imitait, on le publiait; on faisait de lui des extraits : l'admiration publique demeura infatigable. Ainsi, l'un des plus célèbres successeurs de Lucile dans la satire, Valérius Caton, donnait des œuvres du poète une édition retouchée et rajeunie (1), comme Marot fit chez nous pour le *Roman de la Rose*. Julius Florus mettait au jour un choix populaire des *Satires* (2). Nicias, l'ami de Cicéron, écrivait un traité qu'on goûta fort sur les ouvrages de Lucile (3); Perse, au sortir des classes, devenait poète en lisant une de ces satires; Horace, tout en égratignant son précurseur, lui empruntait des cadres, des traits, des tours, des vers tout entiers; Fronton, dans sa correspondance, ne cessait de le vanter à son élève Marc-Aurèle. On donnait sur lui des cours publics, les orateurs le citaient sans cesse au barreau, on en faisait des lectures dans les salons de Rome, et, au temps d'Aulu-Gelle, certains rhéteurs se contentaient de réciter ses écrits devant la foule. En un mot, durant toute l'antiquité, Lucile est traité comme un classique, et, quand la décadence arrive, cette gloire ne s'arrête même pas : au IVe siècle, Ausone s'occupe encore de ces *âpres poésies* de Lucile, *rudes camœnæ*, qu'il affecte d'imiter, tandis que le chrétien Lactance cite Lucile, le réfute et le traite comme l'un des principaux représentans de la sagesse païenne.

Voilà après quel éclat de réputation, voilà dans quelles conditions de gloire persistante les ouvrages de Lucile se sont tout à coup perdus au milieu des ténèbres qui survinrent. Quand arriva la renaissance, quand l'humanité, rendue à elle-même, s'enquit avec curiosité, avec passion, des grands artistes qui l'avaient charmée autrefois, des hommes illustres à qui l'antique civilisation du passé devait sa grandeur, on regretta particulièrement (4) les œuvres de celui que Juvénal avait ap-

(1) Horat., *Sat.*, I, x, 1.

(2) Porphyrion sur Horace (*Ep.*, I, III, 1). — Voir Weichert, *Poet. lat. Reliquiæ;* Leipsig, 1830, in-8°, p. 366.

(3) Suet., *Gramm. ill.*, XIV.

(4) Voir surtout les lamentations de Turnèbe dans ses *Adversar.*, XXVIII, 9.

pelé le nourrisson fameux du pays des Auronces, *Auruncæ magnus alumnus;* mais les manuscrits des *Satires* avaient tous disparu, et il fallut aller demander les rares débris du poète, courts lambeaux, vers incomplets, pensées inachevées, phrases interrompues, ou même mots isolés, aux grammairiens et aux scoliastes qui, par hasard, avaient cité de lui quelque chose : c'est ce que firent les Estienne au XVIe siècle, dans leur recueil des *Fragmens des vieux poètes latins*, d'où le plus jeune érudit d'une famille très érudite, le Hollandais François Dousa, tira, en 1597, une édition particulière et fort augmentée des *Satires* de Lucile. Cent ans plus tard, Bayle, qui mettait la main sur toutes les curiosités, disait dans un piquant article de son *Dictionnaire :* « Ces fragmens auraient besoin d'être encore mieux éclaircis par quelque savant homme. » Près d'un siècle et demi s'est écoulé depuis, sans que personne s'avisât de répondre au vœu de Bayle. Cette tâche difficile vient enfin d'être abordée et remplie par un habile latiniste, M. Corpet (1), à qui l'on devait déjà une bonne version d'Ausone : cette recension intelligente de Lucile classe M. Corpet au premier rang de nos érudits. Le nouveau critique est de l'école française; sa critique est claire, prudente; elle ne se perd pas dans les hypothèses et se borne aux restitutions nécessaires. Sans doute, le texte établi par M. Corpet pourra, comme il arrive toujours dans ces sortes d'entreprise, être contesté dans certains détails; mais l'ensemble est assez satisfaisant pour qu'on puisse affirmer sans hésitation que Lucile a définitivement rencontré son éditeur. Au milieu des fatras plus ou moins érudits qui inondent l'Europe dans ce siècle de critique et d'analyse, j'ai rencontré peu d'ouvrages aussi réellement utiles et aussi intéressans que celui-là.

Il est juste de dire que M. Corpet a été aidé par certains travaux particuliers, par diverses monographies publiées depuis quelques années. Après deux siècles et plus du silence le plus injuste, la faveur en effet semble être tout à coup revenue au satirique de la vieille Rome; maintenant c'est presque un thème à la mode. M. Varges, le premier en date, venait à peine, en 1835, d'insérer dans le *Rheinisches Museum*, qui se publie à Bonn, une dissertation de quelques pages sur certains points, surtout chronologiques et géographiques, de la biographie du poète, que M. Patin, dans les premiers mois de 1836, donnait à la

(1) *Satires de Lucilius*, fragmens revus, etc., par M. Corpet; 1 vol. in-8°, 1845, Paris, chez Delion, 47, quai des Augustins.

Sorbonne une série de leçons sur Lucile aussi délicates que piquantes. L'histoire de la poésie latine devra beaucoup au cours à la fois savant et attique que professe depuis tant d'années M. Patin; mais il serait bien désirable que le souvenir en fût fixé autrement que par le profit qu'en peuvent tirer, comme nous l'allons faire aujourd'hui, certains auditeurs d'autrefois. Puis vinrent divers autres essais spéciaux : une restitution par le même M. Varges du voyage au promontoire de Scylla que Lucile avait mis en vers; un travail analogue sur la satire *de l'orthographe* tentée, en 1840, par un savant de Berlin, M. Schmidt; une courte biographie donnée l'année d'après à Breslau par M. Petermann, une thèse ingénieuse soutenue à Halle par M. Schœnbeck, et enfin des études antiques fort étendues publiées en Hollande par un spirituel et très paradoxal érudit, M. Charles Van Heusde (1), livre qui a suscité en Allemagne une vive polémique (2). On le voit, nous tournons presque au catalogue, et notez pourtant que j'oubliais encore certaine brochure suisse passablement lourde que vient de lancer l'auteur d'une fort médiocre édition de Nonius, M. Gerlach (3). Il s'agit de mon-

(1) *Studia critica in Lucilium;* Utrecht, 1842, in-8°. — Je citerai cet exemple pour montrer jusqu'où M. Van Heusde pousse l'abus des hypothèses. On trouve dans deux ou trois passages de Lucile, qui consistent chacun en deux ou trois mots, les expressions de *boulangerie* et de *pilon :* aussitôt M. Van Heusde en conclut que Lucile, comme Plaute, a tourné la meule. Figaro ne demandait que deux lignes d'un homme pour le faire pendre; il n'en faut pas tant à M. Van Heusde pour réduire les gens en esclavage. Je n'en apprécie pas moins tout ce qu'il y a de vues fines et d'érudition dans ce livre un peu indigeste. Il est à regretter que, dans sa récente réponse à M. Fréd. Hermann (*Epistola de Lucilio,* 1844), M. Van Heusde, éclairé par la critique, se soit obstiné dans tous ses paradoxes. Je m'étonne que, dans cette dernière brochure, le savant auteur, maintenant, contre toute vraisemblance, que Lucile a vécu quatre-vingts ans, relève, pour combattre la date donnée par saint Jérôme, certaines erreurs prétendues de la *Chronique* de ce saint. Cela prouve seulement que saint Jérôme avait un système particulier de compter les olympiades, système qui, en effet, a gardé son nom. M. Van Heusde, à ce qu'il paraît, n'a jamais lu *l'Art de vérifier les dates.*

(2) Voir un article critique fort dur de M. Frédéric Hermann dans les *Éphémérides* de Gœttingue, 1843, n° 36.

(3) *Lucilius und die römische Satura;* Bâle, 1844, in-4°. — M. Gerlach ne fait guère que reproduire certaines opinions qu'avait d'abord émises M. Dziadek dans un spécieux mémoire (*Sat. romana, imprimis Luciliana, antiquæ græcæ comœdiæ non dissimilis;* Conitz, 1842, in-4°); opinions que M. Frédéric Hermann a reprises et modifiées depuis avec beaucoup de subtilité et de science (*de romanæ Satiræ auctore;* Marbourg, 1841, in-4°). En étudiant quelque jour les origines de la satire latine, nous aurons occasion de rétablir la vraie mesure et de montrer

trer qu'Ennius n'a été pour rien dans l'*invention* de la satire, et que tout l'honneur de la chose revient précisément à son successeur Lucile; ce qui, au fond, est un paradoxe assez puéril et ne repose que sur des querelles de mots. Qu'importent ces minuties de scoliaste? Un malin poète du XVIe siècle nommait cela des tempêtes dans un verre d'eau. A vrai dire, les lettres proprement dites ne sont guère intéressées dans ces guerres pédantes. Essayons en vue des lettres, au contraire, de mettre rapidement à profit ces travaux divers, et de tirer des fragmens oubliés de Lucile ce qu'ils peuvent nous révéler sur le talent du poète comme sur les mystères de la vie romaine.

On sait peu de chose de la vie de Caïus Lucilius. Comme tous les poètes illustres qui l'avaient précédé (1), il naquit hors de Rome, en un petit municipe qui devint depuis colonie romaine, Suessa Aurunca, dans le nouveau Latium. Par une coïncidence qu'on a ingénieusement remarquée (2), cette petite ville a donné le jour à plusieurs poètes satiriques éminens, entre autres à Turnus, que l'antiquité mettait près de Juvénal. La famille de Lucile était noble et riche; le grand Pompée fut son petit-neveu. Les lettres romaines, comme l'a dit spirituellement M. Patin, recevaient là leurs lettres de noblesse; car jusque-là il n'y avait guère eu, parmi les écrivains, que des étrangers, des affranchis, de simples colons, en un mot des plébéiens et des prolétaires. Les auteurs désormais n'allaient plus être de simples *scribæ;* on ne donnerait plus à leurs vers le nom dédaigneux de *scriptura.* Mais, comme il arrivait dans la vie de tout Latin, le poète fut d'abord soldat. A quatorze ans (3), il suivit Scipion au siége de Numance en qualité de chevalier; Scipion avait emmené *l'escadron des amis*, où étaient tous ces littérateurs, tous ces savans, tous ces philosophes, dont le tout jeune Lucile devint le protégé, puis l'ami. C'est là qu'il parut avoir connu, entre autres, ce Rutilius Rufus, stoïcien lettré,

combien il sert peu de déprécier Ennius pour surfaire Lucile. C'est là que se placera naturellement la question de savoir si ce dernier poète a été un copiste de Rhinton et des comiques de la grande Grèce.

(1) Le fait est digne de remarque : Livius Andronicus était de Tarente, Névius de Campanie, Ennius de Rudies, Pacuve de Brindes, Plaute d'Ombrie, Cécilius de la Gaule cisalpine, Térence de Carthage, Attius de Pisaurum. La littérature, chez ce peuple de soldats et de gens d'affaires, ne fut pas d'abord indigène.

(2) Voir la notice de M. Boissonade sur Turnus (*Journal de l'Empire*, 11 janvier 1813).

(3) Voir M. Varges : *Specimen quæstionum Lucilianarum* (*Rheinisches Museum*, 1835).

homme excellent, jurisconsulte illustre, dont il redoutait plus que d'aucun autre les jugemens littéraires.

Revenu à Rome, Lucile publia ses premières satires. On était dans la première moitié du VIIe siècle; Attius et Turpilius obtenaient les derniers succès du théâtre à son déclin. Cette seconde génération, moins brillante que celle des Ennius, des Pacuve, des Névius, des Plaute, des Cécile et des Térence, qui avait illustré le siècle précédent, n'était pas de force à empêcher la chute imminente de la tragédie et de la comédie, qu'allaient décidément remplacer les farces des atellanes, les grossièretés des mimes, les boucheries des gladiateurs et des bestiaires. Lucile arrivait juste pour s'emparer de la vacance laissée par la scène : il héritait en même temps des libertés nationales de la comédie en toge (*fabula togata*), et de ce cadre tout nouveau de la satire que lui léguait Ennius, mais où il pouvait bien mieux que lui introduire de vives peintures des mœurs et de personnelles attaques. Qu'on le remarque, c'était la première fois qu'un chevalier condescendait à écrire, et, grace aux illustres patronages dont il se couvrait, grace au privilége de l'impunité propre à sa caste, il avait le droit de tout dire, d'arracher tous les masques, de livrer à la risée tous les ridicules; il n'épargnait que la vertu, dit Horace, *uni æquus virtuti*. Où trouver un plus bel éloge?

Ce qu'on sait de plus particulier sur Lucile, c'est son intimité avec l'illustre Lélius et avec Scipion, qui s'étaient faits les protecteurs de sa jeunesse. Cicéron, dans son traité *de l'Orateur*, nous a initiés au touchant intérieur de ces grands hommes, à la charmante intimité de leurs loisirs : « Quand ils pouvaient s'échapper de Rome comme des captifs qui rompraient leurs fers, ils redevenaient tous deux enfans, *incredibiliter repuerascebant*. On ose à peine le dire de si grands personnages, mais ils ramassaient des coquilles et des cailloux sur la rive, et ils s'amusaient aux jeux les plus puérils. » Lucile partageait ces distractions; il était de ces promenades dans les jardins de Caïète, dans la villa de Laurente : Scipion et Lélius « s'amusaient sans façon avec lui, nous raconte Horace, et ils prenaient plaisir à sa conversation enjouée, en attendant que le plat de légumes fût cuit. » On sait même, par une note du scoliaste Acron, qu'un jour Lucile fut surpris, dans le triclinium, poursuivant Lélius autour des lits avec une serviette roulée dont il faisait mine de le vouloir battre. Le poète ne se doutait guère que sa plaisanterie, survivant à ses vers, serait gravement transmise à la postérité.

Lucile n'avait pas vingt ans quand Scipion lui fut enlevé; il se fit un devoir de venger le souvenir de son maître, de stigmatiser ses assassins, de rappeler en vers les vertus du grand citoyen : le reste de la vie de Lucile est inconnu. On peut soupçonner seulement qu'il fut publicain en Asie, et qu'il voyagea dans la grande Grèce. Ses richesses étaient nombreuses; il avait beaucoup d'esclaves, et des troupeaux qu'il faisait, au mépris des lois, paître sur les terres publiques, ce qui lui attirait des procès. La maison de Lucile à Rome avait été construite par l'état, soixante ans auparavant, pour Antiochus Épiphanes, que le roi de Syrie, son père, avait livré en otage aux Romains. Nous savons aussi le nom de quelques-uns de ses amis, les orateurs Posthumius et Licinius Crassus, le grammairien Stilo qui fut précepteur de Varron, et ce crieur Granius dont les célèbres bons mots faisaient fortune par la ville. Ces liaisons précieuses durent le distraire des inquiétudes que lui donnait sa santé, car il s'en plaint souvent, et il exprime même, à un endroit, le noble vœu « que le corps pût demeurer aussi ferme en son enveloppe que la pensée de l'écrivain demeure vraie dans son cœur. » On soupçonne que ses souffrances le déterminèrent à quitter Rome; il alla mourir à Naples en 651, âgé de quarante-six ans. Cette cité lui accorda des funérailles solennelles, honneur que Rome, on l'a remarqué, avait refusé à Scipion.

Tous les écrits de Lucile se sont perdus : on avait de lui, à ce qu'il semble, outre ses satires, des hymnes, des comédies (1), des épodes, une histoire privée de la vie de Scipion; mais peut-être, les *Saturæ* admettant le mélange de tous les genres, des scènes comiques, des iambes s'y trouvaient-ils tout aussi bien que le récit de certains actes de Scipion. En détachant ces différentes parties pour en faire des volumes séparés, les grammairiens et les copistes obtinrent un *Lucilius comicus*, un Lucile auteur d'épodes, un Lucile biographe de l'Africain. Mais que nous importe? c'est l'écrivain que nous voulons retrouver, et qu'il nous reste à chercher dans ses fragmens.

L'originalité de Lucile, comme auteur de satires, est d'avoir donné au genre créé par Ennius une forme *mieux entendue*, comme l'a dit

(1) M. Petermann (*de Lucilii vita*; Breslau, 1842, in-8°, p. 9 et 11) dit qu'il n'y a rien dans les fragmens de Lucile qui puisse faire supposer que le poète avait écrit des comédies. C'est une erreur. Voyez les derniers livres, le livre XXVIII surtout, où l'on retrouve plusieurs incidens des *Adelphes* de Térence. Quand M. Petermann assure que Lucile n'avait point composé d'épodes, il se trompe; le grammairien Diomède (édit. de Putsch, p. 482) dit positivement le contraire.

Dacier; c'est d'avoir montré un dessein plus suivi de reprendre les mœurs; c'est surtout d'avoir régularisé cette forme capricieuse, de l'avoir rendue didactique. Ainsi, au lieu des libres mètres et du mélange de rhythmes d'Ennius, on trouve presque toujours chez Lucile l'hexamètre, rarement les vers iambiques et trochaïques. En un mot, la satire entre ses mains se détermine et prend l'aspect de discours en vers railleurs ou indignés qu'elle a gardé dans Horace et dans Juvénal.

Mais c'est assez de détails; pénétrons dans l'œuvre même, rapprochons les débris épars de cette mosaïque, et cherchons à reconstruire en idée ces tableaux perdus et jusqu'au cadre qui les entourait.

Tout poète qui a la gloire devient à jamais une personne intéressante et chère dont on aime à pénétrer le secret en étudiant ses écrits. Il semble par là qu'on puisse se rapprocher davantage de l'homme même, et qu'on reconnaisse en lui un ami, un frère : l'intimité fait le charme des lectures, comme elle fait celui de la vie. En contemplant la divine expression de cette tête de femme que Raphaël a jetée mystérieusement sur ses toiles, je m'imagine volontiers que c'est une confidence, et mon rêve surprend la Fornarine appuyée sur l'épaule du maître. Qui n'aime à deviner dans les tristesses d'Alceste quelque chose de la mélancolie de Molière, dans les langueurs de *Bérénice* quelqu'un de ces tendres soupirs que consola peut-être la Champmeslé? Nous voudrions faire ainsi pour le vieux Lucile, et contrôler son caractère et sa biographie par ses vers, le peu qu'on sait de l'auteur par le peu qu'on a de ses écrits.

La vanité est un privilége acquis aux poètes, quand ce ne serait que par prescription; avec eux, il faut toujours commencer par là. Quoiqu'il s'agisse, cette fois, d'un vers isolé, je suis bien tenté de croire que Lucile ne se refusait pas à lui-même le plaisir de constater ses succès, et en même temps, ce qui a sa douceur aussi, les échecs de ses rivaux. « Entre tant de poésies, écrit-il, les nôtres sont les seules courues aujourd'hui (1). » N'était-ce là qu'une vanterie ridicule mise dans la bouche de quelque poète orgueilleux? J'en doute un peu, et Lucile me paraît tout bonnement ici s'exprimer sur le ton de Corneille, le lendemain du *Cid :*

Et je dois à moi seul toute ma renommée.

(1) Et sola ex multis nunc nostra poemata ferri. (XXX, 30.)

N'avait-il pas donné la satire à Rome, comme Corneille venait de donner un théâtre à la France? Pour parler avec lui, il « était de ces mortels à qui les Muses permettent l'entrée de leur sanctuaire (1), » et son génie s'était profondément abreuvé à la source de la Poésie (2). Et pourquoi donc n'aurait-il pas eu conscience de son talent, du don qui lui était départi de convaincre par les séductions du rhythme, et, comme il dit dans sa langue hardie, « d'arroser le cœur par les oreilles, *per aures pectus irrigarier?* » Je ne fais pas d'hypothèse; ce qui est invraisemblable, c'est qu'un poète ne se rende pas justice à lui-même. L'amour-propre est le lieu commun de toutes les natures littéraires.

Ce qui intéresse le plus, ce qu'on aime le mieux à retrouver dans ces lambeaux incohérens de satires perdues, c'est ce qui peint Lucile lui-même, ses chagrins, ses inquiétudes. Homme, il portait au cœur cette plaie de l'inquiétude vague, cette blessure sans nom dont Lucrèce (3) a parlé en de si admirables termes; triste et morose, il avait déjà ce dégoût et cet ennui du bonheur que nous prenons pour une maladie moderne :

> Tristes, difficiles sumu', fastidimu' bonorum;

ce sont les sentimens de Byron et du poète des *Feuilles d'Automne :*

> Le bonheur, ô mon Dieu! vous me l'avez donné.

Une affection chère, celle d'un ami sans doute, semble avoir quelquefois consolé Lucile dans ces accès de découragement et de mélancolie : « Oui, s'écrie-t-il avec un accent qu'on ne saurait rendre, toi seul es pour moi, dans la grandeur de mon chagrin, dans mon dégoût profond, dans ces ténèbres de ma vie, la brise de salut. » Malheureusement on ignore à qui s'adressaient ainsi les affectueux épanchemens du poète. Nous ne sommes guère mieux renseignés sur les liaisons moins sévères auxquelles il demandait une distraction à ses peines; on sait seulement que le seizième livre des *Satires* portait le nom de l'une de ses maîtresses, appelée Collyra, ce qui surprend un peu quand on voit quelle est précisément la crudité cynique des fragmens qui se rapportent à ce livre. Ailleurs il est aussi question d'une fille de bonne volonté, appelée Crétea, qui, venue chez lui sans façon, s'était mise

(1) Quod sua committunt mortali claustra Camœnæ. (XXX, 64.)

(2) Quantum haurire animus Musarum e fontibu' gestit. (XXX, 29.)

(3) Lire dans son IIIe livre, à partir du vers 1066, toute cette belle page, où Faust et Manfred se seraient reconnus.

d'elle-même dans le costume le plus simplifié. Mais nous ne pouvons juger si le récit de cette visite amoureuse était un air d'homme irrésistible et de poète à bonne fortune qu'affichait Lucile, ou si ce n'était qu'un trait contre l'impudique familiarité de quelque femme perdue. Je remarque du reste que, dans la quantité de noms propres qu'offrent ces fragmens, la plupart sont politiques et se rapportent aux affaires du temps; un très petit nombre éclaire la biographie de celui qui les enchâssait dans ses vers.

Notons cependant, entre les restes mutilés de cette œuvre jadis si célèbre, une sorte de regret funèbre consacré par Lucile à son esclave de prédilection; il faut citer cette épitaphe célèbre qui, sous l'empire, avait encore ses admirateurs, puisque Martial (1), dans ses vives railleries contre les partisans de l'archaïsme, se moque précisément du style rocailleux de ces vers, lesquels, selon lui, semblent cahoter entre les rochers, *per salebras altaque saxa cadunt :*

Servu' neque infidus domino, neque inutili' cuiquam,
Lucili columella, hic situ' Metrophanes'st.

« Un esclave qui ne fut jamais infidèle à son maître et ne fit de mal à personne, le soutien de Lucile, Metrophanès gît ici. »

Lucile, sans doute, a su quelquefois mettre plus de mélodie dans ses vers, il n'y a jamais mis plus de sensibilité. On aime à savoir que ce lettré de la vieille aristocratie romaine eut un ami entre ses esclaves, et comprit ce noble sentiment de l'égalité humaine que Plaute venait de laisser poindre dans la comédie des *Captifs*, où le beau rôle appartient à quelqu'un qui n'est pas libre encore. Cela me fait aimer le caractère de Lucile.

Jusqu'ici le poète nous a peu parlé de lui-même; mais en voyage les connaissances se font vite. Que ne pouvons-nous donc l'accompagner dans son excursion de Rome à Capoue et de Capoue au détroit de Messine! Le troisième livre des *Satires* était consacré au gai récit de cette courte expédition, qui a donné à Horace l'idée du *Voyage à Brindes*, l'un de ses chefs-d'œuvre les plus exquis; *Lucilium æmulatur Horatius*, dit le scoliaste Porphyrion. Il est bien juste que Lucile ait l'honneur de figurer dans la généalogie, après avoir été dépossédé par un successeur immortel; c'est une mince compensation. Suivons du moins son itinéraire (2) sur la carte.

(1) *Epigr.*, XI, 90.

(2) Pour ce qui concerne les détails géographiques de ce voyage, je suis le plus

Quand Lucile part de Rome, un méchant cheval porte sa valise : suivant sans doute la voie Appienne, qu'Horace déclarait être « moins rude pour les piétons paresseux, » le poète longe la mer, traverse les marais Pontins, franchit des montagnes (peut-être aussi les *rochers blancs* d'Anxur (1), passe à Formies, et s'arrête à Capoue pour voir un combat de gladiateurs qui paraît avoir été sanglant, car rien n'y manqua, ni le râle du vaincu, ni les airs féroces du vainqueur, « qui allongeait son museau comme un rhinocéros d'Éthiopie, » ni les aigrettes de plumes de paon que portaient les lutteurs, toujours prêts à recommencer la tuerie. C'eût été une page curieuse pour l'histoire des mœurs provinciales de la vieille Italie que ce spectacle campanien décrit par la plume pittoresque de Lucile. De Capoue le poète se rend à Pouzzol, et, s'y embarquant, il double le promontoire de Minerve, mouille à Salerne, et repart à force de rames pour débarquer enfin au cap Palinure, vers le milieu de la nuit. Je crois probable qu'il ne dépassa point le promontoire de Scylla, d'où il put découvrir le détroit de Messine, les remparts de Reggio, puis Lipari et le temple de Diane Facelina, dont il est question dans ses vers.

Voilà pour la géographie. Mais, au sens de certains fragmens, il est facile de deviner que les mésaventures de route et les anecdotes d'auberge tenaient bonne place dans cette espèce d'épître familière. Rien n'y manquait, pas même, je crois, la tempête obligée, ni les esclaves endormis que le maître dut éveiller en personne, ni la conversation avec le guide qu'on avait pris en route. La vieille cuisine de Bénévent, où Horace ne trouva qu'un dîner de grives étiques, rappelle tout-à-fait ce méchant gîte où Lucile ne trouva même pas de feu, et où l'on ne sut lui servir ni huîtres, ni falourdes, ni asperges, rien de ce qu'il aimait. C'est là sans doute qu'il vit cette cabaretière syrienne, *caupona syra*, que Virgile à son tour contemplait assis sous un berceau d'oseraie (2), et qu'il nous a si délicieusement peinte, dans une taverne fumeuse, la tête ornée d'une petite mitre grecque, et se battant les coudes avec des baguettes claquantes, tandis qu'au son du crotale elle dansait ses pas lascifs. On se souvient qu'en allant à Brindes, l'ami de Virgile avait fait bonne chère dans la riche villa de Cocceius; il me paraît vraisemblable que quelque hôte généreux reçut également Lucile, et c'est ici que je place cette exclamation d'affamé : « Nous

souvent la minutieuse dissertation de M. Varges, *Lucilii quæ ex libro III supersunt*; Stettin, 1836, in-4°.

(1) Impositum saxis late candentibus Anxur. (Horat., *Sat.*, I, v, 26.)

(2) Voir sa *Copa*.

ouvrons les mâchoires, et nous mettons l'ouverture à profit; » ainsi que cette allusion à une orgie : « Les brocs au vin sont renversés, et notre raison avec eux. » Ce jour-là, Lucile n'était pas précisément un moraliste.

Horace, dans sa satire célèbre et charmante, a laissé une page immortelle : les expéditions des touristes à grand fracas et tous les voyages autour du monde seront oubliés, qu'on aura encore sur les lèvres ces vers du Romain. Voyez le privilége des poètes! tant qu'il y aura des hommes et une civilisation, chacun pourtant saura qu'un jour il prit la fantaisie au fils d'un affranchi du temps d'Auguste d'aller de Rome à Brindes en prenant la voie Appienne. Il est vrai que ce promeneur s'appelait Horace, et qu'il faisait son excursion de compagnie avec Varius et Virgile : l'art rend éternel tout ce qu'il touche. Lucile aussi était allé au détroit de Messine, et cela bien avant que Flaccus allât à Brindes; il avait même parlé de son mauvais cheval, comme l'autre a parlé de la méchante mule de son batelier; il avait décrit un combat de gladiateurs, comme l'autre a décrit un combat de bouffons; mais, hélas! on ne dit guère de bien de ceux qu'on pille, et Horace a copié Lucile..... en le maltraitant. Cette ingratitude-là n'ôtera certainement rien à la gloire du maître : les lecteurs s'inquiètent peu des origines, et les fragmens du troisième livre de Lucile resteront l'exclusive pâture des érudits. Et cependant Lucile ne voulait pas de lecteurs savans! La postérité ne l'a guère satisfait.

Jusqu'ici nous n'avons encore eu affaire qu'à un rêveur laissant aller la Muse à sa guise, et se complaisant à tous les jeux de la poésie individuelle. Toutefois, ce qu'on est impatient de voir aux mains de Lucile, c'est ce glaive étincelant dont parle Juvénal. Tâchons donc de retrouver *l'âcre et impitoyable écrivain* dont il est question dans Macrobe, *l'âpre satirique* qu'Acron, le scoliaste d'Horace, admirait encore après le ve siècle.

En parlant du vieux Caton, Lucile a dit : « Il nommait tous ceux qui méritaient ses attaques, parce que sa conscience ne lui reprochait rien; » nous surprenons ici Lucile se louant lui-même dans l'éloge d'autrui. En effet, son renom de probité, le rang qu'il tenait dans la caste patricienne, les liaisons illustres derrière lesquelles il était à couvert, l'autorité aussi de son talent, et cette verve surtout qui pousse tout vrai poète et entraîne après lui le lecteur, permirent à l'ami des Lélius et des Scipions l'usage, nouveau dans la satire latine, des personnalités, des attaques nominales, des désignations terribles ou pi-

quantes. De là des entrées en matière promptes et incisives, une sortie taquine par ici, un duel à outrance par là, de légères escarmouches à côté de combats sanglans, l'ironie badine voisine de l'imprécation vengeresse, le ridicule qui fustige avec l'indignation qui châtie, toute une mêlée enfin de vers agressifs, harcelans, redoutés. De plus, les coups de ce fouet vengeur étaient si vertement appliqués, qu'ils restèrent empreints sur les victimes comme un ineffaçable stigmate. Autant de qualificatifs accolés aux noms propres, autant de synonymes dans la langue. Chaque individu désigné devint, sous le sceau de cette poésie réprobatrice, une sorte de type proverbial, grotesque ou odieux, de quelque ridicule ou de quelque vice.

Voyez plutôt si, pour Cicéron, le modèle toujours vivant de l'homme vénal, ce n'est pas Tubulus; voyez si, chez Horace, Gallonius ne demeure point la personnification du gourmand, si Nomentanus ne reste pas l'idéal du vaurien, si le nom de Lupus ne se présente pas le premier quand il s'agit d'un impie. Tous ces personnages étaient des contemporains de Lucile qu'il avait flétris dans ses satires. Puissance étrange et redoutable que celle-là et qui fit qu'un poète, au milieu des transformations de la langue, put changer des noms propres en noms communs, élever le particulier au général, et punir les vicieux, en les incarnant dans le vice. Voilà comment, entre ses mains, la satire devint une espèce de poteau infamant où le portrait des coupables demeurait à jamais suspendu comme une effigie symbolique.

On devine quelles inimitiés implacables suscitèrent contre Lucile de si audacieuses attaques. Comment Tuditanus lui aurait-il pardonné les blessantes épithètes « d'ami des ténèbres et de poltron? » comment le vieux Cotta, « ce mauvais payeur, ce chercheur de défaites, toujours en retard avec ses créanciers, » comment Calvus, « le mauvais homme de guerre, » comment cet autre « avec ses jambes cagneuses et décharnées, » pouvaient-ils oublier l'amertume de ses sarcasmes? Aussi les rancunes, les haines, les mauvais propos, se firent-ils jour de tous côtés. Quand les amis de Lucile l'invitaient à quelque repas, leur premier soin était de ne pas convier par mégarde quelqu'une des récentes victimes du poète; autrement, c'étaient des récriminations à n'en plus finir : « Nos amis, s'écriait-on avec dépit, ont osé nous prier de venir dîner avec ce coquin de Lucile, *cum improbo.* » D'autres fois on ne se contentait pas de se venger par des ripostes de conversation, par des plaintes chuchottées à l'oreille. Un

jour (1), à propos d'on ne sait quelle pièce de théâtre (probablement le *Duloreste* de Pacuve), Lucile avait parlé « d'un poète tragique perdant ses vers pour un Oreste enroué, *rausurus Orestes;* » l'acteur ainsi désigné, ou quelqu'un de ses camarades, répondit à cette attaque en nommant le poète d'une façon outrageuse au beau milieu du théâtre. On sait que le métier de comédien n'était pas, à Rome, comme il l'avait été chez les Athéniens, compatible avec les plus hautes fonctions, avec celles même d'ambassadeur, et qu'il n'y avait guère que des esclaves dans les troupes qu'engageaient les édiles : monter sur les planches ravalait un homme libre au-dessous des plus vils prolétaires. Blessé par un histrion dans son orgueil de chevalier, Lucile n'eut pas le bon esprit de voir là une légitime représaille et fit un procès. Il le perdit : c'était justice. Le lendemain aussi du compte-rendu de *l'Écossaise* dans l'*Année littéraire*, Voltaire, en vrai gentilhomme de la chambre du roi, ne demandait-il pas très sérieusement que Fréron, qu'il venait de vilipender sur la scène, fût mis sans façon au For-l'Évêque? Certaines vanités sont aveugles, et les vanités de poètes pourraient bien être de ce genre-là.

Il ne faut pas s'être engagé depuis long-temps dans la difficile étude des fragmens de Lucile pour reconnaître que l'auteur appartient au parti des vieilles mœurs. Ainsi, rien qu'à l'entendre s'écrier, avant Horace : « Comme la fourmi, amasse des fruits dont tu pourras, durant les rigueurs de l'hiver, jouir et faire tes délices au logis, » je reconnais l'ancienne prévoyance romaine, ce goût de l'épargne, que le luxe croissant rendait chaque jour plus rare. On était désormais plus fier des prodigalités que des vertus. Déjà l'auteur des *Ménechmes*, avec sa verve habituelle, avait dit : « Ce que cherchent maintenant les citoyens considérés, c'est du bien, du crédit, des honneurs, de la gloire, la faveur populaire; voilà ce qui a du prix aux yeux des honnêtes gens (2). » On voit où en était tombée l'austérité première. Lucile n'est pas moins sombre dans ses peintures : « L'or et les honneurs, écrit-il, sont devenus pour chacun les signes de la vertu. Autant tu as, autant tu vaux, autant on t'estime. » Constatons par ces textes combien la décadence morale date de loin et remonte plus haut qu'on ne croit dans la vie romaine. Plus d'un écrivain antérieur à Lu-

(1) *Rhet. ad Herenn.*, II, 13. — Van Heusde, *Studia critica*, p. 305. — Lucile, éd. Corpet, XIX, 8.

(2) Plaut., *Trinum.*, 244.

cile se tournait déjà vers le passé, et vantait avec regret les temps antiques; il faut, à ce sujet, entendre Plaute parler en termes plaisans de la maladie qui, disait-il, attaquait si rudement les bonnes mœurs, que la plupart, sont maintenant à demi mortes (1). » Et il ajoute plus loin ce mot frappant, qui, à lui seul, donne le secret de toute cette époque : « L'ambition est consacrée par l'usage; elle est libre des lois (2). » C'est presque la Rome de Catilina, ce n'est plus la Rome de Fabricius. Mais il faut laisser la parole à Lucile : écoutez ces beaux vers, où respire dans sa force, où revit dans sa verdeur le vieux sentiment latin. C'est l'indignation du citoyen qui éclate à la vue des infamies du forum; je n'espère pas rendre l'âpre énergie du texte :

Nunc vero, a mane ad noctem, festo atque profesto,
Totus item pariterque dies, populusque patresque
Jactare indu foro se omnes, decedere nusquam,
Uni se atque eidem studio omnes dedere et arti :
Verba dare ut caute possint, pugnare dolose,
Blanditia certare, bonum simulare virum se,
Insidias facere, ut si hostes sint omnibus omnes.

« Maintenant, depuis le matin jusqu'à la nuit, qu'il soit fête ou non, en un mot tout le jour et tous les jours, peuple et patriciens, se démènent tous dans le forum, et n'en quittent point. Tous s'appliquent à une seule étude, à un même art, celui d'abuser par de fines paroles, de lutter de ruse, de rivaliser de flatteries, d'afficher des airs d'homme de bien, de tendre des pièges, comme si de tous tous étaient ennemis. »

Je reconnais là cette cité pervertie qui, selon l'énergique parole rapportée par Salluste, se serait vendue si elle avait trouvé un acheteur.

En dénonçant ainsi avec l'accent d'un honnête homme irrité l'avilissement où tombaient chaque jour les vertus publiques, Lucile n'épargnait pas plus les castes qu'il n'avait épargné les personnes; noble, il osa même s'attaquer à la noblesse. « Ils s'imaginent, dit-il dans un précieux fragment, pouvoir faillir impunément, *peccare impune*, et que leur naissance les couvre contre toute atteinte. » Tout le monde se rappelle la magnifique apostrophe de Dante : « O petite noblesse du sang! tu es bien un manteau qui raccourcit vite, car si on n'y ajoute un morceau de jour en jour, le temps tourne à l'entour

(1) . . . . . Morbus mores invasit bonos;
Ita plerique omneis jam sunt intermortui. (*Ibid.*, 6.)

(2) Ambitio jam more sancta 'st, libera'st a legibus. (*Ibid.*, 1002.)

avec ses ciseaux (1). » Voilà où en était Rome, et Lucile osait le lui dire. Dans le siècle précédent, quand Névius avait essayé d'introduire sur la scène latine les libertés de l'ancien théâtre attique, quand il s'était permis (2) un sarcasme contre le *fatal consulat* de Métellus et une allusion contre le grand Scipion, que son père avait ramené tout penaud de chez sa maîtresse avec un manteau pour tout vêtement, on sait comment cette tentative aristophanique avait réussi et de quel air de dédain le consul attaqué avait dit : *Malum dabunt Metelli Nævio poetæ*. Cela est intraduisible; il faut sentir l'idée d'ignominie attachée à cette expression de *malum*, qui désignait la correction infligée à un esclave; il faut sentir le mépris amer qu'il y a dans ce rapprochement du grand nom des Métellus et de celui d'un méchant Grec de Campanie, écrivailleur aux gages des histrions. On a spirituellement remarqué que le chevalier de Rohan devait s'exprimer sur le même ton la veille du jour où il fit rosser Voltaire par ses gens. Voltaire fut mis à la Bastille; Névius alla en prison, et de plus il mourut en exil.

Ce contraste, à cent ans de distance, d'un tribun dramatique que l'aristocratie fait taire et d'un tribun satirique que l'aristocratie laisse dire, marque le changement qui s'était accompli dans les mœurs littéraires. Hier on imposait violemment silence à l'homme du peuple qui s'avisait de transformer la littérature, ce vil passe-temps des esclaves beaux-esprits, en instrument contre les puissances : aujourd'hui les choses ont bien changé; il n'est plus de mauvais ton, c'est même la mode d'écrire; Lélius ne se cacherait plus pour faire des vers avec Térence, et Lucile, tournant avec une entière indépendance les droits de sa caste contre sa caste, peut, sans qu'on l'inquiète, s'exprimer crûment sur toute chose. On le maudira entre les dents, on se vengera par de mauvais propos; mais personne ne l'appellera devant le préteur.

Lucile usa amplement du privilége qui lui était laissé; je le trouve mettant le doigt avec audace sur la plaie future de l'empire, la vénalité militaire. C'est une chose remarquable que l'extrême réserve avec laquelle les poètes de la république touchent les matières de l'état, de l'armée, de la famille : soldat, citoyen, père de famille, le Romain

(1) Ben se' tu manto che tosto raccorce
Si che, se non s' appon di die in die,
Lo tempo va dintorno con le force.
(*Parad.*, XVI, terz. 6.)

(2) Voyez Klusmann, *Nævii vita*, Jéna, 1842, in-8°, page 15, et une note de M. Naudet sur le vers 27 de l'*Amphitryon*.

des vieux temps veut être respecté et ne souffre point l'ironie. Il n'y a pas dans tout le libre théâtre de Plaute un trait qui eût pu blesser ces susceptibilités : la politique du sénat n'y est pas plus attaquée que la vertu des matrones, et le personnage, le *masque* du militaire fanfaron, est toujours un Grec sans conséquence qui ne compromet en rien la bravoure nationale. « Les légions, s'écrie Lucile, servent pour de l'argent, *mercede merent legiones.* » C'était une nouveauté qu'un si hardi langage; il annonçait déjà les beaux vers où Lucain osa dire depuis : « Il n'y a ni foi ni pitié chez ceux qui vivent dans les camps; leurs bras sont vendus; le droit pour eux est où il y a le plus d'argent (1). » Lucile avait-il deviné que les gouvernemens militaires finissent par le despotisme et la corruption? On lit dans un de ses fragmens : « Tout est jeu et hasard dans la guerre; or, si tout est chance et hasard, pourquoi courir à la gloire? » Mais qui donc, chez les maîtres du monde, pouvait avoir l'humeur si peu belliqueuse? Comment Lucile surtout, qui avait courageusement servi aux armées, fût-il venu proclamer dans ses vers des doctrines de paix perpétuelle? Assurément le poète mettait ce mot dans la bouche de quelque poltron; à Rome, il n'y avait pas d'abbé de Saint-Pierre, même dans les lettres. Du reste, à un autre endroit de ses satires, Lucile montre dans la guerre la destinée même de Rome, et cette fois il ne donne plus la victoire comme un simple caprice de la fortune : « Souvent le peuple romain, écrit-il, a été vaincu par la force et surpassé en de nombreux combats; mais dans une guerre jamais, et tout est là. » Lucile ici parle en son nom : il a foi à la ville éternelle.

Le temps est venu de quitter le forum: ce qu'on est surtout désireux de connaître des peuples qui ont disparu, c'est cette existence de tous les jours que les historiens n'ont pas occasion de peindre, c'est cette vie du foyer dont nous cherchons complaisamment les ressemblances avec la nôtre. Sans donc nous laisser avec la tourbe des cliens entre les colonnes de l'atrium, Lucile va nous faire pénétrer tout de suite dans la salle des festins : c'est maintenant la pièce principale. Partout s'étalent les délices et les raffinemens du luxe. Fi des siéges de hêtre, des simples bancs de bois qu'on avait au vieux temps! chacun de nos gourmands est voluptueusement couché sur l'édredon, sur des tapis soigneusement fourrés des deux côtés, *pluma atque*

(1) Nulla fides pietasque viris qui castra sequuntur,
Venalesque manus : ibi fas, ubi maxima merces.
(*Phars.*, x, 408.)

amphitapæ. Vous voyez devant vous les conquérans de l'univers! celui-ci avale un plat d'huîtres que l'hôte a payé mille sesterces; celui-là se réserve pour le pâté de volaille grasse; un troisième préfère les tétines de truie qu'on a tuée aussitôt qu'elle avait mis bas; en voici un qui demande du vin tiré tout frais du tonneau et auquel le siphon et le sachet de lin du sommelier n'aient rien fait perdre de sa première saveur; en voilà un autre qui s'étouffe, à en mourir, avec les saperdes et la sauce de silure. Écoutez ce gourmet : il vous expliquera comment le poisson qu'on appelle loup du Tibre est bien plus friand et vaut le double quand il a été pêché entre les deux ponts, parce qu'alors il s'est nourri le long du rivage des immondices que la ville jette dans le fleuve. Plus tard, après Lucile, ces recherches se raffineront encore et deviendront une sorte de mélange singulier, une complication de gastronomie et de cruauté morale : on trouvera, par exemple, le poisson plus délicat quand il aura été pris dans un naufrage, *si quid naufragio dedit, probatur*, dit Pétrone; les périls courus par les pêcheurs donneront du prix à la murène et en relèveront même le goût (1).

Mais quoi! on est en retard, il faut quitter la table, le jeu de dés, le sourire à moitié ivre des courtisanes; l'heure a sonné pour nos patriciens d'être au forum (2), s'ils ne veulent pas payer l'amende. Les voilà donc qui relèvent leurs cheveux parfumés et qui s'en vont s'asseoir tant bien que mal sur leurs siéges de juges. Quel ennui, hélas! que les devoirs! et comment, au sortir des joies du triclinium, lire, d'une paupière appesantie par le vin, les dépositions des témoins? comment suivre les raisonnemens subtils de ce légiste qui plaide? Au lieu donc de suivre toutes ces minuties de procédure, rêvons à la coupe murrine pleine de vin grec mêlé de miel que nous présentait tout à l'heure cette jeune et charmante esclave aux cheveux lisses, à la toge de gaze si fine qu'on dirait du vent tissé, *ventus textilis* (3). Tant pis pour les plaideurs! on jugera à tout hasard.

Foin de l'austérité et de la justice! la vie est courte, et il la faut bien remplir. Quels sots scrupules n'avait-on pas naguère contre la

(1) Piscium sapores quibus pretia capientum periculo fiunt. (Plin., *Hist. nat.*, IX, 34.)

(2) Voir Macrobe (*Saturn.*, II, 12) qui complète les traits épars dans Lucile.

(3) Expression de Publius Syrus (dans Pétrone, ch. LV); c'est presque la *vitrea toga* dont parle Varron. Il est aussi question dans Sénèque de ces robes transparentes avec lesquelles les matrones, dit énergiquement le philosophe, « ne adulteris quidem, plus sui in cubiculo, quam in publico ostendunt. » (*De Benef.*, VII, 9.)

danse et les spectacles! Que votre fille plutôt aille apprendre des pas et des figures à l'école des baladins; que votre fils (il n'a pas douze ans, il porte encore la bulle (1); mais qu'importe?) exécute, au son de la sambuque, cette danse lubrique qui ferait rougir un jeune esclave prostitué. Assouvissez vos sens par tous les plaisirs, votre esprit par toutes les distractions; semez l'or, et, si vous vous ruinez, faites du moins comme ce Ménius qui, réduit à vendre sa maison, se réserva du moins une colonne d'où il pouvait voir les combats de gladiateurs. — Voilà le spectacle peint par Lucile et qui fait que le poète indigné peut apostropher les vainqueurs du monde, les maîtres de la terre, et leur dire : « Vivez, gloutons; vivez, ventres! *vivite ventres!* »

Après les déportemens de la ville, ceux des tribus rustiques : tout passe sous la verge du satirique. La campagne aussi a ses gourmands comme la cité, pauvres gourmands qui dînent, non plus dans des plats d'or, dans des vases de cristal, mais qui, pour leur repas de tous les jours, en sont réduits à un peu de chicorée assaisonnée de sauce de mènes et servie sur une assiette étroite de terre de Samos. Triste cuisine, maigre plat, plus humble encore que cet étrange ragoût d'ail, de rue, de coriandre, d'ache et de sel broyés, dont Virgile nous a laissé l'agreste recette dans le *Moretum*. Lucile avait fait une grotesque description de je ne sais quel repas donné par un rustre gastronome qui, voulant faire bombance, s'était ruiné en ciboule et en oignons, comme les citadins se ruinaient pour l'huile de Cassinum ou le vin de Falerne, et n'avait composé son régal que de légumes. Je m'imagine que, pour préparer ce beau festin, notre homme fit venir de la ville quelqu'un de ces cuisiniers dont parle Plaute (2), qui, chômant la huitaine, allaient le neuvième jour préparer les rôtis de tous ces gloutons de village avides d'avaler à chaque nondine. C'était à ce propos peut-être que Lucile amenait une apostrophe à l'oseille, qu'on commençait à négliger fort de son temps et dont l'usage avait été contemporain de l'austérité des mœurs :

« Oseille! que de louanges sont dues à celui qui te connaît encore! C'est à ce sujet que Lélius, ce sage, avait coutume de pousser les hauts cris et d'apostropher à leur tour chacun de nos goinfres : « O Publius Gallonius! s'é« criait-il; ô gouffre! tu es un être bien misérable. De ta vie tu n'as soupé

(1) Voir dans Macrobe (*Saturn.*, II, 10) le discours de Scipion auquel Lucile faisait ici allusion (Sat. II, fr. 10; édit. Corpet).

(2) . . . . . Cocus ille nundali' est : in nonum diem
Solet ire coctum. (*Aulul.*, 280.)

« une fois en honnête homme, quoique tu manges tout ton bien pour une « squille ou pour un gros esturgeon (1). »

Qu'entendait Lélius par ce *cœnare bene, souper en honnête homme?* expression dont M. Corpet ne me paraît pas avoir saisi la vraie nuance. Lélius, disciple des stoïciens Panætius et Diogène, recherchait le bien avant tout, et ne mettait pas le vrai bonheur dans les plaisirs des sens; pour lui, il n'y avait de *bon dîner* que celui où l'on satisfaisait avec frugalité aux besoins de la nature et où s'entremêlaient d'utiles, d'agréables causeries. Cela se trouve expliqué un peu plus loin : « Mets cuits à propos, bon assaisonnement; puis de sages entretiens, et, si tu veux encore, de l'appétit. » Nous avons le programme des dîners de Lucile; c'était le même que celui de Varron les jours où Cicéron le venait visiter dans sa ferme de Tusculum.

Tel était l'enseignement pratique du poète : Horace un jour s'inspirera de ces mœurs tempérées, de cette aménité de doctrines qui, fixées avec art sous les délicatesses de la diction, font encore le charme de ses vers. Mais que pouvait la poésie quand les lois, dans ce pays de juristes et de législateurs, étaient devenues impuissantes? Il y avait long-temps, Lucile nous l'apprend lui-même, que la loi Fannia, qui avait fixé à cent as le maximum des frais d'un repas, était tombée en désuétude : « Les cent méchans as de Fannius, » disait-on proverbialement en parlant d'un mauvais dîner. Quant à la défense qu'avait faite ce même règlement de manger des poules grasses, on s'en tirait par une subtilité d'avocat, en ne faisant engraisser que des coqs; Pascal n'a pas trouvé cette distinction dans Escobar. Quelque temps avant la mort de Lucile, on porta un nouveau décret somptuaire (2); mais ce fut en vain : nous voyons, par les *Satires* elles-mêmes, que chacun prit plaisir à l'éluder par des subterfuges : *legem vitemus Licini.* La société païenne était sans frein; rien ne pouvait l'arrêter sur cette fatale pente à la perversion.

(1) Le sage Lélius se souvenait ici de son Hésiode : « Insensés qui ne savent pas combien la moitié est préférable au tout, et ce qu'il y a de richesse dans la mauve et l'asphodèle. » (*Trav. et Jours*, v. 41.)

(2) La date incertaine de cette loi Licinia a donné lieu à vingt hypothèses, dont les moins vraisemblables peut-être appartenaient à l'auteur des *Studia critica in Lucilium.* Depuis, M. Van Heusde, dans son *Epistola ad Hermannum de Lucilio,* a produit de nouvelles conjectures qui pourraient être réfutées de même par des conjectures. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la date de la loi Licinia varie de 644 à 657. Or, Lucile étant mort, d'après saint Jérôme, en 651, cette loi dont le poète parle avait dû paraître avant 651.

Quand on est voluptueux, on devient avide; tout se tient dans le mal, et l'enivrement des sens induit aux vices de l'ame. Pour suffire à cette vie de luxe et de plaisirs, il fallait de l'argent; de là ces coquins rapaces, ces fripons aux mains engluées, *viscatis manibus* (1), qui rafflaient tout et ne lâchaient rien; de là ces pince-mailles et ces usuriers, que Tacite, de son temps, regardait encore comme le plus vieux fléau de Rome (2). La plupart grapillaient et pillaient pour faire ensuite les prodigues; quelques autres, fidèles à l'ancien instinct de la race latine, thésaurisaient chichement et se privaient pour amasser. Il reste de Lucile quelques vers pleins de verve sur un vieux ladre agenouillé devant son or :

Cui neque jumentum est, nec servus, nec comes ullus;
Bulgam, et quidquid habet nummorum, secum habet ipse :
Cum bulga cœnat, dormit, lavit : omnis in una
Spes hominis bulga, hæc devincta est cetera vita.

« Il n'a ni jument, ni esclave, ni compagnon; sa bourse, tout ce qu'il a d'argent, il le porte avec lui; avec sa bourse il dîne, dort, se baigne. Toute la sollicitude de l'homme est dans sa bourse; à sa bourse est lié le reste de sa vie. »

Molière n'eût pas désavoué ces lignes.

Voilà comment l'impitoyable Lucile passait tout en revue et peignait les habitans de Rome, dans leur vie publique comme dans les secrets de leur intérieur. Ceux qui se glissaient dans l'impudique rue des Toscans n'échappaient pas plus à sa verve que ceux qui quémandaient à prix d'or les suffrages populaires; il dénonçait aussi bien les raffinemens de la débauche que les infamies du forum. Partout où un Latin a l'habitude d'aller, sur les places et dans les marchés, aux gymnases et dans les parfumeries, dans les temples et chez les barbiers, partout enfin où l'on jase et où l'on achète, partout où s'exercent la malignité des médisans et l'industrie des chercheurs d'argent, vous êtes sûr de trouver Lucile; il a l'œil ouvert, l'oreille aux aguets, et le malin, selon le mot de Despréaux,

Aux vices des Romains présente le miroir.

(1) Plaute (*Pseudol.*, 84) a une expression plus vive encore pour peindre ces mains crochues, *furtificæ manus*, qui étaient sans doute l'une des soixante-trois manières qu'avait Panurge de se procurer de l'argent. (Voir le *Pantagruel*, l. II, ch. XVI.)

(2) Vetus urbi fœnebre malum. (Tac., *Ann.*, VI, 16.)

Notre tâche de glaneur et de mosaïste n'est pas achevée. Ramassons en passant ceux des fragmens de Lucile qui se rapportent aux femmes romaines; ce ne sont pas les moins curieux. On peut juger exactement de l'état d'un peuple, en voyant ce que sont chez lui l'amante et l'épouse.

Cet élégant qui « se rase, s'épile, se décrasse, se ponce, se bichonne, se lustre, se farde, » est-ce un de ces jeunes patriciens que peint Térence (1), passionnés pour les chiens de chasse, les chevaux ou les philosophes (tout cela était mis sur le même rang)? ou bien est-ce tout simplement un de ces barbons impudiques, galans surannés, dont les écrivains de théâtre racontaient si complaisamment les déconvenues? Le texte est trop mutilé pour qu'on le devine. Je crois cependant qu'il s'agissait d'un coureur d'aventures, trop délicat pour ne point « tenir à la figure et pour se contenter d'une louve, de quelque femelle appartenant à qui dispose d'un sesterce ou d'un as (2). » Bien au contraire, notre *lion* d'il y a deux mille ans laissait ces sortes de commères « aller, aux jours de fête, faire ripaille dans les temples avec leurs pareilles; » il dédaignait ces femmes « couvertes de crasse, rongées de vermine, de misère, » et bonnes pour les portefaix du port. Ses frais de toilette cachaient bien d'autres intentions; il soupirait pour une jeune Sicilienne (3) « svelte, agile, à la poitrine blanche comme celle d'un enfant, » et qui avait une grace irrésistible quand « ses doigts roulaient en boucles sa chevelure que divise l'aiguille. » Comment résister d'ailleurs? la coquette est si avenante, si caline, si doucereuse; elle l'entoure de cajoleries, « elle lui fait des avances, lui mord les lèvres, l'enjôle d'amour. » Le dard est au cœur de la victime. La cruelle « l'atteint sans qu'il y songe, lui saute au cou, l'embrasse, et tout entier le mange, le dévore; » car, « plus elle a de caresses, plus l'enragée vous mord. » Vous voyez bien qu'il s'agit d'une Phryné « à qui un amoureux est tombé sous la griffe. » L'amant se ruine; mais comment la maîtresse s'enrichirait-elle? les courtisanes font tant les glorieuses! *Ita sunt gloriæ meretricum*, comme dit Plaute (4).

(1) Quod plerique omnes faciunt adolescentuli,
Ut animum ad aliquod studium adjungant, aut equos
Alere, aut canes ad venandum, aut ad philosophos.
(Terent., *Andr.*, v. 55.)

(2) Il s'agit de ces filles à deux oboles, et « bonnes pour la crasse des esclaves, » dont Plaute a tracé un si repoussant tableau (*Pœnul.*, 263).

(3) On voit dans le *Rudens* (prol., 54) que « la Sicile était un pays de voluptueux, excellent pour le trafic des courtisanes. »

(4) *Trucul.*, 837.

Tel est le portrait de la courtisane comme je me l'imagine retracé par la plume du satirique. Les traits épars dans Lucile se sont concentrés ici un peu au hasard; mais qu'importe? Si l'ensemble est arbitraire, il se vérifie du moins par les détails. Égaré dans un labyrinthe, on est bien excusable de chercher un fil conducteur.

Maintenant, c'est le tour de la matrone; Lucile, en Romain des vieux temps, honore la famille, et son premier précepte est que « les enfans dont elle est mère font l'honneur d'une femme. » Mais ce n'était pas une raison pour que, en poète ami de sa liberté, il ne lançât contre le mariage quelques-uns de ces lazzis de célibataires que les maris eux-mêmes se permettent dans leurs jours de mauvaise humeur : « Tracas et chagrins, dit Lucile, que les hommes s'attirent volontairement; ils prennent femme, font des enfans, et c'est là tout le secret. » Pour soutenir une thèse, il faut bien des preuves : les preuves ne manquent pas. Votre bourse, par exemple, que deviendra-t-elle? Avec une femme, on n'a jamais fini : c'est le rubanier, et puis le ceinturier, et puis le passementier, et puis les esclaves, et puis les servantes pour la toilette de madame (1). Mais mettez-vous bien dans l'esprit que ces frais de coquetterie ne sont pas faits pour vous : « quand elle est avec vous seul, c'est bien assez du premier chiffon venu; qu'il arrive, au contraire, une visite (une visite d'hommes surtout), vite on étale torsades, pelisses et ceintures. » Voilà le charme de votre intérieur. Et, quand madame sort de chez elle, bon homme que vous êtes, où vous imaginez-vous donc qu'elle va? « Chez l'orfèvre, chez sa mère, chez sa cousine, chez une amie? Autant de prétextes pour aller dehors, et faire visite à *quelqu'un.* » C'est ainsi que vous serez trompé et ruiné « par une mangeuse qui, à la façon du polype (2), finira par se manger elle-même. » Ajoutez que, quand la jeunesse se sera flétrie, vous n'aurez plus à votre foyer qu'une « vieille garçonnière, *vetulam atque virosam.* » Tel est le mariage selon les capricieux pinceaux de Lucile; mais comment lui attribuer une doctrine avec quelque certitude? Ces fragmens, qui faisaient quelquefois partie de dialogues, comme on suppose, se contredisent souvent. Ainsi, ailleurs, on croirait qu'il donne le beau rôle à la femme; il la montre économe, résignée, dévouée. « Son époux est-il

(1) Comparez dans l'*Aulularia* (v. 464 et suiv.) la très piquante énumération des ouvriers sans nombre dont une femme avait besoin pour sa toilette.

(2) Cette croyance que le polype se dévorait lui-même n'était plus qu'une fable au temps de Pline (*Hist. nat.*, IX, 46).

malade, il faut qu'elle le soigne, qu'elle subvienne à la dépense, qu'elle se refuse les douceurs, qu'elle épargne pour un autre. » Plus loin, c'est quelque propos de mari en colère : « Qu'elle fende le bois, qu'elle file sa tâche, qu'elle balaie la maison, qu'on la rosse. » Tout à l'heure, Lucile nous retraçait les vices de la femme riche; ici il met en saillie les vertus et la pénible condition des femmes pauvres. Les turpitudes de certains maris étaient également mises à nu, et Cipius, qui feignait de dormir pendant qu'un homme riche caressait sa moitié, attrapait son horion, tout comme ces misérables qui, surprenant un adultère chez eux, se vengeaient du coupable en le forçant de se substituer à leur femme (1). Tous ces témoignages de l'infamie des mœurs sont précieux à recueillir; il fallait la puissance morale du christianisme pour balayer ces étables d'Augias.

La satire, telle que l'avait conçue Lucile, embrassait la vie sociale tout entière : les poètes eux-mêmes n'y étaient pas épargnés. Qui ne se souvient des vers de Boileau :

> C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,
> Fit justice en son temps des Cotins d'Italie.

Horace, bien des siècles auparavant, avait dit : « Répondez, grand connaisseur; ne condamnez-vous rien dans le premier des poètes, dans Homère? Lucile, qui vous paraît indulgent, ne trouve-t-il rien à changer dans les tragédies d'Accius? ne rit-il pas des vers, quelquefois trop familiers, d'Ennius? et lorsqu'il parle de lui-même, il ne se donne pas pour cela comme supérieur à ceux qu'il critique. » Cette dernière phrase vient à propos pour nous attester la modestie du poète, car nous savons que tous ses prédécesseurs, depuis Ennius jusqu'à Térence, étaient déchirés dans ses vers, et Aulu-Gelle (2) ajoute même à cette occasion : « Il les effaça en les critiquant. » On voit quelles furent l'autorité et la gloire de Lucile. Dans les fragmens des *Satires*, bien peu de traces subsistent de ces diatribes littéraires, et il ne s'est guère conservé qu'un trait contre les *exordes embrouillés* de Pacuve. Ailleurs on lit : « Cela vaut un peu mieux que du médiocre, c'est moins mauvais que du très mauvais. » Ne s'agit-il point de quelque livre contemporain? Je ne serais pas éloigné non plus de soupçonner que, quand il parle « d'un rhabilleur achevé qui sait coudre le rapiéçage dans la perfection, » Lucile voulait parler d'un de ces faiseurs de cen-

(1) XXX, 19; édit. Corpet
(2) *Noct. Att.*, XVII, 21.

tons, d'un de ces poètes imitateurs, dont les vers, à Rome comme chez nous, servaient bientôt d'enveloppe au gingembre et au poivre des épiciers (1). Tous les travers des lettrés étaient ainsi passés en revue; après les versificateurs ridicules venaient les grécomanes, si communs alors chez les Romains. On a de Lucile un joli fragment, où il se moque de ce Titus Albutius, souvent nommé dans les lettres de Cicéron, qui, pendant son exil à Athènes, fut, à cause de ses manies d'helléniste, salué ironiquement en grec par Scévola, et chercha à s'en venger depuis par une attaque en concussion. C'est Scévola qui parle :

« Te faire Grec, Albutius, plutôt que de rester Romain et Sabin, compatriote de Pontius, de Tritannus, de ces centurions, de ces hommes illustres, les premiers de tous et nos porte-drapeaux, voilà ce que tu as préféré. Puisque tu l'as préféré, c'est donc en grec que moi, préteur de Rome dans Athènes, je te salue, disant : « Χαῖρε, Titus ! » Et les licteurs, et ma suite, et la cohorte tout entière : « Χαῖρε, Titus ! » De là vient qu'Albutius est mon ennemi public, mon ennemi privé. »

Les petites affectations de style, les recherches et jusqu'aux négligences de langage, étaient également raillées dans les *Satires*. A un endroit, par exemple, Lucile se moquait, avec beaucoup de malice et de tour, de ceux qui avaient la coquetterie pédante de multiplier les assonances, de rapprocher les mots à syllabes égales, et de ne jamais lâcher un *nolueris* sans y accoler un *debueris*. Ce sont là des finesses qui nous échappent. A la critique d'ailleurs, Lucile joignait la leçon : tout son neuvième livre (2) était consacré aux plus minutieuses questions de syntaxe, de métrique, de prononciation; il y traitait des synonymes et des étymologies, de l'orthographe et de la quantité. Il ne faut pas s'étonner de voir de pareilles matières traitées par un poète : c'était un goût particulier aux Romains que cette mise en vers des règles et préceptes, que ce tour du rhythme donné à des détails techniques. Bien des années avant Lucile, Ennius avait inséré des vers de ce genre dans son poème des *Annales;* c'était, selon la fine remarque de M. Patin, de simples notes grammaticales qu'il mêlait prosaïquement à la majesté de son texte. Le même critique l'a dit avec justesse, ces premiers poètes, faisant et façonnant la langue latine avec la langue grecque, étaient un peu grammairiens, et le laissaient voir.

(1) Voir Horat., *Epist.*, I, II, 269.

(2) Les textes obscurs qui se rapportent aux doctrines grammaticales de Lucile ont été notablement éclaircis par M. Louis Schmidt dans une savante dissertation : *Lucilii quæ ex libro IX supersunt;* Berlin, 1840, in-4°.

Lucile, dans ses compositions familières, dans ses simples causeries (*sermones*, ainsi qu'Horace intitula plus tard ses satires), devait se gêner moins qu'un autre; sa muse était de celles qui vont humblement à pied, *musa pedestris*.

De la grammaire aux croyances religieuses, la transition est brusque; c'est pourtant par ces derniers points qu'il faut finir. Nous avons accompagné le satirique dans les rues de la ville, au forum, dans l'intérieur du foyer; nous avons avec lui écouté les conversations des beaux-esprits, et lu les vers les plus fraîchement scandés par les poètes du jour. Il ne nous reste plus maintenant qu'à le suivre chez les philosophes et dans les temples. En approchant des écoles de sagesse et du sanctuaire, Lucile n'abdiquera en rien son audace. Lactance a dit de lui qu'il n'avait pas plus épargné les dieux que les hommes : *Diis et hominibus non pepercit*. Demandons au poète ses croyances.

Comme tous ses contemporains, Lucile a lu Platon (1), et paraît avoir fort à cœur les doctrines philosophiques; il en parle avec indépendance, avec l'éclectisme prochain de Cicéron. Ce n'est ni un épicurien décidé comme va l'être Lucrèce, ni un stoïcien absolu comme le sera Perse. Aussi ne ménage-t-il ni « le vulgaire qui cherche des nœuds sur un jonc, » ni ces sages du stoïcisme qui veulent « être appelés seuls beaux, seuls riches, seuls libres, seuls rois; » ni « ces sophistes absurdes et décrépits, » ces argumentateurs d'école, ces subtiliseurs de gymnase, qui font de beaux syllogismes dans le genre de celui-ci : « Ce avec quoi nous voyons courir et caracoler ce cheval est ce avec quoi il caracole et court : or, c'est avec les yeux que nous le voyons caracoler; donc il caracole avec les yeux. » On reconnaît là les puérilités des *éristiques* de Mégare; Lucile ici est un moqueur érudit.

La muse de Lucilius, on s'en aperçoit, n'était point cette muse naïve et de foi facile qui, au début des littératures, se complaît aux fables et aux légendes. Dès l'abord, la poésie latine avait trahi le tempérament positif, le caractère peu rêveur des Romains. Ainsi l'interprète d'Evhémère, l'auteur de l'*Épicharme*, Ennius, détruisait, pour ainsi dire, les dieux physiquement et moralement. L'athéisme enthousiaste de Lucrèce ne pouvait se produire sans antécédens. On retrouve chez Lucile quelques traces de ces hardiesses; du moins, les railleries du poète contre certains personnages consacrés par les traditions païennes,

(1) Voir Schœnbeck, *Quæst. Luciliannrum particula*; Halle, 1841, in-8°, p. 32.

ses insinuations burlesquement sceptiques sur les jambes cagneuses d'Hélène, sur la bouche trop fendue de Tyro, comme sur la taille bancale d'Alcmène, semblent-elles indiquer un penchant marqué à expliquer humainement toute mythologie, à supprimer le surnaturel des mythes et des religions. Pour comprendre comment Lucile était déjà enflammé contre le génie des superstitions de ces sombres colères qui devaient se déchaîner bientôt dans le magnifique poème *De la Nature des Choses*, il suffit d'entendre avec quel dédain sont traitées dans ses vers les croyances populaires aux Lamies et aux monstres, toutes ces folles terreurs semées à dessein dans la foule par une politique intéressée. Je regrette bien qu'André Chénier n'ait pas, comme il le projetait, traduit cette *belle comparaison;* il nous suffira sans nul doute de citer ses vers pour donner un équivalent :

> Ut pueri infantes credunt signa omnia ahena
> Vivere, et esse homines : sic istic (1) omnia ficta
> Vera putant, credunt signis cor inesse ahenis.
> Pergula pictorum, veri nihil, omnia ficta.

« Comme les petits enfans qui croient que toutes les statues d'airain vivent et sont des hommes, ainsi pour ces gens-là toutes les chimères sont des vérités, et ils s'imaginent que, dans ces simulacres d'airain, il y a une ame. Galerie de peintre, rien de vrai, chimères que tout cela ! »

C'est le souffle d'un poète : à la force encore inculte de cette diction, à la vigueur de ces touches, je reconnais un précurseur de Lucrèce.

On sait avec quelle libre gaieté Plaute, dans l'*Amphitryon*, avait montré Jupiter en déshabillé, l'Olympe en goguette. Et pourtant c'est ce grand écrivain qui, dans un vers mémorable, proclamait sur la scène, deux siècles avant le christianisme, l'unité de Dieu et l'intervention de la Providence dans les affaires humaines :

> Est profecto Deus qui quæ nos gerimus auditque et videt (2).

Lucile aussi s'est moqué des divinités du paganisme, mais on n'a pas de lui un vers comme celui de Plaute.

L'assemblée grotesque des dieux qu'il avait mise en scène dans sa première satire n'était qu'un coup terrible porté à la pluralité des dieux. Autant qu'on peut le deviner, le dessin de cette composition

(1) *Istic'*, vieille forme, pour *isti*.
(2) *Capt.*, 242.

était plaisant et original : le poète, donnant à toutes choses des proportions humaines, réduisait le conseil céleste à une simple parodie de quelque séance du sénat. Donc, les conseillers de l'Olympe délibèrent sur les graves intérêts de l'humanité,

Concilium summis hominum de rebus habebant;

il s'agit surtout de fixer le châtiment que méritent les impiétés d'un certain Lupus. Jupiter pérore le premier, et se plaint de n'avoir pas assisté à une précédente séance tenue à ce sujet. Ici Dacier remarque très bien (1) que c'était déjà une chose assez plaisante de faire dire par le souverain maître qu'il voudrait de tout cœur avoir fait une chose qu'il n'avait pas faite; mais la suite est plus bouffonne encore. Jupiter se plaint que les hommes donnent indistinctement le nom de *père* à chacun des dieux, sans pour cela croire à un seul : « De façon, dit-il, qu'il n'est pas un de nous qui ne soit et père et le meilleur des dieux : père Neptune, père Bacchus; Saturne, Mars, Janus, Quirinus, autant de pères; jusqu'au dernier d'entre nous, c'est le nom qu'on nous donne. » Puis, après cette sortie gravement éloquente, Jupiter se tait, *dedit pausam ore loquendi*. Alors c'est le tour de Neptune; le pauvre orateur se trouble et s'embrouille si bien dans la métaphysique de ses phrases, que, pour s'excuser, il est contraint d'avouer que Carnéade en personne (ce subtil et célèbre raisonneur venait récemment de mourir) ne pourrait pas s'en tirer, quand même Pluton le renverrait tout exprès des enfers. — Voilà malheureusement tout ce qu'il est possible de saisir de cette composition piquante, où s'annonçait déjà la libre manière de Lucien. En somme, il est permis de soupçonner que le poète croyait peu à l'intervention de la Providence dans la conduite des évènemens humains. Écoutez plutôt ce fragment de dialogue entre un dévot libertin et un philosophe :

« Que nos prières montent vers les dieux avec notre encens ! Confions-leur nos projets, et qu'ils les approuvent. — Alors, sûr de l'impunité, tu fais la débauche. »

Ce trait contre les prières hypocrites des vicieux qui croient trafiquer avec le ciel semble avoir inspiré à Perse la satire de *la Religion*, à Juvénal celle des *Vœux;* le génie perdu de Lucile survit dans quelques imitations de ses admirateurs.

(1) Dans son *Discours sur la Satire* (*Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. II, p. 212).

Quoi qu'il en soit, on aime à croire que le ciel n'était pas tout-à-fait désert pour Lucile : aussi n'est-ce pas à lui que je voudrais rapporter ce fragment mystérieux, ce cri d'incrédulité et de désespoir : « Doit-il se pendre où se jeter sur son épée pour ne pas voir le ciel en mourant? » Mais je rattache plus volontiers à son souvenir certains traits de mélancolie tels que celui-ci : « Quand l'ame est malade, le corps trahit aux yeux cette souffrance. » Lucile, on s'en aperçoit, savait les déchiremens d'un cœur troublé; il avait vécu, il connaissait les tristes rançons que la passion tire de notre bonheur : « Le désir, dit-il, peut être arraché du cœur de l'homme, mais jamais la passion du cœur de l'insensé. » C'est de lui-même, c'est du sage au moins que parlait l'auteur des *Satires* dans cette autre pensée : « Il méprise le reste; il ne compte, en tout, que sur un usufruit assez court; il sait que personne ici n'a rien en propre. » Tel est le moraliste chez Lucile. Ses préceptes quelquefois sentent l'égoïsme romain, comme lorsqu'il dit : « N'entreprends qu'un travail qui te rapporte gloire et profit; » mais souvent aussi l'homme de cœur, l'homme dévoué apparaît, par exemple dans cette maxime : « Montrons-nous généreux et affables pour nos amis. » Si l'on veut connaître la belle ame de Lucile, il la faut chercher surtout dans ce magnifique morceau sur *la vertu*, le plus long que nous ayons de lui, et qui restera son titre d'honneur. Jamais le stoïcisme n'a parlé un plus noble langage; c'est le texte surtout qu'on voudra relire, et je me reprocherais de ne pas le donner tout entier :

Virtus, Albine, est pretium persolvere verum,
Queis in versamur, queis vivimu', rebu' potesse :
Virtus est homini, scire id, quod quæque habeat res.
Virtus scire homini rectum, utile, quid sit honestum;
Quæ bona, quæ mala item, quid inutile, turpe, inhonestum :
Virtus, quærendæ rei finem scire modumque :
Virtus, divitiis pretium persolvere posse :
Virtus, id dare, quod re ipsa debetur honori :
Hostem esse atque inimicum hominum morumque malorum,
Contra defensorem hominum morumque bonorum,
Magnificare hos, his bene velle, his vivere amicum :
Commoda præterea patriæ sibi prima putare,
Deinde parentum, tertia jam postremaque nostra.

La vertu, Albin, est de savoir apprécier à leur vrai prix les affaires auxquelles nous sommes mêlés, les choses au sein desquelles nous vivons; la vertu pour l'homme est de connaître ce que chaque chose est en elle-même; la vertu pour l'homme est de discerner ce qui est droit, utile, ce qui est hon-

nête, quelles choses sont bien, quelles choses sont mal, ce qui est inutile, honteux, déshonnête; la vertu est de mettre des bornes et une fin au besoin d'acquérir; la vertu est de peser à sa vraie mesure la valeur des richesses; la vertu est de rendre l'honneur qui est dû à ce qui est honorable, d'être l'adversaire public et l'ennemi privé de ce qui est méchant, hommes ou mœurs, d'être le défenseur, au contraire, de ce qui est bon, hommes ou mœurs, de glorifier ceux-ci, de leur vouloir du bien, d'être dans la vie leur ami; enfin de mettre au premier rang, dans son cœur, les avantages de la patrie, au second ceux des parens, au troisième et dernier les nôtres.

Arrêtons-nous; on ne saurait se séparer de Lucile sous une plus favorable impression. Il y a dans ce morceau des traits de grandeur qui le mettent à côté des plus belles pages de l'antiquité.

On a vu quel était le style du poète. Horace, qui traite Lucile absolument comme Boileau traitait ses devanciers du XVIe siècle, revient avec une insistance marquée sur sa négligence, sa précipitation, ses bigarrures gréco-latines, l'incorrecte dureté de sa forme; tantôt il lui reproche « son vers raboteux et peu élaboré, » et « son bavardage, sa paresse d'écrire; » tantôt il le compare à « un fleuve bourbeux où il y a à choisir; » plus loin il l'accuse d'écrire « deux cents vers en une heure, et, comme on dit, au pied levé; » ailleurs encore il assure que la prétention de Lucile était de « faire deux cents vers avant le dîner et autant après. » Il y a du vrai, mêlé de beaucoup d'amertume, dans ce jugement. Horace, du reste, convient lui-même que c'étaient les défauts du temps, et que, venu à une époque de vraie culture littéraire, l'auteur des *Satires* se serait bien des fois frappé la tête et rongé les ongles au vif, en alignant ses hexamètres. Je conviens que Lucile a bien des vices de détail : on peut lui reprocher, avec l'auteur de *la Rhétorique à Herennius*, certaines transpositions prétentieuses de mots, et aussi l'emploi affecté des diminutifs, le désordre inculte du langage, sa diffusion négligée. La pureté lumineuse de la diction, l'art dans le choix des termes, l'aménité du rhythme, la simplicité ornée, ce que Pétrone a si bien défini d'un mot : *Horatii curiosa felicitas*, toutes les qualités enfin des époques calmes et consommées lui manquent. Il n'échappe pas au goût peu sûr de son moment. La langue, il la prend de toute main, et on dirait volontiers de lui, à la façon de Montaigne : « Si le latin n'y suffit, que le grec y aille, et l'osque en plus, sans compter l'étrusque. » La langue latine, qui ne s'était encore montrée dans sa fleur de politesse que pour Térence, semble continuer, dans l'œuvre de Lucile, son travail intérieur d'épuration; non-seulement on a l'or, on a en sus et pêle-mêle les scories.

En revanche, si Lucile, comme Regnier, est de ceux qui ne savent point employer des heures

A regratter un mot douteux au jugement,

il a deux qualités qui suffisent à constituer un grand écrivain, je veux dire l'inspiration et la verve. On passe volontiers à sa muse ce ton de libre conversation, ces détails anecdotiques, ces comparaisons familières, ces tours proverbiaux, ces façons de dire populaires, car je ne sais quelle empreinte vigoureuse, je ne sais quelle saveur forte et saine suffisent pour donner à ces fragmens un caractère tout à part. La vieille souche romaine se montre là rugueuse, verte, pleine de sève. Il y a chez Lucile d'incontestables allures de génie, et nous pouvons, en toute sûreté, nous laisser séduire, après Quintilien, par « ce franc parler qui lui donne du mordant et beaucoup de sel, *libertas, atque inde acerbitas, et abunde salis.* »

Il resterait à deviner et à dire dans quels cadres plaisans se jouait la fantaisie du poète, quels étaient les sujets et les plans de ses satires. Les détails malheureusement ne suffisent pas à faire juger de l'ensemble. Quand il s'agit de restituer avec des fragmens une épopée perdue, on est guidé par les évènemens, par l'histoire; pour un drame, on a du moins le fil conducteur de l'action. Ici rien de pareil; tout est livré aux caprices irréguliers et maintenant insaisissables de l'écrivain. Comment retrouver tant de données éparses à travers ces trente livres de satires, dont les derniers semblent un essai incorrect de jeunesse ou l'œuvre incomplète d'une main fatiguée? Je ne me risquerai pas dans cette région peu sûre des hypothèses où se complaît la science par trop *reconstructive* de certains critiques d'outre-Rhin. Ce qu'on peut seulement avancer avec certitude, c'est que Lucile cherchait à frapper l'imagination des lecteurs par des inventions variées, par la diversité des formes. Il eût pu dire de sa satire ce que Regnier, à qui je le compare volontiers pour la vigueur et l'inculte du génie, disait de la sienne :

Elle forme son goût de cent ingrédiens.

Ainsi, dialogues, épîtres, récits, petits drames comiques, apologues même, se succédaient et s'entremêlaient tour à tour. Il y avait toute une mise en scène qu'on peut croire habile : ici c'était une burlesque assemblée des dieux de l'Olympe; là, le récit d'une rixe de cabaret; plus loin, des aventures de *touriste*, le tableau d'une querelle de mé-

ROYAL

nage, une thèse de philosophie ou le sermon d'un vieil avare à un jeune prodigue; ailleurs encore, la description d'un festin de village et de paysans goulus se gorgeant de légumes, ou enfin l'assaut de je ne sais quelle porte par des vauriens en goguette. Voilà dans quelles compositions, arrangées avec plus ou moins d'art, et où était sans doute ménagé l'intérêt, le poète mettait en jeu et bafouait la luxure des débauchés, les folies des dissipateurs, les fourberies du forum, la vanité des écrivains, la gloutonnerie des estomacs sensuels, la cupide corruption des grands, la vénalité des magistratures, tous les ridicules, tous les excès, tous les vices de cette cité, dont Juvénal devait dire plus tard qu'elle ne contenait *pas un honnête homme.* — On sait, on ressaisit maintenant en idée ce que fut Lucile.

Singulière inégalité des destinées humaines! ce poète promis à la gloire, et qui put s'en croire maître, a vu ses œuvres et presque son nom effacés sous les pas du temps, tandis que des génies inférieurs, qu'on ne lui comparait même pas, resteront à jamais dans la mémoire des hommes. Les débris de ses pensées sont épars çà et là dans les livres des anciens, comme tant d'illustres cendres le long des tombeaux ruinés de la voie Appienne. En venant réclamer aujourd'hui un regard pour ce mort célèbre d'il y a deux mille ans, un moment de souvenir pour ce grand renom à jamais éteint, on n'a pas voulu tenter une réhabilitation; il n'y a lieu de réhabiliter que les réputations compromises et les talens condamnés. Lucile, grace à Dieu, n'en est pas là; ce n'est point l'opinion qui a triomphé de lui, c'est le temps. Pour que l'auréole immortelle reparût sur son front, il ne faudrait pas changer sa place, mais la lui rendre.

CH. LABITTE.

SITUATION

POLITIQUE

DE L'ALLEMAGNE

EN 1845.

I.

HISTOIRE DE L'AGITATION RELIGIEUSE.

I. — *Rechtfertigung* (JUSTIFICATION), par Jean Ronge; Altenbourg, 1845.

II. — *Die Wallfahrt nach Trier* (LE PÈLERINAGE DE TRÈVES), par Joseph Gœrres; Ratisbonne, 1845.

III. — *Die Neuesten kirchlichen Ereignisse aus dem Standpunkte des Rechts und der Politik* (LES NOUVEAUX ÉVÈNEMENS DE L'ÉGLISE AU POINT DE VUE DU DROIT ET DE LA POLITIQUE), par un Homme d'état; Mayence, 1845.

IV. — Livres et pamphlets, controverse religieuse et politique.

Il est temps, aujourd'hui, d'examiner l'agitation religieuse qui se prolonge au-delà du Rhin, et d'en marquer l'importance. Si nous eussions entrepris cette étude quelques mois plus tôt, nous courions le risque de mal voir, et de diminuer la gravité de ces faits si considérables. La faiblesse des deux hommes qui se sont placés à la tête de ce mouvement, le vide de leurs idées, l'absence complète de vues et de

doctrines, pour tout dire enfin, le caractère ridicule, la marche vulgaire de leur tentative, tout cela nous aurait certainement trompé; nous aurions pu ne voir qu'une émeute puérile dans une révolution si sérieuse. Non, il ne s'agit plus de Ronge et de Czerski; le chapelain de Laurahütte et le curé de Schneidemühl disparaissent : ce qui est grave, c'est le travail immense qui s'est fait, en des sens si divers, à l'abri de ces deux noms. Quand on regarde ces choses d'un peu près, on est étonné d'y apercevoir tant d'intérêts contraires et si résolument armés. La situation est tout hérissée de difficultés infinies, et si Ronge et Czerski méritent en quelque manière l'attention qu'on leur a donnée, c'est pour avoir mis à nu, sans le savoir, ces discordes secrètes qui déchireront long-temps encore toutes les communions religieuses de l'Allemagne.

Je voudrais raconter nettement cette confuse histoire; je voudrais être bref dans un sujet plein de détails sans nombre, clair dans une matière obscure, mal connue, difficile à connaître. La chose, d'ailleurs, vaut bien la peine qu'on l'examine de près et d'un œil attentif. Tous les problèmes qui s'agitent derrière ces évènemens sont immenses; il s'agit de reconstituer l'église évangélique et de réformer la réforme; il s'agit de réviser, après trois cents ans, le pacte qui unit l'église et l'état, et d'approprier au progrès des mœurs et des lumières une église aussi malade, aussi menacée, que l'était l'église romaine au temps de Luther; il s'agit de connaître la situation réciproque des communions catholique et protestante, les causes de discorde et de ruine peut-être qui fermentent dans leur sein, en un mot ce qu'est aujourd'hui le christianisme sur cette terre classique des débats religieux. Une autre question, tout aussi sacrée, est engagée dans cette lutte, c'est celle de la liberté de la pensée; on veut savoir si elle en sortira triomphante ou vaincue. Ce grand principe a presque toujours été respecté jusqu'ici dans l'Allemagne du nord; il est inquiété en ce moment. Que va-t-il arriver? Commettra-t-on la faute de pousser à bout les fils de Luther, les fils de Kant et de Hegel? Leur fera-t-on si beau jeu? Les amènera-t-on à allumer une guerre religieuse pour défendre plus facilement, sous le masque d'une communion nouvelle, ces libertés de l'esprit qu'on veut anéantir? Il y a plus : ces désirs d'unité religieuse, qui se sont manifestés au milieu de ces troubles, ne sont que l'expression du désir bien autrement vif encore qui pousse l'Allemagne à chercher son unité politique. Qu'on ne s'y trompe pas : c'est la politique surtout qui est intéressée dans ces débats. L'esprit de ce pays continue à s'éveiller si vivement, que ses libres espérances doivent se

faire jour par toutes les issues. Est-il encore temps de lutter contre ce flot de l'opinion publique? Ne vaut-il pas mieux le diriger en le contenant, et lui tracer son lit, de peur que, rompant les digues, il n'emporte tout? Ce serait un curieux spectacle, mais très possible en Allemagne, que celui d'une révolution politique introduite sous le déguisement d'une réforme religieuse, des conciles transformés en assemblées populaires, et l'office divin devenu le symbole d'une convention. Que de problèmes, on le voit, que de difficultés! Et comme tout cela vient d'éclater subitement!

Oui, d'un côté, l'église protestante déchirée par ses divisions intestines, par la lutte des piétistes et des rationalistes; de l'autre, l'église catholique travaillée depuis long-temps aussi par des besoins de réforme, et voyant naître tout à coup la secte bizarre de deux prêtres plus ridicules que terribles, mais devenus un instrument redoutable aux mains des partis; enfin, en dehors des deux communions, bien que se rattachant plutôt au protestantisme, une école philosophique très audacieuse, très résolue, les *amis des lumières*, qui déclarent franchement ne point accepter les dogmes chrétiens et prétendent se soustraire à leur empire dans tous les actes civils, dans toutes les relations de la vie : tel est l'état religieux de l'Allemagne. Maintenant, que ces deux hommes, que ces deux prêtres, chefs d'une secte nouvelle, soient tour à tour employés par tous les partis; que les piétistes d'abord et ensuite les *amis des lumières* favorisent cette insurrection sortie de l'église catholique; que le communisme aussi s'efforce de faire alliance avec les sectaires et veuille, en se déguisant, pénétrer en Allemagne sous une bannière qui n'est pas la sienne; en un mot, que ces évènemens éclatent à une époque où mille espérances de liberté agitent déjà la nation : en voilà assez pour faire comprendre toute la gravité de ces périlleux problèmes. Tâchons de ne pas l'oublier; rappelons-nous surtout quels scrupules sont commandés à l'écrivain qui expose et juge une situation si difficile, et où sont engagés tant de questions si hautes, tant d'intérêts si sacrés.

On a beaucoup écrit en Allemagne sur les évènemens de ces dix derniers mois; mais l'impartialité, avouons-le, n'était guère possible au milieu des ardeurs de la lutte. Ne l'exigeons pas des journaux protestans, encore moins des feuilles catholiques; ne la cherchons ni à Munich ni à Berlin. Les faits sont là : interrogeons-les. Ils s'éclairciront surtout et deviendront plus instructifs si nous remontons d'abord aux origines de la question présente. J'ai sous les yeux tous les livres, tous les pamphlets un peu importans inspirés par cette controverse;

je leur demanderai des documens sur la situation des différens partis; considérés ainsi, les livres sont aussi des faits. Spectateur désintéressé, nous ne voulons qu'assister à ces luttes et les bien comprendre. Nous ne venons pas indiquer aux cabinets allemands la solution efficace des difficultés sans nombre qui les harcèlent; de si hautes prétentions ne nous conviennent pas, et ce sera déjà beaucoup que d'avoir fait connaître ces difficultés mêmes. Tel est notre but, et si, en dégageant avec netteté le tableau exact de l'agitation religieuse, nous maintenons certains principes immortels dont la violation serait fatale à toute l'Allemagne, notre tâche, à coup sûr, sera suffisamment remplie.

I.

État de l'église protestante; les vieux luthériens, les piétistes, les rationalistes, les amis des lumières. — État de l'église catholique; essai d'église catholique allemande en 1813. — Situation des partis.

C'est de la Prusse qu'est sortie la secte des dissidens catholiques; c'est en Prusse qu'il faut d'abord étudier l'état des questions religieuses. Aussi bien, cette Allemagne du nord est décidément le foyer le plus actif de la pensée germanique; allons à Berlin, à Halle, à Breslau, si nous voulons savoir où en sont les affaires théologiques chez nos voisins et ce qu'est devenu le protestantisme. Or, deux faits bien curieux résultent de tout ce qui s'est passé sur ce terrain depuis trente ans; d'abord, on a désiré ardemment l'unité religieuse, et ce but a été poursuivi de différens côtés, dans l'église protestante par ceux qui ont voulu réconcilier les diverses communions, dans l'église catholique par quelques tentatives faites vers 1815 pour soustraire l'église à l'obédience complète de Rome et l'attacher plus fortement au sol de la patrie. Tel est le premier fait que nous devons signaler. Le second n'est pas moins grave, et le voici : ces tentatives échouèrent presque partout; en voulant constituer l'unité des symboles, on ne réussit qu'à irriter les partis, à envenimer les opinions contraires et à les mettre aux prises. Ainsi, le but de l'unité religieuse ardemment poursuivi, et, au lieu de cela, des divisions nouvelles produites par ces tentatives mêmes, voilà le double fait qu'il est impossible de méconnaître dans la situation de l'Allemagne, et qui tout à l'heure nous expliquera bien des choses.

Tout le monde sait qu'il existe deux communions dans l'église protestante, les luthériens et les réformés. Or, ce n'est pas le dernier roi, comme on le pense communément, qui eut le premier l'idée de les

fondre ensemble et de réaliser l'unité du protestantisme; ce projet date de plus loin. Parmi ceux qui s'en préoccupèrent activement, on rencontre un grand esprit, un génie conciliateur, Leibnitz. Celui qui avait espéré rendre au monde chrétien tout entier le précieux trésor de l'unité devait concevoir aussi cette pensée. Quand il dut renoncer à ses négociations avec Bossuet, il voulut au moins accomplir au sein de l'église protestante la tâche trop difficile qu'il avait entreprise dans l'intérêt de toute la famille chrétienne, et ce n'est pas la faute de cette noble intelligence si le succès n'a pas répondu à ses efforts. On peut remonter encore plus haut : avant Leibnitz, les princes souverains de la Prusse, électeurs et rois, avaient eu confusément cette espérance. Lorsque Jean Sigismond renonça au luthéranisme pour suivre le culte des réformés, c'était un motif politique qui le déterminait, et la nation était restée luthérienne; peu de temps après, l'accroissement de la maison de Brandebourg ayant introduit dans ses états un nombre égal de réformés et de luthériens, il fallut bien s'occuper plus sérieusement de l'union des deux cultes. Le grand électeur y songeait sans cesse. Que faire pourtant? L'hostilité des deux églises était encore trop récente, trop vive, pour qu'il fût sage de précipiter ce dénouement. On attendait, on appelait l'occasion propice. Ce fut aussi un des constans désirs de Frédéric-Guillaume Ier; mais quand son fils monta sur le trône, cette politique, qui semblait une tradition de famille, fut bien vite abandonnée, comme on pense. Ces questions de théologie étaient trop indifférentes à l'ami de Voltaire, au sceptique et glorieux capitaine de la guerre de sept ans. Après le grand Frédéric, ces traditions sont si bien rompues, que Frédéric-Guillaume II, loin de chercher à conclure cette union, s'efforce au contraire de maintenir l'opposition des deux symboles. On ne cessa d'être indifférent sur ce point qu'après les rudes évènemens de 1806. Quand la Prusse, sous le gouvernement du feu roi, rassembla toutes ses forces pour se relever après Iéna, le sentiment de l'unité qui se développait avec tant de vigueur par la philosophie et par les guerres de 1813, ce sentiment dut s'appliquer bientôt aux questions religieuses. Il fut possible de songer de nouveau à établir en Prusse une seule église, une seule communion, dans laquelle disparaîtrait la vieille dissidence des réformés et des luthériens. Ainsi ce projet, vaguement entrevu par Sigismond, désiré et poursuivi par le grand électeur, par Leibnitz, par Frédéric-Guillaume Ier, abandonné par le scepticisme de Frédéric-le-Grand, combattu même par Frédéric-Guillaume II, ce projet put être enfin réalisé par le père du roi actuel, par Frédéric-Guillaume III.

Il ne le fut pas sans de graves difficultés et sans d'énergiques résistances. Le 27 septembre 1817, à l'occasion des fêtes du troisième anniversaire séculaire de la réforme, le roi publia une proclamation qui invitait les deux églises à fraterniser. Les églises obéirent; on assista à une sorte d'union amicale faite dans un moment d'enthousiasme; il s'agissait maintenant de donner à cette union un caractère régulier, une forme durable. En 1822, un rituel nouveau fut rédigé; ce rituel était fait, disait-on, pour le service de la cour, et on se bornait à le recommander aux différentes paroisses du royaume; trois ans plus tard, en 1825, on le leur imposa; il n'y eut plus dès-lors qu'une seule église, qui prit le nom d'église évangélique. C'est à ce moment que se forma un parti nouveau, très actif et très résolu, le parti des vieux luthériens, *die Altlutheraner*. Tous ceux qui demeuraient attachés, malgré les recommandations officielles, au vieil esprit de Luther, à la vieille religion saxonne, se réunirent et se disposèrent à combattre. L'université de Breslau fut le plus ardent foyer de cette opposition des *vieux luthériens*, et trois hommes surtout y prirent une part énergique, MM. Scheibel, Steffens et Huschke. Le gouvernement eut recours tout aussitôt aux mesures violentes. M. Scheibel, professeur à l'université et prédicateur, perdit en 1832 ce double emploi. M. Guerike, prédicateur à Halle, fut destitué presque en même temps. La persécution n'intimida pas les *vieux luthériens;* ils continuèrent de protester, et on les vit, en 1835, tenir un synode à Breslau, bravant ainsi l'autorité temporelle, et déclarant que rien ne pouvait les arracher à leur foi. Quand la persécution devenait trop inquiétante, ils s'exilaient; des communes entières, hommes, femmes, enfans, avec le pasteur à leur tête, émigrèrent pour l'Amérique du Nord. Que cette opposition des *vieux luthériens* fût, au fond, bien importante, il est permis d'en douter; peut-être, dans les circonstances présentes, l'union des deux églises devait-elle être considérée comme un précieux avantage; bien loin de s'attacher avec tant de raideur aux coutumes du passé, peut-être était-ce une conduite plus conforme au véritable génie protestant de chercher cette unité dans les progrès de la pensée, et d'accommoder l'église nouvelle à l'esprit de notre époque. Cependant, il faut le reconnaître, tout en repoussant les tendances libérales, les *vieux luthériens* semblaient combattre pour un principe sacré; ils ne voulaient pas que l'autorité civile pût modifier le rituel et enlever une seule lettre au symbole; aux yeux d'un grand nombre, ils défendaient la liberté religieuse. L'apparence de la liberté était pour eux; ce n'est pas tout : ils avaient aussi le droit strict. L'article 7 du traité de West-

phalie, l'article 16 de la diète fédérale leur assurent le libre exercice de leur culte; ce ne sont pas eux qui se séparent de la religion nationale; les dissidens, les sectaires, ce sont les fondateurs de l'église évangélique. Voilà quelles difficultés rencontrait et rencontre encore cette union des deux églises. En ce moment, le nombre des *vieux luthériens* s'élève environ à huit mille. Il n'y a rien là de très inquiétant, je le veux bien; ce qui est grave, c'est l'adhésion donnée par des milliers de plumes aux principes des *vieux luthériens*. Chaque jour ces protestations se renouvellent; je lisais récemment cette plainte douloureuse dans le livre d'un théologien (1), M. Bernhard König :

« J'ai été baptisé, enfant, dans la communion luthérienne; cependant ce nom de luthérien, on me défend de le porter, et ici je me résigne sans trop de peine. Dans les nobles années de la jeunesse, j'étais fier d'être un protestant; eh bien! ce nom de protestant a été aussi frappé d'interdit; il a fallu me soumettre, mais cette fois en grondant. A présent, l'on me donne (jusques à quand? je l'ignore) le nom de chrétien évangélique. Je suis donc un chrétien évangélique jusqu'à nouvel ordre. »

Or, ce n'est pas seulement M. König qui parle de la sorte; cette phrase, je l'ai lue partout, dans tous les livres, dans tous les journaux de la Prusse. Eh bien! si une secte nouvelle se forme, de quelque côté qu'elle vienne, du catholicisme ou des églises protestantes, si cette secte attire l'attention publique, si elle grossit et devient assez forte pour exiger qu'on la reconnaisse, soyez bien sûr que tous ceux qui repoussent l'envahissement du pouvoir temporel profiteront aussitôt de ces orages, et que les chefs du mouvement nouveau, amis ou ennemis d'ailleurs, trouveront là une vigoureuse assistance.

Voilà déjà un appui tout prêt pour nos réformateurs; je poursuis ce tableau des différens partis qui divisent le protestantisme. Un de ces partis, le plus embarrassant, sinon le plus redoutable, c'est celui des piétistes. Ne nous exprimons pas durement sur leur compte, comme on le fait trop souvent en Allemagne; il faut savoir respecter, même dans leurs excès, les ardentes convictions de ces docteurs, il faut honorer surtout cette pieuse douleur que leur cause le spectacle de l'humaine misère, cette tristesse profonde qui s'est emparée d'eux, et qui les pousse en théologie aux dernières extrémités. J'ai lu dans bien des pamphlets que les piétistes étaient les jésuites de l'église pro-

(1) *Die Neueste Zeit in der evangelischen Kirche des Preussischen Staats*, von Bernhard König; Brunswick, 1843.

testante; laissons là ces injures; rien n'est plus faux qu'un tel rapprochement, et une erreur si grave témoigne d'une légèreté singulière. Non, si l'on cherche dans le catholicisme une école qui leur ressemble, c'est aux jansénistes qu'il faut les comparer. Comme l'évêque d'Ypres, comme l'abbé de Saint-Cyran, ils exagèrent et le dogme de la chute et le principe de la grace. Le monde est mauvais, corrompu, fatal; la nature, déchue et viciée jusqu'en son dernier fond, est incapable du bien; il faut que l'homme se jette entre les bras de la grace, et, renonçant à son action propre, s'abandonne tout entier à Dieu. Outre ces analogies de doctrines, il y a dans l'histoire du jansénisme et dans celle du piétisme plus d'une ressemblance frappante qui les rapproche encore. Rien n'est plus beau que le commencement du jansénisme, rien n'est plus triste que sa fin; c'est aussi, en deux mots, l'histoire du piétisme allemand. Quand il se forme, vers le milieu du XVIIe siècle, entre les mains de Spener, le piétisme est un sublime réveil de la vie religieuse, comme l'avait été trente années auparavant la réforme de Port-Royal par la grande Mme Angélique et par M. de Saint-Cyran. Depuis cette première et glorieuse période, le piétisme, persécuté et persécuteur à son tour, maudissant et maudit, finit par tomber dans tous les excès qui ont déshonoré le jansénisme au XVIIIe siècle. On sait comment va se perdre, dans un esprit de secte hargneux et jaloux, cette forte doctrine qui avait suscité de si grands caractères : les mémorables scènes de la famille Arnauld remplacées par les folies des convulsionnaires, Pascal remplacé par Abraham Chaumeix, est-il rien de plus triste qu'un tel spectacle? La même chose est arrivée aux piétistes. Qu'il y a loin du zèle évangélique de Spener et de sa pieuse réforme à la politique étroite, à l'intolérance mesquine et tracassière des piétistes contemporains! Aigris par tout ce qui arrive, irrités par la marche de l'esprit philosophique qui s'éloigne d'eux chaque jour davantage et les condamne, ils sont en hostilité permanente avec la pensée publique. Obstinément attachés, du reste, à la religion de Luther, ils ne sont pas moins opposés aux catholiques qu'aux libres penseurs. Plusieurs, parmi eux, rêvent pour leur église une organisation nouvelle, une hiérarchie plus forte, plus rigoureuse. Le progrès du puseyisme anglais les a frappés, et leur ambition serait d'établir chez eux quelque chose de semblable, malgré les vives répugnances de l'Allemagne. Cette entreprise, ils l'ont tentée il y a quelques mois, ils la tenteront encore, mais on peut affirmer d'avance qu'ils ne réussiront pas. Avides, insatiables, armés du pouvoir que donne un fanatisme jaloux, ces hommes seront souvent un immense

embarras au milieu des complications présentes. L'appui qu'ils ont trouvé dans le règne actuel les a enhardis de nouveau, et nous les rencontrerons tout à l'heure, dans des circonstances diverses, tantôt favorables, tantôt hostiles, selon l'intérêt de leur cause, à l'agitation qui se répand chaque jour.

En présence des piétistes, on comprend que le rationalisme, animé par la lutte, ait dû se développer avec force. Appuyé sur des traditions déjà anciennes, excité sans cesse par les travaux des philosophes, le rationalisme protestant a acquis dans l'Allemagne du nord une autorité presque invincible; on peut dire qu'il est la véritable religion de ce pays. Personne n'ignore, du reste, qu'il y a bien des nuances dans le rationalisme, qu'il y a mille manières de l'entendre : *in domo patris mei mansiones multæ sunt.* Du rationalisme tel que le XVIIIe siècle l'avait emprunté à Wolf, à ce rationalisme presque mystique, nourri de Schelling et de Hegel, la distance est grande; entre le sens commun trop vulgaire de ceux-ci et la science spéculative, la gnose raffinée de ceux-là, il y a bien des places intermédiaires. Ce n'est pas à nous, on le pense bien, de déterminer toutes ces nuances; indiquons seulement les principales écoles, les véritables partis. Or, dans cette armée si nombreuse, il y a un groupe très distingué qui repousse à la fois et le servile esprit des piétistes, et les excès du rationalisme radical; son chef, c'était ce noble Schleiermacher, dont la perte est chaque jour sentie plus amèrement. L'excellente *revue* publiée par MM. Ulmann et Umbreit (*Theologische Studien und Critiken*) est l'organe le plus accrédité de cette sérieuse école. Dans les questions politiques, et c'est ce côté surtout qui nous occupe, les différences se traduisent par des systèmes très opposés aussi. Le problème si agité en ce moment des rapports de l'église et de l'état, la question si compliquée d'une constitution nouvelle pour l'église protestante n'est pas résolue de même par tous; les plus avancés, comme on dit, les radicaux, rêvent l'organisation presbytérienne dans sa simplicité démocratique; les modérés, au contraire, voudraient une combinaison habile de la commune presbytérienne et du système synodial. Les rationalistes modérés ont donc à lutter aussi, et ce terrain n'est pas plus sûr que tous les autres dans cette Allemagne si tourmentée. Enfin, au-delà de ces radicaux eux-mêmes, nous trouverons un nouveau groupe, une secte bien moins religieuse que politique, malgré les apparences théologiques dont elle se couvre, un parti fougueux qui attend en frémissant l'occasion de déployer son drapeau. Ce sont ces rationalistes extrêmes, enfans perdus de la philosophie hégélienne, disciples beaucoup trop fervens

de Feuerbach et de Bruno Bauer, ce sont eux qui tout à l'heure, sous le nom d'*amis des lumières*, rejetteront délibérément toute espèce d'autorité religieuse.

Telles sont, dans l'Allemagne du nord, les vives discordes de l'église protestante. On a vu combien d'élémens actifs doit y trouver l'opposition politique dans une circonstance donnée. Ce n'est pas tout; l'église catholique elle-même n'est pas à l'abri de ce travail intérieur. L'agitation sans doute n'y est pas aussi visible que dans les communions protestantes, mais elle existe, et là aussi, quand le schisme éclatera, il y aura pour les novateurs, et surtout pour les partis qui marcheront derrière eux, des chances sérieuses de succès. Voici un fait bien curieux et qui n'a pas été remarqué : il y a trente ans, après les guerres de 1813 et 1815, lorsque ce grand mouvement eut rapproché les peuples d'Allemagne, lorsqu'il eut éveillé les premières espérances d'unité, ces idées pénétrèrent rapidement dans le clergé catholique, et peu s'en fallut que ce clergé ne rompît avec Rome pour constituer une *église catholique allemande*. Le nom, comme on voit, n'est pas nouveau. Et ne comparons pas cette tentative de 1815 avec la bizarre et pauvre entreprise que nous aurons bientôt à juger; rien n'était plus sérieux; ce n'était pas un prêtre vulgaire qui dirigeait ce mouvement, c'étaient les théologiens les plus vénérés de l'église catholique, et, parmi eux, un homme, un évêque, qu'on a pu appeler le Fénelon de l'Allemagne. Je traduis une page des mémoires de M. Varnhagen d'Ense. « L'église catholique allemande était alors dans les meilleures conditions pour s'organiser d'une manière vraiment chrétienne, d'une manière conforme aux idées et aux besoins du pays. Les chefs de cette bonne entreprise étaient sortis du sein même du clergé : c'étaient des hommes comme Wessenberg et Spiegel, entourés de toute la confiance de l'église et du peuple, et qui auraient satisfait aux légitimes exigences de l'état; Wessenberg, si admirable par la pureté et l'onction de son ame, par ses sentimens tout populaires, par sa loyauté, par la noblesse de sa haute intelligence! Wessenberg, qu'on a bien justement comparé à Fénelon! Où trouver un meilleur gage de l'union intérieure de la nouvelle église et de ses rapides progrès? Mais les gouvernemens, et surtout les gouvernemens protestans, qui avaient un si grand intérêt à entretenir ces généreux efforts d'où allait sortir une église catholique vraiment allemande, ne montrèrent en cette occasion que du mauvais vouloir. Les petits états, qui désiraient continuer cette tentative, reconnurent bientôt que, sans le concours des grandes puissances, ils prenaient

une peine inutile. Le pape, pour conjurer le péril, envoya le nonce Zéa à Carlsruhe. Il paraît bien que le chef du cabinet badois, M. d'Hacke, montra envers Wessenberg plus que de la duplicité, et qu'il prêta une oreille trop complaisante à toutes les insinuations du nonce. Wessenberg résolut d'aller à Rome, où on le détestait; le danger ne l'arrêta pas, il regardait comme son devoir de défendre jusqu'à la fin une entreprise qu'il croyait bonne; il revint, mais tout était fini et ses espérances perdues : c'est alors qu'il renonça volontairement à cette dignité épiscopale dont nul n'était plus digne que lui. » Ces traditions, attestées ici par M. Varnhagen, n'ont pas complètement disparu depuis 1815; malgré les gouvernemens, malgré le nonce, il est certain que plus d'un cœur demeura fidèle à ses espérances. Une sorte de résistance secrète, mais obstinée, se perpétua sourdement. De loin en loin, quelque rumeur éclatait, surtout dans les universités, dans les facultés de théologie, et l'on apprenait tout à coup avec surprise que des réclamations très audacieuses venaient de se faire entendre, que des pétitions se signaient, que des docteurs, des maîtres vénérés essayaient de se soustraire à la discipline du moyen-âge et de secouer le joug de Rome. Cela était remarquable surtout dans le duché de Bade; il y a bien peu d'années que, parcourant ce pays, je fus singulièrement frappé d'y rencontrer presque à chaque pas ces indices d'une révolution considérable et très prochaine, me disais-je. A l'université de Fribourg en Brisgau, la faculté de théologie est catholique; mais, par le libre esprit qui l'anime, elle est bien peu éloignée de sa sœur protestante de Heidelberg. C'est là surtout que des maîtres célèbres caressaient ce rêve d'une église affranchie et tout-à-fait nationale. M. Schreiber était un de ceux-là; il est aujourd'hui dans le camp des novateurs.

D'après ce qui précède, il est clair qu'il suffira d'une occasion, si frivole qu'elle soit, pour décider un grand soulèvement. Tout est prêt : catholiques, protestans, tous les partis s'agitent et frémissent; qu'un homme paraisse, et la révolution éclate! Il n'en faut pas tant; j'ai demandé un homme, c'est trop; donnez-leur seulement un masque. Que ce soit un esprit commun, un personnage vaniteux et nul, une pauvre cervelle; prenez-le aussi vulgaire qu'il vous plaira, cela suffit. S'il est vain, on aura moins de peine à le pousser en avant; s'il est nul, ses doctrines ne nuiront pas aux doctrines plus hardies qui voudront se produire sous son ombre. Tour à tour, selon l'occurrence, les partis agiront sous ce déguisement; tour à tour piétistes, rationalistes, démocrates, n'auront que ce même costume, et il arri-

vera que le gouvernement prussien, par exemple, déconcerté dans sa politique, n'osera résister d'abord, de peur de frapper un ami, et s'abandonnera ensuite à une violente réaction. Singuliers jeux de scène, alternatives bizarres, dont le secret, difficile à débrouiller, demande une étude exacte et attentive.

II.

La tunique de Trèves. — Le pèlerinage. — Le chapelain Ronge. — Le curé Czerski et la paroisse de Schneidemühl.

L'occasion qu'on désirait si vivement ne se fit pas attendre : les faits sont connus, mais ils ne le sont pas tous; il importe de les rappeler en peu de mots.

Depuis le IVe siècle, suivant une tradition plus qu'incertaine, la cathédrale de Trèves possède une robe, un vêtement, qui aurait été donné à la ville par Hélène, mère de Constantin, et que les fidèles croient être la robe de Jésus-Christ. Que cette relique ait été en effet donnée par Hélène, rien n'est moins prouvé. Les bollandistes eux-mêmes ont soulevé des doutes auxquels on n'a pas répondu. Le fait admis d'ailleurs, il reste encore bien des points à éclaircir : cette robe donnée par la mère de Constantin, d'où lui venait-elle? De son voyage en Palestine, répond la tradition; mais les objections naissent d'elles-mêmes (je ne fais que citer les Allemands, je donne le ton de la controverse au début de la querelle); n'avait-on pas trompé la princesse? avait-elle bien reçu le vêtement du Christ? Un professeur de l'université de Bonn, érudit et antiquaire, affirme très gravement que cette robe est la robe des prêtres de Baal. Que de conjectures, que de difficultés sur ce seul point! Admettez-le cependant, les objections vont continuer toujours plus fortes. Voilà la robe du Christ gardée jusqu'au IVe siècle, comment? par qui? on n'en sait rien. La voilà remise à Hélène; la voilà enfin déposée à Trèves : que deviendra-t-elle? Oubliez-vous les barbares? oubliez-vous ces guerres terribles et la ville prise, reprise, incendiée, et toutes ces dévastations effroyables qui font frémir la plume de Salvien quand il montre aux chrétiens de son temps, dans ces catastrophes continuelles, le châtiment de la colère divine? Encore une fois, ce n'est pas moi qui parle; je rapporte quelques-unes des objections soulevées en Allemagne. Cette discussion appartient à mon sujet, si ce sont les faits surtout que je recherche; n'en est-ce pas un fort grave que cette exposition de la tunique de Trèves, au milieu de cette Allemagne si savante, si érudite, si exercée aux en-

quêtes les plus scrupuleuses de la critique? De telles contestations, en vérité, semblent faites pour réveiller Voltaire et le provoquer; chez nous, certainement, elles le pousseraient hors du tombeau. En Allemagne, c'est bien mieux, — ou bien pis, comme on voudra; — on n'a pas besoin de recourir au *Dictionnaire philosophique*; il y a des hommes vénérés, des théologiens en cheveux blancs, qui sourient de pitié aux étourderies timides de Voltaire; ils ont atteint, souvent avec une piété fervente, toujours avec une incroyable tranquillité, les dernières limites de l'audace. En présence d'une telle assemblée, dans un pays où l'on ne sait plus très précisément ce qui reste de la partie historique du christianisme, dans un pays où l'exégèse, depuis cinquante ans, a accompli au sein de la théologie des bouleversemens extraordinaires, comment venait-on proposer à l'adoration du monde chrétien je ne sais quelle relique suspecte? N'était-ce pas porter un défi à l'esprit de l'Allemagne, et fournir aux partis inquiets une occasion impatiemment attendue?

La tunique de Trèves avait déjà été offerte plus d'une fois à l'adoration des croyans. Perdue après les invasions des barbares, on crut la retrouver en 1196, et elle fut exposée cette année même. Elle le fut au temps de Luther, cinq années seulement avant la réforme, sur la demande de Maximilien Ier, et trois ou quatre fois encore pendant le XVIe siècle. A l'époque de la révolution française, il fallut la soustraire aux armées victorieuses de la république; on la transporta dans l'intérieur de l'Allemagne, et elle ne fut rendue à Trèves qu'en 1810. C'est aussi en 1810, et à l'occasion de ce retour, qu'elle fut exposée pour la dernière fois. L'évêque de Trèves, M. Arnoldi, avait depuis longtemps le projet de donner ce spectacle à son église. Une relique, un clou de la vraie croix, qui avait jadis appartenu à la cathédrale de Trèves, avait passé (il serait trop long de dire comment) dans les mains du prince de Metternich. Le prince avait promis de restituer le précieux objet à l'église de Trèves, et M. Arnoldi avait le dessein d'exposer à cette occasion, et en même temps, les deux reliques. Cependant M. de Metternich tardait bien à tenir sa promesse; on était las d'attendre : il fut décidé que l'exposition de la tunique commencerait le 18 août, jour de la fête de sainte Hélène, et qu'elle aurait lieu six semaines durant. Le 28 juin, les préparatifs commencèrent; détails sans nombre, formalités solennelles, garde d'honneur pour veiller nuit et jour auprès de la sainte tunique, rien ne manquait à l'éclat de ces apprêts fastueux. M. Marx, professeur au séminaire de Trèves, racontait tout cela avec une béate emphase dans une série de livres

publiés à ce sujet, et qui devaient servir d'annonce, je veux dire d'appel aux croyans.

Enfin, le 18 août 1844, la cérémonie commença. La procession des pèlerins fut, comme on sait, très considérable. La Belgique, les provinces du Rhin, l'Allemagne du sud, la France même, l'Alsace et la Lorraine, en envoyaient par troupes; M. Marx, l'historiographe pompeux, en compte un million cinquante mille huit cent quatre-vingt-trois. Peu importe que le chiffre soit exact, il est certain que l'affluence des voyageurs était extraordinaire. La présence de onze évêques, allemands ou étrangers, ajoutait encore à la solennité de la fête. Le plus grand ordre, tout le monde l'a reconnu, régnait dans les processions; on eût dit qu'il n'y avait partout qu'une piété fervente, un sincère désir d'édification religieuse. L'Allemagne cependant considérait tout cela avec curiosité, sans paraître s'émouvoir beaucoup; on regardait, on attendait; ce christianisme si extérieur pouvait sembler à beaucoup d'ames pieuses une cérémonie païenne, à beaucoup d'esprits éclairés une provocation imprudente, mais l'ordre n'était pas troublé, et, pendant les premières semaines, toutes les passions, sérieuses ou frivoles, toutes les réclamations, bonnes ou mauvaises, se turent. Cependant cette fête d'un autre siècle se prolongeait bien long-temps; jamais, dans les expositions précédentes, on n'avait ainsi abusé de ces bizarres cérémonies, toujours dangereuses pour le bon sens public; les plus importantes, celles de 1545 et de 1810, avaient duré à peine une huitaine de jours; celle-là durait depuis un mois, et allait se prolonger deux semaines encore. Tout ce bruit, tout ce faste parut, à la longue, quelque chose de bien contraire à l'esprit chrétien. Puis vinrent, comme toujours, les miracles. Une nièce de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Münster, la comtesse Jeanne de Droste-Vischering, était infirme depuis trois ans, elle boitait; elle obtint la permission de toucher la sainte tunique, et, dès qu'elle l'eut touchée, elle fut, dit-on, complètement guérie. L'exemple de la comtesse attira la foule; pourquoi chaque malade n'eût-il pas été, comme elle, l'objet d'une grace spéciale? La tentation était grande; les aveugles, les sourds, les boiteux, arrivèrent de tous côtés; il y eut trente guérisons, trente miracles, pas un de moins, c'est M. Marx qui l'affirme. Je n'ai pas besoin de signaler les protestations qui éclatèrent aussitôt; la comtesse de Droste-Vischering était revenue dans sa ville, à Elberfeld, et les journaux du pays firent bientôt savoir à toute l'Allemagne que la malade boitait comme devant. Laissons de côté ces tristes détails, ne poussons pas loin ces enquêtes trop humiliantes pour l'humanité.

Ce qui est certain, ce qu'il faut dire, c'est que la patience de l'Allemagne était à bout, et que tous les journaux, piétistes, rationalistes, constitutionnels, démocrates, ne poussèrent qu'un seul cri. La *Gazette de Mannheim*, la *Gazette d'Elberfeld*, la *Gazette de Leipsig*, surtout les *Feuilles patriotiques de Saxe*, commencèrent hardiment l'attaque. Des brochures, des livres, parurent coup sur coup; les ouvrages de M. Marx étaient vivement et savamment réfutés; deux professeurs de l'université de Bonn, M. Gildermeister et M. de Sybel, dans un volume sur la tunique de Trèves, suivaient l'histoire de la tunique avec une érudition très précise, et mettaient en pièces le système de leur adversaire. Il était évident que la lutte pouvait désormais s'engager, et que si les partis politiques attendaient une occasion pour agir à l'ombre, cette occasion était venue.

Il y avait alors en Silésie, à Laurahütte, un prêtre, jeune encore, et déjà engagé dans de sérieuses querelles avec ses chefs. M. Jean Ronge était entré dans les ordres depuis 1841. S'il faut ajouter foi aux confessions bien prétentieuses qu'il a publiées récemment, il était bien mal préparé à des fonctions si hautes. Il n'avait souffert qu'en frémissant le joug de l'éducation ecclésiastique, le séminaire lui était odieux, il n'y voyait qu'hypocrisie et abrutissement. Pourquoi donc persistait-il? Pourquoi recevait-il, quelques années après, la consécration définitive? Était-ce simplement faiblesse, crainte du scandale? était-ce, comme chez Jocelyn, dévouement envers sa pauvre famille? Je regrette d'écrire ici ce noble nom de Jocelyn; mais M. Ronge voudrait nous faire entendre qu'il a été victime à la manière de ce glorieux modèle, et il faut bien connaître le rôle emphatique qu'il se donne. Faiblesse ou dévouement, la vérité est qu'il fut ordonné prêtre, et qu'il n'était guère capable des héroïques sacrifices du sacerdoce. Écoutez ce qu'il pensait au moment de son ordination. « O Rome! (c'est M. Ronge qui parle ainsi dans sa *Justification*) ô Rome! tu mêles à l'huile sainte qui consacre le prêtre un poison terrible qui tue en lui la dignité de l'homme. On ne me regardait plus qu'en tremblant, comme si j'étais devenu tout à coup une créature plus qu'humaine. Et comment étais-je ainsi transfiguré? Parce que le pape m'avait exclu de la société de mes semblables! Oh! non, je n'étais pas une créature meilleure. Je n'étais qu'un esclave condamné à tromper ses frères par de pieuses jongleries. Telles étaient mes pensées, tel était le sombre abattement de mon ame, tandis que, paré comme une victime, on m'introduisait dans l'église avec tout le cérémonial de Rome. Le souvenir de mon père, de mes

frères, de mes sœurs, les préjugés du monde catholique, qui est obligé de croire à l'éternité de la servitude romaine, énervaient mon esprit et mon cœur.... Mais au moment même où l'on rivait ma chaîne, je ne sais quel pressentiment me disait qu'un jour ces fers seraient brisés; c'était comme un faible rayon dans la nuit de mon cachot. » Le style de M. Ronge ne vaut pas mieux que sa conduite, et sa *Justification* ne justifie absolument rien; c'est la sotte emphase d'un personnage sans caractère, jeté en avant par les partis, et qui s'obstine à se prendre au sérieux avec une satisfaction par trop naïve. A coup sûr, M. Ronge sera abandonné demain; les intérêts sérieux qui s'agitent ici sauront bien à la fin se montrer à visage découvert : M. Ronge ne paraît pas s'en apercevoir, il n'est question que de lui, c'est lui qui a tout fait, c'est lui qui a soulevé l'Allemagne entière. Voilà un Luther nouveau, aussi grand, aussi puissant que le docteur de Wittemberg! Sa mission est si haute, qu'il a jugé convenable de l'expliquer au monde; M. Ronge se raconte et s'étudie lui-même avec une complaisance sans égale. Nous possédons déjà ses mémoires; les plus secrètes pensées du révélateur nous sont exposées dans un langage moitié romanesque et moitié biblique; pêcheurs, laissons là nos filets, et suivons-le. Mais n'anticipons pas sur ce qui va se passer tout à l'heure. Voilà donc M. Ronge engagé dans les ordres; on l'envoie dans la petite ville de Grottkau avec le titre de chapelain. L'année d'après, en 1842, une polémique s'élève dans le diocèse de Breslau : l'abbé Knauer avait été élu évêque par le chapitre de la cathédrale, selon l'usage allemand; mais le nouvel élu avait des ennemis qui intriguèrent à Rome, et le pape refusait de confirmer l'élection. Cela durait depuis un an déjà, et il y avait deux ans que l'ancien évêque était mort. Ces lenteurs du saint-siége excitèrent dans le bas clergé de vifs mécontentemens. M. Ronge cherchait depuis long-temps un prétexte de révolte; celui-là était trop favorable pour qu'il ne le saisît pas. Un journal protestant, les *Feuilles patriotiques de Saxe*, publièrent bientôt un violent article intitulé *Rome et le Chapitre de Breslau*, et signé : *un Chapelain*. C'était le chapelain de Grottkau, M. Jean Ronge. Quelques mois après, M. Ronge, suspendu et forcé de quitter Grottkau, était relégué dans un petit village de la haute Silésie, à Laurahütte, où il devait s'occuper de l'éducation des enfans.

C'est là qu'il vivait depuis plus d'un an, irrité, comme on pense bien, et méditant peut-être une vengeance éclatante, quand les fêtes de Trèves vinrent lui en donner l'occasion. Est-ce lui seul qui répondit librement à l'appel des circonstances? Ne fut-il pas poussé à la ré-

volte par des conseils intéressés? Ces doutes sont permis. M. Ronge n'était pas assez armé pour entreprendre si résolument une telle lutte. Depuis quelques mois, il était fort lié avec un homme audacieux, énergique, M. le comte de Reichenbach; il avait demeuré chez lui, il était son ami, son confident. Or, la nullité de M. Ronge, et, au contraire, le mérite incontestable, la vigueur entreprenante de M. de Reichenbach, autorisent naturellement des conjectures qui, en Allemagne, ne sont plus douteuses pour personne. Rien n'était plus facile que de pousser au schisme cet esprit vaniteux et si vivement blessé; il est clair qu'on s'est servi de lui. Tout le monde sait quel fut le signal : le 1er octobre 1844, M. Ronge écrivait de Laurahütte sa fameuse lettre, qui paraissait le surlendemain dans les *Feuilles patriotiques de Saxe*, avec ce titre : *Jugement d'un prêtre catholique sur la sainte tunique de Trèves*. Aussitôt tous les journaux protestans, libéraux, philosophiques, poussèrent des cris de joie. La protestation de M. Ronge fut immédiatement reproduite dans les gazettes et envoyée aux quatre coins de l'Allemagne. On en vendit plusieurs milliers en quelques jours; adresses, proclamations, souscriptions, rien ne manqua au succès de M. Ronge. Cependant le symbole nouveau n'était pas arrêté; M. Ronge allait prêchant de ville en ville, il attirait beaucoup d'auditeurs, beaucoup de curieux, des amis çà et là, mais point de disciples encore; l'église n'existait pas. Deux mois après, il fut excommunié et dégradé; c'est alors qu'on lui suggéra l'idée d'établir une confession indépendante et de rompre ouvertement avec Rome. Vers le même temps, un curé de Schneidemühl, Czerski, se maria, fut dégradé comme Ronge, et ses paroissiens ne voulant pas se séparer de lui, il rédigea en commun avec eux une profession de foi. Ce symbole contenait cinq articles principaux : 1° le refus de se soumettre à l'autorité de Rome; 2° l'abolition du célibat des prêtres; 3° l'abolition de la confession; 4° la communion sous les deux espèces; 5° l'office divin célébré dans la langue nationale. Au reste, des différences graves devaient éclater bientôt entre Ronge et Czerski. Czerski, tourné vers la Prusse polonaise, vers les Slaves, si attachés aux traditions catholiques, s'efforçait de rompre le moins possible avec ces traditions. Ronge, au contraire, qui s'adressait aux Allemands, allait être poussé et absorbé bientôt tout entier par le rationalisme germanique. Le concile de Leipsig, comme ils l'appellent, nous révélera ces divisions. En attendant, les deux cultes se valaient bien; il n'y avait ni dans l'un ni dans l'autre un grand effort d'invention, un sérieux caractère de réforme religieuse. Czerski donnait à son église le nom d'église ca-

tholique apostolique, Ronge avait choisi celui d'église catholique allemande; des deux côtés, le titre est faux; ce qu'ils venaient d'inventer, c'était le protestantisme, moins ces vigoureuses ressources que contenait l'œuvre de Luther, moins cette originalité puissante qui assure sa durée. Mais qu'importe la faiblesse de l'entreprise? Nous ne sommes plus au XVIe siècle, et, je l'ai dit plus haut, il s'agissait bien plus de politique ici que de religion. Le culte nouveau, si insignifiant qu'il pût être, suffisait bien à l'emploi qu'on lui destinait.

III.

Le synode de Brandebourg. — Attitude de la Prusse. — Le concile de Leipsig. — Le cabinet de Berlin et le cabinet de Munich.

J'ai dit que tous les partis avaient tour à tour, et selon l'occurrence, appuyé la révolte des catholiques allemands; il est curieux que ce soient les piétistes qui aient commencé. A l'époque où se passaient les évènemens que nous venons de rappeler, les piétistes étaient sur le point de livrer une grande bataille qui devait décider de leur fortune; soutenus par un très haut patronage, ils ne voulaient pas moins que le gouvernement absolu de l'église évangélique. Cette grande affaire allait se régler au synode général de Brandebourg, dont la session annuelle venait de s'ouvrir. L'épisode que je signale ici se rattache trop directement à mon sujet pour que je m'abstienne d'en parler; aussi bien, si l'on veut connaître l'état des églises protestantes dans l'Allemagne du nord, ce tableau du synode général est un document précieux qu'aucune réflexion ne remplacerait.

Le synode ouvert, le gouvernement prussien lui soumit onze propositions, résultat des délibérations qui avaient eu lieu dans le courant de l'année au sein des synodes d'arrondissement. Il suffit de parcourir rapidement ces onze propositions pour voir qu'elles sont le programme même des piétistes. Ce programme avait été élaboré par de nombreux synodes; il était appuyé, il était présenté par le ministère des cultes; c'étaient là sans doute de puissans auxiliaires; eh bien! malgré tout cela, malgré cet appui si fort, on demeure stupéfait en lisant ce manifeste, on n'ose croire à cette incompréhensible audace, à cet absurde aveuglement de tout un parti. Le texte de ce programme vraiment extraordinaire mériterait d'être connu en entier, mais la citation serait bien longue; j'extrairai seulement deux ou trois articles qui en indiqueront assez l'esprit général. Ainsi, dès le commencement, dès l'article 2, on demande qu'un tribunal de conscience soit

institué pour les ecclésiastiques entre eux. Voilà la confession introduite dans l'église protestante; rien de mieux. Ce qui suit est plus grave; on demande en outre que les ecclésiastiques soient soumis à une inspection réciproque : cette fois, c'est bel et bien l'espionnage; nous voici loin du jansénisme, le plagiat de saint Ignace est flagrant. Tout cela pourtant n'est rien encore, c'est l'article 4 qu'il faut surtout consulter; le voici, je donne d'abord le titre : *Mesures à prendre pour faciliter l'exercice des soins spirituels*. Maintenant, sous ce titre, deux propositions ont été faites; je traduis : 1° pour faciliter aux autorités ecclésiastiques la connaissance individuelle de leurs ouailles, il sera institué des registres spirituels qui seront d'abord dressés par les autorités civiles, puis continués par les autorités ecclésiastiques, et qui contiendront des notes sur chaque individu; 2° pour faciliter les rapports des ecclésiastiques avec leurs ouailles, les ministres auront le droit de mander chez eux les fidèles, il sera institué des visites domiciliaires qui auront lieu régulièrement, et la confession auriculaire sera rétablie. Le septième article et le dixième reprennent avec plus de détail les mêmes prétentions monstrueuses, afin qu'il n'y ait pas de doute, et que le joug odieux qu'on prépare soit bien connu de ceux qui l'accepteront. En cela du moins, le piétisme a montré une franchise qu'on ne lui contestera pas.

La lutte s'engagea avec vivacité; les piétistes avaient trop compté sur l'influence du gouvernement et sur la terreur que devait inspirer à leurs adversaires le déploiement de toutes leurs forces. La résistance fut opiniâtre, invincible. L'assemblée, à une majorité considérable, commença par écarter les incroyables propositions que je signalais tout à l'heure; elle ne permit pas qu'on les discutât, et il fut décidé qu'on délibérerait seulement sur l'article 9, lequel traitait de la constitution générale de l'église. L'audace des piétistes irrita l'extrémité opposée du synode, l'extrême gauche, si je puis ainsi parler, le côté démocratique, qui se montra bientôt et réclama l'organisation presbytérienne. Cette opinion, bien que soutenue avec un vrai talent, fut repoussée; l'assemblée s'appliqua à suivre une ligne droite entre les deux partis extrêmes, et l'on exprima le désir que les deux organisations, presbytérienne et synodiale, fussent sagement combinées. Mais il s'agissait surtout de frapper le piétisme; or, il fut déclaré en même temps que toute constitution non empruntée aux traditions de l'Allemagne serait rejetée obstinément. C'était écarter à jamais l'anglicanisme, le puseyisme, et arrêter dans ses folles entreprises une secte de plus en plus menaçante. Ce n'est pas tout : les piétistes, appliquant

immédiatement le système contenu dans les onze articles, avaient demandé à l'assemblée l'excommunication des *amis des lumières*, qui venaient de se constituer en Saxe et de se répandre par toute la Prusse; ils revenaient ainsi, par une voie détournée, à la discussion qui avait été interdite dès le commencement des débats. Le bon sens de l'assemblée ne s'y trompa pas, et un membre rédigea une déclaration qui fut tout aussitôt votée : il y était dit que cette secte des *amis des lumières* ne devait sa naissance et son développement qu'aux fautes mêmes de l'église, et que l'église, en se surveillant, était assez forte pour vaincre ses ennemis sans recourir aux moyens extrêmes. Les piétistes étaient donc battus sur tous les points, et les rationalistes modérés avaient tous les honneurs de cette brillante campagne.

Arrêtés dans leurs ambitieux projets par la ferme opposition du synode général, les piétistes avaient aussi à lutter sans cesse contre l'église romaine. Depuis quelque temps, les retours au catholicisme devenaient très fréquens; à Berlin, où les catholiques forment à peine le sixième de la population, on comptait environ cent cinquante conversions chaque année. Il paraît bien que les piétistes étaient les auteurs du mal; les protestans abandonnaient leur église pour échapper à cette odieuse et mesquine tyrannie; s'il fallait reprendre le joug, s'il fallait se courber de nouveau devant l'autorité, on préférait l'autorité catholique, plus indulgente, plus facile, et entourée d'ailleurs de ces merveilleuses séductions qui manquent trop aux églises réformées. Les piétistes causaient donc le plus grand dommage au protestantisme, et on n'oubliait pas de publier très haut ces reproches accablans. Battus partout, au dedans et au dehors, battus par les protestans et par les catholiques, qu'allaient-ils devenir? C'est alors qu'ils mirent si bien à profit la révolte de Laurahütte et de Schneidemühl; ces étranges sectaires, qui prêchaient des doctrines si différentes des leurs, ils commencèrent à les prôner avec enthousiasme, et l'on vit pendant quelque temps les plus rigides théologiens de la terre prendre sous leur protection deux hommes dont les paroles, prononcées dans un synode, les eussent fait reculer d'horreur! Le dépit, l'orgueil des dévots, est tout autrement fort que le fanatisme; il sait s'en rendre maître, et arracher aux plus intolérans des concessions extraordinaires.

Puisque les piétistes avaient appuyé les novateurs, le gouvernement prussien, si dévoué aux piétistes, devait se montrer bienveillant pour leur tentative. C'est ce qui arriva en effet; pendant deux ou trois mois, la politique prussienne fut très favorable à Ronge et à Czerski. On ne pouvait sans doute les protéger directement, les opposer au

catholicisme, mais on les tolérait, on les accueillait avec indulgence, et cette conduite, en face des cabinets de Vienne et de Munich, prenait une signification assez expressive. L'Autriche et la Bavière se plaignirent amèrement; les ambassadeurs catholiques agirent avec force auprès du ministère prussien : vaines tentatives! on était décidé à ne point inquiéter les dissidens. Un des principaux membres du cabinet, M. de Bulow, répondait gaiement à toutes les plaintes; il affectait de traiter la question avec légèreté, et reprochait aux puissances méridionales d'attacher beaucoup trop d'importance à ces petites querelles. On insistait, on lui disait au nom du roi Louis et du prince de Metternich : « Vous pouvez du moins empêcher Ronge de donner à sa secte le nom d'église catholique; c'est une usurpation. » A cela, le cabinet de Berlin répondait avec assurance : « L'église catholique est romaine; ce n'est pas à nous qu'il appartient de lui maintenir ce titre d'église catholique, qui lui est disputé aussi par l'église grecque. D'ailleurs la Prusse n'a pas eu assez à se louer du saint-siége dans l'affaire de Cologne, pour qu'elle doive être si empressée aujourd'hui à défendre les intérêts de Rome. » C'était là surtout l'opinion du roi, et il l'exposait avec cette vivacité fantasque qui lui est familière. Il était facile de voir que le gouvernement prussien ne soupçonnait guère la gravité de la situation nouvelle. Si cette liberté accordée par lui aux dissidens eût été la conséquence d'un système bien arrêté, ce n'est pas nous qui le blâmerions; nous blâmons la légèreté, l'incertitude d'une politique étourdie. Après avoir favorisé ou toléré le développement du culte nouveau, le roi de Prusse sera conduit tout à l'heure à le poursuivre et à menacer toutes les libertés intellectuelles. Une politique prévoyante et ferme eût épargné au cabinet de Berlin ces changemens, ces retours subits, ces hésitations de chaque jour. Par malheur, on ne s'était guère inquiété des principes; les discussions scolastiques remplaçaient, au sein même du conseil, l'étude attentive des faits; on avait affaire à un roi savant, érudit, théologien, et trop souvent, malgré les efforts des conseillers de la couronne, Frédéric-Guillaume tranchait toutes les délibérations par un texte de Mélanchton ou des Pères de l'église.

Ce n'était pas cependant chez les Pères de l'église qu'il était possible de trouver une réponse à ces difficiles problèmes plus compliqués d'heure en heure. La secte des *amis des lumières* commençait à se mettre en mouvement. Le prétexte de leurs réunions, c'était le besoin de repousser les attaques des piétistes; quant au but sérieux, le voici : d'abord l'affranchissement de toute autorité religieuse, et,

dans le domaine des choses politiques, un radicalisme tout aussi résolu. Il est difficile, je le sais bien, de connaître exactement ce que veulent les *amis des lumières*. Ce parti est composé de mille élémens bizarres; je l'ai entendu comparer à cette secte des *indépendans* qui se forma, sous Cromwell, à côté des *presbytériens*, et qui n'était guère qu'une association de libertins et d'esprits forts. Il y a des hommes graves parmi les *amis des lumières*, il y a des théologiens rationalistes, comme leur chef, le pasteur Uhlich; puis il y a des matérialistes sérieux, convaincus, des disciples fanatiques de Feuerbach et de Bruno Bauer, qui acceptent délibérément les conséquences de leur grossière doctrine; il y a enfin des adeptes beaucoup moins graves, ou, pour parler franchement, un peu plus courbés vers la matière; à dire vrai, ce n'est pas un parti, c'est une foule. Tous ces hommes sont réunis par l'instinct confus des haines qui divisent l'Allemagne, par le besoin fébrile de mouvement politique, par des ambitions confuses dont ils ne se rendent pas un compte très net; le jour où ils voudront convenir d'un programme, leur société se rompra. En attendant, ils devaient mettre à profit la révolte des dissidens catholiques, et ils n'y ont pas manqué. Les *amis des lumières*, et, parmi eux, les communistes, avaient depuis long-temps de secrètes et actives influences dans la Silésie; l'affreuse détresse de ce pauvre peuple préparait si aisément les voies aux menées des agitateurs! C'est là que Ronge et Czerski dirigèrent leurs efforts; le mouvement était sorti de la Silésie, et c'est en Silésie qu'il se développa avec le plus de force. Ces relations des *amis des lumières* avec les nouveaux catholiques, avec Ronge particulièrement, devinrent bientôt plus évidentes, lorsque les deux réformateurs, au mois de mars dernier, dans leur prétendu concile de Leipsig, voulurent établir les principes de la nouvelle église et organiser une constitution. Nous avons indiqué plus haut les dissidences qui se manifestaient déjà au sein du schisme naissant, d'un côté les tendances plus religieuses de Czerski, de l'autre la direction rationaliste et protestante de Ronge. Le concile de Leipsig allait décider entre l'apôtre des Slaves et l'apôtre des Allemands, ou plutôt, pour employer des termes mieux appropriés, Ronge et Czerski allaient discuter aussi gravement que possible dans un conciliabule. Mais Czerski avait grand tort de s'aventurer à Leipsig; il n'était plus sur son terrain; les tempéramens à moitié catholiques qu'il admettait encore, pour ne pas choquer les Slaves, ne convenaient guère ici, en Saxe, sur le sol natal du protestantisme; Czerski fut battu et devait l'être. Le symbole voté par le concile de Leipsig est un sym-

bole rationaliste, bien plus, un symbole sans croyances et qui serait repoussé à cause de sa sécheresse par la majorité des partis protestans. On n'a pas osé y prononcer le nom du Christ! Czerski résista, mais vainement, et, jetant l'anathème aux impies, à des hommes qui cessaient d'être chrétiens, il retourna en Silésie. Or, parmi les articles de ce contrat que les *amis des lumières* avaient fait triompher, le plus important était celui-ci : que chaque commune élirait tous les ans son officiant, et que le prêtre ainsi désigné par le choix de la majorité pourrait se passer de l'ordination. C'était là une décision bien grave. Qu'on veuille se rappeler ce que nous avons indiqué tout à l'heure, l'union des catholiques dissidens avec les *amis des lumières*, par conséquent les questions politiques devenues peu à peu l'objet véritable des débats et substituées secrètement aux questions religieuses; qu'on se rappelle aussi dans quel pays tout cela se passe, dans un pays où les actes qui constituent la famille, actes de naissance, actes de mariage, sont délivrés par l'autorité ecclésiastique; maintenant, que cette église nouvelle soit reconnue avec les institutions démocratiques qu'elle s'est données, voilà le radicalisme absolu introduit par ruse au milieu de l'état!

Le gouvernement prussien ne pouvait rester plus long-temps dans cette quiétude parfaite où il se complaisait. Le réveil fut terrible, et, comme on avait poussé l'imprévoyance aussi loin que possible, on se prépara à être violent pour regagner le terrain perdu. C'était croire qu'on répare une faute par une faute plus sérieuse encore; c'était s'engager dans une voie pleine de périls. On ne s'y engagea pas cependant aussi vite qu'on l'aurait désiré; une objection très juste, très sensée et tout-à-fait inattendue ajourna la politique nouvelle que l'imagination pétulante du roi voulait substituer si brusquement à sa politique de la veille. C'est un détail curieux que je ne dois pas omettre. Le roi venait de porter au conseil l'affaire des catholiques allemands; il demandait une décision immédiate; il est bien entendu que les sectaires n'auraient pas été reconnus et qu'on les aurait chassés de la Prusse. Toutefois la question n'était pas si simple, et M. Eichorn, ministre des cultes, en exposa franchement les difficultés. « Nous n'avons pas à statuer seulement, disait-il, sur une secte, sur une église particulière; il y a en Prusse plus d'une église non reconnue; ce qui sera décidé pour l'une sera décidé pour l'autre; l'attention de tous les esprits est tournée vers ces matières, et, à moins de nous couvrir de ridicule, nous ne pouvons agir là et reculer ici. Nous n'avons qu'une seule décision à prendre, et cette décision devra être appliquée à toutes les sectes

dissidentes, à toutes les églises non reconnues par l'état. » M. Eichorn avait raison; mais ce grand travail, cette tâche si compliquée effrayait le roi. Ce n'est pas tout : l'objection allait plus haut; elle serrait de plus près les difficultés au milieu desquelles on se trouvait pris; parmi les sectes dissidentes dont parlait M. Eichorn, la principale était celle des *vieux luthériens*. Or, de quel côté étaient les dissidens? Était-ce dans l'église de Luther, dans la vieille église protestante, établie si glorieusement par le traité de Westphalie, et reconnue, en 1815, dans le pacte fédéral de l'Allemagne moderne? N'était-ce pas plutôt dans l'église évangélique, constituée à grand' peine, il y a une vingtaine d'années, et fort mal constituée, à ce qu'il paraît, puisque tous les partis religieux s'accordent à vouloir réviser ses lois? M. Eichorn prouvait très clairement au roi que, dans la querelle de l'état et des *vieux luthériens*, le dissident, l'hérétique, c'était l'état et l'église officielle; or ce qui allait être statué sur les dissidens catholiques serait applicable, par la même raison, aux dissidens protestans, et ces dissidens, c'étaient les pasteurs et les fidèles du culte évangélique. Pour un roi théologien, l'objection était spécieuse, originale, et de plus invincible. Le roi fut surpris, mécontent, comme un docteur qu'un argument imprévu vient de désarçonner; il leva la séance, et demanda à ses ministres un nouveau travail sur la question.

Que devenait cependant l'agitation religieuse dans les autres parties de l'Allemagne? Le concile, le conciliabule de Leipsig s'est ouvert au mois de mars; que se passait-il, vers cette époque, dans les contrées du centre et du midi? La politique de l'Autriche et de la Bavière sera tout opposée, on le pense bien, à la politique de la Prusse. A Vienne et à Munich, il n'y aura aucun motif d'incertitude; on sera très décidé, très irrité même. Si les uns ont péché par irrésolution, ceux-ci, par violence, commettront plus d'une faute sérieuse, et les relations des cabinets catholiques avec les cabinets protestans, les relations du nord et du midi, déjà compromises, s'aigriront d'heure en heure.

On comprend sans peine que la situation religieuse de l'Allemagne, telle que je l'ai rapidement exposée, dût se prêter beaucoup au développement de la secte nouvelle. Dans ce pays que divisent mille factions théologiques, chacune d'elles avait un intérêt propre à soutenir le mouvement qui venait de se déclarer en Prusse. Les piétistes d'abord, nous l'avons vu, s'étaient servis de Ronge contre les catholiques; quand ils virent les *amis des lumières* s'avancer derrière ce drapeau qu'ils venaient de bénir, ils comprirent leur faute et reculèrent d'épouvante. Avec les *amis des lumières*, presque tous les pro-

testans s'intéressaient aux novateurs, les uns en haine de Rome, les autres par des motifs sérieux, tout-à-fait chrétiens, et parce qu'ils croyaient découvrir dans cette tentative un véritable essor de l'esprit religieux. Ajoutez à cela les libéraux, les jurisconsultes, moins confians que les théologiens, et qui voyaient là surtout un fait politique, un mouvement utile à l'unité future de l'Allemagne. Si l'on réfléchit à tant de causes de succès, on ne s'étonnera plus de la marche rapide des dissidens.

La Saxe d'abord, ce vieux foyer du luthéranisme, les attendait et les appelait. C'est là qu'étaient leurs défenseurs : les journaux de Dresde et de Leipsig, la *Gazette universelle allemande* et les *Feuilles patriotiques de Saxe*, s'étaient constitués l'organe officiel, le moniteur de la révolution religieuse. Dans leur ferveur, ces Saxons exagéraient tout et croyaient assister de bonne foi à une conclusion glorieuse de l'œuvre de Luther. Le concile de Leipsig fut l'occasion de fêtes sans nombre. L'université de Halle, toute voisine de Leipsig, envoya ses députés aux membres du concile pour les inviter à un banquet solennel; la Saxe et la Prusse fraternisaient. Un grand nombre de professeurs, M. Germar, M. Niemeyer, M. Eckstein, M. Schwarz, prirent la parole. Ce dernier, docteur en théologie, ne craignit pas de déclarer que la révolution présente lui paraissait très supérieure à la réforme. Un philosophe, un des plus anciens disciples de Hegel, M. Hinrichs, professeur à Halle, lut quelques fragmens d'un livre qu'il préparait sur les évènemens de Laurahütte et de Schneidemühl. La classe ouvrière était aussi représentée à cette fête; les compagnons brasseurs, les boulangers, coudoyaient les docteurs en droit, les licenciés en théologie, les graves philosophes hégéliens. La philosophie de Hegel n'avait jamais été si accessible. Les esprits étaient sous le charme des plus folles illusions, illusions naïves chez les uns, factices chez les autres; mais enfin tout ce mouvement contribuait à accroître au loin le bruit de l'église nouvelle. On publiait avec emphase les relations de ces fêtes; les discours de M. Schwarz, de M. Hinrichs, étaient jetés à tous les échos, et M. Ronge devenait décidément un personnage. La constitution saxonne, il est vrai, ne reconnaît que trois cultes, la religion catholique et les religions luthérienne et réformée; le culte nouveau ne fut pas autorisé, et les dissidens ne purent, comme en Prusse, former des paroisses. Ce qui était grave toutefois, c'était l'assentiment du peuple et les adhésions confuses, diverses, qui arrivaient de mille côtés.

La secte se répandait toujours; elle pénétra bientôt dans la Hesse

électorale, dans le duché de Hesse-Darmstadt, dans le royaume de Wurtemberg. Déjà, au mois de février, les cours de Darmstadt et de Stuttgard avaient demandé à Berlin, à Vienne et à Munich s'il n'était pas urgent de saisir la diète de cette question religieuse. On sait la réponse de Berlin; la Prusse favorisait alors les dissidens catholiques; M. de Bulow et M. Eichorn niaient l'importance de cette émeute. Quant au cabinet de Vienne, au lieu de répondre, il récrimina vivement; il rejeta toute la responsabilité des troubles sur la conduite des états protestans, il se plaignit avec amertume des gazettes de la Prusse et de la Saxe, et de la tolérance impie de la censure. Les plaintes étaient plus vives encore à Munich. Là les querelles étaient envenimées par les discussions du protestantisme bavarois avec l'état; une ordonnance de 1836 oblige les protestans eux-mêmes à s'agenouiller quand passe la procession du saint-sacrement; le synode d'Ansbach s'adressa au roi pour obtenir la suppression de cette mesure et réclamer la liberté de conscience. Le roi Louis rassembla deux fois son conseil; ses fils, le prince royal et le prince Luitpold, assistaient aux séances : l'affaire fut renvoyée devant le conseil d'état, lequel choisit pour rapporteur M. le baron de Freyberg, membre de la chambre des députés, et l'un des chefs les plus exaltés du parti catholique. M. de Freyberg, quelques mois auparavant, avait déjà prononcé à la chambre un discours très remarqué, et qui ne laissait pas de doute sur le parti qu'il allait prendre. Il vit dans la pétition du synode d'Ansbach un crime de lèse-majesté, et conclut à la mise en jugement de tous les signataires. Cette opinion absurde fut heureusement repoussée par le conseil des ministres, et il paraît bien que la modération du cabinet est due à l'influence conciliante du prince Luitpold, qui s'efforce toujours d'introduire dans les conseils de son père un sage esprit de tolérance et de liberté. La pétition du synode d'Ansbach fut seulement renvoyée au synode général, auquel, disait-on, elle aurait dû être communiquée d'abord. On refusait ainsi de punir les pétitionnaires; c'était beaucoup sans doute pour le cabinet bavarois, mais rien n'avançait cependant; la question écartée pour un défaut de procédure, les griefs des protestans subsistaient toujours. L'affaire des dissidens catholiques vint augmenter ces embarras. Les légations protestantes de Saxe, de Prusse, de Wurtemberg, étaient continuellement aigries à Munich par le ton violent des journaux officiels, qui signalaient les pays luthériens comme des foyers d'impiété. Dans des circonstances où il eût fallu tant de calme, c'étaient des hommes de parti qui se trouvaient à la tête des affaires. Le ministre de l'intérieur en Bavière est M. d'Abel, chef des

ultracatholiques; les jeunes princes, et surtout le prince Luitpold, sont occupés sans cesse à contenir ce caractère emporté, et, quand cela est possible, à réparer ses fautes. De son côté, la Prusse choisissait pour représentans auprès du roi Louis des hommes pleins d'ardeur. M. de Küster, ministre de Prusse à Munich, fut rappelé au mois d'avril dernier, parce qu'on le jugeait trop peu énergique pour lutter contre l'esprit ultramontain. M. de Rochow, qui fut désigné d'abord pour lui succéder, est un homme habile, actif, entreprenant, un caractère résolu; M. de Rochow n'alla pas en Bavière, il fut envoyé peu de temps après à Saint-Pétersbourg, mais sa nomination et le rappel de M. de Küster avaient déjà été considérés comme une menace. Il y avait donc, on peut le dire, une sorte d'hostilité ouverte entre le cabinet de Munich et celui de Berlin.

Malgré cette hostilité, malgré les rancunes qu'il gardait à la Bavière, le gouvernement prussien commençait à regretter sa tolérance. A la peur qu'inspirait le communisme venaient se joindre chaque jour des symptômes inquiétans : les dissidens n'avaient pu établir une paroisse à Berlin; ils y étaient venus après le concile de Leipsig, mais ils avaient attiré plus de curieux que de prosélytes. De hautes protections pourtant ne leur avaient pas manqué; des professeurs de l'université, et des plus illustres, avaient fait des efforts extraordinaires pour organiser une paroisse de catholiques allemands; plusieurs d'entre eux voulurent entraîner un des vicaires de la paroisse catholique dans la révolte de Ronge et de Czerski, et lui offrirent la direction de l'église nouvelle à Berlin. Des noms justement célèbres, M. de Raumer et M. Ranke, avaient signé cette incroyable lettre. Le digne prêtre répondit qu'il trouvait la proposition abominable, et qu'il la déclarerait telle en chaire; c'est ce qu'il fit au prône le dimanche qui suivit. Les luttes, les attaques directes, les personnalités violentes étaient donc introduites à Berlin même. Tandis que des hommes comme Raumer et Ranke s'employaient si activement pour les sectaires, le danger grossissait ailleurs; on était envahi de tous côtés; après tant d'hésitations, il était bien temps de se décider enfin. C'est le 30 avril que fut signé en conseil le premier arrêté sérieux concernant l'église catholique allemande. Le culte nouveau n'était pas reconnu; ses ministres, par conséquent, n'avaient aucune relation avec la puissance temporelle, et le droit de tenir des registres d'état civil leur était formellement dénié : les dissidens, sur ce point-là, étaient renvoyés à l'autorité protestante; tous les actes civils devaient leur être délivrés par les ministres du culte évangélique.

IV.

Controverse philosophique et religieuse. — MM. Goerres, Hinrichs, Menzel, Rauwerck, Staudenmaier, Ullmann.

Tandis que l'arrêté du 30 avril détermine pour quelque temps la situation des néo-catholiques, et avant que de nouveaux embarras se déclarent avec plus de force, je voudrais voir ce qui se passe dans le champ de la controverse philosophique et religieuse. Nous venons d'interroger le monde politique, la diplomatie, les arrêtés des cabinets allemands; sachons maintenant où en est la conscience du pays. La bataille sur ce terrain n'est ni moins ardente, ni moins instructive. Il importe de connaître ce que pensent les organes les plus accrédités de l'opinion, et, peut-être, au milieu de ces apostrophes passionnées, au milieu de ces attaques haineuses et de ces ridicules enthousiasmes, peut-être entendrons-nous une bonne parole qui éclairera pour nous le caractère véritable de l'agitation religieuse.

Le nombre des productions dictées par cette controverse est effrayant; chacun a voulu donner son avis; il n'y a pas de petite ville qui n'ait publié une douzaine de brochures. Ce ne sont pas seulement les capitales, les universités, les facultés de théologie qui ont pris la parole; jamais on n'a tant imprimé dans ce pays de paperasses; les livres arrivaient de tous côtés; il en est venu de Grottkau, d'Altenbourg, de Neisse, et d'où encore? de Vienne. Oui, les Viennois eux-mêmes ont écrit, et souvent, en faveur de M. Ronge. Cette préoccupation universelle est sans doute un fait considérable; je le signale en passant, mais je n'ai pas à m'occuper de tous ces écrivains de hasard. Je cherche les livres sérieux ou qui devraient l'être. D'ailleurs, pour chaque parti, il y a toujours un manifeste plus éclatant qui dispense des autres. C'est ainsi que Goerres me dispensera, me dédommagera très amplement des pamphlets ultramontains sortis des ateliers de Munich. L'ouvrage de Goerres a été publié tout au commencement de la lutte, il a engagé la bataille; c'est le premier document à consulter. Aussi bien le nom de l'auteur m'attire; Goerres est un puissant écrivain, un controversiste redoutable et qui représente tout le catholicisme du midi; nous allons savoir l'opinion de Munich sur ces singuliers évènemens.

Eh bien! non; j'aurais dû m'y attendre et fermer ce livre. Non, je n'aurais pas dû demander à ce noble vieillard si malade, si irrité, une opinion élevée, sérieuse, intelligente. Ce n'est plus Goerres, ce n'est

plus le grand publiciste, celui qui rédigeait *le Mercure du Rhin;* ce n'est plus même le révolutionnaire converti qui porta dans son catholicisme une fougue si sincère et souvent si féconde. L'esprit étroit du sectaire ultramontain a étouffé les vigoureux élans de cette riche nature. Au lieu de cet enthousiasme spontané qui illuminait sa plume, nous ne trouvons qu'une déclamation froide, une raillerie gauche et pesante. L'auteur commence par une dissertation fort alambiquée sur les reliques; il y est dit très gravement que le corps est *le revers de l'esprit* (*die Kehrseite des Geistes*), et le vêtement le revers du corps; voilà pourquoi la robe de Trèves est sainte et adorable. Le mysticisme de Goerres, avouons-le, était plus élevé autrefois et ne se serait pas contenté de ces explications douteuses; c'étaient des théories bizarres, mais jamais grossières, et l'on n'y aurait découvert aucune trace de matérialisme. Après ce préambule, le pèlerinage de Trèves est tout aussitôt comparé aux croisades. Le XIXe siècle est décidément purifié; qu'on ne nous reproche plus l'impiété moderne et le scepticisme et le panthéisme. Cette croisade a dû nous gagner bien des indulgences, et nous voilà aussi saints que le moyen-âge! Cependant, par une inadvertance bien singulière, M. Goerres se met à charbonner une noire peinture de l'iniquité présente, et nous raconte fort longuement une vaste conspiration de démons qui se liguent pour empêcher la croisade. Certes, personne ne l'ignore, M. Goerres a toujours été possédé par une imagination fougueuse, il a toujours eu une manière hardie de considérer les choses et de grossir outre mesure ce qu'il voulait peindre; mais ici on ne peut signaler vraiment que sa bonne volonté; sa riche fantaisie l'abandonne; il copie pauvrement *le Paradis perdu* et *les Martyrs*. Vous ne devineriez jamais le stratagème employé par les conseillers de Satan; ils répandent le bruit que le choléra est aux portes de Trèves! Vains efforts! les croisés bravent le choléra, ils courent au-devant du martyre, et arrivent sains et saufs dans la Jérusalem allemande. Cette invention est d'un goût excellent et tout-à-fait épique. Puis tout à coup voici venir, dans une parenthèse, l'université de France, que M. Goerres connaît si bien, et dont il parle avec une finesse très ingénieuse. Qu'on me permette de traduire exactement cette phrase; elle donnera une idée de cette gracieuse plaisanterie. L'auteur vient de citer un article de journal où l'on dénonce la propagande des jésuites, les enfantillages d'une dévotion niaise et dangereuse souvent, celle-ci, par exemple, qui croit les enfans préservés du vice et devenus impeccables s'ils portent une tunique pareille à la tunique de Trèves. M. Goerres est

piqué au jeu par ces objections railleuses, et il répond gaiement : « Oui, en vérité! lorsque tous ces petits enfans, tous ces petits vermisseaux, seront revêtus de la tunique du Christ, lorsqu'ils porteront de leur main gauche des branches de lis, de leur main droite, en guise de bouclier, une autre tunique de Trèves en pain d'épice, et lorsque, guidés par les bacheliers, les licenciés et les docteurs de l'université napoléonienne, sous le commandement en chef de Villemain, ils s'avanceront en chantant, alors, sans doute, Sion sera ébranlée jusqu'en ses fondemens, et la ville sainte sera perdue. » Comprenne qui pourra le sens de cette bouffonnerie; nos pamphlétaires catholiques, on le sait de reste, ne brillent guère par l'élégance de l'esprit et la délicatesse du goût, mais vraiment ils valent mieux que cela. Un peu plus loin, M. Goerres emprunte ses facéties à quelque vaudeville de la foire : « Le mensonge, dit-il, est devenu, comme le tabac, une chose dont on ne peut se passer. » Il faut se souvenir que celui qui plaisante sur ce ton était, il y a trente ans, l'un des plus grands écrivains de son pays. Lui-même, de temps en temps, il voudrait se le rappeler, il se cherche péniblement, il s'efforce de retrouver cette verve puissante qui était son génie. Pauvre vieux lutteur épuisé aujourd'hui par l'âge, épuisé surtout par les mesquines passions qu'il s'est données! il ne lui reste plus que la déclamation sonore. Qu'est devenu le sentiment vivace qui frémissait jadis sous ce langage diffus et retentissant? où est le nerf et l'aiguillon? Je rencontre, vers la fin de son livre, au milieu d'un flot de paroles, quelques pages sur la révolution française, sur Napoléon, sur la société actuelle; on voit qu'il a ramassé ici toutes ses forces pour frapper un grand coup : eh bien! c'est encore un plagiat, un mauvais pastiche de la Bible et de l'Apocalypse. Voici d'abord une peinture du déluge, puis paraît le roi des eaux, Napoléon; il conduit son armée de vagues monstrueuses depuis les pyramides jusqu'au Kremlin; enfin les eaux s'abaissent, et les peuples se rassemblent sur le sommet des montagnes pour maudire 89. Cette malédiction jetée sur le monde moderne est plus bizarre que vigoureuse; elle attriste plutôt qu'elle n'irrite; on oublie volontiers l'injure, et on se surprend à écouter avec douleur ce pauvre vieillard qui déraisonne. D'ailleurs, ce grand appareil de déclamation ne dure pas; l'auteur retombe bien vite dans ses tristes facéties, et termine son livre par une scène de carnaval dont le sujet est le mariage de M. Ronge. Folies, charivari, détails scabreux, le sel et le poivre, rien n'y manque; qu'on me dispense de raconter ces burlesques récits : c'est déjà trop de les avoir lus. Je remarque seulement que M. Goerres

donne un singulier rôle au *Cantique des Cantiques*, quand il le fait chanter par Ronge et sa fiancée d'une façon bien irrévérencieuse. « Ce mariage, dit M. Goerres en terminant, est le symbole du prochain mariage de l'église catholique allemande avec l'église évangélique; vivent le pape germanique et la papesse Jeanne! » Tel est ce livre qu'il faut se hâter de fermer. L'écrivain a raillé MM. Ronge et Czerski le moins mal qu'il a pu : c'était son droit, et ce n'est pas moi qui défendrai les deux réformateurs. Ce qui nous afflige, ce qui est un triste spectacle, c'est de voir chez un vieillard si vénérable encore une haine si inintelligente de la société moderne, chez un écrivain jadis si original tant de lieux communs dérobés aux plus mauvaises gazettes de France et d'Allemagne. L'homme qui a écrit ce fâcheux pamphlet a eu la plus loyale et la plus vaillante jeunesse; c'était l'élève du centaure; il meurt aujourd'hui dans les rangs ennemis, lançant d'une main tremblante, comme le vieux Priam, un fer énervé qui ne frappe pas, *telum imbelle sine ictu.*

Les défenseurs de M. Ronge ne seront guère moins ridicules que ses adversaires; les dithyrambes des uns vaudront bien les malédictions des autres. Il semble même que les fantaisies du vieux Goerres aient donné le ton à la polémique. Je ne parle pas seulement des écrits de M. Ronge lui-même, de ses proclamations *à mes coreligionnaires, à mes concitoyens, aux prêtres catholiques, au bas clergé*, discours vulgaires, où le vide des idées se dissimule mal sous l'emphase du langage : « *Frères et amis, la lumière nouvelle est descendue sur vous*... etc. » De part et d'autre, on a recours à la déclamation, et ce qui prouve bien que ce débat est beaucoup plus politique que religieux, c'est la pauvreté de tous ces manifestes théologiques, c'est l'absence de doctrines qui y est trop visible. Parmi ces niaiseries, il y en a de plaisantes; je signalerai un de ces écrits, le plus bizarre de tous assurément, et qui nous épargnera la peine de citer les autres. Voici le titre : *L'Union des catholiques et des protestans, écrit biblique, destiné à toute la chrétienté, et dédié à Jean Ronge.* L'auteur tient toutes ses promesses; c'est un écrit biblique, si l'on peut appeler biblique une parodie de l'Ancien Testament, un pastiche ridicule des formes naïves et solennelles du grand livre hébreu. Il suffit d'en citer quelques passages; on aura le ton de ces apologies vraiment singulières.

I.

1. Or, il arriva de nos jours que l'évêque de Trèves exposa une tunique et annonça au monde que cette tunique était précisément celle qu'avait portée le Christ, notre sauveur.

2. Et il se fit aussitôt un grand concours de peuple pour voir la sainte tunique du Christ.

3. Et ils rendirent à ce morceau de toile des honneurs qu'on ne doit qu'à Dieu lui-même.

4. Et il y en avait qui s'écriaient : Sainte tunique, je m'approche de toi ! sainte tunique, prie pour moi ! sainte tunique, je t'adore !

5. Et il y en avait aussi qui croyaient que la tunique avait la vertu de rendre l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, de redresser les boiteux, et de guérir tous les malades.

6. Mais cela n'arriva pas, car les infirmes conservèrent leurs infirmités et les malades leurs maladies.

7. Et l'on donna beaucoup d'argent à la tunique, et l'on accorda des indulgences pour les péchés commis.

8. Et les amis de la superstition poussaient des cris d'allégresse et levaient haut la tête.

9. Et ils se disaient les uns aux autres : « Voyez, le jour est venu de ramener le peuple à l'ignorance. De majeur qu'il était, il redeviendra mineur;

10. « Et dorénavant, bien mieux qu'autrefois, nous le mènerons encore à la lisière. »

11. Et les sages, étonnés de tant de folie, gardaient gravement le silence.

II.

1. Or, parmi les prêtres catholiques, il y en avait un qui était doué d'un sens net et d'une grande vigueur d'esprit : il s'appelait Ronge.

2. Il se leva, et prêcha avec force devant le peuple.

3. Et il appela fausseté ce qui était fausseté, folie ce qui était folie.

4. Il dit encore au peuple :

5. « Je vous le dis, c'est une impiété d'adorer une tunique, un ouvrage fait de la main des hommes;

6. « Car Jésus, notre sauveur, a laissé à ses disciples et à ses fidèles, non pas sa tunique, mais son esprit. »

7. Or, quand les ennemis de la lumière virent et entendirent ces choses, leur cœur fut troublé, et, furieux contre les apôtres de la vérité, ils grincèrent des dents.

8. Et ils tinrent conseil, et ils prirent les armes des ténèbres pour combattre les armes de la lumière.

9. Et ils amoncelèrent les insultes et les calomnies contre l'homme suscité par Dieu pour la défense de la foi.

10. Et, comme ils l'avaient fait jadis pour Luther, ils lui reprochèrent des péchés dont l'idée était bien loin de lui, et l'accusèrent de fautes dont son cœur ne savait rien.

. . . . . .

III.

1. Et il y avait encore un autre prêtre catholique, nommé Czerski, lequel, inspiré par l'esprit saint,
2. Prêcha la pure doctrine de Jésus, telle que Jésus l'avait prêchée.
3. Et ses chefs devinrent ses ennemis et l'arrachèrent à ses fonctions.

. . . . . .

Ce nouvel évangile continue long-temps dans la même forme, et l'évangéliste, à son dernier chapitre, invite tous les chrétiens, catholiques, nouveaux catholiques, catholiques grecs, luthériens, réformés, à une réunion définitive sous les auspices de M. Ronge, doué d'un sens si net et d'une si grande vigueur d'esprit! Il y est dit qu'on fera la pâque, non pas avec le levain de la méchanceté et de la ruse, mais avec le pur froment de la franchise et de la vérité. Tout cela est très biblique en effet, mais on avouera que la légende commence un peu tôt pour M. Ronge. Incurable faiblesse de l'humanité! ce grand ennemi de la superstition et du fanatisme a déjà ses partisans fanatiques et superstitieux.

Il y a pourtant des écrits plus sérieux dans cette polémique; ce sont ceux-là surtout qui, s'inquiétant peu de Ronge et de Czerski, étudient les questions soulevées tout à coup dans la société, dans le droit, dans la politique, par les troubles religieux de l'Allemagne. M. Wilhelm Schneegans a publié un travail fait avec soin sur les rapports de l'église nouvelle avec l'état, et sur les réformes qu'exige impérieusement la situation actuelle du culte évangélique. J'ai lu de M. Hinrichs, professeur à Halle, une brochure curieuse intitulée : *Trèves, Ronge, Schneidemühl, considérés par rapport à l'état et au droit public*. M. Hinrichs reprend ici les idées exprimées par lui, il y a trois ans, dans sa chaire, et qu'il a exprimées dans ses *Politische Vorlesungen;* il est un de ceux qui ont toujours désiré ardemment la double réforme du protestantisme et du catholicisme, et leur union dans une forme supérieure; il a cru voir dans les évènemens de Laurahütte et de Schneidemühl sa chimère tout à coup réalisée, et il s'est intéressé au succès de M. Ronge avec une ardeur toute juvénile. Cette partie est la plus faible de son livre; mais, quand il arrive aux problèmes politiques, son travail est instructif et mérite d'être consulté.

J'espérais trouver quelque mérite de pensée dans l'écrit de M. Wolfgang Menzel, *Sur les Affaires de l'Église*. Je n'y ai rien trouvé qu'un long réquisitoire contre la presse en général, et une série d'injures

adressées à la France, à la corruption française, à l'athéisme parisien, à cette infame Babylone dont l'esprit empoisonne l'Europe; tout cela à propos de Ronge et de Czerski. Demandez à M. Menzel ce qu'il pense des protestans et des catholiques, s'il appuie les luthériens ou les calvinistes, s'il tient pour la politique de Berlin ou pour la politique de Vienne : à toutes ces questions, M. Menzel n'a qu'une réponse, il est contre la France, *censeo Carthaginem esse delendam.* L'ironie irritée de Louis Boerne avait déjà fouetté ce maniaque; au lieu de le guérir, on a aigri son mal; raillé, renié dans son pays, abandonné de tous, laissons-le marmotter, pauvre fou, son éternelle injure.

Un écrivain anonyme qui signe *un homme d'état* a publié un travail étendu sous ce titre : *Les nouveaux troubles de l'Église jugés au point de vue du Droit et de la Politique.* L'auteur pourrait bien être un protestant, quoiqu'il se montre très opposé à la secte des dissidens catholiques et très favorable à la politique ultramontaine, à la conduite de Rome dans ses conflits avec la Prusse. Je le prendrais volontiers pour un piétiste très décidé, mais étranger, par sa qualité de laïque, aux rancunes qui sont si vives chez les ministres de sa communion. Il est frappé surtout du caractère irréligieux que présente la révolte des dissidens; dans l'appui que les protestans leur accordent, il voit l'indifférence publique et la haine du christianisme. Les piétistes eux-mêmes ont appuyé M. Ronge; mais lui, il n'est pas dupe, il dénonce la conspiration anti-chrétienne qui s'accroît et va envahir bientôt toute l'Allemagne. Aussi ses conclusions sont-elles bien simples : point de réforme; si vous touchez à l'église évangélique, si vous déplacez une seule pierre, vous ouvrez une issue à cet esprit rusé qui vous assiége sous mille déguisemens. Ce livre est curieux; l'auteur est seul de son avis contre l'Allemagne entière; au moment où tous les partis n'ont qu'une voix pour réclamer cette révision des lois fondamentales de l'église protestante, *l'homme d'état* piétiste jette un cri d'épouvante et supplie le pouvoir de barricader les portes.

A côté de ce manifeste si résolu, en regard de cette dénonciation si nette, viennent se placer naturellement les écrits des radicaux. La jeune école hégélienne devait prendre part à ces débats et prêter son appui aux *amis des lumières.* Un des plus fougueux écrivains qui aient concouru à la rédaction des *Annales de Halle,* M. Charles Rauwerck, expose dans une série de brochures l'histoire de l'église romaine. Le sujet n'est pas neuf, et M. Rauwerck n'a rien fait pour se l'approprier : les réflexions qu'il imprime sont depuis long-

temps dans le domaine commun des *Annales de Halle*. On ne voit pas qu'il fût si urgent de publier, après tant de pamphlets, un pamphlet nouveau, tristement pensé, lourdement écrit, sur le catholicisme du moyen-âge. M. Rauwerck a déjà publié deux livraisons de son ouvrage, la première sur l'infaillibilité du saint-siége, la seconde sur les indulgences; il annonce l'histoire du célibat, de l'inquisition, du jésuitisme, en faisant remarquer combien il importe qu'un écrivain populaire apprenne à la nation allemande la vérité complète sur l'église catholique. Décidément, la manie de la révélation se propage; c'est la maladie courante; M. Rauwerck proclamant la nécessité de sa venue me paraît aussi original que M. Ronge. Mais continuons. Une mention particulière est due à M. Maron, qui a fait de son mieux pour être distingué dans la foule. Son écrit porte ce titre : *Le Progrès religieux de notre temps*. Singulier progrès, à coup sûr, et singulière religion! L'auteur commence par déclarer qu'il lui est impossible de croire à l'immortalité de l'ame, dogme absurde, et qui ne peut convenir qu'aux égoïstes. L'humilité est à ses yeux une chose abominable, un vice contraire à la dignité humaine. Après cela, il n'est pas bien étonnant qu'il proscrive le carême. « Étrange façon d'honorer Dieu! s'écrie-t-il. Quoi! humilier son esprit, affaiblir la vigueur de son corps! » Pour lui, il est bien décidé à faire tout le contraire, et à croître, le plus qu'il pourra, en force et en joyeuse santé. — Est-ce bien en Allemagne qu'on imprime ces grossières paroles? Hélas! quand l'esprit de Voltaire passe le Rhin, que devient sa finesse, sa vivacité, souvent cruelle, mais si légère, si élégante? Tout cela disparaît dans un matérialisme éhonté. Rejetons bien loin ces sottises extravagantes qui feraient trop beau jeu aux invectives de Goerres, aux reproches envenimés de Menzel, aux dénonciations de *l'homme d'état*.

Je veux terminer cette revue rapide en signalant deux écrits tout-à-fait dignes d'estime, et dus à deux ecclésiastiques distingués, l'un catholique, l'autre protestant. M. Staudenmaier, professeur à l'université catholique de Fribourg en Brisgau, a établi fortement ce que c'est que le catholicisme; c'est le titre même de sa brochure, *l'Essence de l'église catholique* (*Das Wesen der catholischen Kirche*). Il restitue avec netteté le caractère de sa religion, obscurci par tant de controverses, et dont le nom a été usurpé par la secte nouvelle; il montre ce grand édifice avec sa discipline, sa hiérarchie, sa constitution puissante, et n'a pas de peine à prouver que M. Ronge s'attribue un titre qui ne lui appartient pas. L'écrit de M. Staudenmaier est, du reste,

plein d'élévation, de tolérance, de respect pour la raison humaine; on y retrouve le penseur érudit, celui qui a écrit une bonne monographie sur Scot Érigène, et qui continue à enrichir la littérature théologique de savans travaux sur le moyen-âge. Il faut souhaiter au catholicisme, en Allemagne et partout, des apologistes comme celui-là. La brochure de M. Ullmann est plus intéressante encore; elle respire une onction vraiment chrétienne, et les doutes de l'auteur à propos de la secte naissante, sa mélancolie qu'il ne dérobe qu'à moitié, donnent un intérêt nouveau et comme un charme plaintif à cette lecture. Il importe d'ailleurs de savoir l'opinion de M. Ullmann; M. Ullmann, qui professe à Heidelberg et dirige avec M. Umbreit une excellente *revue* de critique théologique, est l'un des plus dignes représentans des doctrines de Schleiermacher. Nous avons entendu les piétistes, les *amis des lumières*, les *jeunes hégéliens;* il faut savoir ce que pense la plus noble école de l'Allemagne protestante, la plus religieuse et en même temps la plus dévouée à la science. Or, voici cette opinion : M. Ullmann, à titre de protestant, a dû saluer d'abord avec joie la tentative des nouveaux catholiques; toutefois, il attendait encore; avant de se réjouir sans scrupule, il voulait les juger sur leurs œuvres. Ce sont ces œuvres précisément qui ont fait naître bien des doutes au fond de son ame. Son cœur était trop sincère pour qu'il voulût profiter de ces évènemens et en faire un moyen de polémique; il cherchait, il épiait un signe, une étincelle de la vie religieuse; il ne l'a point trouvée. « Prenez garde, s'écrie-t-il; prenez garde de trop compter sur les changemens que vous faites dans la forme de votre église; l'important, c'est de changer les ames et de les renouveler! Avant de réformer l'église, il faut se réformer soi-même. Il ne s'agit pas de devenir libre extérieurement; c'est au fond de l'ame qu'il importe de l'être. Et puis, l'affranchissement n'est pas le but principal d'une réforme; le vrai réformateur délivre les ames de leurs liens extérieurs, mais c'est pour les attacher à la Divinité! Délier et lier, voilà sa tâche. Il enlève les ames au mal, et les donne au bien, à la vie, à Dieu! Si Jésus, en tant que réformateur, a détruit l'ancienne loi, souvenez-vous qu'il en a imposé une autre, plus haute, plus difficile, plus obligatoire à la conscience. C'est à cette condition-là seulement qu'on peut être un réformateur véritable et servir efficacement le progrès religieux. » On comprend que, jugés d'après cet idéal, nos réformateurs doivent paraître singulièrement petits. M. Ullmann ne prononce pas ce jugement; il donne seulement ses conseils, il indique les voies, mais avec une tristesse qui montre bien que ses illusions ont disparu.

L'opinion de M. Ullmann est l'opinion véritable; si l'on veut apprécier à ce point de vue élevé l'entreprise des dissidens catholiques, on est forcé de convenir que ce n'est pas du tout une réforme. Le tort de M. Ullmann est peut-être d'avoir trop voulu découvrir un caractère religieux dans une tentative qui, de ce côté, n'a rien de grave; ce tort, du reste, cette inquiète sympathie, disons-le vite, devient un mérite de plus chez le penseur chrétien, chez le théologien dévoué. Pour nous, l'opinion même de M. Ullmann nous ramène à notre sujet, et au point de vue que nous avons choisi; puisque l'agitation en Allemagne est si peu religieuse, son importance, que personne ne conteste, est bien certainement politique et sociale. Revenons donc aux faits, et, pour achever cette histoire, interrogeons encore, depuis l'arrêté du 30 avril 1845, la conduite des cabinets, la marche des partis, et la situation des diverses églises au milieu des problèmes qui s'agitent.

V.

Émeute de Posen. — Émeute de Leipsig. — Irritation de la cour de Saxe. — Politique nouvelle de la Prusse.

L'arrêté du 30 avril, nous l'avons dit, ne reconnaissait pas le culte des nouveaux catholiques, mais il ne les inquiétait pas non plus. Les difficultés étaient ajournées. On s'était contenté de témoigner aux dissidens une sorte de défiance; l'accueil bienveillant qu'ils avaient rencontré d'abord ayant fini par les enhardir, la défaveur dont ils étaient frappés cette fois semblait pour quelque temps une barrière assez forte contre des entreprises plus audacieuses. Ce furent les catholiques qui, par des violences coupables, changèrent les dispositions du roi de Prusse et le rendirent, comme auparavant, plus favorable qu'hostile au mouvement des novateurs. Tel a été, à coup sûr, le résultat de l'émeute de Posen. Le 29 juillet, Czerski devait prêcher à Posen dans une des églises du culte évangélique. Or, son arrivée dans la ville effrayait les catholiques; une conspiration s'organisa; il fut décidé que, par tous les moyens, il fallait l'empêcher d'officier et l'obliger à quitter la ville. Afin de disposer le peuple à écouter plus facilement les conseils du fanatisme, on imagina pour ce jour-là même une procession solennelle en l'honneur des saints rois polonais Miéceslas et Boleslas. L'évêque de Posen avouait le lendemain que cette procession avait été ordonnée précisément à cause de l'arrivée de Czerski, et qu'en l'ordonnant il avait cédé aux instances de son diocèse; plus

de onze cents personnes avaient pris part à ce complot. Le matin, des placards étaient affichés dans la ville, et Czerski était désigné à la fureur du peuple. L'autorité prussienne prit aussitôt une résolution énergique; elle déclara qu'on maintiendrait le libre exercice des cultes, et que la force serait repoussée par la force. On sait ce qui arriva; l'émeute éclata malgré la ferme attitude du pouvoir, des coups de fusil furent échangés, et Czerski, après avoir prêché devant six mille personnes, n'échappa qu'avec peine à la rage de la populace. Un prêtre polonais, M. Joseph Staretschek, indigné de ces violences, abandonna l'église catholique et passa dans le camp de Czerski; le fanatisme a toujours de ces succès-là. Ce ne fut pas, pour les dissidens, le seul fruit de l'émeute de Posen, il y en eut un beaucoup plus précieux : le gouvernement prussien s'était trouvé en lutte avec les catholiques, il avait défendu les dissidens, il les avait pris sous sa protection; l'émeute de Posen renouait donc entre le pouvoir et l'église nouvelle les relations bienveillantes que l'on croyait rompues.

Cette bienveillance ne devait pas durer long-temps. Une émeute faite contre les novateurs leur avait rendu les sympathies du roi de Prusse; une émeute faite par leurs amis les leur enleva de nouveau. Ils perdirent à Leipsig ce qu'ils venaient de gagner à Posen. Ici, l'on put voir très clairement l'alliance, consentie ou non, qui existe entre les dissidens et les partis politiques. Ce n'est ni Czerski ni Ronge qui sont en cause dans l'affaire de Leipsig, ce sont les *amis des lumières*. Les *amis des lumières* protestaient contre le symbole de la confession d'Augsbourg qui leur est imposé; le ministre chargé des affaires évangéliques, M. de Könneritz répondit que son devoir était de maintenir ce symbole et qu'il serait maintenu. Cette déclaration venait d'arriver à Leipsig, et les esprits en étaient vivement irrités. On sait combien ces questions tiennent au cœur même de la Saxe; c'est là le sol luthérien par excellence. Or, le peuple suivait tous ces débats avec une attention inquiète, et, quand la décision ministérielle fut connue, la colère publique commença de gronder sourdement. Le frère du roi surtout, le prince Jean, si connu pour la ferveur exaltée de ses croyances, était l'objet de la défiance universelle, car chacun ici croyait voir manifestement son influence secrète. Il semblait que cette décision fût un coup d'état et le premier acte d'un régime de tyrannie. L'exemple des dissidens catholiques qui venaient de déchirer le symbole officiel et d'en créer un nouveau, cet exemple hardi avait éveillé chez les protestans les plus belles espérances; il était cruel de les voir si tôt détruites! Quelque temps après, une revue a lieu à Leipsig, et c'est le

prince Jean qui doit y figurer; tout à coup, sans motif particulier, le mécontentement du peuple, marqué d'abord par un silence morne, éclate avec violence; ce sont des cris tumultueux; ce sont les plus fiers et les plus sombres *chorals* de Luther, ce sont les chœurs des *Brigands* de Schiller entonnés à pleine voix par une foule enthousiaste. L'émeute s'élance à travers les rues de la ville, et le prince Jean est obligé de fuir. Cependant, tout est fini quand l'autorité se montre; elle croit réparer sa négligence en agissant, comme on dit, avec vigueur, et l'ordre est donné de faire feu. D'où est venu l'ordre? On n'en sait rien encore, mais le sang coule, des citoyens paisibles ont été frappés loin du théâtre des troubles, neuf sont tués, trente sont blessés grièvement, de sorte que le vrai coupable, à la fin de cette journée de deuil, c'est le pouvoir.

C'est une vérité bien vulgaire qu'une faute entraîne toujours une faute, et que les violences commises nous obligent bientôt à des violences nouvelles. Le dangereux système de répression qu'on semble avoir adopté dans la question religieuse date du jour où l'on a ensanglanté les rues de Leipsig. Une faute grave avait été faite : on avait tiré sur le peuple, des citoyens inoffensifs avaient été tués ou blessés; il fallait repousser toute solidarité avec les auteurs de cette violence, et les désavouer, les punir. Eh bien! que fait-on? Le ministère publie une proclamation blessante pour la ville de Leipsig; au lieu de blâmer les perturbateurs, le roi adresse de vifs reproches à la ville tout entière, et achève par là de s'aliéner une cité puissante, libérale, déjà aigrie par l'outrage, et qu'il fallait ramener à soi avec douceur. Puis, quand il est question des malheureux qui ont succombé, un seul mot, ce mot maladroit et cruel : « Nous déplorons la mort de plusieurs victimes, peut-être innocentes! » Doute injurieux, qui devait être amèrement relevé par la douleur publique! Or, comment s'expliquer ce manque de mesure chez un roi naturellement bon et vénéré de son peuple? N'avait-il pas cédé aux conseils irrités de la Bavière? C'est une conjecture qui n'est que trop permise. Le cabinet de Munich avait un grand intérêt à entretenir l'irritation de la cour de Dresde; par là il attirait vers sa politique un des pays protestans de l'Allemagne du nord. Le roi de Saxe, roi catholique au milieu d'une population protestante, a les yeux naturellement dirigés vers la Bavière; il se tournait de ce côté surtout depuis les évènemens de Leipsig. M. le baron de Beust, ministre de Saxe à Munich, était entouré de conseillers violens qui lui répétaient : « Recommandez l'énergie, et qu'on fasse feu sur cette canaille. » Nous croyons savoir que notre ambassadeur,

M. de Bourgoing, a tenu un tout autre langage à M. de Beust; il s'est appliqué à détruire l'effet de ces mauvais conseils; il lui a dit de recommander au ministère saxon le calme, la prudence, cette prudence si nécessaire dans toutes les questions religieuses, et indispensable surtout à une dynastie dont la religion n'est pas la religion nationale. Ces sages paroles arrivaient très à propos; la cour de Dresde était toujours irritée; on prétend que le ministre de la guerre, M. le général de Nostitz, avait dit, en parlant des *amis des lumières :* Il faut les broyer, *sie zermalmen*. Quelques jours après, comme il passait dans la rue, des gens du peuple, le reconnaissant, criaient : Voilà le broyeur! Des troupes cependant arrivaient chaque jour à Dresde; on pouvait croire à une collision prochaine, et cela était bien grave, car, si la force armée et le peuple avaient dû en venir aux mains, la dynastie jouait son existence. Le roi est aimé, mais la reine est très impopulaire; quant au prince Jean, le peuple saxon, qui se défiait de lui, semble avoir passé de la défiance à la haine.

Vers la même époque, au mois d'août, il se passa en Prusse un évènement d'une médiocre importance, mais qui montre bien le progrès de tous ces mouvemens religieux ou politiques, auxquels on n'osait plus déjà résister de front. Malgré une défense expresse, les dissidens s'étaient réunis dans une église de Waldbourg en Silésie. Quelle mesure devait-on prendre? L'affaire fut portée au conseil des ministres. M. de Bodelschwing fut d'avis qu'on ne pouvait reculer. Il fallait, disait-il, que l'ordonnance royale fût respectée; il fallait absolument les faire sortir de l'église, dût-on employer mille baïonnettes pour les y contraindre. C'était aussi l'avis de M. de Savigny. Alors le ministre de la guerre, M. de Boyen, si respectable par son âge et sa longue expérience, se leva et dit : « Vous demandez mille baïonnettes, et moi je vous déclare que je ne vous en accorderai pas une seule pour une mesure aussi désastreuse. » M. de Boyen fut vivement soutenu par un membre du cabinet, M. de Flottwell, qui s'écria : « Point de guerres de religion, et que Dieu nous garde d'en donner jamais le signal! »

Le roi de Prusse est allé à Munich au mois d'août; il n'est pas probable cependant que l'influence du roi Louis ait été grande sur Frédéric-Guillaume; il y a trop de rivalité, trop d'aigreur entre les deux cours. Je crois volontiers que le séjour du roi de Prusse à Munich, s'il se fût prolongé, eût été favorable aux différentes sectes religieuses. On m'assure, en effet, et ceci ne m'étonne pas, que Frédéric-Guillaume, en quittant la Bavière, avait l'intention bien arrêtée de donner

à ses sujets une complète liberté de conscience, *eine volkommene Gewissensfreiheit;* ce seraient là ses paroles mêmes. Pourtant, avec cet esprit vif, inquiet, fantasque, on ne saurait être sûr de rien; le roi de Prusse avait peut-être oublié le lendemain les paroles qu'on lui attribue. Ce qu'il y a de certain, c'est que les réunions de Stolzenfels devaient être plus efficaces que les entrevues de Munich, et que l'influence du prince de Metternich sur Frédéric-Guillaume a été plus rapide et plus forte que ne le sera jamais celle du prince Louis. Comment ne pas reconnaître l'esprit de la cour de Vienne dans la politique suivie en ce moment? On parlait hier d'accorder une liberté absolue de conscience, et tout à coup on restreint les libertés présentes.

Je remarque pourtant une chose bien significative : les dissidens catholiques continuent d'être traités avec indulgence, les *vieux luthériens* ont été reconnus comme une église distincte; il n'y a que les *amis des lumières* qui soient interdits et poursuivis partout. On a vu que le plus grand danger était là. Danger ou non, c'est là du moins la question capitale, le grave et terrible problème où se résument en quelque sorte tous les embarras, toutes les difficultés que nous venons d'exposer. Que demandent les *amis des lumières?* L'abolition d'un symbole que la loi civile leur impose, le droit de décréter eux-mêmes leur croyance, par conséquent la révision du contrat qui unit l'église et l'état, la séparation du spirituel et du temporel, et l'indépendance absolue de la conscience religieuse. Ce qu'ils veulent, presque tous les partis le veulent comme eux; ce qu'ils demandent au nom de la libre pensée, d'autres le demandent au nom de la foi exaltée; chacun y trouve son intérêt et son triomphe. Ce problème a pris des proportions formidables, et c'est là en effet que se porte désormais toute l'attention des gouvernans. Ces nouveaux catholiques si infatués de leur célébrité d'un jour, les voilà oubliés maintenant; il n'est plus question d'eux. M. Ronge est allé récemment à Stuttgard pour y présider un concile : quel concile! quelle misère! Les nouveaux catholiques pourront être défendus ici, tolérés là; ils pourront se répandre en Prusse et pénétrer secrètement en Bavière, peu importe ce qu'ils feront, leur œuvre est finie; ils n'auront servi qu'à frayer la route, sans le savoir, au parti redoutable qui maintenant occupe tout seul la scène. Nous avions cru nous occuper d'un schisme au sein du catholicisme; or, ce que nous rencontrons, c'est la discorde des églises protestantes, c'est une guerre ouverte entre la conscience religieuse

de tout un peuple et son église officielle. La chambre des députés du royaume de Saxe est saisie en ce moment de ces questions périlleuses; des milliers de pétitions sont envoyées aux chambres, et les ministres ont déclaré que les demandes reconnues admissibles seraient jugées par les voies constitutionnelles. Quand la Prusse poursuit avec rigueur les *amis des lumières*, elle proclame aussi par cela même qu'elle sait maintenant où est la question véritable. Et pourquoi sévit-on contre les *amis des lumières?* pourquoi ne poursuit-on pas les piétistes, les rationalistes, les vieux luthériens, tous ceux enfin qui demandent avec eux l'abolition du symbole officiel et la séparation de l'église et de l'état? Parce que de tous ces partis celui-là est le plus hardi, parce qu'il est guidé dans ses demandes, non par la foi religieuse, comme les autres, mais par la liberté d'esprit la plus résolue; parce qu'enfin il est plutôt un parti politique qu'un parti religieux, et qu'il entraîne à sa suite tous les libéraux, tous les esprits ardens, tous ceux qui convoitent ces garanties constitutionnelles sans cesse promises, sans cesse ajournées. Or, de telles rigueurs sont une mauvaise réponse à des questions devenues si pressantes, et il faudra bien que la Prusse, comme la Saxe, s'efforce de résoudre pacifiquement ces problèmes et de concilier tous les droits.

VI.

Nous avons exposé dans leur ensemble les difficultés sans nombre qui viennent de se révéler brusquement en Allemagne, et qui sont aujourd'hui, pour les cabinets du Nord, l'affaire la plus urgente, la plus sérieuse préoccupation. Maintenant, est-ce à nous de conclure? et nous appartient-il de proposer une solution à de si graves embarras? Nous n'avons voulu qu'une chose, nous rendre un compte exact de la situation de l'Allemagne, introduire le lecteur au milieu de ces luttes, et le préparer, nous préparer nous-même, à suivre le cours de ces grandes affaires. La chambre des députés du royaume de Saxe aura prochainement à résoudre les questions que nous avons indiquées, et celle-là surtout qui contient toutes les autres, le problème de l'église et de l'état, lequel est bien plus compliqué chez nos voisins que partout ailleurs. Déjà M. de Könneritz, ministre des cultes, a exposé dans un long discours le système qu'il propose, et qui n'est autre chose que le *statu quo*, le maintien absolu de la confession d'Augsbourg, le rejet

des nouveaux symboles; cependant les pétitions, si nombreuses, si vives, qui arrivent de toutes parts, seront mises en discussion, le ministère l'a déclaré, et il sortira sans doute de cette session un principe plus élevé, une situation meilleure. Le cabinet prussien est aussi trop vivement sollicité chaque jour pour qu'il ne s'empresse pas de chercher la solution efficace de tous ces problèmes. Il compte dans son sein des hommes éminens, un savant jurisconsulte, M. de Savigny, un ministre des cultes rempli de science et de talent, M. Eichorn, des hommes d'une expérience consommée, comme M. de Boyen. Le roi, dans cette question, a presque toujours montré des dispositions excellentes; malgré les incertitudes de sa politique, malgré ses brusques changemens, Frédéric-Guillaume est sincèrement attaché au principe de la liberté de conscience; il faut espérer que la gravité des problèmes à résoudre saura fixer ses irrésolutions et maîtriser la pétulance de son esprit. Pour nous, notre devoir est d'attendre et de suivre attentivement ce qui va se passer sous nos yeux.

Si l'on nous demande pourtant de résumer notre opinion, nous le ferons en peu de mots. Nous dirons que la crise où est engagée l'Allemagne est une des plus difficiles qu'elle ait traversées jamais, car elle embrasse tout, la religion, la philosophie, la politique. Or, sur chacun de ces points, la situation, brièvement exposée, est celle-ci :

Le catholicisme a été ébranlé par une révolte insignifiante au fond, mais qui a fait éclater dans mille endroits la haine de Rome et de secrètes tendances à une religion nationale. Au sein du protestantisme, la crise est bien autrement grave; on peut dire que la difficulté tout entière est là; voilà pourquoi le problème s'agite à Dresde et à Berlin, tandis que Munich et Vienne n'y sont intéressés que d'une manière indirecte. Or, toutes les pétitions, tous les systèmes qui sont ici aux prises peuvent se réduire à deux : les uns demandent la séparation de l'église et de l'état, ils veulent une liberté absolue de conscience, et que toute religion puisse s'établir sans entraves. On comprend que cette prétention est monstrueuse. Les autres veulent bien l'union de l'église et de l'état, ils la désirent même, mais ils disent à l'état d'instituer une religion appropriée à l'esprit du temps et aux lumières toujours croissantes; ils citent l'exemple de Frédéric-Guillaume III, qui, en organisant de sa propre autorité l'église évangélique, a établi, en effet, un précédent tout-à-fait révolutionnaire. De part et d'autre, les exigences sont insoutenables et le problème insoluble. Si l'état choisit une des communions actuelles pour en faire la religion officielle, les autres communions seront opprimées, les

griefs seront toujours aussi vifs, on n'aura remédié à rien. D'un autre côté, l'état peut-il donner une liberté absolue et rompre tous ses liens avec l'église? Cette théorie ne soutient pas l'examen. En attendant une solution définitive, il y en a une, transitoire, il est vrai, insuffisante peut-être, mais déjà bien féconde, et il est probable qu'on ne l'oubliera pas. Ne séparez pas absolument le spirituel et le temporel, l'église et l'état, mais élargissez les liens qui les unissent, distinguez-les davantage. Entre une union presque complète, comme celle qui existe en Prusse, et une association qui laisse à chacun sa liberté, la différence est importante. Eh bien! la première réforme à introduire, ce sera sans doute d'enlever à l'église les registres de l'état civil. Par ce moyen, ceux qui repoussent la communion dans laquelle ils sont nés ne sont plus soumis à un symbole de foi que réprouve leur conscience; c'est à l'état qu'ils ont affaire. Toutes les réformes doivent commencer par celle-là; qu'il nous suffise d'indiquer ce principe.

Pour la philosophie, compromise aussi dans ces débats, on n'oubliera pas qu'elle est une puissance en Allemagne; ni en Saxe, ni en Prusse, il ne serait prudent de toucher à ses franchises. Qu'on se rappelle la politique de Frédéric-Guillaume III, l'alliance si féconde de l'état avec la science, avec la libre pensée. Sans doute il peut arriver un temps où les doctrines régnantes entrent en lutte avec l'idée même de l'état et où cette alliance soit nécessairement rompue. Depuis la mort de Hegel, depuis que la nouvelle école hégélienne a substitué aux spéculations sublimes de la métaphysique l'intolérance étroite de son radicalisme, l'état a repoussé les disciples aussi franchement qu'il avait accueilli le maître; il les a même combattus, mais pacifiquement, avec des armes légitimes, en leur opposant Schelling, par exemple, en essayant de recomposer à Berlin une grave assemblée, un glorieux concile de penseurs et de savans. Rien de mieux. Aujourd'hui, entraîné par la lutte, harcelé par les réclamations des *amis des lumières*, le gouvernement incline à la violence. Qu'il prenne garde; derrière ce grand parti flottant, douteux, mal connu, il rencontrera la philosophie. Dans les pays catholiques, si le clergé trouble l'état, on sait le réprimer; avec quels scrupules pourtant! avec quels ménagemens circonspects! comme on craint de blesser la religion! Eh bien! qu'on ne l'oublie pas : la philosophie, par l'influence qu'elle exerce, par les grands souvenirs qu'elle réveille, la philosophie est une religion dans la patrie de Leibnitz, de Kant et de Fichte, dans le pays où règne encore sur tant d'ames la pensée souveraine de Hegel!

Il reste enfin à dire un mot de ces exigences politiques, chaque

jour plus vives, plus impatientes. Quelque sujet que l'on traite à propos de l'Allemagne, droit, politique, religion, c'est toujours là qu'il faut arriver, c'est le terme nécessaire auquel tout nous conduit. Rien n'est plus manifeste, d'après le tableau que nous venons de tracer. Que ce soit du moins un avertissement sérieux pour la Prusse. Des libertés long-temps promises sont ajournées sans cesse; or, l'esprit public ne s'endort pas comme on le voudrait; il veille, il est inquiet, actif, inventif; il attend les occasions favorables; bien plus, il les provoque, il les fait naître. Aujourd'hui, un schisme se forme; eh bien! il encourage ce schisme, il en fait son profit, et voilà le parti constitutionnel devenu, jusqu'à nouvel ordre, une secte religieuse. Ne vaudrait-il pas mieux se décider enfin? Ne vaudrait-il pas mieux creuser soi-même un lit à ce flot de l'opinion publique, à ce flot désormais irrésistible, et qui, toujours plus irrité, se cherchant une issue, va se jeter avec fureur là où personne ne pouvait se défier de lui? Cette constitution tant promise n'est-elle pas, en ce moment, plus nécessaire, plus inévitable que jamais? N'est-elle pas le moyen le plus sûr et le plus urgent pour conjurer tant de périls? Quand on étudie de près l'agitation religieuse dont nous venons de tracer l'histoire, c'est la conclusion à laquelle on est amené comme malgré soi, et nous souhaitons bien vivement ne pas nous tromper dans nos espérances.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1845.

Plusieurs élections viennent d'avoir lieu, en remplacement des députés promus à la pairie. Comme il était facile de le prévoir, ces élections ont été favorables aux candidats conservateurs. Il était naturel de supposer que des colléges électoraux depuis long-temps fidèles à l'opinion conservatrice ne déserteraient pas leur drapeau. D'ailleurs, le ministère avait pris ses mesures pour réussir. Ce résultat, qui ne change en rien les forces respectives des partis dans la chambre, n'a donc pas une importance politique, et il serait passé inaperçu au milieu des évènemens du jour, si quelques organes de l'opposition, mal inspirés, ne l'avaient grandi en cherchant à le rapetisser par des argumens peu sérieux. Il faut avouer que le ministère du 29 octobre a des adversaires qui le servent quelquefois aussi utilement que des amis.

Au nombre des députés nouveaux, il s'en trouve deux ou trois que l'opposition déclare lui appartenir, et qui voteront, dit-elle, contre le cabinet. Nous conseillons à l'opposition de ne pas s'y fier. Si nous sommes bien informés, les espérances qu'elle fonde sur tel ou tel candidat seraient bien trompeuses. Si elle compte sur eux, le ministère fait de même de son côté. Qui des deux se fait illusion? Qui a reçu les gages les plus sûrs? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il y aura une dupe, et il est permis de croire, dès à présent, que ce ne sera pas le ministère.

Du reste, l'opposition a bien autre chose à faire en ce moment que de s'occuper de quelques élections partielles. Il s'opère dans son sein un travail de dissolution et de dispersion vraiment extraordinaire, qui doit singulièrement réjouir le cabinet. Tous les organes de la presse opposante sont en guerre les uns contre les autres. Ils se renvoient chaque matin les accusations, les menaces, les récriminations les plus vives. Un article de M. de

Lamartine, un discours de M. Ledru-Rollin, un autre de M. Garnier-Pagès, ont donné naissance à cette polémique de discorde et de confusion. M. de Lamartine, selon son habitude, accuse tout le monde, et s'isole majestueusement dans le vide de sa pensée et de son parti; M. Ledru-Rollin se retranche dans un radicalisme exclusif; M. Garnier-Pagès, au contraire, veut concilier le parti radical avec la gauche et le centre gauche. Il tend la main à M. Barrot, à M. Thiers, pour les entraîner, il est vrai, et pour les faire tomber plus sûrement; mais cette politique trop habile n'est qu'une intrigue aux yeux des puritains démocrates, qui crient à la trahison, au scandale, comme si on les avait vendus à l'ennemi. Ajoutez que M. Garnier-Pagès rompt formellement avec les fouriéristes et les communistes, tandis que M. Ledru-Rollin les protége; de là les orageuses colères que soulève contre lui le député de Verneuil dans plusieurs journaux de la démocratie.

Il sera curieux de voir, dans la session prochaine, comment M. Garnier-Pagès entend pratiquer ce système de conciliation qu'il vient d'exposer, et quelles seront ses relations avec la gauche et le centre gauche. Quant à présent, cette question offre peu d'intérêt, et le monde politique est bien loin de s'en préoccuper. Il ne faut pas croire, en effet, que les journaux soient en ce moment le miroir fidele de l'opinion. Les journaux font tous leurs efforts pour être variés, piquans, amusans : les feuilles radicales, surtout, font une polémique vive et passionnée; mais l'esprit public reste froid. Pour lui, la politique a cessé momentanément d'exister. Il n'en était pas de même l'an dernier à pareille époque. Alors, si la presse était animée, l'opinion ne l'était pas moins. Des questions graves agitaient les esprits, et donnaient au langage de la presse une excitation qui n'avait rien de factice. Aujourd'hui, ces questions sont résolues ou ajournées, elles ont disparu de la scène; ce ne sont pas les discours de M. Ledru-Rollin et de M. Garnier-Pagès qui pourront les remplacer, et combler le vide qu'elles ont laissé dans la polémique quotidienne.

Une seule question est capable, aujourd'hui, de fixer sérieusement l'attention publique, c'est celle des chemins de fer. On peut même dire que cette question, depuis un mois, a fait naître dans les esprits des réflexions très graves. L'enthousiasme pour les chemins de fer est toujours le même, et la confiance des capitalistes dans l'avenir de ces entreprises immenses s'est peut-être accrue, loin de diminuer; mais il n'en est pas moins vrai que la situation où l'on est entré appelle les méditations des hommes les plus éclairés et toute la vigilance du gouvernement. Deux grandes lignes, Strasbourg et Lyon, seront adjugées dans les mois de novembre et décembre. Parmi les compagnies qui se sont formées pour concourir à l'adjudication de ces deux lignes, il est à craindre que plusieurs ne soient pas sérieuses, et qu'elles n'aient pas la force nécessaire pour terminer heureusement des entreprises aussi colossales. L'exemple de ce qui s'est passé pour le chemin du Nord, l'intention de se fondre avec une compagnie puissante, peut-être aussi l'espoir d'emporter l'adjudication par un rabais téméraire, lancent tous les matins sur la place des compagnies nouvelles, dont la concurrence improvisée devient

un danger pour le crédit public, et compromet l'avenir même des chemins de fer. Le gouvernement est averti. La loi lui donne des moyens suffisans pour désarmer une concurrence irrégulière et immorale; c'est à lui d'en user. On peut s'attendre que la commission supérieure, guidée et soutenue par l'opinion, mettra la plus grande sévérité dans l'examen des titres de chaque compagnie. La concurrence sérieuse doit être respectée : c'est le vœu de la loi; mais l'agiotage n'est pas la concurrence. Les chambres n'ont pas voulu que le sort des chemins de fer fût livré à des brocanteurs de primes et à des joueurs effrénés. Une crise sur les chemins de fer pourrait amener de grands embarras financiers, et, par contre-coup, une crise politique dont il serait difficile de mesurer l'étendue. Les partis anarchiques spéculent ouvertement sur cette crise. Le gouvernement assumerait sur lui une grande responsabilité, s'il ne prenait pas les mesures nécessaires pour la modérer ou la prévenir.

L'entrevue du maréchal Bugeaud avec M. le président du conseil, minisnistre de la guerre, a eu lieu à Soultberg. Ce qu'on sait de cette entrevue, c'est qu'elle a été amicale. Tout désaccord entre le gouverneur de l'Algérie et le ministère a momentanément disparu. Le maréchal Bugeaud retourne en Afrique, où il a encore de glorieux services à rendre à son pays. En attendant la décision des chambres, le gouvernement l'autorise à entreprendre un essai de colonisation militaire. Il paraît que l'an dernier le maréchal avait demandé cette autorisation, et qu'elle lui avait été promise. Le maréchal, garanti par cette promesse, s'est trouvé suffisamment fondé à écrire cette circulaire qui a paru il y a bientôt deux mois, et qui a donné lieu, dans la presse parisienne, à des accusations si ridicules et si violentes. On voit maintenant qu'il n'était pas nécessaire de faire tant de bruit pour si peu de chose, et que le maréchal Bugeaud n'a pas agi comme un pacha révolté. Quand cette question viendra à la tribune, nous sommes persuadés que les faits s'expliqueront d'eux-mêmes, et le maréchal Bugeaud, que l'on accuse toujours d'être le plus indisciplinable des hommes, paraîtra peut-être, dans cette circonstance, avoir agi avec beaucoup de soumission et de réserve. Ce n'est pas nous, du reste, qui l'en blâmerons.

Le traité du 16 juillet, entre la France et la Belgique, est en ce moment l'objet d'une négociation qui va se poursuivre à Paris. Comme on le sait, la question qui s'agite est de savoir si le traité sera dénoncé ou non. L'industrie linière et chanvrière demande que le traité soit dénoncé. Elle se plaint de ne pas être suffisamment protégée contre les produits belges; elle dit que le travail national est sacrifié. Nous n'avons pas à revenir pour le moment sur une discussion qui a si long-temps occupé nos chambres, et dans laquelle tous les argumens ont été épuisés de part et d'autre. Il nous suffira de dire que la question est à nos yeux beaucoup moins industrielle que politique. Sous le rapport commercial, le traité belge, qui n'a encore qu'une durée de trois ans, n'a produit aucun résultat bien remarquable. Sous le rapport politique, c'est un acheminement vers la réalisation d'une pensée grande et fé-

conde, que le ministère actuel avait conçue, mais devant laquelle un obstacle parlementaire l'a fait reculer. Tout moyen de rapprochement entre la France et la Belgique doit être favorisé dans l'intérêt de notre dynastie et de notre révolution. A ce titre, nous pensons que la convention du 16 juillet doit être renouvelée. Toutefois, nous voudrions que le gouvernement français profitât de cette circonstance pour assurer à notre pays un avantage qui lui est bien dû, en retour des services signalés qu'il a rendus au gouvernement de Bruxelles. Cet avantage, tout le monde le sait, c'est l'extinction de la contrefaçon belge. Quelles seraient aujourd'hui les difficultés insurmontables qui empêcheraient le succès d'une pareille démarche? L'âge d'or de la contrefaçon belge est passé. Aux bénéfices immenses qu'elle procurait, il y a plusieurs années, ont succédé la gêne, l'encombrement, les embarras de la concurrence intérieure, et la crainte d'une crise toujours imminente. Le mouvement de la production ne s'est pas ralenti; mais c'est un mouvement aveugle et stérile. En un mot, la contrefaçon belge ruine la librairie française sans enrichir la Belgique. A Bruxelles même, elle a des adversaires déclarés. Plus d'un écrivain belge rougit de cette exploitation immorale, de cette contrebande exercée à ciel ouvert au détriment de la propriété intellectuelle. Là, comme partout ailleurs, une réaction favorable s'opère contre cet indigne trafic. Le gouvernement français doit profiter de cette réaction. Il le doit au nom des lettres françaises, dont les intérêts sont si cruellement lésés; il le doit surtout au nom de la civilisation intellectuelle, dont la France est en Europe l'expression la plus vivante et le type le plus avancé. La Belgique est la patrie de la contrefaçon littéraire; c'est là surtout qu'il faut s'attacher à la détruire. Chassée de Bruxelles, la contrefaçon ira, dit-on, s'implanter ailleurs. Elle s'établit en ce moment à Barcelone; elle ira dans d'autres villes, elle ira partout où elle rencontrera des capitaux pour la nourrir et un gouvernement pour la protéger! Qu'importe? Si la contrefaçon, exilée de Bruxelles comme elle l'a été naguère de Turin, se réfugie ailleurs, on la poursuivra, on la stygmatisera partout, on soulèvera contre elle la loyauté des gouvernemens et la justice des populations. C'est une mission qu'un gouvernement comme celui de la France peut entreprendre, et où il serait glorieux pour lui de réussir. On assure que le roi Léopold va venir à Paris pour presser le renouvellement de la convention belge. Sa présence serait un motif de plus pour entamer la négociation que nous conseillons au ministère.

Le grand conseil de Berne a rendu la décision que l'on avait prévue. A la majorité de 137 voix contre 42, il a approuvé les conclusions du rapport présenté par le conseil exécutif. Il a donné au gouvernement un vote de confiance, et a promis nettement son concours à un régime légal et régulier. La discussion a été vive, dit-on, dans le conseil, et le parti radical y a trouvé des défenseurs irrités. La loyauté et la bonne foi ont été invoquées contre un gouvernement parjure, qui se proclame aujourd'hui l'adversaire des corps francs, après avoir été depuis un an leur instigateur et leur complice; mais ces récriminations n'ont pas eu de succès.

Le langage du gouvernement dans le rapport soumis à l'approbation du conseil supérieur est d'une fermeté remarquable. Le gouvernement réclame l'obéissance aux lois et aux autorités constituées. Il annonce qu'il usera d'une grande sévérité contre les violences de la presse. Il menace de dissoudre la société populaire. Il déclare que cette société, dont le but est de renverser la constitution fédérale de la Suisse, poursuit une entreprise illégale, factieuse, contre laquelle il faut prendre des mesures énergiques. Violer le pacte, ce serait, dit le rapport, précipiter la Suisse vers des abîmes. Ainsi, le chef des cantons révolutionnaires de la Suisse prêche aujourd'hui la légalité, l'ordre, la conservation, et le plus redoutable ennemi du fédéralisme en est devenu momentanément le défenseur.

Nous avons déjà expliqué le secret de cette métamorphose. Depuis la défaite des corps francs, le gouvernement de Berne, livré aux passions radicales qu'il avait lui-même excitées, se voyait menacé dans sa propre existence. Le radicalisme, battu devant Lucerne et violemment refoulé sur son point de départ, était devenu un objet de terreur pour ceux qui l'avaient imprudemment déchaîné. La société populaire, où s'étaient concentrées toutes les tendances anarchiques, préparait ouvertement une révolution dans le canton de Berne, pour s'emparer du pouvoir, et marcher contre Lucerne à la tête des cantons radicaux. Encore quelques jours, et le gouvernement de Berne, emporté par la tempête qu'il avait soulevée, aurait pu expier cruellement les torts de sa politique ambitieuse. Heureusement pour lui, il a vu les dangers qui le menaçaient, et il a su les prévenir par une résolution énergique.

Une circonstance paraît avoir influé particulièrement sur la décision du gouvernement de Berne : c'est la découverte d'une conspiration communiste, secrètement associée au mouvement radical. Le gouvernement bernois, son rapport le déclare, avait à craindre une révolution sociale en même temps qu'une révolution politique. La découverte importante qui a eu lieu récemment dans le canton de Neufchatel confirme d'ailleurs cette déclaration. Déjà, il y a quelque temps, la police de Neufchatel avait signalé l'existence de nombreux clubs communistes. Guidée par ces premiers indices, elle vient de mettre la main sur une vaste association, dont les papiers ont été saisis et les principaux chefs arrêtés. Cette association est une propagande secrète de la *jeune Allemagne*. Organisée en confédération comme la Suisse, elle porte le titre de confédération du Léman; son chef-lieu est Lausanne. Elle professe l'athéisme et les principes les plus subversifs. Son but est de renverser l'ordre religieux, social et politique de l'Allemagne. Elle a des affiliations dans toute la Suisse et dans les états voisins. Elle poursuit ses projets avec une ardeur et une activité prodigieuses.

Comment de si graves dangers n'auraient-ils pas enfin ouvert les yeux aux hommes les plus entraînés dans le mouvement politique de la Suisse, et en premier lieu au gouvernement de Berne, le plus puissant de tous les cantons, le plus populeux, le plus riche, et celui par conséquent qui aurait le plus à

redouter pour lui-même les suites d'une révolution sociale? Aussi, depuis que la société de la *jeune Allemagne* a été découverte, l'impulsion donnée par le gouvernement de Berne a été rapidement suivie. L'esprit de réaction a gagné les cantons radicaux, et des manifestations significatives ont eu lieu en faveur des principes d'ordre et de conservation. Dans la conférence de Zug, par exemple, plus de cinquante catholiques des plus ardens, rassemblés au nom du parti ultramontain, ont déclaré qu'en présence des circonstances nouvelles, le devoir des cantons était de protéger la paix professionnelle, et le parti protestant s'est empressé d'adhérer à cette déclaration. Ainsi, en quelques jours, la situation de la Suisse a complètement changé. Les passions politiques et religieuses se sont calmées en présence d'un danger commun : tout a été oublié pour faire face à la *jeune Allemagne*.

Que deviennent maintenant les jésuites de Lucerne? On dit qu'ils seront installés dans leur collége, mais qu'ils n'y resteront pas. Depuis que le gouvernement a pris l'engagement de s'en tenir aux moyens légaux contre les jésuites, le parti catholique de Lucerne est devenu moins exigeant, et l'on peut espérer désormais que les sages conseils des gouvernemens étrangers ne trouveront plus en lui une forte résistance.

Grace à l'exemple donné par le gouvernement de Berne, la Suisse peut donc, en ce moment, inspirer quelque confiance aux états de l'Europe. Il est arrivé en Suisse ce qui arrive dans la plupart des crises politiques; le bien y est venu de l'excès du mal, et l'ordre y a été rétabli au moment où l'on pouvait se croire à la veille d'une catastrophe effroyable. Il ne faudrait pas, cependant, exagérer la portée des derniers évènemens. Il ne faudrait pas croire que Berne ait renié sa politique passée, que l'esprit fédéral ait triomphé de l'esprit unitaire, que l'implacable ennemi du pacte ait résolu de maintenir l'ancienne constitution hevétique. Le gouvernement de Berne, il ne faut pas l'oublier, ne défend la constitution de la Suisse que pour se defendre lui-même. Il n'invoque la garantie des lois en faveur du pacte fédéral que pour protéger du même coup sa constitution menacée. Toutefois, avant que la politique de Berne puisse revenir à ses anciennes traditions, il se passera du temps, un temps précieux, que la Suisse et l'Europe pourront mettre à profit dans l'intérêt de l'avenir. Après avoir déclaré la guerre à l'anarchie, Berne ne peut pas, du jour au lendemain, réveiller l'esprit révolutionnaire, et organiser une nouvelle ligue pour faire réussir ses projets ambitieux. Pour que le gouvernement de Berne en vienne là, il faut au moins que les mouvemens populaires ne lui inspirent plus de crainte pour lui-même; or, selon toutes les apparences, c'est ce qui n'arrivera pas de si tôt. Le chemin est donc ouvert à la diplomatie, et rien ne l'empêche, dès à présent, de chercher les meilleurs moyens de terminer en Suisse les difficultés graves qu'elle n'aurait pu résoudre quand les cantons avaient les armes à la main.

Le gouvernement a publié les dépêches de M. Romain-Desfossés sur l'affaire de Tamatave. Il résulte de ces dépêches que notre marine, engagée dans une lutte inégale, a fait des pertes sensibles. Le commandant de la sta-

tion française avoue qu'il ne connaissait pas les forces de l'ennemi; peut-être, dans cette situation, son devoir eût-il été de consulter la prudence plutôt que son courage, et de ne pas s'aventurer dans une entreprise dont il ne pouvait prévoir l'issue. Quoi qu'il en soit, nos marins ont bravement combattu, et leur conduite n'a mérité que des éloges. Plusieurs journaux ont regretté que le commandant français ait cru pouvoir, dans cette sanglante affaire, unir son pavillon avec celui de la marine britannique. C'est une susceptibilité que nous ne partageons pas. D'abord, tout prouve que l'union des deux marines a été purement fortuite. Soumis aux mêmes vexations par les autorités sauvages de Madagascar, des sujets français et anglais ont porté plainte en même temps devant les commandans de leurs stations respectives, qui ont envoyé aussitôt des forces pour les protéger. Réunis par une même offense, les deux pavillons se sont concertés pour en obtenir la réparation : quoi de plus naturel? Chacune des deux nations ne pouvait empêcher l'autre de se faire justice; la cause était commune, dès-lors il était tout simple que les deux pavillons, accidentellement réunis, s'entendissent pour combiner leur attaque. Il est très vrai que de pareilles associations, quoique spontanées, peuvent avoir des inconvéniens : elles peuvent amener des faits imprévus, par suite desquels les gouvernemens, engagés à leur insu, se trouvent forcés d'accepter une situation fausse; mais, puisque, cette fois, l'union des deux marines n'a produit que des résultats favorables à l'intimité des deux peuples, pourquoi exprimerait-on de si vifs regrets? Nous serions plutôt disposés, pour notre part, à nous féliciter d'un évènement qui présente un heureux contraste avec tous les souvenirs qu'a laissés la rivalité séculaire des deux nations. Ces deux marines agissant de concert, sans ordre de leurs gouvernemens, ces deux pavillons animés du même esprit et du même courage; ce sang versé en commun, ces témoignages d'estime et de sympathie réciproques donnés après le combat, tout cela nous semble un symptôme rassurant que les amis de l'humanité doivent accueillir avec confiance. Ce n'est pas une raison, d'ailleurs, pour que le gouvernement français se sente gêné le moins du monde vis-à-vis de l'Angleterre au sujet de la vengeance à exercer sur les Ovas. Notre gouvernement demeure complètement libre sous ce rapport, et s'il ordonne, comme cela n'est pas douteux, une expédition contre Tamatave, il fera bien de devancer l'Angleterre, afin qu'on ne puisse pas dire que l'ancienne souveraineté de la France a été éclipsée sur ces parages.

Les dernières nouvelles de Montévidéo et de Buenos-Ayres nous apprennent que les plénipotentiaires français et anglais ont enjoint à Rosas, dans un ultimatum, de retirer ses troupes du territoire oriental, et son escadre du port de Montévidéo. Dès que le territoire et les ports seront libres, les résidens étrangers qui ont pris part à la lutte déposeront les armes. Si Rosas refuse, les flottes combinées devront employer la force pour le contraindre à céder.

Nous ne pouvons qu'approuver cette démonstration énergique, et nous souhaitons qu'elle obtienne tout le succès qu'on paraît en attendre. Toute-

fois, en ne consultant que nos impressions personnelles, nous devons dire que cette démonstration nous a surpris par sa promptitude. Peut-être faut-il regretter, pour le succès même de l'œuvre entreprise par les deux puissances, qu'elles en soient venues si vite à cette extrémité, et que les négociations n'aient pas été plus long-temps suivies.

On sait quel est le but de la médiation entreprise en commun par la France et l'Angleterre. Il s'agit de faire cesser la guerre qui règne depuis plusieurs années sur une des rives de la Plata, et d'amener un arrangement durable entre Buenos-Ayres et Montévidéo d'une part, de l'autre entre les partis qui divisent ces deux républiques. Il est en effet à remarquer que ce n'est pas le triomphe de tel ou tel des combattans sur l'autre qui importe le plus aux puissances médiatrices; ce qu'elles veulent avant tout, c'est une paix durable, car c'est la guerre qui arrête le commerce et compromet la fortune et la vie des milliers de résidens anglais et français qui habitent ces parages. Amener un arrangement quelconque entre Buenos-Ayres et Montévidéo n'est pas impossible : la France et l'Angleterre en viendront à bout; mais faire que cet arrangement ne soit pas aussitôt violé que conclu, voilà ce qui présente de grandes difficultés.

Il y a des gens qui croient avoir tout dit quand ils ont déclamé contre Rosas. Le gouverneur de la République Argentine est à coup sûr un barbare, un *gaucho* parvenu, dont les manieres seraient fort étranges, pour ne pas dire plus, s'il était appelé à gouverner un peuple européen : nous irons même plus loin, et nous dirons qu'il serait à désirer, pour l'honneur de l'Amérique et dans l'intérêt général de l'humanité, qu'un pareil homme ne fût porté nulle part au gouvernement de son pays; mais, que ce soit à tort ou à raison, Rosas est le maître de Buenos-Ayres, il l'est depuis quinze ans sans contestation et par une série de réélections successives, il a triomphé de tous les efforts réunis contre lui tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il a survécu même à une guerre avec la France. Pour quiconque est de bonne foi, voilà des preuves suffisantes que cet homme représente quelque chose, qu'il est le produit naturel des idées et des besoins du pays; et si cette partie de l'Amérique du Sud, livrée à elle-même, se donne un chef si différent de ceux qui dirigent les autres peuples, c'est qu'apparemment cette contrée est elle-même fort différente de toutes les autres. Là est en effet tout le mystère, l'homme explique le pays, comme le pays explique l'homme; Buenos-Ayres est une république de *gauchos* qui se gouverne par un *gaucho*.

Nous devons d'ailleurs le dire par sentiment de justice et par respect pour la vérité, il y a beaucoup d'exagération dans ce qui s'imprime tous les jours sur le compte de Rosas, et sur les mauvais traitemens infligés aux étrangers sur le territoire argentin. Il n'est pas vrai que les étrangers soient traités à Buenos-Ayres comme des ennemis. Ce qui le prouve, c'est le grand nombre de ceux qui vont s'y établir. On dit qu'avant la guerre il y avait vingt mille étrangers à Montévidéo, on pourrait ajouter qu'il y en avait bien dix mille à Buenos-Ayres. Tandis que dans le reste de l'Amérique on dispute

aux étrangers une foule de droits, comme celui de faire le commerce de détail, de vendre et d'acheter des terres, etc., ils sont complètement assimilés à Buenos-Ayres comme à Montévidéo aux naturels du pays. Au lieu de les repousser, on les attire, on les emploie volontiers, on leur procure comme à l'envi les moyens de vivre et de faire fortune. Si avant la guerre il y avait plus d'étrangers et notamment de Français à Montévidéo qu'à Buenos-Ayres, aujourd'hui c'est l'inverse qui a lieu. Les trois quarts des étrangers, Français ou Anglais, qui habitaient l'État Oriental, se sont réfugiés de l'autre côté de la Plata, et vivent paisiblement sous les lois de ce fantasque et sanguinaire dictateur, qui les aurait déjà fait tous mettre à mort, s'il était tel qu'on le représente.

Nous ne croyons donc pas que la première chose à faire pour la France et l'Angleterre soit de renverser Rosas. Ce ne serait pas d'ailleurs aussi aisé qu'on veut bien le dire. Rosas a résisté en 1838 et 1839 au blocus de l'escadre française, appuyée sur terre par l'armée orientale de Rivera, l'armée argentine de Lavalle et les troupes coalisées de plusieurs provinces de l'intérieur soulevées contre lui. Aujourd'hui, il est vrai, la France et l'Angleterre marchent d'accord, et, si ces deux puissances le veulent bien, elles peuvent emporter d'assaut Buenos-Ayres par un débarquement. Sans doute, mais il faut que ces deux puissances le veuillent bien, c'est-à-dire qu'elles y emploient toutes leurs forces, qu'elles n'y épargnent ni les bâtimens, ni les troupes, ni enfin l'argent. Le feront-elles? Nous ne le croyons pas. Tout le monde comprend que l'effort ne serait pas proportionné avec le but.

Qu'arriverait-il d'ailleurs, si le débarquement avait lieu et se terminait par la prise de la ville? On croit peut-être que tout serait fini; on se trompe. Le point d'appui de Rosas n'est pas dans la ville, il est dans la campagne. Chassé de Buenos-Ayres, Rosas se réfugierait dans ces plaines immenses, où il a passé la première partie de sa vie, parmi ces populations à demi sauvages dont il est le roi. Nouvel Abd-el-Kader à la tête de nouveaux nomades, il serait insaisissable comme son modèle africain, et il entourerait Buenos-Ayres d'un blocus qui, pour avoir quelquefois vingt, trente, cinquante lieues de rayon, n'en serait pas moins formidable. Tout ce qui sert à alimenter cette grande ville lui vient de la campagne; sans la campagne, Buenos-Ayres ne peut pas vivre. Or, rien n'est plus facile à un chef de partisans que de brûler les *estancias* isolées à plusieurs lieues de distance les unes des autres, au milieu des Pampas, et de détourner les immenses troupeaux de bœufs et de chevaux qui sont la seule richesse du pays. Rosas est déjà un bien grand homme aux yeux des farouches habitans de ces solitudes infinies; il deviendrait bientôt une espèce d'idole, un dieu, si on le voyait battre la campagne avec une cavalerie d'une mobilité fantastique et affamer ces odieux étrangers emprisonnés dans Buenos-Ayres.

Sans doute, la France et l'Angleterre ne feront pas la faute de grandir elles-mêmes Rosas à ce point. L'une et l'autre de ces deux nations sait par expérience combien il est difficile de réduire Buenos-Ayres; la France l'a ap-

pris en 1840, l'Angleterre l'avait expérimenté auparavant par une tentative de débarquement qui a complètement échoué. Il est donc à croire que l'escadre anglo-française se bornera à mettre le blocus devant les parages argentins, et à interrompre autant que possible les communications entre le territoire de Buenos-Ayres et celui de Montévidéo. C'est là évidemment ce qu'il y a de plus sage, de plus praticable. Eh bien! dans ce cas encore on risque de retomber dans une de ces situations interminables où se complaît l'apathique persévérance de la race espagnole. Qu'est-ce qu'un blocus dans la Plata? Un immense encouragement donné à la contrebande, voilà tout. Pendant que les barques des contrebandiers, sorties du port même de Montévidéo, se glisseront sans bruit entre les bâtimens aux aguets, et rendront ce blocus inefficace, que se passera-t-il sur terre? Cette fois, ce ne sera pas Rosas qui occupera la campagne en partisan, ce sera Oribe qui restera, quoi qu'on fasse, autour de Montévidéo, s'éloignant de cent lieues quand il le faudra pour reparaître au moment où on l'attendra le moins.

On sait comment se fait, dans ce pays-là, ce qu'on appelle la guerre. Quelques centaines de pâtres errans se rassemblent sous un chef; on arrête au hasard dans la plaine des chevaux sauvages, la troupe improvisée monte dessus, et quand ces chevaux sont fatigués, on les lâche pour en arrêter d'autres. Voilà, comme on voit, un peuple encore mieux organisé que les Arabes pour la guerre à la numide, car chaque Arabe n'a qu'un cheval, et chacun de ces soldats du désert en a cent. Pour se nourrir, l'armée emploie les mêmes moyens que pour se monter. Quand la place d'un camp a été choisie, les plus habiles joueurs de *lasso* se répandent à droite et à gauche, fondent sur les bœufs qui paissent çà et là, leur lancent avec adresse le nœud coulant, les assomment sur place, les dépècent, et en tuent souvent quatre fois plus qu'il n'en faut pour nourrir tout le camp; le reste est abandonné aux tigres et aux oiseaux de proie. Comment combattre des troupes pareilles et les forcer à quitter le pays? Si Oribe ne veut pas repasser le Parana, rien ne sera plus difficile que de l'y contraindre, et, s'il ne repasse pas le Parana, il continuera à tenir Montévidéo bloqué, c'est-à-dire affamé. Ce sera le prolongement de l'état actuel, c'est-à-dire d'un état en définitive peu désavantageux aux habitans du pays, philosophes pratiques s'il en fut, qui n'ont pas de besoins, et auxquels par conséquent on ne peut imposer de privations, mais funeste et mortel aux étrangers qui vont dans ces pays pour y travailler et y gagner leur vie.

Voilà pourquoi nous désirons que les moyens de conciliation ne soient pas encore tout-à-fait abandonnés. Ce sont précisément ces difficultés qui ont fait long-temps douter beaucoup de bons esprits de l'opportunité d'une intervention armée de la part des deux grandes puissances. Si la menace de cette intervention peut avoir pour résultat de presser une conclusion à l'amiable, rien de mieux, mais une rupture définitive serait fort à regretter. Tout emploi de la force, quel qu'il soit, peut amener de fâcheuses conséquences pour le présent et pour l'avenir.

A un autre bout de l'Amérique, une autre question s'agite, et se terminera, nous l'espérons, sans grande effusion de sang. Nous voulons parler de la querelle entre le Mexique et les États-Unis au sujet du Texas. Là aussi, les gouvernemens de France et d'Angleterre ont paru un moment vouloir prendre fait et cause pour l'une des parties; mais, Dieu merci, ils se sont arrêtés à temps. Il importe sans doute aux deux grandes puissances de l'ancien monde qu'il ne se forme pas dans le nouveau une puissance trop prépondérante; cependant, lorsque la France et l'Angleterre ont donné des avertissemens, lorsqu'elles ont tenté un effort moral, elles ont fait assez. Il est inutile qu'elles poussent plus loin une intervention qui, d'ailleurs, en devenant blessante pour les États-Unis, serait contraire au véritable intérêt de la France. Au bout du compte, le Texas, le Mexique, les États-Unis, sont des états indépendans. Ils ont, les uns et les autres, le droit de faire des fautes, et quand la politique de non-intervention prévaut en Europe, il serait peu conséquent d'adopter le principe contraire vis-à-vis de l'Amérique. La Plata est une exception : c'est assez d'une.

Nous avons applaudi à l'annexion du Texas. Nous l'avons jugée comme la conséquence nécessaire de ce mouvement irrésistible qui porte la race anglo-américaine dans les déserts du Nouveau-Monde pour les civiliser et les féconder par son génie colonisateur. On ne peut disconvenir néanmoins que l'annexion offrira plus d'un inconvénient aux deux parties contractantes. Le Texas y perd son rang parmi les nations, il s'abdique lui-même, il livre ses douanes à la législation générale de l'Union. Il y gagne sans doute d'être couvert contre le Mexique par l'épée de la confédération, mais il n'avait pas besoin de cette défense, puisque la France et l'Angleterre avaient obtenu pour lui la reconnaissance du Mexique. Quant aux États-Unis, le Texas sera pour eux un foyer de contrebande; il augmentera dans le congrès le nombre des états à esclaves; il sera un renfort pour les pays du midi contre les pays du nord; il ajoutera un nouveau poids pour entraîner la république dans la voie des conquêtes; il sera un des élémens qui amèneront un jour peut-être la rupture de l'Union.

Les dernières nouvelles de Galveston annoncent qu'il se forme en ce moment au Texas un assez grand parti pour demander que la nouvelle république soit comptée dans la confédération pour deux états au lieu d'un. Cette prétention, qui ne laisse pas d'être assez justifiée par l'étendue du Texas, va porter dans la question une complication de plus. Ce serait un coup de partie pour les états à esclaves, qui se trouveraient alors avoir acquis deux appuis à la fois. Le reste de l'Union s'en accommoderait probablement fort mal, et si la proposition prend de la consistance, elle soulèvera une opposition des plus vives. Cet embarras ne sera pas le dernier. Si les États-Unis veulent avoir le Texas, il faut qu'ils travaillent à le conquérir, non-seulement sur le Mexique, mais sur les sauvages qui occupent une grande partie de son immense territoire, et qui n'ont pas voté l'annexion comme les chambres texiennes; il faut qu'ils se débarrassent des bandes de vagabonds et de mal-

faiteurs qui se sont formées dans des régions inhabitées, entre la Sabine et la rivière Rouge, et dont les exploits rappellent ceux des plus fameux *outlaws;* enfin, il faut qu'ils le peuplent, car il est encore bien désert, et les flots d'émigrans qui s'y porteront sans doute appauvriront d'autant la population déjà si clairsemée de la Louisiane et de la Georgie.

Quoi qu'il en soit, ce sont là des difficultés attachées en général à la conquête, et les États-Unis ont déjà montré sur d'autres points qu'ils étaient capables d'en triompher. Quant au Mexique, ce ne sera pas son opposition qui ajoutera beaucoup à ces difficultés. Le Mexique n'est ni une nation ni un gouvernement; c'est un nom sur la carte, voilà tout. Il paraîtrait cependant que les autorités de Mexico, poussées sans doute par un mouvement populaire, se seraient enfin résolues à déclarer la guerre aux États-Unis; mais ce n'est pas le tout de déclarer la guerre, il faut la faire. Or, pour faire la guerre, le Mexique n'a ni armée, ni marine, ni finances, ni esprit public; il n'a rien enfin de ce qui fait livrer et gagner les batailles. Le Mexique n'a qu'un moyen de faire la guerre aux États-Unis, c'est de délivrer des lettres de marque à tous ceux qui en voudront, et de lancer sur le commerce américain des corsaires de toutes les nations. Les États-Unis se vengeront, il est vrai, en brûlant les ports du Mexique; mais cette vengeance sera peu de chose en comparaison du dommage que ce genre de guerre peut leur causer.

Suivant toute apparence, que la guerre ait lieu ou non, nous ne tarderons pas à voir une dissolution de la république mexicaine et sa séparation en plusieurs états. Voici le Texas qui s'est détaché; le Yucatan a fait à peu près de même, bientôt ce sera le tour de la Californie, et de toutes les fractions du territoire dont la réunion nominale donne au Mexique cette étendue qui le rend si fier. Peut-être la crise actuelle viendra-t-elle précipiter le dénouement. Sera-ce un bien? Sera-ce un mal? Nul ne peut le dire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le choc de la race anglo-américaine avec la race espagnole dans ces régions amènera une nouvelle période dans l'histoire de l'Amérique. Jusqu'à ce jour, les deux races conquérantes se sont développées chacune de son côté, sans autre point de contact que des rapports maritimes toujours peu étroits. Aujourd'hui, dans son mouvement d'expansion, la race anglaise est venue au-devant de la race espagnole, elle la rencontre dans le Texas, dans la Californie, elle lui dispute la terre conquise par Cortez. Pour qui se rappelle la supériorité morale et physique de l'une des deux populations sur l'autre, l'issue générale de la lutte ne saurait être un moment douteuse; mais quels seront sur les Anglo-Américains les effets mêmes de leur victoire? Quels seront sur les Espagnols les effets de leurs défaites? Dans quelle proportion l'une des deux races sera-t-elle absorbée par l'autre? Voilà des problèmes que le temps seul peut résoudre.

REVUE LITTÉRAIRE.

Essais dramatiques, de M. G. Revere (1). — Les théories modernes sur l'art dramatique ont été très vivement agitées au-delà des Alpes, il y a déjà plus de vingt ans; elles ont été débattues tour à tour avec éloquence et avec esprit dans les livres, dans les brochures, dans les journaux, dans ces écrits multipliés qui étaient alors le signe d'une renaissance intellectuelle. A l'exemple de l'Angleterre, qui avait eu Shakspeare, à côté de l'Allemagne illustrée par Schiller et par Goethe, de la France, où la critique proclamait les doctrines nouvelles, en attendant que de hardis écrivains les missent en œuvre, l'Italie, se dégageant des entraves, voulait aussi arriver à une façon plus large, plus libre, plus vraie de représenter la vie humaine au théâtre, soit que le poète ne demandât ses héros qu'à sa propre pensée, à sa fantaisie, à son invention, soit que, s'instruisant par l'histoire, il voulût ranimer les personnages du passé, peindre leur physionomie, leurs passions, leurs coutumes et les faire revivre dans leur antique attitude. La variété même de la vie devait succéder à la languissante unité d'une action étroite et méthodique; les pompeuses fictions allaient faire place aux sévères et exactes peintures historiques. Telle était la pensée des brillans esprits qui ne voulaient pas que l'art périt dans la patrie de Dante. Ainsi, la poésie dramatique, en Italie, pouvait avoir un glorieux avenir; mais là comme ailleurs, ce n'était pas sans résistance que la Muse moderne gagnait ses batailles. Manzoni, qu'on rencontre toujours sur le chemin des généreuses tentatives, fut un des premiers à lever ce drapeau de légitime révolte; non-seulement il défendait la valeur critique de ses idées avec une chaleur convaincue et un ingénieux talent, mais il fit mieux encore: il prouva leur puissance en faisant *le Comte de Carmagnola* et *Adelghis*, en qui M. Sainte-Beuve voyait récemment comme un portique sacré de la nouvelle voie dramatique en Italie. Belles œuvres, en effet, et qui parurent bien avant que de pareilles tentatives fussent faites en France! *Carmagnola* et *Adelghis* pourraient, en quelques points, être comparés à certains ouvrages de Schiller. Comme dans les drames de l'auteur de *Guillaume Tell*, il y a toujours dans ces libres et vigoureux tableaux historiques une beauté idéale qui charme l'esprit et l'élève : c'est la beauté la plus parfaite et la plus pure, celle que l'ame seule comprend et qu'elle se plaît à aller rechercher sous ses triples voiles. Il se peut bien que, trop vivement exalté par cet attachement aux choses idéales, le poète parfois oublie les conditions de temps et de lieux, et jette dans une action dont la date devrait fixer le caractère quelque étrange héros, comme Adelghis, ce Posa de l'invasion lombarde! Mais qu'importe : la poésie qui aboutit à de telles créations ne vaut-elle pas mieux que cet art frivole qui a besoin, pour se compléter,

(1) *Gli Piagnoni e gli Arrabiati, al tempo di fra Girolamo Savonarola;* 2 vol., Milano. — *Lorenzino de' Medici, drama storico;* 1 vol.

du jeu d'une machine, de la singularité d'une décoration, de la forme d'un vêtement, et frappe les sens au lieu de parler à l'esprit et au cœur?

Dès-lors la cause de la révolution littéraire était victorieuse en Italie. Ce qui est à regretter, c'est que ce mouvement dont Manzoni fut un des chefs reconnus n'ait pas eu des résultats plus certains et plus grands; c'est que des œuvres nées de la même inspiration, répondant à ce premier et glorieux appel, n'aient pas continué cette tradition rajeunie; c'est qu'il n'y ait pas eu dans les esprits cette union, cet accord et en même temps cette persistance qui assurent la victoire et la rendent féconde. Oui, cela est à regretter : la réponse qui nous serait faite, il est vrai, nous la connaissons, la cause du mal est trop plausible. La poésie, de notre temps, vit de pensées sérieuses et s'habitue à remuer les grands problèmes; elle interroge les destinées humaines et cherche parfois à corriger la réalité par les rêves de perfection; si elle choisit quelque action héroïque de l'histoire d'un pays, à l'aspect de ce passé, elle se plaît, elle aussi, à faire ses souhaits pour l'avenir. Or, pour s'élever à cette hauteur, il ne faudrait pas qu'elle fût à chaque instant retenue et menacée; pour exprimer son enthousiasme ou sa plainte, il lui faudrait un peu de cet air libre qu'elle n'a pas, et qu'on lui accorderait volontiers si elle voulait revêtir la livrée ou se borner à quelque chanson d'amour, c'est-à-dire si elle voulait mourir. Quelles que soient cependant les difficultés d'une situation précaire et fausse, cruelle, pleine d'angoisses, il y a encore quelques dignes exemples dans ce noble pays; l'Italie moderne n'est pas déshéritée de gloires littéraires; il y a de persévérantes fidélités à la poésie, et aux noms de Manzoni, de Pellico, devenus européens, on pourrait en ajouter d'autres à qui il n'a manqué que les circonstances pour les faire briller du même lustre. La jeunesse aussi veille et attend l'aurore : c'est à elle surtout, qui n'a aucun lien avec le passé, qu'il faudrait conseiller le travail et cette haute dignité qui sied à l'intelligence; mais ce n'est pas sans une étude attentive et réfléchie que les jeunes poètes pourront réussir dans leurs tentatives littéraires. Ils doivent, il nous semble, se rendre compte avec soin de ce qui a été fait jusqu'ici pour y ajouter, et pour ne pas tomber dans cette erreur de se croire encore aux premiers jours d'une lutte dont l'issue n'est plus incertaine.

C'était là notre pensée en parcourant les *Essais Dramatiques* de M. Revere; ces tentatives, qui ne sont pas sans mérite, auraient sans aucun doute suscité de vives discussions, il y a vingt ans, au moment où Manzoni écrivait sa lettre à M. Chauvet, où paraissaient les dialogues de Visconti sur les unités; ils eussent pu être un argument, et auraient, à ce titre, soulevé ces sympathies et ces répulsions qui font le succès. M. Revere pouvait voir se poser à son sujet toutes les questions alors flagrantes; il les provoque par la nature même de ses ouvrages, puisqu'à cette lutte de belles passions qui caractérise l'ancienne tragédie, il a substitué le tableau complet d'une des plus singulières époques de l'histoire de Florence, et qu'il a introduit dans son drame ce personnage éternellement mobile, passionné, tour à tour enthousiaste ou haineux, — le peuple; puisqu'il a fait de la place publique le lieu

de la scène, et qu'il a écrit ses poèmes en prose. Les *Essais* de M. Revere se pourraient comparer, dans leur contexture, aux *États de Blois* ou à *la Mort de Henri III*, de M. Vitet; c'est le même système dramatique, système merveilleusement propre à favoriser l'audace, et qui, par cela même, devait plaire à un vif esprit. Mais ce temps où en Italie comme en France on s'essayait à une large réforme dramatique est loin de nous déjà; entre les drames historiques de M. Vitet et les *Essais* de M. Revere, il y a vingt années; ces libertés, enviées alors, pour lesquelles tant d'ardeur était dépensée, qui les conteste aujourd'hui? et dès-lors ce qu'il pourrait y avoir d'heureusement agressif dans une œuvre hardie et en dehors de toute règle risque de rester sans effet. Peut-être y aurait-il eu plus d'avantage pour le jeune auteur milanais à resserrer son action, à conduire d'une manière plus visible pour le lecteur les personnages au sanglant dénouement, à donner du relief à certains caractères qui, malgré leur grandeur, disparaissent presque au milieu du tumulte de la mêlée. Peut-être ainsi serait-il parvenu plus aisément à combiner une certaine unité d'action qui doit exister dans toute œuvre tragique avec la variété, le mouvement, l'animation, qui en font l'intérêt.

Certes, même en acceptant quelques-unes de ces légères restrictions qui laissent encore à l'inspiration toute sa liberté et, bien loin de l'étouffer, la vivifient au contraire, il n'est pas de plus admirable source où l'on soit tenté d'aller puiser que les annales italiennes. Guerres de l'empire et de la papauté, bouleversemens des royaumes, luttes formidables des cités entre elles, puissantes haines de familles, et à côté les plus douces, les plus pures amours, insatiables ambitions, dévouemens héroïques, oppression des peuples, généreux efforts pour la liberté, — gloires ineffaçables et revers éclatans, — tout ce qui attache l'esprit, tout ce qui prête au drame abonde dans l'histoire de ce peuple qui, par un destin singulier, a donné deux fois la lumière au monde, et a laissé s'échapper le flambeau de ses mains. C'est un sérieux hommage que bien des écrivains d'un génie éminent ont rendu à l'Italie que d'aller, pour ainsi dire, s'échauffer à son foyer, scruter son passé pour le reproduire et lui donner une nouvelle vie par la vertu de leur art. Shakspeare a demandé à l'Italie Othello et Desdemona, Juliette et Romeo; Goethe lui a pris Torquato Tasso; Schiller en a tiré Fiesque; Byron dans ses courses aventureuses y a trouvé Marino Faliero et les Foscari. Terre inspiratrice où les poètes ne peuvent aborder sans en rapporter quelque puissant et vert rameau!

M. Revere a choisi deux faits mémorables dans l'histoire de Florence : — la révolution passagère et violente conduite par Savonarola, et la tentative impuissante et désespérée de Lorenzino. Nous intervertissons les dates de ces compositions : *Lorenzino de Médicis* a été fait avant *les Piagnoni*. Il n'importe. Dans l'histoire, Fra Girolamo est venu avant le meurtrier du duc Alexandre; dans le grand drame des destinées florentines, le fougueux moine précède le nouveau Brutus. Le premier conduit au second à travers les plus sanglantes péripéties qui aient pu désoler une ville.

C'est à la fin du xve siècle que Savonarola se rendit à pied de Brescia à Florence. La prédication fit du réformateur dominicain le roi d'une population émue et crédule; ni l'état de l'église, ni la situation politique de la ville des Médicis n'étaient propres d'ailleurs à désarmer sa colère. Une triste corruption avait gagné ce grand corps de l'église. Alexandre VI souillait le trône pontifical par la débauche et par le crime. Singulière décadence, contre laquelle la révolte du Luther italien était bien légitime! A Florence, l'autorité était tombée des mains de Laurent de Médicis en celles de son fils Pierre, jeune homme frivole et vain, occupé de plaisirs et de fêtes, qui avait déjà toute l'insouciance de l'héritier incontesté d'une couronne royale. Il avait aisément recueilli la survivance des honneurs et de la magistrature de son père; mais, aux yeux du plus grand nombre, son pouvoir était une usurpation. C'est contre Alexandre VI et contre Pierre, contre le chef de l'église et le chef de l'état, que Savonarola fit tonner sa voix et souleva la multitude. Dans ses rêves mystiques, Fra Girolamo alliait une foi d'illuminé à un amour farouche de la liberté populaire. Il tonnait avec une égale audace contre la corruption de la religion et les détenteurs des droits du peuple; il ébranlait la foule par ses paroles ardentes, et c'était sans hypocrisie qu'il se posait en prophète annonçant des calamités prochaines si la réforme ne triomphait pas. Son exaltation religieuse était telle qu'il pouvait se croire sans effort l'envoyé de Dieu, et le peuple avait la même foi en lui, de telle sorte que, lorsque Pierre de Médicis fut forcé de s'enfuir, poursuivi par la réprobation publique, après avoir livré les places de la Toscane à Charles VIII, et que la république florentine sembla renaître, Savonarola se trouva comme le dictateur de cette turbulente démocratie. Ce fut là le terme de son crédit. Dès-lors son autorité chancelle; des prédications amères, forcenées, s'acharnent contre lui et le provoquent au combat; il faut qu'un de ses disciples accepte le fanatique défi de braver les flammes, pour éprouver si Dieu vraiment favorise sa cause, et s'il renouvellera le miracle de Daniel dans la fosse aux lions. Bientôt lui-même, conspué et honni, il montera sur un bûcher, et la foule battra des mains à son supplice, comme elle a applaudi à son triomphe.

C'est là aussi, c'est à ce moment d'incertitude que commence le drame de M. Revere. Cette lutte à laquelle toute une cité prend part, et qui se dénoue par l'immolation d'un homme, l'auteur n'a eu ainsi qu'à la prendre dans l'histoire; mais il avait à relier tant d'élémens diffus et à leur donner une forme précise et poétique! Ces noms de partis, les *piagnoni*, les *arrabiati*, il ne les a pas créés davantage; c'est la chronique qui les lui a donnés. Les *piagnoni*, ce sont les sectateurs de Fra Girolamo, gens de vertu et d'austérité, voués à la pénitence, qui veulent sauver Florence par la liberté, et l'église par le sacrifice, par l'abnégation et la pureté des mœurs primitives. Des hommes se font les soldats de ce Dieu souffrant du Calvaire que leur prêche Savonarola; les femmes se dépouillent de leurs folles parures, réforment leur existence, et vivent de la vie des antiques matrones. Les *arrabiati*, au contraire, sont les amis de la vie facile, vrais fils d'Épicure, *enragés* de plaisir ou

bons *compagnons,* comme ils se nommaient. Pour eux, l'austérité républicaine serait un joug trop lourd, et ils aiment mieux la religion accommodante du pape Alexandre VI que la sévère doctrine de Savonarola. Les uns et les autres sont toujours près de courir aux armes, et ces sentimens opposés se résolvent en conspirations permanentes. Les agitations de la place publique, d'ailleurs, ont leur retentissement dans la famille, et les affections privées se ressentent des discordes civiles. C'est ce que l'auteur a montré dans quelques scènes, pas aussi bien qu'on le pourrait désirer cependant. Savonarola revit avec assez de grandeur dans le drame; on le retrouve encore tel qu'il fut autrefois; puissant la veille, le lendemain il est jeté dans les prisons pour être brûlé, et son courage ne faiblit pas. Par la torture, on veut lui arracher des aveux, on veut lui faire confesser qu'il a cherché à corrompre le peuple, et qu'il a blasphémé Dieu en attaquant Alexandre VI. Il avoue, il est vrai, parce que son corps est épuisé et faible; mais il brave la persécution en démentant toujours les aveux menteurs qu'on lui a surpris. Et que se contente-t-il de dire alors :

« Ah! qu'ai-je fait à ces Florentins pour qu'ils soient tous contre moi? qu'a fait le pauvre frère prêchant l'amour de Jésus et la liberté fille de ses entrailles? C'est ainsi qu'on me paie mes veilles et mes souffrances... Italie! Italie!... que t'ai-je fait? Je t'ai appelée à la pénitence au nom du Très-Haut! j'ai étalé toutes tes plaies à tes regards, et tu n'as rien voulu croire!... »

A vrai dire, cependant, Savonarola n'est pas un personnage de drame. Une lecture recueillie, c'est ce qui convient à l'histoire singulière et terrible de l'agitateur de Florence. Les passions humaines ont trop peu de place dans son cœur; il ne vit pas sur la terre, mais dans le ciel, toujours enivré de ses mystiques ardeurs : il diffère, en un mot, trop de nous-mêmes pour que nous puissions le voir avec intérêt agir et parler sur un théâtre, et, en cela, sans doute, M. Revere a été bien servi par l'impossibilité où il s'est trouvé d'écrire son ouvrage pour la scène.

Il n'en est pas de même de *Lorenzino de Médicis*. C'est là un sujet vraiment dramatique. Nous rattachions le nom de Lorenzo à celui de Savonarola, et en effet le premier tenta, par un meurtre, au commencement du XVIe siècle, de réveiller l'esprit républicain que le second avait fait triompher un instant, quelques années avant lui. Dernier et inutile effort pour la liberté de Florence! Déjà la fière république était morte : elle allait se transformer en petit duché et s'endormir obscurément sous un sceptre vulgaire. Qui ne connaît l'histoire de Lorenzino, de ce Brutus moderne, qui contient sa haine, nourrit dans le silence ses rêves patriotiques, cache ses desseins sous l'apparence de la poltronnerie et de l'indifférence, se fait le familier du duc Alexandre, partage ses débauches, se souille avec lui jusqu'au jour où, l'attirant chez Catherine Ginori, il lui enfonce un poignard dans le cœur? Il faut joindre à ceci, pour composer le drame, toutes les passions qui s'éveillent et s'agitent, les victimes qui tombent chaque soir dans Florence, les bannis qui réclament une patrie, les mères qui vont à la recherche de leurs

filles flétries, les jeunes époux qui redemandent leurs fiancées. En face de ce triste spectacle, il y a quelque chose d'émouvant dans cette double vie de Lorenzino, qui, d'un côté, apparaît comme le complice d'Alexandre, et de l'autre écoute patiemment toutes les plaintes pour s'en faire le vengeur. M. Revere l'a peint avec vérité; il a de nobles momens lorsque, près de Catherine Ginori, sa maîtresse, il éprouve le besoin de se débarasser de ce masque qui lui dévore la face, et montre son ame à nu, développant son dessein qui le purifie aux yeux de la femme qu'il aime. « Ah! si Florence pouvait le juger en ce moment! » dit Catherine. Parfois aussi, remettant son masque, il va se mêler au peuple; c'est dans une de ces scènes qu'il prend la guitare de l'improvisateur et chante :

« Ah! mon deuil est devenu cruel, Lena était belle comme une fleur de mai! Le monde entier lui rendait hommage! Qui me rendra ma Lena que j'ai perdue?.....

« Elle est devenue muette comme une pierre.... Son beau visage est bien pâle; sa chevelure a été coupée! Ah! qui me rendra ma Lena que j'ai perdue?.....

« Je n'ai guère d'espoir; voyez, cependant, je ne porte pas l'habit du veuvage; peut-être ma Lena n'est pas perdue?.....

« Le temps ne change pas mon amour; ma pensée va toujours vers elle, dans la veille ou dans le sommeil; je vais la chercher encore un peu mieux. Peut-être ma Lena n'est pas perdue?..... »

« As-tu entendu l'histoire de Lena? dit un homme du peuple, elle ressemble à celle de Florence. »

Cependant c'est vainement que Lorenzino délivre sa patrie d'Alexandre de Médicis. Son action romaine ne peut rien, et lui-même est forcé de fuir, de s'en aller de ville en ville comme un criminel. Puisque M. Revere n'était point gêné par les exigences de la scène, pourquoi à ce tableau de la vie de Lorenzino n'a-t-il pas ajouté un autre tableau, celui de sa mort? Florence reste assoupie, et celui qui avait rêvé dans son sein la gloire de Brutus va mourir misérablement assassiné à Venise, comme pour prouver que le meurtre est toujours le meurtre, et que ce n'est pas par lui qu'on sauve une nation. Et puis, ne verrait-on pas en cela la fin logique d'un homme qui, n'ayant pas assez redouté les atteintes d'une vie d'opprobre et de débauches, avait laissé lentement les vertus s'échapper de son ame, et en qui il n'était plus resté de force que pour donner un coup de poignard? Il y a, ce nous semble, plus de grandeur dans la fin d'un autre de ces conspirateurs florentins de la même époque, Filippo Strozzi. Strozzi, enfermé dans une prison, se tua de sa propre main, et, avant de mourir, dans son testament qui est resté, il recommandait avec simplicité son ame à Dieu, bien qu'il commît un acte coupable en se frappant lui-même; et il le priait, s'il ne pouvait faire mieux, de l'admettre dans le séjour où vit Caton d'Utique, au milieu des autres mortels vertueux qui l'ont imité.

Le nom de Lorenzino a attiré plus d'un écrivain de nos jours. Il y a peu

d'années, M. Alexandre Dumas a traduit, lui aussi, cette histoire en drame, et probablement ce n'était pas sans avoir connu l'ouvrage de M. Revere. Bien que M. Dumas ait confondu des évènemens divers et ait introduit dans son œuvre Luisa Strozzi, dont l'auteur milanais ne fait pas mention, cependant la ressemblance entre certaines scènes est trop frappante pour qu'elle puisse être l'effet d'une coïncidence fortuite. La prison où Luisa vient trouver son père, avec la permission du duc, et celle où M. Revere place Bernardo Corsini avec sa fiancée Nella, est la même; la situation est semblable, le langage pareil. Fra Lionardo est un personnage simplement transporté de l'ouvrage italien dans l'ouvrage français. Ni l'un ni l'autre de ces drames, cependant, ne se pourraient comparer à celui qui les a précédés tous les deux et nous a fait connaître cette singulière figure du XVIe siècle italien, nous voulons parler du *Lorenzaccio* de M. Alfred de Musset. C'est le plus poétique et le plus vigoureux tableau de cette Florence *noyée dans le vin et le sang*, et en même temps un des drames les plus riches de cette époque. Comment se fait-il donc que ce poète, qui, si jeune d'années encore, a fait irruption et s'est signalé sur tant de points, dans le poème, dans le roman, dans le drame, semble se dérober volontairement après chaque succès, et faire attendre les fruits de sa virilité? Certes, on ne peut douter qu'à côté de ces proverbes charmans, de ces comédies pleines de grace: *On ne badine pas avec l'Amour, les Caprices de Marianne, la Quenouille de Barberine,* M. de Musset n'eût pu ajouter à *Lorenzaccio* d'autres œuvres pareilles, et le théâtre moderne est-il donc si riche qu'il n'y eût profit à l'y convier?

Les *Essais Dramatiques* de M. Revere, sans avoir cette haute valeur poétique de *Lorenzaccio,* sont encore dignes d'intérêt. Cependant on voudrait y rencontrer plus souvent quelques-uns de ces reflets soudains et magiques qui signalent la jeunesse et mettent l'originalité de l'écrivain en saillie. L'auteur est jeune en effet, et dès-lors pourquoi n'y aurait-il pas lieu d'espérer que son inspiration se fortifiera en se concentrant, que la méditation fera disparaître ce qu'il peut y avoir d'un peu incertain dans son talent? M. Revere, on le voit, revient avec soin vers le passé. « Si vous nous enlevez nos souvenirs, dit-il en un passage, que pourrons-nous montrer aux étrangers? » Il y a dans ces paroles une amertume secrète et un triste regret. Ailleurs, à la première page d'un de ses drames, il a écrit: *Non est mortua puella, sed dormit!* Là le regret, ici l'espoir. En traduisant ces sentimens divers au point de vue littéraire, ne pourrait-on dire aux écrivains italiens: « Ayez donc courage et persévérez malgré tout; travaillez tous les jours, s'il se peut, à des œuvres dignes de la patrie qui n'est plus, de la patrie de Dante, de Pétrarque, de Boccace, de Machiavel, de Tasse, dignes aussi de la patrie qui sera! »

CH. DE M.

V. DE MARS.

LA TURQUIE

SOUS

ABDUL-MEDJID.

II.[1]

CONSTANTINOPLE.

LE SULTAN. — LA SOCIÉTÉ TURQUE EN 1845.

Il y a près de deux cents ans, un naïf écrivain, du nom de Grelot, après avoir recommandé aux voyageurs partant pour Constantinople « de se munir d'un bon capot, d'un strapontin ou petit lit, et d'une canette d'eau-de-vie, » les assurant d'ailleurs que ce voyage, traversée et nourriture comprises, « ne montait pas à plus de vingt-cinq ou trente écus, » croyait devoir faire précéder de cette réflexion le récit de ses courses en Orient : « On a publié tant de sortes de relations du Levant, écrivait-il, et les curieux sont si bien informés de ce qui s'y fait, que c'est s'exposer à la censure que de vouloir mettre au jour quelque chose qui n'ait pas été déjà décrit plusieurs fois. » Cette crainte, qu'il est assez étrange de trouver exprimée dans un livre daté d'une

(1) Voyez la livraison du 1er mai 1844.

époque où les voyages étaient si rares, si difficiles, devient fort naturelle au temps où nous sommes, surtout lorsqu'on aborde un sujet si souvent traité; mais, comme l'a dit un charmant poète :

> Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
> Il faut être ignorant comme un maître d'école
> Pour se flatter de dire une seule parole
> Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous (1).

Les craintes de M. Grelot n'ont pas fermé la bouche, Dieu merci, à ceux qui l'ont suivi; d'autres viendront après moi qui ne trouveront pas la matière épuisée; pendant long-temps encore, on pourra se permettre de raconter des voyages sans avoir pour cela découvert un sixième monde, et de parler de Constantinople après tant d'autres, qui peut-être n'ont pas tout dit.

Par une belle soirée, nous partîmes de Smyrne à bord du *Rhamsès*, et bientôt je vis s'abaisser vers les flots et disparaître dans le lointain cette ville où je laissais des amis que, selon toute probabilité, je ne devais jamais revoir. Je trouvai sur le paquebot une société nombreuse de compatriotes, d'élégantes jeunes femmes, de spirituels marins, et Smyrne fut bien vite oublié. Pendant qu'assis en cercle sur le pont nous parlions de la France, *le Rhamsès* filait rapidement sur la mer calme comme un lac, les teintes suaves du crépuscule se répandaient graduellement autour de nous, et à la plus belle des journées succéda une de ces nuits merveilleuses durant lesquelles on ne peut se résoudre à fermer les yeux. Les premières lueurs du jour nous surprirent causant encore et riant autour d'un bol de punch. Dans la matinée, la brise étant complètement tombée, on rangea de très près la terre, et nos regards purent planer sur une campagne déserte, silencieuse, peu accidentée, couverte dans toute son étendue d'un taillis de chênes sombres et peu élevés. Cette campagne, c'était la Troade. Nous étions devant ces champs fameux où fut Ilion, *campos ubi Troja fuit*. Ce ruisseau, qui se jetait en face de nous dans la mer, se nommait autrefois le Simoïs; ces deux monticules que nous apercevions sur le rivage s'appelaient les tombeaux de Patrocle et d'Hector. Cette grande montagne bleue, qui dans le lointain élevait vers le ciel ses trois pics couverts de neige, c'était l'Ida, et derrière nous, au milieu des flots étincelans, se détachait l'île de Ténédos. Les conversations avaient cessé, et nous contemplions en

(1) M. Alfred de Musset, *Namouna*.

silence cette grève déserte que chacun de nous, durant les longues années de collége, avait vue tant de fois en rêve pleine de bruits et de mouvement. N'était-ce pas une étrange chose que de glisser rapidement, en bateau à vapeur, en compagnie d'aimables voyageuses, sur cette mer paisible que nous nous étions toujours figurée couverte des vaisseaux d'Ulysse et d'Agamemnon? En se rappelant quelques vers à demi oubliés de Virgile ou d'Homère, en prononçant, pour la première fois depuis des années, les noms autrefois si familiers des lieux qui nous entouraient, chacun de nous réveillait en lui quelque réminiscence de jeunesse ou le souvenir d'un ami depuis long-temps perdu de vue. Déjà le rivage s'effaçait à l'horizon, et quand eut disparu à mes yeux cette petite vallée dont la poésie a rendu le nom immortel, je doutai de ce que je venais de voir. Il me sembla que j'avais été le jouet d'une vision.

A midi, nous entrions dans les Dardanelles, beau fleuve bleu, calme comme la Loire, encaissé entre deux rives verdoyantes, et, quelques heures plus tard, on jetait l'ancre entre Abydos et Sestos, devant une petite ville blanche et peu remarquable. Sestos et Abydos, qui ne seraient guère célèbres sans l'entreprise qui coûta la vie à Léandre, et à lord Byron un violent accès de fièvre, sont deux hameaux qui, ainsi que la plupart des villages de Turquie, n'offrent en aucune façon ce qu'on est convenu d'appeler le caractère oriental. C'est un assemblage de maisons roses dont les grands toits rouges, entrevus à travers la verdure et les fleurs, font penser à ces bourgades chinoises qu'ont décrites quelques voyageurs. A son arrivée, *le Rhamsès* avait été subitement entouré d'une multitude de caïques remplis de Turcs à longues barbes, de femmes voilées et de paquets de toutes les couleurs. C'était sur le pont un effroyable vacarme, les matelots juraient, les femmes criaient, les portefaix se battaient; enfin, tout se rangea, s'entassa, et cent quatre-vingt-six nouveaux passagers musulmans montèrent sur notre paquebot. Parmi les embarcations amarrées le long du bord, il y en avait une beaucoup plus richement chargée que toutes les autres; le voyageur auquel elle semblait appartenir était un jeune Arabe, qui, debout sur un monceau de ballots, dominait de plusieurs pieds les rameurs de son caïque. Ses vêtemens blancs faisaient ressortir la couleur basanée de son teint, et un manteau de laine noire brodé d'or, jeté pittoresquement sur son épaule, attirait forcément les regards. Je n'ai de ma vie vu une tête plus belle, plus énergique que celle de ce jeune homme. Ses grands yeux noirs étaient pleins d'intelligence, de douceur, et il y avait dans

son attitude une noblesse, une fierté singulières. Pendant le premier moment de désordre, il avait ordonné à ses *caidji* de se tenir à distance. Quand tout fut embarqué à bord, et qu'il vit *le Rhamsès* prêt à partir, il fit signe d'accoster, et, montant le premier l'échelle, il donna successivement la main à six femmes voilées dont les longs dominos blancs n'empêchaient de deviner ni la jeunesse ni la beauté. Le jeune Arabe, sans paraître le moins du monde embarrassé, conduisit ses odalisques dans une chambre de l'avant, mit en faction à leur porte un nègre bizarrement costumé, et revint s'asseoir sur le pont, où un autre esclave lui présenta un riche narghilé.

Rien ne ressemble moins à nos fortifications régulières que le fort de Gallipoli, devant lequel nous passâmes bientôt, et les autres châteaux des Dardanelles, qui devraient faire de Constantinople le point le plus inexpugnable du monde. Ce sont de grands bâtimens d'une éclatante blancheur, troués de sabords semblables à ceux des navires et armés de vieux canons, la plupart sans affûts, servis ordinairement par un seul artilleur, auquel on adjoint trois ou quatre paysans en temps de guerre. De nos jours, cependant, ces batteries ont fait leurs preuves, et peut-être n'est-il pas sans intérêt, en ce temps-ci, de montrer quelle était, il y a une trentaine d'années, la situation politique de la France en Orient. On sait qu'au mois de février 1807, le gouvernement anglais, irrité de l'influence croissante que prenait auprès du divan le général Sébastiani, notre ambassadeur, et voulant à tout prix forcer la Porte à se réunir aux puissances liguées contre la France, ordonna à l'amiral Duckworth d'aller avec son escadre porter la menace jusque sous les murs du sérail. On sait aussi quel fut, grace à la belle conduite du général Sébastiani, le dénouement de cet étrange coup de main. Après avoir passé sans peine devant les châteaux alors désarmés des Dardanelles, après avoir incendié devant Gallipoli la flotte ottomane, dont les équipages célébraient paisiblement à terre la fête du Courban-Beïram, l'amiral anglais se présenta devant Constantinople, menaçant de bombarder la ville, si le sultan n'acceptait pas des conditions qui eussent fait de lui le vassal de l'Angleterre et de la Russie; mais la fermeté du général Sébastiani s'était communiquée au sultan, à la population entière. Sélim répondit à l'envoyé anglais qu'il ne traiterait pas avant que la flotte eût repassé les Dardanelles, et en quarante-huit heures les abords de Stamboul et de Galata se hérissèrent, comme par enchantement, de douze cents pièces de canon, tandis que les châteaux des Dardanelles mettaient en ordre leurs batteries. L'escadre anglaise se vit bientôt cernée de tous côtés; les assiégés

étaient devenus agresseurs. Il ne restait plus à l'amiral qu'à lever l'ancre, et c'est ce qu'il fit. Cette fois, les batteries des Dardanelles l'attendaient au passage; elles firent feu de toutes pièces sur l'escadre; deux corvettes furent coulées devant Gallipoli; le vaisseau amiral, *le Royal-George*, perdit son grand mât; un boulet de marbre, du poids de 800 livres, enleva soixante hommes dans l'entrepont du *Standard;* le vice-amiral Duckworth et le contre-amiral Louis furent blessés grièvement, et les navires désemparés gagnèrent Malte à grand'peine. Il faut ajouter ici que les batteries des Dardanelles durent en partie à l'habileté de huit officiers français d'avoir été, en cette occasion, si meurtrières. Notre histoire contemporaine enregistra ce jour-là de nouveaux noms qui depuis se retrouvèrent souvent dans nos annales militaires et parlementaires. MM. Foy, Haxo, de Tracy, commandaient l'un des châteaux des Dardanelles. Si ces faits ne parlaient pas assez haut d'eux-mêmes, il suffirait, pour bien comprendre quelle était à cette époque la position de la France en Orient, de lire les instructions données au contre-amiral Louis par l'ambassadeur d'Angleterre. « *Il est impossible d'imaginer*, écrivait M. Arbuthnot, que l'ambassadeur français et un ambassadeur anglais puissent *dorénavant* résider en même temps dans cette capitale (1). » Hélas! que les temps sont changés, et combien sont indiscrets aujourd'hui ces souvenirs consignés au *Moniteur!*

Les réminiscences historiques ne m'empêchaient pas de songer aux six odalisques qui faisaient partie de la suite du jeune Arabe. Dès leur arrivée à bord, j'avais calculé que jamais occasion plus belle ne me serait donnée de pénétrer les secrets d'un harem et de m'assurer de la beauté tant vantée des filles mystérieuses de l'Asie. Quand *le Rhamsès* eut repris sa marche, je commençai à surveiller l'argus noir à la garde duquel les houris étaient confiées. Pendant plus d'une heure, je rôdai inutilement autour du panneau de l'avant. Fidèle à sa consigne, l'esclave était couché à la porte de ses jeunes maîtresses, et je perdais patience, lorsque je le vis se lever et monter rapidement l'escalier. Il avait à peine disparu que je m'étais glissé dans le panneau, et, l'œil appliqué à la serrure de la porte verrouillée, je plongeai dans la chambre un regard indiscret. En face de moi, deux femmes étaient assises par terre, les jambes croisées. L'une d'elles avait relevé son voile, déjà j'entrevoyais un visage pâle, deux grands yeux noirs, quand tout à coup derrière moi un bruit de pas précipités

(1) *Moniteur* du 15 avril 1807.

se fit entendre. C'était le nègre. En m'apercevant, il se prit à pousser des cris sauvages. N'ayant aucune envie de lutter avec lui, je remontai sur le pont en toute hâte. Je n'étais pas au bout de mes peines; l'esclave furieux me suivait, et déjà il racontait à son maître, en me désignant, l'attentat dont je venais de me rendre coupable. Deux vieux Turcs se levèrent aussitôt en me lançant des regards furibonds; l'un d'eux porta la main sur son cangiar, et prononça d'une voix étouffée par la colère le fameux mot *giaour!* Quant au jeune Arabe, la parité de nos âges le rendit plus indulgent; il se contenta de sourire en me regardant, après quoi, pour que semblable tentative ne fût pas renouvelée, il descendit dans la chambre de ses femmes et n'en sortit plus. Je ne le revis pas, et n'ai jamais su quel était ce musulman si beau et si peu fanatique.

Devant nous s'élargissait peu à peu le détroit dans lequel nous avions navigué tout le jour; les deux rives en s'éloignant se couvraient des teintes de l'opale, le navire commençait à rouler dans les lames: nous entrions dans la mer de Marmara. Au coucher du soleil, les musulmans dont le pont était couvert, et qui, avec leurs turbans de toutes formes, leurs pelisses de toutes couleurs, leurs armes élégantes et leurs tapis éclatans, formaient sur l'avant la scène la plus orientale qui se pût voir, se réunirent par groupes, et tantôt debout, tantôt agenouillés, tantôt baisant la terre, ils firent religieusement la prière du soir. Leurs physionomies étaient profondément pieuses, et ils semblaient s'inquiéter fort peu des sourires assez ridicules que provoquaient autour d'eux leurs attitudes. En ne respectant pas les usages des pays qu'ils parcourent, les voyagenrs, on ne saurait le trop répéter, se déconsidèrent trop souvent eux-mêmes dans l'esprit des musulmans. Leurs railleries, sans nul doute, doivent être comptées parmi les causes de cette irritation religieuse que nous voyons se traduire chaque jour, en Turquie, par de cruelles représailles. Assurément rien n'était moins risible que le spectacle de ces hommes accomplissant leurs devoirs. Ce qu'il y avait là d'étrange, c'est que, sur ce bâtiment français, pas un chrétien peut-être ne songeait à prier Dieu, et que pas un mahométan n'omettait de le faire.

Le lendemain de grand matin, je me promenais sur le pont, observant l'un après l'autre tous les points de l'horizon, et songeant que le jour qui allait s'écouler daterait dans ma vie. Le soleil ne paraissait pas encore; l'air, à cette heure crépusculaire, était frais et piquant; sur la mer blanche, lourde, huileuse, courait un léger brouillard que la brise déchirait et poussait par flocons devant elle. Autour de nous,

une quantité de marsouins s'ébattaient dans les flots, ou, pareils à des bouées, flottaient immobiles à leur surface. Le plus profond silence régnait sur le pont humide du *steamer*, les matelots de quart, sommeillant à demi, étaient assis en cercle autour de la cheminée. A l'avant, les Turcs, roulés dans leurs couvertures jaunes à raies rouges, dormaient sous le bastingage. Le timonier veillait seul, debout derrière la roue, observant son compas et sonnant les quarts d'heure. Le son clair de la cloche était, avec le roulement monotone des roues, le seul bruit qui se fît entendre, et, poussé par une force invisible, ce navire qui renfermait tant d'êtres vivans semblait avancer de lui-même pendant leur sommeil, comme un vaisseau fantastique. — Bientôt je vis poindre vers le levant une lueur verdâtre qui s'éleva dans le ciel en jaunissant; la terre basse et plate se dessina comme une ligne noire sur ce fond lumineux, et la mer reprit son azur de tous les jours. Une heure plus tard, nous étions arrivés à une portée de canon du sérail; mais, hélas! un épais brouillard couvrait la ville, nous naviguions dans un nuage, Constantinople était invisible, et je me désolais de ce contre-temps, qui me faisait perdre le plus beau moment d'un long voyage. Tout à coup le soleil sortit resplendissant des flots, et le brouillard acquit, comme par enchantement, une merveilleuse transparence. Le rideau se déchira, et, de tous les côtés à la fois, apparurent à mes yeux éblouis des forêts de minarets à pointes dorées, des milliers de coupoles enflammées par la lumière, des collines couvertes de maisons rouges entremêlées de verdure, une suite immense de palais bizarrement éclairés, de mosquées aux toits bleus, des bois de cyprès et de sycomores, des jardins en fleurs, un port sans fin rempli à perte de vue de navires, de mâts et de pavillons; en un mot, toute cette ville enchantée que chacun croit connaître, et qui ressemble moins à une grande capitale qu'à une suite infinie de kiosques charmans, élevés dans un parc sans bornes, qui a pour bassins des lacs, pour accidens de terrain des montagnes, pour massifs des forêts, pour ruisseaux des bras de mer, et pour batelets des escadres; parc incomparable, à la fois si grandiose et si élégant, qu'il semble avoir été dessiné par des fées et exécuté par des géans. En devenant plus ardens, les rayons du soleil convertissaient en une sorte de poussière d'or les vapeurs matinales; Constantinople semblait en feu, et ce panorama sans pareil flamboyait dans une atmosphère éblouissante; nous poussâmes tous ensemble un cri d'admiration, et sur l'ordre du commandant *le Rhamsès* s'arrêta.

Quelques écrivains ont comparé la vue de Constantinople à celle

de Naples : c'est une dérision. Chacun peut se figurer la capitale italienne, tandis que la ville des sultans dépasse en merveilles tous les rêves de l'imagination. On a eu raison de le dire, si l'on n'avait qu'un coup d'œil à donner à la terre, c'est de là qu'il faudrait la contempler. J'avais entendu raconter qu'un voyageur, en doublant la pointe du sérail, avait éprouvé un saisissement tel qu'il avait déterminé chez lui un violent accès de fièvre; cette histoire, dont j'avais ri plus d'une fois, me parut vraisemblable quand j'arrivai devant le château des Sept-Tours. Notre enchantement, du reste, fut de courte durée; les vapeurs se condensaient de nouveau; le tableau se couvrit d'une gaze rose, puis il pâlit encore, et Constantinople s'effaça devant nous comme un songe. Les roues du *Rhamsès* battirent de nouveau la mer, et mes regards, ramenés autour de moi, tombèrent sur les visages de nos jeunes voyageuses, qu'avait pâlis l'émotion ou un réveil trop matinal. Tout à coup j'entendis prononcer à haute voix mon nom à l'arrière du navire. C'était le commandant qui m'appelait; je courus vers lui. Penché en dehors du bastingage, il regardait fixément dans l'eau et me montra avec une sorte d'horreur quelque chose de long et de noir que venait de soulever la roue du *steamer*. — Laissons passer la justice du sultan, — me dit l'officier de marine. Mes yeux se portèrent de nouveau sur cette espèce d'outre qui surnageait et flottait le long du bord. Alors il me sembla voir une forme humaine se dessiner sous la peau souple et mouillée. — C'est une femme, ajouta le commandant. Ne m'attendant pas à cette révélation, je frissonnai malgré moi des pieds à la tête; puis une idée me frappa : peut-être cette femme n'était-elle pas morte encore! peut-être pouvait-on la rappeler à la vie! Un roman naquit dans mon esprit. Je regardai de nouveau le sac de cuir; il était loin déjà; un instant ballotté par le remous du navire, il dérivait au courant et continuait lentement sa route vers l'éternité.

Quand je revins à mon poste d'observation sur l'avant du navire, la disposition de mon esprit n'était plus la même. C'était en vain que je cherchais à fixer mon attention sur le spectacle si long-temps attendu, si souvent rêvé, auquel il m'était enfin donné d'assister; malgré moi l'image du sac de cuir à forme humaine passait sans cesse devant mes yeux et glaçait toute admiration dans mon cœur. Le panorama qui m'entourait ne me semblait plus que la vaine décoration du drame réel qui venait de s'accomplir, pour ainsi dire, sous mes yeux. En passant devant le vieux sérail, j'aperçus à ma gauche une sorte de pont, attenant à la terre d'un côté seulement, coupé au-dessus de la mer à l'autre extrémité et présentant à peu près la forme

d'une F. C'est de là, m'assura-t-on, que l'on jette à la mer les victimes de la jalousie orientale. A deux ou trois encablures plus loin, *le Rhamsès* laissa tomber son ancre au milieu du détroit qui sépare Stamboul, la ville turque, du faubourg européen de Galata. Sans se dissiper complètement, le brouillard s'était changé en une brume légère qui voilait les objets sans les dérober à nos regards. Loin de m'indigner, avec mes compagnons, contre ce nuage à demi transparent qui permettait à nos yeux d'entrevoir en laissant à notre esprit le charme extrême de deviner, je pensais, et je pense encore que nous ne pouvions arriver à Constantinople dans un moment plus favorable. Les panoramas les plus magnifiques, — aussi bien que toutes les beautés du monde, — gagnent à être vus à travers un demi-voile qui laisse à l'imagination, cette fille des cieux, sa liberté et sa puissance. Par instans d'ailleurs, un rayon de soleil, déchirant le nuage, illuminait devant nous une mosquée avec ses dômes, un palais avec ses arbres fleuris, une élégante fontaine, et ces éclaircies, ces oasis d'or sans cesse renouvelés, nous montraient dans tout le charme des détails ce tableau que, dans un moment magique, nous avions pu contempler dans toute la magnificence de son ensemble. Au silence et au calme qui régnaient le matin sur le pont avaient succédé un mouvement et un vacarme extraordinaires. De tous côtés, les matelots travaillaient, les uns à la manœuvre du mouillage, les autres à hisser de la cale et à ranger par monceaux une quantité de malles et de ballots. Les passagers se ruaient, s'appelaient, s'empressaient; les Turcs, qu'on empêchait de débarquer, s'agitaient dans le plus singulier désordre, faisant un rempart de leurs corps à leurs femmes effrayées. Autour de nous glissaient deux ou trois cents caïques noirs conduits par des rameurs demi-nus. Malgré la défense formelle, une quantité de marins maltais, de portefaix turcs et de *ciceroni* italiens, étaient montés à bord; ils se jetaient sur nous, nous faisaient dans toutes les langues leurs offres de service. Des nuées de pigeons bleus et d'albatros aux ailes blanches voltigeaient autour de nos têtes en poussant des cris plaintifs. Qu'on ajoute à cela la voix retentissante du commandant, la curiosité et l'impatience des voyageurs que trahissaient de bruyantes exclamations, et l'on aura une idée du spectacle qu'offre le pont d'un bateau à vapeur arrivant à Constantinople. Pendant le trajet du navire au quai, je ne savais où fixer mes regards, que mille objets nouveaux attiraient de tous côtés à la fois : ici c'était la Corne d'Or avec ses milliers de navires, les cyprès de Galata, les sept collines couvertes de mosquées de l'ancienne Byzance; là les

flots bleus du Bosphore, de la Propontide, le rivage étincelant de Scutari. Étourdi d'admiration et ivre d'enthousiasme, je voulus, au moment où notre canot toucha le débarcadère, sauter le premier sur le quai; mon pied glissa, et je tombai tout de mon long dans un ruisseau fangeux. Telle fut mon entrée à Constantinople.

Quand je me relevai, éclaboussé de la tête aux pieds, je restai un instant immobile et comme pétrifié d'étonnement. Tout était changé autour de moi; le panorama enchanté avait disparu; je me trouvais dans un petit carrefour immonde, à l'entrée d'un labyrinthe de ruelles humides, obscures et boueuses. Les maisons qui m'entouraient, faites de mauvaises planches disjointes, avaient un aspect misérable; le temps et la pluie avaient délayé en des nuances sales et sans nom leur couleur rouge primitive. Un de ces minarets, qui de loin paraissent si sveltes, si élégans, se dressait auprès de moi : c'était une colonnette sans grace dont le crépi de plâtre crevassé se détachait par plaques et tombait par lambeaux. Les promeneurs turcs, qu'à une certaine distance j'avais pris pour d'opulens Osmanlis, étaient des misérables coiffés de loques et vêtus de guenilles. Derrière les portefaix qui encombraient le débarcadère, des bouchers éventraient en pleine rue des moutons; le pavé était couvert d'une boue sanglante et d'entrailles encore chaudes autour desquelles une cinquantaine de chiens hideux, au poil fauve, aux oreilles droites, se roulaient en hurlant. Une odeur fétide sortait de ces couloirs humides, où jamais l'air ni la lumière ne pénètrent, où croupissent des ordures de tout genre, où jamais le balai n'a passé, où, pour tout dire, l'on marche à chaque instant sur des rats et des chiens morts. Tel est, sans exagération, l'aspect de la plupart des rues de Constantinople, et en particulier des échelles de Galata. Ce contraste entre la misère de ce qui vous entoure et l'incomparable beauté des plans éloignés n'a pas été assez remarqué par les voyageurs qui ont cherché à décrire Constantinople. Avec raison peut-être ils n'ont pas voulu refroidir l'enthousiasme de leurs lecteurs en salissant de ces hideux détails leurs *descriptions d'or et d'argent plaquées*. Sans pouvoir me rendre compte de ce changement à vue, je suivis les porteurs de bagages dans une de ces ruelles montueuses, mal pavées et si étroites, que trois hommes y peuvent à peine marcher de front. A droite et à gauche s'ouvraient de dégoûtantes échoppes remplies de fruits verts et de légumes. Ayant aperçu dans un de ces bouges un Turc accroupi sur son établi au milieu de trois ou quatre mètres carrés de galette assez semblable à celle qui a fait, à Paris, la fortune du fameux marchand du Gymnase, je m'ap-

prochai en gesticulant. Le pâtissier musulman comprit ma pantomime, et découpa dans son gâteau un triangle équilatéral dans lequel je mordis bravement en continuant ma route. Bientôt nous passâmes auprès de la tour de Galata, qui, vue de près, ressemble à un fort beau colombier, et nous arrivâmes à Péra. Après maints détours dans des passages inextricables, nos guides s'arrêtèrent près d'un terrain incliné, dépourvu de maisons, planté de cyprès et entouré d'un mur à hauteur d'appui. Nous étions au petit Champ-des-Morts, devant l'hôtel de Mme Giusepina Vitali, où je m'endormis bientôt d'un profond sommeil.

Je fus réveillé vers dix heures par mes compagnons, qui m'engagèrent à venir voir avec eux les derviches tourneurs. Le cicerone de l'hôtel nous conduisit à un bâtiment circulaire entouré d'un petit jardin où se pressait une foule nombreuse de Grecs, de Turcs et d'Arméniens. Arrivés dans le vestibule, il nous engagea à chausser des pantoufles et à confier nos bottes à un industriel qui tenait en ce lieu un dépôt de chaussures, à l'instar des dépôts de cannes et de parapluies établis à l'entrée de nos monumens publics. Cet usage est général en Turquie. Non-seulement on ne peut entrer dans une mosquée avec des souliers qui ont foulé la poussière de la rue, mais il serait tout-à-fait inconvenant de se présenter avec ses bottes dans une maison turque, où l'on arrive toujours sans ôter son chapeau. Cet usage, dont on s'étonne dans le premier moment, est peut-être, tout bien réfléchi, plus raisonnable que le nôtre.

Après nous être conformés à ce cérémonial, nous pénétrâmes dans une salle ronde d'assez grande dimension et éclairée par le haut. Au centre de cette pièce était un cirque parqueté, ciré avec le plus grand soin, et entouré d'une balustrade assez semblable à celle sur laquelle s'accoudent, à Paris, les agioteurs de la Bourse. Autour de cette arène réservée aux acteurs étaient assis en grande quantité des spectateurs de tous les âges, de tous les pays, de tous les costumes, exhalant les uns et les autres une forte odeur d'ail. La cérémonie était commencée. Aux sons d'un orchestre barbare composé de petites timbales, de flûtes à bec, avec accompagnement de voix nasillardes, une vingtaine de grands garçons barbus, vêtus de longues robes blanches, valsaient fort gravement autour d'un petit vieillard couvert d'une pelisse bleue. Ces hommes portaient sur la tête un épais bonnet de feutre absolument semblable, quant à sa forme, à un pot de fleurs renversé. Leur robe blanche, faite d'une étoffe de laine souple et pesante, était si constamment gonflée par l'air qui s'engouffrait sous ses larges plis,

qu'on eût dit une jupe de bois. Les bras étendus comme des crucifiés, la main gauche un peu plus élevée que la droite, les regards fixés au plafond d'un air béat, les derviches tournaient si rapidement sur leurs pieds nus, si régulièrement, avec une impassibilité telle, en conservant si bien leurs distances, qu'il était impossible de ne les pas prendre pour des automates placés sur des bases mobiles et mis en mouvement par des ressorts. On ne comprendrait pas que ces hommes puissent pirouetter si vite et si long-temps sans tomber frappés d'une congestion cérébrale, si l'on ne savait que c'est là leur spécialité. Ils se sont exercés dès l'enfance, toutes leurs études ont été dirigées vers ce but, et pourtant il arrive fréquemment qu'avant la fin de la représentation, quelques-uns d'entre eux, ne pouvant supporter ce martyre, roulent à terre étourdis et comme assommés. A les voir faire, nous éprouvions nous-mêmes une sorte d'éblouissement.

Tout à coup la musique cessa, et les derviches se jetèrent simultanément à genoux, la tête en bas. Pendant plusieurs minutes, ils restèrent immobiles dans cette position, des domestiques étendirent sur eux de longs manteaux noirs, puis les derviches se levèrent de nouveau et se rangèrent militairement sur une seule ligne. L'homme à la pelisse bleue, qui, assis sur ses talons, avait observé sans se déranger tous ces exercices, entonna alors d'une voix chevrotante une complainte à laquelle ses subordonnés répondirent en hurlant. Le chant fini, chaque derviche se détacha à son tour de la ligne, s'approcha du chef, embrassa respectueusement le bout de ses doigts, et vint offrir sa main à baiser à tous ses compagnons; il y eut ensuite un nouveau concerto de cris gutturaux, qui semblaient sortir plutôt de gigantesques mirlitons que de gosiers humains, et la foule commença à s'écouler. Ce spectacle me divertissant fort, j'avais voulu, quoique arrivé tard, me bien placer, et je m'étais établi devant un gros Turc sans beaucoup de façon. Le musulman, qui, pendant la cérémonie, avait contenu à grand'peine son indignation, me donna d'un air hargneux, en sortant, un grand coup d'épaule. Je ripostai par un coup de poing; il me regarda alors en ouvrant de grands yeux et sortit sans rien dire.

Outre les derviches tourneurs que nous venions de voir, il y a encore, à Constantinople, les derviches hurleurs. Au lieu de valser jusqu'à extinction, ceux-ci poussent des cris effroyables, jusqu'à ce qu'ils tombent sur le plancher épuisés et écumans. Les historiens ont donné à ces exercices singuliers différentes origines. Il faut croire que les contorsions des derviches sont les restes des danses furieuses que

d'anciens peuples de l'Asie avaient enseignées aux corybantes. Les derviches passent, à Constantinople, pour de fort mauvais sujets, et leurs exercices sont seulement tolérés par le Coran, qui prohibe toutes les danses, ce qui n'empêche pas les Turcs d'aller voir en secret les *ballerini*, enfans grecs élevés dans l'infamie, qui, vêtus d'un élégant costume et fardés comme des courtisanes, exécutent, moyennant une légère rétribution, une sorte de cachucha lascive et hideuse dans des cafés mal famés.

A l'heure du dîner, nous rentrâmes, mourant de faim, à l'hôtel. Les auberges de Constantinople, dont le tarif est ordinairement de douze francs par jour, sont infiniment plus comfortables, pour le dire en passant, que celles des villes de province en France. On y trouve de jolies chambres bien tapissées, meublées avec une certaine élégance, de bons lits garnis de moustiquaires. La table, qui est toujours présidée par l'hôtesse, est abondamment pourvue et servie à l'anglaise. Les vins de France ne sont même pas beaucoup plus chers à Constantinople qu'à Paris. Le matin, le salon de Mme Giusepina offre la plus belle collection de robes de chambre turques qui se puisse voir; le soir, à l'heure du dîner, les conversations les plus animées s'engagent en italien, langue intermédiaire de tous les étrangers dans le Levant, entre les voyageurs de tous pays que le hasard a réunis dans le même hôtel, et qui, d'ailleurs, se sont le plus souvent rencontrés déjà sur les bateaux à vapeur ou dans d'autres villes d'Orient. De ces rapports si fréquens naît d'ordinaire une intimité d'autant plus agréable à Constantinople, que les ressources sociales y manquent complètement. Quiconque n'a pas l'habitude de dormir à huit heures s'y trouve fort embarrassé de sa soirée. Au coucher du soleil, les musulmans disparaissent, et la ville turque sommeille. A Péra, pendant une heure encore, quelques oisifs se promènent au petit Champ-des-Morts, ou vont prendre le café et écouter de mauvaise musique dans un petit jardin semblable à ceux des cabarets de nos faubourgs. La nuit venue, chacun se retire, et, dans les rues désertes, on ne rencontre que des chiens affamés, fort dangereux pour l'étranger qui n'est pas muni d'une lanterne. Les Grecs et les Arméniens, habitans du pays, ont en partie adopté les usages des Turcs; ils ne reçoivent personne. Les membres du corps diplomatique composent donc seuls, l'hiver, une petite société qui se dissout pendant la belle saison. Dès les premiers jours du printemps, les ambassadeurs abandonnent pour la campagne leurs résidences de la ville, inhabitables depuis l'incendie. La Russie seule a fait relever son hôtel, et l'on ne peut s'empêcher de

poursuivre le parallèle sur un autre terrain en voyant s'élever impudemment, au milieu des maisons détruites des ambassadeurs (1), l'imposant palais d'empereur que le czar fait construire à Péra, par anticipation. Pendant l'été, le salon de M. L..., drogman de notre ambassade, est le seul qui soit ouvert à Constantinople. Quelques Européens, retenus à la ville par leurs affaires politiques ou commerciales, s'y réunissent le soir, et les Français y trouvent une aimable compatriote et le plus gracieux accueil. On se tromperait fort si l'on pensait que l'éloignement ou l'influence du pays donnent à ces réunions un caractère étranger. Dans un salon de Constantinople, il n'est d'oriental que les longues pipes dont les dames autorisent l'usage, et, sauf la fumée du latakié, on pourrait se croire dans une maison de la Chaussée-d'Antin. La navigation régulière des paquebots français et autrichiens a fait de l'Orient un faubourg de l'Europe. Chaque semaine, à jour fixe, on reçoit, non-seulement dans les principaux ports de Grèce et de Turquie, des journaux et des lettres de tous les coins du monde, mais on y apprend encore, par les officiers des bâtimens ou par les passagers, les nouvelles les plus détaillées, les plus mystérieuses chroniques des salons de Londres, de Naples, de Vienne et de Paris. Les sociétés oisives de Constantinople, d'Athènes et de Smyrne s'alimentent uniquement de ces caquetages dont les voyageurs font entre eux un perpétuel échange, et qui, à Syra, à Malte, à Trieste, passent avec les marchandises d'un bord à l'autre. Les dames surtout attachent le plus grand prix à ces relations occultes avec un monde qu'elles ne connaissent guère, et rien n'est plaisant comme d'entendre disserter, en Asie, sur l'enlèvement de Mme ***, sur le mariage de Mlle ***, ou sur les chances de succès du prochain opéra. Tout en s'occupant des nouvelles exotiques, on ne néglige pas non plus les histoires indigènes. Dans le Levant, tout le monde se connaît, les sociétés de Constantinople, de Smyrne, d'Athènes et d'Alexandrie ne forment qu'une seule société. Si l'on ne s'est jamais vu, on a mille fois entendu parler les uns des autres. On sait par cœur le caractère, les liaisons et jusqu'aux habitudes de chacun; en un mot, on cause, à Péra, des salons d'Athènes, comme, dans le faubourg Saint-Germain, des réunions de la Chaussée-d'Antin, et il est inutile de chercher, à Constantinople, d'autres délassemens. A la vérité, en 1839, un Italien nommé Gaetano Mele fit construire, à Péra, sur l'autorisation de

(1) Le palais de l'ambassade de France n'était pas achevé à l'époque où je visitais Constantinople.

Mahmoud, une salle de spectacle, et ce qu'il y eut de plus étrange dans cet événement, c'est que la liste de souscription fut en partie remplie par des Turcs; mais ce théâtre, qui existe toujours, est le plus souvent fermé faute d'acteurs. La troupe italienne qui exploite le Levant se fixe de préférence au milieu des sociétés plus nombreuses d'Athènes et de Smyrne.

Le lendemain de notre arrivée, nous nous embarquâmes, pour aller à Stamboul (la ville turque), dans un de ces longs caïques qui sont les fiacres de Constantinople. La moindre oscillation fait chavirer ces légères pirogues que conduisent avec une inconcevable rapidité de beaux Arnautes vêtus de chemises de soie. En deux minutes, on traverse la Corne d'Or, au milieu d'une affluence inouie de canots de toutes formes, de navires de toutes nations, et l'on arrive à un débarcadère plus dangereux encore que le caïque, en ce que, croyant débarquer sur la terre ferme, on risque de sauter dans un égout, et de s'enfoncer jusqu'au cou dans un ruisseau de fange parfaitement caché sous une croûte de poussière en apparence solide. Les rues de Stamboul sont plus étroites, plus immondes, plus puantes encore que celles de Galata ou de Péra. Des barraques de bois mal construites et mal peintes, sortes de cages percées d'une infinité de fenêtres grillées, avec des étages en saillie sur le rez-de-chaussée, bordent à droite et à gauche ces passages où se presse sans bruit une foule de toutes les couleurs. Le pavé, fait de petites pierres posées dans la poussière, se dérange sous vos pieds et vous expose à des chutes continuelles, fort désagréables dans ces rues où, faute d'écoulement, chaque trou est une flaque d'eau et de boue noire. Sur les établis des premières boutiques que l'on rencontre sont entassés par monceaux de grands poissons dont les écailles resplendissent au soleil, malgré la poussière. Des chiens jaunes, beaucoup plus nombreux qu'à Galata, se ruent dans vos jambes, et malheur à qui se débarrasserait trop énergiquement de ces hideuses bêtes que protége la piété musulmane! Les mœurs de ces animaux, dont le nombre s'élève, dit-on, à une centaine de mille, sont assez singulières : ils n'appartiennent à personne et n'ont pas de logis. C'est en pleine rue qu'ils naissent, qu'ils vivent et qu'ils meurent. A tout instant, on voit une lice allaiter sur le pavé sa portée nombreuse qui a reçu le jour au coin d'une borne. De quoi se nourrissent ces quadrupèdes, c'est ce qu'il est assez difficile de savoir. Le gouvernement leur abandonne complètement la police comme le nettoyage des rues, et les ordures de tout genre ou les cadavres de leurs pareils morts de vieillesse composent apparem-

ment leur nourriture ordinaire; la nuit, ces animaux rôdent souvent par troupes dans les cimetières. Quels que soient leurs moyens d'existence, ils se reproduisent avec une remarquable activité. Il y a quelques années, la race canine s'était multipliée à Constantinople de telle façon, qu'elle y devint fort dangereuse. Au grand scandale des vieux musulmans, Mahmoud, entre autres réformes, fit non pas empoisonner, il ne l'aurait pas osé, mais déporter aux îles de Marmara vingt-cinq mille de ces animaux. En peu de jours, ils eurent en quelque sorte dévoré le lieu de leur exil; après quoi, mourant de faim, ils firent un tel tapage, poussèrent à l'unisson des hurlemens si plaintifs, que l'on prit pitié d'eux, et ils furent ramenés en triomphe à Constantinople. Fort heureusement, l'hydrophobie est un mal inconnu dans le Levant. L'importation de la rage dans un pays où les chiens, presque aussi nombreux que les hommes, sont beaucoup plus respectés, serait assurément le plus terrible des moyens de destruction.

Ce que l'on visite en premier lieu à Stamboul, ce sont les bazars, immense labyrinthe où l'on est conduit d'ordinaire par un Arménien fort intelligent, qui porte le nom de Ludovic et le titre de parfumeur ordinaire du prince de Joinville. Grace à cette étonnante facilité avec laquelle les Levantins apprennent les langues, Ludovic, ainsi que la plupart des Grecs, même de la plus basse classe, parle non-seulement tous les idiomes de l'Orient, mais encore, avec la plus grande facilité, le français, l'italien, l'allemand, et sert avec probité d'intermédiaire entre le marchand indigène et l'acheteur étranger. Les bazars de Constantinople ont plus d'un rapport avec ceux de Smyrne, et, quoique infiniment plus considérables, ils ne répondent pas davantage aux idées de luxe et de grandeur que nous nous faisons de ces marchés de l'Orient. Les bazars turcs ont toujours un aspect misérable, et ceux de Constantinople, les plus beaux de tous, rappellent moins dans leur ensemble nos élégantes boutiques que les couloirs de nos halles et les piliers du Temple. C'est un immense dédale de larges corridors voûtés comme des tunnels, grossièrement bâtis et éternellement humides. Sur des cordes transversalement tendues sont étalés au-dessus des têtes des tapis éclatans, des étoffes brodées d'or, et d'autres objets dont la richesse contraste singulièrement avec la nudité des murs. Le comptoir est une estrade de bois peu élevée, couverte d'une natte qui sert au marchand de divan, de siége à l'acheteur. De là, les jambes croisées, la pipe à la bouche, le musulman regarde silencieusement passer l'étranger qu'il interpelle rarement du nom d'*effendi*, tandis que les Arméniens, plus actifs, plus loquaces, le poursuivent, quelque

objet tentateur à la main, en lui donnant à grands cris le titre de *signor capitan!* La probité des Turcs est proverbiale. Chose remarquable, on ne cite pas à Constantinople un seul exemple de vol commis par un mahométan, et des banquiers m'ont assuré qu'en toute occasion ils confiaient sans crainte de très fortes sommes à de malheureux portefaix dont ils ne savaient pas même le nom. Il n'en est pas de même des Grecs, il faut le dire. Parmi eux se rencontrent trop souvent des filous aussi adroits que les lazzaroni, et, si l'on n'y prend garde, on perd le contenu de ses poches tout aussi facilement dans les bazars de Stamboul que dans les rues de Naples. Si les Turcs ne dérobent pas, ils ne se font, en revanche, aucun scrupule de spéculer sur l'ignorance des étrangers. De concert le plus souvent avec les garçons de place, ils les rançonnent à outrance. Il n'est, m'a-t-on dit, qu'une seule manière de les mettre à la raison. Si un Turc surfait sa marchandise, il suffit de lui dire : Tu ne crains donc pas Dieu! Aussitôt il change de visage, donne à l'objet marchandé sa véritable valeur, et ce serait alors l'insulter gravement que de ne le pas croire. A la rapacité ordinaire des marchands du bazar on peut opposer par exception des exemples d'un rare désintéressement. Il arrive quelquefois que de vieux musulmans à barbe blanche, connaissant peu la valeur de tel ou tel objet, laissent à votre bonne foi le soin d'en fixer le prix et vous l'abandonnent sans murmurer. En arrivant aux bazars, je m'adressai d'abord à un riche Persan, dont la boutique était abondamment pourvue de curiosités exotiques de tout genre. Selon l'usage, le marchand nous offrit des pipes, du café, et, avant de parler négoce, nous fit demander des nouvelles de France et d'Algérie. Après ce préambule obligé, je lui montrai, en en demandant le prix, une de ces écritoires finement coloriées que l'on fabrique, si je ne me trompe, du côté de Tiflis. Il en voulait deux cents piastres (1); j'en offris cent. Le marchand me répondit tranquillement qu'il ne vendrait pas son écritoire un para de moins, mais que, s'il pouvait m'être agréable, il me le donnerait pour rien avec grand plaisir. — On trouve dans les bazars de Constantinople une étonnante variété de marchandises qui tentent souvent par leur bon marché. Les tissus de soie, les robes de chambre, les broderies d'or, les tapis de Perse, s'y vendent à bas prix. Les parfums, les pierreries, les bouts d'ambre, les fourrures, les confitures et bonbons de toute espèce, les pipes de toutes formes, les

(1) La piastre turque, qui valait 3 francs il y a quarante ans, vaut maintenant 25 centimes.

ouvrages en maroquin, les babouches de velours, des vêtemens tout confectionnés, des écharpes de soie, des châles de Cachemire, couvrent un espace de plusieurs lieues d'étendue dans ses mille détours. Au *Besesteïn*, grand bâtiment carré séparé des autres bazars, on trouve en quantité ces vieilles armes recherchées des antiquaires, ces carabines ornées de corail, ces riches yatagans que portaient les janissaires et ces fameux sabres de Perse dont la lame seule, nue et sans ornement, coûte quelquefois plus de mille écus, et peut, dit-on, maniée par un bras exercé, abattre d'un seul coup la tête d'un buffle. Là encore on rencontre, en cherchant bien, de belles coupes de jade, des porcelaines du Japon et de Saxe, quelquefois même de précieux morceaux de vieux Sèvres, venus on ne sait d'où.

Le mouvement commercial de Constantinople est étroitement lié à celui de Smyrne, et les considérations générales que nous avons eu occasion de développer en parlant du marché de cette dernière place (1) pourraient retrouver ici leur application. Il est même une observation que l'on doit faire, si l'on ne veut concevoir une idée exagérée du commerce de la métropole : c'est que plusieurs branches importantes de négoce, la soie et l'opium, par exemple, devant venir acquitter des droits de douane dans la capitale, beaucoup de négocians ne les achètent à Constantinople que pour les faire passer à Smyrne, où ils trouvent à les débiter plus avantageusement. De la sorte, ces marchandises se trouvent deux fois portées sur les registres, d'ailleurs fort mal tenus, des douanes turques. La laine, que des circonstances locales attirent tout naturellement vers la capitale, forme la branche principale du commerce de Constantinople. Elle est fournie en abondance par les provinces les plus rapprochées, la Romélie, la Thessalie, la Bulgarie, qui, peuplées de cinq millions d'habitans environ, nourrissent près de huit millions de bêtes à laine. Nous ne croyons guère nous tromper en évaluant à 54 millions de francs la valeur de ces troupeaux. Il était impossible que l'importance d'un tel objet ne tentât pas la cupidité d'un gouvernement constitué comme celui de la Turquie. En effet, en 1829, on voulut ériger la laine en monopole. Heureusement, le désespoir des éleveurs et des conseils plus éclairés firent renoncer à cette mesure, qui devait non-seulement détruire le commerce de la laine, mais encore anéantir, selon toute probabilité, la reproduction des moutons en Turquie. Au lieu de s'approprier complètement cette branche de négoce, le gouvernement la greva d'un impôt tellement

(1) Voyez l'article sur Smyrne, dans la livraison du 1er mai 1844.

exorbitant que les provinces, en définitive, ne gagnèrent guère au change. Bientôt le prix de la laine fut plus que quadruplé, et l'on vendait, en 1833, 42 francs le quintal, qui coûtait 10 francs en 1816. L'abolition des monopoles et la modification des droits ont rendu depuis cinq ans quelques facilités à ce commerce, sans toutefois le relever. Détruit en partie par le coup qui l'avait frappé, entravé quelquefois encore par l'avarice des pachas, il languit comme toutes les autres industries dans l'empire. De la Turquie, que les hommes ont rendue le pays de la misère et de la faim, le ciel semblait avoir voulu faire une terre promise. A l'agriculture, il avait départi des plaines immenses, d'une fertilité sans égale sur le globe, et dans les montagnes, en apparence arides, il avait caché d'incalculables trésors. Les habitans ont laissé les terres incultes et n'ont pas fouillé les montagnes. Des mines de toute sorte abondent dans l'empire; le cuivre seul, qui ne se vend qu'en contrebande, le cuivre, s'il était exploité en grand, fournirait au commerce de Constantinople un élément nouveau, qui pourrait le tirer de sa torpeur. Y songera-t-on jamais? il ne faut pas l'espérer. Pareils au chien de la fable, les Turcs ne veulent ni profiter de ce qu'ils ont ni que les autres en profitent. Trop indolens pour exploiter eux-mêmes les richesses de leur sol, ils sont trop jaloux pour permettre à d'autres de le faire. Les Européens d'ailleurs, d'après une ancienne loi dont nous avons vu récemment la confirmation, n'ayant pas le droit de posséder en Turquie, ne peuvent entreprendre dans l'empire aucune spéculation agricole ou industrielle de quelque importance. Il y a plus, l'administration turque elle-même ne sait pas toutes les richesses que renferme le territoire; connaissant bien les hommes qui les gouvernent, les populations envieuses ont soin de cacher l'existence des mines, de peur qu'on ne les condamne un jour, pour les exploiter, à un travail pénible et non rétribué.

Les provinces du Danube ont maintenant cédé à la Thrace et à la Macédoine l'approvisionnement de blé de la capitale. Cet important commerce a été ruiné, ainsi que tous les autres, par les mesures barbares d'une administration stupide. En se réservant la fourniture de la capitale, le gouvernement ne permit l'exportation des grains que moyennant des autorisations spéciales. Sans doute la liberté de ce commerce aurait donné une nouvelle vie à l'agriculture, sans doute elle aurait fait renaître la prospérité dans plusieurs provinces; mais ce n'était pas le compte des grands personnages qui délivraient les autorisations et faisaient le trafic des firmans. En 1828 se présenta une circonstance qui aurait pu éclairer le gouvernement sur ce point :

les Russes avaient interrompu les communications, et la disette commençait à se faire sentir à Constantinople; les magasins mal approvisionnés de l'administration ne pouvaient fournir que du blé tellement avarié, que l'on avait grand' peine à en confectionner un pain détestable et malsain. Pour remédier au mal, un employé proposa de permettre à quiconque pourrait se procurer du blé d'en fournir. La situation était critique, le peuple murmurait hautement; on le permit. Aussitôt les agriculteurs, les commerçans, s'empressèrent, et l'abondance reparut. Veut-on savoir comment le gouvernement profita de cette leçon? D'abord il reprit le monopole; puis, quatre ans plus tard, en 1832, ayant besoin pour ses magasins d'un million de mesures de blé, il défendit, pour être plus sûr de se les procurer, l'exportation des grains dans tout l'empire. De la sorte, pour rassembler plus vite 1 million de mesures de blé, il en détruisit 100 millions peut-être et ruina dix mille agriculteurs. En 1838 seulement a cessé en partie ce système barbare, et l'on pense bien que six années ne suffisent pas, surtout dans un pays comme la Turquie, pour effacer les traces d'un pareil épuisement. Quel est, depuis 1838, le chiffre de cette régénération du commerce dont on a tant parlé? Cela est difficile à dire, et les registres incomplets de l'administration turque auraient grand' peine sans doute à le bien établir. Si l'on se rappelle qu'à Smyrne, l'abolition des monopoles a ajouté en une année 1 million à peine à un mouvement commercial de 42 millions, qui a subi depuis 1816 une déchéance de 30 millions, on peut, par analogie, se faire une idée approximative de la prétendue régénération du commerce de la capitale, et, se trompât-on de quelques centaines de mille francs, qu'importe après une pareille décadence?

Bien plus que le commerce, le mouvement du port de Constantinople classe cette ville parmi les plus considérables de l'Europe. J'ai déjà dit combien était imposant l'aspect de cette file de navires qui, sur trois rangs de profondeur, couvrent, dans la Corne d'Or, un espace long de près d'une lieue. Le nombre de ces bâtimens est immense en effet; il a été en 1843 de 5,986, si l'on compte à la fois les navires chargés pour Constantinople et ceux qui font seulement escale dans ce port en se rendant dans la mer Noire. Aucun port d'Europe n'est le théâtre d'une aussi active navigation, pas même celui de Londres, qui ne reçoit annuellement, si nous sommes bien renseigné, qu'environ 4,140 navires, portant 780,000 tonneaux. Le mouvement des vingt-neuf ports de la Russie réunis n'égale pas celui de la Corne d'Or. — Ici se présente un de ces faits qu'il est pénible de constater quand

on aime son pays. En appréciant, à propos de Smyrne, la décadence déplorable du commerce français dans le Levant, nous avons dit que la France, qui, en 1816, faisait encore exactement la moitié des affaires en Turquie, n'entrait plus, en 1842, que pour moins d'un sixième dans le mouvement général. Ici la proportion est plus triste encore. Voici comment il faut répartir entre les diverses nations européennes les 5,986 navires qui mouillent chaque année à Constantinople :

Grecs.....	2,478	Suédois.....	17
Russes.....	963	Français.....	16
Anglais.....	828	Toscans.....	15
Sardes.....	628	Belges.....	9
Siciliens.....	69	Américains.....	3

Ce tableau officiel a été dressé pour l'année 1843. On le voit, la Sardaigne, au temps où nous sommes, fait avec Constantinople 97 p. 100 de plus d'affaires que nous; les Suédois eux-mêmes nous surpassent déjà, et enfin 16 navires français seulement mouillent chaque année à Constantinople! Ce chiffre, dans un pays où le commerce est étroitement lié à la politique, en dit plus que tous les commentaires.

C'est dans les longs corridors des bazars que se traitent les affaires commerciales. Une multitude immense, et bien autrement curieuse à observer que les marchandises étalées, s'y presse à toute heure du jour. Constantinople, malgré sa décadence, est toujours le point d'intersection des deux mondes, le centre obligé vers lequel convergent de part et d'autre les relations qui unissent les pays d'Occident aux contrées orientales. A ce rendez-vous général où l'Europe et l'Asie se rapprochent sans se confondre, on peut étudier l'espèce humaine entière dans toute la variété de ses types. Russes, Anglais, Américains, Français, Grecs, Arabes, Persans, se pressent et s'agitent autour du Turc qui fume et qui rêve, immobile au milieu de l'activité générale. C'est une inconcevable mêlée de pelisses de soie et d'uniformes, de burnous blancs et d'habits noirs, et comme une rivière toujours mouvante de turbans verts, de fez rouges et de chapeaux de castor. Des troupes de femmes avec leurs dominos blancs s'avancent lentement au milieu de cette multitude que fait souvent entr'ouvrir devant lui un pacha à cheval, suivi de ses domestiques trottant à pied derrière lui. Des ânes chargés de ballots sont arrêtés çà et là; au bout des galeries défilent quelquefois des caravanes de chameaux. On entend les cris perçans des marchands de sorbets, les hurlemens des chiens, et des pigeons roucoulent au-dessus de cette foule bigarrée dont les mille

voix se confondent en un long et continu bourdonnement. Considéré dans son ensemble, ce spectacle provoque l'étonnement plutôt que l'admiration; examiné dans ses détails, il présente une infinité de scènes originales et de tableaux pleins de caractère. Ici, c'est un musicien ambulant qui chante à son auditoire accroupi une de ces ballades sans fin dont les Turcs ne se lassent jamais; là une société d'amis dîne en public et se régale d'une corbeille de concombres verts (1). Dans ce harem qui passe, ne trouvez-vous pas matière à rêver tout un jour? Un de ces fantômes blancs n'a-t-il pas fixé sur vous un de ces rapides regards qui font tressaillir? Il est fort rare, à vrai dire, que de pareils coups d'œil réveillent dans l'imagination du voyageur des projets aventureux. Les femmes turques marchent d'ordinaire les yeux baissés et subissent en apparence, avec beaucoup de résignation, leur sort, qui du reste est moins triste qu'on ne pense. Sans doute elles occupent dans la société un rang secondaire, mais, élevées dans l'ignorance la plus complète, elles n'ont aucunement conscience de leur dégradation et supportent d'autant plus facilement leur existence, que, n'ayant point de terme de comparaison, elles n'en conçoivent pas une plus heureuse. Elles sont traitées par leurs maîtres avec la plus grande douceur, et n'ont pas à souffrir, comme on le croit, de leurs caprices et de leur brutalité. Quoi qu'on ait dit dans ces derniers temps, on persiste en Europe à se représenter le Turc comme un heureux mortel entouré sans cesse d'un essaim de voluptueuses odalisques auxquelles il jette à son gré le mouchoir. C'est une singulière erreur que de prendre pour des sultans tous les sujets de l'empire. Il y a à Constantinople à peine quelques Turcs qui s'autorisent de la loi pour avoir deux ou trois femmes; encore les logent-ils

(1) Les concombres verts et crus composent presque exclusivement, en été, la nourriture des Turcs. Ce goût était partagé, comme on le sait, par le sultan Mahomet II. Le farouche vainqueur de Constantin, dont la face basanée faisait trembler tout l'Orient, aimait à s'adonner, entre deux crimes, aux joies innocentes du jardinage. Il cultivait lui-même ses concombres dans les jardins du sérail. S'étant un jour aperçu que le nombre de ses légumes favoris avait diminué pendant la nuit, il déclara au *bostandji-bachi* (jardinier en chef) qu'il lui couperait lui-même la tête si pareille chose se renouvelait. Le lendemain, trois concombres manquaient encore. Le bostandji, désespéré, accusa les pages de sa hautesse. On fit comparaître les malheureux icoglans; le sultan, n'ayant pu tirer d'eux l'aveu de leur crime, s'y prit, pour savoir la vérité, d'une autre manière : il les fit éventrer. Les six premiers furent déclarés innocens; mais l'autopsie du septième révéla le coupable. A dater de cette époque, l'entrée des jardins du sérail fut pendant long-temps interdite aux icoglans.

dans des maisons séparées et ordinairement fort distantes les unes des autres. Sans aller en Turquie, on trouverait peut-être en Europe de semblables ménages. Les autres Turcs, il faudra le répéter souvent pour qu'on l'entende, les autres Turcs ont une seule femme à laquelle ils sont d'ordinaire fidèles. A la vérité chaque mari donne à sa femme une suite d'esclaves aussi nombreuse que le permet sa fortune, c'est le luxe de l'Orient; ces jeunes filles sont quelquefois très belles, et le musulman est maître absolu dans son intérieur. Toutefois, s'il use en secret de son autorité, il commet une action dont il rougit lui-même, et si, bravant la jalousie de sa femme, il est ostensiblement infidèle, il encourt le blâme général. Que l'on songe à ce qui se passe dans les pays civilisés, et que l'on se représente le musulman, oisif dans son tiède climat, pouvant donner la loi pour excuse de ses plaisirs, vivant au milieu de belles jeunes filles aux longs yeux qui ne connaissent que lui, qui l'aiment sans doute, et peut-être concevra-t-on les fautes de quelques-uns d'entre eux. Quant à ceux qui résistent à toutes ces tentations, et c'est, comme je l'ai dit, le plus grand nombre, on conviendra que leur fidélité est méritoire, et qu'en général on ne tient pas assez compte aux Turcs de leur vertu. Le padicha seul est sultan dans toute la voluptueuse acception du mot. Un magnifique palais où n'arrivent jamais les bruits du dehors, où un trésor inépuisable a rassemblé toutes les merveilles du luxe, des bains de marbre, des jardins enchantés qui ont pour clôture une mer étincelante, pour dôme le plus doux ciel de la terre, des légions d'esclaves n'ayant d'autre volonté que la sienne, d'autres lois que ses caprices, prêts à payer de leur tête son moindre déplaisir, et dans cet éden trois ou quatre cents femmes choisies parmi les plus belles de l'univers, ne respirant que pour lui, ne souriant que pour lui plaire, voilà le monde, voilà la vie de cet homme, et le sultan actuel a vingt-deux ans! Au dire de tous ceux qui l'approchent, ce jeune homme est morose, triste et ennuyé.

Le harem du grand-seigneur est le lieu le plus mystérieux de la terre, et l'on ne sait guère ce qui s'y passe; on croit cependant que les femmes y sont au nombre de cinq à six cents. Elles se divisent en plusieurs classes. Sous le nom de *kadines*, on comprend celles qui, ayant eu le bonheur de plaire à sa hautesse, sont devenues ses favorites; elles habitent chacune des appartemens séparés, et ont à leur service plusieurs jeunes esclaves nommées *ustas*. Il y a ordinairement quatre kadines; toutefois il est loisible au sultan d'en augmenter le nombre; Amurat III, par exemple, trouvait bon de le

décupler; il avait à la fois quarante favorites, et il eut plus de trois cents enfans. Les kadines sont les femmes du grand-seigneur, les odalisques ou *kedeklis* sont ses maîtresses. Choisies parmi les plus belles filles de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe orientale, les odalisques composent pour sa hautesse un charmant bataillon de pages. Douze des plus parfaites sont affectées au service du bain; c'est parmi elles que le sultan recrute de nouvelles kadines, lorsqu'il lui plaît de réformer les anciennes et de les reléguer au vieux sérail. Si elles donnent le jour à un garçon, elles passent au rang d'*hasseki*. Leur position change alors complètement; d'esclaves elles deviennent sultanes, et leur influence est quelquefois très grande. Outre les odalisques, un grand nombre de jeunes filles entrées à l'âge de dix ans au harem, et portant le nom de *shagirdennes*, sont élevées dans les murs du sérail; elles grandissent pour l'avenir, et prennent rang plus tard, suivant leur beauté, parmi les *kedeklis* ou les *djargé*, qui sont de simples femmes de chambre. Il va sans dire que les fantaisies du padicha accroissent chaque jour le nombre des belles captives du harem, et de plus, chaque année, le dernier jour du ramazan, la nation offre en cadeau à sa hautesse la plus belle esclave qui se puisse trouver en Géorgie. Celle qui fut donnée il y a deux ans à Abdul-Medjid n'avait pas coûté moins d'un million deux cent mille piastres. Toutes les femmes du harem obéissent à une odalisque hors d'âge qui porte le titre de *kehaga-kadine*, et dont les fonctions sont de faire connaître aux esclaves le bon plaisir du grand-seigneur. Nées sous un ciel brûlant, ayant pour toute religion l'amour, et l'amour pour unique pensée, ces belles jeunes femmes oisives passent ensemble toute leur vie. Beaucoup d'entre elles sont à peine connues du sultan; elles ne voient que leurs gardiens hideux, et l'on comprend que de cette réclusion barbare résulte une effrayante démoralisation.

Il est difficile de croire qu'un homme, au risque d'une mort affreuse, et avec bien peu de chances de réussite, ait osé franchir le seuil impénétrable de ce mystérieux palais. On raconte pourtant qu'un jeune diplomate russe, ayant séduit à prix d'or une Juive qui vendait des parfums aux captives du harem, parvint, il y a quelques années, à s'introduire avec elle sous des habits de femme dans le quartier habité par les odalisques. Il y régna en sultan, dit-on, pendant deux jours entiers. Au bout de ce temps, découvert par un eunuque et ne voyant aucune autre voie de salut, il brisa, dans un effort désespéré, le treillis d'une croisée, et se jeta à corps perdu dans le Bosphore. Le soir même il s'embarqua, et partit pour Odessa. Que faut-il penser

de cette anecdote? Elle est populaire à Constantinople. Forcer le harem du plus pauvre musulman serait une entreprise peut-être plus périlleuse encore, en ce que l'audacieux coureur d'aventures ne pourrait rester une heure caché dans la petite maison d'un particulier, tandis que les mille détours du sérail et le nombre infini de ses habitans peuvent lui laisser un fol espoir d'évasion. Le chrétien surpris avec une musulmane, fût-elle la dernière des femmes, serait impitoyablement massacré, et son ambassadeur n'oserait pas même réclamer son cadavre. A Constantinople, plus d'un exemple de ces terribles vengeances donne aux amoureux matière à réflexion, et pourtant la crainte de la mort ne peut pas toujours lutter avec l'insouciance de l'amour, ou même avec l'attrait du péril. De temps à autre, quelques aventures galantes, au dénouement tragique, viennent défrayer les conversations des Pérotes. Peu de jours avant mon arrivée à Constantinople, un jeune Arménien d'une admirable beauté avait été remarqué au bazar par une jeune femme turque. Voulant mettre à profit l'absence de son mari, l'infidèle musulmane, sans plus de préliminaires, murmura à l'oreille du jeune homme un mot si séduisant, que celui-ci la suivit. Il avait passé la journée avec elle, et attendait pour fuir l'ombre protectrice de la nuit, lorsque le marteau de la porte retentit violemment. C'était le mari. La maison n'était pas voisine de la mer; on ne pouvait sauter par les fenêtres; elle était petite, impossible de s'y cacher; enfin elle n'avait qu'une seule issue. Comprenant qu'il ne pouvait s'échapper qu'en payant d'audace, le jeune Arménien s'approcha de la porte d'entrée, l'ouvrit brusquement lui-même, renversa d'un coup violent l'époux malencontreux, et, se sauvant à toutes jambes, alla se réfugier à Péra, dans la maison inviolable d'un drogman de l'ambassade de France. Par malheur, le musulman offensé s'était assez tôt relevé pour suivre de loin le séducteur. Ses cris rassemblèrent bientôt autour de lui une foule nombreuse de Turcs furieux. Ces hommes firent entendre des menaces de mort, d'incendie, et réclamèrent hautement le coupable. Le tumulte croissait d'heure en heure, la maison protectrice était cernée, et le drogman ne savait quel parti prendre, quand, le soir, un officier de marine, escorté de deux matelots portant devant lui des lanternes, étant venu le voir, on imagina un moyen d'évasion. Une heure plus tard, l'Arménien, convenablement rasé, vêtu de la vareuse d'un des marins, coiffé de son petit chapeau ciré et tenant en main sa lanterne, sortit de la maison éclairant le lieutenant de vaisseau. Le lendemain, on le fit passer sur un paquebot en partance, et il quitta Constantinople. Quant à la

femme infidèle, elle disparut, et j'ai toujours pensé que le sac de cuir que nous avions vu flotter sur la mer de Marmara, peu de jours après cette aventure, en était le triste dénouement. On peut donc dire que les femmes turques sont inabordables, et les anecdotes que l'on raconte tout bas confirment cette assertion au lieu de l'affaiblir. Les Grecques de Constantinople vivent retirées comme celles de Smyrne, et il est aussi difficile de se glisser dans l'intimité des belles Fanariotes que de conquérir les bonnes graces des jolies habitantes de la rue des Roses. De tout cela, il faut conclure que les bonnes fortunes orientales n'existent que dans les romans, et qu'en Turquie les plus simples aventures galantes sont d'une rareté phénoménale.

A l'exception de quelques Circassiennes d'un grand prix, qui se vendent de gré à gré entre particuliers, les esclaves proviennent en général du bazar, où se fait tous les jours encore ce déplorable trafic. Dans mes excursions, je n'eus garde d'oublier le marché aux esclaves de Constantinople, qui est bien autrement considérable que celui de Smyrne. Ce marché, dont l'entrée est depuis quelques années seulement permise aux Européens, fait suite aux autres bazars de Stamboul. C'est une cour carrée, spacieuse, plantée de quelques arbustes et entourée d'une galerie de bois, où l'on circule à l'ombre devant une rangée de cases fermées par un treillage du côté du spectateur. De grandes pièces de toile tendues çà et là d'un arbre à l'autre projettent des carrés d'ombre dans cette cour brûlante. Sous ces sortes de tentes sont accroupies par groupes sur des nattes une quantité de négresses. Ces jeunes filles de dix à douze ans ont les jambes et les épaules nues; elles portent pour tout costume un pagne bleu serré autour des reins, et une chemise de toile grossière ouverte sur la poitrine. Leur visage est généralement fort laid, et leur buste admirable. De graves Turcs et des femmes voilées circulent autour d'elles, les examinant tour à tour, et parfois leur distribuent, à leur grande joie, des bonbons achetés à la boutique voisine. D'autres curieux sont assis sur des estrades ou fument paisiblement dans un grand kiosque converti en café. Les marchés se font très rapidement. Lorsque la figure d'une esclave et son prix, demandé tout bas au marchand, conviennent à un acheteur, la petite négresse se lève sur un signe de son maître; le chaland s'approche d'elle, lui parle avec la plus grande douceur, s'assure, en examinant ses gencives, qu'elle n'est pas atteinte du scorbut, puis il passe la main sur sa poitrine pour juger de sa consistance. La petite fille ne paraît en aucune façon alarmée de cet examen, qui s'accomplit avec la plus grande décence. Selon le résultat de la négo-

ciation avec le marchand, l'esclave se rasseoit de nouveau sur la natte en attendant un nouvel enchérisseur, ou bien, nouant par les quatre coins un pagne qui renferme toute sa fortune, c'est-à-dire une chemise et deux bracelets de cuivre, elle suit son nouveau maître avec une évidente satisfaction, et s'en va sans dire adieu à ses compagnes. Outre ces jeunes filles, dont le prix varie de deux à cinq cents francs, on voit çà et là quelques vieilles négresses décrépites et hideuses que de pieux musulmans achètent à très bon compte. Si on leur demande pourquoi ils font une pareille emplette, ils répondent que Mahomet ordonne de donner du pain à ceux qui n'ont pas la force d'en gagner.

Les esclaves blanches ont une valeur beaucoup plus grande, et ne sont pas, comme les négresses, exposées dans la cour à l'ardeur du soleil; elles restent dans les cases pratiquées sous la galerie qui entoure le bazar. L'entrée de ces loges grillées est interdite aux chrétiens, et le marchand suit d'un œil inquiet, ou même arrête par un geste menaçant le promeneur trop curieux. Avec un peu d'adresse et beaucoup de patience, je parvins cependant à m'approcher de plusieurs de ces cases. Cachées comme les femmes turques sous les plis d'un ample *feredjé*, les esclaves blanches que j'aperçus me parurent jeunes et belles, quoique à l'aide du fard elles se fussent composé un teint tout-à-fait théâtral. En se voyant l'objet de mon attention, quelques-unes d'entre elles se voilaient pudiquement le visage, d'autres, en plus grand nombre, me lançaient des regards hardis, ou, montrant au doigt mon habit d'Européen, s'en moquaient d'une façon tout-à-fait pénible pour mon amour-propre. Les hommes esclaves étaient rares au bazar; je vis seulement une vingtaine de négrillons qui jouaient aux osselets en poussant des cris aigus. Deux d'entre eux portaient au pied un anneau de fer; j'appris que ces enfans avaient tenté de fuir, et que le but de ces entraves était de prévenir de nouveaux projets d'évasion. Pendant mon séjour à Constantinople, j'ai visité souvent le marché aux esclaves, et ces anneaux de fer attachés aux jambes de deux ou trois petits nègres, dont ils n'empêchaient nullement les ébats, sont les seuls châtimens que j'aie vu infliger. Il m'a toujours paru que les marchands traitaient avec une douceur presque paternelle les malheureux enfans dont ils faisaient trafic, et je ne puis croire aux mauvais traitemens qu'ils subissent journellement, au dire de certains économistes. Un marché d'hommes est chose assez humiliante en soi, pour qu'une philanthropie exagérée n'ajoute pas à un si triste tableau des détails pénibles et de pure in-

vention. Se tromperait étrangement qui comparerait la condition des esclaves en Turquie au sort des nègres dans le Nouveau-Monde. Ils vivent, dans les maisons turques, comme vivaient les *familiers* dans les maisons romaines. Les femmes s'associent à l'existence de leur maîtresse, existence monotone, sans grandes joies comme sans grandes peines, où tout est prévu à l'avance, et que la réclusion met presque complètement à l'abri de ces incidens inattendus dont se compose la trame de notre vie. Le sort a cependant réservé de singulières vicissitudes à quelques-unes de ces filles de l'Asie. Si nous ne craignions d'être indiscret, nous pourrions raconter ici l'histoire, encore récente et bien connue dans le nord de l'Europe, d'une belle Grecque qui, vendue au bazar de Constantinople, porta plus tard un nom illustre, devint la femme d'un général célèbre et la première dame d'honneur d'une grande impératrice. Peut-être même, sans aller si loin, trouverions-nous dans la société parisienne actuelle plusieurs exemples de ces jeux du hasard.

Entre le marché aux esclaves et les temples de la religion, la pensée met une grande distance; mais, comme en réalité à Constantinople les principales mosquées sont rapprochées des bazars, je profiterai du voisinage, et passerai, sans autre transition, à Sainte-Sophie. Les portes des mosquées et du vieux sérail ne sont plus fermées aux infidèles. En Turquie, la cupidité a vaincu l'intolérance religieuse. Il suffit maintenant d'acheter un firman, de donner aux officiers des pour-boire, en un mot, de dépenser cent écus environ pour visiter les temples de l'islam et l'ancienne résidence des sultans. Il me semble tout-à-fait inutile de parler de l'intérieur peu remarquable du vieux sérail, de ses salons ornés de dorures du temps de Louis XV, de trumeaux, de mauvaises fresques, meublés de fauteuils d'acajou et de pendules dans le goût de l'empire. Cela ressemble à tous les châteaux royaux du monde, et les jardinets qui précèdent les établissemens de bains à Paris peuvent donner une idée des jardins trop fameux du sérail. Ce sont des parterres très corrects où les bordures de buis classiques dessinent agréablement des losanges, des triangles et des cœurs enflammés. Dans le temps où l'on ne pénétrait dans les mosquées qu'au risque de sa vie, ou en vertu de rares priviléges, on a fait aussi de fort belles descriptions de Sainte-Sophie. Maintenant que tout voyageur peut visiter pour son argent les temples musulmans, il faut bien dire la vérité, et je dois avouer qu'en visitant la basilique de Constantin, je n'ai pas ressenti l'admiration à laquelle m'avaient préparé de pompeux récits. Sainte-Sophie, construite par Constantin,

réparée par Justinien, mutilée par l'islamisme, offre à l'extérieur une agglomération confuse de bâtimens informes, d'une architecture lourde, écrasée, à laquelle tant de modifications successives ont, à mon sens, enlevé tout caractère. A l'intérieur, la basilique est sans majesté; elle paraît petite, malgré ses colossales dimensions. La galerie supérieure est portée par des colonnes de porphyre d'ordres différens, enlevées la plupart aux temples d'Éphèse, et surmontées de chapiteaux mal assortis. Sous le badigeon sale et dégradé des murs apparaissent çà et là comme des taches les anciennes mosaïques d'or. Une particularité de l'arrangement intérieur frappe désagréablement le regard. La nef s'étend à peu près du nord au sud, et les musulmans, obligés de se tourner vers le Levant pendant leurs prières, ont disposé selon leur convenance, et sans s'inquiéter des lois architecturales, les nattes de paille qui couvrent le pavé de marbre. Ces nattes, divisées par bandes, sont étendues obliquement dans toute la largeur de la nef. Les raies noires qui les séparent étonnent l'œil, et donnent à l'édifice un aspect contourné et irrégulier. La plupart des colonnes ont perdu leur aplomb, les unes penchent à gauche, les autres à droite, et leur inclinaison suffit pour détruire toute symétrie, sans être assez considérable pour donner à la mosquée le caractère imposant d'une ruine. A quelques pieds au-dessus des têtes sont suspendus, à des fils de fer, des milliers de verres pleins d'huile, au fond de la nef se dressent deux cierges d'un énorme diamètre et d'un poids de deux mille cinq cents livres : tels sont, avec quelques fontaines, les seuls ornemens de Sainte-Sophie. Le plus grand silence règne d'ordinaire dans la mosquée; de loin en loin, quelques pieux musulmans sont agenouillés, d'autres font paisiblement leur sieste, étendus sur les nattes; quelquefois, au pied d'une colonne, un vieillard assis sur ses talons, au milieu d'un cercle d'enfans accroupis, psalmodie d'une voix nasillarde, en se balançant, des versets du livre de Mahomet. Les temples de la religion, en Turquie, servent à la fois d'école et d'asile pour les pauvres. Dans les dépendances des mosquées sont établies des cuisines que la charité publique approvisionne pour les indigens. Les Turcs qui partent pour un long voyage déposent souvent leur trésor dans les églises. Dans la *Suleimanhé* (mosquée de Soliman), on voit une quantité de coffres de cuir empilés contre un mur. Ces malles renferment la fortune d'un grand nombre d'orphelins. A la mort de leurs parens, ces coffres ont été portés à la mosquée pour y rester sous la garde de la religion. Jamais vol n'a été commis dans les lieux saints au préjudice de ces enfans sans protecteurs, qui, à leur

majorité, retrouvent intacte la fortune de leurs pères, et les Turcs ne songent pas que l'inertie de ce capital, pendant de longues années, constitue pour eux une perte réelle.

Après avoir visité les principales mosquées, nous nous rendîmes à la petite chapelle octogone dont on a fait le tombeau de Mahmoud. Son cercueil, entouré de châles magnifiques et surmonté du fez à aigrette de diamans que portait habituellement le sultan, repose sur des tréteaux de bois. De son vivant, nul souverain peut-être n'a été jugé plus diversement que Mahmoud. Porté aux nues par les uns, trop abaissé par les autres, il est mort avant que l'Europe fût bien éclairée à son égard. Maintenant que son œuvre a subi l'épreuve terrible du temps, qui met à jour la vérité et contredit si souvent les jugemens des hommes, on peut l'apprécier à sa juste valeur. Dans les leçons de son malheureux compagnon de captivité, Mahmoud avait puisé des projets de réforme qui, restés à l'état de germe dans l'esprit faible de Sélim, devaient se développer dans son ame ardente et fortement trempée. Arrivé au trône dans un temps de désordre et de crise, ayant à la fois à repousser l'envahissement des Russes et à réprimer la rébellion des pachas, qui s'érigeaient en souverains et démembraient l'empire, il fit preuve, pendant quelques années, d'une force de volonté inconcevable chez un homme énervé dès l'enfance dans les plaisirs du harem. Par malheur, son intelligence n'était pas à la hauteur de son opiniâtreté : chaque abus qu'il frappait suscitait autour de lui des abus nouveaux, qu'il n'avait pas su prévoir et qu'il ne pouvait détruire. L'ordre établi qu'il combattait était une hydre véritable qui, pour une tête coupée, tournait contre son agresseur vingt têtes menaçantes. Loin d'augmenter sa puissance, ses plus grandes entreprises contribuèrent à l'affaiblir. La répression du fameux pacha de Janina coûta à Mahmoud le royaume de Grèce, et, sans l'intervention des puissances, la guerre contre Méhémet-Ali lui coûtait sa couronne. La destruction des janissaires elle-même, qui fut pour le sultan l'occasion d'un si beau triomphe, fut-elle un bien pour l'empire? Il est permis d'en douter. Cette milice puissante, répandue dans le royaume, était, en quelque sorte, le foyer de cet esprit de fatalisme qui avait été jusqu'alors le plus fort soutien de l'œuvre imparfaite de Mahomet. L'éteindre, c'était frapper au cœur cette société essentiellement conquérante et qui ne peut vivre que par la guerre. En renversant un obstacle qui paralysait son pouvoir, Mahmoud a creusé un abîme où l'empire doit tomber, car il n'a remplacé par aucun autre mobile le mobile de l'enthousiasme religieux qu'il a

détruit. Ce fut toujours son tort d'abattre partout sans semer nulle part. Ne comprenant pas toute la portée de ses actes, il jeta brusquement hors de sa voie, sans la pousser dans une voie meilleure, une nation engourdie qui ne pouvait se transformer qu'à la longue. Avant tout, il obéissait à son indomptable orgueil, et semblait moins rechercher l'intérêt de son empire que la satisfaction de son amour-propre personnel. Il se hâtait de changer l'aspect, la superficie des choses, pour se faire illusion à lui-même et se donner le spectacle d'un empire asiatique métamorphosé par lui en état européen. Entraîné par le désir des innovations et retenu par une religion qui résistait au progrès, comprenant l'incompatibilité du Coran avec la civilisation européenne, ayant en main deux forces qui se neutralisaient, Mahmoud s'agita toute sa vie dans un cercle fatal, et, victime lui-même de la réforme (1), il mourut d'un mal ignoble, laissant son empire ébranlé.

En montant, à seize ans, sur le trône, Abdul-Medjid annonça l'intention de ne rien changer à ce qu'avait établi son père, et se déclara partisan de la réforme. Malgré les sectateurs nombreux de la tradition, il renonça au turban, et se fit sacrer avec le fez. Loin d'imiter Mahomet III, qui, le jour de son avénement, fit étrangler ses neuf frères, il a laissé, au mépris des usages du sérail, toute liberté à son frère Abdul-Haziz, jeune homme à l'œil ardent, à la volonté énergique, aux instincts violens. La hatti-chériff de Gulhané, publié le 19 novembre 1839, qui a été jugé si diversement, a du moins prouvé les bonnes intentions de ce souverain, appelé avant l'âge à supporter un fardeau sous lequel plieraient peut-être les plus fortes têtes de l'Europe. L'action du jeune padicha se fait déjà souvent sentir dans les affaires, et des faits qui, en Europe, peuvent paraître insignifians, mais qui, en Turquie, ne sont pas sans importance, ont révélé ses sentimens personnels (2) et ses désirs de progrès. A diverses reprises, il a manifesté l'intention de s'instruire, et a pris, dit-on, des leçons de géographie et de langue italienne. Récemment enfin, il a voyagé dans une partie de son empire. Sans doute ce ne sont pas là de

(1) Entre autres réformes, Mahmoud changea le régime des sultans. Il aimait avec passion les liqueurs fortes, et ne buvait que de l'eau-de-vie, du rhum ou de l'esprit-de-vin rectifié. L'intempérance vainquit son tempérament de fer, et il mourut de cette maladie des ivrognes qu'on nomme *delirium tremens* ou *erethismus ebriosorum*.

(2) On se rappelle que, lorsque le prince de Joinville fut reçu au sérail, il prit

grands actes politiques, mais ce sont des marques de bon vouloir, et c'est déjà quelque chose qu'il reste une ombre de volonté et une seule idée à un prince qui, à l'âge de dix ans, recevait de sa mère, en manière d'étrennes, deux superbes Circassiennes.

Il est d'usage à Constantinople que chaque semaine, le vendredi (qui est le dimanche turc), le sultan aille faire la prière dans une des mosquées. Il la désigne le matin et s'y rend, selon le quartier, à cheval ou en caïque. Cette cérémonie hebdomadaire est la seule occasion dont les étrangers puissent profiter pour voir le sultan. Je n'eus garde de l'oublier, et je me plaçai un jour sur son passage, dans une petite rue dont une haie de soldats interceptait la circulation. Les fantassins turcs, qu'on a essayé de déguiser en Européens, sont de véritables caricatures. Coiffés d'un énorme bonnet rouge, ils sont vêtus d'une veste ronde de drap bleu, mal coupée, mal portée, d'un pantalon de toile grossière, étroit par devant, faisant des plis par derrière, et qui laisse à moitié nu le bas de leurs jambes et leurs longs pieds chaussés de savates éculées. Les instructeurs français et prussiens n'ont pas encore réussi à bien apprendre à ces conscrits ridicules l'exercice à l'européenne, et ces soldats transformés, qui manient maladroitement notre mousquet, ne savent plus brandir comme leurs pères le cimeterre, si long-temps redouté, des Osmanlis. Derrière la haie de soldats, une foule assez nombreuse attendait, dans un profond silence, l'arrivée de sa hautesse. Bientôt retentirent bruyamment les accords d'une musique guerrière, dirigée par le frère du maestro Donizetti. Au bruit éclatant des instrumens de cuivre, nous vîmes défiler devant nous le cortége du grand-seigneur. En tête marchaient quelques officiers à cheval. Derrière eux paradaient, conduits en main, quatre étalons magnifiques, couverts d'un riche harnais de velours brodé d'or et étincelant de pierreries. Quelques hauts personnages de l'état, hommes pour la plupart d'un embonpoint excessif, et qui paraissaient étouffer dans leurs redingotes taillées à l'européenne, suivaient d'un pas plus paisible. Enfin, à quelque distance en arrière, un jeune homme svelte, à la physionomie grave, à l'air éminemment distingué, caracolait avec grace sur un superbe

place, à l'invitation du sultan, sur le divan où sa hautesse était assise. Jamais chrétien n'avait reçu pareille faveur d'un souverain musulman, et cette violation de l'ancienne étiquette, qui fit grand bruit à Constantinople, scandalisa au dernier point tous les vieux mahométans. La réception faite tout récemment au duc de Montpensier a offert les mêmes particularités et a dû provoquer les mêmes scandales.

cheval gris, au poitrail duquel brillait un énorme diamant. Ce jeune homme, coiffé d'un fez rouge orné d'une aigrette de pierreries et couvert d'un long manteau noir d'une coupe sévère, que retenait au cou une agrafe de brillans, était le sultan Abdul-Medjid. Une foule d'officiers et d'eunuques à cheval le suivaient à une distance respectueuse, et toutes les têtes s'inclinaient profondément sur son passage. Abdul-Medjid, le vingt-unième enfant de Mahmoud, est né à Constantinople, le 19 avril 1823. Sa barbe noire et épaisse le fait paraître plus vieux que son âge. Sa taille est élancée, il a l'œil brillant, les traits réguliers, la physionomie un peu triste. Son visage est légèrement marqué de petite vérole, mais ce défaut est d'autant moins visible que le jeune sultan, selon la mode du harem, prend soin de se composer, pour les jours de cérémonie, un teint artificiel. D'une complexion délicate, les excès ont de bonne heure affaibli sa poitrine. Ses indispositions continuelles, sa pâleur hâtive, ses dents déjà mauvaises, annoncent qu'à vingt-deux ans il expie ses plaisirs de sultan par une décrépitude prématurée. Abdul-Medjid a déjà plusieurs enfans; ils sont débiles comme leur père, et leur santé inspire les plus vives inquiétudes.

Au sortir de la mosquée, le sultan va d'ordinaire faire une visite à la sultane *validé* (la sultane-mère). Désirant voir défiler encore une fois le cortége, j'entrai dans un café voisin pour attendre la fin de la prière. L'intérieur de ce café rempli de monde formait avec le spectacle brillant auquel je venais d'assister le plus singulier contraste. Rien n'est moins élégant qu'un café turc, et la plus pauvre taverne de la Cité est de beaucoup plus comfortable. Qu'on se figure une chambre sale et basse, où les fourneaux de pipes entretiennent sans cesse une épaisse fumée. Autour des murs, sur des planches de bois, sont rangés des verres, des tasses et des narghilés. Un grand réchaud fume au milieu de la salle. A travers l'atmosphère odorante et vaporeuse, on voit une ligne de vieux Turcs accroupis comme des singes le long des murs. Le maître de l'établissement cumule ordinairement les fonctions de cafetier et de barbier. Il rase en même temps ses pratiques et leur sert de la limonade. Au moment où j'entrai, le *padrone*, assis sur sa natte, maintenait délicatement par le nez, sur ses genoux, la tête demi-pelée d'un vieil Arménien couché tout de son long devant lui. Après avoir barbouillé cette tête de savon, il la rasait depuis la nuque jusqu'au menton, interrompant à chaque instant sa besogne tantôt pour passer son rasoir sur une grande lanière de cuir, tantôt pour servir un consommateur nouvellement arrivé. Pendant ces entr'actes, l'Arménien, un œil fermé, le cou nu, la bouche

béante, tournait vers les spectateurs une face blanche comme celle de Debureau, et je me tenais les côtes de rire à la vue de ce crâne complètement rasé dans son pourtour, et conservant seulement à l'occiput une mèche de cheveux pareille à la queue d'un potiron.

En même temps qu'il est consacré à la prière, le vendredi, en Turquie, est encore, comme le dimanche en Europe, le jour du repos et du plaisir. Dans l'après-midi, la plupart des habitans de Constantinople quittent la ville pour aller respirer un air plus pur dans les campagnes environnantes. Les familles pauvres, qui n'ont à leur disposition aucun moyen de transport, bornent leur promenade aux abords de la ville; elles s'arrêtent ordinairement dans un de ces cimetières couverts de forêts de lugubres cyprès qui enserrent les murs encore si imposans de l'ancienne Byzance. A l'ombre de ces bois sacrés, au milieu de ces champs des morts hérissés à perte de vue de pierres tumulaires, les Turcs, assis par groupes, passent le jour à fumer silencieusement, suivant du regard la fumée de leur chibouck, caressant de la pensée quelque vague rêverie. Leurs femmes, le visage découvert, prennent place autour d'eux. Des marchands de gâteaux et de fruits leur vendent un goûter frugal. Parfois devant ces cercles s'arrête un musicien ambulant qui chante sur un rhythme monotone une triste complainte. De loin en loin, dans l'ombre, on voit passer sous les cyprès, comme de blancs fantômes, des femmes turques qui vont cherchant au milieu de tous ces tombeaux semblables le dernier asile d'un être qu'elles ont aimé. Ainsi se passe pour beaucoup de Turcs la journée du vendredi. Au coucher du soleil, ils regagnent paisiblement leurs demeures sans songer à de plus joyeux divertissemens. Un silence effrayant règne, après leur départ, dans ces champs de la mort d'où s'exhalent la nuit des émanations fétides et pestilentielles (1).

(1) Les exhalaisons des cimetières turcs, souvent intolérables pendant la nuit, doivent être comptées parmi les causes principales de la peste. Aucune ordonnance de police n'étant intervenue pour régler les inhumations, l'ancien usage est toujours suivi. Dès qu'un homme a rendu le dernier soupir, on le porte au cimetière. Quelques pouces de terre recouvrent à peine le cadavre, sur lequel on appuie, pour tout cercueil, deux planches qui laissent entre la poussière et le trépassé un intervalle, « afin, disent les Turcs, que l'ange de la mort puisse s'y asseoir pour s'entretenir avec lui. » Grace à cet usage, il arrive assez fréquemment que des moribonds, endormis d'un sommeil léthargique et prématurément enterrés, forcent leur sépulcre. Un cicérone de Constantinople m'a assuré que, dans un temps de peste, un forgeron, enseveli le matin, était revenu chez lui dans la journée, enveloppé dans son suaire. Comme c'était un homme très taciturne, au grand effroi des assistans, il s'était dirigé vers son enclume, et, sans rien dire à personne, avait repris

La semaine suivante, les mêmes Turcs retourneront au même cimetière, où leurs pères allaient avant eux, et ainsi toutes les semaines jusqu'au dernier jour; après eux, leurs fils prendront le même chemin et iront à leur tour rêver sur la pierre où leur famille repose.

Tous les habitans de Constantinople, et même tous les Turcs, ne se contentent pas d'aussi mélancoliques délassemens. Ceux qui ont quelque étincelle de gaieté dans le cœur, et dans leur bourse quelques écus, louent pour leurs femmes un caïque ou un *araba* (sorte de chariot bariolé attelé de deux buffles), et se rendent avec elles aux Eaux-Douces d'Europe ou d'Asie. On appelle les Eaux-Douces d'Europe une verte et fraîche prairie ombragée d'arbres séculaires, qui commence où finit la Corne d'Or. Là vient mourir l'orageuse Méditerranée (1). Après avoir battu les côtes sauvages de l'Espagne, baigné le rivage embaumé de l'Italie, gémi au pied des tristes falaises de la Grèce, murmuré sur les grèves asiatiques, ses flots, arrivés à leur terme, se dorent au soleil d'Orient, au milieu de la plus belle des villes, et, sans aller plus avant, « comme s'ils ne pouvaient quitter ces lieux enchantés, » ils disparaissent sous les fleurs, puis se perdent dans un ruisseau qui serpente gaiement dans une prairie. Je montai dans un caïque et je voguai vers l'anse où expirent ces vagues dont j'avais suivi les longs voyages. Après avoir parcouru dans toute sa longueur le port si agité de Constantinople, et passé, à quelque distance de la ville, devant le kiosque que Mahmoud avait donné à une sultane aimée, j'arrivai, glissant mollement sur un ruisseau paisible, à une petite vallée verdoyante et ombreuse. Là tout était repos et silence; on aurait pu se croire à cent lieues de la ville. Des caïques

tranquillement, après sa résurrection, un travail que sa maladie avait interrompu la veille.

(1) Depuis, en visitant l'Espagne, j'ai été vivement frappé (et jamais, je crois, on n'a fait cette remarque) de la ressemblance qui existe entre la forme du détroit de Gibraltar, où la Méditerranée commence, et celle du Bosphore, où elle finit. On se rend parfaitement compte de cette analogie, quand on est à la maison des signaux à Gibraltar, d'où la vue est véritablement grandiose. On domine d'un côté les montagnes de Malaga, de l'autre celles de l'Andalousie méridionale, et devant vous s'étend la côte d'Afrique. Là, comme à Constantinople, les eaux bleues de la Méditerranée forment une sorte de triangle. Le détroit a la même direction que le Bosphore; la Méditerranée est placée comme la mer Noire; la baie d'Algésiras remplace la Corne d'Or. La ville de Gibraltar est située comme Galata, celle d'Algésiras comme Stamboul, la côte d'Afrique remplace le rivage de Scutari. Là encore ce sont deux mondes en présence; mais Constantinople est vert, jeune, riant, tandis qu'aux colonnes d'Hercule la nature est sombre, vieille et sévère.

étaient amarrés le long du bord, des chevaux richement harnachés paissaient sur la rive, des enfans s'ébattaient sur la pelouse ou pêchaient de petites tortues dans le ruisseau. A l'ombre d'immenses sycomores espacés dans cette vallée inondée de soleil, de nombreuses familles grecques étaient assises autour d'un repas champêtre. Auprès d'elles, un dilettante de Péra essayait sur sa flûte, comme le berger de Virgile, un air pastoral. Ce n'était plus l'élégie du Champ-des-Morts, c'était une idylle, un pastel de Watteau, une page de Florian. Établis un peu à l'écart sur de riches tapis, des Turcs aspiraient lentement la fumée de leurs narghilés et semblaient plongés dans toutes les voluptés du *kief*.

Si l'on n'a pas senti l'influence énervante du climat d'Orient, il est difficile de comprendre le charme de cet état d'extatique rêverie et d'indolence poétique qu'on appelle le *kief*. Ce que nous nommons calme et repos est fatigue et agitation auprès de cette somnolence; le *far niente* des Italiens n'en approche pas davantage. Le *far niente*, c'est le plaisir de ne rien faire, c'est une volupté physique, c'est une heure de délassement durant laquelle toutes les facultés de l'ame sont absorbées à jouir du bien-être du corps. Le *kief*, au contraire, moins matériel, plus poétique, est un instant de parfait équilibre, de complète quiétude où tous les sens, en quelque sorte enivrés, sommeillent et se taisent, tandis que l'ame à demi réveillée soupire doucement et s'ouvre à de beaux songes. Souvenirs aimés du passé, tranquillité présente, rêves d'avenir à peine entrevus, tout se confond dans la pensée, flotte devant vous dans une vapeur lumineuse, et semble se mêler à l'air attiédi qu'on respire. On n'entre que graduellement dans cet état qui ferait aimer l'opium, si l'opium le procure, et dont on ne peut s'arracher qu'à la longue sous peine d'éprouver, dans tout son être, un choc violent, pareil à celui qui fait, dit-on, mourir les somnambules qu'on rappelle trop brusquement à la vie réelle.

Je n'ai pas encore parlé du Bosphore. Pour le décrire, on emprunterait en vain la palette du peintre, on épuiserait inutilement toutes les formules dont l'enthousiasme dispose, toutes les épithètes que la langue met au service de l'admiration. Il y a des spectacles dont on ne peut rendre compte. Les lignes que le voyageur placé devant de semblables scènes jette à la hâte sur son journal ne dépeignent rien, elles ne sont, pour ainsi parler, que des notes explicatives des tableaux que garde son souvenir. Aussi n'essaierai-je pas une peinture, je voudrais seulement rendre compte de l'impression que fait éprouver ce merveilleux panorama, et laisser à l'imagination du lecteur le soin

de le deviner en remontant ainsi de l'effet à la cause. Ce qui surgit en vous à la vue du Bosphore, ce n'est pas ce sentiment de respect et presque d'effroi qui pèse sur le cœur quand on contemple l'Océan ou le chaos des Alpes, ou l'horizon sévère des déserts asiatiques; c'est bien plutôt ce ravissement dont on est comme inondé, lorsque, par une fraîche matinée de printemps, le regard erre sur une vallée en fleurs, humide de rosée, pleine de parfums et de bruits d'amour. Sur les rives du Bosphore, la nature n'est pas imposante, elle sourit et vous charme. On est au milieu d'un éden enchanté dont elle a disposé tous les plans avec amour, et dans lequel elle a versé, en un jour de prodigalité, tous les trésors de son écrin.

Les coteaux montagneux, agrestes, accidentés, étincelans de verdure, qui s'élèvent en amphithéâtre sur les deux rives et se reflètent dans le miroir immobile de ce beau lac bleu qu'on nomme le Bosphore, ont un peu le caractère de certaines collines suisses, s'il est permis, pour mieux se faire comprendre, de chercher ici un point de comparaison. Sur les bords, à droite et à gauche, s'étend à perte de vue une ligne de maisons roses, pareilles à des pagodes, à demi cachées sous les buissons de rosiers et de jasmins qui en tapissent les murs, et de palais d'une architecture légère, d'une éclatante blancheur, sur le toit desquels pendent en grappes les branches des vieux sycomores. Plus haut s'étagent des bouquets d'arbustes, au feuillage vernissé, au milieu desquels des kiosques charmans se détachent çà et là, comme des rubis enchâssés dans l'émail. Au-dessus de ces parterres fleuris, et comme pour leur donner du relief, apparaissent à demi perdues dans les lianes de belles roches aux teintes grises. Des massifs de cyprès, dont les cimes découpées en festons semblent incrustées dans le ciel, courent sur les crêtes et entourent d'une bordure sévère ce riant paysage. Des ruisseaux serpentent comme des rubans argentés sous leurs sombres ombrages, ou se précipitent en cascades bondissantes sur lesquelles se brisent en prisme les rayons du soleil. Les flancs des coteaux semblent avoir été ciselés « pour le plaisir des yeux. » Ici s'élève une colline abrupte, presque sauvage, et là se creuse une vallée verdoyante et paisible, où une jolie fontaine murmure à l'ombre d'un gigantesque platane.

A mesure que l'on avance, ces tableaux charmans s'effacent tour à tour et sont remplacés par d'autres points de vue plus ravissans encore. A chaque coup de rame, le regard découvre un nouvel oasis qu'avait jusqu'alors caché un pli du terrain; on va d'enchantemens en enchantemens, et ainsi toujours pendant cinq ou six lieues. Autour de vous,

ce sont des volées de caïques qui fendent les flots, des nuées d'alcyons qui les rasent. Des navires par centaines sont à l'ancre auprès des maisons; d'autres, arrivant à pleines voiles, courent des bordées et virent de bord au moment où leurs vergues s'engagent dans les arbres fleuris du rivage. Parfois passe une brise folle qui ride tout à coup les eaux, soulève les caïques, balance les navires, fait frissonner les pavillons, agite la verdure et jette des flots d'écume sur les escaliers des maisons. Au-dessus de ce paysage si calme, où tout est joie, bonheur et sérénité, s'étend, pour dernière merveille, un grand ciel embrasé dont l'azur se fond dans les teintes chaudes de la lumière. Voilà ce Bosphore que tous les poètes ont chanté et que les descriptions ne feront jamais connaître. — Si magnifique que soit ce panorama quand le soleil le revêt d'or et convertit en palais la moindre chaumière, il est une heure où il semble plus merveilleux encore; c'est lorsque par une de ces tièdes nuits de l'Orient votre caïque glisse silencieusement entre les deux rives silencieuses. On entrevoit vaguement dans l'ombre cette grande ville muette, ces maisons éternellement closes qui renferment tant de destinées inconnues, tant d'existences mystérieuses. Alors le voyageur, inspiré par ce calme, suit les rêves les plus fantastiques et enfante des romans sans fin. Parfois, devançant les jours et anticipant les jouissances de l'avenir, il reporte dans le souvenir le moment actuel, et songe avec quel bonheur il se rappellera quelque soir ces beaux lieux qui l'entourent et ces heures de jeunesse qui s'écoulent.

Pendant un assez long séjour à Constantinople, je passai ainsi presque toutes mes soirées; mais, après les longs mois de voyage, le moment vient où l'admiration s'épuise, où l'imagination se rassasie. Constantinople même, malgré toutes ses merveilles, n'a pas le don de remplacer la patrie, et l'on ne trouve pas sur les rives du Bosphore cette plante de l'oubli dont parle Homère. Un beau jour je me sentis las de cette vie errante et de ces plaisirs des yeux auxquels l'ame attristée ne prenait plus part. Sans attendre, je dis à l'Orient un adieu solennel, et songeai au retour. Pour revenir en France, trois routes s'offraient à moi; je choisis la voie du Danube.

ALEXIS DE VALON.

ÉTUDES

ADMINISTRATIVES.[1]

IV.

LES FONCTIONNAIRES PUBLICS.

L'acte de nomination, émané de l'autorité compétente, est le titre du fonctionnaire. Selon les emplois, la prise de possession doit être précédée de la prestation d'un serment, d'une réception officielle ou du dépôt d'un cautionnement. Chacune de ces formalités a son utilité propre. Rien n'est plus convenable que d'attacher par le serment, ce lien solennel de l'honneur et de la conscience, celui qui doit être investi d'une part de la puissance publique ou qui en sera le délégué auprès des citoyens. On exige le serment dans les emplois qui confèrent une autorité directe et une action sur le public. Un magistrat doit le prêter; son caractère en devient en quelque sorte plus auguste. Un

(1) Voyez, pour ces *Études administratives* de M. Vivien, *les Fonctionnaires publics*, première partie, 15 septembre 1845; *le Conseil d'État*, 15 octobre et 15 novembre 1841; *la Préfecture de Police*, 1er décembre 1842; *les Théâtres*, 1er mai 1844.

commis peut en être dispensé; il n'est qu'un auxiliaire intérieur et souvent ignoré. Toutefois, après un changement dans le gouvernement, tous les fonctionnaires, quelles que soient leurs attributions, sont ordinairement appelés à donner ce gage d'adhésion au pouvoir qui s'élève. Le serment devient alors exclusivement politique.

Il est utile, dans un grand nombre de cas, qu'une investiture officielle consacre le nouveau titulaire d'un emploi; elle donne de l'importance à celui qui la reçoit, et appelle sur lui l'attention et le respect. Quelle que soit la disposition actuelle des esprits à repousser toute vaine cérémonie, l'appareil de la réception de certains fonctionnaires contribue à les rehausser. La simplicité des mœurs n'exclut point la dignité des situations. C'est ainsi que les magistrats sont reconnus par leur compagnie en audience solennelle, les officiers par leur corps, les professeurs de quelques facultés universitaires par leurs collègues assemblés. Pourtant ces réceptions sont de pure forme, et n'ajoutent rien au droit qui résulte de l'acte de nomination. Les corps ou les agens qui y procèdent n'ont point qualité pour vérifier la régularité du titre conféré, ni pour en apprécier le mérite. Les ambitions déçues, les préventions personnelles, les jalousies de corps, pourraient fausser cet examen, et l'ordre des pouvoirs serait interverti si les actes des ministres responsables subissaient un tel contrôle.

Tous les comptables, receveurs-généraux ou particuliers, percepteurs, payeurs, caissiers, sont assujétis à fournir, à titre de cautionnement, une somme dont la quotité est proportionnée à l'importance de leur gestion. C'est un gage matériel qui sert de complément aux garanties morales qu'exige une administration prudente. Le dépôt de cette somme doit aussi précéder l'entrée en fonctions.

Après ces formalités préliminaires, quand il y a lieu de les accomplir, le contrat qui s'est formé entre l'état et le fonctionnaire commence à s'exécuter. Les conditions de ce contrat résultent des lois, des règlemens, des usages. Elles reposent toutes, sans exception, sur un principe fondamental : les fonctions sont établies dans l'intérêt, non de ceux qui les occupent, mais du public. C'est de ce principe que découlent les devoirs dont nous nous proposons d'offrir le tableau.

Tout emploi suppose un office à accomplir. La loi n'admet plus ces fonctions parasites qui servaient autrefois à dérober la faveur sous le manteau du service public, et dont les tranquilles possesseurs, libres de tout soin, obtenaient un titre pour toucher un salaire. Les sinécures sont incompatibles avec un régime politique qui ne tient compte que des services rendus, et n'admet aucune dépense, si elle n'est pro-

fitable à l'état. Ce n'est pas à dire qu'un œil curieux et exercé ne pût découvrir encore dans les colonnes du budget des emplois sans attribution réelle, ou dont l'importance a été grossie démesurément dans des vues personnelles; mais les précautions même employées pour déguiser ces irrégularités déposent en faveur d'une règle que d'obscurs et rares abus ne sauraient infirmer.

De même que l'emploi emporte l'obligation d'un service, le titre suppose l'emploi. Les noms qui servent à désigner les dépositaires du pouvoir ne sont pas des qualifications nobiliaires qui puissent être prêtées pour flatter la vanité. Depuis 1830, on s'est attaché à faire prévaloir ce principe long-temps méconnu. La loi sur l'avancement dans l'armée défend de conférer aucun grade sans emploi. Celle qui vient d'organiser le conseil d'état en réduit le service extraordinaire de manière que tous ceux qui le composent soient appelés successivement à prendre part aux délibérations. Toutefois, dans la magistrature, on peut admettre ceux qui ont occupé un emploi à en conserver le titre honoraire quand ils prennent leur retraite, souvenir légitime du passé, juste récompense de longs travaux; mais cette autorisation ne doit s'appliquer qu'au nom même de la fonction précédemment exercée. Depuis plusieurs années, on a fait plus : on a nommé présidens honoraires des magistrats qui n'avaient jamais été que juges ou conseillers. C'était tromper le public en faisant supposer des services qui en réalité n'avaient pas été rendus.

Le fonctionnaire est tenu d'accomplir en personne les devoirs de sa place. S'il peut, pour certains soins accessoires et dans quelques circonstances, prendre un aide, il n'a pas le droit de se substituer un tiers sans caractère public. La confiance de l'état, qui l'a nommé, n'est pas susceptible de délégation. Les receveurs des finances, qui tiennent une véritable banque, qui sont obligés parfois à de longues absences et engagés pour des sommes immenses dans leurs opérations, ont seuls le droit de prendre, pour les représenter, un fondé de pouvoirs de leur choix; encore la nomination en est-elle soumise à l'agrément du ministre. A part cette exception nécessaire, en cas d'absence ou d'empêchement, le fonctionnaire est, s'il y a lieu, remplacé par d'autres agens, créés en vue de ces cas accidentels, sous le nom de suppléans, d'agrégés, d'adjoints, ou par des collègues du même service désignés à cet effet. Ces remplacemens ne peuvent se prolonger au-delà d'un temps fort limité. Cependant on a admis des professeurs des facultés ou du Collége de France à se tenir indéfiniment éloignés de leur chaire, tout en conservant leur titre. Quelques-uns s'étant élevés

aux premiers emplois de l'état, d'autres ayant atteint l'âge du repos après un illustre enseignement, on a cru que leur nom jetait encore de l'éclat sur la chaire qu'ils avaient occupée, et que, quand eux-mêmes tenaient à honneur de l'y laisser attaché, la règle commune (1) devait fléchir devant cette noble et modeste ambition.

Pour être plus à même de vaquer à leurs devoirs, plus à la portée du public, les fonctionnaires doivent résider au siége de leurs fonctions. La nécessité de la résidence est évidente, et n'a pas besoin d'être démontrée. Cependant cette règle ne fut pas toujours respectée. Les plaintes des états-généraux, les ordonnances de nos rois en attestent le long oubli. Quand les charges publiques étaient un don de la munificence royale ou l'objet d'un contrat qui les transmettait à prix d'argent, il était simple que les titulaires en considérassent seulement les priviléges ou les émolumens, et que l'intérêt des administrés ne leur inspirât qu'une médiocre sollicitude. Aujourd'hui que la promotion aux emplois et les devoirs qu'ils imposent sont soumis à d'autres principes, l'obligation de la résidence a été érigée en loi, et personne ne songerait à s'y soustraire. Cependant chaque régime a ses faiblesses. Aux influences de cour ont succédé les influences parlementaires. On voit des fonctionnaires, improvisés par la politique, passer l'année presque entière dans les chambres, dans les loisirs d'un congé, dans les travaux d'un conseil-général, et n'apparaître qu'un instant au lieu de leurs fonctions; mais il dépendra toujours de ministres fermes d'empêcher ce désordre.

Il ne suffit pas que le fonctionnaire exerce en personne et ne quitte pas son poste, il faut encore qu'il soit assidu et régulier. L'assiduité est constatée de diverses manières, et, dans quelques services, entretenue par l'appât de l'intérêt. Dans les corps judiciaires, le magistrat est tenu, avant l'audience, d'inscrire son nom sur un registre appelé *registre de pointe*. La moitié du traitement est distribuée en droits de présence, et perdue pour les absens. Une portion de la rémunération des conseillers référendaires à la cour des comptes est répartie entre eux proportionnellement à leurs travaux. Dans les bureaux des administrations centrales, on constate, par une liste qui doit être signée avant une heure déterminée, la présence des employés d'un rang secondaire. Dans les autres services, la preuve de

(1) « Caveatur expressè quod nullus doctor aut regens possit legere per substitutum, nisi per duos menses duntaxat in anno, sitque causa probabilis et necessaria quam in presentia rectoris et collegii medio juramento affirmare teneatur. » (Statuts de l'université d'Angers, avril 1410.)

l'assiduité résulte virtuellement soit de l'exercice même des fonctions, soit de certains actes dont la rédaction ou la signature implique ou atteste la présence de l'agent. L'assiduité a pour complémens l'exactitude et la régularité. On ne peut guère définir les qualités qui constituent le fonctionnaire exact et régulier; seulement il appartient aux règlemens intérieurs d'interdire certaines habitudes de paresse ou de dissipation. On trouve à ce sujet dans les vieilles ordonnances de naïves dispositions, qui n'ont pas toutes perdu leur à-propos. L'une d'elles (1320) défendait aux membres du parlement « de demander et raconter nouvelles et esbattements, et si aucuns, ajoutait-elle, en veust demander ou raconter, il le pourra faire quand midi sera sonné. » Une ordonnance du 3 août 1388 prescrit aux officiers de la chambre des comptes d'apurer sur-le-champ les comptes qui leur sont confiés, « car il survient chacun jour tant de besoignes nouvelles, que toutefois les vieilles en sont oubliées. » Aujourd'hui, les règlemens des administrations centrales sont les seuls qui contiennent des dispositions de ce genre. Il en est qui interdisent les visites de bureau à bureau étrangères au service, qui défendent aux employés de prendre leur repas dans leur bureau, de s'y livrer à des conversations particulières, d'y lire, pendant les heures de travail, les journaux et les livres étrangers au service de l'administration : prescriptions utiles, mais vaines, si les chefs n'en assurent pas l'exécution par une surveillance continue. Ordinairement le temps qui doit être consacré à chaque espèce d'emploi est fixé. On détermine, par exemple, le nombre et la durée des audiences des cours et tribunaux, des leçons des professeurs, et les heures que les employés doivent passer dans leur bureau. Toutes ces injonctions se résument dans l'obligation générale de satisfaire aux besoins du service et d'y apporter la ponctualité ou la promptitude que le public est en droit d'exiger, sans nuire toutefois aux études accessoires et à la maturité de l'examen dans les fonctions, qui ne demandent pas seulement l'accomplissement matériel de certains actes.

Le gouvernement de juillet, dont on n'apprécie pas toujours assez les bienfaits pratiques, et sous lequel, grace à l'impulsion des chambres et de l'opinion, les règles de bonne administration se sont développées et affermies, a vu presque entièrement disparaître un abus inconciliable avec les devoirs d'exactitude, d'assiduité et même de résidence que nous venons d'énumérer : nous voulons parler du cumul, c'est-à-dire de la réunion de plusieurs emplois dans une seule main. Souvent la même personne était investie de deux ou trois fonc-

tions, quelquefois davantage, fonctions la plupart du temps trop pesantes pour ne pas exiger chacune un titulaire, et ayant même, on en a vu des exemples, leur siége en des lieux différens. Le cumul ne peut s'appuyer sur aucune raison sérieuse. Pourquoi concentrer sur un seul des avantages qui sont de nature à être répartis entre plusieurs? Combien peu d'hommes ont la force d'embrasser à la fois des travaux si multipliés! Si la vaste intelligence de Cuvier y suffisait, que d'esprits médiocres en sont accablés! Il est d'ailleurs peu de fonctions qui ne réclament une attention exclusive et sans partage. On cherchait ainsi à corriger la modicité excessive de certains traitemens, mais c'était sacrifier le service public à des intérêts personnels, et, si les traitemens étaient trop faibles, ce mal appelait un remède plus direct. Le cumul est rare à présent. Plusieurs lois l'ont supprimé dans des services déterminés. Il est spécialement interdit aux conseillers d'état. On le tolère seulement dans les carrières scientifiques, qui ont toujours sur ce point joui de faveurs exceptionnelles, en raison de la spécialité de quelques études familières à un très petit nombre de savans, et de la plus grande facilité de faire marcher parallèlement des travaux analogues qui souvent se prêtent un mutuel secours, loin de s'exclure.

Quelque étroite que soit l'obligation de vaquer personnellement aux devoirs de la fonction, des circonstances spéciales peuvent permettre d'y déroger; l'intérêt même du service rend parfois une période de repos nécessaire à ceux qui ont porté le poids du jour. Il est pourvu à cette double nécessité au moyen des vacances et des congés. Les vacances sont accordées dans les services qui peuvent sans dommage recevoir une interruption momentanée, et qui exigent toujours l'application d'une intelligence libre et active. A cette catégorie appartiennent les corps de magistrature et l'enseignement. Pendant les vacances, les travaux ordinaires sont suspendus; quelques membres seulement, désignés chaque année à tour de rôle, demeurent chargés, dans les compagnies judiciaires, de l'expédition des affaires les plus urgentes. L'usage des vacances est profitable au service public autant qu'aux fonctionnaires eux-mêmes. Après quelques semaines de repos, on retrouve le travail avec plaisir. L'esprit, qui a besoin de changer d'objet, a repris une sève nouvelle, et le temps perdu est bientôt réparé. On pourrait difficilement accorder des vacances à d'autres services que ceux pour lesquels elles sont instituées. Tous n'en éprouvent pas le besoin, et en suspendre ou en ralentir la marche serait aussi dommageable à l'état qu'aux particuliers. On concilie par les congés les nécessités de l'administration avec les convenances des

fonctionnaires. Les congés sont accordés même dans les services qui ont des vacances, mais ils y sont plus rares et s'y obtiennent plus difficilement; on en règle partout la durée selon le nombre, et l'époque selon l'urgence des travaux à exécuter. Dans l'armée, les officiers reçoivent des congés de semestre pendant la saison où les exercices militaires sont interrompus. Dans l'université, des congés d'un an sont accordés aux professeurs que la fatigue d'un laborieux enseignement ou le besoin de suivre des études scientifiques ou littéraires obligent à suspendre leurs fonctions. Les membres du corps diplomatique et consulaire sont autorisés, après un long séjour à l'étranger, à venir respirer l'air de la patrie et s'initier à la pensée du gouvernement et au mouvement des esprits. Dans les autres services, les congés sont ordinairement fort courts. Les administrations financières n'en admettent point qui excèdent trois mois, et cette durée est elle-même tout-à-fait exceptionnelle. En général, quand le congé doit durer moins d'un mois ou qu'il est commandé par une force majeure, il n'entraîne aucune privation de traitement. Dans les autres cas, le traitement est réduit de moitié; il est entièrement supprimé, si le congé se prolonge au-delà du terme assigné. Le fonctionnaire qui quitte son poste sans congé encourt la destitution. Dans la magistrature, malgré l'inamovibilité du titre, celui qui, absent sans autorisation depuis plus d'un mois, ne reparaît point à la première sommation, est déclaré démissionnaire. Cette peine, malgré sa rigueur, est pleinement justifiée. L'état ne doit plus rien à qui déserte son poste, et le contrat est rompu par l'absence qui en rend l'exécution impossible.

Ainsi le fonctionnaire doit s'acquitter en personne de son emploi, en prendre le siége pour résidence, être assidu et ponctuel. Parmi d'autres mérites plus généraux et d'un ordre plus élevé, si l'on peut ainsi dire, le service de l'état réclame trois qualités principales : la probité, l'obéissance et la discrétion.

La probité du fonctionnaire n'est pas seulement le devoir commun à tout homme qui vit en société, le respect de la propriété d'autrui, l'observation des règles dont les violateurs encourent les rigueurs du code pénal. Plus sévère, elle consiste à ne chercher dans les fonctions aucun avantage privé, à n'user jamais dans un intérêt propre du pouvoir qu'elles confèrent, à opposer une inflexible résistance à toute influence injuste, à ne faire acception de personne, à donner la même attention à tous, faibles ou puissans, amis ou indifférens, à ne consulter que le bien de l'état et la loi qui en est l'expression écrite. Elle doit être manifeste et incontestée; de là, l'interdiction de tout ce qui peut attirer

le soupçon et exposer la conscience. La magistrature elle-même, si pure, si religieusement honnête, est l'objet de pareilles interdictions. Le juge ne peut acheter des biens qui se vendent à l'audience de son tribunal; il est tenu de se récuser toutes les fois que des relations avec un plaideur, définies par la loi avec un soin presque blessant, peuvent mettre en question la liberté de son jugement. Des dispositions analogues sont établies dans d'autres branches du service. Il est défendu aux consuls, préposés à la surveillance et à la protection des commerçans leurs concitoyens, de faire eux-mêmes le commerce directement ou indirectement, sous peine de révocation. Même défense aux employés des postes et des contributions indirectes, qui pourraient faire tourner au profit d'une concurrence déloyale les secrets ou le pouvoir dont ils sont dépositaires. On exige des conseillers de préfecture pris dans le barreau qu'ils ne se chargent d'aucun procès où les intérêts des communes seraient engagés. Dans les services qui obligent à constater et à poursuivre des infractions, on évite de placer les agens au sein de leur famille; on ne veut pas que le devoir du fonctionnaire ait jamais à lutter contre le dévouement du parent. Tout est mis ainsi en œuvre afin que la délicatesse ne soit jamais tentée de faillir et qu'aucun doute injurieux ne flétrisse le caractère de l'homme public. Ces précautions ne peuvent être portées trop loin. Aucune corruption n'est plus détestable que celle des délégués de l'état : elle déshonore le pouvoir, altère les mœurs publiques, et tourne contre les intérêts privés les forces créées pour les protéger. Nos lois lui ont réservé des sévérités exceptionnelles; mais un pouvoir sage, en prévenant le mal, s'épargne la douleur de le punir, et malheur à l'administration qui ne trouverait sa sauvegarde que dans la répression des lois! Nous aimons à dire qu'en France la probité règne dans les régions du pouvoir. On y ignore les habitudes de vénalité qui flétrissent tant d'administrations étrangères. Si les tribunaux ont condamné de criminels écarts, ces procès ont prouvé que les délits étaient rares, et que le gouvernement n'entendait point les laisser impunis. Dans les emplois subalternes, malgré la modicité des traitemens, les agens sont honnêtes et resteraient sourds à des propositions corruptrices. Loin de nous la pensée d'accuser ceux qui occupent des situations plus élevées. Cependant pourquoi ne dirions-nous pas que nous ne voyons point sans inquiétude le goût du luxe toujours croissant, une soif de spéculation engendrée par le besoin des fortunes rapides, maladie de notre temps, et au sommet de l'échelle des exemples dangereux donnés par de hauts fonctionnaires qui se mêlent à des entre-

prises peu compatibles avec leur caractère public, entreprises dans lesquelles on peut penser que leur apport se compose plus de leur importance administrative que de leur aptitude ou de leurs capitaux, et dont le moindre inconvénient est de les détourner de leurs travaux officiels?

Respecter les lois de la probité est le devoir de tous, obéir est plus spécialement le devoir du fonctionnaire. L'obéissance hiérarchique est une condition essentielle de l'ordre et de la bonne constitution du pouvoir, mais elle se modifie d'après la nature de la fonction et le caractère des ordres. Le magistrat ne relève que de sa conscience; on peut lui imposer l'exactitude, mais un jugement, jamais. Au militaire est imposé, dans tous les cas, une obéissance absolue et complète. C'est la loi de la discipline; les baïonnettes ne délibèrent point. Entre le militaire qui exécute et le magistrat qui juge, les autres fonctionnaires sont assujétis à une subordination plus ou moins étroite, selon les circonstances. Dans tous les cas, le droit de représentation ou de remontrance leur est accordé : exercé avec convenance et respect, il éclaire l'administration sans l'entraver; mais l'exécution provisoire, s'il y a lieu, est le devoir de l'agent, et la décision souveraine, le droit du pouvoir qui a donné l'ordre. Ainsi se concilient les scrupules du fonctionnaire, qui n'est pas une machine aveugle et sans discernement, avec les prérogatives du pouvoir responsable, dont les résolutions doivent prévaloir partout et toujours. Nous voudrions pouvoir rendre hommage à l'esprit de subordination des fonctionnaires; mais la forme de nos institutions, qui provoquent la critique et organisent le contrôle à côté de tous les pouvoirs, les influences personnelles qu'elles multiplient et qui ne s'exercent pas toujours au profit de l'intérêt général, l'instabilité des hommes, la faiblesse des caractères enfin, sont autant d'obstacles qui troublent la marche de l'autorité publique, et l'exposent à toute sorte de difficultés intérieures sur lesquelles il lui faut trop souvent fermer les yeux.

Nous vivons sous un régime de publicité, et cependant la discrétion est une des qualités les plus essentielles du fonctionnaire public. Le magistrat ne peut révéler les opinions qui se sont produites dans les délibérations : les infractions à cette règle étaient autrefois punies de destitution et d'amendes considérables. Le diplomate possède des secrets qui renferment parfois la paix ou la guerre. Le militaire reçoit des ordres dont la divulgation compromettrait le salut de l'armée. Sans même recourir à ces exemples extraordinaires, il n'est pas une branche du service public dont les agens ne soient tenus à la discré-

6 c. BIBLIOTHÈQUE ROYALE

tion. Les ordres donnés par les chefs aussi bien que les communications faites par les inférieurs, les renseignemens fournis sur le personnel, les enquêtes disciplinaires, les informations sur l'état du service, les affaires même qui intéressent des parties privées et qui sont du ressort de l'administration, tout exige le secret. Sans le secret, plus de confiance ni de sécurité; chacun craint de se compromettre; on a peur de se faire des ennemis. Le service est ainsi arrêté par mille résistances; les meilleures mesures sont combattues par ceux qu'elles froissent, et qui, avertis à l'avance, font jouer tous les ressorts de l'intrigue : l'autorité perd son indépendance et par conséquent sa force. C'est à regret que nous ajoutons qu'en dépit des prohibitions insérées dans la plupart des règlemens, ce secret si nécessaire est trop souvent violé. L'exemple de l'indiscrétion est parti des rangs les plus élevés. En livrant des correspondances confidentielles à la publicité de la tribune, on a sacrifié un besoin permanent à des nécessités accidentelles. Tous les subordonnés ont ainsi reçu un avertissement qui n'a pas été perdu. Chacun s'efforce à l'envi de se mettre à couvert en divulguant les ordres ou les instructions qu'il a reçus. Il est des curiosités qui s'imposent et ne souffrent pas qu'on les éconduise : tous les cartons leur sont ouverts; les lettres des fonctionnaires intermédiaires leur sont livrées. D'autres désordres se commettent. Une presse hostile et presque toujours mal informée reçoit des communications qu'elle reproduit sous un faux jour, et qui ne peuvent lui être faites par les agens même du pouvoir sans le plus coupable abus de confiance. Il serait temps de rompre des habitudes qui ne tendent à rien moins qu'à rendre le gouvernement impossible.

V.

Jusqu'ici le fonctionnaire n'a été considéré que dans ses devoirs les plus généraux envers l'état, et, si nous osons ainsi parler, dans les principes de morale qui lui sont propres. Suivons-le maintenant dans ses relations avec le public, quand le public a directement affaire à lui, dans ses rapports avec les autres ordres de fonctions, et enfin dans la vie privée.

Il est des circonstances nombreuses où un contact immédiat s'établit entre les citoyens et les agens de l'autorité. La perception des revenus publics, la police, les services dont l'état s'est attribué le monopole, en fournissent les occasions les plus habituelles; des obligations spéciales en sont la conséquence. S'agit-il du paiement de l'impôt,

les agens doivent tempérer les exigences de la loi par toutes les facilités qui n'engagent point leur responsabilité. S'agit-il de l'exécution des mesures qui intéressent l'ordre et la sûreté, ils doivent être fermes, mais équitables et concilians. S'agit-il enfin des services dont l'administration a la direction, ils ne doivent jamais perdre de vue que, s'ils ne touchent point directement un salaire du particulier qui s'adresse à eux, c'est le public qui les paie et qu'ils sont chargés de servir. On en voit trop qui tranchent du personnage, parce qu'ils ont l'honneur d'appartenir à l'état, et qui manquent d'empressement et même d'exactitude envers le public, parce qu'ils n'en dépendent point directement. Les instructions de leurs chefs, les habitudes d'une bonne éducation, devraient au moins leur donner les manières courtoises et complaisantes que l'aiguillon de la concurrence inspire aux agens des industries libres. Plusieurs gouvernemens étrangers nous offrent à cet égard des modèles qui ne sont pas à dédaigner. En Angleterre, en Prusse, en Russie, les employés des administrations publiques sont pleins de politesse. C'est une question qui mérite toute l'attention du gouvernement. Les citoyens ont droit d'exiger qu'on les traite avec déférence. Il en est beaucoup qui sont disposés à juger le gouvernement sur la conduite de ses agens, et plus d'une résistance n'a eu pour cause que la grossièreté de l'officier public chargé de veiller à l'exécution de la loi.

A cet ordre de devoirs se rapporte le costume officiel que plusieurs catégories de fonctionnaires sont obligées de porter. A l'égard des uns, le costume a pour objet de commander le respect au public, de l'imposer même entre eux à des hommes parmi lesquels doit régner le sentiment des convenances réciproques. C'est ainsi que les magistrats portent la robe, ordinairement même dans leurs réunions intérieures. A l'égard des autres, le costume a pour objet d'inspirer confiance aux citoyens, et de leur désigner par un signe apparent l'agent de la force publique qui a droit de les rappeler à l'observation de la loi, et dont ils ont droit à leur tour de se plaindre et de provoquer la punition, s'il abuse de son autorité. Le costume n'est pas un futile ornement; il contribue, plus qu'on ne le croit, au maintien de l'ordre et de la considération due aux pouvoirs constitués par la loi.

Les rapports des fonctionnaires entre eux sont soumis à des règles simples et claires. Dans le même service, ces rapports sont déterminés par l'ordre hiérarchique, et, à égalité de grade et de classe, par l'ancienneté. L'inférieur doit céder le pas à son supérieur, et le dernier nommé à celui qui l'a précédé dans la carrière, à moins qu'une volonté com-

pétente n'en ait décidé autrement. Chaque service est indépendant des autres. Dans les circonstances où ceux qui les composent doivent se rencontrer ensemble, par exemple dans les cérémonies publiques, leur situation respective est déterminée par l'ordre des préséances. Des décrets impériaux règlent cet ordre : on les exécute encore, quoiqu'ils ne soient pas en harmonie parfaite avec l'esprit de nos institutions actuelles. On éprouverait quelque embarras à coordonner des dispositions nouvelles sur des questions qui éveillent les susceptibilités et mettent en jeu les amours-propres. Cette matière n'est pas d'ailleurs appréciée selon sa véritable importance. Le règlement des préséances n'est pas plus que le costume une chose de pure étiquette; il est indispensable au jeu régulier des pouvoirs, et, si le classement des emplois offre quelque difficulté, il a l'avantage d'assigner à chacun sa valeur relative, et peut quelquefois servir à compenser l'infériorité du traitement par la plus grande élévation du rang. Il importe en tout cas de prévenir les collisions et les rivalités; il n'importe pas moins d'interdire tout concert, toute correspondance, par lesquels les fonctionnaires se ligueraient entre eux dans une intention quelconque. Une coalition des dépositaires de la force ou de la puissance de l'état serait un danger public. Les lois y ont pourvu, et de tout temps cette sorte de conspiration a été punie de peines rigoureuses.

Quel que soit le respect de nos lois pour les franchises de la vie privée, celle des fonctionnaires ne peut jouir d'une complète inviolabilité. Leur association au pouvoir public établit entre eux et lui une solidarité morale, d'où résultent des devoirs qui s'étendent même au-delà du cercle des fonctions. L'administration est en droit d'exiger de ses moindres agens qu'ils aient une tenue honnête, qu'ils s'abstiennent des habitudes vicieuses, qu'ils ne portent point des habits « dissolus, » selon les termes des vieilles ordonnances. Le bon service d'un employé dépend, plus qu'on ne peut l'imaginer, de la régularité de sa vie privée. Pour parler des fonctionnaires d'un ordre plus élevé, le professeur ne mériterait plus d'instruire la jeunesse, s'il la pervertissait par le scandale de ses mœurs; le magistrat ne serait plus digne d'exercer le sacerdoce de la justice, si, dans ses relations privées, il était convaincu de déloyauté et d'indélicatesse. Dans certains cas, la sûreté des intérêts confiés au fonctionnaire se lie à ses affaires domestiques. On ne pourrait point conserver le maniement des deniers publics au comptable dont la fortune serait en désordre, dont les dépenses surpasseraient les revenus, ou que l'amour du jeu exposerait à la ruine. Autrefois les règlemens étendaient encore plus loin leurs

inquisitions. Il était défendu, par exemple, aux consuls de contracter mariage sans l'agrément du roi. A présent encore, dans les contributions indirectes, les employés du service actif sont tenus, lorsqu'ils se marient, d'en informer leurs chefs. L'administration examine si l'alliance est convenable et si l'employé peut être maintenu dans sa résidence. Les officiers de l'armée ne peuvent pas non plus se marier sans la permission du ministre de la guerre. Ces précautions s'expliquent. Le mariage modifie profondément la situation de ceux qui le contractent; il peut influer sur leurs moyens d'existence par les ressources qu'il leur apporte ou les charges dont il les grève, et sur leur considération par les circonstances qui les y ont conduits et la nouvelle famille qu'il leur donne.

Nous ne quitterons pas le fonctionnaire, considéré en dehors de ses fonctions proprement dites, sans le suivre sur le terrain de la politique, où il est souvent appelé par nos mœurs et par nos institutions. Sa liberté y est-elle complète? Des devoirs spéciaux pèsent-ils sur lui? C'est ce qu'il faut examiner.

Le fonctionnaire prête serment de fidélité à la charte et au roi. Il ne peut se prononcer contre le régime politique consacré par la constitution, contre le chef qu'elle a placé à la tête de la nation. Il violerait ses engagemens les plus sacrés; aucun gouvernement ne peut admettre pour intermédiaires entre les citoyens et lui des hommes qui le nient. Sur ces principes, tous les partis sont d'accord; chacun à son tour, en faisant des destitutions ou en les provoquant, est arrivé à la même conclusion. La sûreté de l'état y est attachée aussi bien que l'honneur des individus. Toutefois cette doctrine ne peut s'appliquer qu'au cas de manifestations extérieures. Rechercher les sentimens que le fonctionnaire tient renfermés au fond de son cœur serait une odieuse inquisition, et s'en armer pour le frapper, une mesure de tyrannie. Si des ministres passionnés l'ont osé quelquefois, la conscience des honnêtes gens a protesté contre ces violences.

Mais on peut être en dissentiment sur des questions moins essentielles. Dans un état constitutionnel, la liberté des opinions crée des partis nombreux parmi les hommes même les plus dévoués à la forme du gouvernement et à la personne du prince. Les uns placent au premier rang les douceurs de la paix, les autres la dignité du pays. Ceux-ci tiennent pour suffisans, peut-être même pour excessifs, les droits politiques dont jouissent les citoyens; ceux-là seraient d'avis de les étendre. Mille questions s'agitent. L'enseignement public sera-t-il laïque ou religieux? Quel sera le système des impôts? Quelles alliances

sont préférables pour la nation? On discute, on s'assemble, on écrit; c'est la vie d'un pays libre, et heureux celui où elle ne périt point sous l'étreinte mortelle des intérêts privés! Cependant un ministère s'est formé; il a adopté un ensemble d'opinions qui constitue sa politique; contre lui se sont réunis ceux qui ne partageaient point ces opinions, et qui ont formé le parti de l'opposition. Les fonctionnaires seront-ils obligés de se ranger au système du ministère et de s'en faire les appuis? Pourront-ils se placer dans les rangs de l'opposition? Telle est la question sur laquelle les esprits sont divisés.

Il y a une école politique aux yeux de laquelle le fonctionnaire, humble vassal, est étroitement lié au système ministériel. Il ne peut parler, écrire, se prononcer contre ce système. On l'oblige à se mêler aux élections pour soutenir les candidats du ministère. Électeur, il leur doit son suffrage; pair ou député, on lui concédera par grace de voter avec l'opposition; mais qu'il se garde de s'en porter l'organe à la tribune, qu'il ne l'appuie point surtout dans les questions qui touchent au fond même de la politique : une destitution inévitable l'atteindrait. On n'avoue pas toutes ces théories, mais elles sont au fond des pensées, et plusieurs ont été professées publiquement et mises en pratique.

Si le fonctionnaire appartient à la personne des ministres, tout est dit. Il se doit à ses maîtres : qu'il soit donc chassé, s'il n'est pas leur servile admirateur; mais telle n'est point sa condition : il n'est l'homme de personne, il est le serviteur de l'état. Il prête serment de fidélité à la charte et au roi, non au cabinet du 11 octobre ou du 22 février. Quand les ministres sont chargés de pourvoir aux emplois, est-ce pour se faire des créatures? Nullement. La loi a cru qu'ils étaient les mieux placés pour choisir les hommes les plus capables, les plus propres à chaque service. Sous un régime administratif bien constitué, les emplois sont donnés à la capacité, aux travaux éprouvés, et non point au dévouement ministériel. Laissez donc à ceux qui les occupent, à moins que le caractère de l'emploi ne soit exclusivement politique, la liberté de leur opinion. Qu'ils puissent être de l'opposition, si tel est leur sentiment. Surtout, qu'on ne les fasse pas intervenir dans les élections. La liberté publique courrait de grands périls le jour où il serait admis en principe que tous les serviteurs de l'état sont au service du ministère dans ces épreuves solennelles; que, par exemple, les juges de paix dans tous les cantons, les percepteurs dans toutes les communes, peuvent user de l'influence qu'ils tiennent de leurs fonctions pour peser sur les électeurs. D'un autre côté, le pays ne verrait plus dans les fonctionnaires, au lieu des représentans impartiaux de la puis-

sance publique, que des courtiers de suffrages, proxénètes méprisés, désertant le poste où la loi les a placés pour se faire agens d'intrigues. Plus le ministère serait audacieux, plus le danger serait grand. La considération du pouvoir y périrait avec la sincérité des élections. L'un de ces écueils est aussi redoutable que l'autre.

Il est diverses situations dans lesquelles le fonctionnaire joue un rôle politique. Il peut être écrivain, électeur, pair ou député. Examinons ses devoirs particuliers dans chacune de ces situations.

Le fonctionnaire n'est pas dépouillé du droit de prendre parti dans les débats politiques par la voie de la presse; mais le citoyen seul doit tenir la plume, et jamais l'homme public. De cette règle découlent plusieurs conséquences : d'abord, une discrétion absolue est plus nécessaire encore dans des publications imprimées que dans de simples communications verbales. En second lieu, il n'est point permis au fonctionnaire d'engager une polémique sur les questions qui touchent à son service : l'anarchie serait dans l'administration, si un subordonné pouvait en appeler au public des mesures prises ou préparées par ses chefs; la liberté des ministres serait entravée, si l'opinion était conviée à intervenir dans les délibérations intérieures du gouvernement, si les questions qui s'agitent à tout instant dans le sein des services publics étaient enlevées à cette région sereine et calme pour être transportées sur le terrain brûlant de la politique. Enfin le fonctionnaire qui, substituant l'injure à la polémique, outragerait les ministres, dont il doit respecter le caractère et la personne, encourrait un juste blâme. A part ces restrictions, qui, loin d'attaquer aucun droit légitime, ont pour objet de conserver tous les droits intacts, nous pensons que, sans manquer à aucun devoir de discipline, le fonctionnaire, quand ses travaux officiels lui en laissent le loisir, peut toujours, pour nous servir des termes de la charte, publier et faire imprimer ses opinions.

Les devoirs du fonctionnaire dans les colléges électoraux sont faciles à tracer. La loi a consacré le principe du secret des votes comme une garantie de la liberté politique, et ce principe doit mettre le fonctionnaire à l'abri de toute recherche. Même avec la publicité du vote, il devrait jouir d'une égale inviolabilité. Dans le système de nos lois électorales, l'électeur ne vote pas seulement pour lui, il est le mandataire légal des citoyens qui ne sont pas admis aux fonctions politiques, et, quand même il pourrait abdiquer sa propre opinion, il ne peut, sans une sorte de forfaiture, sacrifier à un intérêt personnel ce qu'il considère comme utile à leur cause. Le gouvernement n'a donc pas le droit de contraindre le vote du fonctionnaire électeur. Ce serait

attenter à une liberté publique et commettre un excès de pouvoir. Le fonctionnaire ne doit obéissance à ses chefs que dans l'ordre et pour l'accomplissement de ses fonctions : comme électeur, il ne relève que de sa conscience, il use d'un droit, mieux encore, il remplit un devoir. Toutefois, pour empêcher que l'on ne confonde en lui l'électeur et le fonctionnaire, il doit maintenir distincts ces deux titres. Il ne faudrait pas qu'il fît servir l'autorité dont il est investi au triomphe du candidat de son choix, pas plus pour la cause de l'opposition que pour celle du ministère. Ces nuances sont délicates, nous en convenons; il est quelquefois difficile d'établir une séparation absolue entre les actes du même homme investi d'un double caractère. C'est aux habitudes politiques qu'il appartient de poser les limites qui sont indiquées par les convenances et par l'intérêt public.

Dans les chambres, les devoirs du fonctionnaire dépendent de la nature de l'emploi qu'il occupe. Les fonctions politiques emportent avec elles des obligations particulières. Ceux qui en sont investis ne sont point autorisés à combattre par leurs discours ou par leurs votes le ministère qui les a choisis pour ses auxiliaires ou ses appuis. Nommés en dehors de toutes conditions d'aptitude, ils peuvent être frappés en dehors de toutes conditions de stabilité. La politique qui les a élevés peut toujours les renverser. Il est aussi des emplois qui, sans être exclusivement politiques, établissent avec les membres responsables du cabinet une collaboration directe, intime et permanente, et leur donnent le droit d'exiger une entière conformité de vues et d'opinions. On ne pourrait condamner un ministre à communiquer ses secrets, ses vues, son plan d'administration à celui qui, fonctionnaire le matin, irait le soir s'asseoir dans les rangs de l'opposition. Peut-être en résulte-t-il que ces fonctionnaires ne doivent point siéger dans le parlement. Par cette exclusion, on éviterait au moins qu'après avoir long-temps toléré des actes d'opposition, un ministre s'en fît tout à coup une arme pour satisfaire ses rancunes ou pour venger une défaite. C'est une question qu'il n'entre pas dans notre plan de traiter ici. Ces catégories exceptées, nous tenons le fonctionnaire dans les chambres pour maître de son vote et de sa parole. En franchissant le seuil de l'enceinte parlementaire, il n'est plus que pair ou député. La doctrine contraire compromettrait la dignité des chambres, car elle ferait douter de l'indépendance d'une partie considérable de leurs membres. Que penserait, par exemple, le public, s'il entendait un ministre de la guerre gourmander un officier-général qui se serait permis, dans la chambre des pairs, de cri-

tiquer la marche du gouvernement? Que penserait-il s'il entendait, dans la chambre des députés, le chef du cabinet menacer en certains cas de destitution les députés fonctionnaires? Les électeurs hésiteraient à confier leur mandat à des hommes qui n'auraient pas la faculté de suivre en toutes circonstances les inspirations de leur patriotisme. Or, s'il ne faut pas que les fonctionnaires soient trop nombreux dans les chambres, il ne serait pas moins fâcheux qu'ils en fussent exclus, et qu'ils cessassent d'y apporter les vues pratiques, l'expérience et l'esprit d'ordre qui les distinguent le plus ordinairement. On prétend que les règles d'un bon gouvernement sont faussées par l'opposition des fonctionnaires. Qu'importe donc qu'un conseiller de cour royale, qu'un ingénieur des ponts-et-chaussées, qu'un officier de l'armée votent avec l'opposition? S'il en est d'autres qui ne le puissent pas sans inconvénient grave, il faut ou les exclure des chambres en étendant le cercle des incompatibilités, ou leur attribuer le caractère politique, et à ce titre les tenir pour révocables *ad nutum*. Ils connaîtront les engagemens qu'ils contractent et les chances qu'ils courent en devenant hommes politiques, et les électeurs sauront qui ils prennent pour les représenter. Rien n'est plus périlleux que le vague des théories qu'on hasarde sur ce sujet. Tout ce qui touche à la capacité politique a besoin d'être clair et explicite. Comment admettre, par exemple, les subtiles distinctions imaginées entre le vote silencieux et les opinions exprimées, entre les dissentimens sur le fond de la politique ministérielle et les désaccords secondaires? Purs jeux d'esprit à peine bons pour échapper à une discussion embarrassante, mais dépourvus de toute solidité. Quoi! le fonctionnaire pourra voter pour l'opposition, mais il devra rester muet! Ses paroles sont-elles plus condamnables que ses actes? et qui vous autorise à le mutiler ainsi? Qui distinguera d'ailleurs les questions qui touchent au fond de la politique des simples incidens secondaires? Ce n'est pas, si nous ne nous trompons, par la nature des votes, secrets ou publics, ou par leur objet, que l'on doit se décider, mais par le caractère des fonctions, et la question, ramenée à ces termes, peut être aisément résolue.

A ceux qui veulent défendre les fonctionnaires contre les réactions politiques, on oppose l'exemple de gouvernemens libres où de telles garanties n'existent point; mais toute comparaison pèche en semblable matière. Des différences essentielles dans la nature des emplois, dans la condition des fonctionnaires, dans leur nombre, dans le système administratif, dans les rapports des assemblées politiques avec le pouvoir exécutif, ne permettent point d'invoquer les usages d'un pays

dans un autre. Nous empruntons nos argumens aux faits qui sont propres à la France. Les emplois y sont, pour ceux qui les occupent, une profession ordinairement achetée par de nombreux travaux et souvent aussi par le coûteux sacrifice de longues études. On n'y parvient point à la fortune; à peine le salaire de chaque jour suffit-il à ses nécessités. La médiocrité des patrimoines permet à bien peu de fonctionnaires de se passer de leur emploi. Ne livrons pas à un ministère violent cette proie trop facile. Les fonctionnaires, sous le régime de la centralisation, forment une classe aussi nombreuse qu'importante; l'estime dont elle jouit importe à l'honneur du gouvernement. Or, quelle place occuperaient-ils dans l'opinion du peuple, frappés d'une sorte d'ilotisme politique, obligés sans cesse de choisir entre leurs convictions et le sort de leur famille, soupçonnés de mentir à leur conscience, pour sauver leur place, quand ils appuieraient le pouvoir, et condamnés, toutes les fois que la politique du gouvernement serait modifiée, à en suivre en esclaves les fréquentes vicissitudes? Nous invoquons donc pour eux la liberté commune; cependant nous ne voulons point qu'ils oublient la réserve que leur imposent les liens qui les unissent au pouvoir. S'ils se mettaient à la tête des cabales qui agitent les élections, s'ils se livraient dans les chambres à des violences de langage que se permettent à peine les plus amers opposans, ils manqueraient aux convenances les plus vulgaires, et le ministère qui leur témoignerait son improbation ne pourrait être accusé d'avoir violé un droit.

Les diverses obligations dont nous venons de présenter l'analyse ont pour sanction, dans l'ordre moral, le sentiment du devoir, et, dans l'ordre disciplinaire, les peines administratives.

L'amour du devoir est la première vertu de l'homme public, vertu féconde et qui vivifie la lettre morte des règlemens. Si elle venait à s'éteindre, l'action du pouvoir suprême languirait le plus souvent vaine et impuissante, et le fonctionnaire ne serait plus qu'un vil agent, exécutant servilement une consigne, n'obéissant qu'à l'intérêt ou à la force, et se jouant de toute obligation qu'il pourrait éluder impunément. Le service de l'état commande des sentimens plus nobles. Il faut que le fonctionnaire sache voir dans l'état qui l'emploie, non point un être abstrait dont on peut sans danger méconnaître le vœu, mais le maître le plus digne d'exciter le zèle, et le plus sensible en réalité au dévouement déployé à son service. Ces sentimens animent ceux qui ont obtenu par le travail les fonctions dont ils sont investis. Ils les aiment en proportion des efforts qu'elles leur ont coûtés. Au

contraire, s'il en est que la faveur a élevés, ils dédaignent les obligations de leur emploi, comme ces hommes que le hasard a enrichis, et qui jettent au vent une fortune trop aisément acquise. Les favoris de la politique se font remarquer parmi ces contempteurs du devoir : dignes successeurs de ces anciens courtisans que d'autres caprices avaient pourvus, et qui soulevaient les plaintes répétées des états-généraux. Les fonctions bien acquises sont donc les mieux remplies. C'est ainsi qu'un régime régulier porte ses fruits, et que, par une heureuse nécessité, l'intérêt du service s'allie toujours avec le respect des droits et la récompense accordée au travail.

Malheureusement la loi morale n'exerce pas toujours son empire. Le service souffre, la règle est méconnue, une répression devient nécessaire; elle est confiée au pouvoir disciplinaire. Toute obligation doit avoir sa sanction, et le fonctionnaire, pour les devoirs qui lui sont propres, est soumis à une juridiction spéciale et à un code particulier. Les formes et les attributions du pouvoir disciplinaire sont en rapport avec la nature des infractions et des emplois. La même faute peut être diversement appréciée, selon sa gravité relative. Ainsi, les règlemens demandent plus spécialement au magistrat de garder intacte la dignité de son caractère, au militaire de respecter les lois de la discipline, au comptable de veiller religieusement sur sa caisse. Sous des noms divers, les peines disciplinaires varient peu entre elles. Les unes sont purement morales : elles consistent dans les avertissemens, les censures, les réprimandes. Les autres affectent l'état ou les émolumens des fonctionnaires : selon que l'emploi le comporte, le coupable est privé de gratifications, exclu de l'avancement, condamné à descendre de classe ou de grade, suspendu avec perte de traitement, destitué. Plusieurs décrets soumettaient aussi certains fonctionnaires, par exemple ceux des ponts-et-chaussées et de l'université, à la peine des arrêts pour des fautes légères. Cette peine est à présent réservée exclusivement à l'armée. — Il est des fonctions où l'on jouit de garanties spéciales quant à l'exercice de la juridiction disciplinaire, particulièrement dans les cas les plus graves. Dans les administrations centrales et dans les services financiers et administratifs, les avertissemens ou les réprimandes sont prononcés par les chefs intermédiaires, la suspension ou la révocation par le ministre seulement, après que l'employé a été entendu. Les règlemens des ministères de la guerre et du commerce veulent en outre, avant la suspension ou la destitution, que les faits soient constatés par une commission d'enquête. L'emploi de l'officier ne peut être suspendu ou retiré que par décision royale, sur

le rapport du ministre de la guerre, d'après l'avis d'un conseil d'enquête; la destitution ne peut être prononcée que par un conseil de guerre. Les membres de l'université sont justiciables des conseils académiques et du conseil royal, selon les cas : le conseil royal peut seul prononcer la réforme ou la radiation. Aux présidens des cours et des tribunaux, il appartient de donner l'avertissement. Les autres peines sont du ressort du tribunal ou de la cour, et, dans quelques circonstances, de la cour de cassation. Dans son ensemble, le pouvoir disciplinaire est régulièrement organisé; il est rarement mis en action et soulève peu de plaintes. Cependant il conviendrait peut-être, dans les services administratifs proprement dits, d'introduire des garanties qui, sans affaiblir l'autorité nécessaire aux chefs, préviendraient l'erreur et l'arbitraire, et ôteraient tout prétexte aux réclamations des inférieurs atteints par des peines sévères.

En même temps que l'état punit, il faudrait aussi qu'il récompensât. Le zèle et le dévouement doivent être entretenus par l'espoir des distinctions ou des rémunérations, tout autant que par la crainte des peines. L'action disciplinaire, pour être complète, devrait revêtir cette double forme. A cet égard, notre système administratif laisse beaucoup à désirer. Les récompenses sont trop peu nombreuses et trop arbitrairement réparties. Si la distribution en était soumise à des règles précises, elles acquerraient plus de prix et seraient plus ardemment recherchées. Dans les rangs supérieurs, la décoration de la Légion-d'Honneur est un digne sujet d'ambition; mais on s'est trop habitué à des promotions périodiques et numériquement réglées, de telle sorte que chaque fonctionnaire y est compris à son tour, et que cette distinction est plus souvent le prix de l'ancienneté que des services éminens. Par un abus contraire, on l'accorde à des débutans, sans autre titre que la faveur inconsidérée d'un ministre complaisant. On permet qu'elle soit sollicitée; on oublie ce vieil édit (1578) qui, pour une autre décoration, déclarait « indignes à jamais d'y parvenir ceux qui la demanderaient, afin que ce grade d'honneur, qui devait être distribué par grace et mérite, ne fût sujet à brigues et monopoles. » Aucune récompense honorifique n'est accordée aux agens inférieurs. Ceux qui commettent des fautes sont censurés : qu'obtiennent ceux qui se distinguent? L'armée seule inscrit honorablement sur ses ordres du jour le nom du militaire qui a fait quelque action d'éclat; pourquoi la satisfaction des chefs n'aurait-elle pas une expression officielle comme leur désapprobation? Le principe de l'honneur n'est pas encore éteint en France, grace à Dieu; il faut savoir lui faire

porter ses fruits. Gardons-nous de croire que les hommes n'obéissent plus qu'à un vil intérêt. L'intérêt même n'est pas suffisamment excité. Dans quelques administrations centrales, un crédit est ouvert au budget pour récompenser les employés qui se sont distingués ou qui ont accompli des travaux extraordinaires; mais le plus souvent on ne voit dans ces allocations qu'un supplément habituel du traitement, on les répartit chaque année à peu près également, sans autre règle que le caprice des chefs intermédiaires, et le but est manqué. Il est vrai que l'avancement est promis aux bons services; mais, la promesse fût-elle sincère, les moyens de la tenir existent-ils toujours? Cet état de choses est regrettable. La fidélité, le dévouement, le travail probe et assidu, ne sont pas suffisamment encouragés; l'état est privé d'un de ses moyens d'influence les plus efficaces et les plus féconds.

VI.

Si l'on donne le nom de droits à des prérogatives qui pourraient s'exercer aux dépens de l'intérêt public, les fonctionnaires n'en ont point; mais, si l'on appelle ainsi des avantages destinés à profiter directement ou indirectement à l'état en même temps qu'à ceux qui le servent, on peut dire en effet que les fonctionnaires ont des droits. Ces droits se rapportent à trois objets principaux : la stabilité de l'emploi, la protection de celui qui l'exerce relativement aux actes qui en dépendent, et enfin le salaire.

La possession d'un emploi est un titre, non que celui qui l'occupe ne puisse le perdre en aucun cas et soit jamais autorisé à en disposer, mais il n'en peut être écarté sans motifs, et n'est pas livré à un arbitraire absolu. C'est un avantage attaché aux fonctions publiques, et qui en accroît la valeur. Les droits des fonctionnaires à la conservation de leur emploi sont divers. Plusieurs catégories jouissent de l'inamovibilité. Deux seulement tiennent ce privilége de la charte, les juges nommés par le roi et les officiers : les premiers ont obtenu cette garantie exceptionnelle pour que la justice ne pût jamais être soupçonnée de manquer d'indépendance, les seconds parce que leur profession est un devoir du citoyen, et que le choix n'en est pas toujours libre. Des décrets impériaux garantissent également contre une révocation arbitraire les membres de l'université et les ingénieurs des ponts-et-chaussées et des mines : on a pensé que les longues et péni-

bles études qui ouvrent l'accès de ces deux carrières ne permettaient point d'abandonner les fonctions qui en sont le prix au caprice d'une autorité purement discrétionnaire. Toutes les autres classes de fonctionnaires sont révocables, sans autre garantie que la justice du ministre dont ils dépendent. Le droit de révocation s'exerce avec plus ou moins de facilité, selon la nature de l'emploi : il est péremptoire et sans condition dans la diplomatie et dans l'administration départementale, subordonné à une instruction administrative dans les services financiers et dans quelques administrations centrales. Ces différences tiennent à la nature des choses et se justifient d'elles-mêmes.

Amovibles ou non, les fonctionnaires jouissent en France d'une grande sécurité personnelle. A part quelques révocations que la politique a prononcées et que la justice n'approuvait point, les situations sont respectées, trop peut-être, si nous osons dire toute notre pensée. On hésite à priver un père de famille de son gagne-pain, on craint de blesser un protecteur puissant, on recule devant les cris de la presse, et le service en souffre quelquefois. Nous ne sommes pas d'avis d'étendre le privilége de l'inamovibilité. Qu'elle soit conservée aux services qui en sont dotés : la charte en fait une loi pour quelques-uns, et les raisons qui l'ont fait établir sont puissantes et décisives; mais, dans les autres services, elle serait sans objet et souvent dangereuse. L'inamovibilité a des inconvéniens tels, qu'il ne faut point la concéder légèrement. Le fonctionnaire qui en jouit est enclin à négliger son devoir; arrivé à l'âge du repos, il marchande sa retraite, prétend quelquefois faire ses conditions, et considère trop son titre comme une propriété privée. L'état ne doit point subir ces entraves, quand elles ne sont pas commandées par des considérations impérieuses. Il est vrai que le droit de révocation sans condition peut être exercé avec passion ou légèreté; mais, entre l'intérêt d'un agent qui sera l'objet d'une mesure inique et l'intérêt du service public, il n'y a point à balancer. Nous ne partageons donc point les opinions de quelques esprits, trop préoccupés du sort des fonctionnaires, et qui demandent ce qu'on a appelé une charte administrative. La responsabilité des ministres est incompatible avec un régime qui ne leur donnerait pas une autorité étendue sur les instrumens qui les secondent. Cependant il ne faut point que le caprice règne : il ne faut pas qu'un ministre puisse, comme en Angleterre, justifier une destitution par cette seule raison que « la figure du fonctionnaire lui déplaisait; » cette dure parole n'aura jamais cours en France; des précautions doivent

être prises pour éviter une imprudente précipitation ou une violence imméritée. Les griefs qui motivent la révocation doivent être définis et constatés. C'est avec raison que les départemens de la guerre et du commerce ont donné à leurs employés la garantie d'une enquête administrative; mais toute autre concession serait imprudente, et les conditions nécessaires du gouvernement seraient détruites, s'il était établi, comme dans quelques états de l'Allemagne, qu'aucun fonctionnaire ne peut être révoqué qu'en vertu d'un jugement. Tant de faits secondaires, de négligences, d'actes de mauvaise gestion, échappent à une appréciation juridique, que le service public pourrait languir et se désorganiser lentement, sans que le moyen d'y rétablir l'activité et l'ordre fût à la disposition des pouvoirs qui en répondent. Du reste, nous avons déjà fait remarquer combien un bon système d'admission et d'avancement dans les emplois réagit sur toute l'administration, et l'on peut être assuré qu'avec un personnel composé sous l'empire d'un tel système, les causes de révocation seraient fort rares, et la part de l'arbitraire fort restreinte. Les services dans lesquels la règle prévaut en fournissent la preuve.

Quand l'état promet au fonctionnaire qu'il conservera son emploi tant qu'il n'aura pas démérité, il lui donne la confiance d'où naît la liberté d'esprit; quand il le protége contre les violences privées, il lui donne la sécurité d'où naissent l'indépendance et la fermeté. Les fonctionnaires sont protégés de deux manières : par les peines spéciales prononcées contre ceux qui attaqueraient leur honneur ou leur personne, et par les dispositions exceptionnelles qui les garantissent contre des poursuites téméraires. Le code pénal contient une longue série d'articles qui punissent les injures, les voies de fait, les actes de résistance ou de rébellion dont les magistrats ou les dépositaires de l'autorité publique seraient les objets, dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions. Dans le cas de diffamation, les peines communes sont aggravées. Cependant l'inculpé est admis à fournir la preuve des faits qu'il a publiés, preuve interdite quand il ne s'agit point d'un fonctionnaire. Celui-ci, pour des faits relatifs à ses fonctions, ne peut se prévaloir d'une garantie réservée aux actes de la vie privée, dans l'intérêt du repos des familles. Les besoins de la discipline ont dicté des dispositions plus sévères encore pour maintenir la subordination dans l'armée. Les outrages et les attaques personnelles envers un supérieur militaire sont réprimés par des lois d'une extrême rigueur. La clémence royale en tempère ordinairement l'application. Telle est la législation qui protége la personne ou le caractère des

fonctionnaires. Les mesures destinées à les garantir contre des poursuites téméraires sont autres; elles consistent, pour les magistrats de l'ordre judiciaire, dans une procédure et des formes plus solennelles; pour les officiers, dans une juridiction exceptionnelle, celle des conseils de guerre, et pour les fonctionnaires administratifs, compris sous la désignation collective d'agens du gouvernement, dans la nécessité d'obtenir préalablement l'autorisation de les mettre en jugement. Quelques explications sont nécessaires sur ce dernier point qui a soulevé les plus vives discussions.

La responsabilité des agens du pouvoir forme une des conditions essentielles de la liberté publique. Tout citoyen lésé dans sa personne ou dans ses biens par un acte de l'autorité a donc droit à une réparation, si l'agent qui a commis le dommage n'agissait pas en vertu de la loi et pour en assurer l'exécution. Ce principe, que la charte de 1830 a consacré, est soumis, dans l'application, à des restrictions nécessaires. Si l'agent inférieur a obéi à un ordre, la responsabilité doit remonter à l'auteur de l'ordre, et ne saurait peser sur qui n'en a été que l'exécuteur passif. Il faut d'ailleurs apprécier, en même temps que le dommage matériel, les circonstances qui l'ont accompagné, la conduite de l'agent, les nécessités publiques auxquelles il a voulu pourvoir. A qui appartient-il de résoudre ces questions préjudicielles? Est-ce à l'autorité judiciaire ou à l'administration? Des considérations empruntées à la forme même de nos institutions ont, depuis 1789, fait proclamer la compétence exclusive de l'autorité administrative: elle seule peut vérifier si l'agent obéissait à un ordre ou suivait sa propre impulsion; elle seule connaît les devoirs de chaque service, ses besoins, ses règles. Que l'autorité judiciaire soit appelée à prononcer sur des questions de cette nature, l'administration tout entière passera entre ses mains; elle en pourra citer les agens à sa barre, et les frapper d'interdit. Le principe de la séparation des pouvoirs disparaîtrait dans cette confusion. A ces raisons, prises dans l'essence même des théories constitutionnelles, s'en joignent qui touchent plus directement à notre sujet. Les agens, sous la menace perpétuelle de poursuites judiciaires, tomberaient dans le découragement, et pourraient à toute heure être arrachés à leurs fonctions : double danger pour le service public. La sagesse des magistrats ne suffirait point à le conjurer. Créées pour un autre but, les formes judiciaires ne se prêtent point aux exigences des affaires publiques. Louables dans leur rigorisme, quand elles s'appliquent aux questions privées, les habitudes d'esprit des magistrats ne se prêtent point

à des appréciations qui comportent toujours quelque chose de discrétionnaire. Il faut, d'ailleurs, que l'administration ait entre les mains les moyens de se protéger elle-même, comme la magistrature, comme les corps politiques, comme tous les pouvoirs établis par les lois. C'est donc à elle qu'il doit appartenir de statuer préjudiciellement sur la mise en jugement de ses agens. Elle rend ses décisions sous sa propre responsabilité, et le citoyen lésé conserve toujours, si l'accès des tribunaux lui est fermé, son recours contre le pouvoir politique responsable, recours qui, pour n'être pas encore organisé par la loi, n'en existe pas moins. Ce système, dont le principe est dans les lois de l'assemblée constituante, qui a reçu son expression précise dans la constitution de l'an VIII et son complément politique dans la responsabilité des ministres, consacrée par le régime constitutionnel, a rencontré de nombreux et ardens adversaires, mais on a vainement essayé de le remplacer par d'autres garanties. Aucunes ne conciliaient au même degré et avec la même simplicité les besoins de l'état et les droits des citoyens. La pratique a d'ailleurs consacré les précautions les plus protectrices. Une instruction judiciaire constate d'abord les faits; elle doit être complète, sauf l'interrogatoire de l'agent inculpé. On prend l'avis du conseil d'état, qui en délibère sur le rapport d'un de ses comités, et le gouvernement prononce. Ainsi concourent ensemble la constatation judiciaire, la délibération administrative et la décision politique. Chacun des pouvoirs intervient avec ses garanties et ses formes, et l'expérience a prouvé que tous les intérêts y trouvaient leur sauvegarde. En cinq ans, de 1840 à 1845, trois cent soixante-cinq autorisations seulement ont été demandées, et le petit nombre de ces demandes dépose en faveur de la sagesse des agens. On n'a accordé que cent trente-trois autorisations, mais il n'y a pas lieu d'accuser le gouvernement, qui s'est toujours conformé à l'avis du conseil d'état, d'avoir voulu assurer l'impunité des coupables; car, sur les poursuites autorisées, plus de la moitié ont été suivies d'acquittemens. Le gouvernement s'est attaché seulement à écarter les plaintes qui n'avaient pour cause que l'esprit de parti, des inimitiés locales ou des préventions injustes. Cependant le principe de l'autorisation préalable a déjà reçu quelques exceptions qu'il ne serait pas impossible d'étendre encore. Ainsi les employés des contributions indirectes peuvent être traduits directement devant les tribunaux. On a cru devoir cette facilité aux redevables d'un impôt qui était l'objet de préventions ardentes, dissipées depuis par la modération des agens chargés de le percevoir, et l'on n'a pas sujet de regretter cette concession. Une disposition in-

sérée chaque année dans la loi des finances dispense aussi de l'autorisation préalable toutes actions en répétition des sommes illégalement perçues par des receveurs de deniers publics. Nous pensons que la poursuite des fonctionnaires qui seraient prévenus d'avoir attenté aux droits électoraux devrait jouir de la même immunité, sauf quelques précautions nécessaires. Il ne faut pas que ces droits soient, sous aucun prétexte, laissés à la discrétion du pouvoir même qui, dans de mauvais jours, aurait l'intérêt le plus direct à les violer, et ils sont bien dignes de jouir des mêmes garanties que les intérêts pécuniaires des contribuables.

Ainsi le gouvernement doit aux fonctionnaires la sécurité dans la possession de leur emploi et dans l'exercice de leurs fonctions. Il contracte une autre dette, plus positive, plus matérielle, plus indispensable, pour tout dire. On comprend qu'il s'agit de la rémunération des services ou du salaire : question immense, parce qu'elle engage tout à la fois et les principes de l'économie politique et la bonne gestion des affaires publiques, et sinon l'existence, du moins le bien-être d'une classe nombreuse de citoyens.

Les fonctions publiques doivent être rémunérées, c'est la règle générale en France; ce doit être le principe d'une société qui a détruit tous les priviléges. Dans les états où certaines classes gouvernent par le droit de la naissance appuyé sur la propriété du sol, les fonctions peuvent s'exercer gratuitement. La récompense se trouve dans l'influence attachée au pouvoir, dans les honneurs qu'il confère, dans l'autorité qu'il communique. L'exercer est un droit plus qu'un devoir. D'ailleurs, les hommes qui s'en constituent les dépositaires exclusifs n'en négligent pas toujours les avantages matériels, et il est rare que le peuple, pour ne pas payer des traitemens officiellement réglés, en soit moins grevé. La gratuité des fonctions a donc pour conséquence de les concentrer entre un petit nombre de mains, sans diminuer en réalité les dépenses publiques. Aussi les partisans d'un régime d'égalité se sont-ils toujours prononcés contre. En Angleterre, le parti radical la repousse, et il ne s'est pas fait faute de prouver que certains emplois, gratuits en apparence, procurent à leurs possesseurs d'énormes revenus. La règle du salaire doit prévaloir dans les états qui confèrent le pouvoir au plus digne, quelles que soient son origine ou sa fortune, et qui n'autorisent aucune contribution sur les citoyens que quand elle est sanctionnée par la loi et qu'il en est rendu régulièrement compte; elle prévaut en France dans presque toutes les branches de l'administration. Il n'y est dérogé que pour

les emplois municipaux, où cette exception a pu être parfois regrettée, pour quelques fonctions consultatives, plus honorifiques que laborieuses, et pour des emplois de suppléans, qui exigent peu de soins, qui conduisent à une fonction rétribuée, et qui même donnent ordinairement droit à une rétribution pour les devoirs accidentels qu'ils imposent. Nous ne parlons pas des fonctions politiques, étrangères à notre sujet, et qui appartiennent à un autre ordre d'idées.

Il y a deux choses à considérer dans le salaire attaché aux fonctions publiques : 1° les règles qui en déterminent la distribution; 2° l'échelle sur laquelle il est fixé dans chaque catégorie de fonctions et dans l'ensemble des services. Parlons d'abord du mode d'allocation.

C'est par le trésor que sont payés tous les salaires. Il est de la dignité des serviteurs de l'état qu'ils n'aient point à tendre la main au public pour lui demander leur rémunération. Des abus pourraient entacher ces perceptions : elles provoqueraient des discussions qui nuiraient à la considération du fonctionnaire. Au citoyen qui s'adresse à lui, riche ou pauvre, le représentant du pouvoir prête gratuitement son concours. Il serait punissable de lui rien demander ou d'en rien accepter : généreux système, qui ne montre jamais dans le fonctionnaire qu'un protecteur public et un auxiliaire désintéressé. C'est ainsi que, d'après nos lois, la justice est gratuite en France. L'assemblée constituante a supprimé tous les droits établis jadis sous le titre d'*épices*. Dans un seul ordre de juridiction, les justices de paix, des vacations se prélevaient encore pour certains actes qui, bien que ne constituant point la distribution même de la justice, pouvaient se confondre avec elle. Une loi, rendue il y a quelques mois, a fait disparaître ce dernier vestige des anciens usages. Dans les cas même où le fonctionnaire doit obtenir une part de la rétribution exigée des citoyens, ce n'est pas à lui, mais à la caisse publique, que la somme est versée. Tout contact direct entre l'homme public et le particulier, quant aux intérêts pécuniaires, est ainsi évité. Cependant les conservateurs des hypothèques et les greffiers des cours et tribunaux perçoivent directement le prix des actes qui leur sont demandés; mais cette exception tient à la nature de leurs fonctions, qui constituent un officier ministériel autant qu'un fonctionnaire public, et à la responsabilité directe, personnelle et illimitée qui pèse sur eux. Les chanceliers des consulats à l'étranger, par des raisons de la même nature, prélèvent directement sur le public les droits qu'ils sont autorisés à percevoir. Le clergé a aussi conservé un casuel, et accepte, quand il ne l'exige pas, une rétribution pour les divers actes de son ministère.

La règle est ici en défaut. Serait-il possible, sans imposer à l'état une charge trop lourde, de remplacer ce revenu par une augmentation de traitement? Le clergé lui-même le désire-t-il? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces questions.

Un salaire fixe est attaché à toutes les fonctions. Il n'y a d'exception que pour les chanceliers des consulats, dont la rémunération est prise sur les vacations qu'ils perçoivent, et pour quelques emplois financiers dont le traitement consiste entièrement en remises ou taxations calculées d'après les recettes opérées. Le salaire fixe forme tout le traitement de la plupart des classes de fonctionnaires. Les magistrats, les préfets et sous-préfets, les ingénieurs des ponts-et-chaussées et des mines, le corps diplomatique et consulaire, les officiers des armées de terre et de mer, n'en ont pas d'autre. Dans les services où le mérite du fonctionnaire peut se mesurer sur les résultats qu'il obtient, il est accordé, en outre, un traitement éventuel. Aux professeurs des facultés est attribuée une part dans le produit des inscriptions, examens et actes; entre les proviseurs, censeurs et professeurs des colléges royaux, se partagent le dixième de la pension des élèves payans, et les deux tiers des frais d'études des élèves externes. On les encourage ainsi à augmenter le nombre des élèves par la confiance qu'ils inspirent aux familles. Dans un intérêt analogue, également essentiel, quoique d'une autre nature, des traitemens proportionnels sont accordés à ceux des employés des finances dont le zèle peut accroître ou assurer les recettes publiques. Les receveurs particuliers et généraux des finances, ceux de l'enregistrement, des contributions indirectes, des postes, obtiennent à ce titre des remises ou taxations proportionnelles. Les agens chargés de constater les contraventions, les faits de contrebande, les fraudes pratiquées au préjudice du trésor, sont admis au partage des amendes, saisies et confiscations. Leur surveillance est ainsi intéressée à ne jamais sommeiller. Ce stimulant est efficace et nécessaire, mais il serait dangereux et immoral de le rendre trop actif.

Indépendamment du traitement fixe ou éventuel, plusieurs classes de fonctionnaires obtiennent des avantages qui, directement ou indirectement, améliorent leur condition. Au premier rang se place le logement, dont un grand nombre jouissent à titre de nécessité, de convenance ou de faveur. Les ministres, les préfets, les sous-préfets, les ambassadeurs, les principaux agens diplomatiques et consulaires, sont logés dans des bâtimens appartenant à l'état (1), ou loués

(1) Nous désignons ainsi même les édifices départementaux qui servent au logement des préfets ou sous-préfets.

par lui. Ils y trouvent une facilité pour l'exercice de leurs fonctions et pour les devoirs de représentation imposés à quelques-uns. Les administrateurs des colléges royaux ou communaux, les chefs des institutions de charité, d'instruction, les directeurs des prisons, tenus à une surveillance de tous les instans, même la nuit, doivent nécessairement demeurer dans ces établissemens. Pour quelques professeurs, bibliothécaires, savans ou artistes, le logement n'est qu'une faveur, subordonnée aux moyens matériels de la concéder. Enfin, les officiers l'obtiennent comme un droit, fondé sur la nature de leurs fonctions, sur les changemens fréquens de résidence qu'elles entraînent, et sur l'obligation de se tenir, à toute heure, à la portée de la troupe. Ceux qui ne le reçoivent pas en nature sont indemnisés en argent. Quand le logement est concédé pour les besoins du service, on y ajoute tout ce qu'il faut pour l'habitation, et particulièrement le mobilier. Les officiers touchent une indemnité représentative de l'ameublement; les sous-préfets n'ont droit qu'au mobilier de leurs bureaux. Cette restriction onéreuse n'est point justifiée. — Les concessions de logement ont engendré beaucoup d'abus; elles se faisaient sans ordre ni mesure. Certains fonctionnaires ne songeaient qu'à leurs aises, resserraient les bureaux dans les espaces les plus étroits, et se composaient de vastes appartemens aux dépens du service. Des monumens publics subissaient toutes les dégradations qu'amène une occupation privée. La chambre des députés s'est attachée à faire cesser ces abus. On ne peut qu'applaudir aux mesures qu'elle a prises. Cependant il est des fonctionnaires, non logés par l'état, auxquels il serait utile d'affecter une résidence officielle, fût-ce à leurs propres frais. Plusieurs ne sont point convenablement placés pour satisfaire aux besoins du public : à chaque mutation, les citoyens sont dérangés dans leurs habitudes. Enfin, dans certaines villes de province, les habitations disponibles manquent quelquefois. Ce sont ces considérations qui, en 1838, ont valu un hôtel aux sous-préfets, et elles sont applicables à d'autres emplois.

On a vu que l'obligation de représenter est attachée à quelques fonctions. Afin d'y pourvoir, il leur est accordé ou des allocations spéciales, ou un traitement considérable. Le président du conseil, le ministre des affaires étrangères et les officiers-généraux ou supérieurs pourvus d'un commandement, ont des allocations spéciales. C'est par le taux même du traitement qu'il est tenu compte de cette cause de dépenses aux membres du cabinet, aux ambassadeurs et aux ministres à l'étranger. Sous quelque forme que l'indemnité soit ac-

cordée, les fonctionnaires qui l'obtiennent doivent s'acquitter des obligations dont elle est le prix. On ne peut leur demander de sacrifier leur fortune personnelle, mais ils seraient blâmables d'employer à l'accroître un revenu qui est donné à la fonction plus qu'au fonctionnaire. Nos représentans à l'étranger ne méritent pas ordinairement ce reproche, qu'on a adressé aux ministres anglais, mieux rétribués que les nôtres (1). Outre les fonctionnaires que nous avons désignés, il en est à qui leur titre commande certains devoirs en vue desquels leur traitement a été élevé : nous voulons parler des chefs de la magistrature et du clergé, et des préfets. A proprement parler, ils ne sont pas tenus de représenter, car la plus modeste représentation surpasserait tellement le traitement du plus grand nombre, qu'il y aurait injustice à leur en imposer les charges; la limite de leurs obligations est tracée par celles du salaire que l'état leur donne. Nous doutons qu'on ait sagement fait de retirer à quelques-uns de ces fonctionnaires le moyen de représenter réellement. La dépense que la représentation entraîne n'est point stérile, elle a ses compensations; quelques personnes refusent de les reconnaître : nous ne partageons pas leur avis. A l'étranger, n'importe-t-il pas au développement des rapports que nos agens doivent entretenir, à leur influence dans le monde politique, qu'ils puissent marcher de pair avec les ministres des autres puissances, avec les personnages principaux des lieux où ils exercent leurs fonctions? L'honneur de parler au nom de la France est brillant sans doute, mais il ne perd rien à être accompagné de l'éclat qui révèle une nation puissante et riche. S'il est vrai que de grandes négociations ont été suivies avec succès par des hommes que n'entourait aucun luxe, ces souvenirs ne sont pas applicables aux temps ordinaires, et, pour un jour de crise où la fermeté du caractère et la supériorité de l'esprit joueront un rôle décisif, combien d'époques de calme où l'on s'observe, où l'on étudie les hommes et

(1) « Je pense qu'un ambassadeur d'Angleterre à la cour impériale, qui reçoit 11,000 livres sterling (275,000 francs), n'a pas le droit de vivre comme un simple particulier, oubliant ainsi le souverain qu'il est chargé de représenter pour ne consulter que ses propres aises. Une habitude aussi blâmable que sordide s'est introduite parmi ces messieurs : c'est celle de faire des économies, afin de pouvoir augmenter ainsi leur fortune particulière pour le jour où ils seront rappelés de leur poste. Tandis qu'aux ambassades de France, de Russie et de Prusse même, ce sont des fêtes nombreuses et brillantes, les nôtres ne s'ouvrent jamais, ou, si une exception rare à cette règle a lieu, ce n'est qu'en faveur de quelques bals, aussi remarquables par la sordide mesquinerie qui y règne que par la rareté du fait. » (*Voyage du marquis de Londonderry en Allemagne.*)

les choses, et où les salons du grand monde sont le vrai théâtre de la diplomatie! A l'intérieur, les fonctionnaires qui dirigent un corps de magistrature, un département, une branche du service public, ont souvent besoin de dépouiller la sévérité des rapports officiels. Ce n'est pas toujours par le glaive que se tranchent les affaires. Combien de préventions s'effacent par le rapprochement des hommes entre eux! Combien de difficultés s'aplanissent dans une conversation dont la familiarité éloigne la raideur! Croit-on, d'ailleurs, que le peuple soit si insensible à l'importance extérieure de ceux qui le gouvernent, et le respect qu'inspire une situation élevée n'est-il pas l'auxiliaire de la subordination? Nous ne prétendons pas entourer les fonctionnaires d'un ridicule apparat, la simplicité a aussi sa grandeur; mais la froide austérité des habitudes républicaines est aussi éloignée de nos mœurs que les profusions ruineuses de la monarchie absolue.

A ces divers émolumens se joignent, dans quelques services, des indemnités accidentelles, à titre de remboursement d'une dépense obligée ou de secours. On accorde aux ministres, aux ambassadeurs, aux évêques et archevêques des frais de premier établissement, à des fonctionnaires de l'ordre inférieur des frais de déplacement ou de voyage, à des agens de quelques services financiers des secours en cas d'accidens graves. Ces allocations se justifient par des considérations diverses. Les premières sont souvent indispensables pour faire face aux nécessités d'une situation nouvelle et coûteuse; les autres sont destinées à pourvoir à des besoins dignes d'exciter les sentimens de bienveillance et de charité, si nous osons employer ce mot, dont une administration paternelle doit être animée envers ceux qui la servent. Loin de les critiquer, nous les voudrions plus nombreuses.

Enfin il est des positions spéciales qui réclament un traitement particulier. Les Européens envoyés dans les colonies y obtiennent un supplément de rémunération. La solde des officiers varie selon que les troupes sont sur le pied de paix, sur le pied de rassemblement ou sur le pied de guerre. Des indemnités qui constituent le plus souvent un traitement supplémentaire représentent la dépense du fourrage pour les officiers supérieurs qui doivent entretenir des chevaux. Les officiers de la marine touchent un supplément lorsqu'ils sont embarqués, et un traitement de table pour la dépense de leur nourriture à bord. Il faut que dans ces fonctions qui imposent des devoirs si nombreux, si variés et quelquefois si pénibles, la rémunération se modifie

d'après la situation de chaque jour, et soit toujours en rapport avec les charges qui en résultent.

Telles sont les règles générales de la distribution des salaires. Les bases en sont généralement satisfaisantes, parce qu'elles sont le produit de l'expérience bien plus que de la théorie. Il est convenable d'attribuer à chaque emploi un traitement fixe, et en outre, quand cela se peut, des émolumens éventuels, destinés à entretenir ou à récompenser le zèle. Il est juste d'y ajouter des indemnités combinées avec les besoins divers. Nous regrettons seulement que les salaires ne soient pas gradués davantage en raison du mérite et de la durée des services. Dans les écoles militaires, dans quelques corps de l'armée, dans quelques établissemens universitaires, les traitemens s'accroissent progressivement chaque année après un certain temps de service. Dans les administrations centrales, le traitement de chaque classe a son *maximum* et son *minimum;* un titulaire nouveau n'a jamais que le *minimum*, et le temps seul lui procure le reste. Il serait à désirer que ce système fût généralisé. Tous les fonctionnaires ne sont pas destinés à obtenir de l'avancement. Les occasions manquent souvent. Plusieurs même, suffisans pour le poste qu'ils occupent, ne peuvent s'élever plus haut. Par l'attrait d'une prime à l'ancienneté, combinée avec le dévouement et la capacité, on retiendrait le fonctionnaire et l'on pourrait le récompenser, sans l'éloigner, comme il arrive souvent, des lieux où l'attachent ses intérêts et ses habitudes, et où il jouit de l'estime publique, pour le transporter à grands frais dans une autre résidence.

Après avoir retracé les bases d'après lesquelles se règlent les traitemens, il reste à exposer quel en est le taux dans l'ensemble des services d'abord, puis dans chaque service en particulier.

La somme totale employée aux traitemens de tous les fonctionnaires et agens civils rétribués par l'état, et des officiers des armées de terre et de mer, est de 260 millions environ. Elle est répartie de la manière suivante :

ADMINISTRATIONS CENTRALES....	Justice, cultes, Légion-d'Honneur, imprimerie royale.....	970,360	11,587,682 fr.
	Affaires étrangères.....	549,122	
	Instruction publique.....	416,000	
	Intérieur.....	858,000	
	Commerce.....	499,000	
	Travaux publics.....	499,000	
	Guerre.....	1,424,700	
	Marine.....	780,800	
	Finances.....	5,590,700	

CONSEIL D'ÉTAT			622,200 fr.
COUR DES COMPTES			1,086,600
JUSTICE	Cours et tribunaux (non compris l'augmentation du traitement des juges de paix, portée pour 1846 à la somme de 1,523,000 fr.).		15,085,625
CULTES (salariés par l'état)	Culte catholique	29,226,000	30,455,450
	— protestant	1,119,050	
	— israélite	110,400	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Agens politiques et consulaires			5,056,800
INSTRUCTION PUBLIQUE	Université (non compris les traitemens éventuels des colléges royaux et les traitemens des colléges et des instituteurs communaux qui sont à la charge des communes), établissemens scientifiques et littéraires		5,796,082
INTÉRIEUR	Préfets, sous-préfets et personnel en dépendant (2/3 de l'abonnement) (1)	6,207,400	7,628,554
	Télégraphes	971,500	
	Services divers (non compris le personnel des maisons centrales et de correction)	449,654	
AGRICULTURE ET COMMERCE	Établissemens agricoles, haras	924,555	1,799,555
	Surveillance des poids et mesures	625,000	
	Service sanitaire	250,000	
TRAVAUX PUBLICS	Ponts-et-chaussées	4,382,000	5,220,050
	Mines	582,050	
	Officiers et maîtres de ports	190,000	
	Conseil des bâtimens civils	66,000	
FINANCES	Receveurs, percepteurs et payeurs	17,060,000	89,524,990
	Monnaies	153,400	
	Contributions directes	2,167,200	
	Enregistrement, domaines et timbre	9,675,000	
	Forêts	3,441,700	
	Douanes	23,408,900	
	Contributions indirectes et poudres (non compris la remise aux débitans de tabacs)	19,732,560	
	Tabacs	1,005,000	
	Postes	12,881,230	

(1) Une somme fixe est allouée, à titre d'abonnement, aux préfets et sous-préfets pour frais de bureaux et salaire des employés placés sous leurs ordres. Ils doivent justifier que les deux tiers au moins de cette somme ont été dépensés par eux en traitemens. Nous avons considéré ces deux tiers comme représentant la rémunération accordée à cette classe d'employés dont il a été parlé précédemment. (Voyez dans la livraison du 15 septembre la première partie de cette étude, p. 999.)

GUERRE	Traitemens des maréchaux de France, officiers-généraux, supérieurs, et autres officiers d'états-majors	8,187,013	62,080,826 fr.
	Traitemens de l'intendance militaire	2,637,730	
	Traitemens de l'état-major des places	1,245,713	
	Traitemens de l'état-major de l'artillerie et du génie	5,315,252	
	Solde et accessoires des officiers des diverses armes, non compris les fourrages, abonnemens, indemnités, etc. :		
	Gendarmerie	1,837,500	
	Infanterie	21,637,197	
	Cavalerie	7,625,093	
	Artillerie	4,398,453	
	Génie	756,673	
	Équipages militaires	487,225	
	Vétérans	297,538	
	Appointemens de l'administration des vivres	941,560	
	Personnel des hôpitaux	4,067,757	
	Écoles militaires	732,200	
	Invalides	249,220	
	Services divers	1,664,702	
MARINE	Appointemens des officiers de la marine :		26,053,145
	Appointemens à terre. 4,190,350	12,660,637	
	Supplémens divers... 297,936		
	Supplémens à la mer. 2,056,575		
	Traitement de table.. 6,115,776		
	Appointemens des autres officiers militaires et officiers civils	4,662,500	
	Maîtres entretenus, gardiens et surveillans	1,804,965	
	Artillerie, infanterie, gendarmerie de la marine	1,714,089	
	Services divers	638,152	
	Colonies	4,572,802	
		TOTAL GÉNÉRAL...	261,997,559 fr.

Cette somme représente le cinquième ou 20 pour 100 environ du budget de 1845, qui dépasse 1,300 millions. Quelque considérable qu'elle soit, si l'on se rend compte du nombre total des parties pre-

nantes, tel que nous l'avons présenté approximativement (1), on reconnaîtra que les salaires, dans leur ensemble, ne sont point excessifs; mais sont-ils répartis dans des proportions convenables? La part de chacun est-elle fixée avec justice? Là est la véritable question. En 1831, d'après les renseignemens officiels consignés dans un rapport de M. Thiers, au nom de la commission qui examinait le premier budget du gouvernement nouveau, sur 201 millions de traitemens, il y avait 102 millions, ou la moitié environ, en traitemens au-dessous de 2,000 francs, 31 millions en traitemens de 2 à 3,000 francs, 28 en traitemens de 3 à 6,000 francs, et 23 millions seulement en traitemens au-dessus de 10,000 francs. Depuis cette époque, des changemens assez profonds ont été introduits dans la fixation des traitemens. On a augmenté les plus faibles et réduit les plus élevés. Ainsi l'on a porté celui des juges de septième classe de 1,250 à 1,500 francs, et celui des conseillers des cours royales de cinquième classe de 2,500 à 3,000 francs; cette année, la loi qui a retiré aux juges de paix leurs vacations les a remplacées par une addition de traitement qui a amélioré la position d'un grand nombre de ces magistrats. La même loi a accordé aux greffiers des justices de paix une augmentation qui met à la charge du budget 650,570 francs. 164,550 francs ont été appliqués à améliorer le sort des professeurs et maîtres d'études dans les colléges royaux des départemens. Des augmentations de solde ont été accordées aux lieutenans et sous-lieutenans de toutes les armes, aux capitaines de l'artillerie et du génie, et à quelques autres officiers. Elles ont occasionné une dépense de plusieurs millions. L'indemnité de logement des officiers de marine a été accrue. Les traitemens des agens des services des douanes, des contributions indirectes, des tabacs et des forêts, ont été à leur tour augmentés; à cet effet, une somme de plus de 1,700,000 francs a été ajoutée au crédit des trois premiers de ces services. Enfin, sur la provocation de la commission du budget, dans les administrations centrales, tous les appointemens inférieurs à 1,500 francs ont dû être portés à ce taux. Pendant que, par un sentiment de justice évidente et presque d'humanité, on assurait ainsi aux fonctionnaires les moins importans une condition moins gênée, les plus élevés subissaient tous de fortes réductions. On réduisait à 80,000 francs les ministres et les présidens des deux chambres, qui en touchaient 120,000, à 40,000 francs l'ar-

(1) Voyez dans la livraison déjà citée la première partie de ce travail, page 972 et suivantes.

chevêque de Paris, qui en recevait 100,000, et à 12,000 francs les conseillers d'état, qui en avaient eu 25 sous l'empire et 16 sous la restauration, les magistrats de la cour des comptes, qui en avaient toujours eu 15, et les premiers présidens et procureurs-généraux dans les cours où ils avaient 15,000 francs; les autres chefs de la magistrature éprouvaient des réductions proportionnelles. Les cardinaux voyaient descendre leur traitement de 30,000 francs à 10, les archevêques de 25 à 15, les évêques de 15 à 10, les maréchaux de France de 40 à 30, les autres officiers-généraux de sommes qui, avec la réduction imposée aux maréchaux, s'élevaient à 322,000 francs. Enfin on retranchait 371,800 francs sur les traitemens des préfets.

Les proportions indiquées, dans le rapport de M. Thiers, entre les divers taux de traitemens, ont donc été modifiées seulement au détriment des plus forts, et, si la dépense totale du personnel s'est accrue de 60 millions, cette augmentation tient au plus grand nombre des emplois, beaucoup plus qu'à l'augmentation des salaires. Dans le budget de 1831, l'effectif de l'armée de terre n'était que de 224,000 hommes, il est de 344,000 au budget de 1845, et l'armée d'Afrique occasionne, par l'état de guerre, des dépenses de solde qui n'existaient pas en 1831. Le budget de la marine a été porté de 67 à 107 millions. Les travaux publics ont pris un très grand développement. L'accroissement des recettes a multiplié le nombre des agens chargés d'en faire ou d'en surveiller la perception. A défaut de relevés officiels, et d'après des données générales, nous ne croyons pas nous éloigner de la vérité en affirmant que plus de la moitié du nombre total des fonctionnaires n'ont pas un traitement supérieur à 1,500 francs. Après cette somme, plus les traitemens s'élèvent, plus diminue, dans une rapide décroissance, le nombre de ceux à qui ils sont accordés. La plupart de ces traitemens échappent à tout reproche d'exagération; aussi ne se récrie-t-on généralement que contre ceux qui sont les plus élevés. On propose souvent de les réduire comme excessifs, dans la pensée que cette réduction procurerait à l'état une économie considérable. Nous croyons utile de constater les faits à cet égard. Prenons la somme de 10,000 francs comme celle à laquelle commencent ce qu'on appelle les gros traitemens. Voici, d'après le budget de 1845, et les renseignemens quelquefois incomplets qu'il contient, la liste des fonctions civiles dont la rémunération atteint ou dépasse cette somme. Nous les groupons par catégories, en commençant par les plus forts traitemens.

TAUX DES APPOINTEMENS.	NOMBRE DE TITULAIRES.	NATURE DES FONCTIONS.	SOMME TOTALE.
150,000 à 300,000 fr....	4	Ambassadeurs.....	950,000 fr.
80,000 à 120,000 fr.....	17	Ministres secrétaires d'état, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires.	1,530,000
60,000 à 70,000 fr.....	26	Ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, 2 préfets, 1 archevêque.	1,290,000
24,000 à 36,000 fr.....	55	21 préfets, 3 archevêques-cardinaux, 3 sous-secrétaires d'état, 15 consuls, 6 magistrats, 6 ministres plénipotentiaires, 1 grand-chancelier de la Légion-d'Honneur.	1,541,000
Au-dessus de 20,000 fr.	102		5,311,000 fr.
20,000 fr.....	40	7 préfets, 6 magistrats, 8 consuls, 19 directeurs d'administrations centrales.	800,000
17,000 et 18,000 fr.....	22	13 consuls, 7 magistrats, 2 directeurs.	394,000
16,000 fr.....	50	48 préfets, 2 magistrats.....	800,000
15,000 fr.....	118	57 magistrats, 9 préfets, 11 archevêques, 29 consuls, 12 directeurs.	1,770,000
15,000 fr. et au-dessus..	332		9,075,000 fr.
12,000 fr.....	175	90 magistrats, 68 directeurs d'administration, inspecteurs, 17 consuls.	2,100,000
10,000 fr. (1).....	141	65 évêques, 9 magistrats, 8 conseillers de l'université, 28 consuls et secrétaires d'ambassade, 16 payeurs, 15 directeurs, chefs de division, etc.	1,410,000
10,000 fr. et au-dessus..	618		12,585,000 fr.

Les receveurs-généraux et particuliers ne sont pas compris dans cet état, parce que leur traitement fixe est inférieur à 10,000 francs, mais leurs remises et taxations composent un émolument annuel qui

(1) Quelques directeurs des administrations financières dans les départemens ont des traitemens de 10, 11 et 12,000 francs. Le budget n'en donne pas le nombre, qui est peu élevé.

pour la plupart dépasse cette somme. Si on les ajoute tous, le nombre des titulaires d'emplois sera porté à 1,009, et la somme totale à 17,666,000 francs. Sauf quelques comptables qui touchent des remises dont nous n'avons pas pu faire la répartition, quelques professeurs des facultés de Paris, dont le traitement éventuel est assez élevé, et quelques rares fonctionnaires qui cumulent plusieurs fonctions, cette liste comprend tous ceux qui touchent 10,000 francs et au-delà. C'est avec la somme de moins de 18 millions dont elle se compose que sont rémunérés les présidens des deux chambres, les ministres secrétaires d'état, le conseil d'état, la cour de cassation, la cour des comptes, tous les premiers présidens et procureurs-généraux des cours royales, le corps diplomatique et consulaire entier, tous les archevêques et évêques, tous les préfets, tous les chefs de l'administration, le conseil royal de l'instruction publique, et enfin tous les receveurs-généraux et particuliers, dont les émolumens sont proportionnés à l'importance des sommes qui passent par leurs mains. Cette somme se décompose de la manière suivante entre les divers grands services de l'état :

Présidens des deux chambres, ministres.	11	—	960,000 fr.
Clergé	80	—	930,000
Magistrature	177	—	2,461,000
Instruction publique	8	—	80,000
Diplomatie	149	—	4,582,000
Préfets	87	—	1,735,000
Administrations centrales, etc	120	—	1,677,000
Finances	377	—	5,241,000

On ne peut point accuser de prodigalité ces diverses allocations. Les traitemens les plus hauts sont réglés d'après les charges coûteuses qu'imposent les emplois, nous en avons déjà parlé; les autres, d'après l'importance même de la fonction. Loin de trouver ces derniers trop élevés, plusieurs devraient, à notre avis, être augmentés. La plupart des fonctionnaires à qui ils reviennent auraient trouvé dans les professions libres, dans le barreau, dans les lettres, dans les applications de la science, dans l'industrie, des émolumens qui dépasseraient de beaucoup le salaire que l'état leur paie. S'il était permis de comparer aux services publics les entreprises particulières, les grandes sociétés industrielles, les maisons de banque, on y verrait des emplois analogues et très inférieurs obtenir des traitemens plus forts. Un exemple montrera cette différence d'une manière frappante : le gouverneur de la banque de France a 60,000 francs par an, et les directeurs-généraux des régies financières, qui dirigent un personnel immense et président à l'emploi de sommes considérables, n'ont que 20,000 francs.

Pour compléter cet examen, qu'on nous permette de passer rapidement en revue les diverses branches des services publics, en commençant par les administrations centrales qui les résument tous.

On a amélioré la condition des employés de ces administrations. L'honneur en revient à la chambre des députés; mais on a plus songé aux chefs qu'aux employés inférieurs. De plus, les divers départemens ministériels sont traités avec une inégalité difficile à expliquer. On en jugera par le tableau suivant de la moyenne des traitemens des employés proprement dits, séparés des gens de service.

Affaires étrangères	5,255 fr.	» c.
Enregistrement et domaines	4,357	72
Contributions directes	4,353	90
Forêts	3,945	61
Tabacs	3,597	65
Finances (services centraux)	3,341	22
Douanes	3,300	87
Cultes	3,292	96
Justice	3,289	»
Marine	3,212	19
Contributions indirectes	3,168	23
Intérieur	3,000	85
Guerre	2,924	72
Agriculture et Commerce	2,836	60
Postes	2,707	90
Travaux publics	2,505	59
Instruction publique	2,433	07

Des emplois identiques, ceux de la comptabilité par exemple, obtiennent un salaire très différent d'un ministère à l'autre. Il est manifeste que ces traitemens ont été réglés au hasard; des ministres plus influens ou plus hardis ont obtenu des allocations que leurs collègues n'ont pas osé demander ou n'ont pas su justifier. La nature de chaque emploi et les besoins qui lui étaient propres n'ont pas été pesés et appréciés en eux-mêmes. Sous ce régime, la gêne et la souffrance sont dans les derniers rangs. Beaucoup d'employés pères de famille, ne trouvant point dans leurs appointemens des moyens suffisans d'existence, sont obligés de se livrer à d'autres travaux, qui fatiguent leur esprit, les détournent de leurs devoirs, et quelquefois compromettent leur indépendance et leur considération personnelle.

Cette ressource même n'est point laissée aux magistrats, à qui leur caractère défend de se livrer à aucune opération et de se mettre à la solde de personne. Sur 630 conseillers de cours royales, poste impor-

tant auquel tous ne peuvent point parvenir et que très peu dépassent, 476 ne reçoivent que 3,000 francs par an. La plupart habitent des villes où la vie est chère; tous sont assujétis à une tenue, à des convenances domestiques qui rendent encore plus onéreuse l'insuffisance de ces traitemens. Sur 361 présidens de première instance, placés dans une situation analogue, obligés à une certaine représentation, 328 touchent de 2,250 à 2,700 francs, 341 juges d'instruction de 1,800 à 2,100 francs, 692 juges sur 827 de 15 à 1,800 francs; les traitemens des officiers du parquet sont calculés sur la même échelle; les magistrats qui obtiennent davantage n'ont encore qu'une rémunération très réduite. Il est bon sans doute que les hommes qui ont le devoir et l'honneur de rendre la justice soient attachés au sol et liés aux intérêts de leurs concitoyens par un patrimoine personnel; mais cette règle ne doit pas dégénérer en privilége, et il serait juste au moins que la fonction couvrît les charges qu'elle impose. On peut reprocher aussi aux traitemens de la magistrature de n'être pas en rapport avec la gradation des fonctions. Entre le président de chambre dans une cour royale et le premier président, entre l'avocat-général et le chef du parquet, la différence de la rémunération est trop grande, et le gouvernement, au-dessous des emplois principaux, n'a pas à sa disposition des situations intermédiaires avec lesquelles il puisse récompenser suffisamment les magistrats distingués qu'il ne peut appeler au premier rang.

On a déjà vu à quel taux sont descendus les traitemens des archevêques et des évêques. Ceux du clergé inférieur sont réglés comme il suit :

554	curés de première classe, à.....	1,500 fr.
2,485	— de seconde classe, à.....	1,200
1,400	desservans, à.....	1,000
400	— à.....	900
26,401	— à.....	800

Dans la plupart des diocèses, les fidèles suppléent à l'insuffisance de ces allocations; mais il en est où ce supplément fait défaut presque en totalité. Les pasteurs protestans, qui n'ont pas de traitement éventuel, touchent les sommes ci-après :

9 à Paris.....	3,000 fr.
64.....	2,000
100.....	1,800
511.....	1,500

les grands rabbins du culte israélite ont de 3 à 6,000 francs; les rabbins communaux de 300 à 1,000 francs.

On ne peut expliquer la médiocrité des traitemens assignés aux hommes éminens qui occupent les premiers postes de l'université qu'en remarquant qu'ils réunissent tous plusieurs fonctions entre leurs mains. Les fonctionnaires plus spécialement chargés de la direction ou de la surveillance administratives jouissent rarement de cette compensation. Le traitement des recteurs qui sont préposés à tout un ressort académique, c'est-à-dire à plusieurs départemens, est de 7,200 dans 5 ressorts, et de 6,000 dans 21 autres. Les inspecteurs-généraux reçoivent aussi 6,000 fr. Quant aux professeurs des colléges royaux et communaux, voici en nombres ronds les moyennes de leurs traitemens fixes et éventuels d'après les documens publiés par le département de l'instruction publique.

COLLÉGES ROYAUX.	PROVISEURS.	CENSEURS.	PROFESSEURS.		
			1er ordre.	2e ordre.	3e ordre.
De Paris.....	8,600 fr.	5,500 fr.	5,000 fr.	4,500 fr.	4,000 fr.
De 1re classe..	6,000	4,000	3,500	3,300	3,000
De 2e — ..	5,000	2,900	2,700	2,500	2,300
De 3e — ..	4,000	2,400	2,300	2,100	1,800

Le traitement légal des fonctionnaires des colléges communaux est, selon la classe et le grade, de 2,400 fr., 1,800 fr., 1,600 fr. et 1,400 fr.; mais, dans la plupart de ces colléges, les allocations des villes restent au-dessous des prescriptions des ordonnances. Parmi les fonctionnaires attachés aux 148 colléges de plein exercice, 233 seulement ont un traitement égal ou supérieur au *minimum* fixé. Les autres touchent en moyenne 1,200 fr. par an, et, comme le disait M. Villemain en 1843, on ne peut songer sans peine aux privations qu'un traitement si modique impose à tant d'hommes estimables. La situation des instituteurs primaires est encore plus précaire. La loi n'oblige les communes à leur assurer qu'un traitement de 200 francs, et quoique cette somme soit toujours plus ou moins dépassée, soit par les communes elles-mêmes, soit par les rétributions des familles qui ne sont pas tout-à-fait indigentes, il est indispensable de venir au secours de ces fonctionnaires si intéressans, si dignes et si nombreux.

Au-dessous des préfets, dont aucun n'a moins de 10,000 francs, se trouvent les sous-préfets au nombre de 277. 228 n'ont que 3,000 fr. de traitement, 21 reçoivent 4,000 fr., et, à compter de 1846, 28 toucheront 6,000 francs. Personne n'ignore que ces fonctionnaires sont,

dans leur arrondissement, les principaux représentans du pouvoir administratif, et qu'un grand nombre habitent des cités populeuses.

Depuis 1804, les traitemens des ingénieurs des ponts-et-chaussées sont restés les mêmes. On a seulement accordé 200 francs d'augmentation aux ingénieurs ordinaires de première classe, et 1,000 francs aux inspecteurs divisionnaires. Le budget de 1845 les reproduit avec cette seule modification :

Inspecteurs divisionnaires	9,000 fr.
— — adjoints	8,000
Inspecteurs en chef directeurs	6,000
Ingénieurs en chef de 1re classe	5,000
— — de 2e —	4,500
Ingénieurs ordinaires de 1re classe	3,000
— — de 2e —	2,500
Aspirans et élèves	1,800

Les ingénieurs des mines ont les mêmes traitemens, selon le grade. Pour les apprécier, il faut se reporter aux services que rendent ces fonctionnaires si distingués et à l'accroissement des travaux qui leur sont confiés.

Il serait difficile de dresser la liste de tous les emplois des finances et des salaires qui y sont attachés. Cette liste serait aussi longue que confuse. Nous nous bornerons à quelques moyennes qui suffisent pour donner une idée des rémunérations accordées à chaque service. Sur les sommes dont le ministère des finances dispose en faveur de ses agens, plus de 27 millions se composent de remises et taxations. Voici, en allocations fixes et produits éventuels, les traitemens moyens de ces employés :

DIRECTIONS GÉNÉRALES.

Contributions directes		2,255 fr.
— — Percepteurs (6,998)		2,383
Enregistrement et domaines		3,684
Forêts	Service sédentaire	2,658
	Service actif (2,620 agens)	490
Douanes	Service sédentaire	1,817
	Service actif (26,035 agens)	668
Contributions indirectes	Service sédentaire	3,463
	Service actif (6,771 agens)	1,796
Tabacs	Service sédentaire	3,579
	Service actif (171 agens)	1,760
Postes	Service sédentaire	1,481
	Service actif (1,856 agens)	1,113
	Facteurs ruraux (8,676)	425

Pour compléter ces documens statistiques, il ne nous reste plus qu'à donner l'état des traitemens militaires dans les divers grades ou au moins dans ceux dont les titulaires sont les plus nombreux :

ARMÉE DE TERRE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	TRAITEMENS FIXES.	FRAIS DE REPRÉSENTATION.	LOGEMENT ET AMEUBLEMENT.	FOURRAGES.
Maréchal de France...	30,000 fr.	»	»	»
Lieutenant-général....	15,000	5 à 9,000 fr.	2,400 fr.	6 chevaux (2,190 fr.)
Maréchal-de-camp....	10,000	2 à 2,500	1,600	4 — (1,460 fr.)

OFFICIERS SUPÉRIEURS	ÉTAT-MAJOR ET GÉNIE.	ARTILLERIE.	CAVALERIE.	INFANTERIE.	REPRÉSENTATION.	LOGEMENT ET AMEUBLEM.	FOURRAGES.
Colonel....	6,250 fr.	6,750 fr.	5,500 fr.	5,000 fr.	2 à 2,400 fr.	1,290 fr.	2 (730 fr.)
Lieutenant-colonel..	5,300	5,700	4,700	4,300	800 fr en cas de commandement.	1,120	Id.
Chef d'escadron et de bataillon.	4,500	4,900	4,000	3,600		960	Id.

OFFICIERS.		ÉTAT-MAJOR ET GÉNIE.	ARTILLERIE.	CAVALERIE.	INFANTERIE.	LOGEMENT ET AMEUBLEM.
Capitaines..	1re classe.....	2,800 fr.	3,000 fr.	2,500 fr.	2,400 fr.	540 fr.
	2e classe.....	2,400	2,600	2,300	2,000	
	ÉTAT-MAJOR.	GÉNIE.				
Lieutenans.	1,800 fr.	1re cl.. 1,850	2,050	1,800	1,600	360
		2e cl.. 1,650	1,850	1,600	1,450	
Sous-lieutenans.....	1,450	»	»	1,500	1,350	»

ARMÉE DE MER.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	APPOINTEMENS.		TRAITEMENT DE TABLE (PAR JOUR).	
	A TERRE.	A LA MER.	COMMANDANT EN CHEF.	COMMANDANT EN SOUS-ORDRE.
Amiral.....	30,000 fr.	»	»	»
Vice-amiral.....	15,000	3,000 fr.	60 fr.	50 fr.
Contre-amiral...	10,000	2,000	55	40

OFFICIERS SUPÉRIEURS.		APPOINTEMENS A TERRE.	SUPPLÉMENS DIVERS. ÉTATS-MAJORS DES DIVISIONS.	SUPPLÉMENS DIVERS. APPOINTEMENS A LA MER.	TRAITEMENT DE TABLE. COMMANDANT UNE DIVISION.	TRAITEMENT DE TABLE. COMMANDANT UN BATIMENT.
Capitaines de vaisseau...	1re cl.	5,000 fr.	3,460 fr.	5,840 fr.	35 fr.	24 fr.
	2e cl.	4,000	2,860			
Capitaines de corvette...	1re cl.	3,500	2,020	3,840	18	18
	2e cl.	3,000	1,720			

AUTRES OFFICIERS.		APPOINTEMENS A TERRE.	ÉTATS-MAJORS DES DIVISIONS.	COMPAGNIES A TERRE.	APPOINTEMENS A LA MER.	TRAITEMENT DE TABLE (PAR JOUR).
Lieutenans de vaisseau...	1re classe.	2,500 fr.	760 à 1,160 fr.	860 fr. 760	2,000 fr.	12 fr.
	2e classe.	2,000				
Enseignes.....		1,500	»	540	1,200	»
Élèves.....	1re classe.	1,000	»	»	»	»
	2e classe.	600	»	»	»	»

Les officiers-généraux pourraient être considérés comme traités avec munificence, si l'on ne réfléchissait pas que ces hautes positions militaires sont achetées par de longues années de fatigues, de dévouement et de rudes épreuves, et que ceux qui les occupent consacrent leur vie entière à la défense de l'état, pour lequel beaucoup ont versé leur sang. Quant aux grades inférieurs, qui, dans l'armée comme dans les autres carrières, sont le lot du plus grand nombre, ils n'obtiennent qu'une rémunération modique.

Nous aurions voulu présenter quelques comparaisons empruntées aux gouvernemens étrangers; mais, indépendamment de la difficulté d'obtenir des documens certains et officiels, ces comparaisons sont rarement exactes : les emplois n'ont ni les mêmes noms ni les mêmes attributions; la valeur de l'argent, et par suite le prix des choses nécessaires à la vie, offrent des dissemblances profondes; enfin, le caractère des institutions, l'esprit des gouvernemens, l'état même des finances, entraînent des conséquences difficiles à apprécier et dont il faudrait tenir compte. Par exemple, les juges de l'Angleterre, ses officiers-généraux, son clergé, touchent des appointemens qui dépassent souvent 100,000 francs. En Belgique, au contraire, les ministres n'ont que 21,000 fr. par an. Ni l'un ni l'autre de ces tarifs ne peut servir de modèle à la France. M. de Tocqueville a observé avec beaucoup de vérité que, dans les états démocratiques, on donne ordinairement des traitemens élevés aux fonctionnaires d'un rang secondaire, et que l'on se montre parcimonieux envers les principaux agens. Les mesures prises en France depuis 1830 confirment la justesse de cette observation, qui ressort aussi du budget de la Belgique et notamment du taux des traitemens qui y sont accordés à la magistrature. Le premier président et le procureur-général de la cour de cassation ne reçoivent que 14,000 francs, ceux des cours d'appel que 9,000 fr. En revanche, aucun conseiller de cour d'appel n'a moins de 5,000 fr., aucun juge de première instance moins de 2,100 fr. Les traitemens correspondans de nos magistrats descendent, comme

on l'a vu, au-dessous de ces *minimums*. Il est vrai qu'aux États-Unis il n'y a pas de très gros traitemens : celui du président de la république n'est que de 132,000 fr.; mais les emplois secondaires obtiennent autant, et les derniers emplois beaucoup plus qu'en France. Le secrétaire du sénat et celui de la chambre des représentans ont un traitement de 15,900 fr.; aucun employé n'a moins de 3,710 francs dans les bureaux du sénat, et moins de 7,950 dans ceux de la chambre des représentans. Les bureaux de la trésorerie générale occupent dix divisions, dont les chefs touchent 15,900 fr.; les chefs de bureau reçoivent 9,010 francs, et aucun commis n'a d'appointemens inférieurs à 4,240 francs.

Quoi qu'il en soit, et pour ne parler que de la France, le système suivi pour la rémunération des emplois nous paraît de nature à provoquer plusieurs critiques sérieuses. Premièrement, pour commencer par les moins générales, l'échelle des traitemens n'est pas toujours d'accord avec la hiérarchie. Dans l'université et dans la magistrature, certaines fonctions reçoivent moins que d'autres auxquelles elles sont supérieures. Le fonctionnaire est quelquefois obligé de sacrifier son émolument à son avancement; c'est une contradiction choquante et qui doit cesser. En second lieu, on peut reprocher à ce système de ne point assez faire la part de l'éducation plus polie, de l'intelligence plus étendue, des connaissances plus profondes qui sont requises dans certains services. Les emplois des finances sont les mieux rétribués. Ceux des carrières que nous pourrions appeler savantes ou lettrées obtiennent au contraire les plus faibles rémunérations : nous voulons parler de la magistrature, de l'université et des ponts-et-chaussées. Pour preuve, il suffit de comparer le traitement du premier fonctionnaire d'une administration financière du chef-lieu du département avec le premier fonctionnaire de chacun de ces services. Nous prenons notre exemple dans les contributions indirectes, service qui n'est pas le mieux rémunéré.

Le directeur de département des contributions indirectes a un traitement de.....	7,200 à 12,000 fr.
L'ingénieur en chef.....	4,500 à 5,000
Le recteur, qui a plusieurs départemens dans son ressort.....	6,000 à 7,200
Le président du tribunal.....	3,250 à 6,000

La comparaison serait bien autrement frappante, si elle s'établissait avec les receveurs-généraux et particuliers des finances. Loin de nous

la pensée de créer des catégories de fonctionnaires pour leur attribuer un mérite différent; au contraire, nous nous plaignons de l'inégalité établie entre des situations de la même importance, ou qui ne sont pas séparées par un assez grand intervalle pour justifier la différence des salaires. Il est juste sans doute d'avoir égard à la considération plus grande attachée aux fonctions qui sont le moins rétribuées; mais ne doit-on pas leur tenir compte des longues études qu'elles ont exigées, des obligations qu'elles imposent, des qualités de l'esprit qu'elles réclament? et, à supposer même qu'elles ne dussent pas être mises sur un pied d'égalité, est-il convenable, sous le rapport des traitemens, de les placer à une telle distance des autres? A ces critiques, nous en ajoutons une dernière : nous pensons qu'un grand nombre de traitemens sont trop faibles.

En thèse générale, l'état doit rémunérer sans parcimonie ceux qui le servent. Il ne peut compter sur le zèle, sur l'exactitude et sur la capacité que comporte chaque emploi, qu'autant qu'il assure au moins l'existence aux derniers agens, l'aisance à ceux qui sont dans les rangs intermédiaires, et une situation élevée à ceux qui occupent les premiers postes. Il faut que les dépositaires de son autorité soient contens de lui, pour qu'à son tour il soit content d'eux; il faut que la condition qui leur est faite les affranchisse au moins des premiers soucis de l'existence domestique, sans quoi ils ne donnent à la chose publique qu'une attention distraite et un cœur troublé. Il faut que l'état puisse, quand les fonctions le requièrent, obtenir d'eux le sacrifice entier de leur temps et l'application exclusive de leur esprit. Il faut enfin que les traitemens soient en rapport avec le taux général des salaires dans les positions correspondantes des carrières libres et avec les besoins de la vie sociale. Les dépenses qu'entraîne une suffisante rémunération des fonctions publiques ne sont point perdues pour l'état. En effet, les fonctions mal payées sont mal remplies, et trop souvent il devient nécessaire de suppléer à de mauvais services par une ruineuse augmentation dans le nombre des agens. Nous admettons qu'on porte en compte la stabilité des emplois publics et l'honneur attaché au service de l'état, mais ces avantages ne peuvent jamais influer sur la partie du salaire qui est destinée à pourvoir à des nécessités réelles.

Des raisons spéciales à chaque catégorie de fonctionnaires, en les classant d'après le rang, corroborent ces considérations générales. Souvent les plus humbles sont préposés aux devoirs les plus délicats.

Une foule d'agens exercent la surveillance dans l'intérêt des douanes, des contributions indirectes et d'autres impôts; ils sont exposés à toutes les séductions tentées par des artisans de fraude qui ne reculent devant aucun moyen. De simples gardiens veillent sur des dépôts d'un grand prix. Un garçon de bureau a tous les cartons à sa merci. On trouverait bien peu d'agens de cet ordre de qui les plus grands intérêts ne dépendent à quelque degré. Leur assurer à tous des ressources telles que les besoins de la vie ne viennent jamais mettre leur probité en péril est un devoir de prudence et presque de loyauté. Dans les rangs intermédiaires, d'autres nécessités parlent. Là viennent chercher une existence honorable les enfans de nos classes moyennes, dont le patrimoine est souvent absorbé par les frais d'une éducation dispendieuse. On leur impose des devoirs pesans. Le plus souvent on leur interdit toute opération étrangère à leurs fonctions, soit qu'on les leur défende formellement, soit qu'on ne leur laisse aucun loisir pour s'y livrer. Partout on leur fait une loi impérieuse de repousser loin d'eux, comme un déshonneur, tout autre produit de leur emploi que le salaire payé par l'état. Ce salaire doit donc satisfaire aux besoins légitimes de la famille. Il est fixe et s'accroît bien lentement, quand il s'accroît. Il n'y a point de jour de ruine pour le fonctionnaire, grand avantage sans doute; mais il n'y a jamais non plus pour lui de ces produits extraordinaires qu'une bonne chance apporte au négociant, à l'avocat, au médecin, et qui permettent de composer une réserve contre les évènemens domestiques, les maladies, les deuils. Quant aux rangs les plus élevés, il y faut moins considérer le fonctionnaire même que l'intérêt public. Il y a intérêt public, en effet, à ce que chaque carrière offre quelques postes éminens qui soient le point de mire des ambitions et un aliment à l'émulation de tous les inférieurs. Il y a intérêt public à ce que, pour les emplois où le mérite doit être à la hauteur des devoirs, l'état puisse aussi parfois disputer aux professions libres les hommes qui s'y sont distingués, et leur offrir un salaire qui ne soit pas trop disproportionné avec leurs revenus antérieurs. Il y a intérêt public à ce que des emplois qui entraînent des charges coûteuses ne soient pas, par un privilége contraire à l'esprit de nos institutions, exclusivement réservés aux classes opulentes, seules capables de supporter ces charges (1). Il y a intérêt

(1) Ces principes sont admis par le gouvernement de l'Union américaine. On en jugera par l'extrait suivant d'un rapport du secrétaire d'état du trésor du 6 dé-

public enfin, sous un autre rapport, à ce que des ministres puissent attacher à leur fortune, par la solidarité de situations éminentes, les hommes dont le concours dans le parlement peut consolider une administration et lui assurer la longue adhésion des pouvoirs politiques.

Quelque graves que soient ces considérations, nous n'entendons pas en conclure que le budget doive subir l'énorme fardeau d'une augmentation générale des traitemens publics. Il en est beaucoup dont le taux est convenablement réglé. Les autres pourraient être améliorés sans une dépense extraordinaire. Nous croyons même qu'il serait possible d'établir une juste et suffisante rémunération de tous les emplois sans grever l'état. On atteindrait ce résultat en réduisant le nombre des fonctionnaires. Même avec les exigences de nos formes constitutionnelles et de nos institutions administratives, nous pensons que les fonctionnaires sont trop nombreux en France. C'est surtout dans la magistrature et les administrations centrales qu'il y a superfétation. On pourrait aussi, dans beaucoup de branches du service public, simplifier les formes, et supprimer des rouages qui occupent un personnel considérable. Nous nous bornons à ces indications. Cette question est trop grave pour que nous la traitions incidemment; nous la livrons aux méditations des hommes publics, et nous en appelons à l'expérience de tous les esprits pratiques.

VII.

Le fonctionnaire a consacré de longues années au service public, et accompli religieusement les devoirs dont nous avons tracé la rapide esquisse. Il souhaite le repos de la famille et de la vie privée. Peut-être doit-il renoncer à des fonctions auxquelles il n'apporterait plus

cembre 1830 : « Dans plusieurs districts, il y aura lieu d'augmenter les rémunérations des employés de la douane, parce que ces rémunérations sont insuffisantes pour assurer le bien-être, et ne sont pas proportionnées à l'importance des services rendus par ces conservateurs du revenu public. Les traitemens attribués à nos ministres près des gouvernemens étrangers sont tout-à-fait au-dessous de ce qui convient pour assurer la dignité de leur position et l'aisance de leurs familles. Dans quelques cours, et précisément près de celles avec lesquelles les États-Unis entretiennent le plus de relations, les dépenses que leur situation impose à nos ministres sont si onéreuses, qu'il faut que leur fortune personnelle supplée à l'insuffisance de leur traitement. La tendance d'un pareil état de choses serait de faire attribuer aux riches l'exercice de ces hautes missions, ce qui est en désaccord avec le génie de nos institutions. »

assez de vigueur et d'intelligence. A ce terme de la carrière, les droits des diverses classes de fonctionnaires ne sont point les mêmes. L'officier qui a donné trente ans à la patrie est considéré comme lui ayant payé sa dette, et peut, quand il lui plaît, se faire admettre à la retraite. S'il n'a pas usé de cette faculté, les lois ou les règlemens fixent une époque fatale à laquelle la retraite est de plein droit prononcée. Dans les services civils, l'administration décide seule si l'intérêt du service exige que le fonctionnaire âgé ou infirme ait un successeur. La décision est prise d'après les circonstances, sur le rapport des chefs intermédiaires, quelquefois après une instruction approfondie. Les magistrats, en vertu de l'inamovibilité dont ils jouissent, ne peuvent être mis à la retraite que de leur gré. Une loi, rarement appliquée, autorise toutefois le roi, sur l'avis conforme des cours royales, à faire descendre du siége ceux qui sont atteints d'une incapacité constatée.

Après la retraite ordonnée, quel sort est réservé au fonctionnaire? Sera-t-il condamné à la misère, ou obtiendra-t-il un dernier prix de ses services? De tout temps, la dette de l'état envers les hommes qui lui ont consacré leur vie a été proclamée. Aucun esprit sage ne pourrait la nier. Les pensions de retraite sont le complément des salaires et appartiennent au même ordre d'intérêts; comme le salaire, elles contribuent à donner au fonctionnaire le calme de l'esprit, en le délivrant de la préoccupation de l'avenir; elles l'attachent par un lien qui se resserre chaque jour davantage; elles compensent en partie la médiocrité des traitemens, parce qu'elles rendent moins nécessaires les économies que la prudence conseille dans les professions privées. D'ailleurs, l'état ne pourrait s'exposer à l'humiliation de voir ceux qui lui ont donné les jours de la jeunesse et de la maturité passer leur vieillesse dans le dénuement et l'indigence. L'ancien régime accordait des pensions, mais les charges vénales ne comportaient point cette rémunération, et la justice des récompenses accordées à de longs services était méconnue en présence des prodigalités ruineuses d'une faveur sans frein. L'assemblée constituante reconnut le principe; toutefois le souvenir de récens et innombrables abus, dont les suites pesaient encore sur le trésor, lui dicta des dispositions trop restrictives.

En ce moment, le régime des pensions n'est organisé d'une manière normale que dans les armées de terre et de mer. Tout officier, après trente ans de service, peut faire liquider sa pension. Ce temps est réduit à vingt-cinq ans pour les officiers de la marine. Chaque année au-delà de ce terme et les années de campagnes donnent lieu à une augmentation ainsi fixée dans les divers grades :

GRADE.	A TRENTE ANS DE SERVICE.	AUGMENTATION POUR CHAQUE ANNÉE AU-DELA DE TRENTE ANS OU POUR CHAQUE ANNÉE DE CAMPAGNE.	MAXIMUM A CINQUANTE ANS DE SERVICE, CAMPAGNES COMPRISES.
Lieutenant-général et vice-amiral	4,000 fr.	100 fr.	6,000 fr.
Maréchal-de-camp et contre-amiral	3,000	50	4,000
Colonel et capitaine de vaisseau	2,400	30	3,000
Lieutenant-colonel	1,800	30	2,400
Chef de bataillon et d'escadron, major et capitaine de corvette	1,500	25	2,000
Capitaine et lieutenant de vaisseau	1,200	20	1,600
Lieutenant et lieutenant de frégate	800	20	1,200
Sous-lieutenant et élève de marine	600	20	1,000

Les blessures donnent droit à la pension de retraite, lorsqu'elles sont graves et incurables, et qu'elles proviennent d'évènemens de guerre ou d'accidens éprouvés dans un service commandé. Aucune pension n'est donnée aux maréchaux de France et aux amiraux, qui conservent jusqu'à la mort leur titre et leurs traitemens. Par un privilége analogue, mais moins étendu, les officiers-généraux ne sont admis à la retraite que sur leur demande. A un âge déterminé, ils entrent dans la réserve, et, en temps de guerre, ceux qui composent cette catégorie pourraient encore être employés. Ils y touchent un traitement plus élevé que la pension de retraite. Au 1er janvier 1845, la dette contractée par l'état pour les pensions militaires dépassait 41 millions. Pour les retraites ainsi que pour les traitemens, des faveurs extraordinaires sont accordées aux grades les plus élevés : les mêmes raisons les justifient. L'armée de mer est traitée comme l'armée de terre. Seulement, les officiers-généraux de la première n'entrent jamais dans la section de réserve qu'à soixante-huit et soixante-cinq ans; ceux de la seconde y sont placés trois ans plus tôt, à moins qu'une décision exceptionnelle ne les maintienne encore pendant ce temps dans la section d'activité. On se plaignait du pouvoir discrétionnaire que cette disposition laissait au gouvernement, qui en avait abusé. On ne l'a pas admise dans la loi relative à la marine, votée après celle sur l'armée de terre. Telle est la seule raison de cette différence qui devrait disparaître.

Les services civils sont régis par des dispositions incohérentes, confuses, incomplètes. Il est des fonctions qui n'obtiennent point de pensions, les unes, soit que l'on ait pensé qu'elles pouvaient se prolonger jusqu'à la mort sans inconvéniens graves, soit que l'on ait reculé devant l'énormité du fardeau que l'état se serait imposé : le clergé est dans cette catégorie; les autres, parce que, la rémunération consistant en remises sur les recettes effectuées, on les a considérées moins comme un emploi salarié que comme une entreprise à forfait : dans cette catégorie se trouvent les percepteurs des contributions indirectes. Les services auxquels des pensions sont accordées se partagent en deux classes. La première est sous le régime fondé par la loi de 1790 et modifié par quelques décrets postérieurs. On y a droit à une pension après trente ans de services et à soixante ans d'âge, sauf les exceptions fondées sur des infirmités contractées dans l'exercice des fonctions. La pension est du sixième du traitement des quatre dernières années d'exercice, et s'accroît du trentième des cinq-sixièmes pour chaque année de service au-delà de trente ans. A cette classe appartiennent le conseil d'état, la cour des comptes, les préfets et sous-préfets, et un très petit nombre d'autres fonctionnaires. Ces pensions sont payées par le trésor et figurent au budget de 1845 pour 1,370,000 francs. La seconde classe, de beaucoup la plus nombreuse, est celle des pensions établies sur des fonds de retenues. Ce système fut imaginé pour suppléer tant à l'insuffisance des fonds affectés par la loi de 1790 aux pensions de retraite qu'à l'extrême modicité du tarif qu'elle avait adopté. Les employés pensèrent à faire eux-mêmes, à l'aide de retenues sur leurs traitemens, les fonds nécessaires à une plus large rémunération. Le gouvernement se prêta avec empressement à une combinaison qui le déchargeait de sa dette, et pendant long-temps il en recueillit les avantages sans être obligé d'en faire les frais; mais le produit des retenues ne suffisait point pour le service des pensions telles qu'elles avaient été fixées : les caisses se trouvèrent en déficit, et en ce moment le trésor public, par un sentiment de justice et dans l'intérêt même de l'administration, consent, bien qu'il pût en droit rigoureux ne point se soumettre à ce sacrifice, à accorder aux caisses de retenues des subventions annuelles qui dépassent 10 millions. Les conditions auxquelles ces pensions sont accordées ne sont pas toutes les mêmes, chaque administration ayant fondé séparément sa caisse et en ayant arrêté les règlemens. En général, la pension n'est accordée qu'après trente ans de services et à soixante ans d'âge, et elle est fixée à la moitié du traitement des dernières années d'exercice. Aucune ne peut dépasser 6,000 francs. Dans

cette catégorie se trouvent les administrations centrales, la magistrature, l'université, les ponts-et-chaussées, le corps diplomatique et consulaire, c'est-à-dire le plus grand nombre des fonctionnaires.

Un régime dépourvu d'ensemble et d'unité, et sous lequel les droits même des employés pouvaient être mis en question, appelait nécessairement l'attention du gouvernement et des chambres, et depuis quinze ans des efforts nombreux et répétés ont été faits pour le remplacer par une loi nouvelle et générale. L'examen des mesures à prendre soulève une foule de difficultés. Il faut, en effet, régler l'âge et la durée de services qui donnent droit à la pension, en fixer la quotité d'après les élémens divers qui doivent entrer dans ce calcul, examiner les situations exceptionnelles qui résultent d'infirmités ou d'accidens, décider si les veuves participeront à la pension, dans quel cas et dans quelle proportion, rechercher enfin toutes les précautions propres à garantir d'une part le service public contre la conservation d'employés incapables ou affaiblis, et d'autre part le trésor contre la trop prompte admission à la retraite d'employés encore utiles et suffisans, quoiqu'ils aient l'âge et le temps de service exigés. Il faut enfin considérer chaque branche du service séparément, et dans chaque branche les classes diverses dont elle se compose, pour étudier les circonstances spéciales qui peuvent réclamer un régime à part. Il n'est pas une de ces questions qui ne soit complexe et délicate. Nous nous contenterons de quelques réflexions sur les bases même du système.

Pour affranchir l'état d'une charge pesante, et pour empêcher le retour de ruineux abus, on a fait une proposition qui, pendant quelque temps, a rallié des opinions nombreuses. On avait imaginé de créer des caisses d'épargne exclusivement composées des retenues faites sur les traitemens, d'ouvrir à chaque fonctionnaire un compte distinct sur lequel seraient portées ces retenues, accrues de l'intérêt composé et d'une part proportionnelle dans le reliquat des comptes des employés qui décéderaient: combinaison qui réunissait les chances aléatoires d'une tontine et les produits certains de l'accumulation. On affirmait que ces élémens réunis devaient procurer à chaque fonctionnaire une somme supérieure au montant des pensions actuelles, et l'on proposait même, au lieu d'une simple pension viagère, de lui constituer un capital dont le revenu devait, disait-on, lui suffire. Les calculs d'un savant mathématicien, rapporteur de la chambre des députés, ont démontré la fausseté de ces promesses. Il était évident d'ailleurs, indépendamment de tout calcul, que si, dans le système proposé, les ressources des caisses d'épargne étaient les mêmes que dans les anciennes caisses de retenues ou dans les combinaisons du gouvernement,

elles ne pouvaient, malgré l'artifice des chiffres, donner des résultats supérieurs. Une objection empruntée à de plus hautes considérations devait faire rejeter ce système. On pouvait lui reprocher de reposer sur un principe erroné, en ce qu'il tendait à faire considérer l'état comme affranchi de toute dette envers ses anciens serviteurs.

Dans les derniers projets de loi, le gouvernement a proposé de reconnaître cette dette, et en conséquence de faire payer par le trésor public, directement, les pensions de tous les fonctionnaires civils, comme il paie celles de l'armée. Nous approuvons cette pensée à laquelle la chambre des députés a donné son adhésion. Le fonctionnaire ne doit être livré à aucune chance, ni quant à la quotité, ni quant au paiement exact et intégral de la pension. Cette double assurance ne peut résulter que d'un engagement formel pris par l'état; tout autre système la détruit. Cependant, tout en déclarant l'état débiteur direct, on a proposé, pour soulager le trésor, de maintenir les retenues imposées aux fonctionnaires, lesquelles s'élèvent à présent à 5 pour 100 dans tous les services. Nous croyons qu'on n'aurait pas pensé à créer ces retenues, si elles n'avaient pas déjà existé, mais on n'a trouvé aucun inconvénient à maintenir un prélèvement établi depuis longues années, et auquel les fonctionnaires sont habitués. On a allégué d'ailleurs que des pensions dont les fonds étaient ainsi fournis par ceux même à qui elles étaient destinées, constituaient pour l'état une dette doublement sacrée, fondée qu'elle était à la fois et sur les services accomplis, et sur les retenues supportées par les fonctionnaires; on a pensé que le paiement en serait d'autant mieux assuré contre les mesures de nécessité publique que pourraient provoquer une guerre, une crise financière, mesures auxquelles ne résisteraient pas des pensions qu'on pourrait considérer seulement comme des concessions de faveur et presque de munificence publique. Ces raisons sont sérieuses, mais elles ne nous paraissent pas sans réplique, et nous croyons que l'état n'aura entièrement payé sa dette que quand il accordera des pensions sans une retenue préalable. En réalité, le système des retenues n'est qu'une fiction, dès que le trésor public est constitué débiteur. On ne comprend ce système que quand la quotité de la pension dépend du produit des retenues, et quand les employés les administrent eux-mêmes en quelque sorte, et se les partagent: c'est ainsi que les choses devaient se passer sous le régime des caisses de retenues; mais quand l'état est déclaré débiteur, débiteur dans tous les cas, débiteur d'une pension dont le montant est invariablement fixé à l'avance, la retenue n'est qu'une réduction de traitement, et il est un cas où elle peut motiver les plaintes les plus

légitimes. En effet, on a toujours admis avec raison que l'employé destitué perd tout droit à la pension : dans le système des pensions sans retenues, cette peine est juste et naturelle, car l'état ne doit pas récompenser des services qui, interrompus par la faute de l'employé, n'ont pas eu la durée requise; dans le système des retenues, au contraire, cette peine a l'apparence d'une confiscation, car le trésor semble s'emparer des sommes que l'employé est censé avoir versées lui-même à la caisse. Il n'est pas vrai, du reste, que les retenues doivent donner plus de sécurité aux pensionnaires. S'il arrivait que l'état fût assez malheureux et sa loyauté assez ébranlée pour qu'on songeât à ne plus payer les pensions, l'intérêt qui s'attacherait aux sacrifices faits par les employés n'opposerait qu'une impuissante barrière à cette banqueroute. Il ne faut pas dénaturer les institutions dans la prévision des jours de désastres publics, et c'est tomber dans une contradiction manifeste que de prévoir ces désastres comme supérieurs à toutes les règles, et de penser qu'on pourra en conjurer les suites par l'influence des principes de la morale et de la justice. Nous pensons donc que le système qui met les pensions au compte du trésor a pour conséquence logique et nécessaire de supprimer la retenue. C'est le régime déjà admis pour l'armée. Si, conformément à cette opinion, la retenue cessait d'être exercée, faudrait-il réduire proportionnellement les traitemens de ceux qui la subissent aujourd'hui, ou devraient-ils profiter du bénéfice qui résulterait de cette dispense? La réponse à cette question est subordonnée à l'état des finances et aux besoins réels des fonctionnaires. Nous avons assez fait connaître notre pensée pour n'avoir pas besoin de dire que nous pencherions pour la solution qui leur serait le plus favorable.

A plusieurs reprises, la chambre des députés a insisté pour qu'une même loi réglât les pensions de tous les fonctionnaires civils, et ses dernières commissions se sont appliquées à rattacher aux lois proposées les services qui avaient été laissés en dehors. On a sacrifié à ce désir d'uniformité l'avantage d'obtenir une loi sur les pensions des administrations financières les plus importantes par le nombre, et qui depuis long-temps seraient soumises à une règle définitive, si l'on eût consenti à les séparer des autres. Qu'une seule loi embrasse donc tous les services, cela est plus conforme aux habitudes de notre législation; mais il serait très regrettable que cette réunion fît oublier des différences essentielles. On a vu, à l'occasion des traitemens, l'inégalité de ceux qui sont accordés à certains services comparés à d'autres. Nous ne voudrions pas que cette inégalité s'étendît aux pensions. Les services dont les traitemens sont les plus faibles sont ceux dont les membres éprou-

vent dans la vieillesse le plus de besoins. Des raisons sur lesquelles nous ne voulons pas insister ne permettent point d'assurer moins d'aisance à la vieillesse du magistrat qu'à celle du professeur ou de l'employé des douanes ou des contributions indirectes. Des faveurs exceptionnelles peuvent être accordées aux premiers, au moins au terme de leur carrière, et elles ne seraient pas de nature à surcharger le trésor, car ceux pour qui nous les sollicitons ne forment pas le dixième du nombre total.

Quelques mots encore, et nous nous arrêtons. Résumons seulement cet exposé, et puisse-t-on en excuser la longueur en raison de l'importance du sujet. Nous avons voulu suivre le fonctionnaire dans tout le cours de son existence, à ses premiers pas dans la carrière, au sein de ses fonctions, dans la retraite accordée à ses vieux jours. La théorie générale des lois qui doivent le régir dans ces diverses situations est simple et facile à analyser. Au début, les principes d'une société libre et soumise à la loi de l'égalité appellent au service de l'état quiconque a fait ses preuves et donné des gages de capacité. L'aptitude est la condition première, la condition permanente imposée au fonctionnaire; elle détermine son admission et plus tard son avancement. Ainsi se trouve appliquée la règle sociale qui confère le pouvoir au plus digne; ainsi se trouvent garantis les intérêts publics, toujours confiés aux mains les plus habiles. L'admission du fonctionnaire l'associe à l'état. Dans cette association, il apporte ses travaux, son intelligence, des soins constans et assidus. Il sera probe et discret, obéissant à ses chefs, exact, ferme et empressé envers le public, soucieux de sa dignité, même dans la vie privée; attentif, pour garder la liberté qu'il tient de la charte, à ne jamais confondre, dans l'exercice de ses droits politiques, l'homme public avec le citoyen, l'électeur, le pair ou le député; amoureux du devoir, qu'il doit pratiquer comme une religion; soumis enfin avec respect au pouvoir disciplinaire qui punit les fautes. L'état de son côté lui doit la sécurité et le bien-être. Il lui donne la sécurité par les dispositions qui, à des degrés divers, le mettent à l'abri d'une révocation arbitraire, et par la protection dont il le couvre contre les violences et les tracasseries privées. Il lui donne le bien-être en lui accordant un salaire qui lui permet de se livrer tout entier aux travaux de son emploi, qui le dispense de veiller au soin de sa fortune. Il entretient en lui l'espoir, ce besoin du cœur humain, en lui laissant entrevoir un avenir toujours meilleur, auquel le dévouement et les services rendus l'appellent progressivement. Enfin le fonctionnaire qui a payé sa dette obtient avec le repos une honorable retraite. L'état ne l'oublie

point dans ses vieux jours, et lui assure une existence modeste, mais à l'abri de toute chance, jusqu'à ses derniers instans.

Ce qui se passe sous nos yeux n'est pas entièrement, nous l'avons dit, d'accord avec ce tableau. Le privilége et la faveur ne sont pas encore dépossédés. Il se commet des indiscrétions, les ordres n'obtiennent pas toujours une fidèle et entière exécution, le devoir n'a pas beaucoup d'adorateurs fervens. Les salaires, insuffisans en grand nombre, ne sont pas répartis dans des proportions équitables, ni soumis assez souvent à la loi progressive par laquelle ils deviendraient un moyen de discipline, une récompense des bons services. Enfin les retraites ne sont point placées sous une loi normale dans les services civils. Chaque classe de fonctionnaires, considérée isolément, jouit d'avantages ou souffre d'inconvéniens qui lui sont propres. L'armée seule a obtenu un système complet de garanties. Depuis l'arrivée sous le drapeau jusqu'à la mort, le militaire est protégé, soutenu, récompensé. Son emploi lui est assuré autant que le comportent les nécessités publiques. Des salaires réglés avec libéralité, du moins dans les rangs supérieurs, et des retraites suffisantes pourvoient à tous les besoins. On prépare les aspirans par de longues études, on promet l'avancement aux plus capables. La magistrature, l'université, le corps des ponts-et-chaussées et des mines, jouissent aussi de garanties réelles; mais les rémunérations ne sont pas en rapport avec ce que la société doit à ceux qui lui consacrent tant d'habiles et courageux efforts. Dans le personnel diplomatique et consulaire, dans la haute administration, les emplois sont moins stables, mais la mobilité des affaires l'exige; les traitemens, calculés d'après des nécessités spéciales, sont élevés sans être excessifs. C'est dans les dispositions susceptibles de garantir le choix des hommes les plus capables, c'est dans les moyens de les instruire et de les former, que la règle fait défaut. Le personnel des administrations centrales souffre aussi de l'absence de ces moyens d'instruction; il est trop nombreux, trop peu rétribué dans les rangs inférieurs, soumis à des règlemens dont la diversité n'est point justifiée. Enfin les régies financières ne paraissent réclamer que la consécration officielle et durable des mesures déjà introduites par des chefs expérimentés, une éducation théorique au début, et plus d'uniformité dans des services si analogues. Ces lacunes sont dignes d'exciter l'intérêt du gouvernement et des chambres, et notre travail, si imparfait, ne sera pas sans utilité, s'il a pu contribuer à les signaler et inspirer le désir de les faire disparaître.

VIVIEN.

DE

L'HISTOIRE POLITIQUE.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE,

PAR M. THIERS. — TOMES I–V.

De nos jours, les intérêts sont positifs et intolérans, les idées sont vagues et indécises. Dans la sphère des intérêts, chacun se rend compte avec exactitude de ce qu'il convoite et de ce qu'il craint; dans la région des idées, tout est livré au hasard, au désordre, à la légèreté, à l'indifférence. Nous avons sous les yeux des systèmes faux, des théories creuses, des conceptions folles. Qu'importe? On s'estimerait dupe si l'on se surprenait à vouloir venger le bon sens et soutenir la cause du vrai. Au milieu du concours et des luttes de tous ces intérêts qui s'exaltent et se supplantent, un seul est peu courtisé, l'intérêt général : négligence funeste, qui, en politique, amène la torpeur, et qui, en littérature, laisse triompher la licence.

Sur cette pente, tout dégénère et se déprave. Quand Athènes produisait Phidias et Platon, quand Paris lisait Descartes et applaudissait Corneille, les esprits étaient possédés de l'amour du beau et de la passion du vrai. Où trouver, de nos jours, ces deux sentimens sans lesquels la pensée languit ou se corrompt? La critique ne peut juger la société et les lettres que sur les faits qui se manifestent. Sans doute

il y a des intelligences restées fidèles au culte du beau et de la vérité, nous aimons à penser que, surtout dans la jeunesse, ce culte a de nombreux croyans encore : à nos yeux, l'avenir n'est pas désespéré; mais, à considérer les choses telles qu'elles se comportent en ce moment, jamais il n'y eut plus de désordre dans les imaginations. Il n'est qu'un point sur lequel s'accordent tous ces esprits qui nous donnent le spectacle d'une agitation si souvent stérile, c'est qu'en rien il n'y a de règle générale et stable. On dirait que les régions de l'art et de la pensée sont comme un vaste désert dans lequel ne s'élève pas une seule colonne, un seul monument, pour avertir ceux qui s'y aventurent. On ne relève que de sa fantaisie; de tous ses caprices on se compose une poétique, et l'on est soi-même son législateur. *Sit pro ratione voluntas*, tel est le seul principe debout dans la république des lettres, qui n'en reconnaît plus.

Cette substitution de la fantaisie à la nature des choses a précipité la chute du drame moderne; elle prépare aujourd'hui celle du roman. Cependant jamais, à aucune autre époque, le roman n'a été entrepris ni traité par une plus brillante élite de talens vigoureux. Tandis que l'auteur d'*Eugénie Grandet* nous montrait des intérieurs de famille admirablement mis en relief, une femme trouvait à la passion des accens, et peignait la nature dans des tableaux que n'eût pas désavoués Jean-Jacques. Un instant on put croire que l'auteur de *Mathilde* se proposait sérieusement d'être l'émule de Richardson; enfin un dramaturge habile et véhément se mit à consacrer avec bonheur au conte et au roman la verve qui l'avait fait applaudir au théâtre. Pourquoi donc avons-nous vu ces écrivains, au milieu de leurs succès, faiblir ou s'égarer? Par quelle raison principale et décisive le roman, sous leur plume, a-t-il dégénéré en descriptions interminables, en dissertations philosophiques, sociales, en un amas d'aventures invraisemblables, de caricatures odieuses et non comiques, en récits dont les incohérences et la prolixité effacent si souvent les impressions favorables données par le début? Quelle est la cause de toutes ces déviations? Elle est tout entière, à notre avis, dans l'oubli où vivent plus que jamais les écrivains touchant des règles et des lois qu'on n'enfreint pas impunément. Les romanciers souriront, si ces lignes tombent sous leurs yeux. Des règles au roman, l'enfant désordonné de l'imagination! Mais le roman n'est-il pas un champ ouvert à tous les caprices? N'est-ce pas là ce qui le rend si cher à l'irréflexion des écrivains? N'est-ce pas là le triomphe, l'excellence du genre? Sur cette illusion, on s'embarque, on s'aventure, on se laisse dériver, on s'épuise

en efforts impuissans pour gagner un port; en dépit du talent le plus industrieux, on se trouve à bout de voies et de moyens, on n'inspire plus qu'une curiosité très voisine de la compassion, et il arrive qu'on est à la fois en possession de la vogue et des dédains du lecteur.

Mais c'est l'histoire, et non pas le roman, qui doit nous occuper ici. La littérature historique n'est pas aujourd'hui sans courir d'assez sérieux dangers. Il semble qu'on se propose de traiter l'histoire comme on a fait du drame et du roman. Nous n'entendons point parler des compilations innombrables dont on nous encombre chaque jour : de tout temps, il y a eu des compilateurs, mais de tout temps aussi ceux qui aiment vraiment l'histoire les ont complètement ignorés. Les dangers que nous dénonçons viennent de plus haut, car ils ont pour cause les erreurs du talent et de l'esprit. En effet, si on entreprenait d'écrire l'histoire avec des dispositions et des aptitudes plus contraires qu'utiles à la véritable intelligence des faits, avec plus d'ardeur dans la sensibilité que de rectitude dans le jugement, si d'un autre côté certains hommes se proposaient de tourner un récit historique en justification d'opinions et de théories dont ils seraient entêtés, n'y aurait-il pas pour l'histoire un grave péril, et ne risquerait-elle pas de voir sa nature violentée et ses devoirs trahis? Voilà cependant ce qui nous menace : l'imagination et l'esprit de parti sont aujourd'hui, pour l'histoire, une cause imminente de corruption et de décadence.

Il y a deux sortes d'imagination, celle qui éclaire la réalité, celle qui s'y substitue. Autant la première répand sur l'histoire une lumière heureuse, autant la seconde ne nous montre les faits et les hommes que sous un jour faux. Si cette dernière vous domine et vous mène, si un tempérament de poète vous assujettit à ses capricieuses exigences, jetez loin de vous la plume de l'histoire, ou plutôt ne la prenez pas, car les efforts même d'un talent mal appliqué aggraveraient vos méprises. Nous ne faisons guère que reproduire ici la pensée et les conseils d'un des plus illustres maîtres de l'antiquité. Il arrive parfois à Polybe de mêler à ses récits la critique des historiens ses devanciers. Ainsi, dans son second livre, après avoir raconté la guerre de Cléomène contre les Achéens, il explique pourquoi il a préféré le témoignage d'Aratus à celui de Phylarque, dont les descriptions diffuses et pathétiques lui sont suspectes, et il ajoute : « Il ne faut pas qu'un historien cherche à toucher ses lecteurs par du merveilleux, ni qu'il imagine des discours qui auraient pu se tenir, ni qu'il s'étende outre mesure sur les conséquences possibles de certains évènemens. Il doit laisser cela aux poètes tragiques, se renfermer dans ce qui a

été dit et fait véritablement, dût même l'importance de certaines choses lui paraître médiocre. La tragédie et l'histoire n'ont pas le même but : loin de là, leur visée est entièrement contraire. La tragédie se propose d'exciter l'admiration dans l'esprit des auditeurs, de les émouvoir par les discours les plus persuasifs et les plus touchans : l'histoire ne saurait avoir d'autre dessein que d'instruire et de persuader par des discours et des actions véritables. Les tragiques, pour arriver aux effets qu'ils cherchent, se permettent la fiction, et trompent le spectateur : l'historien ne met en œuvre que le vrai, car il veut surtout être utile (1). » Judicieuses paroles, dont la vérité semble croître encore en face des divagations qui trop souvent aujourd'hui usurpent le titre d'histoire. Nous aussi, nous avons nos Phylarques aux digressions mélancoliques, aux tirades larmoyantes. La critique s'abstient de les troubler; mais la postérité, s'ils y arrivent, les jugera sévèrement.

L'esprit de parti est pour l'histoire un autre fléau. Distinguons l'esprit de chaque siècle d'avec l'esprit de parti. De siècle en siècle, l'esprit général du monde se modifie, se renouvelle, et l'humanité comprend mieux le passé à mesure qu'elle s'en éloigne; aussi, ou elle en recommence les récits, ou elle redresse, elle corrige les jugemens qu'elle a portés. Un pareil changement, loin d'altérer la justice du genre humain, l'étend et la confirme, et il n'a rien de commun avec l'inconsistance passionnée de l'esprit de parti. Pour ce dernier, il n'y a point de vérité, il n'y a que des intérêts. L'esprit de parti s'inquiète peu de s'instruire avec exactitude, avec sincérité, aux leçons et aux secrets du passé : il n'a d'autre souci que la domination du présent, et, pour la saisir, il défigurera la vérité, s'il le faut. Hommes et choses, révolutions religieuses et politiques, tout devra prendre une physionomie appropriée aux convenances de tel parti, de telle faction, de telle secte; on fera mentir le passé, et les instrumens de ce mensonge pourront être de bonne foi. Des esprits plus crédules que réfléchis, plus exaltés que vigoureux, s'imagineront bien mériter de leur pays et de leur époque en faisant de l'histoire un plaidoyer, un acte d'accusation, un libelle. Des démocrates ont, dit-on, découvert que jusqu'à présent l'histoire de la révolution française n'avait été écrite que par des bourgeois au profit de la bourgeoisie; il s'agirait aujourd'hui de l'écrire au profit du peuple, et au flambeau des opinions qui ont succombé en 1793. Dans les rangs opposés, on racon-

(1) *Polybii historiar.* lib. II, p. 349, 350, t. I; édit. Schweighœuser, 1789.

tera les temps écoulés depuis la réforme sous les inspirations du catholicisme le plus intolérant et le plus irrité, ou bien un prêtre journaliste improvisera des volumes pour ériger l'ancienne monarchie en archétype de tout gouvernement et de toute liberté. Au milieu de tous ces partis qui s'excommunient mutuellement et se combattent, je cherche en vain l'histoire; elle n'habite pas les clubs, elle ne hante pas davantage les assemblées de certains dévots : les régions d'où elle contemple les choses humaines sont à la fois plus calmes et plus hautes.

Que du moins l'histoire conserve son équité et son indépendance; qu'elle soit pour nous tous un refuge, une école toujours féconde en salutaires leçons, une digue contre l'erreur. Tous, hommes et partis, nous avons besoin de nous rejeter souvent dans le passé, afin de prendre pour les épreuves du présent des forces nouvelles et des inspirations meilleures. Il serait triste que des conceptions chimériques ou des passions sans justice vinssent altérer et empoisonner ces sources vives de l'histoire où doivent se retremper les générations. Mais non; tous ces assauts donnés à la raison publique ne l'ébranleront pas, et le génie national, si bien doué pour l'intelligence comme pour la composition de l'histoire, ne sera pas entraîné loin des voies droites et larges où depuis des siècles il s'est illustré. De temps à autre, des livres graves et consciencieusement médités témoignent que le genre historique est encore cultivé par des esprits que captive noblement l'unique amour du vrai. Parmi ces productions vraiment dignes d'estime, il est juste de remarquer l'ouvrage que M. Armand Lefebvre a consacré à l'histoire de la diplomatie européenne pendant les quinze premières années du siècle (1). Un jugement ferme, plutôt enclin à la sévérité qu'à l'indulgence, un style simple et concis, des faits intéressans et nombreux dont plusieurs jusqu'à présent étaient peu connus, habilement enchaînés, recommandent ce livre qui saura se concilier, nous n'en doutons pas, l'attention et les suffrages des hommes compétens en France et en Europe.

Enfin il était réservé à notre époque, par un contraste heureux avec tant de prétentieuses pauvretés, de produire une œuvre qui eût la puissance de préoccuper, d'émouvoir tous les esprits, d'ouvrir un vaste champ à la curiosité, à l'admiration, au dénigrement, à l'enthousiasme, à la critique. Nous n'avons pas ici, comme il y a quelques mois,

(1) *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire, écrite avec les documens réunis aux archives des affaires étrangères*, 1800-1815; chez Gosselin.

à prédire un succès immense, et ce n'est pas non plus pour le constater que nous reparlons aujourd'hui du livre de M. Thiers. *Habent sua fata libelli*. La destinée de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* est des plus éclatantes : elle n'a plus qu'à poursuivre son cours. Ce que nous voudrions aujourd'hui, c'est de nous rendre compte des raisons qui ont si rapidement procuré à ce livre une popularité vive et soutenue. Devant une réussite pareille, il est bon de se recueillir pour en scruter les causes et la légitimité; c'est une étude qui peut-être ne sera pas inutile, eu égard surtout aux mauvaises tendances que nous signalions en commençant.

Dussions-nous être accusé d'une grande naïveté, nous dirons que le livre de M. Thiers n'a si fort réussi que parce qu'il est vraiment une histoire. On a été ravi de rencontrer un écrivain qui racontait au lieu de disserter, et qui s'attachait plus à instruire le lecteur qu'à lui inculquer ses opinions. Avec M. Thiers, on se trouve sur-le-champ au milieu des faits, on vogue incontinent en pleine mer. La phrase la plus simple ouvre le plus vaste des récits. *La journée du* 18 *brumaire venait de mettre fin à l'existence du directoire*. Tel est le début de M. Thiers; il n'est pas ambitieux, et rappelle la manière dont Xénophon commence ses *Helléniques*. Μετὰ δὲ ταῦτα, dit le continuateur de Thucydide. Où placer la vraie base d'une histoire politique, si ce n'est au milieu des faits? Quelle est la matière de toute histoire, si ce n'est l'expérience du genre humain? De cette expérience et non d'une théorie plus ou moins arbitraire doivent sortir des leçons qui seront d'autant plus frappantes sous la plume de l'historien, qu'il aura davantage laissé parler les faits. Plus un livre historique contiendra de faits dans un espace artistement mesuré, plus nous y trouverons savamment associés les évènemens politiques, les révolutions religieuses, les exploits militaires, l'organisation administrative, en un mot les mœurs, les lois et les armes, plus ce livre remplira les conditions que la nature des choses et l'exemple des plus illustres maîtres assignent à la véritable histoire.

Qu'on ne nous reproche pas d'oublier ou de méconnaître ce qui depuis Voltaire et Vico s'appelle la philosophie de l'histoire; seulement nous voudrions qu'on ne la confondît pas avec l'histoire même, sans laquelle d'ailleurs cette philosophie ne saurait exister. Si Machiavel et Montesquieu nous ont laissé sur l'antiquité, et notamment sur les Romains, des raisonnemens excellens, des considérations ingénieuses, n'est-ce pas surtout parce qu'ils avaient pu étudier le vaste et sévère monument de Tite-Live? L'écrivain de Padoue, dans son

abondante et magnifique narration, déroule les évènemens en homme plus préoccupé du soin de les faire bien connaître que du désir de les juger lui-même, et c'est précisément par cette sorte d'abnégation qu'il est grand et utile. Quel mécompte, pour nous autres modernes, si Tite-Live eût plutôt raisonné que conté! Que de points obscurs! que de faits perdus! Heureusement les esprits supérieurs ont une netteté égale à leur force; ils discernent du premier coup leur mission, leur but. En face des anciens temps de la république, Tite-Live ne s'est pas érigé en raisonneur, il a préféré le rôle de témoin impartial, et il lui est advenu de partager l'immortalité de cette Rome qu'il a su peindre avec une si éloquente vérité.

Chaque jour moissonne les derniers témoins de l'époque consulaire et impériale, les acteurs des quinze premières années de notre siècle. L'enfance des hommes qui ont quarante ans aujourd'hui a été affligée par les revers de la France et de Napoléon, sans pouvoir se rendre compte de ce douloureux spectacle. L'ignorance des générations qui nous pressent est plus grande encore, et nous dirions volontiers qu'avant le livre de M. Thiers elles connaissaient mieux le siècle de Périclès ou celui de Louis XIV que l'époque napoléonienne. Cette lacune est aujourd'hui comblée. Grace à un livre qui se trouve maintenant dans toutes les mains, les hommes qui sont en possession du présent, ceux qui disposeront de l'avenir, apprennent l'histoire d'un temps où a été fondée d'une manière impérissable l'égalité civile, et le nom de la France porté dans tous les coins de l'univers. Cette histoire, quand ils l'auront apprise, ils pourront la juger.

Un des principaux mérites du livre de M. Thiers est d'offrir une large et solide base à tous les commentaires, à toutes les spéculations, à tous les raisonnemens politiques qui voudront se donner carrière sur cette grande époque. Il y a dans son ouvrage une telle abondance de faits et de points de vue, qu'on y trouve même des armes contre les opinions, contre les solutions que paraît préférer l'auteur. Pour M. Thiers, l'historien n'est pas un avocat, un souteneur de thèses; il doit être le plus véridique comme le plus intelligent des témoins. Sans doute, ce témoin a reçu du spectacle des choses des impressions qu'il peut faire connaître; mais, avant tout, il doit livrer tous les élémens du procès, jusqu'aux moyens de discuter ses propres sentimens. L'impartialité de M. Thiers est inaltérable. S'il eût été possible que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* parût sans qu'on en connût l'auteur, on eût cherché avec curiosité quel était cet écrivain d'un esprit si équitable et si libre. Eh bien! cet historien dont la sé-

rénité, dont la justice vous charment, vit depuis quinze ans au milieu des tempêtes de la vie politique, et il s'y est maintenu calme et sans fiel. Aussi, vous ne trouverez rien dans son livre qui ressemble à l'amertume condensée de Tacite. L'historien du consulat et de l'empire a plus d'admiration pour les grandeurs de la nature humaine que de colère contre ses bassesses. Jusque dans les condamnations les plus formelles qu'il prononce, perce l'indulgence philosophique d'un ministre qui connaît les hommes parce qu'il les a maniés. Il y a des historiens dont l'impartialité est chagrine; celle de M. Thiers est bienveillante.

Si impartial qu'il soit, l'historien du consulat et de l'empire a cependant une affection qui lui tient fort au cœur : il aime Napoléon. Nous ne pensons pas que la France lui en sache mauvais gré. Se figure-t-on un écrivain abordant le magnifique sujet que traite en ce moment M. Thiers avec une antipathie systématique, avec une haine réfléchie pour l'homme qui, pendant vingt ans, a si vigoureusement tenu en haleine la renommée, la France et le monde? Comment avec de pareils sentimens s'élever à l'équitable sérénité de l'histoire? Sans doute, la France peut adresser de graves reproches à Napoléon; elle peut lui appliquer cette parole de Tacite sur Pompée : *Quæ armis tuebatur armis amisit* (1); ce que par la guerre il avait su élever et défendre, il l'a perdu par la guerre. Toutefois, à la vue de l'indomptable héroïsme du conquérant et du long supplice qui a succédé à tant de triomphes, la France a pardonné, et le pardon s'est élevé jusqu'à l'apothéose. Sans doute, l'histoire doit être autre chose que l'écho de l'enthousiasme populaire, mais elle ne met pas non plus son orgueil à faire divorce avec les sentimens de la nation dont elle déroule les annales. Du fond de ces sentimens et de ces instincts, dégager ce qui est marqué au coin du bon sens; au lieu de mépriser les opinions d'un peuple, en chercher les raisons, sans oublier d'en signaler les excès et les méprises, telle est la voie qui conduira plus sûrement que toute autre l'historien politique à la vérité.

L'intime sympathie de M. Thiers pour Napoléon ne sera donc pas une cause d'erreurs. On sent, pour ainsi parler, dans l'historien, une nature méridionale qui comprend merveilleusement un génie méridional. La peinture qu'a faite M. Thiers de l'admiration affectueuse qu'inspirèrent à la France les débuts du gouvernement consulaire est vive, elle a frappé tout le monde, on dirait l'impression d'un contem-

(1) *Annalium*, lib. III, cap. 28.

porain représentant ce qu'il a vu lui-même. Il n'y a rien néanmoins d'exagéré dans le tableau que nous a présenté l'historien, et nous en trouvons la preuve dans un témoignage dont on ne saurait contester la sincérité. En 1800 vivait, dans une studieuse retraite, un homme d'une rare distinction d'esprit, dont on a depuis sa mort publié des *Pensées* et quelques lettres. Nous voulons parler de M. Joubert. Voici ce que, dans la première année de ce siècle, il écrivait de Montignac à Mme de Beaumont, qui habitait Paris : « Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de Bonaparte, qui est un inter-roi admirable. Cet homme n'est pas parvenu : il est arrivé à sa place. Je l'aime. Sans lui, on ne pourrait plus sentir aucun enthousiasme pour quelque chose de vivant et de puissant. Ce jeu de la réalité, placée en son vrai point de vue, et que vous nommez illusion, quand elle vous plaît et vous charme, ne s'opérerait dans notre ame, sans cet homme extraordinaire, en faveur de rien d'agissant. Je lui souhaite perpétuellement toutes les vertus, toutes les ressources, toutes les lumières, toutes les perfections qui lui manquent peut-être, ou qu'il n'a pas eu le temps d'avoir. Il a fait renaître, non-seulement en sa faveur, mais en faveur de tous les autres grands hommes, pour lesquels il le ressent aussi, l'enthousiasme qui était perdu, oisif, éteint, anéanti. Ses aventures ont fait taire l'esprit et réveillé l'imagination. L'admiration a reparu et réjoui une terre attristée, où ne brillait aucun mérite qui imposât à tous les autres. Qu'il conserve tous ses succès, qu'il en soit de plus en plus digne, qu'il demeure maître long-temps. Il l'est, certes, et il sait l'être. Nous avions grand besoin de lui!.... Mais il est jeune, il est mortel, et je méprise toujours infiniment ses associés (1). » M. Joubert n'est pas suspect : par son esprit et par ses relations, il appartient plutôt à l'ancienne France qu'à la nouvelle. Les derniers mots du passage que nous avons cité décèlent sa haine pour les hommes et les choses de la révolution. Cependant il est subjugué, et ce penseur sent et parle comme le peuple. Il n'y avait qu'un cri en France, cri d'enthousiasme et d'amour pour l'homme qui nous tirait de l'abîme, et nous couvrait de sa glorieuse dictature.

Ces sentimens de la nation, l'état de la France à cette époque extraordinaire, la stupeur, l'admiration de l'Europe, tout cela voulait être peint franchement, à grands traits, et c'est ce qu'a fait M. Thiers. Il n'a pas été arrêté par la crainte d'être appelé napoléonien, comme Tite-Live fut nommé le pompéien, d'autant plus qu'il était sûr de

(1) *Pensées, Essais et Maximes de J. Joubert*, t. II, p. 265, 266.

lui-même. Il savait bien que lorsqu'arriverait pour Napoléon le moment des fautes, et pour l'historien le devoir du blâme, il ne faillirait pas à sa tâche. Quand le consulat à vie fait place à l'empire, cette métamorphose est sévèrement blâmée par l'historien, qui, dans le cinquième volume, a consacré quelques pages graves et profondes à l'appréciation de cette transformation nouvelle. Ce jugement porté, M. Thiers reprend son récit, et nous fait assister aux pompes du sacre, à la création des institutions de l'empire, comme si l'empire devait durer toujours. N'est-ce pas le rôle de l'historien?

Un écrivain moins expérimenté que M. Thiers n'aurait pas résisté à la tentation de tracer un ou plusieurs portraits de Napoléon, comme cela se pratique d'ordinaire pour les personnages historiques; mais comment peindre définitivement, au milieu de sa carrière, un homme dont la nature est aussi mobile que puissante et qui procède par saillies imprévues? M. Thiers s'y prend mieux. Dans son histoire, Napoléon agit, se meut, parle; l'écrivain ne le peint pas, il le donne vivant. C'est le plus grand des hommes, mais sa grandeur n'ôte rien à la réalité. Il est sous nos yeux, avec ses passions, avec sa foudroyante impétuosité, avec cette fécondité inépuisable de plans et de vues qui excite à la fois l'admiration et des craintes pour l'avenir. Au point où M. Thiers a conduit son histoire, on tremble déjà que Napoléon ne devienne un jour la tragique victime de lui-même, et cette appréhension n'émeut pas médiocrement le lecteur.

Nous avions grand besoin d'un Napoléon réel, surtout si l'on songe à toutes les fausses images qu'en a successivement données depuis trente ans l'esprit de parti et de système. Sans parler des jugemens dictés par une haine allant jusqu'au délire ou par un enthousiasme sans contrepoids, sans parler aussi des sévérités injustes dont ne se firent pas faute quelques personnes éminentes qui avaient à se plaindre de l'empereur, comme Benjamin Constant et Mme de Staël, il faut aujourd'hui, au nom du bon sens, défendre la mémoire et le génie de Napoléon contre les hallucinations d'une petite secte à laquelle un écrivain qui, dans sa langue, est, à ce qu'il paraît, un poète de génie, prête malheureusement l'autorité de son nom. S'il faut en croire M. Adam Mickiewicz et ses adeptes, Napoléon a été sur la terre le continuateur de Jésus-Christ, c'est le magistrat du *Verbe;* Napoléon portait dans son esprit tout le passé du christianisme, et le réalisait dans sa personne : puissant par la parole comme saint Pierre ou saint Paul, simple et austère dans sa vie comme l'étaient les abbés de l'église primitive, majestueux comme un évêque du moyen-âge. N'ou-

blions pas non plus que Napoléon est l'archétype de l'art nouveau (1). Quel est donc ce mysticisme exotique qui prétend envahir nos propres annales, et dégrader par de folles imaginations la première figure de notre histoire? Encore un révélateur qui, pour mieux prouver sa connaissance de l'avenir, déraisonne sur le passé.

Ce qui a souvent égaré ceux qui ont contemplé Napoléon avec la prétention de le juger et de le peindre, c'est que cette grande nature est double : il y a l'homme politique, il y a le héros. On pourrait dire de Napoléon la même chose que d'Alexandre, qu'il est à la fois le fils de Philippe et le fils de Jupiter. Or, non-seulement chez Napoléon le héros a perdu le politique, mais aujourd'hui il rend plus difficile l'étude complète de l'homme même. Si Napoléon n'était qu'un politique comme Charles-Quint, Henri IV, le cardinal de Richelieu, il ne serait pas si difficile de le caractériser et de le classer. C'est cette duplicité de nature qui déroute l'observateur. Vous croyez être en face de l'esprit le plus positif; soudain l'imagination perce, éclate, et le héros domine. Avec un pareil tempérament, on ne conserve pas ce qu'on a conquis, on perd le trône et une tombe parmi les rois, mais aussi on met son nom si haut, que pas un moderne ne peut y atteindre, et, trente ans après sa mort, on a rejoint, dans l'imagination des peuples, les demi-dieux de l'antiquité.

Il est encore pour Napoléon une autre source d'une impérissable popularité, c'est la magnificence de son langage et de son style. César était éloquent, spirituel; c'était aussi un parfait connaisseur des choses littéraires, et, lorsqu'il parlait de lui-même, c'était avec une mesure du meilleur goût. « Quand je lis les écrits de Brutus, disait-il, je me crois éloquent; mais, si je lis Cicéron, il me semble que j'ai perdu toute mon éloquence, et que je balbutie comme un enfant. » A cette aimable modestie, il joignait un enjouement et une facilité d'humeur qui lui faisaient oublier jusqu'aux épigrammes de Catulle; après les avoir lues, il invitait le poète à souper. Napoléon avait plus de sérieux dans son génie; il n'eût pas pardonné les injures qui eussent été adressées à la dignité de sa personne. Dès les premiers momens, il avait su se soustraire à la familiarité républicaine que le dictateur de Rome était obligé de supporter, et l'on peut dire que cet admirable acteur était constamment en scène, sans distraction, toujours égal à lui-même. Les pages que Napoléon a dictées à ses généraux n'ont à

(1) Toutes ces belles choses se trouvent dans *l'Église et le Messie*, par Adam Mickiewicz.

coup sûr rien à craindre d'une comparaison avec les *Commentaires;* mais, outre ses écrits militaires, que dire de ses harangues aux soldats, de ses conversations politiques, de ses improvisations au sein du conseil d'état? Sur le rocher de Sainte-Hélène, quels admirables monologues! Il a auprès de lui un homme dévoué qui recueille précieusement ses paroles; il ne l'ignore pas; il sait bien et l'on s'aperçoit, en lisant le *Mémorial,* qu'il cause pour l'Europe, pour la postérité, et, comme cette idée l'excite, il est inépuisable en aperçus, en développemens. Sur combien de choses il se montre nouveau, éloquent, lui enfin! Nous avons donc affaire ici à un grand artiste de pensées et de paroles, et M. Thiers a su tirer un merveilleux parti, non-seulement de ce que Napoléon a fait, mais de ce qu'il a dit. L'habile industrie avec laquelle il place dans son livre ce qui est sorti de plus grand de la plume et de la bouche du premier consul, de l'empereur, donne à son histoire une physionomie antique, tout en en confirmant la vérité.

Si de Napoléon nous allons aux choses principales que contient le livre de M. Thiers, nous trouvons les affaires de la religion traitées d'une manière vraiment politique. Nous ne nous étions pas trompé en prévoyant quelle sensation profonde devait exciter le troisième volume où est raconté le concordat. On a surtout remarqué la hauteur et la fermeté de vues avec lesquelles était abordé et résolu le problème religieux. Là comme ailleurs, M. Thiers ne s'est pas mépris sur les obligations et le véritable génie de l'histoire. Pour l'homme politique, pour l'historien, la religion est surtout un fait puissant, indestructible, qui a ses racines et ses raisons dans le cœur de l'homme, et qui est une des conditions nécessaires de la société. Que le philosophe scrute les dogmes, qu'il en compare les détails avec les principes métaphysiques, qu'il contrôle la religion par la science, c'est son office, c'est son droit. L'homme d'état et l'historien ont d'autres soins et d'autres vues; ils ne pèsent pas tant la vérité absolue des religions que leur utilité sociale, et, sans dévotion comme sans hypocrisie, ils ont pour le culte un sérieux respect, parce qu'ils sont convaincus de cette vérité, si bien exprimée par M. de Fontanes, que *toutes les pensées irréligieuses sont des pensées impolitiques.*

On doit mettre au nombre des prospérités de la religion catholique sa disparition d'un moment au milieu de la tempête de 1793. Elle a pu se perpétuer, grace à cette ruine d'un jour. En effet, quand Napoléon l'a rétablie, elle a reparu sans le triste cortége des priviléges, des abus et des scandales de l'ancien régime. Tout avait péri avec ce régime, tout, hormis ce qui restait de vertu intrinsèque au christia-

nisme. Napoléon comprit les besoins intimes du peuple français, et l'avenir qui était encore réservé à la religion catholique; aussi, d'une main ferme il releva la croix. Ceux qui alors et depuis cette époque ont déploré les malheurs du clergé, dépouillé de ses propriétés et de ses antiques prérogatives comme premier ordre de l'état, ont montré plus d'attache aux biens de la terre que d'intelligence des intérêts moraux de la religion. Contre ce qu'elle a perdu, l'église a gagné une puissance nouvelle; elle a fait un pacte avec le génie de la révolution française, et il dépend d'elle qu'il soit durable. Il est dans l'esprit de notre siècle de vouloir que la science et la pensée se donnent toute carrière, sans troubler inutilement les anciennes croyances. Cette sage et large manière d'apprécier les rapports des choses n'est méconnue que par quelques cerveaux échauffés et faibles.

Le cinquième volume de M. Thiers contient des pages nobles et touchantes sur l'arrivée de Pie VII en France, quand ce pontife passa les monts pour sacrer le nouvel empereur. Les appréhensions du vénérable vieillard qui craignait de trouver en France des regards hostiles, des fronts impies, la sécurité qui renaît peu à peu dans son ame, enfin son ravissement à la vue des populations qui tombent à ses genoux, tout cela est peint avec une sorte de sensibilité grave et douce. M. de Fontanes mérite vraiment l'honneur que lui a fait l'historien du consulat et de l'empire d'insérer dans ses pages la harangue que celui-ci adressa au pape. La parole de M. de Fontanes s'éleva à toute la hauteur de cette grande réconciliation du sacerdoce et de l'empire. Au milieu du silence de la tribune, le nouveau César avait trouvé un orateur qui n'était pas un des moins brillans ornemens de sa dictature.

Comment soupçonner M. Thiers de ne point aimer le gouvernement représentatif? On a toujours de l'attachement et de la reconnaissance pour les institutions au service desquelles on s'est illustré; mais il est possible d'aimer le régime constitutionnel sans avoir ce pédantisme étroit qui, en dehors des formes de ce régime, n'admet ni liberté ni bien moral. Il a été excellent qu'avant l'établissement définitif et la pratique sérieuse du gouvernement représentatif, la France ait vécu quelque temps sous une forte main qui a su tout organiser avec une rapidité invincible. Les erreurs, inévitables alors, dans lesquelles était tombée, en matière d'administration, l'assemblée constituante, furent redressées par le gouvernement consulaire, qui, de plus, ajouta des développemens puissans à l'œuvre de 1789. La centralisation, ce palladium de la France, poussa des racines plus pro-

fondes encore, et prit des accroissemens nouveaux. Tout ce travail, qui ne pouvait s'accomplir qu'à l'ombre d'un pouvoir tutélaire, a été exposé par M. Thiers en homme qui a su garder une indépendance complète d'esprit, et en même temps mettre à profit pour l'histoire toute l'expérience d'une longue vie politique. L'organisation administrative et financière de la France, sous le consulat et l'empire, n'avait jamais été décrite telle qu'on la trouve dans le livre de M. Thiers. Pour ne citer qu'un exemple, nous signalerons dans le cinquième volume la création des contributions indirectes, dont parle l'historien avec des connaissances pratiques acquises au milieu des affaires. Il nous montre Napoléon opposant, au sein du conseil d'état, à la théorie de l'impôt unique reposant exclusivement sur la terre la théorie simple et vraie de l'impôt habilement diversifié, reposant à la fois sur toutes les propriétés et toutes les industries. Sur ce point, la conviction de Napoléon était si forte, qu'il ne craignit pas, au moment où il montait au trône, de rétablir, sous le nom de droits réunis, ce que M. Thiers appelle le plus impopulaire, mais le plus utile des impôts. Au surplus, la théorie de l'impôt unique, si chère au XVIIIe siècle, a été convaincue d'erreur par le témoignage irrécusable des faits. Elle était née des plus généreuses intentions, et c'est Vauban qui, plus encore que Boisguilbert, en eut l'initiative sous la vieillesse de Louis XIV. « Patriote comme il l'était, dit Saint-Simon dans ses mémoires (1), Vauban avait été toute sa vie touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait. » L'illustre maréchal avait donc imaginé un système nouveau; il abolissait tous les impôts, et il en établissait un seul, qu'il appelait la dîme royale. Qu'arriva-t-il? Les ministres accueillirent avec colère une telle invention, Louis XIV ne voulut plus voir Vauban, qui désormais n'était à ses yeux qu'une sorte de criminel d'état. Mais voici quelque chose de plus imprévu, c'est qu'on prit au nouveau système l'idée même de la dîme, et qu'on imposa cette dîme sur les biens de tout genre, en sus de tous les autres impôts. « Qui aurait dit au maréchal de Vauban, s'écrie Saint-Simon, que tous ses travaux pour le soulagement de tout ce qui habite la France auraient uniquement servi et abouti à un nouvel impôt de surcroît, plus dur, plus permanent et plus cher que tous les autres? C'est une terrible leçon pour arrêter les meilleures propositions en fait d'impôts et de finances. » Nous ajouterons que c'est un de ces crimes qu'une tardive justice a punis à un siècle de distance par une révolution sociale.

(1) *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. V, p. 284 à 292; édition de 1829.

Sans nous arrêter sur la partie militaire de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont les mérites ont été si généralement reconnus, comment ne pas relever, dans le quatrième et le cinquième volume, la description du camp de Boulogne, la peinture des immenses préparatifs de Napoléon, tant dans leur ensemble que dans leurs détails, la critique raisonnée de toutes ses combinaisons pour amener une flotte française dans la Manche au moment décisif de la descente en Angleterre? Tout cela est nouveau, en ce sens que jamais le dessein de Napoléon de joindre et d'abattre la puissance britannique dans Londres même n'avait été si positivement établi. On assiste à toutes les préoccupations de l'empereur, à sa correspondance, à ses entretiens avec ses ministres et ses amiraux, à sa longue attente sur la plage de Boulogne, enfin à sa colère, à sa douleur, quand il apprend que l'inexplicable entrée de Villeneuve dans le port de Cadix a détruit toutes ses espérances. Tout à coup cependant Napoléon se calme et se met à dicter à M. Daru le plan de la campagne d'Austerlitz. Il est impossible d'oublier ces choses après les avoir lues; elles restent ineffaçables dans la mémoire, dans la pensée. Ce dessein que Napoléon n'a pu exécuter sera placé désormais à côté des plus grandes entreprises qu'il ait accomplies, tant sa volonté jusqu'au dernier moment a lutté contre la fortune!

On s'explique les soins que devait prendre l'Angleterre pour fomenter en Europe une coalition. Jamais, dans sa longue rivalité contre nous, elle n'avait couru un aussi grand danger, parce que jamais la puissance française n'avait été conduite avec autant de génie. Les hommes d'état qui dirigeaient les affaires de la Grande-Bretagne devaient vouloir à tout prix créer une diversion formidable qui retînt Napoléon sur le continent, et, par une coïncidence pour eux fort heureuse, il se trouva que la Russie, par de tout autres motifs que ceux qui animaient l'Angleterre, était disposée à se prêter à ses desseins. Toutes les circonstances diplomatiques qui précédèrent l'explosion de la troisième coalition sont racontées, dans le cinquième volume de M. Thiers, avec des détails nouveaux et piquans. Il y avait alors auprès des jeunes ministres de l'empereur Alexandre, auprès du prince Czartoryski et de MM. de Strogonoff et de Nowosiltzoff, un de ces aventuriers doués quelquefois de facultés éminentes, qui, dans une situation subalterne, conçoivent des plans qui ne sont pas toujours méprisables. Un abbé Piatoli, qui de Pologne avait passé en Courlande et de Courlande en Russie, avait imaginé un plan d'arbitrage et d'équilibre européen qu'il avait intitulé *alliance de médiation*. Dans ce plan qu'il était parvenu à faire goûter au prince Czartoryski, la Russie

jouait le rôle de puissance désintéressée et pacificatrice. Tous les états européens, sauf la France, partageant leurs forces en trois grandes masses, formaient une sorte de congrès; les conditions qui nous étaient imposées devaient être celles des traités de Lunéville et d'Amiens, mais avec un commentaire nouveau donné par ce congrès. Si la France refusait ces conditions, on lui ferait la guerre; si cette guerre n'était qu'à moitié heureuse pour l'Europe coalisée, on devait se contenter d'enlever à la France ses possessions en Italie et la Belgique; si la guerre réussissait tout-à-fait, l'Europe retrancherait de l'empire français les provinces rhénanes, elle appellerait, elle établirait sur les bords du Rhin la Prusse, à laquelle elle créerait ainsi un éternel antagonisme contre la France. Ce plan, avec des détails et des amendemens qu'il faut aller chercher dans notre historien, fut soumis à Pitt. On peut juger de sa joie à une pareille ouverture. M. Thiers a peint avec beaucoup de finesse la déférence affectée de Pitt pour les jeunes diplomates, MM. de Strogonoff et de Nowosiltzoff, que lui envoyait l'empereur Alexandre. Pitt consentit presque à être gourmandé, il se laissa reprocher l'ambition de l'Angleterre; le plus positif des hommes d'état eut l'air d'admirer des idées chimériques. N'est-ce pas là le haut comique de l'histoire?

Tout cependant n'était pas chimérique dans les projets de l'abbé Piatoli, car, dix ans plus tard, quand la fortune nous eut abandonnés, plusieurs données de ce plan servirent de base aux traités de 1815. Au surplus, à cette époque funeste, il y eut de la part d'un cabinet plus de malveillance pour la France que du côté de la Russie et de l'Angleterre. Dans une compilation de pièces historiques et littéraires publiée à Berlin il y a quelques années (1), nous trouvons qu'en 1815 un docteur Wilhelm Butte fit imprimer un écrit sous ce titre : *Conditions nécessaires d'une paix avec la France. Cri de l'opinion publique.* Ces conditions étaient, entre autres, d'ôter à la France l'Alsace, la Lorraine, Metz, Toul et Verdun, de donner au royaume des Pays-Bas Lille et Valenciennes, de détruire tous les monumens, de changer toutes les dénominations qui attestaient les victoires des Français, d'occuper la France pendant un temps illimité. Le docteur envoya son livre au prince de Hardenberg, qui dit au conseiller Stageman : « C'est presque littéralement les conditions de la paix avec la France que j'avais exposées dans la commission, et cependant je n'en ai rien

(1) *Denkschriften und Briefe zur Characteristik der Welt und Literatur*, t. V; Berlin, 1841.

communiqué à l'auteur, ni de bouche ni par écrit. » Ce n'est pas tout : le prince écrivit au docteur une lettre de remerciement, dans laquelle il lui donna l'assurance que ce n'était pas la faute de la Prusse si ces conditions n'avaient pas prévalu ; mais la Prusse, épuisée d'hommes et de moyens, n'avait pu emporter une pareille question contre l'Europe : elle a dû sacrifier ses convictions les plus intimes à l'union avec ses alliés et au repos de ses peuples. — Il y a, dans cette résistance de l'Europe aux passions d'un cabinet alors plus irrité que les autres, comme une solennelle reconnaissance de la place nécessaire que la France occupe dans le monde. Trente ans sont écoulés, et l'Allemagne elle-même peut juger aujourd'hui s'il était de son intérêt de partager, de mutiler le peuple qui lui a donné l'exemple et le goût de la liberté constitutionnelle.

Mais, à la fin du cinquième volume de M. Thiers, nous sommes loin des tristes conjonctures de 1815. L'historien nous laisse au milieu des plus glorieuses prospérités et à la veille d'Austerlitz. Napoléon a été cinq ans consul ; désormais ce sera comme empereur qu'il gouvernera la France. Dès aujourd'hui, M. Thiers est l'historien complet de ce consulat illustre; il y a consacré cinq volumes sur lesquels il est possible de résumer un jugement général.

Nous voudrions, avant tout, vider une question préliminaire, et savoir précisément ce qu'il faut penser d'un mérite que nul ne conteste à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, le mérite de la clarté. Même en insistant sur cet éloge, quelques personnes se sont flattées d'avoir été très méchantes. C'est donc chose convenue, la clarté est une des qualités principales de M. Thiers. Mais à quel prix est-on clair dans un sujet immense? à quelles conditions? Au prix de la méditation la plus profonde, aux conditions d'une supériorité véritable et d'une grande force dans l'esprit. Tomber d'accord que notre historien est souverainement clair dans les détails les plus déliés comme dans les grandes proportions de son récit, c'est lui accorder qu'à travers une œuvre non moins difficile que vaste il a toujours été maître de ses matériaux, de ses idées, qu'il n'a jamais eu le regard ébloui, obscurci, ni la main fatiguée. Est-là ce qu'ont voulu dire tous ceux qui ont parlé de la clarté de M. Thiers?

L'histoire a des règles certaines, et en même temps tout esprit supérieur qui l'aborde y porte son originalité. Quand elle est traitée par des hommes d'un certain ordre, on est sûr qu'elle ne sera ni une apologie, ni une satire, ni une prédication. Voilà pour l'absence des défauts, de ces défauts qui ne se pardonnent point, parce qu'ils altèrent la nature, l'essence même du genre et de l'art historique. A l'abri de

ces tentations, qui ne sont à craindre, au reste, que pour les talens médiocres, un esprit supérieur se montrera franchement dans l'histoire tel qu'il est dans la vie et dans la politique. Loin de n'y produire ses facultés, ses qualités, que d'une manière timide, il les appliquera, au contraire, à la peinture du passé avec une liberté vigoureuse. Qui pourrait prétendre qu'il n'y a qu'une manière d'écrire l'histoire? Il y a autant de façons de la traiter que d'esprits puissans qui se sentiront faits pour elle. Dans le champ des annales romaines, que de génies divers se sont déployés! En voici un qui, ardent émule des Grecs, aspire surtout à se montrer merveilleux artiste, et nous laisse des récits d'une immortelle brièveté. Après Salluste vient Tite-Live, qui, par l'ampleur de ses narrations, semble vouloir égaler l'immensité des choses romaines, ne rien omettre, et livrer aux politiques et aux penseurs à venir tous les moyens de comprendre et d'expliquer la grandeur de la république. Cependant, avant Tite-Live, un Grec, ami du second Scipion, avait voulu trouver lui-même les raisons de cette grandeur. Le dessein qui met entre les mains de Polybe la plume de l'histoire est de prouver que Rome ne devait pas ses prospérités incomparables à une aveugle fatalité. Enfin, au milieu des empereurs romains et presque sur le seuil de l'Europe moderne se tient Tacite, peintre sévère et sublime, accusateur terrible d'un monde qui devait bientôt s'écrouler. N'oublions pas toutefois que Napoléon se défiait de Tacite, de cette imagination si sombre et si vive, sous l'empire de laquelle certains coups de pinceau n'ont été peut-être qu'une éloquente calomnie.

Notre amour-propre, à nous autres modernes, nous persuade volontiers qu'en mainte chose nous sommes tout-à-fait nouveaux. Néanmoins il est rare que, lorsqu'un talent moderne est fortement trempé, un examen attentif ne vous révèle quelque analogie avec un talent ou un caractère de l'antiquité; c'est la nature humaine qui se ressemble à elle-même. Pour nous, il nous a été impossible de lire et de relire l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* sans songer à Polybe. Ce n'a pas été un de ces rapprochemens fugitifs qui laissent peu de traces dans l'esprit; non, l'impression a été durable, et j'en voudrais donner les raisons. Quel est le vrai caractère de Polybe comme historien? Sur ce point important, nous sommes heureux de laisser parler un juge souverain en matière historique. Dans un de ses jugemens si substantiels et si vrais sur tout ce qui concerne Rome, Jean de Müller, après nous avoir montré Polybe doué du plus juste coup d'œil, n'ayant rien épargné pour acquérir la plus exacte connaissance des lieux, des divers théâtres de l'histoire, et sachant apprécier avec la plus complète

impartialité les diverses constitutions des peuples, termine ainsi : « Ne demandez à Polybe ni l'art d'Hérodote, ni la force de Thucydide, ni la concision de Xénophon; Polybe est un homme d'état, qui, toujours plein de son sujet, et sans chercher à plaire aux lettrés, écrit pour les hommes d'état : ce qui le caractérise, c'est l'intelligence (1). » Que M. Thiers y ait plus ou moins songé, que ce soit étude d'un grand modèle ou naturelle ressemblance, son livre présente, avec ce qui nous reste de Polybe, de frappantes affinités, car le récit et la discussion politique s'y trouvent combinés de manière à fortement instruire le lecteur, tout en le provoquant à raisonner lui-même sur les faits qu'il apprend.

Si nous étudions de plus près la manière de l'historien du consulat et de l'empire, l'ordonnance de ce vaste ouvrage décèle vraiment un artiste. Nous ne parlons pas encore de l'exécution, mais de la conception de l'ensemble, de la distribution des grandes masses du récit, de cette économie lumineuse qui élève aux séduisantes proportions de l'art un sujet aussi sérieux et aussi compliqué. Il serait d'un étrange aveuglement ou d'une injustice passionnée de méconnaître, de nier la puissance de composition qui a su donner l'harmonie et l'unité à ce vaste assemblage de faits et d'idées, à cette grande construction historique. Maintenant, le style même est-il à la hauteur de cette belle et savante méthode? Un jour, dans sa correspondance, Voltaire s'exprimait avec beaucoup d'aigreur sur le compte de Montesquieu; il ne pouvait lui pardonner d'avoir cherché, dans les *Lettres persanes*, à rabaisser les poètes, et disait qu'il avait voulu renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Toutefois, au milieu de ses reproches et de ses griefs, Voltaire ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « Il est vrai que Montesquieu a quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression; c'est, à mon sens, son principal mérite. » Il y a encore de l'humeur dans cet éloge que la vérité arrache à Voltaire; il sentait intérieurement que cette *imagination dans l'expression*, qu'il était obligé de reconnaître à Montesquieu, lui manquait. Elle ne manque pas moins à M. Thiers, sur l'esprit duquel le génie et l'école de M. de Châteaubriand n'ont exercé aucune influence. Le style de M. Thiers est simple, clair, large et positif. De plus, il a du mouvement, non le mouvement du poète et de l'orateur que produit l'imagination mise en branle ou l'ardeur des passions, mais ce mouvement qui convient à l'histoire, parce qu'il est l'expression vraie du fond et

(1) *Vier und zwanzig Bücher Allgemeiner Geschichten*, V Buch, Kap. II.

de l'enchaînement des choses. Voilà les qualités principales du style de notre historien; en voici les inconvéniens et les défauts. Parfois les développemens de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* ont plutôt la physionomie d'une improvisation rapide que d'une œuvre mûrement élaborée; c'est que M. Thiers a immensément médité sur les choses, et très peu sur les mots. Son talent d'écrire, qui est des plus éminens, est plutôt d'instinct que de réflexion. Le spectacle, que sa belle intelligence se donne à elle-même, des choses et des faits le préoccupe uniquement, l'absorbe, l'emporte, et il perd tout souci de l'arrangement des mots et des phrases. De là les incorrections et les négligences qu'on a remarquées, surtout dans les premiers volumes, et que nous sommes loin de considérer comme des minuties indignes d'attention. Heureusement une révision vigilante peut, sans altérer le fond, faire disparaître ces défauts dans la forme. Nous relèverons aussi quelques répétitions et certains résumés, dont le récit historique n'a pas besoin. Ici l'écrivain a gardé quelque chose des habitudes de l'orateur. C'est au milieu de l'histoire comme une trace de la tribune qu'il est aisé d'effacer.

Puisque nous en sommes aux critiques, nous reviendrons sur le fond avant de terminer pour dire un mot de l'Angleterre, ou plutôt de la manière dont en parle l'historien du consulat et de l'empire. Il n'a pas été nécessaire à M. Thiers de se faire violence afin de rester digne et juste en appréciant la nation anglaise et l'ardeur de ses inimitiés contre nous au commencement de ce siècle. Il lui est facile de montrer une équitable estime pour les actes et les hommes qui honorent véritablement la puissance britannique, notamment pour Nelson, dont il loue sans détour l'infatigable audace. Mais il est un autre ennemi de la France non moins illustre, non moins opiniâtre, dont M. Thiers n'a pas accusé assez fortement la physionomie politique; nous voulons parler de Pitt : c'est un portrait qui lui reste à tracer. Nous espérons aussi trouver plus tard dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* quelques pages où l'Angleterre, l'originalité de son génie, l'étendue de sa puissance, soient profondément caractérisées. Les occasions ne manqueront pas à l'historien, car à la fin du cinquième volume ce duel formidable qui doit durer dix ans entre l'Angleterre et Napoléon n'est qu'à son début. Il sera bien plus sérieusement engagé à l'époque du fameux décret de Berlin sur le blocus continental. Au surplus, pour nous contenter, M. Thiers n'a qu'à être fidèle à sa propre méthode, en consacrant à propos à l'Angleterre une excursion historique semblable à celles qu'il a si bien faites sur l'ancienne con-

stitution de l'Allemagne et sur les affaires de la Suisse. Et cela importe d'autant plus que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* doit produire une impression plus vive sur les hommes politiques de la Grande-Bretagne. Nous nous préoccupons fort peu des injures adressées à M. Thiers par certains organes de la presse anglaise, mais nous désirons que les hommes d'état de l'Angleterre ne puissent sans injustice refuser de rendre hommage à la grave impartialité de l'historien français.

L'apparition du livre de M. Thiers, livre qui n'est pas moins européen que national, est un des traits caractéristiques de notre temps. Les époques pacifiques, l'histoire est là pour nous l'apprendre, se plaisent au récit des temps de gloire et de guerre; c'est pour elles un plaisir de plus. L'historien, l'homme d'état auquel nous devons ces nobles émotions, a pensé sans doute qu'elles pouvaient aussi être fécondes en utiles enseignemens pour l'Europe comme pour la France. En effet, par le spectacle de toutes ces luttes dans le passé, de toutes ces coalitions, de tous ces prodiges, de tous ces excès de la gloire, on est ramené nécessairement au respect du droit, au respect de toutes les nationalités qui constituent la république européenne. Puisque ni Napoléon n'a pu asservir l'Europe, ni l'Europe détruire la France, la paix, une paix digne pour tous, utile à tous, nous est donc indiquée comme la seule solution possible par ce passé même si tumultueux et si militaire. C'est une grande leçon politique que le livre de M. Thiers, leçon donnée à tous avec courage comme avec modération. Oui, M. Thiers a le courage de l'historien, mais dans les limites qu'il s'est tracées lui-même. Il y avait quelque simplicité à espérer qu'il irait se briser contre les écueils où il était attendu. D'un autre côté, ce n'est pas un des moindres mérites de son ouvrage que d'avoir déplu à toutes les opinions extrêmes : nous n'allons pas si loin que Bayle, qui prétend que la perfection d'une histoire est d'être désagréable à toutes les sectes et à toutes les nations; mais il y a des partis et des écoles qu'une histoire vraiment digne de ce nom doit nécessairement irriter, puisqu'elle oppose à leurs passions et à leurs erreurs l'expérience du genre humain. Enfin, dans l'intérêt si cher à ce recueil de la saine et grande littérature, et en face de toutes ces œuvres dites d'imagination qui nous attristent aujourd'hui par leur volumineuse décadence, il est heureux que nous devions à la muse sévère de l'histoire politique un livre grave, solide et puissant, qui, malgré ses défauts, vivra par la grandeur de l'ensemble et la vérité des choses.

LERMINIER.

MALADIES DE L'ESPRIT.

DE L'HALLUCINATION ET DES HALLUCINÉS.

I. — *Mémoire sur les fausses sensations*,
PAR M. FOVILLE.

II. — *Fragmens psychologiques sur la Folie. — Du Traitement moral*,
PAR M. LEURET.

III. — *Histoire raisonnée des Hallucinations*,
PAR M. BRIERRE DE BOISMONT.

I.

Quand on entre pour la première fois dans un établissement d'aliénés, on se croit le jouet d'un rêve pénible : une pitié douloureuse, un effroi glacial vous oppressent. La raison doute d'elle-même et ne trouve plus sa route dans ce monde nouveau dont toutes les images sont bouleversées. Les aliénés ne ressemblent pas aux infirmes qu'on rencontre dans les autres établissemens, et chez lesquels le corps languit : ici c'est l'hôpital de l'ame. Regardez autour de vous : dans ces créatures effacées, l'ombre de l'homme, souvent même celle de l'animal, se montre à peine. La figure du monde est voilée pour elles; les élémens de l'intelligence sont rentrés dans le chaos. Est-il une douleur égale à cette douleur infinie? Nous sommes ici dans la cité lamentable. L'esprit a précédé ces êtres humains dans la mort; ils

existent, et ils ne vivent déjà plus. Le médecin passe, il parle d'eux devant eux, et ces malades l'écoutent sans le comprendre. Quelquefois la vanité accourt à sa rencontre et se drape coquettement dans quelques haillons pour attirer des regards qui se détournent tristement. Souvent encore ce sont, chez les femmes, les plus chastes vertus de leur sexe qui succombent dans une lutte douloureuse avec le délire. On les voit affecter des poses et des gestes cyniques. Ces actes, dont la volonté est absente, sont parfois accompagnés des rougeurs pénibles de la honte. Que faire à de semblables maux? Le médecin assiste dans le plus grand nombre des cas, témoin triste et impuissant, à un désordre qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de réparer. Le penseur trouve un attrait mêlé d'amertume dans la contemplation de ces infirmités morales que la main de Dieu semble couvrir à dessein d'un voile impénétrable. Une curiosité inquiète et grave, unie à une compassion immense, nous entraîne comme malgré nous sur le bord de cet abîme où s'agitent toutes les calamités de l'esprit, et d'où sortent des accens de colère, des plaintes et des gémissemens.

De tous les phénomènes de la folie, si sombre et si impénétrable elle-même, le plus mystérieux est encore l'hallucination. Un homme voit tout à coup ce que les autres hommes ne voient pas, il entend ce qu'ils n'entendent pas, il touche ce que leur main ne saurait toucher. Dans cet état de choses, le monde réel est renversé. Jouet de ses sensations maladives, l'halluciné assiste à une existence qui n'est plus qu'une fable. Séquestré le plus souvent dans un établissement d'aliénés, il peuple cette solitude des fantômes de son délire. Autour de lui, les idées s'animent, prennent une forme; des images dont l'existence est si vivement accusée à ses yeux, qu'elles masquent la présence de tous les objets réels, se montrent à son cerveau ébloui. Certes, une telle calamité mérite qu'on s'y arrête et qu'on l'envisage sérieusement. Ce n'est pas seulement la médecine, c'est la psychologie qui est intéressée à bien connaître ce phénomène, et les deux points de vue se touchent ici de trop près pour qu'il soit possible de les séparer. L'halluciné se montre aux yeux du moraliste ce qu'il est aux yeux du médecin, un malade sans doute, mais un malade d'un ordre supérieur, chez lequel le trouble des fonctions vitales s'élève directement jusqu'à l'ame. Le jour où la philosophie descendra avec son flambeau dans l'étude des affections mentales, elle rencontrera une ample matière à observations nouvelles. Comme dans une ville détruite on découvre çà et là des monumens qui portent l'empreinte du génie de la nation éteinte, ainsi dans ces grands ravages de la folie on retrouve partout

sur les ruines de nos facultés la trace du principe immortel qui les animait.

De toutes les formes du délire, l'hallucination est peut-être celle qui, à notre avis, dévoile le mieux, par le trouble même des sensations, le principe moral de notre nature. L'halluciné communique avec des esprits; il parle, si l'on ose ainsi dire, avec ses idées; il habite un monde invisible où il transporte souvent toutes ses affections. L'excès d'une faculté quelconque prouve du moins l'existence de cette faculté. Quand le sévère Broussais, entraîné, vers les derniers temps de sa vie, à la doctrine de Gall, rencontrait sur le cerveau de l'homme l'organe de la *surnaturalité*, il s'étonnait; la pensée du grand chef d'école, si souvent entachée de matérialisme, se demandait comment la nature avait pu mettre en nous une fonction sans usage, ou qui ne s'exerçait que sur des chimères. Sous ce rapport du moins il avait raison de s'étonner. Que serait une faculté sans objet, et comment le prévoyant auteur des choses aurait-il mis dans la tête de l'homme une force qui ne répondrait à rien? C'est assurer notre ame de l'existence d'un monde invisible, que de lui en donner l'idée et de lui en faire sentir le besoin.

Plusieurs travaux récens témoignent de l'importance qu'attache de nos jours la science médicale à l'étude des hallucinations. L'examen de ces travaux nous permettra de préciser l'état actuel de nos connaissances sur quelques points relatifs à ces affections mystérieuses; nous serons par là mieux préparé à considérer ce phénomène en lui-même, dans ses causes, dans ses formes, dans ses rapports avec l'histoire et avec la législation, dans ses changemens climatériques, enfin dans la résistance qu'il oppose aux divers traitemens.

Les hallucinations sont aussi anciennes que le genre humain; mais voici à peine un demi-siècle qu'elles sont entrées dans la science. Rattachées à diverses causes surnaturelles, attribuées ici au principe du bien et là au principe du mal, elles ont rencontré des fortunes très diverses. Dans le premier cas, elles se trouvaient encouragées, honorées, consultées; dans le second, elles étaient réputées criminelles et encouraient toute la sévérité des lois. Au moyen-âge, ces phénomènes étaient rapportés tantôt à Dieu et tantôt au diable, quelquefois même à l'un et à l'autre, suivant les juges, les évènemens et les lieux : témoin Jeanne d'Arc, inspirée en-deçà du détroit, sorcière au-delà. La théologie avait partout devancé la médecine dans la connaissance des faits; les procès-verbaux des cours de justice et les ouvrages des anciens casuistes contiennent des exemples d'hallucination

fort bien décrits : on n'errait alors que sur l'interprétation des causes. En vain la médecine essayait-elle quelquefois de réclamer au nom des lumières. Comme les faits n'avaient pas encore été transportés sur leur véritable terrain, le sol de la discussion tremblait à chaque pas. La théologie avait d'ailleurs entre les mains un dernier argument devant lequel la raison humaine se taisait : ce dernier argument était le bûcher. Tous les faits existaient, mais le lien qui devait les réunir à la science n'était pas encore trouvé. Il fallait, pour amener ce résultat, une révolution dans les idées. Le mouvement philosophique du dernier siècle, en renversant les barrières d'un monde surnaturel, remit la médecine en possession de son domaine. Disciple et continuateur du fameux Pinel, qui avait si largement ouvert la route, M. Esquirol est le premier qui ait nommé, décrit et analysé l'hallucination comme un des élémens de la folie (1).

Ce médecin célèbre s'avança timidement sur le nouveau théâtre de ses propres observations. Sans méconnaître la présence des hallucinations dans un grand nombre de maladies mentales, il ne sépara pas toujours assez nettement ce phénomène des autres élémens du délire, et ne lui attribua qu'une part trop faible dans les actes des aliénés. En veut-on un exemple? Lorsque M. Foville succéda dernièrement à M. Esquirol dans le service de la maison royale de Charenton, il trouva chez les malades classés par son illustre devancier un nombre prodigieux de monomanes et très peu d'hallucinés. Or, à peine M. Foville eut-il appliqué dans cet établissement son contrôle aux différens cas de folie, que le nombre des monomanes diminua sensiblement; ils ont aujourd'hui presque entièrement disparu, et le nombre des hallucinés a augmenté dans la proportion inverse. Ce désaccord entre deux hommes si considérables dans la science mérite une explication. M. Esquirol, quoique adversaire constant et amer de la doctrine de Gall, se laissa entraîner comme malgré lui aux idées du physiologiste allemand quand il admit toute une classe de délires agissant sur une seule faculté. On connaît la doctrine de l'homme que nous venons de citer. Le docteur Gall posa son doigt sur le cerveau et osa dire, après d'autres il est vrai, mais avec une force de conviction nouvelle : Ici l'on pense! S'il se fût arrêté à cette proposition générale, il eût rencontré peu de contradicteurs, mais il eût aussi peu remué la science. Gall s'avança plus loin : il traça sur le cerveau vingt-sept départemens dans lesquels il localisa les principales facultés de l'homme. M. Esquirol combattit

(1) Mémoires publiés en 1817 et en 1832.

la prétention de Gall à reconnaître sur le cerveau l'empreinte de nos dispositions morales; mais il fléchit, à son insu, sous les idées dominantes de son adversaire, quand il conçut l'existence des monomanies. Une folie, circonscrite de manière à n'affecter qu'une faculté unique, suppose en effet dans le cerveau la présence de forces distinctes, solitaires, indépendantes les unes des autres. C'est cependant sur cette base, empruntée à la théorie de Gall, que M. Esquirol établit les impulsions soudaines de certains aliénés à détruire leurs semblables ou à se détruire eux-mêmes. Dans cette manière de voir, il se croyait en outre appuyé sur des faits. Tel homme a tué, sans provocation, sans cause connue, sans intérêt aucun : monomane suicide! Tel autre a incendié sa maison ou celle de son voisin, sans motif : pyromane! Ces autres insensés ont voulu commettre des viols, des incestes : monomanes érotiques! C'est ainsi que M. Esquirol classait ses cas de folie sur les actes et sur les manifestations superficielles des aliénés.

Les mêmes faits, plus sévèrement analysés, ne donnèrent point à M. le docteur Foville les mêmes résultats. Il découvrit que les actes des aliénés, rapportés par M. Esquirol à une certaine disposition du délire, reconnaissaient le plus souvent une autre cause, un autre mobile, l'hallucination. Cet homme s'est tué, d'accord; mais était-ce pour obéir à une impulsion aveugle ou pour se soustraire au supplice de ses sensations faussées par la maladie? M. Foville ne tarda pas à rencontrer une sensation fausse derrière la plupart de ces actes extraordinaires, que, dans l'ignorance de toute autre cause, on avait attribués à une force secrète de la nature. En voici un exemple récent : M....., d'un esprit distingué, employé dans une administration du gouvernement, se présente chez un de ses chefs, et lui tire à bout portant deux coups de pistolet; il essaie ensuite de se détruire par le même moyen. Toutes ces balles manquent heureusement le but que la main leur marquait. Si cet homme fût tombé dans le service de de M. Esquirol, son arrêt était dicté d'avance : monomane homicide! En remontant vers l'origine de la maladie, on arrive pourtant à un autre motif de détermination que le besoin de tuer. M.... commence par sentir ses alimens empoisonnés. L'esprit travaille sur cette sensation, et les actes de la vie s'y conforment; cet homme évite les tables d'hôte, se nourrit à l'écart d'alimens préparés par ses mains. Bientôt, comme la fausse sensation continue, il porte plus loin ses précautions; il fait traire devant ses yeux le lait qu'il doit boire, ne mange presque plus que des fruits, et encore rejette ceux dont la peau est entamée. Voilà un homme particulier, bizarre; nul n'ose encore dire :

Voilà un fou. Comme tous les pays lui sont insupportables, il demande à changer continuellement de résidence, sans jamais s'en trouver mieux. Le mal n'était pas, en effet, dans tel ou tel pays; il était dans le sens dépravé de ce malheureux, qui trouvait partout le goût du poison. M.... s'était figuré plusieurs fois M. D..., son chef, comme l'auteur des attentats qui le suivaient de ville en ville. Il résiste durant deux années; enfin, vaincu par les traitemens intolérables de son persécuteur, il se détermine à se faire justice. Il n'y a point ici de force interne de destruction en mouvement; il y a une erreur des sens qui entraîne la volonté.

M. Foville n'eut pas de peine à recueillir un grand nombre de faits analogues. Dès-lors il fallut reconnaître l'importance des hallucinations et l'influence qu'elles exercent sur les déterminations du délire. Le phénomène, mieux compris, fut aussi mieux étudié. A côté des travaux du médecin en chef de Charenton, nous devons citer les ouvrages sur les maladies mentales de MM. Falret, Voisin et Lélut, où l'on trouve des faits intéressans d'hallucination liés aux différens genres de folie. Une nouvelle direction morale s'est dernièrement révélée sur le terrain de la médecine des aliénés; à la tête de cette direction éminemment spiritualiste se place un homme remarquable, M. Leuret. Cet habile psychologue a traité de l'hallucination dans ses ouvrages sur la folie; mais jusqu'au dernier livre de M. Brierre de Boismont, on n'avait pas isolé ce phénomène des autres symptômes du délire. C'est une tentative qui mérite d'être discutée. M. Brierre de Boismont est un partisan déclaré de la doctrine qui, en médecine comme en philosophie, nous paraît devoir porter le nom de spiritualisme. En étudiant les causes, les formes et le rôle historique de l'hallucination, nous rencontrerons sur notre route les travaux de ces divers médecins. M. Leuret nous représentera dans cet examen le côté raisonnable et modéré des doctrines spiritualistes; M. Brierre nous en montrera quelquefois les exagérations et les écarts.

II. — DES PRÉLUDES ET DES CAUSES DE L'HALLUCINATION.

Les médecins physiologistes n'avaient point assez cherché, à notre avis, les racines de la folie dans l'état normal de l'homme. Pour nous en tenir ici à l'hallucination, il n'est pas douteux que l'analogue de ce phénomène existe dans l'état de raison, qu'il se manifeste journellement et qu'il forme même un des charmes de notre nature. Tout le

monde sait que le cerveau renouvelle la présence des objets absens par l'image de ces objets. Il y a certaines circonstances qui favorisent le réveil de nos impressions anciennes, telles que la solitude, les ténèbres, la promenade. Nous retrouvons ce phénomène très marqué chez les poètes et les artistes. La nature portait sur les sens de Jean-Jacques Rousseau un enivrement qui se communiquait à l'ame; ce n'étaient bientôt plus les arbres, les ruisseaux, les rochers de l'Hermitage qu'il voyait, mais Saint-Preux, mais Sophie, et les autres figures de son invention (1). Le plaisir que l'ame trouve dans l'exercice de cette faculté l'excite à en faire souvent usage. En imaginant de la sorte, nous ajoutons de la durée aux choses qui nous plaisent et qui ne sont plus. Ces fantômes de notre mémoire acquièrent une vie artificielle; nous les arrangeons à notre manière et nous leur donnons dans nos rêves ce qui leur manquait autrefois pour nous séduire. Par une autre disposition familière à notre esprit, nous détachons de l'ensemble des grands objets certaines empreintes qui se fixent isolément dans le cerveau et qui servent à nous reproduire le tout. C'est ainsi que nous nous représentons une ville par un monument, une circonstance de la vie par un des détails accessoires qui s'y rattachent, une idée par le signe qu'elle a marqué dans notre mémoire. L'imagination est de la sorte une perpétuelle faiseuse d'hiéroglyphes. Si maintenant nous rapprochons ces actes ordinaires du cerveau des hallucinations propres à l'état de folie, nous trouverons que ces dernières diffèrent seulement par l'excès et par l'intensité du phénomène. Tandis que dans l'état de raison l'image conserve rarement la vivacité de l'original, le cerveau en délire donne au contraire à ses peintures une force plus grande que celle de la réalité même. La faculté de créer, la plus sublime de toutes, puisqu'elle nous égale en quelque manière à l'auteur des êtres, l'emporte tout à coup sur celle de percevoir, et s'égare si bien dans ses intempérances, que, pour avoir voulu rivaliser avec Dieu, les hallucinés ne sont même plus des hommes.

Entre ces deux états nettement dessinés, il existe une condition intermédiaire qui marque comme le passage de l'un à l'autre. En toutes choses, la question des limites est extrêmement délicate. Cette ligne, qui sépare l'état de raison de l'état de folie, oscille surtout quand elle touche le terrain des hallucinations. Ici tout s'agite, tout se confond, mais dans cette confusion même nous allons surprendre le lien fragile qui unit le phénomène sain au phénomène troublé. C'est sur-

(1) *Confessions*, liv. IX.

tout au début de la folie que se manifestent ces hallucinations mixtes qui sont comme les avant-coureurs du délire. L'esprit a encore la conscience que ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il croit toucher n'existe point; ces images qui le poursuivent et qui le tourmentent, il les sait filles de son cerveau malade. Dans certains cas, rares il est vrai, la folie s'arrête à cette limite décisive. L'halluciné sait qu'il a des visions, il n'a point la force de s'en délivrer; mais il conserve encore assez de liberté pour ne point leur subordonner ses actions. S'il franchit ce pas, il est perdu. Ces existences qui se passent dans une sorte de clair-obscur, entre l'état de raison et l'état de folie, défient en quelque sorte la pénétration de l'observateur. De tels esprits obsédés rougissent eux-mêmes du sujet qui les agite, et le voilent autant qu'ils peuvent. Cet état de lutte entre l'esprit, encore assez libre, et l'hallucination, qui cherche à le posséder, a un équivalent dans les dernières crises qui amènent la solution de la folie.

M. Leuret nous racontait dernièrement un cas physiologique qui nous semble se rapporter à notre sujet. Cet habile médecin avait donné ses soins à un homme du monde, d'un esprit cultivé, mais dont les facultés avaient fait naufrage. Le docteur l'exhorta vivement à réunir toutes les forces qui lui restaient afin de dominer le délire. Il lui proposa de l'assister dans ce pénible effort. Le pauvre insensé eut des retours et des rechutes nombreuses. Le médecin fut contraint de lui enlever pour ainsi dire pièce à pièce toutes les imaginations du délire. A force de déchiremens et de combats, le malheureux finit par se séparer entièrement de la partie aliénée de sa nature. « J'ai encore mes visions, disait-il au docteur, mais je ne m'y arrête plus; je ne les crois plus. » Cet homme était encore malade, il n'était plus fou.

La science ne nous semble pas avoir encore nettement défini cet état flottant. M. Brierre de Boismont établit bien dans son livre une différence entre les hallucinations compatibles avec la raison et celles qui se trouvent liées à l'une des formes du délire; mais nous croyons qu'il n'a pas tiré une ligne assez nette entre la faculté que nous avons tous de nous figurer les objets absens et le point où cette faculté dégénère en un excès morbide. Plus les nuances sont délicates, plus il importe de les fixer. On n'est point fou pour se représenter des images; mais le jour où ces peintures du cerveau troublent les facultés de l'esprit au point de se montrer seules, immobiles, inséparables de notre nature; le jour où ces sensations animées se détachent de notre *moi* pour revêtir une forme, une existence étrangère, ce jour-là l'hallucination se déclare. La ligne de démarcation nous semble donc toute

tracée. Comme nos autres facultés, celle qui dirige notre imagination et, pour ainsi dire, notre vue sur des objets absens, porte en elle-même le germe de son désordre. Ce désordre commence où la liberté finit. Dès qu'il y a perte du sentiment du moi au point de confondre l'être qui se figure avec l'objet figuré et de prendre alternativement l'un pour l'autre, il existe sans aucun doute une altération grave. M. Brierre ne se montre point du tout décidé sur cette question, qui domine ici toutes les autres; aussi a-t-il écrit un gros volume sans dire si l'hallucination est oui ou non une maladie. Tantôt c'est à ses yeux un phénomène *presque* normal, tantôt c'est une *erreur* de l'esprit humain, qui paie ainsi le tribut aux croyances de son siècle. Nous répondrons que d'abord un phénomène est normal ou il ne l'est pas. En second lieu, il y a dans l'hallucination plus qu'une erreur de l'esprit, il y a un fait. Les hallucinés ne *croient* pas seulement sentir; ils sentent en effet, et d'une manière si vive, que le raisonnement échoue contre cette impression. Aussi le premier signe de leur convalescence se montre-t-il dans le changement de cette formule positive : « Je vois; on me dit; » en cette autre bien différente : « J'ai cru voir; il m'a semblé entendre. » Là est la limite.

De même qu'il existe des idées qui se font sensations, il existe des sensations qui se font idées. Dans le premier cas, il y a hallucination, et dans le second cas illusion.

Ce que nous venons de dire des préludes de l'hallucination s'applique aussi bien au phénomène de l'illusion, qui en est ordinairement le satellite. Les sens ne suffisent pas, comme nous l'avons vu, à juger des dispositions qu'ils marquent dans les objets; il faut que le cerveau intervienne pour recevoir et pour corriger au besoin le témoignage des sens. Voilà l'état sain. Il arrive pourtant tous les jours que l'attrait de sentir et de transformer la sensation l'emporte en nous sur le jugement sans qu'il y ait pour cela perte de la liberté. L'enfant ne donne-t-il pas à ses jouets de la vie, des instincts et des volontés? Les peuples anciens, qui sont les enfans des âges historiques, ne changent-ils point continuellement les objets inanimés, arbres, nuages, fontaines, en des figures d'hommes et de femmes? Cette faculté diminue chez l'enfant et chez les nations avec les progrès de l'âge; mais elle demeure très active chez certaines natures. C'est elle qui colore sans cesse nos sensations avec nos souvenirs, nos sentimens ou nos idées. Seulement, chez l'homme sain, il y a contre-épreuve et répression à l'instant même de la sensation fausse, tandis que chez l'illusionné c'est l'erreur qui l'emporte, qui domine et qui se fait maîtresse de l'intelligence.

Les causes des erreurs de la sensibilité sont si nombreuses, si variées, qu'il est impossible de les prévoir toutes et de les renfermer dans un cercle. Durant les siècles où ces phénomènes se liaient au mouvement général de la société, il était plus facile de remonter à l'origine du désordre. Aujourd'hui, c'est dans les lectures et les occupations d'un individu qu'on retrouve les matériaux de ses visions. M. Brierre assigne pour cause générale aux hallucinations la chute originelle de l'homme, qui lui a fait perdre la connaissance de Dieu et de soi-même. En vérité, c'est remonter beaucoup trop loin; laissons ces origines nuageuses, que la physiologie sérieuse repousse, et contentons-nous de regarder la folie comme inséparable de nos facultés dans l'état actuel des choses. Les facultés morales les plus élevées sont également les plus délicates, celles dont les fonctions se troublent et se dérangent le plus aisément. Il en est de même à peu près dans l'ordre physique : c'est l'organe de la vue qui se montre plus sujet que d'autres à des défaillances.

Nous croyons pouvoir diviser les causes de l'hallucination en deux ordres, les causes extérieures et les causes intérieures.

Les premières sont innombrables; elles comprennent tous les objets sensibles qui frappent l'imagination et qui, à un moment donné, deviennent, sous une forme ou sous une autre, les instrumens du délire. Les secondes, les causes intérieures, résident dans nos sentimens, dans nos idées, dans notre caractère. L'influence du moral sur le physique, comme cause dominante des hallucinations et des illusions, quoique niée par plusieurs médecins, nous paraît manifeste. N'y a-t-il pas des jours où, sous l'empire de nos dispositions morales, les objets changent, pour ainsi dire, de forme à nos yeux? Quand nous sommes occupés d'une idée triste, nous donnons à toute la nature la figure de notre tristesse. Ce ne sont ni les arbres, ni les fleurs, ni les paysages, qui ont changé; c'est la partie morale de notre être qui se trouve affectée, et cette partie morale affectée répand sur les sensations une sorte de voile qui obscurcit tout autour de nous. Le langage vulgaire a consacré cet état de l'ame dans une formule naïve : on dit voir tout en noir. Il existe en effet dans le cerveau, et selon nous plus haut que le cerveau, dans l'ame de l'homme, une sorte de principe colorant de ses sensations, qui modifie par elles le monde extérieur.

La mélancolie nous prédispose sans aucun doute à l'illusion, car elle tend sans cesse à dénaturer la forme du monde réel. Quand l'ame est triste, elle donne à tous les objets extérieurs un sens tiré de ses

rêveries. Alors le moindre bruit nous trouble et nous inquiète. Nous cherchons partout notre destinée écrite sur la figure des arbres, des nuages, des étoiles. Ces illusions commencées finissent, dans l'état sain, avec la cause qui les a fait naître. Il n'en est pas de même pour le malade visionnaire. Un homme qui remplissait dans la société des fonctions graves n'aperçoit bientôt plus autour de lui que des signes et des présages. Rencontre-t-il sur son chemin un tas de pierres, une élévation de terrain, la vue de ce tertre apporte à son cerveau troublé l'idée d'une tombe. Tout se transforme ainsi en objets imaginaires, que notre homme regarde comme des pronostics et auxquels il attache une influence sur tous les actes de sa vie. Un jour, en traversant un passage, il coudoie à sa gauche un magasin de deuil; on devine l'effet de tout ce noir sur une imagination alarmée. Il s'éloigne à grands pas de ce magasin, quand ses yeux lui présentent au-dessus d'une autre boutique le fatal n° 13. Voilà notre malheureux pris entre Carybde et Scylla. Il n'ose passer ni devant l'un ni devant l'autre de ces deux monstres créés par son délire. Il va, vient, revient, et cela jusqu'au soir, sans pouvoir sortir de ce terrible défilé. Cependant le garde du passage remarquait avec quelques marchands cet homme qui errait depuis des heures comme une ombre en peine. La nuit s'avance, on va fermer la grille du passage. Notre visionnaire ne peut malgré tout se déterminer à franchir l'obstacle moral qui retient sa marche comme par un fil. On l'arrête, et, sur ses réponses, on l'envoie à Bicêtre. Nous ne sommes pas bien certain si M. Leuret, qui nous a communiqué ces faits, regarde un tel malade comme illusionné. Ce cas du moins pourrait servir à marquer l'influence d'une idée fixe sur l'image que nous nous formons des objets extérieurs.

L'excès du sentiment religieux est encore, malgré le déclin des croyances, une cause assez fréquente d'illusions. En forçant le lien qui unit le monde visible au monde invisible, le mystique se fait un Dieu à lui, un Dieu présent à tous ses actes. Quand l'esprit est dans cette disposition, il suffit d'un bruit, d'un accident de lumière, d'un rien, pour que les idées apparaissent au cerveau sous une forme sensible. Ces visionnaires donnent à la Divinité un corps, une voix; ils l'accommodent d'un vêtement. Une telle image est prise le plus souvent dans les livres, dans les tableaux, dans les statues, dont le cerveau a conservé l'impression. L'égoïsme est également une cause notable d'erreurs. Nous avons vu dans un établissement d'aliénés une femme du monde, très amoureuse d'elle-même, qui, pour avoir lu

un ouvrage de médecine, tombé par hasard sous sa main, croyait sentir en elle toutes les maladies décrites dans ce livre.

L'ame participe de la nature des objets auxquels elle s'unit, et cela si intimement qu'elle finit souvent par s'y confondre. L'habitude qu'ont tous les esprits vifs d'employer des figures dans le langage constate l'existence d'une faculté sujette chez l'homme à des écarts et à des erreurs. Peu à peu ces mouleurs d'idées sont entraînés à leur donner une forme sensible, matérielle, vivante; leur *verbe se fait chair*. L'association de nos idées avec les signes sensibles étant reconnue comme une source abondante d'erreurs, on comprend que les esprits inquiets, poétiques, exaltés, soient plus enclins que d'autres à se laisser tromper par le continuel mirage de leur cerveau. L'enthousiasme, qui n'est souvent que la passion d'une idée, peut encore devenir, comme toute passion forte, une cause fréquente de désordres pour les organes de la sensibilité. L'hallucination se montre en quelque sorte, sous ce point de vue, un phénomène artiste.

Tout en croyant utile de maintenir en théorie la division des causes physiques et des causes morales, nous devons dire qu'en fait elle s'efface très souvent chez les malades. L'homme n'est pas séparément un corps et une ame. C'est, selon le langage de Montaigne, un être ondoyant et divers. Il s'ensuit que les causes de la folie participent en général du caractère mixte de notre nature.

III. — DES FORMES DE L'HALLUCINATION.

Quoique les hallucinés se montrent le plus souvent confondus dans les hospices et les établissemens particuliers avec les autres fous, ils présentent une physionomie singulière qui les fait aisément reconnaître. Ces altérations mystérieuses frappent volontiers un sens unique. Si c'est l'ouïe qui est affectée, les malades entendent des voix. Ce n'est pas, comme chez nous, l'agitation de l'air qui frappe leur oreille, c'est leur idée qui parle en quelque sorte à l'organe de l'ouïe et qui le trouble au point de lui faire attribuer à une cause étrangère ce qui vient de la personne même. Quelquefois les hallucinés rapportent ces voix à des êtres qu'ils connaissent, d'autres fois ils en ignorent la cause, ou bien encore ils les attribuent à des esprits. L'état de l'organe ne fait rien à ces bruits intérieurs. Il existe à la Salpêtrière une femme complètement sourde qui entend ses *voix* et qui leur ré-

pond toute la journée. Quelques malades donnent à ces bruits des noms qui en caractérisent la nature. Ce sont des *invisibles*, des *babillardes;* une femme de la maison royale de Charenton se plaignait devant nous au docteur Foville de ses *sylphidemens*. C'est surtout dans les folies religieuses, exaltées, que les voix jouent un rôle considérable. L'ame dans ce cas-là se représente en quelque sorte à elle-même si vivement, qu'elle se prend pour une autre personne distincte, et, ne trouvant rien dans le monde au-dessus d'elle que Dieu, elle met sur le compte de la Divinité ses propres inspirations. La docilité des hallucinés aux avertissemens que leur donnent ces voix est à peine croyable. Une jeune fille, pour obéir aux ordres qui lui étaient donnés, a essayé de tuer sa mère. Une autre s'est privée de parler durant cinq années entières, parce qu'on lui avait dit de garder le silence. On voit dans les salles du même hospice de jeunes filles pleines de santé qui refusent toute espèce d'alimens, parce que leurs *voix* leur ont défendu de manger. Les erreurs de la vue ne sont pas moins singulières. Tel malade marche à grands pas, vocifère, lance à droite et à gauche des coups qui n'atteignent que l'air; vous avez sous les yeux un halluciné qui cherche à repousser l'ennemi acharné à sa poursuite. Une observation importante, c'est que la vision paraît quelquefois se former graduellement. Le malade sent autour de lui, dans les commencemens, la présence d'un être vague; *on* lui parle à l'oreille, il voit *quelque chose*, il ne distingue encore rien de bien clair. Peu à peu ce chaos se débrouille, les images se forment, mais d'une manière si nette et si vive, qu'il peut parfaitement les décrire. « Ma glace est encore trouble, me disait un de ces malheureux; attendez un instant, cela commence à paraître. » Les visions ne tardaient pas en effet à se dessiner, avec une intensité si grande, qu'elles finissaient par masquer les objets présens, réels, ou par leur donner leur figure. Les sens du toucher, de l'odorat, du goût, présentent de même mille altérations. Quelques femmes nagent dans les parfums, d'autres sont poursuivies par des odeurs insupportables dont elles ignorent la cause. Quand plusieurs sens sont hallucinés à la fois, le malade n'a plus aucun lien avec le monde extérieur; il vit d'une existence à lui, cherchée le plus souvent dans ses souvenirs, dans les impressions anciennes, dans les images du monde où il a passé ses jours.

Une première division est à établir dans les formes des hallucinations : il y a tel cas où ce phénomène est la cause première du délire

et lui impose en quelque sorte son influence; il est d'autres cas où sa marche est subordonnée à la maladie dont il est un des mille accidens.

En visitant les établissemens d'aliénés, nous avons rencontré nous-même trois cas où l'hallucination existait comme élément primitif du délire. Le premier était une fille de vingt-huit ans, qu'on montrait comme un exemple de substitution de sexe. Elle se croyait homme. En l'interrogeant avec patience et en nous dirigeant, d'après ses réponses, à travers les détours de ce sombre labyrinthe du délire où les médecins ne suivent pas toujours assez loin les traces de leur malade, nous remontâmes jusqu'à la cause d'une telle erreur. Cette fille, qui était jolie, avait toujours mené une vie irréprochable, lorsqu'à vingt-deux ans, elle tomba entre les mains de jeunes débauchés qui abusèrent de sa faiblesse. La malheureuse essaya de se défendre; puis, voyant toute résistance impossible, et sentant tomber ses vêtemens sous l'étreinte de ses ravisseurs, elle eut recours à un artifice qui sauva sa pudeur, mais qui lui coûta la raison. Pour couvrir l'opprobre de sa nudité, elle s'imagina être changée en homme. Depuis ce moment, elle parle et raisonne comme si elle n'avait jamais été femme. Nous ne pûmes nous défendre d'une véritable compassion pour cette pauvre folle si intéressante, qui n'avait changé de sexe que pour conserver l'honneur du sien.

Dans un autre établissement particulier, nous vîmes un homme de trente-deux ans qu'on définissait ainsi : aliénation mentale entée sur une imbécillité. Cette étiquette, apposée en quelque sorte au malade, nous étonna. Nous fîmes des recherches; nous interrogeâmes sa famille; nous le pressâmes lui-même de questions, et nous découvrîmes que ce jeune homme était devenu imbécile à la suite d'une hallucination de l'ouïe. Né d'une famille riche, il avait fait des études; il suivait à Paris ses cours de droit, et avait déjà passé deux examens, quand un jour il entendit des *voix* qui lui ordonnaient de devenir bête. Dès-lors ce fut une lutte terrible entre son intelligence et cette force occulte qui voulait l'anéantir. Allait-il parler, les voix lui disaient de se taire; étudier, les voix lui disaient de fermer son livre; méditer, écrire, les voix lui disaient de s'aller promener. Elles le poussaient sans cesse à tout ce qui pouvait l'abrutir. Enfin, il suivit si bien leurs conseils, que notre pauvre jeune homme devint à la lettre ce que les voix voulaient qu'il fût. Les parens, étonnés de la subite décadence des facultés mentales de leur fils, attribuèrent d'abord ce résultat au désordre de ses mœurs. On se trompait. Ce désordre n'était qu'une

LIBRE

conséquence; la cause était dans une erreur de l'ouïe qui l'entraînait à commettre toutes sortes d'actions dégradantes. La maladie avait été mal étudiée, et le diagnostic était faux; il eût fallu dire : Imbécillité greffée sur une hallucination.

Le troisième cas se rapporte à un commissionnaire. Cet homme se chargeait pour rien des fardeaux les plus pesans, et les conservait tout le jour sur son dos. On n'avait vu dans cet acte qu'une extravagance; nous soupçonnâmes qu'il pouvait bien y avoir là une hallucination. Notre doute fut bientôt confirmé. Cet homme croyait porter des trésors. Plus sa charge était lourde, plus il suait, peinait, soufflait, et plus il se montrait content, car c'était une preuve que ses richesses étaient considérables. Nous découvrîmes ce portefaix dans un hospice, où il marchait continuellement le long des arbres, le dos courbé. Quand on l'occupait aux soins de la maison, il s'y prêtait de bon cœur, mais avec un visage triste, tandis que, quand on l'employait à porter quelque fardeau, il s'en chargeait avec une joie extrême. A force de placer sur ses épaules le bien et les effets des autres, le pauvre homme avait fini par y sentir le poids de sa propre fortune.

Les hallucinés de la seconde classe, c'est-à-dire ceux chez lesquels l'hallucination n'est qu'une dépendance du délire général, sont sans contredit les plus nombreux. C'est surtout chez ces derniers que la forme du phénomène oppose à l'étude une résistance qui vient de son intarissable variété. Le seul ordre que nous ayons pu observer dans un tel désordre, c'est que chez certains malades les images se renouvellent dans le délire d'une manière décousue et agitée, tandis que chez d'autres elles s'arrêtent devant le cerveau fixes, immobiles, inexorables. Le plus souvent les hallucinations et les illusions se transforment perpétuellement les unes dans les autres. Le malade crée tout autour de ses fausses sensations un monde imaginaire; les hommes deviennent des animaux, les animaux des hommes; il confond une personne avec une autre et revêt tous ces objets de figures chimériques. Ce voile jeté sur la nature en trouble si bien les formes, que le monde extérieur a beau poser devant les yeux du malade, c'est toujours en lui-même qu'il voit.

Quand l'hallucination suit la trace générale du délire, elle se plaît le plus souvent à renouveler la présence d'objets assortis à la nature même de la maladie. Chez les femmes hystériques, par exemple, le cerveau est très souvent assiégé d'images fort incommodes. Presque toutes celles que nous avons rencontrées dans l'hospice de la Salpétrière et ailleurs se plaignent d'avoir autour d'elles des hommes, il

faut le dire, fort peu vêtus. La femme d'un officier, atteinte de monomanie d'orgueil, prend les autres femmes qui l'entourent pour des duchesses; elle croit le docteur Falret un grand seigneur qui s'amuse à se faire passer pour médecin. La forme de l'hallucination présente aussi quelquefois un contraste étrange avec les causes qui l'ont amenée. Nous avons vu un pauvre diable d'Auvergnat qui, pour avoir souffert plusieurs jours de la faim, et pour avoir convoité en silence les alimens qu'il voyait étalés à la vitre des traiteurs, croit toujours être assis devant une table chargée de mets. Le plus singulier est que cet homme exécute à vide, durant des heures entières, un mouvement mécanique des mâchoires. On a également observé qu'il y avait beaucoup plus de délires érotiques parmi les filles sages que parmi les filles de mauvaise vie. Ces dernières ont, au contraire, des visions angéliques. Ne pouvons-nous rapprocher ce fait du sommeil des trappistes, si horriblement troublé de rêves obscènes et criminels? C'est, dans les deux cas, la nature qui prend sa revanche.

Une autre division moins importante, mais fondée aussi sur la nature du phénomène, servira à nous diriger dans ce dédale : tantôt c'est le caractère ou l'éducation d'une personne qui moule la forme des images créées par son cerveau; tantôt c'est la société où l'on vit qui marque sur ces images l'empreinte des évènemens ou des doctrines du siècle.

Les hallucinations d'une personne instruite ne sont pas celles d'une personne ignorante. Souvent même la forme du phénomène porte la trace immédiate des études favorites de l'homme halluciné. Nous avons rencontré dans un établissement d'aliénés un prêtre qui, pour avoir appliqué trop ardemment son intelligence au mystère de la sainte Trinité, avait fini par voir autour de lui tous les objets triples : il se figurait être lui-même en trois personnes, ne parlait jamais de son *moi* qu'au pluriel et voulait qu'on lui servît à table trois couverts, trois plats, trois serviettes. Comment définir cette affection mentale? N'est-ce pas ici l'idée fixe de l'individu qui s'imprime aux sensations et qui leur communique en quelque sorte son image?

Quand ce n'est pas une idée qui marque la forme de l'hallucination, c'est un sentiment. Dans un autre établissement d'aliénés, un jeune homme de vingt-huit ans croyait humer continuellement l'odeur de la corne qu'on brûle au pied des chevaux. Le sens trouvait à cette odeur un plaisir extrême. Une pareille erreur du nerf olfactif avait paru au chef de l'établissement une de ces mille bizarreries du délire que rien n'explique. Le hasard nous fit découvrir que cet hal-

luciné, à l'âge de dix-huit ans, avait aimé dans son village la fille d'un maréchal ferrant qui était très belle. La sensation de l'odorat s'était de la sorte identifiée avec l'objet aimé, si bien qu'avant sa maladie on avait surpris plusieurs fois ce jeune homme à l'entrée des forges, regardant d'un œil enflammé les chevaux dont on brûlait la corne. Nul parfum au monde ne pouvait valoir pour lui cette odeur grossière, car il ne la respirait pas avec le nez, mais avec le cœur.

Il y a d'autres cas où l'hallucination est un écho de la mémoire. M. Leuret nous a communiqué un fait qui se rapporte à cette classe de malades. Un vieux prêtre, auquel il donnait des soins, entendait des voix qui lui racontaient toutes les circonstances de sa vie. Ces voix lui redisaient les noms de personnes qu'il avait connues et oubliées depuis long-temps. Souvent ces voix parlaient bas; il prêtait l'oreille : « Comment? plaît-il? » La voix répétait le nom. Quand elle avait mal prononcé, elle se reprenait. Le vieillard, qui était un peu sourd, écoutait jusqu'à ce que le mot fût bien formé dans son oreille. Cette confession générale importunait fort notre pauvre abbé, qui avait çà et là sur la conscience d'anciens péchés que les voix lui rappelaient impitoyablement. M. Leuret déploya envers la maladie une sévérité qui irritait fort le malade. Ce dernier s'emportait avec une sorte de rage contre la main qui voulait le guérir. Un jour, notre halluciné entre dans la chambre du médecin avec un visage transformé : « Je viens de retrouver toute ma tête, dit le vieillard; je ne sais combien de temps durera ce nouvel état, et j'ai tenu à vous voir pour vous témoigner que je n'avais pas mauvais cœur. Mon délire m'a souvent emporté à des injures et à de faux jugemens; mais si le fou vous calomnie, l'homme sain vous rend justice et vous demande pardon pour l'autre. Dût ce retour à la santé finir bientôt, je remercie le ciel de me l'avoir envoyé pour me montrer à vous tel que je suis. » Le médecin et le malade s'embrassèrent avec effusion, mais ce fut pour la dernière fois. Avant la fin de la journée, le vieillard était repris par un délire qui ne le quitta plus. Qu'avait donc été ce court instant si pathétique? Un éclair de raison entre deux obscurités.

L'humeur plus ou moins sombre des malades influe encore d'une manière très sensible sur la forme des hallucinations créées par le délire. Quelquefois leur cruelle imagination invente sur eux-mêmes les supplices les plus révoltans. Une femme que nous avons vue dans le service du docteur Falret se figurait être désossée, et, comme il fallait donner un emploi à ces pauvres os tirés de son corps, elle croyait qu'on les avait mis bouillir sur le feu dans une marmite. Il n'est pas de sou-

terrain de l'inquisition comparable à une salle d'aliénés, car, il faut bien le redire, tous ces maux imaginaires sont réels pour ceux qui les ont créés. Les erreurs des sens ne revêtent pas toujours, heureusement, des formes si inhumaines. Il est impossible de ne point admirer la main de la nature jetant le voile des illusions sur l'esprit de certains malades pour leur dérober la triste connaissance de leur état. Demandez à ces fous paralytiques, infirmes, *gâteux*, qui tombent en lambeaux, comment ils se trouvent, vous verrez se former sur leur figure effacée un dernier sourire : — Bien, monsieur, vous répondront-ils avec une bouche de travers, très bien ! — Ces malheureux, dont l'existence est moins que le néant, nagent souvent dans toutes sortes de visions délicieuses.

L'hallucination est souvent le reflet de la vie publique d'un individu, de ses opinions et de ses souvenirs politiques. Nous connaissons un ancien officier de la cour de Charles X chez lequel les erreurs des sens, qui sont nombreuses, paraissent tenir à un arrêt de la mémoire et des autres facultés. Interrogez cet homme sur tout ce qui a précédé 1830, il vous répondra très sensément; si vous faites un pas de plus, il déraisonnera. Cet halluciné s'habille tous les jours pour le service de son roi; il le voit à la messe, il parle de Madame et de la duchesse de Berri, auxquelles il trouve toujours le même visage qu'il y a quinze années. Les hallucinations de cet officier consistent toutes en une erreur de temps, car ce qu'il croit faire maintenant, il le faisait; ce qu'il croit voir, il le voyait. La folie de cet homme, qui est lui-même une horloge arrêtée, n'est guère qu'un anachronisme.

Les époques revivent par leurs signes, et ce sont ces signes qui deviennent plus tard les élémens de nos fausses sensations. Un jeune homme se figure avoir l'image d'un aigle gravée sur le dos. Cette forme d'hallucination tenait sans aucun doute aux réminiscences de l'empire. Notre visionnaire confie son erreur à sa mère; celle-ci cherche d'abord à la combattre. Le fils insiste; il parle avec l'entraînement de la conviction, et, pour dernier argument, montre à sa mère la place où l'aigle a dû marquer son empreinte. « Eh bien! lui dit-il, vois. » La malheureuse regarde et s'écrie : « Tu as raison! » Elle avait vu l'aigle. M. Foville nous a montré ces deux malades à la maison royale de Charenton. On devine par là que la nature et la forme des hallucinations se communiquent.

Un point de vue intéressant que M. Brierre de Boismont a négligé dans son livre et que nous ne pouvons qu'indiquer ici, c'est l'influence exercée par certaines associations secrètes ou religieuses sur leurs

adeptes. Parmi les gnostiques, les rose-croix, les francs-maçons, les alchimistes, on comptait beaucoup d'hallucinés. Il y aurait ici matière à de très curieuses études qui révéleraient le rôle volontaire que l'imagination exerce dans les erreurs des sens. M. Brierre est d'ailleurs sur la trace de cette idée quand il rapporte dans son ouvrage aux formes de l'hallucination tous ces faits extraordinaires qui composent, pour ainsi dire, le côté fantastique et comme la magie de la science : nous voulons parler surtout des apparitions. Les ombres, les spectres, les revenans, tiennent à une loi très simple de la nature. Un homme a promis à son ami de revenir, après sa mort, pour l'informer de ce qui se passe dans l'autre monde. Un autre a juré, en expirant, de tourmenter sur la terre son ennemi. Ces menaces ou ces promesses deviennent inséparables du souvenir de la personne morte. C'est un germe déposé dans la mémoire; ce germe mûrit et finit par éclater un jour en une hallucination. M. Brierre serait tenté de voir dans certains cas, sur de semblables faits, la trace du doigt de Dieu. Il faut vraiment écarter de la science cette manière de voir, qui nous ramènerait à toutes les croyances puériles du moyen-âge. Concevons de la Divinité une idée plus grande, et ne la faisons pas intervenir dans les fantômes de notre raison malade.

Est-il raisonnable de ranger sous la même loi surnaturelle les visions soudaines qui ont quelquefois contribué à la conversion des saints? Nous ne saurions encore y voir qu'un phénomène naturel. Il y a des images qui creusent silencieusement leur empreinte dans le cerveau; elles paraissent dormir, quand un jour elles se renouvellent tout à coup et se montrent aux yeux de l'ame, qui les prend pour une illumination d'en haut. Nous croyons que M. Brierre n'aurait eu qu'à consulter ses propres connaissances pour faire justice de toute autre explication. Ne remarque-t-il pas lui-même qu'il existe un état physiologique, connu de tous les voyageurs, durant lequel on semble voir avec les sentimens plutôt qu'avec les yeux? L'homme se trace alors des lieux une image tellement rapide et tellement nette, que les sens paraissent comme doublés. Un autre effet non moins surprenant est celui qui se produit dans les songes. Il se fait quelquefois, pour ainsi dire, des éclaircies de mémoire. L'ame, comme éveillée par le sommeil des sens, jette dans le cerveau une vive lumière sur des groupes de souvenirs depuis long-temps effacés, qui se colorent subitement. Il y a un équivalent de ce phénomène dans les réminiscences des aliénés. M. Leuret nous a raconté qu'une fille du peuple prononçait dans son délire un grand nombre de mots latins. Elle avait été

servante dans la maison d'un curé, où elle avait sans doute entendu parler cette langue morte; mais, hors de son délire, elle n'avait nulle idée du latin, et sans doute une très faible du français.

IV. — LES ANCIENS VISIONNAIRES. — LES HALLUCINÉS AU POINT DE VUE LÉGAL.

Les visions que nous venons d'analyser chez les malades, nous les retrouvons chez tous les démoniaques, les sorciers, les pythonisses. Les mêmes effets doivent nécessairement dériver de la même cause. Le diable passait, au moyen-âge, pour le père des illusions. En effet, quand il donne un écu, c'est une feuille sèche : toujours l'apparence de la chose pour la chose même. Il n'est guère d'établissement d'aliénés où il ne se rencontre au moins un malade qui passe toute la journée dans les cours à ramasser des cailloux ou des coquillages, qu'il prend pour des diamans, des antiquités, des pièces de monnaie. Quelques-uns serrent précieusement des morceaux de papier qu'ils regardent comme les titres de leurs châteaux en Espagne. On le voit, le caractère de l'illusion est exactement le même; la folie paie tous ses enfans comme le diable payait autrefois ses affidés, en monnaie creuse, en assignats de l'enfer. Les historiens se sont souvent montrés surpris de l'opiniâtreté que les sorciers, hommes et femmes, déployaient au milieu des supplices. Cette circonstance n'a rien qui étonne le physiologiste. Nous retrouvons ce même entêtement chez tous les hallucinés. La cause en est bien simple : nous avons déjà dit que les hallucinés ne croient pas sentir; ils sentent réellement. Comment faire désavouer à un homme ce que ses yeux ont vu, ce que son oreille a entendu, ce que ses mains ont touché? Quand Pascal dit : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger, » ce grand philosophe s'engage, sans le savoir, à croire au témoignage de véritables fous. Les hallucinés ont été littéralement *témoins* de ce qu'ils racontent. S'ils disaient autrement, ils mentiraient. Aussi, toutes les fois que l'histoire nous présente l'existence d'une hallucination combattue par la société, nous pouvons être assurés de voir aussitôt les roues, les bûchers, les croix s'élever de toutes parts, sans que tous ces tourmens arrachent aux malheureuses victimes le désaveu de leurs visions. La pensée de Pascal n'est donc vraie que dans certaines limites. Sans doute l'esprit n'est jamais intéressé à se dévouer pour une erreur dont il a conscience; mais les sens peuvent l'avoir trompé, et il agit alors comme si l'impulsion était véritable. La brutalité des cours

de justice envers les sorciers a été vraiment révoltante, surtout quand on songe que ces hommes se montraient de bonne foi, et qu'ils étaient, pour ainsi dire, allés au sabbat sans leur volonté. Telle est, du reste, la marche de toutes les doctrines qui exaltent l'imagination des masses : elles produisent des fous, et ces fous engendrent des martyrs.

Ce ne sont pas seulement les sorciers, les oracles, les devins, les illuminés, qui se trouvent rattachés par l'étude à la famille des hallucinés. Si les hommes de nos jours qui croient communiquer avec un esprit sont fous, Socrate, qui entendait une voix et qui croyait à l'assistance de son démon familier, qu'était-il? M. Lélut a consacré un livre à l'examen de cette question; sa réponse est : oui, Socrate était atteint de folie. M. Leuret a porté plus loin son investigation; il a étendu son *criterium* aux prophètes. MM. Lélut et Leuret se montrent logiques, car, après avoir admis l'hallucination sur les indices fournis par l'histoire et l'Écriture, ils concluent courageusement à la folie. On n'en peut dire autant de M. Brierre, qui admet les mêmes indices, du moins en ce qui regarde Socrate, Luther, Jeanne d'Arc, Loyola, et qui n'aboutit à aucune solution. Que ces hommes-là aient été les représentans d'une idée, qu'ils aient été hallucinés par dévouement, par enthousiasme, que l'état de la société concourût à leur fournir les élémens d'une telle erreur, j'en conviens; mais, encore une fois, ce n'est pas là détourner de leur tête le soupçon de folie. Une cause ne nie pas un effet, elle l'affirme. Nous ne dirons point d'un autre côté avec M. Lélut : « L'humanité, qui s'enorgueillissait naguère des prodiges d'une raison sublime et créatrice, n'a plus qu'à se voiler la tête pour pleurer la perte, désormais irréparable, d'un de ses plus glorieux enfans. » Non, l'humanité ne se voilera pas la tête, car Socrate n'est pas déchu pour cela du trône de la philosophie. C'est surtout dans les écarts de la nature qu'on retrouve plus visible l'impression de la main de Dieu; soit qu'elle élève les hommes, soit qu'elle les abaisse, elle a soin de les revêtir de traits et de caractères singuliers qui annoncent son dessein en les créant. Tous les anciens visionnaires ont puisé dans l'erreur même de leurs sens une force de volonté incomparable, une confiance sans bornes; moins fous, ils eussent sans doute été moins grands. Qui sait, en effet, si la folie n'est point un moyen violent, une épreuve douloureuse dont se sert quelquefois la Providence pour mettre la raison humaine sur la trace de vérités occultes et supérieures?

M. Brierre affirme qu'on ne retrouve plus rien de pareil aux anciens visionnaires chez les aliénés de nos établissemens. Pour juger

ce que vaut cette assertion, il faut la soumettre à l'expérience. Il convient d'abord de remarquer qu'on ne reçoit guère dans les établissemens d'aliénés que des hommes dont la raison est tout-à-fait obscurcie. Est-il ensuite bien exact de prétendre que, même chez ces fous séquestrés, la maladie n'augmente jamais la mesure des facultés intellectuelles? Nous avons tous en nous-mêmes des pensées qui ne sont pas présentes à notre connaissance. Il suffit quelquefois d'une excitation quelconque pour que ces idées se révèlent. Ceci explique comment les hallucinés prêtent souvent à *leurs voix* un langage très au-dessus de leur portée. Une vieille femme de la Salpétrière se croit tourmentée par des diables qu'elle entend et qu'elle sent. M. Esquirol lui avait promis de les chasser. Ces diables disent à la femme : « Si M. Esquirol nous chasse, nous sortirons en effigie. » Notre pauvre femme ne comprend point ce dernier terme; elle demande alors à M. Leuret ce que cela signifie de sortir en effigie, et si cela veut dire *tout de suite*. Nous avons vu nous-même, il y a deux ans, une jeune Irlandaise qui, au milieu de ses accès, prêchait comme O'Connell. Il est hors de doute que dans des temps de foi et d'ignorance on eût attribué à une cause surhumaine les discours de cette folle inspirée.

L'hallucination excite et accroît nos forces intellectuelles, nous la trouvons mêlée au sommeil, et c'est à sa présence qu'il faut attribuer dans certains cas des jets de lumière soudaine qui nous trompent sur la source de nos idées. Un célèbre écrivain anglais rêve une nuit qu'il discute avec un inconnu sur un point très ardu de philosophie, et que, dans le courant de la controverse, son adversaire lui adresse un raisonnement invincible. Réveillé en sursaut, il cherche une réponse à ce même argument et n'en trouve aucune. L'impression de ce rêve survit au sommeil et rend notre philosophe triste durant plusieurs jours. Il fallut qu'un ami, auquel il confia le sujet de son chagrin, le consolât en lui disant : « Mais cet adversaire qui vous a vaincu, c'est vous-même; cette pensée qui vous confond est la vôtre. » Il en est de ce rêve comme des luttes théologiques qu'engageait Luther avec le diable. Le puissant réformateur demeurait quelquefois si accablé sous les objections de son contradicteur imaginaire, qu'il ne trouvait d'autre moyen pour se tirer d'embarras que de rompre brusquement la controverse, en lui tournant le dos, avec une grosse injure latine que nous n'osons pas traduire. Luther, dans ces momens-là, se battait lui-même et ne s'en tenait pas moins mortifié pour cela de sa défaite. On voit par ces faits comment, dans le cas d'hallucination, l'ame aux prises avec elle-même, et étonnée d'une puissance de raisonnement

qu'elle ne se connaissait pas, désassocie son *moi* et met ses propres éclairs de génie sur le compte d'un être imaginaire. En fournissant à l'esprit de nouveaux élémens, l'hallucination le met en état de s'exercer avec de nouvelles forces, et accroît ainsi le domaine de ses idées.

Si, comme l'assure d'ailleurs M. Brierre, les hallucinés d'aujourd'hui ne sont capables de rien de grand, n'est-ce pas là une suite de l'état actuel de la société? Ces visions qu'autrefois on cherchait, on provoquait, maintenant tous les esprits élevés les écartent et les fuient. Loin de passer pour des faveurs célestes, nous savons qu'elles nous rendraient à cette heure la fable du monde, et qu'elles nous enverraient aux petites-maisons. Il existe dans cette crainte un frein moral qui nous empêche de nous livrer aux premiers écarts de notre imagination malade. De telles erreurs n'atteignent donc plus guère aujourd'hui que des esprits faibles ou ordinaires. Quand ces mêmes visions étaient au contraire des instrumens de puissance sur les masses, on s'y abandonnait avec une sorte d'amour. La vision éteinte, l'impulsion continuait. Cette impulsion était d'autant plus forte que la société n'y faisait pas résistance, et que la source en était plus généreuse. Quand l'hallucination décalquait autour d'elle les empreintes de son siècle, quand elle avait son point de départ dans le dévouement, elle produisait nécessairement de plus grandes choses que de nos jours, où elle revêt les livrées d'un homme et de son égoïsme. Luther qui s'imagine avoir le démon *pendu à son cou*, Jean-Jacques Rousseau qui voit partout des amis malfaisans occupés à lui nuire, n'est-ce pas le même homme sous l'influence de deux époques différentes? Dans le premier cas seulement, la vision est impersonnelle et désintéressée; si Luther dispute avec l'ennemi du genre humain, c'est pour lui dérober des lumières utiles à son siècle. On conçoit qu'alors cette erreur d'un cerveau fatigué puisse être féconde en grands résultats. Dans le second cas, au contraire, ces visions mesquines, tracassières, mornes, obscurcissent le déclin d'une belle intelligence et la poussent à la folie mélancolique, peut-être même au suicide.

L'influence des croyances religieuses sur les doctrines médicales est sensible dans l'ouvrage de M. Brierre de Boismont. Deux ordres d'idées partagent aujourd'hui les esprits, l'ordre de foi et l'ordre de science; l'auteur a essayé de les réunir. Cette tentative nous semble au moins prématurée. Dans l'état présent des choses, il y a de l'inconséquence à soutenir qu'un phénomène naturel dans un cas puisse devenir surnaturel dans un autre; or, c'est précisément là que M. Brierre de Boismont est conduit par ses idées catholiques. Pour éviter de

confondre les hallucinations de la folie avec les visions racontées par l'histoire profane, et ces dernières avec les apparitions de l'Écriture sainte, l'auteur établit des différences arbitraires qui ne nous semblent motivées que par les besoins de sa conscience. Sans doute l'hallucination a pu agir d'une manière très variée, elle a revêtu différentes formes et donné des impulsions souvent contraires, suivant les circonstances où elle s'exerçait; mais, quant au fait, il est et demeure rigoureusement le même, c'est-à-dire un phénomène naturel très voisin de la folie, et qui y tombe même nécessairement sans entraîner toujours l'intelligence.

Ce ne sont pas seulement les hommes de génie qu'il convient de ranger dans la classe des hallucinés, ce sont aussi quelquefois les grands criminels. Nous mettons ici le pied sur un terrain délicat, sur une question médico-légale qui intéresse l'histoire et la société. Il arrive journellement que des esprits illusionnés donnent aux actes ou aux personnes qu'ils ont sous leurs yeux la figure des monstres qui sont dans leur cerveau. Un homme, se trouvant dans une diligence, entre deux voyageurs qui se passaient de temps en temps une tabatière, s'imagine voir entre leurs mains une boîte de poudre vénéneuse dont ils veulent lui faire respirer l'essence; ému par le sentiment de sa propre conservation, il se jette sur ces deux infortunés, et les tue à coups de couteau. Nous avons rencontré ce fou à Bicêtre, dans la division de M. Voisin; il se croit maintenant le verbe de Dieu. Comme nous lui reprochions le meurtre des deux voyageurs : « Je ne les ai pas tués, nous a-t-il répondu, je les ai seulement *chagrinés;* le monde saura d'ailleurs un jour ce que j'en ai fait. » De tels êtres sont trop dangereux pour qu'on les rende jamais à la société.

Il y a d'autres cas où les hallucinés sont poussés à commettre des actions monstrueuses par une force irrésistible. Une mère regarde dormir son enfant dans un berceau; elle le contemple avec une joie et une tendresse infinies; tout à coup passe comme un éclair au milieu de la sérénité de son ame cette idée étrange : si je le tuais! La mère écarte avec horreur cette image abominable; elle aime son enfant, elle est prête à donner sa vie pour lui épargner une larme et pour le sauver d'un danger. Cependant l'idée chassée ne se tient point pour battue; elle profite du trouble même qu'elle a causé pour revenir à la charge; elle assiége le cerveau de cette pauvre femme par tous les côtés faibles, elle prend un corps, une voix; elle lui crie aux oreilles : « Il faut tuer ton enfant! il faut tuer ton enfant! » La malheureuse repousse cette voix comme elle a éloigné l'idée, mais plus faiblement. Une nuit, au

milieu du repos et des ténèbres, seule près de son nouveau-né qui dort, elle entend la voix qui parle avec instance, une force inconnue lui pousse le bras; elle tombe effrayée sur les deux genoux : « Mon Dieu, mon Dieu, ne me faites pas commettre une action horrible! Voyez comme il dort dans son berceau; on dirait un ange ou l'enfant Jésus. » Tout se tait; elle se recouche, et essaie de rappeler le sommeil. « Non, reprend la voix, non, cela ne finira pas ainsi : lève-toi, prends cette arme, et fends la tête de ton enfant. » La malheureuse mère est saisie d'effroi, elle veut s'enfuir, une puissance invincible la retient et la pousse sans cesse vers l'enfant endormi. D'une main tremblante elle ramasse la hache qui est dans un coin de la chambre, et recule. « Achève, dit la voix, frappe! frappe! » Le visage de cette femme est noyé de pleurs; pâle, effarée, tremblante, elle immole alors ce qu'elle aime le plus au monde. A peine cette femme a-t-elle obéi, que l'hallucination se dissipe; réveillée comme en sursaut de son état d'aveuglement par cette affreuse secousse, la pauvre mère étend ses bras et reconnaît alors ce qu'elle a fait. La raison revient toujours en pareil cas pour éclairer d'une lueur sinistre et tardive les actes irréparables du délire.

Des faits de la nature de celui que nous venons de raconter se renouvellent constamment. Il n'y a pas un demi-siècle que la loi confondait dans ses châtimens tous les auteurs de ces actes coupables, sans remonter à la source de ces actes, sans s'informer de l'état mental de l'homme qui les avait commis. Aujourd'hui, la science ne cesse d'intercéder pour ces malheureux instrumens d'un crime involontaire et de disputer leurs têtes à la justice. Les caractères de la folie ne se prononcent pas toujours nettement; il y a ici comme partout des demi-teintes, des nuances effacées. Un homme n'est point complètement aliéné; mais il a déjà perdu le contrôle moral de ses actions. Ces consciences, très peu libres, assistent dans le monde au jeu des passions, se mêlent au mouvement de la société qui les entraîne, passent journellement sous mille influences diverses; pour peu qu'une idée fixe, une erreur des sens s'empare de ces esprits douteux, elle les domine sans réserve. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les physiologistes ont reconnu dans les organes de l'homme, dans ses membres, une autre loi que celle de la volonté. La folie développe outre mesure cette fatalité des sens qui tend sans cesse à entreprendre contre la liberté de l'homme. Ces esprits dominés ne s'appartiennent plus; ils sont à l'hallucination qui les gouverne; ils agissent sous la loi du délire qui pervertit tous leurs sentimens. Un homme d'une grande dé-

votion se croit tout à coup possédé du diable; il ne songe plus dès-lors qu'à conformer ses actions à cette nouvelle destinée. Le sentiment religieux se tourne dans son cœur en rage, en désespoir; son esprit malade se nourrit de pensées infernales; il veut recommencer Judas. Le voilà donc qui se dispose à communier en état de péché mortel, afin de trahir et de crucifier Dieu dans son cœur. M. de Lamennais a connu cet homme, chez lequel évidemment la maladie avait créé une seconde nature. Nous laisserons les théologiens disputer entre eux pour savoir si derrière ce grand trouble le principe immortel de notre nature était demeuré indépendant; les manifestations du moins étaient viciées, et ce sont les manifestations que juge la loi humaine.

« Il y a encore, nous disait le docteur Voisin, dans nos prisons, dans nos bagnes et jusque sur nos échafauds des hommes dont la vraie place serait dans nos hospices ou dans nos maisons de santé. La science finira par amener dans l'exercice de nos lois des réformes nécessaires. Avant de punir un homme, il faudrait connaître la part de liberté qui lui a été dévolue par la nature. » M. Brierre de Boismont a soutenu à peu près dans son ouvrage les mêmes idées. Nous ne savons trop si le moment est venu de discuter ces problèmes effrayans devant lesquels tremble toute l'ancienne échelle de la pénalité. Toujours est-il que la conscience ne peut, sans frémir, agiter de pareils doutes; car à ces doutes est attachée la vie ou la mort d'un homme. Nous nous bornerons à conclure pour le présent qu'une enquête médico-légale devrait être appliquée à la plupart des auteurs de ces crimes dont la nature intéresse à la fois la science et la justice; autrement, la société punit souvent ceux qu'elle devrait guérir.

V. — DU TRAITEMENT DE L'HALLUCINATION.

Le traitement des hallucinations doit avoir pour base la connaissance philosophique de l'homme. Nos maladies participent de notre double nature : elles sont tantôt physiques, tantôt morales, et le plus souvent mêlées. Les deux doctrines rivales que nous avons vu partager les écoles anciennes et modernes, nous les retrouvons en présence sur le terrain de la médecine pratique. Le matérialisme et le spiritualisme ont calqué chacun leur traitement sur les idées qu'ils se faisaient de l'homme malade. Les médecins qui n'ont cru reconnaître dans la folie qu'un désordre du cerveau se sont arrêtés à l'emploi des moyens physiques. Cette méthode nous semble au moins insuffisante. Il nous

souvient d'avoir rencontré dans un établissement particulier un aliéné qui s'imaginait être roi. Cette erreur était fondée sur une hallucination de la vue. Notre pauvre malade se figurait assister tous les soirs, dans son château, à une cérémonie durant laquelle tous ses sujets venaient, l'un après l'autre, lui baiser la main. Il avait été, pour cette orgueilleuse erreur, sévèrement purgé, saigné et médicamenté. A peine pouvait-il se tenir debout durant la visite du médecin, car deux larges vésicatoires avaient mis à nu la partie la plus sensible des jambes. On menaçait de lui poser un troisième vésicatoire sur le bras. — Eh! mon Dieu! s'écria le malade avec un accent de raison qui nous frappa, quand vous me couvririez de plaies vives, m'empêcherez-vous de voir ce que je vois? Un vésicatoire de plus ou de moins sur le bras ne changera rien à mes idées; ce sont ces idées qu'il faut combattre, si vous les trouvez fausses. Autrement, vous me faites mal, et voilà tout. Cela ne prouve rien de me martyriser comme vous faites. Dites-moi donc au moins que je me trompe, et trouvez un moyen de me le montrer.—Je me demandai intérieurement lequel de ces deux hommes était le médecin et lequel était le fou.

La médecine, entraînée par Gall, par Broussais et par Georget sur la trace du matérialisme, en était là, quand un homme d'une volonté ferme, opiniâtre, d'une conviction inébranlable, d'une perspicacité de tact singulière, annonça qu'il allait guérir les hallucinations sans saignées, sans purgatifs, sans moxas, rien que par l'emploi d'un traitement moral, c'est-à-dire par les idées et les passions. Il y eut émeute. M. Leuret fut déclaré digne de prendre la place de ses malades. Des attaques d'une violence inouie fondirent comme la grêle sur ce médecin orgueilleux qui voulait redresser par le raisonnement les idées contrefaites et les sentimens déviés. Cependant les guérisons vinrent, les opinions se calmèrent, et nous vîmes tomber une à une les armes par lesquelles on s'efforçait de le combattre. C'est qu'en effet ce médecin philosophe avait entre les mains un levier d'une puissance énorme et trop long-temps méconnue. Nous ne parlerons pas ici des moyens dont M. Leuret s'est servi avec éclat pour frapper les malades d'une terreur bienfaisante, et les réduire, en quelque sorte, de vive force à la raison. On a trop abusé de cette louange perfide; on a trop souvent représenté M. Leuret comme un génie sombre et dur, dont la main tient sans cesse la douche suspendue sur la tête effarée des malades. Il est vrai que le médecin de Bicêtre a plusieurs fois déployé une violence préférable, selon nous, à cette fausse et cruelle miséricorde qui entretient les malades dans leur funeste état; mais

nous tenons à montrer qu'il sait varier l'emploi de ses moyens et calculer le remède sur la nature des personnes.

Une femme du monde, grande théologienne, s'imaginait avoir sur elle des signes de malédiction divine. M. Leuret arrive chez cette dame; il la trouve fort concentrée dans ses idées. Cette malheureuse ne cesse de parler de son état; elle se croit indigne, repoussée de Dieu, damnée. M. Leuret la laisse divaguer tout à son aise. — J'étais venu, lui dit-il enfin, pour vous entretenir de votre mari, de vos enfans; mais je vois que vous êtes au-dessus de cela. Continuez, madame, de vous livrer à vos rêveries égoïstes. — A ces mots, il se retire, content de lui avoir, pour ainsi dire, jeté un premier hameçon dans le cœur. Le lendemain, M. Leuret retourne chez cette femme; il la trouve plus inquiète que la veille. Elle demande des nouvelles de sa famille; ces nouvelles sont mauvaises. Elle s'alarme, se trouble. Survient une de ses amies qui lui propose de faire une neuvaine; il s'agit d'arracher à la mort des têtes bien chères. La pauvre folle consent à réciter tous les soirs une prière convenue. Le dixième jour, elle reçoit de son mari une lettre écrite d'une main tremblante : « Je viens d'échapper à un grand danger; j'ai fait une maladie très grave. Les médecins m'avaient tous condamné; mais hier, à huit heures du soir, un vrai miracle s'est opéré en moi; je me suis, pour ainsi dire, senti revenir à la vie. Quoique encore faible, je me porte beaucoup mieux; je suis sauvé. Nos enfans, qui ont été comme moi fort malades, sont aussi rétablis. C'est une faveur inespérée du ciel. » L'effet de cette lettre fut tel qu'on l'avait prévu. La malade ne manqua pas de réfléchir sur ce qu'elle venait d'apprendre et d'en tirer cette conséquence : Je ne suis donc pas tout-à-fait réprouvée, puisque Dieu m'écoute. De ce jour, la guérison fut certaine. Nous n'avons pas besoin de dire que l'amie était mise en avant par le médecin, et que la maladie du mari, la lettre, le miracle, étaient autant de moyens concertés. Un pareil traitement exige les ressources d'un esprit très ingénieux, et sous ce rapport du moins la méthode de M. Leuret court grand risque de trouver peu de prosélytes.

On voit qu'ici le médecin n'a point attaqué de front l'objet de la folie; il a pris un détour, il est entré, pour ainsi dire, dans la place comme par surprise. Il n'est pas toujours nécessaire de recourir à ces ménagemens. La folie, celle de l'orgueil surtout, est envahissante; si vous ne l'arrêtez tout court, en lui présentant une limite brusque, il est à craindre qu'elle ne se répande et ne gagne sans cesse du terrain. M. Leuret se montre sans pitié pour toutes les illusions, quelles

qu'elles soient. Comme la volonté est un des organes de la croyance, il oblige ses malades à parler et à agir en sens inverse de leur manière de voir. C'est dans de pareils cas que M. Leuret s'est servi avec avantage de la contradiction. L'emploi des moyens énergiques demande une grande connaissance du cœur de l'homme. Il faut un coup d'œil prompt et juste pour que l'aliéné, sentant toutes ses ruses percées à jour par la sagacité du médecin, se reconnaisse le plus faible et cède à l'ascendant de la raison. La contradiction est bonne; la diversion est meilleure. La plupart des hallucinations tiennent à des passions délicates que l'on réveille non-seulement quand on les flatte, mais encore quand on les choque; il vaut mieux les laisser dormir. Ceux qui contredisent perpétuellement les fous hallucinés ne songent pas qu'ils ne peuvent les irriter de la sorte sans leur rappeler vivement l'objet de leur délire; ainsi l'on incruste trop souvent ce qu'on voulait effacer. Nous assistions à la visite d'un médecin qui demandait à une malade, avec ironie: « Eh bien! sommes-nous toujours la princesse de ***? — A force, répondit-elle, de revenir toujours sur le même sujet, vous graveriez chez nous des idées que nous n'avons pas, ou que nous n'avons eues qu'en passant. » Le docteur, homme d'un grand sens, tomba lui-même d'accord avec elle, et reconnut la sagesse de cette observation. M. Brierre de Boismont reproche au système de diversion morale que l'on ne saurait l'appliquer dans tous les cas. Cette objection ne nous semble pas suffisamment fondée. Nous ne croyons pas qu'il soit impossible de faire travailler hors d'un hospice les malades de l'intelligence; nous avons vu dans le riche et bel établissement de Vanvres des gentilshommes aliénés qui remuaient bravement la terre avec la bêche. Or, le travail des mains est une diversion aux images du délire. Quand les mains ne veulent point s'occuper, il faut intéresser la tête. Plus le malade appartient à une classe cultivée, plus il offre de prise au médecin pour varier la nature des distractions. M. Leuret s'est fait plus d'une fois l'instituteur de ses malades; les leçons de cet habile médecin n'avaient alors qu'un but, guérir l'esprit en l'ornant.

Un homme qui remplissait dans le monde des fonctions honorables s'imagine un jour avoir du poison dans la poitrine. La source d'une telle illusion était dans la défense qui lui avait été faite, par une précaution hygiénique, d'embrasser trop souvent son enfant nouveau-né. A force de raisonner sur son erreur, notre malade arrive à cette conséquence: « Ce poison que j'ai dans la poitrine coule avec mon sang dans mes membres, et je puis le communiquer. » Dès-lors il n'ose plus

ouvrir les portes, car sa main empoisonnerait le bouton de cuivre de la serrure, et ceux qui y toucheraient après lui seraient perdus. Lui sert-on sur son assiette des artichauds, du poisson, il mange toutes les feuilles, il mange les arêtes, au risque de s'étrangler. Ces détritus pourraient en effet causer la mort de ceux qui les manieraient par hasard en nettoyant l'assiette. Un tel état était insupportable. Quand le malade arrive à Bicêtre, M. Leuret lui dit : « Vous prétendez être un homme dangereux pour vos semblables, votre contact seul empoisonne tout autour de vous; c'est bien. Vous êtes ici dans une maison dont je suis le médecin. Je vous ordonne d'agir comme si vous étiez en bonne santé. S'il arrive des malheurs, votre conscience en sera déchargée; je prends tout sous ma responsabilité. » Le malade, ayant cette assurance, ne se surveilla plus : « Tant pis pour vous, dit-il au médecin, cela retombera sur votre tête ! » Il commence alors d'agir convenablement; mais M. Leuret ne tarde point à s'apercevoir que la conduite de cet homme, quoique régulière, est toute passive. Il agissait comme un instrument dans la main de l'ouvrier qui le dirige. M. Leuret cessa alors de lui donner aucun conseil: notre homme s'emporta; même silence. Ce refus amena une crise, à la suite de laquelle M. Leuret lui adressa une exhortation très vive : « Soyez homme, enfin! C'est se dégrader au-dessous de la brute que d'aliéner ainsi sa volonté. Vous avez vu que vous aviez touché ici tous les objets à votre portée et qu'il n'en était résulté aucun inconvénient. Vous étiez donc dans l'erreur. Ayez le courage d'agir en conséquence. » Ces mots firent leur effet. Pour achever d'enlever le malade aux préoccupations de son délire, M. Leuret lui fit suivre un cours de physique. Dès les premières leçons, cet homme y prit un intérêt très vif qui assura sa guérison; il avait du moins gagné quelque chose à être fou puisqu'il recouvra sa raison accrue de nouvelles connaissances. Les travaux intellectuels sont d'ailleurs plus favorables à la guérison que les travaux du corps, car les mains occupées n'empêchent pas toujours l'esprit de divaguer.

Comme l'hallucination se montre le plus souvent entée sur une idée, sur un sentiment, sur une passion, c'est cette idée qu'il faut combattre; c'est ce sentiment ou cette passion qu'il faut déjouer; voilà toute la base du traitement moral.

Quand les procédés ordinaires ont échoué sur un malade, M. Leuret l'attaque par sa passion même, tout en se ménageant, bien entendu, un moyen de la détruire plus tard. Il y avait dernièrement à Bicêtre un aliéné qui s'isolait de ses camarades et des employés de la maison, vivait d'une manière bizarre, refusait de coucher dans un lit, de

manger à table, de changer de linge, concentré qu'il était dans l'adoration de lui-même. Après avoir examiné la nature de cette folie, M. Leuret reconnut qu'il n'aurait prise sur son malade que par un seul mobile, celui de l'orgueil. Il résolut donc de l'aborder de ce côté-là. Notre homme modelait, dans ses loisirs, de petits ouvrages en terre. M. Leuret commença par témoigner pour ces ébauches une admiration excessive. Quand il eut trouvé accès par cette ouverture dans le cœur du malade, il essaya de lui donner, sous forme de réflexions, quelques petits conseils. « Je m'étonne, disait-il à voix basse, qu'un homme de mérite, un sculpteur distingué, couche par terre comme un animal : cela ne me semble pas digne. » Le médecin gagnait ainsi chaque jour du terrain dans l'esprit de son malade, par l'estime qu'il professait pour les talens de l'artiste. Ce dernier ne tarda point à lui accorder sa confiance. Son amour-propre flatté faisait volontiers le sacrifice de quelques ridicules, pourvu qu'on lui accordât en retour les éloges qu'il croyait lui être dus. M. Leuret délivra ainsi peu à peu son malade de toutes les fausses habitudes créées par cette monomanie d'orgueil. Notre aliéné consentit à coucher dans un lit, à dîner au réfectoire, à renouveler ses vêtemens, et s'en trouva mieux. Quand le docteur fut certain de l'avoir rattaché par le bien-être à la vie commune, il comprit que le moment était venu de détruire la passion qu'il avait flattée jusque-là. M. Leuret se servit pour cela d'une main étrangère. Il proposa un jour à son malade de faire venir un sculpteur en renom pour juger ces mêmes ouvrages que lui, médecin, admirait, disait-il, sans beaucoup s'y connaître. Cette offre fut acceptée : notre aliéné se faisait trop illusion sur son mérite pour craindre le contrôle d'un homme de l'art. A l'heure de la visite, M. Leuret arrive donc avec l'artiste annoncé. On lui montre les figures exécutées en terre, et M. Leuret, d'un ton sérieux, lui demande son avis. Le malade attend, comme on le pense bien, la réponse avec une anxiété visible. L'étranger se contente de hausser les épaules. M. Leuret insiste. Même silence de l'artiste, même geste de dédain. Le docteur cependant veut le pousser à bout : « Quel prix pourrait-on au moins retirer de ces statuettes? — Pas un centime, » répond brutalement l'artiste. On comprend qu'à un tel choc l'idole d'orgueil de notre pauvre fou dut tomber de sa base. En effet, à dater de ce jour, le malade abandonne ses ébauches, se livre avec ses compagnons aux travaux des champs, et bientôt il sort parfaitement guéri de l'hospice de Bicêtre.

Nous ne saurions passer sous silence un mode de traitement appli-

cable aux illusions, qui remonte à Ambroise Paré, et qui a été renouvelé dans ces derniers temps par M. Esquirol. Ce système consiste à faire semblant d'entrer dans l'erreur des malades, pour arriver ainsi à la guérir. Toutefois, de tels moyens ne présentent qu'une efficacité relative et toujours incomplète. En passant par-dessus l'erreur de l'aliéné, qui reste intacte, un tel procédé court toujours le risque de voir cette erreur se renouveler. La racine reste, et sur cette racine d'autres végétations malsaines peuvent se reproduire incessamment. L'opération serait donc sans cesse à recommencer. Que si le malade vient en outre à découvrir par hasard la ruse du médecin, tout est perdu. Sa position se trouve singulièrement aggravée, car il n'aura plus aucune confiance, à l'avenir, dans un homme qui l'a trompé. A moins de cas exceptionnels, où toutes les autres voies de conviction ou même de contrainte ont été tentées inutilement, nous croyons donc qu'un tel moyen de traitement doit être rejeté. C'est dans la bonne foi, et non dans une feinte quelquefois heureuse, qu'il faut chercher des armes pour combattre radicalement l'erreur des malades. Encourager le délire, c'est protéger l'incendie; vous couvrirez le feu sur certains points, mais la flamme éclatera sur d'autres, et vous n'aurez rien fait.

Non-seulement il ne faut pas condescendre aux imaginations de la folie, mais il importe, au contraire, d'éloigner de l'esprit et des yeux du malade, le jour, la nuit même, s'il était possible, les idées ou les objets qui tendent à renouveler la trace de ses visions délirantes. Le lien des songes et des hallucinations est surtout sensible dans les premiers temps de la convalescence. M. Leuret nous a dit avoir rencontré des cas où un rêve seul faisait évanouir tout le travail du médecin. On juge par là combien est délicate la mission de l'homme voué par état à guérir les infirmes de l'intelligence. A la fois prêtre, philosophe et anatomiste, il doit tour à tour confesser, éclairer et traiter ses malades. Un fait que nous avons d'ailleurs reconnu, c'est que les médecins les plus opposés en apparence au traitement moral l'appliquaient à leur insu, et comme malgré eux, dans leur service, tant ce traitement est indiqué par la nature même de la maladie.

M. Brierre se déclare pour un traitement mixte tantôt physique, tantôt moral, le plus souvent l'un et l'autre. Ce parti est sans doute le plus sage. M. Foville a rétabli le calme le plus parfait chez des hommes que des hallucinations de l'ouïe avaient poussés aux plus horribles tentatives. Il lui avait suffi de traiter le sens spécialement affecté pour obtenir cet heureux changement. Nous avons vu nous-même dans le

service du docteur Falret une jeune Italienne qui s'était montrée, durant un jour et une nuit, fort tourmentée de la présence de trois hommes nus. Un simple bandeau appliqué sur les yeux de cette fille fit cesser la vision importune.

M. le docteur Moreau a également, dans ces dernières années, appliqué certains narcotiques au traitement des hallucinations. Son procédé présente une manière d'affinité avec l'homœopathie. Le *datura stramonium*, s'est dit ce médecin distingué, le hachich, l'opium, provoquent dans l'état sain des hallucinations; ces mêmes substances ne pourraient-elles pas les guérir? Il paraît que ce traitement a obtenu quelque succès entre les mains de l'auteur; mais jusqu'ici il n'a pas réalisé, que nous sachions, les mêmes résultats entre les mains de ses confrères. Nous avons suivi nous-même dernièrement l'emploi du hachich sur trois hallucinés; le résultat de l'absorption de cette substance fut de changer les visions ordinaires de ces malades en d'autres visions. Le fait est sans doute curieux, mais il nous semble très loin d'être concluant. Déplacer la nature de la folie, ce n'est pas la guérir.

La conclusion de cette étude est marquée par le but même que nous nous sommes proposé en commençant. Le fou, comme objet d'observation, appartient aussi bien au moraliste et au philosophe qu'au médecin. C'est dans l'analyse des facultés de l'homme que la science doit chercher le germe des altérations qui les défigurent. D'un autre côté, l'examen des désordres de la folie est appelé à jeter par le contraste une vive lumière sur l'exercice des forces intellectuelles de notre nature. Cet examen nous apprend que l'homme moral est composé, comme l'homme physique, de membres distincts, de facultés diverses, et que chacune de ces facultés a ses maladies propres. Dans l'hallucination, c'est la faculté sensitive et créatrice d'images qui est lésée. Fait à la ressemblance de la Divinité, l'homme porte la trace de son auteur jusque sur ses infirmités et ses faiblesses. L'halluciné a voulu créer comme Dieu; seulement, au lieu de faire des mondes, des réalités, des êtres, il a produit des chimères que son esprit égaré poursuit désormais dans les brouillards du délire.

Si la philosophie gagne à descendre sur le terrain des maladies mentales pour se faire une connaissance exacte de l'homme, il y a d'un autre côté avantage pour la science à s'élever vers la philosophie. Ce sont les doctrines du XVIIIe siècle qui dans la personne de Pinel ont créé la médecine des aliénés. La philosophie est destinée à exercer de nos jours une influence non moins décisive sur les progrès de cette science encore informe. Ce n'est pas seulement en tourmentant la

matière morte qu'on découvrira les lois de la vie; il y a dans l'analyse des maladies mentales en particulier tels points délicats que le scalpel seul n'atteindra jamais. Sans négliger l'observation des faits, la médecine a besoin d'invoquer l'appui des idées. L'étude de la folie a déjà entraîné une partie de la science médicale dans cette voie. S'il existe encore des médecins vraiment matérialistes, c'est-à-dire qui rapportent aux organes seuls la cause productrice de nos idées, ce n'est plus dans les régions élevées de la science qu'il faut les chercher. La lumière s'est faite à travers les ténèbres que l'esprit de système opposait froidement à la vérité. Ce n'est pas seulement dans l'analyse des désordres de la folie que le spiritualisme a changé depuis ces derniers temps les méthodes reçues, c'est aussi dans la pratique. Il devient de jour en jour plus manifeste que la première condition du traitement des aliénés est dans la connaissance du cœur humain.

Il ne faut pas maintenant que la science outrepasse les limites raisonnables du spiritualisme. Sans méconnaître le mérite des travaux publiés par un médecin recommandable, nous avons cru devoir nous élever contre une tendance qui ne va à rien moins qu'à confondre deux élémens incompatibles. La théologie n'a rien à voir dans la médecine. Des dogmes formidables que la raison ne doit pas même examiner ne sauraient entrer sous aucun prétexte dans le domaine de la science. La médecine physiologique s'appuie de nos jours sur le raisonnement, sur l'expérience, sur l'observation. Née, comme nous l'avons dit, du libre exercice de l'esprit humain, la science conserve avec la philosophie des liens étroits qu'elle ne peut rompre sans se déchirer elle-même. Tout en travaillant à se dégager du sensualisme qui a obscurci la fin du dernier siècle, la médecine des maladies mentales, en particulier, gardera la méthode sévère de l'examen qui, seule, dans l'ordre des idées comme dans celui des faits, peut conduire sûrement l'esprit à la vérité.

ALPHONSE ESQUIROS.

DE

LA POÉSIE CHARTISTE

EN ANGLETERRE.

I. — *The Purgatory of Suicides, a Prison Rhyme,* by THOMAS COOPER, the chartist. — II. *Ernest.* — III. *Corn-Law-Rhymes.* IV. — *Rhymes and Recollections of a hand-loom weaver,* etc.

« Je me croyais embarqué sur une chaloupe, et c'était la Mort qui la dirigeait. L'océan qui nous portait n'avait pas de ciel, et les passagers qui se trouvaient avec moi n'avaient pas de souffle. Je voyais partout des prunelles enflammées et étranges fixer leurs regards, animés d'une vitalité de fantôme, d'abord sur moi, puis sur le pilote. De sa main qui n'avait pas de chair, la Mort faisait signe aux flots insurgés et rauques qui battaient son navire, puis semblaient tomber et s'abattre devant ce signal solennel.

« Il n'y avait point de soleil pour me montrer ces passagers et cette barque; nulle lumière qui rendît visible la troupe pâle des esprits. Je les voyais par l'œil de mon ame, comme si les chaînes du corps l'eussent laissée libre et lui eussent permis une vision plus dégagée de mensonge que les réalités vivantes révélées aux regards humains. Les langages de la terre ne pourraient offrir même l'ombre de ces êtres informes et immenses qui se roulaient lourdement à travers la mystique mer des abîmes.

« Rien ne peut en donner l'idée, pas même les souverains gigantesques de la fange naissante, les grands lézards, rois de la terre, lorsque, échappant au chaos, toute chaude encore de la vie primitive, elle trembla d'effroi devant ses premiers maîtres; pas même les leviathans, mammoths, mastodontes inconnus, et tout ce que le reptile humain, venu le dernier, a classé selon son instinct qu'il appelle *science*, pour faire rire un jour les reptiles qui, dans leur orgueil, ramperont, comme lui, de la naissance à la mort.

« Tous ces monstres, témoins de notre traversée et poussés par les flots sombres, tout cela, voyage, voyageurs habitans des gouffres, était étrange, nouveau, terrible. Les merveilles s'accrurent bientôt. Quand nous eûmes atteint la rive de cet océan agité, les ondes retombèrent calmes; la barque et son pilote s'évanouirent, et tout fut comme si rien n'eût été. Je ne vis plus que les passagers; d'un air résolu et funèbre, ils s'avançaient vers une terre ténébreuse où d'autres prestiges plus effrayans les attendaient (1). »

Ainsi commence le poème de l'ouvrier chartiste, Thomas Cooper, cordonnier de son état, puis maître d'école, collaborateur d'un journal provincial, devenu orateur populaire, et condamné en 1842 à la prison pour avoir encouragé et excité l'émeute des ouvriers du Staffordshire. Cette prison de Stafford, où, comme il le dit lui-même, « une cave humide lui a procuré des rhumatismes, des névralgies et mille autres maux, » s'est remplie des formes étranges et lugubres qu'il reproduit dans les six chants de son poème.

La troupe des « voyageurs de la mort, » comme il les appelle, est composée de suicides; il les suit et arrive en même temps qu'eux à une cathédrale souterraine où se tiennent, formant conclave infernal, les ombres de tous ceux qui ont rejeté la vie comme un fardeau trop lourd. Ce ne sont pas seulement Champfort et Condorcet, ni le jeune Jérusalem, prototype de Werther, mais les ombres antiques, Brutus et Cléopâtre, Caton et Lycurgue, Didon et Ajax, Codrus et Sysigambis, et jusqu'à Sardanapale et Saül. Leur réunion compose une sorte d'académie posthume où les mystères de la vie et de la mort sont débattus, et où les grandes questions du mal sur la terre, des gouvernemens monarchique et démocratique, de l'existence de Dieu, sont agitées sans scrupule. Les six livres du poème ne renferment pas autre chose que ces discussions, mêlées d'anathèmes violens contre la constitution de la société moderne, de portraits satiriques ou virulens de sir Robert Peel, de lord Brougham, de lord Castlereagh et de lord Palmerston. La monarchie doit s'éteindre, et la superstition, vainement soutenue

(1) « Methought I voyaged in the bark of death
« Himself the helmsman, » etc. (*Purgatory of Suicides*, canto I.)

par une église intéressée à la conservation des abus qui la nourrissent, disparaîtra chassée à jamais par l'énergie de la pensée et de l'activité humaine. La pauvreté et l'oppression seront exilées de la terre, jamais dans aucune ame ne germeront cette pensée de la mort volontaire, cette soif ardente d'en finir avec la vie, symptômes d'une société odieuse et criminelle. Pour obtenir ces résultats, cette égalité des rangs, ce bonheur de tous, cette régénération qui transformera le globe, il n'est besoin que de suivre le cours des nouvelles destinées, et déjà elles s'annoncent; la nature devient esclave de l'homme, le despotisme commence à plier la tête. La vapeur marche sur les mers; la force fulminante de l'intelligence se révèle chez le paysan comme chez le roi.

« — Suicidés, mes frères, s'écrie l'un d'eux, levez-vous! cessez vos gémissemens qu'il serait ignoble de prolonger. Nous eûmes tort de quitter la terre dans notre fureur contre le mal triomphant... Plus de murmure. La main de Dieu a mêlé le bien au mal pour ennoblir l'humanité; il l'a condamnée au travail pour lui réserver les douceurs d'un triomphe universel et splendide.

« Frères, secouez la léthargie qui étouffe l'énergie de vos ombres puissantes! Écoutez la parole du droit et du bien, de l'égalité et de la sagesse. Bientôt vous renaîtrez au monde, qui sera une communauté d'amour, de science et de vérité.

« Apicius, se levant alors, répondit avec indignation :

« — Ridicules promesses! Allez, et taisez-vous, déclamateurs insensés! Rêveurs fanatiques et farouches, le bonheur que vous nous annoncez, je n'en veux pas; c'est une folle ironie!

« Et il ne se souleva même pas de la couche sur laquelle il reposait languissamment. Les paroles de l'avenir n'éveillèrent ni les voluptueux, ni les sophistes : ces derniers étaient de tous les plus endormis; mais le reste des ombres suicides accourut en foule pressée, pleines de confiance et d'espoir.

« — O victimes des appétits sensuels, s'écria celui qui avait parlé, l'éternelle stupeur des brutes est donc votre destin! vous devez donc à jamais rester étendus et couchés dans votre néant! Puissiez-vous renaître un jour, animés d'un rayon plus pur, avec des ames plus humaines!

« Il disait, quand mon rêve disparut aux clartés du jour naissant qui éclairait ma prison. »

J'ai cité l'exorde et le dénouement de ce poème, aussi informe et aussi grandiose que les mammoths dont l'auteur a peuplé ses ondes tartaréennes; ces fragmens donnent une idée suffisante de l'énergie funèbre qu'il a dépensée dans son œuvre. Quant aux idées qui l'ont inspirée, elles se résument ainsi : la société, jusqu'à l'époque où nous

sommes, a été un enfer, que les ames les plus nobles se sont empressées de fuir. En détruisant les formes de gouvernement et brisant les institutions comme les religions, on rendra aux forces humaines leur développement normal; le triomphe de notre race sur les puissances matérielles, déjà plus qu'à demi domptées, suivra son cours nécessaire et assurera le bien-être universel.

Telle est l'utopie de l'auteur. L'exagération et la violence de ses théories, se perdant au milieu d'une phraséologie obscure et d'un chaos de peintures vagues, enlèvent à son poème la plus grande partie de la valeur qu'il pourrait avoir sous le rapport de l'art; il manie sans habileté la strophe élégante que Spencer a empruntée à l'Italie; il est diffus, emphatique, confus, et s'embarrasse dans le grandiose, qu'il accumule; il ressemble à Dante, son modèle, comme le peintre Fuessli à Michel-Ange. C'est comme signe du temps, comme symptôme caractéristique du mouvement général des classes inférieures à travers l'Europe, et spécialement en Angleterre, qu'il est important d'arrêter sur lui l'attention.

Deux manifestations semblables avaient eu lieu en Angleterre il y a plusieurs années, l'une dans un poème intitulé : *Ernest*, supprimé par l'auteur lui-même, l'autre dans les *Corn-Law-Rhymes*, qui valurent à Ebenezer Elliott une juste célébrité, et dont nous aurons à nous occuper bientôt.

Ernest ou la Régénération sociale (1), tel est le titre du poème, offre les traces d'un talent bien plus réel que *le Purgatoire des Suicides*. Sous une forme romanesque et horriblement diffuse, l'auteur anonyme a placé son utopie de l'avenir, c'est-à-dire la répartition égale des propriétés, la loi agraire, la destruction des hiérarchies. Bien que l'Allemagne passe pour le lieu de la scène, tous les personnages y sont anglais, et, ce qui n'a été remarqué de personne, le plan coïncide exactement avec celui dont M. d'Israëli jeune a fait usage dans son dernier roman de *Sybil*. Les deux ouvrages nous montrent un gentilhomme qui devient patriote, un dissident qui pousse à la réforme, une troupe organisée de fanatiques politiques et religieux qui veut cueillir, sur les ruines des institutions présentes, ce rameau d'or, talisman qui doit conduire les peuples à la prospérité. Beaucoup d'éloquence, de fermeté, de véhémence, ne compense point l'absence d'incidens, le défaut d'action, et par conséquent le manque d'intérêt. Aussi, après avoir lu cette amplification du *Contrat social* et des *Droits de*

(1) *Ernest, or Political Regeneration* (unpublished), 1839.

l'Homme, nous sommes-nous étonné de l'excessive admiration qu'elle a inspirée à quelques personnes et de la solennelle adjuration que l'un des écrivains périodiques les plus puissans de l'Angleterre a cru devoir adresser à l'auteur. Il eût semblé, en vérité, que le salut du monde était dans la main de l'écrivain anonyme. Pour être dangereux, il faut se faire lire, et, à moins d'un grand courage, personne n'arrive au bout de cette épopée. Douze livres ou chants, chacun de deux mille vers, composent un tout formidable, presque entièrement usurpé par des harangues qui ne finissent pas et des portraits énergiques; il n'y a point là de quoi faire une révolution. L'œuvre, en définitive, est d'un ennui mortel; il y règne cette latitude de style, cette impuissance à se contraindre, cette indiscipline volontaire, ce parti pris de diffusion, si opposés à l'art, et que toute l'Europe subit aujourd'hui. Sans concentration, point de génie. Créer, c'est concentrer; dissoudre, c'est détruire. Il en est du style comme des métaux précieux, un tissu lâche leur enlève toute valeur : c'est Dante à côté de Marini, la pierre-ponce près du diamant; avec ses pores et sa fragile souplesse, celle-ci brille sous le ciseau qui la polit, mais cet éclat n'est pas celui de l'or, le plus solide des métaux. Malheureusement, la plupart des modernes bâtissent en pierre-ponce; ils en font des palais, des villages, des villes. Ce grand défaut des écrivains présens, ou plutôt du public qui les accepte sans les avertir, sans les juger, et même sans jauger les océans de papier noirci qu'on lui présente, domine étrangement chez les écrivains populaires, et bien plus encore dans l'épopée d'*Ernest* que dans l'œuvre funèbre du chartiste Thomas Cooper.

Au centre de la fable assez mal tissue que l'auteur d'*Ernest* n'a pas eu grand'peine à inventer, ni M. d'Israëli à reproduire, un jeune ministre calviniste dissident, Arthur Hermann, fils de paysans pauvres, et qui ne doit qu'à lui-même son éducation, apparaît comme le symbole de l'insurrection légitime et le meneur de la révolte. Il a deux motifs de haine contre la société : le dédain que lui ont montré les seigneurs du lieu et son amour pour la fille d'un fermier nommé Hess. Un gentilhomme ruiné par ses débauches et par ses dissipations lui dispute la main de la jeune fille, et cette rivalité achève de le déterminer en faveur de l'insurrection, dans laquelle ils s'engagent l'un et l'autre. Quant au fermier, la dîme a détruit son revenu, et les procès qu'il a soutenus contre le recteur à propos de cette même dîme ont achevé sa perte. Un berger et un vieillard qui joue de la harpe, personnage évidemment copié sur le vieux Harfenspieler de *Wilhelm Meister*, complètent cette étrange liste de personnages; les contrebandiers de

la côte et les brigands des montagnes se joignent à eux. L'émeute, qui a commencé dans le village de Markstein, se dirige vers le château du comte de Stolberg, que l'on met en cendres. Le triomphe définitif du chartisme couronne l'œuvre et s'étend à l'Europe entière.

On aurait tort de regarder ces manifestations comme des présages de révolution imminente. La situation de l'Angleterre est fort différente de la nôtre, soit avant, soit après la révolution française. C'est un déploiement exagéré de forces, aboutissant à une puissance inouie et factice; c'est une surexcitation intellectuelle et physique qui, sur certains points, détermine une opulence excessive, sur d'autres, une détresse absolue. D'énormes masses de population, concentrées soit pour l'exploitation des mines, soit pour le travail des manufactures, fournissent au pays ces cotonnades, ces fers et ces aciers dont il couvre la face du globe. Là, aucun lien de sympathie mutuelle n'attache l'homme à l'homme; rien ne lui apprend la gratitude envers la société, le respect envers lui-même; point d'écoles, point d'églises, peu de mariages, à peine un foyer domestique. L'existence sauvage, chose étrange, renaît sous l'influence de l'industrie, comme elle reparut, au moyen-âge, sous l'influence guerrière de la chevalerie chrétienne. Forcés de soutenir un système artificiel par des lois restrictives et des impôts onéreux, les législateurs accroissent le mal; le pain devient plus cher, le travail plus rare. A des périodes d'activité et de gain succèdent des époques de détresse, de repos forcé et de profond malheur. De là, imprévoyance, immoralité, abrutissement. Des bandes de sauvages se réunissent à la lueur des fournaises de Sheffield et de Birmingham, ou dans les cavernes au charbon du Staffordshire, et vont, la torche et la pioche en main, détruire les propriétés des maîtres. Des orateurs improvisés se présentent, et l'œuvre de destruction s'accomplit avec une sorte de régularité légale et funèbre, pendant que les soldats s'avancent avec la même régularité, dispersent ces malheureux, tuent quelques hommes, font quelques prisonniers, et se retirent en silence.

Il n'y a pas de mouvement social réel qui ne trouve une expression poétique; celui-ci, non-seulement les œuvres chartistes le décrivent et le signalent, mais une classe de poètes aristocratiques assez nombreux s'en empare, et à leur tête la femme-poète qui montre aujourd'hui le plus de talent, mistriss Norton. Son dernier poème, *the Child of the Islands*, n'est pas autre chose qu'une comparaison de la vie du pauvre et de la vie du riche à travers toutes les saisons de l'année, un parallèle fatigant de monotonie et de longueur, malgré l'éclat et la

variété des détails. Dickens, dans son *Olivier Twist*, et surtout dans son *Carillon de Noël*, a suivi la même route et a beaucoup mieux réussi. Le roman admet la caricature, il vit de réalité, il ne répugne pas à ces tableaux hollandais de la vie infime ou haillonneuse. Quant à la poésie, dont l'essence est idéale, elle n'a pas trouvé encore son Homère chartiste et ne le trouvera probablement pas.

L'auteur d'*Ernest*, le plus remarquable de ces écrivains-artisans, se sert d'une forme très libre de versification, du vers blanc. Ce vers accentué sans rime, que Milton a employé avec tant d'harmonie et de majesté, Shakspeare avec une énergie si variée, Cowper avec une grace élégiaque si charmante, convient particulièrement aux langues germaniques; car la rime, comme nous le disions naguère (1) dans ce recueil, est pour le nord une acquisition hybride et une adoption élégante plutôt qu'une nécessité intime. L'accent de chaque mot germanique portant sur la racine même, c'est-à-dire sur le sens, imprime puissamment l'idée, et prête à la poésie septentrionale un caractère très prononcé d'énergie intellectuelle. Malheureusement il est trop facile de composer dans ces idiomes de mauvais vers sans rime, et cette longue période, se déroulant comme une nappe de flots qui retombent et se succèdent, offre aux versificateurs une séduction dangereuse qui les éloigne de la concision. L'auteur d'*Ernest* s'y est abandonné sans réserve; ses harangues ne finissent jamais, et l'enivrement de son abondante éloquence l'entraîne de page en page, jusqu'à ce que le lecteur fatigué laisse tomber le livre. Il y a néanmoins des passages admirables dont la pureté et l'élévation frappent l'esprit d'une émotion profonde, et qui, resserrés dans un moindre cadre, auraient produit tout leur effet. Une foule de chartistes, d'enfans, de villageois et de contrebandiers, armée assez peu estimable, que le dévouement à la cause populaire doit épurer, marchent ensemble dans une de ces vallées anglaises, si fraîches, si vertes, si *embosomed*, qu'il est impossible d'oublier jamais, quand on les a vues, leur profond silence et les bois qui les tapissent; ils vont écouter le prédicateur calviniste qui sert de chef à la révolte. Le description de cette marche populaire est pleine d'animation et de beauté. « Chez les jeunes et les enfans débordent la joie naturelle et le sentiment de la vie. Chez les vieillards, cette source vive est tarie; ils puisent leur gaieté dans la gaieté de ceux qui les suivent. Douce et charmante était la scène, et ils passaient en chantant le long de ces collines, dont le front grisâtre

(1) Voyez l'article sur le théâtre de Hrosvita, nº du 15 août.

leur souriait sous le soleil. Ceux qui souffraient portaient plus doucement leurs souffrances, les heureux sentaient plus vivement leur bonheur; car la nature, cette mère sainte, fixe sur ses enfans un long regard qui les calme; elle apaise les passions, et prête à leurs sentimens un ton plus exquis et plus tendre dans la douleur et dans la joie. Et cependant, au sein de ses plus doux sourires, il y a un peu de tristesse; tout ce qu'elle produit à la vie doit se flétrir et tomber; elle le sait, et le dit à tous : aussi son influence est-elle mélancolique dans sa gaieté. » Ce sont là des traits ravissans et profonds, assez fréquens dans le poème, mais qui se noient malheureusement dans les torrens du dithyrambe révolutionnaire auquel l'auteur a voué son épopée.

Enervé par la diffusion, et abusant d'une forme trop libre et trop facile, l'auteur d'*Ernest* a du moins le mérite de la cohérence et de la lucidité, mérite qui manque tout-à-fait au plus puissant de ces poètes ouvriers, Ebenezer Elliott, élevé au milieu des forgerons de Sheffield, et qui lui-même a manié le marteau et la lime. On aurait tort de le croire original. Ses poésies sont l'exagération de Crabbe, de Wordsworth et de Cowper. Une énergie qui aurait plus de valeur si elle était plus contenue, une flamme mêlée de tourbillons de fumée comme celle qui plane au-dessus des fournaises de Birmingham, un manque total de calme, de repos, de dignité, d'enchaînement dans les idées, de précision et de simplicité dans le style, l'empêcheront de se placer jamais, quelques éloges qu'il ait reçus du philosophe Carlyle, sur la ligne non-seulement de Burns le laboureur, mais sur celle du cordonnier Bloomfield, si inférieur à Burns. Il jette sa poésie par bouffées ardentes, à peu près comme Savage, le contemporain de Johnson, et l'incohérence de ses œuvres, étant mêlée d'un cri perpétuel de fureur, de douleur et de faim, produit une sensation épouvantable, que l'admiration pour des éclairs de talent corrige à peine. De temps à autre, il oublie sa mission politique, cesse de parler contre la taxe, la cherté du pain et les propriétaires, s'enfonce dans l'ombre de la forêt, gravit ses montagnes, et retrouve alors des accens qui pénètrent, nés surtout de la profondeur du sentiment religieux et de l'aspect de la nature. Quelquefois encore il prévoit les reproches qui lui seront faits et s'excuse, ou accuse ses ennemis avec une verve magnifique.

« Le pauvre se plaint, dit-il, et qui l'écoutera? Qui voudra entendre un récit de misères véritables? Malheur à la muse de la souffrance et du besoin! Personne ne voudra l'accueillir. Ces pauvres si dédaignés, n'écrivez par leur

affreuse histoire; l'orgueil et la vanité mépriseraient vos labeurs. — Quel est-il, je vous prie, cet artisan qui prend la plume? et de quel droit l'ose-t-il? Rimeur absurde, retire-toi, quitte ce pupitre, racornis tes doigts (1), laisse là cette industrie qui n'est pas faite pour toi. Tu ne prononces que des anathèmes, et tu n'es qu'un rude ouvrier de poésie!

« Oh! si je le pouvais, si ma poésie était l'enfant naïf et frais recueillant les marguerites blanches sur les pelouses de mai, et babillant avec plus de grace que les oiseaux du bois voisin! J'apprendrais à mes frères les pauvres à être gais comme la nature, comme les fleurs et les oiseaux, comme les vents et les rivières, comme les nuages qui passent et se jouent brillamment dans le ciel. Ma sagesse alors serait joyeuse; mais, hélas! mon cœur est malade, et je vis de poison. Ma joie serait une honte; je veux l'ombre et la tristesse, je les cherche comme ces plantes qui se cachent dans l'obscurité. Il y eut un temps où mon cœur était limpide et doux comme la larme d'une femme; à force de rêver aux maux que je ne puis guérir, il s'est endurci, et je n'ai plus, comme le Florentin d'autrefois, comme celui dont l'harmonie était un sifflement et un tonnerre, je n'ai plus d'espoir et de plaisir que dans le combat; je me ceins les reins pour lutter et souffrir. Ne me lisez donc pas, vous qui aimez l'élégance et la grace. Ne venez pas, mouches folles, déchirer sur ces épines et ces roches brûlées du soleil, battues de la tempête, la gaze de vos ailes. Mais vous qui honorez la vérité, suivez-moi; je vous apporte des fleurs de bruyères cueillies sur le précipice, au milieu de la bise qui glace et de l'orage qui dévore! »

Le poème d'Ebenezer Elliott intitulé *le Patriarche du Village* n'est qu'une imitation trop souvent déclamatoire du poème de Wordsworth, *the Wanderer*. La critique a beaucoup médit de ce colporteur philosophe, qui traite, en métaphysicien consommé, de Dieu et de l'homme, de la nature et de l'ame; on n'a pas vu que les tableaux vulgaires et les humbles paysages du poète avaient besoin, pour se relever et s'embellir, de cette auréole et de cette transformation idéale. Elliott abuse de la réalité, qu'il exagère. *The Ranter* (le déclamateur) d'Elliott, pièce très courte, mais d'une grande éloquence, est peut-être ce qu'il a écrit de plus complet et de plus achevé. Ses odes et ses chansons sur la taxe, les impôts et la faim, sur les chartistes, les enfans des manufactures et les émeutes de 1837-38, resteront comme témoignages historiques, et laissent une impression profondément douloureuse. Nous nous contenterons de citer la chanson des enfans de Preston :

« Il faisait beau; le canon grondait, le vent du nord soufflait et donnait de la vigueur à l'homme. Par milliers sortaient des moulins de Preston les petits prisonniers.

(1) *Rehoof my finger*, etc.

« Leur procession s'avançait dans la rue; ils avaient leurs plus beaux habits, et se réjouissaient d'être libres; ils chantaient de leurs douces voix un chant de liberté.

« Leurs lèvres étaient pâles; ils souriaient tristement: c'était la mort à l'entrée de la vie, et chacun, les voyant passer, disait: Hélas! est-ce là un enfant?

« Les bannières flottaient; les hommes, armée de fantômes hâves, marchaient avec eux, se donnant la main, torrent vivant et redoutable.

« Des milliers et des milliers, tous en blanc, les yeux ternes et sombres, ô Dieu! c'était un spectacle lugubre et magnifique!

« Ils chantèrent ensemble, toujours en souriant, et mon ame poussa un long gémissement. Mon Dieu! qui voudrait avoir un de ces enfans, et qui voudrait l'être? quelle mère voudrait en être la mère? »

Le premier en date, le chef de ces poètes, c'est Crabbe. Avant lui, les tendances saxonnes et domestiques, le *homely* des Anglais, le *heimweh* des Germains, s'étaient révélés sans doute, mais non avec cette violence et cette âpreté. Il est facile de remonter d'Elliott à Crabbe, à travers Burns le laboureur, jusqu'à Goldsmith, dont le *Village abandonné* n'est qu'une élégie populaire et sociale, et jusqu'à Gray, l'auteur du *Cimetière du Hameau*. Cette veine populaire date de loin dans les pays germains; long-temps interrompue par le puritanisme et les influences italienne et française, elle se retrouve au fond même du moyen-âge, et apparaît tout entière dans *la Vision de Pierre-le-Laboureur* (*Pierce Plowman*), réclamation roturière et saxonne d'un homme des champs contre les abus de la souveraineté normande.

Comment s'étonner, en définitive, qu'un cerveau d'homme pauvre ou d'ouvrier renferme du génie? Le livre de Southey sur les *uneducated poets*, et le bruit dont Reboul et Jasmin, Bloomfield et Kirke White se sont entourés, m'ont toujours semblé l'une des mystifications des temps modernes. Villon était-il donc né suzerain? et comment ne se rappelle-t-on pas les esclaves affranchis de Rome, et Plaute et Térence, et tant d'autres? On est homme de génie quand on peut et comme on peut. Roturier ou noble, vilain ou grand seigneur, que l'on s'appelle Burns ou Charles d'Orléans, qu'on soit douanier, laboureur et même ivrogne, pourvu qu'on ait la flamme étincelante sur le front, tout le monde reconnaît le signe. Les Écossais ne possèdent-ils pas toute une pléiade de poètes rustiques supérieurs aux écrivains élégans du XVIIIe siècle, à Mallet, à Hayley et à Cumberland? S'émerveiller qu'un ouvrier soit poète, c'est trouver miraculeux qu'une villageoise ait de la beauté. Le don est naturel et non acquis,

et l'artisan qui fait des vers ou de la prose a le droit d'être jugé avec la même sévérité qu'un roi.

Publiées par M. Dickens dans des intentions charitables et par conséquent dignes de respect, *les Soirées d'un Ouvrier, occupations d'un petit nombre de loisirs*, par Jean Overs, charpentier, sont des fragmens assez modestes, sans colère contre le monde et les puissans, mais sans hardiesse et sans nouveauté. Il n'y a rien de plus rare que l'originalité réelle de l'esprit, jointe à la pratique constante des arts mécaniques; le développement naïf de l'individualité personnelle demande un repos, un isolement, une concentration de la pensée qui se replie sur elle-même et s'éloigne de tous les intérêts matériels et humains. La Muse est jalouse; elle n'accorde ce dernier et puissant don, cette consécration du talent supérieur, qu'à ceux qui vivent pour elle seule, à Shakspeare et à Dante. *Les Souvenirs et les Vers d'un Tisserand* (1) ne peuvent pas non plus se vanter de ce mérite; mais ils contiennent des détails intéressans sur la vie intérieure des artisans, et sur le progrès secret et redoutable de cette fureur antisociale éclose de leurs souffrances. Nous ne citons que pour mémoire le poème d'un matelot nommé Léonard Addison, et qui n'a pas craint de traiter le plus grand sujet possible, la création. Il est vrai qu'il a donné à son poème un titre burlesque : *l'Homme locataire* (*tenant*) *de la Création.*

Il convient de parler avec plus d'estime et de respect de deux excellens petits volumes publiés par le libraire Pickering, dont les éditions aldines ont tant de succès; l'un a pour titre : *Essais écrits dans les intervalles de mon travail;* l'autre : *les Droits du Labeur, ou des rapports entre le maître et l'ouvrier.* Il est difficile d'unir plus de bienveillance à plus de sagacité; c'est de la prose, mais bien autrement touchante dans sa simplicité pittoresque et sa douce austérité que les strophes harmonieuses et diffuses de mistriss Norton ou les colossales images du chartiste. L'auteur avoue que l'extension de l'industrie et du commerce, l'exploitation habile et victorieuse de la matière et de la nature, ont affaibli le sentiment sympathique et le lien moral, sans lesquels la société ne peut subsister. Il reconnaît que les individualités triomphent, et que leur règne isolé, s'appuyant sur l'intérêt particulier, peut et doit mettre en danger la communauté elle-même. Aussi, est-ce aux individualités qu'il s'adresse; c'est elles qu'il rend responsables de l'avenir, bien persuadé que les meilleures lois organisatrices

(1) *Rhymes and Recollections of a hand-loom weaver, by Thom.*

ne produiront pas l'effet d'une multitude de volontés déterminées à exécuter isolément dans leur sphère le plus de bien possible. L'artisan, homme de sens et de valeur, qui a écrit ces petits livres, arrive à des conseils pratiques d'une extrême simplicité, mais d'une véritable importance. Il voudrait que les impôts sur l'air, la lumière et les matériaux de charpente devinssent nuls ou presque nuls, et que les moyens sanitaires fussent multipliés dans les grandes villes, au point de ne rien coûter aux malheureux. Tout le chapitre sur *le logement de l'ouvrier* est un chef-d'œuvre, et ces petits livres, dictés par l'expérience, la raison et une sensibilité délicate, mériteraient fort qu'on les traduisît en français.

Si de tels livres sont un honneur réel pour l'homme qui les écrit et pour la classe à laquelle il appartient, je ferai, je l'avoue, assez bon marché des prétentions épiques et dramatiques qui ne se résolvent pas en chefs-d'œuvre, persuadé que la moindre chanson de talent fera sa voie et marquera sa place, même chez nos aristocratiques voisins. Ils ont soin d'élever tous ceux qui se distinguent. Ebenezer Elliott vit aujourd'hui comfortablement. Le berger d'Ettrick, le vieux Hogg, a passé ses vingt dernières années à l'abri de tout besoin, dans la meilleure société de Londres et d'Édimbourg, et entouré d'une renommée peut-être supérieure à son mérite. C'est une des souveraines habiletés de l'aristocratie anglaise de favoriser l'ascension du talent, de lui frayer la voie, de lui adoucir la route, d'ouvrir aux capacités redoutables ou utiles un champ libre et fécond. Sous ce rapport, notre démocratie monarchique a beaucoup à apprendre et beaucoup à imiter.

C'est par là que se neutralisent les dangers imminens dont la littérature socialiste, comme on l'a vu tout à l'heure, semblerait menacer l'édifice constitutionnel du pays. Il y a cent à parier contre un que le chartiste Cooper lui-même, dont le poème sur les suicides n'est pas assurément un chef-d'œuvre, trouvera, en sortant de prison, un emploi où sa capacité se développera. L'auteur anonyme d'*Ernest*, homme très jeune encore, dit-on, et fort supérieur à Cooper, est déjà non pas séduit ou corrompu (le mot serait une calomnie), mais employé et absorbé par le mécanisme de cette civilisation puissante, toujours active à corriger les vices de son activité même et à ouvrir des soupapes de sûreté.

Quant à la poésie de la prison, de la pauvreté, de la faim, nous le répétons, elle est, malgré le phénomène exceptionnel de Crabbe, un symptôme politique inadmissible dans le monde de l'art. Quelle muse!

Où est l'Apollon lumineux de la Grèce? où est même le chant mélancolique de Wordsworth? Le ciel idéal et riant de la fable hellénique et les saintes tristesses de la perfection chrétienne ont donc reculé dans des profondeurs invisibles. La poésie n'a donc plus de *jardin des roses*, mais un champ d'épines qui ensanglante les pieds; j'avoue que j'en approche avec terreur. A l'entrée de ce Parnasse se tient, debout et décharnée, la Pauvreté, que Virgile place *in faucibus orci*, et qui, mêlant le râle aux malédictions et aux sanglots, fait vibrer, en guise de lyre, des cordes de fer fixées à un crâne de mort; derrière elle se tiennent rangés Crabbe, le Juvénal des hôpitaux; Ebenezer Elliott, le chantre de la faim; Cooper, le poète du suicide, et l'auteur d'*Ernest*, suivi d'une foule hâve, entraînant après elle les petits enfans que les manufacturiers exténuent, et les filles que le travail excessif démoralise et prostitue dans la fleur, pour les détruire avant la jeunesse. C'est un triste chœur, auquel ces poètes répondent dignement.

La critique de l'art détourne les yeux avec douleur; elle n'a rien à voir à de telles choses. C'est à vous seuls, hommes politiques, d'y regarder; c'est à vous d'agrandir, de perfectionner le travail d'assimilation commencé par l'aristocratie anglaise, et de chercher des remèdes efficaces contre ce développement colossal d'une industrie devenue la vie même de la Grande-Bretagne, et qui menace son existence. Les intérêts des masses sont dans vos mains; il faut craindre, vous le savez de reste, des masses qui ne mangent pas assez ou qui travaillent trop. Ces vers des ouvriers affamés, ces poésies que nous osons à peine critiquer, on ne les chante pas, on les pleure. Cette muse des Cooper, des Elliott et des Crabbe, ce n'est pas une muse, mais une furie; elle vous rappelle qu'en accumulant la richesse sur un point, on entasse la misère à côté, et que la misère qui hurle d'abord se venge ensuite.

Tous les écrivains de quelque valeur, et à leur tête il faut placer Carlyle, se sont préoccupés de cette situation périlleuse de la société ou plutôt de l'industrie anglaise. Mistriss Norton, Dickens, d'Israëli, font valoir sans cesse les justes droits des classes inférieures, et signalent le danger, non, comme on le voit, d'une révolution suscitée par des théories métaphysiques, mais de ces violences que commandent toujours le besoin et la faim. Carlyle seul nous semble avoir mis dans cette terrible question le sérieux d'intention et d'accent qu'elle comporte. Trop de romanciers se sont emparés de ce texte; il nous déplaît de voir les fictions du conte et les graces de la poésie, les caricatures de Hogarth et la strophe de Spencer, intervenir dans ces réalités

hideuses que l'égoïsme doit redouter, le philosophe sonder, l'homme politique guérir. Faites-nous grace de tous vos romans en faveur des pauvres; au lieu de les plaindre sur le papier, portez vite secours aux souffrances. Pourquoi vous faire des haillons un jeu poétique et exploiter les plaies sociales au profit du succès littéraire? A vos contes législatifs, à votre philanthropie qui se révèle en récits imaginaires, je préfère les soins réels dont les classes laborieuses sont maintenant l'objet à Londres, ces bains publics qui leur coûtent si peu, et qui, pour quelques *pence*, leur assurent le plus délicieux et le plus utile des luxes, celui de la propreté et de la santé; j'aime mieux encore ces grandes maisons récemment ouvertes à Glasgow et à Édimbourg, et dont je parle ici dans l'espérance d'en voir construire de semblables en France. Pour une somme très modique, équivalente à la moitié d'un loyer ordinaire, l'ouvrier y trouve le logement proportionné à ses besoins, crépi à la chaux, avec un parquet en bois, et garni de meubles de bois blanc. Une cuisine commune est ouverte à toutes les femmes des ouvriers, qui viennent y préparer, dans des cheminées communes, avec des ustensiles appartenant à la maison, le repas de leur famille. Chaque locataire a de l'eau chez lui; deux salles de bain sont pratiquées au rez-de-chaussée. Tout le monde doit être rentré à dix heures du soir. Une querelle, une preuve de mauvaise conduite ou d'ivresse, entraînent à l'instant même le congé de l'ouvrier, qui, doublant son revenu par une location si avantageuse et un mode d'existence si économique, trouvant dans cette combinaison intérêt, indépendance, sécurité et liberté, n'a point de peine à être moral, et ne peut plus nourrir de haine contre une société qui le protége. Par de telles expériences, le problème se résout infiniment mieux que par des poèmes. C'est fort prosaïque sans doute, mais nous aimons la philanthropie en prose et surtout en actes. En fait de poésie, nous reviendrons, en attendant mieux, à Shakspeare ou à Virgile.

PHILARÈTE CHASLES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1845.

Les derniers évènemens dont l'Algérie a été le théâtre ont rempli la France de tristesse. Il est cruel d'apprendre tout à coup, au sein d'une sécurité profonde, que plus de quatre cents Français ont succombé dans une odieuse embûche. Leur mort a été héroïque, et elle a excité dans tous les cœurs la plus légitime admiration; mais il faut faire trève à ces impressions douloureuses pour envisager les difficultés politiques que vient de créer la catastrophe de Ghazaouat.

Quelle mobilité dans la scène politique! Il y a quelques semaines, tout paraissait succéder au ministère : ses amis accumulaient en son honneur les félicitations. Aujourd'hui, les choses sont bien assombries, et nous avons peut-être devant nous une longue perspective d'épreuves à subir. Soyons justes cependant : à la nouvelle de l'indigne surprise de Djemma-Ghazaouat, le premier mouvement du ministère a été bon, et, quoi qu'ait dit un grand politique sur les dangers d'un premier mouvement, nous ne saurions nous résoudre à blâmer le cabinet. Six régimens d'infanterie et deux régimens de cavalerie ont reçu l'ordre sur-le-champ de s'embarquer pour l'Algérie et la province d'Oran, et il a été annoncé, au nom du cabinet, qu'on irait chercher Abd-el-Kader jusque dans le Maroc. Quand cette grande résolution a été prise, le cabinet n'était pas nombreux, plusieurs ministres étaient et sont encore absens. Quand le conseil a délibéré dans ces derniers jours, il n'avait dans son sein ni M. le ministre de la guerre, ni M. le ministre de l'intérieur, sans parler de M. Dumon, qui voyage dans le midi de la France. Toutefois, si incomplet qu'il fût, le cabinet n'a pas reculé devant de graves mesures, et son organe le plus accrédité a parlé avec véhémence de la nécessité d'une campagne nouvelle et décisive.

Cette énergie d'attitude et de langage a rencontré une approbation presque générale, et, en même temps, elle a réveillé tous les griefs de l'opposition. Ce double effet était à prévoir. Si le ministère montrait au pays que sa sollicitude était tout-à-fait éveillée sur les dangers de notre situation en Afrique, de son côté, l'opposition usait de son droit en rappelant qu'elle avait prévu et prédit solennellement ce qui arrive aujourd'hui. Reportons-nous en effet aux longues et vives critiques dont a retenti la tribune au sujet du traité de Tanger; rappelons-nous les discours non-seulement des orateurs les plus ardens, mais des hommes les plus pratiques et les plus modérés. Ne disait-on pas au cabinet, sur tous les tons, que, s'il avait su vaincre, il n'avait pas su profiter de la victoire? C'était la première fois qu'on comparait le ministère à Annibal. Quand donc l'opposition trouve dans ses prévisions de l'hiver dernier des argumens pressans contre le cabinet, elle est dans toute la vérité de son rôle. Devant ces souvenirs, devant ces vifs reproches, le cabinet ne reste pas sans réponse : on déclare en son nom que ce qui est possible aujourd'hui ne l'était pas l'an dernier. En 1844, nous avions deux ennemis, l'empereur du Maroc et l'émir; aujourd'hui, nous n'en avons plus qu'un. Enfin, l'année dernière, l'Angleterre avait des ombrages qu'elle n'aura plus aujourd'hui, et c'est là ce qui surtout enhardit le ministère. On se flatte, au sein du cabinet, que l'attitude du gouvernement anglais, dans la question de l'Afrique, viendra donner une nouvelle preuve de l'entente cordiale. Le gouvernement anglais aurait promis de transmettre à ses agens dans le Maroc des instructions dont nous n'aurions qu'à nous applaudir : les agens de la Grande-Bretagne conseilleraient à Abderrhaman de ne pas se refuser aux justes demandes de la France. Le cabinet français n'a pas la prétention que les troupes marocaines se mettent en ligne avec nos troupes pour faire la chasse à Abd-el-Kader, mais il voudrait que l'empereur employât sa garde noire, sur laquelle il peut surtout compter, à interdire l'entrée du Maroc à l'émir, qui aujourd'hui trouve son point d'appui dans les peuplades du Riff. Si, quand Abd-el-Kader sera serré de près par nos troupes, les frontières du Maroc lui étaient entièrement fermées, nous serions bien près d'en finir avec lui. Telles sont les espérances du cabinet; il se flatte de trouver aujourd'hui dans Abderrhaman, non plus un ennemi, mais un allié, et il espère que, dans ses efforts pour arriver à un dénouement, il sera secondé par le gouvernement anglais, loin d'en être entravé. Tout cela ne laisse pas que de lui enfler le cœur; il se voit, dans deux mois, en situation d'insérer dans le discours de la couronne une phrase victorieuse, et de confondre l'opposition par l'accablante réponse de faits éclatans. En laissant voir de pareilles espérances, le ministère n'avoue-t-il pas implicitement qu'il a besoin d'un triomphe pour défendre sa politique?

Cependant d'autres ennuis devaient assaillir le cabinet, nous voulons parler de ses rapports avec M. le maréchal Bugeaud. Ici nous nous trouvons dans la sévère obligation de dire la vérité à tout le monde; nous la dirons à

M. le duc d'Isly, dont nous mettons très haut les services et les talens militaires. M. le maréchal Bugeaud s'est élevé et a grandi avec le gouvernement de 1830; il a eu l'insigne bonheur de conquérir une illustration guerrière dans une époque pacifique, et il a mérité cette fortune par de grandes qualités. A la fois ardent et expérimenté, audacieux et prudent, exigeant beaucoup du soldat tout en sachant s'en faire beaucoup aimer, il a su conquérir en Afrique un véritable ascendant. Les Arabes le redoutent au plus haut point, et, quand ils le savent quelque part, ils disent que là où est *la tête blanche* il n'y a rien à tenter ni à faire contre nous. L'armée, et on sait si une armée française est bon juge de ceux qui la mènent, l'armée d'Afrique marche avec joie et confiance sous les ordres du duc d'Isly; nos généraux ont pour lui non-seulement l'obéissance due au grade, mais une déférence sincère pour son incontestable capacité. Pourquoi faut-il que tant de qualités soient quelquefois obscurcies et compromises par une impétuosité, une indiscrétion de langage, qui ne conviennent pas à la dignité du commandement? D'ailleurs, M. le duc d'Isly, si haut qu'il soit placé, a des supérieurs hiérarchiques; ce sont les ministres du roi. Homme d'ordre et de gouvernement au plus haut degré, comment parfois donne-t-il à croire par ses paroles, par des confidences bien mal placées, qu'il méconnaît les principes de hiérarchie, sans lesquels il n'y a pas de gouvernement possible? M. le maréchal Bugeaud croit avoir à se plaindre du ministère; mais n'était-il pas suffisamment vengé par la nécessité où se trouve le cabinet de le renvoyer en Afrique et de lui rendre la conduite de l'armée, le gouvernement de la régence? Devait-il se donner la satisfaction puérile de lancer en partant au ministère un trait qui devait le blesser lui-même en compromettant la gravité de son caractère? Au surplus, le maréchal a senti sa faute, car on assure qu'il a écrit de Marseille au ministère pour s'étonner et se plaindre de l'étourderie de son préfet. Il faut convenir que l'étourderie a été faite en partie double. D'ailleurs, malgré les regrets exprimés par M. Bugeaud sur la publicité qu'a reçue sa lettre à M. de Marcillac, bien des gens s'obstineront à croire que cette publicité ne l'a ni beaucoup surpris ni beaucoup affligé.

Cependant le cabinet est obligé de se contenter de cette espèce d'explication, d'excuse que lui envoie M. le maréchal Bugeaud avant de s'embarquer. On a dit qu'aussitôt après l'apparition de la lettre de M. Bugeaud dans *le Conservateur de la Dordogne*, le ministère eût dû destituer le maréchal de son gouvernement d'Afrique. Ceux qui ont parlé ainsi avaient dans la tête un certain idéal de ministère et de gouvernement que le cabinet actuel réalise peu. M. le maréchal Bugeaud ne pouvait être révoqué que par une administration d'une rare énergie, qui n'eût pas reculé devant la responsabilité d'un grand acte. Quelques amis du cabinet regrettent que M. le ministre des affaires étrangères n'ait pas plus le sentiment de sa force, et ils craignent qu'en rouvrant la carrière au maréchal Bugeaud, le cabinet n'aboutisse qu'à le rendre plus exigeant et à le grandir encore contre lui-même. Ces

prévisions ne sont peut-être pas sans fondement; toutefois elles n'ont pu déterminer M. le ministre des affaires étrangères à se jeter dans un danger présent pour en conjurer un plus grand dans l'avenir. M. Guizot laisse dire autour de lui qu'il n'a pas assez le sentiment de sa force; il sait mieux que personne ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas. C'est sur cette connaissance qu'il règle sa conduite et qu'il mesure sa résignation.

Au surplus, la lettre de M. Bugeaud au préfet de la Dordogne n'a rien appris au ministère; elle ne lui a rien révélé. Le cabinet connaissait fort bien les griefs que le maréchal nourrissait contre lui; il les connaissait d'autant mieux qu'il les avait fait naître par sa conduite envers le maréchal. A l'entrée de la session dernière, le sort du cabinet s'est trouvé entre les mains de M. le maréchal Bugeaud. Si le maréchal eût dit toute sa pensée touchant le traité de Tanger, le cabinet tombait sous sa parole; mais pouvait-il être la cause première de la chute d'un cabinet qui lui avait fourni l'occasion de conquérir le bâton et le titre de duc? D'un autre côté, M. Bugeaud comprit mieux à Paris qu'il n'avait pu le faire sur les frontières du Maroc les raisons politiques qui avaient pu déterminer le cabinet à restreindre ses exigences à l'égard d'Abderrhaman. Enfin le maréchal ménagea le ministère; il avoua que sa première impression n'avait pas été favorable au traité, mais il n'insista pas, et préféra entretenir la chambre des affaires générales de l'Algérie. On sait combien il a pris à cœur son système de colonisation militaire. En retour de ses bons procédés envers le cabinet, il lui demandait les moyens d'établir quelques colons militaires sur la lisière du Tell, entre le Tell et le desert. C'était un essai qui, selon le maréchal, pouvait être mené à bien moyennant une somme de 500,000 francs. On sut bientôt que M. Bugeaud avait demandé au cabinet 500,000 francs; les adversaires qu'il a dans la presse, et il en compte de fort ardens, imaginèrent d'imprimer que M. Bugeaud exigeait cette somme pour soutenir l'éclat de sa double dignité de maréchal et de duc. Cette invention, qui fut produite quand M. Bugeaud était déjà de retour en Afrique, l'indigna; il écrivit au ministère pour qu'il eût à la démentir. Cela fut fait. Néanmoins la presse hostile au maréchal reproduisit l'assertion, et le maréchal se plaignit amèrement de n'être pas défendu, soutenu comme il pensait avoir le droit de l'être. Le gouverneur-général crut aussi s'apercevoir qu'on était assez disposé, au ministère de la guerre, à favoriser les prétentions des généraux qui pouvaient chercher à se créer une sorte d'indépendance dans leur commandement. On voit que les causes de mécontentement ne manquaient pas au maréchal. Tout cela ne justifie pas la fameuse lettre, mais explique sous l'empire de quels sentimens elle a été écrite.

M. le maréchal Bugeaud se plaint aussi vivement de la presse, et, dans l'expression de ses griefs, il l'associe au gouvernement. Les attaques passionnées dont il est l'objet blessent profondément cet homme de guerre, qui n'a pu encore, depuis quinze ans, s'habituer à cette licence de la presse, qu'il faut bien accepter pour être sûr d'en avoir la liberté. On répond aux

plaintes amères du maréchal Bugeaud que personne n'est à l'abri des attaques, des injustices de la presse, et qu'on y est d'autant plus exposé, qu'on est dans ce pays plus éminent, ou plus célèbre. Cela est vrai; mais il faudrait aussi faire remarquer à la presse qu'elle se livre à toutes ses fantaisies au détriment du pays même dont elle prétend servir les intérêts. Cet homme, qui est le point de mire de toutes vos attaques, représente la France devant une population ennemie, fanatique, et capable de recevoir les impressions les plus contraires. Par son courage, par son infatigable énergie, par des efforts qu'a couronnés la victoire, ce représentant de la France est parvenu à parler à l'imagination des Arabes, à conquérir une véritable puissance morale. Ne la détruisez donc pas de vos propres mains, car ce n'est pas seulement votre adversaire que vous blessez, mais la France. Quand la presse n'avait que des clameurs contre le maréchal Bugeaud exposant son plan de colonisation militaire, quand elle l'obligeait, en redoublant ses injustices, à quitter l'Afrique pour venir expliquer sa conduite, justifier ses plans, la presse, sans s'en rendre compte, ne servait-elle pas les espérances de nos plus cruels ennemis? Le départ du maréchal Bugeaud a tout ébranlé en Afrique : ce départ a été représenté aux Arabes, par les agens d'Abd-el-Kader, comme le désaveu de tout ce qu'avait fait depuis quatre ans le gouverneur-général, et cette interprétation a été acceptée, grace à la perfidie des uns, à la crédulité des autres.

Que les déplorables évènemens sur lesquels nous avons à gémir rendent la presse plus circonspecte, à quelque opinion qu'elle appartienne. Cette prudence est d'autant plus nécessaire, que, dans la guerre qui va se ranimer, il y aura de grandes difficultés à vaincre. Au prix de quelles courses, de quels dangers pourrons-nous joindre l'émir? Les populations entre le Maroc et l'Algérie n'ont pas encore fait leurs semailles, elles ne les font qu'au mois de novembre. Quel ne serait pas notre embarras, si, renonçant à ensemencer à cette époque, elles préféraient émigrer dans le Maroc! Contre qui lutter? à qui nous en prendre? On voit combien, pour les affaires d'Afrique, l'avenir est tout d'un coup devenu sombre et périlleux. Le fait, inoui jusqu'ici, de deux cents pauvres soldats tombés au pouvoir des Arabes, parle assez haut.

L'émotion produite par les évènemens de l'Algérie n'a pourtant pas empêché qu'on accordât quelque attention à ce qui vient de se passer en Italie. Encore une tentative d'insurrection suivie d'une répression immédiate, et n'amenant que des malheurs pour les hommes imprudens qui avaient pris le parti désespéré d'un appel aux armes. A cet appel, le peuple n'a pas répondu; il a paru voir l'insurrection avec sympathie, mais il ne s'est pas levé pour l'appuyer. Rimini, qui était le point central de la révolte, a été évacué par les insurgés à l'approche des troupes pontificales. Dans cette dispersion, une partie des insurgés s'est réfugiée en Toscane, et c'est de la Toscane que plusieurs des chefs du mouvement ont sollicité du gouvernement français la permission de venir à Marseille; cette autorisation ne leur a pas été refusée.

Parmi ces chefs, on cite le comte Biancoli, le comte Pasi, le major Baldi, le docteur Andreini, les frères Colombarini et M. Piva de Bologne. On gémit de voir des hommes probablement éclairés et instruits se tromper si grossièrement sur ce qui est possible ou ne l'est pas dans l'état actuel de la péninsule.

Néanmoins il faut reconnaître qu'au milieu de ces stériles et funestes imprudences une sorte de progrès s'est accompli. Aujourd'hui, ceux même qui se révoltent dans les états romains ne rêvent plus le renversement du gouvernement pontifical. Non; dans ce dernier mouvement, les insurgés reconnaissaient expressément l'autorité du pape; ils réclamaient une réforme dans les codes, dans les finances, la suppression de l'inquisition; ils demandaient que l'administration ne fût pas tout entière entre les mains des ecclésiastiques; enfin ils voulaient des chemins de fer : voilà des conspirateurs qui sont tout-à-fait de leur siècle. C'est une espèce d'émancipation civile et administrative qui, si elle s'accomplissait, n'aurait rien d'alarmant pour la cause de l'ordre en Europe. Il est triste que ces choses raisonnables aient encore une fois été demandées les armes à la main. Comment ne comprendre pas que de semblables démonstrations compromettent le bon vouloir de la France pour le bien-être et la liberté de l'Italie? Est-il possible de demander des concessions à des gouvernemens obligés de combattre pour leur existence? Notre représentant à Rome a dû, plus que personne, déplorer l'équipée de Rimini, qui lui sème de nouvelles difficultés dans l'importante mission dont il est chargé. Toutefois, pour les vaincre, M. Rossi paraît au ministère mieux placé que personne, et sur ce point nous sommes de son avis. M. Rossi a obtenu un premier succès; il a, pour ainsi dire, rompu la glace à Rome; on y est déjà habitué à traiter avec lui. Aussi l'on comprend que le cabinet veuille prolonger sa présence auprès du gouvernement romain, et qu'il ajourne la nomination de M. Bois-le-Comte, qui, cependant, reste toujours destiné à remplacer M. Rossi.

Quand on songe à toutes les causes qui retiennent dans un état de souffrance l'Italie, et notamment la Romagne, au milieu des progrès matériels et moraux de la plupart des autres peuples de l'Europe, on souhaite à la péninsule un grand pape. Le pontife actuel est vénérable, mais il plie sous le poids des années, et il est difficile d'attendre de lui des changemens, si urgens qu'ils puissent être. Si l'on veut que le gouvernement pontifical soit régénéré utilement pour l'Italie et sans secousse pour l'Europe, il faut que l'initiative des réformes nécessaires parte de ce gouvernement même. Une pareille espérance doit-elle être à toujours déclarée chimérique? Nous ne le pensons pas. Il y a assez de lumières dans la cour de Rome pour qu'un jour la voix de l'expérience soit enfin écoutée. Réformer à propos un gouvernement séculaire, c'est lui assurer un nouvel avenir. En soulageant les peuples qui vivent sous sa loi, en améliorant avec sagesse son administration, Rome ne serait plus obligée de tourner toujours les yeux vers l'Autriche pour savoir si elle peut en espérer protection en cas de révolte ou de guerre civile.

D'ailleurs, les gouvernemens allemands, au milieu du mouvement religieux qu'ils sont occupés à surveiller, ont d'assez graves soucis qui pourraient un jour les absorber tout-à-fait. Cette considération n'échappe pas à la cour de Rome; on y regarde avec une certaine inquiétude ce qui se passe en Allemagne, et bientôt on pourra s'y demander s'il ne viendra pas un temps où la France serait un appui plus sûr que l'Autriche elle-même.

Nous ne sommes pas étonnés au surplus que les politiques habiles et les spectateurs intelligens que Rome a dans son sein soient attentifs au mouvement religieux qui agite l'Allemagne. Il souffle de l'autre côté du Rhin un esprit de réforme et d'innovation en matière religieuse que viennent encore exciter et compliquer des idées et des passions politiques. Ce sont deux causes d'agitation au lieu d'une. Il y a un an, un prêtre catholique, Jean Ronge, apostrophait à la face de l'Allemagne l'évêque de Trèves, pour lui reprocher l'adoration de la tunique du Christ, et il terminait la lettre qu'il adressait à ce prélat par cette phrase : « Déjà l'historiographe saisit le burin, et lègue votre nom, Arnoldi, au mépris de la génération présente et future, en vous appelant le Tetzel du XIXe siècle. » Nous ne voulons pas examiner jusqu'à quel point l'évêque de Trèves peut être comparé à Tetzel, mais à coup sûr M. Ronge n'est pas un autre Luther. Aujourd'hui il semble tout étonné du rôle qu'il joue depuis quelques mois : il s'en excuse pour ainsi dire, il reconnaît qu'il n'a pas la taille d'un réformateur, mais il s'en console en songeant, comme il l'a dit à Francfort, que le temps des individualités est passé, et que celui des idées arrive. M. Ronge oublie que, sans les individualités, les idées feraient peu leur chemin. D'ailleurs, les réformateurs qui se sentent vraiment puissans ont moins de modestie; ils ne s'humilient que devant Dieu, et ils ne déclinent pas l'honneur de dominer les hommes pour les changer. Jean Ronge est un homme médiocre qui se tient lui-même pour tel. Cette médiocrité a pu donner le change à quelques esprits sur l'importance du mouvement même dont Ronge est en ce moment l'instrument. Ainsi, les ministres du grand-duc de Hesse-Darmstadt lui avaient assuré qu'on pouvait sans inconvéniens, sans dangers, laisser Ronge se livrer dans le grand-duché au rôle de prédicateur nomade. Cependant Ronge est parvenu, à Darmstadt, à rassembler un immense concours de peuple pour l'entendre, et il a parlé aux applaudissemens de la foule. C'est que ce prêtre, par son schisme, répond à des sentimens, à des passions qui ne faisaient que sommeiller chez beaucoup de catholiques allemands. De tout temps, il y a eu de l'autre côté du Rhin des catholiques qui ont nourri une secrète antipathie contre l'église romaine, antipathie qui a ses raisons dans la différence profonde des nationalités. Le christianisme en Italie et le christianisme en Allemagne ont toujours été, même avant le XVIe siècle, deux choses entièrement distinctes. C'est ce contraste si vif qui a rendu promptement possible la révolution religieuse entreprise par Luther. Il y a des catholiques allemands qui voudraient une réforme dans leur religion, sans pour cela embrasser le protestantisme. Ronge leur a paru

répondre à cette pensée; ils ont adopté Ronge. Vienne un homme éminent qui comprenne et exprime avec puissance les besoins religieux de ces catholiques, vous les verrez, pour le suivre, abandonner ce Jean Ronge, qui n'aura été qu'un précurseur. A tout cela vient se mêler la question de la liberté de conscience, et par là nous touchons à la politique. Voilà des catholiques qui demandent pourquoi ils n'auraient pas le droit de travailler à épurer leur religion suivant leur conscience et leurs lumières, et ils font cette question dans un pays fier d'avoir accompli, il y a trois siècles, une réforme basée sur le principe de la raison individuelle. Si on leur demandait des droits purement politiques, la réponse des gouvernemens allemands serait facile : ils repousseraient ce qu'ils appelleraient des innovations révolutionnaires; mais la liberté religieuse a reçu au XVIe siècle une première et solennelle consécration contre laquelle il serait bien imprudent de vouloir revenir.

Comment le prince instruit qui gouverne la Prusse oublie-t-il des faits aussi simples? C'est qu'à des connaissances variées et profondes Frédéric-Guillaume IV joint une imagination mobile, inquiète, irritable. Il est animé d'une noble ambition, car il voudrait être le plus populaire des rois et le chef moral de l'Allemagne; malheureusement il n'est pas fixé sur la route qu'il doit prendre pour arriver à ce grand but. Il a commencé par se montrer favorable aux sages idées libérales; plus tard, il a paru les craindre et s'en éloigner pour se jeter dans quelque chose de contraire et d'extrême. On l'a vu, dans ces derniers temps, faire à la municipalité de Berlin une sorte de profession de foi piétiste, et sortir de cette impartialité large et haute qui convient si bien à la royauté, soit en religion, soit en politique. Et puis, comment se fait-il que le roi d'une grande monarchie se trouve personnellement aux prises avec un conseil municipal, même quand il s'agit de la municipalité de sa capitale? Les chefs des gouvernemens absolus ne songent pas assez combien il y a d'inconvenance et de danger à se mettre ainsi sans intermédiaires en face de certains corps et de certains hommes. Le roi de Prusse devrait aussi se défier davantage des Berlinois; ils sont caustiques et malins, et ils ne sont pas, comme nous, blasés sur le plaisir de faire des épigrammes, car ils ont encore la censure.

Cependant, en Allemagne, il est un ministre dont le pouvoir s'étend tous les jours, et qui, sur le déclin de l'âge, grandit en autorité morale aux dépens même du roi de Prusse : on a reconnu M. de Metternich. Les conversations qui ont eu lieu au Johannisberg entre le premier ministre de la monarchie autrichienne et Frédéric-Guillaume IV ont exercé sur l'esprit de ce dernier une influence qu'on déplore en Allemagne. Il n'a pas été très difficile à ce vieux et profond politique de faire impression sur l'esprit du roi en lui montrant ce mouvement religieux qui occupe les imaginations en Allemagne comme l'avant-coureur des révolutions politiques. C'est pour cela sans doute que, de retour dans sa capitale, le roi de Prusse a si hautement défendu les piétistes contre la municipalité de Berlin.

Qu'est-ce donc que les piétistes? Ici ne calomnions personne. Les piétistes étaient inévitables dans le protestantisme, puisqu'il y avait des rationalistes. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce point, que la réforme devait nécessairement conduire un grand nombre d'esprits à un rationalisme chrétien plus ou moins absolu; mais, par une conséquence non moins inévitable, cette tendance devait susciter une réaction. Comme il y avait des protestans rationalistes, il y eut des protestans mystiques qui voulurent défendre tout ce que le christianisme contient de surnaturel et d'humiliant pour la raison. Ce sont là les piétistes, qui ne se bornèrent pas à ce point de vue spéculatif, mais qui marchèrent ouvertement à la conquête de la suprématie dans l'église protestante, et d'une grande influence politique dans l'état. En ce moment, les piétistes comptent deux ministres dans le cabinet prussien, MM. de Thiele et Eichhorn : c'est grace à ces deux ministres qu'ils arrivent à toutes les places des consistoires, invasion qui donne à l'église, dans ses rapports avec les laïques, une tracassière intolérance. La municipalité de Berlin a pris le parti de s'en plaindre directement au roi, qui, de son côté, a nié le droit que pouvaient avoir les magistrats municipaux de s'immiscer en de semblables questions. C'est ici que s'est trouvé dans sa bouche l'éloge des piétistes, et Frédéric-Guillaume IV est tombé dans la faute de parler plus en sectaire qu'en roi.

Pendant que sur quelques points de l'Europe l'agitation est surtout religieuse, là où il y a de l'agitation, d'autres régions du monde sont troublées par de grandes questions politiques. Tout ce que l'Europe semble avoir oublié pour se livrer exclusivement à la construction des chemins de fer, c'est-à-dire les révolutions et les projets de conquête, tout cela agite et bouleverse certaines parties de l'Amérique, notamment le Mexique. Comment donner une idée de l'état où se trouve l'ancien royaume de Montezuma? Cet état, nous ne pouvons l'appeler ni une révolution, ni un accident politique : non, c'est une décomposition qui semble marcher plus vite qu'on ne l'avait conjecturé d'abord. Des provinces entières se séparent de l'empire, comme des membres qui se détachent du corps. A l'heure qu'il est, la Haute-Californie n'appartient plus, à vrai dire, au Mexique; le commandant de la province en a été chassé dans le mois de mars de cette année. Le gouvernement mexicain a voulu organiser une expédition pour reconquérir la Haute-Californie, mais il n'avait pas d'argent, et le pouvoir central a dû renoncer à rentrer en possession de cette province, qui, depuis cette époque, se gouverne et s'administre elle-même. Dans l'état de Sonora, le général Urrea s'est déclaré indépendant, et ici encore le gouvernement mexicain n'a pu avoir raison du rebelle. Enfin, on se représentera l'impuissance de ce malheureux gouvernement, quand on saura qu'il ne touche plus une piastre des revenus de la douane de Guaymas. Peut-être dans quelques mois le Nouveau-Mexique offrira le même spectacle que l'état de Sonora et la Californie. D'autres états, tels que ceux de Durango et de Zacatecas, ont cruellement à souffrir de l'incursion des Indiens, et la métropole est impuissante à les protéger.

C'est cependant le même gouvernement qui rêverait, s'il fallait en croire quelques proclamations insensées, des démonstrations militaires contre les États-Unis. Que le Mexique y songe, il y va de son existence comme nation. S'il faisait la folie d'attaquer la confédération, il suffirait, non pas d'une division de l'armée américaine, mais de quelques centaines de ces aventuriers qui abondent sur les frontières des États-Unis, pour désorganiser les provinces limitrophes, les ouvrir à la contrebande, et mettre à nu l'irrémédiable faiblesse du gouvernement mexicain. Il faut faire des vœux pour qu'un peu de sagesse rentre dans les conseils de cette malheureuse république, et n'amène pas le jour d'une dissolution définitive.

L'ambition des États-Unis n'a qu'à avoir un peu de patience; elle sera satisfaite. Si les États-Unis convoitent la Californie, ils n'ont pas besoin d'en brusquer la conquête : ils devront la Californie aux mêmes procédés qui leur ont donné le Texas, car, en la peuplant, en la colonisant, ils s'en emparent en détail. Au surplus, la presse américaine ne s'en cache pas, elle considère la Californie comme destinée à faire bientôt partie de la confédération, elle invite les colons américains à s'y faire naturaliser, elle prêche l'émigration dans cette belle province : c'est une croisade colonisatrice. Enfin, c'est à San-Francisco, en pleine Californie, qu'aboutira ce gigantesque chemin de fer dont les journaux américains nous ont fait connaître le plan.

Que de questions tous ces faits soulèvent! Les États-Unis auront-ils cette ardeur de conquête qui caractérise d'ordinaire les jeunes républiques? Ils sont déjà bien vastes et bien puissans, et reculer encore des frontières déjà portées si loin, pour englober de nouveaux états, c'est mettre la constitution fédérale à de périlleuses épreuves, et ouvrir à l'anarchie de terribles chances. Il serait difficile que la France et l'Angleterre restassent immobiles devant la dissolution du Mexique et l'agrandissement indéfini des États-Unis. Nous devons dire toutefois que le Mexique paraît comprendre quelle faute immense il ferait, dans la situation actuelle, en provoquant une rupture ouverte avec la France. Le ministre anglais et le ministre d'Espagne, M. Bermudez de Castro, n'ont pas peu contribué à déterminer le ministre des affaires étrangères de la république à offrir à M. Alleye de Ciprey les réparations exigées. Le gouvernement mexicain a proposé d'envoyer l'alcade et l'officier dont M. Alleye de Ciprey avait à se plaindre déclarer à ce dernier qu'il n'avait jamais été dans leur pensée de lui faire une offense personnelle. On voit que le ministre de France, loin de se disposer à quitter Mexico, est plutôt à la veille de renouer des relations amicales avec la république. Il ne faut pas oublier, du reste, que les Anglais, qui partout ailleurs se montrent si susceptibles, ont adopté pour principe de n'avoir pas d'affaires avec le Mexique, et de traiter les Mexicains comme de véritables enfans dont on dédaigne les paroles et les actes.

Dans l'Amérique méridionale, nous trouvons, engagées dans une assez grosse affaire, l'Angleterre et la France, qui, là, agissent ouvertement de concert. C'est la lutte avec Rosas, c'est le blocus rigoureux de tous les ports

de la république orientale qui sont ou peuvent être occupés par des troupes au service du gouvernement argentin. Rosas a définitivement rejeté l'ultimatum de la France et de l'Angleterre; aussitôt la notification de ce rejet, les forces combinées des deux puissances se sont emparées de l'escadre argentine devant Montevideo; puis, sur le refus d'Oribe de se retirer, elles ont débarqué quinze cents marins et bloqué le port. Il était difficile que la conduite de Rosas n'amenât pas ces démonstrations. La France et l'Angleterre avaient parlé trop haut pour rester inactives et impuissantes devant le refus hautain du dictateur de la république argentine. Il entre sans doute dans les intentions des deux gouvernemens de ne rien précipiter et d'agir avec une grande prudence. La déclaration et l'exécution du blocus mettant à couvert l'honneur et l'amour-propre des deux puissances, elles peuvent maintenant calculer mûrement leur conduite et leurs coups.

Le gouvernement n'a point encore fait connaître quelle attitude il entend prendre pour venger les vexations exercées à Madagascar sur des sujets français et la mort des braves marins qui ont succombé dans une lutte inégale contre les Ovas. Il y a à choisir entre un vigoureux coup de main qui fasse payer cher aux Ovas l'avantage qu'ils ont dû au nombre, ou une expédition qui aurait pour but de conquérir Madagascar. Là aussi se présentera la question de savoir dans quelle mesure et sous quelles réserves la France accepterait la coopération de l'Angleterre. Si l'on croit pouvoir tirer vengeance des Ovas avec les forces qui sont à Bourbon, il est permis de penser que le cabinet puise sa circonspection dans la gravité des évènemens qui sont venus fondre sur lui. N'est-il pas en effet remarquable qu'un cabinet dont la prétention est de faire régner la paix partout soit amené pour la seconde fois à entreprendre une campagne dans le Maroc, et cela au moment où il établit le blocus de la République Argentine? Tout cela ne laisse pas que de charger un peu l'horizon, et nous montre les intentions politiques du cabinet maîtrisées et dépassées par les évènemens.

M. le ministre des affaires étrangères vient de placer trois grands-cordons de la Légion-d'Honneur d'une façon qui peut être utile aux relations de la France : il en a envoyé un au pacha d'Égypte, un autre au bey de Tunis. C'est la première fois que des grands-cordons sont donnés à des musulmans, et on assure que le pacha et le bey ont eux-mêmes sollicité cet honneur. Le troisième grand-cordon a été adressé à M. Coletti. C'est une distinction justement accordée au ministre grec qui comprend si bien que c'est une bonne manière de servir la cause de l'indépendance hellénique que de s'appuyer sur les sympathies toujours si désintéressées de la France.

Les voyages politiques, comme les voyages de plaisir et de santé, touchent à leur terme. On avait annoncé que l'impératrice de Russie devait bientôt arriver à Palerme; cependant, malgré les préparatifs ordonnés par le roi de Naples pour l'y recevoir, il ne paraît pas qu'elle doive y passer l'hiver. A Berlin, où l'impératrice s'est arrêtée au milieu de sa famille et auprès du roi son frère, les médecins ont été d'avis que le climat de Nice conviendrait beau-

coup mieux à la santé fort chancelante de cette princesse. L'impératrice a écrit à l'empereur l'avis des médecins, et lui a demandé l'autorisation de changer le séjour de Palerme contre celui de Nice. On dit qu'il est regrettable, dans des intérêts d'humanité et de clémence, que l'impératrice ne soit plus auprès de l'empereur, et qu'une séparation, ordonnée par une aussi triste cause, mette un terme à la douce et salutaire influence qu'elle exerçait sur lui.

La grande émotion des actions du nord est un peu tombée. Ce qui ne se dissipe pas aussi facilement, ce sont les appréhensions malheureusement trop fondées qu'inspirent ces apparitions interminables de compagnies nouvelles, cette surexcitation fébrile imprimée à la spéculation; on craint une crise pour le mois de décembre. Les compagnies sérieuses, les hommes vraiment honorables de la banque et de l'industrie, ont songé à se tourner vers le gouvernement pour savoir s'ils ne pourraient pas être protégés contre l'invasion de compagnies de mauvais aloi, de compagnies menteuses, sans véritable crédit et sans capitaux. On parle de mémoires qui, sur ces points importans, auraient été présentés à l'autorité compétente. Ce n'est pas tout; un magistrat qui a dans ses attributions et ses devoirs d'observer tout ce qui peut intéresser la prospérité publique, M. le préfet de police, a adressé au ministère un rapport où la gravité du péril relativement à une crise serait mise dans toute son évidence. Ce ne sont pas seulement, en effet, les gros capitaux des spéculateurs et des fortunes opulentes qui sont engagés dans les chemins de fer, mais les capitaux du moyen et petit commerce. Il faudra bien retirer ces capitaux pour faire honneur aux échéances de la fin de l'année. Or, ce retrait, ce revirement de fonds, s'opéreront-ils assez rapidement pour que le commerce puisse remplir ses engagemens au moment voulu et d'une manière complète? Certes, toutes ces considérations, toutes ces craintes sont dignes de la sollicitude du gouvernement. L'administration doit songer à la responsabilité qui pèserait sur elle, si, devant tous les abus qui lui sont dénoncés, elle restait indifférente et inactive. Elle ne saurait être trop exigeante et trop sévère dans les conditions qu'elle imposera aux spéculateurs pour arriver à établir une concurrence non pas illusoire, mais réelle. Il ne faut pas que la bonne et honorable industrie soit obligée de payer les roueries de la mauvaise.

Essais sur la Religion et la Philosophie, par Émile Saisset (1). — Lorsqu'il y a trois ans la lutte s'engagea entre une portion du clergé et la philosophie, les hommes pratiques refusèrent d'abord de prendre cette querelle au sérieux. La suite a bien fait voir cependant qu'il ne suffit pas de traiter dédaigneusement les grandes questions, et qu'il y a toujours péril en la demeure quand les principes sont engagés. On aura beau soutenir que la

(1) 1 vol in-18°. Chez Charpentier.

discussion n'a pas été commencée par le clergé, mais par quelques enfans perdus qui n'avaient pas d'autre moyen de se rendre importans; cela est parfaitement vrai, et il ne l'est pas moins que cette échauffourée d'étourdis a fini par devenir pour le gouvernement un grave sujet de sollicitude. Aujourd'hui que la querelle a déjà trois ans de durée, ce n'est pas un petit enseignement pour ceux qui savent réfléchir que de voir d'une part quelle est l'importance des questions qui se trouvent engagées, et de l'autre quelle est la puérilité et la misère des moyens dont on s'est servi pour arriver à ce résultat. Le clergé, qui voulait détruire la philosophie, a-t-il produit quelque nouvelle apologie du christianisme appropriée aux idées modernes et capable de rallier à lui les incrédules? A-t-il mis à nu la misère de la philosophie? A-t-il, comme il s'en vantait, convaincu d'erreur et d'impuissance les systèmes aujourd'hui les plus acceptés? A moins qu'on ne prenne au sérieux le traité du *Panthéisme* de M. l'abbé Maret ou le manifeste de monseigneur l'archevêque de Paris contre la raison humaine, on est forcé de convenir que le clergé n'a rien fait de tout cela. En revanche, il a écrit dans ses journaux et proclamé jusque dans la chaire que l'université est une sentine de tous les vices. C'est, comme on voit, le procédé de Basile, le moins honorable il est vrai, mais le plus sûr. L'université a peu répondu; elle a répondu presque toujours avec modération, et beaucoup d'esprits jugent que cette modération est allée jusqu'à la faiblesse. Cette extrême retenue est d'autant plus digne de remarque, qu'il s'agissait d'un corps où tout le monde tient la plume. Les professeurs de l'université ont senti que le bon sens public était avec eux; ils ont compté sur une éclatante revanche, et elle ne leur a pas manqué. Si quelques paroles graves, élevées, ont été prononcées sur les rapports de la philosophie et de la religion, c'est de l'université qu'elles sont parties; le monopole du scandale est resté à ses adversaires. Le livre de M. Saisset montre assez de quel côté se trouvent aujourd'hui la modération et l'impartialité. Sans descendre au sarcasme et à la raillerie, M. Saisset a été sévère pour les ennemis de la cause qu'il voulait défendre; quand il a cru que ses amis allaient trop loin, il a prouvé, en discutant leurs principes, à quel point son indépendance était complète. Où en serait, après tout, la critique, si l'on devait, en discutant les doctrines, faire acception des personnes? On sait les colères qu'ont soulevées parmi les excentriques des deux camps quelques-uns de ces essais de critique philosophique et religieuse qui ont paru dans cette *Revue* et que nos lecteurs n'ont pas oubliés. Ces discussions viennent d'être réunies et reproduites avec de nouveaux développemens et des pièces à l'appui; ce n'est pas à nous, on le comprendra, qu'il appartient d'analyser l'intéressant travail de M. Saisset, mais nous devons signaler son livre à l'attention bienveillante de tous ceux qui jugent sainement la querelle soulevée entre l'église et la philosophie.

V. DE MARS.

DE

L'ÉTAT DES PARTIS

EN ANGLETERRE

ET

DES DEUX DERNIÈRES SESSIONS DU PARLEMENT.

Voici bientôt deux ans que dans cette *Revue* même je cherchais à apprécier l'état réel des partis en Angleterre et la situation parlementaire de sir Robert Peel (1). A cette époque, l'autorité de cet homme d'état semblait sérieusement menacée par l'agitation irlandaise d'une part, et de l'autre par les divisions qui se manifestaient au sein de son propre parti. De ses adversaires, de ses rivaux, aucun n'osait encore lui disputer la première place; mais son étoile pâlissait visiblement, et sa fortune paraissait sur son déclin. Sans méconnaître la gravité de certains symptômes, sans nier les difficultés qui attendaient le cabinet tory, j'essayai d'établir alors que sir Robert Peel était encore l'homme indispensable, et que sa chute n'avait rien de prochain.

Aujourd'hui l'Irlande n'est guère moins agitée qu'en 1843, et ce

(1) Voyez *du Royaume-Uni et du Ministère Peel en* 1843, n° du 15 décembre.

qui était insubordination dans le parti tory est devenu révolte ouverte. Néanmoins, assailli par tous les partis et par la presse presque entière, injurié, outragé par ceux qui l'ont porté au pouvoir aussi bien que par ceux qu'il en a renversés, suspect à l'aristocratie, qui le maintient en le maudissant, comme à la démocratie, qui l'attaque en se servant de lui, sir Robert Peel est d'un aveu commun dans une des plus grandes situations où ministre se soit jamais trouvé. Cette situation est-elle aussi honorable qu'élevée, aussi sûre que forte? c'est ce que je me propose d'examiner. Il est impossible, en attendant, de nier que sir Robert Peel n'ait, pour le moment du moins, vaincu toutes les résistances et surmonté tous les obstacles; il est impossible de nier que la rébellion de ses amis comme les attaques de ses adversaires n'aient servi à rendre son triomphe plus éclatant et plus complet.

Pour ceux qui aiment le gouvernement représentatif et qui se plaisent à en étudier les ressorts, il y a là un phénomène curieux et qui mérite d'être soigneusement observé. Sans doute, sir Robert Peel est un homme d'une valeur considérable et un chef parlementaire fort habile. Ce n'est pourtant pas un de ces hommes de génie qui entraînent tout après eux, et qui changent en quelque sorte le cours des lois naturelles. S'il a réussi, il faut que, dans les élémens qu'il avait sous la main, dans les circonstances qui l'entouraient, il ait trouvé un secours inespéré; il faut que la force des choses soit venue à son aide. Quoi qu'il en soit, un récit impartial de la lutte et des évènemens qui depuis deux ans, depuis un an surtout, ont si vivement agité l'Angleterre, ne saurait être sans intérêt. On verra ensuite quelles conséquences, quels enseignemens il convient d'en tirer, et s'il n'y a pas là des leçons pour tout le monde.

I.

Au mois de janvier 1844, quand le parlement était à la veille de s'ouvrir, c'est surtout vers le procès d'O'Connell que se dirigeaient tous les regards, que se portait toute l'attention des trois royaumes. Intenté par le gouvernement après de longues hésitations, ce procès en effet devait décider une grande question, celle de savoir si en Irlande l'agitation était plus forte que les lois, et si, comme il s'en était vanté si souvent, le grand agitateur était invulnérable. Aussi des efforts considérables avaient-ils été faits d'une part pour que le procès avortât dès son origine, de l'autre pour qu'il arrivât à bonne fin. A

cette époque, les ressources évasives de la défense paraissaient épuisées, et le débat au fond allait s'engager devant un jury spécial, formé sur des listes incomplètes, et d'où, à l'aide de récusations systématiques, on avait exclu tout catholique et tout protestant libéral. Le résultat définitif n'avait donc rien de douteux, et les accusés se trouvaient placés entre ces deux partis : ou bien se présenter devant le jury la tête haute, le front calme, comme les représentans d'un peuple opprimé par un autre peuple, comme les champions de l'indépendance nationale, comme les martyrs dévoués d'une noble cause; ou bien substituer le légiste au tribun, et chercher dans les complications, dans les subtilités de la loi anglaise, le moyen de harasser, de troubler, de ruiner l'accusation. De ces deux partis, O'Connell devait naturellement choisir le second. Il le choisit en effet, et dès-lors, perdant sa grandeur, le procès se traîna, comme l'affaire la plus obscure, dans tous les détours d'une chicane vulgaire. Néanmoins chacun savait qu'en réalité il s'agissait des maux et des droits de l'Irlande. Chacun sentait en outre que le succès ou la défaite d'O'Connell exercerait sur la politique intérieure du pays, et sur les forces respectives des partis parlementaires, une notable influence. De tous côtés, on attendait donc avec impatience, avec anxiété, l'issue de la lutte, et on se préparait, quelle qu'elle fût, à l'exploiter pour ou contre le ministère.

En même temps, dans une autre sphère, un double mouvement agitait les populations de l'Angleterre et de l'Écosse. A la ligue antiprohibitive qui continuait ses prédications, ses banquets, ses collectes, ses distributions de livres, le parti agricole avait senti la nécessité d'opposer une contre-ligue qui employât les mêmes moyens, qui luttât à armes égales. Dans tous les comtés, dans toutes les villes importantes, il y avait donc des réunions, soit dans un sens, soit dans l'autre, où l'on prononçait les discours les plus violens, où l'on prenait les résolutions les plus extrêmes. Quelquefois, quittant leur terrain habituel, les chefs de la ligue allaient au milieu même du camp ennemi provoquer des désertions et porter la guerre. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises M. Cobden se présenta parmi les agriculteurs et s'efforça de leur démontrer que la liberté du commerce, nuisible aux propriétaires fonciers, dont elle réduirait les baux, serait favorable aux fermiers, dont elle augmenterait les ressources. Sur les intentions, sur les projets du ministère, il n'y avait d'ailleurs qu'incertitude et que doute. Selon les uns, le ministère, éclairé par l'expérience et cédant au mouvement de l'opinion publique, allait abandonner sa fameuse échelle mobile, et proposer un droit fixe modéré. Selon les autres, le minis-

tère regrettait d'avoir fait tant de concessions à la ligue, et avait pris la résolution bien formelle de ne plus avancer d'un seul pas dans la voie libérale. Au milieu de ces versions diverses, le parti agricole l'inquiétait sérieusement, et partout, au milieu de ses *meetings*, retentissaient les récriminations les plus amères contre sir Robert Peel. « Le premier ministre qui, après s'être servi de nous, nous a trahis une première fois, va peut-être essayer de nous trahir une seconde; mais il ne nous trouvera plus si aveugles ni si dociles... L'intérêt agricole l'a porté au pouvoir; l'intérêt agricole saura bien l'en précipiter, si cela est nécessaire. Il faut donc que sir Robert Peel s'explique nettement, il faut qu'il dise s'il veut encore mériter les éloges de M. Cobden à nos dépens. » Tel était le langage de quelques hommes considérables, du duc de Richmond notamment, qui s'était placé à la tête de cette curieuse croisade.

On comprend que les embarras du procès irlandais d'une part, et de l'autre le mécontentement du parti agricole, dussent encourager singulièrement l'opposition whig-radicale et lui donner grand espoir. Aussi, en attendant la session, les journaux ne cessaient-ils de relever soigneusement toutes les injures adressées par les tories à sir Robert Peel, et de représenter ce ministre comme une puissance déchue. « Y a-t-il quelqu'un encore, s'écriaient-ils, qui se fie à sir Robert Peel, le trompeur général?... Sir Robert Peel a constitué un grand parti dans l'opposition, afin de se soutenir au pouvoir en le livrant en détail.... On sait l'histoire de cet Irlandais à qui on reprochait de trahir son pays. « Je remercie le ciel, répondit-il, d'avoir un pays à trahir. » Sir Robert remercie le ciel d'avoir une majorité à livrer.... Il est comme cette dame de la tour de Nesle, qui jetait chaque matin un de ses amans par la fenêtre. Grace à lui, le parti tory ressemble à un équipage affamé qui s'entre-dévore, ou bien à cette hyène qui dînait de sa propre jambe.... Les principes de sir Robert Peel sont une monnaie qu'il dépense selon le besoin du moment. Tout ce qu'il désire, c'est d'avoir en poche un principe à l'aide duquel il apaise une demande importune. » Et pendant que les feuilles whigs-radicales parlaient ainsi, la plupart des feuilles tories, de leur côté, déploraient en termes violens le suicide du parti conservateur et la trahison de son chef. Tout annonçait donc que le début de la session serait très laborieux, très difficile pour le cabinet, et qu'un grand danger le menaçait.

Au lieu de cela, tout se passa le plus régulièrement, le plus paisiblement du monde. Après un discours du trône fort insignifiant, sir Robert Peel déclara en quelques paroles qu'il ne songeait pas à modi-

fier de nouveau la loi des céréales, et devant cette simple déclaration tombèrent les espérances des uns et les inquiétudes des autres. Quelques conversations sans importance sur la Chine, sur les émirs du Scinde, sur l'Espagne, remplacèrent donc le grand débat auquel on s'attendait, et dès ce moment il fut facile de juger qu'on s'était un peu trop hâté de tuer sir Robert Peel et de se partager ses dépouilles. Est-ce à dire que toutes les difficultés se fussent aplanies, que tous les dissentimens eussent disparu, et que sir Robert Peel pût reprendre purement et simplement la position forte et sûre de 1842? Pas le moins du monde, et, pour s'en convaincre, il suffit de suivre dans leurs phases diverses les questions qui pesaient sur lui depuis un an. Ces questions peuvent se réduire à trois principales : celle de l'agitation irlandaise, celle des querelles religieuses dans les trois royaumes, celle des mécontentemens intérieurs du parti tory. Ce sont ces trois questions que je vais aborder successivement.

C'est le 15 février, peu de jours après l'ouverture du parlement, que fut rendu à Dublin le verdict par lequel O'Connell et ses amis étaient déclarés coupables sur plusieurs chefs d'accusation. Ce verdict était trop prévu pour produire, même en Irlande, une bien grande sensation. A force de prêcher à ses compatriotes l'ordre et le calme; à force de leur dire que, s'ils restaient paisibles six mois seulement, le rappel était assuré; à force de leur répéter que l'indépendance et la liberté de l'Irlande lui paraîtraient trop chèrement acquises au prix de la vie d'un homme, le grand agitateur avait d'ailleurs réussi, plus qu'il ne le désirait peut-être, à étouffer d'avance, à énerver toute grande manifestation nationale. Ajoutez que, selon la forme anglaise, le jugement final ne devait être prononcé que deux mois après, au mois d'avril, et que d'ici là on comptait encore sur l'habileté d'O'Connell. Ainsi les douze jurés protestans avaient condamné le catholique, et l'Irlande restait paisible malgré sa douleur, malgré son indignation. La question dès-lors cessait d'être judiciaire pour redevenir politique, et l'opposition avait non-seulement le droit, mais le devoir, de porter devant les chambres toute la conduite du gouvernement. L'opposition n'y manqua pas, et le même jour lord John Russell aux communes, lord Normanby aux lords, proposèrent à la chambre de se former en comité pour examiner l'état de l'Irlande. Ainsi qu'on devait s'y attendre, la chambre des lords en eut bientôt fini, et, après une courte démonstration, la motion de lord Normanby fut rejetée par 175 voix contre 78. Il en fut autrement aux communes, où le débat dura du 13 février au 23, pendant neuf longues séances, et donna à tous les

hommes éminens de la chambre une occasion d'exprimer leur opinion. Il faut pourtant le dire, ce débat ne brilla ni par la grandeur des idées ni par la nouveauté des argumens. Des droits de l'Irlande et de ses maux il fut peu question, et encore moins des moyens à prendre pour faire rentrer ce malheureux pays dans la grande famille nationale. En revanche, on discuta beaucoup, longuement, sur l'opportunité et les incidens du procès, sur l'attitude et les paroles des avocats de la couronne, sur un cartel notamment que l'*attorney-general*, M. Smith, avait adressé à un des défenseurs. Seul, M. d'Israëli eut l'art de réveiller l'attention assoupie par une dissertation historique où il s'efforça d'établir que les véritables oppresseurs de l'Irlande étaient les whigs, héritiers naturels des puritains, et non les tories, venus en ligne directe des cavaliers et du parti de la haute église; jeu d'esprit assez ingénieux, assez piquant, mais qui ne pouvait tenir une minute contre de tristes et récens souvenirs.

Beaucoup de timidité du côté des whigs, peu de confiance du côté des tories, voilà quel fut le principal caractère de ce long débat, où plus d'une fois le langage des chefs de parti parut se confondre, et qui se termina par un vote de 324 voix contre 225. Il fut pourtant marqué par un incident fort curieux et fort significatif. Aussitôt après le verdict du jury, O'Connell avait quitté Dublin pour se rendre à Londres, et il vint prendre sa place au milieu de ses collègues pendant qu'on discutait la motion de lord John Russell. Quand il parut, l'opposition presque entière le salua des plus vives acclamations, et ces manifestations ne se renfermèrent pas dans l'enceinte du parlement. A Birmingham, à Londres, ailleurs encore, des réunions eurent lieu, réunions vraiment populaires, où O'Connell fut accueilli avec enthousiasme et couvert d'applaudissemens. Faut-il en conclure que soit l'opposition parlementaire, soit les masses populaires sympathisassent avec les doctrines, avec les sentimens, avec les projets d'O'Connell, et que *le Saxon* si souvent outragé se fût soudain pris pour celui qui l'outrageait d'une affection singulière? Pas le moins du monde. Comme Irlandais et comme catholique, O'Connell ne cessait pas d'être suspect, si ce n'est odieux, à l'Angleterre protestante : par ses injures au Saxon comme par ses projets de séparation, il avait en outre irrité, soulevé toutes les passions nationales; mais en février 1844 O'Connell, condamné par un jury partial, apparaissait à l'Angleterre libérale comme le champion, comme le martyr du droit et de la liberté. Devant ce saint caractère s'évanouissaient tous les préjugés et toutes les haines. Ce n'était point O'Connell qu'on applaudissait, c'était un principe, le

principe pour lequel la vieille comme la nouvelle Angleterre a si souvent combattu.

Quoi qu'il en soit, après quelques escarmouches sans importance, lord Elliott, au nom du gouvernement, proposa deux bills pour régler en Irlande la franchise parlementaire et municipale. Personne ne peut avoir oublié qu'en 1841 lord Stanley, d'accord avec sir Robert Peel, chef de l'opposition tory, avait proposé un bill destiné, disait-il, à réprimer les fraudes, à supprimer les abus qui, dans la confection des listes électorales en Irlande, déplaçaient la majorité et faisaient la force du parti catholique. Vivement soutenu par les tories, non moins vivement combattu par les whigs, par les radicaux, surtout par les Irlandais catholiques, ce bill, on s'en souvient, finit par obtenir une majorité de 3 voix, et devint la cause décisive du fameux budget whig, de la dissolution, et de l'avénement des tories. Il y avait donc lieu de s'étonner que ceux-ci, maîtres d'une majorité considérable, eussent, pendant trois sessions, ajourné une mesure si juste, selon eux, et si nécessaire, une mesure qui devait rétablir la vérité, la sincérité, la pureté des élections. On s'étonna plus encore quand, au lieu de cette mesure toute répressive, toute restrictive, lord Elliott en annonça une qui devait étendre la franchise et la consolider. Sans entrer dans aucun détail, il suffit de dire que le bill Elliott avait pour but : 1° d'introduire en Irlande quelques-unes des formes anglaises, et notamment de réduire à un et à deux jours le temps des élections; 2° de désaffranchir, à l'expiration de l'enregistrement actuel, c'est-à-dire au bout de huit ans, 25,000 électeurs dont le droit paraissait frauduleux ou mal établi; 3° de créer 50,000 électeurs nouveaux, d'une part en admettant à voter tout fermier d'une propriété évaluée à 30 liv. sterling de revenu, de l'autre en conférant la franchise électorale à toute personne, même non résidente, ayant sur une propriété foncière quelconque un intérêt perpétuel de 5 liv. sterling. Le bill sur les élections municipales, qui fut présenté quelques jours après, dérivait de la même pensée, et avait avec l'autre beaucoup de points de ressemblance.

Après avoir proclamé, comme sir Robert Peel venait de le faire, la nécessité absolue d'établir une égalité substantielle entre les franchises électorales des deux pays, c'étaient là des mesures bien incomplètes. Néanmoins l'intention paraissait bonne, et cela suffit pour qu'au premier moment le bill Elliott fût accueilli favorablement par les whigs et froidement par les tories. Malheureusement, en y regardant de près, on s'aperçut que ce bill placerait dans la main des propriétaires

irlandais un pouvoir énorme, en leur donnant le moyen de faire et de défaire les électeurs comme bon leur semblerait. Aussi, dans une résolution fortement motivée, l'association du rappel ne tarda-t-elle pas à se prononcer contre le bill Elliott, et à le signaler « comme une tentative hardie pour livrer les élections irlandaises à l'oligarchie territoriale, et pour supprimer entièrement la voix du peuple dans les comtés. » Peu de jours après, à Cork, O'Connell parla violemment dans le même sens, et promit de mourir sur le plancher de la chambre des communes *plutôt que de laisser passer un bill aussi infame*. Sans aller jusque-là, toutes les feuilles libérales anglaises, et le *Times* lui-même, reconnurent que la critique était juste, et que le bill, s'il passait, ressusciterait infailliblement ce qu'on appelle le *mushroom system* (système champignon), c'est-à-dire le système à l'aide duquel un propriétaire expérimenté fait sortir de terre, du jour au lendemain, quelques centaines d'électeurs. En présence d'une réprobation aussi générale, il était difficile que le gouvernement persévérât dans son projet. Il y renonça donc, et ce premier essai de conciliation n'eut point d'autre résultat.

Sir Robert Peel fut plus heureux dans le bill qu'il fit présenter par sir James Graham sur les fondations pieuses et sur les institutions charitables en Irlande (*bequests-bill*). Ce bill contenait deux innovations graves. D'une part, à la commission (*board*) purement protestante, chargée d'examiner et d'autoriser, s'il y avait lieu, tous les dons et legs faits aux chapelles ou aux institutions catholiques, il substituait une commission mixte où devaient figurer des évêques catholiques, donnant ainsi au culte de la majorité de grandes garanties et de grandes facilités; de l'autre, il reconnaissait implicitement toute la hiérarchie catholique, et rompait avec les traditions intolérantes de l'église protestante. C'était plus que n'avait demandé, dix-huit mois auparavant, lord Palmerston dans le discours où il exposa la politique des whigs à l'égard de l'Irlande. Malgré cela, c'est à peine si, dans le parlement, le bill rencontra une légère opposition. Au dernier moment, deux ou trois évêques catholiques essayèrent de le combattre comme insuffisant, comme hypocrite, et, entraînés par la voix de leurs pasteurs, quelques membres catholiques en demandèrent le rejet; mais M. Wyse, M. Sheil, M. John O'Connell, eurent la bonne foi de reconnaître que ce bill améliorait notablement l'état ancien, et qu'il fallait en savoir gré au cabinet. Quant au parti ultra-protestant, soit qu'il ne comprît pas la portée de la mesure, soit qu'il désespérât de la faire rejeter, il garda dans le débat un silence singulier. En con-

séquence, le bill fut adopté à la presque unanimité, et devint loi de l'état.

Cependant le procès d'O'Connell et de ses amis avait recommencé presque sans bruit, et à la fin de mai, après de longs et fastidieux débats, le grand agitateur avait été condamné à une année d'emprisonnement et à 2,000 liv. d'amende. Le lendemain, la condamnation s'exécutait paisiblement, et l'Irlande voyait avec surprise, mais sans résistance, renfermer dans une maison de force l'homme de son choix, celui que depuis si long-temps elle investissait d'une sorte de royauté morale, ou, pour mieux dire, de pontificat souverain. Il y avait dans un tel dénouement un cruel démenti aux prédictions des whigs et des radicaux anglais, qui si souvent avaient annoncé que l'emprisonnement d'O'Connell serait le signal d'une insurrection universelle. Il y avait aussi un fâcheux affaiblissement pour O'Connell, qui se trouvait frappé d'impuissance et déchu de son inviolabilité prétendue. Le gouvernement, à la vérité, rendait sa prison aussi douce que possible, et il pouvait y recevoir, outre sa famille et ses amis particuliers, des députations venues des différens points du pays; mais une semblable tolérance était un signe de force plutôt que de faiblesse, et il n'en restait pas moins vrai qu'après avoir promis cent fois de battre tous les légistes de l'Angleterre, O'Connell, battu par eux, se trouvait jugé, condamné, emprisonné. Si une dernière ressource lui restait, l'appel pour violation des formes légales devant la chambre des lords, il n'avait lui-même dans cette ressource aucune espèce de confiance. Tout paraissait donc terminé au moment où le parlement s'ajourna, et dans cette lutte difficile sir Robert Peel semblait avoir remporté la plus complète des victoires.

C'est là pourtant que l'attendait un échec grave, et qui l'eût été bien plus sans les circonstances honorables, glorieuses même, dont cet échec fut accompagné. La chambre chargée de juger O'Connell en dernier ressort se composait, pour les deux tiers au moins, de membres qui le regardaient comme coupable, et qui désiraient vivement prêter force au cabinet; de plus, sur huit juges anglais qui, selon l'usage, avaient exprimé publiquement leur avis, six pensaient que le jugement devait être confirmé. Au point de vue légal, au point de vue politique, tout donc semblait assurer la condamnation, et O'Connell n'en doutait pas plus que sir Robert Peel. Qu'arriva-t-il cependant? On le sait, et, si je le répète ici, c'est que, pour l'honneur des pays libres, de tels exemples ne sauraient être trop souvent cités. La juridiction de la chambre des lords, juridiction exceptionnelle et

singulière, a rendu nécessaires, depuis de longues années, certaines règles qui, sans être écrites, sont religieusement observées. La première de ces règles, c'est que nul pair ne doit juger sans avoir assisté à tous les débats, à toutes les plaidoiries; la seconde, qui en est la conséquence, c'est que le jugement appartient uniquement aux *law-lords*, c'est-à-dire aux lords qui ont occupé de hautes fonctions judiciaires. Or, il y a dans la chambre des lords cinq *law-lords* seulement, le lord-chancelier, lord Brougham, lord Cottenham, lord Campbell, lord Denman, les deux premiers tories, et les trois derniers whigs. Quand on en vint aux voix, les deux premiers trouvèrent le jugement bon, les trois derniers le déclarèrent mauvais; puis le lord-chancelier, d'une voix émue, se mit en mesure de consulter la chambre, qui, attentive, agitée, incertaine, allait peut-être céder à ses penchans politiques et violer ses vieux usages. C'est alors qu'un des ministres, lord Wharncliffe, se leva, et, au nom du cabinet, adjura la chambre de ne pas sacrifier à un intérêt passager l'intérêt bien plus élevé de ses précédens et de sa dignité. L'acquittement d'O'Connell était un embarras grave pour le gouvernement. Mieux valait subir cet embarras que de fouler aux pieds une règle antique et sage. A ces nobles paroles, deux ou trois membres essayèrent d'opposer quelque résistance; tous les hommes graves de la chambre appuyèrent l'avis de lord Wharncliffe, et le jugement fut cassé au milieu d'un silence universel.

Un de mes amis qui connaît bien l'Irlande, et avec qui j'aime toujours à me rencontrer, M. Gustave de Beaumont, l'a dit avant moi : ce qu'il y a d'admirable dans cette affaire, ce n'est ni la conduite du lord-chancelier et de lord Brougham, ni celle de lord Cottenham, de lord Campbell et de lord Denman. En voyant les deux tories se prononcer pour la confirmation et les trois whigs pour la cassation du jugement, on peut même se demander si, à leur insu sans doute, leur opinion politique n'avait pas pesé sur leur opinion légale; mais ce qui est au-dessus de tout éloge, c'est la conduite du ministère et de la majorité. Qu'on ne l'oublie pas, le ministère et la majorité croyaient O'Connell coupable et le jugement bon. Pour faire triompher leur opinion, pour éviter un échec et une difficulté, ils n'avaient à violer ni l'équité naturelle, ni une loi positive, mais seulement un vieil usage, un usage dont la légitimité pouvait être mise en doute. Néanmoins ils s'arrêtèrent spontanément, de leur plein gré et par un noble scrupule. Il appartient au parti libéral français, à ce parti que l'Angleterre calomnie tous les jours, de lui rendre en cette circonstance un hom-

mage éclatant, et de prouver ainsi qu'il n'est, malgré des ressentimens légitimes, ni injuste ni systématique.

Le lendemain même du jour où l'arrêt avait été cassé, la reine d'Angleterre venait en personne clore le parlement. Cette session laissait donc le ministère dans une situation difficile vis-à-vis de l'Irlande. Loin d'acquérir quelque force pendant les derniers mois, il en avait perdu.

La question religieuse, qui, quelques mois plus tard, devait donner de grands embarras au cabinet, était, pendant le cours de la session, restée à peu près stationnaire. En Écosse, la scission presbytérienne continuait à faire quelques progrès et à se constituer solidement. Dans l'église anglicane, la querelle de la haute église, de la basse église et des puséistes s'envenimait chaque jour, mais sans incidens nouveaux. Au parlement, le parti ultra-protestant eut pourtant encore quelques mauvais jours à passer. Ainsi, non content de faire adopter presque sans contestation un bill qui détruisait les restes des anciennes lois pénales contre les catholiques, sir Robert Peel en proposa un non moins odieux, plus odieux encore, qui tendait à assurer à certaines sectes dissidentes, notamment aux unitairiens, la possession, jusque-là contestée, de leurs chapelles; mais ce qu'il y a de piquant, c'est que dans cette circonstance les ultra-anglicans eurent pour alliés les méthodistes wesléiens, et même les presbytériens libres d'Écosse. Aux yeux des uns comme des autres, c'était ouvrir une large porte à l'infidélité, et renverser les barrières qui protégent et doivent protéger le christianisme. A cette coalition inattendue, sir William Follett, M. Macaulay, sir Robert Peel, M. Gladstone, opposèrent le langage de la justice et du bon sens. Quant aux catholiques, ils saisirent avec empressement, par l'organe de M. Sheil, cette occasion de flageller publiquement l'intolérance protestante et surtout presbytérienne. En définitive, le bill passa aux communes à 307 voix contre 117, et aux lords, malgré un discours de l'évêque de Londres, à 202 voix contre 4. Tel fut le premier succès de la campagne entreprise en commun contre l'esprit de tolérance par les anglicans et par les dissidens wesléiens. On verra plus tard que la coalition n'en fut pas découragée.

Le parti ultra-anglican fut plus heureux dans l'affaire des cours ecclésiastiques. Quelque habitué que l'on soit aux bizarreries de la législation anglaise, on est étonné d'apprendre que dans ce pays, au XIXe siècle, il existe encore une multitude de cours ecclésiastiques à la nomination des évêques, dont la compétence, fondée sur de vieilles prétentions religieuses, s'étend confusément aux questions de ma-

riage, de testament, de dîmes, de taxes pour les églises, et crée ainsi dans l'ordre des juridictions d'inextricables conflits. Depuis longtemps, tous les jurisconsultes de l'Angleterre, plusieurs évêques même, demandaient l'abolition de ces déplorables cours, à l'exception d'un tribunal unique dans la métropole; mais une telle réforme blessait les préjugés ultra-anglicans, et le cabinet n'osa la proposer qu'atténuée et mutilée. De cette sorte, elle n'obtint l'assentiment ni des ultra-anglicans, qui voulaient maintenir l'état actuel, ni des libéraux, qui demandaient quelque chose de sérieux et de complet. Il fallut donc l'abandonner, comme les bills de réforme parlementaire et municipale en Irlande, et, pour cette fois, le parti ultra-anglican eut le dessus.

Il l'eut encore, pour un moment du moins, dans une tentative assez hardie qu'il fit à la chambre des lords. Conformément à l'avis de la grande commission ecclésiastique, et en vertu des pouvoirs à lui conférés par le parlement, le cabinet avait, afin de créer un évêché à Manchester, réuni les deux petits évêchés de Bangor et de Saint-Asaph. Le parti ultra-anglican déclara que c'était là une mesure érastienne et contraire aux vrais principes de l'église épiscopale. Puis, au nom de ces principes, lord Powis proposa un bill qui avait pour but de séparer les deux évêchés, et d'annuler ainsi l'acte du cabinet. Comme on devait s'y attendre, le cabinet fit bonne résistance; mais ce fut en vain, et bien que, dans cette circonstance, l'archevêque de Cantorbery et l'évêque de Londres vinssent en aide au lord-chancelier, le bill passa à 49 voix contre 37. Le duc de Wellington vint alors opposer à la majorité rebelle la prérogative de la reine, et contester à la chambre le droit de prendre l'initiative en matière ecclésiastique. Par ce moyen, il obligea lord Powis à retirer sa motion, et déconcerta le parti ultra-anglican. Il n'en resta pas moins démontré que ce parti, dans la chambre des lords au moins, était assez fort pour tenir le ministère en échec et pour lui imposer certaines concessions.

J'en viens maintenant aux mécontentemens intérieurs du parti tory et aux symptômes par lesquels ils se manifestèrent pendant le cours de cette session.

Si la fraction ultra-protestante du parti tory s'était montrée peu satisfaite de sir Robert Peel, et l'avait plus d'une fois entravé ou combattu, la fraction ultra-agricole du même parti ne se tenait pas au fond pour mieux traitée, et ne paraissait pas plus confiante. C'était quelque chose sans doute que d'avoir obtenu, dès le début de la session, une réponse positive aux bruits qui couraient, et la déclaration

formelle que la loi des céréales n'était pas à la veille d'être une seconde fois modifiée; mais sir Robert Peel refusait de prendre pour l'avenir aucun engagement, ce qui ne laissait pas d'être assez inquiétant. Quant au budget, il ne se présentait point cette année, comme deux ans auparavant, avec une escorte effrayante de droits protecteurs réduits et de prohibitions supprimées. Néanmoins, quelques mesures partielles, l'abolition du droit sur les laines étrangères, par exemple, et la réduction du droit sur le café, annonçaient suffisamment que sir Robert Peel persistait dans son système, et qu'il comptait, quand le moment viendrait, le pousser plus avant. Tout cela produisait dans les rangs tories une agitation sourde, une fermentation secrète, qui, pour éclater au dehors, n'attendait qu'une occasion favorable. Deux fois cette occasion se présenta, et deux fois elle fut saisie. Deux fois aussi la révolte fut réprimée avec une impitoyable rigueur. Ce sont les deux épisodes les plus curieux de cette session, d'ailleurs assez insignifiante. Il est nécessaire de s'y arrêter un moment.

Depuis plusieurs années, on le sait, d'honorables philanthropes, après avoir sondé les vices et les misères qu'enfante ou qu'aggrave la réunion d'un grand nombre d'ouvriers de tout sexe et de tout âge dans les manufactures, s'étaient proposé de remédier autant que possible à ces vices et à ces misères, en soumettant à quelques règles législatives la puissance des maîtres; mais le principe de la concurrence et de la liberté du travail opposait à ces efforts isolés une résistance presque invincible, quand tout à coup la question prit un caractère politique. La ligue contre les céréales, qui se compose surtout de manufacturiers et d'industriels, accusait les propriétaires fonciers de vouloir affamer le peuple à leur profit, et d'être ainsi la cause principale de la détresse du pays. Les propriétaires fonciers, à leur tour, trouvèrent bon d'user de représailles en accusant les manufacturiers et les industriels d'exploiter, d'épuiser, de torturer le peuple, afin d'obtenir de plus gros bénéfices. Les philanthropes sincères trouvèrent ainsi dans l'intérêt personnel un secours inattendu, secours dont ils profitèrent avec raison. Quand, à la suite d'enquêtes ordonnées et faites par le parlement, sir James Graham proposa de limiter à 12 heures le temps de travail des femmes et des adultes, un des hommes les plus respectés du parti tory, lord Ashley, combattit donc cette motion, et demanda que la chambre substituât 10 heures à 12. C'était une innovation considérable qui modifiait profondément les conditions du travail en Angleterre, et qui pouvait avoir, soit au de-

dans, soit au dehors, les plus graves conséquences. Aussi fut-elle soutenue et combattue avec un égal acharnement des deux parts. Les rangs, d'ailleurs, se mêlèrent singulièrement, et d'étranges rapprochemens eurent lieu. Ainsi sir James Graham et sir Robert Peel furent vivement défendus par M. Ward et par M. Bright, tandis que plusieurs de leurs amis les plus intimes se séparaient d'eux. Du côté des whigs, la confusion ne fut pas moins grande. Lord John Russell, lord Palmerston, lord Howick, parlèrent et votèrent, bien qu'en hésitant un peu, avec lord Ashley, tandis que M. Labouchere, M. Baring, M. Hobhouse, votaient en sens contraire. En définitive, il y eut en faveur de l'amendement 179 voix contre 170. Quatre jours après, le ministère, comme c'était son droit, provoqua une nouvelle épreuve, et cette fois le résultat fut tout-à-fait bizarre. Ainsi, il y eut pour 12 heures 183 voix contre 186, puis pour 10 heures 181 voix contre 188. De cette façon, aucun des deux chiffres n'avait la majorité, et personne ne put s'étonner quand sir James Graham demanda vingt-quatre heures pour réfléchir.

Si l'on analyse les votes, on trouve que 99 tories s'étaient, dans cette seconde épreuve, prononcés contre le cabinet. Par quel motif l'avaient-ils fait? Plusieurs sans doute par une conviction consciencieuse et raisonnée, d'autres par haine des manufacturiers et de la ligue, quelques-uns enfin pour donner une leçon au cabinet, et particulièrement à sir Robert Peel. Outre qu'il croyait l'amendement mauvais en soi et funeste à l'industrie nationale, sir Robert Peel se sentait donc blessé dans sa dignité personnelle et dans son autorité parlementaire. Aussi, dès le lendemain, sir James Graham annonça-t-il résolument que le cabinet ne céderait pas, et qu'il ne se prêterait à aucun compromis. Il ajouta que c'était là le commencement d'une législation à la *Jack Cade* (1), et que la chambre ferait tout aussi bien de fixer le minimum des salaires. Il demanda enfin que la chambre s'ajournât, afin de lui laisser le temps de retirer le bill, et d'en apporter un nouveau.

D'après cette détermination du cabinet, la question devenait ministérielle. Néanmoins plusieurs journaux de l'opposition, l'*Examiner* notamment, restèrent fidèles au principe économique, tandis que tous les journaux tories et le journal même de sir Robert Peel, le *Stan-*

(1) Jack Cade est le chef d'une insurrection populaire, presque communiste, qui eut lieu en 1450, sous le roi Henri VI, et qui fut un moment maîtresse de la ville de Londres.

dard, plaidaient avec chaleur en faveur du principe philanthropique. C'est dans ces circonstances qu'un nouveau bill fut présenté, presque semblable au dernier et qui maintenait la clause de 12 heures. Ce bill ayant été lu deux fois pour la forme, et plusieurs amendemens en sens divers ayant été écartés, lord Ashley reparut sur la scène, et proposa de nouveau la clause de 10 heures; mais, dans l'espace d'un mois, le parti tory s'était fort amendé. A la voix de sir Robert Peel, qui jetait fièrement le gant à ses adversaires et posait la question de cabinet, ce parti revint presque entier sous le drapeau, et ne laissa qu'un faible appoint autour de lord Ashley. La clause qui, en avril, avait partagé la chambre en deux fractions égales, fut donc, en mai, rejetée par 297 voix contre 159, aux éclats de rire prolongés de l'opposition.

L'issue malheureuse et, qui pis est, ridicule de cette première tentative devait, pour quelque temps du moins, étouffer dans le camp tory toute velléité d'insurrection. Il n'en fut rien, et la question des sucres devint l'occasion d'une seconde révolte.

On sait que, dans son fameux budget de 1842, sir Robert Peel, enchaîné par ses déclarations antérieures, avait complètement mis de côté la question des sucres. Le sucre colonial restait imposé à 24 sh. le quintal, et le sucre étranger à 63 sh., sans distinction d'origine. C'était, à vrai dire, une prohibition déguisée et un monopole bien complet au profit des planteurs. Entre ce monopole et les principes récemment professés par sir Robert Peel, il y avait néanmoins une telle discordance, qu'il devenait difficile, si ce n'est impossible, de le maintenir sans altération, surtout quand, par suite de la diminution de la production coloniale, le prix du sucre allait sans cesse augmentant. D'un autre côté, sir Robert Peel avait si vivement reproché au budget whig de donner une prime au travail esclave, et d'encourager ainsi l'esclavage, qu'il n'osait guère démentir ses paroles en revenant au plan même de ses adversaires. Pour se tirer d'embarras, il imagina d'établir une distinction entre le sucre produit du travail esclave et le sucre produit du travail libre, et d'imposer celui-ci à 34 sh. seulement, en laissant subsister pour celui-là le droit de 63 sh. C'était, comme les whigs n'eurent pas de peine à le démontrer, et comme l'expérience l'a prouvé depuis, une mesure aussi absurde qu'impraticable. Le parti tory pourtant la soutint tout entier, et l'amendement de lord John Russell, qui proposait pour tous les sucres étrangers le chiffre de 34 sh., fut rejeté par 197 voix contre 128; mais, peu de jours après, un membre du parti agricole, M. Miles, fit aussi son amendement. Celui-ci consistait à réduire le droit sur tous les

sucres coloniaux à 20 sh., et le droit sur les sucres provenant du travail libre à 30 et 34 sh., selon certaines classifications. Entre les deux sucres, la différence paraissait être la même, le consommateur y gagnant 4 sh.

Une telle proposition n'avait certes rien de grave. Aussi les tories dissidens s'y rallièrent-ils avec joie dans l'espoir de faire subir au premier ministre un échec sans conséquence. Par la même raison, et en outre parce qu'il s'agissait d'une réduction de droits, l'opposition presque entière appuya l'amendement, qui, malgré les efforts du chancelier de l'échiquier, passa à 241 voix contre 221. Dans d'autres circonstances, il est probable que sir Robert Peel eût cédé : les revenus de 1843-44 avaient dépassé notablement ceux de 1842-43, le budget de 1844-45 se présentait favorablement, et une réduction de 4 sh. par quintal de sucre n'avait rien d'effrayant pour le trésor; mais la conduite des tories dissidens dans cette affaire révélait des sentimens, des intentions, des projets sur lesquels on ne pouvait plus s'abuser. Sir Robert Peel résolut de mettre ses faux amis au pied du mur, et de briser d'un coup l'esprit de révolte qui travaillait son armée. Contre l'attente générale, il déclara donc froidement, péremptoirement, qu'il maintenait le chiffre de 24 sh., et qu'il offrirait à la chambre le moyen de revenir sur sa détermination. En même temps, il fit répandre le bruit de sa retraite prochaine, et provoqua une réunion au Carlton-club club tory) pour en délibérer.

Tel était l'état des choses quand, le 17 juin, sir Robert Peel, au milieu d'une chambre nombreuse et agitée, se leva pour expliquer sa conduite et pour faire connaître ses résolutions. « L'amendement de M. Miles lui paraissait mauvais commercialement, financièrement, et à ce titre seul il se croyait obligé de le combattre; politiquement, il était bien plus mauvais et bien moins acceptable encore. Au sujet de cet amendement une coalition s'était formée entre les adversaires habituels du ministère et une portion de ses défenseurs. Or, il y avait là un détestable exemple, un exemple funeste, et qui ne manquerait pas de se renouveler, si le cabinet cédait. » Dans un langage à la fois modeste et fier, sir Robert Peel alors rappela les lois qu'il n'avait pu faire passer, les échecs qu'il avait subis, *et qui laissaient le cabinet dans une situation peu enviable*. Puis, comme un autre ministre, mais plus sérieusement, il déclara qu'un appui médiocre ne pouvait lui suffire, et que, pour gouverner honorablement, utilement, il avait besoin d'être énergiquement soutenu. Le vote actuel devait décider la question.

On conçoit l'effet que produisit cette déclaration sur les tories dissidens, sur ceux du moins qui ne voulaient pas pousser les choses jusqu'au bout. Vainement lord John Russell, lord Palmerston, M. Sheil, s'efforcèrent-ils successivement de les piquer d'honneur en leur représentant qu'on leur demandait de défaire ce qu'ils avaient fait, et d'aliéner une fois pour toutes leur liberté au profit de sir Robert Peel. Des tories dissidens pas un n'osait rendre coup pour coup, quand un homme de beaucoup d'esprit, M. d'Israëli, releva le gant pour son compte, et donna un libre cours aux sentimens qu'il contenait depuis long-temps. « C'est pour la seconde fois depuis un mois, dit M. d'Israëli, que sir Robert Peel demande à ses amis de se déjuger. En vérité, après tout ce qu'ils ont fait pour lui, il devrait les traiter avec un peu plus de délicatesse et ne pas les traîner sans nécessité dans la boue. C'était assez de leur avoir fait subir une fois pendant la session la dégradation dont il les menace encore. Sir Robert Peel ferait bien au moins d'établir le tarif de l'indépendance parlementaire, afin que chacun sût d'avance jusqu'où il peut aller et à quoi il s'expose. L'honorable baronnet s'est toujours donné comme un partisan décidé de l'émancipation des noirs; mais il paraît que son horreur pour l'esclavage ne s'étend pas aux bancs qui sont derrière lui. Là la chaîne est toujours en usage, et le fouet se fait rudement sentir. Tout ce qu'on lui demande, c'est d'avoir la main légère, et de ne pas frapper trop fort. » Il est inutile de dire qu'après un tel discours M. d'Israëli vota contre le cabinet; toutefois son exemple ne fut suivi que par un bien petit nombre de ceux qu'il avait si rudement traités en les défendant, et sir Robert Peel obtint pour son chiffre de 24 sh. 255 voix contre 233. Il est vrai qu'une dizaine de libéraux, M. Cobden, M. Bouverie, M. Warburton, M. Gibson, qui trouvaient l'amendement de M. Miles plus favorable aux planteurs que le projet primitif, votèrent contre cet amendement. Ainsi finit plus misérablement encore que la première la seconde insurrection tory.

Par sa fermeté dans cette affaire, sir Robert Peel venait de prouver que le parti tory avait un maître, et que ce maître aimait mieux abdiquer que de laisser le pouvoir s'abaisser et s'avilir entre ses mains. La victoire était donc complète; mais de telles victoires honorent ceux qui les remportent plus qu'elles ne les fortifient. Une portion des tories dissidens avait résisté au bâton de sir Robert Peel et voté contre lui malgré sa démission formellement annoncée. Une autre portion s'était soumise, la rage dans le cœur, la honte sur le visage, et en gardant au maître une profonde rancune. Tout cela ne rétablissait

pas sa situation, et tendait peu à reconstituer le parti tory avec sa confiance, avec son enthousiasme, avec son unanimité de 1841. Il faut ajouter que chaque jour la polémique des journaux tories devenait plus violente et plus amère. Après l'incident de la clause de dix heures, le *Times*, le *Post*, le *Standard* même, avaient gémi, douloureusement gémi, sur la décadence du parti conservateur, de ce parti incapable, selon eux, de rien faire pour le peuple ou pour l'aristocratie. Après l'affaire des sucres, ce fut un concert bien plus bruyant encore de lamentations et d'invectives. « Mieux vaut, dirent-ils, mieux vaut cent fois que désormais les serviteurs de sir Robert Peel s'abstiennent de toute velléité d'indépendance. Mieux vaut qu'ils adoptent franchement et hautement la maxime orientale : *Entendre, c'est obéir*. Pourquoi le parti conservateur continuerait-il à mettre à nu le collier dont son cou est entouré? Pourquoi se plairait-il à faire savoir à tout le monde qu'il vote contre sa conscience? Le peuple ne saurait pas quels esclaves vous êtes sans vos puériles mutineries. Mettez donc un terme à cette guerre servile, à cette guerre honteuse, dans laquelle, pour vous faire rentrer dans l'ordre, il suffit à votre maître d'un fouet au lieu d'épée. Sachez-le bien d'ailleurs, peu importe à sir Robert Peel que vous soyez ou ne soyez pas de son avis. Il vous permet de le détester à votre aise, pourvu que vous passiez sous le joug et que vous votiez comme il l'entend. Peut-être un jour vous lasserez-vous de vous traîner dans la boue à son profit. Jusque-là épargnez à l'Angleterre un spectacle ridicule, et conservez, dans votre esclavage, l'attitude humble et silencieuse qui vous sied. »

Ainsi parlait la presse tory, et la presse libérale ne manquait pas de relever avec joie ses plaintes et ses conseils. Des deux parts d'ailleurs, on s'accordait pour faire ressortir la stérilité, l'inanité de la session. Par une mesure hardie et heureuse, le cabinet avait réduit d'un quart pour cent (de 3 et demi à 3 un quart) l'intérêt de la dette publique. Il avait, en outre, fait passer sur la banque un plan bien conçu, et qui obtenait l'approbation générale. Enfin il avait obtenu, malgré d'assez vives résistances, un acte qui, pour les lignes de chemins de fer non encore votées, devait remédier à des abus nombreux et patens. En revanche, que de mesures mutilées ou délaissées! Les deux bills de lord Elliott sur la franchise parlementaire et municipale en Irlande, le bill des cours ecclésiastiques, le bill des cours de comté, et plusieurs autres abandonnés par les ministres eux-mêmes; le bill des sucres, le bill des manufactures, le bill pour la réforme des lois sur les pauvres, arrachés par violence à la majorité et virtuellement condamnés, tel était le pro-

duit le plus clair, le plus net de la session. Et ce n'est pas seulement au sein du parlement que le cabinet avait rencontré une résistance imprévue et subi des échecs sans exemple. Son gouverneur des Indes, lord Ellenborough, ne venait-il pas d'être rappelé contre son gré par ordre de la compagnie? Un ministère faible et hautain, une majorité mutine et servile, un parlement disloqué et impuissant, voilà à quoi avait abouti en définitive le grand triomphe du parti conservateur en 1841!

J'en ai assez dit, je pense, pour prouver que la session de 1844 n'avait rien terminé, rien résolu, et qu'après cette session, la situation respective des hommes et des partis restait à peu près la même qu'auparavant. La question d'Irlande, après des péripéties diverses, laissait le gouvernement et O'Connell en présence sans qu'il y eût, à vrai dire, succès complet d'aucun côté; la question religieuse était stationnaire; la question parlementaire conservait son caractère indécis, et en somme personne, excepté peut-être O'Connell, n'avait lieu d'être content, ni les whigs, qui s'étaient flattés de renverser le cabinet, ni les tories, qui se sentaient divisés et humiliés, ni le cabinet, qui n'avait pu garder la majorité que par des moyens violens et dont l'emploi ne pouvait être souvent renouvelé. Pour qui regarde au fond des choses, il était évident que la crise continuait, et que sir Robert Peel, avant l'ouverture de la prochaine session, avait à prendre un parti décisif.

II.

Dans l'intervalle, une question toujours grave en Angleterre, la question religieuse, prit une face toute nouvelle et menaça sir Robert Peel de difficultés d'un autre genre. Pour bien comprendre les incidens qui survinrent, quelques explications sont nécessaires.

Quiconque a étudié l'histoire d'Angleterre sait qu'avant de se fixer sur sa base actuelle, l'établissement anglican, sous Henri VIII et sous Édouard VI, subit des oscillations nombreuses, et pencha successivement vers des principes, vers des systèmes opposés. Aujourd'hui, avec Cranmer, avec Latimer, avec Ridley, l'idée protestante dominait, et tendait à assimiler la réformation anglaise et les réformations allemandes. Demain, avec Gardiner, avec Bonner, l'idée catholique reprenait le dessus, et rapprochait infiniment l'église anglicane de l'église romaine. Vinrent enfin, après la reine Marie, les trente-neuf articles et la liturgie, compromis plus ou moins ingénieux entre des principes

ennemis, transaction plus ou moins habile à l'aide de laquelle la main puissante de l'état essaya, sinon de réconcilier, du moins de faire vivre en paix, l'élément protestant et l'élément catholique. On y réussit jusqu'à un certain point, non pourtant jusqu'à détruire les deux tendances, qui, en toute occasion, essayèrent encore de se faire jour. Il faut néanmoins reconnaître que depuis la grande tentative de Laud, depuis surtout la chute des Stuarts, la tendance catholique fut la plus faible, et disparut presque entièrement. Il y avait bien, au sein de l'église anglicane, la haute et la basse église : la première, qui concédait davantage à l'autorité épiscopale, à la tradition, et qui défendait avec plus d'énergie l'alliance de l'église et de l'état; la seconde, qui, dans l'interprétation des saintes Écritures, accordait plus au jugement individuel, et qui, vis-à-vis des évêques eux-mêmes, conservait une certaine indépendance; mais, pour l'une comme pour l'autre, le mot de catholique restait un mot impie, et l'église romaine un objet d'horreur et d'effroi.

Les choses en étaient là quand, vers 1830, un petit groupe de ministres anglicans, membres de l'université d'Oxford, hasardèrent avec quelque timidité des doctrines qui, dès le début, attirèrent l'attention et soulevèrent une assez vive polémique. Selon eux, l'église anglicane avait, depuis la révolution, singulièrement dévié du point où avaient voulu l'arrêter ses illustres fondateurs. Il importait donc de remettre en lumière des vérités qu'elle avait laissé obscurcir, et de restaurer des prérogatives qu'elle avait abandonnées. C'était d'ailleurs dans la rubrique et la liturgie bien plus que dans les trente-neuf articles qu'il convenait de chercher l'esprit véritable de l'église. Or, la liturgie et la rubrique indiquaient entre le protestantisme et le catholicisme romain une voie moyenne, *via media*, où il importait de se tenir.

Telle fut la première position prise par le docteur Pusey et par M. Newman dans les célèbres traités (*tracts*) qui, pendant plusieurs années, ont alimenté la polémique religieuse de l'Angleterre; mais bientôt le docteur Pusey, M. Newman surtout, allèrent plus loin, et, par la hardiesse de leurs opinions, épouvantèrent le vieil esprit protestant. Il affirmèrent en effet que la Bible ne pouvait servir de seule règle de foi, et qu'elle devait être interprétée, expliquée, développée, par les écrits des pères de l'église et par la tradition. Ils nièrent avec mépris les droits du jugement privé et donnèrent à la parole du prêtre régulièrement ordonné une autorité supérieure. Ils blâmèrent la distribution immodérée des saintes Écritures aux ignorans comme aux savans sans commentaire et sans glose. Ils attri-

buèrent aux sacremens, au baptême notamment et à l'eucharistie, une vertu secrète et miraculeuse. Ils reconnurent dans les cérémonies extérieures, dans les symboles, dans les images même, un sens profond et un mérite mystérieux. Ils se montrèrent indulgens pour le purgatoire, pour les miracles, pour l'invocation des saints, pour les hommages rendus à la vierge Marie; enfin ils firent dériver toute l'autorité, toute la sainteté de l'église, non de la raison individuelle ou de la puissance publique, mais de la succession apostolique, succession non interrompue, selon eux, et en vertu de laquelle les évêques étaient légitimement les héritiers des apôtres et les anges de l'église. Une fois ce grand pas franchi, les nouveaux docteurs ne pouvaient manquer d'en venir à maudire au moins dans ses excès la réforme du XVIe siècle, et à revendiquer, au lieu de le repousser, le nom de catholique. C'est ce qu'ils firent en effet. A leurs yeux, l'église romaine, l'église grecque, l'église anglicane, devinrent les rameaux divers d'un même tronc, et formèrent par leur réunion l'église catholique universelle. Le tort de l'église romaine, son unique tort, fut d'avoir usurpé une suprématie qui ne lui appartenait pas. C'était une sœur trop ambitieuse, une sœur égarée, si l'on veut, mais qu'il fallait éclairer au lieu de l'injurier. En un mot, ce qui distinguait une église véritable d'une fausse église, ce n'était point tel ou tel dogme, telle ou telle pratique; c'était l'existence d'un corps d'évêques dont l'ordination pouvait, par une succession non interrompue, remonter aux apôtres. Entre l'église romaine et l'église anglicane, il y avait malentendu et querelle de famille; entre l'église anglicane et les autres églises protestantes, il y avait toute la différence qui sépare le vrai du faux, et la réalité de l'apparence.

On le voit, l'église anglo-catholique ne marchait dans la voie ni de la basse ni de la haute église : elle se séparait de la première en niant son principe même, celui du jugement individuel; elle se séparait de la seconde en lui reprochant de vendre son indépendance à l'état et en la taxant d'érastianisme (1). Je n'ai certes pas la prétention de suivre dans ses développemens et dans ses inconséquences ce nouveau catholicisme. Si je devais le caractériser en peu de mots, je dirais qu'à mon sens il fait de l'église catholique un état fédératif, de même que

(1) Les *érastiens*, ainsi nommés du nom d'Érastus, théologien allemand du XVIe siècle, sont une secte religieuse qui joua un assez grand rôle en Angleterre vers 1647. Cette secte soutenait que l'église n'avait aucun pouvoir qui lui fût propre, et que, pour sa forme comme pour sa discipline, elle était purement et simplement *créature et sujette* du magistrat civil.

l'église gallicane en fait un gouvernement représentatif, et l'église ultramontaine un gouvernement absolu. Ce sont les trois formes sous lesquelles viennent se ranger toutes les constitutions politiques, et il est assez naturel que l'esprit humain les introduise dans la religion.

Pendant quelque temps, les évêques étaient restés silencieux. Il ne leur déplaisait pas de s'entendre appeler successeurs des apôtres, anges de l'église, et de voir revendiquer avec hardiesse leur indépendance et leur infaillibilité. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, redoutaient avant tout les envahissemens de l'esprit dissident, et trouvaient bon que cet esprit rencontrât dans les doctrines anglo-catholiques un contre-poids salutaire. Néanmoins, quand les nouveaux docteurs en vinrent à maudire Luther et à réhabiliter Rome, quand de plus M. Newman, dans son célèbre traité 90, établit doctement qu'on pouvait souscrire les trente-neuf articles sans y croire, du moins en totalité, le scandale devint trop grand pour être toléré plus longtemps, et la publication des traités fut épiscopalement condamnée. Depuis ce moment, les traités cessèrent de paraître. Sans se décourager, l'anglo-catholicisme eut recours à d'autres modes de publication, et on s'aperçut un beau jour avec un certain effroi qu'il avait fait des recrues nombreuses, surtout dans la haute aristocratie, et que le tiers de l'université d'Oxford lui appartenait. Ainsi, ce n'est pas sans de vives et nombreuses protestations qu'en 1843 le docteur Pusey fut suspendu pendant un an pour un sermon dans lequel il inclinait visiblement vers la présence réelle dans l'eucharistie et vers la consubstantiation. On se rappelle que parmi ceux qui protestèrent figuraient les noms remarquables de M. Gladstone, ministre du commerce, de lord Dungannon, de M. Courtenay et du juge Coleridge. Dès cette époque, pourtant, les anglo-catholiques se divisaient en deux écoles, la vieille (celle qui avait dix ans), et la nouvelle, qui voulait pousser les choses beaucoup plus loin; mais le danger commun les réunissait, et M. Gladstone, tout en gourmandant doucement M. Newman, continuait à lui donner la main.

Il était nécessaire de rappeler ces faits pour bien faire comprendre ceux qui, de novembre 1844 à janvier 1845, mirent l'église anglicane en feu, et menacèrent d'une ruine complète l'établissement tout entier.

C'est en 1562, sous le règne d'Élisabeth, que furent définitivement rédigés les trente-neuf articles, ceux qui établissent la vraie doctrine chrétienne selon l'église anglicane, et comme sur quelques points, notamment sur la présence réelle, les évêques n'avaient pu parvenir à s'entendre tout-à-fait, on adopta, quant à ces points, un texte assez vague,

assez élastique pour empêcher un schisme. Quant à la rubrique et à la liturgie, elles ne reçurent leur dernière forme qu'en 1661, sous Charles II, quand l'esprit puritain était en décadence. De là, dans la liturgie encore plus que dans les trente-neuf articles, des incohérences, des contradictions que pouvait seul couvrir le désir bien arrêté de vivre en paix et d'éviter tout conflit. Néanmoins, au commencement du dernier siècle, sous les rois de la maison de Hanovre, l'esprit puritain regagna du terrain, et ce que l'esprit catholique avait laissé dans la liturgie tomba graduellement en désuétude. L'église anglicane, tout en conservant sa hiérarchie, se rapprocha ainsi par ses formes, par ses cérémonies extérieures, par ses doctrines même, des autres églises protestantes, et s'éloigna de plus en plus de l'église romaine. Tel était l'état de l'église anglicane quand le mouvement anglo-catholique d'Oxford se fit sentir. Hors de l'université, ce mouvement n'entraîna pas un grand nombre de prosélytes; cependant, comme il arrive toujours, parmi ceux-là même qui s'en préservaient, beaucoup, sans le vouloir et sans le savoir, subissaient son influence. C'est ainsi qu'à la grande surprise, à la grande consternation des vrais protestans, on vit dans quelques paroisses le surplis reparaître et l'autel se charger, comme dans l'église romaine, de cierges et de fleurs. C'est ainsi que des ministres vêtus de blanc osèrent omettre ou intercaler certaines prières, s'agenouiller devant l'autel, tourner le dos à la congrégation. C'est ainsi que l'offrande elle-même fut rétablie et que l'on eut le scandale d'une quête faite de banc en banc. En présence de semblables énormités, le vieil esprit protestant s'émut, et de toutes parts les plaintes des congrégations s'élevèrent jusqu'aux évêques; mais les évêques eux-mêmes, notamment dans les diocèses d'Exeter et de Londres, s'étaient laissé gagner par la contagion. Ainsi que je l'ai dit, l'idée de la succession apostolique leur plaisait, et ils s'habituaient volontiers à se considérer comme l'autorité suprême de l'église, comme une autorité souveraine vis-à-vis des fidèles, indépendante par rapport à l'état. En condamnant l'école anglo-catholique d'Oxford, ils avaient donc fait de nombreuses réserves, et reconnu que sur plusieurs points de dogme ou de discipline l'église anglicane, depuis un siècle et demi, ne résistait point suffisamment à l'esprit puritain. En conséquence, les évêques, pour la plupart du moins, refusèrent implicitement ou explicitement de faire droit aux plaintes des congrégations. Les évêques de Londres et d'Exeter allèrent plus loin encore et enjoignirent formellement le rétablissement et l'exécution littérale de la rubrique et de la liturgie de 1661.

C'est alors que naquit, que se développa, que grandit dans une foule de paroisses à la fois une agitation sans exemple, et qui devint bientôt un sérieux embarras pour le gouvernement. De toutes parts, des *meetings* eurent lieu où les congrégations déclarèrent que les innovations approuvées par les évêques étaient attentatoires aux principes du protestantisme, et qu'elles n'assisteraient plus au service divin tant que ces innovations seraient maintenues. On ne s'en tint même pas toujours dans ces limites, et plus d'une fois, au moment où le ministre paraissait vêtu du surplis, la congrégation se leva en masse, lui tourna le dos, et sortit de l'église avec fracas. Plus d'une fois aussi les ministres, après le service divin, furent poursuivis dans les rues, assiégés dans leurs maisons et gravement insultés. Dans le même moment, les corps constitués, la corporation de Londres notamment, prenaient parti pour le peuple contre les évêques, et engageaient les vrais protestans à s'unir pour mettre un terme à l'usurpation de l'œuvre de Dieu. Dans une pensée analogue, des hommes considérables, le duc de Sutherland, lord Denbigh, lord Gainsborough, lord Sandon, lord Morpeth, lord Teignmouth, lord Ashley, lord Grosvenor, lord Cowper, lord Howard et beaucoup d'autres revendiquaient les droits des congrégations, et demandaient que les ministres eussent des suppléans laïques pour lire les Écritures et pour les expliquer. C'était répondre à la prétention des évêques par une prétention toute contraire, et effacer en quelque sorte toute différence entre l'église et les fidèles.

On le voit, le débat ainsi posé s'agrandissait et sortait de la querelle un peu mesquine du surplis et de l'offrande. Quels étaient les droits des évêques, et quels ceux des congrégations? A qui, en matière de discipline, appartenait le dernier mot? Enfin à qui devait-on obéissance? à la hiérarchie régulièrement constituée, ou à la totalité des fidèles? Telle était la question qui s'élevait, question immense, et qui mettait inévitablement face à face le principe catholique et le principe protestant. Cette question, les évêques essayèrent d'abord de l'éluder. Ainsi, l'évêque de Londres consentit à suspendre pour un an les changemens ordonnés. L'évêque d'Exeter recommanda à son clergé beaucoup de précautions, beaucoup de ménagemens, jusqu'au jour où l'esprit public deviendrait meilleur; puis, cédant sur quelques points, il concentra sur le surplis toutes ses forces, non que le surplis en soi lui parût préférable à la robe, mais parce que le surplis avait l'autorité de la rubrique, et devait à ce titre être préféré. Tous ces atermoiemens, tous ces compromis, ne satis-

firent personne, et, en présence de l'agitation toujours croissante, il fallut bien accepter le combat tel qu'il était offert. Dans deux lettres longues et curieuses, l'évêque d'Exeter, tout en accordant aux congrégations le droit de conseil ou de pétition, leur refusa donc tout autre droit, et réclama de tous les fidèles une obéissance absolue. Comme évêque, il lui appartenait exclusivement de veiller à l'exécution de la rubrique et de maintenir l'uniformité. Lui résister, c'était résister à l'ordre établi par Dieu même, c'était tomber dans le schisme. Il fallait d'ailleurs se réjouir que la question de l'autorité de l'église, cette grande question, se posât sur des futilités telles que le surplis et les cierges. Il en serait plus aisé de savoir qui reconnaissait cette autorité et qui prétendait s'y soustraire.

Ainsi, d'un côté, les congrégations manifestant leur opposition par des pétitions, par des placards, par des réunions tumultueuses, par de véritables émeutes; de l'autre, les évêques donnant des ordres et réclamant, au nom de Dieu même, une obéissance qu'on leur refusait; puis, au milieu de tout cela, des églises vides, des ministres insultés, un désordre et une confusion sans exemple : voilà la situation. Il est inutile de dire que les journaux, quotidiens ou non, ne restaient pas étrangers à la querelle. A l'exception du *John Bull*, presque tous se prononçaient contre les évêques, presque tous encourageaient les congrégations à la résistance, presque tous déclaraient que, si l'église anglicane voulait ressusciter les momeries papistes, cette église était perdue. De tous côtés d'ailleurs, on demandait qu'une autorité supérieure mît fin à toutes ces querelles et rétablît la paix dans l'église. Cette autorité, où était-elle? Les uns parlaient d'une convocation; mais en supposant qu'il fût possible de faire revivre, dans le XIXe siècle, ces vieux parlemens ecclésiastiques, depuis long-temps tombés en désuétude, et qui, sous Elisabeth même, n'avaient plus qu'une existence nominale, que de difficultés à surmonter pour en venir là, et que de questions préliminaires à résoudre! Ne fallait-il pas déterminer les électeurs et les éligibles, régler le mode d'élection et la forme des délibérations, fixer les droits, les fonctions, les devoirs de l'assemblée élue? Et tout cela fait, la convocation étant privée de tout pouvoir coërcitif, chacun ne resterait-il pas maître d'obéir ou de désobéir à ses décisions? Autant vaudrait, ainsi que le remarquait le *Chronicle*, « convoquer un ouragan dans une vieille maison. » L'idée d'une convocation écartée, d'autres levaient les yeux vers la reine et pensaient à invoquer sa suprématie religieuse; mais qu'est-ce que la suprématie religieuse de la reine depuis que tous ses pouvoirs, toutes ses pré-

rogatives, se trouvent constitutionnellement déposés entre les mains d'un premier ministre, désigné, si ce n'est choisi, par la majorité parlementaire? La suprématie religieuse de la reine était quelque chose de sérieux quand la reine avait une volonté propre et qu'elle gouvernait véritablement. Aujourd'hui, c'est le premier ministre qui gouverne pour elle, et ce premier ministre peut être wesléien, unitairien ou même catholique. Comment songer à lui confier le soin d'interpréter le dogme, de régler le culte, et de commander aux évêques? Reste le parlement, qui, par l'histoire aussi bien que par la loi, est, en matière religieuse comme en matière civile et politique, le vrai souverain du pays; mais se figure-t-on le parlement, ce parlement où siégent des membres de toutes les communions chrétiennes, occupé pendant plusieurs mois à réviser les trente-neuf articles et les deux mille prières de la liturgie? Se figure-t-on un débat sur l'eucharistie, des amendemens sur l'invocation des saints et sur les miracles, un vote par division sur le surplis, sur les cierges et sur l'offrande? Se figure-t-on toute l'ardeur, toute la tactique parlementaire, appliquées à de telles questions? En vérité, cela est absurde, et il suffit d'une minute de réflexion pour se convaincre qu'en fait, sinon en droit, l'intervention du parlement est aujourd'hui tout aussi impossible que celle de la reine ou de la convocation.

Que fallait-il faire alors, et comment terminer pacifiquement une querelle aussi vivement engagée? C'est ce que se demandèrent les hommes raisonnables parmi les évêques. C'est ce que se demanda aussi le gouvernement. Voici, en définitive, comment on en sortit. En même temps que l'évêque de Londres et l'évêque d'Exeter défendaient envers et contre tous les nouvelles pratiques, d'autres évêques, l'évêque de Norwich, celui de Worcester, les blâmaient formellement, et attribuaient au puséisme la grande croisade du surplis et de l'offrande. A la demande du duc de Wellington, l'archevêque de Cantorbery, primat anglican, profita de cette circonstance pour adresser à son clergé une lettre un peu vague, mais sensée, et dans laquelle il prêchait la paix et l'union. Selon lui, « personne n'avait tort, puisque les uns tenaient à la lettre de la rubrique, les autres à son esprit et aux coutumes de l'église. Dans la rubrique d'ailleurs, tout n'était pas également clair, et l'on pouvait de très bonne foi adopter des interprétations diverses. Une réunion synodiale aurait seule autorité pour lever tous les doutes; mais, cette réunion n'étant pas possible, il convenait de consulter avant tout l'usage établi, et de se conformer au vœu des populations. » Après avoir reçu cette lettre, l'évêque

d'Exeter, par une lettre-circulaire, déclara que, « tout en conservant son avis sur la rubrique, il abandonnait, quant à présent, le surplis, et qu'il conseillait à son clergé de ne faire aucune innovation dans le service, sans s'assurer d'avance de l'assentiment du peuple. » L'évêque de Londres, avec moins d'éclat, donna les mêmes avis, et de ce grand mouvement, de ce grand bruit, il ne resta bientôt, à la surface du moins, qu'une légère agitation et quelques murmures lointains.

Cependant ce n'est point seulement le surplis qui succombait devant la robe noire, c'est aussi l'autorité épiscopale devant l'autorité des congrégations. Les évêques de Londres et d'Exeter avaient voulu imposer, non pas une liturgie nouvelle, mais l'exécution stricte et rigoureuse de l'ancienne liturgie anglicane. Les congrégations avaient résisté au nom du principe protestant, de ce principe en vertu duquel la souveraineté religieuse appartient au peuple, non aux ministres de l'église, et les congrégations l'emportaient sur tous les points. C'est là un fait grave, d'autant plus grave qu'il est en opposition avec la vieille doctrine de l'église fondée par Henri VIII, par Édouard VI et par Élisabeth. D'après cette doctrine, l'église anglicane n'est pas infaillible comme l'église romaine, et les livres saints, tels que les énumèrent les trente-neuf articles, sont la seule règle de foi, mais les livres saints interprétés par les évêques et par les ministres régulièrement ordonnés. Or, voici qu'au sein même de l'église anglicane une idée fort différente, l'idée puritaine, a prévalu; voici qu'il est entendu qu'en tout ce qui concerne la rubrique et la liturgie, il faut, avant tout, consulter le vœu des populations. Les presbytériens de 1661 ne demandaient pas tant, quand Charles II refusa de les écouter et qu'ils furent contraints de donner leur démission.

La paix semblait ainsi rentrée dans l'église; cependant, parmi les vainqueurs eux-mêmes, il existait certaines divisions qui, peu de temps après, faillirent rallumer la guerre. Voici à quelle occasion.

J'ai dit qu'en 1562 les trente-neuf articles avaient été rédigés à dessein d'une manière assez élastique, assez large, pour qu'ils pussent admettre des opinions et des tendances fort diverses. De là, au sein même de l'anglicanisme, une opinion moyenne qui, craignant d'être entraînée d'un côté ou de l'autre, s'efforce sans cesse de réprimer les envahissemens catholiques et les usurpations protestantes. C'est cette opinion qui, en 1836, s'était unie aux anglo-catholiques pour faire expulser de l'université le docteur Hambden, suspect de rationalisme; c'est cette opinion qui, en 1843 et 1844, s'était associée aux protestans extrêmes, d'abord pour obtenir la suspension du docteur Pusey,

puis pour empêcher le retour à l'ancienne rubrique. Encouragée par ce double succès, elle résolut de faire un pas de plus et de frapper un coup qui prévînt à l'avenir toute déviation, soit vers le catholicisme, soit vers le rationalisme. Un membre de l'école anglo-catholique, le plus exalté de tous, venait de publier un livre qui, pour la hardiesse des doctrines et pour la liberté du langage, dépassait de beaucoup les sermons du docteur Pusey et les traités de M. Newman. Dans ce livre, intitulé *Idéal d'une Église chrétienne*, M. Ward, ministre anglican et agrégé de l'université d'Oxford, n'hésitait pas à déclarer en toutes lettres que « la réformation anglaise était un misérable évènement, un évènement coupable qu'on devait envisager avec les sentimens d'une haine profonde et ardente. » Quant à l'église anglicane, dans son état actuel, il l'accusait « de n'avoir aucun système de discipline morale pour les pauvres ni pour les riches, de négliger tous ses devoirs comme gardienne de la moralité publique, aussi bien que comme conservatrice de l'orthodoxie, enfin d'être dénuée de tout caractère extérieur, et de vouloir se maintenir dans une position qui ne pouvait se défendre par aucun argument rationnel, historique ou ecclésiastique. » Puis, comparant l'église anglicane à l'église romaine, M. Ward donnait raison à celle-ci presque sur tous les points. Il se déclarait d'ailleurs prêt à souscrire chaque matin les trente-neuf articles, *dans un sens non naturel*, c'est-à-dire dans le sens qu'il lui plairait de leur attribuer mentalement.

Il était certes difficile qu'une déclaration si audacieuse, qu'une accusation si directe s'élevât du sein même de l'université sans que les dignitaires de cette université s'en préoccupassent. Le bureau des chefs de collége et des procureurs (*heads of houses and proctors*) arrêta donc qu'une convocation générale aurait lieu, et qu'il serait proposé à cette convocation : 1° de condamner le livre de M. Ward, 2° de dégrader M. Ward lui-même, s'il ne se rétractait pas. Toutefois, le bureau ne s'arrêta pas là, et il voulut profiter de l'occasion, d'une part pour condamner le traité 90 de M. Newman, de l'autre pour faire voter une résolution de laquelle il résulterait que « les trente-neuf articles doivent être souscrits honnêtement et *dans leur sens grammatical.* » Or, c'était commencer le feu non-seulement contre les anglo-catholiques, mais aussi contre les rationalistes; c'était détruire l'espèce de liberté dont on avait joui jusqu'alors, et frapper l'évêque de Norwich aussi bien que l'évêque de Londres. Aussi les *latitudinaires* de toute couleur firent-ils promptement alliance, et protestèrent-ils avec énergie contre le nouveau *test*. D'un côté, le docteur

Pusey sortit de son silence et écrivit une longue lettre pour combattre les résolutions proposées. La dernière surtout lui paraissait « une atteinte grave à la tolérance qui, depuis Laud, avait prévalu au sein de l'église anglicane. Si une résolution pareille venait à passer, et si les trente-neuf articles devaient désormais être souscrits dans leur sens littéral, il ne lui restait plus, comme à ses amis, qu'à faire scission et à se retirer de l'église. » D'un autre côté, un des membres puritains du clergé anglican ayant offert sa démission à l'évêque de Norwich, parce qu'il ne pouvait en conscience accorder aux trente-neuf articles une adhésion pleine, entière et sans réserve, l'évêque de Norwich lui répondit que, « vu le nombre et la nature des propositions contenues dans les trente-neuf articles, dans les homélies et dans le livre de prières, il était impossible que ces propositions fussent comprises de même par tout le monde. — Il y a là, ajoutait l'évêque de Norwich, une *latitude* reconnue à plusieurs reprises par les plus hautes autorités de l'église, constamment pratiquée, et que revendiquent aujourd'hui des hommes (les anglo-catholiques) bien plus éloignés que vous du véritable esprit du protestantisme. » L'évêque de Norwich, chef de la gauche dans l'épiscopat anglican, comme l'évêque de Londres est chef de la droite, refusait en conséquence d'accepter la démission qui lui était offerte.

C'est donc une double opposition, une double résistance que rencontrait le projet des chefs de collége et des procureurs de l'université d'Oxford. S'ils y persistaient, et si l'église y adhérait, il y avait danger d'un double schisme, d'un côté, pour se rapprocher de l'église romaine, de l'autre, pour grossir l'ancienne scission wesléienne. En présence d'un tel danger, Oxford recula, et le *test* fut abandonné avant le jour de la convocation. Voici d'ailleurs ce qui advint des autres propositions. Le livre de M. Ward fut condamné par 777 voix contre 386. M. Ward lui-même fut privé de ses degrés par 569 voix contre 511. Quant à la condamnation du traité 90, les procureurs, selon leur droit, usèrent de leur *veto*, et mirent fin à toute procédure.

Ainsi le nouveau *test* était écarté. Le traité 90 restait impuni. M. Ward n'était dégradé qu'à la faible majorité de 569 contre 511. Son livre enfin, ce livre si hostile au protestantisme, si favorable au catholicisme, obtenait 386 voix sur 1,163. De plus, parmi ces voix, on remarquait celles de M. Gladstone, de M. Courtenay, de M. Wilberforce et de beaucoup d'autres personnages distingués. Assurément, c'est là, au sein de l'église anglicane, un grave symptôme et

le signe d'une décomposition imminente. Il convient d'ajouter que M. Ward d'abord, puis M. Newman, viennent tout récemment de prendre leur parti, et de se faire purement et simplement catholiques romains. C'est un évènement dont l'église anglicane se réjouit, parce que, selon elle, il doit ouvrir bien des yeux, éclairer bien des esprits. Au point de vue de son intérêt immédiat, l'église anglicane a raison; mais se croit-elle bien en sûreté quand un si grand nombre de ses membres ont si peu de chemin à faire pour se trouver réunis à une autre église?

Quoi qu'il en soit, voici quelle est aujourd'hui la position. Entre les diverses opinions qui, sur la foi d'une vieille transaction et d'habitudes établies, sommeillaient en paix au sein de l'église anglicane, le pacte est rompu, la guerre a recommencé. A l'une des extrémités, ce sont les anglo-catholiques se recrutant en général dans l'aristocratie, pleins d'ardeur et d'enthousiasme, pour qui il n'est pas d'église véritable sans épiscopat, sans tradition, sans symboles, sans cérémonies extérieures, et qui chaque jour se rapprochent davantage de l'église romaine. A l'autre extrémité, ce sont les évangéliques, dont la puissance réside surtout dans les classes moyennes, fortement imbus des vieilles idées puritaines, pour qui l'église consiste fondamentalement dans l'assemblée des fidèles, qui se méfient de la tradition, qui détestent les symboles et les cérémonies comme un reste de superstitions papales, pour qui Rome est encore la prostituée de Babylone, et qui chaque jour font un pas vers les sectes dissidentes. Puis, au milieu, c'est le parti de l'église anglicane pur, parti plus politique que religieux, qui voudrait, tantôt par persuasion, tantôt par force, mettre un terme à de tristes dissidences, mais qui, quelque moyen qu'il emploie, de quelque côté qu'il se tourne, est également impuissant, s'il n'obtient pas l'aide au moins momentanée d'une des deux fractions opposées. Ajoutez que dans ce parti même il y a des dissentimens nombreux, les uns inclinant vers les anglo-catholiques, les autres vers les évangéliques. Ajoutez aussi qu'il se trouve placé entre deux impossibilités, celle de rendre à la liturgie son ancien prestige, et celle de la réformer. Jusqu'ici, on souscrivait les trente-neuf articles de confiance en quelque sorte, et sans savoir, sans se demander quelles pouvaient en être les contradictions et les ambiguités. Aujourd'hui, chacun sait qu'en souscrivant les trente-neuf articles, il souscrit des articles qu'on peut interpréter de diverses façons, et qui, s'accordant mal entre eux, s'accordent moins encore avec le livre de prières.

Chacun sait, en outre, qu'à ce mal il n'y a guère de remède, et que, par des raisons diverses, synode, convocation, autorité royale, autorité parlementaire, y échoueraient également.

J'ai insisté sur cette question, parce qu'il m'est impossible de ne pas y voir dans l'avenir plus encore que dans le présent une des plus grandes difficultés du gouvernement anglais. Dans chacune des trois contrées qui forment le royaume britannique, il existe une église établie, étroitement unie à l'état, et faisant partie de la constitution. Or, depuis long-temps une de ces églises, celle d'Irlande, est de fait une sorte de garnison ecclésiastique au milieu d'un pays ennemi. La seconde, celle d'Écosse, est, depuis deux ans, partagée en deux fractions presque égales et qui se font une guerre acharnée. Je viens de dire où en est la troisième et quels périls la menacent. Dans d'autres pays, là où domine l'esprit de tolérance, l'état n'aurait rien de mieux à faire, s'il le pouvait, que de se tenir en dehors de toutes ces querelles. En Angleterre, ni la constitution, ni les mœurs ne le permettent, et il faut, bon gré, mal gré, que l'état intervienne; il faut qu'il intervienne au nom de principes que le temps a ruinés, à l'aide d'une autorité jadis très réelle, aujourd'hui presque nominale. Il est possible que pendant quelques années encore, avec beaucoup de prudence et de ménagemens, on parvienne à éviter la crise; il est possible aussi qu'elle éclate d'un jour à l'autre, et que l'Angleterre en soit ébranlée jusque dans ses fondemens. On verra tout à l'heure quel effet produisit, peu de temps après les émeutes du surplis, une mesure bien simple, bien modeste, mais qui remuait le vieux levain protestant.

Il faut maintenant, avant d'arriver à la session de 1845, revenir sur nos pas, et examiner quelles modifications subirent, entre la clôture et l'ouverture du parlement, la question irlandaise et la question ministérielle.

L'arrêt de la cour des lords d'Angleterre était, il faut le dire, une bonne fortune inespérée pour O'Connell. Après avoir, une année durant, bravé, défié les lois et les légistes de l'Angleterre, le grand agitateur en prison ne pouvait, malgré tous ses efforts, empêcher que ses prédictions déjouées ne répandissent parmi ses partisans beaucoup de découragement et de doute. On avait beau publier chaque jour le bulletin de sa santé et de ses réceptions, on avait beau annoncer que les visites lui venaient de toutes parts, et qu'il jouait deux ou trois heures à la paume pour se tenir en haleine; tout cela satisfaisait peu ceux qui, sur la foi de ses paroles, l'avaient cru si long-temps infail-

lible et inattaquable. Tout à coup un bateau à vapeur arrive qui annonce qu'O'Connell a dit vrai, et qu'il va être remis en liberté. A cette grande nouvelle, la population entière s'émeut, les cloches sonnent, des cris d'enthousiasme retentissent, des feux de joie s'allument, et en une minute l'autorité d'O'Connell est rétablie, plus forte et plus incontestable que jamais. Je ne saurais raconter ici toutes les circonstances, tous les détails, tous les épisodes de ce triomphe sans exemple. Ici c'est une longue, une immense procession qui, drapeaux et musique en tête, va chercher le libérateur dans sa prison et qui le reconduit à sa demeure; là c'est une messe d'actions de graces célébrée par l'archevêque de Dublin lui-même dans l'église métropolitaine. Puis ce sont des banquets et des adresses où toutes les formules de l'adulation sont épuisées; ce sont des sermons où la délivrance du Jacob irlandais est attribuée à l'intervention miraculeuse de la vierge Marie. En peu d'heures le mouvement se communique, comme par un effet électrique, d'un bout à l'autre du pays. On dirait que la nation tout entière se repent d'avoir un instant douté de son chef, et qu'elle veut, à force de dévouement et d'hommages, se faire pardonner cette erreur momentanée.

Grace à lord Cottenham, à lord Denman, à lord Campbell, O'Connell avait donc en un jour recouvré tout son pouvoir; mais ce pouvoir, qu'en faire? Là commençait pour lui une difficulté des plus sérieuses. Il est clair que l'Irlande attendait qu'il reprît l'agitation du rappel, et qu'il lui fît faire un pas de plus; or, un pas de plus le conduisait à la révolte ouverte, et le sort de lord Édouard Fitzgerald, je l'ai dit précédemment, n'a rien qui tente O'Connell. Bien qu'il soutînt avec une assurance imperturbable que l'arrêt du jury et des juges de Dublin avait été cassé pour mal jugé au fond et non pour vice de forme, O'Connell d'ailleurs savait le contraire, et se souciait peu de recommencer l'épreuve. Après quelques hésitations, on le vit donc abandonner successivement le *meeting* monstre de Clontarf, qu'il avait d'abord promis, les tribunaux de paix institués par lui, et même le parlement au petit pied dont il menaçait depuis si long-temps l'Angleterre sous le nom de *société préservatrice*. Quant au rappel, il lui était impossible d'y renoncer : il essaya de le transformer. Depuis un an, plusieurs protestans, M. Sharman-Crawford entre autres et M. Grey-Porter, magistrat orangiste, s'étaient donné beaucoup de peine pour imaginer des plans qui laissassent à l'Irlande l'administration de ses affaires tout en maintenant l'union des deux pays, et ces plans, encore mal définis, semblaient ouvrir la porte à un accom-

modement. O'Connell, qui jusqu'alors les avait repoussés péremptoirement, se déclara prêt à les examiner et à les accepter, pour peu qu'ils fussent praticables. Il ajouta que, si les protestans voulaient la paix, il la voulait également, et qu'il consentait, dans la lutte nouvelle qui se préparait, à reconnaître pour chefs M. Grey-Porter, M. Sharman-Crawford et M. Hutchinson.

Au fond, entre le rappel pur et simple, tel qu'O'Connell l'avait toujours demandé, et le rappel fédéraliste, tel qu'il semblait s'y rallier, la différence était plutôt nominale que réelle. Il est bon d'ajouter, en revanche, que les mêmes difficultés, les mêmes impossibilités existaient pour l'un et pour l'autre. De quelques mots que l'on se serve, il faut que le parlement irlandais ait ou n'ait pas le droit d'influer par ses votes, au même titre que le parlement anglais, d'une part sur le choix du pouvoir exécutif, de l'autre sur les questions religieuses, sociales, politiques, qui font la vie et la grandeur des états. S'il a ce droit, c'est une séparation véritable; s'il ne l'a pas, une complète abdication. Or, pas plus que MM. Grey-Porter et Sharman-Crawford, O'Connell ne veut d'une séparation qui rallumerait entre les deux pays, entre les deux peuples, une guerre acharnée. Pas plus qu'O'Connell, MM. Grey-Porter et Sharman-Crawford ne veulent d'une abdication qui replacerait l'Irlande dans la condition dépendante où elle était avant 1782. Pour ceux-ci comme pour celui-là, il y avait donc non pas une question de principe à vider, mais une question de fait à résoudre. Quand il invitait les fédéralistes à produire leur plan, au lieu de produire le sien propre, O'Connell agissait avec habileté, puisque d'une part il gagnait du temps, et que de l'autre il rejetait sur M. Grey-Porter et M. Sharman-Crawford une charge dont il connaissait toute la pesanteur. De plus, il se montrait conciliant, et pouvait peut-être gagner à sa cause certains protestans d'Irlande, quelques réformistes d'Angleterre.

J'en ai dit assez pour faire comprendre que la conduite d'O'Connell à cette époque pouvait se justifier par de très bonnes raisons. Il n'en est pas moins vrai qu'il faisait, en apparence au moins, un pas en arrière, et qu'il trompait ainsi l'attente universelle. Aussi la portion la plus jeune, la plus énergique, la plus convaincue de l'association, n'hésita-t-elle pas à entrer en lutte avec lui. La raison en est simple. Quand O'Connell disait que les deux pays devaient rester unis par le moyen d'un seul pouvoir exécutif et *du lien doré de la couronne*, O'Connell disait sa pensée; mais la *jeune Irlande*, plus conséquente, plus hardie, avait toujours été plus loin que son chef, et vu dans le

rappel une séparation absolue. Pour elle, la substitution du rappel fédéraliste au rappel pur et simple était donc un changement grave, et presque une trahison. De ce côté par conséquent, O'Connell, retiré momentanément à Derrynane, eut à subir, à repousser de violentes attaques. D'un autre côté, les gens sensés en Angleterre ne tombèrent pas dans le piége, et s'aperçurent facilement que les deux rappels étaient frères. Enfin, MM. Grey-Porter et Sharman-Crawford mirent au monde des projets si informes, si absurdes, si impraticables, que, malgré une demi-adhésion de M. Sturge, un rire général les accueillit, à Dublin comme à Londres. O'Connell alors jugea qu'il était temps de faire volte-face, et de jeter à l'eau M. Grey-Porter et M. Sharman-Crawford. Tout à coup donc on le vit reparaître à *College-Green*, la tête ornée d'un bonnet d'une forme originale, et recommencer, avec sa verve ordinaire, une nouvelle campagne, dans laquelle ni les libéraux anglais, ni la *jeune Irlande*, ni les journaux de Paris ne furent épargnés. Quant au rappel fédéraliste, que depuis un mois il traitait avec tant de respect, avec tant de ménagement, voici tout simplement comment il s'en débarrassa. « Je vais, dit-il en se tournant d'un air goguenard vers son auditoire, je vais vous dire un secret. Le rappel fédéraliste ne vaut pas *cela*. » En prononçant ces derniers mots, il fit claquer ses doigts comme un écolier, et se rassit au bruit des rires et des applaudissemens.

Il faut en convenir, la façon était un peu leste, et dut assez mal réussir, surtout auprès des fédéralistes et de ceux qui, en Angleterre et en Écosse, avaient pris au sérieux la dernière démonstration d'O'Connell. Elle ne réussit guère mieux auprès de la *jeune Irlande*, qu'O'Connell avait fort attaquée tout en lui cédant. En reprenant la vieille bannière du rappel, le grand agitateur retrouvait d'ailleurs en face les adversaires qu'il avait voulu désarmer, les embarras auxquels il avait tenté d'échapper. C'était, en somme, une mauvaise campagne. Cependant dans une autre question, celle des dons et legs charitables (*bequests-bill*), il fit une faute bien plus grave, une faute dont, à l'heure qu'il est, il ne s'est pas tout-à-fait relevé. Ce bill, ainsi que je l'ai dit, avait pour objet de régulariser, de faciliter les fondations catholiques en les faisant examiner par une commission mixte, au lieu de les soumettre, comme par le passé, à une commission exclusivement protestante. Quelques évêques néanmoins, à l'instigation d'O'Connell, l'avaient repoussé comme insuffisant et injurieux pour l'Irlande, et depuis ce moment O'Connell lui-même ne cessait d'appeler sur ceux qui feraient partie de *l'infame* commission toute la

haine et toutes les vengeances nationales. Néanmoins l'archevêque de Dublin, l'archevêque d'Armagh et l'évêque de Killaloe crurent devoir, sans s'arrêter aux déclamations d'O'Connell, accepter les fonctions que le gouvernement anglais leur offrait. Cela prouvait que pour cette fois l'autorité d'O'Connell fléchissait, et qu'une portion au moins du clergé était près de lui échapper. Il paraissait donc prudent, sinon de se dédire, du moins de se taire, et de détourner l'attention publique sur quelque autre question. Au lieu de cela, O'Connell irrité s'emporta, menaça, et s'efforça d'obtenir par la peur la démission des trois évêques. A l'entendre, tout bon Irlandais, tout vrai catholique devait manifester publiquement son horreur pour un bill qui établissait un premier lien entre l'église catholique et l'état, qui mettait les évêques en rapport avec le vice-roi, qui conduisait infailliblement à l'asservissement du clergé, d'abord au moyen du salaire, ensuite par un concordat. Puis, pour ajouter à l'effet de ses discours, il prétendit que dès à présent une négociation était ouverte avec le pape à l'effet d'arranger d'un commun accord la double question du salaire et de la nomination des évêques. Il prétendit de plus que la cour de Rome avait le tort de prêter l'oreille à de telles propositions, ainsi que le prouvait une lettre de la propagande adressée à l'archevêque d'Armagh contre l'agitation du rappel; « mais, ajoutait-il, ce n'est point là un document canonique, et comme, dans tous les cas, il s'agit des droits civils et politiques de l'Irlande, le document est sans valeur. » Il terminait en déplorant la complaisance de quelques évêques en présence de ce premier coup porté à l'indépendance nationale. « Le danger était considérable, et le schisme imminent. Il ne fallait rien moins pour le conjurer que le zèle et le dévouement de tous les vrais patriotes. »

Maintenant, quel fut le résultat de cette levée de boucliers? Un des évêques, l'évêque de Killaloe, fut effrayé, et, comme l'espérait O'Connell, se retira de la commission; mais les deux autres, hommes bien plus importans, persistèrent courageusement, et un troisième s'adjoignit à eux. La commission de dix membres se constitua donc, et comprit dans son sein cinq catholiques, dont trois évêques, selon le vœu du parlement. Aux injures, aux menaces dirigées contre eux, les trois évêques répondirent avec calme, mais avec fermeté. Dans une lettre pastorale remarquable, l'archevêque de Dublin, le docteur Murray, tout en regrettant d'être en dissidence avec beaucoup de ses collègues, déclara que, si imparfait qu'il fût, le bill avait un but utile, et qu'il ne voulait pas, quant à lui, perdre l'occasion de mettre

en sûreté le bien des pauvres, et de réaliser les intentions bienveillantes de quelques ames pieuses. En même temps cinquante prêtres du diocèse de Dublin signèrent une adresse à leur évêque pour s'indigner des calomnies propagées contre lui, et pour lui promettre leur appui contre *ce nouveau despotisme*. Quant à la lettre de la propagande, dénoncée par O'Connell, l'archevêque d'Armagh soutint qu'elle était parfaitement canonique, et, pour le prouver, en produisit, non pas une seule, mais deux, écrites l'une en 1839, l'autre en 1844, et qui, l'une comme l'autre, engageaient formellement le clergé irlandais à ne pas se mêler de politique. Ces deux lettres, communiquées aux évêques assemblés, furent reçues par eux avec toute la déférence convenable, et inscrites respectueusement sur leur registre.

A cette réponse si simple et si péremptoire, O'Connell, hors de lui-même, poussa un cri de détresse et d'alarme. A l'en croire, l'église catholique, aussi bien que la liberté, allait périr en Irlande, si les lettres du pape trouvaient obéissance. Ces lettres, en effet, portaient atteinte à l'indépendance du clergé, et empiétaient sur les droits des citoyens. Dans sa colère, O'Connell alla, comme eût pu le faire un orangiste, jusqu'à invoquer les vieilles lois protestantes qui défendent de publier en Angleterre aucune injonction papale. « Le pape, répéta-t-il d'ailleurs à plusieurs reprises, n'a aucune autorité temporelle en Irlande, et ne peut, sans usurpation, se mêler du rappel. » Il est inutile d'ajouter que, fidèle à son vocabulaire habituel, il poursuivait des plus injurieuses épithètes tous ceux qui ne partageaient pas son avis.

De telles maximes, un tel langage, n'étaient point faits pour rétablir la paix parmi les catholiques et pour rallier autour d'O'Connell les sept millions d'hommes qui, obéissant à toutes ses inspirations, semblaient, l'année précédente, n'avoir qu'un cœur et qu'une voix. D'un autre côté, la *jeune Irlande*, avec une ironie assez amère, lui conseillait de s'en tenir au rappel, et de ne pas intervenir dans les questions religieuses, qui ne lui avaient attiré que des déboires. En même temps les feuilles anglaises de toute couleur s'amusaient de sa querelle avec les évêques, et faisaient ressortir la mobilité, l'inconséquence de ses opinions. Restait l'argument d'un concordat avec le pape qui troublait également, dans le clergé catholique, ceux qui restaient fidèles à O'Connell et ceux qui se séparaient de lui : cet argument fut enlevé à l'agitateur par une lettre du lord-lieutenant, qui déclara que rien de semblable n'était sur le tapis. A partir de ce moment, l'affaire du bill des fondations et legs charitables cessa en réalité d'agiter le pays.

Il y eut bien encore, pour et contre, des discours, des écrits, des *meetings* ecclésiastiques ou laïques. Il y eut dans quelques paroisses, comme pour le surplis en Angleterre, de petites émeutes contre les prêtres adversaires d'O'Connell. Il y eut des lettres d'évêques, celles-ci à O'Connell lui-même, celles-là à sir Robert Peel, plus ou moins violentes, plus ou moins injurieuses. Il n'en resta pas moins démontré qu'O'Connell n'était plus maître absolu de l'Irlande, et qu'au sein même du clergé catholique il existait contre ses exagérations un point d'appui large et solide; il n'en resta pas moins démontré aussi qu'un gouvernement sage pouvait trouver là une force considérable.

En somme, depuis sa sortie de prison, O'Connell n'avait guère éprouvé que des échecs. De tout ce qu'il avait successivement annoncé, les *meetings*-monstres, la réunion des trois cents gentilshommes irlandais, l'accusation même contre ses juges, il ne restait qu'un souvenir peu sérieux, et il venait de succomber dans une lutte malhabilement engagée avec une portion du clergé catholique sur un terrain mal choisi. Quant au rappel si souvent promis à jour fixe, si l'on en juge par un thermomètre assez certain, celui de la rente, il n'était pas en progrès. La rente du rappel avait été de 65,000 liv. sterl. en 1843-44, et le tribut O'Connell de 28,000 liv. sterl. Or, le tribut semblait, en 1844-45, devoir atteindre la même somme, mais la rente baissait notablement, malgré l'accession de quelques protestans distingués, entre autres de M. Hutchinson. Quant au singulier projet d'une union intime entre tous les Irlandais, catholiques et orangistes, il s'était à peu près borné à quelques agaceries sans conséquence entre l'association et le *Warder*, journal orangiste, et à une scène assez ridicule dans laquelle il vint à M. O'Connell et à M. Tresham Gregg l'idée subite de se jurer une éternelle amitié. Enfin le nouveau lord-lieutenant, lord Heytesbury (William A-Court), qui en juin 1844 avait succédé à lord de Grey, employait à fomenter les divisions catholiques ses talens diplomatiques bien connus. Grace aux fautes d'O'Connell, grace aussi à l'habileté du gouvernement, l'échec du procès était donc à peu près réparé, et la situation de l'Irlande paraissait moins menaçante. Au fond, pourtant, aucune difficulté n'avait été résolue, et pour rallumer la guerre de la race irlandaise contre la race saxonne, du catholicisme contre le protestantisme, de la pauvreté contre la richesse, il ne fallait qu'un instant. Déjà, même dans le comté de Tipperary, des désordres venaient d'éclater, désordres non politiques, mais qui n'en avaient que plus de gravité. Tout le monde attendait avec impatience, avec anxiété, les mesures que prendrait sir

Robert Peel à l'ouverture du parlement, et l'usage qu'il ferait de son succès.

Après quelques mois de grande agitation, la question religieuse, la question irlandaise, s'étaient donc, momentanément du moins, apaisées et pacifiées; mais la question parlementaire restait la même et offrait les mêmes dangers. Je ne parle point de la ligue, qui toujours, sous la direction de MM. Cobden et Wilson, étendait ses ramifications, disciplinait son armée, grossissait son trésor et faisait jusque dans la haute aristocratie des conquêtes inattendues, celle, par exemple, du marquis de Westminster. Je ne parle pas des whigs et des radicaux, qui, unis et divisés à la fois, suspendaient leurs querelles intestines lorsqu'il s'agissait de combattre le ministère. Je parle surtout de la majorité ministérielle de 1842, que les dernières sessions avaient ébranlée, et dont les déchiremens intérieurs augmentaient chaque jour. Ainsi, peu de jours après la session, lord Wharncliffe, président du conseil, ayant, dans un *meeting* à Barnsley, traité la question de l'éducation publique et manifesté une tendance fortement laïque, ce fut dans la fraction ultra-tory un redoublement de gémissemens et d'imprécations. Ainsi encore, le bruit s'étant répandu à Dublin que sir Robert Peel préparait une mesure fort libérale sur le séminaire catholique de Maynooth et sur l'université irlandaise, neuf évêques protestans sur quatorze protestèrent contre de tels projets, et furent vivement soutenus par une portion notable de la population. La question du bill de dix heures et de la situation des populations industrielles continuait aussi à agiter le pays, et donnait lieu à de singuliers déplacemens d'influences et de votes. A Birmingham, chef-lieu du radicalisme, un tory, M. Spooner, avait été élu à 300 voix de majorité contre M. Scholefield, candidat whig, et M. Sturge, candidat radical, parce qu'il promettait de voter pour le bill de dix heures. Sur plusieurs points du territoire enfin, on voyait se former des associations pour améliorer la demeure des pauvres ouvriers, pour leur fournir des bains gratuits, pour leur donner la jouissance d'un petit coin de terre, pour créer en leur faveur des promenades bien aérées, associations excellentes en soi, mais que le parti ministériel dissident exploitait avec habileté et opposait aux tendances, selon lui, trop manufacturières de sir Robert Peel.

Il est inutile de dire que dans ce mouvement anti-ministériel et anti-manufacturier la *jeune Angleterre*, qui alors reconnaissait encore pour chef M. d'Israëli, ne manqua pas de se signaler. Un jour, à Manchester, elle se rencontrait sur un terrain neutre, celui de la fonda-

tion d'un athénée populaire, avec les chefs de la ligue, et présentait le curieux spectacle de M. Smythe et M. Cobden, de lord John Manners et M. Gibson, assis fraternellement l'un à côté de l'autre, sous la présidence de M. d'Israëli, et rivalisant d'ardeur pour l'amélioration du sort des classes ouvrières. Le lendemain, elle se transportait à Bingley pour célébrer, sous la présidence de M. Bushfield-Ferrand, l'établissement de petits jardins au profit des ouvriers, et pour procéder à l'installation d'un *cricket-club* (le *cricket* est une espèce de paume). Joignant l'exemple au précepte, M. Ferrand et lord John Manners débutaient par faire publiquement ensemble une partie de *cricket*, après quoi lord John Manners, dans un discours fleuri, célébrait ce beau jeu comme un lien harmonieux entre l'aristocratie et le peuple, et faisait des vœux pour qu'il pût, par toute l'Angleterre, fortifier les corps et rapprocher les cœurs. Tout le monde déplorait donc la misère des classes pauvres et offrait son remède : la ligue, l'abolition des lois des céréales et de toutes les prohibitions commerciales; les tories philanthropes, l'abréviation du temps du travail et quelques mesures charitables; la *jeune Angleterre*, la création de petits jardins et le jeu de *cricket*. Tout cela n'était pas également sérieux, également praticable; mais tout cela annonçait de prochains orages et promettait à sir Robert Peel une session difficile.

Une autre circonstance venait compliquer la situation, et obliger sir Robert Peel à prendre un parti définitif. C'est en 1845 qu'expirait l'*income-tax*, et que sir Robert Peel devait ou la laisser tomber, ou en demander le renouvellement. Or, le produit des impôts, insuffisant en 1843, avait été satisfaisant en 1844, et présentait en 1845 un excédant considérable. Il ne manquait donc pas, parmi les tories comme parmi les whigs, de conseillers bienveillans ou malveillans qui suppliaient sir Robert Peel de renoncer à une taxe aussi injuste que pesante, ou qui le menaçaient d'un échec infaillible, s'il persistait à l'imposer au pays.

Au milieu de tout cela, plus solitaire, plus réservé que jamais, sir Robert Peel gardait un silence absolu, et ne laissait soupçonner à personne quels pouvaient être ses projets. Si je suis bien informé, quelques-uns de ses collègues même ne les connaissaient pas complètement, et attendaient, comme le public, qu'en présence du parlement assemblé la lumière se fît. Trois jours avant la session, une modification eut pourtant lieu dans le cabinet, qui, aux yeux les moins clairvoyans, parut présager de graves déterminations. Depuis quelques mois déjà, le ministre des colonies, lord Stanley, avait

passé de la chambre des communes à la chambre des pairs, et, comme il arrive toujours, l'opinion publique n'avait pas manqué d'expliquer cette mutation par un dissentiment ministériel. Rien n'était moins fondé, et l'on sut bientôt que lord Stanley allait tout simplement à la chambre des lords pour y aider le duc de Wellington et lord Lyndhurst, vieux et infirmes l'un et l'autre, à porter le poids de la direction politique. La retraite de sir Edward Knatchbull était un peu plus significative, bien qu'elle pût s'expliquer par l'âge et par les fatigues de la vie publique; mais ce fut tout autre chose quand on apprit qu'à la veille de la session, le plus jeune membre du cabinet, M. Gladstone, quittait le ministère du commerce et se séparait de ses collègues. Comme homme d'affaires et comme orateur, M. Gladstone était le premier après sir Robert Peel, et, si celui-ci venait à faillir, son successeur désigné. Ce ne pouvait être sans de graves motifs qu'en rompant avec un tel homme, le cabinet s'exposait à donner un chef aux tories dissidens. Or, personne n'ignorait que vers 1839 M. Gladstone, encore fort jeune, avait publié un livre intitulé *l'Église et l'État*, où il soutenait « que l'état devait, comme un particulier, avoir une conscience religieuse, et qu'il ne pouvait directement ou indirectement favoriser les progrès de l'erreur. » Personne n'ignorait qu'en conséquence il s'était prononcé à plusieurs reprises contre l'abolition des *tests* religieux et contre les subventions aux cultes autres que le culte anglican, notamment contre la subvention de Maynooth. La retraite de M. Gladstone semblait dès-lors aussi importante en 1845 que l'avait été en 1842 la retraite du duc de Buckingham. Le duc de Buckingham s'était retiré alors pour ne point participer à l'abandon des vieux principes commerciaux; M. Gladstone se retirait pour ne prendre aucune part à l'abandon des vieilles doctrines religieuses. Rien ne paraissait plus clair et plus certain. M. Gladstone fut, on le sait, remplacé par lord Dalhousie, qui devint président du bureau de commerce, sans siége au cabinet. Comme en même temps la mort du comte de Saint-Germain appelait son fils, lord Elliott, à la pairie, il cessa d'être secrétaire pour l'Irlande. Le secrétaire pour la guerre, sir Thomas Freemantle, lui succéda, et eut lui-même pour successeur un jeune homme distingué, M. Sydney-Herbert.

C'est donc privé de l'appui immédiat de lord Stanley et séparé de M. Gladstone que sir Robert Peel, avec un ministère en partie renouvelé, se présentait et faisait face à l'orage. C'est à peu près réduit à ses propres forces qu'il devait résoudre, provisoirement du moins, la question financière, la question religieuse, la question irlandaise.

C'est en face d'ennemis ardens et entouré d'amis tièdes ou mécontens qu'il était appelé à livrer un combat décisif, un combat qui, s'il n'en sortait pas tout-à-fait victorieux, ne pouvait manquer de précipiter sa chute. Je ne sache pas dans l'histoire parlementaire anglaise un moment plus critique pour un ministre, une position plus grande à la fois et plus périlleuse.

III.

Les formes anglaises sont beaucoup plus expéditives que les nôtres, et permettent d'entrer promptement en matière. Dès les premiers jours de la session, sir Robert Peel put donc commencer la campagne en présentant tous ses plans financiers. On se souvient qu'en 1842, en même temps qu'il établissait l'*income-tax* pour trois années, sir Robert Peel avait, avec beaucoup de hardiesse et de succès, remanié tout le tarif des douanes et remplacé la plupart des droits prohibitifs par des droits qui ne dépassaient pas 20 pour 100. Selon lui, l'accroissement de consommation devait en peu de temps faire remonter le produit des douanes au taux ancien, et le parlement, dès-lors maître de ses décisions, pourrait facilement, au bout des trois années, prolonger la durée de l'*income-tax* ou la supprimer entièrement. En 1843, ces brillantes prévisions parurent démenties, et, pour couvrir le déficit des douanes et de l'accise, il fallut que le produit de l'*income-tax* dépassât toutes les espérances ministérielles et s'élevât à 5,500,000 liv. st., au lieu de 3,775,000 liv. st. En 1844, il en fut autrement, et sir Robert Peel put annoncer au parlement que le revenu excédait la dépense de 1,500,000 liv. sterl. environ. Néanmoins, dans la fixation du budget de 1844-45, il crut devoir maintenir toutes les taxes établies, à l'exception du droit sur la laine et du droit sur le verre, qui furent notablement réduits; mais c'est surtout dans l'année 1844-45 qu'un progrès marqué se manifesta. Ainsi, en deux ans, le produit des douanes monta de 19,000,000 liv. sterl. à 22,500,000 liv., le produit de l'accise de 13,000,000 liv. sterl. à 13,500,000 liv. De là, sur un revenu de 54,000,000 liv. sterl., un excédant de 3,347,000 liv., qui, au moyen de quelques recettes extraordinaires, devait s'élever à 5,000,000 livres.

Dans cette situation florissante, voici comment sir Robert Peel établit son budget pour l'année 1845-46. Il supposa que les douanes devaient produire 22,000,000 liv. sterl., l'accise 13,500,000 livres, les droits de timbre 7,100,000 livres, la taxe foncière et autres taxes (*assessed taxes*) 4,200,000 livres, les postes 700,000 livres, les propriétés de la

couronne 150,000 livres, les recettes diverses 250,000 livres : en tout, sans l'*income-tax*, 47,900,000 liv. sterl., et 48,500,000 livres en ajoutant 600,000 livres à payer par la Chine. Or, les dépenses ordinaires, d'après le budget précédent, s'élevaient pour le service de la dette publique à 30,850,000 liv. sterl., pour services divers à 17,700,000 livres, en tout, 48,550,000 livres. A la rigueur, on pouvait donc supprimer l'*income-tax;* mais c'était se mettre à la merci de la plus légère crise au dedans, de la plus petite complication au dehors. Ne valait-il pas mieux, d'une part, ajouter à la force du pays, de l'autre continuer la grande épreuve de 1842? Sir Robert Peel fut de cet avis, et proposa : 1° de maintenir pour trois ans encore l'*income-tax* et d'élever par ce moyen le revenu présumé à 53,700,000 liv. sterl.; 2° d'allouer au budget de la marine 6,936,000 livres, c'est-à-dire 1,000,000 liv. de plus que l'année précédente, au budget de la guerre 8,320,000 livres, et aux autres services 3,200,000 livres, ce qui fixait à 49,690,000 livres, dette publique comprise, le chiffre des dépenses ordinaires; 3° de disposer des excédans, d'une part, en supprimant tous les droits à l'exportation, y compris le droit sur la houille, et tous les droits sur les matières brutes nécessaires à l'industrie; de l'autre, en abaissant considérablement une foule de droits à l'importation. D'après ce plan, quatre cent trente articles jusqu'alors imposés étaient affranchis de toute taxe, notamment la soie brute, le chanvre et le coton. Le droit sur les sucres était réduit de 10 sh. par quintal. De plus, deux taxes très pesantes pour le pauvre, les taxes sur les ventes publiques et sur le verre, étaient absolument supprimées. Sir Robert Peel calculait que le trésor devait perdre

	Livres sterling.
Sur le sucre	1,300,000
Sur la houille	118,000
Sur quatre cent trente articles divers	320,000
Sur le coton	680,000
Sur les ventes publiques	250,000
Sur le verre	640,000

en tout 3,308,000 liv. sterl., c'est-à-dire une somme à peu près égale au surplus présumé. Assurément la tentative était hardie, mais elle était grande, et tout annonçait qu'elle serait non moins salutaire, non moins féconde que celle de 1842. A cette époque comme aujourd'hui, on prétendait que les facultés contributives du pays, atteintes par l'*income-tax*, iraient sans cesse diminuant, et que le trésor perdrait d'un côté tout ce qu'il gagnerait de l'autre. Quelque spécieux que

fût l'argument, l'expérience l'avait jusqu'à ce jour complètement démenti. Encore trois ans de persévérance, et la question serait définitivement jugée; le parlement pourrait dire alors si le gouvernement avait bien ou mal entendu les vrais intérêts du pays.

J'ai réduit aux termes les plus simples le magnifique exposé que fit à cette occasion sir Robert Peel, exposé qui dura trois heures, et qui, d'un bout à l'autre, excepté lorsqu'il annonça une augmentation d'un million pour la marine, fut accueilli par des acclamations réitérées et à peu près unanimes. Au dehors, l'effet fut plus grand encore, plus général, et surtout plus durable. Deux jours en effet ne s'étaient pas écoulés avant que, revenus de la première surprise, whigs et tories se demandassent quel rôle sir Robert Peel leur faisait jouer, et s'ils pouvaient lui prêter assistance, ceux-là contre leurs intérêts de parti, ceux-ci contre leurs vieux principes; cependant l'opinion publique se prononçait avec une telle force, avec un tel ensemble, que, pour les whigs comme pour les tories, la résistance devenait difficile. Partout sur les murs de Londres le *free trade budget* (budget du commerce libre) apparaissait en gros caractères, et, de toutes les villes industrielles du royaume, chaque courrier apportait les adhésions les plus vives et les plus significatives. Force était donc aux whigs de louer et d'aider leurs adversaires, aux tories de faire un pas de plus dans la voie, si long-temps détestée par eux, de la liberté commerciale. Sans nier la grandeur et la hardiesse du plan de sir Robert Peel pris dans son ensemble, les whigs résolurent néanmoins d'en attaquer quelques parties, l'*income-tax* notamment; mais, comme l'*income-tax* et la réforme commerciale tenaient l'une à l'autre par un lien indissoluble, les whigs, après quelques passes d'armes plus ou moins heureuses, finirent par voter toutes les deux. Il n'y eut, à vrai dire, de débat sérieux que sur un amendement de M. Buller, qui proposait d'établir entre les revenus territoriaux et les revenus professionnels ou industriels une distinction équitable. A ce sujet, plusieurs orateurs, M. Sheil notamment, attaquèrent vivement la taxe comme immorale, comme injuste, comme pernicieuse, et lord John Russell reconnut la nécessité d'en modifier l'assiette, si elle était maintenue. L'amendement de M. Buller n'en fut pas moins rejeté par 240 voix contre 112, et la taxe elle-même en définitive passa presque sans opposition. « Il est déplorable, disaient le lendemain quelques journaux de nuances diverses, de voir sir Robert Peel obtenir ainsi tout ce qu'il veut. Sa force est dans la connivence des libéraux et dans le découragement des tories. » Dans ce jugement un

peu chagrin, ces journaux n'oubliaient qu'une chose, c'est que le découragement des tories, aussi bien que la connivence des libéraux, avait une même origine, la satisfaction générale et l'approbation hautement donnée par le pays au projet du premier ministre.

Dans ce projet pourtant, il y avait une partie vraiment faible. J'ai dit plus haut comment, en 1844, sir Robert Peel, tout en réduisant les droits différentiels sur les sucres, avait trouvé le moyen de ménager l'intérêt colonial et de capter quelques voix abolitionistes. Depuis ce moment, la fameuse distinction entre le sucre produit du travail libre et le sucre produit du travail esclave avait reçu un coup dont il paraissait difficile qu'elle se relevât. Un beau jour, un navire de Venezuela était entré à Liverpool apportant une cargaison de sucre, et demandant, en vertu d'un traité qui assure aux produits de Venezuela le traitement des nations les plus favorisées, que ce sucre fût admis au droit réduit de 34 shel. Or, Venezuela est un état à esclaves, ce qui n'empêcha pas le gouvernement de faire, bon gré, mal gré, droit à sa réclamation. Après un tel exemple, il semblait que sir Robert Peel n'eût plus qu'à reconnaître qu'il s'était trompé; il n'en fit rien, et, dans son nouveau tarif des sucres, la distinction fut maintenue. D'après ce tarif, les sucres étrangers produit du travail esclave restèrent frappés d'un droit prohibitif, tandis que le sucre colonial n'avait plus à acquitter que 14 shel. au lieu de 24, et le sucre étranger produit du travail libre, que 23 shel. au lieu de 34. Dans le naufrage de toutes leurs espérances, une telle mesure était pour les whigs une planche de salut dont ils ne manquèrent pas de se saisir. Après une motion radicale de M. Gibson, qui proposait d'égaliser tous les droits sur les sucres coloniaux et étrangers, motion rejetée par 217 voix contre 84, lord John Russell, au nom de l'opposition tout entière, vint donc demander à la chambre de déclarer illusoire et impraticable toute distinction entre le sucre libre et le sucre esclave. Lord John Russell n'eut pas de peine à démontrer qu'il y avait dans une telle distinction absurdité et hypocrisie : absurdité, puisqu'en présence de traités comme celui de Venezuela, il était impossible de la mettre en pratique; hypocrisie, puisque la mesure ne s'appliquait point aux autres produits du travail esclave, tels que le coton, le tabac et le café, puisqu'en outre, en ce qui concerne le sucre esclave même, on trouvait bon que ce sucre fût importé sous caution pour être raffiné en Angleterre, puis réexporté et vendu. Lord John Russell en concluait avec raison qu'il ne fallait voir dans le projet ministériel qu'un moyen habile de maintenir le monopole tout en ayant l'air de le sup-

primer et de plaire à la fois aux planteurs et aux abolitionistes. Il demandait au parlement de ne pas se prêter à une telle jonglerie. Après lord John Russell vint M. Macaulay, qui, dans un discours substantiel, énergique, irrésistible, fit bonne et pleine justice des sophismes ministériels. « L'Angleterre, s'écria-t-il, déteste l'esclavage, mais elle « ne se croit pas chargée de réformer la législation intérieure des « autres pays. Qui empêche, si l'on entre dans une telle voie, qu'un « beau jour l'empereur de Russie ne dise à l'Angleterre : *Je ne pren-* « *drai vos étoffes que si vous adoucissez le sort si déplorable de vos* « *classes ouvrières?* — Qui empêche que, de son côté, l'Angleterre « ne dise à l'empereur de Russie : *Je ne prendrai votre chanvre que* « *si vous affranchissez vos serfs?* Tout le monde sait d'ailleurs que « l'esclavage est cent fois pire aux États-Unis d'Amérique qu'au Bré- « sil. Et pourtant l'Angleterre ne se fait point scrupule de consommer « le coton ou le tabac des États-Unis. Qu'on en finisse donc avec « toute cette hypocrisie, et qu'on cesse de couvrir de ridicule la phi- « lanthropie anglaise, cette philanthropie si rigide pour le sucre, si « accommodante pour le coton et le tabac! Qu'on le sache bien d'ail- « leurs, en s'y prenant ainsi, on risque de mettre partout l'esclavage « sous la protection d'un mot sacré, celui de l'indépendance natio- « nale. Peut-être cela est-il indifférent à ceux qui, après avoir si long- « temps défendu cette odieuse institution, affectent aujourd'hui de « s'en faire les adversaires fanatiques; mais les amis sincères de l'hu- « manité doivent se méfier d'une telle tactique et ne pas sacrifier à « de vains prétextes les vrais principes et le bien-être des classes « pauvres. »

Il faut le dire, à ces raisons tout-à-fait décisives, M. Goulburn, sir James Graham, M. Gladstone, sir Robert Peel lui-même, n'opposèrent pas un argument passable; mais le vote répondit pour eux, et l'amendement de lord John Russell fut rejeté à 236 voix contre 142. Quant au reste du plan financier, c'est à peine s'il souleva quelques objections de détails.

Ainsi, au grand désappointement de ses adversaires, au plus grand regret d'une portion de ses amis, sir Robert Peel, par la hardiesse de ses mesures, par la fermeté de son attitude, venait, en peu de jours, d'achever presque sans difficulté une grande révolution financière, et d'en préparer une plus grande encore. Aux vieux adversaires de M. Huskisson et de la liberté commerciale, il avait, deux fois en trois ans, fait voter des réformes qui eussent effrayé M. Huskisson, et qui faisaient faire à la liberté commerciale un pas considérable. Il avait

en même temps enlevé à l'opposition ses meilleures armes et ses plus puissans moyens d'action sur les classes industrielles. C'était un succès considérable et qui semblait rendre à sir Robert Peel tout le terrain qu'il avait perdu; néanmoins ce succès, tout en déconcertant les ennemis patens ou secrets du premier ministre, les irritait davantage et lui préparait, dans les questions qui restaient à résoudre, de nouvelles difficultés. Il fut aisé de s'en apercevoir à l'âpreté avec laquelle sir Robert Peel fut personnellement pris à partie dès que l'occasion s'en présenta. Ainsi, vers la fin de la dernière session, un membre radical, M. T. Duncombe, s'était plaint avec grande raison que les lettres de quelques réfugiés italiens, de M. Mazzini notamment, et ses propres lettres, eussent été ouvertes à la poste. Sans avouer comme sans nier le fait, le ministre de l'intérieur, sir James Graham, après de très vifs débats, avait consenti à ce que les droits et la conduite du gouvernement dans cette circonstance fussent soumis à un comité secret de neuf personnes, dont aucune n'occuperait une fonction publique, et dont cinq seraient membres de l'opposition. Or, du rapport de cette commission, il résultait : 1° qu'un statut de 1711 autorisait le ministre de l'intérieur, sous sa responsabilité, à délivrer des mandats pour l'ouverture de telles lettres qu'il jugerait utile; 2° que, ce droit ayant été contesté, des comités formés en 1735 et 1742 l'avaient formellement consacré; 3° que dans le courant du dernier siècle, en quarante-quatre ans, il y avait eu 372 mandats de ce genre, et 44 en trois ans, de 1841 à 1844; 4° qu'en ouvrant certaines lettres de M. Mazzini, le gouvernement avait usé de son droit, et qu'il n'y avait, soit quant à la légalité, soit quant à la convenance, aucun reproche à lui faire. D'après une telle déclaration, bonne ou mauvaise, l'affaire paraissait terminée; mais, si l'usage dont il s'agissait n'avait rien d'illégal, il était fort odieux, et M. Duncombe, peu satisfait du rapport du comité, ne manqua pas de reprendre le débat en demandant une enquête publique. Le comité d'ailleurs ne s'était pas expliqué sur le fait qui lui était personnel, sur l'ouverture de ses propres lettres, à lui, membre du parlement. Or, il y avait là une question de privilége que la chambre ne pouvait passer sous silence. « Quant à moi, s'écria M. T. Duncombe, j'affirme que mes lettres ont été ouvertes; mais le ministre qui a eu la bassesse de le faire n'a pas le courage d'en convenir. » Et comme de telles paroles étaient accueillies par de longs murmures : « Il est bien entendu, ajouta M. Duncombe, que j'applique ces mots à sir James Graham dans sa capacité ministérielle. »

Il serait trop long de suivre dans toutes ses phases ce débat animé, qui se renouvela six fois sous des formes différentes, qui occupa plusieurs séances, et dans lequel de graves accusations furent portées contre le gouvernement, celle entre autres d'avoir, par la communication des lettres saisies, causé la mort des jeunes Bandiera; il importe seulement de remarquer quelle fut à cette occasion l'attitude des divers partis. Les radicaux, comme on devait s'y attendre, appuyèrent énergiquement M. Duncombe, et s'élevèrent avec indignation contre une pratique aussi immorale que dangereuse. Les whigs, qui, eux aussi, s'étaient servis du statut de la reine Anne, mirent en avant une distinction un peu subtile entre la correspondance des réfugiés italiens et celle d'un membre du parlement. Les tories enfin se divisèrent, et tandis que la majorité soutenait, sans beaucoup d'ardeur, sir James Graham, quelques-uns se tournèrent contre lui et lui infligèrent un blâme passionné. Tout le monde devine qu'à la tête de ceux-ci fut M. d'Israëli. Dans un premier débat, il avait, tout en appuyant M. Duncombe, gardé quelque mesure, assez du moins pour que sir Robert Peel pût le sommer de ne plus dissimuler son hostilité. Quelques jours après, il suivit le conseil de sir Robert Peel, et lui jeta à la face un des plus sanglans discours qui jamais aient été prononcés. Dans ce discours, toute la conduite de sir Robert Peel fut passée en revue et flagellée de main de maître. Plus d'une fois même, dans l'amertume de ses sentimens, il dépassa les bornes des convenances et du bon goût. Ainsi, quand il s'écria que « sir Robert Peel avait trouvé les whigs au bain, et qu'il s'était sauvé avec leurs habits, » ce n'était qu'une plaisanterie spirituelle, piquante, et qui fit beaucoup rire; mais quand, rappelant indirectement les derniers rapports de sir Robert Peel et de Canning, il dit, avec une ironie concentrée, « qu'une citation du poème de Canning sur l'amitié lue par sir Robert Peel produirait un admirable effet, » il dut s'apercevoir, au mouvement de l'assemblée, que, dans la lutte parlementaire, tous les coups ne sont pas permis.

Quoi qu'il en soit, après un tel discours, la position de M. d'Israëli était fixée, et, comme le fit remarquer sir James Graham, il avait franchi l'intervalle qui sépare la mutinerie secrète de l'insurrection déclarée. Quant à sir Robert Peel, objet principal, unique, de tant de sarcasmes et d'invectives, c'est malgré une émotion bien naturelle, avec beaucoup de dignité qu'il répondit. « M. d'Israëli, dit-il, « doit être plus à son aise après s'être débarrassé de tout le virus « qu'il avait amassé pendant une longue semaine; mais je ne m'abais- « serai pas jusqu'à lutter avec lui de personnalités. — Si une fois j'ai

« tenu compte de ses injures, c'est que l'honorable membre préten-
« dait alors agir *en ami*. Il vient de jeter le masque et de se placer
« vis-à-vis du cabinet dans sa vraie position. Il est dès-lors libre de
« parler, de voter comme il lui plaira. Je lui promets d'avance de n'y
« faire aucune attention. »

Il est remarquable qu'après un tel débat la motion de M. Duncombe, qui proposait d'appeler à la barre le directeur des postes pour violation des priviléges de la chambre, ait été appuyée par plusieurs tories, par M. Milnes entre autres, et que cette motion n'ait succombé qu'à 188 voix contre 113; encore fallut-il, pour que la majorité fût aussi forte, l'appui de lord John Russell, qui, au grand regret de ses amis, vota pour le cabinet.

Si, dans cette question tout-à-fait exceptionnelle, la mauvaise humeur des tories dissidens avait apparu, elle se manifesta clairement au sujet d'une double motion de M. Cobden et de M. Miles. M. Cobden, on le sait, est le chef réel de la ligue et de cette portion du parlement qui, préoccupée d'une seule question, celle de la liberté commerciale, reste étrangère à toutes les combinaisons de parti, et vote pour le ministère ou pour l'opposition, selon que le ministère ou l'opposition lui paraît dans la bonne voie. M. Miles, au contraire, est un des chefs du parti agricole, de celui qui déplore les réformes des dernières années, et qui maudit sir Robert Peel tout en le suivant. Or, dès le début de la session, M. Cobden avait imaginé de proposer au parti agricole de s'unir à lui pour obtenir une vaste enquête, une enquête publique sur l'état de l'agriculture en Angleterre. Après quelques momens d'hésitation, M. Miles s'y était refusé, ce qui avait fourni à sir Robert Peel l'occasion de railler assez agréablement la nouvelle *entente cordiale*. Un peu plus tard, M. Cobden revint à la charge sans plus de succès. Les whigs appuyèrent sa motion, le ministère s'y opposa, le parti agricole vota contre, de sorte qu'elle fut en définitive rejetée par 213 voix contre 121; mais deux jours après le parti agricole, à son tour, par l'organe de M. Miles, dit son mot, et fit une motion dont le résultat devait être « d'appliquer l'excédant du revenu aux besoins de l'agriculture. » On comprend que cette motion dut être combattue par sir Robert Peel comme par lord John Russell. S'adressant alors aux mécontens du parti agricole, M. d'Israëli se leva, et, dans un discours constamment soutenu par les applaudissemens, par les rires de l'opposition, il rappela qu'en 1836 lord Chandos (aujourd'hui duc de Buckingham) avait fait une motion semblable qui était devenue le sujet d'une grande lutte de parti. Puis, énumérant

tous ceux qui, dans le camp ministériel, avaient alors voté pour cette motion, « nul doute, dit-il, qu'ils ne se montrent aujourd'hui fidèles à « leurs précédens et conformes à eux-mêmes. — Au fond, ajouta-« t-il en terminant, de quoi se plaint le parti agricole? N'a-t-il pas « voté lui-même les mesures qui le ruinent? N'est-il pas l'artisan de « son propre malheur? Le parti agricole trouve mauvais que sir Ro-« bert Peel ait changé. Cela est vrai; mais n'est-il pas injuste, souve-« rainement injuste, de mettre en parallèle le temps où l'on fait sa « cour et le temps de la possession? Le parti agricole, on ne saurait « le nier, en est réduit au plaisir de la mémoire, aux souvenirs déli-« cieux de ses premières amours. Il n'en a pas moins tort de récri-« miner. En politique comme en amour, quand l'objet aimé a cessé « de plaire, c'est en vain qu'il fait appel aux sentimens. Que le parti « agricole, cette beauté que tous ont courtisée, qu'un seul a possédée « et trompée, se résigne donc à subir en silence l'arrogance et la « froideur de son maître. C'est sa dernière ressource. » M. d'Israëli termina en déclarant que, selon lui, le gouvernement conservateur n'était autre que l'*hypocrisie organisée*.

En vain, pour repousser cette rude attaque, sir Robert Peel fit-il remarquer qu'en 1836, il avait, malgré ses amis, voté lui-même contre la motion Chandos; en vain rappela-t-il qu'en 1842 M. d'Israëli le défendait contre ses imputations de 1845; en vain déclara-t-il enfin qu'à cette époque il faisait du panégyrique autant de cas qu'aujourd'hui de l'attaque : la satisfaction et les rires de l'opposition, l'embarras et la froideur du parti ministériel, tout dut lui démontrer que le trait avait pénétré, et que M. d'Israëli n'était point un adversaire à dédaigner. M. d'Israëli, d'ailleurs, sous une forme personnelle, acerbe, mordante, ne faisait qu'exprimer les sentimens dont beaucoup de cœurs étaient pleins. Ces sentimens étaient ceux du duc de Buckingham lui-même, qui, à la même époque à peu près, lorsque se réunit la société conservatrice de son comté, n'hésita pas à les manifester. J'ajoute qu'ils redoublèrent d'amertume quand sir Robert Peel crut devoir accepter des mains de M. Bright une enquête sur les lois de la chasse, ce patrimoine de l'aristocratie foncière, ce fleuron de la couronne à laquelle elle ne permet guère de toucher.

Dans cette première partie de la session, un autre débat, le débat sur la Nouvelle-Zélande, prouva encore que la majorité ministérielle était agitée, et que, n'osant pas, à peu d'exceptions près, se séparer ouvertement de sir Robert Peel, elle aimait, quand elle pouvait le

faire sans inconvénient, à s'en dédommager. Voici, en très peu de mots, en quoi consistait la question.

Ce sont les missionnaires qui, les premiers, avaient pénétré dans la Nouvelle-Zélande, et qui s'y étaient établis. Prêtres et commerçans à la fois, ils se regardaient comme les maîtres de l'île, quand, selon la coutume anglaise, une grande compagnie se forma à Londres, qui, s'emparant de certaines terres incultes, ou les achetant fictivement pour les revendre, posa les bases d'une colonisation plus étendue. Enfin vint le gouvernement lui-même, qui, pour déjouer les projets de la France, planta un beau jour le drapeau national sur la Nouvelle-Zélande, et conclut avec les naturels une espèce de traité par lequel la possession de leurs terres leur était assurée, à condition qu'ils reconnaîtraient la souveraineté de l'Angleterre. Il y avait donc, outre les naturels eux-mêmes, trois intérêts en présence : les missionnaires, la compagnie, le gouvernement. De là des conflits, des rivalités, en un mot une véritable anarchie dans le pays. C'est surtout entre la compagnie et le gouvernement que la querelle était vive. D'une part, la compagnie reprochait au gouvernement de l'avoir, par un simulacre de traité, privée de droits acquis, de droits incontestables, et d'être ainsi la cause première de la révolte des naturels et de l'état fâcheux de la colonie; elle accusait aussi lord Stanley, ministre des colonies, de l'avoir trompée, et de lui avoir communiqué des instructions différentes de celles qu'il avait adressées au gouverneur, le capitaine Fitzroy. De l'autre, le gouvernement soutenait qu'après s'être emparée violemment, ou par des contrats fictifs, de terres qui ne lui appartenaient pas, la compagnie avait eu le tort grave de les vendre sans savoir même si elle pourrait les livrer. Des deux côtés retentissaient ainsi les mots de mauvaise foi et d'improbité.

Les choses en étaient là quand la question fut soulevée dans le parlement par M. Aglionby et par M. Charles Buller, qui attaquèrent très vivement, très personnellement lord Stanley. Dans un autre temps, ce ministre eût trouvé parmi les tories de zélés, d'ardens défenseurs, et l'affaire eût été promptement étouffée. Cette fois, telle fut l'attitude froide, indifférente, presque hostile des tories, que le débat devint très sérieux pour le ministère, et que sir Robert Peel ne put s'en tirer qu'à l'aide de quelques concessions et en promettant de s'arranger avec la compagnie. A ce sujet, toute la politique coloniale de l'Angleterre fut mise à nu, et toute la tactique du gouvernement anglais dévoilée. Ainsi, c'est presque sans contestation que M. Charles

Buller déclara hautement que la convention de Waitangy était une parodie de traité extorquée par la ruse aux naturels, et dont il était parfaitement ridicule de se couvrir, comme si c'eût été le traité de Westphalie ou le traité d'Amiens. C'est sans être démenti que M. Roebuck alla jusqu'à prononcer les paroles suivantes : « Quant au traité de Waitangy, chacun sait que c'est une farce, et pis qu'une farce, une fraude pratiquée sur le monde civilisé pour soustraire la Nouvelle-Zélande à la main de la France. » En même temps, les manœuvres peu honnêtes des missionnaires et celles de la compagnie furent longuement, énergiquement signalées, de sorte que, pour tout lecteur impartial, il resta démontré que le droit n'était pas plus d'un côté que de l'autre, et que les missionnaires, la compagnie, le gouvernement, se disputaient en définitive le prix d'une odieuse rapine. Quoi qu'il en soit, la nouvelle d'une insurrection plus grave que les précédentes étant arrivée à Londres avant la fin de la session, le gouverneur fut destitué, et lord Stanley, malgré le ton conciliateur de sir Robert Peel, n'échappa au blâme proposé qu'à la faible majorité de 223 voix contre 172, plusieurs tories, dans cette circonstance encore, ayant voté avec la minorité.

Je viens de passer en revue les trois questions qui, entre les deux parties importantes de cette session, occupèrent surtout l'attention du parlement, et purent faire pressentir les dispositions réelles des tories. J'arrive maintenant à la question capitale de l'année, à celle qui, subitement, inopinément, mit l'Angleterre en feu, et modifia profondément la situation du cabinet. Ainsi que je l'ai dit, l'agitation de l'église anglicane s'était calmée au moment de l'ouverture du parlement, et quand, deux jours après le discours du trône, lord Ebrington présenta une pétition de quelques ministres du diocèse d'Exeter, qui demandaient que le parlement, afin de mettre un terme à toute incertitude, révisât la rubrique et le livre de prières, personne ne dit mot, et la question tomba d'elle-même. Il n'en fut pas tout-à-fait ainsi à la chambre des lords, où, sur une pétition semblable, l'évêque d'Exeter essaya de justifier sa conduite en soutenant que, pour tout ce qui concerne le spirituel, l'église était indépendante du parlement comme de la reine, et en rappelant à la chambre que, deux ans après avoir, en 1641, aboli le livre de prières, elle avait été abolie elle-même. A cette opinion, l'évêque de Norwich, comme on pouvait s'y attendre, en opposa une toute contraire, et l'évêque de Londres, comme on pouvait s'y attendre aussi, maintint contre l'évêque de Norwich « que l'exacte observation de la rubrique

était obligatoire. » Cela dit, lord Brougham se moqua spirituellement de la querelle de la robe et du surplis, et tout fut fini. Un bill présenté par le lord-chancelier, et qui avait pour but de rendre les fonctions municipales accessibles aux juifs, aurait pu donner lieu à de plus vifs débats; mais bien que ce bill, proposé par les whigs et combattu par M. Gladstone et M. Goulburn, eût échoué en 1841, il ne souleva, en 1845, aucune opposition. L'évêque de Londres lui-même ne le combattit pas, de sorte qu'aux communes tout l'effort de sir Robert Inglis et de M. Plumptre ne put réunir que 11 voix. Il semblait donc que pour cette session l'intolérance protestante fût impuissante, quand tout à coup elle prit, sur un autre terrain, une éclatante revanche, une revanche telle qu'on put croire un moment que les beaux jours de lord Gordon étaient revenus. Comme il s'agit ici à la fois des deux questions qui irritent le plus l'Angleterre, de la question religieuse et de la question irlandaise, il est bon d'entrer dans quelques détails.

Avant 1795, les jeunes Irlandais qui se destinaient au sacerdoce allaient faire leurs études théologiques dans des colléges du continent. L'illustre Burke pensa avec raison que leur esprit national pouvait en souffrir, et, grace à ses efforts, le séminaire de Maynooth fut fondé, d'abord pour cinquante élèves seulement. Après l'union, ce séminaire fut maintenu, et continua, non sans contestation, à recevoir de l'état une subvention annuelle de 8,928 liv. sterl. Il subit d'ailleurs diverses modifications, et un collége laïque y fut ajouté en 1817. En dernier lieu, il comptait quatre cent cinquante élèves, dont deux cent cinquante non pensionnaires, choisis par les évêques, et qui, en payant une fois pour toutes 8 guinées d'entrée, recevaient l'instruction. Les deux cents autres élèves se composaient de pensionnaires à 21 guinées par an, et de demi-pensionnaires à 10 guinées et demie. C'est à l'aide de ces ressources, augmentées de la subvention de l'état et d'un revenu foncier de 2,000 liv. sterl. à peu près, que le séminaire de Maynooth devait faire face à toutes ses dépenses. Aussi depuis longtemps présentait-il un aspect déplorable, et donnait-il lieu, de la part du clergé catholique, aux réclamations les mieux fondées. En réponse à quelques membres irlandais qui, à la fin de la dernière session, se faisaient les organes de ces plaintes, sir Robert Peel avait déclaré qu'il prendrait en très sérieuse considération l'état de Maynooth, et qu'il s'efforcerait de remédier au mal qu'on signalait. Cette déclaration avait alors produit peu d'effet, et c'est à peine si, dans l'intervalle des sessions, le nom de Maynooth avait été prononcé.

En présentant des mesures qui tendaient à mettre Maynooth sur un pied respectable, sir Robert Peel était donc autorisé à penser qu'il rencontrerait assez peu d'opposition. J'ai lieu de croire que telle était en effet sa conviction, et que peu de jours encore avant l'apparition du bill il ne prévoyait nullement l'orage qui allait fondre sur lui. C'est, comme de raison, la société fanatique d'Exeter-Hall qui, vers la fin de mars, donna le signal de l'agitation. Pendant quelques jours pourtant, tout se borna à de sourds murmures, et, quand sir Robert Inglis demanda d'un ton lugubre à sir Robert Peel s'il comptait proposer à la chambre une allocation permanente pour Maynooth, sir Robert Peel put répondre oui sans soulever de trop véhémentes colères. Néanmoins des pétitions commencèrent à circuler, et le jour où sir Robert Peel se leva pour expliquer son projet, on vit, à la grande joie de l'opposition, une foule de membres ministériels se précipiter dans le vestibule, et rentrer dans la chambre chargés de grosses liasses anti-ministérielles. Un peu inquiet de ce mouvement, sir Robert Peel, dans son exposé, s'efforça alors de désarmer, par un langage doux et conciliant, l'agitation naissante. Il représenta qu'aucune question de principe n'était engagée, puisqu'il s'agissait uniquement de substituer à une allocation insuffisante une allocation convenable. Il rappela aussi que l'état entretenait dans certaines prisons des chapelains catholiques, et qu'à Malte, à Maurice, ailleurs encore, il soutenait de ses deniers le clergé romain. Pour être conséquent, il fallait supprimer tout cela, ou bien ne pas disputer à Maynooth une allocation nécessaire. Il termina en expliquant que la mesure proposée avait pour but : 1° d'élever à 3,000 liv. sterl. par an la faculté de recevoir des dons et legs, faculté déjà accordée aux *trustees* de Maynooth jusqu'à concurrence de 1,000 liv. sterl.; 2° d'allouer, à titre de dotation fixe, une somme suffisante pour que cinq cents jeunes gens, dont deux cent cinquante pensionnaires, pussent être élevés convenablement. Il estimait que, pour obtenir ce résultat, il convenait de voter 27,000 liv. sterl. par an, plus une somme une fois payée de 30,000 liv. sterl., afin de mettre les bâtimens en bon état. Il protestait d'ailleurs contre toute idée d'intervenir dans la doctrine et dans la discipline catholique, dont les évêques devaient rester les seuls gardiens.

A cet exposé, aussi modéré que décisif, l'opposition battit des mains, et les tories libéraux donnèrent une pleine approbation; mais le parti ultra-protestant se sentit frappé au cœur, et poussa un cri de douleur. Sir Robert Inglis, M. Plumptre, le colonel Sibthorp, M. Gre-

gory, s'écrièrent tout d'une voix « qu'un tel bill était une atteinte funeste à la vraie religion, une reconnaissance coupable d'un culte idolâtre, une injure sacrilége au Très-Haut. Quant à eux, leur parti était pris, et c'était sur le terrain du christianisme protestant qu'ils allaient porter le combat. » Le bill, au contraire, fut défendu par lord John Russell et par lord Sandon, par M. Ward et par lord Egerton aussi bien que par M. Sheil; on remarqua cependant que le représentant radical de Finsbury, M. Duncombe, parla et vota contre au nom de ce qu'on appelle le principe volontaire. La première lecture n'en passa pas moins à 216 contre 114.

Il y avait dans cette première épreuve tous les germes des difficultés qui bientôt assiégèrent sir Robert Peel, mais peu développés encore. Des journaux libéraux un seul, le *Globe*, se prononça d'abord contre le bill au nom du même principe que M. Duncombe. Les autres, à des degrés divers, donnèrent leur adhésion. Parmi les journaux tories, il y eut presque unanimité en sens contraire, et le *Times*, le *Herald*, le *John Bull*, le *Morning Post*, le *Britannia*, jetèrent à la fois un cri d'alarme. Jusque-là tout était prévu. Ce qui l'était moins, c'est l'attitude que prirent tout à coup les sectes dissidentes, et notamment celle des wesléiens. Pendant long-temps, un *test* rigoureux avait, au profit des anglicans, exclu les dissidens de toutes fonctions publiques, et c'est avec l'assistance des libéraux, avec celle des catholiques eux-mêmes, que ce *test* avait enfin succombé. On pouvait donc supposer que les dissidens ne refuseraient pas aux catholiques une faveur bien légère; mais il arrive trop souvent dans le monde qu'une fois affranchis de leur chaîne, les persécutés se font persécuteurs à leur tour. Tandis que l'église anglicane restait comparativement calme et froide, les sectes dissidentes se mirent donc à la tête du mouvement, et lui donnèrent en peu de jours un caractère alarmant. Pour débuter, le comité central wesléien publia une circulaire à chacun des cinq cents *circuits* qui partagent le royaume, et demanda des pétitions en masse contre le bill papiste de sir Robert Peel. Le feu alors prit à toutes les têtes, et l'Angleterre protestante fut, en peu de jours, sur pied aussi bien que l'Écosse : ici des prédicateurs qui, en chaire même, représentaient sir Robert Peel comme séduit par les caresses adultères du papisme, et prêt à sacrifier le Sauveur à sa honteuse passion; là des orateurs, presque toujours ecclésiastiques, qui, dans des réunions nombreuses et tumultueuses, rappelaient que George IV était mort peu de temps après l'émancipation des catholiques, et semblaient prédire à la reine un sort semblable; ailleurs,

des radicaux et des tories qui fraternisaient dans un sentiment commun d'exécration contre sir Robert Peel, et qui le dénonçaient comme coupable de haute trahison; puis, sur tous les murs, dans toutes les boutiques, les placards les plus injurieux et les plus menaçans, les caricatures les plus mordantes et les plus personnelles. Au milieu de ce mouvement singulier, on vit jusqu'à certains membres du parlement, M. Ferrand entre autres, promettre la mise en jugement du premier ministre et sa condamnation. Dans tous les *meetings*, au reste, le caractère religieux de la crise se manifestait par les signes extérieurs les plus curieux et les plus frappans. Un jour, la séance commençait par une prière contre *la bête papiste*, prière à laquelle tout l'auditoire répondait par un *amen* bruyant et prolongé; un autre jour, au théâtre de Covent-Garden, le président débutait par entonner un psaume que tous les fidèles chantaient en chœur avec lui. On eût dit, au milieu du XIXe siècle, les vieilles scènes puritaines du XVIIe, ces scènes si bien décrites par Walter Scott, et dont personne n'eût imaginé le retour.

Je le répète, ce n'est point sans surprise que sir Robert Peel vit éclater la tempête, et peut-être, s'il l'eût prévue, ne l'aurait-il pas affrontée; mais, une fois la lutte engagée, il la soutint avec autant de fermeté que de sang-froid. A plusieurs reprises, des députations de ministres anglicans et dissidens vinrent le trouver pour le supplier d'abandonner le bill, et, de ces députations, une se présenta comme déléguée par 10,163 congrégations, dont 4,700 wesléiennes, 2,550 indépendantes, 1,700 baptistes, et 1,200 églises libres d'Écosse. A leurs prières comme à leurs menaces, sir Robert Peel opposa constamment un refus poli, mais positif. De plus, sur une interpellation qui lui fut adressée, il n'hésita pas à déclarer dans le parlement qu'il faisait du tevo de Maynooth une question de cabinet, et que tous ceux qui tenaient au gouvernement devaient voter avec lui. Quant aux whigs, leur conduite ne fut pas moins honorable et désintéressée. Outre que l'occasion de renverser sûrement le cabinet s'offrait à eux, beaucoup de whigs comptaient parmi leurs commettans de chauds adversaires du bill. Chaque jour, il leur arrivait des adresses où la majorité de leurs amis leur enjoignait de voter contre Maynooth, sous peine de perdre leur siége à la prochaine élection. Sans se laisser séduire ni intimider, les whigs persistèrent noblement dans leur détermination, et, à bien peu d'exceptions près, refusèrent de sacrifier les principes et le bien du pays à un intérêt passager. Seulement, comme on va le

voir, les uns le firent de bonne grace, les autres en tirant du ministre qui les plaçait dans cette situation une vengeance cruelle.

Tel était l'état des choses quand le jour fort attendu de la seconde lecture arriva. Ce jour-là, la foule entourait les avenues du parlement; les couloirs étaient remplis de ministres et de laïques délégués par les diverses congrégations; les tables et le plancher de la chambre pliaient sous le poids de plusieurs milliers de pétitions. En outre, des députations de divers colléges électoraux étaient là surveillant les membres qui représentaient ces colléges, et leur apportant sommation sur sommation. C'est alors qu'un des membres les plus zélés du parti protestant, M. Colquhoun, appuyé par M. Grogan, proposa l'ajournement à six mois. Aussitôt après, M. Gladstone se leva, M. Gladstone, l'ancien champion de la haute église, M. Gladstone, qui avait quitté le cabinet notoirement à cause du bill de Maynooth, M. Gladstone, le dernier espoir du parti ultra-protestant. Quelle fut donc la surprise, quel fut le désespoir de ce parti, quand, non content de soutenir le bill, M. Gladstone lui donna une bien plus grande portée que tous les orateurs précédens. Selon M. Gladstone, en substituant une allocation permanente à une allocation annuelle, la chambre allait voter un grand principe, celui du paiement du clergé catholique. On pouvait sans doute hâter ou retarder le jour où cette mesure aurait lieu, mais désormais aucune objection religieuse ne pourrait y faire obstacle. M. Gladstone, en terminant, laissa clairement entendre que, s'il avait donné sa démission, c'était pour pouvoir, sans s'exposer à d'injustes reproches, avouer tout haut qu'il avait, depuis 1839, modifié ses opinions.

On comprend l'effet d'un tel discours et le bruit qu'en fit l'opposition. Quant au ministère, il en parut un peu embarrassé. Deux jeunes membres de la *nouvelle Angleterre*, lord John Manners et M. Smythe, puséistes comme M. Gladstone et par conséquent bienveillans pour l'église catholique, marchèrent hardiment dans la même voie, et complétèrent sa pensée. Selon eux, « rien n'était plus absurde que de vouloir ressusciter les vieux préjugés, et que de voir la religion de l'antechrist dans l'église catholique, cette branche non tout-à-fait saine, mais vraie, de la grande église universelle. Il était plus absurde encore de reprocher à cette église son esprit exclusif et son intolérance, tout en montrant à son égard tant d'intolérance et un esprit si exclusif. Le protestantisme voulait-il donc emprunter au duc d'Albe son principe, et à Escobar son langage? Voulait-il ressusciter les

guerres religieuses du XVIe siècle, et faire de l'Angleterre une nouvelle Espagne? » Puis tous deux indiquaient clairement qu'à leur sens il serait bon, juste, chrétien, de donner à l'Irlande un établissement catholique, de même qu'on avait donné à l'Écosse un établissement presbytérien.

Il y avait lieu de penser que l'auteur de *Coningsby*, M. d'Israëli, si favorable au catholicisme, si bienveillant pour l'Irlande, imiterait ses deux amis, et ferait pour cette fois trève à ses rancunes ordinaires. Il n'en fut rien, et M. d'Israëli, au risque de paraître inconséquent, ne voulut pas manquer cette occasion de tirer sur son ennemi. Après avoir, en peu de mots, cherché à prouver qu'une fois le principe du bill admis, toute secte religieuse pouvait réclamer une subvention de l'état, et qu'à ce titre le bill était contraire aux vrais principes, il reprit son thème habituel, et déclara que, même bon, le bill devait être repoussé à cause des mains qui l'apportaient. « C'est, dit-il, un ou-« trage à toute décence que ceux qui ont conquis le pouvoir en com-« battant une certaine politique viennent maintenant faire prévaloir « cette politique sans opposition et sans critique. C'est aussi une at-« teinte profonde, mortelle à la vérité du gouvernement représen-« tatif, de ce gouvernement qui ne saurait vivre si les partis n'ont pas « certaines opinions auxquelles ils restent fidèles. Si les whigs intro-« duisaient une telle mesure, il y aurait pour les contrôler une oppo-« sition constitutionnelle. Aujourd'hui l'opposition est morte à la « chambre des communes, et il n'y a plus de chambre des pairs. Que « reste-t-il au milieu de la dégradation générale, de cette dégradation « que le *conservatisme* a faite, et non le radicalisme? Rien qu'un grand « *middleman* parlementaire. Or, sait-on ce que c'est qu'un *middle-« man?* C'est quelqu'un qui trompe les uns et qui pille les autres jus-« qu'à ce qu'après avoir obtenu la position à laquelle il n'a pas droit, « il s'écrie : N'ayons plus de questions de parti, et donnez-moi la « *fixité de tenure* (1). Il est temps d'en finir avec ce joug insupportable « de despotisme officiel et d'impuissance parlementaire. »

Il serait trop long de suivre ce curieux débat dans tous ses détails. Parmi ceux qui soutinrent le bill, on remarqua, outre les membres du cabinet, M. Hawes, le colonel Wood, sir Charles Napier, M. Wynn, M. Hume, lord Lincoln (fils du duc de Newcastle), lord

(1) Pour bien comprendre cette plaisanterie, il faut se rappeler qu'en Irlande les propriétaires et les paysans sont exploités par des fermiers généraux nommés *middlemen*. Il faut se rappeler aussi qu'O'Connell demande pour les petits fermiers irlandais *la fixité de tenure*.

Worsley, M. Milnes, M. Murphy, M. Clay, lord Jocelyn (fils de lord Roden), sir Charles Grey, M. Roebuck, M. Cobden, M. Sheil, M. Bing enfin, vieillard vénérable qui siége au parlement depuis soixante-sept ans, et qui a reçu le nom touchant de « père de la chambre (*father of the house*). » Parmi ceux qui combattirent le bill, on peut citer, comme représentans du principe ultra-protestant, M. Lefroy, M. O'Brien, M. Gregory, M. Shaw, le colonel Varner, lord Barnard, lord Ashley, M. Plumptre, sir Robert Inglis, le colonel Sibthorp, M. Ferrand; comme représentans du principe volontaire, M. F. Maule, M. Muntz, M. Bright. Mais les discours les plus importans furent d'un côté ceux de lord John Russell et de M. Macaulay, de l'autre ceux de sir James Graham et de sir Robert Peel. Par la bouche de lord John Russell et de M. Macaulay parlèrent, à vrai dire, les deux fractions du parti whig que j'ai déjà mentionnées, celle qui croyait devoir prêter appui au ministère sans récrimination, celle qui trouvait bon de faire payer cher son secours.

M. Macaulay parla le premier, peu de temps après M. d'Israëli, et se demanda si, comme celui-ci en donnait le conseil, les whigs devaient voter contre le bill à cause des ministres qui le présentaient. C'était une occasion naturelle d'examiner toute la conduite de sir Robert Peel. « Sir « Robert Peel, dit-il, a de grandes qualités; mais il y a du vrai, beau- « coup de vrai dans les reproches que lui adressent ceux qui, malgré « une amère expérience, l'ont élevé une seconde fois au pouvoir pour « être trompés de nouveau. Sir Robert Peel, on ne peut le nier, a « une fâcheuse habitude, celle de se servir dans l'opposition de pas- « sions pour lesquelles il n'a point de sympathie, et de préjugés qu'il « méprise profondément. De là un changement soudain quand il vient « au pouvoir. Les instrumens qu'il employait sont mis de côté, l'échelle « est jetée par terre. » Rappelant que les whigs avaient surtout été renversés par le cri de *point de papisme* (*no popery*), M. Macaulay établissait ensuite que le bill de Maynooth, si les whigs l'avaient proposé, eût été rejeté par le parti tory tout entier. « Est-il surprenant, « ajoutait-il, que de tels procédés causent une vive irritation dans le « pays? Pouvez-vous vous étonner que les furieux esprits évoqués par « vous se retournent contre vous? Voici Exeter-Hall qui brait comme « par le passé; voici le révérend M. Macneil qui est frappé de stupeur « en voyant déposer sur la table de Jésabel une allocation plus consi- « dérable que toutes les précédentes pour les prêtres de Baal; voici « les ouvriers protestans de Dublin qui demandent, en très mauvais « anglais, l'accusation des ministres. Quoi de plus simple, quoi de

« plus légitime? Pensiez-vous donc, quand vous appeliez à votre aide le « démon de l'intolérance, que vous le congédieriez à votre gré? Pen- « siez-vous, quand vous alliez de réunion en réunion, flattant des « passions et des préjugés absurdes, que le jour ne viendrait pas où « vous devriez vous-même compter avec ces préjugés et ces passions? » M. Macaulay et ses amis n'en étaient pas moins décidés à voter pour le bill. C'était assez du spectacle de l'inconséquence tory. « Quant à « moi, disait en finissant M. Macaulay, je sais quels outrages vont « fondre sur moi, je sais aussi quel risque court, à dater d'aujour- « d'hui, mon siége au parlement; mais ce siége, je ne veux pas le « conserver au prix d'un contrat ignominieux, et je ne puis le perdre, « si je le perds, pour une plus noble cause. »

On le voit : dans ce discours fort étudié, fort éloquent, l'animosité politique tenait une grande place. C'est à peine, au contraire, si elle apparut dans le discours plein de noblesse et de raison que lord John Russell prononça peu d'instans avant le vote. M. Sheil s'était plaint avec une amertume bien légitime qu'un ministre anglais ne pût jamais, sans se nuire, présenter une mesure favorable à l'Irlande. Il avait aussi remarqué que dans cette occasion la résistance venait plutôt des dissidens que de l'église anglicane, plutôt de l'église libre écossaise que de l'église presbytérienne établie. « Il faut le dire, s'était-il écrié, c'est la bile calviniste qui déborde et qui couvre la table. » Sans défendre la conduite des dissidens, lord John Russell essaya de l'excuser, de l'expliquer du moins, en lui donnant pour cause non la haine du catholicisme, mais l'amour du principe volontaire. Il approuva d'ailleurs pleinement le bill, et s'abstint de toute récrimination.

Une phrase malheureuse prononcée par sir James Graham en 1843 rendait sa position dans ce débat particulièrement difficile. « L'Angleterre est à bout de concessions (*concession is at an end*), » avait-il dit alors en présence des mouvemens tumultueux de l'Irlande, et ces mots sans cesse répétés, sans cesse commentés, alimentaient depuis deux ans la polémique. Sir James Graham n'hésita pas à les retirer, les attribuant à la chaleur du débat, et déclarant qu'il les regrettait sincèrement. Il se montra d'ailleurs très libéral, très conciliant, et termina son discours par cette déclaration vivement applaudie, « que le temps était venu de traiter en concitoyens et en frères les catholiques irlandais. » Mais c'est sir Robert Peel surtout qu'on attendait impatiemment. Pendant ce grand débat, ni les sarcasmes cruels de M. d'Israëli, ni les formidables attaques de M. Macaulay, ni les dévotes

invectives de M. Ferrand et du colonel Sibthorp, n'avaient paru le troubler. Ferme, calme, impassible, on eût dit que l'orage grondait sous ses pieds et ne pouvait arriver jusqu'à lui. Sir Robert Peel néanmoins souffrait et s'indignait en secret de l'opposition si générale, si vive, si personnelle, que rencontraient ses projets; seulement, en homme d'état éprouvé, il faisait bonne contenance et réprimait ses sentimens intimes. On put s'en apercevoir, quand il se leva pour résumer le débat, à son ton ému et contenu tout à la fois. Dans un langage plein de grandeur et de dignité, il tira de la fureur même avec laquelle la mesure était attaquée un argument puissant en sa faveur. Se serait-il exposé, si la mesure eût été moins nécessaire, à perdre, en la maintenant, l'appui du parti conservateur et la confiance du pays? Sir Robert Peel refusa ensuite de s'engager au-delà du bill, et de se prononcer pour ou contre le salaire du clergé catholique. Le cabinet ne regardait la mesure actuelle comme liée à aucune autre, mais il entendait que la question du salaire restât entière, et pût être résolue par le ministère actuel ou par tout autre ministère, selon les circonstances et l'intérêt du pays. Dès aujourd'hui il déclarait que l'objection religieuse lui semblait nulle, et qu'en tout cas elle avait été tranchée l'an dernier par l'adoption du bill des legs et donations charitables. Puis, faisant allusion à la question de l'Orégon et à certaines paroles menaçantes que peu de jours auparavant il avait prononcées à ce sujet : « Je suis heureux, ajoutait-il, de penser que la veille même, en présentant le bill de Maynooth, j'avais envoyé à l'Irlande un message de paix. » Sir Robert Peel ne voulait pas d'ailleurs répondre à M. Macaulay, et préférait, comme lord John Russell, écarter toute querelle de parti. Tout ce qu'il demandait, c'est qu'on adoptât la mesure, sauf à frapper ensuite, si on le voulait, ceux qui l'avaient présentée.

Après ce discours, la chambre alla aux voix et adopta la seconde lecture à 323 voix contre 174. En examinant les listes, on voit que 160 tories avaient voté avec le ministère et 143 contre. Quant aux libéraux, 163 comptaient dans la majorité, et dans la minorité 31 seulement. La minorité se composait ainsi de quatre fractions distinctes : 1° les ultra-protestans, dirigés par sir Robert Inglis, M. Colquhoun, lord Ashley; 2° les orangistes irlandais, dont M. Shaw, M. Grogan, le colonel Varner, étaient les principaux représentans; 3° les ennemis personnels de sir Robert Peel, dont le fiel s'était répandu par la bouche de M. d'Israëli; 4° les dissidens, partisans du principe volontaire, au nom desquels M. Bright, M. Fox-Maule, M. Duncombe, avaient parlé.

Dans la majorité, au contraire, se trouvaient unis tous les hommes éclairés et vraiment politiques des deux partis, tous ceux qui ont gouverné ou qui peuvent être appelés à gouverner l'Angleterre.

Par ce vote de la chambre, la question était virtuellement décidée, et dans tout autre pays l'agitation eût cessé; mais on est plus persévérant en Angleterre, surtout quand l'esprit religieux est en mouvement. L'adoption de la première lecture ne fit donc que redoubler la fureur protestante, et cette fureur eut pour organes passionnés à peu près tous les journaux tories. Est-il besoin de dire que le *Times*, toujours à l'affût du sentiment populaire, fut celui de tous qui se déchaîna le plus violemment contre sir Robert Peel? Un jour, c'est M. d'Israëli que le *Times* montrait « un scalpel à la main, enlevant avec dextérité la peau de sir Robert Peel, mettant à nu ses nerfs et ses muscles, puis l'exposant, comme une anatomie vivante, à la pitié, au dégoût des spectateurs. » Un autre jour, c'est M. Macaulay, « le grand *essayist* dont sir Robert Peel était devenu le thème par anticipation, et qui donnait au premier ministre le triste plaisir de lire son épitaphe avant le temps. » — « Peel agit, ajoutait le *Times;* Macaulay décrit, sans faire grace à « son modèle d'un sourire ou d'une grimace, d'un tour de passe-passe « ou d'une gambade. — Le premier ministre, disait le même journal, « a pour ses compatriotes autant de sympathie et de respect que le « chasseur pour le daim, que le pêcheur pour la truite, que le bou- « cher pour les agneaux qu'il égorge, que le destructeur d'animaux « nuisibles pour les êtres méprisables qu'il poursuit. Est-il donc vrai « que l'Anglais soit, comme il le pense, un animal stupide, bon tout « au plus à donner au premier venu, chair, cuir et laine à la fois? A « aucune époque, sous aucun ministère, l'Angleterre n'a été ainsi « traitée. Peel est une nouveauté. Il a inventé le gouvernement par « déception. » Le *Times* prédisait ensuite que sir Robert Peel périrait dans la tempête soulevée par lui. « Quelles que soient les folies, « quels que soient les vices même du protestantisme dans ses mille « variétés, le principe en est indestructible comme le sentiment. C'est « la pierre de touche de la foi bretonne. Le *Maroto* du parti conserva- « teurs s'y brisera certainement. »

J'ai cité ces fragmens du *Times* parce qu'ils peuvent donner une idée du ton de la presse tory à l'égard de sir Robert Peel. Le *Post*, le *John Bull*, le *Britannia*, allaient encore plus loin, s'il est possible, et empruntaient aux saintes Écritures les anathèmes dont ils écrasaient sir Robert Peel. Le moment était venu, selon ces journaux, « de prendre la Bible pour unique étendard, et de rapporter religieu-

sement le bill impie qui avait émancipé les catholiques. » Déjà d'ailleurs « le jugement de Dieu pesait sur la chambre des communes, et sur les murs de la vieille chapelle de Westminster on pouvait lire en lettres de feu les paroles terribles du festin de Balthasar. » Parmi les journaux libéraux, l'accord était moins parfait. Le *Chronicle* approuvait purement et simplement, tout en s'applaudissant un peu ironiquement d'avoir entendu sir Robert Peel déclarer que la conciliation était le seul moyen de gouvernement en Irlande, tout en se réjouissant d'avoir vu « le fougueux ministre de l'intérieur affronter les « clameurs des ultra-tories, et se tourner vers le banc où siégeaient, « frappés de stupeur, sir Robert Inglis, lord Ashley, M. Plumptre, « pour leur dire, en rétractant ses anciennes injures, que le temps de « la suprématie protestante était définitivement passé. » L'*Examiner* s'efforçait de prouver que le bill n'avait aucune valeur, et que c'était beaucoup de bruit pour rien. Il le trouvait bon néanmoins, mais il accablait en revanche sir Robert Peel des épithètes les plus grossières, telles que *misérable*, *hypocrite*, *filou*, etc. Selon l'*Examiner*, sir Robert Peel était un homme perdu qui se pavanait dans son infamie. La discussion « l'avait dépouillé de ses derniers vêtemens, et la « décence publique voulait qu'il se cachât désormais. — Lord Ashley, « ajoutait ce journal, a fait le touchant tableau de ces êtres misérables « que l'on condamne dans les mines au travail des bêtes. Il n'a rien « décrit de plus triste, de plus humiliant, de plus dégradant, que sir « Robert Peel publiquement flagellé par M. d'Israëli et par M. Macau- « lay. » Le *Globe*, de son côté, restait fidèle au principe volontaire, et déplorait la fatale générosité des whigs. Quant au *Spectator*, il plaidait pour sir Robert Peel à sa manière. « C'est, disait-il, un homme « qui raisonne mal, mais qui voit juste; voilà pourquoi il est absurde « dans l'opposition et sensé au pouvoir. » Le *Spectator* remarquait en outre « qu'au milieu de la décomposition des anciens partis, il « était simple que chacun cherchât ses affinités naturelles. L'opéra- « tion pouvait réussir ou échouer; mais la vieille politique n'en avait « pas moins été ruinée, et la lie du vieux torysme précipitée. Tout « cela était bon pour le pays et pour la grande cause de la justice et de « la liberté. »

Pendant ce temps, les *meetings*, les adresses, les pamphlets, les placards, les sermons, se multipliaient par toute l'Angleterre et redoublaient de virulence. Les pétitions se signaient avec plus d'ardeur que jamais, et presque tous les membres de la majorité, whigs ou tories, recevaient de foudroyantes proclamations, dans lesquelles un grand

nombre de leurs commettans protestaient contre leur vote, et s'engageaient sur l'honneur à tout faire pour punir les fauteurs du papisme. Au même moment, le vieux duc de Newcastle et lord Roden exprimaient publiquement la douleur qu'ils avaient ressentie en voyant les héritiers de leur nom donner la main à la prostituée de Babylone. Le duc de Marlborough fit plus encore, et accomplit un sacrifice qui dut être comparé, par quelques zélés prédicateurs, au sacrifice d'Abraham. Mécontent du ministère, le duc de Marlborough avait refusé, en 1844, de laisser réélire à Woodstock M. Thesiger, promu aux fonctions de procureur-général, et c'est par son propre fils, lord Blandford, qu'il l'avait fait remplacer; mais lord Blandford, à la grande consternation du noble duc, venait de voter pour Maynooth. Dans cette grave circonstance, le duc de Marlborough n'hésita pas, et, en père de la Bible ou de Rome, il enjoignit à son fils de donner sa démission. Celui-ci obéit, et son beau-frère, lord Loftus, fut élu à sa place. Ce n'est pas sans peine, au contraire, que M. Forbes Mackensie, nommé lord de la trésorerie en remplacement de M. Pringle, put obtenir de ses électeurs qu'ils renouvelassent son mandat. Si, à cette époque, les élections générales avaient eu lieu, nul doute que le fanatisme ne l'eût emporté; nul doute qu'une chambre digne d'être dirigée par Titus Oates ou par lord George Gordon n'eût apparu dans le monde, à la honte de l'Angleterre et de la civilisation.

Cependant le jour était venu où le champion persévérant du principe dit d'*appropriation*, M. Ward, devait développer sa motion. Dès le début, M. Ward avait annoncé qu'il proposerait d'appliquer, d'*approprier* à Maynooth une portion des revenus de l'établissement anglican; mais, sachant que les adversaires du bill comptaient se servir de cette proposition pour faire échouer la mesure tout entière, il l'avait ajournée jusqu'après la seconde lecture. Pour la dixième fois, M. Ward exposa qu'il était absurde, immoral, révoltant, de payer chèrement en Irlande l'église de la minorité, tandis que l'église de la majorité devait se soutenir par elle-même. « Les Irlandais, dit-il, « ont autant de droits à un établissement catholique en Irlande que « les Anglais à un établissement anglican en Angleterre, et les Écos- « sais à un établissement presbytérien en Écosse. Les catholiques « irlandais sont en outre parfaitement autorisés à vouloir se débar- « rasser de l'établissement anglican, signe visible de leur défaite et « de leur déshonneur. » Après avoir établi que sur les 700,000 livres, revenu ordinaire de l'église anglicane en Irlande, il serait aisé de prélever les fonds nécessaires pour Maynooth, M. Ward s'étonna que

des membres du parlement eussent pu s'associer aux honteuses clameurs dont les *meetings* protestans retentissaient depuis quelque temps contre le catholicisme. Il présenta enfin sa motion comme un moyen de ramener les dissidens. Le capitaine Berkeley et M. Roebuck parlèrent dans le même sens, sir James Graham et sir Thomas Freemantle, secrétaire pour l'Irlande, dans un sens contraire. Comme d'ordinaire, le discours capital de la séance fut celui de M. Macaulay. Très nettement, très positivement, très énergiquement, M. Macaulay se prononça contre l'établissement anglican en Irlande, institution stupide et déplorable, abus énorme, dont on ne pouvait concevoir l'existence parmi des hommes civilisés; puis, passant du fait au droit, « toute église établie, s'écria M. Macaulay, doit être « l'église de la majorité. Pendant vingt-huit ans, l'Angleterre a voulu « imposer à l'Écosse un établissement épiscopal, et, pendant vingt-« huit ans, des scènes d'anarchie et d'horreur ont désolé le pays. Il « faut terminer le désordre en Irlande comme en Écosse. Quoi qu'on « fasse, cela arrivera par principe si le ministère est libéral, et par « peur s'il est conservateur. » Une fois sur ce terrain, M. Macaulay ne le quitta pas sans avoir une fois de plus mis en pièces sir Robert Peel et sa politique. « Il y a, dit-il, grand danger à tout céder à la « peur, rien aux principes. Il y a grand danger à apprendre ainsi aux « agitateurs que ce n'est point par la raison, mais par la menace qu'ils « obtiendront justice. Les véritables auteurs du bill actuel, c'est « M. O'Connell, c'est M. Polk. M. O'Connell et M. Polk obtiendront « plus encore s'ils le veulent. »

Sur le fond de la question, sir Robert Peel maintint son opinion bien connue et défendit l'établissement anglican en Irlande. Il expliqua ses paroles sur l'Orégon et nia qu'il eût cédé à la peur; mais, « dit-il, M. Macaulay paraît désolé de voir passer une mesure qu'il « approuve. On dirait que le mécontentement de l'Irlande est son « domaine particulier, et qu'il a peine à s'en dessaisir. » Après sir Robert Peel, lord John Russell et lord Palmerston exprimèrent leur opinion plus timidement, bien qu'à peu près dans les mêmes termes que M. Macaulay. Tous deux déclarèrent que l'établissement irlandais ne pouvait rester dans son état actuel, et qu'il fallait le modifier; tous deux pensèrent qu'il convenait de donner à l'Irlande un établissement protestant proportionnel au nombre des protestans, un établissement catholique proportionnel au nombre des catholiques. La motion de M. Ward fut ensuite rejetée par 322 voix contre 148.

Il faut le dire, ce langage de M. Macaulay, de lord John Russell,

de lord Palmerston, ne ressemble pas plus au langage des whigs en 1842 que la politique actuelle de sir Robert Peel, par rapport à l'Irlande, ne ressemble à l'ancienne politique des tories. Il y a trois ans, les radicaux seuls demandaient la destruction de l'établissement anglican en Irlande, et lord Palmerston croyait beaucoup faire en promettant aux catholiques une loi qui leur permît de doter à leurs frais leurs prêtres et leurs chapelles. Aujourd'hui, l'idée si simple d'un établissement anglican en Angleterre, presbytérien en Écosse, catholique en Irlande, pénètre partout et gagne jusqu'aux tories que n'aveugle pas la passion religieuse. C'est là ce que demandent formellement les chefs des whigs dans la chambre; ce que proposent quelques tories éclairés, tels que M. Charles Greville, auteur d'un écrit remarquable sur cette question; ce que ne repousse point le gouvernement; ce qu'admet même le plus vieil organe du parti tory, le *Quarterly Review*, dans son avant-dernier numéro. On dirait qu'une seule question reste à juger, celle de savoir si on laissera subsister à côté de l'établissement catholique l'établissement protestant actuel, ou si on le ramènera à de plus justes proportions. Sans doute toutes ces réformes peuvent être, pendant plusieurs années encore, ajournées par les préjugés populaires et par les intérêts politiques : elles n'en ont pas moins pris racine dans les esprits, et rien désormais ne pourra les en arracher. Qu'on dise après cela que l'Irlande, oubliée, négligée, dédaignée, il y a trois ans, n'a rien gagné à l'agitation du rappel! qu'on dise que, malgré ses fautes, O'Connell ne lui a pas rendu les plus éminens services! Si O'Connell et M. Polk ont, comme le prétend M. Macaulay, imposé à sir Robert Peel le bill de Maynooth, ce sont eux aussi qui ont modifié les idées et le langage de lord John Russell, de lord Palmerston, de M. Macaulay lui-même; ce sont eux qui font qu'aujourd'hui tous les hommes sensés se prononcent pour la justice et pour la conciliation.

Que faisait pourtant l'Irlande catholique, que faisait O'Connell, pendant que la question de Maynooth remuait d'un bout à l'autre l'Angleterre et l'Écosse? J'ai regret de le dire, l'Irlande catholique se livrait à des démonstrations frivoles et à une agitation puérile. Quelques jours avant la session, O'Connell avait jugé à propos de déclarer qu'il n'irait pas au parlement, et qu'il engageait les vrais amis de l'Irlande à rester comme lui à Dublin. Convertie en décret de l'association, cette boutade d'O'Connell avait obtenu obéissance. Au lieu d'aller à Londres défendre la cause de leur pays et de leur religion, la plupart des membres irlandais catholiques s'amusaient donc à se réunir

pompeusement toutes les semaines dans la salle de l'association, pour se faire des complimens entre eux et pour injurier leurs adversaires. Dans les premiers jours de la session, un de ces membres, M. Roche, piqué de quelques paroles fort vives de M. Roebuck contre les déserteurs de *Conciliation-Hall*, s'était cependant détaché du bataillon sacré pour aller en plein parlement demander raison de ces paroles; mais, arrêté tout court par le président, M. Roche était revenu reprendre paisiblement sa place au milieu de ses amis. Quant à O'Connell, son temps paraissait absorbé par sa polémique contre les évêques au sujet du *bequests-bill*, et par la réorganisation du club des volontaires de 1782 avec un nouveau costume (1). Quelquefois aussi il commentait à sa façon les débats du parlement, et accablait d'invectives les ministres « qui, disait-il, avaient osé faire tomber des « douces lèvres de la reine cette phrase impie : *Le rappel est en dé-* « *clin.* » Quand vint le bill de Maynooth, il fallut pourtant bien en tenir compte, et on n'hésita pas à déclarer ce bill parfait, admirable, excellent; toutefois on semblait en même temps se soucier assez peu qu'il réussît. Ainsi les paroles de sir Robert Peel sur l'Orégon devinrent le sujet d'interminables vanteries et de menaces imprudentes. D'un autre côté, le discours de M. Macaulay, ce discours si bienveillant pour l'Irlande, fut mis au ban de l'association comme le plus insolent qui jamais eût été prononcé. M. Macaulay avait dit que l'Irlande devait être traitée en tout sur le pied de la plus parfaite égalité; mais il avait dit qu'elle n'obtiendrait jamais le rappel, et c'est un crime qui ne pouvait être pardonné. « Quoi qu'en dise ce « *drôle écossais* (*scotch fellow*) qu'on nomme Macaulay, s'écriait « O'Connell à Dundalk, l'Irlande aura le rappel. C'est à l'Orégon « qu'elle doit Maynooth. Il suffit de faire peur à l'Angleterre pour « qu'elle ne refuse rien. » Assurément ce n'était pas là le moyen d'aider les hommes qui, au risque de perdre le pouvoir, au risque de compromettre leur élection, luttaient noblement à Londres contre les préjugés, contre les passions de leur pays. O'Connell fit plus encore. Il était question, depuis un an, d'un voyage de la reine en Irlande, et, pour faciliter ce voyage, la corporation de Dublin avait décidé à l'unanimité qu'en cette circonstance aucune manifestation politique n'aurait lieu; O'Connell prétendit qu'après le défi jeté à l'Irlande par M. Macaulay, cela n'était plus possible, et que le peuple

(1) On sait que c'est au club des volontaires de 1782 que l'Irlande dut alors en très grande partie son indépendance parlementaire.

irlandais devait, en se portant sur les pas de la reine, lui faire connaître qu'il voulait le rappel. En conséquence, la corporation revint sur son premier vote, et le voyage de la reine se trouva nécessairement ajourné. Tout cela, je le crains, provenait d'un sentiment étroit, mesquin, peut-être même du dépit qu'éprouvait secrètement O'Connell d'avoir fait fausse route depuis six mois. Il fut au contraire parfaitement dans le vrai quand il dénonça à l'indignation publique l'intolérance du protestantisme anglais et les ignobles injures dont ce protestantisme poursuivait la religion catholique. Il fit observer avec justesse que l'église anglicane se montrait relativement modérée, et que les dissidens avaient la palme de la violence et de la grossièreté. Chose remarquable d'ailleurs, de toutes les églises protestantes, celle d'Irlande semblait la moins effrayée, la moins agitée, la moins indignée. Si quelques orangistes unissaient leur voix à celle des wesléiens anglais, la plupart des protestans d'Irlande attendaient sans beaucoup de bruit la fin de la crise et semblaient se résigner d'avance au triomphe de Maynooth. C'est un fait dont sir Robert Peel, à plusieurs reprises, ne manqua pas de tirer parti, et qui avait sa valeur.

Il faut en finir avec cette question, qui, bien que résolue implicitement, occupa encore plusieurs séances. Un jour, le débat roula tout entier sur la comparaison des livres catholiques donnés aux élèves de Maynooth et des livres protestans employés dans les écoles luthériennes, calvinistes et wesléiennes. Des deux parts, on cita des passages fort mauvais, fort scandaleux, et qui prêtèrent à s'indigner et à rire. Un autre jour, le serment du couronnement fut mis sur le tapis, et la reine presque menacée de déchéance. On répéta aussi sous toutes les formes, sur tous les tons, que, l'église établie étant la loi de Dieu, on ne pouvait, sans encourir la colère divine, subventionner une autre église, surtout une église idolâtre.

Quand enfin, après beaucoup de péripéties, arriva le moment de la dernière lecture, il existait, selon les rapports officiels, 8,758 pétitions contre le bill, revêtues de 1,106,772 signatures. De plus, à force d'importunités, plusieurs colléges électoraux avaient obtenu de quatre à cinq membres qu'ils changeassent leur vote; mais la grande majorité, il faut le dire à son honneur, s'y était péremptoirement refusée, entre autres M. Macaulay, à qui mille électeurs d'Édimbourg venaient d'adresser en vain une lettre menaçante. Dans cette situation, les ultra-protestans crurent devoir faire un dernier effort, un effort suprême, et renouveler toutes leurs invectives contre le papisme. M. Ferrand donna en face à sir Robert Peel le nom de *Maroto*

du parti conservateur, et M. Plumptre appela sur le ministère et sur la majorité les foudres vengeresses du Très-Haut. A tout cela, sir James Graham répondit simplement que, « s'il était le ministre pro-« testant d'une reine protestante, il était aussi le ministre d'une reine « qui avait huit millions de sujets catholiques. » Quant à sir Robert Peel, c'est dans un noble et beau discours qu'il supplia le parlement de terminer dignement cette grande lutte. Il reconnut franchement que l'opinion publique s'était prononcée en Angleterre et en Écosse contre le bill de Maynooth; « mais si, dans un gouvernement libre, il « fallait toujours respecter l'opinion publique, il était quelquefois, « pour les hommes d'état, un devoir rigoureux, celui d'y résister. Au « début de la lutte, le bill n'avait peut-être qu'une importance se-« condaire. Il en avait aujourd'hui une immense par les principes qui « s'y rattachaient, et plus encore par ceux à l'aide desquels on était « venu le combattre. Si ces derniers principes prévalaient, il fau-« drait désespérer de tenir unies l'Angleterre et l'Irlande. » Après sir Robert Peel, lord John Russell, à son tour, expliqua la conduite de l'opposition. « L'opposition, dit-il, pouvait renverser le cabinet, « mais c'était aux dépens de toute justice et de toute prudence. L'es-« prit de parti, dans les assemblées délibérantes, est une excellente « chose, puisque sans lui il n'y aurait jamais d'efforts concertés; l'es-« prit de parti, néanmoins, a ses inconvéniens quand on ne le tient « pas en bride. » Prenant acte d'une parole de lord Ingestre, qui, tout en votant pour le bill, avait avoué qu'il eût voté contre, si les whigs l'eussent présenté, lord John Russell lui laissait tout l'honneur d'une telle déclaration. « Qu'on n'aille pas d'ailleurs, ajoutait-il, crier, comme « d'usage, à l'ingratitude si les Irlandais ne se tiennent pas pour satis-« faits. Depuis que les atroces lois pénales ont été abandonnées, ce cri « de perroquet revient sans cesse : — Voyez, dit-on, ces catholiques! « on veut bien leur permettre d'élever leurs enfans, d'avoir des prê-« tres de leur religion, de posséder des chevaux qui valent plus de « 50 liv. sterl., d'aller à la messe, d'hériter de leurs parens, et pour-« tant cette nation sauvage n'est pas contente et réclame encore da-« vantage! — Oui, elle demande davantage, et elle demandera davan-« tage jusqu'à complète égalité. » Lord John Russell terminait en démontrant l'absurdité du rappel, même pour l'Irlande. Il était donc prêt à le repousser; mais, pour le repousser honnêtement, efficacement, il fallait accorder à l'Irlande tout ce qui lui était dû. « Que le « gouvernement ne s'arrête pas là, et qu'il sache bien désormais « que, lorsqu'il s'agit de rendre justice à l'Irlande, ses adversaires

« ordinaires sont tout prêts à l'aider. » La division eut lieu après le discours de lord John Russell, et 317 voix contre 184 se prononcèrent pour le bill.

Restait la chambre des lords, cette chambre vénérable où siégent les évêques, et qui si long-temps opposa à l'esprit de réforme une résistance obstinée; mais la chambre des lords, impuissante sous lord Grey et lord Melbourne, est, sous lord Wellington, l'image même de la docilité. Le vieux duc, le *duc de fer* (*iron duke*), comme on l'appelle, se lève à demi, et d'une voix cassée dicte un ordre qui est aussitôt obéi. Or, le vieux duc voulait que le bill passât vite et sans bruit. Malgré le duc de Newcastle, qui, se levant précipitamment, demanda si la reine pouvait faire une telle proposition sans perdre ses droits à la couronne, malgré l'évêque de Londres, l'évêque de Cashel, lord Roden, lord Winchelsea et l'évêque d'Exeter, qui dénoncèrent, comme un péché contre Dieu même, toute subvention à l'église de l'antechrist, la seconde lecture passa donc en trois séances à 226 voix contre 69, et définitivement à 181 voix contre 50. Parmi ceux qui défendirent le bill, on distingua lord Normanby, lord Stanley, lord Brougham, lord Monteagle, lord Spencer, et même deux évêques, l'évêque de Norwich, dont j'ai déjà parlé, et l'archevêque de Dublin, le docteur Whately, homme très distingué que les whigs ont choisi. On peut juger de la colère où tant de précipitation et une si forte majorité jetèrent le parti ultra-protestant et les journaux qui le représentaient. Il n'y eut pas assez d'injures contre la platitude de la chambre haute et contre la tyrannie de son commandant en chef, le maréchal duc de Wellington. Il fallut pourtant bien se rendre, et remettre à l'époque des élections le châtiment des traîtres et des apostats.

Ainsi se termina ce grand débat, qui avait si généralement, si profondément irrité la fibre protestante. Selon la juste remarque de sir Robert Peel, le sujet de ce débat était assez insignifiant par lui-même, et il paraissait singulier de s'échauffer beaucoup et long-temps pour savoir si l'on donnerait par an à Maynooth 9 ou 27,000 livres; mais à cette question secondaire deux questions capitales s'étaient jointes, celle de la liberté religieuse et des églises d'état, celle de la situation de l'Irlande et de la justice à lui rendre. Tous les préjugés s'étaient donc réveillés, toutes les passions s'étaient émues, et le premier ministre, abandonné, outragé par la moitié de sa majorité habituelle, n'avait dû son succès définitif qu'à sa persévérance et au concours généreux de ses adversaires politiques. Enfin la bonne cause triomphait, et les dissidens, qui, dans cette affaire comme dans celle de

l'éducation du peuple, avaient espéré faire reculer le gouvernement, s'apercevaient qu'en embrassant un peu tardivement la cause de l'intolérance, ils ne la sauveraient pas. Quant au parti ultra-anglican, battu, décimé, désarmé, il jetait autour de lui de tristes regards, et ne savait plus à qui se rallier. N'avait-il pas été trahi par les hommes sur lesquels il comptait le plus, par lord Stanley, par sir James Graham, par M. Gladstone notamment? Ne voyait-il pas dans les rangs ennemis les fils aînés, les héritiers de ses chefs principaux, lord Lincoln, lord Jocelyn, lord Blandford? Il lui restait lord Ashley et sir Robert Inglis, lord Ashley, philanthrope estimable, mais homme d'état médiocre; sir Robert Inglis, honnête protestant, mais sans talent et sans avenir. La défaite était donc complète et irréparable, à moins que tout d'un coup des rangs obscurs du parlement ou des colléges électoraux il ne surgît pour le parti ultra-protestant un chef et un vengeur.

Faut-il conclure de là que le triomphe de sir Robert Peel fut sans mélange? Non, certes. Dans la mêlée, sir Robert Peel avait reçu de cruelles blessures, et ce n'est pas sans inquiétude, sans irritation, qu'il voyait la désertion de la moitié de son armée. Néanmoins le fleuve était franchi, et il fallait périr ou compléter son œuvre. Aussi, au moment même du vote de Maynooth, proposa-t-il le second projet annoncé par lui, celui qui créait dans le nord et dans le midi de l'Irlande trois colléges purement laïques, colléges dont le gouvernement nommait les professeurs, qui donnaient l'instruction sans recevoir d'élèves internes, et d'où tout enseignement religieux était soigneusement écarté. Au premier abord, les membres irlandais présens, M. Wyse, M. Roche, M. Bellew, M. John O'Connell, M. Sheil, approuvèrent le projet, tout en faisant certaines réserves, tandis que sir Robert Inglis le dénonçait comme « le plan le plus gigantesque d'éducation athée « qui eût paru dans aucun pays. » A cela sir Robert Peel répondit que « sir Robert Inglis se plaindrait bien davantage s'il proposait de « donner dans les colléges nouveaux l'instruction catholique. Le seul « moyen à prendre était donc de laisser à cet égard les parens maîtres « de faire tout ce qui leur plairait. » Les radicaux comme les whigs déclarèrent alors qu'ils étaient de l'avis de sir Robert Peel, et l'on put croire qu'aux ultra-protestans près, le bill passerait presque sans opposition. Mais c'était compter sans le clergé catholique d'Irlande, et surtout sans O'Connell. Las du *bequests-bill*, O'Connell cherchait une question où il pût se refaire, tout en marchant d'accord avec les évêques et les archevêques. Or, il s'aperçut facilement que ceux-ci étaient peu satisfaits du bill sur l'éducation. Il s'empressa donc d'atta-

quer ce bill, tout en déplorant la précipitation avec laquelle les membres irlandais avaient semblé l'accepter. Il approuva d'ailleurs cordialement le mot de sir Robert Inglis, et s'unit à lui pour flétrir le bill comme « un bill athée; » puis, faisant appel à la hiérarchie catholique, il promit de se soumettre d'avance à son jugement. En conséquence, les évêques se réunirent, délibérèrent entre eux, et déclarèrent que le bill serait funeste à la foi et à la moralité des enfans.

Sûr de l'appui qui lui avait manqué dans l'affaire du *bequests-bill*, O'Connell alors ne garda plus aucune mesure, et chaque jour on l'entendit tonner contre l'exécrable bill. C'était, selon lui, une tentative abominable pour corrompre, pour souiller la génération actuelle. C'était un vol fait au clergé catholique, que ses saintes fonctions autorisaient seul à nommer les professeurs. C'était pis encore, une imitation impie de la détestable université française! A la vérité, la *jeune Irlande* ne partageait pas sur ce point les sentimens d'O'Connell, et dans le club de 82 d'abord, puis à l'association même, il s'éleva entre O'Connell d'une part, et de l'autre MM. Barry et Davis, une très vive querelle. Selon la *jeune Irlande* et son organe, *la Nation*, le principe du bill était bon, et O'Connell avait tort. Là-dessus O'Connell tança *la Nation* et la *jeune Irlande*, dit qu'il ne connaissait, quant à lui, que la vieille Irlande, et tout finit par une scène un peu étrange, où O'Connell et M. Davis se jetèrent, les larmes aux yeux, dans les bras l'un de l'autre. Il n'en restait pas moins vrai que la *jeune Irlande* tenait contre O'Connell pour l'éducation laïque. Enfin les évêques remirent au lord-lieutenant un mémoire signé d'eux tous, et par lequel ils demandaient : « 1° qu'une juste proportion de professeurs et de dignitaires fussent catholiques et approuvés par les évêques; 2° qu'il fût établi une commission supérieure (*board of trustees*), dont les évêques catholiques fussent, dans chaque diocèse, membres de droit, et que cette commission nommât et révoquât tous les dignitaires; 3° que les chaires de logique, de métaphysique, d'histoire, de philosophie morale, de géologie, d'anatomie, ne pussent être occupées que par des catholiques, vu qu'autrement la foi et la moralité des élèves seraient exposées à un danger imminent; 4° que, les étudians ne devant pas loger dans les nouveaux colléges, un chapelain catholique, nommé sur la recommandation de l'évêque et payé par l'état, fût attaché à chacun de ces établissemens. Ces propositions, on le comprendra, n'allaient à rien moins qu'à rendre le clergé maître absolu des nouveaux colléges, et à constituer à côté des universités protestantes une université catholique.

La situation ne laissait pas que d'être assez embarrassante. D'une

part, les catholiques irlandais repoussaient le bill; de l'autre, à la suite de sir Robert Inglis, le *Times*, le *John Bull*, le *Britannia*, le dénonçaient comme athée. Les journaux whigs enfin le défendaient mollement, et en demandant que le collége protestant de Dublin, *Trinity College*, fût ouvert sans réserve à toutes les communions. Dans le parlement même une motion à l'effet d'examiner les revenus de *Trinity College* fut faite et rejetée. Néanmoins le cabinet déclara qu'il persistait, et que le mémoire des évêques catholiques ne lui ferait modifier en rien le principe du bill. Pour cette fois, outre le parti ultra-protestant et le parti ultra-catholique, le cabinet eut contre lui la *jeune Angleterre*, qui, par l'organe de lord John Manners, refusa de voter une mesure qui sacrifiait à une prétendue nécessité politique l'instruction religieuse. En revanche, M. Milnes et M. Gladstone parlèrent pour le bill; MM. Wyse et John O'Connell continuèrent à l'approuver; lord John Russell enfin en adopta le principe, tout en critiquant certains détails, et tout en faisant des vœux pour qu'on parvînt à concilier la hiérarchie catholique. Quant à sir Robert Peel, il se borna à opposer les uns aux autres les adversaires protestans et les adversaires catholiques du bill, et à demander comment il pourrait les satisfaire tous à la fois. Sir Robert Peel en conclut qu'en Irlande il était indispensable de séparer l'instruction laïque et l'instruction religieuse, bornant à celle-là l'action des colléges, et laissant celle-ci aux soins éclairés des parens. La seconde lecture passa à 311 voix contre 46.

Une telle majorité ne promettait pas un grand succès aux prétentions des évêques catholiques; mais peu importait à O'Connell, qui, ravi de s'être remis d'accord avec la hiérarchie, voulait exploiter la question jusqu'au bout. Cette question remplaça donc celle du *bequests-bill*, et devint le thème habituel de ses déclamations. Il semblait d'ailleurs qu'en Irlande du moins les circonstances lui fussent favorables, et que sa popularité, un moment éclipsée, brillât de nouveau d'un vif éclat. Le 30 mai, anniversaire de son emprisonnement, une grande démonstration eut lieu à Dublin, et une vaste procession, où l'on remarquait le club de 82 en grand uniforme et des députations de toutes les parties de l'Irlande, alla porter ses hommages à O'Connell, qui les reçut assis sur un magnifique fauteuil de damas vert, sur un fauteuil dont le bois richement sculpté montrait d'un côté la harpe irlandaise, et de l'autre le chiffre 82 entouré de *shamrock* (espèce de trèfle). Peu de jours après, un grand banquet lui fut donné à Cork, où il parut sur un char de triomphe décoré de toutes sortes d'emblêmes. A Dublin comme à Cork, il ne cessa d'ailleurs de tourner en ridicule ceux qui

pensaient que l'aumône de Maynooth fît oublier le rappel, et il insista sur la nécessité d'exclure de la chambre les meilleurs patriotes aux prochaines élections, s'ils ne se prononçaient pas en faveur du rappel. Il annonça en outre que, soutenu par l'approbation des évêques, il irait à Londres combattre le bill athée. En même temps le fameux archevêque de Tuam adressait à sir Robert Peel, au sujet des colléges, une lettre des plus injurieuses. « Monsieur, lui disait-il, le plan d'édu-« cation impie, servile, démoralisateur, que vous n'avez pas honte d'of-« frir au peuple fidèle d'Irlande, prouve que nous devons être plus « inquiets pour la foi et pour les libertés du pays aux époques de « cajolerie politique qu'à celles de persécution déclarée. » Tout cela, joint à la mauvaise humeur des tories, au désir assez naturel des whigs de prendre leur revanche, promettait à sir Robert Peel une discussion difficile, et peut-être une nouvelle crise.

Tout cela pourtant s'évanouit comme par enchantement, grace à quelques amendemens heureusement conçus. Dans un premier débat, sir James Graham expliqua les détails du bill et demanda un vote de 100,000 liv. st. pour l'établissement des colléges, et de 21,000 liv. st. pour leur entretien. Là-dessus, M. John O'Connell ayant dit qu'il fallait avoir le temps de connaître le dernier mot des évêques, M. Hume lui répondit assez brutalement que les évêques n'avaient point à se mêler de la question, et la grande majorité parut approuver M. Hume. Quant au gouvernement, il fut plus poli, mais tout aussi explicite, et réduisit aux points suivans les concessions qu'il pouvait faire. 1° Tout en se réservant la première nomination des professeurs, il consentait à ce qu'il fût inséré dans le bill une clause qui permît d'adopter un autre système en 1848, au moment où les colléges se réuniraient pour former une université; 2° il consentait à ce qu'une licence annuelle fût exigée de ceux qui recevraient les élèves à titre de pensionnaires; 3° il consentait enfin à ce qu'un secours pécuniaire fût accordé pour la fondation de lieux de réunion (*halls*) où l'instruction religieuse pourrait être donnée, et qui seraient inspectés par les ministres des différens cultes. Il refusait positivement d'établir un *test* religieux quelconque, et de payer directement des chapelains catholiques.

C'est sur le projet ainsi modifié que le débat s'engagea. Lord Mahon proposa un amendement à l'effet de joindre l'instruction religieuse à l'instruction laïque, et cet amendement, combattu par M. Milnes, par sir James Graham, par sir Robert Peel, eut pour défenseur obligé M. Wyse. M. Wyse, homme très libéral, très éclairé, mais point partisan du rappel, se plaignit à cette occasion qu'à Conciliation-Hall

M. John O'Connell lui eût reproché d'être *rieniste* (*anythingarian*) plutôt que catholique. M. John O'Connell répondit aussitôt que M. Wyse, étant sur le bill actuel d'un autre avis que les évêques, n'avait qu'une seule voie d'appel, l'appel à Rome, et qu'il ne pouvait, sans cesser d'être catholique, se mettre en rébellion ouverte avec ses pasteurs religieux. On comprend quel parti les ministres tirèrent d'une si singulière déclaration. L'incident vidé, O'Connell prit la parole, et, dans un discours simple, éloquent, modéré, motiva en peu de mots son opposition au projet. Il agrandit d'ailleurs le débat en le portant sur l'ensemble des maux de l'Irlande et sur les désordres dont plusieurs comtés étaient en ce moment même le théâtre déplorable. En définitive, l'amendement de lord Mahon réunit 49 voix seulement contre 189, et un autre amendement de lord John Russell, qui imposait à l'état l'obligation de faire tous les fonds suffisans pour l'instruction religieuse, 47 voix contre 117. Peu de jours après, sir Thomas Acland, ayant proposé un *test* chrétien un peu vague, fut combattu par sir James Graham et par M. Gladstone, qui firent rejeter sa motion à 105 voix contre 36. Enfin M. Osborne renouvela la demande d'une enquête sur les revenus de *Trinity-College*, qui, selon lui, montaient à 50,000 liv. st., et M. Sheil, à cette occasion, exprima son opinion sur le bill tout entier. Il préférait l'instruction mixte à l'instruction séparée; mais il voulait que l'état payât l'instruction religieuse aussi bien catholique que protestante. Il voulait en outre que *Trinity-College* rentrât dans la catégorie générale. Sir Robert Peel défendit *Trinity-College* comme une fondation particulière, et, sur la question des colléges nouveaux, démontra que dans le système du bill il y avait entre les divers cultes égalité véritable. L'amendement en conséquence fut rejeté par 161 voix contre 91, et le bill adopté par 177 contre 26. Aux lords, malgré bon nombre de pétitions venues des deux pôles opposés, il passa sans discussion et sans division. Tel fut le sort du projet gigantesque d'éducation athée selon sir Robert Inglis, du bill immoral, impie et démoralisateur selon M. O'Connell.

Au même moment à peu près, lord Stanley présentait aux lords un bill sur les fermiers irlandais, qui, bien accueilli d'abord, devait avoir une tout autre destinée. En vertu de ce bill, rédigé après le rapport de la commission d'enquête dont lord Devon était président, le fermier qui faisait certaines dépenses d'amélioration avait droit, de la part du propriétaire, à une compensation, laquelle diminuait graduellement par chaque année de jouissance. En cas de contestation, il appartenait à un commissaire nommé par le gouvernement de décider

ce qui était et ce qui n'était pas amélioration, et quelle en pouvait être la valeur. Contre une telle clause, l'esprit propriétaire se révolta, et pour la première fois depuis long-temps on vit se réunir dans une opposition commune des pairs d'opinions fort diverses, lord Londonderry et lord Clanricarde, lord Roden et lord Lansdowne. Lord Fortescue, lord Devon, lord Stanley, soutinrent au contraire la clause timidement et comme gens qui désirent peu le succès. Après une division qui donna 48 voix en faveur de la seconde lecture et 34 contre, lord Stanley finit par consentir à ce que le bill fût renvoyé à un comité choisi. C'était bien et dûment l'enterrer, du moins pour la session.

Le plan financier, la question de Maynooth et celle des colléges laïques avaient, pendant six mois, absorbé presque uniquement l'attention du pays. Pour compléter ce tableau de la session, il faut pourtant dire un mot de quelques autres questions qui ne manquèrent pas d'importance. Une de ces questions est celle qui touche aux universités écossaises. Pour faire partie des universités écossaises, un vieil acte, dirigé contre les épiscopaux, exigeait qu'on prêtât serment à l'église presbytérienne établie; mais depuis long-temps cet acte était tombé en désuétude, et plusieurs non-conformistes avaient constamment, dans ces dernières années, figuré au nombre des professeurs et des dignitaires de l'université. Bien plus, trois épiscopaux, sir Robert Peel, sir James Graham et lord Stanley, avaient successivement occupé, par élection, la place de chancelier de l'université de Glasgow. Cependant, en 1844, après la scission de l'église écossaise, les universités s'avisèrent de faire revivre l'acte périmé en l'appliquant, non plus aux épiscopaux, mais aux presbytériens dissidens. Ainsi des professeurs très distingués dans les sciences naturelles se trouvaient exclus, parce qu'ils avaient suivi le docteur Chalmers dans sa séparation. Cela était absurde, indigne du XIXe siècle, et dans la dernière session M. Fox Maule avait voulu y remédier par une motion qui fut rejetée à 128 voix contre 101. En 1845, M. Rutherford reprit la question, en s'étonnant que le gouvernement prétendît maintenir en Écosse un principe qu'il détruisait en Irlande. C'était le moment du bill de Maynooth, et l'argument portait coup. Sir James Graham, au nom du gouvernement, promit donc d'examiner; puis, peu de jours avant la clôture, il déclara que tout examen fait, et après avoir pris l'avis de l'assemblée générale de l'église, il avait résolu de conserver l'ancien *test*. L'inconséquence était trop palpable, trop flagrante, pour qu'on ne la relevât pas, et ce fut M. Macaulay qui se chargea de le faire avec sa vigueur ordinaire. La motion de M. Macaulay n'en fut

pas moins rejetée, mais seulement par 116 voix contre 108. Pour l'église libre d'Écosse, qui, dans l'affaire de Maynooth, avait montré tant d'intolérance, la leçon n'était pas mauvaise; pour la cause de la justice et de la liberté religieuse, c'était un fâcheux échec, un échec auquel on n'aurait pas dû s'attendre.

Au nombre des questions du même ordre, il convient encore de placer une motion de M. Christie, à l'effet de faire une enquête sur les revenus, les priviléges, les réglemens des universités d'Oxford et de Cambridge, ainsi que sur l'état de l'enseignement en Angleterre. M. Christie, qui donna sur ce vaste sujet de curieux détails, fut appuyé par M. Ewart et lord Palmerston, et combattu par sir Robert Inglis et M. Goulburn. La motion obtint en définitive 82 voix contre 143. Il convient de mentionner aussi le bill sur la réunion des évêchés de Bangor et de Saint-Asaph, que lord Powis présenta de nouveau, et qui de nouveau fut rejeté à 129 voix contre 97. Je ne ferai que citer en passant les bills sur les banques d'Écosse et d'Irlande, le bill sur les pauvres d'Écosse, le bill sur l'appropriation des biens communaux, qui furent votés après quelques discussions. Plusieurs autres bills, tels que le bill sur l'exercice des professions médicales et le bill sur les jardins des pauvres, rencontrèrent de grandes difficultés et durent être ajournés à la session suivante. Quant aux bills de chemins de fer, ils furent si nombreux et si compliqués, que le parlement dut, à plusieurs reprises, réviser tous ses règlemens et adopter une multitude de résolutions nouvelles. Des comités spéciaux de cinq membres chacun furent établis, d'où l'on exclut l'intérêt local. Le parlement décida en outre que ces comités étaient obligatoires, et qu'aucun membre n'avait le droit de s'abstenir d'y paraître. Comme un tel article était d'une exécution difficile, et que les membres irlandais, entre autres, avaient publiquement déclaré qu'ils résisteraient à l'autorité du parlement, un membre proposa un beau jour de conserver seulement le vote définitif sur les chemins de fer, et de renvoyer au bureau du commerce toutes les opérations préliminaires; mais sir Robert Peel combattit cette proposition comme attentatoire aux prérogatives de la chambre, et les choses continuèrent à marcher tant bien que mal. De nombreux abus d'ailleurs furent signalés dans les deux chambres, abus si graves que le président du bureau de commerce, lord Dalhousie, dut les reconnaître à la chambre des lords, et proposer la réforme radicale du bureau chargé de l'examen préparatoire des projets. A ce sujet aussi il y eut aux communes une discussion fâcheuse, et de laquelle il résulta de telles charges contre un membre actuel et un ancien membre du par-

lement, tous deux fonctionnaires publics, que sir Robert Peel se vit contraint de les abandonner. En somme, le parlement, dans cette seule session, vota 4,250 kilomètres de chemins de fer dont la construction, d'après les devis, doit coûter près d'un milliard; encore beaucoup de projets furent-ils rejetés ou ajournés à la prochaine session comme n'étant pas suffisamment préparés. Il n'est pas étonnant que les hommes sensés conçoivent quelques inquiétudes, et se demandent si la fortune de l'Angleterre, toute bien assise qu'elle est, pourra soutenir un tel poids.

Cette année comme les années précédentes, la ligue contre les lois des céréales fit sa démonstration habituelle et voulut compter ses voix. En 1844, M. Villiers avait réuni, en faveur de la liberté commerciale, 124 voix contre 328; en 1845, le même M. Villiers obtint 122 voix contre 254, c'est-à-dire un chiffre relativement un peu plus fort. Quelques jours auparavant, M. Hutt, dans la même pensée, avait proposé d'accorder au blé de l'Australasie le même privilége qu'au blé du Canada, et M. Ward de soumettre à une enquête les charges particulières qui pèsent sur la terre et les priviléges dont elle jouit; mais la motion de M. Hutt avait été rejetée par 147 voix contre 93, et celle de M. Ward par 182 voix contre 109. Enfin, vers les derniers jours de la session, lord John Russell, au nom de l'opposition, crut devoir faire une grande motion sur l'état du pays, et proposa à la chambre une série de résolutions qui n'embrassaient rien moins que la liberté du commerce, les lois sur les céréales, la colonisation, l'éducation publique, et plusieurs autres questions également importantes. C'était singulièrement élargir le cercle du débat et le rendre, par son étendue même, insignifiant et vague; aussi la chambre, malgré l'autorité de lord John Russell, n'y prêta-t-elle qu'une médiocre attention. D'une part, lord Howick et lord John Russell firent de l'état matériel et moral du pays un tableau triste et décourageant; de l'autre, sir James Graham et sir Robert Peel prétendirent que ce tableau n'était pas exact, et nièrent la détresse des classes pauvres. Puis vint, au nom du parti agricole, M. Tyrrel, qui se plaignit vivement de sir Robert Peel, et, au nom du parti radical, M. Sharman-Crawford, qui aux neuf résolutions de lord John Russell en joignit une dixième concernant le suffrage universel. Tout cela dit, l'amendement Crawford réunit 33 voix contre 253, la motion Russell 104 voix contre 182, et le rideau tomba sur cette discussion sans but, sans unité, sans intérêt, sur cette froide et vaine comédie parlementaire que tout le monde jugea peu digne de son auteur.

La fin de la session fut un peu ranimée par trois ou quatre ques-

tions de privilége qui surgirent tout à coup dans les deux chambres. On se souvient qu'en 1840 une contestation fort sérieuse s'était élevée entre la chambre des communes et la cour du banc du roi au sujet d'une action en diffamation dirigée par M. Stockdale contre l'imprimeur de la chambre. Après une lutte prolongée et divers incidens curieux, l'affaire avait fini par un bill qui désormais mettait les papiers imprimés par ordre de la chambre à l'abri de toute attaque; il restait cependant à vider une action intentée par l'avoué de M. Stockdale, le nommé Howard, contre le sergent d'armes qui, toujours par ordre de la chambre, l'avait mis en prison, et cette question, la cour du banc du roi venait de la décider en faveur de Howard. Or, en 1845 comme en 1840, trois opinions étaient en présence : celle de M. Wylde, de M. Roebuck, de M. Hume, qui voulaient que la chambre entrât immédiatement en lutte avec la cour du banc du roi, et se fît, par la force s'il le fallait, justice à elle-même; celle de sir Robert Inglis, de M. d'Israëli, de lord Mahon, de M. Kelly, qui demandaient que la chambre se soumît, sauf à mieux établir ses droits par un bill ultérieur; celle de sir Robert Peel, de lord John Russell, de M. Wynn, de M. Thesiger, qui pensaient que la chambre ne pouvait céder, mais qu'elle devait, avant d'engager le combat, épuiser tous les moyens légaux et réguliers : ils proposaient donc que la chambre des communes se pourvût provisoirement devant la chambre des lords contre l'arrêt du banc du roi. Cet avis prévalut à 82 voix contre 48.

Quelques jours après, un M. Parrot, qui avait comparu comme témoin dans une enquête parlementaire, se plaignit qu'une action eût été dirigée contre lui au sujet de sa déposition par un nommé Philipps. C'était le commencement d'une affaire analogue à celle de Stockdale. Cependant M. Philipps, appelé à la barre, s'excusa sur son ignorance, renonça à son action, et fut en conséquence renvoyé. A la chambre des lords, le même cas se présenta presque aussitôt, et, comme M. Philipps, M. John Harlow fut appelé à la barre pour rendre compte d'une action intentée par lui contre Thomas Baker, au sujet de sa déposition devant un comité. M. Harlow ayant maintenu son action, il s'ensuivit un débat curieux, dans lequel lord Brougham prit parti contre les priviléges parlementaires. Il ne nia pas que les témoins ne dussent être protégés; mais il soutint que la chambre n'avait pas le droit d'entraver une action judiciaire, et qu'elle devait attendre que la question lui revînt par voie d'appel. Lord Campbell et lord Lyndhurst combattirent énergiquement cet avis. Les témoins étaient obligés de déposer devant le parlement; le parlement devait, d'une manière

absolue, les mettre à l'abri de toute action. La chambre presque entière partagea l'opinion de lord Campbell et de lord Lyndhurst. M. Harlow et son avoué furent donc mis en prison; le lendemain ils demandèrent excuse et furent renvoyés.

Ce n'est pas tout. Lord Brougham ayant fait repousser le chemin de fer de Galway en dénonçant dans ce bill plus de trois cents violations des règles parlementaires établies, un membre irlandais, M. French, qui avait pris ce chemin sous sa protection, dirigea contre lord Brougham, dans la chambre des communes, une attaque des plus vives et toute personnelle. La chambre était ce jour-là peu nombreuse et peu attentive : M. French parlait assez bas, de sorte que personne ne l'entendit et qu'aucun rappel à l'ordre n'intervint; mais le lendemain, les journaux, le *Times* notamment, reproduisirent ses paroles. Lord Brougham alors proposa d'appeler à la barre, non pas M. French, mais le *Times*, comme coupable d'avoir violé les priviléges de la chambre. M. French ayant saisi la première occasion de déclarer que les paroles incriminées étaient bien réellement les siennes et n'avaient point été inventées par le *Times*, le cas devenait assez embarrassant. Lord Brougham le sentit et retira sa motion.

On peut, dans tous ces conflits, reconnaître l'esprit anglais, qui toujours procède par précédens plutôt que par loi écrite. A plusieurs reprises, on a engagé le parlement à définir nettement ses priviléges et à les consacrer par un bill, de sorte qu'aucune cour de justice ne pût plus les contester. Le parlement s'y est toujours refusé, en alléguant que ce serait limiter un pouvoir qui, dans l'intérêt public, doit rester illimité. Des priviléges indéfinis et une force matérielle toujours prête à les faire respecter, voilà ce que le parlement anglais possède de temps immémorial, et ce qu'il veut conserver aujourd'hui. Reste à savoir s'il y parviendra, et si ici, comme ailleurs, un sage esprit de transaction ne devra point prévaloir.

Si je n'ai rien dit encore des affaires étrangères, c'est que sur ce terrain il y eut, pendant les sessions de 1844 et 1845, bon nombre de discussions, mais pas une lutte véritable. La raison en est simple. Lord Palmerston, sans doute, est toujours prêt à soutenir que sir Robert Peel abaisse partout son pays, et notamment qu'il met l'Angleterre à la remorque de la France; mais cela est si faux, si absurde, si ridicule, que ni les radicaux, ni la grande majorité des whigs, ni même la plupart de ses anciens collègues, n'osent suivre le noble lord dans une telle voie. Force est donc à lord Palmerston de parler sans conclure, et de subir sans répliquer l'éternel défi que lui

jette sir Robert Peel. Un jour pourtant, au début de l'affaire de Taïti, le premier ministre avait prononcé des paroles qui pouvaient paraître imprudentes et légères; mais le premier ministre connaissait son monde, et savait de quel ton il faut parler à certaines personnes pour se faire entendre d'elles. Dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, l'évènement lui donna raison, et sur Taïti, aussi bien que sur le Maroc, l'opposition fut forcée de convenir que les intérêts et l'honneur du pays avaient été dignement défendus. Elle ne put non plus blâmer le dernier traité de visite, qui, sir Robert Peel le démontra facilement, était plus efficace, et en définitive, sans blesser la France au même point, plus favorable à l'Angleterre que le traité précédent. Aucun vote d'ailleurs à demander sur la Grèce, sur la Syrie, sur le Texas, puisque sur la Grèce, sur la Syrie, sur le Texas, il n'existait au fond aucune différence entre la politique ministérielle et la politique de l'opposition. Pas un mot à dire sur l'Orégon après la déclaration si fière, si décisive, de lord Aberdeen et de sir Robert Peel. Dans sa détresse, il ne restait plus à lord Palmerston qu'une ressource, celle de démontrer que le cabinet négligeait sur terre comme sur mer l'armement du pays, et que la marine française particulièrement était incomparablement supérieure à la marine anglaise. C'est à cette démonstration qu'avec l'aide de son ami sir Charles Napier, lord Palmerston consacra cinq ou six séances au moins. Il faut reconnaître qu'il soutint la gageure avec beaucoup d'esprit, beaucoup de talent, et plus encore de persévérance. Malgré cela, ni le cabinet, ni la chambre, ni le pays ne purent prendre la chose au sérieux.

Trois questions extérieures, bien que l'esprit de parti ne s'en soit point emparé, méritent pourtant d'être examinées à part en quelques mots, celle du Canada, celle des réclamations espagnoles, celle du traité avec le Brésil.

On sait qu'en 1842, contrairement à la vieille politique anglaise, le gouverneur tory du Canada, sir Charles Bagot, avait cédé à la chambre canadienne et consenti à prendre le pouvoir exécutif au sein de la majorité. On sait qu'en conséquence un des chefs du parti français, M. Lafontaine, et le chef du parti radical anglais, M. Baldwin, étaient devenus ministres. Sir Charles Metcalfe, qui succéda à sir Charles Bagot, essaya de gouverner d'après le même principe; mais un beau jour on apprit que, M. Lafontaine et M. Baldwin ayant demandé que toutes les nominations se fissent en conseil, et qu'en conseil aussi se décidât la question de savoir si la sanction royale serait donnée ou refusée, sir Charles Metcalfe avait résisté et accepté la dé-

mission des ministres. De là entre la chambre des communes et le gouverneur un conflit qui se termina par la dissolution de la chambre et par la nomination d'un nouveau cabinet (MM. Viger, Daly, Draper, Morris, Papineau, frère du Papineau de 1839), pris tout entier parmi les libéraux modérés. Voici comment se posait la question. La chambre canadienne prétendait que MM. Lafontaine et Baldwin n'avaient fait que tirer la conséquence rigoureuse des principes reconnus par sir Charles Metcalfe lui-même, et qu'à Montréal, comme à Londres et à Paris, tout le pouvoir exécutif devait être confié aux ministres. Sir Charles Metcalfe répondait qu'une telle conséquence, rigoureusement appliquée, ferait du Canada un état indépendant, et que les résolutions adoptées en 1841 sur la responsabilité du gouvernement n'avaient point une si grande portée. Le débat vint en 1844 jusqu'à la chambre des communes, où M. Roebuck soutint l'avis des chambres canadiennes; mais les whigs, quelques radicaux même, donnèrent raison à sir Charles Metcalfe. Les nouvelles élections ayant tourné en faveur du cabinet Viger, qui a 39 voix contre 36, l'ordre légal est rétabli pour le moment; cependant la question n'en reste pas moins indécise, et, pour qu'elle se ranime, il faut un déplacement de deux voix seulement.

La question des réclamations espagnoles donna lieu à un plus vif débat. Voici ce dont il s'agissait. Venezuela, bien qu'état à esclaves, avait fait admettre ses sucres au droit des sucres libres, en alléguant un traité qui lui assurait le traitement des nations les plus favorisées. L'Espagne prétendit que les traités de 1667 et de 1713 lui donnaient droit au même privilége, et demanda en conséquence que les sucres de Cuba et de Porto-Rico fussent admis comme ceux de Venezuela. C'était d'un coup renverser la loi des sucres et détruire la fameuse distinction que sir Robert Peel avait eu tant de peine à défendre : aussi lord Aberdeen repoussa-t-il péremptoirement les prétentions du cabinet de Madrid, en soutenant 1° que les traités en question n'existaient plus, 2° qu'existassent-ils, ils étaient inapplicables, vu qu'ils assuraient aux commerçans, non aux produits espagnols, le traitement des nations les plus favorisées. Néanmoins lord Clarendon aux lords, lord Palmerston aux communes, relevèrent la question, et en firent le sujet d'un grand débat où furent passées en revue toutes les relations internationales de l'Angleterre et de l'Espagne. M. Gladstone, qui était ministre du commerce lors de la négociation, prit au contraire parti pour le cabinet, et la motion fut rejetée à 175 voix contre 87. Dans le cours du débat comme dans la correspondance produite, il apparut

quelques faits assez intéressans pour la France, entre autres celui-ci. En 1844, M. Bulwer, ayant découvert qu'il y avait une différence entre certains droits payés par la France et ceux payés par l'Angleterre, adressa une réclamation formelle à M. Viluma, alors ministre. M. Viluma répondit « que, les bâtimens espagnols étant favorisés dans les ports français, il ne pouvait guère s'empêcher d'accorder à la France un privilége analogue. » Cependant il ajouta « qu'il ne pouvait ni ne voulait le faire en vertu du traité que la France invoquait, celui du pacte de famille. » M. Bulwer aussitôt s'empressa de faire observer à M. Viluma « que le pacte de famille n'était plus en vigueur, et que l'Espagne avait *promis* de ne le rétablir jamais; » puis il donna avis à son gouvernement de cette circonstanee. Dès que lord Aberdeen apprit que M. Bresson avait parlé du pacte de famille, il adressa à M. Bulwer, en date du 17 juin 1844, la dépêche dont voici un extrait :

« Le gouvernement de sa majesté ne peut penser que la réclamation « de l'ambassadeur français en faveur du commerce de son pays n'ait « d'autre fondement que l'existence supposée d'un pacte de famille « entre les couronnes d'Espagne et de France. Si pourtant il en est « ainsi, une pareille prétention a été très justement repoussée par « M. Viluma, et, dans le cas où elle se renouvellerait, vous aurez à « déclarer que vous regardez cet engagement comme annulé. Il n'est « pas nécessaire de rechercher si la raison dont s'appuie M. Viluma « (le changement de dynastie) est la meilleure possible. Des évène- « mens d'une date fort antérieure au changement qui a eu lieu dans « la dynastie ont, depuis long-temps, mis fin au traité de 1761, et ces « évènemens ont été suivis par un engagement solennel de l'Espagne « envers la Grande-Bretagne, dans l'article séparé signé à Madrid le « 5 juillet 1814, *que jamais elle ne renouvellerait un traité de cette* « *nature*. Le gouvernement de sa majesté n'a pas besoin d'autre ar- « gument pour l'autoriser à protester contre tout appel qui serait fait « aux stipulations de ce pacte. »

J'ai mentionné cet incident, bien qu'étranger à la lutte des partis en Angleterre, parce que j'y vois une nouvelle preuve de la cordialité qui règne en Espagne, comme ailleurs, entre les deux gouvernemens.

L'affaire du traité brésilien est d'une autre nature et beaucoup plus grave. En 1826, le gouvernement brésilien avait signé avec l'Angleterre une convention pour la répression de la traite, qui établissait un droit de visite réciproque. Cette convention étant expirée, le gouvernement brésilien, au commencement de 1845, refusa de la renouveler. Qu'imagina alors le cabinet tory? Se souvenant d'un bill par

lequel lord Palmerston avait purement et simplement conféré à l'Angleterre le droit d'arrêter et de condamner certains bâtimens portugais, le cabinet tory prétendit que l'article 1er du traité de 1828 constituait de la part du Brésil l'obligation permanente, irrévocable, de réprimer la traite, et qu'à défaut du Brésil l'Angleterre était en droit de faire exécuter cette obligation. Il proposa donc un bill qui autorisait les croiseurs anglais à saisir les bâtimens brésiliens qui seraient suspects, à les visiter, à les faire juger par un tribunal anglais, à les confisquer même s'il y avait lieu. Le même bill permettait de délivrer des lettres de marque à quiconque voudrait faire l'office de croiseur. Assurément, il y avait là matière à grave débat, et violation, au moins fort présumable, du droit des gens maritime; mais on n'y regarde pas de si près en Angleterre, quand il s'agit d'une puissance faible, et quand on sait que personne ne prendra en main la cause de cette puissance. M. Gibson eut donc seul l'honneur de protester contre un tel abus de la force, et c'est avec le plein assentiment de lord Palmerston que sir Robert Peel fit prévaloir ce qu'il appelait singulièrement un *casus fœderis*.

La session finissait, et il ne restait plus, selon l'usage introduit par lord Lyndhurst, qu'à la passer en revue dans un dernier discours d'opposition. Ce fut lord John Russell qui s'en chargea. Assurément, le thème était beau. Sous le ministère Melbourne, lord Lyndhurst triomphait annuellement de la faiblesse du cabinet, et, pour prouver cette faiblesse, comptait toutes les mesures que l'opposition tory avait arrêtées au passage. Lord John Russell pouvait à son tour démontrer la faiblesse du cabinet en énumérant toutes les mesures qui, sans le secours de l'opposition, auraient été rejetées. C'est un résultat positif qui valait bien le résultat négatif de lord Lyndhurst, et qui était plus honorable; seulement, pour donner à cette revanche toute sa force, il eût fallu la parole acérée de M. Macaulay. Lord John Russell, plus calme, plus modéré, se borna à prendre acte, dans quelques phrases dignes et froides, de certains échecs du cabinet et surtout de certaines lacunes, volontaires ou non, dans les mesures qu'il avait présentées. Il lui demanda, par exemple, ce que devenait le bill sur les listes électorales et sur les municipalités d'Irlande. Enfin, il proclama encore une fois la nécessité d'égaliser les deux églises irlandaises, soit en dotant l'église catholique, soit en supprimant l'établissement protestant. Sir James Graham répondit qu'il ne consentirait jamais à la suppression de l'établissement protestant, et que la dotation de l'église catholique était une question de circonstance; puis

la session se termina paisiblement, accusée par les uns de stérilité, par les autres d'une fécondité malheureuse.

IV.

Si je ne me trompe, le simple rapprochement des faits que je viens de raconter répond suffisamment à la première question que je m'adressais en commençant. Sir Robert Peel, à l'ouverture de la session, avait en face de lui des adversaires pleins d'ardeur et d'espoir, à ses côtés des amis froids et mécontens. Nul doute que s'il eût hésité, tâtonné, cherché à satisfaire tout le monde, il n'eût succombé sans profit pour son parti, sans honneur pour lui-même; mais sir Robert Peel est de ces hommes qui ont le coup d'œil assez sûr pour voir dans chaque circonstance quel est le véritable intérêt du pays, l'ame assez haute pour préférer une chute honorable à un pouvoir misérablement conservé, le caractère assez ferme pour persévérer dans la ligne qu'ils se sont tracée, malgré les obstacles, malgré les dangers qu'ils rencontrent sur leur chemin. Convaincu que la vieille politique commerciale et la vieille politique religieuse avaient fait leur temps, il résolut d'entrer dans une voie nouvelle, et d'inviter le parti conservateur à l'y suivre; puis, le combat commencé, rien ne parvint à le faire reculer ni fléchir. C'est ainsi, il faut le dire, qu'on se montre homme d'état véritable; c'est ainsi que l'on se rend digne de gouverner un grand pays, et qu'on le gouverne en effet.

Cependant, il faut le reconnaître, pour que sir Robert Peel réussît, il ne suffisait pas qu'il montrât beaucoup de résolution et de courage. Il fallait encore que sa cause fût bonne; il fallait aussi qu'il y eût au sein des vieux partis un ébranlement profond et des germes actifs de dissolution intérieure. Que la cause de sir Robert Peel fût bonne, je ne prendrai pas la peine de le démontrer. Quant aux vieux partis, il y a long-temps déjà qu'ils tendent à briser l'enveloppe où l'habitude les renferme. Dès 1834, tout le monde comprenait et disait que, sous des écorces diverses, le parti whig et le parti tory modéré cachaient à peu près les mêmes idées et les mêmes principes. Dès 1834, on prévoyait que, soit au pouvoir, soit hors du pouvoir, ces deux grandes fractions du parlement finiraient par se donner la main. Peut-être, en 1834, cela allait-il se faire, quand l'imprudent coup de tête de Guillaume IV vint rejeter les whigs vers les radicaux, les tories modérés vers les tories exaltés, et empêcher la fusion qui se préparait.

Depuis ce moment, la force des positions prises et l'ardeur de la lutte maintinrent la séparation, sans que le fond des cœurs en fût sensiblement modifié. Tout était donc prêt, non pour une coalition de personnes, mais pour un rapprochement d'idées et d'opinions. C'est à cette disposition que s'adressa sir Robert Peel, et c'est elle qui, dans la lutte, le servit si puissamment.

Quoi qu'il en soit, après avoir rallié tous les hommes éminens de son parti, après avoir dompté ceux qui, depuis dix-huit mois, tendaient sans cesse à s'insurger contre lui, après avoir enlevé à l'opposition ses meilleures armes et ses argumens les plus forts, sir Robert Peel restait maître du champ de bataille et terminait glorieusement la session. C'était un grand succès. Reste à savoir d'une part si ce succès doit être durable, de l'autre si, pour l'obtenir, sir Robert Peel a mérité les graves reproches qui lui sont adressés. Avant de résoudre cette double question, il convient de jeter un coup d'œil rapide sur l'état des trois royaumes depuis la clôture de la session.

En Angleterre, après deux débordemens formidables, celui du surplis et celui de Maynooth, les passions religieuses semblent à peu près rentrées dans leur lit. De temps en temps, on entend encore quelques bruits sourds, aujourd'hui dans les profondeurs d'Exeter-Hall, demain sur les hauteurs des conférences wesléiennes. De temps en temps aussi, certains journaux sonnent le glas du protestantisme et appellent les vengeances divines et humaines sur la tête de Judas-Peel; mais l'opinion publique en est peu agitée, et d'autres intérêts ont repris le dessus. On aurait pourtant tort de regarder la question religieuse comme morte; elle est seulement assoupie, et il faudrait peu de chose pour la réveiller de nouveau. On en a eu récemment une preuve singulière. Vers la fin de la session, M. Thesiger, nommé attorney-général en remplacement de sir William Follett, décédé, M. Fitzroy Kelly, nommé sollicitor-général en remplacement de M. Thesiger, avaient eu grand' peine à défendre leur vote en faveur de Maynooth, l'un à Abington, l'autre à Cambridge, et n'avaient été réélus qu'à de très faibles majorités; mais c'était au fort du débat et devant des colléges tories. Le collége de Southwark, devenu vacant par la mort de sir Benjamin Wood, est au contraire un collége très radical, et l'élection avait lieu plus d'un mois après la session. Cependant peu s'en est fallu que le candidat tory, M. Pilcher, qui se prononçait contre Maynooth, ne l'emportât sur sir William Molesworth, candidat radical, qui très noblement déclarait que, membre de la chambre, il eût voté pour le bill. Ce n'est pas tout : un troisième can-

didat, M. Myall, plus radical que M. Molesworth, et rédacteur du journal des dissidens, *le Non-Conformiste*, avait surgi et s'appuyait comme M. Pilcher de son antipathie contre Maynooth. Sait-on ce qu'il imagina? De faire un crime à M. Molesworth d'avoir été l'éditeur des œuvres de Hobbes, cet écrivain impie. Partout ailleurs on eût répondu à M. Myall que les opinions religieuses de Hobbes, et même de son éditeur, ne regardaient personne; mais la réponse eût été mal prise, et sir William Molesworth se vit obligé de disserter longuement sur Hobbes et de soutenir qu'on ne pouvait trouver dans tous ses ouvrages un seul passage anti-chrétien. C'est en donnant ainsi à Hobbes un brevet de christianisme que sir William Molesworth triompha de ses adversaires réunis, et fut enfin élu à 1,942 voix contre M. Pilcher 1172, et M. Myall 353.

Je le répète, les questions religieuses dorment en ce moment en Angleterre, mais d'un sommeil léger, et que troublera le plus petit incident. En attendant, les questions industrielles, un instant négligées, recommencent à occuper les esprits. J'ai, en 1843, parlé longuement de la ligue et de ses efforts si constans et si bien combinés (1). Depuis cette époque, bien qu'elle ait peut-être fait un peu moins de bruit, elle est loin d'avoir décliné. Ainsi, en 1843-44, elle avait recueilli par voie de souscription 50,000 liv. sterl. à peu près. Elle a recueilli 116,000 livres en 1844-45. Et ce n'est plus seulement à tenir des *meetings*, à répandre des journaux, à expédier des brochures sur tous les points du royaume, que cet argent est consacré; une idée plus féconde, plus hardie, est venue à M. Cobden et se pratique aujourd'hui. Cette idée, c'est non seulement de surveiller avec soin la révision des listes électorales, mais encore de mettre la loi à

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1843. — Si l'on veut connaître à fond l'organisation et les idées de la ligue, il faut lire un intéressant ouvrage publié par M. Frédéric Bastiat. Comme tous les hommes qu'une seule idée préoccupe, M. Bastiat reproche à la presse française de garder un silence systématique sur la ligue, et comprend peu qu'en présence de cette grande campagne en faveur de la liberté commerciale, on s'occupe encore de l'agitation irlandaise ou des querelles internationales. Puis, dans l'impossibilité où il est d'expliquer un fait si singulier à ses yeux, M. Bastiat s'en prend à je ne sais quelle coalition de l'esprit de monopole et de l'esprit de parti. Il suffit, je pense, de répondre à M. Bastiat que la presse française a très souvent cité les travaux de la ligue, et que la question de la liberté commerciale, tout importante qu'elle est, n'est pas la seule dans le monde. Malgré cette légère erreur, le livre de M. Bastiat mérite à tous égards d'être lu, et l'on doit désirer que l'auteur continue à tenir la France au courant d'un mouvement aussi considérable que curieux.

profit comme le font les propriétaires fonciers, et de créer des électeurs industriels à 40 shel., comme on crée des électeurs territoriaux. Dans ses excellentes *Études sur l'Angleterre*, M. Léon Faucher donne sur cette grande manœuvre les détails les plus précis, et prouve qu'elle a déjà très probablement changé la majorité dans plusieurs bourgs et comtés. La ligue d'ailleurs a étendu le cercle de ses projets, et ne se borne plus à demander l'abolition des lois sur les céréales; c'est la liberté absolue des échanges qu'elle réclame, et déjà elle a son projet de budget, qui, chose assez étrange, a été rédigé non par un de ses membres, mais par un employé supérieur du bureau de commerce, M. Macgrégor. D'après ce projet de budget, il n'y aurait que quatre sortes d'impôt : 1° un impôt direct sur les terres et sur les revenus produisant 11,000,000 livres st. à peu près; 2° un droit de timbre et d'enregistrement produisant 7,500,000 livres; 3° un droit sur les esprits distillés à l'intérieur et sur la drèche tant indigène qu'étrangère, produisant 10,000,000 livres; 4° enfin un droit à l'importation sur le thé, le sucre, le café et le cacao, le tabac, les esprits distillés, les vins, les fruits secs, les épiceries, produisant 21,500,000 livres : en tout 50,000,000 sterl. Tel est le budget auquel la ligue se rallie, tout en espérant qu'un jour il pourra être réduit.

Il faut en convenir, c'est là une association très sérieuse, très puissante, et qui le deviendrait encore plus, si quelque chef de parti consentait à se mettre à sa tête. Elle le sent, et se tient prête à investir de tous ses pouvoirs l'homme politique qui voudrait accepter pleinement ses principes. L'an dernier, à Wakefield, une entrevue publique eut lieu à ce sujet entre M. Cobden et lord Morpeth; tout en manifestant une grande sympathie pour la ligue, lord Morpeth crut devoir faire quelques réserves, et la négociation en resta là. En attendant, sous la direction de M. Cobden, de M. Wilson, de M. Bright, la ligue intervient dans les élections pour peu que les chances lui semblent favorables. Quelquefois c'est avec succès, quelquefois aussi, comme tout dernièrement à Sunderland, en compromettant la cause libérale. Aux dernières élections, Sunderland avait élu à une forte majorité lord Howick, fils aîné de lord Grey; à la mort de lord Grey, lord Howick passa à la chambre des lords, et dut être remplacé. La ligue aussitôt envoya à Sunderland M. Bright, qui présenta aux électeurs le colonel Thompson, ligueur déterminé et pur radical; mais un candidat tory, M. Hudson, surnommé le roi des chemins de fer, s'était mis sur les rangs de son côté, et opposait la séduction des embranchemens à celle du pain à bon marché. Dans cette lutte étrange,

les chemins de fer l'emportèrent, et la ligue fut vaincue à 627 voix contre 497. Quoi qu'il en soit, avec le talent et l'activité de ses membres, ses grandes ressources pécuniaires, la faveur des classes moyennes et les voix dont elle dispose dans la chambre, la ligue est une puissance que le ministère tory peut dédaigner, mais avec laquelle un ministère libéral aura nécessairement à traiter.

Voilà pour l'Angleterre. Quant à l'Écosse, elle est à peu de chose près dans la même situation. En 1843, 470 ministres s'étaient retirés de l'église presbytérienne établie pour former une église libre. Cette église compte maintenant 620 ministres et 800 congrégations, qui embrassent plus d'un tiers de la population. Les souscriptions recueillies pour l'établissement d'églises et d'écoles montaient en juillet dernier à 726,000 liv., dont 320,000 avaient été dépensées. Toutefois l'église libre continue à rencontrer une vive résistance de la part de certains grands propriétaires fonciers, qui refusent de lui vendre quelques parcelles de terrain où elle puisse s'établir convenablement. Elle se trouve obligée, en plusieurs lieux, de rassembler les fidèles en plein air, sous la tente, et de les exposer ainsi à toute l'inclémence des saisons. L'église libre se plaint amèrement d'une telle intolérance, et elle a raison; mais, par une triste contradiction, en même temps qu'elle s'en plaint, elle-même persiste dans ses colères contre le catholicisme et déclare de nouveau, en revenant sur le bill de Maynooth, « que le gouvernement n'a pas le droit d'encourager la vérité d'une main et l'erreur de l'autre. » N'est-ce pas précisément en vertu d'un principe analogue que les grands propriétaires qu'elle accuse lui refusent le moyen de bâtir ses temples et de propager ainsi ses doctrines? Les propriétaires dont il s'agit croient qu'elle est dans l'erreur, et suivent à son égard la politique qu'elle conseille au gouvernement à l'égard des catholiques. Les propriétaires sont même plus dans leur droit que le gouvernement, puisqu'après tout leur terre leur appartient, tandis que le trésor public puise partout et appartient à tout le monde.

L'état de l'Irlande est beaucoup plus grave, et fait craindre qu'une nouvelle crise ne se prépare pour ce malheureux pays. Ce n'est pas qu'en ce moment les populations catholiques soient politiquement fort agitées. Après avoir assisté à deux grands *meetings*, l'un à Wexford, l'autre à Galway, O'Connell s'était retiré à Derrynane, où il passait ses matinées à chasser et ses soirées à préparer quatorze bills qui doivent résoudre tous les problèmes sociaux, religieux, politiques, dont l'Irlande se préoccupe. Il vient de quitter sa retraite, et de rentrer en campagne; mais jusqu'ici, malgré ses efforts, l'agitation languit, bien que

Tom Steele s'écrie que « la guerre est plus que jamais engagée entre le ministère saxon et la religion catholique, non la guerre d'Achille et d'Ajax contre Troie, mais celle du rusé Ulysse et du perfide Sinon; » bien que, de son côté, l'archevêque de Tuam, le docteur Mac-hale, dénonce le *bequests-bill* et l'*education-bill* comme plus dangereux que les vieilles lois pénales, par cette raison « que cent requins morts sont moins nuisibles qu'un crocodile vivant. » En dépit de toutes ces belles choses, Conciliation-Hall est à peu près vide, et fait de vains efforts pour alimenter la fièvre du rappel. Cependant, à côté de l'agitation catholique, il vient d'en apparaître une autre qui porte dans son sein la guerre civile avec tous ses malheurs : c'est l'agitation orangiste. Au plus fort de la tempête de Maynooth, on s'était étonné, en Angleterre, que le protestantisme irlandais restât comparativement assez calme, et quelques feuilles ultra-tories lui en avaient fait un amer reproche. Aussi, pour ranimer un zèle éteint, le plus violent champion du fanatisme protestant, M. Ferrand, membre du parlement, était-il accouru à Dublin le jour où l'on célébrait l'anniversaire de la bataille de la Boyne, et avait-il prononcé un long discours, au milieu duquel se rencontraient des passages tels que ceux-ci : « Les minis-« tres sont traîtres à leur religion, à leur pays, à leur souveraine, à « leur Dieu. — Peel est un imposteur; c'est le plus abominable traître « qui ait jamais vécu. — Sir James Graham a répondu à une lettre que « je lui ai écrite par un rapport infame et mensonger. — Le jour où « la reine donnera sa signature au bill papiste de Maynooth, elle ab-« diquera son droit et son titre à la couronne d'Angleterre. » Néanmoins quelque hésitation se manifestait encore, quand une circonstance particulière vint mettre le feu à toutes les têtes. La grande association orangiste, avec ses insignes, ses statuts, son organisation, avait été supprimée comme contraire à la loi, et de plus un bill temporaire avait interdit les processions armées, au moyen desquelles les protestans irlandais célébraient d'ordinaire l'anniversaire de leurs victoires sur les catholiques. Ce bill ayant expiré en 1845, le ministère ne jugea point à propos de le renouveler, s'en fiant, dit-il, au bon esprit des populations protestantes. Cependant à Lisburn, dans le comté d'Antrim, une réunion de protestans eut lieu pour examiner s'il ne serait pas à propos de réorganiser l'association orangiste et de recommencer les processions. A cette réunion assistait un des juges de paix du comté, député-lieutenant, M. Watson, qui se prononça pour l'affirmative. Lord Heytesbury aussitôt, dans une lettre aussi sévère que sage, lui déclara « qu'en coopérant à la réorganisation

d'une société condamnée par la loi et à la reprise de manifestations dangereuses pour la paix publique, il avait manqué à ses devoirs de magistrat, et qu'il lui retirait sa commission. » A cette nouvelle, l'esprit orangiste se souleva, et le nord de l'Irlande fut sur pied. A Enniskillen, sous la présidence de lord Loftus, fils aîné de lord Ely, et gendre du duc de Marlborough; à Lisburn, sous la présidence du marquis de Downshire; à Belfast, sous la présidence de lord Roden, il y eut de grands *meetings* protestans en l'honneur de M. Watson, où cent cinquante à cent soixante loges orangistes se montrèrent, musique en tête, munies de leurs insignes, pleines d'ardeur et de zèle. Puis, comme on devait s'y attendre, le mouvement s'étendit et gagna plusieurs comtés. Aujourd'hui, de nouvelles réunions sont annoncées, qui sans doute iront plus loin que les précédentes.

Ainsi, aux deux pôles de l'Irlande, voilà, au mépris de la loi et du ministère, deux associations également ardentes, également menaçantes, également hostiles au gouvernement anglais, l'une plus nombreuse, l'autre plus riche et mieux disciplinée. Et qu'on le remarque bien, avec des buts tout opposés, ce sont, des deux parts, les mêmes procédés et presque le même langage. A Dublin, on prend l'avis des avocats les plus habiles, afin « de conduire, selon l'expression d'O'Connell, une voiture à quatre chevaux à travers la loi ; » à Belfast, on déclare qu'on réorganisera la grande association orangiste, tout en évitant de tomber sous le coup des lois existantes. A Conciliation-Hall, on met à l'index des prochaines élections tout membre, quelque libéral qu'il soit, qui ne se prononcerait pas nettement en faveur du rappel ; dans la loge centrale de Lisburn, on fait vœu de ne pas réélire un seul membre qui ne soit pas orangiste. Tandis qu'à Galway Tom Steele offre de mourir pour la cause catholique, lord Loftus à Enniskillen dit qu'il est prêt à verser la dernière goutte de son sang pour la cause protestante. Je ne sache pas d'ailleurs qu'O'Connell ou Tom Steele aient été jamais plus loin que le *dean* de Dronmore, s'écriant à Lisburn : *Les ministres nous ont trompés..... Ils nous ont trompés, les coquins, mais ils ne nous tromperont plus;* ou que M. Richardson, déclarant *qu'excepté Judas, il n'y a dans l'histoire aucun exemple d'un traître pire que sir Robert Peel;* ou que M. Hudson, annonçant au monde *que le lion orangiste s'est levé dans sa force, que ses rugissemens se font entendre, que sa crinière se dresse, et que le rappel, le papisme et le peeléisme sont déjà prosternés devant lui;* ou que le révérend Knox, commençant par dire *que Watson devrait être canonisé*, et finissant par un

acrostiche ingénieux sur son nom. Cependant la palme appartient évidemment au révérend Leslie, qui, après avoir cité saint Paul pour prouver les torts du gouvernement, termine à peu près en ces termes un discours étincelant : « Le gouvernement devrait être la terreur du « papisme et de ses abominations. Au lieu de cela, il donne de l'ar- « gent pour instruire les prêtres de l'enfer. On dit que c'est la poli- « tique de Pitt. Que diable nous fait Pitt? Les chrétiens ne connais- « sent pas son nom. Il n'est pas inscrit dans le livre de vie. » Je regrette de le dire, aucun orateur de l'association du rappel n'a, dans aucun temps, atteint cette hauteur.

Tout cela sans doute est burlesque, mais tout cela aussi est fort sérieux dans un pays comme l'Irlande, où le Celte et le Saxon, le catholique et le protestant, le riche et le pauvre, sont séparés par des haines séculaires, dans un pays où la misère est profonde, où le meurtre et la rapine sont endémiques, où il suffit enfin d'une étincelle pour allumer le plus vaste incendie. Que fait pourtant le gouvernement? Fidèle au principe d'impartialité qu'il a récemment adopté, le gouvernement frappe d'une main le rappel et de l'autre l'orangisme. Ainsi M. Blake et M. Power sont destitués de leurs fonctions de juges de paix pour avoir assisté aux *meetings* du rappel, M. Watson et M. Archdall pour avoir pris une part active à la réorganisation de l'orangisme. C'est là ce que le *Times* appelle arracher successivement les cheveux blancs et les cheveux noirs, jusqu'à ce que la tête reste nue. Assurément, une telle politique est juste et sensée. Est-elle praticable en Irlande, sur une terre où il est bien peu de magistrats qui n'inclinent vers le rappel ou vers l'orangisme? Déjà on remarque, avec quelque raison, que le gouvernement n'a pas osé pousser sa politique jusqu'au bout, et que, tout en destituant M. Watson et M. Archdall, il a respecté le marquis de Downshire, lord Enniskillen, lord Roden, non moins coupables. En vain, pour justifier cette distinction, le gouvernement dit-il que M. Watson et M. Archdall ont fait acte d'orangisme, lord Downshire, lord Roden, lord Enniskillen acte d'opposition protestante seulement : tout le monde sent que la distinction est puérile. Voici d'ailleurs lord Winchelsea qui ne l'accepte pas, et qui, bien qu'étranger aux derniers *meetings*, se démet de ses fonctions; voici à sa suite bon nombre de magistrats protestans qui envoient leur démission. Qu'arrivera-t-il, si ce mouvement gagne et se propage? Sir Robert Peel, dit-on, remplacera les magistrats gratuits par des magistrats payés. C'est peut-être un excellent système, mais fort contraire aux idées, aux habitudes anglaises. Un journal qui connaît bien l'Ir-

lande, le *Morning Chronicle*, disait, il y a quelques mois, que ce pays était pour tout ministère une difficulté dans un sens ou dans l'autre, difficulté quant à la conduite des affaires si on s'en fait un ennemi, difficulté quant au maintien de la majorité si on cherche à le concilier. « Il y a, ajoutait-il, en ce qui concerne l'Irlande, une contradiction « manifeste entre les intérêts et les préjugés anglais, entre les néces- « sités du gouvernement et les antipathies de parti. » Cela est vrai; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que la difficulté, quand elle est à peu près résolue en Angleterre, ne l'est pas en Irlande; c'est qu'un gouvernement équitable et conciliateur risque fort d'y jeter tout le monde dans l'opposition. Déjà il serait difficile de dire quels sont les manifestes les plus violens, les plus emportés, les plus hostiles à sir Robert Peel, ceux d'O'Connell au nom de l'association du rappel, ou ceux de lord Roden au nom de l'association orangiste.

Faut-il néanmoins désespérer de la tentative honorable que fait en ce moment sir Robert Peel, et que continuerait avec un peu plus de hardiesse lord John Russell, s'il arrivait au pouvoir? Je ne le pense pas. Les deux partis que l'on voit, que l'on entend en Irlande, ce sont naturellement les deux partis extrêmes, amis du rappel d'un côté, orangistes de l'autre; mais entre ces partis il existe une masse notable d'hommes modérés, qui ne veulent ni du rappel ni de l'orangisme. La preuve, ce sont les clameurs qui s'élèvent dans un camp contre des hommes tels que M. Wyse, M. Sheil, M. Murphy, dans l'autre contre des hommes tels que lord Castelreagh et lord Jocelyn; la preuve, ce sont les menaces qu'on adresse à tous ceux qui ne consentent pas à se faire *repealers* ou *orangistes;* la preuve encore, c'est la division profonde qui se manifeste dans l'église protestante comme dans l'église catholique. Malgré les anathèmes des deux partis extrêmes, le gouvernement ne vient-il pas de constituer un bureau supérieur d'éducation où se réunissent quatre catholiques (parmi lesquels l'archevêque de Dublin), deux presbytériens, et cinq membres de l'église anglicane? Tandis qu'O'Connell continue à protester contre les nouveaux colléges, et que 19 évêques catholiques sur 26 joignent leur voix à celle d'O'Connell, ces colléges ne sont-ils pas acceptés par l'archevêque de Dublin, M. Murray, par l'archevêque d'Armagh, M. Crolly, par l'évêque de Cork, et par quatre autres membres de la hiérarchie? Enfin, l'archevêque protestant et l'archevêque catholique d'Armagh ne viennent-ils pas ensemble demander à lord Heytesbury de placer un de ces nouveaux colléges sous leurs yeux? Qu'on rapproche ces faits de ceux de l'année précédente, et notamment de ce qui s'est passé au sujet du

bequests-bill; qu'on se rappelle qu'en plus d'une circonstance la *jeune Irlande*, dont malheureusement le chef distingué, M. Davis, vient de mourir, s'est nettement séparée d'O'Connell; qu'on n'oublie pas qu'à Belfast même, cette métropole du nord, il y a en face des orangistes et des *repealers* un noyau considérable de protestans vraiment libéraux, vraiment patriotes, et l'on ne regardera pas une transaction comme impossible. Cependant cette transaction ne peut avoir lieu que si le gouvernement prend le bill de Maynooth et le bill d'éducation comme le point de départ d'une politique toute nouvelle. Ce qui s'est fait cette année est quelque chose; c'est loin d'être assez pour que le parti modéré en Irlande ait le droit de se dire satisfait et d'élever à son tour son drapeau.

Quant à O'Connell, si la passion ne l'égarait pas, il aurait un beau rôle à jouer. Grace à l'agitation de 1843, grace à ses efforts, il voit en Angleterre le parti ultra-anglais, ultra-protestant, définitivement abattu et vaincu. Il voit un ministère, qui doit le pouvoir aux préjugés contre l'Irlande, risquant de perdre ce pouvoir pour entrer à l'égard de l'Irlande dans une voie meilleure. Il voit les hommes éminens de ce ministère, celui-ci, sir James Graham, rétractant de fâcheuses paroles, celui-là, lord Stanley, présentant et défendant contre l'aristocratie foncière un bill en faveur des petits fermiers, le troisième, sir Robert Peel, reconnaissant que l'Irlande ne peut être gouvernée que par la conciliation. Il voit l'organe principal du parti tory, le *Quarterly Review*, abandonnant décidément la vieille politique et acceptant l'idée d'un établissement catholique en Irlande. Il voit enfin les whigs déclarant hautement que l'égalité la plus absolue doit exister entre les deux royaumes, et que les lois doivent être révisées en conséquence. D'un autre côté, O'Connell ne peut ignorer que le rappel sans séparation est une chimère et une folie. Il sent que l'Irlande ne saurait être éternellement bercée d'un espoir qui fuit sans cesse, d'un plan qui ne se formule jamais, d'un mot qui reste vain et vague. Il comprend que, s'il a facilement triomphé de M. Sharman-Crawford et de M. Grey-Porter quand ils ont voulu rédiger leur projet de rappel, M. Grey-Porter et M. Sharman-Crawford triompheront facilement de lui quand il rédigera le sien. Il s'aperçoit d'ailleurs que, dans le parlement comme dans la hiérarchie catholique, tout le monde n'est pas d'humeur à continuer la guerre pour la guerre, et à prolonger la crise, si elle peut être arrêtée. N'est-ce donc pas pour O'Connell le moment d'aller à la fois plus et moins loin qu'il n'a été jusqu'ici? N'est-ce pas le moment de placer nettement l'Angleterre entre une

séparation absolue et l'égalité complète, l'égalité politique, civile et religieuse? N'est-ce pas le moment de faire ainsi appel à tous les sentimens libéraux, honnêtes, vraiment patriotiques, des trois royaumes, et de mettre la guerre civile, si elle éclate, à la charge de ceux qui auront refusé justice? Tout annonce qu'indépendamment des radicaux et des whigs, un tel langage rallierait aujourd'hui beaucoup de tories modérés. Tout annonce que, d'accord avec les membres irlandais, on parviendrait à former un parti qui, très sincèrement et très énergiquement, travaillerait à guérir les maux de l'Irlande.

Malheureusement il est à craindre que telle ne soit pas la conduite d'O'Connell. Il a, depuis deux ans, dit bien des paroles qui le compromettent, pris bien des engagemens qui le lient, et les discours qu'il prononçait ces jours derniers dans les comtés de Tipperary, de Kerry, de Mayo, sont purement et simplement la répétition de ses anciens discours. Au *meeting* de Mayo, il a pourtant trouvé, pour défendre le rappel, un argument tout nouveau : c'est que le rappel affranchirait la reine, honteusement opprimée par l'oligarchie parlementaire. Qu'il y ait deux parlemens au lieu d'un, et, en se servant de l'un pour battre l'autre, il sera aisé à la reine de recouvrer son pouvoir. Pendant que le rappel est si bien défendu, les respectables évêques qui croient devoir accepter les nouveaux colléges sont plus que jamais exposés à tous les outrages, à toutes les calomnies, à toutes les violences. Ne vaudrait-il pas cent fois mieux d'une part reconnaître l'esprit bienveillant des dernières mesures, de l'autre présenter le rappel comme un moyen extrême, comme un moyen auquel l'Irlande n'aura recours que si justice lui est refusée? On offrirait ainsi de bonne grace à l'Angleterre une alternative qui est au fond des choses, et dont toutes les harangues du monde ne sauraient la priver.

Au surplus, si les journaux anglais ne se trompent pas, un terrible évènement se prépare, auprès duquel l'agitation du rappel et l'agitation orangiste tomberont bientôt dans l'ombre et dans l'oubli. Cet évènement, c'est la maladie des pommes de terre dans un pays où la pomme de terre est la seule nourriture du peuple; c'est la famine. En présence d'un tel fléau, l'esprit se trouble, l'imagination s'égare, la prévoyance humaine s'anéantit. Avec une bonne récolte, l'Irlande parvient à peine à nourrir ses habitans. Avec une récolte médiocre, ils souffrent et meurent par milliers. Que serait-ce si, comme on le craint, la récolte était à moitié perdue? Il est douteux que, dans ce cas, la charité publique et la charité privée y pussent suffire. Il est douteux, réunît-on les sommes nécessaires pour le payer et le dis-

tribuer gratuitement, que le blé étranger pût arriver en assez grande abondance pour rétablir l'équilibre. Dieu sait alors ce qui arriverait et à quelles extrémités le désespoir pousserait huit millions d'hommes affamés. Dieu sait aussi combien de ces huit millions d'hommes il en resterait au moment de la nouvelle récolte. Il faut espérer encore que le mal est moins grand qu'on ne le dit, et que la Providence ne réserve pas au problème qui préoccupe tous les hommes politiques depuis cinquante ans une solution si douloureuse.

L'Angleterre et l'Écosse paisibles à la surface, mais sourdement remuées par la passion religieuse, l'Irlande menacée d'un horrible fléau et livrée à deux agitations contradictoires en tout, si ce n'est en un point, l'hostilité systématique au gouvernement : telle est la situation. Maintenant j'aborde la double question que je me suis posée : que faut-il penser de la conduite de sir Robert Peel? quelle est sa force dans le parlement, quelle chance a-t-il de rester premier ministre?

Il faut d'abord le reconnaître franchement : oui, sir Robert Peel est arrivé au pouvoir avec l'aide, sur les bras du parti agricole et prohibitif d'une part, du parti anti-irlandais et anti-catholique de l'autre; oui, depuis que sir Robert Peel est premier ministre, le parti agricole et prohibitif, le parti anti-irlandais et anti-catholique, ont perdu plus de terrain qu'ils n'en avaient perdu à aucune époque et sous aucun cabinet. D'un autre côté, il n'est pas besoin d'être rigide sur les principes du gouvernement représentatif pour dire que ce gouvernement serait une honteuse comédie, si les partis n'avaient pas pour lien certaines opinions, certaines idées qu'ils sont tenus de faire prévaloir autant qu'il est en eux lorsqu'ils arrivent au pouvoir. Il n'est donc pas permis, comme cela s'est vu, d'attaquer une politique qu'on approuve pour renverser un ministère qui déplaît. Il n'est pas permis non plus d'adopter une politique qu'on n'approuve pas pour déjouer une opposition qu'on redoute. Tout cela est de l'intrigue, de la basse intrigue, et aucun homme qui se respecte ne voudrait prendre ou conserver le pouvoir à ce prix.

Il semble, d'après cela, qu'il n'y ait rien à retrancher des reproches, des injures adressés par les divers partis à sir Robert Peel. Il semble du moins que sa seule excuse soit dans la grandeur de son œuvre et dans le succès qu'elle obtient. Voyons pourtant si, même au point de vue moral, il n'y a pas quelque chose à dire en sa faveur. Ce n'est pas d'aujourd'hui, je l'ai dit tout à l'heure, que les vieux partis en Angleterre tendent à se décomposer, et personne n'a oublié que l'illustre Canning, au moment de sa mort, était à la tête d'un ministère tory

que combattaient beaucoup de tories, et qu'appuyait, M. Brougham en tête, une fraction importante du parti libéral. A cette époque, à la vérité, sir Robert Peel, encore jeune, restait fidèle aux ultra-tories; mais, ministre en 1829, il rompit avec eux à son tour, et l'on sait que l'émancipation catholique lui fit perdre à la fois la représentation d'Oxford et l'appui d'une portion notable de ses amis. Peu de temps après, la révolution de juillet survint; le parti whig prit le pouvoir, la réforme eut lieu, et, devant ces grands évènemens, les querelles intérieures du parti tory s'apaisèrent ou s'amortirent. C'est alors que, vaincu et réduit à 150 voix dans la chambre des communes, ce parti, faisant trève à ses rancunes, choisit sir Robert Peel pour son chef, et lui donna mission de rétablir ses affaires. C'est alors aussi que le nom de parti conservateur fut inventé, et qu'une large porte resta ouverte à tous ceux qu'effrayaient, à un titre quelconque, les mouvemens précipités de la réforme. Que dans cette grande lutte entre les conservateurs et les réformistes, entre la droite et la gauche, le vieux parti prohibitif et le vieux parti fanatique se soient rangés sous le drapeau de sir Robert Peel, cela est vrai; mais est-il vrai que sir Robert Peel achetât leur concours en s'associant à leurs idées et en épousant leurs passions? Est-il vrai même qu'il leur donnât l'espoir de rentrer un jour dans l'ancienne ornière? Pour se convaincre du contraire, il suffit de se rappeler combien de fois, de 1837 à 1841, il se sépara d'eux en plein parlement, et combien de fois en retour ils l'accusèrent de faiblesse et de trahison. C'est au point qu'en 1840 un écrit important parut, par lequel il était nettement proposé aux tories de répudier sir Robert Peel et de prendre pour chef lord Stanley. Après cela, si la nécessité ramena vers sir Robert Peel ceux qui se méfiaient de lui, il resta, je le répète, bien connu de tous que, sur les questions religieuses comme sur les questions commerciales, sir Robert Peel ne prenait conseil ni de sir Robert Inglis ni du duc de Buckingham.

Dans la dernière année pourtant, quand son parti touchait au pouvoir et le pressait d'agir, sir Robert Peel, dans l'entraînement de la lutte, montra, j'en conviens, trop d'indulgence pour des préjugés qui n'étaient pas les siens, pour des passions qu'il répudiait au fond de l'ame. C'est une faute, et il est bon qu'elle lui soit durement reprochée, ne fût-ce que pour donner à tous les hommes politiques un avertissement salutaire. Cette faute pourtant n'est pas de celles qui déshonorent et qui perdent un ministre. Est-il juste d'ailleurs de prétendre que le parti agricole et le parti ultra-protestant n'aient rien gagné à l'avènement de sir Robert Peel? Ils ont gagné, on l'a dit avec

raison, tout ce qu'ils n'ont pas perdu. Quant au parti agricole, cela est évident, et résulte du seul rapprochement que chacun peut faire entre le budget des whigs et le budget de sir Robert Peel. La chose est moins claire pour le parti ultra-protestant; mais ce parti doit se souvenir que, pendant deux années, sir Robert Peel a fait bien peu en Irlande. C'est l'agitation de 1843 qui lui a ouvert les yeux, qui lui a forcé la main, ou, pour mieux dire, qui l'a rendu à ses tendances véritables en l'affranchissant du joug de son parti. C'est cette agitation, en un mot, qui l'a placé entre une crise sanglante et des concessions raisonnables. Fallait-il, pour complaire à des passions qui n'étaient pas les siennes, qu'il jouât le sort de l'empire dans les hasards de la guerre civile? ou bien fallait-il, pour expier un tort passager, qu'il quittât le ministère, laissant à de plus fermes amis de l'Irlande le soin de gouverner le pays? C'était peut-être la résolution la plus noble; mais peu de ministres s'y fussent résignés, et ce n'est certes pas aux ultra-protestans que cette résolution eût profité.

Il faut le dire nettement, et la dernière session l'a prouvé, la majorité de sir Robert Peel se partage réellement en deux fractions distinctes : l'une qui marche avec le siècle et qui répudie les principes du vieux torisme; l'autre, pour laquelle ces principes sont toujours vénérables et sacrés. Comme celle-ci s'adresse à des passions ardentes et à des intérêts tenaces, elle impose à celle-là certaines concessions et certaines promesses; mais ces concessions sont déraisonnables, ces promesses sont absurdes, et le courant des évènemens les emporte inévitablement. De là des colères et des récriminations qui sont fondées dans une certaine mesure, mais qui ne sauraient rétablir une cause désespérée. Il ne faut pas que les ultra-tories s'y trompent. Depuis les beaux temps de lord Eldon, le niveau politique a singulièrement monté dans les deux chambres, et les tories de 1845 sont, à beaucoup d'égards, plus avancés que les whigs de 1825. Parmi les caricatures qu'a enfantées la dernière crise, plusieurs tendent à mettre en relief cette idée, que les tories se font les copistes des whigs. Ici ce sont sir Robert Peel et lord John Russell que l'on montre sous la forme de deux sosies. Là, parodiant un pas de ballet nommé le pas des miroirs, on place en face d'une glace le ministère whig, dont les attitudes et les mouvemens sont répétés par le ministère tory. Dans toutes ces plaisanteries, on oublie une seule chose : c'est que les whigs ont marché en même temps que les tories, et que le terrain qu'ils occupaient, il y a six ans, n'est plus celui qu'ils occupent aujourd'hui. Si Robert Peel se trouve où se trouvait lord John Russell, lord John

Russell est plus loin, et la distance reste à peu près la même. Voilà ce que ne voient pas ceux qui, comme sir Robert Inglis et le duc de Buckingham, s'enorgueillissent de n'avoir pas bougé.

Je le répète, si, au point de vue moral et conformément à la saine pratique du gouvernement représentatif, la conduite de sir Robert Peel n'est point irréprochable, elle peut trouver, soit dans ses propres précédens, soit dans la gravité des circonstances, des excuses nombreuses et sérieuses. C'est l'avis d'un homme considérable, qui naturellement a peu de sympathie pour sir Robert Peel, de lord Melbourne, chef du dernier cabinet. Reparaissant dans la vie publique après une longue et douloureuse maladie, lord Melbourne, le 1er août 1845, s'exprimait en ces termes : « Placé comme je l'ai été par les circon-« stances dans la situation d'un antagoniste, d'un compétiteur de « l'honorable baronnet, il est naturel que j'examine sa conduite, non « dans les sentimens d'une jalousie hostile, mais avec soin et sévérité. « Il est naturel que je me demande quelles ont été ses mesures, quels « ont été les principes sur lesquels il les a fondées, quel a été le lan-« gage qu'il a tenu pour les faire prévaloir. C'est un examen que j'ai « fait scrupuleusement, et je me crois obligé de déclarer que, selon « moi, rien dans les antécédens de l'honorable baronnet ne pouvait « l'empêcher, au point de vue de la conséquence, de présenter les me-« sures qu'il a présentées, ou toutes autres dans le même sens qu'il « jugerait opportunes et utiles à son pays. » Un tel jugement de la part d'un tel homme est quelque chose de grave, et sir Robert Peel peut à bon droit s'en couvrir.

Si de ces considérations un peu secondaires on s'élève à des considérations plus hautes, qui d'ailleurs peut nier que la politique et les derniers actes de sir Robert Peel ne soient de ceux qui honorent un ministre? Il est, je le sais, des pays où l'on croit que l'esprit conservateur consiste à fomenter les préjugés, à assouvir les passions égoïstes, à protéger les abus, à repousser les réformes. Aux yeux de sir Robert Peel, l'esprit conservateur est celui qui, pour conserver la grandeur et la puissance nationales, n'hésite pas à imposer aux préjugés, aux passions, aux intérêts privés, des sacrifices nécessaires, celui qui ne juge pas que l'immobilité soit sagesse, et que tout aille nécessairement bien quand l'ordre et la paix sont sauvés. Sans s'inquiéter de vaines clameurs, sir Robert Peel rompt donc résolument avec l'esprit de routine, et entraîne après lui tout ce qui, dans le parti dont il est le chef, a quelque liberté d'esprit et quelque prévoyance. C'est, il faut le reconnaître, un service considérable qu'il rend

non-seulement à l'Angleterre, mais à la cause de la liberté et de la civilisation. Quand un système politique tombe sous les efforts du parti opposé après une résistance vigoureuse et prolongée, il ne désespère pas de lui-même, et il veut tôt ou tard prendre sa revanche; quand au contraire un système politique expire misérablement sous les coups de ceux qui semblaient appelés à le défendre, l'espoir ne survit guère à la défaite, et les fureurs impuissantes font bientôt place à la résignation. N'est-ce point le sort que les derniers actes de sir Robert Peel ont fait au vieux torisme? Par un mouvement imprévu de la bascule politique, le vieux torisme, qui semblait définitivement abattu en 1832, s'était relevé, il avait repris toutes ses espérances et toutes ses illusions. Or, voici qu'une main amie brise tout à coup ses espérances, renverse ses illusions, et lui fait durement sentir que le gouvernement ne lui appartient plus. Sans doute le coup est rude pour le vieux torisme, et il est naturel qu'il pousse un cri de douleur; mais, à ce cri, le parti libéral doit répondre par un cri de joie et de triomphe. « L'administration dont j'ai fait partie est morte, « disait encore lord Melbourne tout récemment, son enveloppe mor- « telle n'existe plus; mais l'esprit immortel, *ignea vis animi*, est non- « seulement vivant, mais actif et efficace. Nos principes et nos opi- « nions nous survivent. » Que le parti libéral ne se montre donc pas si sévère pour le ministre à qui il doit tant, pour le ministre qui, à ses risques et périls, a osé braver l'esprit de monopole et l'esprit d'intolérance. Il ne faut jamais dire que la fin justifie les moyens; quand néanmoins la fin est excellente, et les moyens peu reprochables, on doit se tenir pour content.

Reste la dernière question. Après les élections de 1842, sir Robert Peel est arrivé au pouvoir, à la tête du parti conservateur, avec une majorité de cent voix. Aujourd'hui, une portion du parti conservateur, celle qui répond au vieux torisme, est profondément irritée contre lui, et le menace, à la première occasion, d'une vengeance éclatante. D'un autre côté, les whigs et les radicaux, qui, pendant le cours de la dernière session, ont comblé les vides de la majorité, paraissent peu disposés à continuer le même rôle, et ne repoussent pas l'idée d'une coalition au moins momentanée. Qu'adviendra-t-il de là? Est-il probable que sir Robert Peel reste premier ministre? est-il probable qu'il tombe à l'ouverture de la prochaine session?

Il est d'abord un fait que j'ai déjà constaté et qu'on ne saurait nier. Si les élections générales avaient eu lieu à l'issue du débat de Maynooth, nul doute qu'elles n'eussent tourné en faveur du parti fana-

tique; mais déjà l'agitation se calme, la réflexion renaît, et les adversaires de Maynooth paraissent eux-mêmes un peu surpris, un peu confus de leur si vive émotion. Si d'ailleurs les jambes, les bras, la voix surtout, ne lui manquent pas, le parti fanatique n'a de tête ni dans l'une ni dans l'autre des deux chambres. Voilà long-temps qu'il ne compte plus sur les whigs. Quant aux tories, tous leurs hommes distingués font partie du cabinet actuel, à l'exception de M. Gladstone, qui ne tardera pas à y rentrer, et qui s'est prononcé plus nettement que personne. Grace à l'éternelle jeunesse du duc de Wellington, lord Stanley s'est peu montré cette année; toutefois il en a dit assez pour enlever au parti fanatique toute espèce de confiance. Il n'est pas jusqu'aux trois membres de la *jeune Angleterre*, dont deux, lord John Manners et M. Smythe, ne se soient rangés, dans l'affaire de Maynooth au moins, du côté de la raison et de la tolérance. Le duc de Buckingham, le duc de Richmond, lord Ashley, sir Robert Inglis, lord Winchelsea, M. Colquhoun, le colonel Sibthorp, le duc de Newcastle, et quelques orangistes, voilà les chefs véritables, les seuls chefs des tories dissidens. Or, personne en Angleterre ne voit et ne peut voir en eux les élémens d'une administration. Ce n'est pas tout : les adversaires de Maynooth se divisaient en deux fractions distinctes, ou, pour mieux dire, contraires, ceux qui combattaient le bill au nom du vieux principe exclusif et de l'union indissoluble de l'église et de l'état, ceux qui le combattaient au nom du principe volontaire et de la séparation absolue de l'état et de l'église. Ceux-ci, dissidens pour la plupart, s'indignaient, comme les premiers, que l'on votât des fonds pour l'église catholique en Irlande; mais ils s'indignaient aussi qu'on y maintînt l'établissement anglican, et ils en demandaient ardemment la destruction. Croit-on qu'une fois le bill de Maynooth passé, il fût facile de faire marcher d'accord ces alliés d'un moment? De plus, parmi les partisans du principe volontaire en matière religieuse, beaucoup réclament aussi l'extension du suffrage en matière politique et la liberté absolue des échanges en matière de commerce. Croit-on qu'il fût aisé de les amener à se ranger sous le drapeau du duc de Buckingham et du colonel Sibthorp? Dans la résistance que le bill de Maynooth a rencontrée, il y a un pêle-mêle qui, dans le bill d'éducation, avait déjà disparu. Ce pêle-mêle se retrouvera difficilement, s'il se retrouve, et, dans tous les cas, il ne surprendra plus personne.

Il convient, en outre, de se demander comment désormais la question se posera. Il y a, quant à l'église d'Irlande, quatre opinions en présence : celle des ultra-tories, qui voudraient maintenir l'état actuel;

celle du cabinet, qui incline visiblement à salarier le clergé catholique, sans toucher à l'établissement protestant; celle des whigs, qui pensent à tout remanier et à fonder deux établissemens, l'un anglican, l'autre catholique, proportionnels l'un et l'autre au chiffre et aux besoins de la population; celle des radicaux enfin et des Irlandais *repealers*, qui condamnent tout établissement. De ces quatre opinions, la première est évidemment morte; la dernière n'est point mûre, en supposant qu'elle doive jamais l'être. C'est donc entre les deux opinions moyennes qu'il faudra choisir. Or, n'est-il pas inévitable que les ultra-tories finissent par se rattacher à celle de sir Robert Peel, et les radicaux à celle de lord John Russell? Dans les momens d'emportement, la politique pessimiste prévaut quelquefois, et on se laisse entraîner à satisfaire ses passions aux dépens de ses opinions ou de ses intérêts. Quand on a le temps de la réflexion, cela est rare, surtout en Angleterre, dans ce pays froid et sensé, où les emportemens de la passion ont toujours le calcul pour contrepoids.

Ce que je dis de la question religieuse, je puis le dire de la question commerciale, de la question politique, de toutes les questions. Les réformes de sir Robert Peel déplaisent à une fraction du parti tory. Les réformes de lord John Russell lui déplairaient plus encore, et cependant, si lord John Russell venait au pouvoir, ces réformes seraient nécessaires. Tout bien considéré, je crois qu'à quelques individus près, le parti tory, tout en grondant, sera rentré dans l'ordre avant la prochaine session, et qu'il continuera à appuyer sir Robert Peel. La lutte alors se portera sur le terrain même où sir Robert Peel jugera convenable de s'arrêter, et le combat s'engagera entre ceux qui croiront qu'on a fait assez et ceux qui demanderont davantage. En d'autres termes, le combat s'engagera entre le parti conservateur tout entier et les whigs, assistés des radicaux.

Ici je n'hésite pas, et je dis qu'à moins d'évènemens imprévus les whigs, pour peu que sir Robert Peel tienne bon, n'ont aucune chance de le renverser aujourd'hui. D'abord, par ses dernières réformes, sir Robert Peel a conquis, jusqu'à un certain point, la bienveillance des classes libérales; ensuite, jamais les whigs n'ont été moins en mesure de le remplacer. Les whigs, qui viennent de perdre lord Grey et lord Spencer, ne sauraient certes avoir un chef plus honorable et plus honoré que lord John Russell, homme d'un caractère si noble et d'un mérite si vrai; mais, si Robert Peel a ses embarras intérieurs, lord John Russell aussi a les siens. Il semble aisé de faire marcher ensemble, à l'aide de quelques concessions réciproques, les whigs et

les radicaux modérés. Par malheur, sur les 290 voix à peu près dont se compose la minorité, les whigs et les radicaux modérés n'en ont pas plus de 200; le reste appartient aux radicaux exaltés, à la ligue et aux Irlandais partisans du rappel. Or, ce sont là trois partis difficiles à concilier, et il n'y a pas en Angleterre, comme ailleurs, une fraction parlementaire qui, votant pour tout ministère, comble les vides et rétablit l'équilibre. J'ajoute que, déconcertés par les derniers actes de sir Robert Peel, les whigs n'ont pas encore su indiquer d'une manière précise quelles sont leurs vues nouvelles. C'est donc au nom du mot vague de réforme qu'ils se trouvent forcés d'attaquer un ministre qui a fait des réformes importantes. C'est au nom de l'Irlande opprimée qu'il leur faut blâmer la politique d'un cabinet qui, en courant de grands risques, tend à relever l'Irlande de son oppression. On ne saurait nier d'ailleurs que, dans l'état actuel de l'Irlande, pour tenir la balance égale entre l'agitation du rappel et l'agitation orangiste, sir Robert Peel ne soit mieux placé que lord John Russell. Il est mieux placé aussi pour imposer de grands sacrifices à l'aristocratie en faveur des classes pauvres, si cela devient nécessaire. Faut-il dire toute ma pensée? Je ne crois pas que les hommes éminens du parti whig aient aujourd'hui le désir de prendre le pouvoir. Une grande épreuve se fait en Angleterre, en Irlande surtout, qui, à la longue, doit leur profiter, mais qui rendrait en ce moment leur situation fort difficile. Mieux vaut pour eux que l'épreuve s'achève et que le terrain se déblaie.

Lord Palmerston, je l'ai dit il y a deux ans, est pour lord John Russell une autre difficulté. Lord Palmerston est un homme de beaucoup d'esprit, d'une activité incomparable, et qui, dans un cabinet comme dans l'opposition, peut être fort utile; mais en 1840 lord Palmerston a eu le malheur, pour satisfaire un ressentiment personnel, de brouiller l'Angleterre avec la France, et de sacrifier à de petites rancunes la politique semi-séculaire de son parti. C'est une faute dont lord Palmerston, depuis cette époque, porte et fait porter le poids à ses amis. L'an dernier, sur je ne sais quels renseignemens, on avait prétendu que lord Palmerston revenait à des sentimens meilleurs, à une politique plus modérée, et que, sans faire amende honorable de son passé, il s'efforcerait de le faire oublier. Loin de là, malgré la froideur, malgré le mécontentement marqué de ses amis, lord Palmerston a persévéré et poursuivi la France sur tous les points du globe avec plus d'acharnement que jamais. Or, si la France rencontre quelque justice et quelque bienveillance en Angleterre, c'est parmi les whigs plus que parmi les tories, parmi les radicaux plus que parmi les

whigs (1). Lord Palmerston, ministre des affaires étrangères, est donc pour beaucoup de whigs comme pour la plupart des radicaux un véritable épouvantail. C'est à lui de voir si, par un vain entêtement, il lui convient de nuire éternellement à la cause libérale, à ses amis, à lui-même. C'est à lui de voir s'il n'est pas temps d'abandonner la thèse impossible qu'il soutient, et de ne plus mériter que M. Hume et M. Roebuck le comparent à « une allumette chimique. » En attendant, je le répète, trop querelleur pour qu'on ose s'associer à lui, trop considérable dans son parti pour qu'on puisse le congédier honnêtement et sûrement, lord Palmerston fait les affaires de lord Aberdeen, et affermit le pouvoir aux mains de sir Robert Peel.

Du côté des ultra-tories, aucune chance de faire triompher leurs idées, et par conséquent toutes les raisons possibles de se rapprocher du cabinet actuel; du côté des whigs, peu d'espoir de trouver un terrain favorable et de faire converger vers un but commun les forces dispersées de l'opposition; beaucoup de difficultés en outre pour former, même en se renfermant dans un cercle étroit, une administration bien vue du pays et de l'opinion libérale : tel est, à mon sens, l'état actuel des partis parlementaires. J'ajoute que l'attitude d'O'Connell et sa résolution de ne plus accéder à aucun compromis est pour les whigs, en supposant qu'il y tînt, un nouvel embarras, et un obstacle peut-être insurmontable. De tout cela je conclus que, selon toute apparence, à moins d'évènemens imprévus, sir Robert Peel, en 1846, sera encore premier ministre. Il est pourtant une chance en faveur de

(1) Ces pages étaient écrites quand la mort héroïque de quatre cents Français en Algérie est venue provoquer, en Angleterre, l'explosion d'une joie sauvage. A cette triste manifestation, aucun parti, malheureusement, n'est resté tout-à-fait étranger. Cependant il est juste de reconnaître que le langage du *Morning Chronicle*, organe des whigs, et du *Sun*, organe des radicaux modérés, a été comparativement convenable. Les journaux tories au contraire, le *Times*, le *Herald*, le *Post*, et le journal des méthodistes wesléiens, le *Globe*, ont dépassé toute mesure. Quoi qu'il en soit, il y a dans un tel fait une réponse terrible, accablante, à ceux qui, dans le bon accueil fait l'an dernier au roi des Français, prétendaient voir la preuve d'une réconciliation sincère entre les deux pays. Que ce fait ne nous rende pas injustes envers l'Angleterre, mais qu'il nous rende justes envers nous-mêmes, et qu'il nous éclaire sur le véritable état des choses. En 1840, il s'est trouvé à Paris des écrivains, des députés, des ministres, pour soutenir, avec lord Palmerston, que l'Angleterre avait raison contre la France, et qu'elle avait atteint, si ce n'est dépassé, la dernière limite des concessions. Depuis 1840, il se trouve des ministres, des écrivains, des députés, pour répéter que, si de bons rapports ne se rétablissent pas entre les deux peuples, il faut s'en prendre au langage violent et haineux de l'opposition française. Qu'en disent-ils maintenant? La leçon est-elle suffisante, ou bien sera-t-elle, comme tant d'autres, oubliée au bout d'un mois ou deux?

l'opposition, chance plus grande qu'elle ne le paraît d'abord : c'est que sir Robert Peel se lasse, et que de son plein gré il quitte le ministère. Des personnes graves qui l'ont vu l'hiver dernier, pendant la crise, disent qu'il s'en montrait, non pas inquiet, mais sérieusement affligé et blessé. Les placards qui couvraient les murs, les caricatures qui s'étalaient dans les boutiques, les articles de journaux et les discours qui se publiaient chaque jour, tout ce concert d'injures à sa personne, d'outrages à son caractère, l'irritait et lui inspirait un profond dégoût du pouvoir. Pas un parti qui le prît sous sa protection, pas un journal, si ce n'est le sien propre, qui le défendît, pas un homme public qui ne se crût en droit de le traiter d'apostat. Sûr comme il l'était de l'utilité de ses mesures, de la droiture de ses intentions, un tel soulèvement devait le porter, non pas à reculer, mais à rejeter sur ceux qui l'attaquaient avec si peu de mesure le fardeau et les difficultés des affaires. Si d'ailleurs il souffrait de l'abandon et des attaques violentes d'une portion de ses amis, il souffrait presque autant de l'appui et des éloges souvent ironiques de ses ennemis. Ces éloges néanmoins, il fallait les subir aussi patiemment que les attaques, et sa fierté s'en indignait. Pourtant le soin de sa dignité personnelle et l'intérêt de son pays voulaient qu'il l'emportât. Aujourd'hui qu'il l'a emporté, il est, dit-on, décidé à ne plus soutenir une lutte sembable. Il est décidé à se retirer le jour où une portion notable de sa majorité le quitterait. Ce jour-là sans doute, sir Robert Peel croirait de son honneur et de son devoir de rendre à lord John Russell l'appui généreux qu'il a reçu de lui. Le parti whig alors recueillerait le fruit de sa bonne conduite et pourrait gouverner.

Quoi qu'il en soit, au milieu de nos misères et de nos petitesses, l'Angleterre nous donne un grand et noble spectacle. Pas plus qu'en France on n'y est insensible aux progrès matériels et au développement de la richesse; pas plus qu'en France les intérêts privés n'y sont muets ou inactifs; pas plus qu'en France la corruption, sous une forme ou sous l'autre, ne s'y arrête au seuil des colléges électoraux et même du parlement. A travers tout cela, il y a pourtant des idées morales qui agitent les esprits et qui remuent les cœurs, des intérêts généraux qui font oublier les intérêts personnels. Quelquefois ces idées sont bien étroites, ces intérêts bien mal entendus; mais en face alors surgissent d'autres idées plus larges, d'autres intérêts mieux compris, qui s'emparent de toutes les intelligences élevées et qui finissent par triompher. Ce n'est point en Angleterre, d'ailleurs, qu'on verrait toutes les notions de justice et de liberté foulées aux pieds avec mépris par ceux-là même dont elles ont fait la fortune; ce n'est

pas en Angleterre que la vie publique ne serait plus considérée que comme un moyen de faire ses affaires privées; ce n'est pas en Angleterre enfin que la lassitude ou l'indifférence politique deviendrait la cause ou le prétexte des plus déplorables compromis, et que le besoin de s'enrichir ferait dédaigner la grandeur du pays. Aussi voyez, entre les hommes d'état de l'Angleterre, quelle noble rivalité! voyez, dans le parlement et hors du parlement, quelles belles luttes! Sir Robert Peel s'occupe-t-il de conserver, ou lord John Russell de gagner le pouvoir à tout prix? Non : sir Robert Peel, pour accomplir des réformes qu'il croit utiles, s'expose à perdre la majorité; lord John Russell, pour empêcher ces réformes d'échouer, prête une main secourable au ministère. Et quand il s'agit des affaires étrangères quel accord dans la pensée, lors même qu'il y a désaccord dans le langage! Quel parti pris parmi les tories, parmi les whigs, comme parmi les radicaux, de défendre contre tous, au besoin même contre l'apathie populaire, l'honneur, la puissance, les grands intérêts de l'Angleterre!

A Dieu ne plaise que je veuille, par cette comparaison, déprécier mon pays! A plusieurs égards, la France vaut mieux que l'Angleterre, et plus souvent s'est montrée dans le monde capable de sacrifices et de dévouement. Quant aux partis parlementaires, ce n'est pas la faute de l'opposition française si le ministère ne lui a jamais donné l'occasion d'imiter le désintéressement de lord John Russell; encore avons-nous prouvé, dans deux ou trois circonstances, que, si on voulait bien nous mettre à l'épreuve, notre conduite serait la même. Il n'en est pas moins vrai que les intérêts personnels et égoïstes semblent en ce moment tenir une bien plus grande place en France qu'en Angleterre, et que dans ce pays, d'où jadis partait l'impulsion morale, les parties basses de la nature humaine ont pris un tel ascendant, qu'à peine songe-t-on à les cacher ou à les déguiser. Il n'en est pas moins vrai que le mal augmente chaque jour et qu'on ne sait plus comment en arrêter les progrès. Dans cette situation, il y a tout à la fois plaisir et chagrin à reconnaître qu'ailleurs il existe encore des opinions et des croyances; il y a plaisir et chagrin à voir un grand peuple dont toutes les pensées ne se concentrent pas dans le désir du gain, et qui se propose quelquefois un autre but que celui d'augmenter son bien-être matériel. Pour qui croit au gouvernement représentatif, l'exemple actuel de l'Angleterre est d'ailleurs plein d'intérêt et d'instruction. La reine, on le sait, penchait en faveur des whigs et n'aimait pas sir Robert Peel. Qui pourtant a aperçu la main de la reine dans la dernière crise? Qui a entendu parler de son action ou de son influence? Ultra-protestans et protes-

tans modérés; anglicans, dissidens et catholiques, Anglais, Écossais et Irlandais; radicaux, whigs et tories; noblesse, classe moyenne et peuple, il n'est pas une secte religieuse, pas une fraction du territoire, pas un parti, pas une classe de la société qui n'ait pris part au mouvement : paisible et impassible, la couronne seule n'est pas descendue de la haute sphère où la place la constitution du pays. N'y a-t-il pas là, pour ceux qui en France livrent le présent sous prétexte qu'ils désespèrent de l'avenir, un enseignement profond et un reproche sévère?

En définitive, sir Robert Peel n'est plus aujourd'hui ce qu'il était en 1842, le chef incontesté d'une majorité de cent voix, l'espoir unique d'un parti puissant qui venait de vaincre et que la victoire enivrait. Il est quelque chose de plus : le ministre qui, d'une main vigoureuse, a su briser d'absurdes préjugés et accomplir d'importantes réformes; le ministre qui, sans oser encore en tirer toutes les conséquences, a proclamé deux grands principes, celui de la liberté commerciale et de la liberté religieuse; le ministre qui, soit par ce qu'il a fait lui-même, soit par les engagemens qu'il a fait prendre à d'autres, a préparé, sinon consommé, l'incorporation véritable de l'Irlande et de l'Angleterre. Tout cela sans doute, il n'a pu le faire sans quelques contradictions personnelles, sans quelques déchiremens de parti; mais les contradictions personnelles sont moindres qu'on ne l'a dit, et les déchiremens de parti remontent en réalité jusqu'à une époque éloignée. Sans méconnaître certains torts de sir Robert Peel, on peut donc l'en absoudre, et lui rendre dès aujourd'hui la justice que la postérité lui rendra. Ce n'est point un grand philosophe, un grand littérateur, même un grand orateur; c'est un homme d'état dont le bon sens est parfait, dont l'esprit est vigoureux et net, dont le caractère est ferme et persévérant, dont la parole est abondante et lucide. C'est un homme d'état dont la vue n'est peut-être pas très étendue, mais qui voit juste, qui n'a pas beaucoup d'idées à la fois, mais qui tient à celles qu'il a et qui les réalise hardiment. C'est d'ailleurs un homme d'état qui aime sa patrie plus que le ministère, et qui se croirait déshonoré, si par sa faute il la laissait à ses successeurs moins grande et moins puissante qu'il ne l'a reçue. Quand on a de tels sentimens, de telles qualités, on peut tomber dans les combats parlementaires. On tombe du moins avec la conscience d'avoir fait son devoir, et avec la certitude d'occuper une belle place dans l'histoire de son pays.

P. Duvergier de Hauranne.

IL FAUT QU'UNE PORTE

SOIT

OUVERTE OU FERMÉE.

PROVERBE.

Un petit salon.

LE COMTE, LA MARQUISE.

LE COMTE.

Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse, mais je suis d'une cruelle étourderie. Il m'est impossible de prendre sur moi de me rappeler votre jour, et, toutes les fois que j'ai envie de vous voir, cela ne manque jamais d'être un mardi.

LA MARQUISE.

Est-ce que vous avez quelque chose à me dire?

LE COMTE.

Non; mais, en le supposant, je ne le pourrais pas, car c'est un hasard que vous soyez seule, et vous allez avoir d'ici à un quart d'heure une cohue d'amis intimes qui me fera sauver, je vous en avertis.

LA MARQUISE.

Il est vrai que c'est aujourd'hui mon jour, et je ne sais trop pourquoi j'en ai un. C'est une mode qui a pourtant sa raison. Nos mères laissaient leur

porte ouverte; la bonne compagnie n'était pas nombreuse, et se bornait, pour chaque cercle, à une fournée d'ennuyeux qu'on supportait à la rigueur. Nous sommes tombés dans la *société;* dès qu'on reçoit, on reçoit tout Paris, et tout Paris, au temps où nous sommes, c'est bien réellement Paris tout entier, ville et faubourgs. Quand on est chez soi, on est dans la rue. Il fallait bien trouver un remède; de là vient que chacun a son jour. C'est le seul moyen de se voir le moins possible, et quand on dit : Je suis chez moi le mardi, il est clair que c'est comme si on disait : Le reste du temps, laissez-moi tranquille.

LE COMTE.

Je n'en ai que plus de tort de venir aujourd'hui, puisque vous me permettez de vous voir dans la semaine.

LA MARQUISE.

Prenez votre parti et mettez-vous là. Si vous êtes de bonne humeur, vous parlerez; sinon, chauffez-vous. Je ne compte pas sur grand' monde aujourd'hui, vous regarderez défiler ma petite lanterne magique. Mais qu'avez-vous donc? vous me semblez...

LE COMTE.

Quoi?

LA MARQUISE.

Pour ma gloire, je ne veux pas le dire.

LE COMTE.

Ma foi, je vous l'avouerai; avant d'entrer ici, je l'étais un peu.

LA MARQUISE.

Quoi? je le demande à mon tour.

LE COMTE.

Vous fâcherez-vous si je vous le dis?

LA MARQUISE.

J'ai un bal ce soir où je veux être jolie; je ne me fâcherai pas de la journée.

LE COMTE.

Eh bien! j'étais un peu ennuyé. Je ne sais ce que j'ai; c'est un mal à la mode, comme vos réceptions. Je me désole depuis midi; j'ai fait quatre visites sans trouver personne. Je devais dîner quelque part; je me suis excusé sans raison. Il n'y a pas un spectacle ce soir. Je suis sorti par un temps glacé; je n'ai vu que des nez rouges et des joues violettes. Je ne sais que faire; je suis bête comme un feuilleton.

LA MARQUISE.

Je vous en offre autant; je m'ennuie à crier. C'est le temps qu'il fait, sans aucun doute.

LE COMTE.

Le fait est que le froid est odieux; l'hiver est une maladie. Les badauds voient le pavé propre, le ciel clair, et, quand un vent bien sec leur coupe les oreilles, ils appellent cela une belle gelée. C'est comme qui dirait une belle fluxion de poitrine. Bien obligé de ces beautés-là.

LA MARQUISE.

Je suis plus que de votre avis. Il me semble que mon ennui me vient moins de l'air du dehors, tout froid qu'il est, que de celui que les autres respirent. C'est peut-être que nous vieillissons; je commence à avoir trente ans, et je perds le talent de vivre.

LE COMTE.

Je n'ai jamais eu ce talent-là, et ce qui m'épouvante, c'est que je le gagne. En prenant des années on devient plat ou fou, et j'ai une peur atroce de mourir comme un sage.

LA MARQUISE.

Sonnez pour qu'on mette une bûche au feu; votre idée me gèle.

(On entend le bruit d'une sonnette au dehors.)

LE COMTE.

Ce n'est pas la peine, on sonne à la porte, et votre procession arrive.

LA MARQUISE.

Voyons quelle sera la bannière, et surtout tâchez de rester.

LE COMTE.

Non; décidément je m'en vais.

LA MARQUISE.

Où allez-vous?

LE COMTE.

Je n'en sais rien. (Il se lève, salue, et ouvre la porte.) Adieu, madame, à jeudi soir.

LA MARQUISE.

Pourquoi jeudi?

LE COMTE, debout, tenant le bouton de la porte.

N'est-ce pas votre jour aux Italiens? J'irai vous faire une petite visite.

LA MARQUISE.

Je ne veux pas de vous; vous êtes trop maussade. D'ailleurs, j'y mène M. Camus.

LE COMTE.

M. Camus, votre voisin de campagne?

LA MARQUISE.

Oui; il m'a vendu des pommes et du foin avec beaucoup de galanterie, et je veux lui rendre sa politesse.

LE COMTE.

C'est bien vous, par exemple. L'être le plus ennuyeux! on devrait le nourrir de sa marchandise. Et à propos, savez-vous ce qu'on dit?

LA MARQUISE.

Non. Mais on ne vient pas : qui avait donc sonné?

LE COMTE regarde par la fenêtre.

Personne; une petite fille, je crois, avec un carton, je ne sais quoi; une blanchisseuse. Elle est là, dans la cour, qui parle à vos gens.

LA MARQUISE.

Vous appelez cela je ne sais quoi; vous êtes poli, c'est mon bonnet. Eh bien! qu'est-ce qu'on dit de moi et de M. Camus? Fermez donc cette porte; il vient un vent horrible.

LE COMTE, fermant la porte.

On dit que vous pensez à vous remarier, que M. Camus est millionnaire, et qu'il vient chez vous bien souvent.

LA MARQUISE.

En vérité? pas plus que cela? Et vous me dites cela au nez tout bonnement?

LE COMTE.

Je vous le dis parce qu'on en parle.

LA MARQUISE.

C'est une belle raison. Est-ce que je vous répète tout ce qu'on dit de vous aussi par le monde?

LE COMTE.

De moi, madame? Que peut-on dire, s'il vous plaît, qui ne puisse pas se répéter?

LA MARQUISE.

Mais vous voyez bien que tout peut se répéter, puisque vous m'apprenez que je suis à la veille d'être annoncée Mme Camus. Ce qu'on dit de vous est au moins aussi grave, car il paraît malheureusement que c'est vrai.

LE COMTE.

Et quoi donc? Vous me feriez peur.

LA MARQUISE.

Preuve de plus qu'on ne se trompe pas.

LE COMTE.

Expliquez-vous, je vous en prie.

LA MARQUISE.

Ah! pas du tout: ce sont vos affaires.

LE COMTE revient près de la marquise et se rasseoit.

Je vous en supplie, marquise; je vous le demande en grace. Vous êtes la personne du monde dont l'opinion a le plus de prix pour moi.

LA MARQUISE.

L'une des personnes, vous voulez dire.

LE COMTE.

Non, madame, je dis : la personne; celle dont l'estime, le sentiment, la...

LA MARQUISE.

Ah! ciel! vous allez faire une phrase.

LE COMTE.

Pas du tout. Si vous ne voyez rien, c'est qu'apparemment vous ne voulez rien voir.

LA MARQUISE.

Voir quoi?

LE COMTE.

Cela s'entend de reste.

LA MARQUISE.

Je n'entends que ce qu'on me dit, et encore pas des deux oreilles.

LE COMTE.

Vous riez de tout; mais, sincèrement, serait-il possible que depuis un an, vous voyant presque tous les jours, faite comme vous êtes, avec votre esprit, votre grace et votre beauté...

LA MARQUISE.

Mais, mon Dieu! c'est bien pis qu'une phrase, c'est une déclaration que vous me fabriquez là. Avertissez au moins : est-ce une déclaration ou un compliment de bonne année?

LE COMTE.

Et si c'était une déclaration?

LA MARQUISE.

Oh! c'est que je n'en veux pas ce matin. Je vous ai dit que j'allais au bal, je suis exposée à en entendre ce soir; ma santé ne me permet pas ces choses-là deux fois par jour.

LE COMTE.

En vérité, vous êtes décourageante, et je me réjouirai de bon cœur quand vous y serez prise à votre tour.

LA MARQUISE.

Moi aussi, je m'en réjouirai. Je vous jure qu'il y a des instans où je donnerais de grosses sommes pour avoir seulement un petit chagrin. Tenez, j'étais comme cela pendant qu'on me coiffait, pas plus tard que tout à l'heure. Je poussais des soupirs à me fendre l'ame de désespoir de ne penser à rien.

LE COMTE.

Raillez, raillez, vous y viendrez.

LA MARQUISE.

C'est bien possible; nous sommes tous mortels. Si je suis raisonnable, à qui la faute? Je vous assure que je ne me défends pas.

LE COMTE.

Vous ne voulez pas qu'on vous fasse la cour.

LA MARQUISE.

Non. Je suis très bonne personne; mais, quant à cela, c'est par trop bête. Dites-moi un peu, vous qui avez le sens commun, qu'est-ce que signifie cette chose-là : faire la cour à une femme?

LE COMTE.

Cela signifie que cette femme vous plaît, et qu'on est bien aise de le lui dire.

LA MARQUISE.

A la bonne heure; mais cette femme, cela lui plaît-il, à elle, de vous plaire? Vous me trouvez jolie, je suppose, et cela vous amuse de m'en faire part. Eh bien, après? Qu'est-ce que cela prouve? Est-ce une raison pour que je vous aime? J'imagine que, si quelqu'un me plaît, ce n'est pas parce que je suis jolie. Qu'y gagne-t-il, à ses complimens? La belle manière de se faire aimer que de venir se planter devant une femme avec un lorgnon, de la regarder des pieds à la tête, comme une poupée dans un étalage, et de lui dire bien agréablement : Madame, je vous trouve charmante! Joignez à cela quelques phrases bien fades, un tour de valse et un cornet de bonbons, voilà pourtant ce qu'on appelle faire la cour. Fi donc! comment un homme d'esprit peut-il prendre goût à ces niaiseries-là? Cela me met en colère quand j'y pense.

LE COMTE.

Il n'y a pourtant pas de quoi se fâcher.

LA MARQUISE.

Ma foi, si. Il faut supposer à une femme une tête bien vide et un grand

fonds de sottise, pour se figurer qu'on la charme avec de pareils ingrédiens. Croyez-vous que ce soit bien divertissant de passer sa vie au milieu d'un déluge de fadaises, et d'avoir du matin au soir les oreilles pleines de balivernes? Il me semble, en vérité, que, si j'étais homme et si je voyais une jolie femme, je me dirais : Voilà une pauvre créature qui doit être bien assommée de complimens; je l'épargnerais, j'aurais pitié d'elle, et, si je voulais essayer de lui plaire, je lui ferais l'honneur de lui parler d'autre chose que de son malheureux visage. Mais non, toujours : « vous êtes jolie, » et puis « vous êtes jolie, » et encore jolie. Eh ! mon Dieu, on le sait bien. Voulez-vous que je vous dise? vous autres hommes à la mode, vous êtes des confiseurs et des perruquiers.

LE COMTE.

Eh bien! madame, vous êtes charmante, prenez-le comme vous voudrez. (On entend la sonnette.) On sonne de nouveau, adieu, je me sauve.

(Il se lève et ouvre la porte.)

LA MARQUISE.

Attendez donc, j'avais à vous dire... je ne sais plus ce que c'était... Ah! passez-vous par hasard du côté de Fossin, dans vos courses?

LE COMTE.

Ce ne sera pas par hasard, madame, si je puis vous être bon à quelque chose.

LA MARQUISE.

Encore un compliment! Mon Dieu, que vous m'ennuyez! C'est une bague que j'ai cassée; je pourrais bien l'envoyer tout bonnement, mais c'est qu'il faut que je vous explique. (Elle ôte sa bague de son doigt.) Tenez, voyez-vous, c'est le chaton. Il y a là une petite pointe, vous voyez bien, n'est-ce pas? Ça s'ouvrait de côté, par là; je l'ai heurté ce matin je ne sais où, le ressort a été forcé.

LE COMTE.

Dites donc, marquise, sans indiscrétion, il y avait des cheveux là dedans?

LA MARQUISE.

Peut-être bien. Qu'avez-vous à rire?

LE COMTE.

Je ne ris pas le moins du monde.

LA MARQUISE.

Vous êtes un impertinent; ce sont des cheveux de mon mari. Mais je n'entends personne. Qui avait donc sonné encore?

LE COMTE, regardant à la fenêtre.

Une autre petite fille, et un autre carton. Encore un bonnet, je suppose. A propos, avec tout cela, vous me devez une confidence.

LA MARQUISE.

Fermez donc cette porte, vous me glacez.

LE COMTE.

Je m'en vais. Mais vous me promettez de me répéter ce qu'on vous a dit de moi, n'est-ce pas, marquise?

LA MARQUISE.

Venez ce soir au bal, nous causerons.

LE COMTE.

Ah! parbleu oui, causer dans un bal! Joli endroit de conversation, avec accompagnement de trombones et un tintamarre de verres d'eau sucrée. L'un vous marche sur le pied, l'autre vous pousse le coude, pendant qu'un laquais tout poissé vous fourre une glace dans votre poche. Je vous demande un peu si c'est là...

LA MARQUISE.

Voulez-vous rester ou sortir? Je vous répète que vous m'enrhumez. Puisque personne ne vient, qu'est-ce qui vous chasse?

LE COMTE, ferme la porte et revient se rasseoir.

C'est que je me sens, malgré moi, de si mauvaise humeur, que je crains vraiment de vous excéder. Il faut décidément que je cesse de venir chez vous.

LA MARQUISE.

C'est honnête; et à propos de quoi?

LE COMTE.

Je ne sais pas, mais je vous ennuie, vous me le disiez vous-même tout à l'heure, et je le sens bien; c'est très naturel. C'est ce malheureux logement que j'ai là en face; je ne peux pas sortir sans regarder vos fenêtres, et j'entre ici machinalement sans réfléchir à ce que j'y viens faire.

LA MARQUISE.

Si je vous ai dit que vous m'ennuyez ce matin, c'est que ce n'est pas une habitude. Sérieusement, vous me feriez de la peine; j'ai beaucoup de plaisir à vous voir.

LE COMTE.

Vous? Pas du tout. Savez-vous ce que je vais faire? Je vais retourner en Italie.

LA MARQUISE.

Ah! qu'est-ce que dira mademoiselle?...

LE COMTE.

Quelle demoiselle, s'il vous plaît?

LA MARQUISE.

Mademoiselle je ne sais qui, mademoiselle votre protégée. Est-ce que je sais le nom de vos danseuses?

LE COMTE.

Ah! c'est donc là ce beau propos qu'on vous a tenu sur mon compte?

LA MARQUISE.

Précisément. Est-ce que vous niez?

LE COMTE.

C'est un conte à dormir debout.

LA MARQUISE.

Il est fâcheux qu'on vous ait vu très distinctement au spectacle avec un certain chapeau rose à fleurs comme il n'en fleurit qu'à l'Opéra. Vous êtes dans les chœurs, mon voisin; cela est connu de tout le monde.

LE COMTE.

Comme votre mariage avec M. Camus.

LA MARQUISE.

Vous y revenez? Eh bien! pourquoi pas? M. Camus est un fort honnête homme, il est plusieurs fois millionnaire; son âge, bien qu'assez respectable, est juste à point pour un mari. Je suis veuve, et il est garçon; il est très bien quand il a des gants.

LE COMTE.

Et un bonnet de nuit; cela doit lui aller.

LA MARQUISE.

Voulez-vous bien vous taire, s'il vous plaît? Est-ce qu'on parle de choses pareilles?

LE COMTE.

Dame, à quelqu'un qui peut les voir.

LA MARQUISE.

Ce sont apparemment ces demoiselles qui vous apprennent ces jolies façons-là.

LE COMTE se lève et prend son chapeau.

Tenez, marquise, je vous dis adieu. Vous me feriez dire quelque sottise.

LA MARQUISE.

Quel excès de délicatesse!

LE COMTE.

Non; mais, en vérité, vous êtes trop cruelle. C'est bien assez de défendre qu'on vous aime, sans m'accuser d'aimer ailleurs.

LA MARQUISE.

De mieux en mieux. Quel ton tragique! Moi, je vous ai défendu de m'aimer?

LE COMTE.

Certainement, de vous en parler, du moins.

LA MARQUISE.

Eh bien! je vous le permets; voyons votre éloquence.

LE COMTE.

Si vous le disiez sérieusement....

LA MARQUISE.

Que vous importe? pourvu que je le dise.

LE COMTE.

C'est que, tout en riant, il pourrait bien y avoir quelqu'un ici qui courût des risques.

LA MARQUISE.

Oh! oh! de grands périls? monsieur.

LE COMTE.

Peut-être, madame; mais, par malheur, le danger ne serait que pour moi.

LA MARQUISE.

Quand on a peur, on ne fait pas le brave. Eh bien! voyons. Vous ne dites rien? Vous me menacez, je m'expose, et vous ne bougez pas? Je m'attendais à vous voir au moins vous précipiter à mes pieds comme Rodrigue ou M. Camus lui-même. Il y serait déjà, à votre place.

LE COMTE.

Cela vous divertit donc beaucoup de vous moquer du pauvre monde?

LA MARQUISE.

Et vous, cela vous surprend donc bien, de ce qu'on ose vous braver en face?

LE COMTE.

Prenez garde; si vous êtes brave, j'ai été hussard, moi, madame, je suis bien aise de vous le dire, et il n'y a pas encore si long-temps.

LA MARQUISE.

Vraiment! Eh bien! à la bonne heure : une déclaration de hussard, cela doit être curieux; je n'ai jamais vu cela de ma vie. Voulez-vous que j'appelle ma femme de chambre? Je suppose qu'elle saura vous répondre. Vous me donnerez une représentation. (On entend la sonnette.)

LE COMTE.

Encore cette sonnerie! Adieu donc, marquise. Je ne vous en tiens pas quitte, au moins. (Il ouvre la porte.)

LA MARQUISE.

A ce soir, toujours, n'est-ce pas? Mais qu'est-ce donc que ce bruit que j'entends?

LE COMTE.

C'est le temps qui vient de changer. Il pleut et il grêle à faire plaisir. On vous apporte un troisième bonnet, et je crains bien qu'il n'y ait un rhume dedans.

LA MARQUISE.

Mais ce tapage-là, est-ce que c'est le tonnerre? en plein mois de janvier! Et les almanachs?

LE COMTE.

Non; c'est seulement un ouragan, une espèce de trombe qui passe.

LA MARQUISE.

C'est effrayant. Mais fermez donc la porte; vous ne pouvez pas sortir de ce temps-là. Qu'est-ce qui peut produire une chose pareille?

LE COMTE ferme la porte.

Madame, c'est la colère céleste qui châtie les carreaux de vitre, les parapluies, les mollets des dames et les tuyaux de cheminée.

LA MARQUISE.

Et mes chevaux qui sont sortis!

LE COMTE.

Il n'y a pas de danger pour eux, s'il ne leur tombe rien sur la tête.

LA MARQUISE.

Plaisantez donc à votre tour! Je suis très propre, moi, monsieur; je n'aime pas à crotter mes chevaux. C'est inconcevable : tout à l'heure il faisait le plus beau ciel du monde.

LE COMTE.

Vous pouvez bien compter, par exemple, qu'avec cette grêle vous n'aurez personne. Voilà un jour de moins parmi vos jours.

LA MARQUISE.

Non pas, puisque vous êtes venu. Posez donc votre chapeau, qui m'impatiente.

LE COMTE.

Un compliment, madame! Prenez garde : vous qui faites profession de les haïr, on pourrait prendre les vôtres pour la vérité.

LA MARQUISE.

Mais je vous le dis, et c'est très vrai, vous me faites grand plaisir en venant me voir.

LE COMTE se rasseoit près de la marquise.

Alors laissez-moi vous aimer.

LA MARQUISE.

Mais je vous le dis aussi, je le veux bien; cela ne me fâche pas le moins du monde.

LE COMTE.

Alors laissez-moi vous en parler.

LA MARQUISE.

A la hussarde, n'est-il pas vrai?

LE COMTE.

Non, madame; soyez convaincue qu'à défaut de cœur j'ai assez d'esprit pour vous respecter; mais il me semble qu'on a bien le droit, sans offenser une personne qu'on respecte....

LA MARQUISE.

D'attendre que la pluie soit passée, n'est-ce pas? Vous êtes entré ici tout à l'heure sans savoir pourquoi, vous l'avez dit vous-même; vous étiez ennuyé, vous ne saviez que faire, vous pouviez même passer pour assez grognon. Si vous aviez trouvé ici trois personnes, les premières venues, là au coin de ce feu, vous parleriez à l'heure qu'il est littérature ou chemins de fer, après quoi vous iriez dîner. C'est donc parce que je me suis trouvée seule que vous vous croyez tout à coup obligé, oui, obligé, pour votre honneur, de me faire cette même cour, cette éternelle, insupportable cour, qui est une chose si inutile, si ridicule, si rebattue. Mais qu'est-ce que je vous ai donc fait? Qu'il arrive ici une visite, vous allez peut-être avoir de l'esprit; mais je suis seule, vous voilà plus banal qu'un vieux couplet de vaudeville; et vite, vous abordez votre thème, et, si je voulais vous écouter, vous m'exhiberiez une déclaration, vous me réciteriez votre amour. Savez-vous de quoi les hommes ont l'air en pareil cas? De ces pauvres auteurs sifflés qui ont toujours un manuscrit dans leur poche, quelque tragédie inédite et injouable, et qui vous tirent cela pour vous en assommer dès que vous êtes seul un quart d'heure avec eux.

LE COMTE.

Ainsi, vous me dites que je ne vous déplais pas, je vous réponds que je vous aime, et puis c'est tout, à votre avis?

LA MARQUISE.

Vous ne m'aimez pas plus que le Grand-Turc.

LE COMTE.

Oh! par exemple, c'est trop fort. Écoutez-moi un seul instant, et si vous ne me croyez pas sincère....

LA MARQUISE.

Non, non, et non. Mon Dieu! croyez-vous que je ne sache pas ce que vous pourriez me dire? J'ai très bonne opinion de vos études; mais, parce que vous avez de l'éducation, pensez-vous que je n'ai rien lu? Tenez, je connaissais un homme d'esprit qui avait acheté, je ne sais où, une collection de cinquante lettres, assez bien faites, très proprement écrites; des lettres d'amour, bien entendu. Ces cinquante lettres étaient graduées de façon à composer une sorte de petit roman où toutes les situations étaient prévues. Il y en avait pour les déclarations, pour les dépits, pour les espérances, pour les momens d'hypocrisie où l'on se rabat sur l'amitié, pour les brouilles, pour les désespoirs, pour les instans de jalousie, pour la mauvaise humeur, même pour les jours de pluie, comme aujourd'hui. J'ai lu ces lettres. L'auteur prétendait, dans une sorte de préface, en avoir fait usage pour lui-même, et n'avoir jamais trouvé une femme qui résistât plus tard que le trente-troisième numéro. Eh bien! j'ai résisté, moi, à toute la collection; je vous demande si j'ai de la littérature, et si vous pourriez vous flatter de m'apprendre quelque chose de nouveau.

LE COMTE.

Vous êtes bien blasée, marquise.

LA MARQUISE.

Des injures? J'aime mieux cela; c'est moins fade que vos sucreries.

LE COMTE.

Oui, en vérité, vous êtes bien blasée.

LA MARQUISE.

Vous le croyez? Eh bien! pas du tout.

LE COMTE.

Comme une vieille Anglaise, mère de quatorze enfans.

LA MARQUISE.

Comme la plume qui danse sur mon chapeau. Vous vous figurez donc que c'est une science bien profonde que de vous savoir tous par cœur? Mais il n'y a pas besoin d'étudier pour apprendre; il n'y a qu'à vous laisser faire. Réfléchissez; c'est un calcul bien simple. Les hommes assez braves pour respecter nos pauvres oreilles, et pour ne pas tomber dans la sucrerie, sont extrêmement rares. D'un autre côté, il n'est pas contestable que, dans ces tristes instans où vous tâchez de mentir pour essayer de plaire, vous vous ressemblez tous comme des capucins de cartes. Heureusement pour nous, la

justice du ciel n'a pas mis à votre disposition un vocabulaire très varié. Vous n'avez tous, comme on dit, qu'une chanson, en sorte que le seul fait d'entendre les mêmes phrases, la seule répétition des mêmes mots, des mêmes gestes apprêtés, des mêmes regards tendres, le spectacle seul de ces figures diverses qui peuvent être plus ou moins bien par elles-mêmes, mais qui prennent toutes, dans ces momens funestes, la même physionomie humblement conquérante, cela nous sauve par l'envie de rire, ou du moins par le simple ennui. Si j'avais une fille, et si je voulais la préserver de ces entreprises qu'on appelle dangereuses, je me garderais bien de lui défendre d'écouter les pastorales de ses valseurs. Je lui dirais seulement : « N'en écoute pas un seul, écoute-les tous; ne ferme pas le livre et ne marque pas la page; laisse-le ouvert, laisse ces messieurs te raconter leurs petites drôleries. Si, par malheur, il y en a un qui te plaît, ne t'en défends pas, attends seulement; il en viendra un autre tout pareil qui te dégoûtera de tous les deux. Tu as quinze ans, je suppose; eh bien! mon enfant, cela ira ainsi jusqu'à trente, et ce sera toujours la même chose. » Voilà mon histoire et ma science; appelez-vous cela être blasée?

LE COMTE.

Horriblement, si ce que vous dites est vrai; et cela semble si peu naturel, que le doute pourrait être permis.

LA MARQUISE.

Qu'est-ce que cela me fait que vous me croyiez ou non?

LE COMTE.

Encore mieux. Est-ce bien possible? Quoi! à votre âge, vous méprisez l'amour? Les paroles d'un homme qui vous aime vous font l'effet d'un méchant roman? Ses regards, ses gestes, ses sentimens, vous semblent une comédie? Vous vous piquez de dire vrai, et vous ne voyez que mensonge dans les autres? Mais d'où revenez-vous donc, marquise? Qu'est-ce qui vous a donné ces maximes-là?

LA MARQUISE.

Je reviens de loin, mon voisin.

LE COMTE.

Oui, de nourrice. Les femmes s'imaginent qu'elles savent toute chose au monde; elles ne savent rien du tout. Je vous le demande à vous-même, quelle expérience pouvez-vous avoir? Celle de ce voyageur qui, à l'auberge, avait vu une servante rousse, et qui écrivait sur son journal : Les femmes sont rousses dans ce pays-ci.

LA MARQUISE.

Je vous avais prié de mettre une bûche au feu.

LE COMTE, mettant la bûche.

Être prude, cela se conçoit; dire non, se boucher les oreilles, haïr l'amour,

cela se peut; mais le nier, quelle plaisanterie! Vous découragez un pauvre diable en lui disant : Je sais ce que vous allez me dire. Mais n'est-il pas en droit de vous répondre : Oui, madame, vous le savez peut-être; et moi aussi, je sais ce qu'on dit quand on aime, mais je l'oublie en vous parlant. Rien n'est nouveau sous le soleil; mais je dis à mon tour : Qu'est-ce que cela prouve?

LA MARQUISE.

A la bonne heure au moins! vous parlez très bien; à peu de chose près, c'est comme un livre.

LE COMTE.

Oui, je parle, et je vous assure que, si vous êtes telle qu'il vous plaît de le paraître, je vous plains très sincèrement.

LA MARQUISE.

A votre aise; faites comme chez vous.

LE COMTE.

Il n'y a rien là qui puisse vous blesser. Si vous avez le droit de nous attaquer, n'avons-nous pas raison de nous défendre? Quand vous nous comparez à des auteurs sifflés, quel reproche croyez-vous nous faire? Eh! mon Dieu, si l'amour est une comédie...

LA MARQUISE.

Le feu ne va pas; la bûche est de travers.

LE COMTE, *arrangeant le feu.*

Si l'amour est une comédie, cette comédie, vieille comme le monde, sifflée ou non, est, au bout du compte, ce qu'on a encore trouvé de moins mauvais. Les rôles sont rebattus, j'y consens; mais, si la pièce ne valait rien, tout l'univers ne la saurait pas par cœur; et je me trompe en disant qu'elle est vieille. Est-ce être vieux que d'être immortel?

LA MARQUISE.

Monsieur, voilà de la poésie.

LE COMTE.

Non, madame; mais ces fadaises, ces balivernes qui vous ennuient, ces complimens, ces déclarations, tout ce radotage, sont de très bonnes anciennes choses, convenues, si vous voulez, fatigantes, ridicules parfois, mais qui en accompagnent une autre, laquelle est toujours jeune.

LA MARQUISE.

Vous vous embrouillez; qu'est-ce qui est toujours vieux, et qu'est-ce qui est toujours jeune?

LE COMTE.

L'amour.

LA MARQUISE.

Monsieur, voilà de l'éloquence.

LE COMTE.

Non, madame; je veux dire ceci : que l'amour est immortellement jeune, et que les façons de l'exprimer sont et demeureront éternellement vieilles. Les formes usées, les redites, ces lambeaux de romans qui vous sortent du cœur on ne sait pas pourquoi, tout cet entourage, tout cet attirail, c'est un cortége de vieux chambellans, de vieux diplomates, de vieux ministres, c'est le caquet de l'antichambre d'un roi; tout cela passe, mais le roi ne meurt pas; l'amour est mort, vive l'amour!

LA MARQUISE.

L'amour?

LE COMTE.

L'amour. Et quand même on ne ferait....

LA MARQUISE.

Donnez-moi l'écran qui est là.

LE COMTE.

Celui-là?

LA MARQUISE.

Non, celui de taffetas; voilà votre feu qui m'aveugle.

LE COMTE, donnant l'écran à la marquise.

Quand même on ne ferait que s'imaginer qu'on aime! Est-ce que ce n'est pas une chose charmante?

LA MARQUISE.

Mais, je vous dis, c'est toujours la même chose.

LE COMTE.

Et toujours nouveau, comme dit la chanson. Que voulez-vous donc qu'on invente? Il faut apparemment qu'on vous aime en hébreu. Cette Vénus qui est là sur votre pendule, c'est aussi toujours la même chose; en est-elle moins belle, s'il vous plaît? Si vous ressemblez à votre grand'mère, est-ce que vous en êtes moins jolie?

LA MARQUISE.

Bon, voilà le refrain : jolie. Donnez-moi le coussin qui est près de vous.

LE COMTE, se levant, prenant le coussin et le tenant à la main.

Cette Vénus est faite pour être belle, pour être aimée et admirée, cela ne l'ennuie pas du tout. Si le beau corps trouvé à Milo a jamais eu un modèle vivant, assurément cette grande gaillarde a eu plus d'amoureux qu'il ne lui

en fallait, et elle s'est laissé aimer comme une autre, comme sa cousine Astarté, comme Aspasie et Manon Lescaut.

LA MARQUISE.

Monsieur, voilà de la mythologie.

LE COMTE, tenant toujours le coussin.

Non, madame; mais je ne puis dire combien cette indifférence à la mode, cette froideur qui raille et dédaigne, cet air d'expérience qui réduit tout à rien, me font peine à voir à une jeune femme. Vous n'êtes pas la première chez qui je les rencontre; c'est une maladie qui court les salons; on se détourne, on bâille, comme vous en ce moment, on dit qu'on ne veut pas entendre parler d'amour. Alors pourquoi mettez-vous de la dentelle? Qu'est-ce que ce pompon-là fait sur votre tête?

LA MARQUISE.

Et qu'est-ce que ce coussin fait dans votre main? Je vous l'ai demandé pour le mettre sous mes pieds.

LE COMTE.

Eh bien! l'y voilà, et moi aussi; et je vous ferai une déclaration, bon gré, mal gré, vieille comme les rues et bête comme une oie; car je suis furieux contre vous.

(Il pose le coussin à terre devant la marquise, et se met à genoux dessus.)

LA MARQUISE.

Voulez-vous me faire la grace de vous ôter de là, s'il vous plaît?

LE COMTE.

Non; il faut d'abord que vous m'écoutiez.

LA MARQUISE.

Vous ne voulez pas vous lever?

LE COMTE.

Non, non, et non, comme vous disiez tout à l'heure, à moins que vous ne consentiez à m'entendre.

LA MARQUISE.

J'ai bien l'honneur de vous saluer. (Elle se lève et ouvre la porte.)

LE COMTE, toujours à genoux.

Marquise, au nom du ciel! cela est trop cruel. Vous me rendrez fou, vous me désespérez.

LA MARQUISE.

Cela vous passera au *Café de Paris*.

LE COMTE, de même.

Non, sur l'honneur, je parle du fond de l'ame. Je conviendrai, tant que vous voudrez, que j'étais entré ici sans dessein; je ne comptais que vous voir en passant, témoin cette porte que j'ai ouverte trois fois pour m'en aller, et que je vous supplie, à mon tour, de fermer. La conversation que nous venons d'avoir, vos railleries, votre froideur même, m'ont entraîné plus loin que je ne le devais peut-être; mais ce n'est pas d'aujourd'hui seulement, c'est du premier jour où je vous ai vue, que je vous aime, que je vous adore; je n'exagère pas en m'exprimant ainsi; oui, depuis plus d'un an, je vous adore, je ne songe....

LA MARQUISE.

Adieu.

(La marquise sort, et laisse la porte ouverte.) — LE COMTE, demeuré seul, reste un moment encore à genoux, le front appuyé sur sa main, puis il se lève et dit :

C'est la vérité que cette porte est glaciale.

(Il va pour la fermer, et voit la marquise.)

LE COMTE.

Ah! marquise, vous vous moquez de moi.

LA MARQUISE, appuyée sur la porte entr'ouverte.

Vous voilà debout?

LE COMTE.

Oui, et je m'en vais pour ne plus jamais vous revoir.

LA MARQUISE.

Venez ce soir au bal, je vous garde une valse.

LE COMTE.

Jamais, jamais je ne vous reverrai; je suis au désespoir, je suis perdu.

LA MARQUISE.

Qu'avez-vous?

LE COMTE.

Je suis perdu, je vous aime comme un enfant. Je vous jure sur ce qu'il y a de plus sacré au monde...

LA MARQUISE.

Adieu. (Elle veut sortir.)

LE COMTE.

C'est moi qui sors, madame; restez, je vous en supplie. Ah! je sens combien je vais souffrir!

LA MARQUISE, d'un ton sérieux.

Mais, enfin, monsieur, qu'est-ce que vous me voulez?

LE COMTE.

Mais, madame, je veux... je désirerais...

LA MARQUISE.

Quoi? car enfin vous m'impatientez. Vous imaginez-vous que je vais être votre maîtresse, et hériter de vos chapeaux roses? Je vous préviens qu'une pareille idée fait plus que me déplaire, elle me révolte.

LE COMTE.

Vous, marquise! grand Dieu! s'il était possible, ce serait ma vie entière que je mettrais à vos pieds; ce serait mon nom, mes biens, mon honneur même que je voudrais vous confier. Moi, vous confondre un seul instant, je ne dis pas seulement avec ces créatures dont vous ne parlez que pour me chagriner, mais avec aucune femme au monde! L'avez-vous bien pu supposer? me croyez-vous si dépourvu de sens? mon étourderie ou ma déraison a-t-elle donc été si loin que de vous faire douter de mon respect? Vous qui me disiez tantôt que vous aviez quelque plaisir à me voir, peut-être quelque amitié pour moi (n'est-il pas vrai, marquise?), pouvez-vous penser qu'un homme ainsi distingué par vous, que vous avez pu trouver digne d'une si précieuse, d'une si douce indulgence, ne saurait pas ce que vous valez? Suis-je donc aveugle ou insensé? Vous, ma maîtresse! non pas, mais ma femme!

LA MARQUISE.

Ah! — Eh bien! si vous m'aviez dit cela en arrivant, nous ne nous serions pas disputés. — Ainsi, vous voulez m'épouser?

LE COMTE.

Mais certainement, j'en meurs d'envie, je n'ai jamais osé vous le dire, mais je ne pense pas à autre chose depuis un an; je donnerais mon sang pour qu'il me fût permis d'avoir la plus légère espérance...

LA MARQUISE.

Attendez donc, vous êtes plus riche que moi.

LE COMTE.

Oh! mon Dieu, je ne crois pas, et qu'est-ce que cela vous fait?

LA MARQUISE.

Quelle est votre fortune? Voyons.

LE COMTE.

Je ne sais pas au juste; je vous en supplie, ne parlons pas de ces choses-là! Votre sourire, en ce moment, me fait frémir d'espoir et de crainte. Un mot, par grace! ma vie est dans vos mains.

LA MARQUISE.

Je vais vous dire deux proverbes : le premier, c'est qu'il n'y a rien de tel que de s'entendre. Par conséquent, nous causerons de ceci.

LE COMTE.

Ce que j'ai osé vous dire ne vous déplaît donc pas?

LA MARQUISE.

Mais non. Voici mon second proverbe : c'est qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Or, voilà trois quarts d'heure que celle-ci, grace à vous, n'est ni l'un ni l'autre, et cette chambre est parfaitement gelée. Par conséquent aussi, vous allez me donner le bras pour aller dîner chez ma mère. Après cela, vous irez chez Fossin.

LE COMTE.

Chez Fossin, madame? pourquoi faire?

LA MARQUISE.

Ma bague.

LE COMTE.

Ah! c'est vrai, je n'y pensais plus. Eh bien! votre bague, marquise?

LA MARQUISE.

Marquise, dites-vous? Eh bien! à ma bague, il y a justement sur le chaton une petite couronne de marquise, et comme cela peut servir de cachet... Dites donc, comte, qu'en pensez-vous? il faudra peut-être changer les fleurons? Allons, je vais mettre un chapeau.

(Elle s'en va, le comte la suit et laisse la porte ouverte.)

LE COMTE, dans la coulisse.

Vous me comblez de joie; comment vous exprimer...

LA MARQUISE, de même.

Mais fermez donc cette malheureuse porte! cette chambre ne sera plus habitable. (Le comte ferme la porte.)

ALFRED DE MUSSET.

UN DERNIER MOT

SUR

BENJAMIN CONSTANT.

Le travail publié dans cette *Revue* (1) sur la jeunesse de Benjamin Constant et ses relations avec Mme de Charrière a produit son effet, l'effet que permettaient d'en attendre la quantité et la qualité des documens intimes versés pour la première fois dans le public. Il en est résulté un jour de fond qui a éclairé le devant, c'est-à-dire qui a fait mieux voir dans toute la vie ultérieure et dans les mobiles habituels de cet homme plus distingué qu'heureux et plus intéressant que sage. Les personnes qui l'ont particulièrement connu ont retrouvé dans ces premiers essais de sa nature et dans ces premiers jeux de sa destinée les indices déjà prononcés de ce qu'elles avaient tant de fois observé en lui; la ressemblance du personnage avec lui-même a paru fidèle, bien qu'à certains égards peu flatteuse. Pour nous, qui n'avions été, dans cette affaire, que le rédacteur ou plutôt l'arrangeur des notices, renseignemens et pièces de toutes sortes, si obligeamment confiés à nos soins par M. E.-H. Gaullieur, nous pouvions, ce semble, en parler ainsi sans nous y croire intéressé, et nous avions même tout

(1) Livraison du 15 avril 1844.

fait pour nous effacer entièrement. On a bien voulu pourtant nous mettre en cause : dans une biographie de Benjamin Constant, qui fait partie de la *Galerie des Contemporains illustres, par un Homme de rien*, le spirituel auteur (M. de Loménie) a cru devoir, en se déclarant le champion de Benjamin Constant, faire de nous un adversaire de l'illustre publiciste, et nous prendre à partie sur les notes et réflexions qui accompagnaient les lettres produites, comme si elles étaient en désaccord criant avec les textes mêmes. S'il s'était contenté de nous trouver un peu sévère, un peu rigoureux ce jour-là, nous nous abstiendrions de réclamer, ne pouvant trouver étonnant qu'on nous rendît à nous-même ce dont nous usions envers un autre; mais la manière dont M. de Loménie présente l'ensemble de notre opinion, et dont il la combat dans les moindres détails, nous obligeait à dire tôt ou tard quelques mots, sous peine de paraître battu, ce qui est toujours désagréable quand on sent qu'on ne l'est pas. Hier encore, un estimable journal, du très petit nombre de ceux dont les jugemens comptent, *le Semeur* (1), tout ému de charmantes lettres d'amour écrites en 1814 par Benjamin Constant, et dont M. de Loménie a publié des extraits, semblait en conclure que nous avions perdu notre cause, comme si nous nous étions mêlé de cette délicate matière, et comme si nous avions rien dit qui pût faire injure à ces tendres billets. Et puis, l'opinion de M. de Loménie est une autorité en matière de biographie; ses notices, si modestement commencées il y a quelques années, ont fait leur chemin; elles sont lues partout, et elles le méritent. Dans cette voie si périlleuse de la biographie contemporaine, il a su éviter les écueils de plus d'un genre, et atteindre le but qu'il s'était proposé : de la loyauté, de l'indépendance, aucune passion dénigrante, de bonnes informations, la vie publique racontée avec intelligence et avec bon sens, la vie privée touchée avec tact, ce sont là des mérites dont il a eu l'occasion de faire preuve bien des fois en les appliquant à une si grande variété de noms célèbres tant en France qu'à l'étranger; cela compense ce que sa manière laisse à désirer peut-être au point de vue purement littéraire, et ce qui doit manquer aussi à ses jugemens en qualité originale, car l'étendue même de son cadre lui impose un éclectisme mitigé. Pourtant tout biographe contemporain a, quoi qu'il fasse, ses complaisances; nous le savons mieux que personne, et nous savons bien aussi que les complaisances de M. de Loménie seraient volontiers les nôtres. Pourquoi nous oblige-t-il cette

(1) 8 octobre 1845.

fois à risquer de les contrarier, quand nous ne faisons que nous défendre?

Benjamin Constant a été un grand esprit, et il a eu un assez grand rôle; politiquement et à travers quelques inconséquences singulières, il a rendu des services à une cause qui était, en somme, celle de la France. Par sa parole, par ses écrits, il a contribué à répandre des vérités ou théories constitutionnelles qui avaient alors tout leur prix et qui peuvent avoir encore leur utilité. Je ne suis pas de ceux qui oublient ces services, et qui sont tellement absorbés dans le point de vue *psychologique*, que tout souvenir patriotique s'y anéantit. Je ne me suis jamais proposé pour sujet d'embrasser par une étude la carrière publique de Benjamin Constant, d'autres (et M. Loève-Veimars par exemple) l'ayant fait avant moi et de manière à m'en dispenser. Que si vous me replacez le spirituel tribun dans les chambres passionnées de la restauration, en face de cette meute d'ennemis acharnés et inintelligens qu'il déconcerte et qu'il irrite par ses ironies, je sais bien lequel j'applaudissais. Mais il vient un moment où l'on a droit de juger à son tour ceux qui vous ont précédé et guidé, surtout si tout le monde les juge, et si eux-mêmes, hommes de publicité et de parole, ils ont provoqué ce regard scrutateur par toutes sortes d'éclats, d'indiscrétions moqueuses et de confidences à haute voix. Il est très permis alors de pénétrer dans les coulisses de cette scène où l'acteur tout le premier vous a introduit, et de lire, s'il se peut, avec l'impartialité du moraliste, sous le masque, de tout temps très mal attaché, de celui que la popularité proclama un grand citoyen, et qui fut seulement un esprit supérieur et fin uni à un caractère faible et à une sensibilité maladive. J'ignore s'il est quelqu'un de nos amis qui ait su garder, à travers les épreuves diverses, cette fleur de libéralisme primitif, de libéralisme pour ainsi dire platonique et en dehors de toute action, et cette tendresse extrême de conscience qui ne souffre examen ni doute à l'endroit des anciennes idoles; s'il en est de tels, je les admire et je les envie. Quant à moi, qui suis loin d'un tel bonheur, je veux profiter du moins des bénéfices de l'expérience en même temps que des amertumes, et je ne me croirai jamais réduit à un point de vue *exclusif*, comme on m'en accuse, parce que je m'appliquerai de mon mieux à voir réellement les choses et les hommes tels qu'ils sont.

Qu'avons-nous donc fait avec Benjamin Constant? Une masse de pièces authentiques, de révélations directes, nous était confiée; nous ne pouvions tout produire, et nous nous en remettions de ce soin à qui de droit. En attendant, nous en avons tiré, à l'usage de notre pu-

blic, un simple choix, tâchant de le rendre le plus agréable qu'il était possible à la lecture, et aussi de le rapporter à une idée d'étude et d'analyse. Il nous a semblé que, sans faire violence à la lettre et à l'esprit de ces documens, il n'était pas difficile d'y surprendre, d'y noter déjà dans leurs origines et leurs principes la plupart des misères, des contradictions et des défaillances qui n'avaient que trop éclaté plus tard, au su et vu de tous, dans cette fine nature. Nous avons, dans ce but, comme *souligné* ou articulé plus fortement au passage les endroits qui nous semblaient tenir à quelque veine secrète, faisant exactement ce qu'on pratique en anatomie, lorsqu'on *injecte* quelque petit vaisseau pour le rendre plus saillant et le soumettre à l'étude. Nous sommes-nous complètement trompé, comme le veut M. de Loménie? A côté des choses aimables et que nous donnions pour telles, avons-nous pris pour de la sécheresse ce qui était de la passion, pour du persiflage ce qui n'était que de la jeune gaieté, pour des habitudes plus que périlleuses ce qui n'était que d'heureux instincts? Avons-nous, en réussissant trop bien à rendre le choix des lettres agréable, fait ressortir encore mieux cet agrément par nos commentaires maussades et *jansénistes*, c'est tout dire? Enfin avons-nous fait (ce qui est l'histoire de tant d'éditeurs) comme cet âne de la fable, qui porte des roses au marché et qui n'en mange pas?

Pour ne pas nous perdre ici en des apologies de détail dont le lecteur n'a que faire, nous poserons tout d'abord un principe, et ce principe est celui-ci :

Il faut avoir l'esprit de son âge, dit-on; cela est vrai en avançant; mais surtout et d'abord il faut en avoir la vertu : des mœurs et de la pudeur dans l'enfance, de la chevalerie, de la chaleur de conviction et de la générosité de pensée dans la jeunesse. La vie, en allant, se gâte assez. L'âge mûr, trop souvent, hélas! n'a plus cette chevalerie et cette première fleur d'honneur, de même que la jeunesse avait foulé elle-même cette première fleur de pudeur. Si l'on commençait par une enfance ou une adolescence souillée, par une jeunesse égoïste ou trop sceptique et ironique, et faisant bon marché de tout, où n'irait-on pas? et lorsqu'on voudrait ensuite réparer et se reprendre aux nobles idées, aux sentimens vrais, le pourrait-on? — C'est en ce sens que Buffon disait : « Je n'estimerais pas un jeune homme qui n'aurait point commencé par l'amour. »

Quelqu'un de très spirituel l'a dit encore : on doit faire dans la vie comme pour un voyage; il faut toujours se mettre en route avec trop de provisions, au moral aussi; on ne saurait être trop en fonds au

départ, on a bien assez d'occasions de perdre et de dépenser. Si l'on n'emporte que juste le nécessaire, on se trouve bientôt aux expédiens.

Or, dans ces extraits de correspondance de Benjamin Constant qui ont été publiés, on a pu apprécier et peser le bagage du jeune homme au début, évaluer la quantité de fonds, au moral, qu'il emportait en se mettant en route dans la vie. Cette pacotille nous a semblé des plus légères. L'enfance, chez lui, ce qui est toujours un malheur, fut comme supprimée. On le voit, dès l'âge de douze ans, dans une lettre pleine de grace (et à laquelle je n'ai attaché d'ailleurs qu'une importance secondaire, car l'authenticité ne m'en est pas complètement démontrée), on le voit allant dans le monde avec son gouverneur, comme un petit monsieur, l'épée au côté, et déjà très attentif aux louis d'or qui roulent sur les tables de jeu. Mais son adolescence surtout est très compromise; on aperçoit par de trop clairs aveux comment il l'employa dans ce premier séjour à Paris, avant l'âge de vingt ans; et les lettres qu'il écrit durant son escapade en Angleterre, que montrent-elles? que sont-elles? Elles sont assez gracieuses, vives et spirituelles sans doute, mais d'une exaltation nerveuse et comme fébrile, sans *velouté*, sans fraîcheur à travers ces vertes campagnes. Jean-Jacques, au même âge et avec tous ses défauts, avait le sentiment passionné de la nature; il faisait, on s'en souvient, cette charmante promenade, qu'il nous a si bien décrite, avec Mlles Galley et de Graffenried. Je sais bien qu'à vingt ans on sent ces choses mieux qu'on ne les décrit, et la peinture que retraçait Jean-Jacques, il ne l'aurait pas faite ainsi le soir même de la délicieuse journée. Quoi qu'on puisse dire, il ne se découvre pas même trace de ce genre de sentiment, si conforme à la jeunesse, dans les lettres qu'écrit d'Angleterre Benjamin Constant : en revanche, il cite *le Pauvre Diable* de Voltaire, et il s'en revient au gîte en se souvenant beaucoup de Pangloss.

Je suis presque honteux d'avoir à revenir ainsi pas à pas sur des choses que je croyais comprises, et de me trouver obligé de remettre le doigt sur chaque trait. Ai-je d'ailleurs fait un crime au jeune Benjamin de ce malheur de sa vie première? N'ai-je pas remarqué tout le premier qu'il lui avait manqué, aussi bien qu'à Jean-Jacques, les soins et la tendresse d'une mère? N'ai-je pas cité le passage d'*Adolphe* où il nous peint le caractère de son père, si contraire à toute confiance et ne permettant aucune ouverture à l'affection? Puis, durant ces quelques semaines qu'il passe auprès de Mme de Charrière, n'ai-je pas fait valoir aussitôt l'influence heureuse de cette première tendresse

que rencontre le jeune homme, influence balancée, il est vrai, par l'excès d'analyse et par la nature aride de certaines doctrines? N'ai-je pas fait apprécier plus tard ce je ne sais quel ennoblissement soudain, au moins de ton et d'intention, qu'il dut sensiblement, dès le premier jour, à l'ascendant de Mme de Staël? — Mais entre tous mes torts de détail, pour couper court, je choisirai l'un de ceux que M. de Loménie me reproche le plus, et sur lequel il s'égaie vraiment un peu trop. Parlant des romans de Rétif, Benjamin Constant écrivait : « Il (*le romancier*) met trop d'importance aux petites choses. On croirait, quand il vous parle du bonheur conjugal et de la dignité d'un mari, que ce sont des choses on ne peut pas plus sérieuses, et qui doivent nous occuper éternellement. Pauvres petits insectes! *qu'est-ce que le bonheur ou la dignité?* » Et sur ce dernier mot je me suis permis d'ajouter que c'était là une fatale parole, quand on la prononçait à vingt ans, et qu'on courait risque de ne s'en guérir jamais. Selon M. de Loménie, il n'est pas un Grandisson de vingt ans qui n'ait dit de telles choses. Mais il semble vraiment n'avoir pas bien lu. Qu'un jeune homme dise : *Qu'est-ce que le bonheur?* il n'y a rien là-dedans de bien rare ni de bien alarmant. Ce qui l'est davantage, c'est qu'il ajoute : *le bonheur ou la* DIGNITÉ! Ceci devient plus sérieux. La jeunesse ne saurait être trop à cheval sur ce chapitre de la dignité; il est trop aisé, plus tard, d'en rabattre. Un excès de délicatesse est de rigueur, surtout à cet âge. Benjamin Constant n'éprouva que trop les inconvéniens de n'avoir pas de bonne heure pensé ainsi.

Et tout d'abord, par exemple, sans sortir de cette relation même avec Mme de Charrière, il y avait un mari, très peu gênant et très peu visible, comme la plupart des maris, pourtant il y en avait un, bon homme, obligeant; on voit, par une lettre de Benjamin, que celui-ci lui avait emprunté quelque argent à son départ pour Brunswick et qu'il devait lui envoyer un billet; rien de plus simple; mais, si on lit des lettres de Mme de Charrière à Benjamin Constant publiées depuis, on y trouve ce passage (1) : « ..... Vous fâcherez-vous, sire, si je vous demande encore le billet que M. de Ch. m'avait chargée, il y a quelques mois, de vous demander? un billet en peu de mots, pur et simple? Vous ne sauriez croire ce que je souffre, quand il me semble que vous n'êtes pas en règle avec les gens que je vois. Ils ont beau ne rien dire, je les entends. » Avec un scrupule un peu plus marqué à l'endroit de la di-

(1) Dans le volume intitulé : *Caliste, ou Lettres de Lausanne*, chez Jules Labitte, Paris, 1845, page 321.

gnité, le jeune homme ne se serait pas fait dire deux fois ces choses dont souffrait pour lui une femme délicate; il se serait mis au plus vite en règle avec le mari. Mais, en général, un certain genre de position fausse n'était pas assez insupportable à Benjamin Constant; on en retrouverait trace, avec plus ou moins de variantes, en d'autres circonstances de sa vie, et le contre-coup de cette mauvaise habitude se fit bien péniblement sentir à l'extrémité de sa carrière, lorsque, dans ses derniers jours, il subit l'inconvénient, lui, homme d'opposition, de ne pas se trouver *en règle* avec un personnage auguste encore plus obligeant que M. de Charrière, et qui ne lui demandait pas de billet. — Puisque M. de Loménie a contesté si fort notre premier commentaire sur le *qu'est-ce que la dignité?* nous avons dû y ajouter ce supplément.

Nous regrettons qu'une contradiction aussi directe, et partie d'un écrivain qui s'appuie à des autorités imposantes, nous oblige à pousser plus avant encore et à développer quelques-uns de nos motifs; car, quoi que le critique ait pu dire, nous n'avions aucun parti pris à l'avance contre un esprit aussi charmant que celui de Benjamin Constant. *Adolphe* est un des livres que nous aimons le plus dans leur tristesse; en mainte occasion nous avons parlé de l'auteur avec intérêt, avec sympathie, et comme étant nous-même de ceux qui entrent le plus dans quelques-unes de ses faiblesses. Il nous a été impossible seulement, à la lecture de ces lettres premières, de ne pas remarquer, ne fût-ce que pour la décharge de l'homme, que, par le malheur de l'éducation et des circonstances, son adolescence dissipée et déjà gâtée avait fait place aussitôt à une jeunesse toute fanée et sans ardeur.

Un certain nombre des lettres écrites par lui de Brunswick à Mme de Charrière contiennent des détails singuliers, des expressions dont l'initiale seule est très étonnante et plus que difficile à reproduire. Ce ne sont pas seulement de ces petits jurons comme il en voltigeait sur le bec du libertin *Ver-Vert*. On m'assure que le XVIIIe siècle était coutumier de ces sortes de propos dans les correspondances familières, même entre hommes et femmes; ainsi je trouve un de ces mots un peu gros dans une lettre que l'aimable et tendre chevalier d'Aydie (l'amant de Mlle Aïssé) écrivait à Mme Du Deffand. A la bonne heure; mais je puis dire qu'une de ces expressions de Benjamin Constant à Mme de Charrière passe tout et ne se pourrait représenter qu'en latin, comme lorsqu'Horace, par exemple, parle d'Hélène : *Nam fuit ante Helenam...* Le principal tort sans doute, en ces incidens, est à la femme qui souffre de tels oublis de plume; pourtant cette affectation de cynisme

sert à juger aussi les qualités de jeunesse et le degré de conservation de celui qui se donne licence.

Durant les années de séjour à Brunswick et vers le mois de janvier 1793, Benjamin Constant avait fait la connaissance d'une femme dès-lors mariée, et qu'il devait retrouver plus tard dans la vie. Cette personne était en train de poursuivre son propre divorce, tandis que Benjamin, de son côté, accomplissait le sien. On était alors par toute l'Europe dans une effervescence sociale et morale qui n'a d'analogue qu'en certaines époques romaines : « Les femmes de haut lieu et de grand nom, disait Sénèque, comptent leurs années non par les consulats, mais par les mariages; elles divorcent pour se marier, elles se marient pour divorcer (1). » Benjamin, dans ses lettres à Mme de Charrière, dans celles de la fin sur lesquelles nous n'avons fait que courir, parle fréquemment de cette femme et de plusieurs autres encore; suivant son incurable usage, il ne pouvait s'empêcher de persifler, de plaisanter de l'une ou des unes avec l'autre. Par momens il lui venait bien quelques petits scrupules de tout ce manége compliqué, dans lequel il pouvait sembler jouer un rôle si peu digne et de son esprit et même de son cœur; un jour donc, il écrivit à Mme de Charrière une lettre dont je n'ai gardé que l'extrait suivant, l'original est aux mains de M. Gaullieur :

Ce 26 fructidor (probablement 1795).

« ... Votre dernière lettre m'a donné de grands scrupules relativement à C..... Je trouve que je suis avec cette femme sur un pied qui jette sur ma conduite, à mes propres yeux, un air de fausseté, de perfidie et d'ingratitude qui me pèse. Pendant que je me moque d'elle avec vous, je lui écris, de temps en temps, par honnêteté, de tendres ou pompeux galimatias, et, si quelqu'un comparait mes lettres à elle avec mes lettres sur elle, on me regarderait avec raison comme un fou méchant et faux. Il faut, ou ne plus avoir de relation avec elle, ou ne plus me moquer d'elle ni avec vous, ni avec personne. Or, comme il ne me plaît pas de rompre, il ne me reste que le dernier parti à prendre. Je vous prie donc, et je crois que j'ai presque un droit de le demander, de brûler ce que je vous ai écrit sur elle. Je suis, grace à mon bavardage sur moi-même, tellement décrié que je n'ai pas besoin de l'être plus; et si mes lettres, qui nagent dans vos appartemens,

(1) *De Beneficiis*, III, 16.

échouaient en quelques mains étrangères, cela donnerait le coup de grace à ma mourante réputation... »

Je n'avais pas jugé utile dans le premier travail de faire entrer ce fragment, qui en dit plus que nous ne voulons, qui en dit trop, car certainement Benjamin Constant valait infiniment mieux que la réputation qu'il s'était faite alors; mais enfin il se l'était faite, comme lui-même il en convient : étais-je donc si en erreur et si loin du compte quand j'insistais sur certains traits avec précaution, avec discrétion?

Ce singulier fragment nous apprend bien des choses, et d'abord qu'il ne faudrait pas absolument se fier aux lettres d'amour qu'il écrivait, pour y trouver l'expression toute vraie de sa pensée; car enfin ce qu'il appelle ici du *tendre galimatias* pourrait bien, si on le retrouvait sans commentaire, paraître tout simplement de la tendresse exaltée. En général, il ne faut jamais croire aux correspondances que dans une certaine mesure, car on se modèle toujours, à quelques égards, sur la personne à laquelle on écrit. Tout homme d'esprit, d'esprit rompu et mobile, quand il prend la plume pour correspondre, est un peu comme Alcibiade, et revêt plus ou moins les nuances de la personne à laquelle il s'adresse. Qu'est-ce donc si le désir est en jeu et si l'on veut plaire? Avec Mme de Charrière, sur laquelle il n'avait nul dessein pareil, et qui l'avait recueilli malade, qui l'avait soigné et guéri chez elle, Benjamin se montre sans gêne et dans un complet déshabillé (1); avec d'autres, ou princesses ou bergères, il sera tout le contraire du déshabillé, il se jettera (et plus sincèrement qu'il ne le dit) dans les nuages, dans l'encens, dans la quintessence allemande sentimentale. Avec la noble personne dont la beauté ne se sépara point des graces décentes, il saura trouver les délicatesses exquises, tout en s'efforçant d'attendrir chez elle et d'appitoyer la clémence. Avec Mme de Krüdner, il fut en vapeurs mystiques, en confession et presque en oraison permanente. Si jamais on publie ses lettres à cette Julie Talma dont il a tracé un si charmant portrait, je suis certain qu'elles seront charmantes elles-mêmes, et ici elles pourraient avoir, sans mentir en rien, les couleurs de l'attachement continu et du dévouement. Avec ses amis hommes, il sera, dès qu'il le pourra, un honnête homme malheureux et presque attachant : tel il se dessinerait, je suis sûr, dans

(1) Cette femme aimable lui disait un jour avec un sourire triste, en le voyant devenir *muscadin* : « Benjamin, vous faites votre toilette, vous ne m'aimez plus! »

sa correspondance avec M. de Barante jeune alors, et dont le sérieux aimable l'invitait; tel nous l'avons entrevu dans sa relation avec Fauriel, et nous n'avons pas omis, à son honneur, de le remarquer. Voilà bien des germes de qualités, dira-t-on; nous ne nions pas les germes, nous ne nions pas les velléités en lui et la multitude des demi-métamorphoses. Mais qu'est-ce que tout cela prouve avant tout et après tout? De l'esprit, encore de l'esprit, et toujours de l'esprit.

L'histoire d'un cœur est celle de beaucoup; une ame d'élite hors de ses voies, si elle est bien étudiée et connue, donne la clé de bien des ames. C'est même là l'unique raison qui puisse faire excuser de la creuser si à fond et d'en rechercher jusqu'au bout les misères. Ces misères ne sont autres que celles de la nature humaine jusque dans ses échantillons les plus distingués. Quand je dis que ce qui dominait chez Benjamin Constant à travers tant de diversités et de formes spécieuses, c'était l'esprit, je n'oublie pas l'espèce de sensibilité dont il fournit un si singulier exemple, et qu'il a personnifiée dans *Adolphe*. Mais qu'en avait-il fait, et qu'en fait-on toutes les fois qu'on ne la ménage pas mieux que lui? De très bonne heure, à Brunswick et depuis, on peut remarquer que l'émotion et le malin plaisir de sa sensibilité consistaient à se partager, à se jeter dans des complications réelles, dont les embarras, les tiraillemens et les déchiremens même ravivaient pour lui l'ennui de l'existence; il affectionna en un mot, de tout temps, cette situation *entre les trois déesses*, comme la définissait très heureusement Mme de Charrière. C'est un poète grec qui a dit : « Il y a trois Graces, il y a trois Heures (1), vierges aimables; et moi, trois désirs de femmes me frappent de fureur. Est-ce donc qu'Amour a tiré trois flèches, comme pour blesser, non pas un seul cœur en moi, mais trois cœurs? » Prolonger de telles situations, les créer par amusement, tout en se flattant d'avoir trois cœurs, c'est le sûr moyen de n'en avoir bientôt plus un; à un tel régime la sensibilité véritable s'épuise, la volonté se ruine et s'use, l'être moral intérieur arrive vite à un complet délabrement. Quand, pour plus de liberté et de politesse, nous parlons de Benjamin Constant sous le nom d'*Adolphe*, nous n'entendons pas borner cet *Adolphe* à la situation qu'il a dans le roman, nous le transportons en idée ailleurs avec la nature que nous lui connaissons; nous ne lui prêtons pas, nous lui attribuons sous ce type ce que lui et ses semblables ont

(1) Heures ou saisons. — L'épigramme est de Méléagre.

pratiqué bien réellement à travers la vie. Une conséquence de ce capricieux et subtil détournement de la sensibilité dans la jeunesse, c'est de produire, jusque dans un âge assez avancé, des retours simulés, des chaleurs factices, des excitations énervées : on dirait par momens que l'orage de la passion se retrouve et s'amasse tel qu'il n'a jamais été aux années les plus belles, et que le vrai tonnerre, la foudre divine enfin, va éclater. Mais, prenez garde, ce n'est qu'un réseau superficiel qui fait illusion, une forte crise nerveuse sous le nuage, ce ne sont que des soubresauts galvaniques à la suite desquels il ne restera que plus de fatigue et de néant. On accuse la fatalité, on voit à chaque coup le destin marqué dans les phases successives d'une vie qui revient opiniâtrément se briser aux mêmes écueils. Cette fatalité en effet existe, elle est écrite désormais dans nos entrailles, dans la trame même et la substance entière de notre être, dans tout ce qui en ressort d'habitudes violentes, sans cesse irritées, qui sont devenues leur propre aiguillon, et qui n'ont plus qu'à se réveiller d'elles-mêmes. La raison, éclairée par l'expérience, avertie par les revers, a beau dire, elle a beau faire l'éloquente et la souveraine à de certains momens solennels, elle n'a plus à ses ordres la volonté. Au moment où elle se croyait remise en possession, la voilà jouée sous main par les plus aveugles mouvemens; et il ne lui reste alors d'autre ressource, pour se venger des tours qu'on lui joue chez elle et des affronts journaliers qu'elle subit, que de s'en railler et de se railler de tout, avec légèreté et bonne grace, s'il se peut, avec un sourire d'ironie universelle : triste rôle, qui fut celui que l'histoire attribue à ce Gaston d'Orléans, à la fois spectateur, complice et fin railleur de toutes les intrigues qui se brisaient et se renouaient sans cesse autour de lui. La raison en est réduite à ce rôle de Gaston en bien des ames.

Ce ne fut là que l'un des côtés de la raison supérieure de Benjamin Constant, mais ce côté est hors de doute; sa conversation s'y tournait le plus volontiers. Dès qu'il avait à expliquer quelque circonstance embarrassante et un peu humiliante de son passé, les cent-jours, cette folie la plus irréparable des siennes et qui faussa toute sa fin de carrière, les motifs qui, la veille encore, le poussaient, la burlesque tergiversation qui avait suivi, ou même lorsqu'il touchait quelques souvenirs plus anciens de sa vie romanesque et des scènes orageuses qui avaient fait bruit, sa raison toute honteuse prenait les devans, et il s'en tirait à force d'esprit, de verve à ses dépens, de moquerie fine : le genre humain à son tour n'y perdait rien. Que de folles anecdotes alors! quelle

grêle de gaietés malicieuses, acérées! que d'amusement! Nous ne savons en vérité pourquoi M. de Loménie a l'air de douter de l'authenticité de certains mots que nous avons cités. Ces propos piquans et familiers de Benjamin Constant sont aussi inséparables de l'esprit et du caractère de l'homme, que le peuvent être, par exemple, les mots de M. Royer-Collard dans un sens si différent. Quand un personnage public passe sa vie dans le monde et dans les salons, ce qu'il y dit soir et matin est tout aussi authentique que le discours écrit qu'il apporte une fois par mois à la tribune. Et surtout, si la différence entre ce qu'il dit comme causeur et ce qu'il professe comme orateur est frappante, on ne saurait s'empêcher de le remarquer.

La différence entre ces deux rôles chez Benjamin Constant passait même le contraste, et allait d'ordinaire jusqu'à la contradiction. L'orateur était solennel de geste, de chevelure; il avait l'accent généreux, et revendiquait les droits du genre humain. Lui qui, comme homme, s'en prenait si volontiers à une fatalité désastreuse, il était l'avocat le plus intrépide et le moins hésitant de toute liberté publique; une fois à la *Minerve* ou à la tribune, il croyait et il disait qu'en laissant beaucoup faire aux hommes, aux individus dans la société, il en résulterait le plus grand bien, la plus grande justice, et la meilleure conduite de l'ensemble. Au moment où il parlait de la sorte, il était sincère, ou il se le persuadait; son esprit, constamment nourri, à travers tout, d'études sérieuses, avait puisé ses premiers instincts politiques dans l'exemple des États-Unis d'Amérique et dans les institutions de l'Angleterre. Il avait compris de bonne heure que la société moderne ne serait pas satisfaite en son mouvement de révolution avant d'avoir appliqué en toute matière le principe de liberté; il se rattacha à cette idée, et, à part les inconséquences personnelles, il en demeura le fidèle organe. C'est là son honneur. Quand son esprit rentrait dans cette large sphère de discussion et qu'il échappait à ses misères intestines, il retrouvait vigueur, netteté, et une sérénité incontestable; son talent facile se déployait. Mais l'homme public en lui ne put jamais, à l'image de certains politiques célèbres de la Grande-Bretagne, se dégager, s'affermir, et prendre assez le dessus pour recouvrir les faiblesses et les disparates de l'autre. A un certain degré, cette mêlée, cette lutte de diverses natures en une seule, aurait pu paraître intéressante, et elle a certainement paru telle à quelques personnes qui l'ont connu; je sais une femme distinguée qui a écrit : « On sent dans Benjamin Constant un besoin d'être aimé, dirigé, soigné, qui charme à côté de si grandes facultés.... » Pourtant, à moins d'être femme

peut-être, et avec la meilleure volonté du monde, il n'y a pas moyen de n'être point ici frappé de ce choc d'élémens inconciliables et d'un désaccord qui crie. J'ai pensé qu'on en saisirait la cause profonde dans le tableau de cette singulière jeunesse et de ces premières années qui se dévoilaient soudainement à nous : de là mon analyse (1).

Quand on traite le portrait d'un pur homme de lettres, d'un romancier comme Charles Nodier par exemple, qui n'était pas sans de certaines ressemblances de sensibilité avec Benjamin Constant, je conçois de l'indulgence. Que si l'on a affaire à un homme politique, à l'un de ceux qui ont professé hautement la science sociale, et qui, de leur vivant, ont joui tant bien que mal des honneurs et du renom de grand citoyen, oh! alors on se sent porté à plus de rigueur d'examen. Aux hommes vraiment politiques, à ceux qui auraient gardé quelque chose du grand art de conduire et de gouverner les autres, il serait par trop simple et peut-être injuste de demander l'exacte moralité du particulier : ils ont la leur aussi, réglée sur la grandeur et l'utilité de l'ensemble; mais à tous ceux qui prétendent encore à ce titre d'hommes politiques, ne fussent-ils toute leur vie que des hommes d'opposition, on a droit de demander du *sérieux*, et c'est là le côté faible, qui saute aux yeux d'abord, dans la considération du rôle de Benjamin Constant : une trop grande moitié y parodiait l'autre.

Au reste, il ne s'agit point, dans tout ceci, de blâmer ou de louer; je suis moins disposé et moins autorisé que personne à ce genre de morale qui condamne, je crois très suffisant pour mon compte de me tenir à celle qui observe et qui montre. Pline le jeune a écrit une très belle lettre (2) sur l'indulgence qui n'est qu'une partie de la justice, et il cite un mot habituel de Thraséas, ce personnage à la fois le plus austère, dit-il, et le plus humain : *Qui vitia odit, homines odit*, voulant faire entendre que pas un de nous n'est hors de cause, et que la sévérité qu'on témoigne contre les défauts passe trop aisément à la haine même des hommes. Loin de moi de haïr Benjamin Constant! je craindrais bien plutôt, en relisant ses défauts dans *Adolphe*, de les aimer. Et, pour prouver que je n'ai aucun parti pris après non plus qu'avant, je veux

(1) Ce genre d'explication rentre tout-à-fait dans l'opinion de Fauriel telle que je l'ai trouvée exprimée dans ses papiers; celui-ci comparait Benjamin Constant à La Rochefoucauld en un sens : il attribuait le manque de principes qu'on lui voyait, et ce mépris des hommes qui s'affichait jusqu'à travers son républicanisme d'alors, au premier monde dans lequel il avait vécu.

(2) Liv. VIII, 22.

citer de lui une lettre encore, mais toute différente de celles qu'on connaît, une lettre fort simple en apparence, et qui a cela de remarquable à mon sens, qu'entre toutes les autres que j'ai vues, elle est la seule où il témoigne avoir un peu de calme et de contentement dans la tête et dans le cœur. Après les orages terribles qui avaient rempli les premières années de son mariage, et dont il a noté les accidens les plus singuliers dans son *projet de mémoires,* il quitte Lausanne et part pour l'Allemagne. Ce moment est indiqué dans le curieux carnet autrefois cité par M. Loève-Veimars, et dont il existe plus d'une copie; voici les termes : « Départ pour l'Allemagne, 15 mai 1811. — *Un* tout autre atmosphère. — Plus de luttes. — Charlotte contente. Plus d'opinion contre nous. — Je me remets à mon ouvrage. Je joue et je perds mon argent à la roulette. — Établissement à Göttingue, 8 novembre. Dispositions politiques des étudians. — Études sérieuses. — Vie sociale assez douce. » Or, c'est dans ce court intervalle de retraite, de douceur inespérée et de sagesse (sauf un reste de roulette), qu'il écrivait à Fauriel la lettre suivante où se confirment les mêmes impressions :

Au Hardenberg, près Göttingue, ce 10 septembre 1811.

« Il faut pourtant que je vous écrive, cher Fauriel, après un silence de six mois. Je me le suis souvent reproché, mais j'ai tant couru le monde, surtout depuis le printemps, que je ne savais où je pourrais recevoir votre réponse, et c'est bien dans l'espoir d'obtenir de vos nouvelles, et par le besoin de cœur que j'en ai, que je vous écris. J'ai donc attendu d'être fixé pour quelque temps. Je le suis maintenant, je crois, pour tout l'hiver, dans la famille de ma femme, et dans un antique château, dominé par les ruines de deux châteaux plus antiques encore, au milieu d'un assez beau pays, chez des gens qui ont beaucoup plus d'affection de famille qu'il n'est de mode chez nous d'en avoir, avec une femme à laquelle je suis chaque jour plus attaché, parce qu'elle est chaque jour meilleure pour moi, et près de la plus belle bibliothèque de l'Europe. Tout cela compose une situation beaucoup plus douce qu'il ne semble qu'on ait le droit de l'avoir dans le temps où nous vivons. J'en profite pour me reposer de tant d'agitations passées et pour travailler autant que je le puis. J'espère finir cet hiver l'ouvrage qui m'a occupé tant d'années. J'ai ici tout ce qu'il faut pour cela. Il n'y a pas un livre un peu utile qui ne soit à ma dis-

position, et les bibliothécaires sont les gens les plus prévenans du monde.

« Cette université, je veux dire Göttingue, a, sous le rapport matériel, plutôt gagné que perdu à toutes les révolutions qui ont agité ce coin de l'Europe. Le gouvernement actuel a consacré des sommes très considérables à compléter la bibliothèque dans toutes ses parties. On travaille à séparer le plus qu'on peut les sciences et les lettres de tout ce qui tient à la politique et à toute espèce d'idée d'organisation sociale : je ne dis rien sur ce système; mais on agit ensuite comme si ce but était déjà atteint, et on protége les lettres, comme si elles étaient déjà dans ce bienheureux état d'indépendance de toutes les agitations humaines. Ainsi, les établissemens sont superbes comme dépôts d'instruction. C'est là pour mes vieilles recherches sur mes vieilles religions tout ce qui m'intéresse, et je jouis de l'effet sans m'inquiéter de la cause.

« J'ai trouvé Villers dans son nouvel état de professeur. Il arrive de Paris, où les inquiétudes qu'il a eues l'ont fait aller, et d'où il est revenu assez satisfait. Quand je passerai quelque temps de suite à Göttingue, ce que je compte faire à la fin de l'automne, j'espère le voir beaucoup. Il est doublement aimable au fond de l'Allemagne, où il est rare de rencontrer ce que nous sommes accoutumés à trouver à Paris en fait de gaieté et d'esprit, et Villers, qui est distingué sous ce rapport à Paris même, l'est encore bien plus parmi les érudits de Göttingue.

« Je ne vous parlerai pas d'affaires publiques, parce que je ne lis et ne vois aucun journal. Il n'y a pas ici ni même à Göttingue le plus petit bout d'une feuille française, à l'exception du *Moniteur* qu'on fait venir en ballots tous les six mois, ce qui ne rend pas les nouvelles qu'il contient très fraîches. J'en vis d'autant plus avec mes Égyptiens et mes Scandinaves, qui, quelquefois, me paraissent des contemporains, quand je trouve chez eux des opinions absurdes ou du moins grossières. Sous ce rapport, il y a toujours moyen de se retrouver dans son pays.

« Si le démon de la procrastination ne vous saisit pas, vous devriez bien me donner de vos nouvelles le plus vite que vous pourrez. Vous devriez m'en donner aussi de Mme de Condorcet, au souvenir de laquelle je vous prie de me rappeler. Ma femme vous salue, et vous recommande son *Shakspeare* anglais. Moi, je vous recommande tous mes livres allemands. Je ne sais quand j'en ferai usage, car je me crois ici

pour tout cet hiver ; et qui sait aujourd'hui ce qu'il sera et où il sera dans six mois, sans compter la comète, qui, dit-on, va réduire notre petit globe en cendres? En attendant qu'elle nous réunisse, cher Fauriel, songez que nous sommes séparés, que je vous aime, et que vous me ferez un vif plaisir de m'écrire. Voici mon adresse :

A M. B. Constant de Rebecque, chez M. le comte de Hardenberg, grand-veneur de la Couronne, etc.
Au Hardenberg,
Près Göttingue.
Westphalie.

« Adieu. »

Nous aurions bien, si nous le voulions, à ajouter quelques petites choses encore; il serait facile, à l'aide du carnet dont on a parlé, de contrôler, sans trop de désavantage, quelques-unes des pièces les plus triomphantes dont s'est armé M. de Loménie, ou du moins les inductions morales dont elles lui ont fourni le thème; mais qui oserait le poursuivre de ce côté gracieux? qui oserait discuter de près ou de loin ce qui touche aux roses immortelles? C'est assez de nous être mis avec lui sur la défensive; l'estime même qu'on fait de son opinion nous y obligeait. En finissant d'ailleurs, il n'est pas tellement éloigné, ce semble, des conclusions qui ressortent de nos propres récits. Était-ce donc la peine, en débutant, de venir intenter un procès en forme contre un travail par lequel, M. Gaullieur certainement, et moi peut-être après lui (puisqu'on veut m'y mêler), nous pouvions croire avoir bien mérité de l'histoire littéraire contemporaine et des futurs biographes de Benjamin Constant en particulier?

SAINTE-BEUVE.

POÈTES

CONTEMPORAINS

DE L'ALLEMAGNE.

M. FRANZ DINGELSTEDT.

***GEDICHTE*, von Franz Dingelstedt.**[1]

Les poètes de l'Allemagne actuelle sont placés, il faut le reconnaître, dans des conditions difficiles, et ils ont vraiment besoin d'une inspiration vivace, obstinée, pour suivre jusqu'au bout leur voie, sans ennui et sans découragement. Je ne parle pas des rimeurs frivoles, de ces myriades de petits écrivains, lesquels, n'ayant souci que de la rime, s'étourdissent eux-mêmes et finissent par ressembler à des malades pris d'une manie inoffensive, mais incurable : ceux-là, malheureusement, l'indifférence ne saurait les décourager, et les décourager ce serait les guérir; non, je parle des amans sérieux de la Muse, de ceux qui méritent une attention sympathique et dont cette sympathie doublerait les forces. Or, voyez quels obstacles ils rencontrent dès les

(1) Stuttgart et Tubingue, 1845. — Paris, Klincksieck, rue de Lille, 11.

premiers pas! D'abord ils arrivent tard, le lendemain d'une grande période, dont la gloire récente est à la fois pour eux une excitation féconde et une difficulté presque invincible. Il y a plus : ce qui restait à moissonner après l'abondante récolte poétique de Goethe, de Schiller, de Herder, de Jean-Paul, a été recueilli avidement par toute une famille charmante, déjà illustre à son tour, et devenue un danger nouveau pour les survenans : il suffit de nommer Uhland, Rückert, Justinus Kerner. Ainsi, bien moins heureux que nos jeunes et ardens poètes de 1825, lesquels succédaient à une école vieillie, à une littérature épuisée, ceux-ci, seconde génération d'*épigones*, ont à supporter l'accablant héritage des demi-dieux et des héros!

On sait trop par quels procédés un peu équivoques les premiers venus parmi ces poètes nouveaux ont voulu échapper à ces périlleuses conditions. Je n'attribue pas à d'autres causes le caractère tout à coup railleur et prétentieux de cette poésie allemande, éprise surtout jusque-là des mystiques profondeurs. Qui sait si M. Henri Heine, venu soixante années plus tôt, eût été aussi moqueur, aussi impitoyable qu'il a cherché à l'être? Je le suppose seulement contemporain de cette première école romantique qu'il a poursuivie de tant de folles boutades; je suppose qu'il ait débuté en même temps qu'Arnim ou Novalis, et je me demande si cette aimable assemblée n'eût pas compté un poète de plus. Ce qu'il y a d'un peu contraint dans la raillerie de M. Heine autorise bien ces doutes et ces conjectures. Au lieu du cruel auteur de *la Mer du Nord* (*die Nordsee* dans le *Buch der Lieder*), au lieu du plaisant humoriste d'*Atta-Troll* ou des *Poésies nouvelles*, on n'aurait eu que le chanteur amoureux, le rêveur tendre et souvent mystique, l'écolier qui a cueilli dans les prés d'Allemagne tant de fleurs d'un parfum subtil et pénétrant; mais la raillerie était un procédé presque obligé pour un survenant, pour un poète jeune, ambitieux, et qui succédait à de si grands noms : c'était du moins un moyen sûr de conquérir en peu de temps cette notoriété qu'il convoitait.

Après le rire, après les folles équipées de l'ironie mise à la mode par M. Henri Heine, un autre moyen pour lutter contre le souvenir des maîtres et réveiller l'attention de l'auditoire, ce fut la poésie politique et l'éclat inattendu de son avénement. J'ai dit moyen et je n'ai rien dit de trop; que cette poésie ait fait entendre des protestations légitimes, qu'elle ait suscité des écrivains sincères, je n'en veux pas douter; il est bien certain pourtant qu'elle est devenue le plus souvent un sujet de déclamation. C'était un changement de mode; les lieux communs amoureux remplacés par les lieux communs politiques, tel a été pour

beaucoup d'écrivains le résultat de cette tentative. Ainsi, l'ironie d'abord, puis les prétentions politiques, voilà quels furent les essais, les procédés des poètes modernes, quand ils cherchèrent à se créer une forme originale et à renouveler la poésie, si cela était possible, après Goethe et Uhland.

Que devenaient cependant les vrais poètes, les poètes sincères, ceux qui acceptaient loyalement la difficulté de leur position et qui croyaient peu à ces tentatives factices, à ces recettes du talent et de la gloire? Il y avait pour eux, ce me semble, même au milieu de ces embarras, une place encore très honorable à prendre, et ils le pouvaient faire à moins de frais, sans y mettre tant d'habileté, sans y employer une si singulière diplomatie. La franchise, on l'a dit, est souvent ce qu'il y a de plus habile, mais cela est vrai surtout en poésie. Là tous les expédiens, toutes les précautions, si ingénieuses qu'on les imagine, ne vaudront jamais la loyale expression d'un sentiment sincère. Eh bien! si je rencontrais parmi ces poètes contemporains un esprit vraiment inspiré, qui sût accepter avec résignation les difficultés d'un héritage glorieux et lourd, si ce poète, sans repousser les idées présentes, sans méconnaître le travail de la patrie et les vifs désirs des générations nouvelles, si ce poète demeurait cependant fidèle aux sérieuses traditions de l'art et de la poésie dans son pays; si, de plus, on pouvait découvrir et suivre, dans la série de ses œuvres, les inquiétudes, les douleurs, toute l'histoire enfin d'un de ces poètes épigones dont je parlais tout à l'heure, je crois que le charme d'une telle poésie serait bien grand au milieu du tumulte bizarre des imaginations contemporaines; je crois surtout que ce poète, sans parti pris, sans procédé suspect, par la seule franchise de son cœur, aurait très heureusement compris sa position, et qu'il en aurait obtenu tout ce qu'elle pouvait lui fournir. Or, c'est là, je ne m'en défends pas, la salutaire impression qui me reste dans l'esprit, au moment où je ferme ce grave et brillant volume qu'un poète, jeune encore, quoique déjà éprouvé, M. Franz Dingelstedt, vient d'offrir à l'attention de l'Allemagne.

Nous connaissions déjà M. Dingelstedt, nous avions plus d'une fois cité son nom, nous avions signalé et quelquefois traduit ses plus beaux vers. M. Dingelstedt a pris part, en 1840, à la levée de boucliers des poètes politiques, il est un de ceux qui ont le plus vivement réclamé ces libertés intérieures tant promises depuis 1813 et toujours ajournées. Parmi les recueils éloquens ou railleurs que fit naître cette bruyante émeute, son poème est certainement non pas le plus vigoureux, mais le plus fin, le plus distingué; et quand les dithyrambes de

M. Prutz seront oubliés depuis long-temps, quand la gloire prématurée de M. Herwegh aura été réduite comme il convient, on se rappellera encore les chants mélancoliques du *Veilleur de Nuit*, ses promenades silencieuses dans les rues désertes, ses réflexions désolées, interrompues de loin en loin par ce timbre qui sonne lentement les heures noires. Ce livre, assurément, n'est pas sans reproche, nous avons dû y signaler des parties bien faibles (1); la fin surtout est manquée presque entièrement, car les premiers chants, si fermes, si ingénieux, éveillent vivement l'imagination du lecteur, et, quand on arrive au sujet véritable, la pensée du poète se trouble tout à coup et oublie ses promesses. Pourtant, malgré ces défauts considérables, on reconnaissait dans ce livre la main d'un jeune maître, d'un maître déjà habile et désigné à l'attention des amis de la poésie; une véritable distinction de forme, un sentiment très fin de la composition, un art délicat et ferme, lui marquaient une place à part, au milieu de ces chants déclamatoires que les jeunes écrivains démocrates venaient de jeter dans la mêlée. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de politique. Le volume dont j'ai à parler est un recueil de poésies écrites à différentes époques, depuis les débuts de l'auteur jusqu'aux évènemens d'hier; elles embrassent ainsi toute une période importante de la vie du poète, et nous font assister à l'histoire de sa pensée.

M. Dingelstedt est né en 1814 dans une petite ville de la Hesse électorale, à Rinteln, sur le Weser. Après ses études d'université à Marbourg et à Goettingue, il obtint, en 1836, une chaire d'histoire au collége Frédéric, à Hesse-Cassel. C'est de cette époque que datent les premiers vers du poète. L'inspiration y est pleine de fraîcheur et de grace; la jeunesse ne lui a encore apporté que d'heureuses journées, ou bien quelques-unes de ces souffrances voilées, discrètes, tant aimées des poètes, et qui font partie du bonheur. Ce calme ne se prolongea pas long-temps. C'était le moment où le gouvernement de la Hesse électorale, vers 1837, entrait dans cette voie de tyrannie mesquine et odieuse qui a excité par toute l'Allemagne la réprobation des ames honnêtes. Parmi tant d'actes ridicules ou révoltans, il suffit de rappeler l'arrestation de M. Sylvestre Jordan, professeur à l'université de Marbourg, sa détention cruelle, et la marche insolemment inique de la procédure. On sait combien cette affaire a soulevé l'indignation publique. M. Dingelstedt prit aussitôt la plume, et lança au milieu des

(1) Voyez dans la livraison du 1er juin 1844 : *De la Littérature politique en Allemagne. — La Poésie et les Poètes démocratiques.*

esprits émus deux ou trois chants pleins d'une généreuse colère. Le jeune poète perdit sa place et fut envoyé à Foulde. Là, il retrouva, comme à Hesse-Cassel, toutes les tracasseries d'une police inepte; ajoutez-y les ennuis intolérables d'une petite ville, l'inquisition grossière d'un clergé ignorant, et toutes les sottises d'une bourgeoisie en retard d'un siècle au moins sur tous les points de philosophie et de religion. On s'imagine aisément ce que dut souffrir ce poète de vingt-six ans dans toute l'ardeur de sa loyale jeunesse. L'amitié d'un publiciste célèbre, M. Henri Koenig, qui se l'attacha promptement par une parfaite communauté de sentimens et de douleurs, ne réussit pas à conjurer les légitimes révoltes de sa pensée. Il lutta d'abord avec courage; mais il se sentit bientôt pris d'un dégoût profond : pourquoi consumer sa vie dans ces luttes obscures? pourquoi n'avoir jamais devant les yeux que ces tristes images de la laideur morale? C'était étouffer trop long-temps dans cette atmosphère malsaine; il rompit sa chaîne et s'enfuit. Il voyagea pendant trois ans en Allemagne, en France, en Angleterre; les *Chants du Veilleur de nuit*, quelques articles dans les journaux littéraires, plusieurs pièces de vers vraiment remarquables que nous allons retrouver dans son volume, ont conservé le souvenir et marqué la trace de ses pèlerinages. Enfin, l'année dernière, il se disposait à partir pour l'Orient, où il devait être correspondant de M. Cotta, quand une auguste et libérale protection attacha le poète à son pays : le roi de Wurtemberg l'appela auprès de lui, et le nomma son bibliothécaire. M. Dingelstedt est maintenant à Stuttgart; après une première jeunesse errante, aventureuse, il a trouvé, jeune encore, une paisible retraite, et c'est de ce charmant asile, embelli par les joies de la famille, que nous arrive ce recueil aimable et grave, ce témoignage sincère d'un esprit généreux long-temps tourmenté, inquiet, doucement apaisé aujourd'hui, et tout-à-fait maître de son inspiration.

On m'assure que M. Dingelstedt ne reparaît pas sans frayeur sur la scène littéraire. Cette publication de ses poésies est pour lui une difficile épreuve; c'est presque un début à de certains égards. La vivacité de ses chants politiques l'avait fait ranger un instant dans la milice des poètes démocrates, et M. Herwegh croyait l'avoir enrôlé à jamais sous son orgueilleux drapeau. Depuis ce temps, les sympathies de ses ombrageux compagnons d'armes ont singulièrement changé; on ne lui pardonne pas le modeste emploi qu'il a accepté auprès du plus libéral souverain de l'Allemagne. Bien qu'il n'ait jamais aliéné, même au milieu de la bruyante cohorte et dans ses années les plus vives,

l'indépendance de sa muse; bien qu'il ait conservé les mêmes sentimens d'aversion pour la ridicule tyrannie qu'il a combattue dans le duché de Hesse et qu'il combattrait encore, on ne veut pas croire à la franchise du poète : on répète contre lui les sottes accusations dont fut poursuivi, il y a quelques années, ce noble Anastasius Grün. La sérénité de ses poésies nouvelles, la pureté élevée de son inspiration, ne sont pas faites sans doute pour lui rendre les applaudissemens de M. Herwegh et de M. Prutz. M. Dingelstedt saura bien s'en passer; il a trop vaillamment lutté contre le gouvernement de Hesse-Cassel et contre la police cléricale de Foulde pour redouter le despotisme d'un parti sans discipline. Pour nous, la délicate loyauté du poète sera certainement un attrait de plus; écoutons-le donc, et, s'il en est besoin, que nos paroles lui viennent en aide.

Le livre de M. Dingelstedt est divisé en trois parties bien distinctes. D'abord nous sommes en Allemagne : c'est sa patrie qui est le séjour de sa muse et le sujet de ses chants; puis il part, il voyage, il voit Londres et Paris, et consacre en de beaux vers ses plus vifs souvenirs; il revient enfin, plus aguerri, plus fort, par conséquent plus calme, et il reprend sa tâche à son foyer. Le foyer, le voyage, le retour (*Heimath*, *Wanderschaft*, *Rückehr*), voilà le poème de M. Dingelstedt.

Les premiers chants, *Erste Lieder*, ouvrent le volume d'une façon bien gracieuse. Ce pur bonheur que donne l'amour de l'art y est exprimé avec beaucoup de charme. Le poète d'ailleurs ne se fait aucune illusion, et, puisque la Muse lui a ouvert le ciel, il sait bien qu'il doit renoncer à la terre. Ce sont ses premiers mots, et il les prononce avec un demi-sourire où brille une larme.

« Autrefois je rêvais de grandes choses; je rêvais les honneurs de la terre, j'aspirais au bonnet doctoral; je voulais même devenir professeur.

« Mais tout à coup vinrent les muses, les muses légères aux pieds divins; elles me pressèrent sur leur poitrine et m'enivrèrent de baisers.

« Et moi, depuis ce temps-là, tout occupé à chanter, à aimer, j'ai oublié le professeur et je suis demeuré poète.

« Mes mains ne peuvent plus quitter les cordes d'or de la lyre, et, au lieu de gros volumes in-folio, je n'écris plus que de petites chansons.

« O pauvre chanteur! bienheureux chanteur! tous tes rêves sont évanouis; n'espère plus les biens de la terre, toi qui as gagné le ciel! »

Puis, voici, comme chez tous les poètes d'Allemagne, les chansons amoureuses récitées à vingt ans dans les prairies embaumées. Il ne faut pas que l'année perde son printemps, ni que les poètes oublient de recueillir ces fleurs de mai, ces vers naïfs tout imprégnés des plus

suaves odeurs du sillon. Les plus satiriques eux-mêmes n'y manquent pas, et l'on sait combien M. Henri Heine a effeuillé de ces fraîches marguerites. Chez M. Dingelstedt, le plaisir que causent ces vers aimables n'est jamais inquiété par la crainte des contrastes ironiques si fréquens chez l'auteur des *Reisebilder;* on peut se laisser charmer par ses mélodies sans redouter les interruptions moqueuses de *Candide* et de *Zadig*. Cependant l'auteur sait échapper à l'uniformité de cette inspiration printanière; il y échappe non-seulement par l'habileté du rhythme, par les ressources de sa parole flexible et riche, mais surtout par le mouvement, par les péripéties de ce petit drame où il joue son rôle avec une gracieuse émotion. D'ailleurs, amour, souffrance, c'est même chose le plus souvent, et bientôt après les premiers amours voici les premières douleurs, *Erste Liebe*, *Erste Leiden*.

Tout cela pourtant n'est que le prélude, et nous arrivons aux sérieuses inspirations qui déjà ont assuré au jeune poète une célébrité légitime. Le rêveur amoureux est interrompu dans ses fantaisies par les évènemens publics; ce sont des perfidies qu'il faut flétrir, de nobles dévouemens dont il importe de consacrer la mémoire. Parmi ses chants patriotiques, *Vaterlandische Gedichte*, je recommande la belle pièce sur la captivité de Jordan. Le poète, avec ses amis, se promène dans la cour du vieux château de Marbourg; ils cherchent à découvrir la fenêtre du prisonnier, et tout à coup ils l'aperçoivent lui-même, derrière les barreaux de fer, le visage pâle, amaigri, le regard vaguement plongé dans les brumes lointaines de l'horizon, et c'est à lui que le poète envoie ses strophes toutes frémissantes. M. Freiligrath, tout récemment, dans sa *Profession de foi*, a été heureusement inspiré aussi par ces iniquités odieuses dont M. Jordan a été victime; il a peint avec une grace douloureuse la mort de la petite fille du prisonnier; il a montré l'enfant qui monte au ciel, et tous les généreux citoyens, tous les libres penseurs de l'Allemagne, Schiller, Seume, Schubart, qui s'empressent au-devant d'elle et la consolent. Les vers de M. Dingelstedt, écrits en 1840 et devenus populaires en peu de temps, ont été le premier cri de l'indignation publique. J'aime beaucoup encore les belles strophes adressées aux frères Grimm, aux Dioscures allemands, comme les appelle le poète. Les frères Grimm sont des enfans de la Hesse, et c'est à M. Dingelstedt, en effet, qu'il appartenait de célébrer ce noble nom. L'élévation de leur caractère, le rôle excellent de cette érudition loyale et toute dévouée à la patrie, la fermeté de leur conduite à Goettingue, tout cela fournissait au poète une occasion féconde dont il a bien su profiter.

Ces brillantes pages, et d'autres encore, animées des sentimens les

plus purs, marquent bien la part que M. Dingelstedt a prise aux luttes de son temps; mais l'auteur a raison de ne pas insister : je ne regrette pas de ne plus trouver ici les *Chants du Veilleur*, dont le parti pris, dont les invectives un peu trop préméditées eussent troublé le caractère élevé de ce volume. Le poète a bien fait aussi de joindre sans cesse à ces stances particulièrement politiques les pièces désintéressées où apparaît le pur sentiment de l'art, l'enthousiasme du beau. Est-il rien de plus contraire à la poésie que cette prétention, si haut proclamée par les jeunes tribuns, de ne chanter que les évènemens de la politique et de lutter avec les gazettes? Certes, c'est bien le droit du poète d'exprimer à sa façon les sentimens qui agitent la foule; prenez garde pourtant, et que ce soit toujours à la condition de ne pas aliéner la liberté de la Muse. Si l'ame du poète est, comme on l'a dit, une cloche puissante, je veux bien qu'elle devienne aux jours du danger la voix de la cité en tumulte, je veux bien que le tocsin y puisse retentir; mais la cloche serait maudite qui n'aurait jamais que ces fonctions lugubres : qu'elle sonne donc surtout la prière et la fête, qu'elle élève les ames et les réjouisse! M. Dingelstedt a bien compris le devoir de la poésie quand il a placé, au milieu de ces hymnes enflammés, quelques-uns de ces nobles chants qui reposent et pacifient les cœurs. Je traduis plusieurs strophes de la belle pièce qu'il a intitulée *Voyage sur le Rhin* (*Rheinfahrt*).

« Toi qui, fier et maître des eaux, glisses vers la mer par ton chemin rapide, ô navire, pourquoi tes canons sont-ils muets? pourquoi tes pavillons sont-ils repliés? pourquoi pas une banderole sur ton mât, pas une couronne sur tes vergues? C'est un roi pourtant que tu portes, ô *Reine Victoria!*

« S'ils savaient, les insoucians passagers de ton bord, s'ils savaient quel est celui qui, modeste et inconnu, se cache au milieu d'eux; oh! comme ils accourraient, comme ils se presseraient pour le saluer! Tels les matelots saisis de respect saluaient jadis Arion.

« Moi donc, héraut de ce roi, je dirai d'abord son nom aux rochers pour qu'il soit porté au loin par le fidèle écho de Lurlei, pour qu'il retentisse dans les montagnes, au fond des forêts, le long du Rhin. — Uhland! Uhland! — Certes, ce nom est un puissant magicien!

« Voyez! un rayon de soleil illumine déjà les grises murailles des chevaliers; je ne sais quel souffle de printemps court dans les bois jaunis par l'automne; la vigne frémit sous ces tièdes haleines, et à ce poétique nom, si cher aux Allemands, le flot chéri de l'Allemagne, en se soulevant, envoie un fraternel salut!

« Et tout ce monde, ce monde de fleurs et de ruines que ses chants ont ranimé, voyez comme il s'éveille, comme il salue pieusement l'enchanteur! Voyez les bergers en haut des montagnes, les vignerons dans les vallées,

les trouvères sur la plate-forme des châteaux! Partout, partout, les chansons d'Uhland!

« Place, place, passagers! Fier Anglais, découvre-toi! Et vous, jeunesse d'Allemagne, placez votre trouvère au milieu de vous, et qu'un chant, — un de ses meilleurs, — qu'un vivat et un chant se mêlent au choc de nos verres! »

L'enthousiasme du poète continue à se traduire ainsi avec une vivacité chevaleresque; le jeune homme prend la main du vieux maître, et la plaçant sur son cœur : « Dis, ô maître, si c'est bien la flamme sacrée qui brûle en moi. » M. de Lamartine s'écriait de même devant la harpe de David :

Viens sur mon sein, harpe royale!
Écoute si ce cœur égale
Tes larges palpitations!

Ces empressemens généreux, cette franche ouverture de cœur, sont un des signes distinctifs de M. Dingelstedt. On sait qu'il est de mode aujourd'hui de railler ces doux et profonds poètes de la Souabe. M. Henri Heine, sur ce point, est inépuisable. M. Herwegh a interpellé souvent Uhland et ses amis avec une irrévérence hautaine, et M. Freiligrath, tout récemment, n'a-t-il pas déserté le drapeau de ses nobles guides? Au milieu de cette réaction impie, vous qui avez conservé tant de candeur loyale et de juvénile enthousiasme, vous avez mérité, poète, que la Muse vous convie encore à ses fêtes, et que votre nom, à son tour, soit invoqué harmonieusement.

Je voudrais accorder les mêmes éloges à toutes les pièces de cette première partie. Puisque l'auteur s'est décidé à retrancher ce qui pouvait paraître blessant dans ses vers, puisque surtout il a fui avec une salutaire aversion les lieux communs des gazettes, comment a-t-il donné place dans son recueil à de mesquines attaques contre la France? On n'est pas surpris de rencontrer ces déclamations vulgaires, ces médiocres épigrammes, chez des écrivains sans mission; elles m'ont blessé vivement chez M. Dingelstedt, et je les signale au poète comme une tache qui dépare son œuvre. Les vers adressés à la statue de Frédéric, ceux qu'il intitule : *Légende nouvelle du Munster de Strasbourg*, ne reparaîtront pas, je l'espère, dans une prochaine édition. Renonçons enfin, et une fois pour toutes, à ces rancunes surannées. C'est un faux calcul de se fier à la haine pour réveiller chez soi le sentiment national; c'est une grave erreur de croire que l'on fondera ces solides vertus sur la jalousie, sur les passions mauvaises. Il y a un si noble moyen d'entretenir dans l'esprit public le

culte de la patrie! il est si doux de chanter les généreux enfans du pays où l'on est né, et de les défendre au jour du péril! Je m'empresse de relire les vers de M. Dingelstedt sur les frères Grimm, sur Jordan, et les éloquens tercets inspirés par la tombe de Chamisso.

De cette première partie du recueil à la seconde, la transition est toute naturelle. Le poète a souffert dans son pays; eh bien! qu'il parte, qu'il visite les contrées étrangères, qu'il sache si la vie est plus douce sous un autre ciel, et la liberté plus facile. Il y a quelques années, dans les *Chants du Veilleur de nuit*, quand M. Dingelstedt descendait du haut de la tour et partait pour ses pèlerinages, il était conduit par une muse irritée; aujourd'hui, il est disposé plutôt à une mélancolique indulgence. Son ardeur un peu désabusée ne demande plus si impérieusement l'impossible idéal que rêvait son ame, et dans ses tableaux de France et d'Angleterre, produits d'une pensée plus calme, on sent déjà les joies paisibles qu'il se prépare au retour. Voici une petite pièce naïve, d'une ironie douce, inoffensive, qui marque bien ce léger désabusement du poète. Il vient de partir, il va entrer en France. Est-ce la France qui possède le plus de liberté? est-ce l'Allemagne? A cette question, le poète, si je le comprends bien, n'est pas très empressé de répondre, et il se distrait par ses doutes malicieux. C'est un *rheinlied*, un chant du Rhin. Le *rheinlied* est chez les Allemands un sujet fort en vogue, une matière à dithyrambes; depuis M. Freiligrath jusqu'à M. Nicolas Becker, chacun a fait le sien; que de strophes bruyantes, que d'emphase! Celui-ci par son originalité railleuse est à la fois une critique aimable et l'expression de la pensée sceptique du poète. Un jeune ouvrier compagnon passe sur le pont de Kehl; il s'arrête à voir couler l'eau, et c'est lui qui parle ainsi :

« Sur le pont de Kehl, je m'arrête, oui, je m'arrête, et je ne sais moi-même ce que je veux; non, je ne sais ce que je veux.

« Irai-je en avant? en arrière? De quel côté serai-je le mieux? de quel côté est le bonheur? Ah! c'est là, dans le Rhin, au beau milieu du Rhin.

« Le bonheur! c'est le Rhin qui le possède, je l'ai pensé bien souvent; il marche, il court, sans soucis, chaque jour plus loin, plus loin chaque nuit.

« Par-dessus les rochers, par-dessus les troncs d'arbres, libre et joyeux, il s'enfuit; à droite, il sert de miroir aux habits bleus, à gauche aux pantalons garance.

« Ces habits-là et ces pantalons, vraiment je ne les aime guère; Français, Allemands, ni les uns ni les autres ne me conviennent.

« J'aimerais mieux demeurer ici, au milieu du pont... »

Ce doute pourtant ne l'empêche pas de saluer en de beaux vers la

terre hospitalière où les exilés viennent rêver à la liberté. Ce sont surtout ces traces douloureuses des vaincus qu'il cherche sur le sol de la France. Tantôt il s'assied au milieu d'un groupe d'Espagnols, et il sait donner à leurs récits un intérêt, une vivacité toute dramatique. Le plus souvent, comme on pense bien, il songe à ses frères d'Allemagne, il adresse à M. Venedey de poétiques consolations qui rappellent encore çà et là quelques pages de Lamartine, les vers à M. Xavier de Maistre :

O sensible exilé! tu les as retrouvées,
Ces images de loin toujours, toujours rêvées!

car le poète entrevoit l'avenir, et il annonce déjà au proscrit le prochain retour sur la terre natale. Il s'en va ainsi de tous côtés, occupé à consoler les cœurs, à honorer les souvenirs. Je le rencontre un peu plus loin, au Père-Lachaise, devant une tombe déserte, celle de Louis Boerne peut-être. Au milieu de ces soins religieux, ne soyez pas surpris que sa pensée, par instans, s'exalte et s'emporte. Il y a une pièce très brillante, très poétique, très hostile à la France, qu'il a intitulée *la Place Vendôme*. Sur les bas-reliefs qui couvrent la base de la colonne, il a reconnu les soldats allemands vaincus par Napoléon. C'est le soir, la nuit tombe; or, il lui semble entendre les voix irritées du bronze; tous ces vaincus se révoltent et veulent briser leurs chaînes. Le bruit s'accroît à chaque minute; on dirait, tant les vers du poète grondent avec colère, on dirait que sa menaçante prophétie se réalise déjà, et que les tables d'airain, éclatant tout à coup, vont renverser la colonne. Pardonnons-lui : il cherchait partout les exilés, les cœurs souffrans, et, dans l'exaltation de sa tristesse, il a été troublé par ces voix désespérées qui l'appelaient.

Je l'aime bien mieux toutefois quand il consacre en des strophes touchantes une douleur plus vraie, point imaginée, point fantastique, une douleur personnelle et pourtant commune à plus d'un parmi ses frères d'exil. C'est le soir, la veille de Noël, à l'heure où commencent, au-delà du Rhin, dans toutes les familles, ces charmantes fêtes que l'étranger n'oublie jamais quand il y a été admis, et dont le souvenir est si doux au cœur des Allemands. L'arbre aux mille branches, le chêne germanique, s'élève au milieu de la chambre, couvert de petites bougies et pavoisé de girandoles flottantes; à l'ombre de l'arbre, sur un tapis de mousse, se promène le petit Christ, *das Christlein*, avec sa provision de présens. Tandis que ces naïves images se réveillent dans la pensée du poète, il est seul, à Paris, errant par les rues tumultueuses.

« L'heure sonne. C'est maintenant qu'on allume la première bougie au petit arbre de Noël. Dans l'air se répand une odeur de cire et de sapin. Les portes s'ouvrent, les fenêtres brillent; cependant, au dehors, au milieu des rues couvertes de neige, les hommes qui prient, enveloppés de leurs manteaux, passent et repassent dans la nuit.

« Quoi! est-ce un rêve? suis-je bien éveillé? n'est-ce point Paris? Voici les théâtres, voici les boulevards. Oui, hélas! autour de moi s'agite et bourdonne un peuple étranger, parlant une langue qui n'est pas la mienne. C'est un ciel étranger dont j'aperçois la voûte au-dessus de ma tête. Je suis seul, abandonné; personne qui vienne amicalement à mes côtés, comme un fantôme des jours qui ne sont plus.

« Il y a aujourd'hui vingt ans! J'étais enfant alors. Heureux ceux-là (mais combien sont-ils?) qui le demeurent éternellement! J'avais le foyer paternel, bien petit, cela est vrai, bien étroit; qu'importe? Le Christ y descendait pourtant. Avec ma sœur, j'attendais, joyeux et inquiet, dans la chambre toute noire, jusqu'au moment où sonnait la cloche, jusqu'à l'heure, — celle qui vient de sonner, mon Dieu! — où ma mère nous introduisait à la table ronde.

« Et là, sur mon assiette, — souriez si vous voulez, — je trouvai une montre cachée dans la mousse, c'était mon présent de Noël, avec un ruban de soie qui brillait merveilleusement sur mes habits de fête. Mon père m'expliquait le mouvement de la montre, il la montait et me disait de faire comme lui. Et moi, je poussais des cris de joie, je sautais; tout ravi, j'examinais la montre et j'écoutais le tic-tac du ressort.

« La montre était bonne, je la portai long-temps; elle me sonna bien des heures charmantes et bien d'autres que je consumai sans but, puis une heure fatale, hélas! ma mère était morte. Cependant, après maintes années de bonheur, quand ma première jeunesse fut écoulée, la montre tout à coup s'arrêta. Etrange caprice! O mon cœur, pourquoi ne t'es-tu pas arrêté comme elle?

« Tout cela est passé, passé! C'est bien à Paris que je suis maintenant; voici le Palais-Royal, voici le Louvre. Oui, hélas! autour de moi s'agite et bourdonne un peuple étranger, parlant une langue qui n'est pas la mienne; c'est un ciel étranger dont j'aperçois la voûte au-dessus de ma tête. Je suis seul, abandonné; personne qui vienne amicalement à mes côtés, comme un fantôme des jours qui ne sont plus.

« Il y a aujourd'hui cinq ans! Ah! c'était le plus beau Christ qui me fût jamais apparu sur la terre! elle fut à moi, celle que j'aimais, oui, à moi! nous nous jurions d'être éternellement l'un à l'autre! Quand je la pressai dans mes bras, quand elle me pressa dans les siens, elle me donna en pleurant un anneau d'or. Hélas! l'anneau se rompit dès que fut rompu notre serment. Et toi, mon cœur, pourquoi ne t'es-tu pas brisé comme lui?

« Et aujourd'hui, rien! aucun souvenir de cette nuit! rien pour moi de toutes ces richesses étrangères! Dans des écrins resplendissans, voici des montres,

des anneaux, des pierres précieuses; c'est là que l'amour vient les choisir, là qu'il les prend et les donne. Non, non, je n'ai plus personne qui m'aime; le Christ lui-même, le merveilleux enfant, a disparu en même temps que la foi qui le découvrait à nos cœurs.

« Eh bien! si personne ne songe à moi, je ne m'oublierai pas; je me ferai un présent, puisque nul ne m'en veut faire. Je prendrai ce bâton de chêne pour quinze sous; c'est le Christ qui me l'offre. Est-ce un bâton de voyage? est-ce un bâton de mendiant? N'importe! Qu'il me conduise seulement jusqu'au tombeau, et là qu'il se brise, et je dirai en me résignant : Mon cœur, il en est temps, brise-toi aussi!

« Toujours, toujours Paris! Voici la Seine, voici le Pont-Neuf. Je m'arrête le long du quai, appuyé sur mon bâton. Que cette ville est immense! Tout autour de moi lumières sur lumières, en haut, en bas; des maisons, des maisons sans nombre, tout le long du fleuve! Quelles masses gigantesques au milieu des ténèbres de la nuit! quel mouvement sans repos dans toutes ces rues!

« Le vertige me prend. C'est là-bas seulement qu'est le repos et le calme, là où l'eau de la Seine, emprisonnée entre ses noires murailles, glisse dans sa route sombre. Je regarde fixement au fond; des larmes se détachent doucement de mes yeux et tombent en jouant dans les flots, comme le scintillement d'une étoile. Je m'écrie tout en pleurs : Merci, ô Seine silencieuse! emporte-les, emporte ces larmes de l'exilé! »

Je ne sais si je suis parvenu à rendre le mouvement dramatique de cette promenade nocturne. Le texte est plein de beautés originales : il est impossible de ne pas être fortement saisi par cette forme riche et souple, par toutes les ressources de cette langue tantôt familière, naïve, tantôt solennelle et puissante.

Ce n'est pas seulement la France qui a été visitée par le poète; M. Dingelstedt a vu aussi l'Angleterre, mais il n'y a pas trouvé les émotions fécondes qu'il avait recueillies à Paris dans ses courses mélancoliques. Parmi les pièces datées de Londres, il y en a deux surtout qui ont été sévèrement critiquées en Allemagne : celle qu'il intitule *Prostitution* est en effet d'une hardiesse par trop vive, et elle devra blesser plus d'un lecteur. Le mérite incontestable de la mise en scène, la marche rapide de ce petit drame, obtiendront difficilement grace pour la témérité du poète. L'art, je le veux bien, consacre ce qu'il touche; mais l'art a sa pudeur et ne touche pas volontiers à de certains sujets. On ne serait pas étonné de trouver ces vers entre deux satires de Régnier, entre Jeanne et Macette; on regrette de les rencontrer chez M. Dingelstedt, non loin des strophes adressées à Uhland, et à côté de *la Nuit de Noël*. Tels qu'ils sont cepen-

dant, je les préfère de beaucoup à cette longue série de strophes frivoles qui, sous le titre de *Roman*, nous racontent une banale aventure, bien peu digne de l'inspiration si distinguée du poète. De ces deux pièces, je pourrais après tout accepter la première, en lui souhaitant une autre place; je l'accepterais comme la vigoureuse fantaisie d'un esprit hardi et chaste, *omnia munda mundis;* la seconde, avec ses prétentions légères, me semble tout-à-fait sans excuse.

Il est temps que le poète revoie enfin sa patrie. Cette dernière partie du livre n'est pas la moins heureuse. Le voyageur rentre à son foyer, instruit par l'expérience, le cœur apaisé, l'ame plus forte. C'est le soir tranquille et doux d'un jour troublé; entre les matinées insouciantes qui ouvrent le volume et cette soirée grave et sereine, il y a eu les journées tumultueuses. Cependant la paix est revenue dans la nature, et le chant du poète s'élève, toujours ému, mais plus maître de lui, dans la pureté des heures calmes. Ne croyez pas d'ailleurs qu'il renonce à la vivacité de sa pensée, à la franchise de son cœur. Ce qu'il conserve surtout avec soin, c'est ce feu de la poésie, cet enthousiasme du beau qui s'éteint si souvent, en Allemagne, devant les bourgeoises préoccupations de la vie. Chez nos voisins, tout le monde est poète à vingt ans, à l'université; attendez seulement cinq ou six années pour connaître les fortes vocations et les talens durables. Un jour, comme il revenait dans son pays, M. Dingelstedt, traversant la Hollande, rencontre le Rhin, ce Rhin si cher aux poètes, si beau, si grand, de Bingen à Coblentz; mais est-ce bien le Rhin qu'il a vu? Un plaisant souvenir lui revient à l'esprit :

« J'avais un ami à l'université, un vaillant compagnon, joyeux, richement doué, une des plus vigoureuses plantes sorties des sillons de l'*alma mater*. Dans tout le corps des étudians, c'était mon ami le plus cher. Hélas! c'est aussi le premier que m'enlevèrent ces damnés Philistins.

« Pendant long-temps, je n'eus de lui aucune nouvelle. Après quelques années, je le revis. Quel homme il était devenu, lui, ce joyeux compagnon! Un gros personnage à tête chauve, qui portait des lunettes, prisait, jouait au whist.... Est-ce tout? Non, il était pasteur de campagne, et dans la Hesse électorale!

« Mon pauvre Frédéric, je me suis souvenu de toi aujourd'hui, quand on m'a dit : Voici le Rhin! — Le Rhin! est-ce possible? le Rhin! celui qui a frayé sa route à travers les Alpes, celui qui s'est bercé sur la sombre poitrine de Lurlei, celui qui a joué avec les sept montagnes... »

Celui qui a écrit ces vers nous a donné de lui-même un garant qui ne nous trompera pas. M. Dingelstedt, on peut en être sûr, ne désertera

jamais le culte de l'idéal; il est bibliothécaire, mais il est poète. Parmi les jeunes talens que le feu des premières années a jetés dans l'arène bruyante, les uns poursuivent leur rêve bizarre avec une insistance devenue bientôt ridicule; les autres, dès le premier obstacle, se rejettent dans un repos sans honneur, et étouffent en eux l'étincelle divine. S'arrêter à temps et garder avec soin les dons de la Muse, se contenir et s'élever, c'est la tâche des bons esprits qui prennent la vie au sérieux; c'est ce que s'efforce de faire l'aimable poète dont j'ai indiqué rapidement la place, une place digne, modeste, qu'il saura rendre un jour plus belle encore. Et, je le répète, le charme de son livre est surtout dans le spectacle de cette vie ainsi dirigée, de ces luttes intéressantes, de ces batailles tantôt perdues, tantôt gagnées, et suivies enfin d'une honnête victoire.

La vie des poètes a été souvent, en Allemagne, le sujet de travaux pleins de grace. *Une Vie de Poète*, c'est le titre même d'une nouvelle charmante de M. Tieck. Avant lui, OElenschlaeger, Goldsmith surtout, avaient donné des exemples demeurés célèbres; mais ce sujet est devenu populaire au-delà du Rhin : c'est comme le travail favori des romanciers. Poètes et peintres ont été étudiés amoureusement, et suivis pas à pas, avec bonheur, avec piété, dans leur vie de chaque jour. Depuis le *Sternbald* de M. Tieck, depuis le *Henri d'Ofterdingen* de Novalis, depuis *le Solitaire cloîtré* de Wackenroeder, je ne voudrais pas compter toutes les études, tous les romans qui ont été écrits sur ce texte. M. de Sternberg, à ses débuts, a donné deux nouvelles sur Molière et Lessing. C'est peut-être à cette influence qu'il faut rapporter la forme de certains recueils poétiques, la physionomie assez nouvelle qu'ils nous présentent. On ne trouvera dans les vers de M. Dingelstedt ni les mystiques profondeurs de Kerner et de Rückert, ni la couleur solide qui brille dans les fermes compositions d'Uhland; son mérite propre est surtout dans l'ardeur généreuse et vraie, dans la vivacité loyale des sentimens. Arrivé tard, après de glorieux artistes, il a cherché son caractère original dans la franchise, au moment où tant d'autres avaient recours à des procédés douteux, à une ironie un peu affectée, à un patriotisme beaucoup trop bruyant. Il a été sincère; il a ouvert son ame. Or, en se racontant lui-même, il nous a intéressés aussi, comme l'eût fait une simple histoire, aux douleurs, aux ennuis, aux aventures de ces poètes allemands d'aujourd'hui, qu'il appelle les *poètes épigones*, et dont il est désormais un des maîtres.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1845.

La saison politique n'est pas encore ouverte, et cependant les préoccupations sérieuses ne manquent pas. Au dehors, au dedans, les questions abondent, les difficultés surgissent. En parlant ainsi, nous ne faisons que reproduire l'impression générale, et nous ne saurions être accusés d'un accès de pessimisme. Il semble même que sur ce point le cabinet pense comme tout le monde. Les membres les plus éminens du ministère reconnaissent qu'ils ont devant eux un avenir difficile. M. le maréchal Soult veut se décharger le plus possible du fardeau des affaires, et M. Guizot, loin de voir dans cette intention une chance heureuse qui le rapproche de la présidence, redoute cette présidence, qui est à ses yeux une distinction plus périlleuse que tutélaire. M. le ministre des affaires étrangères retiendra le plus longtemps qu'il pourra le maréchal Soult à la tête du cabinet, non qu'il lui demande une coopération active; ce qu'il veut, c'est son nom, son assistance. Il pense que le nom de son illustre collègue lui prête quelque force, tant vis-à-vis des chambres qu'auprès de la couronne, et qu'à côté d'un pareil président il est premier ministre d'une manière plus sûre et moins orageuse. Cependant les désirs de retraite qu'a manifestés M. le maréchal Soult ont été plus vifs et plus décidés qu'à d'autres époques. Ce n'est pas la première fois qu'au retour de Soultberg M. le duc de Dalmatie laisse voir à ses collègues l'envie qu'il aurait de les quitter. Dans les paisibles loisirs de sa résidence de Saint-Amand, le vieux maréchal est volontiers gagné par le dédain des grandeurs humaines; mais à Paris ces impressions s'effacent, et tout en grondant un peu tout ce qui vous entoure, ses collègues, ses amis, qui travaillent à vous retenir, on reste aux affaires. Toutefois, cette année, M. le maréchal Soult a montré une volonté plus ferme de conquérir un peu de repos : tout ce qu'on paraît avoir obtenu de lui, c'est qu'il consentît à faire, pour ainsi parler, une retraite en deux actes. Il commencerait par déposer le portefeuille de la guerre, en retenant la présidence; mais combien de temps la gardera-t-il? Dans le cabinet, M. le duc de Dalmatie a une véritable importance, parce qu'il est le ministre de la guerre le plus considérable que l'armée puisse avoir à sa tête. Maintenant, sans le portefeuille de la guerre, que

représenterait M. le maréchal Soult dans le conseil? Devant les chambres, quel sera son rôle, son attitude? Il est permis de penser qu'il se fatiguerait bientôt d'une situation si peu au niveau de son nom militaire, et qu'un complet renoncement aux affaires ne se ferait pas long-temps attendre.

Quoi qu'il en soit, il n'est question aujourd'hui pour le cabinet que de trouver un ministre de la guerre. Or, l'affaire n'est pas si simple qu'on pourrait le croire. Les candidats les plus sérieux à ce portefeuille se trouvent écartés momentanément par des raisons de diverses natures. Nécessaire en Afrique, M. le maréchal Bugeaud ne peut, à l'heure qu'il est, être ministre. Il est un ancien gouverneur de l'Algérie qui ne serait pas, à coup sûr, déplacé au département de la guerre; mais le cabinet voudrait-il donner pour supérieur hiérarchique à M. le duc d'Isly M. le maréchal Valée? Le nom de M. Bedeau a été prononcé; ce général si capable est aussi en Afrique, sur le théâtre des évènemens les plus graves. On a donc songé à des officiers-généraux appartenant aux armes spéciales, comme M. le marquis de Laplace, M. le baron Rohault de Fleury, ou bien à des généraux administrateurs occupant de grands emplois au ministère de la guerre. Le choix du cabinet n'est pas encore officiellement connu; on dit qu'il flotte entre le général Schramm et M. le marquis de Laplace. Quand on est tout-à-fait en paix, le département de la guerre peut être plus facilement occupé par des hommes secondaires; mais depuis plusieurs années les affaires d'Afrique ont suscité des illustrations avec lesquelles il faut compter, et qui ont chacune à leur tour leur place marquée au pouvoir. De plus en plus ce sera en Afrique que se feront les maréchaux et les ministres de la guerre.

En Algérie, nos généraux agissent avec vigueur, et, grace à leur énergie, les affaires, quoique toujours fort graves, se sont améliorées. Il n'y a plus aujourd'hui de surprise possible : officiers et soldats se rendent bien compte des nouvelles épreuves qu'ils ont à traverser. Le retour du maréchal Bugeaud a été rapide, et sa présence a raffermi tout ce que son départ avait pu ébranler. Il s'est porté en avant avec célérité; il est, suivant les dernières nouvelles, à Milianah, tout près des montagnes de ces Kabyles auxquels il a adressé une proclamation non moins sensée qu'énergique. Espérons que le maréchal saura, par ses actes et par ses discours, parler puissamment au moral des populations africaines, comme il l'a fait avec bonheur dans le passé. Sur l'extrême frontière qui touche au Maroc, le général Lamoricière a rétabli l'ascendant de nos armes, et les tribus qu'il a poursuivies et vaincues ont pu reconnaître qu'il arrivait toujours un moment où Abd-el-Kader, après les avoir poussées à la révolte, était impuissant à les protéger. L'émir se dérobe, puis il reparaît : c'est son jeu de chercher à nous lasser, à nous déconcerter, à nous surprendre par cette alternative de réapparitions et de fuites. S'il est parvenu à se glisser entre Mascara et Tlemcen, il sera vivement poursuivi par les généraux Lamoricière et Cavaignac, avec lesquels le maréchal Bugeaud combinera ses opérations, quand il aura parcouru et raffermi toute la province d'Alger.

Nous ne doutons pas que, dans des conjonctures aussi sérieuses, les géne-

raux qui mènent nos soldats à la rencontre d'un ennemi redoutable sentent plus que jamais le besoin d'un grand concert et d'une sincère union. Pourquoi faut-il qu'ici plusieurs organes de la presse ne montrent pas la même intelligence, et, nous le dirons, le même patriotisme? Pourquoi chercher à créer une sorte d'antagonisme entre le gouverneur-général et ses lieutenans? Le moment est bien choisi pour diriger contre le maréchal Bugeaud des déclamations passionnées! Le maréchal est au plus fort d'une crise redoutable qui ébranle toute notre domination en Algérie; il se bat, il est au feu, et cependant il y a des passions hostiles qui ne peuvent consentir à une trève. Il y a des journalistes qui se sont donné la mission de harceler l'homme de guerre que les soldats suivent avec tant de confiance, et que les Arabes respectent. Heureusement l'armée d'Afrique est peu accessible à ces déclamations lointaines, elle les apprécie sur le terrain, et ses jugemens sont marqués au coin d'une familière indépendance.

La soumission définitive de l'Afrique est une œuvre longue, ardue, dont il ne faut pas espérer de voir bientôt le terme, et nous ne blâmons pas le ministère de faire prêcher sur ce point la patience et le courage. En Algérie, nous ne sommes pas, à proprement parler, en face d'un seul peuple; les Arabes sont partagés en un grand nombre de tribus n'ayant de commun entre elles que la langue et la religion. Ces tribus sont presque toujours en querelle les unes avec les autres pour mille raisons qu'expliquent leurs mœurs et la configuration du sol; elles se battent pour la possession d'une source, d'un pâturage, elles se battent aussi pour satisfaire des vengeances provoquées par des meurtres et des vols. Sous ce rapport, l'Algérie ne ressemble pas mal à la Corse. Dans les tribus, on est loin d'être d'accord sur le parti à prendre à notre égard. Les uns, désespérés des maux dont la guerre les accable depuis quinze ans, se résignent à notre domination; les autres, plus ardens, aiment mieux tout perdre que de cesser la guerre sainte. Tantôt les modérés l'emportent, alors nous nommons des kaïds, des aghas, et l'on dit que telle tribu est soumise : c'est bien, tant que les intrigues d'Abd-el-Kader ne viennent pas troubler notre triomphe; mais lorsque l'émir, par ses espions, a préparé au sein des tribus une révolte, il paraît sur un point avec quatre ou cinq cents cavaliers. Alors tout ce qui est dévoué à sa cause se lève; les plus fanatiques courent se joindre à lui. C'est ainsi que nous avons vu si souvent Abd-el-Kader nous opposer plusieurs milliers de chevaux. Si nous sommes en force, tout cela se dissipe comme les nuages que balaie le vent. Les Arabes les plus compromis suivent Abd-el-Kader, et font désormais partie de sa smala; le gros des tribus se soumet, jusqu'à ce que des tentatives nouvelles viennent les exciter encore à d'autres révoltes.

L'émir est moralement plus puissant que jamais : il est considéré, par les Arabes et par une grande partie des populations du Maroc, comme le soutien, comme le pilier de l'islam; aussi lui arrivent de toutes parts des offrandes, des secours, des aumônes, qui l'ont fait vivre jusqu'à présent, même au milieu de ses plus profondes disgraces. L'an dernier, la victoire d'Isly semblait l'avoir frappé comme un coup d'en haut; un moment, les populations

africaines ont pu croire que le ciel ne le protégeait plus, mais cet instant fut court, grace à la faiblesse de notre diplomatie. C'était sur le sort à faire à l'émir que devaient porter nos exigences envers Abderrhaman. Après Isly, le général en chef ne demandait pas la tête d'Abd-el-Kader, mais il voulait exiger l'internement de l'émir dans une province déterminée de l'empire du Maroc. On sait que le maréchal Bugeaud n'a pas eu la faculté de stipuler lui-même les conditions qui lui paraissaient les plus nécessaires et les plus sûres. Ce fut là une grande faute, et il n'y a pas un officier de l'armée d'Afrique qui n'en ait prévu les tristes conséquences pour l'avenir. N'en avons-nous pas la preuve dans la lettre du colonel Montagnac? C'est le cri d'un soldat qu'on ne saurait accuser d'avoir voulu flatter tel ou tel parti. Ceux à qui ces loyales et intimes confidences n'ont inspiré que d'assez tristes plaisanteries auraient dû se rappeler que l'avis du soldat était aussi celui d'hommes dont la modération et la pénétration politiques ne sont pas douteuses. Oui, les accens de vérité qui nous sont parvenus à travers une tombe glorieuse sont d'accord avec les jugemens portés à la tribune. Dans la session dernière, que reprochait au cabinet un des membres de la commission de l'adresse, M. Saint-Marc Girardin? Il blâmait surtout le ministère d'avoir ôté la négociation au maréchal Bugeaud pour la transporter tout entière à Tanger. Il insistait sur l'ascendant qu'aurait nécessairement exercé sur Abderrhaman le vainqueur d'Isly. Il soutenait qu'avec le maréchal Bugeaud pour négociateur, on aurait obtenu d'autres conditions, enfin de véritables garanties. A qui l'évènement donne-t-il raison? Aux apologistes sans restriction du traité de Tanger, ou à ceux qui, dans l'une et l'autre chambre, ont regretté que la victoire n'ait pas été mise à profit avec une fermeté plus politique?

Qu'arrive-t-il? Ce qu'on a mal fait, il faut le refaire. Le cabinet se trouve peut-être aujourd'hui engagé dans une guerre plus difficile et plus longue que celle qui l'a si fort occupé l'an dernier. Il est dominé par des évènemens qu'il n'a su ni prévoir, ni détourner. Certes, il y a quelques années, on eût fort étonné M. le ministre des affaires étrangères, si on lui eût annoncé que sous son administration nous aurions la guerre en Afrique sur la plus vaste échelle. Des trois ministres qui, depuis huit ans, ont dirigé la politique extérieure, M. Guizot est assurément le moins africain. Dans le ministère du 6 septembre, M. le comte Molé défendait la question d'Afrique contre M. Guizot, qui avait pour elle peu de sympathie; M. Guizot n'a été converti que fort tard à la nécessité de pousser vigoureusement la conquête africaine; peut-être même aujourd'hui est-il plus entraîné que convaincu.

Ne pourrait-on pas avoir le même soupçon dans l'affaire de Buenos-Ayres? Les discours prononcés par M. Guizot à la tribune ne nous avaient pas préparés à une intervention active de la France sur les rives de la Plata. L'an dernier, M. Guizot, répondant à M. Thiers, disait que, pour intervenir, il fallait de grandes raisons d'intérêt national, qu'on avait déjà fait l'expérience d'une guerre sur les rives de la Plata, que c'était chose grave que de s'engager dans une nouvelle lutte pour une cause qui n'était plus celle de la

France. M. le ministre des affaires étrangères s'autorisait de l'exemple de l'Angleterre, qui avait recommandé la neutralité à ses agens, et il assurait que c'était pour n'avoir pas assez observé cette neutralité que le commodore Purvis avait été rappelé par son gouvernement. Cependant aujourd'hui nous intervenons : que s'est-il donc passé? Pourquoi ici encore M. Guizot change-t-il de politique? Ce changement ne serait-il pas une conséquence des modifications que l'Angleterre vient d'apporter à sa manière d'envisager les affaires de la Plata? Peut-être est-on trop enclin à se représenter le gouvernement britannique comme portant dans sa politique extérieure quelque chose de systématique et d'absolu qui ne fléchit jamais. La conduite de nos voisins est moins hautaine et plus avisée; si leur but est toujours le même, leurs procédés varient. Quand le commerce anglais croit avoir besoin des démonstrations actives de son gouvernement, il le pousse, et toujours celui-ci tient un grand compte du blâme ou des désirs exprimés par la Cité de Londres. Dans ces derniers temps, le cabinet britannique a renoncé à son système de neutralité envers Buenos-Ayres et Montévidéo. Les plaintes du commerce de Liverpool sur le traitement fait à la *Sultana* et sur les obstacles apportés à la navigation dans la rivière de la Plata ont été prises en considération par le cabinet, d'autant plus que le temps n'a pas laissé que d'apporter des modifications sensibles à la situation respective des intérêts anglais et français dans cette partie de l'Amérique. En ce moment, le commerce anglais a de grands intérêts à Montévidéo, et d'un autre côté il y a beaucoup de Français à Buenos-Ayres. L'Angleterre s'est déterminée à une intervention qu'elle a proposé à la France de partager; elle savait qu'elle n'avait pas à craindre un refus, et elle ne s'est pas trompée.

Les mêmes circonstances qui ont déterminé l'Angleterre étaient-elles également décisives pour la France? Voit-on clairement aujourd'hui les grandes raisons d'intérêt national dont M. Guizot proclamait à la tribune la nécessité en matière d'intervention? Nous ne tranchons pas la question; nous la posons. Nous voulons surtout remarquer qu'après avoir long-temps refusé l'intervention, le cabinet paraît s'y être déterminé sur les ouvertures de l'Angleterre. Il est permis aussi de s'enquérir si, en prenant une résolution aussi grave, le ministère a pris soin de rassembler sur les rives de la Plata des forces suffisantes pour ne pas laisser la France inférieure à l'Angleterre dans une œuvre entreprise en commun. Il importe de jeter dans la balance le même poids que la puissance anglaise; autrement, quand viendra le moment de recueillir les fruits d'une action exercée de concert, nous serions condamnés à une inégalité aussi injurieuse pour notre amour-propre que funeste à nos intérêts.

Rosas n'est pas d'ailleurs un adversaire méprisable, et il est de l'honneur de l'Europe que les démonstrations de l'Angleterre et de la France contre le hardi gaucho ne restent pas sans efficacité. Il est dans le caractère de Rosas d'envisager la lutte qu'on semble lui proposer comme une heureuse occasion d'accroître sa puissance et d'illustrer son nom. On lui prête déjà l'intention d'assembler le peuple de Buenos-Ayres sur la place publique, pour lui de-

mander s'il veut la paix ou la guerre. Ce bruit, qui nous vient de Rio-Janeiro, nous remet en mémoire la conduite que tint Rosas quand les représentans du peuple procédèrent à Buenos-Ayres à l'élection d'un nouveau gouverneur. Rosas fut nommé au premier tour de scrutin, il refusa; une seconde fois son nom sortit de l'urne, même refus. Trois et quatre fois il fut porté par les représentans, et trois et quatre fois il refusa l'autorité qu'on lui décernait. Que voulait-il donc? Des pouvoirs extraordinaires, et les représentans du peuple furent obligés de lui conférer, par un décret, toute la somme du pouvoir public pour cinq ans. Le même homme qui a demandé si audacieusement le despotisme pourrait bien, en faisant décréter la guerre par le peuple même, chercher dans le fanatisme national, vivement surexcité, un nouvel instrument de dictature. Il y a donc, tant à cause de Rosas que du côté de l'Angleterre, les plus sérieuses précautions à prendre pour qu'une intervention si tardive et si lointaine ne tourne pas au détriment de la dignité et des intérêts de la France.

Personne plus que nous ne désire l'accord des deux gouvernemens; mais nous voudrions que l'un et l'autre s'appliquassent également à écarter toute cause de mésintelligence. Ainsi, dans les affaires de Grèce, le cabinet anglais ne peut ignorer tout ce qu'a d'excessif, de violent, la conduite de son représentant à Athènes. On dirait que M. Lyons n'est accrédité auprès du roi Othon que pour fomenter la guerre civile en Grèce. Quand l'insurrection du Magne a éclaté, il n'a pas caché qu'il en désirait le succès. M. le ministre des affaires étrangères, qui connaît fort bien cette conduite de M. Lyons, aime à se persuader qu'elle n'est pas l'expression fidèle des intentions du gouvernement anglais, qui aurait des sentimens plus conciliateurs et plus modérés que son agent. Cependant sir Edmond Lyons continue à compromettre l'entente cordiale à Athènes. Toutes les difficultés qu'il nous suscite relèvent encore ce qu'a de loyal et de digne l'attitude du représentant de la France. M. Piscatory concilie fort bien un respect profond pour l'indépendance morale de la Grèce avec une franche sympathie pour l'affermissement de la monarchie constitutionnelle à Athènes et pour le ministère Coletti, qui y travaille avec une énergie si dévouée. Aussi n'a-t-il pas peu contribué à entretenir, à augmenter en Grèce la popularité du nom français, popularité dont un jeune et illustre voyageur a pu, dans ces derniers temps, recueillir les précieux témoignages. Peut-être, si M. le duc de Montpensier eût prêté l'oreille à certaines insinuations, il n'eût pas touché le sol de la Grèce; nous le félicitons d'avoir suivi ses inspirations personnelles, et il en a été dignement récompensé par toutes les démonstrations qui, dans sa personne, s'adressaient à la France.

Quelques organes de la presse anglaise n'ont pas manqué de trouver mauvais que la présence de M. le duc de Montpensier en Grèce soit venue donner une nouvelle force à M. Piscatory. Quant aux calomnies du *Morning Post* contre notre ambassadeur et M. Coletti, l'extravagance en détruit tout le danger. La presse, chez nos voisins, paraît livrée à des accès intermittens d'injustice et de colère qui lui ôteraient tout son crédit, si de temps

à autre d'heureuses compensations ne venaient pas corriger ses emportemens. Le *Sun* désavouait dernièrement ces écrivains sans pudeur qui n'ont pour la France que les plus grossières invectives. Deux jours auparavant, le *Times*, comme pour protester contre les indignes attaques que le *Quarterly Review* vient d'adresser à M. Thiers, s'est exprimé, sur le voyage récent de ce dernier en Angleterre, avec une élévation que nous ne saurions trop louer. Si la presse anglaise prenait l'habitude de traiter les choses et les hommes avec cette justice et cette sagacité, que de malentendus entre les deux pays pourraient être évités! « Le principal personnage de l'opposition française, dit le *Times*, à l'exemple des souverains et des hommes d'état de notre temps, a visité l'Angleterre. Nous ne pouvons pas être insensibles au désir manifeste que montre M. Thiers de désavouer, par ce voyage, les préoccupations hostiles qu'on lui a si généralement et, nous devons ajouter, si naturellement attribuées, en le jugeant sur sa conduite comme homme public, et d'après ses écrits les plus récens; mais, lorsqu'un homme aussi éminent dans l'ordre politique et dans la littérature met le pied sur le sol anglais, ce ne sont pas des antagonistes ni des critiques qui le reçoivent. La courtoisie, qui est naturelle à des hommes bien élevés, lui a valu un accueil non-seulement distingué, mais cordial, et il y a répondu de la manière la plus convenable partout où la courte durée de son séjour lui a permis de se rendre. M. Thiers semble n'avoir eu d'autre but, en supposant que sa visite ait un but politique, que d'effacer le souvenir d'anciens différends, et de se placer ici dans des termes également bienveillans pour tous les partis. Il a été invité avec la même courtoisie chez lord Lansdowne et chez lord Ashburton; il a eu des conférences avec lord Palmerston et une longue entrevue avec lord Aberdeen. Il serait absurde de tirer des inductions trop profondément politiques de cet échange de civilités qui n'ont pas franchi le cercle de la vie privée; nous n'y faisons allusion que comme à une circonstance qui peut nous servir à rappeler un principe trop négligé : rien n'est plus propre à compromettre nos relations amicales vis-à-vis des nations voisines avec lesquelles il est dans nos vœux, il est de notre intérêt et de notre devoir de vivre en paix, qu'une prédilection imprudente ou exclusive pour un parti plutôt que pour un autre dans un pays étranger. Rattacher la politique de laquelle dépend la paix du monde à la fortune de tel ou tel ministre au dehors, c'est bâtir sur des fondemens bien fragiles. Sans ouvertement prendre part aux luttes des partis dans les autres états, il est essentiel de nous préparer à vivre dans les meilleurs termes avec tous les gouvernemens existans. » Cette impartialité politique de bon goût, qui a si bien inspiré le *Times*, nous dirions volontiers que M. Thiers lui en a donné l'exemple par l'attitude pleine à la fois de loyauté et de réserve qu'il a su prendre tant en Angleterre qu'en Espagne. En France, M. Thiers a ses principes et ses opinions politiques, et l'on sait avec quelle franchise il les exprime et les sert. Hors de son pays, M. Thiers n'est d'aucun parti; sans renoncer à ses sympathies intimes, il ne se croit pas le droit de se prononcer pour l'une ou l'autre des opinions qui se disputent constitutionnellement le pouvoir.

Dans nos affaires intérieures, il n'y a en ce moment qu'une question à l'ordre du jour; mais elle est si grosse, qu'elle suffit à servir de pâture à tous les esprits, à toutes les passions : on a nommé les chemins de fer. Nous dirions volontiers qu'ils ont fait explosion. Cette grande industrie, cette vaste spéculation qui doit exercer une incalculable influence sur l'ensemble de notre civilisation, est entrée dans nos mœurs avec une vivacité éclatante qui a mis tout en mouvement. Tout le monde s'est jeté dans l'opération des chemins de fer; chacun a voulu y mettre ses capitaux, ses économies ou ses espérances. Que dénote cet empressement universel? Rien à coup sûr qui nous doive affliger, car il prouve le bien-être du présent et la foi dans l'avenir. Ne craignons pas de penser et d'affirmer que les chemins de fer sont une source de richesses pour le pays et pour les intérêts privés. L'argent s'y porte avec une abondance que l'on s'expliquera, si l'on réfléchit que la province a toujours eu pour la rente une sorte d'antipathie secrète, que nous trouvons fort mal raisonnée, mais qu'il faut bien accepter comme un fait. La rente est un placement parisien dont la province se défie; pour les chemins de fer, ses sentimens ont été tout autres. Les chemins de fer sillonneront la France dans tous les sens; chacun espère voir son capital fructifier sous ses yeux, et augmenter en même temps la somme de richesses et de bien-être de sa localité.

Voilà comment, voilà par où les chemins de fer sont une nouveauté merveilleuse, d'une utilité incontestable et universelle. Maintenant cette grande innovation n'a pu prendre parmi nous droit de cité sans apporter avec elle des abus, des excès. Eh bien! il faut faire la guerre aux excès, aux abus, dans l'intérêt même du bienfait admirable que nous devons à la science. Au surplus, disons en passant qu'on aurait évité bien des scandales, si la prévoyance du législateur, au lieu d'interdire d'une manière absolue la vente des promesses d'actions, l'eût confiée aux agens de change; alors ces transactions se fussent passées au grand jour, elles n'eussent pas été suspectes et douteuses. Il est des maux inhérens à nos sociétés modernes qu'on ne peut extirper, et qu'il faut plutôt se proposer d'amortir par une action sagement combinée. On a manqué de cette sagesse dans la question des chemins de fer. Aussi bientôt des spéculations effrontées sont venues jeter le trouble et le discrédit dans les opérations honorables de la grande industrie. Le scandale a été poussé si loin, que l'autorité a cru devoir prendre une mesure grave; elle a fait saisir les livres d'un comptoir connu pour se livrer à la vente des promesses d'actions de chemins de fer; on y cherchait la preuve du trafic illégal auquel se livraient les compagnies elles-mêmes sur les promesses d'actions, avant de les répartir entre les souscripteurs. Cette preuve, nous ignorons si elle a été trouvée, nous ne sommes point dans les secrets du parquet; mais quel symptôme qu'une pareille poursuite!

Il y a aussi des compagnies notoirement insuffisantes qui ne s'élèvent que dans l'espérance de se faire absorber par d'autres, et de mettre un prix à leur disparition : concurrence non plus sérieuse, mais déloyale, qui peut jeter la perturbation sur la place. Il y a des compagnies, au contraire, qui dé-

clarent ne vouloir se fondre avec aucune autre, et qui se proposent d'obtenir une concession coûte que coûte. Elles accepteraient toutes les conditions, c'est-à-dire qu'elles feraient faire à leurs actionnaires définitifs une spéculation désastreuse, uniquement préoccupées de réaliser sur-le-champ des bénéfices énormes. On ne s'étonnera pas qu'en présence de tous ces dangers la confiance publique ait surtout environné les compagnies vraiment sérieuses et honorables, comme la compagnie de *l'Union,* celle des receveurs-généraux et quelques autres encore, d'autant plus que ces compagnies, déjà très fortes par elles-mêmes, n'ont pas annoncé d'avance, avec une forfanterie suspecte, qu'elles repousseraient toute alliance. Pour cela, elles connaissent trop la puissance d'une association assise sur des bases légitimes et pures.

La compagnie des receveurs-généraux a surtout été dès sa formation l'objet d'une grande confiance. On a compris sur-le-champ que les receveurs-généraux venaient, pour ainsi dire comme banquiers de l'état, offrir à tous les capitaux les garanties les plus sûres. Il n'y a pas à craindre non plus de voir une semblable compagnie abuser de son monopole pour faire une concurrence funeste à certaines industries. Le ministre des finances n'a-t-il pas sur les receveurs-généraux une action naturelle, une surveillance de droit, qui écartent nécessairement toutes les appréhensions? Il est évident aussi que, dans la question des tarifs, le gouvernement exercera, par l'intermédiaire des receveurs-généraux, la plus utile influence. L'instinct public a reconnu dans cette compagnie comme une sorte de délégation du gouvernement qui venait s'associer à l'industrie privée pour la guider et la protéger contre de perfides exploitations.

Tout à coup, au milieu de cette adhésion générale, éclatent des attaques non moins imprévues que violentes. D'où partent-elles? De quelques journaux. Chose bizarre, on avait gardé le silence sur les compagnies les moins sérieuses, et Dieu sait si le nombre en est petit : contre elles, on n'avait eu ni vivacité, ni colère; mais, à la vue de la compagnie des receveurs-généraux, certaines gens n'ont pu contenir leur indignation, et ils ont déclaré que cette fois le scandale était à son comble. Quel abus en effet si les receveurs-généraux, qui sont les agens légaux et réguliers de l'échange du numéraire entre Paris et la province, venaient s'associer à d'autres capitalistes pour la construction d'une des grandes lignes de chemins de fer! Cette association a été déclarée monstrueuse : on a sommé le gouvernement d'y mettre obstacle, sous peine d'être chargé, lui aussi, de la réprobation publique.

Nous en conviendrons, le scandale est grand; mais de quel côté est-il? du côté des accusateurs ou du côté des accusés? Ces derniers, forts de leur conscience et de la légitimité de leur intervention dans la grande question des chemins de fer, n'ont pas caché les causes auxquelles ils attribuaient les attaques dont ils avaient été l'objet; ils ont parlé, et, pendant quarante-huit heures, l'histoire a égayé tout Paris; on a pensé, comme dit Beaumarchais, qu'il fallait se dépêcher de rire de peur de pleurer. Laissons ces tristes détails pour exprimer la ferme espérance que le gouvernement ne cèdera pas à cet essai d'intimidation. Désavouer les receveurs-généraux sous

le feu des attaques dont ils sont l'objet serait un acte pusillanime dont M. le ministre des finances ne saurait vouloir prendre la triste responsabilité.

Est-il possible de reconnaître un caractère politique au livre que vient de publier M. Alexis Dumesnil? Si l'équité, la hauteur et l'impartialité d'esprit sont des qualités indispensables à celui qui veut s'ériger en juge, en censeur des sociétés humaines, nul moins que l'auteur des *Épreuves sociales de la France* ne fut fait pour cette imposante mission. La bonne foi ne suffit pas pour donner à un écrivain le droit de jeter l'anathème à la face de son pays et de l'accuser d'une corruption séculaire. Nous croyons que M. Alexis Dumesnil est sincère; il paraît avoir vieilli dans une sorte de solitude, loin des affaires et du monde, sans donner d'autre aliment à son esprit que certaines généralités stériles et fausses, revêtues d'un style presque toujours prétentieux, pauvre et vide. A quel ordre d'idées philosophiques, religieuses, politiques, appartient l'auteur? Comment le dire? Il n'y a pas dans son livre une seule idée positive qui nous le puisse indiquer. Les *Épreuves sociales de la France* sont un acte d'accusation contre le pays, et l'accusation remonte jusqu'au milieu du XVIIe siècle : depuis Louis XIV, et par son fait même, nous sommes profondément corrompus. Après un pareil début, on peut penser ce que dira l'auteur des époques de la régence et de Louis XV. La révolution française, destinée à faire justice de tant de scandales, fut sur-le-champ corrompue à sa source, et elle n'a eu pour représentans que des hommes voués à l'erreur, au vice, au crime. L'auteur veut avilir jusqu'au glorieux commandant de l'armée d'Italie : plus tard, Bonaparte n'est, à ses yeux, qu'un insensé qui a mérité *l'échafaud de Sainte-Hélène*. Louis XVIII et Charles X sont traités avec le plus injurieux mépris. Depuis 1830, tous les partis, toutes les écoles, ne méritent qu'une accablante réprobation que l'auteur répartit entre les doctrinaires, les romantiques et les jésuites. Quelle est la conclusion de cet amas de divagations et d'invectives? C'est qu'un châtiment terrible attend la France, c'est que la France est réservée à une fin malheureuse qui aura le caractère d'une grande et solennelle expiation. Un de nos poètes lyriques parle, dans une de ses odes, de la *sainte manie* qui le transporte : M. Dumesnil a aussi une manie, mais elle est loin d'être sainte; elle est triste, déplorable, et nous la dirions criminelle, si ce n'était pas prendre trop au sérieux les déclamations de l'écrivain. S'il y a trente ans M. Alexis Dumesnil avait donné à son esprit d'autres habitudes que celles d'une stérile misanthropie, peut-être eût-il fini par écrire des livres utiles qu'on eût distingués.

Une carrière qui s'était ouverte avec distinction vient d'être terminée avant le temps. M. Eugène Ney, dont la mort prématurée a provoqué des regrets unanimes, avait débuté avec succès dans la diplomatie; il avait été un des collaborateurs de ce recueil dès les premières années de son apparition. La *Revue des Deux Mondes* doit à M. Eugène Ney plusieurs articles remarquables où il avait consigné les résultats de ses voyages tant aux États-Unis qu'à Terre-Neuve et à Cuba. M. Eugène Ney avait une sympathie na-

turelle pour ce qui était grand, noble et beau. De nombreux amis lui ont rendu les derniers devoirs en se pressant autour de ses frères, qui, déjà serviteurs distingués du pays, tant dans la carrière politique que dans la carrière militaire, s'étonnaient douloureusement que le plus jeune d'entre eux les eût devancés auprès de leur glorieux père.

Un calme apparent a succédé, en Suisse, aux dernières agitations. Si l'on excepte les élections partielles de Berne, faites dans un sens radical, contrairement à l'attente générale, aucun fait important ne s'est produit dans les cantons. La lutte est provisoirement suspendue; mais, tandis que les partis se comptent et s'observent, le peuple exprime en de naïves poésies ses craintes et ses espérances. Il nous a semblé curieux de faire connaître un de ces chants populaires, composé récemment dans le dialecte de la Suisse française, et dédié à l'avoyer Neuhaus, dont le nom a si souvent retenti dans la presse.

LES HÉROS HELVÉTIQUES.

A M. l'avoyer Neuhaus.[1]

Oh! les temps héroïques,
Où sont-ils? où sont-ils?
Hommes des jours antiques,
N'avez-vous plus de fils?

D'Erlach (2), dans la campagne,
Où donc est le cimier?
De Tell, sur la montagne,
Où, le carreau d'acier?

D'Arnold (3), sur le rivage,
Où, le bras saint et fort,
Faisant un grand passage
De victoire et de mort?

Où, Léman, sur ta grève,
La voix de Berthelier (4),
S'écriant : « Pour Genève
Je mourrai le premier? »

(1) La Suisse a un grand nombre de dialectes allemands et romans dans lesquels sont écrites des poésies trop peu connues. En traduisant celle-ci, nous avons tâché de conserver l'allure vive, les coupes et les tours un peu brusques, mais hardis, de l'original.

(2) *D'Erlach*, général des Bernois à la bataille de Laupen, le Waterloo de la féodalité dans la Suisse occidentale (1339). C'est un de ses descendans qui, lieutenant de Bernard de Saxe-Weimar, conserva, après sa mort, son armée et l'Alsace à la France.

(3) *Arnold* (de Winkelried) : à la bataille de Sempach, il se dévoua pour ouvrir à ses compatriotes la forêt de lances des chevaliers autrichiens (1386).

(4) *Berthelier*, qui, avant la réformation, proclama la liberté de Genève, et fut

De Davel (1), ame auguste,
Où, le libre échafaud,
Trône d'un homme juste
Succombant le front haut?

J'entends mille voix fières
Longuement discourir:
Où sont, comme leurs pères,
Ceux qui savent mourir?

Des tribuns, par centaine!
Chacun poussant les siens:
Mais où sont, dans la plaine,
Où sont les citoyens?

Et pourtant, sous la cime
Aux imprenables tours,
Comme un chef magnanime,
Schwytz (2) est là, pour toujours!

Cime de sang trempée,
Qui lui sert de drapeau!
Lui, ceint de son épée,
La main sur le pommeau!

Et dans son vert domaine,
Au bord du torrent sourd,
L'Ours (3), toujours, se promène,
De son pas ferme et lourd:

Bête puissante et sage,
Aux durs et fins regards;
Lion par le courage,
Renard pour les renards.

Et toujours, sur les ondes
Du Léman (4) argenté,
Sort des grottes profondes
Un chant de liberté.

Il s'élève, il s'élève!
Il fait frémir les eaux,
Et la montagne achève,
Avec ses mille échos.

Il dit: « Suisse nouvelle,
« Renais! c'est le signal;
« Sur la neige éternelle
« Pose un pied virginal.

« Comme elle blanche et pure,
« Viens sur le pic vermeil!
« Des fleurs à ta ceinture,
« Sur ton front le soleil! »

Mais le chant monte encore;
Il monte jusqu'aux cieux,
Avec le soir qui dore
Les glaciers radieux.

mis à mort par l'ordre du duc de Savoie. Il disait à Bonnivard: « Genève sera libre, mais j'y perdrai la tête, et vous votre abbaye; » prédictions qui se vérifièrent toutes les deux, observe ce dernier dans sa chronique.

(1) *Davel*, mort sur l'échafaud, en 1723, pour avoir appelé le pays de Vaud, sa patrie, à secouer le joug des Bernois, devenus seigneurs à leur tour.

(2) *Schwytz*, l'un des cantons fondateurs de la confédération suisse, à laquelle il a donné son nom. Qui a vu Schwytz, assis fièrement sur la pente, au pied de cimes hardies, assurera qu'il n'y a rien d'exagéré dans la description qu'en fait ici le poète paysan.

(3) L'*Ours*, Berne, dont les armoiries sont un ours. Les poésies populaires disent ordinairement l'*Ours, seigneur Ours* (*Herr Mötzli*), pour désigner Berne.

(4) Le *Léman* ou le lac de Genève. C'est des bords du lac Léman que sont partis tous les mouvemens révolutionnaires de la Suisse moderne.

Et dans les rougeurs sombres
Des nuages flottans
On voit passer les ombres
Des héros du vieux temps.

Ils viennent, grands, sublimes,
Mais le chef incliné,
Comme, au bord des abîmes,
Un pin déraciné.

Et leurs fronts, hauts et mâles,
Ridés comme la mer,
Lancent des éclairs pâles,
Qui se croisent dans l'air.

Là, du sein de la nue
Jusqu'au sein des vallons,
Ils percent l'étendue,
De leurs regards profonds.

Ils voient tout : les vallées
Qui cachent leurs tombeaux,
Et les tours écroulées
Marquant des lieux nouveaux.

Mais leur regard s'étonne :
Il cherche, il cherche en vain;
Comme l'aigle, en automne,
Planant sur le ravin :

Alors qu'à la montagne
Dit adieu le troupeau,
Qui lentement regagne
La plaine et le hameau,

Et que l'oiseau superbe,
Las sur les monts d'errer,
N'entend pas même l'herbe
Se plaindre et murmurer.

Le chant, le chant qui monte,
Ils l'écoutent pourtant :
Mais ils n'en tiennent compte;
Hélas! ce n'est qu'un chant!

Comme un bruit de tempête,
Il expire auprès d'eux;
Mais ils hochent la tête,
Et regardent les cieux.

Ils soupirent,... ils passent,
En espérant encor,
Et dans la nuit s'effacent
Avec les astres d'or.

Oh! les temps héroïques,
Où sont-ils? où sont-ils?
Hommes des jours antiques,
N'avez-vous plus de fils?

UN PAYSAN SUISSE.

REVUE MUSICALE.

Le Théâtre-Italien, en ouvrant ses portes chaque année aux premiers jours d'automne, semble avoir le charmant privilége d'éveiller dans un certain monde une foule d'émotions qui, en dehors de lui, n'existent pas. L'Académie royale même, alors qu'on y chantait encore, n'a jamais rien connu de cette jouissance exquise, de ce raffinement singulier. Il n'y a de dilettantisme qu'aux Bouffes; là seulement on sait se passionner avec intelligence, là seulement le public vit au-dessus des influences de coterie et de journaux, et se prend à peser en conscience les défauts et les qualités de chacun : non que ce public soit infaillible et qu'il ne lui arrive point çà et là de se tromper dans ses adoptions comme dans ses antipathies; mais du moins ne peut-on nier que les choses se passent avec convenance et mesure, et qu'on se trouve toujours disposé à revenir sur un arrêt porté à la légère. Puis, le mérite une fois reconnu, que de transports et d'ovations! Les bravos éclatent d'eux-mêmes, les couronnes tombent aux pieds de l'heureux triomphateur, qui voit, prodige inoui partout ailleurs, les femmes applaudir à son succès de leurs *petites mains de satin blanc ouaté de taffetas rose*, pour me servir du jargon aristocratique de Mme la comtesse Hahn-Hahn. De la Grisi ou de la Persiani, laquelle préférez-vous? Tenez-vous pour Moriani ou pour M. de Candia? N'aimez-vous pas mieux Ronconi que Tamburini? Et pensez-vous que le maestro Verdi soit destiné à détrôner cet hiver M. Donizetti? Graves questions qu'on effleure en passant de sa loge au péristyle, quitte à les reprendre plus tard autour de la table de thé. En effet, ces causeries musicales, ces mille riens qui font le charme et la vie de la saison d'hiver à Paris, attendent pour éclore le retour de la troupe italienne.

Hier on y pensait à peine, et voyez : il a suffi d'un son échappé à ces merveilleux gosiers pour remuer en nous des trésors de souvenirs. *Les Puritains*, la *Lucia*, *Norma!* bravo! en voilà pour six mois de sensations charmantes et de romantiques rêveries inspirées par ces aimables cantilènes, qui déjà ont pour nous le don d'évoquer des fantômes. — Schlegel prétendait que l'architecture était une musique solidifiée; il me semble qu'on pourrait facilement retourner la proposition, et dire que la musique est une sorte d'architecture flottante. A ce compte, la musique aurait, comme l'architecture, ses différens ordres, dans lesquels, pour m'en tenir aux Italiens contemporains, Rossini, le plus orné, le plus fourni, le plus luxuriant des maîtres, Rossini, avec ses enroulemens, ses festons, ses cannelures, ses touffes de feuilles et de fleurs, représenterait l'ordre corinthien, et Bellini, plus sobre et de graces moins apprêtées, l'ionique. Quant au dorique, vu la simplicité sévère de sa nature, je ne sais trop qui se chargerait de le représenter, à moins que ce ne fût Mercadante; mais, à coup sûr, pour le composite, les exemples ne nous manqueraient pas, et nous citerions au premier chef MM. Donizetti et Verdi. Ce n'est pas le moindre charme de ces représentations du Théâtre-Italien de provoquer chez ceux qui les suivent de ces parallèles dont l'imagination aime à se défrayer à certains momens. Je dirai plus : ôtez ces divagations à propos d'une ritournelle, ces graves débats au sujet d'un trille, et il n'y a plus de Théâtre-Italien. A ce prix seulement, le dilettantisme existe. En effet, depuis tantôt quinze ans que nous entendons les mêmes chefs-d'œuvre exécutés devant le même public, par les mêmes chanteurs, la loi naturelle des choses voudrait que notre enthousiasme fût à bout; si donc notre foi persévère, si notre culte ne se ralentit pas, croyez bien qu'il y a là-dessous quelque secret. Au-delà de cette musique s'ouvre pour l'imagination, même sans qu'elle s'en rende compte, tout un monde d'idées et de sensations; et ces phrases divines que nous savons par cœur sont comme un opium qui, après vous avoir enivré dans votre stalle, va produire son effet au foyer pendant l'entr'acte, et susciter ces vifs engagemens auxquels un peu d'exaltation se mêle. Croit-on, par exemple, que, sans le souvenir de Rubini vibrant encore au fond de toutes les ames, l'arrivée de Moriani eût été un pareil évènement?

On ne cesse de répéter au Théâtre-Italien de varier et même de renouveler son répertoire. Nous avouons, quant à nous, qu'un pareil conseil, s'il était mal interprété, pourrait devenir funeste. Que de loin en loin on cherche à s'infuser du jeune sang dans les veines, rien de mieux; seulement, n'oubliez jamais de tenir en honneur ce passé qui fait votre force. Et cette vérité, le public la comprend si bien, qu'il répugne aux adoptions nouvelles. Bellini lui-même, quand on y songe, dut s'y prendre à trois fois pour se conquérir sa faveur; on dirait qu'un instinct secret l'avertit que, du jour où le Théâtre-Italien changerait de système, c'en serait fait à tout jamais d'un des plus doux plaisirs dont le dilettantisme se complique, le plaisir de raisonner ou

de déraisonner sur chacune de ses impressions. Jouissance rare en vérité de savoir pourquoi l'on applaudit et pourquoi l'on s'enthousiasme, d'analyser l'effet que telle musique et tel virtuose produisent sur nous, de comparer entre eux les dieux de l'ancien Olympe et ceux du nouveau! Dernièrement une querelle de ce genre s'agitait à nos côtés pendant une représentation de *Norma*. Il s'agissait d'opposer Bellini à Rossini, et de préconiser chez le doux chantre sicilien cette corde mélancolique et sentimentale inconnue de l'auteur de *Semiramide* et du *Barbiere;* et, après avoir égrené le chapelet ordinaire des comparaisons, après avoir parlé du soleil et du clair de lune, de sourire joyeux se baignant dans la mousse perlée d'un verre de vin de Champagne, et de larme suave déposée au calice du lotus : « Parbleu! s'écria en terminant l'un des interlocuteurs, on me citait l'autre jour un mot dans lequel se résume à merveille le caractère de nos deux individualités musicales : Rossini fait l'amour, Bellini aime. » En effet, ne trouvez-vous pas que jamais on ne définit mieux la différence des deux génies? L'amour, une tendresse languissante, une mélancolie rêveuse et une douleur plaintive, voilà le fond de la musique de Bellini. Lequel de ses opéras ne respire un pareil sentiment? *La Sonnambula* est une idylle amoureuse, la partition des *Puritains* une élégie, *Norma* une hymne, et quelle hymne! tous les élémens de l'amour semblent s'y être donné rendez-vous : la volupté tendre et le délire, la joie et l'enivrement, le repentir et l'immolation! Chaque mesure, chaque note de cette musique respire l'amour, un amour ardent, passionné, sublime, et qui va se résoudre en un désespoir infini. Telle qu'elle est aujourd'hui, Giulia Grisi rend ce rôle de la prêtresse d'Irminsul avec une puissance vraiment souveraine. Sans doute, il y a dix ans, la voix de la cantatrice, plus vibrante et plus fraîche, se prêtait davantage aux nuances de certaines cavatines, et jamais on n'oubliera cette note argentée que la diva filait au clair de lune dans l'adagio de son air d'entrée; mais, pour quelques agrémens que la virtuose peut avoir perdus, combien la tragédienne n'a-t-elle point gagné? Sans vouloir porter atteinte le moins du monde aux souvenirs de la Pasta dans ce rôle qui fut l'une de ses gloires, nous doutons qu'on ait jamais poussé plus loin l'accent dramatique. Il faut voir la Giulia, à son dernier duo avec Pollion, passer de la menace à l'attendrissement, de l'attendrissement à la haine, au mépris. Vers les dernières mesures du finale, lorsqu'au moment de monter au bûcher elle tombe aux genoux du pontife et le supplie de veiller sur ses enfans, on dirait une matrone antique, tant elle met de majesté dans sa passion, d'ampleur et de pathétique dans son geste. On doit ajouter aussi que Lablache la seconde en maître. Vraiment, un pareil groupe serait au théâtre le chef-d'œuvre de la statuaire, s'il n'était le triomphe de l'art musical. Pensez donc ensuite à Mlle Librandi qui débutait le même soir, jeune Adalgise à la voix peu caractérisée, à l'intonation non moins douteuse, et dont l'inexpérience et la faiblesse semblaient répandre un froid glacial sur les plus beaux momens de cette représentation!

S'il est vrai que M. Donizetti s'inspire trop souvent de Bellini, du moins peut-on dire qu'entre les imitateurs du chantre des *Puritains*, l'auteur d'*Anna Bolena* et de la *Lucia* reste le plus indépendant. M. Donizetti est un peu à Bellini ce qu'est, par exemple, Boieldieu à Rossini, Marschner à Weber, M. Halévy à M. Meyerbeer. Il imite, mais non sans y mettre du sien, non sans se créer certains droits incontestables à l'originalité. Ainsi, prenez le meilleur des opéras de M. Donizetti, la *Lucia*, par exemple; évidemment Rossini et Bellini s'en disputent le fonds. Au second de ces deux maîtres revient la mélancolie de l'ouvrage, la poésie sentimentale dont s'éclaire cette musique, tandis que le *brio* de l'instrumentation, la verve rhythmique de la mélodie en général appartiennent au premier, lequel pourrait même revendiquer en propre certain défaut caractéristique du grand maestro, défaut assez commun, du reste, à la plupart des anciens compositeurs italiens, et dont les nouveaux, Mercadante et Verdi entre autres, cherchent autant que possible à se garder. Je veux parler de cette façon cavalière d'en user avec les situations, de ce sensualisme méridional qui va sacrifier le pathétique d'un ouvrage à tel rhythme dont on s'affole, à telle cadence badine qui sourit. Cependant, quoi qu'on en puisse dire, cette partition de *Lucia* se recommande par des beautés qui ne doivent rien à personne; et telle est l'industrie, mieux encore l'inspiration du maître, à certains endroits de cette œuvre, qu'elle a presque fini par conquérir rang de création parmi nous. Le finale du second acte passera toujours pour un morceau d'une haute portée : non que l'influence de Rossini ne perce par momens; j'y retrouve même la coupe exacte du finale d'*Otello;* mais, de quelque part qu'ils lui viennent, on m'accordera qu'on ne saurait mettre plus de puissance et d'invention à combiner ses élémens, et, quant à moi, j'avoue que, s'ii y a copie, je préfère de beaucoup la copie à l'original, et ne saurais hésiter un instant entre ce finale de la *Lucia* bien ordonné, bien écrit, allant droit à son but par une voie toute mélodieuse, et le trop célèbre finale d'*Otello,* composition dépourvue d'unité, qui par cinq fois recommence sans pouvoir jamais finir, et dans laquelle le luxe des idées semble n'aboutir qu'à la diffusion. Maintenant, en ce qui concerne la dernière scène de l'opéra, nous avouons professer une admiration sans réserve pour ce monologue d'une grandeur si sombre que le musicien met dans la bouche de son héros. Le récitatif et l'adagio de l'air de Rawenswood nous ont toujours semblé des morceaux de premier ordre, et, plutôt que d'aller demander compte à l'inspiration de Bellini du pathétique immense répandu sur cette partie de l'ouvrage, nous aimons mieux nous adresser à la mélancolie funèbre des nuits du Nord, aux grands lacs d'Écosse, à ces bruyères sauvages, en un mot à toute cette désolation du sublime chef-d'œuvre de Scott, dont la musique de Donizetti respire en cet endroit la poésie et le romantisme. Vous avez entendu Moriani dans cette scène? Au moins maintenant nous pouvons parler de Moriani tout à notre aise, et dire, à des gens aussi bien informés que nous, que c'est là un ténor de la classe de Rubini, ni plus ni moins, un de ces vir-

tuoses maîtres qui savent vous impressionner jusqu'à l'enthousiasme là où vous eussiez cru la source des émotions épuisée. L'an passé, nous nous trouvions à Londres pendant que Moriani chantait au Queen's-Theater les principaux rôles de son répertoire, et nous avouerons que l'effet qu'il produisit sur nous, à cette époque, répondit en tout point à l'immense réputation dont ce virtuose jouit en Italie. Voici à peu près en quels termes nous rendîmes compte alors de nos impressions dans cette *Revue* même. « Nous voudrions pouvoir donner en passant une idée de l'art inoui avec lequel Moriani compose le finale de la *Lucia;* il trouve là des sons sourds et étouffés qu'eût enviés Rubini, et nous ne croyons pas que le grand artiste qui fut pendant dix ans l'honneur de notre compagnie italienne nous ait jamais rien fait entendre de plus beau que la phrase suivante telle que Moriani la dit ou plutôt la déclame :

Mai non passavi, ô barbara,
Del tuo consorte al lato, — ah !
Rispetta al men le ceneri... etc.

Du reste, la manière dont Moriani compose le finale de la *Lucia* indique chez ce virtuose une intelligence profonde du style dramatique, un sens merveilleux de l'expression musicale en ce qu'elle comporte de vraiment élevé, un Allemand dirait de transcendantal. Tant que la femme aimée respire encore, la passion qu'exprime Moriani est toute terrestre, remplie de ces alternatives de douleur et de rage qui signalent les crises du cœur humain. Vers la fin, au contraire, c'est de l'extase; la transfiguration que vient de subir Lucie a passé dans le chant, et vous comprenez qu'il ne s'agit plus désormais d'une femme, mais d'une ame : « *la bell'alma inamorata!* » Moriani possède une voix de ténor solide et pleine qui, bien qu'un peu altérée, n'en conserve pas moins à certains momens dramatiques une irrésistible puissance; mais, comme chez tous les grands chanteurs, ce n'est pas seulement l'organe, c'est sa manière qu'il faut admirer. Qu'on se figure ce qu'il y a au monde de plus pur, de plus large, de plus franc, un *spianato* poussé aux extrêmes limites du genre, et avec cela un art singulier de rendre les nuances. Rien ne saurait se comparer à la façon qu'il a de réciter une phrase à mi-voix, *sotto voce.* C'est une sorte de crépuscule vocal, d'accent nocturne, quelque chose de velouté, de mystérieux comme le vol d'un oiseau de nuit, et dont il a seul le secret. Je citerai pour exemple les quelques mesures du dialogue d'entrée qui précède le charmant duo des fiançailles au premier acte, et surtout au second cette phrase d'une si douloureuse expression qu'il adresse à Lucia, lorsque, survenant au milieu du finale, Rawenswood s'empare de l'odieux contrat, et, le froissant entre ses mains, demande à la jeune fille éperdue si c'est bien elle qui a pu tracer son nom au bas d'un pareil acte : *Son tui chiffre?* Impossible de mettre plus d'émotion et de pathétique dans son accent. Anxiétés, troubles, alternatives de joie et de mi-

sère, vous assistez à tous les déchiremens de cette ame éperdue; puis, vers la fin, quand la réalité succède au doute, au moment où le désespoir éclate, dites, cette transition de la voix sourde et voilée du reproche à la fureur qui gronde, est-elle assez puissante et grandiose? Soyons juste pourtant : dans la partie purement énergique du morceau, dans la strette d'imprécations, Moriani demeure inférieur à Rubini; il ralentit la mesure à l'excès, et son cri sur *abominata* n'a rien de cet élan sublime, foudroyant, auquel Rubini nous avait habitués. Ce fait ne prouve qu'une chose, à savoir, qu'on peut être un fort grand chanteur et ne pas réussir à certains passages consacrés par la tradition d'un autre grand chanteur. D'ailleurs, puisque nous nous plaisons à reconnaître la supériorité de Moriani dans toute la partie du morceau récité *sotto voce*, pourquoi ne laisserions-nous pas à Rubini les honneurs de la strette? Somme toute, les deux virtuoses n'ont rien à s'envier dans cette phrase. Si l'un a le début, l'autre a la conclusion, et ce que je dis à propos d'un passage du finale du second acte doit se dire de l'ensemble du rôle, où chacun des deux peut à bon droit revendiquer ses avantages, celui-ci pour son entraînement, son imprévu, et cette inspiration unique qui le portait au sublime sans qu'il eût l'air de s'en douter; celui-là pour la composition générale du caractère musical, un pathétique plus simple, un art de nuancer plus délicat peut-être. Conçoit-on à ce propos qu'on soit venu reprocher à Moriani le soin extrême qu'il donne aux moindres détails de l'expression, ce culte de la situation, qui fait l'originalité de son talent, et rappelle de loin chez lui Adolphe Nourrit, mais en des proportions plus essentiellement musicales?

Je dirais volontiers que Moriani est un Nourrit italien, tout comme je pourrais comparer l'auteur de *Nabucodonosor* à l'auteur de *la Juive,* et dire que Verdi est une sorte d'Halévy milanais, à cette condition toutefois qu'on me laisserait faire aux Italiens la part plus belle du côté de l'instinct musical, bien entendu. Pour en revenir aux reproches adressés à Moriani, il existe une classe d'honnêtes dilettanti retardataires, dont la vieillesse se consume à proclamer comme impraticable toute espèce d'union et de compromis entre les convenances d'une action dramatique et le bon plaisir de la musique, et qui n'imaginent point qu'on puisse être un chanteur de premier ordre, du moment où l'on se préoccupe d'autre chose que de sa cavatine. Pour ces braves gens, en dehors des roulades de Mme Fodor et des souquenilles à ramages de feu Davide, il n'y a point de Théâtre-Italien. Cependant, il faut bien se l'avouer, depuis cet âge d'or les temps ont marché. A tort ou à raison, la musique italienne a cessé d'être ce qu'elle était jadis, et le grand maestro lui-même reviendrait en ce monde, si dédaigneusement abandonné par lui, qu'il devrait se conformer à la loi nouvelle; que dis-je, cette loi? Rossini n'a-t-il donc pas été le premier à la reconnaître, à la consacrer par deux immortels chefs-d'œuvre? Lorsque, mûri par l'expérience d'une des carrières les plus magnifiquement remplies qui se puissent voir, Rossini écri-

vait à Paris, c'est-à-dire au centre de toutes les théories nouvelles de l'époque, son *Moïse* et son *Guillaume Tell*, il donnait lui-même l'impulsion à ce mouvement réactionnaire, qui depuis s'est emparé de l'Italie. Mercadante et Verdi, les plus illustres coryphées de l'école moderne en honneur au-delà des Alpes, Mercadante et Verdi sortent de *Guillaume Tell* et de *Moïse*, tout comme certains compositeurs, hier encore à la mode, Donizetti par exemple, sortaient de la première manière du maître, du style rossinien proprement dit. Dans la lignée des musiciens qui se sont succédé depuis quinze ans, Bellini seul fait exception, et ne relève en quelque sorte que de sa propre mélancolie et d'un vague pressentiment de la poésie du Nord, que sa nature sicilienne et mélodieuse a traduit en douces complaintes d'une tendresse et d'une langueur ineffables. Bellini est un élégiaque monotone, a-t-on dit, Bellini n'a qu'une corde à sa lyre, j'en conviens. Telle est cependant la substance et la fécondité de tout ce qui nous vient de Dieu, que cette corde si fragile, si bornée en ses modulations, a suffi, non-seulement à la gloire du chantre des *Puritains*, mais encore à toute une génération de musiciens de talent qui s'en est inspirée. Il y a tels indices certains auxquels on reconnaît les sources vives.

Ces indices, l'auteur de *Nabucodonosor* peut-il à juste titre s'en prévaloir? Franchement, nous le pensons. Non qu'il y ait lieu, pour le moment, de s'extasier outre mesure, et qu'on doive s'enrouer à crier au miracle. Un siècle qui a vu Beethoven, Weber et Rossini, a, Dieu merci, quelque titre de se montrer plus circonspect en matière de révélations musicales. Tel qu'il est cependant, et à ne le juger que sur les trois partitions que nous connaissons de lui, *Nabucodonosor, Ernani* et *les Deux Foscari*, Verdi se place au premier rang des compositeurs de la période nouvelle, et les motifs sur lesquels se fonde sa renommée, si populaire en Italie, renommée qui vient encore de s'accroître par l'éminent succès de *Nabucodonosor* à Paris, ces motifs, disons-nous, n'ont rien à redouter d'une discussion calme et sévère. Il vous suffit d'entendre vingt mesures de cette musique pour qu'à l'instant même vous sachiez à qui vous avez affaire. Il ne s'agit plus en effet ici d'un de ces imitateurs à la suite, de ces copistes routiniers qui se bornent à varier pour la centième fois la formule ayant cours, septième plaie d'Égypte dont l'Italie est infestée, véritables sauterelles qui s'en vont ravager la moisson du génie; il s'agit encore moins d'un de ces sectaires maniaques dont tout le savoir-faire et toute l'originalité consistent à prendre le mauvais côté d'un grand homme, à venir, par exemple, imiter les nuages et l'obscurité du style de Beethoven, quitte à nous donner ensuite leur importun grimoire pour de sublimes inventions. Sans abonder dans l'humeur famélique des uns ou dans l'effronté charlatanisme des autres, l'auteur de *Nabucodonosor* et *d'Ernani* compose son bien de divers élémens, tantôt mettant son propre fonds en œuvre, tantôt usant des conquêtes d'autrui, qu'il s'assimile du reste avec un art dont l'Italie, avant lui, offrait peu d'exemples. Esprit informé, novateur

modéré, sa pensée respire très souvent l'élévation; son style a de la consistance et certaines qualités de bon aloi que, chez un écrivain, nous appellerions littéraires; en un mot, Verdi est un maître.—On a dit de *Robert* que c'était là un diable à trois faces, dont l'une clignait de l'œil à l'Allemagne, tandis que l'autre coquettait avec l'Italie, et que la troisième lançait toute sorte d'agaceries à la France. Ce mot, qui fait assez ingénieusement le procès au style composite en musique, pourrait se répéter au sujet de l'opéra de *Nabucodonosor*. Évidemment, il y a là une tentative de combinaisons en dehors des usages du pays qui a vu naître Cimarosa et Bellini. Cependant telle est la force de la nature, chez ces hommes du Midi, que l'instinct finit toujours, en eux, par avoir raison du système. Ainsi, en dépit du parti pris de son auteur, en dépit de son intention manifeste d'opérer une fusion harmonieuse entre les divers styles, *Nabucodonosor* est et demeure un opéra italien, ni plus ni moins, et, si je veux absolument découvrir le principe de son existence, je le trouverai dans la *Semiramide* et le *Moïse* de Rossini bien plus que dans toutes les partitions des écoles allemande et française que Verdi aura pu méditer. Ce que nous avançons là n'est, en somme, que l'éloge du maestro. En effet, il n'y a que les natures complètement dépourvues d'originalité qui, même en faisant œuvre d'éclectisme, puissent perdre complètement leur caractère national. Comme Meyerbeer, dans *Robert le Diable,* n'a point cessé d'être Allemand, Verdi, dans *Nabucodonosor*, est resté Italien. Est-ce à dire que *Robert le Diable* et *Nabucodonosor* doivent passer pour des ouvrages d'une physionomie bien arrêtée? Pas le moins du monde. Seulement, il faut bien reconnaître que les nationalités ont leur caractère distinct, leur style, leurs nuances propres; et, comme il est impossible que le Midi et le Nord chantent exactement la même gamme, on surprendra toujours chez l'Italien qui se germanise la note mélodique obstinée, le rhythme et la cadence revenant à flots après chaque bourrasque instrumentale, tout comme, chez le maître allemand en train de se donner des airs à l'italienne, il sera facile de voir tôt ou tard l'élément dramatique, instrumental, choral, se substituer à toutes les graces, à toutes les élégances du chant. A tout prendre, on serait peut-être fort embarrassé de citer un opéra de quelque valeur où cette fusion des trois élémens soit maintenue avec un certain équilibre. J'ai beau y réfléchir, je n'en trouve qu'un seul, *la Juive*, de M. Halévy. C'est là en effet le véritable chef-d'œuvre du genre neutre. Avec un mérite incontestable d'instrumentation et de contexture, on ne peut soutenir que ce soit là une musique allemande, italienne ou française, ou plutôt cette musique est à la fois italienne, allemande, française, tout ce qu'on voudra. A force de propriétés négatives, l'auteur de *la Juive* semblait mieux que personne appelé à réaliser ce rêve d'un éclectisme impartial. Et d'abord M. Halévy est Français; or, si l'on excepte l'opéra-comique proprement dit, le style français, en musique, n'existe pas. Ensuite, ce musicien n'appartient pas le moins du monde, que nous sachions, à la classe des hommes d'ima-

gination, et comme nul démon ne le sollicite, comme il ne se passionne pour aucune idée, pas même pour la sienne, puisqu'il ne lui en vient pas, on le voit passer à Rossini avec la même consciencieuse application, avec le même zèle dévot dont il a fait preuve à l'endroit de Weber ou de Meyerbeer. « Halévy emprunte à tout le monde, écrivait, il y a quelques années, un critique d'outre-Rhin. Sa *Juive* est un bouquet composé des magnolias de Weber, des camélias d'Auber, et des violettes de Parme de Bellini. » Que pensez-vous du compliment? Ne trouvez-vous point que c'est bien de la poésie pour un musicien qui, en somme, n'en a guère? Depuis Hoffmann, les Allemands sont ainsi faits; ils voient des fleurs partout : passe encore pour des palmes, puisqu'il s'agit d'un esprit tout académique; mais des magnolias, des violettes, des camélias, oh! la fantaisie! — Revenons à *Nabucodonosor,* à cette gerbe de cactus et de lauriers-roses cueillie au jardin de Rossini, comme dirait sans doute notre Allemand de tout à l'heure.

La préoccupation du style rossinien, du style épique à la fois et *fiorito* de la *Semiramide,* voilà en somme le caractère prédominant dans l'opéra de Verdi, le signe distinctif auprès duquel les échappées du côté de l'Allemagne ne sont que simples accessoires et détails plus ou moins ingénieux faits pour donner le change aux esprits superficiels. Remarquez que je ne parle point ici seulement de la couleur générale de l'ouvrage, de cette pompe assyrienne et sacerdotale que l'analogie du sujet devait naturellement évoquer chez le chef de la jeune école italienne, si profondément doué du sentiment du grandiose; mais de la coupe même des morceaux, d'un retour marqué à toute une phraséologie tombée en désuétude par l'avènement de l'école de Bellini, et qui reparaît modifiée selon les temps nouveaux, et portant la glorieuse empreinte d'une touche puissante et magistrale. Mieux encore peut-être que le spectacle imposant de l'œuvre en son ensemble, un rapide coup d'œil jeté sur les parties nous convaincra du secret penchant de son auteur à remonter vers la source de ce Nil mélodieux dont les flots conservent encore aujourd'hui, pour les générations nouvelles, des trésors de fécondité. Voyez, par exemple, le trio du premier acte : *Io t'amava! il regno, il core!* Quoi de plus rossinien que ce morceau traité en canon, et dont la facture rappelle le célèbre *nume benefico* de la *Gazza ladra;* j'en dirai autant du magnifique sextuor avec chœur : *Tremin gl'insani,* lequel débute par un de ces *larghetti* vastes et soutenus si en honneur dans le *Mosè* et la *Semiramide.* Ronconi, n'ayons garde d'oublier de le constater, Ronconi chante et récite cet exorde avec la verve dramatique, l'accent, la *maestria* d'un chanteur de premier ordre, ayant à cœur d'initier toute une salle aux beautés d'une musique écrite pour lui et qu'il aime. Ses premières notes *staccate* sont d'un effet admirable. A l'air de la Brambilla, qui ouvre le second acte, je préfère de beaucoup le chœur des lévites, d'un style plein de grandeur et de simplicité : *Il maledetto non ha fratelli*, et surtout le finale : *S'apressan gl'istanti.* On aura remarqué, dans ce dernier morceau, une succession de gammes ascendantes

d'une vigueur, d'une hardiesse magiques. A les entendre ainsi tourbillonner sur le fond sombre et soutenu de l'orchestre, on dirait ces grands coups de vent qui se détachent pendant la tempête.

Le troisième acte s'ouvre par un chœur en mouvement de marche :

È l'Assiria una regina,
Pari a Bel potente in terra,

d'un rhythme nettement caractérisé, fort populaire du reste en Italie, et qui, à Milan, sert d'accompagnement obligé à toutes les parades des régimens autrichiens. Puis vient la scène capitale de l'ouvrage, entre Abigaille et Nabucco, laquelle scène commence par une situation qu'on pourrait presque appeler shakspearienne. On l'a dit et redit à satiété, le libretto d'un opéra italien est une chose absurde et ridicule. Cependant, il faut reconnaître que ces ébauches, parfaitement grotesques au point de vue dramatique où nous nous plaçons, offrent à la musique d'incontestables avantages que n'ont pas nos meilleurs poèmes; et sans parler d'une prosodie facile, aidant la mélodie au lieu de lui venir brusquement à l'encontre, d'une versification lyrique dont le plus simple rimeur a le secret, et que depuis Metastasio, Romani et ceux de son école ont souvent élevée à la hauteur de la vraie poésie, il n'est point rare de rencontrer dans ces rapsodies (le mot ici convient on ne peut mieux) des situations qui, nées sous l'influence d'un sentiment musical bien entendu, portent en elles je ne sais quelle grandeur tragique qu'on dirait empruntée aux grands maîtres. Telle est la scène dont je parle, et qui sert de préparation au beau duo de Verdi. Ce roi, pris de démence, qui repousse l'aide qu'on lui offre et, marchant à tâtons, cherche à remonter sur son trône, en s'écriant : Pourquoi me soutenir? je suis faible, il est vrai, mais prenez garde qu'on s'en aperçoive; laissez, je saurai bien retrouver tout seul le siége royal, et qui, arrivé sur les derniers degrés du trône, se trouve face à face avec l'usurpatrice; ce roi, dis-je, me rappelle involontairement le vieux Lear, comme Abigaille me fait songer à ses filles. Mais où vais-je, et pourquoi évoquer Shakspeare? Occupons-nous plutôt de Verdi. L'andante de ce beau duo entre le père insensé et la fille rebelle est délicieux; Ronconi a là une phrase admirable dans laquelle il se montre d'un pathétique achevé. Je recommande, entre autres effets remarquables, la transition de mineur en majeur sur ces mots : *Questo mio crin canuto*. L'oreille se réjouit, et vous éprouvez une de ces exquises sensations du dilettantisme à ces rencontres imprévues qui dénotent si bien l'habile artiste chez le musicien inspiré. Le troisième acte se termine par un chœur au repos que chantent les Hébreux sur leur captivité : *Va, pensiero sull' ali dorate*. J'aime ce morceau, d'abord à cause du caractère d'élévation et de sérénité grave qu'il respire, et puis parce que c'est le seul endroit de l'ouvrage où la muse de Verdi se recueille. Assez d'imprécations et de démence; oublions pour un moment ce maniaque

couronné qui veut absolument que son trône soit un autel, et cet irascible grand-prêtre qui prend au sérieux l'incartade. Allons, poète, laissez se détendre les cordes de votre lyre; entre la *cauda* véhémente du finale de l'anathème et la strette orageuse du dénouement, un peu de calme, un peu de rêverie!

Va, pensiero, sull'ali dorate
Va, ti posa sui clivi, sui colli,
Ove olezzanno libere e molli
L'aure dolci del suolo natal!

Allons, rêvons un peu, non plus cette fois au clair de lune, non plus au bord du lac argenté comme le doux et tendre Bellini, mais sur les rives de l'Euphrate, selon qu'il convient au vol de vos pensées : *super flumina Babylonis*. Le disque du couchant empourpre l'horizon, et, tandis que les Hébreux enchaînés pleurent Jérusalem absente, le colosse de Bélus tache de son ombre immobile le sable rougissant du désert. Impossible de rendre avec plus d'ame, de vraie grandeur, le pathétique d'une pareille scène; Rossini lui-même n'a rien conçu, rien écrit de mieux dans son œuvre biblique. Je ne sais, mais il me semble surprendre là, en même temps qu'un écho généreux du *Mose*, le chaud reflet du soleil de Victor Hugo. A la bonne heure, voilà comme j'aime qu'on me peigne l'Orient en musique, ceci soit dit sans atteinte aux agréables silhouettes de M. Félicien David.

Passé ce chœur, l'ouvrage, du reste, n'a plus à vous donner que des sensations ordinaires. Au quatrième acte, la romance où Nabucco prosterné demande grace : *Dio degli Ebrei, perdono!* ainsi que sa grande scène à la *Guillaume Tell : O prodi miei seguitemi*, sont deux morceaux dont Ronconi seul fait la fortune, ici par le pathétique et l'onction sacrée de sa voix, là par sa verve bouillante et son entraînement. On le croira difficilement, ce rôle de Nabucco, sur lequel repose à peu près tout l'intérêt musical de l'ouvrage, n'offre au chanteur que d'assez rares occasions de se produire dans tous ses avantages. Cette démence infiniment trop prolongée du monarque assyrien donne au personnage un caractère de monotonie que Ronconi lui-même ne réussit pas toujours à conjurer, et les deux grandes péripéties du drame sont traitées de manière à ne produire que peu d'effet. Nabucco perd la raison on ne sait trop comment, et la recouvre on ne sait pourquoi. A ce bestial persécuteur du peuple de Dieu, il a suffi de soupirer une romance pour rentrer à l'instant dans tous ses droits d'homme et de souverain. C'est conquérir la grace à bon marché, et cette fois, on l'avouera, les traditions bibliques eussent exigé davantage. Vainement vous chercheriez ici de ces occasions dramatiques où le tragédien se révèle, de ces mots dont s'empare le hasard de l'inspiration, et comme on en trouve en si grand nombre dans la plupart des opéras modernes, dans la *Maria di Rohan* et la *Lucia*, par exemple. Je reprocherai en outre à la musique de Verdi de pencher beau-

coup trop vers le style *fiorito,* et de travailler par là à la restauration du plus détestable fléau de la méthode rossinienne, fléau dont Bellini semblait avoir purgé le monde. Ainsi, pour les roulades, le rôle d'Abigaille appartient tout-à-fait à l'ancienne école italienne. Ajoutons que Mlle Teresa Brambilla, par la nature de sa voix et les conditions de son talent, vient encore exagérer cette manière d'il y a vingt ans, que nous regrettons sincèrement de voir renaître. La voix de Mlle Brambilla, d'une vibration excellente, et surtout d'une admirable justesse dans les notes élevées, se trouve assez médiocrement partagée du côté du *medium.* Il n'en faut pas davantage pour s'expliquer les préférences de la cantatrice, et comment le style orné, fleuri, brillanté, lui convient mieux que l'expression. Ce que nous disons de la virtuose peut également s'adresser à l'actrice. Active, intelligente, chaleureuse, *elle brûle les planches,* pour parler le jargon des théâtres; elle a de l'énergie, du feu, de la passion, mais point d'ame, et cependant la Brambilla réussit, on l'adopte, tant le vrai sang italien qui bouillonne dans ses veines donne d'originalité à sa physionomie. Je ne serais pas étonné que le public du Théâtre-Italien fît de la Brambilla, je ne dirai point sa passion, mais son caprice de l'hiver. Pourquoi la Brambilla réussit, nul ne le sait au juste. Quelques dilettanti purs vous vanteront son trille, qui est admirable; mais croyez bien que ce qui fait aujourd'hui le succès de cette étrange personne, c'est l'excentricité, ce geste indépendant, cette voix fière, et tout ce diable au corps dont son œil étincelle à travers ses épaisses grappes de cheveux noirs. Du reste, cet incroyable aplomb de la Brambilla sur la scène, ce penchant vers le *décidé* qui caractérise sa nature, devaient nécessairement exclure, on l'imagine, l'expression de tendresse et de mélancolie. Vainement vous demanderiez une inflexion douce et voilée à cette voix pure, froide et brillante comme l'acier; il est vrai que ce rôle d'Abigaille ne prêtait guère à l'élégie. N'importe : si la Brambilla avait en elle la corde sentimentale, elle eût dit autrement qu'elle ne le fait sa phrase à Ismaël au premier acte :

Io t'amava! Il regno, il core
Pel tuo core io dato avrei!

Et je doute, avec l'espèce de voix cuirassée qu'elle possède, que ce rôle d'amazone ne soit pas le plus beau de son répertoire. On conçoit maintenant tout ce qu'une semblable apparition devait avoir de piquant pour un public dès long-temps accoutumé au pathétique de la Grisi, à cette ampleur tragique, à cette majesté dont le calme souverain ne se dément jamais. On a parlé de rivalité; entre la Giulia et Teresa Brambilla, tout parallèle sérieux est impossible. Aujourd'hui comme hier la Grisi règne sans partage; ce n'est donc pas une rivale qui lui vient, c'est un contraste.

Pour revenir à *Nabucodonosor* et conclure, je le répète, c'est l'œuvre d'un maître. Cependant, s'il fallait nous prononcer entre cette partition et l'*Er-*

nani du même auteur, nous ne cacherons point de quel côté nos sympathies inclineraient. Dans *Ernani*, en effet, plus de place est donnée à la passion, à cette analyse musicale du cœur humain dont Mozart est à la fois le Shakspeare et le Richardson, et que Rossini néglige trop souvent; on y sent moins, en outre, un certain réalisme qu'affecte la musique de Verdi, et qui, selon moi, fait son défaut capital. Comme M. Halévy, dont le nom me revient à la plume à ce propos, Verdi manque de qualités simples; on voudrait à son inspiration plus de franchise, d'ingénuité. Il a de la verve, de la science, du style, mais point de mélancolie, ni de poétique abandon. Sauf cet admirable cantique des Hébreux qui termine le troisième acte de *Nabucodonosor*, vous ne citeriez pas dans toute la partition un seul passage où cette muse, si pressée d'arriver au but, s'attarde en quelqu'une de ces divagations sentimentales dont Bellini, Weber et Beethoven ont le secret. En cela, Verdi se rapproche encore de Rossini, peu rêveur de sa nature, comme chacun sait. A tout prendre, il se pourrait que l'auteur de *Nabucodonosor* eût écrit la scène du trône de la *Semiramide;* mais quant à la scène finale de la *Lucia*, quant à l'*ella tremante* des *Puritains*, c'est là un genre de sublime auquel il n'essaiera jamais d'atteindre.

On concevra sans peine maintenant quelles vastes ressources l'Académie royale de Musique offrirait au génie de Verdi, et combien, par son intelligence de la mise en scène et son goût du solennel et de la pompe, l'auteur de *Nabucodonosor* pourrait efficacement contribuer à relever ce théâtre si cruellement déchu. Je dirai plus, la place de Verdi est marquée en France, son avenir est parmi nous. Ici du moins on saura lui tenir compte de son grand art, de ses industrieuses veilles, de ses tentatives éclectiques, toutes choses dont les Italiens font peu de cas, et qui, du reste, ne vont pas le moins du monde aux besoins de leur dilettantisme, uniquement altéré d'eau claire. A la tâche qu'il paraît vouloir s'imposer pour tenir tête bon gré, mal gré, au système musical ayant cours de l'autre côté des Alpes, son génie finirait tôt ou tard par succomber en pure perte. Produire trois ou quatre opéras par année nous semble une œuvre au-dessus des forces d'un musicien qui prétend substituer le travail et le recueillement à l'improvisation; et cette œuvre, en admettant qu'il parvienne à l'accomplir, le moment arrivera, sans aucun doute, où le maestro sentira le besoin d'entrer en communication directe avec un public plus sympathique à la nature de son inspiration. L'inspiration élevée, les tendances sérieuses de la muse de Verdi, à mesure qu'elles commenceront à s'accentuer davantage, ne peuvent que lui attirer la froideur et le dédain de tous ces amateurs de cabalettes. On raconte même qu'un peu de mésintelligence aurait déjà éclaté à propos de la *Giovanna d'Arc*. Quelle idée aussi d'aller écrire pour la Scala une scène avec chœurs d'anges et de démons, une scène où la voix de Jeanne d'Arc en extase concerte avec les voix du ciel et de l'enfer! On dit la musique fort belle; mais en conscience un public milanais peut-il admirer de pareilles choses, lui qui n'a jamais

voulu passer par l'initiation de *Robert le Diable*, et qui, du moins, prétend garder sa nationalité musicale pure de toute invasion allemande? Que Verdi nous vienne donc; en France, on n'est pas si scrupuleux, et l'éclectisme nous plaît assez, même en musique; demandez plutôt à Meyerbeer.

H. W.

Il y a dans les sciences comme dans les lettres des carrières plus utiles qu'éclatantes, et qu'on pourrait recommander, non-seulement à l'attention, mais aussi à la piété de la critique. La carrière du docteur Fodéré est une de celles-là, et il convenait qu'à une époque où le rôle et l'utilité de la médecine légale sont chaque jour mieux compris, une plume équitable racontât les travaux de celui qui en a posé les principes. Cette tâche a été remplie. L'auteur d'une notice intéressante sur le docteur Fodéré (1), M. Ducros de Sixt, a choisi la meilleure méthode pour nous faire apprécier le médecin; il nous a fait connaître l'homme; c'est l'homme en effet qui, chez l'auteur du *Traité d'hygiène publique*, a toujours dominé le médecin. La médecine était pour lui plus qu'une science, c'était un sacerdoce, ou plutôt une mission avant tout sociale et pratique. Tous ses écrits témoignent de cette tendance, qui était celle même de la génération au milieu de laquelle il a vécu. Ce fut à l'heure où la législation impériale se fixait dans le code Napoléon que le docteur Fodéré publia un recueil d'études et de documens précieux sur les rapports de la médecine et de la jurisprudence. Aujourd'hui plus que jamais il importe de remettre en honneur les belles traditions de cette époque où la pratique et la théorie s'unissaient dans une si féconde alliance. On doit donc savoir gré à M. Ducros de Sixt d'avoir consacré aux travaux du docteur Fodéré une étude qui, dans sa concision attachante, suffit à faire revivre l'homme de bien et le médecin illustre auquel sa ville natale, Saint-Jean-de-Maurienne, élève une statue.

(1) Brochure in-8°, rue Chérubini, n° 1.

V. DE MARS.

DE

LA PAIRIE EN FRANCE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

I.

« Avec l'hérédité de moins, vous avez de moins la pairie, » disait, en 1831, l'illustre orateur que nous venons de perdre, M. Royer-Collard. Cette triste et grave prophétie s'est-elle vérifiée? Voilà quinze ans écoulés depuis qu'elle a été faite, et nous pouvons nous demander aujourd'hui, sans risquer de paraître trop impatiens, si nous avons une pairie. Si nous ne l'avons pas, est-ce à l'abolition de l'hérédité qu'il faut nous en prendre? est-ce à d'autres causes? Quelles sont ces causes? Comment enfin remédier au dépérissement de la pairie, s'il est vrai que la pairie se soit depuis quinze ans affaiblie et diminuée? Telles sont les questions que nous voulons traiter rapidement.

Ces questions ne sont point, je le sais, à l'ordre du jour. La presse et la tribune s'occupent peu de cet affaiblissement progressif d'un des pouvoirs de l'état, et ce n'est pas, selon moi, un des moindres dangers du mal que l'indifférence même qu'il inspire. Il est souvent question à la chambre des députés de réviser la loi électorale, mais jamais on ne parle de réviser la loi qui règle les conditions de l'ad-

missibilité à la pairie; or, je suis persuadé, quant à moi, que les deux révisions doivent se faire ensemble. La réforme de la pairie est plus urgente encore que la réforme de l'élection parlementaire, car depuis quinze ans le pouvoir de la chambre des députés ne s'est pas affaibli, et son autorité peut se passer d'une impulsion nouvelle. En est-il de même de la pairie? Que tout homme de bon sens et de bonne foi s'interroge à ce sujet.

Lorsqu'on fit en 1830 la loi électorale qui nous régit, la chambre des pairs n'était pas encore constituée, et la chambre des députés s'inquiétait de savoir comment s'établirait l'équilibre entre ces deux assemblées politiques, dont l'une, la chambre des députés, discutait à cette heure sa propre organisation en discutant la loi électorale, et dont l'autre, la chambre des pairs, était encore en suspens. « Nous manquons, disait la commission chargée d'examiner la loi d'élection, nous manquons de base réelle; nous ne savons si le pouvoir que nous allons créer s'équilibrera avec les deux autres.... Et, par exemple, dans le cas où la chambre des députés serait composée d'élémens très populaires, comment pourrait-on espérer de lui donner un contrepoids suffisant, si on ne contractait d'avance l'engagement de constituer plus fortement la pairie? » Ces paroles sont curieuses; elles montrent combien à cette époque tout le monde était préoccupé de l'idée de fonder une pairie qui fût forte et capable de remplir les hautes fonctions qui lui sont attribuées; elles montrent aussi combien cette idée d'un juste équilibre entre les deux chambres était accréditée alors, et comment, au moment même où la chambre des députés discutait sa propre organisation, elle s'inquiétait aussitôt de l'organisation de la pairie, ne pensant pas qu'une réforme pût se faire sans l'autre.

Ainsi, ne pas réviser la loi électorale sans réviser en même temps la loi qui règle l'admissibilité à la pairie, ne pas toucher à une chambre sans toucher à l'autre, ne pas ajouter à la force de l'assemblée qui est déjà forte, sans fortifier aussitôt l'assemblée qui est faible, voilà ma première conclusion.

Il est un autre motif qui me fait penser qu'il est à propos de s'occuper de l'état de la pairie, ce sont les nominations de pairs faites cette année par le ministère.

Les nominations de cette année ont eu un caractère tout particulier qu'il faut indiquer : elles n'ont pas été faites dans un but politique; elles ont été faites pour remplir des promesses particulières et pour

recruter la pairie. Le ministère, en faisant ces nominations, n'a pas songé à faire prévaloir au sein de la pairie telle ou telle idée nouvelle, à s'assurer une majorité sur telle ou telle loi, sur la loi des rentes par exemple; il a voulu seulement exaucer les vœux de quelques personnes et combler les vides que la mort fait de temps en temps au sein de la pairie. Il ne faut pas traiter légèrement ces deux motifs. Le premier indique que la pairie est désirée et recherchée par des hommes importans, et que la société ne demande pas mieux que de voir la chambre des pairs reprendre la force qu'elle doit avoir. Ce n'est pas seulement un vain titre ou une fonction impuissante que sollicitent des hommes qui ont pendant long-temps été députés. Puisque la pairie est un objet d'ambition, elle peut donc encore être une puissance. Cependant, si nous considérons bien quels sont les motifs qui ont fait désirer la pairie aux hommes que le ministère a nommés cette année, nous y trouverons plus de lassitude peut-être que d'ambition. Le poids des affaires publiques porté long-temps, et porté dans le second rang, où les tracas et les dégoûts ne sont pas moins grands pour être moins élevés, l'inévitable fatigue des relations électorales, fatigue qui finit par gagner même les plus actifs, le goût et le besoin du repos, l'envie fort naturelle d'avoir encore part à la vie politique, mais de n'y avoir part que modérément : voilà les sentimens qui poussent vers la pairie quelques anciens députés. Parmi les pairs de cette année, il n'en est qu'un seul, je crois, qui ait désiré la pairie avec une ardeur juvénile et de hautes espérances. Je ne dis pas que les autres ne l'aient pas aussi sollicitée avec ardeur; mais leur ardeur était celle d'hommes qui souhaitent le repos après de longues journées de fatigue, et non d'hommes qui souhaitent la lutte et le combat. Avec ces sentimens, les nouveaux pairs n'apportent pas à la chambre des pairs beaucoup de vie et beaucoup de mouvement. Ils sont pairs pour se reposer, et non pas pour prendre de la peine. Ils ne fortifient pas la chambre des pairs, ils la laissent ce qu'elle était. Je ne crois pas que personne puisse contredire cette conclusion ou s'en scandaliser.

Je rends justice à la plupart des choix que le ministère a faits, surtout parmi les députés, et il y a, selon moi, pour la pairie, un grand avantage à se voir adjoindre beaucoup d'anciens députés et beaucoup de membres des conseils-généraux; seulement j'en conclus que puisque, même en faisant plusieurs bons choix, le ministère n'a pas fortifié la pairie, puisque tout le monde a senti, puisque la pairie elle-même a senti plus que personne qu'elle ne gagnait rien aux choix qui étaient faits, quoique ces choix fussent bons, j'en conclus que ce

n'est pas dans le choix des candidats qu'il faut chercher les causes de l'affaiblissement de la chambre des pairs; j'en conclus que ce n'est pas de ce côté non plus qu'il faut chercher un remède à cet affaiblissement; qu'à défaut des grandes illustrations qu'on n'aura jamais en nombre suffisant pour faire une assemblée politique, il faut s'adresser aux grandes influences locales, doubler la force du candidat par la force de ceux qui se rattachent à lui; j'en conclus enfin qu'il faut modifier les conditions d'admissibilité.

Sans cela, il arrivera à chaque nomination de pairs ce qui est arrivé à celles de cette année. La malice publique cherchera quels sont les services rendus à l'état par le nouveau pair; elle ne les trouvera pas toujours, et elle ne manquera pas de dire que la chambre des pairs s'est affaiblie. Les nominations deviendront de simples remplacemens, une manière de tenir la chambre au complet, de remplir la salle des séances. On saura qu'il faut, bon an, mal an, nommer tant de pairs; ce sera une règle d'arithmétique à opérer, et cependant, à chaque recrutement ainsi fait, le vice de cette situation sera mieux senti, la faiblesse politique de la chambre plus évidente, puisque, les nominations n'ayant aucune signification politique ni par le candidat nommé ni par l'esprit dans lequel sera faite la nomination, il n'en résultera pas pour la chambre des pairs un atome de vie politique de plus; tout au plus çà et là pourra-t-elle espérer quelque grande illustration politique ou littéraire: encore l'illustration politique sera ordinairement fatiguée, dégoûtée, et l'illustration littéraire sera fort novice en politique. Quant aux autres candidats, ce seront des hommes honnêtes, éclairés, long-temps actifs, mais qui veulent se reposer, et qui quittent volontiers la table de jeu, tout en se réservant de parier encore de temps en temps.

Si ce tableau est vrai, c'est ici que revient la triste question de M. Royer-Collard : Avons-nous une pairie?

II.

Pour savoir à quoi nous en tenir sur cette question, il faut comparer la pairie en 1845, non pas avec ce qu'elle était sous la restauration, encore moins avec la pairie anglaise; il faut la comparer avec la pairie telle qu'on a voulu la constituer en 1831, conformément à l'esprit et au sens de la révolution de juillet. Replaçons-nous donc au point de vue des législateurs de 1831. Ne demandons pas à la pairie d'être une aristocratie comme celle de Rome ou de Venise : nous

n'en voulons pas. Ne lui demandons pas non plus d'être seulement une assemblée destinée à examiner une seconde fois les projets de loi, un moyen de faire les affaires avec plus de calme et de maturité, une chambre de révision. Nous voulons qu'elle soit plus que cela. La commission chargée, en 1831, d'examiner le projet de loi sur la pairie disait dans son rapport : « Dans le mécanisme d'un gouvernement monarchique et constitutionnel, on ne saurait considérer la chambre des pairs autrement que comme un pouvoir modérateur, chargé de maintenir, de conserver, de rendre stable. Par cela même, il est pouvoir intermédiaire, placé entre la couronne et la chambre élective pour prévenir la collision qui pourrait survenir entre eux (1). »

Ainsi, en 1831, on voulait avoir dans la pairie *un pouvoir modérateur*. Ces deux mots sont précieux. En effet, il a toujours été difficile dans ce monde de donner, non pas de la modération au pouvoir, cela s'est vu et cela dépend des caractères, mais de donner du pouvoir à la modération. Benjamin Constant, dans sa *Politique constitutionnelle*, essayant de définir le pouvoir royal, l'appelle aussi un pouvoir modérateur; mais à voir comment il définit ce pouvoir modérateur, qui n'est pas le pouvoir exécutif, puisque le pouvoir exécutif réside surtout dans le ministère, qui n'est pas non plus le pouvoir législatif, puisque le pouvoir législatif réside dans les chambres; à voir, dis-je, ce qu'est le pouvoir modérateur dans la *Politique constitutionnelle*, on s'aperçoit bien vite que ce pouvoir modérateur est, quoi qu'en dise l'illustre publiciste, un pouvoir quasi inutile, qui ne modère que ceux qui veulent bien se laisser modérer et qui manquerait de puissance le jour où quelqu'un s'aviserait de lui manquer de respect. Telle n'est pas, grace à Dieu, chez nous la royauté constitutionnelle; elle a une force qui lui appartient, et dont elle use pour se conserver elle-même et conserver du même coup la société. Mais, si la royauté de 1830 ne ressemble en rien au pouvoir modérateur défini par Benjamin Constant, je crains bien que la pairie créée en 1831 n'y ressemble trait pour trait. Elle ne demanderait pas mieux assurément que de modérer les passions, mais elle ne le pourrait pas. Qui peut croire en effet que, s'il y avait une collision entre la couronne et la chambre élective, la chambre des pairs, telle que nous l'avons, pourrait s'entremettre entre les deux pouvoirs et les contenir comme un puissant arbitre? Le voudrait-elle à l'égard de la couronne? le pourrait-elle à l'égard de la chambre des députés? La chambre des pairs, telle qu'elle a été insti-

(1) Rapport de M. Bérenger, page 21.

tuée, semble faite pour représenter la sagesse et l'expérience de la société plutôt que pour en représenter la force. C'est une vertu plutôt qu'un pouvoir.

Plein de respect, comme je le suis, pour la pairie et pour ses membres, je ne voudrais pas dépeindre trop amèrement la faiblesse de la chambre des pairs; mais ce n'est certes pas offenser la pairie que de répéter, en les affaiblissant, quelques-unes des plaintes éloquentes et consciencieuses qu'elle fait entendre tous les ans. Quelle part a-t-elle dans la discussion du budget? Elle le discute sans pouvoir l'amender. Il est de règle, d'après la charte, que la chambre des députés discute la première le budget, mais non pas qu'elle le discute seule, non pas qu'elle insère dans le budget des dispositions relatives à d'autres matières que celles des finances, non pas que la chambre des pairs soit forcée d'adopter ces dispositions législatives sous peine de rejeter le budget, non pas que le ministère, à la chambre des députés, consente à l'insertion de ces dispositions législatives, et n'ait, à la chambre des pairs, d'autre souci que de faire adopter ces dérogations aux règles de la charte, contribuant ainsi de son côté à l'amoindrissement du pouvoir législatif de la chambre des pairs. Qu'arrivera-t-il en effet le jour où la chambre des députés insérera dans le budget une disposition pour réduire l'intérêt de la dette publique de 5 à 4 pour 100? Le ministère consentira-t-il à cette insertion? la chambre des pairs y adhérera-t-elle? et cette conversion des rentes qu'elle a jusqu'ici rejetée, s'y résignera-t-elle, quand elle la verra protégée et couverte par l'inviolabilité du budget? Je ne parle ici que des plaintes que la pairie fait tout haut et tous les ans à l'occasion du budget. Elle a d'autres griefs moins exprimés, mais aussi grands : pourquoi le gouvernement a-t-il parfois nommé pairs des députés qui avaient échoué devant les électeurs, et pourquoi la chambre des pairs a-t-elle semblé devenir l'asile des disgraciés de l'urne électorale? Pourquoi, si un député a donné sa démission de ses fonctions pour cause d'infirmités qui l'empêchent de prendre part aux délibérations, est-il nommé plus tard pair de France? Est-ce pour le guérir? ou bien y a-t-il des infirmités qui ne sont pas de mise à la chambre des députés et qui le sont à la chambre des pairs? Pourquoi, s'il y a dans une famille deux hommes importans ou en train de le devenir, est-ce le moins important qui est nommé pair, tandis que l'autre reste député? Pourquoi, à côté de la chambre des députés, qui exclue les préfets de son sein, la chambre des pairs voit-elle le banc préfectoral s'étendre tous les ans? Si les préfets sont exclus de la chambre des députés parce qu'ils

ne sont pas censés être assez indépendans, veut-on dire, en les admettant à la chambre des pairs, que l'indépendance y est moins nécessaire? Si d'un autre côté, comme je le crois, les préfets ne sont exclus de la chambre des députés que parce qu'ils sont tenus à résidence, comment pourront-ils siéger à la chambre des pairs et résider dans leurs préfectures? De quel côté la résidence est-elle obligatoire pour eux? A Paris comme pairs, ou dans leurs départemens comme préfets? Parmi ces griefs, les uns touchent à des manques de tact et d'égards, les autres à une interprétation abusive de la loi; mais tous font souvenir tristement de cette parole de M. Bérenger dans son rapport sur la constitution de la pairie, « qu'il fallait soigneusement éviter que la liste des candidats à la pairie ne se composât que des rebuts de l'autre chambre (1). »

Chose curieuse, il n'y a pas un des inconvéniens dont se plaint la pairie actuelle qui n'ait été prévu en 1831, et cependant tel est l'entraînement des choses humaines que, malgré la prévoyance du mal, la pairie a été constituée telle que nous la voyons. « Une chambre nommée uniquement par le ministère serait dénuée d'autorité morale, et, au lieu de prêter appui et secours au gouvernement, elle l'affaiblirait par son impuissance, » disaient les membres de la commission qui soutenaient l'hérédité (2). « Il faut, disait M. Guizot, que la chambre des pairs soit un pouvoir gouvernemental par sa nature, *et tout-à-fait distinct, tout-à-fait indépendant du gouvernement par sa position...* L'hérédité seule peut atteindre ce but. L'hérédité seule crée à côté du gouvernement un certain nombre de situations permanentes, élevées, au niveau du gouvernement, vivant habituellement dans sa sphère, connaissant ses besoins, pénétrées de son esprit, vouées aux mêmes intérêts généraux que lui, et dégagées de ses intérêts personnels, *à la fois alliées et indépendantes....* Ce dont nous avons besoin et plus besoin que jamais, c'est qu'il y ait dans la société des hommes qui par situation, par le fait de leur naissance, si l'on veut, se vouent et appartiennent spécialement aux affaires publiques, à la vie politique, des hommes qui en fassent habituellement, naturellement leur étude, leur état... » Et cette aristocratie que M. Guizot croyait nécessaire à la société moderne, il l'appelait fort heureusement *une aristocratie constitutionnelle.* Eh bien! je le demande à tout homme de bonne

(1) Rapport, page 31.
(2) Page 33.

foi, cette aristocratie constitutionnelle, si elle existe quelque part chez nous, est-ce dans la chambre des pairs? Est-ce là qu'elle se forme et qu'elle se développe?

Les partisans de la pairie élective se rencontraient avec les partisans de la pairie héréditaire dans l'augure qu'ils faisaient de l'avenir de la pairie nommée par le gouvernement. « Attribuer à la royauté seule, ou pour mieux dire au ministère, la nomination des pairs, c'est remplacer le hasard de la naissance, dont on se plaignait à bon droit, par l'arbitraire ministériel, dont on se plaindrait à meilleur droit encore; c'est déconsidérer la chambre des pairs, la mettre à un degré incommensurable au-dessous de celle des députés.... c'est laisser la pairie sans racines dans la nation et dès-lors sans influence, tout en voulant l'élever comme une barrière entre la royauté et la démocratie.... c'est donner au trône trop de force légale dans les temps de calme et pas assez de force réelle pour les temps de crise (1). »

M. Decazes enfin, dans le rapport qu'il présenta à la chambre des pairs au nom de la commission chargée d'examiner la loi de la pairie, M. Decazes, combattant le système des catégories, disait avec une prévoyance devenue presque prophétique : « Est-ce bien répondre à l'institution de cette chambre que d'en faire la retraite presque nécessaire de tous les fonctionnaires de l'état? Sont-ce les emplois publics que la charte nous appelle à représenter? »

En face de ces sinistres augures sur l'avenir de la pairie, qui frappaient les yeux de tous les législateurs de 1831, ceux qui défendaient le projet du gouvernement, c'est-à-dire l'abolition de l'hérédité et la nomination royale, suppliaient le gouvernement d'être extrêmement scrupuleux dans le choix des membres de la chambre des pairs, et de bien comprendre l'immense responsabilité qui s'attachait à de pareilles nominations. « La nomination des pairs de France sera pour les conseillers de la couronne le sujet d'une grande responsabilité : elle leur imposera le devoir d'être sévères dans l'appréciation des titres d'admission; car, si la faveur pouvait dicter un seul choix, il déconsidérerait tous les autres (2). » — « Le droit de nommer des pairs est le plus beau trésor d'un roi constitutionnel. C'est avec cette monnaie, habilement économisée, qu'il doit récompenser les talens et les grands services. Le ministère qui, dans des vues autres que celles d'un juste

(1) M. Lherbette, page 16.
(2) Rapport de M. Bérenger, page 35.

intérêt de la royauté, dilapiderait ce précieux trésor, se rendrait coupable de la concussion la plus criminelle, d'une véritable trahison (1). »

Voilà à travers quelles prévisions qui témoignaient combien la chambre était inquiète de l'avenir de la pairie qu'elle voulait fonder, à travers quelles recommandations qui montraient qu'on voulait suppléer à la faiblesse de l'institution par le bon choix des hommes, voilà comment fut fondée la pairie en 1831. C'est à nous maintenant de savoir si les prévisions se sont vérifiées, si les recommandations ont été suivies, si enfin nous avons une pairie.

III.

Si nous n'avons pas une pairie, est-ce uniquement à l'abolition de l'hérédité qu'il faut s'en prendre? J'ai hâte de discuter cette question, car, si le seul moyen de rendre à la pairie l'influence et l'ascendant qu'elle doit avoir est de restaurer l'hérédité, je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas lieu de songer à réviser la loi qui règle l'admissibilité à la pairie; je ne crois pas en effet que la restauration de l'hérédité soit une chose possible ou même une chose désirable. Si j'avais eu l'honneur d'être membre de la chambre des députés en 1831, j'aurais voté le maintien de l'hérédité derrière les grandes autorités qui l'ont défendue, derrière M. Royer-Collard, M. Guizot, M. Thiers, derrière M. Bérenger, rapporteur de la commission; mais l'hérédité est abolie depuis quinze ans : c'est un fait accompli et, selon moi, irrévocable.

Restaurer l'hérédité de la pairie, ce serait ébranler la charte. La charte a été révisée dans son ensemble en 1830, et dans son art. 23 en 1831. Ces deux dates ont clos l'ère de la révision, c'est-à-dire de l'instabilité : gardons-nous de la rouvrir.

Restaurer l'hérédité, ce serait faire un contre-sens si on accordait l'hérédité à la pairie actuelle, et une injustice si on ne l'accordait pas : un contre-sens, car les pairs actuels ont été nommés comme viagers, c'est-à-dire pour eux-mêmes. Quand on nomme un pair viager, on ne regarde que lui-même et on a raison; quand on nomme un pair héréditaire, on doit aussi considérer la famille; il est différent de récompenser et d'honorer un homme ou de fonder une famille. Ce qui suffit dans un cas ne suffit pas toujours dans l'autre. Il y a beaucoup

(1) M. Bignon (de l'Eure), page 25.

de pairs actuels auxquels, pour les rendre héréditaires, je ne demanderais qu'une chose, c'est qu'ils fussent leurs petits-fils. M. Bérenger comprenait fort bien cette différence quand il disait que l'hérédité était une magistrature mise en dépôt dans *un certain nombre de familles, constituées par cela gardiennes à perpétuité des lois et des libertés publiques.*

Restaurer l'hérédité, ce serait blesser en pure perte le sentiment le plus révolutionnaire du pays, le sentiment de l'égalité qui ne supporte que les concessions qu'il fait lui-même, souvent sans le vouloir, et dans les temps tranquilles, comme aujourd'hui, il en fait beaucoup plus qu'il ne croit. Il faut donc le laisser se restreindre et se limiter lui-même; il faut surtout se garder de lui demander une abdication publique, comme serait la restauration de l'hérédité. Il ne s'y déciderait jamais.

M. le comte Molé disait, en 1831, dans la discussion sur la pairie : « A mes yeux, l'hérédité est perdue, perdue sans retour. Je ne partage nullement l'espérance de ceux qui croient qu'on pourrait y revenir un jour. Il n'est pas aussi aisé de réédifier que de détruire. » Ne songeons donc pas à restaurer l'hérédité de la pairie; mais examinons plutôt si l'abolition de l'hérédité est la seule cause de l'affaiblissement de la pairie.

Il y a eu, selon moi, en 1831, un plus grand mal pour la pairie que la perte de l'hérédité, c'est que, tout en lui ôtant l'hérédité, on l'a laissée pour le reste telle qu'elle était; c'est qu'on lui a enlevé le principe de sa puissance en conservant soigneusement les contrepoids destinés à contre-balancer et à contenir cette puissance. La pairie était un corps qui avait sa force et qui avait aussi ses limites; on a détruit la force et maintenu les limites.

Expliquons cette grave erreur de la loi de 1831. M. Guizot disait dans son discours : « La pairie réside dans trois élémens, trois conditions. Par la nomination royale, elle est monarchique et fortifie le gouvernement; par le nombre illimité de ses membres, elle s'adapte bien à la monarchie constitutionnelle et tient bien sa place dans le jeu des trois pouvoirs; par l'hérédité, elle est monarchique et libérale en même temps; elle est politique. Si vous détruisez l'un de ces trois élémens, l'une de ces trois conditions, vous portez atteinte à la monarchie constitutionnelle, à son jeu libre et complet (1). » Les trois conditions sont nécessaires l'une à l'autre : elles forment un système

(1) Discours, page 16.

complet, et, si vous en retranchez une partie, il faut alors à ce système mutilé en substituer un autre; il faut ne rien changer ou changer tout. Remarquez en effet que, dans le système de la pairie héréditaire, c'est l'hérédité qui est l'élément fondamental, et que les deux autres élémens ne sont que des précautions contre l'ascendant même de l'hérédité : une pairie héréditaire qui serait limitée pour le nombre et qui élirait elle-même ses membres deviendrait bien vite maîtresse souveraine de l'état. Aussi, par la nomination royale, l'ancienne pairie dépendait du gouvernement, et, par l'illimitation du nombre de ses membres, elle ne pouvait pas faire corps contre le gouvernement. Tout se trouvait par là dans un juste équilibre, et la force de la pairie avait des contre-poids; mais quand, en 1831, on enleva à la pairie l'hérédité et qu'on garda en même temps la nomination royale, et surtout l'illimitation du nombre, la vie lui devint impossible. Elle avait perdu ses racines, et on voulait qu'elle eût encore de la sève!

L'illimitation est, contre la pairie, une arme redoutable. Aussi cette arme n'est bonne que contre une pairie forte; contre une pairie faible elle n'est plus de mise. Les titres et les honneurs n'ont de prix que parce qu'ils ne peuvent pas appartenir à tout le monde, et que tout le monde y prétend. Aussi sont-ils tous limités. Chaque dignité, chaque fonction a un nombre fixe de titulaires. De là, quand un titre ou une fonction vient à vaquer, il y a une compétition naturelle entre les divers candidats, et cette brigue tourne au profit du titre même ou de la fonction. Elle en vaut plus, étant vivement ambitionnée. Mais qu'est-ce qu'un honneur que tout le monde peut avoir? Et ici qu'on ne me parle point des catégories. J'examinerai plus tard les catégories, et je montrerai quel est leur bon et leur mauvais côté. Les catégories ne sont pas une limite au nombre des pairs; elles sont une précaution contre la faveur et l'arbitraire. Elles ne sont pas une force pour la pairie, elles sont seulement une défiance contre le pouvoir.

La limitation du nombre des pairs devait être une des compensations accordées à la pairie en retour de l'hérédité. Nous n'avons pour l'hérédité aucun regret superstitieux, mais il nous est impossible de ne pas faire remarquer que l'hérédité avait surtout pour mérite de donner à la chambre des pairs une origine indépendante. A défaut de l'indépendance d'origine, si nécessaire aux pouvoirs politiques, il fallait au moins donner à la pairie l'importance qui s'attache aux titres exclusifs et limités.

Ce qui fait donc, selon moi, la faiblesse de la pairie depuis 1831,

c'est qu'ayant perdu l'élément principal de sa constitution, elle a gardé les deux autres; c'est qu'ayant été changée sur un point, et sur le plus essentiel, elle n'a pas été changée sur tous les autres. Il fallait une réorganisation complète : on s'est borné à un retranchement; mais c'est la tête qui a été retranchée (1).

IV.

Le seul élément nouveau que le législateur de 1831 ait introduit dans l'organisation de la pairie, c'est le système des catégories; mais les catégories ne peuvent certes pas remplacer l'hérédité. Elles n'en ont pas l'efficacité génératrice; elles empêchent tel ou tel homme d'être pair, mais elles ne font pas que le pair nommé soit plus fort et plus puissant; elles agissent en dehors de l'institution, elles n'agissent point au dedans; elles préservent du mal, elles ne font pas le bien. Examinons cependant quel a été et quel peut être leur effet sur la pairie.

Remarquons d'abord, comme une singularité piquante, que le système des catégories a à peine été discuté dans la chambre des députés : on s'est beaucoup débattu pour savoir si telle ou telle fonction donnerait droit à la pairie; mais le système des catégories a été adopté de confiance. C'était une barrière contre la faveur, cela a suffi : on ne s'est pas demandé si les catégories donneraient la meilleure sorte de candidats. M. Bérenger, dans son rapport, se contente de dire que la commission a senti la nécessité de « renfermer le choix de la couronne dans certaines limites destinées, soit à prévenir l'erreur ou la surprise, soit à empêcher les nominations de faveur, soit à modérer certaines ambitions qui ne seraient justifiées par aucun service. » Dans la discussion, il est peu question des catégories, ou, quand il en est question, on ne montre pas quel est leur mauvais côté. Un député par exemple, M. Chalret Durrieu, craint que la couronne, pour influencer le vote des pairs, ne nomme leurs fils aux places mentionnées dans les catégories, afin que, plus tard, les fils puissent remplacer les pères, et que de cette manière l'hérédité soit continuée. Cette crainte suppose ce qui ne s'est pas vérifié; elle suppose que le gouvernement aura beaucoup à compter avec la chambre des pairs, et

(1) « La pairie à vie telle qu'on nous la présente n'est pas un système; elle n'est qu'une transaction; elle n'est, en un mot, que l'hérédité mutilée. » (Discours de M. Molé, 22 décembre 1831.)

qu'il aura beaucoup à faire pour se la concilier. Un autre député craint, avec plus de raison, que le gouvernement n'ait sur la chambre des pairs un trop grand ascendant, et il a, dit-il, « peu d'espoir en la fermeté de ces illustrations de diverses espèces dont on prétend composer la nouvelle pairie. » M. Royer-Collard traite assez dédaigneusement les catégories d'illusoires. La chambre des pairs et son rapporteur, M. Decazes, comprirent beaucoup mieux le danger des catégories, quand ils virent que l'effet des catégories serait de *faire de la chambre des pairs la retraite presque nécessaire de tous les fonctionnaires de l'état, et d'appeler la pairie à représenter les emplois publics.*

Nous avons vu ce que M. Guizot attendait de la pairie : il en attendait la création d'une classe d'hommes politiques, d'une aristocratie constitutionnelle. Selon M. Royer-Collard, la chambre des pairs doit représenter l'inégalité, c'est-à-dire les supériorités, non pour leur intérêt, mais pour la protection de la société entière. Est-ce des catégories que nous pouvons espérer voir sortir cette aristocratie constitutionnelle souhaitée par M. Guizot, ces supériorités indiquées par M. Royer-Collard?

Il y a entre les intentions de la discussion de 1831 et les effets des catégories une bizarre contradiction. Dans la discussion, il est toujours question de grandes illustrations, « d'hommes dont la patrie se soit honorée dans tous les temps, et qui joignent à de grands services une haute probité politique (1). » Le programme est beau; cependant, quand on arrive aux faits, c'est-à-dire aux catégories, que trouvons-nous? Des règles sur la durée des services, trois ans comme ambassadeur, dix ans comme conseiller d'état, dix ans comme procureur-général, etc. Ces services, assurément, comportent fort bien l'illustration, mais ils ne l'exigent pas. L'éclat et la gloire peuvent s'y joindre, ils n'en font pas nécessairement partie. On peut être ambassadeur, on peut être lieutenant-général, on peut encore être procureur-général pendant dix ans sans être illustre. Ne nous laissons donc pas tromper ici par l'ambiguité des mots. La discussion semble demander de grands services aux candidats de la pairie, une victoire gagnée, un grand dévouement accompli, une belle invention dans l'industrie, une grande œuvre dans les arts, un grand talent, et tout cela joint à la probité et à la capacité politiques; mais les catégories expliquent ce mot de services : il ne s'agit plus que d'un temps de services plus ou moins long dans les fonctions publiques.

(1) Rapport de M. Bérenger, page 25.

Vous vouliez, à l'aide de la pairie, avoir une aristocratie constitutionnelle; vous avez, par le vice inhérent aux catégories, une hiérarchie de fonctionnaires retraités. Où sont, dans la pairie, ces situations permanentes, élevées, qu'appelait M. Guizot? *Cette classe d'hommes politiques qui font habituellement et naturellement des affaires publiques leur étude, leur état*, est-ce la classe des fonctionnaires publics? J'aurais bien mauvaise grace à médire des fonctionnaires publics; mais il m'est permis de dire que, s'il est des fonctionnaires publics qui deviennent hommes politiques, il n'est pas nécessaire cependant d'être fonctionnaire pour devenir un homme politique. L'homme politique, tel surtout que l'entendait M. Guizot, tel que l'entendent les Anglais, ne se forme pas comme le fonctionnaire public; il n'a pas les mêmes commencemens, il n'a pas le même but. Le fonctionnaire public aime à entrer de bonne heure dans la carrière; il veut en parcourir vite tous les degrés, afin d'arriver le plus tôt possible aux plus élevés. Il est auditeur, maître des requêtes, conseiller d'état; il est capitaine, colonel, général de brigade, lieutenant-général. La vie politique, s'il y entre, est pour lui l'accessoire; la vie militaire ou administrative est pour lui le principal. L'homme politique, au contraire, a pour caractère principal de n'entrer d'abord dans aucune carrière spéciale; il n'est ni marin, ni soldat, ni préfet, ni juge, ni professeur; il est un peu tout cela; il étudie les affaires publiques dans leur variété infinie; il recherche quels sont les intérêts du pays, quels sont ses besoins, quels sont ses penchans; il se prépare à la tribune par l'exercice de la parole; il voyage, pour connaître les sociétés étrangères, et les comparer à la société à laquelle il appartient. Avec cette diversité d'études, il est, selon la force de son intelligence, superficiel ou universel, un bavard prétentieux ou un orateur éloquent. On voit quelle différence il y a entre l'éducation de l'homme politique et du fonctionnaire public. Le but aussi est différent. L'homme politique vise à être ministre; le fonctionnaire public vise à être administrateur. Une société qui ne serait conduite que par des hommes politiques risquerait de n'être point administrée. Ses grandes affaires seraient bien faites; ses affaires quotidiennes seraient fort mal faites. Il faut donc qu'une société ait à la fois des hommes politiques et des fonctionnaires publics; il faut même que, dans les chambres et dans le ministère, il y ait à la fois des hommes politiques et des administrateurs. Aussi, j'ai toujours pensé qu'il était nécessaire que les fonctionnaires publics fussent admis à la chambre des députés dans une juste mesure; mais c'est précisément parce que je crois bon qu'ils aient entrée dans la

chambre des députés, qu'il me paraît étrange qu'ils aient une autre chambre, qui semble, grace aux catégories, leur appartenir plus spécialement. Si les emplois publics doivent être représentés dans les deux chambres, ils ne doivent pas y avoir une représentation exclusive et prépondérante. Ajoutez que les fonctionnaires publics qui entrent à la chambre des députés y entrent à titre d'élus du peuple, non à titre de fonctionnaires publics, tandis qu'à la chambre des pairs ils entrent à titre de fonctionnaires et à raison de la durée même de leurs fonctions.

Il faut le dire, la chambre des pairs semble organisée de manière à avoir le moins d'hommes politiques possible et le plus de fonctionnaires publics, à n'être une assemblée politique que par tradition et par habitude, et à être, par la condition même de ses membres, un grand conseil administratif. En effet, pour qu'un fonctionnaire public devienne pair de France, il n'a qu'à laisser faire au temps et à se ménager les bonnes graces du ministère. Le temps et le savoir-faire font les frais de sa candidature. Comment, au contraire, un homme politique pourra-t-il entrer à la chambre des pairs? Rien ne l'y porte naturellement, et tout l'en écarte. Pour être pair, tâchera-t-il d'abord d'être député? Mais, s'il réussit, il sera peut-être fort tenté de rester député, tant du moins qu'il sera éloigné de l'âge du repos. Il aimera mieux l'atmosphère politique de la chambre des députés, atmosphère chaude et animée, que la tiède température de la chambre des pairs. Il sentira que c'est dans la chambre des députés qu'est le pouvoir, et c'est là qu'il cherchera à se consolider. De là un grand inconvénient pour la chambre des pairs; n'étant point recherchée par les hommes politiques, elle ne sera pas une assemblée politique. Cette aristocratie constitutionnelle souhaitée par M. Guizot, ce n'est pas dans son sein qu'elle se formera, et même, ne nous y trompons pas, c'est hors de son sein qu'elle se formera.

C'est dans la chambre des députés qu'elle se formera, et, j'ai tort de parler au futur, elle y est déjà formée; elle y existe, elle y a une grande et légitime influence qui s'augmentera chaque jour. Les organes du parti radical l'y ont déjà reconnue et signalée; ils l'ont appelée la jeunesse dorée.

Dans la discussion de la pairie, en 1831, M. Thiers avait admirablement prévu cette conséquence de l'abolition de l'hérédité. « Vous voulez, disait-il, abolir l'aristocratie dans la chambre des pairs; mais, comme vous ne pouvez pas l'abolir dans la société, elle entrera dans la chambre des députés. Les jeunes gens des grandes familles, ne pou-

vant plus être pairs, se feront nommer députés. » Je me souviens que beaucoup alors riaient de cette crainte ou de cette prévision, qui semblait étrange en 1831. Que pensent aujourd'hui les rieurs?

Je me hâte de dire que, selon moi, ce n'est pas seulement parce que la pairie n'est plus héréditaire que les jeunes gens des grandes familles affluent dans la chambre des députés; c'est aussi et surtout parce qu'on n'entre plus à la chambre des pairs que par la porte des fonctions publiques ou par la chambre des députés. Or, les fonctions publiques ne conviennent guère aux jeunes gens de grande famille qui se destinent à la vie politique; il y faut un labeur trop spécial et trop étroit. De plus, avec les fonctions publiques, on ne devient admissible à la pairie que lorsqu'on est arrivé aux grades les plus élevés. Or, ces grades ne s'acquièrent qu'avec le temps, et on risque fort, de cette manière, de n'entrer dans la vie politique qu'à cinquante ans. Reste, pour les jeunes gens dont je parle, l'autre route, la chambre des députés; mais j'ai déjà dit pourquoi et comment on s'arrête volontiers en chemin.

Ah! si le jour où l'hérédité a été abolie, on y avait substitué l'élection, soit directe, soit indirecte, je ne doute pas que notre jeune aristocratie constitutionnelle, au lieu de se détourner vers la chambre des députés, n'eût cherché à se faire sa place dans la chambre des pairs. Puisqu'elle a bien voulu, pour entrer dans la vie politique, accepter l'épreuve de la candidature électorale, elle l'eût fait d'aussi bon cœur pour entrer au Luxembourg que pour entrer au Palais-Bourbon. Alors la pairie, à la fois élective et viagère, aurait pu devenir le centre et le noyau de cette aristocratie constitutionnelle, que nous avons imprudemment forcée de se transplanter.

Quoi qu'il en soit, la révolution que prévoyait M. Thiers est faite aujourd'hui. Un des premiers effets de la constitution de la pairie en 1831, et de l'établissement des catégories, a été d'écarter de la chambre des pairs les hommes politiques et cette jeunesse aristocratique constitutionnelle que le Luxembourg autrefois s'appropriait, et qui, chassée du Luxembourg par l'abolition de l'hérédité et la non-électivité de la pairie, a dû se réfugier dans la chambre des députés. On n'a pas voulu qu'elle fût là où elle devait être; elle s'est placée là où on ne voulait pas qu'elle fût.

V.

J'ai examiné l'effet général des catégories; il faut les étudier de plus près, afin de voir leur bon et leur mauvais côté. N'oublions pas

que les catégories font, depuis quinze ans, partie de la loi qui a réglé le recrutement de la chambre des pairs, et que, s'il est permis de les réviser, il est impossible de les abolir tout-à-fait. Jugeons-les donc impartialement, d'après ce qu'elles ont de bien et de mal.

Il y a dans les catégories une distinction à faire : les unes concernent seulement les fonctions publiques, et ce sont celles-là que je ne regarde pas comme heureuses et fécondes pour la chambre des pairs; les autres concernent les fonctions électives, qui, après un certain temps de service, donnent aussi entrée à la chambre des pairs, et celles-ci ont l'avantage, à mes yeux, de rattacher l'origine de la chambre des pairs à l'élection populaire; mais elles l'y rattachent d'une manière trop indirecte.

Le malheur de la chambre des pairs, en effet, depuis l'abolition de l'hérédité, c'est que, n'ayant plus ses racines en elle-même, elle ne les a pas non plus dans le pays. Parcourez les catégories qui concernent les fonctions publiques, et dites quels sont les liens nécessaires entre le pays et les fonctionnaires admissibles à la pairie. Quand je parle du pays, je parle d'une province, d'un département, d'un canton; je ne parle pas de l'état en général que servent les fonctionnaires publics. Cependant ces liens qui existent entre un homme et une ville ou un département sont fort importans de nos jours. Le gouvernement ne touche pas seulement la société par les autorités constituées, tels que les préfets et les sous-préfets; il la touche par des influences reconnues, telles que les députés, les membres des conseils-généraux, les maires, et l'ascendant qu'ont ces fonctionnaires électifs contribue beaucoup à l'ascendant du gouvernement. Il est donc à désirer que les membres des chambres aient chacun leur cercle d'action et d'influence; mais quelle action voulez-vous que puisse avoir un lieutenant-général qui, sorti à vingt ans de son département pour entrer à Saint-Cyr, a depuis ce temps servi honorablement dans l'armée, et est toujours resté loin de ses compatriotes? Il faut en dire autant et même plus des ambassadeurs, dont le métier est de vivre à l'étranger; des conseillers d'état, qui résident à Paris; des amiraux et vice-amiraux, qui sont sur mer; des gouverneurs coloniaux; des membres de l'Institut, qui siégent à Paris. Non pas que ces divers fonctionnaires ne puissent avoir des liens très étroits avec tel ou tel département, ils peuvent même cultiver très soigneusement ces relations; mais ces relations ne résultent pas nécessairement de leurs fonctions, et de plus ils n'en ont pas besoin légalement pour arriver à la pairie. Leurs fonctions ou leurs études leur ôtent donc, pour ainsi

dire, toute influence locale, et les séparent du pays plutôt qu'elles ne les y rattachent. Il y a tel savant, connu de l'Europe entière, qui n'aurait pas deux voix dans son département.

Et ne croyez pas que, parce qu'ils ne représentent aucun intérêt local, ces candidats à la pairie soient plus propres à représenter les intérêts généraux. Non; ils représentent un intérêt spécial, l'intérêt de telle ou telle fonction ou de telle ou telle science, et les intérêts spéciaux sont, selon moi, aussi étroits et aussi exclusifs que les intérêts locaux. Les hommes qui comprennent le mieux les intérêts généraux du pays, ce sont les hommes politiques, ceux dont nous avons indiqué l'éducation et le but; mais ce sont précisément ces hommes politiques que les catégories de fonctionnaires excluent de la chambre des pairs.

Reste la seconde espèce de catégories, celle qui concerne les fonctions électives. Ces catégories constituent une sorte de candidature, mais cette candidature est trop indirecte. Le député qui fait ses six ans de législature, le membre du conseil-général qui prétend à la présidence, le maire d'une ville de trente mille ames qui garde pendant cinq ans ses fonctions municipales, ne sont candidats à la pairie que par occasion. Sauf le député, ils ne se préparaient pas à la vie politique, ils ne voulaient pas devenir membres d'une assemblée législative. Ils sont donc appelés à la politique sans s'y être voués, et c'est là encore, pour la chambre des pairs, une cause d'affaiblissement comme pouvoir politique. M. de Francaleu avait cinquante ans quand lui vint le talent de faire des vers. Avec le système des catégories, c'est à cinquante ans aussi que viendra aux candidats à la pairie le talent de faire des lois. Ainsi, les catégories que j'appellerais volontiers électives ont elles-mêmes l'inconvénient, sauf la catégorie de la députation, de ne pas donner à la chambre des pairs les hommes qu'il faut à une assemblée politique; et, pour cette chambre, la meilleure catégorie et la plus féconde est encore, chose triste à dire, celle des députés fatigués.

Il en serait autrement si, au lieu de faire de certaines catégories électives une candidature indirecte pour la pairie, on trouvait le moyen de lier plus directement la pairie aux fonctions électives, si la pairie, au lieu d'être l'accessoire d'une fonction, devenait un but principal. Alors il y aurait des hommes politiques qui se prépareraient spécialement à la pairie, alors la pairie redeviendrait une assemblée politique.

Cette idée nous amène, après avoir examiné les causes diverses de

l'affaiblissement de la pairie, à rechercher quels sont les moyens de remédier à ce dépérissement progressif.

VI.

Commençons par déterminer nettement ce que nous pouvons faire. Il ne s'agit pas, en effet, de reconstituer la pairie de fond en comble; la charte a restreint le champ des réformes possibles de la pairie; on ne peut modifier que les conditions d'admissibilité : toute autre modification est interdite. Il ne faut donc songer ni à rétablir l'hérédité, ni à ôter au gouvernement le droit de nommer les pairs, ni à limiter le nombre des pairs.

N'étendons pas au-delà du cercle que nous venons de marquer la réforme de la pairie; mais ne laissons pas non plus restreindre le cadre. Ne prenons pas plus de liberté que la charte ne nous en donne, mais prenons toutes celles qu'elle nous donne.

Plusieurs systèmes furent proposés en 1831, et M. Bérenger, dans son rapport, discute soigneusement ces divers systèmes. Le premier, et celui qui semble le plus simple, est l'élection directe. Ce système fut repoussé : il créait deux chambres de même origine, et, comme pour diversifier leur nature il fallait les faire élire par des électeurs différens, il rétablissait les grands et les petits colléges électoraux essayés sous la restauration, et supprimés en 1831 par la nouvelle loi d'élection. Nous n'avons pas, du reste, à nous occuper du système de l'élection directe : ce système ôte au roi la nomination des pairs, il est contraire à la charte. Ce n'est pas une des réformes que nous ayons le droit de proposer.

Après le système de l'élection directe, le rapporteur de 1831 discute le système d'une candidature parmi laquelle le roi aurait le droit de choisir. Ce système, qui avait beaucoup de faveur dans la chambre, est écarté par la commission, à cause surtout des difficultés d'exécution. Voyons cependant quel est ce système des candidatures si mal traité par la commission de 1831. D'abord, l'idée de la candidature a un grand avantage à nos yeux, c'est qu'elle est une de celles que la charte ne nous interdit pas de proposer. En effet, elle respecte le droit du gouvernement de nommer les pairs; elle change seulement les conditions de l'admissibilité. Elle a cet autre avantage, que les modes de candidature sont très divers. Ainsi, les candidats peuvent être présentés par des colléges électoraux différemment composés, par la

chambre des députés, ou par la chambre des pairs seule, ou par les deux chambres réunies, si bien qu'en dessous de la nomination royale il y a plusieurs systèmes de candidature qui peuvent être discutés et adoptés. Examinons donc les divers modes de candidature proposés en 1831, et qui ne furent repoussés alors qu'à cause des difficultés d'exécution.

La candidature, disait-on, est une gêne pour le pouvoir qui choisit, ou n'est pas une garantie pour le pouvoir qui présente. Elle est une gêne quand les candidats sont choisis de manière qu'il n'y a qu'un seul choix qui soit possible. Ce serait le cas, si chaque collége électoral avait trois candidats à présenter : il y aurait un nom digne et illustre, les deux autres seraient obscurs ou incapables; le choix du roi deviendrait forcé; ce seraient les électeurs qui nommeraient. La candidature n'est pas une garantie, quand le choix se fait une liste nombreuse ; ce serait le cas, si une liste de candidats était formée pour la France par les colléges électoraux, avec obligation, pour le roi, de choisir les pairs dans cette liste. L'obligation ne serait pas gênante, tant le choix serait large; mais la candidature alors ne serait plus une garantie.

Ainsi, la première difficulté tient à la nature même de l'institution. La candidature est ordinairement une fiction. C'est toujours celui qui choisit ou celui qui présente qui nomme réellement.

A cette difficulté, je réponds qu'elle naît de la logique plutôt que de la pratique. Le but de la candidature n'est pas d'équilibrer les deux volontés qui y concourent, de manière que l'une n'y ait pas plus de part que l'autre : le but de la candidature doit être de faire de bons choix et d'empêcher les mauvais. Il faut, toutes les fois qu'on organise un système de candidature, viser non pas à l'équilibre impossible des cochoisissans, mais à l'excellence des choix.

Qui présentera des candidats au choix du roi? Seront-ce les colléges d'arrondissement? Vous aurez, dit-on, des notabilités de clocher! Pas plus que nous n'en avons à la chambre des députés. Pourquoi ne pas supposer que les électeurs auront la main aussi bonne pour les candidats à la pairie que pour les députés? Mais alors, continue-t-on, vous aurez, par la nature même des candidats, une chambre des pairs composée à peu près de la même manière que la chambre des députés, la doublure d'un pouvoir et non son contre-poids. — L'objection est juste : ne déléguons pas aux colléges d'arrondissement le droit de présenter les candidats à la pairie.

Sera-ce tous les électeurs réunis au chef-lieu du département qui

éliront les candidats? Même objection : les choix seront faits dans un esprit local et étroit. Les illustrations vivent surtout dans la capitale : les colléges de département viendront-ils les y chercher? — Je suis peu touché de cette objection; mais je vais signaler une autre difficulté. Dès qu'il y aura, pour nommer les candidats à la pairie, des colléges de département, les colléges d'arrondissement, chargés de nommer les députés, deviendront impossibles. On ne concevra pas ces doubles colléges et cette double élection. Il faudra tôt ou tard faire élire les députés par les colléges de département chargés de choisir les candidats à la pairie, ou faire élire les candidats à la pairie par les arrondissemens qui nomment les députés. L'électeur n'aime pas à se déranger deux fois, et il serait triste que les élections des candidats à la pairie ne fussent pas plus fréquentées que les élections des officiers de la garde nationale. Quoi qu'il en soit, l'élection au chef-lieu devient inévitable pour les députés, si elle s'y fait une fois pour les candidats à la pairie, et alors revient la juste objection qu'au lieu de deux chambres d'origine et de vocation différentes, vous avez la même chambre partagée en deux salles.

Ajoutez que si, pour éviter entre les deux chambres l'identité de nature et d'origine, vous créez des colléges d'électeurs différens, si vous exigez un cens plus élevé, si vous les réunissez au chef-lieu du département, ou même, comme on le proposait, aux chefs-lieux de cours royales, vous rétablissez, comme nous l'avons déjà dit, les grands colléges de la restauration et le double vote.

Le rapport de M. Bérenger discute et écarte tour à tour les divers systèmes de candidature que je viens d'indiquer. Il en est deux autres qu'il discute à peine et dont je dois parler avec quelque détail, car ils me semblent préférables aux autres systèmes, et ils ont l'avantage de donner à la pairie une origine plus nationale et plus indépendante. Je veux parler 1° du système qui donne à la chambre des pairs le droit de se recruter elle-même, comme fait l'Institut; 2° du système qui rattache la pairie aux conseils-généraux, et leur confie le soin de présenter des candidats au choix du gouvernement.

Un homme éclairé et honnête, M. Félix Bodin, proposait en 1831 le système qui donne à la pairie le droit de pourvoir à son propre recrutement, et, de nos jours, un publiciste distingué, M. le comte Czieskowski, a renouvelé cette idée dans une brochure remarquable. Ce système cependant ne peut plus aujourd'hui être proposé d'une manière aussi complète et aussi étendue qu'en 1831. En effet, M. Félix Bodin, faisant la chambre des pairs à l'instar de l'Académie,

limitait le nombre des pairs : la charte veut que ce nombre soit illimité. M. Félix Bodin faisait élire et nommer les pairs par la pairie : la charte veut que les pairs soient nommés par le roi. Il suit de là 1° que, si la pairie peut être appelée d'une manière quelconque à se recruter elle-même, ce ne peut plus être qu'en présentant des candidats à la nomination royale, et en les présentant, non pas à chaque vacance de siége, mais à certaines époques fixes et en nombre indéterminé. J'avoue que le système ainsi modifié n'aura plus sa vertu et son efficacité primitives; mais, selon moi, il en aura encore une grande, et surtout il vaudra mieux que le système des catégories tel que nous l'avons.

Énumérons rapidement les avantages de cette candidature confiée à la pairie. Les candidats qui arriveront de cette manière au Luxembourg auront une origine indépendante. La pairie aura sa source en elle-même; elle sera distincte des autres pouvoirs sans leur être contraire. L'hérédité, c'est-à-dire le droit de se perpétuer par soi-même, sera transportée des pairs à la pairie, et des individus au corps.

Il y aura pour les hommes politiques une autre manière d'arriver à la pairie que de passer par la chambre des députés ou par les emplois publics. La chambre redeviendra une véritable assemblée politique.

Quand une place est vacante à l'Institut, il se présente à l'instant plusieurs candidats; il y aura de même une concurrence pour être porté par la chambre des pairs sur la liste de candidature, car cette candidature, ne fût-elle pas suivie de la nomination, sera elle-même un titre d'honneur qui excitera de nobles ambitions.

Quels sont les dangers de ce système? d'obliger le ministère à nommer les candidats désignés par la pairie? Il y sera obligé, il est vrai, par une sorte de respect humain; mais, si les choix sont bons, ce n'est pas un mal.

Il y aura, dans cette liste de candidats, beaucoup de fils et de neveux de pairs, et l'hérédité sera rétablie à l'aide de la candidature. — La nomination royale servira de frein et de barrière aux prédilections naturelles de la paternité ou du népotisme.

Je ne demande pas, en effet, que ce système soit le seul mode de recrutement de la pairie; il faut le combiner avec d'autres modes. Les candidats proposés par la pairie concourraient avec les autres candidats déjà désignés par la loi. Ce serait une catégorie de plus; mais j'avoue, et je ne suis pas effrayé de cet aveu, que, si ce droit de candidature était bien exercé par la chambre des pairs, les candidatures

émanées de la pairie primeraient bientôt toutes les autres. Quant à moi, je m'en féliciterais; je ne veux pas que cette candidature soit exclusive; je ne demande pas mieux qu'elle soit prépondérante.

Ainsi, confier à la chambre des pairs le droit de proposer, à certaines époques fixes, un nombre indéterminé de candidats entre lesquels le gouvernement ferait un choix, concurremment avec les candidats fournis par les autres catégories, tel est un des points de la réforme de la loi sur la pairie que je proposerais avec le moins de défiance, persuadé que ce serait un bon acheminement au but que nous devons chercher à atteindre, c'est-à-dire *d'avoir une pairie*, et d'échapper à la prophétie de M. Royer-Collard.

L'autre mode de recrutement de la pairie, ou plutôt de candidature, puisque, dans les termes de la charte, il ne peut être question que de candidatures et non pas de nominations, l'autre mode, dis-je, de candidature que le rapporteur de 1831 ne discute guère non plus, est le système qui rattache la pairie aux conseils-généraux, en leur confiant le soin de présenter des candidats. « Ce moyen, dit M. Bérenger, aurait, au premier abord, l'avantage de lier l'institution de la pairie aux institutions départementales, de telle sorte qu'elles se prêteraient un mutuel appui; mais on se trouve arrêté par la crainte de donner aux conseils-généraux un caractère politique, tandis qu'il est si important de leur ôter ce caractère, pour les laisser exclusivement occupés d'intérêts locaux. »

Je dois d'abord remarquer qu'en 1831 les conseils-généraux n'étaient pas constitués, et qu'on ne savait pas encore quel serait l'effet de cette nouvelle institution. Aujourd'hui l'expérience est faite : les conseils-généraux ont réussi : ils sont une des institutions que le pays a le mieux adoptées. Les défiances que l'on avait à ce sujet en 1831 ne sont donc plus de saison, et, *en rattachant la pairie aux institutions départementales de telle sorte qu'elles se prêtent un mutuel appui*, on sait quel est l'appui que les conseils-généraux pourront donner à la pairie; c'est un appui populaire et territorial, si je puis parler ainsi : un appui populaire, car, procédant de l'élection, les conseils-généraux rattacheront la chambre des pairs au pays, et lui donneront une origine indépendante; un appui territorial, car les conseils-généraux sont surtout chargés de représenter les influences locales. Ce n'est pas toujours le plus grand propriétaire du canton qui est membre du conseil-général; mais la propriété en général, avec tous les intérêts qui s'y rattachent, la viabilité des routes, la facilité des transports, l'amélioration de l'agriculture, dans les grandes villes le développe-

ment et la protection de l'industrie nationale, tout cela est représenté et défendu par les conseils-généraux. Ils s'occupent des intérêts locaux; mais ces intérêts locaux sont déjà assez élevés pour être des intérêts généraux. Ces intérêts sont locaux, parce qu'ils s'appliquent à une portion du territoire; ils sont généraux, parce que de leur bon accommodement résulte la prospérité générale du pays. L'influence territoriale résidant ainsi dans les conseils-généraux, il y a un grand avantage à rattacher la pairie à cette influence, qui est une influence d'ordre et de stabilité.

Déjà, dans la pensée du législateur de 1831, il avait paru bon de rattacher à la pairie l'influence de la propriété, de l'industrie et du commerce, et de l'y rattacher à l'aide des fonctions électives. De là cet article de la loi qui déclare admissibles à la pairie les propriétaires, les chefs de manufacture et de maison de commerce ou de banque payant 3,000 francs de contributions directes, soit à raison de leurs propriétés foncières depuis trois ans, soit à raison de leurs patentes depuis cinq, *lorsqu'ils auront été pendant six ans membres d'un conseil-général ou d'une chambre de commerce.* De là encore cet autre article qui admet également à la pairie *les présidens trois fois élus des conseils-généraux.* Ce serait donc se conformer aux intentions du législateur, en les étendant, que d'établir un nouveau lien entre la pairie et les conseils-généraux, en les chargeant du soin de présenter au choix du gouvernement une liste de candidats pris dans le sein du conseil-général ou en dehors. Cette candidature, plus large que celle des deux catégories que je viens de citer, lesquelles exigent ou 3,000 francs d'impôts ou trois élections à la présidence, accroîtrait d'une part la puissance des conseils-généraux, et de l'autre donnerait aux membres de la pairie cette part d'influence locale que doivent exercer dans notre gouvernement les membres des assemblées délibérantes. La chambre des pairs est trop parisienne; elle ne touche pas assez au sol de nos départemens. La candidature des conseils-généraux donnerait aux pairs une patrie locale.

J'ajoute encore que cette candidature, non plus que celle que je propose de confier à la chambre des pairs, ne serait point exclusive : elle concourrait avec la candidature des autres catégories.

Reste l'objection que faisait M. Bérenger : Vous allez donner aux conseils-généraux un caractère politique qu'ils ne doivent pas avoir. La politique est déjà pour beaucoup dans l'élection des membres des conseils-généraux; elle sera aussi pour beaucoup dans la candidature que je leur remets; mais je ne m'en plains pas. Dans notre gouverne-

ment, tous les corps ont et doivent avoir un esprit politique. Les élections des présidens et des secrétaires dans les conseils-généraux sont des élections politiques. Cela empêche-t-il les conseils-généraux de s'occuper ensuite des affaires locales et de les bien faire? Nullement. La politique règne et doit régner dans les conseils-généraux, mais elle ne gouverne pas. Les choix qu'ils font sont politiques et doivent l'être; leurs délibérations ne sont pas politiques et ne doivent pas l'être, parce que leurs délibérations sont réglées par leurs attributions.

La réforme que je propose de faire dans la pairie est, comme on le voit, simple et modeste. Il ne s'agit pas de faire table rase, il ne s'agit pas de détruire toutes les catégories pour y substituer une ou deux candidatures exclusives. Je conserve les catégories qui concernent les emplois publics. Seulement, comme ces catégories ne sont pas suffisamment contrebalancées dans la loi actuelle par les catégories qui concernent les fonctions électives, et que de cette manière la chambre des pairs ne se recrute pas conformément au but que le législateur voulait atteindre en 1831, j'étends les catégories électives, en y introduisant deux candidatures nouvelles, afin d'établir un plus juste équilibre entre les catégories électives et les catégories administratives.

Ces deux candidatures émaneront, l'une de la chambre des pairs, l'autre des conseils-généraux. La candidature de la chambre des pairs sera illimitée. La prudence de la chambre et l'esprit de corps limiteront suffisamment cette candidature. Le nombre des candidats que pourront présenter les conseils-généraux sera déterminé par la loi.

Ces limitations, soit morales, soit légales, ne nuiront pas au droit illimité que le roi a de nommer des pairs, car la royauté pourra toujours puiser dans les catégories autres que celles des candidats de la pairie ou des conseils-généraux, et le maintien de ces catégories garantit l'illimitation de la chambre des pairs prescrite par la charte.

VII.

Il me reste à résumer rapidement les idées que je viens d'émettre.

Avons-nous une pairie? Avons-nous dans la chambre des pairs cette aristocratie constitutionnelle que demandait M. Guizot? Avons-nous le pouvoir modérateur que voulait constituer M. Bérenger? Non.

Est-ce à l'abolition de l'hérédité seulement qu'il faut s'en prendre de la faiblesse de la chambre des pairs? Non. Cette faiblesse tient à ce qu'en lui ôtant l'hérédité, qui était son principe de force, on ne lui a donné aucun principe de force nouvelle.

Les catégories, qui sont le seul élément nouveau de la pairie, n'ont pas en elles-mêmes la vitalité nécessaire à la chambre des pairs.

Il faut donc chercher ailleurs que dans les catégories la force qui manque à la chambre des pairs. Il faut ajouter aux catégories deux candidatures, les candidatures émanées de la pairie, et les candidatures émanées des conseils-généraux.

Ces candidatures, combinées avec les catégories, laissent subsister le droit que le roi a de nommer les pairs, et d'en nommer autant que bon lui semble.

Ces candidatures amèneront dans la chambre des pairs la double influence des hommes politiques et des grands propriétaires, et l'y amèneront d'une manière indépendante. Or, nulle part, cette double influence n'est mieux placée que dans la chambre des pairs.

Cette réforme de la pairie, que je crois nécessaire, est-il bon de l'entreprendre maintenant? Oui, parce que les esprits sont calmes, parce que les passions sont amorties, parce que les réformes qui se font dans les jours d'orage sont toujours chanceuses, parce que le hasard y préside plus que la sagesse : témoin la reconstitution de la pairie en 1831. Tous les grands esprits de la chambre des députés voulaient l'hérédité de la pairie, M. Thiers, M. Guizot, M. Royer-Collard, M. Périer; ils n'ont pas pu faire prévaloir leur opinion, ils ont été vaincus par l'entraînement des passions du jour : preuve évidente que les réformes s'opèrent mal dans les temps de trouble. On veut alors tout faire ou tout détruire en un seul coup. Les bonnes et sages réformes sont, au contraire, celles qui se font dans les momens de tranquillité, avec lenteur, avec maturité. Nous sommes, hélas! trop habitués à croire que les jours de création sont des jours d'orage. On ne crée, au contraire, qu'à l'aide de l'ordre et de la paix. « C'est une œuvre lente que la fondation d'un gouvernement, disait M. Guizot dans la discussion de la pairie; c'est une œuvre qui peut être accomplie, non par un prétendu pouvoir constituant, par un congrès, par quelque déploiement extraordinaire de la souveraineté nationale, mais par le concours tranquille, régulier, des pouvoirs légaux, naturels, permanens. C'est ainsi, et ainsi seulement, que les gouvernemens se fondent. » A ces graves paroles, je n'ajoute qu'un mot : C'est ainsi, et ainsi seulement, que l'Angleterre fait ses grandes réformes, et perpétue sa constitution en la renouvelant.

SAINT-MARC GIRARDIN.

SITUATION

POLITIQUE

DE L'ALLEMAGNE

EN 1845.

II.[1]

LE PARTI CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, LE PRINCE DE METTERNICH.

La question constitutionnelle qui préoccupe si vivement la Prusse, et, avec la Prusse, l'Allemagne tout entière, présente en ce moment un objet d'étude assez sérieux pour qu'on puisse l'examiner avec fruit. Ce ne sont plus seulement des vœux lointains, de vagues désirs, qu'il s'agit de signaler; ce sont aussi des faits, des évènemens graves. Il y a long-temps sans doute que la Prusse convoite ces destinées constitutionnelles qui lui ont été annoncées en 1815; jusqu'ici pourtant, elle attendait sans trop de peine. Tant que l'ancien roi vivait, elle semblait craindre de troubler la vieillesse d'un monarque vénérable et

(1) Voyez, dans la livraison du 1er octobre, le premier article de cette série, *Histoire de l'Agitation religieuse.*

qui avait dignement partagé, aux plus mauvais jours, les souffrances de la patrie; elle ajournait donc depuis vingt-cinq ans ses libres espérances. Aujourd'hui, tout est bien changé : à ces désirs patiens ont succédé, depuis l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, les réclamations les plus énergiques. Or, ces demandes sont si pressantes, la certitude de triompher est si forte, que déjà, devançant l'époque où la constitution prussienne sera enfin publiée, les différens partis se préparent; bien plus, ils sont formés dès à présent, ils sont en armes, et la discussion s'est ouverte comme au sein d'une assemblée représentative.

C'est en 1840 que Frédéric-Guillaume IV est monté sur le trône. On comprend que tout ce qui s'est passé depuis cette date ait dû singulièrement encourager les publicistes. Quand un pays entier est mûr pour une de ces révolutions intérieures, les évènemens qui surviennent, grands ou petits, ne font que hâter le dénouement inévitable vers lequel tout conduit les intelligences. En ce moment même, l'agitation religieuse et les problèmes infinis qu'elle soulève au sein des églises catholique et protestante ne semblent-ils pas être une circonstance décisive, un avertissement irrésistible? Le ministère saxon ne peut conjurer tous les périls qui menacent le culte évangélique qu'en s'adressant aux chambres, en délibérant avec elles, en leur soumettant les pétitions qui se succèdent sans relâche. La situation de la Prusse est plus difficile encore; c'est dans l'Allemagne du nord, c'est à Berlin, à Halle, à Breslau, à Kœnigsberg, qu'a éclaté, avec le soulèvement des nouveaux catholiques, la discorde des églises protestantes. Assurément, si, depuis un an surtout, on a pu croire et annoncer très haut qu'une constitution serait prochainement octroyée à la Prusse, ces bruits sont maintenant plus fondés que jamais. Aussi, voyez comme les différens partis se dessinent avec plus de netteté! Le monde des publicistes offre tout l'aspect d'une assemblée politique; celui-ci représente le centre droit, celui-là est le chef du centre gauche. Il n'est plus permis, à Berlin, de demeurer neutre en ces vives questions. Des voyageurs qui viennent de passer un an loin de leur pays retrouvent, au retour, une société émue, passionnée, et sont obligés de choisir leur drapeau. En un mot, la vie politique, avec ses mouvemens et ses inquiétudes, existe enfin dans ce pays, et peut-être est-il permis de répéter, à propos des libertés nouvelles, ce que M. Mignet a dit de la convocation des états-généraux en 89 : Quand le ministère prussien déclarera que la Prusse est un pays constitutionnel, il ne fera que décréter une révolution déjà faite.

Je dis que cette révolution est déjà faite dans les esprits; je dis que les partis se forment et se combattent, comme si la chambre était ouverte à Berlin et que les chefs eussent déjà inauguré la tribune. Cela n'empêche pas assurément de reconnaître les difficultés sérieuses qui s'opposent encore à l'accomplissement du vœu public. Quelles sont les dispositions de Frédéric-Guillaume IV? Quel obstacle le parti constitutionnel doit-il rencontrer dans l'influence de l'Autriche, dans l'habileté si redoutable du prince de Metternich? Voilà, certes, des questions graves. J'essaierai d'indiquer où en est aujourd'hui l'Allemagne; j'essaierai de découvrir dans le caractère de Frédéric-Guillaume, dans la politique du cabinet de Vienne, les chances diverses qui peuvent préparer ou retarder le succès du parti constitutionnel. Examinons d'abord ce parti lui-même, sachons bien quelles sont ses forces, donnons-nous enfin ce spectacle que j'annonçais tout à l'heure, le spectacle d'un pays qui, impatient, avide des libertés promises, n'attend pas l'heure où ces libertés doivent lui être accordées, et suscite par avance des représentans pour délibérer comme à la tribune. C'est là l'intérêt véritable de la situation. Je n'ignore pas quelle large part est laissée à l'action de la diplomatie; mais, ne l'oublions pas cependant, nous ne sommes plus au temps où la diplomatie toute seule règle et conduit les affaires humaines. Ce n'est qu'avec le concours de l'opinion qu'elle peut agir efficacement; il lui est ordonné de tenir un compte sérieux des idées, de l'esprit public, du mouvement de la société. C'est ce mouvement, toujours plus vif, plus hardi, que je veux interroger à Berlin, avant de connaître ses chances de succès ou de discuter les oppositions qui le menacent.

L'avènement de Frédéric-Guillaume IV, en 1840, est une date féconde dans l'histoire contemporaine de la Prusse. L'esprit public, long-temps endormi, se réveilla; il y eut comme un frémissement généreux dans toute l'Allemagne du nord; mille espérances, mille projets animèrent les cœurs; on eût dit l'aurore d'une journée glorieuse. D'où venait ce réveil joyeux, cette vie soudaine? De deux causes particulièrement. D'abord le nouveau roi devait s'attendre aux sérieuses réclamations que le respect du peuple avait épargnées à son père. Si la nation prussienne avait craint d'affliger les derniers jours d'un vieillard éprouvé si souvent, les demandes, long-temps contenues, pouvaient enfin se faire entendre; 1840 devait acquitter les promesses de 1815. Ce n'est pas tout : au moment où le roi de Prusse montait sur le trône, des bruits de guerre se répandaient; la France, trahie par l'Europe, lui jetait un défi par les voix irritées de la presse, et

l'Allemagne se croyait menacée. Au milieu de cette crise, le souvenir de 1813 se réveilla avec plus de vivacité : or, quand on vit bientôt que la paix européenne ne serait pas troublée, l'enthousiasme si ardemment excité ne fut pas perdu; les esprits se tournèrent vers le gouvernement prussien pour réclamer d'une voix plus ferme les libertés intérieures qu'attendait le pays. Cette coïncidence de l'avènement du nouveau roi et de la crise politique de 1840 n'est pas un fait de médiocre importance et qu'il soit permis de négliger. Aussi bien Frédéric-Guillaume parut se prêter de bonne foi à ce rôle qu'on exigeait de lui; il aimait à rappeler lui-même ces guerres de 1813 dont le souvenir est si cher à nos voisins; les noms des hommes éminens de cette époque, les noms de Münster, de Stein, de Hardenberg, étaient continuellement dans sa bouche, et il avait prononcé, en des occasions solennelles, cinq ou six discours très vagues, très indécis, mais dont l'éclat, dont les formes religieuses avaient singulièrement séduit la candeur allemande. Il disait à la ville de Kœnigsberg : « Je m'engage à la face de Dieu, et devant tous les témoins qui m'entendent, je m'engage à fonder le bien-être, la prospérité, l'honneur de tous les états qui composent mon royaume. Tournons-nous donc vers Dieu, ajoutait-il, vers ce Dieu qui sacre les princes, qui leur concilie le cœur des peuples, et qui en fait des hommes selon sa volonté suprême, propices aux bons, terribles aux méchans. » Quelques jours après, à Berlin, il s'écriait, en présence des nobles du royaume venus pour le féliciter : « Je sais, messieurs, que je tiens ma couronne de Dieu seul, et qu'il m'appartient de dire : Malheur à qui la touche! mais je sais aussi, et je le proclame devant vous tous, je sais que cette couronne est un dépôt confié à ma maison par ce Dieu tout-puissant; je sais que je dois lui rendre compte de mon gouvernement, jour par jour, heure par heure. Si quelqu'un d'entre vous demande une garantie à son roi, je lui donne ces paroles; il n'aura ni de moi, ni de personne sur la terre, une caution plus solide. Oui, ces paroles me lient plus fortement que toutes les promesses gravées sur le bronze ou inscrites sur les parchemins, car elles sortent d'un cœur qui bat pour vous, et elles prendront racine dans la foi de votre ame. » Ces accens très germaniques, ces paroles assez indécises, comme on voit, et peut-être un peu trop bruyantes, mais empreintes d'une loyauté sincère, enthousiasmèrent les esprits. L'enthousiasme fut bien plus vif encore le jour où le roi, sur le balcon de son palais, s'adressa à toute la foule, et sembla résumer tous ses précédens discours dans une allocution solennelle adressée au pays tout entier. Il terminait ainsi : « Que de sources de larmes

dans le chemin des rois! et qu'ils sont dignes de pitié, si le cœur et l'esprit de leur peuple ne leur prêtent une vigoureuse assistance! Aussi, messieurs, dans la ferveur de l'amour que je porte à ma noble patrie et à mon glorieux peuple, je vous adresse à tous, en cette heure si sérieuse, cette sérieuse question. Si vous le pouvez, comme je l'espère, répondez-y en votre nom et au nom de ceux qui vous ont envoyés. Chevaliers, bourgeois, paysans, et vous tous, parmi cette foule innombrable, vous tous qui pouvez m'entendre, voici la question que je vous adresse : Voulez-vous, en cœur et en esprit, en paroles et en actes; voulez-vous, avec la fidélité sainte d'un cœur allemand, avec l'amour plus saint encore d'une ame chrétienne, voulez-vous m'aider à maintenir la Prusse telle que je l'ai décrite tout à l'heure, telle qu'elle doit être pour ne pas périr? Voulez-vous m'aider à développer plus richement chaque jour les ressources vivaces qui ont fait de ce pays, malgré son petit nombre d'habitans, une des grandes puissances de la terre? Ces ressources, vous les connaissez; c'est le sentiment de l'honneur, la loyauté, l'amour de la lumière, l'amour du droit et de la vérité, et l'ardent désir de toujours marcher en avant, avec l'expérience de l'âge mûr et l'héroïque intrépidité de la jeunesse. Or, êtes-vous bien résolus à ne point m'abandonner dans cette tâche, à y persévérer au contraire, à vous y obstiner avec moi dans les bons et dans les mauvais jours? Répondez-moi donc par le son le plus clair et le plus joyeux de la langue maternelle, répondez-moi avec acclamations : Oui! » Les acclamations si franchement sollicitées éclatèrent; la foule immense qui se pressait sous le balcon, sur la place et dans toutes les rues d'alentour, répéta au loin ce *oui* solennel dont le roi lui donnait le signal. Cette joie naïve se propagea rapidement; les journaux en furent remplis; les esprits les plus sévères cédèrent à l'enivrement universel, et un publiciste, moins confiant aujourd'hui, M. Charles Brüggemann, faisait remarquer très gravement que ce chiffre 40 avait toujours été favorable à la Prusse : c'est en 1640 que le grand-électeur est monté sur le trône; en 1740, ce fut le jeune et brillant prince qui devait être Frédéric-le-Grand; que ne devait-on pas attendre de 1840 et de l'avènement du nouveau roi! Je m'arrête. Ce singulier rapprochement montre assez avec quelle candeur s'éveillaient les espérances publiques.

Ces espérances étaient-elles bien légitimes? les paroles même que nous venons de rapporter justifient-elles complètement cette ferveur de l'opinion? Non, sans doute. Les esprits, plus calmes aujourd'hui, ne trouvent guère, en relisant ces discours, qu'un mélange assez

confus de principes qui se combattent. Le roi parle très bien des ressources vivaces de la Prusse, de sa mission, qui est de marcher dans les voies du monde moderne : il fait sonner courageusement ces mots de jeunesse, d'intrépidité, d'héroïsme; mais en même temps il n'oublie pas de proclamer que sa couronne lui vient de Dieu, et quand il s'écrie : « Malheur à qui la touche ! » il semble donner une promesse formelle aux envoyés de la noblesse, et ajourner indéfiniment les projets de constitution. Ou bien, s'il n'y renonce pas tout-à-fait, l'affectation avec laquelle il apostrophe ces trois ordres, chevaliers, bourgeois, paysans, fait pressentir sa pensée secrète et semble annoncer l'espèce d'organisation féodale qu'il voudrait établir. Quand nous parcourons à présent ces documens de 1840, nous y découvrons surtout des révélations sur l'esprit du roi; cet esprit, nous le voyons déjà très élevé, très distingué à coup sûr, brillant et original, mais imprudent, mobile, fantasque, et, s'il faut le dire, peu propre au maniement de la chose publique. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet, quand les actes du nouveau gouvernement auront mieux éclairé pour nous le caractère de Frédéric-Guillaume IV. A cette date de 1840, on n'était pas si instruit, et, grace à la sympathie populaire, grace à cette ouverture de cœur, si prompte encore chez les Allemands, on ne vit d'abord que le côté éclatant, le ton sincère et généreux des promesses royales.

Certes, les paroles du nouveau monarque étaient pleines de séductions; mais quand il fallut s'entendre, quand on prétendit réaliser ces espérances si belles, on fut bien vite désabusé; les difficultés éclatèrent presque aussitôt. Le 7 septembre 1840, dans l'assemblée extraordinaire convoquée pour rendre hommage à Frédéric-Guillaume, les députés de Kœnigsberg, après avoir remercié le roi de sa généreuse ardeur, lui rappelaient respectueusement les promesses de 1815, et ils ajoutaient : « Fidèle, comme toujours, à sa royale parole, Frédéric-Guillaume III, le père, l'ami du peuple, commença l'œuvre qu'il avait annoncée, et, donnant à la Prusse des états provinciaux, il légua à son successeur l'accomplissement de sa tâche. Confians dans la bienveillance auguste de votre majesté, nous sommes sûrs qu'elle ne tardera pas à constituer le développement des états provinciaux, et que, marchant dans les voies de son père, elle donnera à ses fidèles sujets cette représentation nationale qui leur a été promise. » La demande était claire; il n'était guère possible, à ce qu'il semble, d'éluder la question; pourtant la réponse du roi prolongea quelque temps encore l'erreur et la confiance de l'assemblée. Le roi répondit, il est

vrai, qu'il n'entendait point ce développement des états provinciaux dans le sens d'une représentation générale du peuple. Il n'admettait, disait-il, qu'une constitution dont les bases seraient empruntées aux traditions de l'Allemagne; mais il ajoutait que sa volonté était de donner à cette constitution, ainsi fondée sur les souvenirs historiques et sur le droit du pays, tous les développemens qu'elle comportait et les libertés les plus sûres. L'assemblée des états accueillit avec empressement cette réponse; elle y vit la promesse d'une représentation sérieuse, bien différente, par conséquent, de ces états provinciaux, lesquels ne devaient être, selon l'ordonnance de 1815, qu'un essai, un acheminement vers une constitution réelle et tout-à-fait sincère. La joie ne fut pas de longue durée. Trois semaines après, le 4 octobre 1840, une circulaire ministérielle rejetait absolument cette interprétation des paroles royales. Tel fut le signal des hostilités qui allaient s'envenimer chaque jour. La circulaire ne disait pas quelle devait être l'interprétation véritable, elle n'expliquait pas ce que le roi avait promis à son peuple quand il avait parlé du développement des institutions représentatives. Il était clair toutefois que le roi et les états provinciaux, malgré ces longs discours si brillans, ou plutôt à cause de cela même, ne s'entendaient pas, et la défiance remplaça peu à peu la foi si enthousiaste des premiers jours.

Le ministère cependant s'occupait avec activité du projet annoncé par le roi en termes si obscurs. Puisqu'on avait rejeté l'interprétation faite par les états, il importait de ne pas laisser trop long-temps l'opinion dans l'incertitude; une décision était urgente. Rappelons ici, en peu de mots, ce qu'avait fait l'ancien règne, et sachons dans quel état Frédéric-Guillaume trouvait la question constitutionnelle.

Jusque-là, les seuls titres importans des espérances libérales en Prusse, c'était d'abord l'article 13 du pacte fédéral, et puis l'ordonnance du 22 mai 1815. On connaît la teneur de l'article 13 : « Il y aura des assemblées d'état dans tous les pays de la confédération. » Rien n'est plus vague à coup sûr, et cette prudente indécision engageait peu les gouvernemens. L'ordonnance du 22 mai 1815 est tout autrement expressive. Cette ordonnance, publiée par Frédéric-Guillaume III et contresignée par le prince de Hardenberg, proclame ouvertement qu'une représentation sera donnée au peuple prussien. Toutefois il y est dit que le gouvernement veut agir avec lenteur, avec circonspection. Les états provinciaux seront formés d'abord, puis de ces états sortira (on ne dit pas comment) l'assemblée qui doit représenter non plus telle ou telle province, mais le royaume tout entier. Les derniers

articles de l'ordonnance annonçaient en outre qu'une commission allait être réunie sans délai; c'était à elle que serait confiée cette double tâche, la formation des états provinciaux d'abord, puis de l'assemblée qui siégerait à Berlin. La commission fut nommée le 30 mars 1817; elle se réunit sous la présidence du roi actuel, alors prince royal. Les travaux se prolongèrent beaucoup plus qu'on n'avait pensé, et ce n'est que six années après, le 5 juin 1823, que fut promulguée enfin la loi des états provinciaux.

Tels sont, sur ce point, les seuls actes de Frédéric-Guillaume III. Ainsi, des deux promesses du 22 mai 1815, la première seulement avait été remplie; il y avait des états provinciaux, mais la représentation générale n'existait pas encore. Nous avons vu tout à l'heure comment, dès les premiers jours du nouveau règne, l'opinion avait sollicité et espéré avec enthousiasme l'accomplissement de cette œuvre si grave. Eh bien! le 29 février 1841, parut un décret, une proposition, qui forme aujourd'hui, avec l'ordonnance du 22 mai 1815, le document le plus considérable, la base du droit public en Prusse. Le roi avait promis d'étendre, de développer l'institution des états conformément à l'ordonnance de 1815; or, c'est le décret de février 1841 qui allait réaliser cet engagement. On voit quelle est l'importance de ce titre; il convient de l'examiner avec attention.

Les premiers articles du décret s'occupaient d'abord des états provinciaux et proposaient plusieurs mesures qui devaient assurer et étendre leurs droits. La publication des débats était autorisée : il n'était pas permis encore de proclamer les noms des orateurs; mais les opinions, les discours, pouvaient être rapportés dans les journaux, et ce commencement de publicité était déjà une précieuse conquête dans un pays où les tribunaux même sont secrets. Cette excellente mesure donnait enfin aux états provinciaux une importance qui leur avait manqué trop long-temps; ces assemblées devenaient ainsi plus populaires, la nation était initiée à leurs travaux, et l'on pouvait espérer qu'il s'établirait entre elles et l'esprit public quelques-unes de ces sympathies efficaces sans lesquelles il n'y a pas de représentation sérieuse. Les travaux des états devaient être aussi plus fréquens, plus rapprochés; les assemblées étaient appelées à se réunir tous les deux ans, tandis que, depuis 1815, il y avait au moins un intervalle de trois ans entre chaque session. Le décret de 1841 s'appliquait particulièrement, comme on voit, à fortifier l'institution des états provinciaux. Ce n'est pas tout. On n'avait pas seulement promis d'accroître l'importance des états, on avait annoncé le projet de former, du sein

de ces états provinciaux, une représentation générale du royaume. C'était là la question brûlante, c'était le problème dont on attendait impatiemment la solution. Le décret de 1841 ne pouvait s'abstenir d'en parler. Voici quelles furent les propositions du gouvernement. On instituait une diète où les états provinciaux envoyaient chacun un certain nombre de délégués; cette assemblée siégeait à Berlin, et ses attributions étaient de deux sortes : d'abord, sur tous les points où les états provinciaux avaient émis des vœux qui se combattaient, c'était à la diète générale de Berlin de clore le débat; elle devait oublier les intérêts particuliers et ne songer qu'au bien de la patrie commune. La diète pouvait aussi être consultée par le gouvernement sur toutes les questions qui intéressaient le bien de tous et dans tous les cas où le roi voudrait s'appuyer sur l'avis des hommes éclairés du pays.

Il est facile de voir ce que vaut le décret de 1841, ses mérites et ses inconvéniens, les avantages qu'il apporte et les immenses lacunes qu'il laisse subsister dans le droit public. A vrai dire, on n'avait fait qu'une chose : on fortifiait les états provinciaux; une demi-publicité leur était accordée, et l'institution pouvait jeter dans le pays des racines solides. Ce n'était là pourtant qu'un intérêt secondaire. Le point capital, la question urgente, c'était celle de la représentation du royaume; or, que faisait-on des promesses publiées si haut en deux occasions solennelles? Qu'est-ce que cette diète de Berlin? Qu'est-ce que cette assemblée occupée seulement à mettre d'accord les décisions de chaque province? Les objections naissent en foule; elles se présentèrent immédiatement à tous les esprits, et on ne les épargna guère à l'œuvre de Frédéric-Guillaume IV. D'abord, quand on réclamait la constitution promise en 1815, on avait le droit de penser que les députés du pays ne seraient pas choisis, comme le sont ceux des états provinciaux, d'après les principes ridicules qui président à la formation de ces assemblées. On ne réclamait pas trop fortement contre ces divisions de castes, contre les élections par états, contre cette absurde distribution des députés qui ne repose ni sur le nombre de la population, ni sur l'importance du pays, mais seulement sur une division géographique; on ne réclamait pas avec trop de colère contre ces formes surannées, parce qu'on espérait que la constitution serait établie sur d'autres bases, et que l'esprit moderne pénétrerait enfin dans cette monarchie qui veut commander à l'Allemagne. Eh bien! non, toutes ces espérances étaient trompées; cette assemblée des représentans de la Prusse n'était autre chose qu'une commis-

sion choisie dans les différens états provinciaux, et chargée de se décider entre les propositions contraires émanées des états. Du reste, point de droits, aucune garantie, nulle autorité. Le roi pouvait aussi la consulter quand il le jugeait convenable; mais la principale attribution de la diète était toujours de réconcilier, s'il y avait lieu, les états provinciaux de la Poméranie et les états provinciaux du Rhin, les députés de Posen et les députés de Kœnigsberg. C'était pour arriver à ce grand résultat que le nouveau souverain avait dépensé dans ses longs discours tant d'onction, d'ardeur, d'enthousiasme et une si complaisante éloquence!

Le décret de 1841 fut soumis aux états provinciaux et souleva, pour toute la seconde partie, une opposition très vive. Les villes réclamèrent auprès des états; elles demandèrent par des pétitions que les promesses de 1815 et de 1840 fussent rappelées au pouvoir. Breslau, Posen, Kœnigsberg surtout, s'exprimèrent, par l'organe du magistrat, avec une netteté singulière; elles disaient sans périphrases qu'il était impossible d'admettre que le décret du 22 février satisfît aux engagemens de la royauté. L'attitude prise à cette époque par les villes et les états est un fait très grave dans l'histoire du règne actuel. Il importait de savoir si l'esprit politique était réellement né en Prusse; en proposant aux états l'étrange décret du 22 février, la couronne semblait mettre en doute cet esprit politique, ce sentiment de la vie publique. L'expérience ne lui réussit pas : il fut constaté, pour tous les esprits clairvoyans, que le parti constitutionnel existait très sérieusement, et qu'il n'était guère disposé à se payer d'apparences. Les protestations de Breslau et de Kœnigsberg resteront comme un des titres importans de la cause libérale : elles auraient empêché la prescription des droits du pays, si cette prescription était possible. Appuyés ainsi sur l'opinion, les états purent discuter avec plus de franchise; on ne ménagea pas les critiques au projet de loi, des amendemens nombreux et très significatifs furent votés; c'était beaucoup. Je sais bien que ces amendemens (cela devait être) furent supprimés par le pouvoir, et qu'un an après, en 1842, une ordonnance royale, datée du 21 juin, établissait la diète de Berlin telle que l'avait proposée le décret dont nous venons de parler; mais enfin le pays avait vu se former une opposition intelligente, et l'invention du roi de Prusse était jugée sans appel.

Que va-t-il arriver? Quand il verra son œuvre critiquée avec une vivacité si ferme, quelle sera l'attitude du roi de Prusse? Certes, un si rude échec lui sera pénible; on peut dire qu'il en sera doublement blessé, car chez Frédéric-Guillaume il y a toujours le savant, le lettré,

l'artiste même, sous le roi absolu. Frédéric-Guillaume comptait sur le succès de sa proposition, comme un poète sur le succès de sa pièce nouvelle; or, la pièce, il faut bien le dire, venait d'être fort mal accueillie. Cette blessure faite à son amour-propre lui sera plus cruelle que l'atteinte portée à l'autorité royale. Dès ce moment, la politique du cabinet va changer; une résistance active s'organisera; à ces communications si bienveillantes de la couronne et du peuple succéderont peu à peu la défiance et l'aigreur. Le 12 mars 1841, quelques jours après une discussion très vive soulevée aux états de Posen par le décret du 22 février, le roi répondait aux états en des termes presque menaçans; il commençait ainsi : « La précipitation avec laquelle vous avez jugé le décret qui vous a été soumis n'est guère propre à exercer une influence heureuse sur les dispositions bienveillantes qui nous ont inspiré ce projet de loi. » On saisit ici, dès les premiers mots, le ton de ces communications singulières. Les états ont blâmé l'œuvre du roi; le roi reproche aux états la légèreté de leur jugement. Pure querelle d'amour-propre, discussion de poète à critique:

Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons.

De telles scènes sont bien loin de nous, bien loin aussi des habitudes des gouvernemens du Nord. Cette manière étrange de découvrir la couronne, cette promptitude à se montrer, cette candeur même d'un souverain absolu qui discute sans intermédiaires avec son peuple, et ne craint pas de laisser éclater publiquement son naïf dépit, tout cela était bien nouveau alors. Il y a quelques semaines, Frédéric-Guillaume discutait encore de la même façon, il s'engageait directement dans une controverse théologique avec la municipalité de Berlin. Ces discussions qui nous ont si fort étonnés ne datent pas d'hier, comme on voit; elles ont toujours été familières à Frédéric-Guillaume, et, parmi tant de controverses publiques, celle du 12 mars 1841 n'est pas la moins curieuse. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces singulières habitudes du roi, sur l'influence qu'elles peuvent avoir. Continuons d'abord le récit que nous avons commencé, achevons rapidement cette histoire de la cause constitutionnelle en Prusse.

Après avoir renvoyé à ses critiques le dédain qu'on avait témoigné pour son œuvre, le royal auteur du décret terminait par des paroles bien dures, bien sèches, bien inattendues surtout. Il annonçait résolument que l'ordonnance promulguée par son père en 1815 n'était pas obligatoire pour lui. La question mûrement étudiée, il déclarait

n'y avoir rien découvert qui pût l'engager envers son peuple; il niait même que ce titre pût avoir une valeur quelconque, et être invoqué désormais. « L'ordonnance de 1815 a été abrogée, disait-il, et la loi du 5 juin 1823, en constituant les états provinciaux, lui a enlevé à jamais l'autorité qu'on s'obstine faussement à lui attribuer encore. » Une telle décision, après tant de paroles contraires, est un évènement bien grave; c'est presque un coup d'état. Ainsi, au bout de six mois de règne, tout était changé! les engagemens acceptés étaient rompus! et le parti constitutionnel, si vivement réveillé par l'avénement du roi, si encouragé par ses pathétiques promesses, voyait tout à coup déchirer entre ses mains les titres qu'on avait reconnus la veille!

La question était de savoir si ce coup d'état s'accomplirait sans résistance. Chose singulière! à cette date où nous sommes, au mois de mars 1841, le parti libéral, en Prusse, se trouve exactement dans la même situation où il était vers 1823. C'est à partir de 1815 que les réclamations se font entendre, l'année 1817 surtout est signalée par des manifestes très explicites, puis arrive la réaction anti-libérale qui éclate à la diète en 1819, et s'impose à toute l'Allemagne; Frédéric-Guillaume III retire peu à peu ses promesses, et, le 5 juin 1823, la loi qui établit les états provinciaux semble le plus grand effort de ce gouvernement; la constitution promise est indéfiniment ajournée. Voyez maintenant ce qui s'est passé depuis le nouveau règne. Les espérances se réveillent en 1840; le roi et les députés des villes s'entretiennent avec confiance; de part et d'autre, on parle de concourir à la grande œuvre commune, au développement politique de la patrie; l'ordonnance de 1815 est rappelée avec enthousiasme; six mois à peine s'écoulent, et voilà cette ordonnance de 1815 contestée par la couronne, voilà la loi de 1823 proclamée comme l'unique engagement qu'elle accepte! Qu'est-ce à dire? et que va-t-il se passer? Après la loi de 1823, l'opinion publique avait consenti à garder le silence, on respectait l'âge du vieux roi; l'évènement de Francfort, la fête de Hambach, attestaient bien la colère qui grondait sourdement, mais les bons esprits, les sérieux défenseurs de la cause libérale, avaient ajourné leurs réclamations. Eh bien! Frédéric-Guillaume IV a-t-il compté, en 1841, sur un nouvel effort de la patience publique? a-t-il espéré que l'opinion, si vivement remuée, contiendrait ses justes plaintes, comme elle avait pu les contenir, il y a vingt ans, en présence d'un roi vénérable par son âge et sacré de nouveau par l'infortune? S'il a eu cette pensée, il n'a pu la garder long-temps : l'attitude des partis, certainement, l'aura détrompé bien vite.

Une nouvelle période s'ouvre ici pour l'histoire de la Prusse sous le règne de Frédéric-Guillaume IV. Ce parti constitutionnel qui, en 1823, s'était résigné au silence, il sera moins modeste cette fois, et une opposition très vive, très nombreuse, éclatera de jour en jour. Cette opposition est encore bien confuse, elle ne sait pas très nettement ce qu'elle désire, elle commet çà et là des fautes graves, elle est surtout compromise par les partis extrêmes ; peu à peu cependant, du milieu de cette mêlée tumultueuse, quand la poussière du premier choc est tombée, on voit se dégager plusieurs partis, modérés, intelligens, et qui s'avancent en assez bon ordre. C'est dans les premiers mois de 1842 que la presse multiplie ses organes, et commence à devenir une force sérieuse. Voici d'abord la *Nouvelle Gazette du Rhin* (*Neue Rheinische Zeitung*), qui paraît au mois de janvier avec un singulier éclat; c'était chose bien imprévue, en Allemagne, qu'un journal si décidé, une polémique si hautaine, si implacable. La *Gazette de Kœnigsberg* donna, vers la même époque, un article très remarqué sur l'état de la Prusse (*Uber inlandische Zustände*), et ouvrit une série d'attaques qui se succédèrent avec vigueur. C'est aussi à ce moment que les *Annales de Halle*, redoublant de colère, furent obligées de quitter la Prusse, et allèrent se reconstituer en Saxe sous le nom d'*Annales allemandes*. La presse, depuis 1842 surtout, occupait donc une place considérable dans l'Allemagne du nord; en dépit de la censure, elle s'était conquis, à force d'audace, une incontestable influence.

Or, si l'on cherche dans tous ces journaux quel a été le fond de cette vive polémique, sur quels principes a vécu cette ardente opposition, on rencontre aussitôt la querelle fameuse de l'école historique et de l'école philosophique. Il a été souvent parlé de ces querelles en France, mais on n'a guère réussi à les rendre moins confuses; il a été répété plus d'une fois que le roi de Prusse appartenait à l'école historique, mais on a oublié de dire ce que cela signifiait et quelle était la valeur de ces classifications. Le parti philosophique, c'est celui qui se rattache aux sévères traditions de Kant et de Fichte. Or, la philosophie enseignée par ces deux maîtres, l'importance immense, exclusive, la vertu souveraine qu'ils attribuent à la raison pure, tous ces principes sublimes et hautains se traduisent, en politique, dans la théorie qui soumet toutes les formes de la société aux pures conceptions de l'esprit. Fichte, continuant l'œuvre de Kant, abolit la nature, le monde, Dieu lui-même; dans ce grand et effrayant système, il ne reste plus que l'esprit, la pensée, qui refait le monde en vertu de l'énergie qui lui est

propre. Eh bien! transportez dans les questions politiques ces étonnantes doctrines, ces superbes singularités, comme parle Bossuet, et vous aurez le radicalisme absolu qui veut abolir la société et la refaire d'après le type idéal de la raison. Il importe de se rappeler que Fichte philosophait ainsi au moment où 92 bouleversait l'ancien monde, et qu'il a salué dans les œuvres de la convention l'accomplissement de sa doctrine. Avec Kant, avec Fichte, le radicalisme philosophique était allé aussi loin que possible; une réaction était nécessaire. On sait comment elle se fit; on sait comment M. de Schelling réclama au nom de la nature, au nom de l'histoire, contre la doctrine de Fichte. Le même mouvement s'accomplit dans la science politique. Il se forma une école historique qui substitua aux spéculations de la pensée, à la recherche d'un type absolu, l'étude attentive du passé. Cette école se rattachait d'abord à M. de Schelling, mais bientôt elle marcha toute seule, et, dans sa violente réaction contre le rationalisme qu'elle combattait, elle tomba dans l'erreur contraire, elle en vint à professer l'aversion la plus résolue pour toutes les spéculations de la pensée. L'école historique supprimait la philosophie, comme le rationalisme avait supprimé l'histoire. Cette distinction des deux écoles s'appliqua bientôt à toute chose, à la jurisprudence, à la religion, à la politique. En théologie, il s'agissait de savoir si l'on admettait le Christ absolu ou le Christ historique; je me sers des termes consacrés. Le christianisme historique, c'est l'attachement à de certains symboles une fois admis, à certaines traditions reconnues comme sacrées; les adversaires de ce christianisme, au contraire, s'attachaient à l'idée même du Christ, et se souciaient peu de la lettre, des traditions, de l'histoire; ils la niaient même, et l'effaçaient sans pitié, comme le docteur Strauss dans son fameux livre. En politique, il y avait aussi l'état historique et l'état absolu; la querelle était la même : ici, on étudiait les traditions, on avait foi en elles, on s'efforçait de les développer comme un germe fécond, on espérait en faire sortir des richesses inconnues; là, on méprisait ces vaines expériences, et c'était à la raison seule que l'on demandait le type souverain, le divin modèle de l'idéale société qu'on imaginait. Ces détails peuvent sembler assez étranges dans la question qui nous occupe; mais nous sommes en Allemagne, et il faut bien nous résigner à entendre parler une langue qui n'est pas la nôtre. Que le lecteur veuille bien ne pas trop sourire; tout cela d'ailleurs a un côté instructif. Chacune de ces questions bizarres cachait un système, et ces systèmes vont bientôt se montrer à visage découvert. Seulement, n'est-il pas curieux de voir combien cette Allemagne nouvelle, malgré

tant d'efforts pour atteindre à la vie pratique, reste long-temps emprisonnée dans les formules de l'école? On mettait de la passion à ces querelles d'académie : pour qui tenez-vous? pour le parti historique? pour l'école rationaliste? C'était là, il y a trois ans, toute la question. Entre cette cocarde blanche et cette cocarde rouge, il fallait choisir. Ces querelles duraient depuis plusieurs années, mais elles se réveillèrent surtout en 1842. On se rappela que Frédéric-Guillaume IV protégeait l'école historique, et aussitôt on attribua à cette secrète influence les changemens dont le pays avait à se plaindre. Un des chefs de l'école historique, un de ceux qui avaient appliqué ses principes à la science du droit, M. Stahl, professeur à Erlangen, avait été appelé à l'université de Berlin, et placé dans la chaire d'Édouard Gans, qui venait de mourir. Quelques mois après, c'était M. de Schelling lui-même à qui le ministère s'adressait pour combattre l'école hégélienne. Tout cela semblait le résultat d'une réaction complète, d'un plan sérieusement concerté, et la colère des feuilles libérales devint plus vive que jamais. On sait les difficultés qui attendaient M. Stahl à Berlin : sifflets, charivaris, émeutes d'université, rien n'y manqua; les étudians de Berlin prenaient parti contre l'état historique, et M. Stahl fut obligé de capituler avant de monter en chaire. Si M. de Schelling n'eût pas été une des gloires de l'Allemagne, l'illustre rival de Hegel courait peut-être les mêmes dangers que le successeur d'Édouard Gans. C'est ainsi que les divisions politiques s'irritaient chaque jour sous ces termes d'école. Imaginez un étranger sans guide, sans préparation, lisant la *Gazette du Rhin* ou *la Gazette de Kœnigsberg :* il n'y voit que de savantes discussions sur le christianisme historique, et il admire ce peuple chez qui les questions de chaque jour sont si sérieuses, si désintéressées. Quelle erreur! Ce peuple est émancipé de la veille, et derrière ces théologiens qui semblent si graves, derrière ces jurisconsultes dont le style est si pesant, il y a des partis furieux qui sont aux prises. Ce sont ces partis que nous allons voir enfin, quand toute cette fumée peu à peu se dissipera.

A l'extrémité d'abord, sous le drapeau de la réaction, sous la bannière du droit divin, je place les chefs de ce parti historique dont je viens de parler, M. Haller, M. Haevernick, M. Stahl surtout. M. Stahl, avant d'être appelé à Berlin, professait à Erlangen, où il enseignait la philosophie du droit. Cette prétendue philosophie était surtout dirigée contre les philosophes; c'était une critique extrêmement vive des doctrines hégéliennes, et cette vivacité, souvent spirituelle, plus souvent fantasque, très amusante toujours, excita singu-

lièrement l'attention. Depuis son arrivée à Berlin, M. Stahl s'était occupé particulièrement de questions religieuses; ces questions, il les traitait dans une forme qui devait plaire au roi : la tentative épiscocale faite il y a quelques années à Jérusalem n'a pas trouvé d'approbation plus ardente que celle du jurisconsulte piétiste. Autour de M. Stahl se rangent les publicistes conservateurs, lesquels, comme lui, ne veulent pas entendre parler d'une constitution. J'ai sous les yeux un manifeste très singulier de ce parti; en voici le titre : *la Voix des fidèles sujets de Sa Majesté le Roi. Profession de foi des bons Prussiens.* L'auteur commence par poser en principe que le roi tient sa couronne de Dieu seul, et n'en doit compte qu'à Dieu. « Vouloir mettre des bornes à ce pouvoir absolu, lui demander de se limiter lui-même, c'est agir contre la volonté divine. » Il est impossible d'être plus clair, et la conséquence est facile à tirer. Le parti conservateur, qui se recrute surtout dans la noblesse et les fonctionnaires, a produit plusieurs manifestes de ce genre; le fond est toujours le même, la forme seule varie. Tantôt c'est une théorie bénigne, insinuante : « Le roi est le père du peuple, dit l'auteur; est-il nécessaire que le père de famille partage avec son fils le gouvernement de la maison? et convient-il que les enfans exigent des garanties contre l'administration paternelle? » Tantôt c'est une sorte de sermon méthodiste : « Défiez-vous de ces désirs de liberté, ce sont les conseils de Satan. Vous habitez le paradis terrestre; prenez garde au péché d'Ève. Une constitution! c'est l'œuvre du diable. » Les publicistes du parti conservateur, hâtons-nous de le dire, ne tombent pas tous dans de pareilles sottises; il y en a qui défendent avec beaucoup d'habileté cette mauvaise cause de l'ancien régime. M. Streckfuss, dans un livre estimable, *les Garanties de la Prusse* (*Garantien der preussischen Zustände*), a combattu le parti constitutionnel avec un talent sérieux. Il fait rapidement l'histoire de la monarchie prussienne, et montre les ancêtres de Frédéric-Guillaume marchant toujours avec la pensée publique et la guidant quelquefois dans les chemins de l'avenir. Le règne du grand Frédéric lui fournit à ce sujet des réflexions pleines de sagacité. Voilà, selon lui, les véritables garanties de la Prusse; c'est cette politique élevée, c'est cette situation de la monarchie prussienne, laquelle s'est fait un besoin de l'intelligence, du progrès des lumières, du développement de la philosophie. « La maison de Hohenzollern, s'écrie M. Streckfuss, vaut pour la Prusse une charte et une république. » L'auteur conclut en repoussant tout projet de constitution; les états provinciaux lui suffisent. C'est aussi la conclusion d'un tra-

vail que M. Stahl a publié tout récemment sous ce titre : *le Principe Monarchique* (*das Monarchische Prinzip*). La pensée de M. Stahl a cependant subi depuis cinq ans quelques modifications assez graves; elle est devenue plus libérale. Le brillant publiciste repousse aujourd'hui les excès de Haller, son piétisme politique, son fanatisme jaloux pour le droit divin, et ne craint pas de reconnaître la légitimité des espérances qui s'éveillent par toute la Prusse. Ces concessions ont leur importance; elles sont un indice sérieux et presque un document officiel. M. Stahl est trop bon courtisan pour hasarder des paroles qui engageraient mal à propos l'école historique et le gouvernement qui la protége. Seulement, prenons garde de nous réjouir trop vite; si nous demandons à l'écrit de M. Stahl quelques renseignemens sur la secrète pensée du pouvoir, la réponse est triste. M. Stahl admet bien une constitution, il veut bien une chambre élue par le peuple, mais ce sera tout simplement une assemblée consultative, ce sera une constitution moins libérale que la constitution de Bavière. Berlin ressemblera à Munich; l'auteur n'a pas plus d'ambition pour la capitale de Frédéric-le-Grand! Selon M. Stahl, les institutions représentatives ne conviennent qu'aux pays tourmentés par les guerres civiles et bouleversés par les révolutions; c'est le vigoureux remède des maladies dont ils ont souffert. « Un tel régime, ajoute-t-il, serait fatal à la pacifique Allemagne. »

Tandis que M. Stahl parle ainsi, écoutez ce bruit, ces cris violens, ces déclamations forcenées : c'est le parti démagogique qui répond au parti de la réaction par un déchaînement sans exemple. Plus les doctrines de Stahl, de Haller et de la noblesse de Prusse s'opposaient au légitime développement de la société constitutionnelle, plus la colère des démocrates s'enhardissait chaque jour. Il n'y a pas de pays au monde où l'on sache, comme en Allemagne, se jeter éperdument dans les conséquences extrêmes d'un principe une fois admis. C'est là qu'on se grise avec des formules, comme ailleurs avec des *Marseillaises*. L'ancien parti révolutionnaire, je le sais bien, celui qui s'était montré à Francfort et à Hambach, est presque entièrement dispersé, à l'heure qu'il est. M. Wirth écrit une histoire d'Allemagne; M. Venedey s'est converti aux doctrines pacifiques. Cependant la fièvre s'est portée ailleurs; elle agite aujourd'hui les questions religieuses, et c'est là qu'elle produit une opposition inconnue jusque-là, et qui ne peut exister que chez nos voisins. Les écrits de Bruno Bauer et de Louis Feuerbach sont bien tristes sans doute dans leur nudité; eh bien! figurez-vous les disciples exaltés, les partisans fanatiques de ces grossiers

systèmes; figurez-vous-les surtout en présence de ce parti du droit divin que je signalais tout à l'heure. De part et d'autre, ces excès incroyables se valent, et ces hommes, séparés par des abîmes, finissent par se rencontrer sur un point. M. Stahl ne veut pas d'une constitution; eux aussi, ils la repoussent. Que serait une constitution, je vous prie, pour ce radicalisme absolu, bien décidé à changer la face des sociétés humaines?

Je viens d'indiquer les deux partis extrêmes; c'est dans un milieu plus calme et plus intelligent que se place le mouvement sérieux des bons esprits, la vraie discussion des idées. Il y a plus de trois ans, dans les premiers mois de 1842, un publiciste peu connu jusque-là, M. Bülow-Cummerow, fit paraître sur la Prusse et sur toutes les questions du jour un travail important qui fut très remarqué. *La Prusse, sa constitution, son administration et ses rapports avec l'Allemagne*, tel était le titre de ce livre. M. Bülow-Cummerow s'est placé, par ce manifeste, à la tête de ce qu'on a appelé le centre droit. C'est un Prussien dévoué : il a une foi vive dans les destinées de son pays, il souhaite une constitution pour la Prusse, et pour l'Allemagne une forte unité politique; mais, quand il expose son système, quand il discute les théories diverses qui se présentent, sa pensée est incertaine, il hésite, et se contredit trop souvent. Après avoir fait preuve des intentions les plus libérales, il finit par redouter l'influence des assemblées, il craint que le principe monarchique ne soit entamé et bientôt envahi, si la constitution accorde aux chambres une part effective du pouvoir. M. Bülow-Cummerow ne partage pas les opinions de M. Stahl, et les combat même avec vivacité; cependant il arrive presque au même résultat que le professeur de Berlin : les chambres ne doivent être, selon lui, que des assemblées consultatives. Hâtons-nous d'ajouter que M. Bülow-Cummerow étend beaucoup les attributions de ces chambres, et qu'en cela du moins il est bien plus libéral que M. Stahl. Les chambres, il est vrai, ne pourront que donner leur avis, mais cet avis devra leur être demandé, et non pas seulement dans les questions de finances, dans les affaires du budget, mais pour tous les grands problèmes qui intéressent le pays. M. Bülow-Cummerow s'est recommandé surtout, dans ces derniers temps, par l'intelligente sollicitude avec laquelle il a suivi les délibérations des états provinciaux. Il a publié l'année dernière, sous le titre de *Dissertations politiques et financières*, des résumés fort instructifs, où sont nettement exposés les travaux des états dans les différentes provinces du royaume. Pour tout ce qui concerne l'administration et les finances,

les écrits de M. Bülow-Cummerow, à ce qu'on m'assure, font autorité désormais. Je regrette seulement, dans les matières politiques, l'indécision de sa pensée.

Malgré cette indécision, bien excusable sans doute chez des publicistes qui viennent de naître à la vie politique, malgré ces hésitations très naturelles, M. Bülow-Cummerow est digne de représenter le centre droit au milieu des partis récemment formés à Berlin. Or, il devait rencontrer des adversaires, qui, en effet, ne lui ont pas manqué. Voici d'abord M. Steinacker. M. Steinacker n'est pas sujet de la Prusse, il est le chef de l'opposition libérale à la chambre des députés du duché de Brunswick; mais la part qu'il a prise à ces débats, l'influence sérieuse qu'il a exercée, m'autorisent à citer son nom dans ce tableau politique de la société prussienne. D'ailleurs, cette sollicitude d'un étranger pour les questions qui s'agitent à Berlin est un indice expressif de la situation des choses. Ce ne sont pas seulement les destinées particulières de la Prusse qui sont en cause dans ces discussions, ce sont les destinées de toute l'Allemagne. Une constitution peut être octroyée, puis retirée à Brunswick, à Hanovre, à Munich, à Cassel, sans que l'évènement ait de grandes conséquences; à Berlin, la question est plus sérieuse. Berlin est la vraie capitale des états germaniques, et ce qu'on y décidera sera décidé tôt ou tard pour le pays tout entier. Voilà pourquoi on ne s'étonne pas, au-delà du Rhin, que le pays le plus intelligent et le plus libéral de la confédération n'ait pas reçu encore, comme la Bavière et le Hanovre, des institutions représentatives; encore une fois, ce sera là un évènement décisif, et, pourvu qu'il ne tarde pas trop, cette lenteur circonspecte convient à la gravité de la situation. Ne nous étonnons pas non plus que M. Steinacker se mêle à la polémique engagée entre les publicistes de Berlin, et qu'il combatte avec talent les vues de M. Bülow-Cummerow. Il représente à ce congrès les désirs de l'Allemagne elle-même.

Si M. Bülow-Cummerow est le chef du centre droit, les écrits de M. Steinacker sont cités comme l'expression du centre gauche. A côté de ces écrits, il faudrait surtout signaler les adresses des états provinciaux, les réclamations, les remontrances des magistrats de Berlin, de Kœnigsberg, de Coblentz, de Breslau, de Düsseldorf. Un recueil qui contiendrait tous ces précieux documens formerait un excellent manuel bien propre à entretenir dans l'esprit public des traditions fécondes. On a publié récemment un petit livre, fort curieux aussi, où se trouvent réunies, selon l'ordre des dates, les lois et les

ordonnances qui concernent la question constitutionnelle. Les pétitions, les adresses des villes, de 1815 à 1823, y ont également leur place, ainsi que les opinions de plusieurs hommes d'état, des lettres, des fragmens de Münster, de Stein, de Hardenberg. Seulement, pourquoi la dernière partie de ce recueil est-elle si incomplète? Pourquoi ces mêmes documens, depuis 1840, nous sont-ils communiqués d'une main si avare? Encore une fois, ce sont là les titres les plus sacrés de la cause libérale. Ces remontrances, toujours respectueuses, mais fermes, composent en quelque sorte un concert grave et puissant; c'est la voix publique qui chaque jour monte et s'enhardit. A cette voix des villes si l'on ajoute celle des universités, quelle autorité n'aura point cette opposition ainsi appuyée sur les foyers les plus actifs et les plus intelligens du pays! Or, les universités, si endormies il y a quelques années, commencent à se ranimer enfin. Ce fait est grave et vaut la peine qu'on le signale avec quelque détail; c'est par là que je terminerai ce tableau des forces du parti libéral.

Oui, dans ce travail politique qui agite l'Allemagne, on a pu s'étonner à bon droit que les universités aient gardé si long-temps le silence. Ces grandes écoles occupent une place sérieuse dans le pays; elles renferment l'élite de la nation; des hommes éminens y ont porté très haut l'histoire et la philosophie du droit; il y a là ce qui manque en France, des facultés des sciences morales, des cours d'études administratives, mille ressources vraiment précieuses. Ne semble-t-il pas que tant d'élémens de force et de vie devraient être plus féconds? Personne n'ignore le rôle actif et glorieux des universités dans le soulèvement de 1813. Fichte est le héros de cette époque, et ses discours *à la nation allemande*, prononcés au milieu de nos baïonnettes, resteront comme un des plus fiers monumens de l'intrépidité nationale. Cette tâche, commencée en 1813, pourquoi les universités n'osent-elles plus la continuer aujourd'hui? Faut-il de si terribles secousses pour qu'elles se réveillent à la vie? Il est beau, quand un peuple est écrasé, de changer sa chaire en tribune, et de ressusciter ce peuple par une parole toute puissante; mais, dans les luttes pacifiques de la civilisation, n'est-ce pas un devoir aussi impérieux pour les gardiens de la science de surveiller, aux jours difficiles, le libre mouvement du dehors, d'éclairer le travail inquiet des esprits, de lui prêter le secours de la pensée et l'autorité d'une direction efficace?

Quand les *Annales de Halle*, en 1841, soumirent les travaux des universités à une critique si vive et si impitoyable, les ardens rédacteurs de ce recueil signalèrent avec raison un mal très sérieux en

effet, le silence des hautes écoles, leur dédain de la vie pratique et l'action énervante qu'elles pouvaient exercer. Peut-être y avait-il quelque imprudence dans cette levée de boucliers, car si M. Arnold Ruge et ses amis avaient réussi, s'ils avaient appelé à la vie politique les hommes éminens des universités, il est probable que ces hommes n'auraient pas défendu les doctrines des *Annales de Halle*. Les opinions extrêmes auraient trouvé, au contraire, en face d'elles un groupe naturellement sérieux et modéré. Quoi qu'il en soit, la plupart de ces critiques étaient justes, sensées, elles allaient directement à leur adresse, elles indiquaient un mal très réel, et on ne peut nier l'heureuse influence qu'elles produisirent.

Quelques mois après la brillante campagne des *Annales de Halle*, M. de Schelling, appelé à Berlin, ouvrait son cours par ces remarquables paroles : « Je ne viens point diviser les esprits, je viens les réconcilier; j'arrive en messager de paix dans ce monde déchiré. Ce n'est pas pour détruire que je suis ici, c'est pour édifier, pour construire une forteresse où la philosophie habitera sans rien craindre. Or, j'entreprends cette tâche à une époque où la philosophie a cessé d'être le travail de l'école pour devenir l'affaire de tous. Je suis Allemand, je porte au fond de mon cœur le bonheur et la prospérité de ma patrie; c'est pour cela que je suis à Berlin, car le salut de l'Allemagne est dans la science. La philosophie est engagée désormais dans toutes les questions du jour, dans ces vivans problèmes où il est interdit, où il est impossible de demeurer neutre. » Voilà de belles paroles, voilà de magnifiques promesses; seulement l'illustre philosophe a-t-il rempli son programme? Hélas! non. On ne reproche pas sans doute à l'éloquent professeur d'être resté dans ces hautes régions de l'étude où son imagination et sa pensée se jouent en de brillans systèmes; on remarque cependant qu'il n'a pas tenu ce qu'il avait annoncé avec tant d'enthousiasme. De profondes études sur la mythologie antique n'étaient pas sans doute ce qu'on attendait de lui après cette généreuse profession de foi, et au moment où les esprits aspiraient à une nourriture plus fortifiante. M. de Schelling était arrivé à Berlin, il y a quatre ans déjà, au milieu des passions philosophiques les plus vives; toute l'école de Hegel avait frémi en voyant reparaître, après le règne du maître, le chef d'un système qu'on avait dépassé; il fallait se concilier les esprits, il fallait se créer un auditoire. M. de Schelling prononça alors les enivrantes paroles qu'on vient de lire, à peu près comme les souverains de l'Allemagne, en 1813, avaient inscrit sur eurs drapeaux les mots de liberté et de constitution afin de rallier

les peuples contre l'ennemi. Le lendemain de la victoire, on ne se souvenait plus du contrat de la veille; une fois établi dans sa chaire, M. de Schelling oublia facilement son discours, et la philosophie ne quitta pas l'étude du passé pour les périlleuses épreuves de la vie active.

Ce que M. de Schelling avait promis et ce qu'il n'a osé faire, un philosophe de l'école ennemie vient de l'entreprendre avec une singulière franchise. M. Hinrichs a donné, l'an dernier, dans sa chaire de philosophie, à l'université de Halle, une série de leçons sur les intérêts présens, sur les questions les plus vives de la politique allemande. M. Hinrichs appartient à l'école de Hegel, non pas à la gauche hégélienne, à la faction irritée que conduit tant bien que mal M. Arnold Ruge. Non; il est de la première école, il fait partie de ce groupe éclairé, sérieux, ardent toutefois, qui s'était formé autour du maître, et qui, dans toutes les universités prussiennes, à Berlin, à Halle, à Kœnigsberg, établissait solidement ses doctrines. C'est aussi là ce qui donne un intérêt nouveau à son curieux livre. Malgré la vivacité toujours croissante de ces luttes, cette ancienne école de Hegel avait jusqu'ici gardé le silence; elle ne sortait pas du cercle que le maître lui avait tracé; elle craignait de résumer ses conclusions pour les appliquer courageusement à la société moderne, et les journaux de la gauche hégélienne, les *Annales de Halle* et les *Annales allemandes*, la frappaient comme une ennemie. La *Montagne*, ce sont les écrivains même dont je parle qui s'attribuaient ces noms orgueilleux, la *Montagne* croyait avoir écrasé la *Gironde*. Aujourd'hui cependant voici un girondin qui prend la parole. Le livre de M. Hinrichs ne mérite donc pas seulement l'attention à cause des curieux documens qu'il renferme, il a un attrait plus vif, c'est le manifeste d'une grande école qui se taisait on ne sait pourquoi, et abandonnait une trop facile victoire à ses turbulens successeurs. Que ferait Hegel aujourd'hui? On se le demande souvent avec regret. Certes, on peut le croire, il n'aurait pas reculé dans ce développement nouveau des idées, il n'eût pas refusé de donner à la philosophie une direction plus active; puisqu'il avait commencé en 1815 une critique très ferme et très élevée de la constitution du royaume de Wurtemberg, il aurait repris avec plus d'autorité ces fortes études. Édouard Gans aussi, bien moins circonspect que son glorieux maître, Édouard Gans, si généreux, si ardent, si avide de la vie politique, n'eût pas manqué à la tâche nouvelle imposée par les évènemens. M. Hinrichs, qui entreprend aujourd'hui cette tâche, n'a sans doute ni la pensée souveraine de Hegel, ni l'ardeur enthousiaste de Gans; mais la bonne volonté et le talent ne lui

manquent pas, et il s'efforce de relever un héritage abandonné. Voilà quel est l'intérêt de son travail.

L'ouvrage de M. Hinrichs est une histoire rapide et assez complète de tous les mouvemens d'opinion qui se sont produits en Allemagne depuis le XVIIIe siècle. Comment l'éducation du peuple s'est-elle faite sous la discipline des évènemens? Quelle action ont subie les doctrines religieuses? Quel a été le rôle de la science dans ces révolutions intérieures? Telles sont les questions auxquelles M. Hinrichs s'est efforcé de répondre. La politique, l'église, la philosophie, voilà le triple objet de ses curieuses leçons. L'auteur, il est vrai, remonte un peu plus haut dans son introduction; il commence en Orient, il continue avec l'antiquité grecque, avec Platon et Aristote, puis il passe de là à Alexandrie; il arrive enfin au christianisme, traverse à grands pas tout le moyen-âge, et salue avec Frédéric II l'avénement du XVIIIe siècle. Il faut pardonner quelque chose à l'ambition de la science allemande. La plus humble cité, au moyen-âge, quand elle écrivait son histoire, ne manquait jamais de remonter à la guerre de Troie. Un écrivain allemand qui veut raconter la révolution de Saxe ou de Brunswick croirait aussi déroger, s'il ne cherchait les premiers titres de son récit dans les archives de Babylone ou de Persépolis. Je regrette pour M. Hinrichs cette longue et pénible introduction; je crains qu'elle ne nuise à son travail, et que le lecteur ne s'effarouche aux premières pages. La moitié d'un volume, dix ou onze leçons pour un résumé parfaitement inutile, c'est un peu plus qu'il ne convenait à l'économie du livre. Le moindre inconvénient de ces dissertations, c'est d'être publiées pour la centième fois. Si elles n'apportent rien qui ne soit connu déjà, à quoi bon en charger son travail? Si elles révèlent un point de vue nouveau, une lumière inattendue, n'est-il pas vraiment dommage de réduire à la mince condition de préface une si belle histoire universelle?

L'ouvrage commence sérieusement à la onzième leçon, consacrée presque tout entière à Frédéric II; cette leçon est excellente. Il y a là un portrait irréprochable du grand capitaine, et surtout du hardi penseur, du roi philosophe. M. Hinrichs montre fort bien tout ce qu'il y a d'audace dans la politique de ce souverain révolutionnaire, qui a fait asseoir le libre esprit sur le trône; il explique parfaitement la glorieuse originalité de ce grand règne. C'est par lui, c'est par Frédéric II que la Prusse a été liée à ce système vivace qui lui fait une loi de s'associer à tous les progrès de l'intelligence. En face de l'Autriche, qui redoute la lumière et le mouvement, la Prusse a grandi par son

respect de la pensée, par sa foi dans l'action. Or, à qui doit-elle ces traditions, ces nécessités fécondes, et, en quelque sorte, cette charte souveraine? A celui qui écrivait en 1731 : « Je souhaite à cette maison royale de Prusse de sortir complètement de la poussière où elle est restée jusqu'ici, je souhaite qu'elle devienne le refuge des malheureux, l'appui des opprimés, la providence des pauvres, l'effroi des méchans; mais si le contraire arrivait, si (ce qu'à Dieu ne plaise!) l'injustice et l'hypocrisie devaient y triompher de la vertu, alors je lui souhaite, à cette maison royale, une chute plus prompte, plus rapide, que ne l'a été son élévation. » M. Hinrichs a bien fait de rappeler avec force ces beaux souvenirs. Cette ferme et intelligente étude sur le règne de Frédéric est une des meilleures parties de son livre, et un excellent point de départ pour tous les développemens qui vont suivre. En effet, les évènemens des années qui se succèdent ne sont que la conséquence de cette politique hardie. Quand la philosophie prend un si libre essor à Iéna et à Berlin, quand Fichte écrit les *Discours à la nation allemande*, n'est-ce pas l'esprit du grand Frédéric qui se perpétue dans la monarchie? M. Hinrichs suit avec beaucoup d'attention les phases diverses de cet esprit; tantôt on lui lâche la bride, tantôt il est comprimé, menacé. L'auteur arrive bientôt à l'histoire contemporaine. Quoique les questions soient brûlantes, il ne redoute pas les détails les plus rapprochés de nous, il n'a pas peur des noms propres. Depuis 1815 jusqu'en 1843, le mouvement de l'opinion publique en Prusse est longuement indiqué avec ses alternatives de succès et de revers. Nous avons là un tableau complet de ces trente dernières années. Ce tableau, sans doute, pourrait être plus net; l'auteur n'a pas toujours distribué avec art les intéressans matériaux dont il dispose; tel qu'il est pourtant, avec ses défauts, ses longueurs, sa confusion, c'est un travail utile, plein d'indications précieuses, et le plus curieux des documens pour l'histoire contemporaine de l'Allemagne du nord.

Voilà pour le mérite de l'auteur : ceci n'est rien cependant; le véritable intérêt de ce livre, c'est que ce n'est pas un livre, mais une série de leçons professées dans une université prussienne en présence d'un jeune et ardent auditoire. Voyez-vous le professeur, le philosophe, discutant en chaire sur les évènemens de l'année qui vient de finir, le voyez-vous délibérant sur les paroles de Frédéric-Guillaume, commentant les décrets, les ordonnances, les discours de la couronne? Quand il ne professe pas, il publie des brochures; à Pâques, à la Pentecôte, toutes les fois que les salles de l'université sont vides, il pu-

blie sous ce titre : *Écrits de Vacances* (*Ferienschriften*), quelques feuilles rapides qui seront bientôt dans les mains de ses élèves. Il ne se lasse point de leur distribuer cette nourriture, et d'engager son jeune auditoire dans les problèmes de la vie politique. Singulier pays, où peuvent se rencontrer, à côté des institutions de la monarchie absolue, des franchises si grandes et de si étranges libertés! L'Allemagne est aujourd'hui ce qu'était la France au XVIIIe siècle. Quand la pensée s'éveille au sein d'une nation tout entière, quand ce besoin d'indépendance est entré dans la conscience d'un peuple, ces libres désirs se font jour par toutes les issues, *quo data porta*. A-t-on jamais pensé plus librement qu'au temps de Voltaire, sous le régime du droit divin, sous le gouvernement du bon plaisir? La tribune alors, c'étaient ces brillans salons où se dépensait chaque soir tant d'esprit et de hardiesse. En Allemagne, la fermentation sourde qui agite les peuples éclate, à l'heure qu'il est, partout où elle peut, dans la chaire du philosophe, dans le sermon d'un pasteur rationaliste, dans le discours d'un corps municipal. Tout cela nous paraît étrange; soit. C'est pourtant la conséquence obligée de l'état où est arrivé le pays. Le seul moyen de rétablir l'ordre, ce sera d'accorder la liberté véritable. Donnez à ce libre esprit qui s'emporte la place qu'il doit occuper, faites-lui sa part, établissez enfin les institutions fécondes qui permettent à ces forces vives de se développer régulièrement, sans troubles, sans conflits. En attendant, il est bien que les universités prennent ainsi la parole; l'intervention de ces hautes assemblées paraît, à coup sûr, plus opportune que celle de tant d'écrivains sans mission.

Il convient surtout que les jurisconsultes surveillent d'une manière plus efficace ces questions législatives qui se rattachent si étroitement à la cause constitutionnelle. C'est à eux qu'il appartient de demander la publicité des tribunaux, l'indépendance des juges, la liberté de la défense. Dans une de ses meilleures leçons, dans une étude sur Fichte, après avoir rappelé les intrépides travaux de ce grand citoyen, M. Hinrichs s'écrie fièrement : « Dans ces heures de crise, les savans s'occupaient de leur science; les théologiens songeaient, comme aujourd'hui, au salut des ames, sans jamais se soucier de la liberté de l'esprit; les jurisconsultes enseignaient le droit romain ou exposaient l'ancienne constitution impériale qui n'existait plus, c'est-à-dire que tout le monde se taisait : le philosophe seul osa prendre la parole. » Eh bien! quelle sera la réponse des jurisconsultes? Ne relèveront-ils pas ce défi? Je sais bien qu'il y a deux ans la chambre des députés du royaume de Saxe a été surtout occupée de ces questions si urgentes; je sais bien

que le ministère, en Wurtemberg, a proposé aux chambres un nouveau projet de loi, approprié aux lumières de l'Allemagne. Dans le grand-duché de Bade aussi, les chambres, l'année dernière, ont eu à examiner un projet de législation conçu dans cet esprit libéral, et un homme éminent de ce pays, M. Mittermaier, publiait, il y a quelques mois, un ouvrage approfondi sur cette matière. C'est beaucoup déjà; ce n'est point encore assez : la Prusse surtout se doit à elle-même de protester sans trêve contre l'incroyable administration de la justice. Tandis que les philosophes commentent en chaire les promesses de 1815 et de 1840, n'est-ce pas aux jurisconsultes de Berlin, de Bonn, de Halle, de Kœnigsberg, qu'il appartient de combattre efficacement la barbarie d'une législation inique et de faire entendre, comme nos vieux parlemens, de vigoureuses remontrances? Les universités, nous l'avons dit, sont déjà entrées dans cette voie féconde; elles s'y avanceront davantage, toujours calmes et fortes. De telles hardiesses peuvent sembler bizarres, irrégulières; mais, si l'on examine la situation des choses, il faut bien reconnaître le droit de ces savantes assemblées. Ce droit ne cessera que le jour où il y aura une tribune à Berlin.

Ce ne sont pas seulement les partis libéraux de la Prusse qui réclament ces fortes institutions; toute l'Allemagne s'y intéresse comme à une cause nationale. Nous avons vu tout à l'heure un étranger, un membre de la chambre des députés du duché de Brunswick, M. Steinacker, prendre une part active aux discussions ouvertes à Berlin; croit-on que dans tous les états constitutionnels il n'y ait pas des milliers de cœurs qui battent, et qui désirent pour la Prusse une situation meilleure? Pourquoi donc, malgré les défiances, malgré les antipathies de l'homme du sud contre l'homme du nord, pourquoi donc les problèmes qui s'agitent à Berlin éveillent-ils par toute l'Allemagne une sollicitude si empressée? Il suffit de jeter les yeux sur les états constitutionnels au-delà du Rhin pour comprendre quel est leur intérêt dans ces grands débats. Sous Frédéric-Guillaume III, dès que la réaction de la diète contre les idées nouvelles eut entraîné le gouvernement prussien, les libéraux des pays voisins, découragés et à demi vaincus, reculèrent presque aussitôt. Qu'auraient-ils fait sans l'appui de la Prusse? C'est là seulement qu'ils trouvaient les traditions vigoureuses dont leur inexpérience avait besoin; c'était de Berlin qu'étaient sortis, avec Stein et Hardenberg, les vœux et les principes de l'Allemagne régénérée. La Prusse conduisait l'armée libérale; si ce chef passait à l'ennemi, la déroute était inévitable. Aussi qu'arriva-t-il? Rappelez-vous l'histoire des chambres allemandes pendant tout

le règne de Frédéric-Guillaume III. Elles se laissèrent enlever, l'une après l'autre, les garanties qu'on leur avait d'abord accordées. On les vit même s'annuler à un tel point, qu'elles permirent aux gouvernans d'abolir, non plus telle ou telle liberté, mais la constitution même. C'est ce qu'on osa faire, il y a huit ans à peine, dans le royaume de Hanovre. Les sept professeurs qui protestèrent contre ce coup d'état, et qui y perdirent leurs chaires, ont sauvé l'honneur de Goettingue; mais les chambres de Hanovre, dont l'indifférence encouragea l'audace du roi Ernest, furent plus coupables sans doute que le gouvernement qui violait la loi. Or, imaginez une tribune à Berlin, imaginez la vie publique régulièrement constituée, et l'esprit parlementaire se développant avec force au sein d'une cité savante et libérale : pensez-vous que les députés du Hanovre se seraient endormis si volontiers, et qu'il n'y aurait eu que sept voix dans tout le royaume pour dénoncer l'iniquité commise? Ces chambres, si découragées jadis, semblent se réveiller depuis quelque temps; d'où vient ce réveil? Il date précisément de l'époque où les espérances constitutionnelles ont reparu en Prusse. C'est depuis 1840, c'est depuis les discours de Frédéric-Guillaume IV, que les réunions des chambres, à Carlsruhe, à Stuttgard, à Dresde, ont présenté un intérêt sérieux. A Carlsruhe, en 1842, M. Welcker osa entrer en lutte avec la diète elle-même; cette vive et brillante campagne était impossible il y a dix ans. Le parti libéral doit donc trouver encore dans les vœux de toute l'Allemagne un secours direct, une assistance efficace. Cette force nouvelle s'ajoutera aux ressources dont il dispose, et légitimera de plus en plus son avénement.

Nous avons indiqué les forces du parti constitutionnel; que faut-il conjecturer sur le succès de sa cause? Nous avons signalé le travail de l'opinion, le mouvement des différens groupes; voilà, certes, des garanties sérieuses : quels sont maintenant les obstacles? D'où sortiront les difficultés? Des dispositions personnelles de Frédéric-Guillaume IV et de l'hostilité déclarée du prince de Metternich? Je n'ai que deux mots à dire sur ce point.

On a vu suffisamment par tout ce qui précède quel est le caractère du roi, et le genre de difficultés ou de secours que la cause libérale rencontrera sur les marches du trône. Frédéric-Guillaume IV n'est certainement pas un esprit ordinaire; c'est une intelligence tout-à-fait distinguée, une nature riche, douée des qualités les plus brillantes, ornée de l'instruction la plus variée; seulement, est-ce bien un homme d'état? Pour parler net, il est permis d'en douter. Ce roi artiste, ce bril-

lant dilettante, qui donne des leçons à ses architectes, des conseils à Meyerbeer, des inspirations à Cornélius, est en même temps un érudit, un philosophe, un théologien. On assure qu'il lit Platon et Aristophane dans leur belle langue; il suit sans peine M. de Schelling dans ses spéculations mystiques, et, s'il faut traiter un point de théologie, il cite les Pères, il cite Luther et Melanchton, comme feraient M. Hengstemberg ou M. Tholuck. C'est dans les questions politiques, c'est dans la pratique des affaires qu'il est moins sûr de sa pensée. Il saura enthousiasmer Tieck et Cornélius, Meyerbeer et Schelling; ses ministres seront moins contens de lui et le quitteront l'un après l'autre. En réunissant à Berlin cette illustre assemblée de poètes et de peintres, d'artistes et de philosophes, il a obéi à ses nobles instincts, à ses délicates sympathies pour toutes les distinctions de la pensée; toutefois cet entourage glorieux et si conforme à ses goûts sert en même temps sa politique; on ne saurait accuser de tendances illibérales un souverain absolu qui introduit à sa cour le droit démocratique du talent. D'ailleurs, bien qu'il appartienne, nous l'avons dit, à ce qu'on nomme le parti historique; bien qu'il se serve de M. de Schelling contre les hégéliens, de M. Eichhorn et de M. de Savigny contre les rationalistes; bien que la direction un peu mystique de sa pensée l'ait rendu favorable aux piétistes, il est loyal, sincère, impétueux; il voudrait convaincre au lieu de régner. Les rois règnent; lui, il parle; il fait de longs discours, il engage des controverses sur les plus graves sujets, se fiant à la facilité brillante de son esprit et à la générosité de ses intentions. Il lui est arrivé plus d'une fois, m'assure-t-on, d'écrire de sa main à des journalistes qui attaquaient sa politique et de les réfuter dans le meilleur style. Il discutait, il y a quatre ans, la question constitutionnelle avec les états provinciaux de Posen; il a débattu hier un point de théologie avec la municipalité de Berlin; ce n'est pas la dernière thèse qu'il soutiendra. C'est un roi très allemand. Cependant nos voisins deviennent moins Allemands chaque jour, je veux dire moins naïfs, moins confians, plus difficiles à conduire : or, un roi qui parle si volontiers ne donne-t-il pas des armes contre lui? J'entrevois donc ici deux chances contraires : d'un côté les dispositions fort équivoques du roi, de l'autre les encouragemens qu'il donnera, sans y songer, au parti qu'il veut contenir.

Il est certain, en effet, que Frédéric-Guillaume est peu disposé à établir dans ses états une constitution vraiment sérieuse. Le rêve de l'école historique, c'est d'organiser l'édifice de telle façon, que les différentes époques du passé, depuis Arminius jusqu'à Frédéric Bar-

berousse, s'y trouvent comme représentées par étages; temps primitifs, droit coutumier, féodalité, monarchie, il faudrait unir tout cela et en former l'œuvre que l'Allemagne réclame. La constitution vraiment germanique serait enfin découverte; elle ne serait ni anglaise, ni américaine, ni française surtout; ses pères, ses législateurs, ce seraient les héros de la Walhalla; on n'oublierait que Luther et Frédéric-le-Grand. Nous parlons sérieusement, et nous serons bien surpris si quelques-unes de ces étranges idées ne se retrouvent pas dans le projet de constitution qui se prépare; elles ont déjà percé visiblement dans les discours de 1840. Seulement, les difficultés seront-elles résolues alors? Aura-t-on réussi par là à calmer les exigences de l'opinion? Il faudrait une singulière confiance pour l'espérer. Cependant, comme Frédéric-Guillaume aura donné par ses discours les gages les plus sérieux, l'opposition, enhardie, poursuivra toujours son but. Peu importe donc que les dispositions du roi soient aujourd'hui défavorables à la cause constitutionnelle; les engagemens qu'il a pris, ceux qu'il prendra encore, devront modifier tôt ou tard sa pensée, et le mouvement de l'opinion publique l'entraînera, nous l'espérons, dans les voies fécondes de la société moderne.

Le plus redoutable adversaire du parti constitutionnel, c'est bien évidemment le cabinet autrichien, et surtout le politique éminent qui dirige ce cabinet. Personne n'ignore en Europe quelle est l'influence de M. le prince de Metternich. Voilà trente-six ans que le prince est aux affaires; pendant ces trente dernières années, si l'on regarde au fond des choses, c'est lui qui a gouverné l'Allemagne. Arrivé au pouvoir en 1809, M. de Metternich a assisté à l'enthousiasme populaire de 1813, aux promesses généreuses des souverains, au soulèvement de toute l'Allemagne; il est même un de ceux qui ont dirigé ce mouvement des peuples, et on sait qu'il reçut le titre de prince après la bataille de Leipsig. Puis, dès le lendemain de la victoire, il a laissé à cette noble ferveur le temps de se calmer, et, secrètement, sans éclat, il s'est mis à lutter pied à pied contre cet esprit libéral. Il y a une phrase curieuse prononcée par l'empereur François à l'une des diètes de Hongrie : *Totus mundus stulticitat, et vult habere novas constitutiones; sed vos jam habetis unam constitutionem antiquam, ut non opus sit his novitatibus peregrinis.* Eh bien! M. de Metternich poursuivait cette folie de constitution, et voulait, par charité, en guérir l'Allemagne. Surveillant à la fois les souverains et les peuples, tantôt il faisait retirer par la diète les libertés accordées, tantôt il arrêtait les gouvernemens dans leurs concessions trop généreuses. Il a

habilement mis à profit la terreur inspirée par le *Tugenbund* en 1819; l'évènement de Francfort, la fête de Hambach, ont été pour lui d'utiles occasions qu'il a saisies le plus naturellement du monde, et en dissimulant sa joie. Il s'agissait de lutter contre de glorieux souvenirs, contre les nobles émotions communiquées aux peuples par de grands ministres; il fallait ruiner l'influence de Stein et de Hardenberg; il a réussi à force d'habileté et de ruse. Or, voilà maintenant que l'esprit de Stein ressuscite et que tous les cœurs sont agités. Le savant stratégiste ne s'est pas jeté sur l'ennemi; il a fait semblant de ne pas le voir, attendant l'occasion de le frapper. L'occasion est venue bientôt. Une émeute religieuse éclate, l'église évangélique est tourmentée par une crise profonde : c'est alors que M. de Metternich a vu Frédéric-Guillaume IV.

Certes, la position de M. de Metternich paraît puissante, sa politique semble solidement assurée; eh bien! non : malgré tant de victoires remportées depuis le congrès de Vienne sur le mouvement libéral des esprits, M. de Metternich a subi, il y a quelques années, l'échec le plus grave; il a été battu dans une occasion décisive, et, si le vieux diplomate se réveille si vivement aujourd'hui, c'est qu'il croit voir chanceler l'œuvre de toute sa vie. Quelle a été cette œuvre accomplie si laborieusement et compromise aujourd'hui? Il faut le dire en peu de mots.

M. de Metternich, en faisant une guerre si vive aux idées nouvelles, poursuivait manifestement deux buts : il voulait ruiner la cause libérale, et en même temps arracher à la Prusse la suprématie qu'elle aurait promptement conquise. La Prusse, depuis Frédéric-le-Grand, représentait la science, la pensée; elle était comme le cœur énergique de l'Allemagne; eh bien! que le gouvernement prussien fît un pas de plus dans cette voie, qu'il accordât une tribune, aussitôt les successeurs de Frédéric II devenaient les chefs de l'Allemagne constitutionnelle. La grande affaire pour le prince de Metternich, c'était d'empêcher cet évènement; par là, il détruisait du même coup et les espérances du parti libéral et l'influence future de la maison de Brandebourg. N'est-ce pas là ce qui arriva en effet? Nous avons dit tout à l'heure quelle était la situation des états constitutionnels, depuis qu'ils avaient perdu l'appui de la Prusse; nous avons montré comment l'esprit libéral recula dans le Hanovre, dans la Hesse électorale, en Bavière, dès que le gouvernement prussien eut ajourné l'exécution de ses promesses. M. de Metternich triomphait donc, et, je le répète, il triomphait deux fois; il comprimait les idées nouvelles et désarmait le cabinet de Ber-

lin. Cependant, chose singulière! cette seconde victoire, si adroitement obtenue, lui échappa presque au même instant. Soit hasard, soit habileté supérieure, au moment même où le gouvernement prussien cédait à l'influence autrichienne cette direction de l'Allemagne à laquelle il pouvait prétendre, il regagnait sur un autre terrain tout ce qu'il sacrifiait ici. C'est en 1819 surtout que Frédéric-Guillaume III a commencé d'abandonner la cause libérale pour entrer dans cette voie de réaction où l'engageait la politique du cabinet de Vienne. Eh bien! c'est aussi en 1819 que commença obscurément, dans l'ombre, une œuvre très sérieuse, très féconde, par où devait être rendue au royaume de Prusse la prééminence qu'il abandonnait; je parle de l'union douanière. Le premier traité conclu en 1819 avec la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen fut le signal de cette nouvelle politique. Quelques années après, c'étaient des états plus importans, la Hesse-Darmstadt, la Hesse électorale, que la Prusse attirait à elle; ses conquêtes s'étendaient chaque jour, et, en 1836, les grands états du centre et du midi, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, faisaient partie du *Zollverein*. Il y eut alors un véritable commencement d'unité dans cette Allemagne si avide de ce bien suprême. Depuis lors, des accessions importantes ont eu lieu, et il faut aujourd'hui compter plus de vingt-sept millions d'hommes que ce grand système réunit pour une cause commune sous la présidence de la Prusse. On comprend quelle a dû être l'inquiétude de l'Autriche, en voyant la fortune nouvelle de son altière rivale. Quelle défaite pour la politique du cabinet de Vienne!

Eh bien! si M. de Metternich, repoussé déjà sur ce point où il croyait avoir triomphé, voit reparaître les idées libérales auxquelles il a déclaré une guerre à outrance, les deux résultats qu'il poursuit depuis trente ans, et qu'il avait cru atteindre, lui échapperont à la fois. Il aura perdu l'une après l'autre la double conquête dont il pouvait se glorifier; l'œuvre de toute sa vie croulera. Cette situation de M. de Metternich est bien grave; elle fait pressentir les mille obstacles que sa politique opposera au mouvement constitutionnel. Il est manifeste que l'Autriche est aujourd'hui plus intéressée que jamais à combattre les idées de réforme; battue dans la question du *Zollverein*, dépassée par la Prusse, qui s'est placée à la tête de l'unité commerciale, si elle laissait sa rivale s'emparer aussi de la direction politique et devenir le centre de l'Allemagne constitutionnelle, elle descendrait au second rang. Elle luttera donc avec une vigueur désespérée, et le chef du cabinet de Vienne, à un âge où le repos est précieux, sera forcé d'entreprendre une périlleuse campagne pour défendre l'œuvre de sa vie

entière, ébranlée déjà profondément et menacée peut-être d'une ruine prochaine.

Je le répète, c'est là pour les défenseurs du parti constitutionnel l'ennemi le plus terrible; c'est aussi de ce côté que l'attention se tourne désormais. On remarque déjà, en Allemagne, que le prince de Metternich est bien âgé; comme on se défie du présent, on espère dans l'avenir; on se dit enfin que le président actuel de la diète, l'élève, le confident du prince, M. de Münch-Billinghausen, n'a pas et n'aura jamais sans doute l'autorité du maître qu'il doit remplacer. Je ne sais s'il est besoin d'ajourner de la sorte les espérances de la Prusse. Si nous avons tracé exactement le portrait de Frédéric-Guillaume, il est très possible que toute l'habileté du prince de Metternich vienne échouer contre les incertitudes du roi. On assure que Frédéric-Guillaume, dans les réunions de Stolzenfels, a fait de grandes concessions en matière religieuse, mais que, sur la question constitutionnelle, il s'est réservé sa liberté tout entière. Frédéric-Guillaume s'accoutume peu à peu à l'idée d'une constitution, et il ne lui déplaît pas que l'Autriche en ait peur. S'il est retenu, d'un côté, par la crainte d'accorder plus qu'il ne doit, de l'autre, l'attention de l'Europe dirigée vers lui, l'effet produit déjà par les bruits vagues qui se sont répandus, le désir enfin d'assurer la prééminence politique de la Prusse, tout en ce moment flatte son amour-propre et le dispose à agir.

Je m'arrête : ce terrain des conjectures est toujours glissant; qu'il nous suffise d'avoir indiqué les chances possibles. Aussi bien, quelles que soient les incertitudes du roi, si habile que puisse être l'opposition du cabinet de Vienne, il y a un fait certain, manifeste, et je crois l'avoir mis en lumière, c'est que le parti constitutionnel en Prusse est désormais une puissance tout-à-fait sérieuse. Le grand changement qui se prépare est déjà consacré au fond des esprits. Quand un peuple est arrivé à ce point de maturité vigoureuse, les libres institutions que réclame ce peuple peuvent bien ne pas lui être accordées sans délai; mais il les obtiendra bientôt et nécessairement. En assistant avec émotion, avec intelligence, aux discussions de ses publicistes, en suivant ces débats d'une tribune qui n'existe pas encore, la Prusse a conquis la tribune qu'on lui donnera demain. Que l'opposition continue donc ces luttes politiques, qu'elle redouble de modération et de fermeté, qu'elle grandisse en talent et en persévérance; le jour où elle réussira, ce ne sera pas seulement la Prusse, ce sera l'Allemagne entière qui entrera décidément dans les voies d'une civilisation nouvelle.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES ANCIENS

COUVENS DE PARIS.

PREMIER RÉCIT.

LE CADET DE COLOBRIÈRES.

I.

Sur la route d'Italie, et à une petite lieue de la frontière, vers l'endroit où le Var sépare la Provence du comté de Nice, l'on aperçoit, dans un paysage assez aride, les ruines d'un vieux château dont le mur de façade, encore debout, est percé de larges fenêtres qui se découpent à jour sur l'azur foncé du ciel. Une tour massive, et d'une architecture plus ancienne que le reste de l'édifice, domine ces décombres, et, sur le faîte crénelé auquel le temps n'a fait que quelques brèches, l'on distingue comme une aiguille noirâtre, assez semblable à un vulgaire paratonnerre; c'est le tronçon de la hampe qui soutenait jadis l'étendard seigneurial. La colline que couronnent ces ruines est couverte d'une végétation chétive et embaumée dont l'aspect ravirait un amateur de botanique, car les plantes rares qui distillent ces sen-

teurs vertigineuses que le vent emporte souvent à travers de si grands espaces, et jusqu'à plusieurs lieues en mer, prospèrent sur ce roc, où ne saurait croître un grain de blé.

Il y a trois quarts de siècle que ce château et les terres qui l'environnent appartenaient à un bon gentilhomme, le baron de Colobrières, issu par les femmes d'une ancienne maison d'Italie qui comptait dans sa généalogie vingt cardinaux et un pape. La souche paternelle n'était pas moins illustre; elle remontait à ce que l'on pourrait appeler les temps fabuleux du nobiliaire provençal. Malgré ces grandes origines, le baron Mathieu de Colobrières n'était rien moins qu'un opulent seigneur. Il avait pour armoiries un chardon de sinople sortant d'une tour fenestrée et maçonnée de sable, et l'on pouvait affirmer que c'étaient là des armes parlantes, car les terres de la baronnie étaient d'une stérilité passée en proverbe dans la contrée, où l'on disait en manière de dicton : A Colobrières, gerbes de chardons et champs de pierres. Les ancêtres du baron ayant aliéné peu à peu tous leurs droits seigneuriaux, il ne lui restait rien, que le manoir et les terres adjacentes, dont le revenu était des plus minces. Pas un seul des manans qui tiraient leur chapeau en passant devant l'écusson seigneurial sculpté sur la porte du château n'aurait voulu prendre à ferme la baronnie.

Le pauvre seigneur de Colobrières avait épousé une jeune demoiselle aussi noble et encore plus pauvre que lui, laquelle lui apporta pour toute dot et fortune la valeur d'une centaine d'écus en bagues et joyaux. Le ciel bénit surabondamment cette union. En quelques années, il en naquit quatorze enfans. Cette nombreuse lignée s'éleva véritablement à la grace de Dieu. Les revenus du fief de Colobrières fournissaient à peine le pain quotidien; quant au reste, il fallait y suppléer à force d'industrie et d'économie. La baronne n'avait jamais eu d'autre robe neuve que sa robe de noces; elle s'habillait, ainsi que ses enfans, avec les vieilles étoffes qui garnissaient jadis les lits du château. Les petits gentilshommes usèrent de cette façon les tapisseries héréditaires, et les demoiselles portèrent, taillées en jupes et en casaquins, les rideaux brodés par leurs aïeules.

Le château de Colobrières ressemblait à une ruche d'où sortent chaque année les essaims que la demeure paternelle ne peut plus abriter ni nourrir. A mesure que les aînés grandissaient, ils prenaient parti et allaient chercher leur vie ailleurs. Le baron était trop pénétré des devoirs de son rang pour souffrir qu'aucun de ses enfans dérogeât. Malgré l'étroite nécessité où ils étaient réduits, aucun ne manqua à

sa noblesse : sept jeunes Colobrières se firent moines ou entrèrent au service du roi, et cinq filles prirent l'habit de l'ordre de Notre-Dame de la Miséricorde, où l'on recevait sans dot les demoiselles de qualité. D'une si nombreuse famille, il ne resta plus enfin au château que les derniers nés, un fils et une fille, que le baron appelait en soupirant les appuis de sa vieillesse.

Gaston de Colobrières, ou, comme disaient les gens du pays, le cadet de Colobrières, était un beau jeune homme de vingt-cinq ans, hardi chasseur, fier et farouche au point de détourner la vue quand il rencontrait sur son chemin quelque fillette. Cet Hippolyte campagnard parcourait continuellement, son fusil sur l'épaule, les terres de la baronnie, lesquelles n'étaient fertiles qu'en gibier. Ce mode d'exploitation lui réussissait heureusement, car, sans la pièce de gibier qu'il apportait chaque jour au logis, les habitans de Colobrières auraient souvent mangé du pain sec, ou à peu près, à leurs quatre repas.

La dernière fille du baron, Mlle Anastasie, était une belle brune au regard mélancolique, au teint pâle. Elle avait de magnifiques cheveux noirs, des yeux dont la sombre prunelle chatoyait entre de longs cils relevés en pinceau; elle avait de petites mains étroites et fines, une bouche rose qui laissait voir au moindre sourire des dents d'une blancheur nacrée. Pourtant le petit monde qui l'environnait ne s'était jamais avisé de la trouver jolie. Le dimanche, quand elle allait entendre la messe au village voisin, les manans la regardaient passer sans aucune admiration. Son père convenait bien qu'elle avait un certain air qui faisait reconnaître la demoiselle de qualité, mais sa mère observait avec tristesse cette brune pâleur de bohémienne qui la ternissait en quelque sorte; la bonne dame l'eût mieux aimée d'une fraîcheur bien fleurie; elle-même ne se doutait pas de sa beauté, et n'avait jamais conçu, en face de son miroir, la plus légère pensée d'orgueil ou de coquetterie.

La vie qu'on menait au château de Colobrières était tout-à-fait étroite et monotone. Les gentillâtres du voisinage ne frayaient pas avec le baron, qui ne se souciait pas de les avoir pour témoins de sa fière pauvreté. Toutes les relations se bornaient aux visites hebdomadaires d'un bon prêtre, qui desservait depuis quelque trente ans la cure d'un village peu éloigné de Colobrières. Jadis les seigneurs de Colobrières avaient eu des pages et des écuyers, il y avait même une des salles du château qu'on appelait encore la salle des gardes; mais, à cette époque de décadence, toute la domesticité se réduisait à un

vieux laquais qui négligeait tout-à-fait les fonctions de l'office et de l'antichambre pour s'adonner à la culture du jardin potager, et à une servante appelée Madeleine Panozon, et surnommée la Rousse, dont les attributions auraient été peu de chose, si elles s'étaient bornées à faire seulement la cuisine chez M. le baron; mais la robuste fille soignait en outre tout le ménage, et aidait Mme la baronne à filer le linge de la famille.

L'architecture du château de Colobrières appartenait à diverses époques. La grosse tour qui formait comme le noyau de l'édifice était du style roman, massive, carrée, et percée d'ouvertures à plein cintre; les corps de logis qui l'environnaient dataient de la renaissance. Un Colobrières, capitaine dans une compagnie d'aventuriers, ayant fait avec succès les grandes guerres d'Italie, et s'étant trouvé au sac de Rome, avait rapporté un gros butin de ses campagnes. Il releva le manoir héréditaire, y tint cour plénière avec une foule de bons compagnons, et mourut ne laissant à ses héritiers que ce beau château orné de tableaux et de meubles de prix. A l'époque où se passait l'histoire que nous allons raconter, les constructions modernes groupées autour du vieux donjon étaient déjà fort délabrées; le mobilier s'était détérioré et avait en grande partie disparu en passant par les mains de cinq ou six générations, et il ne restait véritablement de l'antique splendeur des Colobrières que quelques débris passés à l'état de reliques, tels qu'un bahut incrusté de nacre et d'ivoire, où le baron tenait ses archives, une horloge à carillon, et six couverts d'argent aux armes de Colobrières. Depuis quelque cinquante ans, on n'avait fait aucune réparation à la toiture ni aux boiseries extérieures; aussi les fenêtres étaient-elles pour la plupart dépourvues de vitres et de volets, et la pluie avait-elle effondré les planchers. Les appartemens du premier étage n'étaient plus habitables, et la famille s'était établie dans les pièces voûtées du rez-de-chaussée, qui offraient à peu près la température d'une cave, chaude en hiver, fraîche au cœur de l'été.

La chapelle était dans un état complet de délabrement, et depuis longues années la famille de Colobrières allait entendre la messe au village voisin. C'était une grande mortification pour la baronne, qui n'avait fait qu'un rêve ambitieux dans sa vie, celui de posséder une cinquantaine d'écus pour réparer la chapelle et d'y faire dire la messe les dimanches et fêtes par quelque frère mineur qu'elle convierait ensuite à dîner; mais il n'y avait point d'apparence que les finances du baron pussent jamais fournir à une telle dépense, et la

bonne dame se résignait à cette dure privation. Chaque dimanche, qu'il fît soleil ou mauvais temps, la famille partait à pied dans un certain costume auquel le changement de saison n'apportait guère de variations. Le baron portait un vieil habit mordoré, décent encore, mais dont les longs services étaient attestés par le lustre équivoque des coutures. Ses bas de filoselle, exactement tirés sur une jambe qui jadis avait dû n'être point mal tournée, descendaient dans de vastes souliers à boucles, et son tricorne pelé avait grand besoin d'être manié avec les plus grandes précautions. Mme de Colobrières le suivait en jupe de gros de Tours un peu fanée, avec un mantelet de taffetas qui datait de son mariage. Leurs enfans n'étaient parés que de leur bonne mine. Le jeune gentilhomme portait, comme les paysans, un habit de serge et un feutre grossier; la jeune demoiselle avait un fourreau d'indienne brune, un fichu de mousseline à ramages, et une petite coiffe sur ses cheveux relevés en chignon. Le seul changement qui s'opérât de loin en loin dans cette humble parure consistait dans le ruban de la coiffe, qu'on se permettait de renouveler. Malgré cette gêne plus difficile cent fois à supporter qu'une pauvreté nue et avouée, le bon accord, une sorte de sérénité permanente, régnaient dans la famille de Colobrières. Les jeunes gens surtout vivaient sans désirs, sans prévisions inquiétantes, se contentant du peu qu'ils possédaient, et ne s'attristant jamais de la décadence de leur fortune et de leur maison.

Un lundi, seconde fête de Pentecôte, après la messe, tandis que la baronne et ses enfans regagnaient le château, le baron s'arrêta quelques momens sur la place du village, où des marchands forains avaient établi leurs baraques. C'était la fête du pays, et les marchands faisaient de grandes affaires avec leurs bagues de laiton, leurs croix de similor et leurs chapelets de verre. Le baron acheta une aune de ruban pour sa fille, et marchanda en soupirant une robe de chifarcani qu'il n'acheta point. Le même jour, à l'issue du dîner, il ne se hâta point de quitter la table, comme de coutume, pour aller faire sa sieste, et il demeura appuyé au dossier de sa chaise, le regard fixe et plein de réflexions. Gaston et sa sœur s'étaient retirés à petit bruit, pensant que leurs parens sommeillaient aux deux côtés de la table.

Au lieu de dormir, le baron sifflotait entre ses dents, ce qui était chez lui le signe d'une profonde préoccupation, et il frappait tantôt sur son assiette, tantôt sur son verre vide. La baronne ne tarda pas à subir l'influence de cette musique; ses yeux se fermèrent; elle s'assoupit en cherchant dans sa pensée ce qui pouvait préoccuper

ainsi son mari. Au bout d'une demi-heure de silence, le baron soupira bruyamment, et dit en levant les yeux au plafond :

— Aujourd'hui quelqu'un m'a donné des nouvelles d'Agathe de Colobrières.

— Plaît-il, monsieur? s'écria la baronne en faisant un soubresaut sur sa chaise et en regardant son mari d'un air d'étonnement effaré.

— Je dis qu'à la foire un marchand colporteur m'a donné des nouvelles d'Agathe de Colobrières, répondit froidement le baron.

— Sainte Vierge! Et que vous a-t-il appris?

— Des choses auxquelles j'étais loin de m'attendre, certainement. Agathe a eu plus de bonheur qu'elle n'en méritait. D'abord cet homme, son mari, ce Maragnon, est mort.

La vieille dame se signa.

— Ensuite, reprit le baron, il a laissé une très grande fortune.

— Y a-t-il des enfans? demanda la baronne tremblante d'émotion.

— Il y en a eu plusieurs; mais de toute cette belle lignée des Maragnon, il ne reste qu'une fille.

— Et le marchand qui vous a raconté cela a vu Agathe, peut-être?

— Il l'a vue, et elle lui a dit que, si elle l'osait, elle m'enverrait des complimens.

— Pauvre femme! murmura Mme de Colobrières.

— Elle aurait pu me les envoyer ses complimens, je ne les aurais pas reçus! s'écria le baron en frappant du poing sur la table. Malheureuse! elle ose prononcer encore le nom de Colobrières!... Elle! Mme Maragnon!....

— Elle songe à nous.... Elle nous aime toujours, murmura la baronne.

— Qu'est-ce que cela vous fait, madame? répliqua le baron d'un air indigné; qu'y a-t-il de commun à présent entre nous et cette femme? Je regrette vraiment de vous en avoir parlé.

A ces mots, il se leva et sortit brusquement comme pour couper court à cet entretien. La baronne demeura seule et plongée dans de profondes réflexions. Depuis trente ans le nom d'Agathe de Colobrières n'avait pas été prononcé en sa présence. Il était défendu de parler d'elle dans ce château où elle était née, et Gaston, ainsi que sa jeune sœur, ignorait jusqu'à l'existence de cette femme. Pourtant, elle leur appartenait de près; elle était la propre sœur, la sœur unique du baron de Colobrières.

Trente ans auparavant, Mlle de Colobrières habitait le château paternel, dont elle n'était jamais sortie. Elle atteignait l'âge mûr des

filles. Ce n'était plus un de ces tendres boutons qui s'abritent timidement sous le feuillage, c'était une splendide rose au cœur épanoui, dont le premier souffle de vent disperse les pétales embaumés. Cette belle fille appartenait à une maison trop pauvre, trop noble et trop fière, pour qu'on songeât seulement à lui trouver un mari. Il fut décidé qu'elle entrerait dans un couvent; mais, comme elle n'avait aucune vocation pour la vie religieuse, elle temporisa et demeura au château, même après la mort de ses parens et le mariage de son frère.

C'était pourtant chose décidée qu'elle entrerait en religion, et elle n'eut jamais la pensée d'exprimer un refus, peut-être parce qu'elle n'entrevoyait aucune chance de se soustraire à son sort. Seulement elle tombait parfois dans de grandes tristesses, et elle pleurait devant la baronne sans vouloir lui déclarer le sujet de ses larmes. La famille augmentait d'année en année. Le châtelain de Colobrières avait déjà six enfans, et la pauvre Agathe sentait bien qu'il fallait s'en aller et faire place à ces innocens. Ni le baron ni sa femme ne la pressaient d'accomplir sa résolution; mais son entrée au couvent était considérée comme prochaine, et l'on en parlait tous les jours.

Sur ces entrefaites, il advint qu'un soir des marchands forains se présentèrent à la porte du château. Il faisait un temps horrible; la pluie, qui tombait par torrens avait rompu les chemins, et ces braves gens ne pouvaient gagner le village où ils auraient trouvé un abri et un gîte. Le baron leur ouvrit généreusement sa porte; c'était à peu près tout ce qu'il pouvait faire pour eux. Ils s'installèrent dans une salle démeublée, non loin de l'écurie où ils avaient remisé les mulets qui portaient leurs ballots, et s'arrangèrent pour y passer la nuit.

La baronne les avait vus arriver de sa fenêtre; le soir, à la veillée, elle dit à sa belle-sœur :

— Je dépenserais bien volontiers un écu de six francs avec ces marchands. Les enfans sont habillés pour la saison; mais nous.... c'est une mortification d'aller à la messe avec nos coiffes unies et nos vieux fichus de lisard. Vous surtout, ma chère Agathe, vous auriez besoin d'un fichu neuf.

— A quoi bon, ma sœur? répondit Mlle de Colobrières avec un soupir; cela me servirait si peu de temps; bientôt je n'aurai plus besoin de ces ajustemens.

— C'est égal, répondit la baronne. — Et regardant à la dérobée son mari, qui s'endormait devant la table, le nez sur un vieux nobiliaire dont il lisait chaque soir quelques lignes, elle ajouta d'un ton plus

bas : — J'ai amassé quelques pièces de quinze sous; je vais vous les remettre. Que votre frère n'en sache rien, surtout.... Tantôt, quand nous serons rentrés dans notre chambre, vous irez trouver ces marchands, et vous choisirez, vous achèterez.

Elle se leva à ces mots, alla chercher au fond de l'armoire où elle serrait ses effets les plus précieux une petite bourse de cuir assez flasque, et dit en la remettant à Mlle de Colobrières : — Il y a là-dedans six livres quinze sous; allez doucement avec ces gens-là. Outre votre fichu et nos rubans, tâchez d'avoir deux aunes de gaze d'Italie pour nous faire des capelines et du taffetas vert pour recouvrir nos parasols. Vous aurez peut-être affaire à des juifs, faites bien attention. Enfin, je me fie à vous pour dépenser prudemment cet argent.

— Soyez tranquille, ma sœur, répondit Agathe en prenant la bourse avec un faible sourire. Tenez, voilà mon frère qui rouvre les yeux et tourne la page de son livre; emmenez-le si vous voulez que j'aille bien vite faire vos emplettes.

Bientôt le baron et sa femme se retirèrent dans leur grande chambre, dont les fenêtres à moitié dégarnies de vitres laissaient passer un petit vent frais qui éteignait les lumières. De son côté, Mlle de Colobrières rentra dans la chambrette où elle couchait. Cette pièce, qui faisait suite à plusieurs salles fort vastes, avait dû servir jadis d'oratoire aux châtelaines de Colobrières. Des têtes de chérubins encadrées de guirlandes enlaçaient leurs ailes au plafond, et partout figurait orgueilleusement l'écusson au chardon de sinople sortant de la tour maçonnée de sable. Une croix d'un précieux travail, mais dont les délicates incrustations étaient fort dégradées, s'élevait au-dessus d'un prie-dieu vermoulu aux angles duquel ressortaient des visages de saints au nez ébréché. Le lit, un lit étroit, posé sur des tréteaux et recouvert d'une vaste courte-pointe de soie fanée, faisait face à une table dont l'unique tiroir contenait tout ce que possédait en ce monde Agathe de Colobrières, c'est-à-dire son mince trousseau de jeune fille, quelques livres de piété et une petite croix d'or émaillé qu'elle tenait de sa mère. La pauvre demoiselle n'avait guère manié de métal monnayé dans sa vie, et elle n'aurait pu joindre un rouge liard à la somme amassée par la baronne. En entrant dans sa chambre, elle jeta la bourse sur la table, et s'assit pensive; elle songeait à toutes les choses que procure l'argent; elle rêvait à la toute-puissance de cette vile et précieuse matière. L'argent, pour elle, c'était la réalisation de tous ses vœux, de toutes ses chimères; c'était le bonheur, c'était la liberté. Elle souleva la bourse et la secoua en murmurant avec un long soupir : — Si je pos-

sédais vingt ou trente mille de ces petites pièces, comme on serait heureux ici! Je ferais réparer le château; nous aurions tous des habits neufs à chaque saison. Les greniers seraient remplis de bonnes provisions.... On ne serait jamais inquiet pour le lendemain; on pourrait donner quelque chose aux pauvres, et je n'entrerais pas au couvent... mais je n'ai rien, rien... et je ne peux pas travailler pour gagner ma vie... Il faut que j'aille là où la miséricorde du bon Dieu me fait trouver le pain et le vêtement.

Elle ouvrit la bourse, et fit glisser sur sa main la monnaie qu'elle contenait; puis, la resserrant après l'avoir considérée, elle ajouta avec amertume : — Qu'est-ce que cela pour les nécessités qu'il y a ici? c'est comme la goutte d'eau qui tombe sur une terre calcinée.... Si cet argent était à moi, je ne le dépenserais pas, je le jetterais au premier pauvre qui s'arrêterait à la porte du château. — L'horloge sonna neuf heures en ce moment. Agathe jugea qu'il était temps de descendre. Elle était trop fière et trop bien élevée pour avoir seulement la pensée d'aller toute seule trouver les marchands colporteurs, et, passant dans la chambre où dormaient les enfans, elle réveilla doucement l'aînée, qui était sa filleule et sa favorite. La petite fille fut bientôt prête; sa tante la prit par la main, et toutes deux descendirent à pas de loup.

La salle où s'étaient réfugiés les marchands était une vaste pièce qui avait conservé quelques traces de sa destination primitive. Sans doute elle avait vu jadis de splendides et joyeux festins; l'on apercevait encore çà et là sur les panneaux des cornes d'abondance enlacées à des guirlandes de roses, et des têtes de satyres riaient jusqu'aux oreilles à chaque coin de la haute cheminée, dont le chambranle était orné d'une figure de Bacchus sculptée en plein relief au milieu de la foule d'attributs qui caractérisent le dieu des buveurs. Mais il n'y avait plus trace d'ameublement dans cette salle à manger abandonnée depuis un siècle; la mousse qui verdissait les pavés de marbre remplaçait les tapis, et les araignées filaient d'impalpables rideaux devant les fenêtres à moitié brisées. Les hôtes temporaires de ce séjour délabré s'y étaient arrangés avec l'industrie particulière aux gens sujets à entreprendre de longs et incommodes voyages. Ils avaient improvisé une espèce de mobilier avec leurs effets; deux malles rapprochées et recouvertes d'un tapis servaient de table; des ballots remplaçaient les siéges, et une de ces grosses lanternes de toile que les rouliers suspendent la nuit au timon de leur charrette éclairait suffisamment la salle.

Agathe de Colobrières heurta un petit coup et entra tenant par la main sa jeune nièce, l'autre main cachée dans les profondeurs de la poche où elle avait mis les économies de la baronne. S'il se fût agi de se présenter ainsi devant des gens de sa qualité, elle aurait éprouvé un insurmontable embarras, elle aurait été bien gauche et bien troublée; mais elle ne se mettait point en peine pour aborder ces petites gens, et, faisant une légère inclination de tête, elle leur dit simplement : — Bonsoir. Peut-on, sans vous déranger, voir vos marchandises?

Le négociant ambulant se leva un peu surpris à l'aspect de cette belle fille qui s'était arrêtée au milieu de la salle d'un air fier, indifférent et modeste, attendant qu'il étalât sa pacotille. Bien qu'elle ne portât qu'une assez méchante robe de droguet, elle avait la démarche d'une princesse, et l'orgueil de sa race était comme empreint sur son front large et découvert. Le marchand s'inclina respectueusement, et dit en avançant un des ballots qui remplaçaient les fauteuils : — Madame, daignez prendre la peine de vous asseoir. Si vous m'eussiez fait demander, je me serais rendu à vos ordres... A l'instant je vais déballer les dentelles, les soieries, ce que j'ai de mieux.—Montrez-moi les fichus et les rubans, répondit Agathe en s'asseyant sur le siége improvisé et en retenant sur ses genoux l'enfant qui commençait à regarder autour d'elle d'un œil curieux. Mlle de Colobrières elle-même se prit à observer avec quelque surprise tout ce qui l'environnait. Les ballots de marchandises formaient une pile régulière au fond de la salle, et derrière cette espèce de paravent un homme dormait roulé dans son manteau de voyage. Ses éperons d'argent reluisaient dans la pénombre, et son fusil, droit contre le mur, était à portée de sa main. Cette mesure de précaution semblait motivée par le mauvais état des serrures du château et l'importance des valeurs contenues dans une valise placée sur la table. Au moment où Agathe était entrée, le marchand mettait sans doute en ordre sa comptabilité; un portefeuille de maroquin dont les pages étaient barbouillées de chiffres était ouvert à côté de la valise, des flancs de laquelle s'échappaient des poignées d'écus de six livres entremêlés de louis d'or. Le propriétaire de cette grosse bourse était un homme encore jeune et d'agréable figure; il ne paraissait pas au-dessus de sa condition pour le langage et les manières, mais il y avait dans sa physionomie quelque chose d'intelligent et de décidé qui lui tenait lieu de distinction. Il rejeta dans la valise, d'une main indifférente, toute cette belle monnaie dont la vue étonnait Agathe, et se mit à déployer ses fichus et ses rubans. Jamais Mlle de

Colobrières n'avait vu de si magnifiques chiffons; il y avait des fichus de cambrasine de Smyrne et de satin des Indes brodés de fleurs, de papillons et d'oiseaux; il y avait des rubans de toutes couleurs lamés d'or et d'argent. La petite fille faisait des cris de joie en voyant toutes ces belles choses; Agathe les considérait d'un regard ébloui et gardait le silence : elle était un peu embarrassée de déclarer que tout cela était trop beau pour elle. Le marchand ne devina pas apparemment le motif de ce silence et de cette hésitation, car il dit en repoussant ses cartons ouverts : — J'ai peut-être quelque chose de mieux encore.

— Ne cherchez plus, ce n'est pas la peine, répondit Agathe avec un soupir et en tirant du fond de sa poche la petite bourse; je voudrais seulement un fichu bien simple, quelque chose d'uni et à bon marché. Tout ce que vous me montrez là est trop élégant.

— Il ne peut rien y avoir au contraire d'assez élégant pour vous, madame la baronne, répliqua poliment le marchand.

— Je ne suis point Mme de Colobrières, répondit Agathe en rougissant; je suis sa belle-sœur. Il ne serait pas séant à une demoiselle de porter des parures si riches.

— Oh! ma tante, rien qu'une fois faites-vous belle! s'écria naïvement la petite fille; cela ne vous est jamais arrivé, ni à nous autres non plus.

— Quand on demeure toute l'année à la campagne, on n'a pas besoin de toutes ces parures, interrompit Mlle de Colobrières en se hâtant de couper court aux observations de l'enfant; mais l'obstinée petite fille, excitée par la vue de toutes les belles choses que le marchand continuait à déployer sous ses yeux, s'écria avec volubilité :

— Nous aurions bien besoin d'acheter tout cela, au contraire; alors Nanon, la fille du gabelou, ne ferait plus tant la fière à la messe, quand elle passe devant notre banc avec sa robe de siamoise et sa coiffe à papillon. Nous serions vêtues de neuf comme elle, tandis qu'il faut rapiécer tous les samedis nos habits du dimanche.

Un sentiment d'orgueil puéril et naïf fit monter la rougeur au front d'Agathe, elle imposa silence à la petite fille d'un air confus; mais, surmontant presque aussitôt cette impression, elle repoussa d'une main les cartons de soieries, jeta de l'autre sa légère bourse sur la table, et dit d'un air de dignité triste :

— Nous ne sommes pas riches; voilà tout ce que je peux dépenser aujourd'hui.

— N'importe, mademoiselle, répondit vivement le marchand; faites-

moi l'honneur de choisir tout ce qui sera à votre convenance; vous paierez plus tard.

Agathe secoua la tête avec un geste de remerciement et de refus; mais le marchand insista :

— Vous acquitterez cette petite dette dans un an, si cela vous convient, mademoiselle, lui dit-il; dans un an je reviendrai ici.

— Alors je n'y serai plus, répondit Mlle de Colobrières d'un ton mélancolique; là où je vais, on n'a plus besoin de pompons et de fichus de soie, l'on a une robe de laine noire qui dure toute l'année, et un voile qu'on ne change jamais.

— Vous entrez au couvent, mademoiselle? dit le marchand avec une expression contenue de surprise et d'intérêt.

— Oui, bientôt, et réellement je n'ai pas besoin de toutes ces parures, répondit-elle toujours du même ton triste et résigné; cherchez, je vous prie, pour moi, ce que vous avez de plus simple.

Le colporteur alla, pour la satisfaire, ouvrir un ballot rangé au fond de la salle. Tandis qu'il cherchait, Agathe s'amusait à regarder les marchandises entassées devant elle. Parmi les coffrets, les cartons et les assortimens de mercerie, elle avisa un portefeuille qu'elle se mit à parcourir avec curiosité. C'était une collection d'assez belles gravures. La plupart représentaient des scènes gracieuses, des bergeries où les amours joufflus et les tendres déités de l'Olympe se jouaient avec de mignardes pastourelles et d'innocens bergers ornés de rubans roses; mais au milieu de ces compositions galantes et champêtres il s'en trouva une d'un genre différent, et qui frappa singulièrement Mlle de Colobrières. L'artiste, saisi d'une lugubre inspiration, avait peint dans toute son horreur une scène de la vie cloîtrée. Entre les murs humides d'un caveau qu'éclairait à peine une lampe près de s'éteindre, on voyait une religieuse couchée sur son lit de paille. Elle expirait au fond de l'*in-pace*, et ses mains débiles, ses yeux atones, se tournaient vers le ciel avec une expression indicible; comme le roi-prophète, elle semblait s'écrier du fond de cet abîme et implorer sans espoir les miséricordes divines.

Agathe considéra cette funèbre image d'un regard épouvanté; tout ce qu'il y avait dans son ame de répugnance pour la vie monastique, d'horreur pour les vœux qu'elle allait prononcer, se réveilla violemment. Elle laissa tomber la gravure sur ses genoux et fondit en larmes. Le marchand revint vers elle à ce moment. A la vue de l'estampe, il comprit le motif de cette explosion de douleur, et dit d'une voix

émue : — Vous allez entrer au couvent, mademoiselle? C'est un terrible parti, si vous n'êtes pas appelée par une grande vocation. Pardonnez si j'ose avoir un avis sur ce qui vous concerne; mais il me semble que vous commettrez un crime contre vous-même en vous enterrant ainsi vivante. Quels regrets vous éprouverez peut-être un jour!

— Des regrets! j'en ai déjà! s'écria Mlle de Colobrières, dont les sentimens si long-temps contenus achevèrent de déborder. La vie du couvent me répugne, l'avenir m'épouvante; mais il faut que je subisse mon sort.

— Vous avez un père, une mère, qui exigent ce sacrifice?

— Non; mes parens sont morts.

— Eh bien! alors, qui vous le commande?

— La nécessité, répondit Agathe avec amertume. Pour une fille noble et pauvre, il n'y a pas d'autre asile sur la terre que le couvent : c'est là que la plupart des femmes de notre famille sont allées s'ensevelir à la fleur de leur âge. Il y a long-temps que les Colobrières, n'ayant plus de fortune pour soutenir leur rang, nous sacrifient ainsi. Hélas! pourquoi Dieu, vers lequel nous allons malgré nous, ne nous prend-il pas au berceau, lorsque nos cœurs innocens n'ont encore aucun attachement à ce monde?

Tandis qu'Agathe parlait ainsi en élevant vers le ciel ses beaux yeux noyés de larmes, le marchand la considérait avec une expression singulière. Cet homme était réellement au-dessus de sa vulgaire condition; c'était une de ces natures promptes et hardies, dont les résolutions sont soudaines, les volontés puissantes, et qui triomphent par leur audacieux bon sens des situations les plus difficiles. C'était à ces qualités que Pierre Maragnon devait déjà une fortune acquise dans de chanceuses spéculations. A l'aspect de cette belle fille, de cette noble demoiselle qui baissait en ce moment devant lui ses yeux pleins de larmes et semblait confuse de s'être laissé aller devant un inconnu à ce mouvement de douleur, d'avoir osé parler de ses secrètes angoisses, Pierre Maragnon avait compris que ce mouvement d'abandon pouvait décider de l'avenir, de la destinée de tous deux : une idée presque insensée s'était tout à coup présentée à son esprit. Avec la promptitude, l'énergique sang-froid qu'il apportait dans toutes ses entreprises, il calcula les chances de cette situation; elles lui semblèrent favorables, et il osa concevoir une espérance, un dessein, le dessein d'emmener Mlle de Colobrières et d'en faire sa femme, sa femme à lui, Pierre Maragnon. Pour quiconque aurait lu en ce moment dans

l'esprit d'Agathe, cette idée eût été le comble de la présomption et de la folie. La pauvre demoiselle ne prenait pas garde seulement à celui qui arrêtait sur ses beaux yeux baissés un regard si pénétrant et si profond. Pour l'indigente petite-fille des barons de Colobrières, un marchand, un roturier n'était pas un homme, et Pierre Maragnon lui inspirait une bienveillance hautaine plus mortifiante peut-être pour celui qui en était l'objet qu'une parfaite indifférence. Il fallait d'abord réduire cet orgueil instinctif, briser ce long préjugé en l'attaquant sans détours et sans ménagemens; Pierre Maragnon s'y décida, au risque d'encourir dès le premier mot le courroux d'Agathe.

— Mademoiselle, lui dit-il d'un ton respectueux et calme, vous allez me trouver bien hardi; mais, après vous avoir manifesté mon sentiment sur votre situation, je crois devoir encore vous donner un conseil : résignez-vous à tout au monde plutôt que d'entrer au couvent. Vous ne pouvez rester dans votre famille, elle est trop pauvre pour vous garder; eh bien! quittez-la et allez vivre ailleurs. Travaillez, s'il le faut; ce n'est ni un déshonneur, ni même un malheur : ne vaut-il pas mieux un travail pénible, continuel, avec la liberté, que l'oisiveté entre les quatre murs d'une cellule, d'une prison d'où l'on ne doit sortir ni vivante ni morte?

— C'est vrai ce que vous dites là, répondit Mlle de Colobrières étonnée, mais non révoltée d'un tel langage. Si je pouvais renier ma noblesse et renoncer à mon nom, dès demain, dès à présent mon parti serait pris; j'irais vivre n'importe où du travail de mes mains plutôt que de me faire religieuse.

— Eh! qui vous en empêche, mademoiselle? dit hardiment Pierre Maragnon. Avec un peu de courage et de résolution, vous descendriez de ce rang qui vous impose un si terrible sacrifice; vous deviendriez une petite bourgeoise. Vous n'avez d'autre refuge que le couvent, parce que vous êtes trop pauvre pour épouser un homme de votre condition; mais un roturier s'estimerait heureux de vous épouser sans dot.

— Jamais un homme sans naissance n'oserait me demander en mariage, répondit naïvement Agathe.

— La situation où vous êtes peut donner à quelqu'un cette audace, dit le marchand d'un ton grave et en regardant fixement Mlle de Colobrières.

Elle le comprit. Ses joues devinrent pourpres; un éclair de fierté, d'indignation peut-être, brilla dans ses yeux; mais ce mouvement du sang passa aussitôt : elle ne répondit pas et demeura pensive. Lorsque

Pierre Maragnon la vit réfléchir ainsi, il jugea que son triomphe était certain. Dissimulant sa joie et le sentiment très vif qui déjà remplissait son ame, il se prit à raisonner derechef sur le sort des jeunes filles cloîtrées sans vocation. Bien que sa jeunesse et sa bonne mine dussent lui inspirer une certaine confiance, il fut assez habile pour ne tenter aucune séduction vulgaire; il ne parla point de ce qui se passait dans son cœur; il sut contenir l'admiration mêlée de respect et de tendresse que lui avait tout à coup inspirée la beauté d'Agathe, et il se mit à discourir sur la possibilité d'une alliance entre un roturier enrichi et la descendante d'une famille illustre et complètement ruinée. Il expliqua nettement sa position; elle était prospère. Orphelin dès son enfance, il devait à son travail, à son activité, une fortune qui représentait dix fois la valeur du château de Colobrières et terres adjacentes. Agathe l'écoutait confuse et tentée, non par son cœur, mais par sa raison, qui lui disait qu'après tout il vaudrait mieux devenir la femme de ce marchand que de s'enfermer dans un cloître pour le reste de ses jours.

La petite fille s'était endormie sur les genoux de sa jeune tante; tout reposait dans le vieux manoir. Le châtelain de Colobrières, loin de se douter de l'affront dont il était menacé, sommeillait près de sa femme, et rêvait qu'il trouvait sous son chevet un beau sac d'écus avec lesquels il faisait réparer le château et s'achetait un habit neuf. Mlle de Colobrières et Pierre Maragnon eurent tout le temps de se parler et de s'entendre; lorsque l'horloge sonna minuit, ils étaient encore ensemble. Agathe n'était point décidée pourtant. A mesure que cette situation se prolongeait, elle sentait davantage l'importance du consentement ou du refus qu'elle allait prononcer. Pâle, oppressée, tremblante, elle se taisait ou ne répondait que par des monosyllabes mêlés de soupirs aux raisons pressantes de Pierre Maragnon, qui tâchait de la déterminer; mais, pendant ces longs pourparlers, il avait fait un progrès immense : sans s'en apercevoir, Mlle de Colobrières arrivait à le traiter d'égal à égal, et plus d'une fois elle l'avait appelé monsieur. Enfin, ne pouvant se résoudre encore, elle lui dit :

— Dans le trouble d'esprit où tout ceci me jette, monsieur, je ne puis rien décider. J'ai besoin d'être seule, de me recueillir en moi-même, de prier Dieu avant de vous répondre; je vous demande quelques heures. La nuit est avancée déjà, et vous repartez demain matin; eh bien! dès que la première clarté de l'aube paraîtra là-bas, derrière les collines, ma résolution sera prise. Si vous ne me voyez pas revenir,

quittez sur-le-champ ce château, car je me serai résignée à mon sort...

Elle s'était levée. Pierre Maragnon lui dit alors d'un ton soumis et pénétré : — Votre salut ou votre perte sont entre vos mains, mademoiselle; que le ciel vous inspire et vous ramène ici demain matin!

Agathe souleva dans ses bras la petite fille endormie, et sortit lentement. Il lui fallait traverser une partie du château pour regagner sa chambre. Le silence de la nuit, les pâles clartés de la lune qui formait sur les parquets disjoints des cadres lumineux, donnaient à ces vastes salles, depuis long-temps inhabitées, un aspect lugubre et désolé qui frappa Mlle de Colobrières; elle jeta autour d'elle un long regard, comme pour constater la décadence, la ruine entière de sa maison, et passa outre en réfléchissant sur cette orgueilleuse misère, sur le douloureux contraste d'une si étroite indigence avec cette haute noblesse, sa seule et funeste dot. En rentrant dans sa chambrette, elle déposa l'enfant sur le lit, et s'assit pensive devant le prie-dieu. Sa lampe, qu'elle avait laissée allumée, ne jetait plus qu'une lueur vacillante sur les boiseries noirâtres qui se découpaient sur le fond terne des lambris. Au milieu du silence universel, on entendait l'invisible ciron qui travaillait sourdement dans le bois, et poursuivait la lente destruction de ces jolies sculptures creusées dans le chêne ou le noyer. Par momens, le bruit de l'insecte rongeur était interrompu par de légers frôlemens; c'étaient les souris affamées qui trottaient derrière les panneaux, et faisaient tomber le plâtre humide des vieux murs. On était à la fin d'octobre; déjà la mauvaise saison faisait sentir son âpre influence, et, à mesure que la nuit avançait, un air plus froid pénétrait dans la chambre à travers les ais délabrés de la fenêtre, et faisait frissonner Agathe. La pauvre fille s'était mise à genoux, elle voulait prier; mais, tandis que son cœur essayait de s'élever vers Dieu, son esprit demeurait livré aux tourmens de la réflexion. Comme toutes les personnes qu'aucune passion, aucun sentiment vif n'entraîne, elle demeurait incertaine, épouvantée, devant les deux partis entre lesquels il fallait opter, et tremblait, quoi qu'elle fît, de s'en repentir le lendemain. Si elle eût trouvé autour d'elle plus de sympathie et de tendresse, l'amour de la famille l'eût emporté en ce moment; elle aurait songé à la désolation, à la honte qu'une mésalliance jetterait sur sa maison; mais le baron ne prenait pas grand intérêt à son sort; tout ce qu'il y avait en lui de sentimens affectueux était absorbé par les gentils marmots dont le nombre s'accroissait

chaque année. Lorsque tous ces jolis enfans s'ébattaient autour de lui, il devenait soucieux, comme le bûcheron dans le conte du *Petit Poucet*, et calculait qu'il élèverait plus aisément sa nichée lorsqu'il serait débarrassé de la pauvre Agathe. La baronne était une digne femme, mais les embarras d'une existence si gênée la rendaient égoïste, et la forçaient à des combinaisons qui, chez une nature moins bonne, eussent dégénéré aussi en sordides calculs. Mlle de Colobrières sentait bien tout cela, et c'était cette humiliante et douloureuse certitude qui lui faisait envisager sans effroi la colère, l'indignation des siens à la nouvelle inouie de son mariage. Elle balançait encore pourtant: comme il arrive souvent dans les circonstances les plus importantes de la vie, ce fut un incident puéril qui la décida. Tandis qu'elle était livrée à ces angoisses, et qu'elle observait avec effroi, à travers les volets, le crépuscule qui déjà se répandait à l'horizon, l'enfant, couchée sur le lit, s'agita et soupira, poursuivie par quelque mauvais rêve. Agathe vint auprès d'elle, la releva doucement sur l'oreiller, et baisa ses joues fraîches en les baignant de larmes. Ce mouvement éveilla la petite fille, qui lui passa instinctivement les bras au cou en murmurant : — Ma tante, montrez-moi donc tout ce que le marchand vous a vendu ce soir.

— Je n'ai rien acheté, répondit Agathe; allons! dors! Veux-tu que je te ramène dans l'autre chambre avec tes frères?

— Non; je veux rester ici, dit l'enfant en regardant autour d'elle; ma mère m'a promis que cette chambre serait la mienne, parce que je suis l'aînée.

— Ah! fit Mlle de Colobrières, et elle t'a dit que tu l'aurais bientôt?

— Tout de suite, dès que vous serez au couvent, répondit-elle avec le naïf égoïsme que les enfans apportent dans toutes leurs petites combinaisons.

— Au couvent!.. je n'irai pas!.. et je te laisse ma chambre, Euphémie!.. dit Mlle de Colobrières en se relevant vivement.

L'enfant était retombée sur l'oreiller; une minute après, elle s'était rendormie. Agathe prit dans le tiroir qui renfermait tout ce qu'elle possédait—sa petite croix émaillée, son livre de prières; puis elle ouvrit doucement sa chambre, traversa le château d'un pas ferme et rapide, et descendit dans la cour. Depuis que le jour avait commencé à poindre, Pierre Maragnon attendait, les yeux tournés vers la grande porte. Sans doute, il avait craint et tremblé dans son ame qu'elle ne se rouvrît pas; car ses traits altérés, la pâleur de son visage, décelaient une nuit d'inquiétude et d'anxiété. A l'aspect de Mlle de Colobrières,

il devint encore plus pâle, et il sentit comme un vertige d'orgueil et de joie lui monter du cœur au cerveau; mais, dominant aussitôt cette violente émotion, il vint au-devant de Mlle de Colobrières, et lui dit d'un ton tranquille, avec le même respect que s'il eût parlé à une reine : — Mademoiselle, nous allons partir sur-le-champ si c'est votre volonté; dans quatre heures, vous serez à Antibes; pour ce que nous devrons faire ensuite, vous me donnerez vos ordres.

— Allons, monsieur, répondit Agathe d'une voix oppressée et d'un ton modeste et résolu tout à la fois; mais, au lieu de nous rendre directement à Antibes, il faut passer par le village de Saint-Peyre, et nous y arrêter une heure.

Les mules étaient déjà chargées, et les deux valets qui les conduisaient les avaient rangées en file hors de l'enceinte du château. Un grand jeune homme, celui-là même qui dormait, son fusil à portée de la main, lorsque Agathe était venue le soir précédent, se tenait discrètement dehors, le pied dans l'étrier; sa ressemblance avec Pierre Maragnon annonçait suffisamment qu'ils étaient du même sang et portaient le même nom.

Sur un signe du marchand, la petite caravane se mit en route. Agathe était encore dans la salle; elle considérait divers objets disposés symétriquement sur l'embrasure intérieure d'une fenêtre comme sur une table; c'étaient des fichus, des dentelles, des étoffes. Au milieu de toutes ces belles choses et placé de manière à frapper d'abord les regards, il y avait un papier sur lequel était écrit : De la part de Mlle de Colobrières ! La petite bourse qui contenait les six livres quinze sous, fruit des économies de la baronne, avait été placée sous le papier. — C'est votre présent de noces, mademoiselle; je me suis permis de le faire en votre nom, dit le marchand.

— Ces pauvres enfans seront du moins habillés de neuf une fois dans leur vie! murmura Agathe en remerciant Pierre Maragnon du regard. — Puis, elle ajouta vivement : Partons!...

Le marchand amena sa monture, un robuste cheval, capable de porter les quatre fils Aimon; il le monta hardiment en prenant en croupe Mlle de Colobrières, et partit au grand trot. Déjà la caravane avait disparu au détour du chemin, mais l'on entendait en avant le pas pressé des mules et le tintement des clochettes qu'elles portaient en collier.

En arrivant au bas de la colline et avant d'entrer dans le chemin sinueux qui conduisait à Colobrières, Agathe se retourna et jeta un dernier regard sur le château de ses pères, un regard amer, doulou-

reux et attendri, qui exprimait tous les sentimens de son ame. — Adieu! dit-elle mentalement; adieu, noble demeure d'où la pauvreté me chasse! S'il m'eût été permis de passer tristement et solitairement ma vie à l'abri de ces murs ruinés, si l'on m'eût laissé une petite place au foyer paternel et le droit de m'asseoir à la table indigente où je n'aurais peut-être pas trouvé le pain de chaque jour, je n'aurais pas abandonné ma famille et renié mon nom....

Ces pensées, cet éternel adieu, étaient mêlés de larmes silencieuses que Mlle de Colobrières essuyait d'une main, tandis que son autre main, passée au bras de Pierre Maragnon, s'y retenait instinctivement par une craintive étreinte. Le marchand, fier comme un monarque, chevauchait la tête haute, le cœur joyeux, rêvant au bonheur et à l'honneur qui l'attendait. Une fois hors de vue du château de Colobrières, il mit son cheval au pas, et prit la liberté de demander à Agathe si elle avait quelque dessein en allant à Saint-Peyre.

— Le dessein de me marier avec vous aujourd'hui même, répondit-elle simplement.

Ces paroles firent tressaillir intérieurement Pierre Maragnon. Dans son ravissement, il fut près de porter à ses lèvres la petite main qui serrait sa manche de ratine verte; mais, retenant l'expression de ses sentimens, il se borna à répondre du ton le plus respectueux : — Je n'aurais pas osé prendre sur moi de vous presser à ce sujet, mademoiselle; pourtant je pensais que dans votre position le parti le plus convenable que vous pussiez prendre était de ne pas différer l'honneur que vous voulez me faire, et votre résolution me comble de joie. Si vous voulez, nous laisserons mon monde aller au petit pas, et nous prendrons les devans pour arriver les premiers.

— Oui, c'est une bonne idée, répondit Agathe; il faudrait arriver à Saint-Peyre avant l'heure de la messe.

Le marchand donna de l'éperon à son cheval, et, le détournant de la route, il le lança à travers champs; de cette manière, il eut bientôt dépassé la caravane, qui défilait posément entre deux ornières si profondes, que les gens mal intentionnés auraient pu s'y mettre en embuscade. Agathe, un peu effrayée de la vive allure du cheval, retirait sous sa jupe ses pieds mignons, et étreignait des deux bras son cavalier, lequel ne ressemblait pas mal, en ce moment, à Pierre de Provence enlevant la belle Maguelone.

Il était environ sept heures du matin lorsque le jeune couple arriva devant l'église de Saint-Peyre : déjà le sacristain avait sonné le premier coup de la messe; mais la population villageoise était aux champs, et il

n'y avait sur le parvis que deux ou trois vieillards qui se chauffaient au soleil. Le marchand attacha son cheval à la claire-voie qui entourait le jardinet du presbytère, et suivit Mlle de Colobrières dans l'église; tous deux s'agenouillèrent à l'entrée de la nef déserte; puis Agathe, faisant signe à Pierre Maragnon de l'attendre, se dirigea vers la sacristie. Déjà le curé revêtait ses ornemens, assisté du garçonnet qui devait servir la messe; c'était un jeune prêtre assez lettré, d'une piété tolérante et d'une grande vertu. De loin en loin, en visitant ses ouailles, il était allé au château de Colobrières, et Agathe était bien connue de lui. — Que la bénédiction du ciel soit sur vous, mademoiselle! Est-ce qu'il est arrivé quelque malheur à Colobrières? s'écria-t-il à l'aspect d'Agathe, qui s'avançait vers lui toute pâle et agitée.

— Non, monsieur le curé, répondit-elle; c'est moi que la chose regarde, et je viens vous prier de m'entendre sur-le-champ en confession.

Le curé, fort étonné, fit signe à son petit clerc de se retirer, et s'assit après avoir fermé la porte de la sacristie. Alors Mlle de Colobrières se mit à genoux, et, après lui avoir raconté ce qui s'était passé la nuit précédente, elle lui déclara sa résolution et le dessein avec lequel elle était venue le trouver. Le cas était étrange, embarrassant. Mlle de Colobrières, étant orpheline et majeure, pouvait se marier à son gré; mais sa famille avait à la rigueur les moyens d'attaquer cette mésalliance : il fallait d'ailleurs accomplir préalablement les formalités exigées, sauf les cas exceptionnels, par les lois ecclésiastiques. Le bon prêtre refusa d'abord; peut-être espérait-il qu'Agathe renoncerait à sa résolution, et se laisserait ramener sans scandale et sans bruit à Colobrières. Au premier mot qu'il lui en toucha, elle se releva et lui dit d'un ton ferme : — Non, monsieur le curé, je n'ai pas fait ce pas pour reculer, je suivrai Pierre Maragnon où il lui plaira de me conduire, et il m'épousera quand il voudra; mais c'est pour vous un cas de conscience de me laisser partir ainsi : puisque j'ai résolu de m'en aller avec lui, ne vaudrait-il pas mieux que ce fût comme sa femme que comme sa maîtresse qu'il m'emmenât? Hélas! si nous faisons une telle faute l'un et l'autre, c'est bien malgré nous.

Cette espèce de raisonnement alarma le curé. C'était un homme vraiment religieux, d'une conscience timorée, d'un caractère droit et décidé.

— Mademoiselle, dit-il après réflexion, je consens à vous marier; que Dieu vous fasse la grace de vivre ensuite sans regret, sans repentir! Après la cérémonie, j'irai trouver M. le baron de Colobrières. Ce ma-

tin l'on vous cherche sans doute, et l'on aura tout supposé plutôt que de soupçonner ce qui arrive. J'intercéderai pour vous, mais je crains que ce soit sans succès. Une dernière fois, songez-y : êtes-vous bien résolue à tout quitter ainsi, à vous séparer pour toujours de votre famille, qui ne se souviendra jamais de vous peut-être sans colère et sans honte?

— Mon plus grand désir est qu'elle me pardonne, répondit Agathe avec une fermeté triste; mais je ne l'espère pas, monsieur le curé, et, en quittant Colobrières, je savais bien que c'était pour toujours.

Le curé lui fit signe de se remettre à genoux, et, après avoir prié avec elle et accompli les actes qui doivent précéder la cérémonie religieuse, il lui commanda d'aller l'attendre dans l'église et de dire à Pierre Maragnon de venir le trouver à son tour. Sur l'ordre du prêtre, le petit clerc alla quérir deux de ces vieux bonshommes qui se chauffaient au soleil, sous le porche, afin qu'ils servissent de témoins. Un quart d'heure plus tard, Pierre Maragnon et Agathe de Colobrières étaient mariés.

En sortant de l'église, les nouveaux époux trouvèrent sur la place toute la caravane qui venait d'arriver. Pierre s'approcha alors du jeune homme qui l'accompagnait dans son voyage, et il dit, avec une expression indicible de joie et d'orgueil, en lui montrant la belle Agathe : Jacques, va lui donner la main; elle est ta sœur!

Dans l'après-midi du même jour, tandis que les mariés s'en allaient sur la route de Marseille, le curé prit le chemin de Colobrières. Le baron et sa femme en étaient encore aux conjectures; ils avaient trouvé sur l'embrasure de la fenêtre les cadeaux de noces d'Agathe, mais ils ne savaient ce que cela voulait dire, et leur esprit se perdait dans une foule de suppositions qui n'approchaient pas de la vérité. Lorsque le curé eut raconté simplement les faits, le baron entra dans des transports de colère et d'indignation, et la baronne répandit des larmes. La bonne dame, malgré sa douceur naturelle et son indulgence, était indignée aussi contre sa belle-sœur, et elle s'écriait d'un air de courroux et de désolation comique : — Mlle de Colobrières la femme de Pierre Maragnon! Je concevrais peut-être qu'elle eût eu la faiblesse de l'aimer; mais celle de l'épouser, jamais!

Le baron de Colobrières renia sa sœur Agathe; il la maudit, et fit défense expresse qu'on prononçât jamais son nom devant lui. Après cette déclaration solennelle, il fit dresser avec des broussailles une espèce de bûcher au milieu de la grande cour, et, quand le feu fut bien

allumé, il y jeta fièrement les cadeaux d'Agathe. La baronne faisait de grands soupirs en voyant les pièces d'étoffe disparaître au milieu des flammes, elle calculait tout ce qu'on aurait pu faire de vêtemens neufs avec ces belles choses qui bientôt ne furent plus qu'une poignée de cendres; mais elle connaissait trop bien son mari pour hasarder la moindre observation, elle savait que le digne gentilhomme aurait mieux aimé vêtir ses enfans d'une peau d'agneau, comme on représente le petit saint Jean, que de les habiller avec les cadeaux de noces de Pierre Maragnon. Elle serra en gémissant les six livres quinze sous qui s'étaient retrouvées intactes dans la bourse, et, considérant que tout ce malheur était venu de l'idée qu'elle avait eue de dépenser ses économies, elle se promit bien d'être plus avisée et plus prudente à l'avenir. L'exemple d'Agathe la tint d'ailleurs éveillée sur le sort de ses filles : les cinq aînées ne virent pas fleurir leurs dix-huit ans dans le château paternel, et, bien avant l'âge où leur tante aima mieux épouser un roturier que de prendre le voile, elles étaient cloîtrées et avaient fait leurs derniers vœux.

La baronne songea tout le jour aux nouvelles que lui avait apportées son mari. Elle en était tout émue d'étonnement et de joie, car son indignation contre sa belle-sœur était depuis long-temps apaisée, et, au fond de l'ame, elle lui avait pardonné sa faute. Elle n'avait pas l'espoir d'amener son mari aux mêmes sentimens d'indulgence, mais elle se disait, et c'était beaucoup dans ses idées, que du moins à l'avenir elle oserait prononcer devant lui le nom d'Agathe, et qu'elle pourrait encore avoir de ses nouvelles.

Le même jour, après souper, lorsque la Rousse eut ôté le couvert, et que Gaston s'en fut allé avec sa sœur se promener au clair de lune sur la terrasse, le baron recommença à siffler ses fanfares *mezza voce* en battant la mesure sur la table; cette fois, Mme de Colobrières ne s'endormit pas; elle attendit ce qui allait encore surgir de cette préoccupation. Elle se figurait que le baron songeait encore à sa sœur Agathe. Au bout d'un quart d'heure, il se renversa au dossier de sa chaise avec un grand soupir, et dit tristement :

— Ma femme, ne vous êtes-vous pas aperçue, la nuit dernière, qu'il pleuvait dans notre chambre comme en plein champ?

— Voilà bien des années que je m'en aperçois chaque fois qu'il fait mauvais temps, répondit-elle en soupirant aussi.

Le baron réfléchit encore un peu, puis il reprit : — Je ne sais comment on pourrait remédier à cela. — Je le sais, moi, répliqua la ba-

ronne; il faudrait faire remettre les vitres et placer de bons contre-vents neufs aux fenêtres.

— Et l'argent nécessaire pour les payer, si vous saviez aussi où le prendre? fit le baron avec quelque ironie et en haussant les épaules, comme un homme qu'on entretient de propos chimériques.

A ce moment, une idée s'offrit subitement à l'esprit de la baronne; elle hocha la tête, et répondit gravement : — L'argent? sans doute je saurais où le trouver, si vous vouliez...

Il la regarda à son tour d'un air étonné, et, croyant deviner sa pensée, il lui dit avec une sorte d'indignation :

— Ah! madame, je vous croyais trop fière pour faire ressource des richesses de cette femme, et pour songer seulement à contracter envers elle la moindre obligation.

— Vous ne m'avez pas comprise, monsieur, répondit la baronne sans s'émouvoir; c'est elle, au contraire, qui nous aurait de grandes obligations. Voici l'idée qui m'est venue : Agathe de Colobrières doit être lasse de porter ce nom roturier de Maragnon; pour qu'elle puisse le quitter, vendez-lui la tour de Belveser; c'est un fief noble, une vraie savonnette à vilain, comme on dit; Agathe s'appellera Mme de Belveser, et personne ne pourra lui contester le droit de porter notre chardon de sinople sur les panneaux de son carrosse.

— Vendre la tour de Belveser! aliéner une propriété encore plus ancienne dans notre famille que le château de Colobrières! s'écria le baron; savez-vous, madame, qu'il conste de nos archives que la tour a été bâtie par Jéhan de Colobrières, dit Jeannet-Courte-Jambe, parce qu'il était devenu boiteux dans la mémorable expédition du comte de Provence contre les Sarrasins du Fraixinet?

— Je le sais, répondit tranquillement la baronne, et il m'a toujours semblé que ce brave seigneur avait mal choisi l'emplacement de cet édifice, une roche pelée, environnée d'un terrain qui, bon an, mal an, ne produit rien du tout.

— Autrefois il y avait des redevances, murmura le baron; il y avait de bonnes terres qui ont passé en d'autres mains.

— Eh bien! à votre tour, défaites-vous des mauvaises, dit vivement Mme de Colobrières; cela vous rendra un peu d'argent, et ce sera une satisfaction pour vous de penser que votre sœur ne porte plus ce nom de Maragnon... Si jamais elle se présentait devant vous, vous ne seriez pas obligé du moins de l'appeler ainsi...

— Moi! souffrir que cette femme paraisse jamais devant mes yeux!

interrompit le baron; mais, madame, à quoi songez-vous avec vos suppositions?

— Je ne suppose rien, je me rétracte, se hâta de répondre Mme de Colobrières. Agathe, il est vrai, n'osera jamais se présenter ici, nous ne devons pas la revoir; mais est-ce une raison pour refuser ce que je vous propose? Il ne s'agirait pas de lui faire directement des ouvertures; on prierait M. le curé d'écrire, comme si cette idée venait de lui, et lui-même pourrait terminer l'affaire en votre nom. La tour de Belveser vaut bien cinq cents écus?

— Elle vaut davantage, répondit le baron; mais je dois avouer que personne, dans le pays, ne m'en offrirait seulement un double louis.

— Des siècles se passeraient sans qu'il se présentât un acquéreur! s'écria la baronne; je me suis laissé dire que feu M. votre grand-père, pressé par un homme auquel il avait acheté un cheval à crédit, voulut lui abandonner en paiement cette propriété, et qu'il refusa de la prendre.

— Cela ne m'étonne pas, répliqua naïvement le baron.

— Je ferai part de mon idée à M. le curé, reprit Mme de Colobrières, sentant que le moment de prendre l'initiative était venu, c'est lui qui agira seul; car, j'en conviens, nous ne pouvons avoir directement aucun rapport avec la veuve de Pierre Maragnon.

C'était le curé de Saint-Peyre, celui-là même qui, trente ans auparavant, avait marié Mlle de Colobrières, que la baronne comptait charger de cette négociation. Le digne homme avait vieilli dans son humble presbytère, sans ambitionner un bénéfice plus considérable. Il visitait souvent la famille de Colobrières, et s'était un peu mêlé de l'éducation des enfans. Gaston lui devait de pouvoir expliquer passablement les auteurs latins, et de savoir écrire une lettre en français. Lorsque la baronne lui eut manifesté ses intentions, il trouva la chose convenable, et se chargea d'écrire à Mme Maragnon, sans lui adresser toutefois aucune proposition directe, et sans la flatter surtout de l'espoir d'une réconciliation impossible. Quelques jours plus tard, il reçut la réponse suivante :

« Monsieur le curé,

« J'ai été comblée de joie en recevant les nouvelles que vous m'envoyez de mon frère et de ma chère sœur. Quoique je ne me flatte point qu'ils me rendent jamais quelque part de leur amitié, je leur con-

serve toute la mienne, et ne cesse de former des vœux pour leur bonheur. Si l'occasion se présente de leur parler de moi, dites-leur, monsieur le curé, que j'ai toujours pleuré la perte de leur affection, et regretté de les avoir affligés par mon mariage, mais que le ciel m'a pardonné cette faute, puisqu'il a permis que je fusse heureuse avec Pierre Maragnon.

« Je vous remercie de m'avoir prévenue que la tour de Belveser est en vente, et vous envoie mes pouvoirs et l'argent nécessaire pour en faire l'acquisition en mon nom. Ce n'est pas cependant avec l'intention de m'anoblir une seconde fois que j'achète cet ancien domaine de notre famille : je veux porter jusqu'à la mort le nom qu'a honoré l'homme de bien auquel je fus unie.

« Des nombreux enfans que Dieu m'avait donnés, il ne m'est resté qu'une fille; tous mes souhaits seraient comblés si quelque jour mon frère et ma sœur daignaient l'appeler leur nièce.

« J'ose espérer, monsieur le curé, que votre bonté me favorisera d'une réponse, et je recommande à vos prières votre humble servante.

« Veuve MARAGNON. »

Les papiers qui accompagnaient cette lettre étaient en règle, et le messager qu'on en avait chargé remit en même temps au vieux curé les deux gros sacs d'écus, prix du domaine de Belveser. Il n'y avait plus qu'à terminer. Le tabellion de Saint-Peyre dressa l'acte de vente et le porta au baron, lequel signa en défendant que ce nom de Maragnon, qu'il venait pour la première fois de voir accolé à celui de Colobrières, fût derechef prononcé en sa présence. On ne lui avait point montré la lettre d'Agathe, de crainte que cette ferme résolution qu'elle exprimait de ne point quitter le nom roturier pour prendre le nom du fief noble ne lui fît regretter le consentement qu'il avait donné à la vente de la tour de Belveser. La baronne avait été attendrie en lisant la lettre de sa belle-sœur; les affections, les souvenirs de sa jeunesse, s'étaient réveillés dans son ame, et, lorsque le vieux prêtre lui eut communiqué sa réponse à Mme Maragnon, elle dit, les larmes aux yeux : — Je n'espère pas la revoir avant de mourir. Monsieur le curé, faites-moi du moins la grace de lui dire que j'ai toujours songé à elle avec affection, et que j'ai remercié Dieu en apprenant ses prospérités. Dites-lui aussi que je l'embrasse ainsi que sa fille, ma chère nièce.

La bonne dame se garda bien de parler à son mari de cette espèce

de post-scriptum ajouté à la lettre du curé, et il ne fut plus du tout question d'Agathe au château de Colobrières. Gaston et sa sœur ignorèrent ce qui s'était passé, leur mère ne jugeant pas à propos de leur révéler l'existence de cette tante dont ils n'avaient jamais entendu parler. On leur apprit seulement que la tour de Belveser ne faisait plus partie des domaines de la famille, et ni l'un ni l'autre ne songea à demander le nom de l'acquéreur.

Lorsque le baron se vit en possession d'une somme de cinq cents écus, il se figura qu'il ne viendrait jamais à bout de la dépenser. Comme la plupart de ceux qui n'ont guère manié d'argent, il ne savait pas en calculer la valeur, et il l'employait sans discernement. Ayant appris que des ouvriers étrangers travaillaient dans un château à quelques lieues de Colobrières, il s'avisa de les appeler chez lui et de leur confier les réparations de son manoir. C'étaient des ouvriers italiens, habiles comme des artistes, mais fainéans, rapaces, effrontés et voleurs comme des bohémiens. Ils commencèrent par restaurer la chapelle. Les sculptures mutilées reprirent une forme sous leurs mains intelligentes, les boiseries se détachèrent sombres et polies sur le fond blanc des murailles, et des carreaux de couleur enchâssés dans le plomb des longues vitrières ne laissèrent plus pénétrer dans la vieille nef qu'une lumière mélancolique; mais le jour où les clés de la chapelle, entièrement réparée, furent remises entre les mains du baron, il ne restait plus dans son dernier sac qu'une vingtaine d'écus, et il dut congédier les ouvriers. Heureusement la baronne avait fait clouer des contrevents à ses fenêtres et habillé de neuf toute sa famille. Elle ne s'étonna point lorsque son mari lui déclara qu'il était à bout de ses fonds; la pauvre femme était trop habituée à cet état de choses pour s'en inquiéter. Quant au vieux gentilhomme, il observa philosophiquement que, son habit mordoré ayant duré vingt ans et plus, l'habit neuf qu'il venait de se donner devait lui suffire jusqu'à la fin de ses jours. Il lui sembla que désormais il n'aurait plus besoin de dépenser seulement un petit écu. Une longue habitude de se passer à peu près de tout lui avait rendu facile ce mépris des richesses, et c'était de très bonne foi qu'il trouvait plus enviable la condition d'un gentilhomme ruiné, gueux comme lui, que celle du plus opulent roturier. Ses enfans avaient naturellement conçu les mêmes idées, et l'indigence, loin de leur inspirer des sentimens de cupide ambition, les avait rendu fiers, généreux et désintéressés.

Trois mois environ s'étaient écoulés depuis que le baron avait signé l'acte de vente qui transmettait le fief de Belveser à Mme Maragnon.

Pendant ce laps de temps, un seul évènement avait troublé la vie paisible des habitans de Colobrières, c'était la mort du vieux curé. Toute la famille le pleura, la baronne surtout; non-seulement elle perdait son directeur, son guide spirituel, mais elle demeurait privée du seul intermédiaire possible entre elle et Mme Maragnon. Le vague espoir qu'elle avait conçu de revoir un jour sa belle-sœur s'éteignit alors, et moins que jamais elle eut la pensée d'apprendre à ses enfans qu'ils avaient une proche parente de nom roturier.

Un jour, toute la famille était réunie devant la partie principale du château, sur une espèce de terrasse soutenue par les anciennes fortifications, et qu'on appelait encore la plate-forme. Quelques mûriers rabougris formaient sur ce terrain sec et solide une espèce d'allée où, depuis quarante ans, le baron venait jouer aux boules l'après-dîner. Naguère le bon curé venait quotidiennement faire sa partie : il arrivait au pas de la promenade en lisant son bréviaire, et, dès que le châtelain apercevait sa soutane noire au fond du chemin, il criait à la Rousse d'apporter le sac aux boules; mais, depuis la mort de ce fidèle adversaire, il était réduit à lutter d'adresse avec son fils Gaston, lequel lui portait trop de respect pour le battre à tout coup, et lui abandonnait volontiers le seul enjeu engagé dans cette partie, l'honneur d'avoir gagné. Ce jour-là donc le baron et le cadet de Colobrières faisaient rouler les lourdes boules dans l'allée, tandis que la baronne et sa fille, assises sur le parapet ruiné, tricotaient et suivaient des yeux la partie. De temps en temps, Anastasie, oubliant les joueurs, parcourait d'un regard pensif le vaste paysage; elle aimait ce calme tableau, le seul qu'elle connût, car jamais sa vue n'avait franchi les limites qui séparaient les lieux où elle était née du reste du monde. Sa pensée non plus n'était pas allée au-delà de cet horizon, et pour elle ce coin de terre était tout l'univers. On était à la fin d'octobre; le soleil à son déclin inondait d'une lumière pourprée ces campagnes dont les froides brises du nord ne dessèchent jamais entièrement la végétation. Les pentes rapides qui environnaient de tous côtés le château formaient un premier plan immense et d'une nudité comparable à celle des bords de la mer Morte; au-delà de cette région désolée, l'on apercevait les maisonnettes d'un village qui relevait jadis du fief de Colobrières. Ces habitations de paysans et de petits bourgeois étaient irrégulières, groupées au milieu des vergers où croissent ensemble le pommier au fruit acide et l'oranger embaumé. Un long rideau de peupliers marquait les sinuosités du ruisseau qui arrosait ces humbles domaines. Derrière cette ligne de verdure que l'automne diaprait de

teintes d'un jaune pâle s'étendait une chaîne de rochers grisâtres et calcinés, dont la plus haute cime était couronnée par des fortifications à demi écroulées. Les murailles, percées de larges brèches, formaient en l'air de gigantesques festons de l'effet le plus bizarre : ce nid d'aigle ruiné, c'était la tour de Belveser.

Le regard rêveur d'Anastasie parcourait encore les lignes profondes qui s'effaçaient rapidement dans le lointain, lorsqu'un bruit inaccoutumé attira son attention; il semblait, chose étrange! qu'une voiture roulait lentement dans la direction du château. En effet, elle aperçut presque au même instant un carrosse qui venait d'entrer dans le chemin raide, pierreux et presque impraticable pratiqué en zigzag sur les flancs de la colline que dominait le vieux manoir.

— Ma mère, regardez donc, s'écria-t-elle, un carrosse! et l'on dirait qu'il vient ici!

— Sainte Vierge! qui est-ce que le ciel nous envoie? murmura la baronne tout émue et en appelant du geste son mari.

Le cadet de Colobrières et sa sœur coururent à l'extrémité de la plate-forme, et regardèrent avec une sorte de stupéfaction le fringant équipage qui gravissait péniblement la colline. Le baron s'était arrêté en face de sa femme qui joignait les mains et levait les yeux au ciel d'un air tout à la fois joyeux et consterné : — Voilà du monde qui nous arrive, dit-elle; c'est étonnant, car enfin nous n'attendons personne... Vous n'avez reçu aucune lettre, monsieur le baron?

— Aucune, répondit-il froidement; je ne sais pas qui vient ainsi nous faire visite; mais je vous préviens que si c'est cette femme, la veuve Maragnon, je ne veux pas la voir, et je lui défends de passer la porte du château. Vous pouvez aller au-devant d'elle pour lui signifier ma volonté.

A ces mots, il se retourna fièrement et regagna la salle où la Rousse dressait la table pour le souper. Mme de Colobrières alla toute tremblante au-devant du carrosse qui déjà roulait sur la plate-forme. Le cocher arrêta ses chevaux, un grand laquais ouvrit la portière, et, au lieu de la vieille femme qu'elle s'attendait à revoir et à ne pas reconnaître peut-être, la baronne aperçut une jeune fille qui sauta légèrement à terre et jeta autour d'elle un regard timide et troublé. A l'aspect de Mme de Colobrières, elle parut hésiter un moment; puis, tirant une lettre cachée dans le corsage de son déshabillé, elle la lui présenta avec un geste naïf de crainte et de prière.

— Chère enfant! s'écria la bonne dame en l'embrassant avec effusion, je n'ai pas besoin de lire ceci pour savoir qui vous êtes. Comme

vous ressemblez à votre mère!... Ma pauvre Agathe!... C'est elle qui m'écrit!... — Oui, ma tante, répondit la jeune fille en pleurant d'attendrissement et de joie. Elle n'a pas osé venir, et elle m'envoie.... Oh! comme elle sera heureuse quand je lui dirai avec quelle bonté vous m'avez accueillie!

— Pauvre sœur! murmura la baronne, il aurait fallu l'empêcher de rentrer ici; mais il ne m'est pas défendu de recevoir sa fille. Non, je ne fermerai pas la porte du château de Colobrières à cette enfant, et son oncle la verra!

Tandis que cette petite scène se passait à l'entrée du château, Anastasie s'était rapprochée ainsi que Gaston; tous deux considéraient la nouvelle venue avec une curiosité pleine d'étonnement, et le cadet de Colobrières murmurait à l'oreille de sa sœur : — C'est une demoiselle de la ville. Et ces grands laquais, et cette femme qui est assise dans le carrosse, ce sont ses gens! Quel train! quel équipage! Mais qu'est-ce que tout ce monde-là vient donc faire ici?

La baronne avait achevé de lire la lettre; elle appela ses enfans, et dit, en leur présentant la jeune fille : — Voici Mlle Éléonore Maragnon, votre cousine; faites-lui compagnie un moment, tandis que je vais prévenir votre père de son arrivée.

Gaston tira son chapeau et salua en reculant d'un air effarouché, tandis que sa sœur faisait de son côté une gauche et timide révérence à cette parente inconnue.

La jeune fille, déjà revenue du léger embarras que lui avait causé cette espèce de présentation, tendit la main à Anastasie en lui disant avec la grace et la facilité d'expression que donne l'habitude du monde :

— Ma cousine, je vois bien à votre air que je vous suis tout-à-fait étrangère; jamais personne ne vous a parlé de moi, n'est-ce pas? Moi, au contraire, je vous connais : M. le curé de Saint-Peyre parlait toujours de vous dans ses lettres à ma mère. En venant ici, je savais bien que j'y trouverais une charmante demoiselle de mon âge, et je me sentais toute disposée à l'aimer beaucoup, ainsi que mon cousin Gaston.

— C'est bien de l'honneur que vous nous faites, ma cousine, balbutia la pauvre Anastasie, ne sachant de quelle manière répondre à ce compliment. Quant au cadet de Colobrières, il avait rougi comme une fillette de quinze ans, lorsqu'Éléonore l'avait nommé, et il avait fait encore un pas en arrière.

Le retour de la baronne coupa court à cet entretien difficile. — Ve-

nez, ma nièce, dit-elle d'un ton triomphant et en prenant Éléonore par la main, venez, votre oncle vous attend!

Le baron était assis au fond de la salle sur un vieux fauteuil de cuir qui, depuis un temps immémorial, servait de siége au chef de la famille. Il fit deux pas au-devant de sa nièce, et lui dit gravement : — Mlle de Belveser, soyez la bienvenue au château de Colobrières! J'espère qne vous nous ferez la faveur de souper et de coucher ici.

La jeune fille ne put s'empêcher de sourire en s'entendant saluer de ce nom aristocratique. — Monsieur le baron! mon cher oncle! s'écria-t-elle en s'inclinant comme pour baiser la main qu'il avançait vers elle; mais il la releva, la baisa au front, et la fit asseoir à son côté. Il y eut un instant de silence. Le baron, fièrement campé sur son grand siége, avait commandé qu'on servît bientôt le souper, et faisait les honneurs de chez lui d'un certain air digne et poli qui sentait son vieux gentilhomme. La baronne et sa petite fille considéraient la nouvelle venue avec une curiosité mêlée d'admiration; selon leurs idées, Éléonore était d'une beauté accomplie et parfaite : elle était jolie seulement. Ses traits étaient fins et peu accusés, son teint d'une blancheur, d'un éclat incomparable. Elle était petite; mais elle tenait de sa mère certains airs de tête pleins de grace et de fierté. Ces juvéniles attraits étaient relevés d'ailleurs par une toilette de la simplicité la plus élégante; c'était un déshabillé de taffetas rayé gris et rose, relevé sur les hanches par des coussinets qui soutenaient la jupe et faisaient ressortir la finesse de la taille la plus déliée, la plus ronde, qu'eussent jamais emprisonnée les raides parois d'un corset. Un fichu de linon modestement croisé laissait deviner à peine le contour du cou, dont la mate blancheur était relevée par un large velours noir bouclé presque sous le menton. Il eût été difficile de décider si cette charmante personne était blonde ou brune, car ses cheveux, crêpés sur le front, étaient recouverts d'une couche de poudre qui les rendait parfaitement blancs. Ses yeux bleus, ses sourcils noirs, laissaient la question indécise, et ce n'était guère qu'au rose incarnat de son teint qu'on pouvait reconnaître que sa chevelure n'avait pas la même nuance que celle de la brune Anastasie.

Éléonore considérait, de son côté, tout ce qui l'environnait avec une curiosité contenue et un certain étonnement. Le couvert était mis déjà, c'est-à-dire que la Rousse avait étendu une grosse nappe sur la table et arrangé symétriquement quatre assiettes de terre jaune, accompagnées d'une salière de bois et d'un pot de faïence qui servait de carafe. L'ameublement de la salle répondait à l'aspect du château;

l'on y retrouvait les derniers débris des splendeurs d'un meilleur temps : les siéges, dépareillés, étaient garnis d'étoffes riches, mais si usées, si rapiécées, qu'il était difficile de reconnaître quel était le tissu primitif à travers tant de morceaux disparates; les tables en bois de chêne curieusement travaillé avaient souffert l'injure de restaurations modernes, pratiquées avec la scie et le marteau; le fameux bahut, où le baron de Colobrières serrait ses archives, était placé entre les fenêtres, et formait vraiment la plus belle pièce du mobilier. Il n'y avait pas vestige de tapisserie sur les murs; cette salle était autrefois la salle d'armes, les trophées guerriers que les anciens seigneurs de Colobrières y avaient suspendus présentaient une plus belle décoration que des tentures de cuir ou de haute lisse; mais les armures avaient disparu depuis long-temps, et il ne restait plus que les clous auxquels elles étaient jadis attachées. Ces crocs de fer, ressortant çà et là de la pierre, soutenaient maintenant des plantes sèches, arrangées en longues guirlandes par la baronne, qui conservait ainsi sa provision d'armoise et de mélisse. — Ma chère nièce, dit la baronne, se souvenant tout à coup de l'élégant équipage qui avait amené la jeune fille, vous avez laissé votre monde là, dehors; il faudrait faire entrer les gens et remiser les chevaux.

— Non, ma tante, non, je vous remercie; ce n'est pas la peine, répondit-elle vivement. Permettez-moi seulement d'aller donner quelques ordres.

A ces mots, elle se leva en tendant la main à Anastasie comme pour la prier de l'accompagner, et toutes deux retournèrent sur la plate-forme. Le carrosse était toujours devant la porte. — Mademoiselle, dit Éléonore en s'adressant à la personne qui l'avait accompagnée, Comtois va vous ramener à Belveser. Dites, je vous prie, à ma mère, que M. le baron et Mme la baronne de Colobrières m'ont retenue; l'on reviendra me chercher demain.

— Sainte Vierge! repartir seule, à pareille heure! mais je vais avoir une peur horrible par ces mauvais chemins! s'écria une petite voix aigre et fêlée.

— Soyez donc tranquille, il ne peut rien vous arriver de fâcheux, répondit Éléonore; bon voyage! ma chère demoiselle Irène! — Puis, s'adressant au cocher, elle lui dit, avec un petit geste d'autorité : — Allez!

Anastasie fut si étonnée de l'entendre parler ainsi, qu'elle se hasarda à lui demander qui était cette demoiselle qu'elle renvoyait coucher à la tour de Belveser.

— C'est Mlle Irène de la Roche-Lambert, ma gouvernante et la demoiselle de compagnie de ma mère, répondit simplement Éléonore.

— Comment? ma cousine, votre gouvernante est une personne de qualité? observa Anastasie avec une naïve impertinence.

— Mais oui, répliqua Mlle Maragnon en riant; une autre fois je vous la présenterai; pour aujourd'hui, j'aime mieux qu'elle s'en retourne à Belveser, près de ma mère.

— A Belveser! répéta Anastasie, en tournant ses grands yeux brillans vers l'horizon, où les murs écroulés de la tour formaient sur le ciel des échancrures noires; est-ce qu'il peut y avoir là-bas d'autres habitans que des chauves-souris?

— Je vous y mènerai, j'espère, et vous verrez! répondit Éléonore, en prenant le bras de sa cousine pour rentrer dans la salle.

Tandis que le baron discourait, après avoir renouvelé l'ordre de servir le souper, la Rousse et le vieux domestique tenaient conseil dans la cuisine en présence du cadet de Colobrières, qui s'écriait d'un air consterné :

— Mais c'est une honte de faire souper cette belle demoiselle avec un plat de lentilles et une croûte de fromage!..

— Quel dommage qu'elle soit arrivée tout juste aujourd'hui, un samedi, veille d'une bonne fête! disait la Rousse; le gibier à poil et le gibier à plume ne manquent pas dans le garde-manger; mais, un jour maigre, M. le chevalier !... Il aurait mieux valu que vous m'apportassiez une douzaine d'œufs que ce beau coq de bruyère...

— Comment! il n'y aura pas même moyen de faire une omelette, et de nous procurer une assiette de fruits? s'écria Gaston.

La Rousse secoua la tête. — Non, monsieur le chevalier, répondit-elle en soupirant; nos poules courent à travers champs et pondent je ne sais où depuis une semaine. Il n'y a que Cocotte, celle de Mlle Anastasie, qui ne sort pas d'ici; mais la maudite bête est toujours à rôder dans les chambres d'en haut: je suis sûre qu'elle cache ses œufs dans le recoin du balcon, près de l'endroit qui s'est écroulé dernièrement.

— Ah! tu crois qu'elle a pondu là ses œufs? demanda le cadet de Colobrières.

— Oui, répondit la Rousse; mais comme le plancher est à moitié écroulé, et qu'on ne peut arriver au balcon sans risquer vingt fois de se rompre le cou, les œufs ne sortiront de ce nid que sous la forme de petits poussins.

— Il y a bien aussi quelques belles poires sur le grand poirier au

fond de l'enclos, ajouta le vieux domestique, mais elles pendent aux plus hautes branches. Si c'était de jour, monsieur le chevalier pourrait les faire tomber en coupant la queue d'un coup de fusil; mais il fait déjà nuit noire.

— Bien, bien, dit Gaston en sortant de la cuisine, nous verrons ça; achevez toujours de dresser le couvert, et ne manquez pas de mettre l'argenterie sur la table.

Au bout d'un quart d'heure environ, la Rousse, qui venait de placer glorieusement à côté des assiettes jaunes les six couverts d'argent aux armes de Colobrières, rentra toute pâle dans sa cuisine. — M. le chevalier n'a pas paru dans la salle, dit-elle au vieux domestique; savez-vous où il est, Tonin? — Celui-ci ayant répondu négativement, elle s'écria : — Oh! Dieu, mon Dieu! je suis certaine qu'il est monté, qu'il a voulu aller sur le balcon... Ah! malheureuse!... et c'est moi!... S'il est tombé, je me précipite après lui!...

Elle s'élança dans l'escalier, traversa plusieurs salles ouvertes à tous les vents, et atteignit l'entrée d'une tourelle à demi écroulée, et dont l'unique fenêtre n'était plus qu'une large brèche en dehors de laquelle un balcon de pierre faisait saillie. Gaston était debout sur l'embrasure. Déjà il tenait son butin, et il tâchait de regagner la porte de la tourelle. Madeleine Panozon jugeait peut-être mieux que lui le péril qu'il courait en traversant cet espace qui pouvait s'écrouler sous son poids; elle avança la tête, tout éperdue, et lui cria d'une voix étouffée : — N'allez pas devant vous!... Marchez contre la muraille... doucement...

Il y eut deux minutes de silence; puis la Rousse entendit dans l'obscurité le cadet de Colobrières qui arrivait près d'elle en suivant la muraille.

— Tiens, dit-il en lui tendant la petite corbeille où il avait mis les œufs; prends garde de les casser, et redescends vite à la cuisine. En passant, tu prendras les poires que j'ai laissées au bas de l'escalier.

— Sainte Vierge!... Eh! comment avez-vous fait pour les avoir? s'écria la jeune servante.

— Parbleu! j'ai grimpé sur le poirier, répondit Gaston.

— Et presque au même moment vous avez risqué deux fois votre vie pour ajouter deux plats au souper de cette demoiselle! murmura la Rousse avec une singulière amertume; puis, sans savoir pourquoi, elle se prit à pleurer. De ce moment data l'aversion, la sourde haine que Madeleine Panozon conçut contre la jolie cousine du cadet de Colobrières.

Après avoir accompli ces périlleuses entreprises, Gaston rentra sans bruit dans la salle et s'assit à l'écart; la présence de cette jeune fille, qui causait avec tant de grace et d'aisance, l'intimidait et le gênait. Pendant le souper, il ne lui adressa pas une seule fois la parole directement, et c'était avec un profond dépit qu'il sentait la rougeur lui monter au front chaque fois que, levant sur lui ses yeux d'un bleu indécis, elle semblait l'interpeller ou lui répondre. Quand l'horloge sonna neuf heures, le baron se leva, et, faisant signe à la baronne de prendre un flambeau, il voulut, selon l'antique usage, conduire la nouvelle venue jusqu'à la chambre qui lui était destinée. Cette chambre, où couchait Anastasie, était la même qu'Agathe de Colobrières occupait jadis; l'on n'avait rien ajouté, rien changé à l'ameublement; c'était toujours le même arrangement, la même propreté soigneuse, presque élégante.

Le baron et sa femme se retirèrent après avoir embrassé Éléonore. Alors la jeune fille s'assit, et, appuyant son front sur l'épaule d'Anastasie, elle fondit en larmes.

— Ma cousine, hélas! qu'avez-vous? que se passe-t-il donc? lui demanda celle-ci tout émue.

— Ah! répondit-elle, je n'espérais pas un si bon accueil.... Le baron de Colobrières m'appelle sa nièce.... Il me reçoit dans sa maison; mais ma pauvre mère, je le vois bien, n'est pas rentrée en grace auprès de lui.... Lorsque j'ai essayé de lui parler d'elle, il a froncé les sourcils et changé de propos.... Mon Dieu! il ne lui pardonnera donc jamais!...

Mme CH. REYBAUD.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

EDMOND BURKE.

I. — *Correspondence of the right honourable Edmund Burke*, between the year 1714 and the period of his decease, in 1797. — London, 4 vol. 1844.
II. — *Political Thoughts extracted*... from EDMUND BURKE *and others.*
III. — *Prior's Life of Burke.* — 3 vol. 1840.
IV. — *Lord Brougham's Statesmen, etc.*

En juillet 1838, lord Melbourne disait à la chambre des lords d'Angleterre « que de tous les excentriques modernes, M. Burke lui semblait un des plus étranges, que ses vues étaient impraticables et ses idées chimériques, qu'il n'y avait dans ses jugemens et dans ses paroles qu'exagération et extravagance, qu'il n'admettait rien de modéré, point de modifications, point de transactions; enfin que son caractère, comme ses théories, se composait de violences contradictoires et inadmissibles. »

Plusieurs années auparavant, le philosophe et poète Coleridge, dans sa *Biographia litteraria*, avait imprimé ce qui suit : « Personne ne fut jamais plus droit, plus vrai, plus ferme, plus conséquent à lui-même, d'un bon sens plus pratique et d'un génie plus sévèrement logique qu'Edmond Burke. Il ne s'est jamais démenti, il n'a jamais varié. C'est le modèle des hommes politiques. »

En réponse à cette assertion positive, venue de l'une des grandes autorités de l'époque, le brillant et spirituel Hazlitt prit la parole; il soutint que « Burke, intelligence subtile, mais non vigoureuse, ca-

suiste éhonté de la politique, avocat habile et violent, manqua toujours de conscience et d'honnêteté, et que son ardeur belliqueuse s'accrut en raison de la légèreté de sa pensée, et de son manque total de sincérité (1). »

Lord Brougham et le professeur écossais Wilson s'engagèrent, à leur tour, dans ce débat contradictoire, et prouvèrent, le premier avec beaucoup de verve, d'esprit et de chaleur, que Burke, écrivain de premier ordre et citoyen honnête, fut un politique inconséquent (2); » le second, que « le salut de l'Angleterre est essentiellement attaché aux théories de Burke, théories dont il ne s'est jamais départi, et qu'il a exprimées avec une éloquence puissante, une perfection de logique rigoureuse et une simplicité sans égale. »

Jugé diversement par tous les partis, il est évident que le grand écrivain et le philosophe dont nous parlons attend aujourd'hui encore son jugement définitif.

La correspondance particulière de Burke, imprimée cinquante ans après sa mort, ne renferme ni anecdotes sur lui, ni détails fins et nouveaux sur la société de son temps. Elle n'en est pas moins précieuse. Ceux qui jusqu'à présent n'ont pas bien compris la situation de Burke en Angleterre, et la singulière part qu'il a eue, entre 1770 et 1795, au mouvement des affaires de l'Europe, trouveront ici la complète explication des obscurités de son caractère et des points énigmatiques de sa vie. L'hostilité de ce roturier contre la révolution française, l'attachement de cet Irlandais pour l'Angleterre, l'impuissance de ce grand écrivain politique à devenir chef de parti, l'admiration qu'inspirait à tous un orateur que personne n'écoutait, le feu qu'il a jeté dans certaines ames, sans grouper les intérêts ou trancher les questions, la divergence des opinions à son égard, — anomalies extraordinaires que l'Angleterre du XVIIIe siècle pouvait seule développer, — sembleront, à qui étudiera ces quatre volumes, les faits naturels d'une position exceptionnelle et d'un caractère unique.

Il est vrai que ce résultat exige une lecture attentive et courageuse; les deux mille et quelques pages qu'il faut dévorer n'offrent ni passion, ni variété, ni incidens, rien de ce qui sollicite et satisfait la curiosité vulgaire. Les situations ont changé, le point de vue n'est plus le même, l'émotion s'est refroidie ou portée ailleurs, la fureur de Burke contre les révolutionnaires ne trouve plus d'écho; par l'enroulement compassé

(1) *Mélanges et Reliques de W. Hazlitt.*
(2) *Statesmen of the Georgian Era.* — Paris, chez Baudry.

de ses draperies, par les belles broderies de son style et la majesté éclatante de ses fleurs, n'étant jamais familier, même dans ses lettres intimes, il rappelle un peu trop la lourde manière de M. Thomas et de M. Necker. La sympathie n'ose pas naître, une existence si gravement respectueuse envers elle-même vous glace. On lui voudrait plus de naïveté, de caprice, de simplicité, de naturel, sauf à perdre un peu de l'éloquence, du sérieux et de la vertu qui jamais ne le quittent.

Sous ces derniers rapports, il a peu d'égaux; la lecture de ses lettres, découvrant le fond de sa vie privée, augmente la vénération et l'estime pour cet homme rare. Sans fortune et sans nom, d'une probité rigide et scrupuleuse, d'une sévérité de mœurs qui rend le succès plus difficile, amoureux de l'étude qui condamne à la retraite, nul n'a pesé d'un plus grand poids dans l'estime publique. Pitt, long-temps maître de l'état, Fox, chef de l'opposition, n'ont point éclipsé le philosophe. Sa voix a été une autorité, son opinion une puissance; seul il a constitué son propre parti. Les diverses armées se sont plutôt approprié les vues de Burke qu'il ne s'est livré à elles. En avouant ses erreurs politiques, nées d'un double excès de grandeur morale et de fécondité intellectuelle, nous ne le jugerons pas comme un chef de parti; il s'est isolé, héros religieux et grand-prêtre d'une moralité politique souvent inapplicable aux intérêts du monde.

Edmond Burke, Français-Normand d'origine, Irlandais de naissance, catholique par ses alliances et ses parentés, était surtout quaker par l'éducation, les penchans et les amitiés de sa jeunesse. Le nom véritable et antique de la famille était *Bourg*, transformé en *Bourke*, *Burke* et *Burg*, dans diverses branches. Un petit héritage de 300 livres sterling constituait tout son patrimoine. Attorney de la ville de Cork, son père avait exercé, avec assez de succès pour élever ses trois fils, cette profession qui tient de l'avocat, de l'homme d'affaires et de l'avoué; marié à une fille de race irlandaise, sa petite fortune provinciale lui donnait peu de relations avec Londres et l'écartait de tous les détenteurs du pouvoir. Edmond, son second fils, était né sous le règne de Robert Walpole, à Dublin, en 1728 ou 27; lui-même hésitait sur la date précise de son baptême.

Du sein de cette obscurité si cachée, élever Burke au premier rang des hommes de son pays, tel est problème que la destinée eut à résoudre; on ne pouvait l'imaginer plus compliqué ni plus étrange. Burke n'avait rien d'anglais. Il était pauvre et sans crédit, Irlandais, roturier, neveu de catholiques et élève des quakers. Alors tout se faisait par l'aristocratie et la richesse, l'Irlande ne comptait pour rien, le ca-

tholicisme n'osait pas lever la tête; enfin le quakerisme, secte dissidente, tolérée par les lois, estimée pour sa probité, ne se mêlait pas à des intérêts actifs, entachés de cupidité, de bassesse, de cruauté, comme il arrive après les révolutions. Il ne répudia aucun des caractères de son berceau, et n'ayant pour point de départ que des négations, pour perspective que des obstacles, il en fit ses moyens de gloire et ses leviers de succès.

Mis en pension par son père chez Abraham Shackleton, excellent quaker, Edmond y reçut une éducation religieuse et mystique, dont l'impression ne s'effaça plus. Au moment où il quitta Ballytore et l'école d'Abraham, pour faire à Dublin ses études classiques, Edmond Burke, tout imprégné de sentimens austères et tendres, ne savait pas même l'anglais. Destiné à être l'un des plus brillans écrivains de son pays, il entasse alors dans ce qu'il écrit les barbarismes et les idiotismes irlandais; on lit dans ses lettres des choses incroyables en fait d'ignorance : *like you it* pour *do you like it*, et, ce qui est pis, *I will* (pour *I shall*) *find it very difficult to be commonly virtuous*, tournure condamnée par les grammairiens anglais comme j'*avions* et j'*étions* par les nôtres. Les premières lettres que Burke, à seize et à dix-huit ans, adresse à son condisciple le petit quaker Édouard Shackleton, qui en a dix-huit et vingt, sont des modèles de cacographie; elles offrent néanmoins le vif attrait d'une amitié pure et austère entre deux jeunes hommes qui, se destinant à des professions différentes, contemplent avec un sérieux poétique le monde et l'avenir ouverts devant eux.

L'un et l'autre sont livrés à cette noble hallucination de l'idéal et de la vertu, la plus belle passion des jeunes années. Si le sublime rêve n'a point de place dans la jeunesse de Pitt et de Robert Walpole, de Richelieu et de César, outils de gouvernement et de pouvoir, instrumens de fer et d'acier, trempés pour conduire, mutiler et réduire l'humanité, il jette une douce lumière sur les premières années des moralistes et des poètes. Cicéron, Pascal, Cervantes, pour choisir nos exemples dans les nations les plus diverses et les temps les plus dissemblables, ont brûlé de cette flamme périlleuse, et Napoléon, dans sa jeunesse, l'a subie et partagée; c'est le côté poétique de ce grand homme, c'est peut-être aussi par là que s'est perdue dans l'enivrement de l'espoir cette grandeur excessive.

Souvenons-nous donc qu'il y a deux races d'hommes supérieurs et même de philosophes. Ceux-ci croient à l'idéal, ceux-là n'admettent que le visible. Les idéalistes méprisent les hommes positifs; en re-

vanche, ceux qui, dans la jeunesse, n'ont pas, comme Napoléon, Burke et Dante, poursuivi l'immense idéal, qui n'ont jamais été aux prises avec la folie de la sagesse et celle de l'espérance, qui n'ont pas désiré plus, voulu plus, espéré mieux que ce monde ne peut donner; ceux-là, injustes, prennent en pitié les ames impatientes des limites et du réel. Burke l'idéaliste offre une étude psychologique qui ne se reproduira peut-être jamais; il a porté dans un monde les qualités du monde opposé, dans le royaume des faits la poésie, dans le domaine positif la théorie exaltée; c'est ce caractère propre qui le détache et le distingue, c'est sa parure, son honneur, — et aussi sa faiblesse.

On le destine à la profession paternelle; la Bible, Homère, Tacite, Thucydide, lui plaisent bien davantage. Il les étudie, non pas avec patience, mais comme il le dit lui-même, « avec fureur (1). » Il passe de la fièvre poétique à la fièvre oratoire; l'ardeur de la jeunesse se concentre dans sa pensée, et s'exalte encore de sa sobriété chaste et de sa sévérité puritaine. Les longues préparations de cette vie politique et littéraire, qui durent jusqu'à l'époque de ses relations avec Rockingham, sont marquées par mille indices de prudence personnelle, d'activité intellectuelle et d'ardeur bien réglée. Entre vingt-cinq et vingt-huit ans, faisant ses études de droit à Londres, il va passer à la campagne tout le temps dont il peut disposer; solitaire et tour à tour habitant des petits villages de Turlaine, de Marstoke et des hameaux les plus obscurs, il y apporte ses livres, il y reste profondément caché. On voit bien que c'est un de ces esprits rares et contenus dans leur impétuosité secrète, friands de solitude et de liberté rêveuse, à qui leur imagination suffit comme foyer et comme clarté : — le vrai tempérament du poète. Rien n'est plus intéressant que cette lettre (2) où il décrit la curiosité des gens de village : « Est-ce un contrebandier, un auteur, un mauvais sujet qui se cache, un espion de l'Espagne? il ne ressemble à personne. » Et là-dessus, préludant à la vive sagacité du philosophe qui ne le quittera plus, il déclare que le plus grand crime aux yeux des hommes, c'est de ne pas leur ressembler. Aussi se hâte-t-il de rejeter cette habitude rêveuse et d'abjurer cette volupté trop attirante de la solitude. Il a besoin des hommes; il le sait, il le sent, et leur estime, qui s'acquiert à si peu de frais, se perd si aisément!

Ce fut pendant cette première époque solitaire de sa vie qu'il pré-

(1) Tome I, p. 21

(2) *Ibid.*, p. 27.

para le traité métaphysique (*Essay on the Sublime and Beautiful*) auquel il dut l'éclat imprévu de sa réputation naissante. Le poète y domine le philosophe; le sentiment du beau et du grand y règne en maître, et le style a de la force et de la majesté; les causes abstraites n'y sont ni approfondies ni suffisamment analysées. Un écrivain se révélait à l'Angleterre. Bientôt, de retour à Londres, il devient collaborateur de plusieurs *revues* et rédacteur politique de l'*Annual Register;* ces travaux lui rapportaient peu. Il allait le soir se placer, rêveur, sur un des bancs du parc Saint-James, et là il méditait (1). Son attitude était fort simple, et son costume rappelait l'austérité de la secte quaker, dont les conseils l'avaient formé. Un soir, un membre de cette secte vint s'asseoir près de lui et le questionna sur son nom, sa famille, son avenir, et se prit d'amitié pour lui. Ce bon quaker l'introduisit chez le docteur Nugent, dont il épousa la fille, et qui commença sa fortune.

C'était en 1760. Chatham était premier ministre, effrayait le roi, imposait aux whigs, et forçait les tories au silence. Un homme assez puissant, attaché à ce ministère, Gérard Hamilton, secrétaire du lord-lieutenant d'Irlande, jette les yeux sur Edmond Burke, jeune homme grave, ardent, noblement et sérieusement ambitieux, qui lui semble excellent à employer ou plutôt à exploiter. C'est un danger couru, dans la jeunesse, par tous les hommes de talent; ils trouvent quelque habile qui les devine et veut accaparer leur force. Celui-ci espérait s'affilier et absorber à son profit la vie entière du jeune Irlandais, qu'il emmena en Irlande, qui l'aida de sa plume, de son activité, de ses conseils, et qui, ne tardant pas à comprendre l'inféodation à laquelle on espérait le soumettre, repoussa la chaîne dont on voulait le charger. « Hamilton, dit-il à son ami, veut faire de moi une pièce de son mobilier, contre toute justice et aussi toute prudence. Il veut un esclave, objet inutile à qui le possède. Il refuse un ami fidèle, acquisition qui a de la valeur. Je lui pardonne cette erreur grave; la sagacité pratique ne lui manque pas, mais la sympathie lui est absolument inconnue, et, quant à moi, j'ai assez d'estime de moi-même pour ne pas devenir une des bêtes de somme de son écurie (2). » Hamilton lui avait fait obtenir une pension sur le trésor d'Irlande, pension qui montait à 300 livres sterling. Burke, il est vrai, avait eu soin de stipuler d'avance en faveur de sa liberté; dès qu'Hamilton voulut

(1) Anecdotes d'Almon, p. 202.
(2) Tome I, p. 67.

l'en priver, il rendit froidement la pension, et se dégagea de ce patronage ruineux et exigeant.

Sentir sa dignité, c'est l'assurer et l'accroître. Il est probable aussi, bien que les lettres de Burke n'en disent rien, que la politique altière de Chatham, imposant à tous les serviteurs du cabinet une aveugle obéissance, déplaisait fort à l'indépendance de cet esprit spéculatif et de cette ame réglée par des maximes austères. En 1765, W. Fitzherbert l'introduit près de lord Rockingham, chef des whigs modérés et représentant de ces grandes familles qui avaient fait et soutenu la révolution de 1688. La bienveillance du caractère, l'agrément du commerce, la douce sévérité de la vie privée, rapprochaient naturellement Burke du marquis; principes, habitudes, idées, entre eux tout coïncidait. D'abord secrétaire particulier de ce seigneur, qui devient premier ministre (*first lord of the Treasury*) en juillet 1765, Burke est élu, par son influence et celle de lord Verney, membre des communes pour le bourg de Wendover le 26 décembre suivant. La vie politique lui est ouverte.

On a dit de Pitt, dans ce recueil même, que les opinions accréditées à son égard en France sont les plus fausses du monde; cela est vrai de Burke comme de Pitt. Il est surprenant que nul biographe, pas même M. Prior, n'ait compris l'unité parfaite à laquelle la carrière de Burke a été soumise. L'aristocratie whig de 1688, tel est l'idéal de sa politique; Rockingham en est le symbole; il l'adopte en 1765, et il ne s'en départira plus; il n'est et ne sera ni whig comme Chatham, ni révolutionnaire comme Wilkes, ni tory comme North, encore moins jacobite comme Hume, ou monarchiste comme M. de Maistre. Je lis dans une biographie de Burke, récemment publiée, que le plus grand et le plus violent apostat des temps modernes fut Burke, et que cet écrivain, qui devait terminer sa carrière par une malédiction contre la liberté, la commença par un pamphlet en faveur de l'anarchie. Ce pamphlet existe. C'est une satire et une parodie. Le but de l'auteur a été de rendre odieuses les théories démocratiques en poussant à l'excès leurs conséquences, et cet ouvrage, que l'on donne pour un libelle ultra-républicain, est l'ironie la plus amère et la plus injuste des doctrines républicaines.

Assurer le pouvoir aux mains des grandes familles whigs, apaiser doucement les mécontentemens des colonies américaines et les conserver, repousser la démocratie avec force et le favoritisme tory avec dédain : tel était le programme du cabinet Rockingham, contenu, comme on le voit, dans les limites de cette modération philosophique

et de cette sagesse élevée dont Burke devait être l'apôtre éloquent et fanatique. En février 1766, le nouveau membre pour le bourg de Wendover se leva et prit la parole sur la question des colonies et en leur faveur. « Vous avez fait entendre, lui écrit le lendemain un de ses correspondans, le docteur Marriott, une nouvelle éloquence, celle de la *philosophie politique* (1). Vos idées se pressent comme les flots; tout est neuf et à l'effet, et l'on dirait un de ces orateurs grecs que nous traduisons dans nos classes. » La verve ardente du jeune homme, long-temps soumise à une discipline sévère, se faisait jour enfin et versait les torrens de cette éloquence que lord Brougham a très bien caractérisée (2) : « Luxueuse dans son abondance et prodigue de toutes ses ressources, éclatant à la fois en ironie, en invectives, en métaphores, en allégories, en allusions, en fables, en paraboles, en anathèmes, mais quelquefois plus sonore et plus étourdissante que réelle, et laissant debout, au milieu de tant de bruit et de fumée, la forteresse de l'ennemi. »

Tel est le caractère de Burke, de son éloquence et de sa vie; il a toujours l'éclat, jamais le succès. La voix de Burke, déjà glorieuse en Angleterre, ne réussit pas à faire vivre plus de six mois le cabinet de Rockingham, cette administration si modérée et si honnête, qui tomba en 1766 sous le coup des intérêts coalisés. George III et les commerçans anglais trouvaient Rockingham trop favorable aux rebelles des colonies. North lui succéda. En vain essaya-t-il de conquérir l'éloquent ami de son prédécesseur; fidèle à Rockingham dans sa chute, Burke alla se ranger avec lui sous la bannière de l'opposition. Lord Rockingham lui-même reçut des ouvertures de la cour et l'offre de rentrer au pouvoir, s'il voulait céder et adopter des mesures sévères contre les colonies. Il refusa; Burke, commençant la guerre des pamphlets, qu'il a continuée toute sa vie, publia ce chef-d'œuvre du genre, les *Pensées sur la désaffection publique*. Nous ne pouvons convenir, avec Hazlitt, que ce soit un pamphlet démocratique. Il s'agissait de rallier les whigs de 1688 autour de Rockingham, et par conséquent de faire aimer les grandes familles, de confondre leurs intérêts avec ceux de la nation, et d'éloigner toute idée de prépondérance despotique assumée par les classes nobles. De là ce ton familier, bourgeois et presque radical d'un homme qui vivait dans l'intimité du marquis de Rockingham, du duc de Portland et de lord Charlemont.

(1) Tom. I, p. 105.
(2) *Edinburgh Review*, t. XLVI, p. 269.

Il voulait populariser l'aristocratie et repousser à la fois l'ascendant du trône et celui du peuple : la convocation fréquente des parlemens l'effrayait; il craignait que l'on n'empêchât les fonctionnaires de siéger à la chambre, et, ce qui prouve le mieux combien peu il se confondait avec les démocrates, c'est la vigueur avec laquelle il combat dans ce pamphlet les expédiens de Wilkes et de Horne Tooke, la triennalité des parlemens, et l'exclusion des fonctionnaires de la chambre basse.

« Vous voulez, dit-il, un parlement triennal; vous prétendez exclure des communes quiconque est salarié par le gouvernement. Ces remèdes, si beaux en théorie, je n'aurais point de peine à les vanter, si je ne voulais que flatter le goût populaire; mais je n'y crois pas. Un parlement réélu tous les trois ans pourrait aggraver le mal au lieu de le corriger. J'aurais peur, je l'avoue, d'exposer si souvent les membres indépendans de la chambre à une lutte avec le trésor. Qui ne voit d'un coup d'œil de quel côté serait la défaite?

« J'en appelle à tous ceux qui consultent leur expérience, les ministères ne sont-ils pas plus forts au commencement, à la fin d'une session, qu'au milieu, à cette époque de sûreté comparative, où chaque honorable membre se sent à peu près bien assis? La réélection triennale n'est point un remède utile; si la corruption existe, vous la multipliez en multipliant les occasions où elle peut se déployer. De deux choses l'une : ou extirpez radicalement l'influence de la couronne, ou elle pèsera d'un poids d'autant plus lourd, que vos parlemens seront plus fréquemment renouvelés; toute indépendance de l'individu se trouvant anéantie, on verra la liste civile s'emparer définitivement des consciences, et le fléau que vous signalez s'établir comme institution permanente. Si vous voulez éloigner ou atténuer le péril, ne rendez pas trop fréquentes des luttes dangereuses dont le résultat n'est jamais favorable à la liberté de l'ame, à celle des actes, à la pureté des principes.

« Vous croyez que le parlement, s'il bannit de son sein tout homme en place, va se mettre à l'abri de l'action de la couronne? Erreur. Vous estimez apparemment que, pour guérir les maladies du corps social, il suffit d'une loi; moi, j'en doute. Par cette mesure, vous détachez du parlement divers groupes dont l'importance me paraît majeure, entre autres, la marine et l'armée; il vaut mieux encore les intéresser aux succès de l'état d'une manière un peu corrompue et blâmable que d'isoler entièrement leurs intérêts. C'est tout au plus ce que l'on peut essayer contre certains employés inférieurs des finances, que j'exilerais volontiers des élections; mais, si vous dépouillez de leurs priviléges les capacités, les fortunes, les ambitions, les courages, qui ont choisi la carrière de l'administration, de l'armée, de la marine, des finances; si vous leur enlevez le droit naturel d'être représentés, vous les armez contre vous. Soyez sûrs que ces institutions, dont ils ne partageront plus les bénéfices, ils essaieront de les renverser. C'est une considérable portion de la

sagesse de savoir jusqu'à quel point on peut tolérer ce qui est mal, de ne pas tendre à une pureté imaginaire et impossible, afin que les vieux abus, ardens à se cacher, et persévérans dans leur vivace existence, ne créent pas des abus nouveaux, comme autant de voiles propices. Certes, il serait désirable que personne ne fût corrompu, et que l'influence de la couronne s'annulât; mais est-ce possible? Non. Eh bien! de tous les modes d'influence qu'un gouvernement peut exercer, la moins déshonorante pour celui qui la subit, la moins dangereuse pour l'état, c'est une fonction publique obtenue et remplie. Je ne détruirais pas, moi, une influence qui s'exerce au grand jour, sous le soleil, pour le service public, sachant bien que je ne puis abolir les contrats secrets, brigues, corruptions journalières, transactions clandestines, fraudes cachées, et ces mille moyens dont une administration use quand elle veut. L'équilibre de notre constitution anglaise a quelque chose de délicat, que le plus léger déplacement peut détruire; c'est matière difficile et périlleuse de toucher le moins du monde à cette machine compliquée. S'agit-il d'une réforme fondamentale, vous trouverez l'homme sage, lent à se décider; l'homme prudent, à entreprendre, et l'homme honnête, à promettre. »

On voit quelle est la position prise par Burke. Il ne la quittera plus. Champion des grandes familles whigs et non du trône, de la liberté pondérée par l'aristocratie et non du peuple, il pourra, selon l'occasion et la nécessité, faire pencher la balance de son éloquence vers les intérêts populaires ou vers la prérogative; mais c'est au centre même de la constitution de Guillaume III, de la révolution accomplie par les seigneurs, et dans le sein des principes de 1688, essentiellement aristocratiques, qu'il puise sa force. Il y voit l'idéal de toute politique, le règne des sagacités, des capacités et des races. La consécration du passé le lui rend vénérable; il en aime la stabilité et la gravité; la reconnaissance l'y attache. Il ne s'aperçoit pas que les années qui s'écoulent marchent contre ces mêmes doctrines, que bientôt les whigs de 1688 seront impuissans à sauver l'état.

A trente-quatre milles de Londres, dans une des provinces les plus pittoresques et les plus accidentées de l'Angleterre, dans le Buckinghamshire, non loin du château de Windsor, se trouvait une petite ferme que le poète Waller avait habitée, et où il avait écrit les plus tendres et les plus mélodieux de ses vers. A quelque distance s'élevait une maison de briques d'un goût d'architecture simple et sévère, vaste cependant, et d'une distribution commode; six cents acres de bois, de pâturages et de terres labourables complétaient ce domaine, que l'on appelait les Grégories (1), et qui, sans atteindre les pro-

(1) Burke adopta pour cette résidence le nom d'une petite ville voisine, *Beaconsfield*. C'est de là qu'il datait ses lettres.

portions d'une terre seigneuriale, réunissait les avantages d'une propriété de rapport et d'un domaine d'agrément. Le marquis de Rockingham en fit l'acquisition, et offrit ce cadeau à son défenseur, à son athlète, au fidèle Burke. Ce dernier y passa le reste de sa vie en quaker et en paysan plutôt qu'en homme de lettres; on le voyait, dès le lever du soleil, les lunettes sur le nez, et de l'air d'un pédagogue de village, parcourir ses futaies, faire aménager ses bois, tracer les sillons, visiter les étables, construire des serres et cultiver le froment, l'avoine et les pommes de terre. Il consultait souvent sur ses procédés d'agriculture le célèbre agronome Arthur Young, et un jour il lui écrivit au milieu des plus vives préoccupations de la politique et du procès d'Hastings : « J'ai tué un bien gros porc, que j'ai engraissé de pommes de terre. Il est magnifique. » — On affirme que l'auteur des *Considérations sur la Révolution française* était un agriculteur assez habile.

Cependant Rockingham ne remontait pas au pouvoir. L'Amérique s'était insurgée; North, qui la traitait avec insolence et dureté, restait ministre. Cette question des colonies, cheval de bataille de l'opposition, question qui paraissait si importante au ministère et au parti whig, préoccupait médiocrement la nation. Le docteur Franklin était venu solliciter, en 1770, l'appui de Burke, que New-York choisit pour son agent; ce dernier réclama avec une éloquence foudroyante la destruction des monopoles du timbre et du thé, et intéressa l'Europe entière en faveur de ces puritains qui savaient leur force et les ressources de leurs immenses solitudes. La colonisation les avait aguerris, les épreuves les avaient endurcis, et ils voulaient secouer le joug.

« Vous perdez un empire, disait Burke aux communes, et plus vous menacez, plus vous êtes ridicules. Il est ridicule, vous dis-je, de brandir votre tonnerre contre ce géant de l'Amérique révoltée, pour venir vous courber, huit jours après, devant les assemblées coloniales que vous prétendez mépriser. Ces Américains sont vos enfans, dites-vous? Et quand ils vous demandent du pain, que leur jetez-vous? Une pierre. — Vos raisonnemens sur vos droits et vos argumentations métaphysiques vous ruinent. Consultez la raison d'état; laissez le reste aux écoles. Si votre imprudence, votre folie, votre malheur, vous font chercher de vains sophismes, de subtiles déductions, et empoisonner ainsi la source du gouvernement; si vous parlez aux insurgés de souveraine puissance et d'autorité indélébile, vous les engagerez à en rechercher l'origine et à mettre en question cette autorité même. Le sanglier poursuivi à outrance se retourne et tue le chasseur. »

« Quel homme avons-nous là? » s'écria lord Townshend.

L'Amérique n'obtint pas justice, le parlement fut dissous, North conserva le pouvoir, et le bourg de Malton élut Edmond Burke. Cependant Bristol, grande cité marchande, dont le commerce devenait de plus en plus important, voulut conquérir un tel défenseur, et lui envoya une députation qui, traversant l'Yorkshire, le trouva dans Malton même, d'où elle le ramena en triomphe à Bristol. Un commerçant nommé Cruger, fort riche, allait, du haut des *hustings*, haranguer le peuple assemblé; il céda la place à Burke, qui, tout poudreux du voyage, commença par remercier ceux qui avaient pensé à lui. Puis, s'élevant aux considérations les plus hautes de la philosophie politique, et toujours attentif à se séparer du parti populaire et des whigs extrêmes, il attaqua la théorie essentiellement démocratique du mandat impératif.

« Ne vous attendez pas, leur dit-il, à ce que je prenne envers vous des engagemens formels. Un représentant doit vous sacrifier repos, plaisirs, jouissances; il ne doit immoler ni à vous, ni à aucun homme, ni à aucune classe d'hommes, son opinion, sa conscience, son ame. Dieu les lui a données, Dieu lui demandera compte du dépôt. Votre représentant vous doit non-seulement son activité, mais sa pensée propre; il vous trahit au lieu de vous servir, s'il la sacrifie à votre opinion. Le gouvernement est-il une affaire de volonté ou de caprice? Non, c'est une affaire de raison, de jugement, de choix et de sagesse. Y a-t-il une sagesse possible quand la décision précède la discussion? Ici l'on va conclure et statuer; là-bas on va exécuter! Ceux qui formulent la sentence sont à trois cents lieues de ceux qui écoutent l'argumentation! Cela est absurde. Tout mandat impératif, enchaînant d'avance un membre des communes et lui imposant une obéissance aveugle, est contraire aux lois du royaume. Nous ne connaissons rien de tel en Angleterre. C'est une erreur fondamentale, née d'une interprétation fausse de toute notre constitution. Le parlement n'est pas un congrès d'ambassadeurs envoyés par différens états avec des intérêts hostiles, que chacun des agens doit défendre contre tous les autres; c'est l'assemblée délibérante d'une seule nation, s'occupant d'un seul intérêt, celui de la communauté. Vous choisissez un membre, il est à vous; mais, une fois choisi, ce n'est plus le membre pour Bristol, c'est le membre du parlement. »

Ainsi les communes étaient, pour Burke, non pas l'assemblée populaire composée de délégués chargés de défendre les intérêts divers de la communauté britannique, mais un sénat souverain de l'aristocratie bourgeoise, chargé de fabriquer les lois, soumises ensuite à la sanction des pairs formant le sénat féodal. On ne peut imaginer de système plus hostile à la fois à la démocratie et à la monarchie pures. Telle a toujours été l'opinion de Burke, qui, en 1780, ayant reçu des

instructions spéciales et ne les ayant pas remplies, disait à ses commettans :

« Je n'ai point obéi à vos instructions; j'ai suivi celles de la vérité et de la justice; j'ai soutenu vos intérêts contre vos opinions avec une constance dont je suis fier. Un représentant digne de vous doit agir ainsi. Je dois consulter votre jugement sans doute, mais surtout je dois me demander si, dans cinq années, vous et moi nous penserons sans regret et sans remords à la résolution prise aujourd'hui. Fallait-il me guider sur l'étincelle du moment? En me choisissant, vous avez voulu placer une base solide qui étayât l'empire, et non mettre une girouette sur le toit de l'édifice; instrument qu'on élève pour sa mobile souplesse, instrument semblable à ce député ductile, indicateur complaisant des caprices de la foule et des rhumbs du vent populaire! »

En 1775, ces opinions de 1688 étaient encore sinon populaires, du moins soutenables. Le candidat de Bristol, le commerçant Cruger, après le discours de Burke, dit au peuple : « La précédente éloquence est de première qualité. Ditto! ditto! ditto! »

Burke fut élu. Aux communes, il continua sa campagne contre North en faveur du cabinet Rockingham. Le point d'attaque était bien choisi pour battre en brèche le ministre et la prérogative, tout en se conciliant les diverses nuances des whigs. Il n'y avait pas d'ami de la liberté qui ne dût applaudir à la défense de l'Amérique opprimée, à la vigueur infatigable et à la puissance d'éloquence avec lesquelles Burke servait la liberté des colonies. En fait de prudence comme de moralité, il avait raison. C'était une nation devenue virile et qu'il fallait émanciper de bonne grace, si l'on ne voulait pas qu'elle brisât sa tutelle. D'ailleurs, il ne conseillait pas l'abandon des colonies par la métropole, mais leur émancipation progressive, ni une concession honteuse, mais une paix honorable et généreuse. Jamais sa parole, qui devint trop magnifique ensuite, ne fut plus saine, plus sobre, plus majestueuse que pendant cette belle époque de sa vie. Ses discours sur la paix avec l'Amérique comptent entre les plus beaux monumens de l'éloquence moderne, et se distinguent par l'énergie, la concentration du style, surtout par une sagacité de prévision extraordinaire. Dans les passages que nous extrayons, il prophétise l'émancipation définitive des États-Unis, la naissance de la fédération américaine, et, par un effort de pénétration plus digne encore de remarque, la scission des états du nord et des états du sud.

« Je crois peu, dit-il, aux *gouvernemens sur le papier*. Les plans d'une

politique isolée de l'exécution ne produisent que désastres. Saisissez l'occasion, c'est le grand instrument de la politique; saisissez-la pour faire le bien, selon la teneur de vos intérêts. N'allez pas demander le succès à des théories, ni le bien-être à des dilemmes; agissez selon la probité et selon la situation des choses. Aujourd'hui vous avez toutes les raisons pour faire la paix, pour la faire franchement et sans arrière-pensée. Mille lieues de mer vous séparent de vos ennemis. Quelle action exercerez-vous sur eux? Entre l'ordre et l'exécution, les mois se passent, l'Océan gronde; il ne faut qu'un accident, une explication mal donnée, un ordre mal compris, pour détruire votre pouvoir. Vous avez des vaisseaux qui, les ailes déployées, ministres rapides de vengeance, vont la porter aux limites du monde; mais Dieu existe aussi, et, se plaçant entre vous et les objets de votre colère, il dit : « Vous « n'irez pas plus loin! Qui donc êtes-vous pour vous insurger contre la « nature, et ronger insolemment le frein de bronze de la nécessité? »

« — Vous avez affaire à une nation litigieuse, habituée à la chicane, discutant tout, nation d'avocats; *abeunt studia in mores*. Cette étude aiguise l'esprit, le rend prompt à l'attaque, armé pour la défense, préparé à l'enquête, et lui fait aimer le combat des idées. Un tel peuple n'attend pas qu'il se sente blessé pour se révolter contre le principe qui le blesse; il va chercher ce principe à sa source, et c'est là qu'il veut l'étouffer. Habitué à remonter des conséquences aux prémisses, son instinct l'avertit du danger lointain; il flaire la tyrannie, il se met à la piste des abus, et cette recherche qui l'amuse n'est jamais vaine.....

« L'esprit de liberté, très vif dans les états du nord, l'est davantage encore dans les états du sud. La Caroline et la Virginie sont remplies d'esclaves, et la possession des esclaves donne toujours au maître un orgueil féroce qui lui rend son indépendance plus chère.

« Pour ces hommes, la liberté n'est pas seulement un droit, c'est un privilége; elle constitue en leur faveur une aristocratie. Ils ne connaissent pas comme nous la liberté pauvreteuse, la liberté en haillons, souffrante, abjecte, la liberté esclave de ses vices et du besoin, mais la liberté-reine, la liberté impérieuse et obéie. Ce ne sont pas de grands moralistes que les planteurs, et je ne prétends pas leur faire honneur de cette passion de l'indépendance, orgueil plutôt que vertu; mais la nature humaine est faite ainsi : vous ne l'abolirez pas. Les Américains du sud, propriétaires d'esclaves, tiennent à leur apanage plus qu'à la vie. C'était le fait des anciennes républiques, de vos ancêtres les Goths, des Polonais modernes. Tels seront toujours ceux qui commandent sans obéir; chez eux, la hauteur de domination se combinant avec le génie de la liberté, ce mélange les fait invincibles. »

Un des membres des communes, Johnston, s'écria : « Grace à Dieu, la galerie était vide. Si le peuple eût entendu ce discours, l'émeute courrait maintenant les rues, et la maison des ministres serait en feu. » « Je regrette, dit le colonel Barré, que personne n'ait pris des notes :

on les placarderait à la porte de toutes les églises ! » Sir George Saville écrivait à l'un de ses amis : « Qui n'a pas entendu Burke ce jour-là ne connaît pas le plus éclatant triomphe que l'éloquence humaine puisse remporter. »

Ce triomphe d'admiration et d'enthousiasme n'agissait pas sur les faits : rien n'était gagné. Il fallait encore savoir si l'indépendance de la colonie réaliserait les terribles prophéties de Burke, et renverserait le ministère, si le parti de Rockingham lui succéderait, et si l'on parviendrait à faire dominer en définitive les doctrines aristocratiques du whiggisme de 1688.

North apprend que les troupes anglaises ont été battues près d'York-Town, « ouvre les bras comme un homme qui reçoit le coup mortel (dit un contemporain), et, se promenant dans sa chambre, s'écrie à plusieurs reprises : — Tout est fini ! » Pour lui, tout était fini. Le même jour, il donne à dîner à quelques amis; un message du roi lui est apporté; il le lit et garde le silence. La conversation tombe sur le ministre Maurepas, alors fort malade et près de mourir. « Si j'étais ministre de Louis XV, dit un des convives, je voudrais connaître avant de partir le dénouement de la guerre d'Amérique. » — « Ce dénouement est connu, répond North très froidement, et M. de Maurepas a le plaisir d'en être instruit. » Puis il donne lecture de la lettre du roi, qui raconte brièvement le désastre de l'armée, et, fidèle à l'entêtement de son caractère, promet à North de le soutenir encore, ce qui était impossible. Le 20 mars 1782, tous les bancs ministériels dégarnis le forcèrent de livrer les portefeuilles au marquis de Rockingham, à lord Shelburne, à Fox, à Burke, qui fut payeur-général, et à leurs amis. North n'avait prévenu aucun de ses adhérens. Les communes, le voyant debout, paré de son cordon bleu et en habit de cour, poussaient de longues clameurs, et le ministre eut peine à se faire entendre; enfin, profitant d'un intervalle de silence, il annonça la dissolution du cabinet et l'ajournement de la chambre. La pluie tombait; la plupart des membres, croyant assister à un long débat, n'avaient point donné ordre à leurs voitures de venir les prendre. Ils se pressaient tous sous le péristyle, pendant que North, montant dans la sienne, souriait à ses amis comme à ses ennemis, et leur disait en les saluant : « Bonsoir, messieurs ! j'ai ma voiture; on gagne quelque chose à être dans le secret. » Cette administration, qui avait ému tant de colères, se terminait par un persiflage.

Les intentions les meilleures, les résolutions les plus droites, animaient le ministère nouveau, qui n'eut le temps de mettre aucun de

ses plans à exécution. Quelques mois plus tard, la mort frappait le marquis de Rockingham, auquel succéda le spirituel et indécis lord Shelburne. Burke, redoutant ce caractère, donna sa démission.

Ici se termine la première lutte qu'il ait soutenue, la première époque de sa vie politique, occupée tout entière par la brillante et inutile défense des colonies américaines. Sa seconde campagne, qu'il regardait comme le plus glorieux combat de sa vie, consacrée à la défense des rajahs de l'Inde opprimés par Warren Hastings, est encore dominée par le même sentiment des intérêts de l'humanité, et l'on peut juger maintenant, d'après la correspondance posthume et secrète qui vient d'être publiée, de sa persévérance invincible, de sa moralité austère, de l'enthousiasme religieux et de la vertu désintéressée dont il ne s'écarta pas. Tantôt les Irlandais catholiques lui envoient 22,000 francs comme marque de reconnaissance pour les services rendus par lui à leur communion et à leur pays; il les leur renvoie en les priant d'employer cette somme à fonder des écoles pour les jeunes catholiques irlandais (1), qui apprendront ainsi à servir leur patrie ou à la sauver. Tantôt un de ses vieux amis, qui sait que Burke n'est pas riche, le prie d'accepter un legs considérable, comme preuve d'admiration et de sympathie; Burke le remercie par une lettre, chef-d'œuvre de grace et de bon goût dans le refus. Devenu *paymaster*, trésorier de la guerre sous le second ministère Rockingham, et maître d'émolumens qui eussent suffi à trois fortunes comme celle à laquelle sa situation et son rang pouvaient prétendre, il porte la hache dans ces émolumens même, commence par son propre sacrifice, se dépouille de 200,000 francs de revenu annuel, et fraie ainsi la voie à ce grand bill de réforme économique trois fois présenté par lui, trois fois rejeté par les fonctionnaires et les salariés qu'il appauvrissait au profit du trésor. Un soir, il est troublé dans son cabinet par une grande lueur qui vient tomber sur sa table et par des hurlemens qui retentissent au dehors : c'est l'émeute de lord Gordon, une tourbe enragée qui vient de brûler la maison d'un ministre, et qui menace de brûler celles de tous les membres du cabinet ou défenseurs du ministère. Burke descend dans la rue, se mêle aux groupes populaires, y reconnaît bien moins de haine que de turbulence oisive, comme il arrive toujours; il se met à causer, dit qu'il est Edmond Burke, le membre des communes, l'ami de Rockingham, se livre à ces gens qui ont des torches à la main et des couteaux à la ceinture, discute

(1) Tome II, p. 294.

avec eux, combat leurs griefs, et rentre chez lui, parfaitement tranquille, pour consoler et calmer sa femme, qui mettait déjà de côté ce qu'elle avait de précieux, et regardait sa maison comme détruite (1). Ce tissu de faits généreux et nobles sert de fond, dans la vie de Burke, à une éloquence splendide et à des labeurs persévérans. Je ne crois pas que cet élève des quakers ait négligé une occasion de bienfaisance. Un soir que la séance du parlement s'était prolongée fort tard, il trouva chez lui en rentrant un rouleau de papier et une lettre; le rouleau contenait le manuscrit d'un poème bizarre, et la lettre venait d'un apothicaire ruiné. Burke, avec cette conscience qu'il portait dans tout, examina les vers et la prose, et, devinant un écrivain original et un esprit distingué, fit venir cet homme, et le pria de lui raconter son histoire. Notre poète avait, deux jours auparavant, fermé sa boutique, et traversé Londres sans un écu dans sa poche, ne sachant trop s'il n'en finirait pas avec la vie, dont il n'avait point à se louer; la nuit tombée, il s'était trouvé sur le pont de Westminster, non loin de la grande chapelle de Saint-Étienne et de la chambre des communes. Comme il prêtait l'oreille au cri lointain des vendeurs de journaux et au bruit sombre des vagues qui se poussaient sous les arches funèbres, où tant de cadavres de suicidés ont roulé, il s'approcha du parapet. C'était une imagination triste et amère qui se plaisait à de tels spectacles que celle du promeneur nocturne; il avait dans sa poche un poème satirique sur les mœurs des classes qu'il avait pratiquées et connues. Dans cet instant, le nom d'Edmond Burke, l'honneur de l'Angleterre, hurlé par un crieur, vint frapper son oreille, et l'idée de recourir à cet homme célèbre naquit dans son esprit. Il se hâta de porter son manuscrit chez Burke avec une lettre fort simple. Recommandé par ce dernier au duc de Rutland, pourvu d'une petite pension, et plus tard d'un petit bénéfice, quand il se fut consacré à la vie ecclésiastique, Crabbe, c'était son nom, fut sauvé par Burke, devint l'ami de Walter Scott, et put développer un talent que la célébrité couronna bientôt.

Vers cette époque, Burke écrivait à l'un de ses amis : « Je déteste nos mœurs modernes et cette fumée de Londres, et toutes nos habitudes mesquines (2)! Que vous êtes heureux de vous asseoir, à Rome, sous l'ombre du Colysée et des grandes vertus antiques! » Cet enthousiasme moral et cette ardeur d'imagination, qui l'avaient

(1) Tome III, p. 62.
(2) *Ibid.*, p. 180.

porté à s'armer pour la défense d'un monde nouveau, l'Amérique, l'entraînèrent vers le vieux monde oriental, opprimé et asservi, qu'il entreprit de venger. Déjà plusieurs circonstances avaient appelé sur les affaires de l'Inde l'attention de Burke. A peine Clive, habile aventurier dont la ruse et la violence préparèrent la domination anglaise dans la péninsule, avait-il ouvert à la compagnie des Indes cette vaste source de richesses, que les ministères de Bute, de North et de Chatham tentèrent de détourner au profit de l'état une partie de ces trésors. Burke, membre de l'opposition, les combattit, et eut ainsi l'occasion d'étudier la portion la plus compliquée et la plus obscure de l'administration et de l'histoire britanniques. Peu de temps après, son cousin William Burke, homme d'esprit, ruiné par des habitudes de dissipation, reçut la mission de porter des dépêches du gouvernement à lord Pigot, gouverneur de Madras, qu'il ne trouva plus vivant. William se hâta de revenir à titre d'agent particulier du rajah de Tanjore, puis retourna dans l'Inde, en 1779, comme payeur-général de l'armée. Ce fut lui qui dépeignit à son cousin les horribles exactions dont la péninsule était le théâtre, qui se chargea de faire parvenir à son oreille les cris de ces anciens rois dépossédés et réduits à l'aumône, qui fit monter jusqu'à l'Angleterre cette odeur de sang et de pillage, cette clameur de famine et de souffrance qui s'élevaient sous les pas des usurpateurs commerciaux. L'ame de Burke fut émue dans ses profondeurs, et son ardente imagination s'embrasa de fureur. Ce fut bien pis lorsque deux Indiens, envoyés par Ragganaut, furent rencontrés par Burke dans les rues de Londres, tremblans de froid, objets de railleries et d'une pitié dédaigneuse. Il les recueillit dans sa maison champêtre de Beaconsfield, leur donna pour logement une serre qu'il fit meubler tout exprès pour eux, selon la mode de leur pays (1), et jura de venger sur Warren Hastings l'humanité, la morale et la justice.

Warren Hastings, fils d'un obscur ecclésiastique protestant et longtemps pauvre commis de la compagnie des Indes, versé dans les langues orientales, qu'il avait apprises seul, homme d'exécution, de résultat et de succès, remarquable par la force du caractère, la suite des plans et une extrême finesse, avait servi la compagnie des Indes par des crimes; c'était servir l'Angleterre. Qu'est-ce donc que cette compagnie, sinon l'instrument principal de la conquête et du commerce anglais? et l'Angleterre sans commerce, que peute-lle être? Rien. Écartons donc tous les sophismes. Oui, Hastings était l'homme de l'Angle-

(1) Tom. III, p. 201.

terre, et il l'était trop; l'Angleterre a eu honte de cet agent trop dévoué, de ce bourreau trop sanguinaire, de ce financier trop habile à l'enrichir. Burke a élevé la voix en faveur de l'humanité blessée; il y était sollicité non-seulement par le sentiment de l'équité, mais par des antécédens assez peu connus et des rancunes de famille, légitimes d'ailleurs et honorables. William Burke, son cousin, avait été fort maltraité par Hastings. « Mon pauvre parent, lui dit Edmond (1), les horribles persécutions que vous avez subies appellent la vengeance. » William Jones, le doux et aimable orientaliste, avait, dans ses conversations, accru la haine de Burke contre le Gengiskan du commerce anglais. Enfin, les deux envoyés du nabab Ragganaut, accueillis dans sa maison, augmentèrent son goût pour les mœurs affables et les habitudes sévères et courtoises de leur pays.

Ce fut lui qui anima tous ses amis au combat dont le résultat devait être la chute du ministère nouveau, on l'espérait du moins. On n'y réussit pas. Le procès d'Hastings fut un long spectacle, et voilà tout. L'Angleterre y assista sans l'approuver complètement. Burke, Fox, Sheridan, toute l'opposition, en dirigeant contre ce spoliateur leurs forces réunies, encourageaient-ils donc l'Angleterre à l'ingratitude? Non; Hastings mis en cause n'offre pas un exemple de l'ingratitude des nations, mais de leurs remords. La vieillesse de cet homme n'a pas été aussi misérable qu'on l'affirme, et, pour un agent parti de si bas, arrivé si haut, ce n'est pas une petite destinée de conquérir des royaumes, de lutter contre Burke, et d'avoir encore, après sept ans de procès, de l'influence et des partisans. L'Angleterre, qui s'est effrayée de lui, en avait certes le droit; il avait enrichi sa patrie, mais à quel prix? Elle devait le lui demander. Hastings était l'instrument sanglant de l'Angleterre. En face de lui, comme ce roi de Shakspeare en face de l'homme qui a interprété son geste et tué l'ennemi du monarque, elle se trouvait à la fois honteuse et satisfaite. « Ah! je le voulais! Qui te l'avait dit? Qui te l'avait demandé? Qui t'avait permis d'interpréter mes désirs et de lire dans ma pensée? L'ordre du meurtre, le signal, te l'ai-je donné? C'est donc ainsi qu'il t'a plu de traduire un coup d'œil, un clignement, un pli de mon front! Malheureux rois, malheureux peuples! d'avoir près de vous des interprètes si habiles! »

De 1783 à 1792, la vie du moraliste politique est envahie par cette grande cause qui ne fait point avancer d'un seul pas les affaires, et

(1) Tome III, p. 260.

qui ne renverse pas même le ministère nouveau du jeune Pitt. Ces deux incidens gigantesques, la révolte des États-Unis et le procès d'Hastings, sont aujourd'hui tombés en cendres; il n'en reste que l'éloquence de Burke, mais quelle éloquence! Le premier jour où Warren Hastings, sous les voûtes de Westminster, entendit Burke ouvrir l'accusation, il écrivit à l'un de ses amis : « Pendant la première demi-heure, je restai stupéfait, bouche béante, et l'œil fixé sur l'orateur, me demandant si je n'étais pas un monstre; je croyais rêver. Enfin, je descendis au fond de ma conscience, et je me trouvai absous. » La conscience de l'homme politique et celle du casuiste ont bien des replis et des détours.

Les discours de Burke contre Warren Hastings et ses travaux parlementaires sur les affaires de l'Inde, qui ne remplissent pas moins de deux volumes in-octavo, ont été fort admirés. Ils nous semblent porter les marques, non d'un progrès, mais d'une première tache annonçant la future décadence; c'est là que se trahissent pour la première fois les excès de ce grand talent, les métaphores outrées, l'énergie poussée jusqu'à la violence, la colère jusqu'à la fureur, la pompe jusqu'à l'abus des décorations. Mais aussi que de ressources! quelle rapidité et quelle variété! Quel inépuisable torrent de raisonnemens et d'images accumulés en faveur du droit et de la justice! Dans son ardeur, il ne ménage rien, pas même les préjugés commerciaux de ses concitoyens. L'ironie, le sarcasme, le mépris, tombent à flots amers sur ces conquérans du négoce.

« Commis de magasin, s'écrie-t-il, qui se mettent sans façon à la place des monarques! banqueroutiers frauduleux qui escamotent des diadèmes, vendent à faux poids les trônes dont ils trafiquent, négocient les peuplades pour en garder l'escompte; escrocs de la tyrannie, dont ils n'ont que la cruauté, non le courage; insectes dévastateurs, plus funestes que le lion et le tigre!

« Apprenez donc que c'est peu de chose de conquérir! Tout le monde peut voler : l'honneur est de conserver, de civiliser, de gouverner, d'administrer les nations soumises. Voyons, sortons un peu de cette gloire vulgaire que le fléau de Dieu partageait avec nous. Osons nous examiner. Que la purification de nos erreurs, que l'eau lustrale jetée sur nos crimes, qu'un pouvoir exagéré réduit à de justes proportions, nous confèrent une gloire réservée à nous seuls! L'année 1756 fera époque, messieurs; elle a vu l'une des races du nord jeter au cœur de l'Asie des mœurs nouvelles, de nouvelles doctrines, de nouvelles institutions. Relèverons-nous l'Asie déchue, ou la dépouillerons-nous lâchement lorsqu'elle est gisante? Choisissez!

« Il vous faut, dites-vous, un pouvoir arbitraire? l'Inde y est accoutumée? Et où le prendra-t-on pour vous le donner, ce pouvoir? et qui vous le donnera? La compagnie? Elle ne l'a pas. Le roi? Il ne l'a pas. Vous-mêmes? Vous ne l'avez pas. En Angleterre, il n'appartient à personne. Selon la loi de Dieu, il n'y a, pour nul d'entre nous, exercice libre d'une volonté souveraine et d'une complète indépendance. Parce que l'Inde a été mille fois dépeuplée, décimée, ravagée, vous croyez avoir le droit, dites-vous, de la ravager, de la décimer, de la dépeupler! Vous osez réduire en code et en principe les fraudes, les tyrannies, les violences de ces bandits, de ces misérables qui l'ont couverte de larmes et de cendres! vous consolidez cette masse d'absurdités et de crimes pour en faire la charte de l'Inde! Mais les conquérans tartares eux-mêmes, ces hommes inexorables, vénéraient la justice et s'agenouillaient devant l'équité! Le livre des *Dix principes* de Gengiskan, les *Institutes* que Tamerlan a rédigés, prouvent qu'ils avaient foi dans la morale universelle, qu'ils se croyaient obligés à étancher pendant la paix les blessures de la conquête : plus miséricordieux dans leur barbarie, plus philosophes dans leur guerrière ignorance que vous, agens paisibles de quelques maisons de négoce, élevés sous le comptoir, enfans civilisés du trafic, devenus les plus impérieux des despotes et les plus impitoyables des maîtres! Votre corruption trouve aussi des excuses : vous dites que l'Inde a fait de l'exaction une coutume, du péculat une loi! C'est, dites-vous, une coutume reçue d'accepter un cadeau quand on rend visite aux princes! 200 livres sterling par jour comme droit de visite! mais savez-vous que ce sont 73,000 livres sterling par an? »

L'Angleterre ébranlée, les ames émues, la morale vengée, l'Europe retentissante, le plus obstiné labeur, la plus haute éloquence, ne renversèrent ni Hastings, acquitté solennellement, ni ses défenseurs, debout et insolens sur les millions que l'Inde dépeuplée leur avait fournis. Le hasardeux et magnanime Fox était devenu chef de l'opposition, qu'il faisait agir et mouvoir à son gré. Le jeune William Pitt tenait le pouvoir; il avait paisiblement éludé le danger, en livrant Hastings, « s'il était coupable, » à la vindicte des lois. A sa moralité sévère, Burke gagnait l'estime et la gloire : c'était tout. Les hommes ont trop de faiblesses, nous ne voulons pas dire trop de vices, pour se laisser aisément mener par tant de vertu. Le quaker des communes put s'en apercevoir. Ses commettans de Bristol lui devinrent un beau jour infidèles, parce qu'il avait préféré l'équité à leurs intérêts; Franklin le mena comme il voulut dans l'affaire des colonies; dans celle de la régence, Burke fut aussi peu consulté du Sardanapale de Carlton-House que de l'idiot de Buckingham-Palace; le prince de Galles n'avait pas

de goût pour son puritanisme grandiose, et le vieux roi ne désirait point rapprocher de lui le whig de 1688. Je doute aussi que ses éloquentes paroles contre les extorsions de Hastings aient plu à la compagnie des Indes, et que les fonctionnaires anglais lui aient su un gré infini d'avoir écourté de quelques millions leur prélèvement sur les caisses de l'état. Disons-le bien vite, en passant et sans tirer à conséquence, et tâchons que les dépravés ou les habiles ne profitent pas trop de l'aveu : moraliste, orateur, écrivain supérieur, Burke fut beaucoup dans son époque; homme d'état, il ne fut rien.

C'est une belle vie après tout, et qui vaut mieux peut-être que la plus opulente ou la plus brillamment couronnée de ces succès politiques, que Burke n'a jamais remportés. Autour de lui se groupent tous les hommes purs, sincères, honnêtes. Les amis du fermier de Beaconsfield sont le savant William Jones, cet homme d'esprit qui a voulu être orientaliste; Wilberforce, qui aimait l'humanité avec passion; le délicat et doux Romilly; Joshua Reynolds, grand coloriste, esprit naïf et vif; Barry, le peintre; Crabbe, qui devait à Burke la vie et la gloire. Ces souvenirs forment une couronne lumineuse autour de la tête de Burke. Les études solitaires de sa jeunesse et la longue virginité de cette ame austère avaient préparé la maturité féconde du philosophe.

Il y avait certes un peu de lassitude et de découragement dans l'ame de Burke, lorsque la révolution française s'annonça. Il avait marché de désappointement en désappointement; le whiggisme de 1688 perdait à chaque pas du terrain; ses succès d'orateur n'avaient ni maintenu le pouvoir dans les mains de ses amis, ni foudroyé Hastings, qui, amnistié par ses juges, nommé par le roi membre de son conseil, allait s'ensevelir avec une pension du trésor dans son château de Worcestershire. Et maintenant l'utopie républicaine lève la tête en France; elle menace de détruire et d'effacer de l'Europe ces grandes familles, ou, comme il le disait lui-même dès 1760, « ces grands chênes protecteurs, dont l'ombre couvre le sol et l'embellit en le fertilisant ! » L'Angleterre ne manquait pas d'élémens démocratiques. Allait-elle suivre l'exemple de la France? Tout était-il perdu à jamais? Devait-il renoncer à toutes ses espérances et condamner, comme des chimères, les théories de sa vie entière?

Lord Brougham dit avec justesse que la haine de Burke contre la révolution fut une frénésie. Dans le quatrième volume de cette correspondance, on la voit s'élever par degrés jusqu'aux derniers pa-

roxismes. En vain Francis, homme d'esprit et de portée, dans une lettre des plus remarquables, lui indique-t-il les vieilles plaies de la France (1) et lui démontre-t-il que ce « mesnage mal réglé, » comme le disait un prévôt des marchands de 1666, ne pouvait finir autrement. « Vous détestez les violences? lui dit-il, et moi aussi. Les commotions sont effroyables; mais quand le repos et la santé ne peuvent s'acheter qu'au prix de l'orage? Est-ce que Dieu n'a pas ordonné ou permis à la foudre de troubler le monde, afin de purifier les élémens? » Francis, homme supérieur, acceptait le renouvellement des empires, dont Burke ne comprenait que la stabilité. De ces deux élémens qui concourent à la vie sociale, mobilité et permanence, chacun d'eux avait choisi celui qui convenait à son caractère. Le voyageur et l'homme du monde, Francis, ne pensait pas comme le solitaire, le cultivateur et l'homme de lettres de Beaconsfield.

Dans son implacable haine de l'injuste, dans son amour du passé et de la loi, Burke n'hésite pas. Il veut que des armées étrangères imposent à la France la paix intérieure. Il pose en principe la nécessité de l'intervention. Il est plus aristocratique que les seigneurs, car il l'est par principe : non qu'il prétende, comme le croit lord Brougham dans d'excellentes pages, ramener la monarchie française à son despotisme antique; c'est toujours la constitution de 1688 qu'il a en vue, il ne s'en écarte pas. Il stipule d'avance (2) des garanties de liberté constitutionnelle; il lui faut une charte, deux chambres, une noblesse héréditaire, les grandes familles au pouvoir. Il voudrait que l'inviolable respect de la propriété, celui des titres, des familles, des races, fût la base universelle du code social, en France comme en Angleterre. Il s'irrite de voir que la révolution de 1688 est à jamais dépassée, que c'est à la féodalité surtout que l'on s'attaque, que la démocratie pure, déjà installée en Amérique, s'établit en France, et donne l'exemple à l'Angleterre. Son accent devient furieux jusqu'à la rage, comme celui d'un homme blessé dans sa passion. Aussi, lorsque ses amis et ses collègues de l'opposition, les whigs de nuances diverses, tendirent la main à la révolution française, à cette grande ruine qui menaçait, selon lui, d'écraser l'Angleterre et d'ensevelir l'institution de 1688, quelle fut sa terreur! Il résolut de briser avec tous ceux qu'il avait aimés, avec Francis, avec Fox, avec Sheridan, s'ils ne renonçaient à l'instant même à leur alliance avec l'ennemi public.

(1) Tome III, p. 168.
(2) *Ibid.*, p. 348, 349, 351.

Le 9 février 1790 fut pour la chambre des communes un jour mémorable : on venait d'apprendre la révolte républicaine des gardes-françaises. Il y avait là un homme assez débraillé, dont le gilet jaune fané, l'habit bleu orné de boutons de métal, la chemise attachée négligemment, annonçaient qu'il sortait de la taverne, et qu'on l'attendait au jeu. Cet homme se nommait Fox; son nom remuait l'Angleterre et l'Amérique. Sa tête puissante et sympathique, aux traits mâles et arrondis, empreints d'une énergique bonté, aux yeux pleins d'éclairs ou de larmes, couronnés d'épais sourcils, menaçans comme ceux de Jupiter, enfin une vraie tête de tribun, se levait-elle au milieu du parlement, l'assemblée tressaillait; le murmure, les imprécations, les acclamations, suivaient ses paroles. Près de lui, un petit personnage, souvent endormi, l'œil aviné, étendu sur son banc, élégant et négligé dans son costume, s'éveillait de temps à autre pour lancer une épigramme; ses amis le tiraient par la basque pour l'empêcher de compromettre leur parti; il ne se souciait pas de leur colère, et continuait, au milieu des rires, des rappels à l'ordre et des applaudissemens; puis il se rendormait ou allait boire. C'était Sheridan. Ce soir-là, il ne dormait pas; la France se chargeait de tenir l'Europe éveillée. Il avait les yeux constamment fixés sur un personnage d'une physionomie lourde et singulière, portant une petite perruque ronde et de petites lunettes rondes, semblable à un pasteur campagnard de l'église anglicane. Ordinairement, quand celui-ci tirait de sa poche un volumineux rouleau de papiers, la plupart des membres sortaient bruyamment pour aller dîner, en disant : « C'est Burke qui fait son discours. » On aimait beaucoup mieux le lire que l'entendre; il n'avait ni majesté, ni grace; la monotonie aiguë de sa voix blessait l'oreille. Les résumés profonds, les résultats complets, les ardentes hyperboles, étaient sa propriété particulière. Ce jour-là, aucun rouleau n'était dans sa main, et il regardait fixement Pitt, le jeune ministre, mince et svelte, au front proéminent, à l'œil clair et limpide, aux traits aiguisés, à la physionomie d'acier, exprimant la sagacité, le dédain, le calcul, la persévérance. Son sang-froid et son habileté avaient forgé l'éloquence propre à son combat, une éloquence polie, solide, brillante, impénétrable. Sans essayer d'émouvoir, il affectait la simplicité, faisait parler l'utilité, invoquait l'intérêt, dissipait les doutes, réfutait les faits, présentait des preuves, et, lorsqu'il avait amené les esprits dans la sphère de la pure logique, au-delà des passions irritées, il lançait ses flèches, appelait à son aide la dialectique, enlaçait l'en-

nemi, raillait, s'armait de sarcasme, et devenait à son tour impétueux et inexorable.

Tout le monde faisait silence. Que deviendra le ministère? comment l'opposition se dessinera-t-elle en face de la révolution française? Fox se montra digne de son rôle de tribun. Il loua la révolte comme une vengeance de la liberté. L'indignation bouillonnait chez Burke. Il se leva : « Vous prenez l'apparence de la vertu pour la vertu, l'image de la liberté pour la liberté, l'ombre pour le corps, les pratiques pour la foi! Vous vous livrez aux intrigues, vous vous abandonnez aux sycophantes; vous êtes dupes et n'êtes pas naïfs! » — Ensuite, essayant d'imposer silence à son émotion, il continua plus calme :

« Les communes ont entendu ce que l'un des honorables membres de l'opposition a osé dire en faveur des troupes révoltées. C'est un grand danger que de telles opinions prononcées par un tel orateur, armé d'une autorité si haute. Pour moi, je voudrais que ma voix éveillât en faveur des sentimens contraires toutes les généreuses sympathies de mes concitoyens. Oui, c'est avec enthousiasme que je contemple une révolution comme celle de 1688, pleine de respect pour tous les droits, pure de sang, libre de crimes. Dès que vous me montrerez la violence, la rapacité, la cruauté, la perfidie, mes regards se détourneront avec horreur. Le despotisme m'est odieux; en France comme ici, je l'abhorre. Il y a un despotisme plus hideux que celui des monarques, le despotisme d'une populace sanguinaire, spoliatrice et féroce, chargée de tous les vices de la république et n'ayant pas une de ses vertus. Non, non, cet exemple, ne l'imitons pas; détestons-le. »

Son regard, sombre et triste, s'était appuyé sur Fox, qui comprit l'adieu touchant et les égards de cet homme sincère, et qui lui répondit avec la même mesure :

« J'ai toujours eu la vénération la plus profonde pour le jugement de mon honorable ami. Ses paroles m'ont tenu lieu d'une instruction plus précieuse que tous les livres. C'est lui qui m'a enseigné l'amour de notre constitution; c'est à lui que je dois toutes mes connaissances politiques, ou du moins ce qu'elles ont de profond et d'utile. Le discours qu'il vient de prononcer, essor merveilleux d'éloquence, l'une des plus belles preuves de talent que l'on ait données en cette chambre, excite mon admiration et ne m'offre qu'un ou deux raisonnemens que je voulusse combattre. Cependant, quant à l'ensemble du sujet qui nous occupe, mes opinions ne peuvent varier. »

Tant de ménagemens mutuels déplurent à Sheridan et le blessèrent; plusieurs fois il avait rencontré sur le chemin de ses étourderies et

de ses vices la tenue austère de Burke et sa moralité. Il ranima la discussion, en fit une querelle, et jeta l'invective à la tête de Burke :

« C'est un déserteur qui fuit notre bannière. Chargé de nos secrets, maître de tous les plans formés par les amis de l'Angleterre, il tourne le dos à la liberté qu'il a prétendu servir, et l'attaque dans son sanctuaire. Calomniateur de cette liberté, il se met en avant sans provocation, sans prétexte, et livre la guerre à ceux qui se dévouent aux intérêts les plus chers du genre humain. »

Burke ne daigna pas même le regarder, et sans engager de nouveau la discussion :

« Le fantôme d'une amitié d'autrefois aurait dû inspirer assez de respect pour que l'on nous épargnât ce langage. J'y suis accoutumé d'ailleurs : c'est celui des clubs vulgaires et des sociétés où l'honorable membre a eu récemment le malheur de s'égarer. A l'approbation dangereuse, aux funestes applaudissemens de ses amis nouveaux, il sacrifie ses amis anciens, et ne voit pas que ce qu'il gagne ne vaut point le prix dont il le paie. Dorénavant notre route politique est entièrement distincte.

« J'épuiserai mon dernier souffle et la dernière goutte de mon sang pour la constitution de l'Angleterre; s'il le faut, je renoncerai à mes plus tendres amitiés; j'irai m'asseoir parmi mes adversaires les plus acharnés plutôt que de laisser ce poison des opinions nouvelles pénétrer dans ma patrie. »

Burke était sincère, et sa troisième lutte, plus violente et plus effrénée que les deux autres, sa lutte corps à corps avec la révolution française, fut plus amère encore et plus malheureuse. Cet homme si sagace n'a pas compris le vrai nœud de la situation; cet homme si moral n'a pas reconnu les immoralités expiées par un peuple et un siècle tout entier; cet homme si passionné n'a pas réfléchi que la passion entrait pour les trois quarts dans les élémens de la révolution française, et les intérêts pour le dernier quart. Il n'a jamais voulu la considérer comme une vengeance, mais seulement comme un vol. Toujours épris de sa théorie aristocratique des whigs de 1688, il n'a pas vu que cette frêle et misérable machine de la monarchie française s'en allait en pièces disjointes. Plein de l'idée de l'ordre, les hommes qui renversaient l'ordre lui ont apparu comme des bandits, rien de plus. Ses lettres à Mercer et à Francis (1) sont remplies de ces idées de la propriété compromise, de la vie menacée, des citoyens en péril;

(1) Tome III, p. 461, 480.

quant aux longues rancunes populaires, à leur toute-puissance, quant aux abus du passé, à la difficulté de la situation, à la fièvre populaire, il n'y pense même pas.

On le plaint en lisant le dernier volume de sa correspondance; il devient le terroriste de l'aristocratie attaquée, et ne parle plus que de mesures sévères et sanglantes. Le sentiment du juste l'égare; il ne se possède plus. Lorsque le premier sang tombe sur le sable des Tuileries et le pavé des places publiques, lorsque le premier tocsin de la révolte lui présente dans leur horreur les déprédations, les violences, les massacres de l'avenir, il s'écrie que la société européenne est attaquée et qu'il faut la défendre; que, sans une armée étrangère, rien ne se guérira; qu'il faut envahir à l'instant, cerner, dompter cette région malade, et lui imposer la guérison; qu'on ne doit pas laisser l'Europe s'inoculer la fièvre du crime; que le devoir des princes est d'armer une croisade, et de marcher ensemble à la rescousse du salut public. Quelquefois, comme la prophétesse Cassandre, il est averti des calamités futures par sa terreur même, et dès 1790 il dit à l'Europe : « Vous verrez ce roi constitutionnel périr emporté par un orage; cette révolution brillante se traîner dans le sang, se terminer par la fatigue et s'assoupir dans le despotisme. Vous verrez un chef de guerre hériter des débris de la liberté. Ces républicains si fiers de leurs droits n'ont pas le sentiment du devoir, et leur création tombera. » Tout s'est accompli. Louis XVI a disparu dans l'orage; le directoire a succédé à la terreur, et Napoléon a recueilli l'héritage de l'un et de l'autre.

Depuis cette époque, il ne se rendit plus à la chambre des communes que pour continuer ce combat acharné contre les principes démocratiques et y soutenir l'aristocratie de 1688; aussi passa-t-il pour tory malgré ses protestations constantes. Justifier ou accuser la cause qu'il a défendue n'est point de notre ressort; l'expliquer et le peindre est bien assez. La vie politique de l'Angleterre portait en elle le double développement de la conservation et du progrès, de la force qui soutient et de la force qui attaque, et c'était un beau spectacle assurément, c'étaient de magnifiques combats que ceux des communes anglaises à l'époque dont nous parlons. L'avenir et le passé du monde civilisé s'y trouvent. La démocratie s'annonce par la voix de Fox; l'aristocratie de 1688 est représentée par Burke; le caprice de l'aventurier politique anime les fantaisies de Sheridan. Celui-ci fait briller sa parole; Fox effraie et séduit; le dithyrambe et l'hymne philosophique appartiennent à Burke; Pitt, moins pressé de briller que de vaincre,

abandonne la victoire apparente pour suivre la réalité du succès. Il se fraie un passage à travers les obstacles et les intérêts; il attend, prévoit, coordonne, et ne se repose que sur le champ de bataille, dont il serait resté le maître, s'il avait vécu quinze années de plus.

Ce ministre ne partageait point les colères de Burke, qui s'indignait de tant de froideur. Les hommes d'expédient et de succès sont froids; ils soumettent au calcul les chances qu'il s'agit pour eux de dominer. Tel était Robert Walpole, tel aussi le second Pitt, que, dans ce recueil même (1), on a nommé, à bien juste titre, le plus grand ministre dont l'Angleterre puisse se vanter. Celui-là n'avait point de colères; il les excitait partout, et ne les éprouvait jamais. On ne le vit s'émouvoir ni contre Hastings, qu'il abandonna quand il vit le pouvoir compromis par les actes du proconsul anglais, ni contre les jacobins les plus fervens; il avait trop de calme et d'élévation dans la pensée pour ne pas comprendre la justification naturelle offerte aux excès même de la révolution française. Dès le premier moment, cet homme pénétrant avait découvert ce qu'elle avait de grand et d'inévitable. D'après un aveu singulier, que rapportent les mémoires de sa nièce lady Stanhope, Payne, Godwin, Priestley, ne lui inspiraient ni dégoût, ni dédain, ni fureur; seulement, il les combattait : il les combattait pour le salut de l'institution anglaise qu'il avait reçue en dépôt. « Payne n'est pas un sot, disait-il à sa nièce, et il a peut-être raison; mais, si je faisais ce qu'il veut, j'aurais demain trois mille bandits sur les bras, et Londres serait incendié. » — *Il a peut-être raison!* c'est tout l'homme pratique. Qu'il ait raison ou non, sauvons l'état!

Burke ne le sauvait pas et pouvait le compromettre. Au lieu d'attendre les évènemens comme Pitt, il jetait l'Angleterre, à la tête de l'armée d'attaque, en face de la France furieuse et vengeresse. Pitt lui semblait de glace pour la défense des intérêts aristocratiques, les mêmes, selon lui, que ceux de la nation. Il accusait d'égoïsme les princes d'Allemagne, qui sortaient difficilement de leur repos et s'engageaient avec peine dans une lutte redoutable. Tout en protégeant les catholiques d'Irlande avec un courage et une énergie soutenus, tout en défendant les Polonais dépouillés de leur nationalité, Burke sonne la trompette de la croisade contre cette révolution, qui, selon lui, renverse les bases du droit commun et ramène l'Europe à

(1) Voir le travail de M. de Viel-Castel sur William Pitt, livraisons des 15 avril, 1er mai, 1er et 15 juin 1845.

la barbarie. Il envoie son fils Richard à Coblentz (1), pour surveiller et animer les mouvemens des émigrés français, rallier leurs intérêts, et les attacher à la cause commune par un indissoluble lien. Déjà il avait publié ses *Pensées sur la Révolution française*, commentées par Lally-Tolendal, et qui avaient produit en Europe une si vive sensation. Il faut y joindre ses *Réflexions sur la paix régicide*, sa *Lettre à un Membre de l'Assemblée nationale*, son *Appel aux anciens whigs*, sa *Lettre au duc de Bedford*. Plus les années s'entassent sur sa tête, plus son ardeur belliqueuse augmente, et, dans cet enivrement de colère contre les destructeurs de ses théories, il ne fait la part ni des choses ni des hommes; il juge M. de Lafayette comme Marat, et écrit à son fils : « Soyons *alarmistes*, semons la terreur. L'Europe est à deux doigts de sa perte (2). »

Nous ne pouvons regarder les vues de Burke comme justes, ni accepter ses théories comme valables. La révolution de France n'était pas une révolte, bien qu'il l'ait pensé; l'émancipation des colonies américaines n'était point pour l'Angleterre une perte irréparable, ainsi qu'il l'a cru; le commerce de l'Inde ne pouvait se passer de conquête et de ruse, comme il l'a imaginé. Honneur cependant à cette liberté qui permet à Romilly, à Wilberforce et à Burke d'évoquer dans les combats actifs de la politique les vérités morales! On croit voir la Pallas d'Homère planant sur la mêlée et pleurant les misères inévitables des mortels. Il n'a rien dirigé : Pitt se chargea de cette tâche; le peuple ne l'a pas choisi pour tribun : Fox avait saisi le rôle; mais, au moment où la nécessité frappait de son marteau d'airain nations et trônes, la voix de Burke s'élevait en l'honneur de la morale éternelle, qui, foulée aux pieds par les passions, semblait périr sur ce champ de bataille sanglant.

Tout entier à l'horreur que lui inspiraient les résultats de ce désastre, aveuglé par la fumée et la poussière, il ne vit pas assez la grande loi d'harmonie universelle qui de ce cataclysme devait faire sortir les nouvelles évolutions de l'humanité; il se trompa avec scrupule et sincérité. Il avait raison de blâmer la ruine, le sang versé, le trouble des familles; il avait tort de confondre un tremblement de terre avec l'incendie allumé par des brigands. Son amour de l'ordre social et de la stabilité s'exaltait jusqu'au délire, et il opposait sa faible main au tor-

(1) Tome III, p. 385, 390, 392.
(2) *Ibid.*, p. 305.

rent qui emporte les sociétés renouvelées. C'est aussi de cette dernière époque de sa vie que date le dernier excès de son style; c'est alors qu'il écrit ces phrases où l'accumulation des images, l'incandescence des métaphores et la fureur de l'invective dépassent souvent le but qu'il veut atteindre, et trompent la violence de son effort.

Pendant que l'ébauche de la sainte-alliance était préparée par Burke, et que Richard, son fils, s'entendait à Coblentz avec les princes pour jeter les fondemens d'une coalition contre la France républicaine, Beaconsfield devenait le rendez-vous des émigrés français et le point de ralliement de ceux des whigs de 1688 qui étaient restés fidèles au principe aristocratique. Ils étaient en petit nombre; l'effet naturel et nécessaire de la révolution française avait été de rapprocher l'aristocratie du trône, le whiggisme du peuple, et de supprimer ou d'éteindre le parti intermédiaire de la liberté aristocratique. Les partis s'étaient dessinés, et la monarchie d'une part, la liberté populaire de l'autre, avaient rangé leurs soldats sous deux bannières ennemies. Le découragement amer qui s'emparait de Burke ne brisait pas sa plume et ne désarmait pas sa colère. Un dernier coup vint le frapper; il perdit son fils Richard, le confident, l'ami, le soutien de sa vieillesse, et ne fit plus que languir. Après avoir soutenu quelque temps la guerre contre une armée de tribuns populaires, qui voyaient en lui l'athlète odieux du passé et le soutien des abus, il mourut à Beaconsfield, en 1797, l'œil fixé sur le sombre avenir qu'il annonçait à l'Europe, laissant un nom illustre, des écrits admirables et une fortune délabrée.

C'est un fait curieux, que non-seulement Fox, mais Pitt, Sheridan et même Burke, les hommes qui menaient l'Angleterre ou qui la conseillaient dans cette grande époque, ont vécu au milieu des dettes, et sont morts dans le même abîme. Cependant ils ne se ressemblaient guère. Si Sheridan était ivrogne et Fox joueur, Pitt n'avait point de passions, et Burke, rangé comme un quaker, vivait de rien. Aucun d'eux ne fit honneur à ses affaires : Fox mourut insolvable; le cercueil de Sheridan allait être saisi sans l'intervention de ses amis; l'état paya les dettes de William Pitt, et celles de Burke ne purent être acquittées par sa veuve que dix années après sa mort et au moyen des plus continuelles privations. L'homme qui poursuit de nobles intérêts ou de hautes idées, artiste ou philosophe, homme d'état ou écrivain, fait peu d'attention à l'argent. Toute grandeur est désintéressée. Cette absorption le jette en pâture aux petits inté-

rêts actifs qui l'environnent, qui déchirent à l'envi cette proie et la dévorent par lambeaux. La nièce de Pitt fait un tableau hideux de l'intérieur de son oncle sans cesse volé. Ces géans de l'ordre intellectuel sont des enfans que battrait, en fait d'économie personnelle, l'intelligence la plus débile, repliée sur l'égoïsme et concentrée dans les calculs de la vie matérielle.

Tel nous est apparu dans cette volumineuse correspondance le caractère singulier et énigmatique d'Edmond Burke. Telles sont les trois phases de cet écrivain politique et de cet orateur philosophe, si austère dans les principes et si impuissant sur les faits. Sa lutte contre le ministère pour l'Amérique, celle qu'il a soutenue contre Hastings pour les rajahs, contre la révolution française pour l'aristocratie, n'ont obtenu aucun résultat. Sa vie, que l'on s'est habitué à regarder comme ballottée d'incertitudes violentes, est la plus simple du monde, et soumise à un seul mouvement régulateur. Voulant faire triompher le juste, il dédaigne l'expédient. Le vrai est pour lui dans la conservation du passé, le juste dans la garantie donnée aux intérêts et aux droits; c'est ainsi qu'il agit uniformément dans ses trois luttes. Il veut que la colonie américaine soit dépendante de la métropole, mais non opprimée; il veut que le commerce de la Grande-Bretagne avec l'Inde fleurisse, et ne soit pas taché de sang ou souillé des boues de la cupidité; il veut que l'état social de 1688 subsiste malgré la France de Robespierre. Au fond de la pensée de Burke, on voit un seul idéal qui s'élève et règne, qu'il soit dans l'opposition ou qu'il s'en sépare, qu'il vote avec Fox ou contre Fox, qu'il parle contre les ministres pour l'Amérique, contre Hastings pour l'Hindoustan, contre la France républicaine pour l'aristocratie whig attaquée. De là sa violence exaltée, devenue une maladie et un fanatisme.

Les éditeurs, dans la préface de cette correspondance, rapportent que plusieurs biographes ont successivement essayé d'écrire la vie politique de Burke, et se sont désistés. En effet, celle de M. Prior est bien incomplète, et la difficulté étant dans le fond, non dans la forme, il faut, pour la vaincre, aborder et étreindre avec audace l'éternelle question de Machiavel. Y a-t-il un absolu en politique? Et la poursuite du succès s'accorde-t-elle avec la recherche du bien? Machiavel l'a résolue négativement. Les hommes politiques de son école ne s'embarrassent guère de vertu et de vice; ils les acceptent et s'en servent indifféremment, pourvu que le succès couronne l'un ou l'autre ou tous les deux. Pour Burke, il n'y avait pas de politique hors du droit acquis

et du pacte affermi par la consécration définitive du passé. C'est condamner la vie des peuples à l'immobilité.

Dans la vie privée, Burke était un modèle de bonté, de générosité, de vertus sévères et douces, et d'enthousiasme pour le bien. Il n'y a pas de vile faiblesse, encore moins d'infidélité politique, chez Burke, et la correspondance que nous avons sous les yeux le prouve assez. Que d'accens de franchise! quelle vérité sévère! Lorsque le docteur Schlosser, dont l'histoire est (1) tissue de graves erreurs, affirme que Burke « a mutilé volontairement sa gloire pour gagner la faveur des privilégiés et des *incorrigibles*, » l'historien allemand dit exactement le contraire de la vérité. Burke n'a rien gagné à sa lutte inutile contre la révolution française; il y a perdu. Renfermé dans sa retraite de Beaconsfield, et dévoré d'une douleur sombre que la mort de son fils bien-aimé changea en désespoir, il est descendu lentement au tombeau sans qu'un rayon de joie l'échauffât dans sa solitude. Commettre plus de bévues que le philosophe allemand n'en a jeté dans ces huit pages, où il est dit, par exemple, que lord Rockingham était un « jockey, » et qu'il s'était chargé du « pot-au-feu de Burke, » est difficile ou impossible. Rockingham montait à cheval comme tous les gentlemen, et il avait donné à Burke une maison, pour que celui-ci eût l'indépendance nécessaire à la vie politique.

Inaugurée par dix lettres de Burke à un jeune quaker, la correspondance se termine par l'exhortation éloquente d'une quakeresse à Burke mourant; ces deux limites du recueil sont bien plus significatives que l'on ne pense. Suspendez ces deux flambeaux aux deux périodes extrêmes de sa vie, ils l'éclairent tout entière; pas une de ses actions qui n'en porte le reflet. Dès son début, les Américains l'intéressent, et la Pensylvanie est pour lui la région aimée, parce qu'elle porte le nom du quaker Guillaume; il se promène avec Franklin sur les bords de la Tamise, et fraternise avec l'imprimeur de Philadelphie. Veut-il fonder plus tard pour les jeunes émigrés français une école gratuite, c'est sous l'invocation de Penn qu'il la place; il la nomme *Penn-school*. Ses premières affections, le premier pli de son ame, le premier jet de son esprit, ont été dominés et tempérés par cette rigidité prudente et cette ardeur contenue, dirigée vers l'idéal, dont jamais le condisciple de Shackleton ne se dépouille. De là cette anomalie d'une sévérité qui paraît pédantesque et d'une immobilité en

(1) *Geschichte des XVIII Jahrhunderts*, t. II, liv. 8, cap. 2. *Burke*.

contraste avec le mouvement actif de la politique; quelque chose de peu vivant et de lourd dans l'éclat même de l'éloquence; de là aussi cette diplomatie mêlée de ferveur et cette économie régularisatrice des intérêts publics; de là ces vertus simples et fermes, qui le protégèrent si efficacement; de là aussi ce sérieux exalté d'une éloquence excessive comme son ame. Plus monarchique que les rois, plus Irlandais que les Irlandais, il gourmandera l'empereur d'Autriche, trop lent à prendre les armes pour les trônes; les plus ardens chevaliers de l'armée de Condé ne le seront pas assez pour lui; Fox et Sheridan poursuivront Hastings avec trop de froideur; à peine Grattan, patriote virulent, défendra-t-il les catholiques d'Irlande avec une vivacité et une énergie suffisantes. « Il est enragé, dit l'aimable Romilly dans une de ses lettres adressées à M. Dumont de Genève (1); il est *enragé*, ce Burke. » Comme Spinosa, qui trouvait Dieu en tout, ivre qu'il était, dit Novalis, de l'idée divine (*Gott-getrunkener Mensch*), Burke, enivré de l'utopie de 1688, devint le Cicéron d'un autre Verrès nommé Hastings, et le Pierre-l'Ermite d'une nouvelle croisade contre la république française. Homme du passé, parce que le passé a la consécration de Dieu, il n'a pas réfléchi que Dieu aussi veut l'avenir, qu'il transforme incessamment le monde et règle les évolutions orageuses et nécessaires de nos destinées.

PHILARÈTE CHASLES.

(1) « .... Uncommon warmth,... uncommon *rage*, I should rather say... » (Letter, July 1782.)

LA

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

SES DERNIÈRES RÉVOLUTIONS ET SA SITUATION ACTUELLE.

I. — ÉTAT MORAL, ÉLÉMENS DIVERS DE LA POPULATION HAÏTIENNE.

A la fin du XVIIe siècle, lorsque, fatigués de leur vie de meurtre et de rapine, les héroïques forbans de la mer des Antilles vinrent dresser leurs tentes sur la côte septentrionale de Saint-Domingue, ces hardis pionniers de la civilisation purent reconnaître que le sol où ils débarquaient avait, depuis Colomb, dévoré deux races d'hommes. L'esclave africain ramena plus d'une fois aux regards étonnés de son maître des débris d'origine bien distincte : à côté de poteries grossières et d'idoles en glaise durcie laissées par la race indienne, on retrouva des mors, des éperons et divers ustensiles de fabrique européenne. Ainsi donc, en deux siècles, le nord de ce pays avait vu s'éteindre deux races, deux sociétés; le peuple conquérant avait disparu comme le peuple conquis. Pourtant, un siècle à peine après l'établissement de la colonie française, une nouvelle transformation devait s'accomplir. Les vainqueurs des Espagnols étaient à leur tour emportés par la plus soudaine et la plus terrible des révolutions. Saint-Domingue donnait à l'Europe le spectacle d'une population en travail de civilisation, et cherchant à réunir les débris de l'édifice social qu'elle a renversé. On pouvait croire qu'après cette victoire, la race noire allait garder une position si péniblement conquise. Il n'en fut rien : une race intermédiaire, issue de la race blanche et douée en partie de ses instincts supérieurs, s'empara du pouvoir. La race métisse ne comprit pas malheureusement le rôle qu'elle avait à remplir, et, si elle continua l'œuvre

d'organisation commencée par les noirs, ce ne fut guère que dans un intérêt d'égoïsme. Aussi avons-nous vu récemment éclater une révolution nouvelle, et aujourd'hui un noir, placé à la tête de la république, n'exerce l'autorité souveraine qu'au milieu de luttes chaque jour renaissantes.

En présence d'une telle situation, il est naturel de se demander si la terre d'Haïti est vouée à une œuvre de Saturne, et si l'Europe n'a plus qu'à en détourner les yeux, attendant que le triomphe de la barbarie, facilité par tant d'agitations, rende enfin son intervention légitime. Pour nous qui, même en admettant ces fatalités mauvaises, attribuons à la civilisation européenne assez de force pour les dompter, nous pensons qu'on peut puiser dans un pareil spectacle plus d'une leçon utile, et nous ne craindrons pas d'étudier dans tous ses détails, à l'aide de documens empruntés au pays, une situation qu'il importe à la France de bien connaître. La crise que traverse en ce moment même le plus ancien établissement européen du Nouveau-Monde a rendu aux questions que nous voudrions débattre tout leur à-propos.

La société haïtienne est composée d'élémens bien divers, et il serait difficile d'établir avec une précision rigoureuse dans quelle proportion ces élémens se trouvent répartis sur son territoire. Quelle que soit l'époque à laquelle on demande des chiffres, on ne trouve que des données approximatives. En 1789, période qui sert en général de point de départ aux statistiques, on évaluait le nombre des habitans de la partie française à 31,000 blancs, 28,000 hommes de couleur libres, et 450,000 esclaves. On donnait à la partie orientale ou espagnole, dont l'étendue représentait bien trois fois celle de la colonie française, 110,000 libres, blancs ou sang-mêlés, et 15,000 esclaves. Le nombre des blancs de race européenne pure n'y était pas très considérable; le préjugé de la couleur y exerçant peu d'empire, rien ne s'était opposé à la fusion des castes. Tels sont les renseignemens assez vagues que nous possédons sur l'état des diverses classes de la population avant la révolution de Saint-Domingue.

On comprend quels durent être les effets de cette révolution. L'équilibre des races fut complètement changé sous l'influence de la situation nouvelle qui commençait pour Haïti. Dans la partie française, la race blanche fut, on peut le dire, anéantie. Après avoir, lors de la première tourmente, cherché un refuge dans les îles voisines, elle était en partie rentrée à Saint-Domingue, rappelée par Toussaint-Louverture. Le chef noir avait compris, en homme supérieur, les services qu'elle pouvait rendre à la cause de la civilisation. Malheureusement, une crise nouvelle vint fondre sur l'île. Surprise par la seconde révolution, qui éclata après la pacification opérée par le général Leclerc, la race blanche acheva de disparaître sous les fureurs de Dessalines. Le dernier massacre, qui s'accomplit avec la terrible régularité d'une exécution militaire, eut lieu en avril 1804. Quelques mois après, le chef africain, devenu empereur, proclamait une constitution qui déclarait *noirs*, quelle que

fût leur couleur, tous les habitans de l'empire; cette fiction, la plus hardie que constitution se soit, sans contredit, jamais permise, a trouvé sa place sous une autre forme dans les nombreux actes constitutifs qu'ont enfantés les révolutions suivantes; elle est devenue la clause qui interdit la possession du sol aux hommes de race européenne. Aujourd'hui il n'existe plus de population blanche proprement dite dans la partie occidentale de Saint-Domingue; on n'y compte que des individus qui résident dans les villes, où ils se livrent au commerce, et encore ne le font-ils que sous le nom d'emprunt d'un associé haïtien.

La race métisse ou *sang-mêlée* constituait autrefois, dans la partie française de Saint-Domingue, une agrégation qui empruntait une grande force à son homogénéité, et dont ne sauraient donner une idée les affranchis de nos colonies actuelles. Riche, éclairée, réunissant toutes les conditions qui constituent les classes intermédiaires dont l'intervention est reconnue nécessaire dans le mécanisme des sociétés, cette population, qui ne demandait qu'à s'unir aux blancs, aurait empêché ou arrêté la catastrophe révolutionnaire, si elle n'eût été en quelque sorte détournée de son rôle par la position que lui avaient dès long-temps faite les institutions coloniales. Engagée forcément dans la lutte et forcément irrésolue, elle eut, comme il arrive toujours en pareil cas, à subir les atteintes des deux partis qui occupaient la scène : elle fut décimée par Toussaint, et suivit un moment la route de l'exil qu'avaient ouverte les blancs; on la vit se répandre dans les îles de l'archipel, et jusqu'en France, d'où ses principaux chefs revinrent en 1802 avec l'expédition du général Leclerc. Depuis cette époque, des chances heureuses ont ramené la race métisse dans la presqu'île du sud-ouest, qui fut toujours le siége de sa force, et l'ont même portée un moment au faîte de l'état. Aujourd'hui, elle est beaucoup plus nombreuse qu'en 1789 (1), mais, à de très honorables exceptions près, moins morale et moins éclairée. Le concubinage y est à l'état régulier, et semble avoir revêtu par l'usage cette forme semi-contractuelle que lui reconnaissaient les sociétés antiques. Malgré ce désordre organisé, la race métisse est encore la tête, la partie intelligente de la population, l'élément qui, s'il se laisse féconder, peut servir à la reconstitution sociale du pays.

Les statistiques de l'île évaluent aujourd'hui la population noire de la partie française à 700,000 individus. Bien que ce chiffre nous paraisse exagéré, nous ne répugnons pas à croire, contrairement à une opinion souvent émise, que le nombre des noirs s'est considérablement accru depuis l'indépendance. Avant cette époque, Saint-Domingue perdait chaque année le vingtième de sa population noire (2). L'abolition de la traite dans les colonies qui restent à

(1) Dans les statistiques du pays, on affecte de n'établir aucune distinction entre les métis et les noirs. C'est ce qui nous empêche de préciser rigoureusement le chiffre de la première des deux populations.

(2) C'est un fait qu'avance Moreau de Saint-Méry dans sa *Description de la*

la France nous a révélé le curieux phénomène d'une population esclave se reproduisant elle-même, et ce fait permet d'apprécier quel a dû être l'accroissement de la population noire d'Haïti sous le régime d'une complète indépendance. Il faut tenir compte, néanmoins, du vide soudain qu'ont dû faire parmi les noirs et la suppression des versemens annuels de la traite, et les ravages d'une lutte désespérée.

Le régime nouveau n'eut pas seulement pour effet d'augmenter le chiffre de la population noire; il modifia aussi profondément ses mœurs. Long-temps maintenus à la glèbe par Toussaint et par Christophe, qui, dans leur empressement à réorganiser le travail, ne firent en réalité que remplacer le fouet par le pistolet et le sabre, les noirs saluèrent dans l'avénement de la domination mulâtre l'ère de la tranquillité et du repos. Ils acceptèrent sans résistance les règlemens de travail qu'on rendit alors, bien convaincus qu'on n'oserait jamais en venir à l'application. En effet, le code rural haïtien, corps de droit intelligent, et qui mérite d'être aujourd'hui consulté, n'est pas resté long-temps en vigueur. Promulgué en 1826, il a été bientôt frappé de cette désuétude hâtive qui, dans ce pays, semble d'ailleurs inhérente au climat, et s'attache, comme une rouille dévorante, aux institutions nées de la veille. La loi nouvelle, pour garantir les intérêts du travail et prévenir le morcellement du sol, avait posé des limites que la diminution du prix de la terre permit d'atteindre trop aisément (1); il y eut une foule de petits propriétaires qui acquirent, en achetant la quantité de terrain marquée par la loi, le droit de ne rien faire. Dès-lors l'exploitation en commun devint impossible, et Haïti, comme les colonies émancipées de l'Angleterre, offrit au monde ce singulier phénomène de la propriété nuisant à la production. Il faut ajouter que, contrairement à toutes les prévisions raisonnables, l'application du code rural rencontra son plus grand obstacle dans l'acte qui, à la même époque, plaçait la colonie révoltée au rang des nations. La pensée intelligente du code rural était en effet la solidarité du cultivateur et du soldat : la discipline de l'un faisait celle de l'autre. Or, l'acte d'indépendance

partie espagnole de Saint-Domingue, t. II, p. 214. — Voyez aussi, pour ce qui a trait à nos colonies, les *statistiques officielles* du département de la marine.

(1) Le principe de la loi étant l'inféodation à la glèbe de tout individu non fonctionnaire qui ne justifierait pas d'une profession soumise à la patente ou de moyens acquis d'existence comme propriétaire, il avait fallu prendre des mesures pour que la possession d'une parcelle du sol ne fût pas un moyen d'éluder légalement la loi. La limite qu'un propriétaire était tenu d'atteindre avait été fixée à quinze acres; mais le code, dont la pensée était de maintenir par le travail en commun la grande culture coloniale, la seule véritablement productive, n'ayant été tout d'abord qu'incomplètement exécuté dans ses autres prescriptions, les revenus du sol ont diminué : dès-lors le prix en a baissé, et le maximum de quinze acres est devenu accessible à un plus grand nombre d'individus, qui ont pu ainsi se soustraire au travail régulier.

fut la plus sanglante défaite qu'ait éprouvée l'armée haïtienne. Ce peuple n'eut jamais qu'une énergie d'emprunt, celle que lui inspirait l'invasion française; dès qu'il se vit, par un acte solennel, délivré de toute inquiétude de ce côté, il rentra dans son indolence; le soldat, affranchi désormais du joug de la discipline européenne, déposa ses armes et traîna une natte dans sa guérite pour y faire la sieste. Depuis cette époque, l'armée a disparu en ce qu'elle offrait encore d'organisation régulière, et avec l'armée a disparu aussi le travail proprement dit. Aujourd'hui, cependant, la population noire paraît moins satisfaite de la situation qu'elle a conquise en secouant le joug de la glèbe. L'ambition politique est venue l'arracher à son repos, et les évènemens qui depuis deux années se passent dans l'île ne sont que la conséquence du mal nouveau qui la tourmente.

Dans la partie espagnole, les élémens de la population sont mieux équilibrés que dans la partie française. Dès 1801, lorsque, malgré les protestations du commissaire métropolitain Roume, Toussaint se faisait audacieusement l'exécuteur de l'article 9 du traité de Bâle et prenait possession de la province *au nom de la France,* on vit commencer l'émigration des familles les plus considérables de la race blanche. Beaucoup de ces familles se retirèrent à Cuba et à Porto-Ricco, où les appelait l'hospitalité d'une nationalité commune. De 1803 à 1809, période remplie par la véritable occupation française, les fugitifs étaient en grande partie rentrés dans l'île pour se ranger sous le gouvernement du général Ferrand, dont l'administration paternelle changeait à vue d'œil la face du pays. Malheureusement la guerre dynastique entre Napoléon et l'Espagne amena par contre-coup des luttes à Saint-Domingue, luttes sanglantes, à la suite desquelles les Français durent se retirer. Dès-lors beaucoup de familles blanches reprirent la route de l'émigration. Les grandes conventions de 1814, qui rendirent l'*audience* (1) à son ancienne métropole, y ramenèrent une partie de la population exilée; toutefois l'ère des persécutions n'était pas finie pour la race blanche. Le général Boyer, déjà maître, par la mort de Christophe, de toute la partie française, s'empara de la partie espagnole, et les premiers actes de son administration jetèrent le trouble au sein des familles d'origine européenne. Dans un pays où la propriété n'avait d'autres bases que les concessions presque toujours irrégulières faites sur le domaine public, le président Boyer exigea que cette occupation traditionnelle du sol fût justifiée par des titres. Ce moyen machiavélique débarrassa le gouvernement du Port-au-Prince des familles créoles les plus influentes et les plus redoutables à sa domination. Quant à celles que cet ostracisme déguisé ne put atteindre, elles se retirèrent dans l'intérieur des terres, surtout vers le nord-est, où s'étend le beau pays de Cibao. Cette population blanche, de cinquante mille ames environ, conserve encore aujourd'hui la vieille fierté castillane, et n'a jamais supporté

(1) C'est ainsi que la partie orientale est souvent désignée par les Espagnols.

qu'avec impatience la domination mulâtre du Port-au-Prince. Ces *hattiers*, comme on les appelle, dont le *pastourage* (1) est la principale industrie, réunissent autour d'eux pour la garde, ou plutôt pour la chasse de leurs nombreux troupeaux presque à l'état sauvage, des hommes que cette vie de fatigues rend énergiques et forts comme les *rancheros* de l'Amérique du Sud. C'est une milice toujours prête à s'armer au premier cri du maître. On désigne ces pâtres sous le nom commun de *Seybanos*, qui est celui de la population du canton de Seybo, où se trouvent le plus grand nombre de *hattes* (pâturages). Ce sont eux qui, sous les ordres de don Juan Sanchez, hattier devenu général, bloquèrent les Français dans Santo-Domingo, lors de l'insurrection de 1808. Le succès qu'ils obtinrent alors était fait pour les enorgueillir, et on a pu reconnaître plus d'une fois qu'ils ne l'ont point oublié.

Tandis que la population blanche se trouvait ainsi réduite dans la partie espagnole à d'énergiques, mais peu nombreux représentans, les autres classes de la société y conservaient purs de toute atteinte leurs anciens élémens. Les mulâtres de la partie française cherchèrent, il est vrai, à prendre pied sur ce territoire, où les appelaient des concessions nouvelles; ils pénétrèrent dans l'est, mais avec lenteur et circonspection. Rien n'était fait pour attirer les habitans de l'ancienne colonie française dans les solitudes de la province espagnole : aucun lien, aucune garantie, ni dans l'affinité de la couleur, ni dans la communauté des intérêts. Aussi le mouvement d'immigration fut-il peu considérable. Les sang-mêlés, au nombre de cinquante mille (ce chiffre n'a guère varié depuis 1789), refusèrent de fraterniser avec les mulâtres de la partie française : c'eût été déroger à la qualité de blancs qu'ils croient bien sincèrement leur être acquise. Quant aux noirs, disséminés au nombre de vingt-cinq mille sur une étendue de plus de trois mille lieues carrées, ils ne cessèrent pas de reconnaître la supériorité de leurs anciens maîtres après s'être vus affranchis d'un esclavage qui n'existait pour eux que de nom.

Tel est l'état des deux sociétés qui se partagent l'île d'Haïti. D'un côté, dans la partie française, il y a cette puissance du nombre qui, dirigée par une volonté intelligente, est invincible, mais qui s'épuise aujourd'hui en efforts stériles faute de cette discipline salutaire qu'avait créée en d'autres temps la lutte avec un ennemi de race supérieure. De l'autre, dans la partie espagnole, on trouve une population peu nombreuse, mais énergique, fière et volontairement soumise à la direction de la race blanche. Chacune de ces populations ennemies est travaillée elle-même par des rivalités intérieures; cependant le fait politique et social qui domine ici tous les autres est la lutte des races métisse et noire, qui réclament tour à tour la souveraineté au nom de l'intelligence ou de la force. C'est l'antagonisme des couleurs qui entretient

(1) Expression de Sully, qui désigne l'industrie appelée assez improprement de nos jours *élève des bestiaux*. Le *hattier* est, dans les colonies d'Amérique, celui qui exerce sur une grande échelle l'industrie du pastourage.

une hostilité presque permanente entre les deux parties de l'île; c'est l'antagonisme des couleurs qui, dans la partie française, provoque des révolutions toujours renaissantes. Pour bien comprendre cette lutte, il faut remonter à son origine, à l'époque où commence pour Saint-Domingue l'ère de l'indépendance. Dès-lors nous voyons poindre et se développer, avec des intermittences qui ne sont qu'apparentes, la situation qui se produit aujourd'hui; dès-lors se personnifient dans Toussaint et dans Rigaud les deux races dont le duel se continue encore sous les yeux de l'Europe, spectatrice trop indifférente des sanglans débats dont nous voudrions donner un rapide tableau.

II. — PREMIÈRES LUTTES DE LA RACE NOIRE ET DE LA RACE MÉTISSE.

A l'époque même où Toussaint-Louverture, avec une astuce profonde dans laquelle on a vu du génie, rompait sourdement les derniers liens qui unissaient la colonie à la métropole, un homme de sang-mêlé, le mulâtre Rigaud, prévoyant le sort réservé à sa race, prenait en face du chef africain l'initiative d'une courageuse résistance. Cet homme, bien supérieur à Toussaint, et dont le nom est aujourd'hui presque oublié, proclama fièrement la guerre de caste, et entraîna à sa suite, dans une lutte terrible contre les noirs, la population métisse de la province du sud. Écrasée et vaincue avec son chef, la race métisse disparut un moment de la scène. La France, trompée par les perfides protestations de Toussaint, avait prêté au parti noir l'appui de sa force morale, et ce n'est pas seulement à l'impuissance, mais à l'aveuglement du directoire, que Toussaint dut son triomphe et sa courte royauté. La métropole ne comprit pas que pour la race métisse la fidélité à la France était une loi de vie ou de mort. C'est en vain que Rigaud adressait de nombreux mémoires au département de la marine, on ne tenait aucun compte des sages avis et des précieux renseignemens donnés par le chef mulâtre, et lorsqu'écrasé par le nombre, Rigaud se préparait à continuer la lutte en guerillero, on lui envoya demander son épée par l'homme qui exerçait la plus grande influence sur son esprit, l'adjudant-général Vincent. L'indomptable mulâtre brisa son épée en pleurant de rage, et s'embarqua pour la France. Ainsi finit la première lutte entre la race noire et la race métisse.

Moins de deux ans après cette prise d'armes qui a mérité de conserver le nom de *guerre du sud,* la terrible épidémie des contrées intertropicales, décimant en quelques semaines l'armée partout victorieuse du général Leclerc, sembla faire un appel aux élémens d'insurrection plutôt comprimés qu'étouffés par l'énergie désespérée des chefs français. Un homme de sang-mêlé, officier du génie distingué, qui sortait de nos écoles et servait dans nos rangs, fit tout à coup prendre les armes à la troupe coloniale incorporée sous ses ordres à l'armée française; il donna un nouveau signal de révolte auquel répondirent non-seulement les hommes de sa couleur, mais encore les noirs

Christophe et Dessalines. Ce rebelle audacieux était Alexandre Pétion, mulâtre quarteron, né d'un riche colon et d'une femme libre. Pétion, sans être un esprit supérieur, ne manquait ni d'adresse ni de pénétration: il avait entrevu comme Rigaud l'avenir réservé à sa caste. S'il se sépara du parti métropolitain auquel le rattachaient non-seulement son intérêt et celui des siens, mais encore son éducation et l'affinité de sa couleur, c'est qu'il avait deviné l'horrible résolution qu'avait, dit-on, prise le général Leclerc d'exterminer ses redoutables auxiliaires, dont il appréhendait la défection. S'il se soumit sans difficulté à Dessalines, devenu général en chef, puis empereur, après l'évacuation des Français, c'est qu'il jugea que le moment d'agir n'était pas venu pour lui. Ce moment ne se fit pas attendre; le règne de Dessalines fut court : bientôt l'empereur noir mourut assassiné, et la carrière se trouva ouverte à l'ambition de ses lieutenans. Dès-lors recommença, entre le chef noir Christophe et le mulâtre Pétion, la lutte de races qu'un danger commun avait un moment suspendue. Pétion, soupçonné d'avoir préparé la mort de Dessalines, ne chercha point à se disculper, mais à profiter du crime : il s'improvisa par d'habiles intrigues président d'une république dans le sud et dans l'ouest, au moment où Christophe croyait déjà tenir toute la partie française sous son sceptre africain. Le lutte de Christophe et de Pétion dura avec des chances diverses jusqu'au jour où, sans signer la paix, les chefs, épuisés, laissèrent finir la guerre. Bientôt, dans un espace d'environ dix lieues que la prudence des deux rivaux laissait inoccupé entre leurs états, l'abondante végétation des tropiques traça une infranchissable frontière de lianes et de futaies qui rendit plus tranchée la scission des deux castes. Christophe eut le nord et la partie septentrionale de l'ouest, Pétion resta maître du sud et de la partie méridionale de l'ouest; chacun gouverna paisiblement au milieu des siens.

Le règne présidentiel de Pétion ne fut guère qu'une longue lutte contre l'élément démocratique que le chef mulâtre avait introduit dans la constitution de sa république et qu'il s'efforça vainement de réprimer. Obligé d'en venir aux coups d'état et de se défaire de ceux qui lui avaient aplani l'accès du pouvoir, tandis que s'échappaient de ses mains et s'isolaient les élémens si divers que son étreinte avait un moment maintenus en faisceau, Pétion se sentit pris de marasme et de dégoût, et se laissa mourir de faim comme un sophiste grec. Celui qu'il désigna pour lui succéder était un homme de sa couleur, son confident et son ami, le général Jean-Pierre Boyer. C'est en avril 1818 que Boyer prit possession de la présidence. Moins de deux années après son avénement, une insurrection militaire mit fin à la vie de Christophe, et la population du nord, heureuse d'échapper à la verge de fer du roi noir, passa sans difficulté sous la domination forcément débonnaire du chef mulâtre, qui réunit ainsi toute la partie française sous son sceptre présidentiel. Bientôt la partie espagnole elle-même, à la suite d'une révolution avortée, reconnaissait l'autorité de Boyer, et du Cap Français à Santo-Domingo la belle *His-*

paniola de Colomb ne forma plus qu'une seule république. La race africaine avait enfin sa première société organisée. Il semblait qu'une période nouvelle allait s'ouvrir dans l'histoire d'Haïti.

Boyer arrivait au pouvoir sous les plus brillans auspices. Deux évènemens heureux ou habilement préparés avaient créé pour lui l'unité territoriale, et son autorité constitutionnelle, consolidée par les stipulations de 1825, se trouvait établie sans conteste sur la plus belle terre du Nouveau-Monde. Il était en même temps dans la force et la maturité de l'âge; l'intimité de Pétion, le mêlant aux affaires, lui avait à la fois révélé la théorie et la pratique du gouvernement de son pays. Le pouvoir n'avait jamais été exercé dans de meilleures conditions; comment se fait-il que jamais il ne se montra plus inerte? L'administration du général Boyer fut un long sommeil qu'interrompirent à peine de rares évènemens intérieurs et les négociations entamées avec la France. Cet homme plein de sève, qui semblait devoir tout entreprendre, n'eut pas plutôt assis et affermi son autorité par des violences parfois sanglantes, qu'il sembla ne chercher qu'à se faire oublier, gouvernant au jour le jour, ne montrant de vigueur que pour frapper militairement ceux dont la parole un peu haute eût pu troubler sa léthargie, demandant des ressources aux combinaisons financières les plus bizarres, et laissant à son pays, après vingt-cinq ans de paix, une situation économique tout exceptionnelle. L'âge et l'action énervante du climat firent de cette atonie calculée une sorte de maladie qui malheureusement fut contagieuse, et du chef gagna les agens les plus secondaires de son gouvernement. On comprend quel dut être l'effet de ce relâchement général dans un pays qui, depuis la domination de la race blanche, n'avait secoué un instant son indolence que sous la terrible étreinte de Toussaint et de Christophe. Au moment où, dans les dernières années de l'administration du général Boyer, les publicistes de l'Europe dissertaient gravement sur l'avenir de la société haïtienne, le travail de décomposition qui se poursuivait lentement au sein de cette société avait atteint son dernier terme. Le calme dont l'île paraissait jouir cachait une sourde dissolution. On eut comme la première révélation de cet état critique lors du tremblement de terre qui renversa la florissante ville du Cap, et marqua lugubrement la fin de la présidence du général Boyer. Au milieu de ce grand désastre, en cet instant de solennelle terreur si bien fait pour développer l'instinct de la fraternité, on vit les habitans des campagnes voisines se ruer sur le cadavre de la cité détruite, et, le coutelas au poing, s'en disputer les lambeaux. Le sac de ces ruines dura quinze jours; le trésor public fut pillé le dixième. Il est triste d'ajouter que la révolution de 1843 vint seule terminer le procès intenté aux principaux fonctionnaires du Cap soupçonnés d'avoir pris part à ces hideuses saturnales.

Tant que Boyer put gouverner avec le concours des hommes de sa génération, il disposa de cette force que donne toujours au pouvoir la solidarité établie entre le chef et les fonctionnaires; mais, à mesure que les années ra-

menaient dans le pays une jeunesse ardente qui sortait de nos écoles toute pleine de nos idées et aussi de son mérite, la tâche de Boyer devint plus difficile. La solidarité de la couleur s'effaça devant la lutte des amours-propres. Une opposition se forma, l'opposition des jeunes contre les vieux, des positions à faire contre les positions acquises. Il se créa des journaux, on échangea des pamphlets, la tribune s'anima; enfin tout prit ce caractère de vivacité et de lutte qui peut bien être l'état normal des gouvernemens libres, mais que tous au moins ne traversent pas sans péril et sans crise. Ce mouvement des esprits était toujours allé grandissant, et, de 1835 à 1839, il avait envahi la chambre des représentans au point que le président tenta successivement deux coups d'état pour éliminer ceux des membres en qui se personnifiaient plus particulièrement les idées nouvelles. A la tête de ceux-ci, on remarquait déjà un publiciste distingué, que les évènemens devaient bientôt ramener sur la scène politique, Hérard-Dumesle. Cette violente épuration du parlement haïtien ne se fit pas sans provoquer de bizarres conflits et des luttes orageuses. Enfin Boyer resta maître du champ de bataille. Il avait interdit à l'opposition l'arène légale, et croyait avoir remporté une victoire; il avait, au contraire, commis une faute dont il comprit trop tard toute la gravité. Aux attaques bruyantes, mais peu dangereuses de l'opposition légale, succédèrent les menées révolutionnaires, et, voyant la tribune se fermer devant eux, les députés que l'ostracisme présidentiel avait frappés entrèrent dans la voie silencieuse des conspirations.

L'opposition débuta sur ce nouveau terrain par un manifeste qui devint l'évangile politique de la révolution de 1843. Cette pièce fameuse prit le nom de *Manifeste-Praslin*, du lieu où elle fut rédigée. Après avoir fait un tableau qui n'était que trop fidèle de la situation, le manifeste décrétait la dépossession de Boyer, la formation d'un gouvernement provisoire, la réunion d'une assemblée constituante, et enfin la remise momentanée de tous les pouvoirs entre les mains « d'un citoyen patriote, dont le dévouement serait connu, » et qui deviendrait le chef de l'entreprise projetée. Ce document est daté du 1er septembre 1842. Le citoyen patriote auquel son *dévouement connu* valut la direction de l'entreprise fut Charles Hérard-Rivière, âgé d'environ cinquante ans, et chef de bataillon d'artillerie. De race métisse comme Boyer, Charles Hérard était hardi et entreprenant, mais plutôt brutal qu'énergique; il n'avait, disait-on, aucune ambition personnelle, il était l'instrument de son parent Hérard-Dumesle, esprit fin et délié, véritable chef de la conspiration. La première réunion armée des conjurés eut lieu sur l'habitation Praslin, appartenant à Hérard, et située près de la ville des Cayes, dans cette partie du sud toujours prête à s'enflammer. Ce noyau de la révolte, composé d'environ deux cents hommes et manœuvrant avec audace, entraîna dans ses rangs par la ruse et la violence les troupes présidentielles. On croira difficilement qu'un mois se passa dans ces premiers tâtonnemens de l'insurrection sans qu'on eût tenté contre elle aucun effort. Par cette inexplicable insouciance,

le gouvernement de Boyer donnait la mesure de sa capacité. Les deux partis se rencontrèrent pour la première fois, le 21 février 1843, près du bourg de Pestel, et pour la dernière fois, le 12 mars, dans les plaines de Léogane, c'est-à-dire non loin du Port-au-Prince. La victoire resta au parti révolutionnaire, déjà maître de la ville des Cayes, et le *chef d'exécution* prononça la déchéance du président. Celui-ci, qui depuis quarante-cinq jours n'avait su que lancer des proclamations, n'attendit pas son vainqueur, et s'embarqua en toute hâte sur la corvette anglaise le *Sylla*, laissant un dernier manifeste dans lequel il déclarait abdiquer le pouvoir, et faisait assez noblement ses adieux au pays.

III. — LE PRÉSIDENT HÉRARD ET LA CRISE DE 1844.

Avec la chute de Boyer, une ère nouvelle d'agitations et de discordes allait commencer pour l'île. Le 4 avril, le *général* Hérard (on ne lui donnait plus que ce titre) déposa les pouvoirs qu'il avait reçus, après avoir nommé un gouvernement provisoire dont il fit lui-même partie, ainsi que le général noir Guerrier, qui fut depuis son successeur. Ensuite, laissant à ses collègues le soin de faire voter la quatrième constitution de la république, il partit à la tête des troupes disponibles pour aller proclamer l'autorité du gouvernement provisoire dans le nord et dans l'ancienne province espagnole. De graves symptômes prouvèrent au général Hérard que la victoire remportée par son parti était le prélude plutôt que le dénouement d'une révolution. Les évènemens qui venaient de s'accomplir avaient produit une vive impression sur les habitans de la partie espagnole; les esprits étaient fort agités; on se ralliait déjà autour d'une pensée commune, celle de profiter des circonstances pour secouer le joug détesté de l'ouest et reconquérir l'ancienne nationalité. Hérard procéda révolutionnairement : il fit enlever et traîner dans les prisons du Port-au-Prince les habitans les plus influens de Santo-Domingo. Après avoir changé les principaux fonctionnaires et placé les forces militaires sous les ordres de son frère, le colonel Léo Hérard, il crut avoir assuré l'unité de la république et regagna le Port-au-Prince.

La partie française n'était pas moins agitée que la partie espagnole, et le général Hérard y arriva au milieu d'une fermentation générale. Le travail des nouvelles élections était long et difficile; la présence des deux castes dans les comités électoraux entraînait des conflits et des agitations qui s'élevèrent parfois aux proportions de la guerre civile. La race noire reprenait une attitude menaçante; elle avait ses champions armés, ses complots militaires. Diverses prises d'armes révélaient ses projets hostiles, entre autres celles du noir Salomon et du noir Dalzon, qui fut tué en essayant de provoquer un mouvement militaire à Port-au-Prince. En présence de cette population irritée, le parti des sang-mêlés, qui avait fait la révolution, s'en partageait complaisamment les bénéfices. Le chef de bataillon Hérard-Rivière s'était pro-

clamé du jour au lendemain général de division : son cousin Hérard-Dumesle se souvint tout à coup qu'il avait autrefois servi, et se décréta aussi la feuille de chêne. Des avocats, des députés, séduits par cet exemple, firent payer par des distinctions militaires la haine dont les avait honorés Boyer. A la veille d'une session qui allait régler le sort du pays, la vanité africaine ne songeait qu'à se pavaner sous un flot d'épaulettes et de plumes de coq.

Dès les premiers débats du parlement, qui s'était érigé en assemblée constituante, un conflit s'éleva entre l'autorité militaire et les députés. Comme ces cortès portugaises qui, dissoutes après trois mois de session, en étaient encore au premier paragraphe de leur adresse, les élus de la république africaine firent un tel abus de la parole, se perdirent tellement dans les définitions abstraites et les considérations générales, qu'Hérard-Rivière dut leur faire sommation d'en finir. L'assemblée fit à cette mise en demeure assez peu parlementaire une réponse très brève et qui ne manquait pas de dignité. Cette réponse portée au chef militaire fut, comme on le pense, assez mal accueillie : Hérard-Rivière la lut en présence de ses soldats; les sabres furent tirés; au milieu de cris fort peu constitutionnels, quelques audacieux voulurent devancer l'œuvre de l'assemblée et proclamer leur général président. Cette manifestation n'eut pas de suites immédiates; mais elle fut comme le prélude de la lutte qui éclata bientôt entre les deux Hérard et la logomachie parlementaire, lutte dans laquelle nous les verrons succomber.

L'impatience du pouvoir militaire, bien que maladroitement exprimée, n'avait pas laissé de produire quelque sensation. Aussi le parlement se pressa-t-il un peu; on sacrifia quelques discours sur l'autel de la patrie, et l'on arriva à formuler la constitution de 1844. Cette constitution, aussi diffuse dans sa forme qu'inexécutable dans ses prescriptions, est parfaitement oubliée aujourd'hui; si je ne me trompe, on n'en a jamais exécuté qu'un seul article, celui qui appelait Hérard-Rivière à la présidence pour quatre années.

La cérémonie de l'installation eut lieu avec une grande pompe. Rien ne manqua à la solennité, pas même le jeune palmier, emblème de la république, dont la flèche aiguë, surmontée du bonnet de la liberté, décorait pittoresquement la salle. M. le contre-amiral comte de Moges, commandant notre station des Antilles, et qui au premier bruit des évènemens dont notre ancienne colonie était le théâtre s'était porté devant Port-au-Prince sur la frégate *la Néréïde;* M. le consul-général Adolphe Barrot, envoyé par le gouvernement français pour traiter de la question de l'indemnité, et récemment arrivé sur la corvette *l'Aube;* le consul résidant de France, et les consuls des États-Unis et d'Angleterre, assistèrent officiellement à la cérémonie. Ils furent témoins d'un curieux spectacle. Dans un discours qui ne manquait, certes, pas de sens, et où l'on reconnaissait sans peine la plume exercée d'Hérard-Dumesle, le nouveau président protesta contre la constitution qu'il venait de jurer, et le parti militaire accueillit bruyamment les réticences calculées de son chef. On put dès-lors prévoir que la révolution haïtienne entre-

rait avant peu dans une nouvelle phase. La lutte allait commencer entre le pouvoir exécutif appuyé du parti militaire, et la constituante, redevenue chambre des représentans, appuyée par les journalistes et par tous les discoureurs du pays.

Ces prévisions ne furent que trop tôt justifiées. Moins de deux mois après son entrée au pouvoir, Hérard se sentait débordé par les difficultés qui se multipliaient autour de lui. Les esprits s'étaient enflammés au point de rendre toute conciliation impossible. On se battait dans le quartier de l'Artibonite. Le président se voyait réduit à rompre avec la constituante. Il lançait une proclamation où, après s'être plaint amèrement de « cette ardeur inquiète, persécutrice, qui, sortie de la constituante, se répand, se propage, semble à chaque instant préluder aux bouleversemens et rend tout gouvernement impossible, » il faisait un appel au peuple, dont il se disait *le serviteur*. Tel était, moins de deux mois après son avénement, le langage du chef d'un gouvernement nouveau.

On ne peut dire à travers quelles scènes étranges la lutte du président et du parti démocratique se serait continuée, si un incident particulier n'en fût venu hâter le dénouement. Les mesures qu'avait prises Hérard pour comprimer le parti scissionnaire dans la province espagnole n'avaient eu qu'une efficacité apparente. Si les habitans de cette province avaient paru s'associer au mouvement révolutionnaire, s'ils avaient formé leurs comités électoraux, envoyé leurs députés à la constituante, ils n'en étaient pas moins résolus à profiter des premières circonstances pour secouer un joug détesté. Non-seulement on se préparait à l'insurrection dans les différens districts de cette partie de l'île, mais les députés de l'est, qui affectaient de discuter sérieusement la constitution unitaire de la république, profitaient de leur présence à Port-au-Prince pour faire de secrètes ouvertures aux représentans de la France, allant même, dit-on, jusqu'à offrir la cession du territoire pour prix du concours qu'ils réclamaient. Les agens français durent se refuser positivement à prendre la responsabilité de la grave initiative qui leur était demandée. Toutefois, involontairement sans doute, ils contribuèrent à précipiter la crise qui renversa Hérard. M. Juchereau de Saint-Denis, consul désigné pour le Cap, se trouvant sans résidence par suite de l'entière destruction de cette malheureuse ville, Hérard consentit, sur la demande qui lui en fut faite, à l'accréditer provisoirement à Santo-Domingo, où la France n'avait jamais eu de consul. Ce fait fut considéré par la population comme la manifestation éclatante du concours sollicité. Vainement notre agent s'efforça-t-il de dissiper l'erreur et de rappeler qu'il avait reçu son *exequatur* du gouvernement du Port-au-Prince : rien ne put détromper des gens qui ne voulaient pas être détrompés. Le 27 février 1844, la révolution éclata à Santo-Domingo. La population de cette ville, retrouvant tout à coup cet élan d'agression dont elle fit souvent preuve durant l'occupation française, se leva en armes, et bloqua la garnison dans les forts. La lutte allait devenir sanglante. M. Juchereau de Saint-Denis

se porta aussitôt comme médiateur entre les deux partis; il obtint du colonel Léo Hérard qu'il évacuerait la place, et de la population qu'elle laisserait effectuer cette retraite. Ce premier acte d'intervention de notre agent dans les affaires politiques du pays inaugurait dignement la conduite ferme, intelligente, nationale, dont il ne s'est pas écarté depuis, et que notre gouvernement a su apprécier, puisqu'il a maintenu M. Juchereau de Saint-Denis à son poste malgré les cris des politiques de Port-au-Prince et les proclamations insensées du président Hérard (1).

Porto-Plate répondit au cri d'indépendance poussé par Santo-Domingo. Bientôt on put se convaincre qu'il ne s'agissait pas d'une révolte partielle, d'un entraînement irréfléchi, mais d'une révolution froidement méditée, sachant son but, comptant sur ses moyens, ayant son chef. Ce chef, dont il est temps de parler, était un colon blanc, l'un des plus riches hattiers du canton de Seybo, et qui a gagné assez honorablement ses épaulettes improvisées pour que nous le nommions, avec ses compatriotes, le *général* Pedro Santana. Cœur élevé, esprit intelligent, Santana voyait avec peine la domination mulâtre du Port-au-Prince peser sur l'ancienne province espagnole. Depuis long-temps, il se préparait en silence à secouer ce joug détesté de l'ouest. Lorsqu'il jugea le moment arrivé, il se mit à la tête de ses *Seybanos*, qui formèrent le noyau de l'insurrection. Bientôt la croix blanche remplaça les couleurs haïtiennes, et de Neybe à Samana retentit le cri d'indépendance : *Viva la virgen Maria, y republica Dominica* (2). Les nouveaux indépendans lancèrent un manifeste rédigé en langue espagnole, et qui est comme le touchant appel adressé aux nations civilisées de l'Europe par la plus ancienne population civilisée du Nouveau-Monde.

Il n'y avait pas à s'y tromper, la partie espagnole se soulevait non pas seulement contre Hérard, mais contre la partie française. Ce caractère si nettement dessiné de la révolution dominicaine produisit dans l'ouest la sensation la plus profonde. Si on ne voyait pas sans tristesse s'évanouir ce rêve de l'unité territoriale qui flattait les vanités républicaines du Port-au-Prince, on éprouvait aussi des préoccupations d'une nature particulière, dont l'exagération se faisait jour de toutes parts, et surtout dans la presse locale (3).

(1) Nous citerons, entre autres, la proclamation d'Hérard datée de son quartier-général d'Azua (20 avril), où il accuse ouvertement la France d'avoir fomenté la révolte de l'est.

(2) La ville de Santo-Domingo, bâtie en 1494, s'appela d'abord Nouvelle-Isabelle; puis, en mémoire de Dominique Colomb, père du grand Christophe, elle prit le nom qu'elle a depuis conservé. C'est aussi en mémoire du père de Colomb que la république espagnole de Saint-Domingue s'appelle *République dominicaine*.

(3) Un passage du journal *le Patriote* mérite d'être cité à ce propos. « Sans nul doute, dit *le Patriote*, l'est appellera au secours de sa population des immigrations de la race blanche avec leurs capitaux..... Il fera plus, et, pour résister à nos tentatives de reprise de possession, il aura recours à l'alliance étrangère. En peu

Les mesures même que prit le gouvernement semblèrent donner crédit aux déclamations des publicistes du Port-au-Prince, qui ne cessaient de montrer la France toujours prête à dévorer son ancienne colonie. Un décret mobilisa la garde nationale, un autre autorisa le président à se mettre à la tête de l'armée, en laissant le pouvoir exécutif aux mains du conseil des secrétaires d'état. Les ports de l'est furent mis en état de blocus; une commission militaire fut instituée pour juger comme déserteur devant l'ennemi tout individu susceptible de faire partie de l'armée qui, une heure après son départ, ne l'aurait pas rejointe.

Ce fut le 10 mars que l'armée, forte d'environ vingt mille hommes, composée de l'ancienne garde de Boyer et des soldats improvisés par les derniers ordres du jour, se mit en marche, ayant le président à sa tête. Cette troupe, divisée en deux corps, pénétra sur le territoire insurgé par des routes différentes. Le premier marcha sur Neybe; le second, qu'Hérard commandait en personne, devait aller prendre position à San-Juan. De ces deux points, fort avancés dans les terres, on devait marcher simultanément sur Azua, ville de la côte du sud, peu distante de Santo-Domingo. C'est de ce quartier-général que l'armée expéditionnaire, forte de « *trente mille* hommes, d'un parc d'artillerie considérable, composé d'obusiers et de pièces de gros calibre, devait aller faire flotter l'étendard de l'indépendance sur la cathédrale de la plus ancienne cité du Nouveau-Monde (1). » Mais les Dominicains ne l'entendaient pas ainsi. Conduits par un Français nommé Pimentel, vieux soldat de notre ancienne armée, oublié dans l'île et devenu Espagnol, ils battirent et arrêtèrent la première colonne à Neybe. Hérard, qui croyait la trouver rendue à Azua, vint en quelque sorte se heurter contre cette ville. « Dominicains indépendans et libres, » répondit-on au qui vive de son avant-garde, et l'attaque, qu'il ordonna aussitôt, fut soutenue et repoussée avec vigueur. Cependant, le lendemain, les insurgés abandonnèrent la place, et allèrent, suivant leur coutume, se reformer plus loin.

Pendant que le président s'établissait à Azua, où vint bientôt le rejoindre sa première colonne, la fermentation régnait au Port-au-Prince. Hérard-Dumesle, resté dans cette ville comme membre du conseil des secrétaires d'état, devait à la fois faire face aux orages parlementaires et informer son parent de la situation politique, au moyen d'un service d'estafettes établi à grands frais dans ce pays, où les nouvelles n'arrivent souvent d'un point à l'autre

de temps, cette partie du pays nous débordera, tandis que nous serons aux prises avec la formidable question étrangère.... Alors l'*étranger* lui sera favorable, et ne nous fera pas quartier. La nationalité haïtienne sera en risque d'être envahie..... Quelque motif, quelques griefs qui aient pu porter la partie de l'est à former un état indépendant, nous ne pouvons accepter l'évènement. A tout prix, il faut que l'intégralité du territoire soit maintenue et que la république haïtienne soit une et indivisible. »

(1) Nous citons la proclamation d'Hérard datée du 15 mars 1843.

que par la voie des États-Unis. Bientôt les dépêches de Dumesle ne laissèrent au président aucun espoir de conciliation. Il comprit qu'avant d'aborder l'ennemi de l'est, il fallait en finir avec le parti constituant de l'ouest. Pour faire face à ce nouveau péril, c'est encore à une mesure des plus excentriques que le président s'arrêta. Du haut de la frontière de Lescaobas, d'où il pouvait en quelque sorte parler à tous les points de l'île, Hérard fulmina une proclamation qui, s'adressant à la fois aux ennemis qu'il allait combattre et aux adversaires qu'il laissait derrière lui, résumait tous ses griefs contre le parti parlementaire. Le président finissait par rappeler les réticences dont il avait accompagné son serment du 4 janvier, et invoquait la grande loi du salut du peuple. Dumesle se chargea de tirer de ce manifeste la conclusion qui n'y était pas écrite. Ordre fut donné à tous les anciens constituans et à tous les membres des comités municipaux d'aller rejoindre l'armée. Le premier devoir des représentans du peuple étant de défendre l'unité et l'indivisibilité de la république, on jeta en prison ceux qui résistèrent.

Après de pareilles extrémités, il fallait vaincre, et nous avons vu avec quelle vigueur les braves Seybanos avaient reçu les deux colonnes expéditionnaires. Cette attitude menaçante d'un ennemi qui s'organisait chaque jour et semblait plus redoutable à mesure qu'on s'enfonçait davantage dans les vastes solitudes de son territoire, le doute et l'effervescence que jetaient dans les esprits les nouvelles du Port-au-Prince, tout concourait à répandre l'insubordination et le trouble parmi ces bandes indisciplinées que ne put bientôt plus retenir l'énergie draconienne des ordres du jour. Les troupes noires, après s'être éparpillées un peu partout, commencèrent à abandonner en masse le quartier-général d'Azua. Ce fut là et au milieu de cette multitude à moitié débandée qu'Hérard reçut M. le contre-amiral de Moges. Comprenant la situation comme l'avait comprise notre consul à Santo-Domingo et désespérant d'exercer une autre initiative, l'amiral français voulait au moins assurer à notre gouvernement le rôle de médiateur. Hérard le promena au milieu de ses soldats, dont il chercha en vain, par une disposition savante, à dissimuler le petit nombre. Le regard exercé du marin ne se laissa point tromper par cette mise en scène militaire. L'amiral dit nettement au président sa pensée sur ce qu'il appelait son armée et sur le résultat probable de son expédition, s'il persistait à vouloir se porter en avant. Le malheureux Hérard ne pouvait méconnaître la justesse de ces observations; mais que faire? « Il avait promis » aux habitans de Port-au-Prince de dompter la révolte de l'est : il fallait vaincre ou tomber de sa présidence. D'ailleurs, n'attendait-il pas le général noir Pierrot, auquel il avait donné ordre de venir le joindre avec dix mille hommes qu'il commandait dans le nord? Hérard ignorait encore que, battu et culbuté par les Dominicains du nord, Pierrot était retourné au Cap résolu à n'en plus sortir. Il ignorait que le noir, résistant aux ordres menaçans de son chef, avait mieux aimé faire une révolution que d'obéir. Dans un manifeste daté du Cap (26 avril), Pierrot avait déclaré la

partie du nord indépendante; de tous les points de l'île furent lancées aussitôt des proclamations révolutionnaires.

Malgré la confusion et l'incohérence qui règnent dans ces proclamations, il importe de bien apprécier le caractère du mouvement qu'elles annonçaient. D'un côté, le nord et l'ouest abandonnaient leurs prétentions unitaires pour proclamer les principes fédéralistes et la déchéance d'Hérard; de l'autre, le sud remettait en avant la question de race, négligée un moment pour la question territoriale. Un noir de la police rurale, Acaau, se faisait « le chef des réclamations de ses concitoyens, » comme il le dit dans une de ses innombrables proclamations; il demandait arrogamment compte au gouvernement mulâtre de ce qu'il avait fait pour les noirs, et, ralliant autour de lui les hommes de sa couleur, il devenait un moment maître absolu du sud.

Tel était le double mouvement qui se déclarait dans le nord et le sud, et dont la déchéance d'Hérard ne pouvait être que le dénouement provisoire. Il ne s'agissait plus en effet d'une réaction démocratique contre la dictature militaire du président. Le parti noir semblait vouloir se compter; la situation de la race mulâtre, et surtout de cette population intermédiaire qui s'agitait à Port-au-Prince, était devenue critique. Cette population comprit qu'il fallait céder et accepter un président de race noire. Guerrier, vieux soldat de Christophe, dont le nom avait figuré parmi ceux des membres du gouvernement provisoire, semblait fait tout exprès pour donner satisfaction à tous les partis. Les noirs voyaient en lui un représentant de leur couleur, tandis que son grand âge, son inexpérience des affaires et un goût immodéré pour les liqueurs fortes faisaient du vieux chef noir un instrument commode entre les mains des politiques de la race métisse. Guerrier fut sans plus de façon proclamé président. Voici comment un journal du Port-au-Prince rend compte de cette élection. « On convint de le proclamer à la parade. Des cris partis de la garde nationale devaient être répétés par la troupe de ligne; mais ce mode d'élection eût pu provoquer des rixes. C'est ce qu'il fallait éviter à tout prix. Dans la matinée du 3 mai, une députation des citoyens de la ville apporta au général Guerrier l'expression de leurs vœux. Successivement divers autres citoyens se réunirent à la députation. Ils trouvèrent au palais plusieurs officiers qui étaient venus du nord témoigner au général Guerrier de l'unanimité des vœux populaires. Ces officiers se joignirent à la députation. A neuf heures, le modeste Guerrier vainquit ses scrupules, et accepta. A midi, la garde nationale et l'armée se réunirent et proclamèrent le nouveau président. »

Sans perdre de temps, Guerrier notifia sa prise de possession à celui qu'il remplaçait si inopinément, en lui enjoignant de demeurer à Azua jusqu'à réception de nouveaux ordres. Hérard ne put qu'obéir. Il était déjà dépossédé de fait par la dispersion de son armée, que les attaques incessantes des Dominicains aussi bien que les évènemens du Port-au-Prince avaient achevé de

démoraliser. Il dut encore se résigner lorsque de nouveaux ordres lui firent perdre jusqu'à son grade militaire, que le manifeste de l'ouest promettait de lui conserver, et lui enjoignirent de quitter le territoire de la république. Il s'embarqua bientôt pour la Jamaïque, et Kingstown réunit aujourd'hui les deux rivaux de la révolution de Praslin, comme naguère le fort du Joux réunit en France Toussaint et Rigaud, le vainqueur et le vaincu de la guerre du sud.

Depuis l'avénement de Guerrier, l'ancienne partie française est à peu près réunie en une seule république. Le nord a fait sa soumission; dans le sud, Acaau, après s'être constitué une véritable indépendance, a fini par succomber sous une rivalité que le gouvernement du Port-au-Prince lui a habilement suscitée; mais ce qui prouve combien le parti de ce chef est encore redoutable, c'est qu'on n'a osé lui infliger, après un solennel jugement, que la peine dérisoire de trois années de prison. Le territoire soumis au sceptre présidentiel s'étend de la baie de Mancinelle à l'Anse-à-Pître, les deux points extrêmes des limites posées à la domination française par le célèbre traité de 1777. Guerrier n'a fait que passer à la présidence; son successeur, le président actuel, appartient comme lui à la race noire. Le général Pierrot s'est élevé au pouvoir moitié de force, moitié par les voies légales, car il se proclamait militairement au Cap, tandis que le Port-au-Prince procédait régulièrement à son élection. Le parti mulâtre a donc en ce moment le dessous; mais les circonstances peuvent d'un jour à l'autre le ramener aux affaires. La société haïtienne est dans un état de crise qui favorise toutes les ambitions, et le drame politique dont nous avons ici retracé quelques scènes est bien loin, nous le craignons, d'avoir traversé toutes ses péripéties.

Quant à l'ancienne partie espagnole de Saint-Domingue, sa révolution est aujourd'hui un fait accompli; la république dominicaine est constituée. En vain les intrigues et même les hostilités de l'ouest ont voulu troubler ce travail toujours difficile d'une organisation nouvelle : Santana a su faire face à la fois aux menées du Port-au-Prince et aux ambitions de l'intérieur. La nouvelle constitution ouvre le territoire de la république aux hommes de la race blanche, auxquels elle reconnaît le droit de propriété territoriale et le droit de naturalisation. Déjà ce principe fécond porte ses fruits. Les capitaux commencent à affluer vers ce magnifique pays; le commerce s'y développe à ce point que, malgré le marasme et la stagnation inséparables d'une révolution, le seul port de Santo-Domingo a reçu en moins d'une année 97 bâtimens, jaugeant 8,620 tonneaux (1). Nul doute que ce pays ne soit appelé à

(1) 26 américains, 23 hollandais, 10 français, 9 danois, 8 anglais, 4 haïtiens, 2 vénézuéliens, 1 suédois, 1 hambourgeois et 13 nationaux voyageant à l'extérieur. On voit la supériorité des Américains dans cette navigation. Aussi ont-ils déjà envoyé à Santo-Domingo un agent dont le cabinet de Washington attend le rapport pour se prononcer sur la question de la reconnaissance, vivement sollicitée par Santana.

un grand avenir s'il est reconnu par les autres puissances, et seulement aidé de leur médiation, car il faut bien qu'on sache que l'ouest n'a pas renoncé à son rêve de l'unité territoriale. Dès qu'un moment de calme se produit dans sa situation intérieure, l'ancienne province française dirige ses bandes sur la frontière, et les hostilités recommencent. Bien qu'il soit facile de savoir à quoi s'en tenir sur les bulletins du général Pierrot, et qu'on puisse se rassurer en voyant la distance qui sépare Lescaobas, lieu de sa dernière *victoire*, de Santo-Domingo, on ne doit pas moins se préoccuper de cet état d'hostilité permanente et tracassière, ne fût-ce qu'au point de vue du déplorable résultat qu'elle produit, celui d'arrêter le développement régulier et fécond de l'une des plus belles terres du globe.

IV. — DE LA SITUATION ACTUELLE ET DE SES CAUSES.

Si l'on a suivi avec attention et dans toutes ses phases la situation que nous avons essayé de décrire, on aura été frappé d'un fait qui domine et qui explique peut-être tant d'agitations infécondes : c'est la lutte obstinée et malheureuse des hommes de race mulâtre contre des difficultés toujours renaissantes. On sait comment mourut Pétion, comment tombèrent Boyer et Rivière-Hérard. On a vu le premier de ces chefs se consumer et s'éteindre en stériles efforts pour donner au pouvoir l'unité qui fait la force. On a vu son successeur, après avoir sapé à son profit, avec une infatigable persévérance, toutes les institutions démocratiques de son pays, ne s'élever à l'autocratie que pour se condamner aussitôt à une inexplicable immobilité. On a vu enfin deux hommes nouveaux prendre sa place, forts de l'union que resserrait entre eux une étroite parenté : l'un, suppléant par son dévouement et par une certaine honnêteté de cœur à ce qui lui manquait du côté de l'intelligence; l'autre, que ses concitoyens citaient avec orgueil, esprit sérieux et cultivé, qui avait étudié le mécanisme des sociétés européennes et médité l'histoire de sa patrie, entrant dans la carrière peut-être avec moins d'abnégation personnelle, mais avec la même confiance et le même besoin de succès. La moitié d'une année ne s'est pas écoulée que ces deux hommes, la tête et le bras de la révolution, proclamés la veille les sauveurs de la patrie, les restaurateurs de la liberté, sont balayés du sol et emportés par le plus bizarre des revirements. Il y a, nous le répétons, dans cette déplorable succession d'avortemens et de luttes, un enseignement qu'il importe de dégager. Deux causes expliquent la situation de la république d'Haïti, une cause politique, une cause morale : la cause politique, c'est le débordement de la démocratie poussée à ses dernières exagérations; la cause morale, c'est le malheureux antagonisme de deux races qui n'ont pu jusqu'ici trouver leur équilibre. Parlons d'abord de la cause politique.

Pétion jeta le premier la semence républicaine sur le sol haïtien. Luttant

contre le roi Christophe, qui maintenait dans la partie du nord un absolutisme énergiquement constitué, il se posa en défenseur des idées démocratiques, et fit de nombreuses concessions à ses gouvernés. Parmi des hommes qui venaient de s'affranchir, les uns de l'esclavage corporel, les autres de l'ilotisme politique, les principes d'indépendance et d'égalité furent accueillis avec un enthousiasme qu'il est aisé de comprendre. Plus tard, délivré des appréhensions que lui inspiraient les projets de conquête de son rival, Pétion voulut resserrer un peu les rênes et s'arrêter sur une pente qui devenait chaque jour plus rapide; mais déjà il n'était plus temps, et, dans ses confidens les plus intimes, le chef mulâtre rencontra une résistance qui dut lui révéler quels progrès rapides et inespérés son peuple avait faits. En vain Pétion parvint-il, à force d'intrigues et de violences, à reconquérir, en 1816, par les modifications qu'il fit introduire dans la constitution, une partie du terrain qu'il avait laissé gagner à la démocratie; en vain son successeur Boyer, fidèle sectateur de son école, marcha-t-il constamment dans la même voie de réaction despotique : le but même que l'ambition de Boyer s'était marqué, et qu'elle sut atteindre, l'unité territoriale, servit à fortifier la résistance qu'il avait à surmonter; les idées démocratiques, contenues autrefois dans la petite république de Pétion, se répandirent dès-lors dans toutes les parties de l'île, et notamment parmi les anciens sujets du roi Christophe. Cette population, long-temps gouvernée avec une verge de fer, se précipita avec ardeur au-devant des idées libérales.

La situation de la république, sous la présidence de Boyer, demeura long-temps ignorée de l'Europe. On ne sut pas combien la population haïtienne était vivement travaillée par l'esprit démocratique. L'interdit parfois sanglant dont Boyer frappa l'expression de toute doctrine politique fit croire à une quiétude parfaite dans les esprits. A ne juger en effet de l'état du pays que par la presse haïtienne, on aurait pu croire que le gouvernement de Boyer fonctionnait au milieu d'une paix générale. Au moment même où éclata la révolution de 1843, les rédacteurs des journaux du Port-au-Prince, avertis par un officier du président, s'abstenaient de faire la moindre allusion à la crise qui se déclarait. Tandis que la fusillade grondait à quelques lieues du Port-au-Prince, la presse locale se livrait à de transcendantes discussions sur le droit des gens, ou à l'examen approfondi du système financier (1). Cette comédie dura jusqu'au jour où Boyer dut s'enfuir devant la révolution triomphante. Dès ce moment, les passions politiques se firent jour dans la presse avec l'impétuosité d'un torrent qui rompt ses digues. Ce fut, ou jamais, le cas de dire : La démocratie coule à pleins bords. Et quelle démocratie! le choc des idées les plus hétérogènes, l'alliance des principes les plus contraires, du fédéralisme américain et des tendances unitaires de 93; la souveraineté du

(1) On peut consulter les numéros du *Patriote* et du *Temps* publiés à l'époque dont nous parlons.

peuple remplacée par la souveraineté de la commune; enfin tout le dévergondage intellectuel d'un peuple jeune, inexpérimenté, et long-temps entravé dans la légitime manifestation de ses vœux. En présence de ce mouvement révolutionnaire, la tâche du gouvernement nouveau était des plus difficiles. Ce fut au milieu d'une sorte de fièvre que se formèrent les assemblées électorales et que se discuta la constitution de 1844. Bien que le parlement haïtien comptât dans son sein quelques esprits distingués, la loi nouvelle porta en grande partie l'empreinte de l'exaltation du moment, et, quand Hérard voulut résister, on le vit impitoyablement chassé du pays qui l'avait proclamé son libérateur. Ce fut le dernier triomphe de la démocratie. Depuis Hérard, les émotions de la guerre civile ont dominé les questions de principes. Néanmoins, la tendance démocratique frappera encore long-temps d'impuissance les hommes appelés à organiser dans ce pays la société civile et politique. Il y a chez le peuple haïtien assez de force et de raideur maladive pour rendre désormais impossible l'établissement d'un despotisme brutal, pas assez d'intelligence et de véritable énergie pour s'élever à l'existence régulière d'une nation. Cette situation déplorable n'est point particulière d'ailleurs à la république haïtienne. La fièvre démocratique y semble une funeste émanation qui lui arrive de ce beau continent de l'Amérique du Sud, vaste foyer de révolutions, où depuis vingt ans l'anarchie a commis tous les excès et revêtu toutes les formes. L'expérience ne nous apprend-elle pas en effet que, si la démocratie pure peut être le principe gouvernemental des nations arrivées à cette plénitude de force qui est comme la maturité de leur vie, elle est à la fois la ruine des peuples vieillis et le fléau des états naissans? Quel contraste entre la fédération anglo-américaine du nord entrant dans le mouvement politique du monde, lorsqu'elle a eu emprunté à sa métropole tous les élémens qui constituent les sociétés fortement organisées, et ces républiques espagnoles dont l'éclosion prématurée n'a enfanté jusqu'ici que des luttes infécondes! S'il est incontestable qu'une révolution ne peut réussir qu'en venant à son heure, on peut ajouter que de toutes les révolutions aucune n'a plus besoin d'opportunité que celle qui détache une colonie de sa métropole.

Le débordement de la démocratie n'est pas, nous l'avons dit, le seul obstacle que le gouvernement haïtien ait à surmonter. A côté de cette cause de perturbation commune à toutes les sociétés prématurément émancipées, il en est une plus grave encore et plus redoutable : c'est l'antagonisme des races. L'anarchie ne cessera définitivement que quand la race supérieure par l'intelligence aura pris le dessus, et pourra gouverner au lieu de lutter. La question de race se lie étroitement ainsi à la question politique.

C'est encore un fait douteux pour quelques personnes, nous le savons, que l'aptitude gouvernementale de la race mulâtre. Les chefs noirs ont de fervens admirateurs, entre autres un écrivain, partisan déclaré de la race africaine, et qui s'exprime à ce sujet avec une singulière énergie. S'il faut l'en

croire, *bons ou mauvais, les chefs noirs sont essentiellement organisateurs* (1). C'est aux noirs qu'il appartient de gouverner Haïti; avec eux *tout changera de face, et le nègre attaquera les vices de front sans rien craindre.* La situation actuelle de l'île, sous la présidence du chef noir Pierrot, réfute trop éloquemment ces exagérations pour que nous nous arrêtions à les discuter. Malgré son énergie bien connue, le président voit l'anarchie s'étendre partout sans pouvoir en arrêter les progrès. On n'en saurait douter, le rôle des tyrans *organisateurs* est désormais impossible à Haïti. La société nouvelle n'attend plus son salut de ces terribles civilisateurs, esclaves de la veille, sachant lire à peine, et marchant fièrement à la poursuite des abus dans toute la rude franchise d'un despotisme primitif. La race noire avait un rôle à remplir tant que l'intervention de la force brutale a été nécessaire : aujourd'hui il faut que la force s'unisse à l'intelligence, et dès-lors la race noire doit retourner au second rang (2). C'est une loi qui ne peut manquer de s'accomplir dès que le président Pierrot aura terminé sa longue carrière. Malheureusement alors aussi surgira une grave question. La race mulâtre voudra-t-elle enfin s'ouvrir une voie meilleure, ou recommencera-t-elle à tourner dans ce cercle énervant et fatal où Pétion s'est éteint de lassitude et de dégoût, où Boyer n'a pu se maintenir après vingt-cinq ans de ruses et de violences, et qu'Hérard a dû franchir après trois mois d'efforts désespérés? Examinons d'abord les reproches qu'on adresse à la race mulâtre, et voyons jusqu'à quel point ils sont fondés.

La plus grave accusation qui pèse sur les sang-mêlés, c'est d'avoir provoqué entre les deux races, par leur coupable ambition, cette scission contraire à tout progrès, à toute organisation sérieuse. A en croire certains écrivains, ce sont les sang-mêlés qui perpétuent la licence et la barbarie au sein de la société haïtienne; leur rôle fatal est de régner par la misère sur l'ignorance au milieu des ruines. Une pareille conviction, si elle comptait de plus nombreux partisans, pourrait entraîner les plus tristes conséquences. Pour nous, le mal n'est pas dans les hommes, mais dans les choses. En voyant les sang-mêlés jetés avec leur supériorité relative et l'instinct de sociabilité qu'ils tiennent de la race blanche au milieu d'un démembrement de la race éthiopique, privés à la fois et de la puissance morale qui domine et de la puissance numérique qui maîtrise, nous sommes amené à les plaindre plutôt qu'à les condamner. Dans

(1) Voyez un ouvrage de M. V. Schœlcher intitulé *Colonies étrangères et Haïti*, tome II.

(2) Acaau, ce petit noir de la police rurale, qui a tenu durant six mois toute la république en échec devant le feu croisé de ses proclamations, nous montre bien comment les noirs entendent gouverner. Ce *chef des réclamations de ses concitoyens*, demandant la prospérité de l'agriculture et chassant la race métisse de ces retraites du sud où Toussaint lui-même n'avait pas osé l'aborder, n'est-il pas l'image de la sécurité qui attend la race mulâtre, si elle accepte ce rôle de *minorité paisible et bienveillante* que lui indique M. Schœlcher?

la situation que les évènemens leur ont faite, leur mission, c'est de gouverner; gouverner est pour eux plus qu'un devoir, c'est une nécessité, une condition d'existence; mais, pour eux aussi, gouverner, c'est lutter, c'est lutter par la ruse et les sourdes violences. Il est des vérités qu'il n'est permis de méconnaître pour le besoin d'aucune cause, et l'impuissance des sang-mêlés à sortir par eux-mêmes de la situation que les évènemens leur ont faite est une de celles-là. Écartons donc des griefs qui ne peuvent abuser que les esprits prévenus. Il y a entre les deux races bien assez de causes d'irritation pour qu'on n'attribue pas aux hommes des torts qui ne sont pas les leurs.

Nous venons de dire que les sang-mêlés ne pouvaient porter par eux-mêmes le poids des embarras qui les accablent : c'est amener, nous le croyons, la question sur le seul terrain où elle puisse se débattre utilement; c'est rappeler en même temps le seul reproche légitime qu'on puisse élever contre les chefs mulâtres. Il n'est qu'un moyen en effet, pour les hommes de cette race, d'échapper au rôle de Sisyphe politique qu'ils semblent condamnés à remplir. Ce moyen, qu'ils ont souvent discuté sans avoir su en apprécier la portée, ce moyen que la constitution morte-née de 1844 a brutalement repoussé, c'est d'appeler les Européens dans la société haïtienne. Hors du contact des blancs, rien ne grandit, rien ne se développe, et la loi qui les proscrit d'un pays décrète la barbarie. Les sang-mêlés le savent, malheureusement la vanité les aveugle. Nous lisons dans un journal du pays : « La naturalisation d'hommes blancs pourrait, en augmentant nos conditions de prospérité, rendre Haïti plus puissante et plus riche; mais cette terre, sur laquelle la population actuelle s'asseoit en souveraine, ne nous porterait plus que comme les fils déshérités des fondateurs de notre nationalité. Là où nous sommes les premiers, nous tomberions au second rang. » Le *second rang*, c'est là ce qui effraie le plus les hommes de la race métisse. Pourtant l'intérêt de leur conservation, l'intérêt même de la nationalité qu'ils prétendent fonder, leur commandent de sacrifier ces puériles préoccupations. Ce qui manque aux mulâtres, nous l'avons dit, c'est la force numérique et la force morale. Il faut qu'ils demandent l'une et l'autre à ceux dont ils se rapprochent le plus par la couleur, à ceux dont ils descendent. En un mot, ils doivent à la fois se compléter et se retremper à leur origine. Sans cela, le défaut d'équilibre entre les deux élémens de la population perpétuera la discorde et l'anarchie sur la terre haïtienne. Qui sait? un jour la classe la plus nombreuse de la population se lassera de partager le pouvoir avec une minorité, et les hommes qui seuls représentent la civilisation dans cette île ne formeront plus, aux yeux des noirs, qu'une faction (1) bonne à détruire. Puisque les mulâtres d'Haïti prétendent au titre d'hommes intelligens, il faut admettre qu'ils sont assez au courant des idées dans les sociétés européennes pour ne plus croire au rôle fatalement dominateur et oppressif des hommes de la race blanche. Ils doivent comprendre

(1) *La faction des jaunes;* cette expression a malheureusement déjà cours.

que, si même ils offraient à la France le splendide appât de leur île et se résignaient à un nouveau servage, la France reculerait devant ce contrat désormais impossible. Leurs étranges défiances ne s'appuient donc sur aucun prétexte sérieux. Que les mulâtres d'Haïti sachent étudier la marche de leur époque, qu'ils tâchent d'apprécier sainement la position de l'Europe vis-à-vis de l'Afrique : alors aussi ils comprendront quelle mission pourrait être réservée, sur leur île, à cette race blanche qui, dans son court passage, l'a semée de ces puissans ouvrages dont leur initiative ne va pas jusqu'à étayer les débris.

Nous croyons superflu d'énumérer les chances de prospérité qu'offrirait à l'île d'Haïti le développement de la population blanche. Il nous suffira de dire qu'une fois l'équilibre rétabli entre les élémens de la société haïtienne, les diverses parties de l'île pourraient ne former qu'une seule république fédérale, et le but si ardemment poursuivi de l'unité territoriale serait définitivement atteint. La race blanche ouvrirait à l'Europe un pays dont elle aurait fécondé le sol et relevé l'industrie. Jusqu'à ce jour, que malheureusement tout semble concourir à retarder, l'Europe a un devoir à remplir, devoir qu'elle saura comprendre, il faut l'espérer : c'est d'user de toute son influence pour paralyser l'effet de ces efforts incessans que la république de l'ouest dirige contre celle de l'est; c'est d'empêcher le retour d'une nouvelle occupation de la partie orientale plus violemment consommée encore que celle de 1822. Oui, telle est la tâche de l'Europe, et la nation qui l'accomplira en sera un jour largement récompensée. L'état de la république dominicaine a déjà fixé l'attention de l'Angleterre, les États-Unis s'en occupent en ce moment, et tout porte à croire que, si l'Espagne n'était pas à ce point absorbée par sa politique intérieure, elle étendrait une main protectrice sur son ancienne colonie, cette terre qui porte encore les ruines du palais de Colomb. Mais nous croyons qu'aucune nation n'est plus que la France à même d'exercer une influence qui serait d'autant plus efficace et plus désirable, qu'elle serait plus directe et plus pacifique. La France est créancière de la république de l'ouest, qui ne peut la payer, et qui, après toutes les concessions de notre gouvernement, sollicite en ce moment des concessions nouvelles. On se rappelle aussi que la seule présence d'un agent français à Santo-Domingo a suffi pour faire éclater la révolution de l'est. La France, on le voit, n'est pas moins forte vis-à-vis de la république dominicaine que vis-à-vis de la république de l'ouest. C'est à elle surtout qu'il appartient d'intervenir pour couvrir de son influence ceux qu'elle a involontairement entraînés dans la lutte; c'est à elle en même temps qu'il convient de protéger en ce pays les intérêts de la civilisation européenne, et de rappeler les hommes intelligens du Port-au-Prince au sentiment de leur véritable rôle.

R. LEPELLETIER DE SAINT-REMY.

LES

EAUX DE FRANCESBAD.

Vous avez jugé que quelques lumières précises sur les sources minérales de la Bohême seraient en ce moment de quelque intérêt pour le public, car, bien que ces eaux commencent à faire parmi nous plus de bruit qu'elles n'avaient coutume, il est cependant assez difficile de rencontrer quelqu'un qui les connaisse. J'ai, à la vérité, l'avantage de les avoir visitées; mais je vous préviens tout de suite que je me range néanmoins parmi ceux qui ne les connaissent point assez pour en parler, sauf pourtant celles de Francesbad, pour lesquelles je serai peut-être en état de vous satisfaire. Heureusement ce sont tout juste celles qui, à mon avis, importent le plus à la France, puisqu'en même temps qu'elles sont les moins éloignées, ce sont elles aussi qui diffèrent des nôtres le plus radicalement.

Permettez moi, monsieur, de commencer par les *poser*.

Tout le monde sait que la Bohême est enclose de quatre chaînes de montagnes qui ne laissent, dans la totalité de son enceinte, qu'une seule porte, par laquelle s'échappe l'Elbe : c'est de l'instruction élémentaire; mais il est permis d'ignorer, tout au moins de ne pas se souvenir qu'il existe une cinquième chaîne, nommée le Mittelgebirge, qui, courant dans l'intérieur du pays de l'ouest à l'est, à peu près parallèlement à l'Erzgebirge et seulement à quelques lieues de distance de sa base, vient se perdre, à droite de l'Elbe, dans les dépendances de la chaîne des Géans. Le Mittelgebirge, qui, considéré géologiquement, présente une étendue d'une quarantaine de lieues, est, comme notre chaîne du Mont-Dore, tout volcanique. A l'une de ses extrémités, celle qui regarde l'orient, se dresse la masse énorme de Milleschauer,

dôme trachytique qui s'élève du milieu d'un attroupement de cimes basaltiques, et dont le sommet domine toute la Bohême. A l'autre extrémité, celle qui pointe vers nous, se trouve la montagne du Kammerbühl, montagne bien humble à la vérité, car on la nommerait plus volontiers monticule que colline, mais que relève pourtant l'éclat incontestable de son origine, suffisamment attestée par une belle cascade de lave par-dessus des monceaux de scories. C'est le seul volcan proprement dit qu'il y ait en Bohême. Malgré sa petitesse, il est hors de doute qu'il n'est pas venu au monde sans faire un certain tapage dans les entrailles de la terre; or, c'est précisément à son pied que jaillissent les sources de Francesbad, et cette coïncidence, d'accord avec tant d'autres faits du même genre, marque assez qu'il faut hardiment lui attribuer tout l'honneur d'avoir ouvert avec l'intérieur du globe les communications bienfaisantes dont les malades jouissent aujourd'hui dans ces lieux.

Du reste, ce n'est point un privilége particulier au Kammerbühl que d'avoir déterminé sur son passage quelques-unes de ces fissures profondes par lesquelles les eaux pluviales descendent dans le sein de la terre pour en revenir toutes chargées de propriétés nouvelles. La chaîne entière du Mittelgebirge produit en masse le même effet, et l'on pourrait presque dire dans la même proportion. On compte qu'il s'échappe de ses flancs, principalement du côté de l'Erzgebirge, où il y a probablement eu plus de froissement, près de deux cents sources médicinales; et je crois pouvoir garantir qu'il y en a beaucoup qui ne doivent pas être couchées fort exactement sur la liste, car il m'est arrivé d'en rencontrer par hasard auxquelles les paysans même ne faisaient pas grande attention. Il est vrai que toutes ne présentent pas la même richesse chimique, ni par conséquent les mêmes vertus, encore qu'en ces matières il ne soit guère permis de rien prononcer avant l'expérience par les malades, genre d'analyse qui ne s'improvise ni ne se commande. Quoi qu'il en soit, il n'existe jusqu'à présent sur toute cette ligne que quatre établissemens thermaux dignes de ce nom : au plus près de la frontière de Bavière, Francesbad; à huit lieues de Francesbad, au sud-est, Marienbad; à douze, à l'est, Carlsbad; au pied du Milleschauer, Teplitz. A peu de distance de cette dernière ville se trouvent les eaux de Seidschütz et de Pulna, qui, pour avoir porté également leur nom en Europe, n'en doivent pas moins être laissées ici de côté, attendu que, nonobstant leur excellence, on en fait peu usage sur les lieux : ne s'employant guère qu'à l'intérieur, et, grace à leur constitution purement saline, jouissant de la propriété de ne pas s'altérer sensiblement par le transport, on les consomme à distance. D'ailleurs, elles ne proviennent point de sources minérales proprement dites, mais de puits creusés à une faible profondeur et dans lesquels viennent suinter les eaux superficielles, après s'être saturées, en le traversant, des sels qui imprègnent le sol.

De ces quatre établissemens fondamentaux, deux seulement, Teplitz et Carlsbad, ont des eaux chaudes : dans le premier, la température de la source principale est de 48 degrés, dans le second de 72. Dans les deux autres, les

eaux sont simplement salines et gazeuses, et leur température est, à peu de chose près, la même que celle des sources ordinaires. Il faut croire qu'elles remontent du sein de la terre par des infiltrations assez divisées, ou qu'elles séjournent assez long-temps près de la superficie pour avoir le temps de perdre leur chaleur, car les symptômes de l'action souterraine n'y sont pas moins frappans que dans celles de Carlsbad ou de Teplitz. Du reste, si elles se dépouillent de leur chaleur, en revanche elles se chargent de gaz, et c'est une compensation qui achève de les différencier sans rien laisser à regretter. C'est à Teplitz qu'il y a le plus d'eau : en somme, environ cent mètres cubes par heure; à Carlsbad, il n'en sort que six; à Francesbad, il en sort trente : je ne retrouve plus mes notes sur le produit de Marienbad. Quant au nombre des orifices, il est de treize à Teplitz, de neuf à Carlsbad, de cinq à Marienbad, et de cinq aussi à Francesbad. Bien que les diverses sources d'une même localité ne soient en général que les ramifications d'un même conduit, et que le géologue puisse, à son point de vue, les traiter comme parfaitement analogues, le médecin y met plus de différence, et sait choisir entre elles selon les cas. La variété, dans certaines limites, n'est donc pas inutile, et c'est un principe que l'on ne considère peut-être pas assez à Francesbad, où rien ne serait plus facile que d'augmenter le nombre des sources officielles, tandis qu'à Carlsbad, tout au contraire, l'abus inverse est évident.

Tout compte fait, ce sont les eaux de Francesbad qui sont les plus riches de la Bohême : le litre de la source de François contient 3,60 grammes en sels divers, principalement en sulfate et carbonate de soude. Il est vrai que le Sprudel, à Carlsbad, donne, pour la même mesure, 4,66 grammes, principalement aussi des mêmes sels; mais, en revanche, tandis qu'à Carlsbad le litre ne renferme que 280 centimètres cubes d'acide carbonique, on en trouve à Francesbad 1220. A Teplitz, les eaux, si efficaces qu'elles soient, paraissent comparativement bien pauvres, car la Hauptquelle ne fournit à l'analyse que 0,47 grammes de sels, et 16 centimètres cubes d'acide carbonique. Quant à Marienbad, je me contenterai de dire qu'il forme un milieu entre Carlsbad et Francesbad.

C'est cette forte proportion d'alcali, réunie par une coïncidence si extraordinaire à une si forte proportion d'acide, qui confère aux eaux de Francesbad leur vertu singulière. On voit des eaux aussi alcalines, on voit des eaux aussi gazeuses, on n'en connaît pas qui soient aussi alcalines et aussi gazeuses tout ensemble. De là vient que, par une sorte de contradiction thérapeutique, elles sont calmantes sans être débilitantes, fortifiantes sans être irritantes, animantes, dissolvantes. Telle est, au juste, la définition qu'en pourrait proposer un chimiste sur l'aperçu de leur contenu, tant il est explicite, et c'est effectivement celle qu'a consacrée depuis long-temps l'expérience des malades. Ces eaux servent même de correctif à certaines autres. Ainsi, les personnes affaiblies par l'usage prolongé des eaux alcalines de Carlsbad viennent, en terminant leur cure, reprendre de la force à celles-ci, et elles se rencontrent avec d'autres patiens, irrités au contraire par l'emploi des

eaux acides et ferrugineuses, qui viennent puiser à ces mêmes sources le rafraîchissement et le calme. C'est cet usage, nommé dans le pays les secondes cures, qui entretient habituellement du monde à Francesbad à une époque où les autres eaux sont déjà dans le désert depuis long-temps.

Francesbad ne date pas de bien loin, car c'est en 1795 seulement que l'on a commencé à y bâtir : vous voyez, monsieur, que ce n'est pas au droit d'ancienneté qu'il doit son rang. Tandis que Teplitz se targue de remonter aux temps héroïques des Slaves, sous le duc barbare Nezamysl, Carlsbad au bon empereur Charles IV, qui fit du XIVe siècle l'âge d'or de la Bohême, et qui est resté dans la mémoire des peuples comme un Henri IV et un Louis XIV tout ensemble, Francesbad présente tout simplement, aux yeux de l'histoire, son pauvre empereur François II. C'est de ce souverain que l'établissement tient son nom de Franzensbad, bain de François, que je me suis permis de franciser un peu, tout en le rapprochant de la prononciation. Dans cette même année de 93, si tumultueuse chez nous, l'empereur d'Allemagne signa un décret qui autorisait la ville d'Égra à user de son droit de propriété sur ces sources minérales pour y construire un premier établissement. Tel est l'acte d'origine, qui ne fut toutefois suivi d'effet qu'après deux ans environ. Il ne faut cependant pas croire que l'histoire des eaux ne prenne naissance qu'à cette époque. On ne s'en servait pas jusqu'alors pour les bains et l'on n'y venait pas, mais l'on en transportait, même fort loin, sous le nom d'Égra, qui est celui de la ville la plus voisine, pour s'en servir comme boisson. Leur réputation était depuis long-temps fixée. Balbin, dans ses *Mélanges historiques* (1), prétend que le duc Brzetislaw en fit usage, ce qui nous mènerait en plein XIIe siècle : le fait est possible; mais, comme il n'est appuyé sur aucun monument, on peut le regarder comme n'étant sans doute qu'une invention dictée par le désir d'usurper historiquement sur Carlsbad. La première mention positive des eaux d'Égra paraît se trouver dans les Commentaires de Gunther d'Andernach sur les eaux minérales (2). Plusieurs autres auteurs du XVIe siècle, notamment Agricola, Brusch, Tabernamontanus, en parlent également. Dès le XVIIe siècle, on voit qu'elles étaient célèbres : l'empereur Ferdinand II, et son fameux général Waldstein, dont Égra conserve encore tant de souvenirs, y eurent tous deux recours. Le témoignage d'Hoffmann montre qu'au XVIIIe siècle les médecins instruits commençaient à les apprécier convenablement et à les préférer, en général, à celles trop irritantes de Pyrmont. « Bien que ces eaux, dit ce savant observateur, ne renferment pas autant de matière spiritueuse que celles de Pyrmont, et soient d'un naturel plus doux, par cela même elles sont d'une efficacité plus sûre, et aussi commencent-elles à se distinguer par un usage plus général, tellement qu'on en transporte tous les ans une quantité, je dirais

(1) Prag. 1679.
(2) Argentorati, 1565.

presque immense, jusque dans les régions les plus reculées (1). » L'exemple du grand Frédéric, qui dut peut-être la vie, dans l'une des périodes les plus importantes de son règne, à l'usage des eaux d'Égra, ne servit pas médiocrement non plus à leur illustration. Ce fut la première chose que lui prescrivit le célèbre Cothenius, quand il prit place auprès de lui en qualité de premier médecin. « En 1748, dit ce médecin dans un document qui nous a été conservé par le docteur Hufeland de Berlin, époque où j'eus l'honneur de remplir les fonctions de premier médecin, la santé de sa majesté était fréquemment dérangée par divers maux. Le roi croyait sa fin si prochaine, que j'eus beaucoup de peine à le faire revenir de l'idée qu'il mourrait dans le courant de l'année. Sachant combien il était ennuyé et fatigué de cures multipliées, je lui prescrivis celle des eaux d'Égra, en lui imposant un régime sévère, et je ne craignis pas de lui promettre, à cette condition, l'entier rétablissement de sa santé. L'effet répondit parfaitement à ma parole, et je reçus de nombreuses preuves de la reconnaissance de mon souverain, à qui je fis répéter tous les ans le même traitement. »

En voilà assez, monsieur, pour expliquer comment, dès la fin du XVIIIe siècle, le gouvernement autrichien jugea nécessaire de prendre des mesures pour la création d'un établissement de bains à proximité de ces sources. Cet établissement fut mis à la charge de la ville d'Égra, qui, malheureusement, n'est pas riche, et de là est venu en partie le peu de vivacité du développement de Francesbad. Outre que les fonds n'abondent pas, la commune les voit toujours avec déplaisir s'appliquer à des dépenses qui ne tournent pas immédiatement à son profit. Aussi, pendant long-temps, le seul édifice public fut-il celui de la salle de réunion : on avait dû se contenter d'exciter, par l'appât de certains priviléges, les propriétaires à construire, et les bains, faute d'un bâtiment destiné au service général, se prenaient çà et là dans les maisons particulières. Ce n'est que depuis 1830 qu'il existe à Francesbad un bâtiment de ce genre, que ne cessaient de réclamer, depuis l'origine, malades et médecins; mais, par une maladresse qui ne se justifie que par la pénurie de la commune, cette construction, la seule qui fût propre à donner un revenu, a été concédée à un particulier, de sorte que la ville n'en reçoit rien. Du reste, Francesbad a eu l'avantage, dans ces débuts malaisés, d'être dirigé par une main ferme et habile. C'est là, en effet, dans les modestes fonctions d'inspecteur civil, que s'est fait le noviciat administratif de M. le comte Munch-Billinghausen, devenu depuis lors si célèbre comme président de la diète germanique; c'est là aussi, peut-on dire, qu'il a commencé à se faire connaître. C'est à lui que Francesbad doit ses principales fondations : l'encaissement de la source de Louise, qui est celle des bains; la colonnade de la source de François, qui précédemment, la source Salée n'étant pas encore en usage, fournissait la boisson par excel-

(1) *Opusc. phys.*; Ulmæ, 1746.

lence; la majeure partie des promenades; j'omets le reste. Le nom de M. le comte Munch-Billinghausen demeure associé dans la mémoire des habitans à celui de son maître, l'empereur François.

Francesbad se compose aujourd'hui d'une soixantaine de maisons, disposées suivant quatre larges rues parallèles. Par une de leurs extrémités, ces rues aboutissent à un joli jardin planté à l'anglaise, et que l'on nomme le Parc, bien qu'il ait le mérite, fort estimable à mes yeux, de se fondre insensiblement dans la campagne; par l'autre extrémité, elles donnent sur une vaste prairie, arrosée par le petit ruisseau de Schlatta, à peu de distance duquel sourdent, en suivant sa rive, toutes les sources. Ainsi, d'un côté l'on se guérit, et de l'autre on se promène. Les maisons sont en général vastes et bien bâties. Toutes, sans exception, sont destinées aux baigneurs. L'église, à demi enfoncée dans les ombrages du Parc, a été érigée par l'empereur François, à la suite du séjour qu'il fit à Francesbad, durant la mémorable année de 1812, avec sa fille l'impératrice des Français. Elle est d'un effet assez agréable, et son clocher peint en bleu semble souvent se perdre dans l'azur du ciel. A l'opposé, dans l'axe de la rue principale, plantée dans toute sa longueur en marronniers, se dessine une petite rotonde dans le style grec, touchée avec un goût parfait : c'est, comme l'on dit à Francesbad, le Temple de la source de François, la déesse Hygie de l'endroit. Tout auprès s'étend une colonnade destinée à abriter les buveurs quand le mauvais temps les empêche de se promener en plein air. Ouverte d'un côté sur un jardin, de l'autre elle est garnie de boutiques de toute espèce : c'est un petit Palais-Royal, un peu rustique toutefois. Derrière, se trouve l'édifice des bains, attenant à la source de Louise et à la prairie dont le sol fournit les boues salines, si héroïques dans diverses maladies; dans l'autre direction, on rencontre tout d'abord l'édifice destiné aux bains de gaz, bâti juste au-dessus de l'orifice par lequel le gaz carbonique s'échappe continuellement du sein de la terre comme le vent d'un soufflet de forge; puis, un peu plus loin, dans le milieu de la prairie, une magnifique colonnade de cent cinquante mètres de longueur, terminée par deux pavillons, dont l'un contient la source Salée et l'autre la source des Prairies.

Grace à des acquisitions successives de terrain, les plantations, qui se bornaient primitivement aux massifs du Parc, se sont développées à droite et à gauche, et enceignent dès à présent, sauf de légères lacunes, tout le groupe des maisons, en se prolongeant jusque sur la Schlatta. Ainsi, la ville est en quelque sorte emprisonnée dans une couronne de jardins. On ne peut nier qu'en général les arbres n'aient été disposés avec beaucoup d'art, et que l'effet, eu égard à la mauvaise qualité du sol et à la nature du climat, ne soit assez satisfaisant. Il suffit de dire que c'est à l'obligeance de M. le conseiller d'état de Riedel, connu dans toute l'Allemagne par son habileté en ce genre, que Francesbad doit le tracé d'une partie de ces jardins; mais je ne puis m'empêcher de regretter que l'on n'ait pas adopté dès l'origine, pour l'ensemble de la ville, un autre plan que cette disposition mono-

tone en lignes parallèles. Que M. l'abbé de Tepl, qui, en si peu d'années, est parvenu à élever si haut Marienbad, a mieux conçu l'idée d'un bain agréable! Au lieu d'emprisonner la ville dans le jardin, il a emprisonné le jardin dans la ville. Figurez-vous, monsieur, un vaste abatis dans le milieu d'une forêt séculaire, au confluent de deux petites vallées : dans l'espace ainsi créé, des pelouses, des bouquets d'arbres, des ponts, des corbeilles de fleurs à profusion, puis tout autour, sur la pente naissante des collines, sous les branches toutes chargées de lichen des vieux sapins, un cercle de brillantes maisons, jouissant toutes, non d'une portion de jardin, mais du jardin tout entier, et du spectacle même qu'elles se font l'une à l'autre. Voilà ce qu'il aurait fallu pouvoir, non pas imiter, puisque l'œuvre de M. l'abbé de Tepl n'est que d'hier, mais devancer dans la fondation de Francesbad. Je sais que la disposition des lieux n'aurait jamais permis de produire un si aimable tableau; mais que l'on se figure cependant la ville posée en demi-cercle sur la pente adoucie qui conduit au ruisseau, l'une de ses branches aboutissant à une noble maison de bains, que l'on aurait bâtie sur la source même de Louise; l'autre, à un demi-quart de lieue de distance, s'appuyant sur la colonnade de la source Salée; le milieu comblé d'ombrages, de fleurs, de prairies : sans doute il se présentera à l'esprit une idée tout autrement riante que celle d'un assemblage de rues.

Ce qu'il y a de fâcheux pour Francesbad, je veux le dire tout de suite, c'est que ses environs immédiats n'ont rien de pittoresque. On s'y trouve en pleine montagne, et si bien, malheureusement, qu'on cesse de s'en apercevoir, attendu que l'on repose sur la croupe même du massif. La hauteur générale du pays est d'environ cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer; mais c'est ce que le baromètre seul a le talent de sentir et de faire connaître. Sans lui, on se jugerait plutôt dans une grande plaine coupée çà et là par quelques collines : fausses collines, qui, vues de la Basse-Allemagne, deviennent de hautes crêtes de montagnes. Toutefois, pourvu que l'on consente à s'éloigner un peu, la contrée ne tarde pas à offrir plus d'agrément. On est donc réduit à s'en prendre aux eaux, qui ont mal choisi leur issue. Si, au lieu de prendre passage, comme elles l'ont fait, au nord du volcan, elles étaient sorties, soit au sud, soit à l'ouest, on se serait vu dans une vallée charmante, encaissée dans de riches escarpemens de gneiss et de granite, qui s'élancent du milieu des plus beaux pins du monde, en se réfléchissant dans des eaux tantôt dormantes, tantôt rapides et brisées. C'est la vallée de l'Éger, située à une lieue seulement de Francesbad, et dans laquelle, grace à la proximité, on conserve du moins droit de promenade. On en jouit même d'autant mieux, que le contraste avec la nudité du plateau le fait valoir davantage. Ne craignez pas, monsieur, que je vous fasse ici la description des autres lieux consacrés : je vous réduirais trop aisément à crier merci. Il y a cependant une promenade d'un genre unique dont je ne puis me dispenser de vous dire quelques mots. C'est à la munificence de M. le comte Sternberg, l'un des paléontologistes les plus éminens de notre temps,

que Francesbad et, peut-on le dire sans trop d'emphase? le monde entier en sont redevables. Il s'agit, en effet, d'une promenade dans l'intérieur d'un volcan. On a ouvert sur les flancs de Kammerbühl une galerie en spirale destinée à une reconnaissance souterraine pour savoir de quelle manière la cheminée, c'est-à-dire le conduit d'ascension de la lave, se comporte dans le sein de la terre. C'est une vraie descente dans le royaume de Pluton, du moins de ce Pluton naturel dont les géologues ont relevé le culte avec tant de ferveur. Je sais qu'il faut être de ce culte-là pour retirer d'une pareille visite tout l'intérêt qu'elle recèle; néanmoins, la nouveauté, la singularité, l'imprévu, suffisent peut-être pour fournir, même aux gens du monde, une compensation de leur peine, et il est certain qu'il y a peu de baigneurs qui ne se fassent un plaisir de joindre au beau panorama de l'Égerland, que l'on découvre du sommet de Kammerbühl, la sombre promenade qui s'accomplit, la lampe à la main, dans ses noires profondeurs.

Mais, si je puis l'avouer, monsieur, la promenade la plus intéressante à mes yeux était tout simplement celle de la ville et des villages. J'ai toujours trouvé que l'on se lassait plus vite de regarder la nature que les hommes. Ici l'on est vraiment favorisé à cet égard. Le pays d'Égra, en allemand l'Égerland, constitue dans l'ensemble de la Bohême un canton à part, tout-à-fait original, qui a ses mœurs, ses traditions, son histoire, ses limites naturelles, sa capitale. En Suisse, il formerait bien vite une petite république. La ville, jusqu'à la guerre de sept ans, s'était gouvernée par son sénat, dont les arrêts, sauf l'appel à la souveraineté de l'empereur, faisaient loi. Ses murs sont encore pleins des témoignages de cette ancienne grandeur. C'était une cité tout aristocratique, les seigneurs d'alentour ayant de bonne heure jugé prudent de se réunir dans une enceinte commune, sans doute à cause de la position du pays, sorte de carrefour entre la Bohême, la Saxe et la Bavière, continuellement foulé par les armées. On y comptait, au XIIIe siècle, plus de six cents familles nobles. Par contre-coup, tandis que le luxe se développait à Égra comme dans une des républiques d'Italie, la population des campagnes, délivrée du voisinage immédiat de ses maîtres, devenait peu à peu maîtresse du sol moyennant une simple redevance, et s'élevait à un degré remarquable de prospérité morale en même temps que d'aisance. Rien ne peut rendre l'effet de ces villages en bois, dont les maisons, taillées partout sur le même modèle et fermées symétriquement dans une enceinte de granges, ne donnent sur la voie publique que par trois ou quatre petites fenêtres divisées par un énorme crucifix. Je n'en parle pas comme d'un spectacle riant. Francesbad, avec ses grandes maisons blanches à toits rouges, se détache sur la plaine comme un joyau brillant. Ajoutez à cela que tout le monde, hommes et femmes, est vêtu de noir : c'est le costume du canton. Même l'été, le paysan n'abandonne pas volontiers, du moins les jours de cérémonie, son large manteau noir, d'où l'on ne voit sortir que l'extrémité de ses grandes bottes, et dans lequel il se tient drapé comme un seigneur. La ville est plus gaie : elle contient environ seize mille ames et une profusion de belles

maisons. Le château, malgré tant de parties en ruines, est imposant. Il appartient presque tout entier à l'architecture romane. Une vieille tour, construite avec d'énormes blocs de lave noire, et que la tradition, d'accord, je pense, avec l'archéologie, rapporte au temps de Charlemagne, domine la ville. La chapelle, composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage en parfait état de conservation, l'un en granite, l'autre en marbre blanc, forme un morceau peut-être sans pareil. Tout à côté se trouvent les restes à demi écroulés et tout croulans encore de la grande salle à manger, d'un style roman extrêmement curieux, dans laquelle furent massacrés, dans ce fameux épisode de la guerre de trente ans, les quatre généraux de Waldstein. La maison même où cet illustre général se livra d'une manière si intrépide et si hautaine aux coups de l'assassin est encore debout sur la grande place, où elle forme la demeure de M. le bourgmestre. Jusqu'à ces derniers temps, la chambre dans laquelle était tombé le héros avait été conservée fidèlement, les taches de sang s'y voyaient toujours, et l'on peut dire que les curieux, depuis la tragique journée du 25 février 1634, n'avaient cessé de se succéder pour contempler à l'envi ces traces parlantes de l'attentat : je crois même qu'on les repeignait de temps en temps. Quoi qu'il en soit, le bourgmestre actuel, M. Totzauer, a fait laver tout cela : je m'imagine que c'est un soin de propreté dont la maison d'Autriche n'aura pas manqué de lui savoir quelque gré.

Avec tout cela, monsieur, bien que Francesbad ait été continuellement en progrès depuis sa fondation, son développement n'a pourtant pas été aussi vif que l'on aurait pu le penser. On en a signalé diverses causes; mais la principale, selon moi, c'est la concurrence que lui a suscitée Marienbad. M. l'abbé de Tepl, après avoir eu l'idée de ce bel établissement, s'y est pris avec tant d'intelligence, d'activité, j'oserais presque dire, si ce mot pouvait s'employer avec respect, de savoir-faire, que la nouvelle ville n'a pas tardé, il faut le reconnaître, à prendre le pas sur son aînée. Tandis qu'Égra était réduite à marchander sur ses moindres dépenses pour Francesbad, le riche abbé, maître des immenses revenus de son abbaye, semait à profusion. Aussi a-t-il abondamment recueilli. On a pour ainsi dire cessé d'entendre le nom de Francesbad, tant celui de Marienbad s'est annoncé avec fracas, préconisé par toute la presse de l'Allemagne, au nord et au midi. Cette année, à mon départ de Francesbad, le nombre total des étrangers, depuis le commencement de la saison, était d'un peu plus de deux mille, tandis qu'il était de trois mille à Marienbad. Tel est à peu près le rapport habituel des deux prospérités. Si grande que soit la seconde, elle ne met cependant pas encore tout-à-fait à néant la première.

Il est certain que tous les malades à qui la Faculté permet de demeurer indécis doivent naturellement opter pour Marienbad, qui est plus riant, plus gai, plus animé; mais peut-être aussi se trouve-t-il à ces eaux plus d'un baigneur qui, médicalement, trouverait bien mieux son fait dans leurs voisines. Les grandes célébrités, quand la nouveauté augmente encore leur éclat, ont

souvent un inconvénient dont il importe, surtout en médecine, de se garantir : c'est d'éblouir et de séduire. Toutefois, Francesbad, comme vous le voyez, monsieur, ne doit pas faire trop de plaintes, puisqu'il lui reste une part fort convenable. La mode des secondes cures qui lui amène, à la fin de la saison, une partie des malades de Carlsbad et même de Marienbad, un instant combattue, au grand scandale des médecins les plus distingués de l'Allemagne, par l'effet des rivalités locales, semble dès aujourd'hui reprendre faveur. Ces eaux, d'une vertu si vive, remédient, en effet, d'une manière extraordinaire à l'abattement physique et moral qui n'est que trop souvent le résultat des eaux trop alcalines. Je regrette bien, monsieur, d'avoir si peu de disposition à parler médecine, car je sens que ce serait ici le lieu de m'étendre sur le tableau de toutes les maladies qui sont du ressort de Francesbad. Je me bornerai à dire, en abrégé, qu'on en distingue quatre classes principales : les affections du système nerveux, dont la cause première est une faiblesse réelle (*asthenia directa et indirecta*); celles du système sanguin provenant de quelque défaut dans l'élaboration du sang; mieux encore les affections du système muqueux, principalement du système intestinal; enfin, par une spécialité dont rien n'approche, les maladies si variées et si fréquentes du système de la reproduction. « On devrait, me disait le médecin des eaux que j'interrogeais sur le caractère propre de Francesbad, nommer cet endroit-ci le Bain des dames. » Le fait est que, pour toutes les autres maladies que je viens de mentionner, on trouverait peut-être aussi bien guérison, selon le tempérament particulier des individus, dans les autres eaux de la Bohême dont, en définitive, la composition générale, comme je vous l'ai marqué, revient toujours à peu près au même; mais, pour tant de dérangemens de santé qui précèdent ou suivent la maternité, c'est à Francesbad qu'il faut venir. Que de jeunes femmes j'y ai vu arriver tristes, courbées, décolorées, traînant douloureusement leurs pas débiles, qui, après quinze jours, commençaient à se redresser, à marcher gaiement, à nous étonner tous par le coloris brillant de leur visage! Que n'avons-nous, monsieur, à portée de Paris de telles eaux! Nulle part, ce semble, elle ne seraient mieux placées. Que de santés déplorablement atteintes dans la fleur même des ans, et qui semblent frappées ici d'une irrémédiable langueur, s'y relèveraient en une saison comme par enchantement! En considérant les merveilleux effets de Francesbad sur tant de belles personnes étrangères, je ne pouvais m'empêcher de songer à tant de dames de mon pays, non moins dignes d'intérêt et de compassion, qui, dans ces mêmes sources, auraient pu retrouver le bonheur de leur famille et le leur, et c'est là en partie, je vous l'avoue, monsieur, ce qui m'a décidé à prendre la plume pour essayer d'attirer sur Francesbad l'attention de vos lecteurs.

En effet, il n'y a pas à se faire de monstres de la Bohême, ni à se la représenter vaguement au bout du monde, comme Shakspeare, qui, dans je ne sais plus quelle comédie, y fait aborder son personnage sur un vaisseau. Il n'y a, pour mieux dire, pas plus loin d'ici à Francesbad que d'ici aux Pyrénées. En quarante-huit heures on est à Francfort, et encore quarante heures

ROYAL

de patience, on est à Égra. D'ailleurs, si vous me permettez de tout dire, les frais du voyage sont bien amplement compensés par l'économie du séjour. Il y a même peut-être excès à cet égard, car, je ne le cache point, on s'amuse peu à Francesbad. Point de bals, point de fêtes, point de soirées : la règle de l'endroit proscrit toutes ces agitations. On vit bien, mais tout tranquillement. Les logemens, sans être brillans, sont d'une tenue suffisante. Il y a deux restaurans principaux, celui du Pavillon, plus officiel, celui de la porte de Brandebourg, plus souriant, et l'on se fait servir chez soi si l'on veut. La grande colonnade de la Prairie forme le point de réunion. C'est là qu'il y a foule tous les matins dès six heures : ne faut-il pas que les dames apprennent en effet à se retirer de bonne heure pour se faire si matinales? L'orchestre retentit, on se promène, on cause, on se croise, on s'arrête; les terribles verres d'eau disparaissent coup sur coup sans résistance. Du reste, on ne peut pas être mieux partagé en fait de médecin. Le docteur Cartellieri, placé depuis peu par le gouvernement autrichien à la tête de ces eaux, est un des praticiens les plus distingués de la Bohême. Non-seulement on rencontre chez lui le savoir désirable, mais l'esprit et l'aménité, qui ne sont pas moins nécessaires dans un poste de cette nature. Il parle le français avec une vivacité toute parisienne, et sans rien qui rappelle cet effroyable accent des Allemands : il suffit de l'entendre pour s'apercevoir que l'on a effectivement le pied de l'autre côté de la Germanie. La première fois que j'eus l'honneur de le voir, je le trouvai dans son cabinet, entouré des portraits de nos plus illustres médecins de Paris. « Ah ! docteur, lui dis-je, je vois que nous sommes bien ingrats, car Francesbad est à peine, pour Paris, une connaissance. » En effet, au milieu de tant d'Allemands du nord et du midi, de Russes, de Polonais, d'Anglais, de Valaques même, non-seulement il n'y avait pas, cette année, excepté moi, un seul Français à Francesbad, mais c'est à peine si l'on se souvient qu'il en soit jamais venu. Je m'imagine toutefois, monsieur, que c'est une négligence qui n'est pas destinée à durer. En même temps que toutes les distances diminuent en Europe, notre siècle semble engendrer, avec une fréquence de plus en plus effrayante, les maladies qui doivent faire converger de tous côtés vers Francesbad les rayons de l'espérance. Avant deux ans, le chemin de fer de Francfort à Leipsig déposera au pied de la montagne, à Hof, à six lieues seulement de ces sources bienfaisantes, tous ceux qui voudront en éprouver la vertu. Elles ne seront plus qu'à douze heures de Strasbourg. Qui pourrait dire si la société parisienne n'y deviendra pas alors dominante?

Veuillez agréer, etc.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1845.

Nous venons d'assister, non pas à une modification politique du cabinet, mais à un arrangement intérieur. M. le maréchal Soult, tout en conservant encore la présidence du conseil, n'est plus ministre de la guerre, et il a pour successeur, dans le département qu'il a si long-temps occupé, M. Moline de Saint-Yon. Cette fois, M. le duc de Dalmatie a persisté dans la résolution, souvent annoncée, de s'isoler du mouvement des affaires, et, s'il ne l'a pas entièrement accomplie, c'est grace aux prières, aux instances, tant de ses collègues que de la couronne. Jamais M. le maréchal Soult n'avait été plus hautement proclamé homme nécessaire, indispensable. On voulait surtout éviter que par une retraite définitive il ne rendît vacante la présidence. Aussi s'est-on prêté à tous les arrangemens qui pouvaient lui être agréables; tous ses désirs ont été des lois, sauf un seul néanmoins. M. le marquis de Dalmatie ne sera pas ambassadeur auprès du saint-siége; M. Rossi restera à Rome; il y passera sans doute l'hiver, et M. de Bois-le-Comte retourne momentanément à La Haye.

C'est, à vrai dire, M. le maréchal Soult qui a nommé lui-même son successeur; c'est de sa main que ses collègues et la couronne ont voulu prendre un ministre de la guerre. On avait passé en revue bien des lieutenans-généraux; après avoir comparé, pesé les candidats, on a fini par trouver plus commode pour tout le monde d'élever au poste devenu vacant par la retraite du maréchal un de ses collaborateurs. De cette façon, ce n'était plus qu'une affaire de famille. Voilà comment M. Moline de Saint-Yon s'est trouvé tout à coup ministre de la guerre. Que de gens dont l'ambition s'évertue, qui intriguent sans réussir, qui s'agitent sans arriver! Voici une fortune politique née tout entière des circonstances. Il a été dans les convenances de chacun de donner le portefeuille de la guerre à un administrateur modeste et jusqu'à présent obscur. On n'a pas été arrêté par la considération que M. de Saint-

Yon était bien nouveau dans le grade de lieutenant-général; on l'a même fait ministre sans qu'il fût membre de l'une ou l'autre chambre, et on lui a donné la pairie le même jour que le portefeuille. Peut-être, au sein de la chambre des pairs, le procédé sera-t-il tenu pour cavalier; ce n'est pas, au surplus, la première fois que le cabinet aura blessé la pairie. Tout s'est donc aplani devant M. de Saint-Yon. Enfin, pour couronner tant de bonheur, cette élévation si soudaine n'a pas soulevé de tempête. A ceux qui se sont enquis des antécédens de M. le général Saint-Yon, ses amis ont répondu que c'était un bon administrateur, et qu'il s'était acquitté avec distinction de quelques missions quasi diplomatiques. C'est seulement en présence des chambres qu'il sera possible d'apprécier le nouveau ministre.

Maintenant, quelle sera l'attitude de M. le maréchal Soult devant le parlement? Il n'aura plus désormais à défendre son administration comme chef du département de la guerre, et sans doute il ne se propose pas de faire son début dans les questions de politique générale. Il est permis de penser que le rôle singulier auquel se prête aujourd'hui M. le duc de Dalmatie le fatiguera bientôt, et que dans deux ou trois mois les circonstances poseront de nouveau la question de la présidence du conseil, question qui n'a pas été résolue, mais éludée. Puisque l'évènement a prouvé que, lorsque M. le maréchal Soult parlait de son dégoût des affaires, son langage était sérieux, pourquoi ses collègues n'ont-ils pas pris une résolution vraiment politique? D'ici à quelques semaines, la tribune sera rouverte; alors la meilleure sauvegarde du cabinet sera dans le talent, dans la parole de M. le ministre des affaires étrangères. N'était-il pas naturel que l'homme qui caractérise la politique du cabinet en eût enfin la présidence? Ce n'était pas tant à M. Guizot de la briguer qu'à ses collègues de la lui déférer; c'eût été là un acte de courage qui eût mis tout le monde, le ministère comme l'opposition, dans une situation vraie. Il serait étrange que M. Guizot eût trouvé à ce sujet, chez quelques-uns de ses collègues, non-seulement une grande froideur, mais l'intention marquée de l'écarter d'un honneur qui doit lui revenir forcément, quoi qu'on ait fait pour l'en priver. Peut-être a-t-il pu reconnaître cette pensée dans certains avis officieux qu'on ne lui a pas épargnés sur les dangers de la présidence. Ces avis, venus d'hommes qu'il a pris par la main pour les faire monter avec lui au pouvoir, ont pu amener sur ses lèvres un amer sourire. M. Guizot n'a-t-il pas le droit, en effet, de s'étonner de la prudence de ses collègues?

Nous touchons ce point avec d'autant plus de franchise que nous ne sommes point les apologistes de la politique de M. le ministre des affaires étrangères; nous ne sommes ici préoccupés que de la vérité des choses. Le pouvoir a tout à gagner à se faire représenter en première ligne par les hommes supérieurs. La couronne a été vivement contrariée par la retraite de M. le maréchal Soult comme ministre de la guerre. Le premier considérant de l'ordonnance en vertu de laquelle M. le duc de Dalmatie conserve la présidence du conseil énonçait seulement la retraite du maréchal Soult comme ministre de la guerre;

c'est le roi qui a ajouté de sa main les mots : *A notre très grand regret*. L'expression d'un tel sentiment est aussi politique qu'honorable pour celui qui en est l'objet. Le roi comprend fort bien que c'est un affaiblissement pour l'armée de n'être plus commandée par le doyen des maréchaux de France. Ce qui est vrai dans l'ordre militaire ne l'est pas moins dans l'ordre politique. Si la présidence de M. le maréchal Soult a, aux yeux de quelques personnes, l'avantage d'empêcher celle de M. Guizot, ceux qui se réjouissent de ce résultat ne doivent pas non plus se dissimuler qu'un tel arrangement met à découvert les faiblesses intérieures du cabinet. Un président nominal, honoraire, on peut le dire, désormais sans pouvoir; un ministre principal auquel on ne veut pas donner le titre et l'autorité qui sembleraient devoir lui appartenir; puis d'autres ministres qui craignent d'être présidés par le plus éminent d'entre eux : y a-t-il dans tout cela une grande force de cohésion et une attitude bien imposante?

Une des nominations qui, dans le département de la guerre, accompagnent celle de M. le général de Saint-Yon n'est pas sans importance : c'est celle de M. le général Delarue comme directeur des affaires d'Afrique. Elle prouve que, dans la pensée du cabinet, le temps du gouvernement civil pour l'Algérie est loin d'être arrivé, puisqu'une administration qui embrasse toute l'organisation africaine, les rapports civils et commerciaux aussi bien que la justice, les cultes et les travaux publics, est confiée à un maréchal-de-camp. Nous sommes loin de blâmer la nomination de M. Delarue; cet officier-général connaît l'Algérie et le Maroc, et, dans le nouveau poste où il est appelé, son expérience peut être fort utile. Seulement il faut reconnaître combien les derniers évènemens ont modifié, au sein du cabinet, la manière d'envisager et de conduire les affaires d'Afrique.

Ne nous faisons pas illusion : la véritable direction de ces affaires est pour long-temps encore dans les mains des généraux en chef qui commanderont dans l'Algérie; elle dépend surtout aujourd'hui de M. le maréchal Bugeaud, auquel on ne saurait, sans une injustice extrême, refuser l'expérience et les qualités nécessaires pour mener à bien la guerre difficile dont il est chargé. Si, comme le prétendent ici quelques esprits passionnés, M. le duc d'Isly n'entendait rien aux plans et aux desseins d'Abd-el-Kader, qui donc pourrait se flatter de les comprendre et de les pénétrer? Laissons ces tristes exagérations, et sachons attendre avec quelque patience des résultats dont la plus brillante valeur ne saurait devancer l'époque. Il n'est au pouvoir de personne d'empêcher la saison des pluies d'arriver. M. le maréchal Bugeaud, qui a quitté la France muni de l'autorisation d'entrer dans le Maroc pour y poursuivre l'émir, ne pourra probablement y pénétrer qu'au printemps. Il a déjà fait sentir sa présence aux Arabes par de vigoureux coups de main.

Nous devons aux derniers évènemens d'avoir pu éprouver la rapidité de nos transports pour conduire des troupes en Afrique. Les deux points d'embarquement ont été Port-Vendres et Toulon. *L'Asmodée* s'est rendu en trente-six heures à Alger, *le Descartes* en trente-huit à Stora. Avec nos ba-

teaux à vapeur, nous avons pu jeter en un clin d'œil sur les côtes d'Afrique plus de douze mille hommes et quinze cents chevaux, avec vivres et matériel. Ces résultats, facilement obtenus, doivent nous inspirer une juste confiance pour l'avenir d'une colonie placée sous l'action si prompte, si immédiate, de la métropole.

Au moment où l'Algérie exige de notre part de nouveaux efforts, faut-il exciter le gouvernement à tenter l'œuvre d'une autre colonisation plus lointaine, et que l'inclémence du climat sur plusieurs points des côtes peut rendre si périlleuse? Quelques esprits ardens, aventureux, n'hésitent pas à prêcher une croisade pour la conquête et la colonisation de Madagascar. Ils nous montrent Madagascar dominant tout le littoral africain, devenant le centre des relations du Cap, de tout le littoral oriental de l'Afrique, de l'Arabie, et de la côte occidentale de l'Inde. Ils demandent si on négligera de s'emparer de cette admirable position, d'où la France peut surveiller les mouvemens du monde asiatique. Pendant que l'Angleterre et la Russie se disputeraient l'Asie, nous serions par Madagascar et l'Algérie les maîtres de l'Afrique. C'est possible; mais commençons d'abord par la colonie qui est à cinquante heures de la France, et laissons sa tâche à l'avenir. Si l'esprit et l'imagination peuvent tout embrasser d'un coup d'œil, l'action politique d'un gouvernement sage ne doit procéder que par développemens successifs.

En deux mots, voici l'état de la question pour ce qui concerne Madagascar. Le droit est pour nous. Il y a précisément deux siècles, en 1642, en 1648, la France fit acte de souveraineté sur la terre de Madagascar : sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, cette souveraineté fut exercée, tant par des délégations à des compagnies particulières que par des gouverneurs-généraux. La convention nationale et Napoléon songèrent à coloniser le sol malgache. Enfin, aux termes des traités de 1814, l'Angleterre s'engagea à restituer à la France les colonies et les établissemens qu'elle possédait au 1er janvier 1792, à l'exception de Tabago, de Sainte-Lucie, de l'Ile-de-France et de ses dépendances. Or, au nombre des colonies et des établissemens possédés par la France en 1792, était Madagascar. A la fin de 1815, le gouverneur anglais de l'île Maurice, sir Robert Farquhar, imagina de considérer comme une dépendance de cette île nos établissemens de Madagascar. Cette interprétation était tellement judaïque, que le cabinet de Saint-James n'entreprit pas de la soutenir, et il donna l'ordre de remettre à l'administration de Bourbon les anciens établissemens français de Madagascar, dont sir Robert Farquhar s'était emparé. Peut-on désirer une plus éclatante reconnaissance des droits de la France?

Ces droits que la restauration a maintenus par ses négociations, par des essais d'établissement sur certains points, et par une expédition, ces droits sont entiers aujourd'hui. Il appartient à la France de les exercer dans la mesure qu'elle jugera la plus convenable à ses intérêts. Ce ne peut être que dans la pensée de faire un acte conservatoire de ces droits sans préjuger

l'avenir, qu'on peut projeter une expédition sur Madagascar. Si le ministère veut faire sentir la puissance de nos armes à la population belliqueuse des Hovas, qu'il n'oublie pas qu'il est un soin au moins aussi nécessaire : c'est de ne rien faire qui puisse amoindrir notre situation. Est-ce encore avec l'Angleterre que nous allons agir? C'est précisément contre elle qu'au fond nous avons à surveiller et à défendre des droits qu'elle a souvent contestés. Dans cette question plus que dans toute autre, le cabinet doit résister aux séductions de la cordiale entente; ce qui importe surtout aujourd'hui, c'est de sauvegarder l'avenir. La colonisation de Madagascar est un de ces problèmes dont la prudence ordonne de mûrir l'examen. Indépendamment des difficultés qui nous occuperont long-temps dans l'Algérie, la question de Madagascar est elle-même trop obscure pour recevoir une solution prochaine. On est encore sans idées positives sur l'étendue des sacrifices d'hommes et d'argent qu'exigerait cette grande entreprise. Seulement aujourd'hui il ne faut pas que le gouvernement de 1830 se montre moins habile et moins ferme que la diplomatie de la restauration, qui a su défendre nos justes prétentions à la souveraineté de Madagascar contre les éternels rivaux de notre puissance maritime.

Pour assurer l'accroissement raisonnable et successif de cette puissance, qui est l'agent nécessaire des tendances commerciales et pacifiques de notre siècle, il faut reconnaître qu'en France tous les partis, toutes les opinions, sont d'accord. Le ministère de la marine reçoit chaque année des chambres des excitations salutaires bien faites pour l'éclairer, le soutenir dans sa tâche laborieuse. Un ingénieur de la marine et un contre-maître viennent de partir pour la Corse; ils sont allés reconnaître jusqu'à quel point les bois des forêts de cette île seraient propres aux constructions navales. Si l'on compte sur la Corse pour combler les vides causés par le sinistre du Mourillon, nous croyons qu'on s'abuse : la Corse ne produit pas les chênes, qui sont pour la marine les meilleurs matériaux. Pourquoi d'ailleurs chercher au loin ce que nous avons si près de nous? Dans le département de l'Allier, sur les bords d'une rivière navigable, dans la belle forêt de Tronçais, une futaie de trois mille hectares au moins renferme pour plus de trente millions d'arbres de forte dimension, et parvenus au terme de leur croissance. Un grand nombre même, un sixième environ, est sur le retour, et c'est ainsi qu'une masse considérable de produits si précieux pour notre marine perd annuellement plus de cinq cent mille francs de sa valeur. Pourquoi donc M. le ministre des finances ne mettrait-il pas une si riche forêt à la disposition de M. le ministre de la marine? Ne peut-on revenir sur un aménagement même homologué par ordonnance royale, quand il est avéré que cet aménagement préjudicie aux véritables intérêts de l'état?

Nous ne saurions trop exploiter toutes nos ressources dans le mouvement général qui pousse chaque peuple à perfectionner ses moyens de bien-être et d'activité. Maintenant c'est à qui aura les meilleures voies de transport, les communications les plus rapides. Dans ces derniers jours, nous avons

été témoins d'une tentative pour enlever à la France le transit de la malle anglaise de l'Inde au profit de l'Allemagne et de la Belgique. Un spéculateur qui ambitionne depuis plusieurs années l'exploitation des transports de Bombay à Londres, le lieutenant Waghorn, avait de longue main préparé un voyage qui devait réaliser la plus grande célérité possible en débarquant à Trieste, au lieu d'arriver d'Alexandrie à Marseille. Cependant, comparé au voyage par Marseille, le passage par Trieste a eu pour résultat quatorze heures de retard, et le lieutenant Waghorn n'avait avec lui que quelques dépêches, tandis que la malle de Marseille contenait, dans un fourgon fort lourd, plus de trente boîtes renfermant chacune cinq mille lettres. Encore ne parlons-nous pas, pour les expériences futures, de la difficulté ou de l'impossibilité de traverser les Alpes en hiver. Néanmoins, cette tentative, l'empressement avec lequel les gouvernemens de l'Autriche, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Prusse, du grand-duché de Bade et de la Belgique l'ont secondée, nous doivent servir d'avertissement pour améliorer le plus vite possible nos voies de communication. Il est un moyen décisif : c'est la prompte construction des trois chemins de fer qui doivent rapprocher si fort la Méditerranée de l'Océan. Quand un triple rail-way courra de Marseille à Boulogne, il n'y aura plus pour nous de rivalité redoutable, dussent même nos concurrens multiplier les tronçons de chemins de fer de Trieste à Ostende. C'est par la nature même des choses que le transit par la France est le plus prompt et le plus facile. Sachons donc tirer profit de tous nos avantages d'une manière rapide et complète. Cette fois, l'Allemagne ne se contente plus d'exécuter des chemins de fer; elle vient porter chez nous la guerre de la concurrence. On dirait en vérité que nous avons changé de rôle; c'est maintenant la France qui est attardée par sa propre lenteur.

L'état des récoltes, dans une grande partie de l'Europe, a sérieusement inquiété les esprits; mais les craintes que l'on avait d'abord conçues commencent à se dissiper. On a fini par s'apercevoir qu'on s'était exagéré le mal. C'est en Angleterre surtout que les inquiétudes ont été vives. La peur de la disette y est, pour ainsi dire, endémique, soit qu'en réalité les produits du sol y suffisent à peine aux besoins, soit que la séparation d'avec le continent y prédispose les esprits à s'effrayer facilement. Ces appréhensions excessives sont fâcheuses, car elles ébranlent le crédit et troublent le cours régulier des transactions. Le ministère anglais a trouvé la situation assez grave pour en délibérer à plusieurs reprises. Il a même agité la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'ouvrir, par mesure provisoire, les ports de la Grande-Bretagne aux grains étrangers. Cependant, après s'être assemblé quatre fois dans une semaine, le conseil des ministres s'est séparé sans rien conclure, sans prendre d'autre résolution que celle d'ordonner une enquête, par laquelle on saura simplement avec plus d'exactitude ce qu'on aurait appris par les mercuriales et les prix courans des marchés. Il est remarquable qu'on n'ait jamais pu, ni en Angleterre ni en France, dresser un état vraiment fidèle des ressources ordinaires de la production. Chez nos voisins, on s'est ar-

rété au parti de ne plus mesurer la production que par la consommation. En France, dans les dernières enquêtes de 1811 et de 1817, on a pris pour base des évaluations le nombre présumé des hectares cultivés en céréales et le produit moyen approximatif de chaque hectare. L'un et l'autre procédé n'ont guère abouti qu'à des données vagues et incertaines.

La situation plus ou moins délicate de l'Angleterre et de la Belgique a fait naturellement tourner les regards vers la France. Dieu merci, il n'y a pas même chez nous l'apparence d'un danger. Toutefois, nous avons eu nos alarmistes, qui ont commencé par réclamer des mesures exceptionnelles, sous prétexte que l'Angleterre pourrait venir bientôt épuiser nos réserves pour combler le déficit de ses récoltes. On ne demandait rien moins au gouvernement que d'interdire par ordonnance l'exportation des grains, c'est-à-dire que, pour combattre un danger imaginaire, on aurait suspendu la loi et compromis toutes les opérations commencées sous son égide. Il est vrai que ceux qui avaient débuté par soutenir cette thèse singulière n'y ont pas persisté. Pour garder une contenance, on a entrepris de faire d'une manière générale le procès à la législation actuelle. La loi de 1832, qui nous régit, est, pour l'exportation des grains, la plus libérale qui jamais ait existé en France. Est-ce un mal? Depuis treize ans que nous vivons sous l'empire de la loi de 1832, le commerce s'est surtout servi de sa liberté pour assurer l'alimentation du pays, et la liberté, mieux que toutes les prohibitions, a écarté le danger d'une disette. Quel triste contraste, si l'on se reporte au dernier siècle, où presque toujours l'exportation fut interdite, où aussi les disettes en France furent si fréquentes et presque périodiques! Veut-on nous conseiller aujourd'hui, à titre de progrès, de retomber dans ces anciens erremens, dont l'expérience a démontré le danger? C'est surtout à des lois aussi délicates que celles qui concernent les subsistances qu'il faut se garder de toucher témérairement.

Mais il est d'autres questions sur lesquelles il est vraiment utile et politique d'éveiller la sollicitude du gouvernement; nous voulons parler de nos rapports commerciaux avec la Belgique. Le ministère belge, loin de paraître disposé à faire à la France des concessions si long-temps attendues, argumente de son impuissance à obtenir des chambres de Bruxelles la prolongation de la convention du 16 juillet 1842, et il déclare que de nouvelles modifications en faveur de la Belgique lui sont indispensables. Dans un sens contraire, M. Guizot tient le même langage, et certes il est autrement fondé que le cabinet belge à s'appuyer sur l'autorité parlementaire pour exiger des changemens à la convention de 1842. Qui ne se rappelle le blâme explicite dont la commission de la loi de douanes a frappé cette convention dans le mois de mars de cette année? A cette époque, le ministère fut obligé d'adhérer à un amendement par lequel on lui recommandait de ne prolonger le traité au-delà du terme de rigueur qu'autant que la Belgique nous accorderait des compensations suffisantes. C'est alors que M. Guizot lui-même, du haut de la tribune, adressa plusieurs reproches à nos voisins sur leur conduite à

notre égard depuis 1842. Il ne paraît pas les avoir convaincus, si l'on considère les difficultés qui arrêtent en ce moment les négociations entre les deux pays.

M. le ministre des affaires étrangères désespère sans doute d'amener la Belgique à éteindre la contrefaçon; aussi on assure qu'il s'occupe de négocier avec la Grande-Bretagne et la diète germanique pour obtenir la réciprocité entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, en fait de propriété littéraire. Il est bon de constater que dans cette circonstance M. Guizot défère aux vœux exprimés le printemps dernier par plusieurs députés, entre autres par l'honorable M. Vivien. « Si l'on pouvait arriver, disait ce dernier, à des traités sur la propriété littéraire avec la Prusse, l'Angleterre, la Saxe, on parviendrait à bloquer, pour ainsi dire, la Belgique, et à détruire son industrie de contrebande. » Il importe d'autant plus de se hâter, que des ateliers de contrefaçon se sont établis sur les bords du Rhin, à Mayence, à Cologne surtout. Le mal est grand, mais le remède est simple, et nous l'avons sous la main. La législation des différens états de l'Allemagne reconnaît la propriété littéraire pour les pays qui offriront la réciprocité. Il est temps de commencer le siége en règle de la contrefaçon littéraire, de réduire, comme nous l'avons demandé depuis long-temps, les peuples contrefacteurs à leur seule consommation, et de concentrer le mal dans son propre foyer. Il y a là, pour la France, un intérêt commercial, un intérêt d'honneur, que notre diplomatie doit servir et protéger. En défendant à la tribune le traité conclu avec la Sardaigne, M. le ministre des affaires étrangères se félicitait d'avoir fait un premier pas pour établir en Europe le principe général de la propriété littéraire et de la suppression de la contrefaçon. Il doit penser que le moment est venu, pour lui, de donner à ses paroles la sanction des actes, surtout quand il voit les résistances de la Belgique aux plus justes demandes.

Les voyages de l'empereur Nicolas ont toujours eu le privilége d'occuper l'attention de l'Europe, qui suit avec curiosité les pérégrinations incessantes du touriste couronné. Cette fois, si le czar a encore quitté ses états, ce n'est pas uniquement pour accompagner l'impératrice à Palerme. La nouvelle course de l'empereur a un but politique qui n'est pas sans gravité. La constante ambition de la Russie, on le sait, est de se concilier les sympathies des populations slaves, et d'exercer sur elles une profonde et intime influence. C'est dans ce dessein qu'en 1800 la politique russe fit épouser la grande-duchesse Alexandra-Paulowna, fille de l'empereur Paul, à l'archiduc Joseph, le père même du jeune archiduc Étienne. Il serait difficile d'exprimer la sensation que produisit sur les populations slaves de la Bohême et de la Hongrie la présence d'une princesse professant la religion grecque; la cour de Vienne s'en inquiétait visiblement, lorsque la grande-duchesse Paulowna vint à mourir en 1801. Aujourd'hui les mêmes vues dictent au cabinet de Saint-Pétersbourg la même conduite. L'empereur Nicolas veut marier sa fille, la grande-duchesse Olga, à l'archiduc Étienne. La cour de Vienne cède à cette volonté, mais à contre-cœur, et cette fois la cour et le peuple sont animés

des mêmes sentimens, car les populations autrichiennes ont pour la Russie et le czar assez peu de sympathie. L'empereur Nicolas n'a guère pour partisans que M. le prince et Mme la princesse de Metternich, qui ont réussi à vaincre les répugnances de la famille impériale. Cependant la cour de Vienne n'a pas consenti au mariage de l'archiduc Étienne sans stipuler certaines conditions. Elle a exigé de l'empereur Nicolas un meilleur traitement pour ceux de ses sujets qui appartiennent à la foi catholique; elle lui a demandé de s'entendre avec la cour de Rome à cet égard. Voilà, assure-t-on, la cause réelle du voyage du czar en Italie. L'empereur aurait tout accordé, excepté le changement de religion de la grande-duchesse Olga. Les journaux qui parlent de la conversion de cette princesse au catholicisme ne peuvent être pris au sérieux. Jamais l'empereur, dit-on, n'y donnera son consentement. Quelle autorité morale aurait sur des populations slaves une fille du czar qui aurait abdiqué la religion grecque? Que gagnerait l'empereur à blesser ainsi les susceptibilités religieuses de ses propres sujets? Non, le czar n'a pas cédé et ne cédera pas sur un point aussi essentiel, et c'est sur d'autres objets qu'il a promis des concessions que les deux cours de Vienne et de Rome feront bien de consacrer par un traité en bonne forme. L'empereur Nicolas est d'humeur mobile et fantasque; ses passions d'ailleurs pourraient lui faire oublier ses promesses. Que le gouvernement autrichien et le saint-siége ne laissent pas échapper cette occasion de mettre les sujets catholiques du czar sous la sauvegarde d'une convention écrite.

Rome a dans les mains d'importantes affaires, dont la conclusion intéresse gravement la catholicité. Le gouvernement espagnol est en instance auprès d'elle pour en obtenir la reconnaissance de la reine Isabelle. Il demande aussi l'approbation de la vente des biens ecclésiastiques, en s'engageant à assurer au clergé une juste indemnité. La cour de Rome aurait-elle raison de continuer à éluder, comme elle l'a fait depuis huit mois, la solution des difficultés pendantes? Est-elle certaine d'avoir toujours à traiter avec un ministère qui fasse autant de sacrifices que le cabinet Narvaez au désir de se réconcilier avec le saint-siége?

Pendant quelque temps, tout annonçait que le différend de M. Alleye de Cipreye avec le gouvernement de Mexico se terminerait à l'amiable. Nous l'avons dit, et alors nos informations étaient exactes. Depuis, la scène a changé, et en vérité, quand on est en face de ces jeunes et sauvages républiques de l'Amérique espagnole, il devient presque naïf de faire fonds sur les vraisemblances les plus raisonnables. Ce que ces gouvernemens voulaient hier, ils ne le veulent plus aujourd'hui. Ces démocraties au berceau ont toutes les violences et les caprices du pouvoir absolu.

Les négociations de M. de Bourqueney auprès de la Porte pour obtenir le redressement de certains griefs au sujet des affaires du Liban n'ont eu qu'un demi-succès, et il est à regretter que notre ambassadeur ait bruyamment dénoncé un *ultimatum* qu'il devait en partie abandonner plus tard.

Ainsi l'assassin du père Charles ne subira pas un nouveau jugement comme M. de Bourqueney l'avait demandé, mais simplement une réprimande et un exil momentané; puis, l'indemnité réclamée par notre ambassadeur pour compenser les pertes qu'avaient éprouvées nos compatriotes par l'évacuation temporaire du Liban, si elle a été accordée en principe, est tellement minime, qu'elle devient chose dérisoire. Ce n'est pas par de semblables résultats que sera fortifiée notre autorité morale auprès du gouvernement turc. L'espèce d'interrègne qui, à Constantinople, avait succédé à la chute de Riza-Pacha, est enfin terminé, et le pouvoir revient aux mains de Rechid-Pacha, qui nous quitte dans quelques jours pour aller diriger le département des affaires étrangères. Avec Rechid-Pacha, des idées sages de réforme intérieure, et, pour ainsi dire, les principes constitutionnels vont reparaître dans le divan : nous y applaudirions sans réserve, si la partialité que l'ambassadeur qui nous quitte a témoignée, dans plusieurs circonstances, en faveur de l'Angleterre ne nous revenait à l'esprit. Toutefois les leçons du temps et de l'expérience ne sauraient être perdues pour une intelligence vraiment politique. Rechid-Pacha a pu se convaincre que la France est sincère quand elle professe le principe de l'indépendance de l'empire ottoman, et cette persuasion doit, à la longue, modifier à notre égard les sentimens de cet homme d'état.

En Suisse, les passions politiques ont pour aliment un procès fameux. Des révélations secrètes et une enquête habilement conduite ont amené la découverte de l'assassin de M. Leu. Ce misérable a fini lui-même par avouer son crime; il en avait conçu la pensée première par vengeance, par intérêt personnel, puis il y aurait été encouragé par des personnages du parti radical qui lui auraient promis jusqu'à 70,000 francs, s'il exécutait le coup qu'il avait prémédité. Cependant M. Casimir Pfyffer a été arrêté, non qu'il ait pris part au complot; mais, suivant l'enquête, il en aurait eu connaissance et ne l'aurait pas révélé, comme sa qualité de membre du grand conseil lui en faisait particulièrement un devoir. M. Casimir Pfyffer, d'une famille historique en Suisse, était un des principaux chefs du précédent gouvernement libéral de Lucerne. Froid, réservé, peu sociable même, il a néanmoins toujours passé pour un homme parfaitement honorable, et il est véritablement au-dessus du soupçon d'avoir pu prendre part à un assassinat politique. Le gouvernement de Lucerne a fait, nous le croyons, une faute en prenant une mesure aussi rigoureuse contre un de ses adversaires les plus estimés. L'arrestation de M. Pfyffer, ordonnée provisoirement par le juge instructeur de l'enquête, a été confirmée par le grand conseil. Au reste, il y a quelque chose de plus important que l'arrestation du docteur Pfyffer, c'est l'esprit qui continue d'inspirer la fraction extrême du parti radical, c'est l'attitude menaçante que ce parti conserve dans le canton de Berne, malgré le fameux vote de confiance sur lequel on pourrait bien avoir fondé un espoir prématuré. Le grand conseil qui a rendu ce vote est nommé par une double élection; il est composé en

grande partie de fonctionnaires richement salariés, il ne représente donc que très imparfaitement le peuple bernois, qui semblerait plutôt vouloir donner son vote de confiance, du moins dans certains districts, aux chefs des corps-francs et aux ultra-radicaux. D'un autre côté, ces derniers se signalent par d'étranges violences, et renient leurs chefs les plus renommés, quand ceux-ci ne partagent pas toutes leurs illusions. C'est ainsi que les radicaux s'affaibliront eux-mêmes, et qu'on peut espérer voir par leurs fautes grossir le vrai parti libéral.

Si nous jetons les yeux sur le monde de la Bourse et de la Banque, nous trouverons la scène un peu changée. A la faveur exagérée qui se portait, il y a quelques semaines, sur les promesses d'actions de chemins de fer, a succédé une réaction vive : ni l'approche des adjudications des chemins de Strasbourg et de Tours à Nantes, ni l'annonce des adjudications de Creil à Saint-Quentin et de Lyon n'ont pu rendre aux négociations l'activité dont nous avons eu le spectacle. Néanmoins ce découragement passager ne change rien à la nature des choses; ces grandes entreprises, si elles sont loyalement conduites, gardent toujours leur véritable caractère. Malheureusement les besoins de la fin de l'année se font déjà sentir, et l'argent, sans être devenu plus rare, se resserre. Il faut aussi tenir compte des ventes nombreuses réalisées à la Bourse de Paris par des capitalistes anglais qui se trouvaient trop engagés. C'est en Angleterre beaucoup plus qu'en France que l'argent s'est fait rare momentanément, parce que l'état de la récolte et les craintes qu'elle a inspirées ont effrayé les esprits et paralysé les opérations. Toutes les compagnies de Strasbourg ont tenu une sorte de congrès chez M. de Rothschild, que d'une voix unanime on a mis à la tête d'une fusion regardée comme nécessaire. Dans cette fusion, trois compagnies principales doivent entrer chacune sur le pied de 20 pour 100. Les autres compagnies y sont comprises dans la proportion de 5 pour 100. M. de Rothschild désirait cinquante mille actions, on lui en a attribué vingt-cinq mille. Pour le chemin de Tours à Nantes, plusieurs compagnies n'avaient pas leur capital; elles ont eu recours à de puissantes maisons de banque, qui ont versé chez elles l'appoint qui leur manquait. Nous ne voulons pas croire facilement à une crise qui compromette sérieusement le commerce et l'industrie; toutefois nous regrettons que le ministre placé à la tête des travaux publics ne se soit pas préoccupé davantage de la situation des affaires à la fin de l'année, et n'ait point, par une sage prévoyance, avancé l'époque des adjudications qui se préparent. On peut juger, par le peu de rapidité des remboursemens du chemin du Nord, de la lenteur avec laquelle les capitaux se dégageront pour servir aux besoins du mois de décembre et du mois de janvier. En embrassant, il y a quelques mois, toute la situation d'un coup d'œil juste et sûr, il eût été possible de prévenir une partie des inconvéniens qui viennent embarrasser la marche de grandes opérations utiles au pays.

Il vient de paraître à Francfort un ouvrage bien fait assurément pour piquer la curiosité, si son titre n'est pas faux et tient tout ce qu'il promet. Voici ce titre : *le Cerf-Volant, dernier ouvrage de Jean-Paul* (1). Une œuvre nouvelle, une œuvre inédite de l'auteur du *Titan*, c'est une bonne fortune et très inattendue. Ne nous hâtons pas cependant de nous réjouir : on a souvent abusé de la confiance du public et attribué à des maîtres glorieux des œuvres plus que suspectes; il convient en ces matières de vérifier sévèrement les titres de l'éditeur. Il y a quelques mois à peine, un écrivain allemand publiait un roman médiocre qu'il intitulait magnifiquement : *le Piétiste, roman religieux, par Jean-Paul;* or, l'auteur de ce livre est tout simplement un certain M. Goehring qui a pris ou a cru prendre le costume de Jean-Paul, espérant donner à sa prédication plus de charme et d'autorité : M. Goehring en a été pour ses frais de déguisement. L'ouvrage que nous annonçons n'est pas une spéculation de ce genre; l'éditeur, parfaitement autorisé, est M. Ernest Foerster, le gendre et l'héritier de Jean-Paul, qui s'occupe depuis longues années à réunir les feuilles dispersées de l'illustre écrivain. Il n'y a donc aucun doute sur l'authenticité de ces curieuses pages; seulement, ces pages forment-elles un livre? et ce livre est-il celui que Jean-Paul avait promis? L'éditeur enfin a-t-il raison d'annoncer ce dernier ouvrage de Jean-Paul, comme si c'était bien, en effet, une œuvre composée par l'auteur d'*Hesperus*, et non pas une série de fragmens réunis par une main étrangère? Voici les lignes assez curieuses trouvées par M. Foerster dans les papiers de Jean-Paul, et qui lui ont inspiré l'idée de ce recueil :

« Il faut enfin que j'écrive mon *dernier ouvrage;* il paraîtra précisément sous ce titre, ou sous cet autre, annoncé déjà, *le Cerf-Volant*, ou peut-être avec tous les deux; mais, dans tous les cas, il aura la forme d'un journal hebdomadaire, comme *le Spectateur anglais*, par exemple... Dans ce *dernier ouvrage*, dans ce *Cerf-Volant*, il faut absolument que je mette (pour en finir une bonne fois avec moi-même) toute ma provision, aventures, apparitions comiques, remarques sur les hommes et les choses, sur Satan et sa grand'mère, vues politiques et philosophiques, sentimens, impressions, en un mot tout ce que j'ai encore au fond de mon pupitre et de ma cervelle... L'ouvrage sera donc une décharge générale de toute mon artillerie, une fête de toutes mes pensées donnée par moi à tous les esprits, un sabbat, une folle nuit, un charivari pour la noce de toutes mes idées.

« JEAN-PAUL-FRÉDÉRIC RICHTER. »

Bayreuth, 13 février 1823.

On reconnaît le style de Jean-Paul, cette langue bizarre qui brouille tout, ces affectations naïves, ces recherches pleines d'ingénuité, mélanges de Ra-

(1) Francfort, 1845. — Paris, Klincksieck, rue de Lille, 11.

belais et de Sterne manipulés au fond d'un laboratoire allemand par le plus singulier des alchimistes. M. Foerster a réuni pour ce sabbat, pour ce charivari, les plus curieux fragmens qu'il ait rencontrés dans le portefeuille de Jean-Paul. Nous n'avons donc pas, à vrai dire, l'ouvrage du célèbre humoriste, le livre qu'il méditait et que nous avons vu annoncé si plaisamment tout à l'heure; c'est une main étrangère qui a fait ce recueil, et elle l'a revêtu d'un titre imaginé par Jean-Paul pour un livre qui n'existe pas.

Telle qu'elle est, toutefois, la publication de M. Foerster ne manque pas d'intérêt. Si ce n'est un roman par l'auteur d'*Hesperus* et de *Siebenkaes*, c'est du moins un supplément curieux aux fantaisies du poétique écrivain. Les fragmens rassemblés par M. Foerster sont de tout genre; il y en a de gais, il y en a de sérieux; il y a des bouffonneries intrépides et à côté de très graves méditations. Un des morceaux les plus vifs est celui qui porte ce titre : *Seconde partie de la comédie bavaroise*. La plaisanterie de Jean-Paul s'y émancipe plus que jamais et part au galop, la bride sur le cou : l'auteur veut tracer une sanglante satire de Munich, et sa verve hardie ne recule pas devant les plus cyniques inventions. Tournez la page, vous trouverez quelque série de maximes sur les sujets les plus sévères. Puis, ce sont continuellement les titres bizarres, les étiquettes extravagantes que Jean-Paul affectionne, *plumes de l'aile, plumes de la queue*, etc. Malgré cette variété singulière, peut-être trouvera-t-on que la préface citée plus haut n'est pas complètement justifiée. C'est à Jean-Paul surtout qu'il faut appliquer le mot spirituel de M. Royer-Collard : « On s'attend à de l'imprévu. » Ici, on devait s'y attendre doublement après les promesses de la préface. Certes, si Jean-Paul eût composé lui-même ce *dernier ouvrage*, s'il eût pu conduire en personne ce sabbat, ce charivari, cette danse éperdue dont il parle, la scène eût été plus vive et plus étourdissante. Remercions cependant l'habile éditeur à qui nous devons cette communication précieuse, et espérons que ce ne sera pas la dernière.

Les Voisins, par Frédérique Bremer, traduit de l'allemand sur la seconde édition (1). — Le nom de Mlle Bremer, à peine connu en France, est depuis long-temps célèbre en Angleterre et en Allemagne. Chaque production nouvelle de l'écrivain suédois retrouve à Berlin et à Londres les lecteurs empressés qui l'ont accueillie à Stockholm. La renommée de l'auteur des *Voisins* a passé les mers, et il n'est pas à cette heure de romancier plus goûté aux États-Unis. Un succès si général pourrait nous surprendre si nous cherchions à l'expliquer par des causes purement littéraires. On remarque, il est vrai, dans les romans de Mlle Bremer, un mélange peu commun de finesse et de grace, d'enjouement et de sensibilité; une ame tendre et sérieuse a

(1) Deux vol. in-18, chez Waille, rue Cassette.

marqué de son empreinte chacun de ces paisibles récits. La vie de famille a rarement été décrite, sinon avec plus de vigueur et d'élévation, du moins avec plus de franchise et de vivacité piquante. Pourtant ces qualités ne sont pas de celles qui entraînent toujours les sympathies populaires. Ce qui a valu surtout à Mlle Bremer de nombreux lecteurs, c'est moins son talent que la direction même qu'elle a su lui donner. A une époque d'indécision, de tâtonnemens, d'essais plus ou moins téméraires, on doit féliciter l'écrivain qui reste fidèle au culte des ancêtres et à la vieille tendance du génie national. Il est arrivé à Mlle Bremer ce qui arrive à plus d'un talent naïf et délicat égaré au milieu des révolutions littéraires : elle est revenue d'instinct aux routes que de plus ambitieux désertaient, aux autels qu'ils avaient cru détruire; elle pensait marcher seule, et la foule l'a suivie. Dans les littératures septentrionales, le roman a été de tout temps l'épopée de la vie domestique. On ne saurait impunément changer ce caractère, élargir ce cadre. Plus d'un effort stérile l'a prouvé au-delà du Rhin : jamais le roman n'y a tant couru les aventures, et jamais il n'a eu de plus fâcheux hasards. Le mérite de Mlle Bremer, ç'a été de rencontrer du premier coup la bonne veine, le filon inépuisable qu'on avait dédaigné, cette inspiration bienfaisante que donne seule la paix du foyer, et qui sera toujours chère aux hommes du Nord. Le romancier était d'accord cette fois avec la société calme et pieuse pour laquelle il écrivait. Faut-il s'étonner que d'unanimes hommages aient salué ses efforts?

Il y a dans les littératures septentrionales toute une famille d'écrivains bien distincte : ce sont les peintres de la vie domestique, les rapsodes naïfs et charmans de la ferme et du presbytère. Cette famille littéraire, qui atteint son expression la plus élevée par Crabbe en Angleterre, par Voss en Allemagne, a pour représentans secondaires des romanciers nombreux et très recommandables, dont le dernier venu, et non pas le moins distingué à coup sûr, est Mlle Frédérique Bremer. L'auteur des *Voisins* vient renouer la tradition, reprendre le thème un peu oublié, au moment même où le genre qu'elle adopte s'altère et dépérit sous mille influences contraires. En Allemagne surtout, malgré quelques efforts dignes d'estime, la muse domestique semble en ce moment condamnée au silence, la fièvre des esprits a passé dans la société même, et l'humble rameau qu'a planté Hoelty perd chaque jour une de ses feuilles. Le succès qui s'attache aux doux récits venus de la Suède a tout le piquant d'une réaction. C'est un dernier retour à ce monde honnête et sérieux dont la physionomie va s'effaçant, et dont les mœurs patriarcales ne se retrouvent plus guère que dans quelques oasis épars, le long des lacs de Suède ou des forêts de Finlande. Il y a là un charme de ressouvenir qu'on ne saurait comprendre en France. Ce qui peut nous séduire au contraire dans ces romans, c'est la nouveauté même des tableaux évoqués par l'aimable conteur, c'est le contraste de cette vie tranquille avec notre bruit et nos inquiétudes. Par là ils doivent nous plaire, par là même ils nous

instruisent, et nous offrent sur la vie intime du Nord tout un ensemble de gracieux documens.

L'action développée dans *les Voisins* est fort simple : c'est l'antique donnée de l'enfant prodigue transportée au milieu de la Suède du XIXe siècle. Bruno Mansfelt est le fils coupable et déshérité d'une femme en qui revivent toutes les austères vertus des vieux Scandinaves. Les égaremens de cette nature violente et farouche ont mérité un châtiment terrible : Bruno a été maudit par sa mère. Il fuit le toit de ses ancêtres, et une carrière orageuse, la vie du corsaire et du joueur, commence pour lui. Combien de femmes éperdues il a séduites, combien il a défié d'orgies frémissantes, combien de victimes il a sacrifiées à l'insatiable fureur de ses passions, qui pourrait le dire? Pourtant un jour arrive où le dégoût succède à cette exaltation maladive; une inexprimable mélancolie s'empare de Bruno. Il se souvient de la Suède, et il pleure. La malédiction maternelle retentit encore à son oreille; l'image d'une jeune fille, les émotions d'un premier amour, agitent ce cœur que la débauche n'a pu flétrir. C'en est fait : Bruno revient en Suède, il revoit le toit de ses pères, et après des luttes douloureuses, après mille alternatives de bonheur et de désespoir, de tendresse et de colère, la réconciliation s'accomplit, le drame se dénoue. Bruno obtient le pardon de sa mère avec la main de la jeune fille qu'il n'a cessé d'aimer.

Telle est, en quelques mots, la partie dramatique du roman. A notre avis, c'est de beaucoup la moins intéressante, et ce que nous préférons, ce sont les développemens, les détails qui viennent se placer dans ce cadre essentiel. Le caractère de Bruno pèche contre la vraisemblance, et on ne saurait s'en étonner. En donnant à Bruno les sauvages allures des héros de Byron, Mlle Bremer s'écartait des voies familières à son talent. L'imagination ne pouvait guère ici remplacer l'expérience. — Eh quoi! peut-on dire à l'auteur des *Voisins*, vous faites de Bruno un frère indomptable du Corsaire et du Giaour; le cœur de don Juan bat dans sa poitrine, il parcourt le monde entier, chassé d'un pôle à l'autre par la tempête de ses passions; et puis, ce qu'il faut pour calmer cette ame furieuse, pour transformer en fils respectueux et timide l'insatiable joueur, le libertin blasé, c'est le pardon d'une mère, et moins encore, le vague espoir de ce pardon! Gracieuse inconséquence, d'ailleurs, et qu'on aime à trouver sous la plume d'une femme. Il n'appartient qu'aux ames excellentes de commettre de ces erreurs et de donner à *Lara* le dénouement de *Grandisson*.

Mlle Bremer est plus heureuse quand elle ne se trouve pas aux prises avec ces créations farouches qui apportent le trouble et le désordre dans son petit monde si frais et si calme. Son imagination, éclairée par la mémoire, évoque sans effort mille créations naïves et charmantes. Mme Mansfelt, Franciska, Werner, Serena, les Dahl, sont des figures à la fois poétiques et vraies, dont le charme et le naturel demandent grace pour quelques parties exagérées du caractère de Bruno. Il y a tout un ordre de sentimens que cette plume discrète excelle à rendre. L'amour inquiet de la jeune fille, la gravité sereine

de la femme et de la mère, la vénérable gaieté de l'aïeule, trouvent dans Mlle Bremer un peintre délicat et fidèle. L'observateur est d'autant plus aimable, qu'il sait moins résister à l'émotion, et qu'il contemple souvent ses personnages à travers une larme ou un sourire. C'est une faiblesse qui a sa grace. A côté des jolies pages où les caractères si variés des *Voisins* se dessinent et se précisent en de cordiales causeries, on rencontre des parties descriptives dont l'effet pittoresque fait surtout le prix. Parmi les meilleurs chapitres du roman, nous citerons celui qui raconte le voyage de Mme Mansfelt et de Franciska Werner à la ville, un jour de marché. C'est un petit tableau de l'école flamande tout plein de gracieux motifs qui s'ordonnent sans confusion sous un vif jet de lumière et sur un fond digne de Mieris. Les mœurs suédoises sont décrites tantôt avec une gaieté légèrement ironique, tantôt avec une mélancolie touchante. Plus d'une fois Mlle Bremer trouve l'occasion de critiquer doucement ses compatriotes. Tout en célébrant les joies de la vie privée, elle signale les abus qu'entraîne le culte exclusif des vertus domestiques. Le roman s'élève même jusqu'à la satire dans la confession d'une vieille fille dont la jeunesse s'est passée entre l'âtre et le rouet, sur une terre isolée, sous la surveillance d'une famille puritaine. Toutefois l'ironie de Mlle Bremer n'est jamais empreinte d'amertume, et le ton qui domine dans les pages le plus résolument satiriques est celui de la raillerie indulgente.

En somme, *les Voisins* sont un des romans les plus remarquables que les littératures du Nord aient vu paraître dans ces derniers temps. On annonce la traduction d'un autre ouvrage de Mlle Bremer, *le Chez-Soi, ou les Peines et les Plaisirs de la Famille*. Il est à souhaiter que ces utiles travaux se continuent. L'étude des littératures étrangères a toujours été féconde pour l'esprit français. Aujourd'hui surtout, à l'heure où le roman se débat chez nous sous tant d'influences mauvaises, on ne saurait le retremper à des sources trop pures et l'exposer à de trop fraîches haleines. Dût-on trouver chez certains romanciers du Nord l'excès des qualités qu'on désire, dût leur grace être un peu mignarde et leur candeur un peu puérile, mieux vaudrait encore ces aimables défauts que nos tristes prétentions. Mieux vaudraient les humbles sentiers où s'attardent ces naïfs conteurs que la route bruyante et poudreuse où s'égarent nos romanciers à la suite des appétits vulgaires.

V. DE MARS.

LA

BEGOM SOMBRE.

SOUVENIRS D'UN VOYAGEUR DANS L'INDE.

I.

C'était le 1er mai de l'année 1777, une chaleur dévorante pesait sur la nature muette et assoupie. Les plaines qui bordent la Djoumna semblaient nager dans une atmosphère lumineuse. L'air était chargé de molécules brûlantes, et de légères bouffées, soufflant à intervalles inégaux, commençaient déjà à enlever en petites spirales la poussière que le vent du désert allait bientôt chasser d'un mouvement rapide et continu. A cette heure accablante pour le voyageur, on aurait pu voir dans ces plaines arides deux cavalcades qui se suivaient à environ un mille de distance et se dirigeaient vers une rangée de tentes que l'on apercevait à l'horizon. Le premier de ces groupes se composait de quatre voyageurs, qui touchaient évidemment au terme d'une marche longue et pénible; deux seulement étaient montés; les deux autres les suivaient à pied, portant, outre les couvertures et les cordes nécessaires au campement, un fusil et une hallebarde. Le chef de la petite caravane était un homme d'environ trente-cinq ans, monté sur un coursier turcoman d'une race très estimée des frontières du Khorassan. Une selle fort élégante de velours cramoisi, une housse en cachemire

et des étriers turcs en argent massif annonçaient un personnage de quelque importance. Le turban de mousseline rose, avec le liseré et le gland d'or, aurait pu le faire prendre pour un musulman; mais la blancheur de la peau, l'expression de la physionomie, trop vive et trop gaie pour un islamite, trahissaient un Européen. Des pistolets incrustés d'argent laissaient voir leurs pommeaux massifs en avant de la selle, et la main droite du voyageur reposait nonchalamment sur le bois d'une lance appuyée et contenue dans un fourreau mobile, suspendu aux arçons. L'autre cavalier, qu'à son front cuivré, peint de trois couleurs, rouge, blanche et jaune, on reconnaissait pour un adorateur de Vischnou, se tenait à quelque distance de l'Européen; il paraissait être son serviteur privilégié, son confident. Tous deux se retournaient souvent pour interroger du regard le nuage de poussière qui s'élevait sur la route qu'ils venaient de suivre, et qui gagnait rapidement sur eux.

— Raja-Ram, dit enfin l'Européen, qui s'exprimait en français avec un accent alsacien très prononcé, le *sawarrie* (cavalcade) qui semble nous poursuivre depuis plus d'une heure est trop brillant pour une simple caravane; un pareil cortége, défilant en vue des tentes de la princesse de Sardannah, ne peut appartenir qu'à sa majesté. Retirons-nous un peu à l'ombre de ces arbres; nous pourrons l'examiner en passant, et peut-être y apercevrons-nous la jeune souveraine elle-même.

— *Atcha-saheb!* comme il vous plaira, maître. Aussi bien nos chevaux ne seront pas fâchés de ce répit, car voilà trente lieues au moins que nous faisons sans tirer bride. Les pauvres bêtes trébuchent à chaque pas.

— Et tu pourrais ajouter, sans mentir, que tu ne seras pas fâché toi-même de reprendre haleine après une pareille course. C'est qu'il n'en fallait pas moins pour nous mettre hors de l'atteinte de ces coquins de Pindaries.

— Mais avez-vous bien réfléchi, maître, au danger que nous pouvons courir en nous présentant à la *begom* de Sardannah? Il y a à peine un an que nous nous battions contre elle et que vous lui faisiez perdre une province en conduisant la dernière invasion du nabab-vizir (1). Croyez-vous qu'elle aura oublié celui qui tua son cheval à la bataille de Mirat, et qui l'aurait saisie elle-même, si une troupe de ses plus fidèles serviteurs ne s'était précipitée pour la délivrer? Un

(1) Le nabab d'Oude, vizir ou ministre de l'empereur.

cachot ou un supplice accompagné de tortures pourraient fort bien être le caravansérail et la bienvenue qui nous attendent.

— Eh quoi! mon brave Raja-Ram, douterais-tu ainsi de tes compatriotes? J'ai meilleure idée de la grandeur d'ame de cette petite reine. Je l'ai vue chargeant de trop bon cœur à la tête de ses escadrons et au milieu de la mitraille pour lui supposer des sentimens aussi bas. Capable d'un grand crime, elle peut l'être, mais d'un lâche assassinat, jamais, j'en répondrais sur ma tête, et sur ma tête j'en veux faire l'épreuve.

En disant ces mots, le confiant aventurier prit position sur le bord de la route; ses trois compagnons se rangèrent derrière lui, et là, d'un air préoccupé, mais ferme, il attendit la cavalcade qui s'approchait.

C'était un spectacle vraiment oriental que la marche de ce cortége enveloppé dans le nuage de poussière qui s'élevait sous ses pas. Parfois, comme l'éclair s'élance de la nue, un cavalier chamarré d'or s'échappait du tourbillon poudreux pour décrire au galop quelque *fantazia* rapide, ou bien c'était le vent du désert qui soulevait un coin de l'épais rideau. On apercevait alors quelque riche couverture de pourpre étalée sur le dos d'un éléphant ou les lances étincelantes d'une troupe de poursuivans d'armes. Enfin de nombreux traînards sur les flancs et en arrière de la colonne semblaient être des tirailleurs qui protégeaient la retraite d'un corps d'armée. A mesure cependant que les objets devenaient plus distincts, ils perdaient leur caractère guerrier pour prendre un air de fête et de splendeur. Le nombre des cavaliers, la beauté de leurs montures, la richesse et l'éclat de leurs costumes annonçaient suffisamment un cortége royal, et, à certains détails fort pittoresques, il était également facile de reconnaître que cette troupe brillante revenait de la chasse. Les plus élégans cavaliers étaient couverts de poussière, et les plus beaux chevaux ruisselaient de sueur. Les *saïces* ou palefreniers haletaient en trottant derrière leurs maîtres, ils s'accrochaient et se laissaient traîner à la queue des chevaux. Des *tchitas* (léopards dressés pour la chasse), un bandeau sur les yeux et accompagnés de leurs gardes, étaient couchés, à moitié endormis de chaleur et de fatigue, sur des *hackeries* (chariots) traînés par des bœufs. Des faucons, leurs attaches aux pieds et leurs coiffes en tête, étaient perchés au poing des fauconniers; puis venaient, portés sur des brancards, les trophées de la journée : c'étaient des antilopes à la peau brune et blanche, aux petites cornes droites, noires et polies comme de l'ébène; le loup rayé, avec ses longues

dents blanches souillées de son propre sang; des floricans, des perdrix noires par douzaines. La plus belle dépouille, sans comparaison, était celle d'un magnifique tigre royal, depuis long-temps la terreur du canton. Enfin, les éléphans, mouvantes citadelles, fermaient la marche, portant l'élite des chasseurs dans des pavillons de couleurs éclatantes.

Dans cette vaste plaine, le cortége se développait sans rencontrer aucun obstacle. Bien loin, vers la gauche, se déroulaient les méandres de la Djoumna, glissant à travers le terrain brûlé comme un serpent fauve; plus près, sur la ligne même que l'on suivait, se présentait un petit bouquet d'arbres, oasis dans le désert; à travers les feuilles, on pouvait distinguer quelques ruines et le sommet pyramidal d'une pagode surmontée d'un petit drapeau rouge au bout d'une perche. C'était l'endroit où, à l'ombre d'un épais figuier de l'espèce des multiplians, le groupe de voyageurs dont nous avons parlé attendait impatiemment le *sawarrie* de la princesse.

L'immense cavalcade s'avançait comme si elle devait écraser dans sa course le petit temple et ses berceaux de verdure; mais une partie seulement s'écoula à travers les arbres, tandis que le reste, se divisant comme un torrent, déborda au loin, à droite et à gauche. Un éléphant, le front peint des plus vives couleurs, une couronne d'or sur la tête et une palme d'or serpentant comme le dessin d'un châle tout le long de sa trompe, parut enfin et suivit le sentier. Des gardes à pied couraient à côté, le fusil à mèche sur le dos, le sabre à la main, le bouclier sur le bras. Un petit pavillon chinois, cramoisi et or, s'élevait sur le dos de l'énorme animal, qui ne portait, outre son cornac, que deux jeunes femmes. L'une d'elles était assise les jambes croisées; un fusil reposait sur ses genoux. L'autre, élevée sur des coussins, tenait un parasol au-dessus de la tête de sa maîtresse. La première était la reine de Sardannah, l'héritière et l'autocrate d'un royaume dans le Haut-Hindoustan, composé de quelques fragmens détachés de l'empire mogol, et situé à quelques lieues seulement au nord de Delhi. Elle était accompagnée de sa suivante favorite, la belle Ayesha.

La princesse venait de s'incliner religieusement devant la statue d'Hanouman, le singe héroïque et divin, grossièrement sculptée sous le péristyle de la petite pagode, quand ses regards s'arrêtèrent sur la belle figure de l'officier français, qui se tenait immobile au bord de la route. Une exclamation de surprise et de terreur lui échappa aussitôt; avec la fougue et l'énergie d'une amazone, elle arma son fusil

et le dirigea contre l'étranger. Celui-ci, sans s'émouvoir, répondit à cette menace par un gracieux sourire et par le salut oriental, en portant sa main à son front.

— *Karé rho!* halte! cria la princesse à son cornac. Cipayes, garde à vous! Qu'on laisse approcher cet étranger, mais qu'on surveille tous ses mouvemens!

Puis, l'œil fixé sur l'Européen, le doigt sur la détente de son petit fusil anglais, la reine de Sardannah attendit fièrement l'approche du téméraire aventurier qu'elle avait déjà rencontré sur le champ de bataille.

Successivement au service de différens princes, et en dernier lieu du Grand-Mogol, Joseph Sombre, qui prit dans l'Inde le titre de général Sombre, s'était rendu également célèbre par sa bravoure et par ses succès contre les Anglais, dont il avait deviné la grandeur naissante et cherché à arrêter les progrès. En butte à d'implacables ressentimens et abandonné du faible successeur de Timour et de Baber, il cherchait un nouveau drapeau qui pût lui promettre fortune et vengeance. A l'époque où il se présentait ainsi devant la begom de Sardannah, ses exploits étaient déjà le thème favori des chansons populaires, qui en faisaient un héros et presque un demi-dieu sous le nom de *Roustam e Frangistan* (le champion français).

Sautant à bas de son cheval, Sombre s'avança à pied parmi les gardes de la reine; puis, touchant trois fois la terre de l'extrémité de ses doigts et portant jusqu'à son front le pan de la housse de l'éléphant, il dit, suivant la formule asiatique et s'exprimant en excellent hindoustani : « La paix soit avec vous, noble *ranie!* Puisse votre ombre toujours grandir, et puissé-je y trouver place! » Après un moment d'hésitation, la jeune princesse répondit avec emphase : « La paix soit avec vous, brave chevalier! Présentez-vous au camp; la tente sera prête pour vous recevoir; vous y trouverez le pain et le sel. Notre hospitalité est connue du monde entier. » A cette invitation d'une solennité tout orientale, l'aventurier fit la réponse accoutumée : « Les paroles de votre majesté sont des ordres pour son esclave. Je me présenterai sur le seuil de sa tente; je recevrai le pain et le sel. » Se retirant alors pour laisser passer le cortége, il remonta à cheval et se joignit à la foule sans paraître remarquer la curiosité qu'il excitait.

Le camp de la begom, composé d'environ quatre cents tentes disposées irrégulièrement, présentait de loin un aspect assez gracieux. C'était une petite ville construite d'étoffes variées et éclatantes, une ville indienne, avec son désordre pittoresque et ses contrastes bi-

zarres. A côté de la tente de la princesse, dont le pavillon et les rideaux étaient du plus beau cachemire, paraissait le cendrier du *joghi* (religieux hindou d'un ordre mendiant) suspendu à un bâton placé entre deux fourches. Ce nouveau Diogène, accroupi dans la poussière, sans autre vêtement que ses longs cheveux saupoudrés de cendres, envoyait, selon son caprice, des bénédictions ou des injures aux courtisans qui se rendaient au conseil, et n'épargnait pas toujours sa royale maîtresse. Autour des draperies rouges et blanches des tentes de la noblesse fourmillaient les échoppes noircies et souillées des commerçans, et, en regard des lignes régulières d'un détachement de cavalerie, des bohémiens en haillons bivouaquaient au milieu de leurs bestiaux. L'aventurier ne savait où se diriger dans ce labyrinthe de toiles et de cordages, et il venait de s'arrêter sur la lisière du camp, lorsque deux *chobdars*, messagers porteurs de bâtons d'argent, fendirent la foule et se présentèrent devant lui pour le conduire à la tente qui lui était destinée. Il lui suffit de soulever le rideau qui en fermait l'entrée pour reconnaître que les soins minutieux d'une femme avaient devancé son arrivée et prévenu ses besoins. Un bon lit de rotin, une couple de chaises, objets généralement inconnus dans un camp indien, étaient déjà placés dans la tente, et des serviteurs empressés préparaient un bain. Dès-lors un sourire de satisfaction dissipa le dernier nuage qui obscurcissait le front de Sombre, et, se tournant vers Raja-Ram : « Eh bien! mon fidèle compagnon, lui dit-il, avais-je tort de croire à ma destinée? Vois, mon étoile monte encore; elle est bien loin de son déclin. »

Trois heures plus tard, on annonçait au général que la begom, après avoir goûté quelques instans de sommeil et terminé sa prière, daignait lui accorder une audience. Il se hâta de se rendre à cet appel. Si une émotion assez naturelle se mêlait à la curiosité qu'il ne pouvait manquer d'éprouver, ce n'était pourtant pas l'effroi qui faisait battre son cœur, c'était plutôt l'espoir et le pressentiment d'un bonheur presque chimérique. Les trois heures qu'il venait de passer, livré à ses réflexions solitaires, lui avaient suffi pour bâtir tout un vaste édifice de rêves délicieux, de ces rêves comme, dans nos climats plus froids et sous notre régime social plus positif, on en fait à peine à vingt ans. Sombre avait été jeté dans l'Inde au début de la vie; la gloire avait été sa première maîtresse, et jusqu'alors elle l'avait absorbé tout entier. La rêverie qui agitait son cœur au moment de voir la reine était sa première rêverie d'amour.

Après avoir traversé une enceinte de murs en étoffe blanche, dou-

blée d'écarlate et supportée par des pieux, Sombre eut à passer devant un corps-de-garde d'amazones, portant le costume des cipayes et armées comme eux du tromblon, du sabre et du poignard (1). Quelques-unes de ces femmes étaient dans un état de grossesse fort avancé, ce qui ne les empêchait nullement de prendre leur tour de faction et de faire l'exercice en pantalon serré et le frac boutonné d'une façon assez burlesque. Sombre reconnut bientôt l'esclave Ayesha, qui guettait son arrivée pour l'introduire dans le pavillon royal. Passant devant lui dans une espèce d'antichambre et soulevant un rideau intérieur, Ayesha lui fit signe d'avancer, et il se trouva en présence de la reine.

La tente fort simple, quoique vaste et appuyée sur deux énormes bambous, se divisait, à l'aide d'un rideau, en deux appartemens. La pièce la plus considérable, qui servait de salle de réception, était en grande partie occupée par un immense lit de sangle, long d'environ dix pieds sur six de large, mais très peu élevé. Les supports, de quinze à seize pouces de hauteur, plongeaient dans des vases de cuivre remplis d'eau et destinés à préserver la couche royale des insectes ou des reptiles venimeux. La tête du lit, les pieds, les côtés, étaient sculptés, peints et dorés avec un goût exquis; sur un matelas de peu d'épaisseur était tendu un drap d'une blancheur éblouissante, attaché aux quatre coins par des cordes de soie cramoisie à longs bouts avec des glands d'or. Vers le centre de ce divan étaient entassés quatre ou cinq de ces larges oreillers qui, dans l'Hindoustan, reçoivent chacun un nom et une destination particulière. Il y avait, par exemple, le *sirhanah*, oreiller large pour la tête; le *pyrana*, espèce de traversin pour mettre sous les genoux quand on ne veut pas étendre les jambes; le *gao takya*, pour supporter le dos et les épaules quand on veut simplement s'asseoir; puis encore un nombre infini d'autres coussins, plus ou moins grands, plus ou moins doux, pour venir en aide à la fatigue ou favoriser la volupté. Sur cette couche, si artistement préparée selon les besoins du climat, reposait la jeune et charmante reine de Sardannah. Elle portait un pantalon froncé, très large, de brocard pourpre et or, au-dessus duquel un gilet de mousseline blanche, brodé de perles, lui comprimait le sein de manière à en dessiner tous les contours, tandis qu'une large écharpe de satin bleu tombait de l'épaule jusqu'au genou. Ses cheveux, d'un noir lustré, étaient divisés

(1) On trouve encore de ces compagnies d'amazones dans les harems d'Hyderabad, de Lucknao et de Delhi. Nous en avons vu chez le nizam et chez son ministre Mounir-oul-Moulouk.

en plusieurs tresses, dans chacune desquelles on avait enlacé des fleurs blanches de jasmin, dont le parfum, quelque peu fatigant pour des nerfs européens, est en grande faveur auprès des jeunes filles de l'Hindoustan. Le front, le nez, le cou, les oreilles et les bras étaient chargés d'or travaillé de mille manières. Autour des chevilles, au contraire, et aux doigts de ses pieds délicats, c'étaient des chaînes et des anneaux d'argent, le plus précieux métal ne devant point être profané au service des membres que la superstition a proclamés ignobles. Enfin les suivantes chargées de parer la reine n'avaient oublié ni la frange de collyre autour des yeux, ce qui leur donne un si vif éclat, ni la teinte d'incarnat au bout des doigts et à la plante des pieds. Dans un coin de la tente, on apercevait les babouches, pantoufles brodées en paillettes, à hauts talons rouges et à pointes recourbées, et, sur un tapis, à portée de la main, un petit narghilé d'argent délicieusement ciselé, d'où s'échappaient les parfums de l'essence de rose et des tabacs les plus exquis de la Perse.

Au moment où la suivante soulevait le rideau pour introduire l'Européen, la jeune reine, par un mouvement spontané de pudeur, jeta sur ses épaules un immense voile de gaze couleur de rose avec une bordure et de larges franges d'argent.

— Asseyez-vous, *saheb bahader* (seigneur chevalier), dit-elle à Sombre après qu'il eut présenté les salutations d'usage. Il est nécessaire que nous causions un peu à loisir, afin de bien nous entendre. Je crois que nous nous connaissons déjà, et ce n'est pas la première fois que la destinée nous a placés l'un vis-à-vis de l'autre. Votre nom, si je ne me trompe, est Sombre, et vous serviez les Mahrattes.

— Ma destinée, répondit l'aventurier, m'a déjà accordé une fois l'honneur d'entrevoir une grande princesse, aussi intrépide que Rama, aussi belle que Leila. Mon cœur s'est glacé d'effroi en la voyant s'élancer sur le champ de bataille; depuis ce temps, il a palpité d'amour au souvenir de ses charmes. Quant aux Mahrattes, ce sont d'infames voleurs; qu'on me donne une armée, et je les exterminerai!

— En vérité! brave chevalier, est-ce là ton langage? Il est agréable à mes oreilles, et je veux le croire sincère. Dès-lors tu es à moi, prends la moitié de ma puissance et défends ma couronne. Tu m'as fait perdre une province, tu m'en donneras dix. Je veux que tu instruises mes soldats dans l'art de la guerre, que tu les conduises sur le chemin de l'honneur; je leur apprendrai à t'y suivre.

— Dès ce jour, répondit Sombre, j'appartiens sans doute à votre majesté, mais je ne vaux plus rien pour la guerre. Que ferez-vous d'un

malheureux accablé de langueur, qu'un feu brûlant consume, qui n'a plus que des pensées d'amour, et d'amour sans espoir? C'est un insensé auquel il faut accorder un asile, ce n'est plus un chef pour commander des armées.

— Nous avons un vieux proverbe, dit la princesse en souriant et en rougissant tout à la fois : « flatteur et menteur comme un natif du Frangistan; » mais nos oreilles sont celles d'une reine, elles savent démêler dans ton langage ce qu'inspire la vérité et ce que dicte la politesse. — Après une interruption, elle reprit : — Tu es à l'âge d'être mari et père. Combien de femmes as-tu dans ton harem?

— En voyage et sur le champ de bataille, on ne peut point songer aux joies de la famille. Votre serviteur ne s'est encore arrêté nulle part pour se bâtir une demeure. Avant d'avoir vu la reine, son cœur n'avait point palpité.

— Les paroles du *saheb* sont-elles l'expression de la vérité? dit la jeune reine à demi pensive. Alors nous lui construirons un palais, et nous remplirons son harem. Il y a de jeunes et belles filles dans nos états, elles seront heureuses d'entrer dans la demeure d'un brave.

— Dans ma religion et dans mon pays, répondit Sombre, on n'épouse qu'une seule femme, celle qu'on aime, et, si on ne peut l'obtenir, la vie s'écoule solitaire comme celle du joghi.

— Il n'en sera pas ainsi de la tienne, plaise au ciel! Mais laissons là ce discours. Voici l'heure de la prière, et il faut nous séparer. Les *rayots* de ce village ont imploré mon secours pour les délivrer de plusieurs tigres qui ravageaient leurs troupeaux. Nous en avons déjà détruit quelques-uns, mais il en reste encore. Demain sera le dernier jour que nous pourrons consacrer à la chasse; je désire qu'elle soit heureuse. Ma suite sera prête au point du jour, et une place vous sera réservée à mes côtés sur l'éléphant royal. Vous viendrez, et toute ma cour admirera votre courage et votre adresse. Allez en paix, il vous est permis de vous retirer.

Après l'entretien que nous venons de rapporter, et dans lequel nous avons cherché à conserver fidèlement les formes du style oriental, chacun des deux interlocuteurs se sentait diversement ému. Sombre se reprochait d'avoir exprimé trop froidement à la reine l'admiration qu'elle lui inspirait : pour la première fois, il était mécontent de lui-même, il avait été gauche et timide devant une jeune fille à peine sortie de l'enfance. Quel serait désormais son rôle auprès d'elle, et son amour ne paraîtrait-il pas audacieux? Quant à la reine, elle était tombée dans une profonde rêverie, d'où les sons vibrans de la

cornemuse du joghi étaient impuissans à la tirer. Une noble et gracieuse image passait sans cesse devant ses yeux, tandis que sa lèvre distraite exhalait en flocons odorans les parfums du narghilé. Celui qu'elle avait entrevu dans ses rêves de jeune fille venait enfin de se révéler. Comment le confondre avec ces misérables Indiens qui l'entouraient? Le guerrier franc dominait ces natures asservies, cette race chétive de toute la hauteur du courage et de la liberté. Appuyée sur un pareil champion, aucune entreprise ne lui serait difficile. Que pourraient contre elle les Mahrattes, les Pindaries, les Rajpouts? Ils fuiraient jusque dans leurs montagnes. Le Grand-Mogol implorerait son secours; elle règnerait sur tout l'Hindoustan, et tout l'Hindoustan la proclamerait la plus heureuse des femmes, en voyant l'époux que lui envoyait Chrishnah, le dieu des amours.

Le lendemain, au point du jour, une dizaine d'éléphans se rassemblaient devant la tente de la begom. De ce nombre, quatre seulement devaient porter des chasseurs. Sur leur dos, au lieu du pavillon et des coussins accoutumés, s'élevait un siége assez large pour recevoir deux personnes, avec un dossier et une balustrade en fer, véritable arsenal meublé de fusils, de haches et de pistolets. Le cornac devait en outre se tenir sur le cou de l'animal, mais de manière à laisser aux chasseurs tout l'espace nécessaire pour le maniement de leurs armes. Les autres éléphans portaient chacun un groupe de paysans armés de longues perches, dont le rôle, quoique le moins brillant, était peut-être le plus dangereux. C'étaient eux qui devaient pénétrer à pied dans le fourré pour battre les broussailles et faire lever les bêtes fauves. Or, il n'est pas rare de trouver un tigre indolent qui ne se décide à quitter sa retraite que lorsque le pauvre rayot vient ébranler le jongle sous lequel il repose. Alors, malheur à l'Indien, s'il se trouve sur le chemin de l'animal irrité : d'un seul coup de son bras puissant, le monstre l'étendra dans la poussière, et vous ne verrez plus qu'un cadavre défiguré, le crâne ouvert et la poitrine en lambeaux.

L'éléphant royal vint s'agenouiller devant la tente de la begom. Sombre, debout sur le seuil, s'avança pour recevoir la princesse, et, après l'avoir aidée à monter sur le docile animal, il se plaça dans le *howdah* à ses côtés. Une course pénible à travers d'âpres sentiers amena le cortége sur les confins d'un jongle marécageux, composé de broussailles, de bruyères et de longs roseaux qui, en se brisant sous les pas des éléphans, rendaient un son aigre et métallique. Selon les rapports des villageois, ce jongle était la retraite favorite de deux tigres qui depuis long-temps infestaient la contrée. Des débris, des

ossemens, une carcasse de buffle à moitié dévorée, indiquaient effectivement le voisinage ou le passage récent de ces animaux. Dès-lors, on se prépara à l'action : les éléphans furent rangés en demi-cercle et s'avancèrent en écrasant le taillis devant eux. Déjà l'on avait traversé les deux tiers de l'espace indiqué sans apercevoir aucune trace de l'ennemi, et chacun commençait à désespérer du succès de la journée, quand l'éléphant royal, relevant soudainement sa trompe, fit entendre un cri perçant et modulé comme la fanfare d'une trompette. C'est le signal assez burlesque donné par cet animal intelligent, quand il reconnaît la présence de son redoutable adversaire. Quelques secondes plus tard, les longues herbes à cent pas en avant s'agitèrent, et un énorme tigre, de l'espèce vulgairement appelée du Bengale, laissa voir un seul instant au-dessus des tiges sa tête et ses épaules rayées. La reine l'aperçut la première : elle déchargea aussitôt sur le monstre les deux coups de son fusil anglais; mais les mouvemens inquiets de l'éléphant qu'elle montait l'avaient empêchée d'ajuster. Le tigre, selon sa coutume, quand il n'est pas blessé, s'aplatit dans les herbes et disparut. Toute la ligne des chasseurs le poursuivit alors au pas de course. A quelques pas plus loin, on le fit lever encore. Cette fois, il battit décidément en retraite, mais lentement et avec dignité, et se retournant à chaque instant pour regarder ses persécuteurs. C'est alors qu'une balle partie de la carabine de Sombre le blessa grièvement à la hanche. La scène changea aussitôt. Le monstre fit un bond en arrière; il battit ses flancs de sa queue, il rampa, puis, poussant un cri terrible, il s'élança vers les chasseurs. Toute la troupe d'éléphans prit aussitôt la fuite. C'était en vain que les cornacs les encourageaient, les injuriaient, les frappaient à coups redoublés, qu'ils leur déchiraient le cou de la pointe aiguë de leurs hallebardes. Pour la première fois, ces animaux étaient sourds à la voix des *mahaouts*. Un d'eux, plus effrayé que les autres, se précipita sous un arbre aux vastes rameaux, et, rencontrant une branche énorme qu'il brisa avec son dos, il fracassa la balustrade, le siége de fer, et tua les chasseurs qui n'avaient pu se soustraire à ce choc écrasant.

L'éléphant royal était resté seul sur le champ de bataille. Il tremblait, mais il ne fuyait pas; c'était l'effet de la discipline. Ce vétéran montrait plus d'une cicatrice; plus d'une fois il avait assisté à la mort du tigre. Pourtant, quand celui-ci s'élança vers sa trompe, il détourna la tête et lui présenta la hanche. Le tigre y arriva d'un seul bond, mais, repoussé par la balustrade d'acier, il ne put que se cramponner aux flancs de ses dents et de ses griffes. L'éléphant fit des efforts pro-

digieux pour se débarrasser de son ennemi; ce fut en vain. Un coup de pistolet déchargé à bout portant par la princesse ne suffit pas encore. Sombre saisit enfin une hache, et ce ne fut qu'à coups redoublés qu'il parvint à lui faire lâcher prise. Le monstre, déjà mutilé, vint tomber entre les jambes de l'éléphant, qui lui posa son large pied sur la poitrine. Broyé par cette pression épouvantable, le tigre expira avec un cri déchirant de rage et de douleur.

Cependant une partie des fuyards s'était ralliée, et il restait encore un ennemi à détruire. On reforma les rangs, et l'on avança de nouveau. La recherche fut long-temps vaine : les obstacles du terrain se multipliaient. Le jongle marécageux avait été laissé en arrière, et l'on était arrivé à une forêt de superbes tulipiers s'élançant d'un taillis épais. Les traqueurs avaient vu la tigresse gagner ce fourré impénétrable; mais qui oserait l'y suivre? Cette fois, les dangers étaient plus que doublés; seuls, la jeune reine et Sombre furent inaccessibles à la peur. Il n'y avait désormais plus de sentier : ce fut alors qu'on put admirer la sagacité de l'éléphant et sa force prodigieuse. Sur un mot du *mahaout*, il appliqua son front contre l'arbre qui obstruait le passage, et, l'enlaçant de sa trompe, le plia vers la terre jusqu'à ce qu'il pût poser son large pied sur la tige. Aussitôt le bois craqua, les racines sortirent de terre; l'arbre était terrassé. Un passage fut ainsi frayé comme si la hache du pionnier ou la trombe de l'ouragan avait dévasté la forêt.

L'éléphant royal, toujours au poste d'honneur, marchait en tête de la colonne. Il venait d'écarter les rameaux d'un *pipol* à larges feuilles; tout à coup il recule et se débat avec fureur : la tigresse, poursuivie jusque dans son dernier asile, s'est élancée sur sa tête; une des griffes a pénétré dans l'œil, l'autre lui déchire la trompe. N'écoutant plus alors que son désespoir, l'éléphant se précipite sur son ennemi, et, tombant sur ses genoux de devant, perce de ses défenses la tigresse clouée contre terre. Arrachés de leurs siéges par ce brusque mouvement du colosse, Sombre et la jeune reine sont lancés au loin dans les broussailles. L'épais tissu de ces plantes flexibles a heureusement amorti leur chute. Sombre saisit dans ses bras la reine toute meurtrie, mais souriante encore, et c'est presque de force qu'il l'entraîne loin de cette lutte gigantesque et de l'agonie du tigre. Tel est l'attrait, telle est la fascination du danger, telles sont les puissantes émotions de la grande chasse dans l'Inde.

Ce fut à ce moment où ils venaient d'affronter ensemble une mort

affreuse, que des aveux, des sermens passionnés, furent échangés pour la première fois, dit-on, entre l'heureux aventurier et sa royale maîtresse; ce fut alors que le général Sombre gagna un trône où il régna dix ans avec autant de bonheur que de légitime renommée. Plus tard, il devait acquérir un tel empire sur l'esprit de sa souveraine, qu'elle reconnaîtrait le Dieu des chrétiens et adopterait les coutumes européennes. Convertie à la foi catholique, elle devait épouser Joseph Sombre suivant les rites de son culte, et prendre son nom qu'elle conserverait jusqu'à la mort (1). Les amours de la begom et de l'aventurier français peuvent être regardés comme un des plus curieux épisodes des annales modernes de l'Hindoustan. Qu'on ne s'étonne pas si, en continuant notre récit, nous rencontrons plus d'une fois, comme en ce début même, le roman à côté de l'histoire. Ce n'est pas nous qui inventons, c'est la réalité qui prend les allures de la fiction, et nous aurions mauvaise grace, après tout, à nous en plaindre. Si cette étrange histoire mérite d'être tirée de l'oubli, n'est-ce point parce que les émotions du drame s'y mêlent à l'intérêt des souvenirs politiques?

II.

Avant cette rencontre, qui devait décider de son avenir, Sombre avait déjà joué un rôle brillant dans les guerres de l'Inde. Un Français du nom de Law, élève et ancien aide-de-camp du fameux Bussy, commandait, en 1760, un petit corps de ses compatriotes au service du Mogol. Sombre, âgé de dix-neuf ans alors, était entré dans cette compagnie et y avait bientôt atteint le grade de sergent. La bravoure du jeune Français ne devait pas tarder à être mise à l'épreuve. Une lutte entre la puissance anglaise et le Grand-Mogol était imminente. C'était l'époque où Clive jetait les premiers fondemens de la puissance anglaise sur les plans que le génie de Dupleix avait trouvés, mais que la France, dans sa déplorable inertie, avait dédaignés et abandonnés à l'étranger. De même que Dupleix s'était élevé dans le Dekkan en créant un nabab du Carnatique, dont il avait été plus tard le successeur, ainsi Clive s'élevait dans l'Hindoustan en donnant un nabab au Bengale, afin d'hériter un jour de sa créature devenue son esclave. Le moment de cette usurpation n'était pas encore venu, il est vrai, car le trésor de la compagnie, si riche aujourd'hui, était vide alors, et les projets de l'habile gouverneur n'avaient pas reçu l'entier assen-

(1) *Begom Sombre*, ou, par corruption hindoustanique, la *begom Somrou*.

timent de la métropole. En l'absence momentanée de Clive, qui venait de partir pour s'aboucher personnellement avec le fameux Pitt, ce ministre si bien fait pour le comprendre, le conseil de l'Inde, d'après les dernières instructions du gouverneur, avait remplacé, comme tenancier du Bengale, un malheureux prince déjà dépouillé, Mîr Giaffer, par un second, Mîr Kâssim, gendre du précédent et auquel on connaissait quelque fortune qu'on se proposait d'exploiter. Mîr Kâssim, en se chargeant de l'administration au nom de son beau-père, s'engageait à payer toutes les dettes de celui-ci, à céder à la compagnie le revenu de trois nouveaux districts, ceux de Burdwan, Midnapour et Chittagong, et enfin à faire cadeau à la municipalité de Calcutta d'une somme de cinq lacs de roupies (1,200,000 francs). Avec ces nouvelles ressources et des troupes remplies d'ardeur, parce que tous leurs arrérages de solde venaient enfin d'être payés, fait dont on n'avait encore vu d'exemple sous aucun gouvernement indien, le conseil colonial anglais se trouvait assez fort pour attaquer le Grand-Mogol lui-même, et lui enlever sa fertile province de Bahar que l'on convoitait depuis long-temps. C'en fut assez pour qu'il n'hésitât point à entamer une guerre qui lui promettait à la fois des richesses et de la gloire.

Shah-Alum (1), c'était le nom du pauvre empereur, connaissant les vues de la compagnie et désirant sauver sa plus belle propriété, y était campé, au mois de juillet 1761, avec une armée indisciplinée et peu nombreuse, quand il fut attaqué vigoureusement par le major Carnac, à la tête des troupes anglaises combinées avec celle de Mîr Kâssim. Après avoir essayé une faible résistance, il s'enfuit aux premiers coups de canon, laissant sur le champ de bataille ses bagages et le peu qu'il possédait d'artillerie. Ce fut au moment de ce désastre que se passa un fait touchant dont l'histoire nous a gardé le souvenir. Lorsque Shah-Alum fut le premier à déserter sa cause, la petite compagnie française de Law, fatiguée de la vie errante qu'elle menait depuis long-temps, se laissa gagner par le découragement de l'empereur et prit la fuite. Seul, Law ne put se résoudre à quitter le champ de bataille. S'adossant à un des canons, il s'assit le visage tourné vers l'ennemi et attendit la mort. En ce moment, il s'aperçut qu'il n'était pas seul. Deux jeunes gens étaient à ses côtés : l'un était un cipaye, nommé Raja-Ram, dont il avait plus d'une fois remarqué la bravoure; l'autre, on l'a déjà nommé, c'était Joseph Sombre. Ordres, prières, rien ne les décida à s'éloigner de leur chef. Assis sur le même affût,

(1) *Shah-Alum* veut dire le roi du monde.

mais modestement, et en seconde ligne derrière Law, ils attendirent comme lui. Cependant le major Carnac, accompagné du capitaine Knox, s'avançait rapidement avec un détachement pour s'emparer de l'artillerie impériale. Ce fut alors qu'il aperçut le chef de la compagnie française. Mettant à l'instant pied à terre, il s'approcha le chapeau à la main, et, après avoir adressé les plus gracieux éloges à son brave ennemi, il le conjura de se rendre. Law répondit qu'il était prêt à le suivre, pourvu qu'on lui laissât son épée, mais qu'il mourrait plutôt que de quitter cette arme à laquelle son honneur était attaché. Un murmure flatteur s'éleva aussitôt parmi les officiers qui entouraient le major; on applaudit à la fermeté de Law, et on lui conserva son épée par acclamation. Ce fut dans le palanquin même du commandant anglais qu'on l'emporta du champ de bataille. Absorbé par les émotions d'une pareille scène, Law ne se rappela qu'au moment de suivre le major anglais les deux jeunes gens qui avaient voulu mourir avec lui, mais il les chercha vainement des yeux : une fois le danger passé, ils avaient disparu dans la foule.

La seconde fois qu'il est question de Sombre dans les annales de l'Inde, c'est trois ans après, en 1764, dans l'armée de Mîr Kâssim, où il avait obtenu un commandement depuis la bataille livrée à Shah-Alum. Les circonstances avaient bien changé. L'avidité des fonctionnaires anglais avait déjà épuisé tous les trésors de Mîr Kâssim. Celui-ci était parvenu cependant à apaiser encore quelque temps leurs insatiables exigences, à force d'exactions dont ses propres sujets étaient les victimes. Il avait fait rendre gorge à tous les employés indigènes qui s'étaient enrichis sous son prédécesseur; toutefois ces ressources même lui manquèrent bientôt, et il ne lui resta plus à dépouiller qu'un dernier chef de quelque importance et protégé des Anglais. Malheureusement pour Mîr Kâssim, ce chef périt dans les tortures plutôt que de révéler où étaient ses trésors. Mîr Kâssim restait donc sans argent devant une puissance qui venait de perdre, par son imprudence, un partisan fidèle. Pour comble de malheur, une modification du grand conseil de l'Inde donna la majorité au parti hostile à Mîr Kâssim. Le gouverneur Vausiltart et Warren Hastings (alors simple employé civil) lui prêtaient seuls un appui sans valeur, de sorte que, tandis qu'on augmentait ses charges, il vit de jour en jour détourner ses revenus. Les marchands anglais s'attribuaient le monopole du commerce, battaient ses douaniers, et il lui était même défendu de supprimer les droits qu'il ne recevait plus et qui ne pesaient plus que sur ses propres sujets. Il était clair qu'on voulait arriver à son expulsion par la

ruine de ses états. M. Ellis, homme très violent et son ennemi acharné, que l'on avait, précisément à cause de cela, choisi pour résident (1) anglais dans sa capitale de Patna, s'y préparait ouvertement à l'attaquer à main armée. Convaincu bientôt que sa perte était résolue, Mîr Kâssim n'hésita plus. Son premier acte fut de saisir des bateaux chargés d'armes que M. Ellis faisait venir de Calcutta à Monghyr. Il s'ensuivit quelques hostilités; un membre du grand conseil de l'Inde, Amyat, fut tué; Ellis et son escorte furent faits prisonniers. Dès ce moment, malgré l'opposition du résident et de Warren Hastings, le conseil regarda la guerre comme résolue, déclara la déchéance de Mîr Kâssim et la restauration de Mîr Giaffer.

L'armée anglaise, entrée immédiatement en campagne, livra, le 2 août 1763, une grande bataille aux troupes de Mîr Kâssim. On fut étonné de leur résistance énergique. Un instant l'ennemi rompit sur un point la ligne anglaise, s'empara de deux canons, et attaqua en tête et en queue le 84e régiment britannique. Il renouvela plusieurs fois les mêmes efforts. On devine que les troupes qui se montraient si vaillantes étaient commandées par Sombre. Après un combat de quatre heures, le champ de bataille demeura aux Anglais; mais ce combat était le plus sanglant et le plus acharné qu'on eût encore vu dans les guerres de l'Inde.

A la suite de cette bataille, Mîr Kâssim se replia successivement sur les forteresses d'Oudwa et de Monghyr, qu'il vit tomber l'une après l'autre devant la stratégie européenne, et se retira enfin dans Patna, sa dernière possession, traînant toujours à sa suite les prisonniers anglais qu'il avait faits au début des hostilités. Poursuivi jusqu'à Patna par l'armée britannique, au premier bruit de son approche, il écrivit au major Adam qui la commandait : « Si vous faites un pas de plus, je vous envoie la tête de M. Ellis et celle de vos autres chefs. » Cent cinquante Anglais de tous rangs et de toutes professions se trouvaient alors entre les mains du nabab. Le major Adam écrit à MM. Ellis et Hay, qui se trouvaient parmi les prisonniers, de chercher à s'échapper par tous les moyens possibles, ou de racheter leur vie par des promesses qu'il s'engageait sur son honneur à ratifier. MM. Ellis et Hay, il faut le dire à leur honneur, répondirent, au nom des autres Anglais : « Nous ne pouvons nous échapper; mais nous vous en prions instamment, que vos opérations militaires ne soient pas retardées d'un moment à cause de nous. » L'armée anglaise continuant à s'appro-

(1) Résident est synonyme d'ambassadeur quand il s'agit des cours indiennes.

cher de Patna, Mîr Kâssim se vit obligé de l'évacuer; mais, avant de partir, il voulut se donner le plaisir de la vengeance. Les prisonniers, au nombre de cent quarante-neuf, furent passés par les armes, et ce fut le bataillon de Sombre qui se trouva chargé de cette terrible exécution. Le jeune Français, il faut le dire, fit les plus généreux efforts et brava même quelques dangers pour empêcher ce massacre; ce fut à son instante prière qu'on épargna un seul prisonnier, un chirurgien qui, dans l'exercice de sa profession, avait capté les bonnes graces du nabab. La conduite que tint Sombre en cette circonstance n'empêcha pas la haine des Anglais de confondre éternellement, à propos du massacre de Patna, le nom de Sombre avec celui de Mîr Kâssim.

Après avoir quitté Patna, Mîr Kâssim et son jeune général se réfugièrent dans les états du vizir d'Oude, qu'ils trouvèrent campé avec l'empereur aux environs d'Allahabad. Les fugitifs furent reçus avec les plus grandes marques de distinction par le Mogol et son vizir : ce dernier fournit même à Mîr Kâssim les moyens de réorganiser une armée; aussi, dès le 3 mai de l'année suivante (1764), le nabab reparut-il devant les Anglais en ordre de bataille. L'action, commencée par une vive canonnade, devint bientôt générale. Sombre, à la tête d'un corps d'infanterie d'élite et soutenu par une nombreuse cavalerie, attaqua les Anglais de front, tandis que le reste de l'armée essayait de les tourner pour les prendre en queue. Ceux-ci, commandés encore une fois par le major Carnac, déployèrent leur fermeté ordinaire, et les troupes de Mîr Kâssim furent repoussées; mais le combat avait duré depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et les vainqueurs, épuisés de fatigue, ne purent poursuivre leur succès. Sombre, ayant rallié ses troupes, opéra sa retraite en bon ordre, et prit position en vue même des murs de Patna. Le visir, peu satisfait de ce résultat, ayant ouvert des négociations avec les Anglais, Sombre et Mîr Kâssim coururent un moment de graves dangers, car les Anglais exigeaient comme préliminaires de tout arrangement que l'un et l'autre leur fussent livrés, et le vizir n'aurait pas été éloigné de souscrire à cette condition; mais il voulait en retour la cession de tout le Bahar. Cette prétention ayant été repoussée, rien ne fut conclu, et le vizir repassa le Gange avec son armée.

Le 15 septembre de la même année, les mêmes ennemis se retrouvèrent en présence. Les Anglais étaient commandés cette fois par le major Munro. L'empereur, le vizir et Mîr Kâssim se trouvaient dans l'armée opposée; Sombre, à la tête de son corps discipliné, en était véritablement l'ame et le chef. Vers neuf heures du matin com-

mença un engagement général et très vif des deux côtés. A la tête de ses cipayes reconnaissables au bon ordre qu'ils conservaient et à la régularité de leurs manœuvres, Sombre chargea plusieurs fois les Anglais. Les troupes du vizir et de l'empereur, animées par cet exemple, ne montrèrent pas moins de résolution; pourtant l'attaque vint, comme toujours, échouer contre la supériorité européenne et le sang-froid britannique. Après une série de tentatives infructueuses, l'armée indienne se retira lentement et sans désordre. Munro se jeta vivement à sa poursuite; mais Sombre et son petit bataillon indestructible lui barrèrent le passage. Arrivé avant les Anglais à un pont de bateaux jeté sur une rivière profonde et rapide, à deux milles du champ de bataille, l'intrépide aventurier parvint à le détruire et sauva les débris de l'armée impériale. Dans cette affaire où Sombre courut les plus grands dangers, on remarqua un Indien qui fut blessé deux fois en le couvrant de son corps : c'était Raja-Ram qui, par un dévouement dont nous avons vu des exemples sous l'empire, avait jusque-là refusé tout avancement pour accompagner son maître en qualité de simple ordonnance.

Cette bataille avait duré trois heures, et un moment la victoire était restée incertaine. De pareils exploits ne pouvaient manquer de répandre la réputation de Sombre dans tout l'Hindoustan, et désormais le général français pouvait choisir entre tous les princes de l'Inde celui qu'il lui conviendrait de servir. Après avoir été successivement et alternativement à la solde de l'empereur, du vizir et de plusieurs autres chefs pendant douze années, nous le retrouvons enfin cherchant un asile dans l'état de Sardannah, qui avait alors à peine une place sur la carte de l'Inde. Grace aux efforts de Sombre, ce petit royaume allait enfin sortir de son obscurité.

Une fois devenu l'époux de la princesse et partageant avec elle l'autorité suprême, Sombre était trop habile pour songer à s'étendre par la guerre avec les faibles ressources militaires dont il pouvait disposer; il renonça donc presque entièrement au métier des armes pour se lancer dans une carrière toute diplomatique. Voyant dans l'accroissement de la puissance anglaise le danger le plus réel et le plus imminent pour les divers états de l'Inde, il s'appliqua sans relâche à la combattre, ou au moins à la restreindre entre des confédérations hostiles. Son système, qui rappelait celui de Bussy, était de placer à toutes les cours importantes un petit noyau de Français auxquels il tendait la main. Ce fut lui qui révéla à Scindiah les talens du général de Boigne dont le chef mahratte tira un tel parti que, malgré les désastres qui

avaient signalé le commencement de sa vie, il mourut sur le trône le plus puissant de l'Inde. Ce fut encore lui qui parvint à installer à Hyderabad, chez le nizam, le fameux Raymond, qui succéda pendant quelques années à la position et à la renommée de Bussy. Enfin son influence se fit sentir jusque chez Hyder Ali et Tippou, dans le Mysore, où il entretenait une correspondance avec Lally, neveu de l'infortuné général de ce nom. Il tenait ainsi les fils d'un immense réseau souvent brisé par les efforts des gouverneurs de la compagnie anglaise, mais sans cesse renoué par l'infatigable activité du mari de la begom. Sombre retardait ainsi l'asservissement graduel de l'Inde, il consolidait le petit trône sur lequel il était lui-même assis, et il favorisait enfin les intérêts de la France, nous n'osons dire ses vues, car la France, à cette époque, était incapable de comprendre la mission qu'elle aurait pu remplir dans l'Inde.

Cependant neuf ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Sombre dans l'état de Sardannah, et le vaste génie qui présidait alors aux destinées de la colonie anglaise n'avait pas tardé à découvrir le point d'où surgissaient tant d'obstacles, d'où partaient tant de coups inattendus. Warren Hastings voyait avec autant de surprise que de colère une barrière infranchissable s'élever sans cesse entre lui et cet obscur aventurier qui se trouvait toujours comme une pierre d'achoppement sur le chemin de sa gloire; il lui tardait de s'en défaire, et les leçons de Clive l'avaient rendu peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à ce résultat. Malheureux dans ses premières tentatives, un hasard inespéré vint enfin lui offrir l'instrument qu'il cherchait. Un jeune homme du nom de Dyce, chassé, pour quelque infraction à l'honneur, d'un régiment de l'armée britannique, s'était présenté à lui, demandant à se rouvrir l'accès de la société qui l'avait justement exclus, en menant à bien quelque entreprise désespérée. La bonne mine du jeune homme, son adresse et son courage séduisirent Hastings. Dyce fut chargé de se présenter à la cour de Sardannah pour y organiser une intrigue qui délivrât la compagnie de son dangereux adversaire. On ne pouvait faire pour une mission de ce genre un choix plus heureux. Doué du plus agréable extérieur, d'une figure charmante, des manières les plus gracieuses et les plus chevaleresques, Dyce ne pouvait manquer de plaire. Il avait d'ailleurs à se plaindre amèrement des outrages, des persécutions que lui avaient fait essuyer ses compatriotes, et de tels récits devaient intéresser Sombre lui-même, que les Anglais avaient plus d'une fois poursuivi de leurs calomnies.

L'évènement justifia les prévisions de Hastings. Dès que Dyce se

présenta à Sombre, il sut conquérir sa sympathie. Incapable d'un sentiment de jalousie et se rappelant les épreuves de sa première carrière, Sombre s'attacha vivement à ce jeune homme, et lui fit obtenir du service dans l'armée de Sardannah. Croyant voir dans la qualité d'Européen une garantie suffisante de loyauté, il alla même jusqu'à admettre Dyce dans son intimité, et, lors d'une absence qu'il fut obligé de faire pour des négociations importantes avec des princes du voisinage, il lui confia le commandement, par intérim, des gardes de son palais.

Avec l'arrivée de Dyce à la cour de Sardannah, une période nouvelle s'ouvre, pour ainsi dire, dans ce récit. Sombre avait oublié que les fonctions de Dyce, en l'obligeant à voir fréquemment la reine et ses femmes, pouvaient faire naître entre elles et le jeune Anglais une familiarité dangereuse. Des graves intérêts de l'histoire nous retombons dans les émotions du roman. On connaît tous les acteurs du drame mystérieux qui va se jouer : d'une part, c'est une jeune princesse passionnée comme on l'est à vingt ans sous le ciel de l'Inde; de l'autre, c'est un soldat confiant et brave. A côté d'eux vient se placer un homme qui unit à l'égoïsme opiniâtre et rusé de la race anglaise toutes les graces de la jeunesse et toutes les ressources de la séduction. Peut-être prévoit-on déjà le dénouement.

L'absence du général devait être longue. Il avait à régler sur la frontière, avec les rajas de Pattiala et de Khytal, les limites respectives de leurs états et de celui de Sardannah. Les négociations furent plus lentes encore qu'il ne l'avait pensé, et, trois mois après son départ, son retour paraissait aussi éloigné que jamais. On était dans la saison des grandes chaleurs, époque de lassitude et d'ennui, où la tête est vide, où les passions fermentent. La reine cherchait en vain à combattre la funeste influence de l'isolement et de l'oisiveté. Retirée dans le réduit le plus mystérieux du palais, elle ne cessait de questionner sa favorite Ayesha sur le caractère et les habitudes du séduisant étranger. Un seul de ces nombreux entretiens ne nous laissera rien ignorer des émotions nouvelles qu'éprouvait la begom. Pénétrons dans le séjour où la jeune reine cache sa tristesse. Traversons cette vaste salle, dont les arcades en ogive s'ouvrent sur une cour intérieure, entourée, comme un cloître, de cellules nombreuses, et plantée, comme un jardin, des fleurs les plus odorantes et les plus exquises. A l'architecture tourmentée des murailles, à ces riches couleurs qui chatoient sur les plafonds et sur tous les lambris, à ces brillans jets d'eau qui murmurent et bondissent dans des bassins de marbre, on reconnaît la suite d'appartemens que dans tout palais indien on appelle, par excel-

lence, le *rang-mahal* ou la galerie peinte, le séjour spécialement consacré aux femmes. Encore un pas, et nous sommes dans le salon principal, dans le salon de la reine, où se trouve un divan, immense canapé imitant un char de triomphe, monté sur des roues avec un joug et un timon. Les roues, le timon, le joug, sont en laque du plus beau poli, tout bariolé de peintures représentant des chevaux, des paons, des oiseaux fantastiques. Le canapé est recouvert de velours cramoisi avec une bordure d'or. Le bois, richement sculpté, porte des incrustations de cornaline, d'agathe, d'émeraude et de rubis. La reine, mollement étendue sur le canapé, est aisément reconnaissable à sa beauté ravissante comme à sa riche parure. Assise à ses pieds, les jambes croisées, Ayesha porte un costume peu attrayant, qui consiste en une simple camisole de mousseline blanche et un pantalon large d'en haut, mais collant depuis le genou jusqu'à la cheville. Elle agite un éventail sur la tête de sa maîtresse.

— Ayesha, ma petite sœur, disait la princesse d'une voix languissante, ne peux-tu rien trouver pour me distraire? Raconte-moi quelque histoire d'amour.

— Hélas! ma chère maîtresse, quand je vous parle de Leila et de Majnoun, vous ne m'écoutez pas : vos idées sont ailleurs.

— C'est que je sais toutes ces histoires par cœur. Pour me tirer de cette odieuse léthargie, et me faire oublier cette chaleur accablante, il faudrait d'autres récits que ceux dont on berçait mon enfance.

— Ce serait en vain, dit la suivante en secouant la tête, que je connaîtrais toutes les histoires du *kissago* (le conteur ambulant). Le cœur de ma souveraine est bien loin; il est près de son mari. Qu'est-ce qu'une femme sans son époux? c'est un corps sans ame. L'amant est le *nour e chashm* (la lumière des yeux) de sa maîtresse. Le *saheb* vous écrit cependant qu'il ne tardera pas à revenir.

— Non, non, ma fille, il ne doit pas encore y songer. Nos intérêts demandent sa présence sur la frontière, et pourraient souffrir de son retour. Ne parlons pas de mon époux, Ayesha, c'est un sujet trop douloureux. C'est à peine s'il reviendra avec les pluies. — Que me disais-tu ce matin du chevalier Dyce?

— Ma souveraine me faisait remarquer, je crois, que c'était un cavalier accompli.

— Quel âge a le chevalier?

— Peut-être vingt-quatre ans.

— Parlons en confidence. Dit-on qu'il ait vu quelque danseuse depuis son arrivée? A-t-il admis quelque femme dans son *zenana?*

— Non; son domestique Thamas-Kouli, qui ne l'a pas quitté depuis son arrivée, proteste qu'il mène la vie d'un faquir ou d'un joghi.

— C'est singulier.

— C'est qu'il les dédaigne. Il n'y a aucune de ces femmes qui soit digne de lui.

— Ayesha, dit la begom après quelques momens de rêverie, je crois que je pourrai dormir maintenant. Tu vas me laisser. — A propos, j'aurai plus tard quelques ordres à donner au commandant de ma garde. Tu feras venir cet Anglais, je veux lui parler ce soir.

— Dans quel lieu et à quelle heure? répondit la suivante respirant à peine.

— Ici, après ma prière.

Malheureusement pour Sombre, l'aventurier qui était l'objet de cette conversation avait déjà lu dans l'ame de la begom. N'ayant ni la défiance ni l'enthousiasme de la passion, parce qu'il n'était nullement épris de la princesse, il l'avait observée avec calme, et ne se faisait point illusion sur le sentiment qu'il lui inspirait. L'image de Sombre n'était point effacée du cœur de la begom; au contraire, elle y tenait par de profondes attaches; seulement elle ne l'occupait plus tout entier. Une autre image plus jeune, plus gracieuse, celle de Dyce, s'était glissée à côté de la première. Elle s'était emparée surtout de l'imagination de la begom; mais que Sombre reparût, et ces pensées coupables seraient aussitôt bannies. L'Anglais avait parfaitement compris sa position, et sentait que, s'il voulait accomplir la mission qui lui était confiée, il n'avait pas un moment à perdre. Il n'hésita donc pas. Sans scrupule sur les moyens, il devait réussir, il réussit. Sombre avait contre lui le désœuvrement et l'ennui, il fut oublié; c'était la trahison des sens plutôt que celle du cœur. La princesse comparait sa vie à un fleuve un moment débordé, et qui devait quelque jour rentrer et dormir dans son lit accoutumé. Tel n'est point le cours des passions humaines : une fois qu'elles ont rompu leurs digues, elles peuvent se creuser vingt lits nouveaux, elles ne retrouveront jamais leurs anciennes rives ni leur pente première, et leurs plus grands écarts sont les plus durables.

Sombre arriva quand le penchant de la begom pour le jeune Anglais ne faisait que s'accroître. La gêne qu'il fallut s'imposer pour conjurer les soupçons, l'éloignement du jeune homme qui dut partir pour prendre le commandement d'un corps d'armée sur la frontière, ne firent qu'irriter la passion de la reine. Au milieu de tortures morales devenues insupportables, une pensée terrible, qu'elle re-

poussa long-temps avec horreur, mais qui revenait constamment assiéger son esprit, finit par l'envahir. Voici comment elle avait pris naissance : un matin que Dyce, avant le retour de Sombre, s'échappait de l'appartement de la reine sous le déguisement d'une de ses femmes, il avait rencontré, dans un des couloirs étroits qui conduisaient à son propre pavillon, un ennemi qui le surveillait depuis longtemps. C'était Raja-Ram, le fidèle serviteur de Sombre, qui, voulant venger son maître, s'était précipité sur l'Anglais un poignard à la main. Au bruit de la lutte entre ces deux hommes, la begom était accourue, et, dans sa première indignation, elle avait accablé l'Indien d'outrages et de menaces. — Patience! avait murmuré celui-ci, le maître reviendra bientôt. Exaspérée par l'idée d'une dénonciation, la begom s'était écriée à l'instant : — Si quelque traître vient à parler, le maître et l'esclave périront. — Une pareille intention était pourtant alors bien loin de sa pensée, mais il s'y trouvait déjà le germe d'une de ces étranges combinaisons d'idées qui ne se rencontrent qu'en Orient, et qui, développées avec une certaine logique, font intervenir le dévouement et l'enthousiasme dans les calculs du crime. Son raisonnement était à peu près celui-ci : Sombre l'aimait avec passion ; il ne tenait à la vie que pour en jouir avec elle; sans elle, sans son amour, l'existence lui serait insupportable. S'il mourait en ce moment, quand il se croyait encore aimé, sa fin pouvait être douce : s'il vivait pour découvrir son erreur, le reste de ses jours ne serait qu'une longue agonie. Comme toutes les femmes, la begom prenait l'amour au sérieux, et croyait que c'était la seule affaire importante de la vie. Pour son mari, tout était désormais perdu, puisqu'elle avait cessé de l'aimer; le présent devenait horrible et l'avenir était sans espérances. C'était pitié que de le laisser souffrir; c'était charité que de hâter sa mort. Sombre devait quitter le banquet de la vie quand il était ivre encore de sa meilleure coupe. Il devait partir le premier pour aller attendre sa bien-aimée dans cet autre séjour où il lui avait appris qu'ils se retrouveraient, pleins d'une sereine et tranquille amitié, devant un Dieu de miséricorde qui sait pardonner à la faiblesse humaine.

Pour assurer la pleine exécution de ses projets, la begom eut à jouer un rôle plus singulier encore que celui de Marino Faliero : il lui fallut se faire l'ame d'une conspiration contre son propre pouvoir, conspiration où il se trouvait, comme toujours, des meneurs et des dupes, où elle faisait entrer ses ennemis les plus acharnés à côté de ses plus fidèles amis. Après avoir éloigné Raja-Ram, elle avait confié la direction de l'entreprise à deux officiers qui occupaient des com-

mandemens importans dans son armée, son père nourricier et son frère de lait, animés pour sa personne d'un dévouement aveugle et fanatique. Ce fut avec ces deux confidens qu'elle arrangea d'avance tous les incidens du drame dont son mari devait être le héros et la victime. Par une de ces convulsions politiques si communes en Asie, elle devait se trouver soudainement privée de son pouvoir, abandonnée de ses gardes, fugitive, trahie, placée entre la mort et le déshonneur. Elle devait alors proposer à son mari de mourir ensemble, se frapper elle-même et lui laisser consommer seul le sacrifice qui devait la rendre à la liberté.

La nuit marquée pour l'exécution du complot arriva. C'était une nuit de tempête; les légères colonnades du kiosque oriental tremblaient sous l'effort du vent; la pluie tombait en cataractes, et la foudre tonnait aux cieux. En proie à une inquiétude fiévreuse, la begom n'avait pu cacher à son époux le trouble dont elle était saisie. Sombre cherchait à conjurer la mélancolie de sa belle compagne, et combattait par des caresses plutôt que par des raisonnemens des frayeurs dont il ne pouvait comprendre la cause, quand le qui vive de la sentinelle du corps-de-garde extérieur retentit jusqu'à eux. Un instant après, un coup de feu se fit entendre, puis un autre; bientôt des cris de guerre et de douleur remplirent les avenues du palais. A ce bruit inaccoutumé, Sombre s'élance de sa couche et s'habille à la hâte. Il saisit un sabre; sa femme à ses côtés, un pistolet à la main, est prête à le suivre. En ce moment deux hommes se précipitent dans la chambre; l'un est couvert de sang et vient tomber aux pieds de la princesse en lui criant d'une voix défaillante : Voici l'ennemi, princesse, fuyez! (*Dushman ata hac bibi, daoro!*) Et il expire avec un sanglot convulsif. L'autre est le frère de lait de la begom. Il retient Sombre qui veut se précipiter dans la mêlée. — Vous êtes trahi, lui dit-il, tout le peuple est contre vous. Il n'a point pardonné à la reine son mariage avec un homme d'une caste étrangère, ni sa conversion à la foi catholique. Les brahmanes sont à la tête du mouvement; on veut votre mort à tous deux. Vous avez à peine le temps de fuir, hâtez-vous d'en profiter. La poterne du jardin est encore libre, on l'assiégera tout à l'heure. Vous y trouverez un palanquin et des porteurs pour la princesse, un cheval sellé pour vous, enfin cinq cavaliers dévoués pour votre escorte. Laissez-moi le soin de prolonger le combat et de couvrir votre retraite. Je me ferai tuer s'il le faut; fiez-vous à mon dévouement, mais, en attendant, suivez-moi.

Ces paroles, prononcées avec un accent de vérité, triomphent des

hésitations de Sombre. Suivi de la princesse, il gagne la petite porte dérobée qui donne sur la campagne; là il s'élance sur son cheval de bataille; la princesse est enlevée dans son palanquin, et la faible escorte suit au trot la course rapide des porteurs. Ces derniers, stimulés par les promesses de Sombre, courent pendant quatre heures sans reprendre haleine. La plaine est bientôt franchie, en dépit de l'ouragan dont la violence redouble, malgré le vent, malgré la pluie qui tombe à torrens. On entre dans la région montagneuse; le sol est accidenté, s'élève en collines, se creuse en ravins. Le sentier rocailleux serpente péniblement dans le lit d'un torrent dont les bords sont hérissés d'une forêt épaisse. Les arbres séculaires projettent leur feuillage au-dessus des têtes des fugitifs. On avance encore, mais plus lentement; le chant cadencé des porteurs est devenu une sorte de récitatif lamentable, leurs poitrines sont haletantes, le dévouement seul les soutient. Tout à coup un cri terrible se fait entendre, les porteurs tombent le front dans la poussière, et le palanquin est précipité contre les rochers. Un tigre effrayé par l'orage avait cherché un abri parmi les *babouls* sur le bord de la route. Selon sa coutume, il avait patiemment laissé défiler tout le cortége, attendant le dernier homme; bondissant alors au travers du sentier, il avait saisi et emporté sa proie. Les cavaliers, cédant à une panique superstitieuse, avaient vu dans cet accident le doigt d'une divinité ennemie, et s'étaient dispersés; les porteurs, au contraire, s'étaient serrés autour du palanquin. La nuit était noire, le vent hurlait parmi les arbres, les branches s'entre-choquaient avec fracas. Au milieu de cette nature désolée, le groupe des porteurs, agitant leurs torches et poussant des cris aigus, formait un tableau infernal.

En cet instant où la crainte pouvait pénétrer au cœur le plus brave, Sombre n'avait pas perdu son sang-froid; il était descendu de cheval, et, agenouillé devant la porte du palanquin, il écoutait la princesse qui lui parlait avec calme. « Ami, lui dit-elle, encore quelques instans, et nos ennemis seront ici; mais, tu peux m'en croire, je ne tomberai pas vivante entre leurs mains pour devenir la femme ou l'esclave de quelque paria. Dès que les pieds de leurs chevaux retentiront sur les cailloux du chemin, mon poignard me délivrera de cette vie, à laquelle je ne tenais que par un seul lien, ton amour. Tu m'as appris qu'il est un autre monde où nous pourrons nous retrouver : eh bien! allons y chercher le bonheur. Tu vas me suivre; nous mourrons ensemble, et nos deux ames ne seront pas un instant séparées. »

Sombre couvrait de ses pleurs la main de la princesse. Le pistolet

tout chargé reposait à côté du poignard sur les coussins du palanquin. Les deux époux attendirent ainsi le moment fatal. Une heure se passa, heure de douloureuse ivresse pour Sombre et d'exaltation inquiète pour la begom. Enfin un bruit sourd comme le bruit des galets sur la grève traversa l'espace et le silence : c'était le signal attendu. Des armes étincelantes avaient relui dans l'ombre. Sombre vit la begom tourner le poignard contre son sein; il lui donna un dernier baiser, et un instant après il tombait, la tête fracassée, aux pieds de la reine.

Cependant une troupe de cavaliers s'avançait au galop : c'étaient les gardes de la princesse commandés par son père nourricier. Celui-ci les précédait de quelques pas. Il vit que le dernier acte de la tragédie était accompli, et ordonna à sa troupe de s'arrêter. « Sultan Jan, dit la begom, qu'on relève ce cadavre et qu'on le place avec respect dans mon palanquin. Je monterai moi-même son cheval. » Les serviteurs s'empressèrent d'obéir. A la tête du cortége de deuil, la begom reprit lentement la route de sa capitale, où tout rentra aussitôt dans l'ordre accoutumé.

Sombre fut enterré dans une petite chapelle catholique qui s'élevait au milieu des jardins du palais, et dont il avait été lui-même le fondateur et l'architecte. Les travaux n'étaient que commencés; ils s'achevèrent rapidement sous l'énergique impulsion de la princesse. Deux inscriptions en langue française et hindoustane indiquent la tombe de Joseph Sombre, rarement visitée par le voyageur anglais, et oubliée de ses compatriotes. A côté du simple monument, on vit pendant un demi-siècle un sarcophage ouvert; tous les jours pendant une année une femme voilée venait s'y asseoir pour prier. C'était la begom qui pleurait sincèrement son époux et cherchait à expier sa mort par de cruelles macérations. Pendant une seconde année, elle s'enferma dans son palais et refusa constamment de voir l'odieux étranger dont le fatal amour l'avait poussée au crime; mais ni le remords, ni le chagrin, ne font mourir : ils ne sauraient même, quoi qu'on dise, remplir la vie, et cette ame passionnée ne devait arriver à l'apaisement qu'après avoir consumé toute son énergie dans un dernier orage.

III.

Un matin, la begom revenait de faire sa prière de chaque jour à la tombe de Sombre, quand, en descendant la nef de la petite chapelle, elle aperçut derrière un pilier la gracieuse figure du jeune Anglais. Il

semblait plutôt éviter que rechercher son attention, et, en rencontrant le regard de la princesse, il rougit en s'inclinant profondément. Comment interpréter cette émotion soudaine? Était-ce de l'amour ou de la honte? Non, le cœur de Dyce était inaccessible à de telles impressions. C'était plutôt l'élan d'une ambition long-temps arrêtée dans son essor, une inquiétude dévorante qu'un seul regard de sa maîtresse avait changée en espérance, peut-être même en certitude, car elle aussi avait laissé voir son trouble; ses joues s'étaient couvertes de rougeur, et, par un mouvement de coquetterie involontaire, elle avait ramené son écharpe sur sa poitrine, trahissant ainsi un besoin de plaire qui venait en elle de naître ou de se ranimer.

Quand elle rentra dans ses appartemens, la suivante Ayesha ne reconnut plus sa maîtresse. La begom avait recouvré en même temps son énergie et sa fierté; elle marchait le front haut, la bouche souriante, comme aux jours où l'amour de Sombre la rendait heureuse.

— Ayesha, lui dit-elle, il est temps que je m'occupe enfin des intérêts de mon peuple. Nous avons d'autres devoirs à remplir que de pleurer sur une tombe. Je veux recevoir aujourd'hui toute ma cour en plein *derbar*. Va distribuer ces vêtemens de deuil aux pauvres qui attendent à ma porte. Tu ouvriras ces cassettes précieuses que je n'ai pas revues depuis la mort de mon époux; tu me donneras mes bijoux, tu entrelaceras des jasmins et des perles dans mes cheveux. La reine de Sardannah paraîtra aujourd'hui dans toute sa gloire.

Ce jour-là même toute la noblesse de Sardannah fut convoquée en grande audience. Les ministres, les généraux, les principaux fonctionnaires et les *vakils*, ou chargés d'affaires des puissances voisines, vinrent successivement baiser la frange de la robe de la begom et déposer à ses pieds le *nazzar*, symbole d'hommage et présent de rigueur. C'étaient des bourses d'or ou des bijoux précieux offerts sur des plateaux d'argent, des pièces de riches étoffes qui s'entassaient sur les marches du trône, des chevaux harnachés que des grooms faisaient défiler devant le péristyle du *divan-e-âm* (salon de grande réception), et chacun recevait en retour le *khelat* ou vêtement d'honneur, espèce d'habit de cour broché d'or et de soie, qu'il fallait revêtir sous les yeux de la reine et porter aux prochaines audiences. Le colonel Dyce s'avança à son tour pour présenter son offrande : c'était, sur un plateau de laque, quelques roupies d'or et un bouquet allégorique de pensées et de soucis. Le titre d'Européen excusait sans doute la singularité du présent, car la reine, après un moment d'hésitation, daigna l'accepter, et, répondant par un mouvement de

tête presque imperceptible au profond *salam* du jeune colonel, elle prit le bouquet et le garda pendant le reste de la cérémonie. Toutefois, par distraction sans doute, elle ne cessait d'en arracher quelque fleur, et, quand enfin elle le déposa tout mutilé sur ses genoux, on observa que tous les soucis avaient disparu. Les courtisans crurent voir dans cet accident le présage d'une disgrace pour l'Européen. Il en jugea tout autrement, et l'évènement justifia ses prévisions.

Dès que la revue fut terminée, la reine, appelant Dyce à ses côtés, le fit asseoir sur le siége resté vacant depuis la mort de Sombre, et annonça publiquement à sa cour que le *saheb-bahader* (le seigneur chevalier) succéderait à toutes les dignités qu'elle avait autrefois conférées à son époux, qu'il commanderait son armée, et serait son *divan oul moulouk* (ministre et fermier de l'état).

A partir de ce jour, Dyce hérita de l'influence et de l'autorité de Sombre; toutefois, bien que la reine accordât à son amant le libre accès de son *zenana* (1), elle ne voulut jamais le reconnaître pour son époux, et elle continua à se donner jusqu'à sa mort le nom de la begom Sombre, nom qu'elle a gardé dans l'histoire. Quand plus tard un fils naquit de ses nouvelles amours, elle donna encore à l'enfant ce nom consacré dans son souvenir en y ajoutant, comme une sorte de nom de baptême, celui de son père, c'est-à-dire qu'elle l'appela Dyce Sombre. En un mot, tout en renouant un lien déplorable, la begom sembla plutôt subir le joug d'une fatalité pénible que vouloir rompre avec les souvenirs et les remords du passé. Au contraire, elle parut prendre un plaisir mélancolique à s'entourer de tous les objets qui pouvaient lui rappeler ses jours de bonheur et d'innocence. Chaque matin, elle se faisait amener le cheval de l'époux qu'elle ne cessait point de pleurer, le nourrissait de sa propre main, lui caressait le cou et le poitrail. Le petit épagneul qui lui avait survécu mourut entouré des soins de la princesse. Mais l'être qu'elle affectionnait le plus, auquel elle témoignait le plus de confiance, était le fidèle Raja-Ram, le vieux et dévoué serviteur du général, son compagnon sur tous ses champs de bataille, son secrétaire tant qu'il avait été régent du royaume. Cet homme avait été éloigné de la cour pour quelque message de la begom au moment où éclatait l'intrigue qui devait coûter la vie à son maître. Rappelé aussitôt après la catastrophe, témoin discret, quoique indigné, des irrégularités qui l'avaient précédée, et confident de la sombre tristesse qui l'avait suivie, il

(1) *Zenana*, l'appartement des femmes.

avait démêlé la vérité au milieu de tout ce chaos, et compris le drame sanglant qui s'était joué durant son absence. Il avait conçu une haine implacable contre l'aventurier maudit, cause première de tous ces malheurs; haine silencieuse et cachée comme celle de tous les Indiens, qui attendait patiemment le moment de la vengeance, et n'osait point le hâter pour être plus sûre de le saisir. Dyce, de son côté, n'avait point oublié l'aventure du rang-mahal, quand il avait failli périr sous le poignard de Raja-Ram : il en conservait un ressentiment profond, quoique déguisé; mais il savait, à n'en pas douter, que Raja-Ram s'abstenait de toute intrigue directe ou indirecte contre son influence. C'était plutôt l'austérité et la profonde mélancolie de sa vie retirée, le regret avec lequel il quittait quelques instans sa solitude, seulement sur l'ordre de la reine, c'était son silence même qui le rendait dangereux pour Dyce, car la reine prenait quelquefois l'Anglais en horreur, quand elle comparait son ingratitude, son égoïsme et son imperturbable insouciance, avec le regret muet, mais passionné, de l'Indien.

Une pareille situation semblait ne pouvoir se prolonger beaucoup; le moindre incident pouvait, en provoquant une vive secousse, briser le lien qui retenait malgré elle une nature aussi énergique que celle de la begom, et amener une dernière et terrible catastrophe. Cet incident se fit attendre long-temps, et pendant dix années Dyce put administrer presque despotiquement les affaires de la begom. Durant toute cette période, la reine n'avait éprouvé aucun désastre, n'avait été vaincue dans aucune guerre, elle n'avait signé que des traités de paix et de commerce, et pourtant son étoile avait pâli, sa gloire s'était éclipsée. Si l'état de Sardannah occupait encore sur la carte de l'Inde la même place qu'autrefois, comprise dans les mêmes limites, il avait disparu du théâtre de la politique orientale. A cinquante lieues de la frontière, on ignorait son existence. La puissance anglaise, en grandissant tout autour, l'avait étouffé, et Dyce, en pesant sur ce royaume affaibli avec cette énergie envahissante qui caractérise le génie britannique, en avait su faire une dépendance de la compagnie. La reine n'était pas insensible à cette chute humiliante : elle avait mesuré malgré elle la hauteur d'où elle était descendue, elle frémissait quelquefois d'indignation et pleurait sur l'avenir de son peuple; mais elle aimait encore : elle ne pouvait secouer le joug de ce fatal étranger; elle était retenue par les doubles liens d'amante et de mère.

Un jour devait venir cependant où elle retrouverait sa vieille énergie, où elle ferait entendre encore une fois le cri de la lionne : ce fut

celui où l'on osa lui demander de signer un traité qui léguait à sa mort, moyennant des richesses assez considérables, garanties à son enfant, ses droits héréditaires à ce fléau de l'Asie, l'odieuse compagnie anglaise. Celui qui lui proposait ce lâche abandon, c'était l'amant pour lequel elle avait trahi son premier et son seul défenseur, pour lequel elle avait immolé son époux et perdu le repos de sa conscience; c'était le père de son enfant qui lui demandait de le déshériter. L'amour de la mère vint alors en aide à la dignité de la reine : elle déchira l'infame écrit, et chassa de sa présence le misérable qui avait présumé jusqu'à ce point de sa faiblesse.

Le soir de ce jour, la begom veillait près d'un berceau, dans l'appartement même où l'idée de l'adultère lui était venue pour la première fois, l'appartement du char, dans le rang-mahal. La begom était seule; elle avait renvoyé ses femmes pour pleurer en liberté. Son enfant, maussade et souffrant, venait de s'endormir; elle l'avait couvert du rideau de gaze, et, posant enfin sur le divan sa tête appesantie, elle était tombée dans une rêverie profonde. Tout à coup un bruit de pas la tire de sa léthargie, une main glacée a touché la sienne : c'est la main de Raja-Ram qui sollicite son attention, et lui commande en même temps le silence en lui faisant signe de le suivre. La reine ne s'émeut pas, elle ne questionne pas Raja-Ram : c'est un fidèle serviteur, et sa démarche doit avoir une excuse. La main sur son poignard, elle s'avance sur les pas de son vieux guide.

Dans une face latérale du cloître intérieur que nous avons décrit, et séparée du rang-mahal par de vastes salons, est une petite chambre dont le somptueux ameublement contraste avec l'austère simplicité qui règne depuis long-temps dans les appartemens de la reine. C'est là que Raja-Ram conduisit la begom. Au fond de la chambre, faiblement éclairée par une lampe suspendue à la voûte, on distinguait un *tcharpaë* (lit de repos) entouré d'un moustiquaire de gaze. Sur ce lit reposait une femme jeune et belle; à ses pieds était endormi un homme qui tenait encore dans sa main le tuyau flexible d'un houka. Près du lit, sur une table chargée de cristaux, on apercevait les restes d'un festin, des fruits savoureux, des liqueurs exquises, et une enivrante fumée d'opium imprégnait l'atmosphère. La femme endormie était Shireen, une des esclaves de la begom; le dormeur était le colonel Dyce.

La begom se sentit défaillir; un nuage passa devant ses yeux, et elle dut s'appuyer sur le bras de Raja-Ram.

— Ils dormiront encore quelques heures, dit l'Indien quand il la

vit un peu remise. C'est moi, ajouta-t-il en écartant le rideau transparent qui couvrait la couche, c'est moi qui ai mêlé le narcotique au *godauk* dans leur *chillum*, et ils se sont enivrés en fumant. Quelle punition plaira-t-il à votre majesté de leur infliger?

La begom ne répondit pas : son premier mouvement avait été de tirer convulsivement son poignard du fourreau. Elle en porta la pointe d'abord au cœur de l'Européen, puis sur le sein de la jeune esclave; mais elle s'arrêta chaque fois au moment d'appuyer. Enfin une pensée soudaine mit fin à son incertitude, et, recommandant le silence à Raja-Ram, elle l'entraîna loin de l'appartement sans réveiller les deux coupables.

Le lendemain, tout était en mouvement dans le *Baghaderrie*, un des jardins de la couronne situé en dehors de l'enceinte de la capitale. La reine avait annoncé l'intention d'y passer quelques jours, et Dyce, un peu surpris de sa rentrée en grace, avait reçu ordre de l'y accompagner. Le Baghaderrie était une des retraites favorites de la begom; il y avait dans ce jardin un lieu où elle venait souvent chercher le repos, la fraîcheur et le silence. C'était une terrasse plantée de sycomores et de cyprès, qui s'étendait sur les bords d'un bassin de marbre blanc où se jouaient des milliers de poissons dorés. La vue plongeait de là sur une petite vallée et s'arrêtait au loin sur les coupoles et les minarets de la cité. Sur cette terrasse, la begom avait passé les plus belles heures de sa vie d'épouse; c'est peut-être pour cette raison qu'elle n'y avait point encore amené son amant.

Le jour où la reine visitait pour la première fois avec Dyce sa retraite préférée, on avait préparé sur la terrasse une splendide collation; mais les convives ne purent s'empêcher de remarquer avec surprise quelques dispositions qui donnaient un aspect lugubre à ce lieu choisi pour une fête. La terre au pied des cyprès était fraîchement remuée, et une large fosse s'étendait béante entre le marbre de la pièce d'eau et la banquette d'où la princesse aimait à jeter elle-même leur nourriture à ses poissons favoris. — Quel jardinier mal inspiré s'est avisé de creuser ce trou? disaient les convives en secouant la tête. Malédiction sur le *shaitan zada* (le fils de démon) qui a élevé ce tertre de mauvais augure!

Enfin le repas est servi avec la profusion accoutumée. La begom semble avoir retrouvé sa gaieté, et, suivant un usage assez commun en Orient, elle ne veut manger que dans l'assiette de son favori. Point de cuillère ni de fourchette : ces contrées primitives n'en connaissent point encore l'usage, et l'ancienne liberté est plus favorable aux amans.

Les mains se jouent, se rencontrent, et quelquefois se caressent dans le riz épicé du *pilao*. Avec quelle coquetterie on se renvoie le morceau le plus exquis! Chacun veut faire un sacrifice que l'autre est trop généreux pour accepter, ou qu'il ne reçoit enfin que pour le tenir des doigts de son ami. Jamais Dyce n'a paru ni plus favorisé ni plus heureux. A la collation succèdent les ablutions, assez nécessaires après pareils ébats; puis l'on apporte le chibouk de la reine et le houka du colonel. C'est le moment où, tout en fumant, on aime à entendre le chant des bayadères. La princesse n'a point oublié cet accessoire indispensable dans toutes les fêtes, et, se retournant vers Raja-Ram, elle lui commande de faire avancer les musiciens. A cet ordre, une douzaine de nègres se présentent, portant sur leurs têtes un meuble assez pesant et recouvert d'un rideau de gaze qu'ils déposent à côté de la fosse. Les assistans commencent à s'étonner, quand, sur un signe de la begom, on enlève le moustiquaire, et la surprise fait place à l'effroi, car on découvre un lit indien à l'usage des esclaves, et sur ce lit une jeune femme presque nue est attachée par des liens qui retiennent tous ses membres. Sur un second signe, on enlève ce lit pour le suspendre au-dessus de la fosse; puis, avec des cordes, on le laisse glisser comme un cercueil.

Ce fut seulement alors, et quand les nègres commencèrent à jeter la terre sur ce corps si délicat, que la malheureuse enfant comprit le sort qui lui était réservé. Alors des cris perçans s'échappèrent de la fosse et glacèrent d'effroi tous les assistans. — Oh! *saheb, saheb!* répétait la malheureuse Shireen en s'adressant à Dyce, en qui elle espérait encore trouver un sauveur, me laisserez-vous mourir à cause de vous? Vous savez quelle est ma faute et comment je l'ai commise. Je ne voulais pas offenser ma bonne maîtresse. Parlez-lui; je mérite une punition, mais pas la mort. Pas la mort, mon Dieu!... Ah! l'on me jette des pierres sur la tête, de la terre sur la figure!... Je suis brisée! Sauvez-moi! — Mais les pierres et la terre continuaient à rouler sur la malheureuse esclave avec ce bruit sourd et lugubre du gravier qu'on jette sur une bière.

Cependant la begom fumait tranquillement son chibouk, et son regard, qui s'attachait comme un miroir ardent sur le malheureux Dyce, trahissait seul les sentimens qui l'animaient. Dyce, pâle, les yeux égarés, le front ruisselant, sentait la terre tourner autour de lui. Un moment, il fit un effort pour quitter le tapis où il était assis les jambes croisées à la manière du pays, il étendit la main pour arrêter le bras d'un des travailleurs; mais un homme de haute taille se

plaça entre lui et l'esclave. C'était Raja-Ram qui souriait avec une expression infernale, en s'appuyant sur un sabre nu. L'Anglais sentit alors qu'il n'y avait plus d'espoir pour la victime, et, tombant le front contre terre, il se boucha les oreilles pour ne plus entendre les cris perçans et désespérés de la jeune fille. Ces cris retentirent quelques instans encore, jusqu'à ce que la voix devînt rauque et trahît les efforts de la mourante. Alors on entendit une dernière supplique : *Aman! aman!* grace, ô ma maîtresse! toute autre mort, mais pas celle-ci. De l'air! de l'air! oh! je suffoque! j'étouffe! je meurs! — Et ces paroles à peine articulées furent suivies d'un profond silence.

On pourrait croire que nous inventons ici des horreurs à plaisir; mais notre imagination, il est bon de le rappeler, n'est pour rien dans tout cela, et ce récit est tout bonnement de l'histoire. Les annales de l'Orient sont pleines d'épisodes non moins affreux et non moins étranges. Quiconque puise à cette source troublée, mais féconde, prendrait volontiers la réalité tantôt pour un rêve séduisant, tantôt pour une fiction hideuse : il faut bien admettre cependant qu'il n'y a là ni rêve ni fiction, et ce mélange de poésie et de terreur, d'héroïsme et d'exaltation sauvage, est le fonds même de la vie orientale.

Tant qu'avaient duré les cris de l'esclave, la begom n'avait pas cessé de fumer. Quand la fosse fut remplie, elle fit fouler par les travailleurs le tertre qui en marquait la place, puis on y étendit le tapis, et, quand elle y fut installée, elle appela Dyce à ses côtés.

— Que voulez-vous de moi? dit-il, hésitant à s'asseoir; ne vous jouez pas plus long-temps de votre victime. Si c'est un supplice que vous me préparez, hâtez-le : l'attente est plus cruelle que la dernière angoisse. Par la tête de notre enfant, la seule faveur que je vous demande est d'abréger mon agonie et de donner l'ordre à vos bourreaux.

— Vous vous trompez, seigneur Dyce, répondit la begom avec calme; je n'ai ni l'intention ni le droit de vous punir. L'épouse adultère ne saurait être le juge de l'amant infidèle. Quand j'ai sacrifié mon noble époux pour un obscur étranger, je devais m'attendre que je serais trahie à mon tour. C'est justice : cette punition m'était due, et il n'y aurait pas de Providence s'il en eût été autrement. L'instrument de mon crime devait se tourner contre moi, et j'ai perdu le droit de le briser; mais l'esclave que j'avais tirée de la misère pour la nourrir dans mon sein, que j'avais comblée de bienfaits, et qui m'enlevait ma dernière consolation, la seule qui pût quelque jour me faire oublier mes remords, l'amour de l'homme pour lequel j'ai perdu

et, l'exhalant lentement du bout de ses lèvres demi-closes, contempla quelque temps son amant avec un sourire de dégoût ineffable; puis, sans s'inquiéter davantage de ce malheureux, elle renversa sa tête sur ses coussins et s'endormit profondément.

Le lendemain, Dyce avait disparu. A peine revenu de son évanouissement, il s'était levé sans bruit et s'était dirigé vers les écuries du château. Il avait sellé lui-même son cheval et pris la route de Delhi, alors au pouvoir des Mahrattes. Après y avoir reçu quelques jours l'hospitalité de l'officier français qui commandait pour Scindiah, il se dirigea sur Calcutta, où l'on ne dit pas comment il fut accueilli. On sait seulement qu'il ne tarda pas à s'embarquer pour l'Europe, où, pendant une longue suite d'années, on n'entendit plus parler de lui.

Quant à la begom, sans faire une seule question sur la fuite de Dyce, elle rentra le jour-même dans son palais, puis elle gouverna quelque temps encore avec la vigueur de la jeunesse, mais en consacrant à des pratiques religieuses de plus en plus sévères tout le temps qu'elle n'était pas obligée de donner aux affaires. Voulant enfin se débarrasser de tout souci mondain, et prévoyant aussi, sans doute, les destinées inévitables de l'Inde, elle se décida à accepter le traité que Dyce avait autrefois soumis à sa signature, et qu'on ne manqua pas d'intermédiaires pour lui proposer. Elle légua, à sa mort, l'état de Sardannah à la compagnie anglaise, à la condition que cette société assurerait à son enfant une somme considérable outre les trésors et les propriétés mobilières qu'elle pourrait lui laisser. A partir de ce moment, le reste de sa vie n'offre plus rien de remarquable, et l'histoire n'en a recueilli que la date de sa mort, arrivée en janvier 1836. La begom repose à côté de son époux, à la place qu'elle s'était préparée dans la chapelle catholique dont nous avons déjà parlé, et à laquelle elle a rattaché un couvent qui est aujourd'hui l'un des plus richement dotés de l'Inde. Depuis ce temps, ses états ont été enclavés sans secousse dans le domaine hindo-britannique.

La fin de Dyce devait être digne de sa vie. Apprenant en Angleterre la mort de sa royale maîtresse, il accourut à Calcutta pour disputer à son propre fils une partie de l'héritage de la begom. Devant un tribunal gouverné par les préjugés coloniaux, l'Européen ne doutait pas de l'emporter sur le mulâtre; mais, comme on informait déjà le procès, dix-huit jours après son arrivée, il fut pris du choléra qui désolait alors la capitale de l'Inde anglaise, et il mourut victime de son avarice et d'une dernière infamie.

Plus d'une fois sans doute il vous est arrivé de rencontrer à Paris, aux Champs-Élysées, dans un magnifique équipage, un homme jeune encore, aisément reconnaissable à sa peau couleur de bistre, à ses grands yeux orientaux souvent battus par la fièvre, à sa physionomie tour à tour sévère et mélancolique : c'est Dyce Sombre, le fils de la begom. A lui aussi ce nom de Sombre a porté malheur. Allié à une des premières familles de l'aristocratie britannique, la conduite plus que légère de sa femme a poussé plusieurs fois jusqu'aux limites de la folie le malheureux Indien, dont on excitait les passions jalouses. Tout récemment (et on assure que c'est pour jouir plus tôt de ses dépouilles), elle a cherché à le faire enfermer comme fou. Nous devons ajouter, à la honte de la législation de son pays, qu'elle y était d'abord parvenue. Lui aussi cependant a su s'échapper de son *château d'If*, et, recueilli sur un sol hospitalier, défendu par les témoignages les plus illustres de la science, il est parvenu à faire réviser son procès et à déjouer une odieuse trame. Il a reconquis ses millions; mais que lui importe sa fortune? Il n'a plus une affection, et son cœur est brisé. Puisse-t-il trouver, à défaut de bonheur, sur la terre où il s'est exilé, des sympathies, du repos et une patrie!

****

DE L'ÉTUDE

ET DE

LA CONTEMPLATION

DE LA NATURE.[1]

En essayant de développer l'ensemble des phénomènes physiques du globe et l'action simultanée des forces qui animent les espaces célestes, j'éprouve deux appréhensions différentes. D'un côté, la matière que je traite est si vaste et si variée, que je crains d'aborder le sujet d'une manière encyclopédique et superficielle; de l'autre, je dois éviter de fatiguer l'esprit par des aphorismes qui n'offriraient que des généralités sous des formes arides et dogmatiques. L'aridité naît souvent de la concision, tandis qu'une trop grande multiplicité d'objets

(1) Ces pages, dont nous devons la communication à M. de Humboldt, forment l'introduction de l'ouvrage où, en exposant ses idées sur le système du monde, l'illustre savant semble avoir voulu résumer les doctrines et les travaux de sa longue carrière. *Cosmos* s'adresse à toute l'Europe savante : oserons-nous dire que cette introduction s'adresse plus spécialement à la France? Après l'avoir écrite en allemand, M. de Humboldt n'a voulu confier à personne le soin de traduire dans notre langue ces pages d'une philosophie si libérale et si ingénieuse, qui renferment ses idées les plus chères sur l'*étude* et la *contemplation* de la nature. Il a été son propre traducteur, ou plutôt il a pensé de nouveau en français ce qu'il avait pensé en allemand, car il s'agit ici non d'une traduction proprement dite, mais bien

qu'on veut embrasser à la fois conduit à un manque de clarté et de précision dans l'enchaînement des idées. La nature est le règne de la liberté, et, pour peindre vivement les conceptions et les jouissances que fait naître la contemplation de son ensemble, il faudrait que la pensée pût revêtir librement aussi ces formes et cette élévation du langage qui sont dignes de la grandeur et de la majesté de la création.

Si l'on ne considère pas l'étude des phénomènes physiques dans ses rapports avec les besoins matériels de la vie, mais dans son influence générale sur les progrès intellectuels de l'humanité, on trouve, comme résultat le plus élevé et le plus important de cette investigation, la connaissance de la connexité des forces de la nature, le sentiment intime de leur dépendance mutuelle. C'est l'intuition de ces rapports qui agrandit les vues et ennoblit nos jouissances. Cet agrandissement des vues est l'œuvre de l'observation, de la méditation et de l'esprit du temps, dans lequel se concentrent toutes les directions de la pensée. L'histoire révèle à quiconque sait pénétrer à travers les couches des siècles antérieurs aux racines profondes de nos connaissances, comment, depuis des milliers d'années, le genre humain a travaillé à saisir, dans des mutations sans cesse renaissantes, l'invariabilité des lois de la nature, et à conquérir progressivement une grande partie du monde physique par la force de l'intelligence. Interroger les annales de l'histoire, c'est poursuivre cette trace mystérieuse par laquelle la même image du *Cosmos*, qui s'est révélée primitivement au sens intérieur comme un vague pressentiment de l'harmonie et de l'ordre dans l'univers, s'offre aujourd'hui à l'esprit comme le fruit de longues et sérieuses observations.

Aux deux époques de la contemplation du monde extérieur, au premier réveil de la réflexion et à l'époque d'une civilisation avancée, correspondent deux genres de jouissances. L'une, propre à la naïveté primitive des vieux âges, naît de la divination de l'ordre qu'annoncent la succession paisible des corps célestes et le développement progressif

d'une seconde création. La France ne désavouera ni les idées ni le style; elle reconnaîtra son génie dans ces vues si nettes et si larges, aussi bien que son goût sévère dans cette forme, où l'ampleur de la phrase allemande ne s'unit que comme un charme de plus à la précision du style français. Nous n'ajouterons rien : il ne nous appartient pas de devancer l'opinion de nos lecteurs, et ce n'est point d'ailleurs le moment d'entrer dans l'analyse d'un livre qui, grace aux soins d'un traducteur éclairé, sera bientôt connu de la France, comme il l'est de l'Allemagne. Plus tard, nous essaierons d'apprécier le *Cosmos :* aujourd'hui, nous laissons parler M. de Humboldt.

de l'organisation. Une autre jouissance résulte de la connaissance précise des phénomènes. Dès que l'homme, en interrogeant la nature, ne se contente pas d'observer, mais qu'il fait naître des phénomènes sous des conditions déterminées; dès qu'il recueille et enregistre les faits pour étendre l'investigation au-delà de la courte durée de son existence, la *philosophie de la nature* se dépouille des formes vagues et poétiques qui lui ont appartenu dès son origine; elle adopte un caractère plus sévère, elle pèse la valeur des observations; elle ne devine plus, elle combine et raisonne. Alors les aperçus dogmatiques des siècles antérieurs ne se conservent que dans les préjugés du peuple et des classes qui lui ressemblent par leur manque de lumières; ils se perpétuent surtout dans quelques doctrines qui, pour cacher leur faiblesse, aiment à se couvrir d'un voile mystique. Les langues, surchargées d'expressions figurées, portent long-temps les traces de ces premières intuitions. Un petit nombre de symboles, produits d'une heureuse inspiration des temps primitifs, prennent peu à peu des formes moins vagues; mieux interprétés, ils se conservent même dans le langage scientifique.

La nature, considérée rationnellement, c'est-à-dire soumise dans son ensemble au travail de la pensée, est l'unité dans la diversité des phénomènes, l'harmonie entre les choses créées dissemblables par leur forme, par leur constitution propre, par les forces qui les animent; c'est le *tout* (τὸ πᾶν) pénétré d'un souffle de vie. Le résultat le plus important d'une étude rationnelle de la nature est de saisir l'unité et l'harmonie dans cet immense assemblage de choses et de forces, d'embrasser avec une même ardeur ce qui est dû aux découvertes des siècles écoulés et à celles du temps où nous vivons, d'analyser le détail des phénomènes sans succomber sous leur masse. Dans cette voie, il est donné à l'homme, en se montrant digne de sa haute destinée, de comprendre la nature, de dévoiler quelques-uns de ses secrets, de soumettre aux efforts de la pensée, aux conquêtes de l'intelligence, ce qui a été recueilli par l'observation.

En réfléchissant sur les différens degrés de jouissances que fait naître la contemplation de la nature, nous trouvons qu'au premier degré doit être placée une impression entièrement indépendante de la connaissance intime des phénomènes physiques, indépendante aussi du caractère individuel du paysage, de la physionomie de la contrée qui nous environne. Partout où, dans une plaine monotone et formant horizon, des plantes d'une même espèce (des bruyères, des cistes ou des graminées) couvrent le sol, partout où les vagues de la

mer baignent le rivage et font reconnaître leurs traces par des stries verdoyantes d'ulva et de varech flottant, le sentiment de la nature grande et libre saisit notre ame et nous révèle, comme par une mystérieuse inspiration, qu'il existe des lois qui règlent les forces de l'univers. Le simple contact de l'homme avec la nature, cette influence du *grand air* (ou, comme disent d'autres langues par une expression plus belle, de l'*air libre*), exercent un pouvoir calmant : ils adoucissent la douleur et apaisent les passions quand l'ame est agitée dans ses profondeurs. Ces bienfaits, l'homme les reçoit partout, quelle que soit la zone qu'il habite, quel que soit le degré de culture intellectuelle auquel il s'est élevé. Ce que les impressions que nous signalons ici ont de grave et de solennel, elles le tiennent du pressentiment de l'ordre et des lois, qui naît à notre insu du simple contact avec la nature; elles le tiennent du contraste qu'offrent les limites étroites de notre être avec cette image de l'infini qui se révèle partout, dans la voûte étoilée du ciel, dans une plaine qui s'étend à perte de vue, dans l'horizon brumeux de l'océan.

Une autre jouissance est celle que produit le caractère individuel du paysage, la configuration de la surface du globe dans une région déterminée. Des impressions de ce genre sont plus vives, mieux définies, plus conformes à certaines situations de l'ame. Tantôt c'est la grandeur des masses, la lutte des élémens déchaînés ou la triste nudité des steppes qui excitent nos émotions; tantôt, sous l'inspiration de sentimens plus doux, c'est l'aspect des champs qui portent de riches moissons, c'est l'habitation de l'homme au bord du torrent, la sauvage fécondité du sol vaincu par la charrue. Nous insistons moins ici sur les degrés de force qui distinguent les émotions que sur les différences de sensations qu'excite le caractère du paysage, et auxquelles ce caractère donne du charme et de la durée.

S'il m'était permis de m'abandonner aux souvenirs de courses lointaines, je signalerais, parmi les jouissances que présentent les grandes scènes de la nature, le calme et la majesté de ces nuits tropicales, lorsque les étoiles, dépourvues de scintillation, versent une douce lumière planétaire sur la surface mollement agitée de l'océan; je rappellerais ces vallées profondes des Cordilières, où les troncs élancés des palmiers, agitant leurs flèches panachées, percent les voûtes végétales, et forment, en longues colonnades, *une forêt sur la forêt;* je décrirais le sommet du pic de Ténériffe, lorsqu'une couche horizontale de nuages, éblouissante de blancheur, sépare le cône des cendres de la plaine inférieure, et que subitement, par l'effet d'un courant ascen-

dant, du bord même du cratère, l'œil peut plonger sur les vignes de l'Orotava, les jardins d'orangers et les groupes touffus des bananiers du littoral. Dans ces scènes, je le répète, ce n'est plus le charme paisible uniformément répandu dans la nature qui nous émeut, c'est la physionomie du sol, sa configuration propre, le mélange incertain du contour des nuages, de la forme des îles voisines, de l'horizon, de la mer étendue comme une glace ou enveloppée d'une vapeur matinale. Tout ce que les sens ne saisissent qu'à peine, ce que les sites romantiques présentent de plus effrayant, peut devenir une source de jouissances pour l'homme; son imagination y trouve de quoi exercer librement un pouvoir créateur. Dans le vague des sensations, les impressions changent avec les mouvemens de l'ame, et, par une douce et facile déception, nous croyons recevoir du monde extérieur ce qu'idéalement nous y avons déposé à notre insu.

Lorsqu'après une longue navigation, éloignés de la patrie, nous débarquons pour la première fois sur une terre des tropiques, nous sommes agréablement surpris de reconnaître dans les rochers qui nous environnent ces mêmes schistes inclinés, ces mêmes basaltes en colonnes, recouverts d'amygdaloïdes cellulaires, que nous venons de quitter sur le sol européen, et dont l'identité, dans des zones si diverses, nous rappelle que la croûte de la terre, en se solidifiant, est restée indépendante de l'influence des climats. Mais ces masses rocheuses de schiste et de basalte se trouvent couvertes de végétaux d'un port qui nous surprend, d'une physionomie inconnue. C'est là qu'entourés de formes colossales et de la majesté d'une flore exotique, nous éprouvons comment, par la merveilleuse flexibilité de notre nature, l'ame s'ouvre facilement aux impressions qui ont entre elles une analogie secrète. Nous nous représentons si étroitement uni tout ce qui tient à la vie organique, que, si l'aspect d'une végétation semblable à celle du pays natal paraît devoir charmer nos yeux de préférence, comme le fait pour notre oreille, dans sa douce familiarité, l'idiome de la patrie, nous nous sentons néanmoins naturalisés peu à peu dans ces climats nouveaux. Citoyen du monde, l'homme en tout lieu se fait à ce qui l'environne. A quelques plantes des régions lointaines, le colon applique des noms qu'il importe de la mère-patrie comme un souvenir dont il redouterait la perte. Par les mystérieux rapports qui existent entre les différens types de l'organisation, les formes végétales exotiques se présentent à sa pensée comme embellies par l'image de celles qui ont entouré son berceau. C'est ainsi que l'affinité des sensations conduit au même but qu'atteint

plus tard la comparaison laborieuse des faits, à la persuasion intime qu'un seul et indestructible nœud enchaîne la nature entière.

La tentative de décomposer en ses élémens divers la magie du monde physique est pleine de témérité, car le grand caractère d'un paysage et de toute scène imposante de la nature dépend de la simultanéité des idées et des sentimens qui se trouvent excités dans l'observateur. La puissance de la nature se révèle, pour ainsi dire, dans la connexité des impressions, dans cette unité d'émotions et d'effets se produisant en quelque sorte d'un seul coup. Si l'on veut indiquer leurs sources partielles, il faut descendre par l'analyse à l'individualité des formes et à la diversité des forces. Les élémens les plus variés et les plus riches de ce genre de travail s'offrent aux yeux des voyageurs dans le paysage de l'Asie australe, dans le grand archipel de l'Inde, et surtout dans le nouveau continent, là où les sommets des hautes Cordilières forment les bas-fonds de l'océan aérien, et où les mêmes forces souterraines qui jadis ont soulevé la chaîne de ces montagnes les ébranlent encore de nos jours et menacent de les engloutir.

Les tableaux de la nature ne sont pas uniquement faits pour plaire à l'imagination; ils peuvent aussi, lorsqu'on les rapproche les uns des autres, signaler ces gradations d'impressions que nous venons d'indiquer, depuis l'uniformité du littoral ou des steppes nues de la Sibérie jusqu'à l'inépuisable fécondité de la zone torride.

Si dans notre imagination nous plaçons le mont Pilate sur le Schrekhorn, ou la Schneekoppe de Silésie sur le mont Blanc, nous n'aurons pas encore atteint un des grands colosses des Andes, le Chimborazo, qui a deux fois la hauteur de l'Etna. Si l'on place le Righi ou le mont Athos sur le Chimborazo, on se forme l'image du plus haut sommet de l'Himalaya, le Dhawalagiri. Quoique les montagnes de l'Inde, par leur surprenante élévation, surpassent de beaucoup les Cordilières de l'Amérique méridionale, elles ne peuvent pas, à cause de leur position géographique, offrir l'inépuisable variété de phénomènes qui caractérise celles-ci. La chaîne de l'Himalaya est placée bien en-deçà de la zone torride. A peine un palmier s'égare-t-il dans les belles vallées du Kumaoun et du Garhwal. Par les 28e et 34e degrés de latitude, sur la pente méridionale de l'ancien Paropamisus, la nature ne déploie plus cette abondance de fougères en arbre et de graminées arborescentes, d'héliconia et d'orchidées, qui, dans la région tropicale, montent vers les plateaux les plus élevés. Sur la crête de l'Himalaya, à l'ombre du pin *deodvara* et des chênes à larges feuilles propres à ces alpes de l'Inde, la roche granitique et le mica-

schiste se couvrent de formes presque semblables à celles qui caractérisent l'Europe et l'Asie boréale. Les espèces ne sont pas identiques, mais analogues de port et de physionomie : ce sont des genévriers, des bouleaux alpestres, des gentianes, le parnassia des marais et le ribes épineux. Il manque aussi à la chaîne de l'Himalaya le phénomène imposant des volcans, qui, dans les Andes et dans l'archipel indien, révèlent souvent aux indigènes, d'une manière formidable, l'existence des forces qui résident dans l'intérieur de notre planète. Aussi la région des neiges perpétuelles, à la pente méridionale de l'Himalaya, là où montent les courans d'air humide, et avec ces courans la vigoureuse végétation de l'Indoustan, commence déjà par 3,600 et 3,900 mètres de hauteur au-dessus du niveau de l'océan : elle fixe par conséquent au développement de l'organisation une limite qui, dans la région équinoxiale des Cordilières, se trouve à 850 mètres plus haut.

Les pays qui avoisinent l'équateur ont un autre avantage sur lequel on n'a pas suffisamment appelé l'attention jusqu'ici : c'est la partie de la surface de notre planète où, dans la moindre étendue, la variété des impressions que la nature fait naître est la plus grande possible. Dans les montagnes colossales de Cundinamarca, de Quito et du Pérou, sillonnées par de profondes vallées, il est donné à l'homme de contempler à la fois toutes les familles des plantes et tous les astres du firmament. C'est là qu'un même coup d'œil rencontre de majestueux palmiers, des forêts humides de *bambusa*, la famille des musacées, et, au-dessus de ces formes du monde tropical, des chênes, des néfliers, des églantiers et des ombellifères, comme dans notre patrie européenne. Le regard y embrasse à la fois la constellation de la croix du sud, les nuées de Magellan et les étoiles conductrices de l'ourse, qui circulent autour du pôle arctique. C'est là que le sein de la terre et les deux hémisphères du ciel étalent toute la richesse de leurs formes et la variété de leurs phénomènes; c'est là que les climats, comme les zones végétales dont ils déterminent la succession, se trouvent superposés comme par étages, et que les lois du décroissement de la chaleur, facilement saisies par l'observateur intelligent, sont inscrites en caractères indélébiles sur les murs des rochers ou les pentes rapides des Cordilières.

Pour ne pas fatiguer le lecteur par le détail de phénomènes que j'ai essayé, il y a long-temps, de représenter graphiquement, je ne reproduirai ici que quelques-uns de ces résultats généraux dont l'ensemble compose le *tableau physique de la zone torride*. Ce qui, dans

le vague des sensations, se confond comme dépourvu de contours, ce qui reste enveloppé de cette vapeur brumeuse qui, dans le paysage, dérobe à la vue les hautes cimes, la pensée, en scrutant les causes des phénomènes, le dévoile et le résout dans ses élémens divers : elle assigne à chacun de ces élémens de l'impression totale un caractère individuel. Il en résulte que, dans la sphère des études de la nature, comme dans celle de la poésie et de la peinture de paysage, la description des sites et les tableaux qui parlent à l'imagination ont d'autant plus de vérité et de vie que les traits y sont plus arrêtés.

Si les régions de la zone torride, par leur richesse organique et leur abondante fécondité, font naître les émotions les plus profondes, elles offrent aussi l'avantage inappréciable de montrer à l'homme, dans l'uniformité des variations de l'atmosphère et du développement des forces vitales, dans les contrastes de climats et de végétation qui naissent de la différence des hauteurs, l'invariabilité des lois qui gouvernent les mouvemens célestes comme se réfléchissant dans les phénomènes terrestres. Qu'il me soit permis de m'arrêter quelques instans aux preuves de cette régularité, qu'on peut même assujettir à des échelles et à des évaluations numériques.

Dans les plaines ardentes qui s'élèvent peu au-dessus du niveau des mers règne la famille des bananiers, des cycas et des palmiers. A ces groupes succèdent, sur la pente des Cordilières, dans de hautes vallées ou dans des crevasses humides et ombragées, les fougères en arbre et le cinchona qui produit l'écorce fébrifuge. Les gros troncs cylindriques des fougères projettent sur l'azur foncé du ciel la jeune verdure d'un feuillage délicatement dentelé. Dans le cinchona, l'écorce est d'autant plus salutaire que la cime de l'arbre est plus souvent baignée et rafraîchie par de légers brouillards qui forment la couche supérieure des nuages reposant sur les plaines. Partout où finit la région des forêts fleurissent par larges bandes des plantes qui vivent par groupes, de petits aralia, les thibaudes et les andromèdes à feuilles de myrte. La rose alpine des Andes, le magnifique befaria, forment une ceinture pourpre autour des pics élancés. Peu à peu, dans la région froide des *Paramos*, exposée à la perpétuelle tourmente des orages et des vents, disparaissent les arbustes rameux et les herbes velues, constamment chargées de grandes corolles à couleurs variées; les plantes monocotylédones à maigres épis couvrent uniformément le sol. C'est la zone des graminées, une savane qui s'étend sur d'immenses plateaux; elle reflète à la pente des Cordilières une lumière jaunâtre, presque dorée dans le lointain, et sert

de pâturage aux lamas et au bétail introduit par les colons européens. Là où le rocher nu de trachyte perce le gazon et s'élève dans des couches d'air qu'on croit moins chargées d'acide carbonique, les plantes seules d'une organisation inférieure, des lichens, des lécidées et la poussière colorée du lepraria se développent par taches orbiculaires. Des îlots de neige fraîchement tombée, variables de forme et d'étendue, arrêtent les derniers et faibles développemens de la vie végétale. A ces îlots sporadiqnes succèdent les neiges éternelles. Elles ont une hauteur constante et facile à déterminer, à cause de la très petite oscillation qu'éprouve leur limite inférieure. Les forces élastiques qui résident dans l'intérieur de notre globe travaillent, et le plus souvent en vain, à briser ces cloches ou dômes arrondis, qui, resplendissant de la blancheur des neiges éternelles, surmontent l'épine des Cordilières. Là où les forces souterraines ont réussi, soit par des cratères circulaires, soit par de longues crevasses, à ouvrir des communications permanentes avec l'atmosphère, elles produisent rarement des courans de laves, le plus souvent des scories enflammées, des vapeurs d'eau et de soufre hydraté, des moffètes d'acide carbonique.

Un spectacle si grandiose et si imposant n'a pu faire naître chez les habitans des tropiques, dans le premier état d'une civilisation naissante, qu'un sentiment vague d'étonnement et de frayeur. On aurait dû supposer peut-être que le retour périodique des mêmes phénomènes et le mode uniforme d'après lequel ils se groupent par zones superposées auraient facilité à l'homme la connaissance des lois de la nature; mais, aussi loin que remontent la tradition et l'histoire, nous ne trouvons pas que ces avantages aient été mis à profit dans ces heureux climats. Des recherches récentes ont rendu très douteux que le siége primitif de la civilisation des Hindous, une des phases les plus merveilleuses des progrès de l'humanité, ait été entre les tropiques même. Airyana Vaedjo, l'antique berceau du Zend, était placé au nord-ouest du Haut-Indus, et après le grand schisme religieux, c'est-à-dire après la séparation des Iraniens d'avec l'institut brahmanique, la langue jadis commune aux Iraniens et aux Hindous a pris, chez ces derniers (en même temps que la littérature, les mœurs et l'état de la société), une forme individuelle dans le Magadha ou Madhya Dêça, contrée limitée par la grande cordilière de l'Himalaya et la petite chaîne Vindhya. En des temps bien postérieurs, la langue et la civilisation sanscrites se sont même avancées vers le sud-est, et ont pénétré beaucoup plus avant dans la zone torride, comme mon frère

Guillaume de Humboldt l'a exposé dans son grand ouvrage sur la langue kavi et les langues qui ont des rapports de structure avec elle.

Malgré toutes les entraves que, sous des latitudes boréales, l'excessive complication des phénomènes opposait à la découverte des lois de la nature, c'est précisément à un petit nombre de peuples habitant la zone tempérée que s'est révélée d'abord une connaissance intime et rationnelle des forces qui agissent dans le monde physique. C'est de cette zone boréale, plus favorable apparemment aux progrès de la raison, à l'adoucissement des mœurs et aux libertés publiques, que les germes de la civilisation ont été importés dans la zone tropicale, tant par ces grands mouvemens des races qu'on appelle migrations des peuples, que par l'établissement de colonies, fort différentes d'ailleurs par leurs institutions, dans les temps phéniciens ou helléniques et dans nos temps modernes.

En rappelant les lumières que la succession des phénomènes nous offre sur la cause qui les produit, j'ai touché à ce point important où, dans le contact avec le monde extérieur, à côté du charme que répand la simple contemplation de la nature, se place la jouissance qui naît de la connaissance des lois et de l'enchaînement mutuel de ces phénomènes. Ce qui long-temps n'a été que l'objet d'une vague inspiration est parvenu peu à peu à l'évidence d'une vérité positive. L'homme s'est efforcé de trouver, comme l'a dit un poète immortel, « le pôle immuable dans l'éternelle fluctuation des choses créées. »

Pour remonter à la source de cette jouissance qui se fonde sur l'exercice de la pensée, il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur les premiers aperçus de la philosophie de la nature ou de l'antique doctrine du Cosmos. Nous trouvons chez les peuples les plus sauvages (et mes propres courses ont confirmé cette assertion) un sentiment secret et mêlé de terreur de la puissante unité des forces de la nature, d'une essence invisible, spirituelle, qui se manifeste dans ces forces, soit qu'elles développent la fleur et le fruit sur l'arbre nourricier, soit qu'elles ébranlent le sol de la forêt ou qu'elles tonnent dans les nuages. Il se révèle ainsi un lien entre le monde visible et un monde supérieur qui échappe aux sens; l'un et l'autre se confondent involontairement, et, dépourvu de l'appui de l'observation, simple produit d'une conception idéale, le germe d'une *philosophie de la nature* ne s'en développe pas moins dans le sein de l'homme.

Chez les peuples les plus arriérés en civilisation, l'imagination se plaît au jeu de créations bizarres et fantastiques. La prédilection pour le symbole influe simultanément sur les idées et sur les langues. Au

lieu d'examiner, on devine, on dogmatise, on interprète ce qui n'a jamais été observé. Le monde des idées et des sentimens ne reflète pas dans sa pureté primitive le monde extérieur. Ce qui, dans quelques régions de la terre, ne s'est manifesté comme rudiment de la philosophie naturelle que chez un petit nombre d'individus doués d'une haute intelligence, se présente en d'autres régions, chez des familles entières de peuples, comme le résultat de tendances mystiques et d'intuitions instinctives. C'est dans le commerce intime avec la nature, c'est dans la vivacité et la profondeur des émotions qu'elle fait naître, qu'on rencontre aussi les premières impulsions vers le culte, vers une sanctification des forces destructives ou conservatrices de l'univers. Cependant, à mesure que l'homme, en parcourant les différens degrés de son développement intellectuel, parvient à jouir en toute liberté du pouvoir régulateur de la réflexion, à séparer, par un acte d'affranchissement progressif, le monde des idées de celui des sensations, un vague pressentiment de l'unité des forces de la nature ne lui suffit plus. La pensée commence à accomplir sa haute mission; l'observation, fécondée par le raisonnement, remonte avec ardeur aux causes des phénomènes.

L'histoire des sciences nous apprend qu'il n'a pas été facile de satisfaire aux besoins d'une si active curiosité. Des observations peu exactes et incomplètes ont conduit par de fausses inductions à ce grand nombre d'aperçus physiques que les préjugés populaires ont perpétués dans toutes les classes de la société. C'est ainsi qu'à côté d'une connaissance solide et scientifique des phénomènes, il s'est conservé un système de prétendus résultats d'observation d'autant plus difficile à ébranler, qu'il ne tient compte d'aucun des faits qui le renversent. Cet empirisme, triste héritage des siècles antérieurs, maintient invariablement ses axiomes. Il est arrogant comme tout ce qui est borné, tandis que la physique, fondée sur la science, doute parce qu'elle cherche à approfondir, sépare ce qui est certain de ce qui est simplement probable, et perfectionne sans cesse les théories en étendant le cercle des observations.

Cet assemblage de dogmes incomplets qu'un siècle lègue à l'autre, cette physique qui se compose de préjugés populaires, n'est pas seulement nuisible parce qu'elle perpétue l'erreur avec l'obstination qu'entraîne toujours le témoignage de faits mal observés : elle empêche aussi l'esprit de s'élever aux grandes vues de la nature. Au lieu de chercher l'état moyen autour duquel oscillent, dans l'apparente indépendance des forces, tous les phénomènes du monde extérieur,

elle se plaît à multiplier les exceptions de la loi; elle cherche dans les phénomènes et dans les formes organiques d'autres merveilles que celles d'une succession régulière, d'un développement interne et progressif. Sans cesse elle incline à croire interrompu l'ordre de la nature, à méconnaître dans le présent l'analogie avec le passé, à poursuivre, au hasard de ses rêveries, la cause de prétendues perturbations, tantôt dans l'intérieur de notre globe, tantôt dans les espaces célestes. Il importe de combattre des erreurs qui prennent leur source dans un empirisme vicieux et dans des inductions imparfaites. Les plus nobles jouissances dépendent de la justesse et de la profondeur des aperçus, de l'étendue de l'horizon qu'on peut embrasser à la fois. Avec la culture de l'intelligence s'est accru, dans toutes les classes de la société, le besoin d'embellir la vie en augmentant la masse des idées et les moyens de les généraliser. Le sentiment de ce besoin prouve aussi, en réfutant de vagues accusations portées contre le siècle où nous vivons, que ce ne sont pas les seuls intérêts matériels qui occupent les esprits.

Je touche presque à regret à une crainte qui semble naître d'une vue bornée ou d'une certaine sentimentalité molle et faible de l'ame, je veux dire la crainte que la nature ne perde de son charme et du prestige de son pouvoir magique à mesure que nous commençons à pénétrer dans ses secrets, à comprendre le mécanisme des mouvemens célestes, à évaluer numériquement l'intensité des forces. Il est vrai que les forces n'exercent, à proprement parler, un pouvoir magique sur nous qu'autant que leur action, enveloppée de mystères et de ténèbres, se trouve placée hors de toutes les conditions que l'expérience a pu atteindre. L'effet d'un tel pouvoir est par conséquent d'émouvoir l'imagination; mais certes ce n'est pas cette faculté de l'ame que nous évoquerions de préférence pour présider aux laborieuses, aux minutieuses observations, dont le but est la connaissance des plus grandes et des plus admirables lois de l'univers. L'astronome qui, au moyen d'un héliomètre ou d'un prisme à double réfraction, détermine le diamètre des corps planétaires, qui mesure patiemment, pendant des années entières, la hauteur méridienne ou les rapports de distance des étoiles, qui cherche une comète télescopique au milieu d'un groupe de petites nébuleuses, ne se sent (et c'est la garantie même de la précision de son travail) l'imagination non plus émue que le botaniste qui compte les divisions du calice, le nombre des étamines, les dents tantôt libres, tantôt soudées de l'anneau qui en-

toure la capsule d'une mousse. Cependant, d'une part, les mesures multipliées des angles, de l'autre, les rapports du détail de l'organisation, préparent la voie à d'importans aperçus sur la physique générale.

Il faut distinguer la disposition de l'ame, l'état de l'esprit chez l'observateur, pendant qu'il observe, et l'agrandissement ultérieur des vues qui est le fruit de l'investigation et du travail de la pensée. Les physiciens mesurent avec une admirable sagacité les ondes lumineuses inégalement longues, qui se renforcent ou se détruisent par *interférence*, même dans leurs actions chimiques. L'astronome, armé de puissans télescopes, pénètre dans les espaces célestes, contemple, aux dernières limites de notre système solaire, les lunes d'Uranus, et décompose de faibles points étincelans en étoiles doubles inégalement colorées. Les botanistes retrouvent la constance du mouvement giratoire du chara dans la plupart des cellules végétales, et reconnaissent l'enchaînement intime des formes organiques par genres et par familles naturelles. Or, la voûte céleste, parsemée de nébuleuses et d'étoiles, et le riche tapis de végétaux qui couvre le sol dans le climat des palmiers, ne peuvent manquer de laisser une impression plus imposante et plus digne de la majesté de la création à ces observateurs laborieux qu'à ceux dont l'ame n'est point habituée à saisir les grands rapports qui lient les phénomènes. Je ne puis par conséquent tomber d'accord avec Burke, lorsque, dans un de ses spirituels ouvrages, il prétend « que notre ignorance des choses de la nature est la cause principale de l'admiration qu'elles nous inspirent, que c'est elle qui produit le sentiment du sublime. »

Tandis que l'illusion des sens fixe les astres à la voûte des cieux, l'astronomie, par ses travaux hardis, agrandit indéfiniment l'espace. Si elle circonscrit la grande nébuleuse à laquelle appartient le système solaire, ce n'est que pour nous montrer au-delà, vers des régions qui fuient à mesure que les pouvoirs optiques augmentent, d'autres îlots de nébuleuses sporadiques. Le sentiment du sublime, en tant qu'il naît de la contemplation de la distance des astres, de leur grandeur, de l'étendue physique, se réfléchit dans le sentiment de l'infini, qui appartient à une autre sphère d'idées, au monde intellectuel. Ce que le premier offre de solennel et d'imposant, il le doit à la liaison que nous venons de signaler, à cette analogie de jouissances et d'émotions qui sont excitées en nous, soit au milieu des mers, soit dans l'océan aérien, lorsque des couches vaporeuses et à demi diaphanes nous en-

veloppent sur le sommet d'un pic isolé, soit enfin devant un de ces puissans instrumens qui dissolvent en étoiles des nébuleuses lointaines.

La simple accumulation d'observations de détail sans rapport entre elles, sans généralisation d'idées, a pu conduire sans doute à un préjugé profondément invétéré, à la persuasion que l'étude des sciences exactes doit nécessairement refroidir le sentiment et diminuer les nobles plaisirs de la contemplation de la nature. Ceux qui, dans le temps où nous vivons, au milieu des progrès de toutes les branches de nos connaissances et de la raison publique elle-même, nourrissen encore une telle erreur, méconnaissent le prix de toute extension de la sphère intellectuelle, le prix de cet art de voiler, pour ainsi dire, le détail des faits isolés, pour s'élever à des résultats généraux.

Souvent, au regret de sacrifier, sous l'influence du raisonnement scientifique, la libre jouissance de la nature, s'ajoute une autre crainte : on se demande s'il est donné à toutes les intelligences de saisir les vérités de la physique du monde. Il est vrai qu'au milieu de cette fluctuation universelle de forces et de vie, dans ce réseau inextricable d'organismes qui se développent et se détruisent tour à tour, chaque pas que l'on fait dans la connaissance plus intime de la nature conduit à l'entrée de nouveaux labyrinthes; mais c'est l'excitation d'un sentiment divinatoire, c'est la vague intuition de tant de mystères à dévoiler, la multiplicité des routes à parcourir, qui, à tous les degrés du savoir, stimulent en nous l'exercice de la pensée. La découverte de chaque loi de la nature conduit à une autre loi plus générale, en fait pressentir au moins l'existence à l'observateur intelligent. La nature, comme l'a définie un célèbre physiologiste, et comme le mot même l'indique chez les Grecs et chez les Romains, est « ce qui croît et se développe perpétuellement, ce qui n'a de vie que par un changement continu de forme et de mouvement intérieur. »

La série des types organiques s'étend ou se complète pour nous à mesure que, par des voyages de terre ou de mer, on pénètre dans des régions inconnues, que l'on compare les organismes vivans avec ceux qui ont disparu dans les grandes révolutions de notre planète, à mesure aussi que les microscopes se perfectionnent, et que l'usage s'en répand parmi ceux qui savent s'en servir avec discernement. Au sein de cette immense variété de productions animales et végétales, dans le jeu de leurs périodiques transformations, se renouvelle sans cesse le mystère primordial de tout développement organique, ce problème de la *métamorphose*, que Goethe a traité avec une sagacité supérieure,

et qui naît du besoin que nous éprouvons de réduire les formes vitales à un petit nombre de types fondamentaux. Au milieu des richesses de la nature et de cette accumulation croissante des observations, l'homme se pénètre de la conviction intime qu'à la surface et dans les entrailles de la terre, dans les profondeurs de la mer et dans celles des cieux, même après des milliers d'années, « l'espace ne manquera pas aux conquérans scientifiques. » Le regret d'Alexandre ne saurait s'adresser aux progrès de l'observation et de l'intelligence.

De même que l'histoire des peuples, si elle pouvait toujours remonter avec succès aux véritables causes des évènemens, parviendrait à résoudre l'éternelle énigme des oscillations qu'éprouve le mouvement tour à tour progressif ou rétrograde de la société humaine, de même aussi la description physique du monde, la science du Cosmos, si elle était conçue par une forte intelligence et fondée sur la connaissance de tout ce que l'on a découvert jusqu'à une époque donnée, ferait disparaître une partie des contradictions que semble offrir au premier abord la complication des phénomènes, effet d'une multitude de perturbations simultanées. La connaissance des lois, qu'elles se révèlent dans les mouvemens de l'océan, dans la marche calculée des comètes, ou dans les attractions mutuelles des étoiles multiples, augmente le sentiment du calme de la nature. On dirait que « la discorde des élémens, » ce long épouvantail de l'esprit humain dans ses premières intuitions, s'apaise à mesure que les sciences étendent leur empire. Les vues générales nous habituent à considérer chaque organisme comme une partie de la création entière, à reconnaître dans la plante et dans l'animal, non l'espèce isolée, mais une forme liée, dans la chaîne des êtres, à d'autres formes vivantes ou éteintes. Elles nous aident à saisir les rapports qui existent entre les découvertes les plus récentes et celles qui les ont préparées. Relégués sur un point de l'espace, nous n'en recueillons qu'avec plus d'avidité ce qui a été observé sous différens climats. Nous aimons à suivre d'audacieux navigateurs au milieu des glaces polaires, jusqu'au pic de ce volcan du pôle antarctique, dont les feux sont visibles pendant le jour à de grandes distances; nous parvenons même à comprendre quelques-unes des merveilles du magnétisme terrestre, et l'importance des nombreuses stations disséminées aujourd'hui dans les deux hémisphères pour épier la simultanéité des perturbations, la fréquence et la durée des *orages magnétiques*.

Qu'il me soit permis de faire quelques pas de plus dans le champ des découvertes dont l'importance ne peut être appréciée que par

ceux qui se sont livrés à des études de physique générale. Des exemples choisis parmi les phénomènes qui ont surtout fixé l'attention dans ces derniers temps répandront un jour nouveau sur les considérations précédentes.

Sans une connaissance préliminaire de l'orbite des comètes, on ne saisirait pas l'importance de la découverte de l'une d'elles, dont l'orbite elliptique est incluse dans les étroites limites de notre système planétaire, et qui a révélé l'existence d'un fluide éthéré tendant à diminuer la force centrifuge et la durée des révolutions. A une époque où, avide d'un demi-savoir, on se plaît à mêler aux conversations du jour de vagues aperçus scientifiques, les craintes d'un choc périlleux avec tel ou tel corps céleste, ou d'un prétendu dérangement des climats, se renouvellent sous mille formes. Ces rêves de l'imagination deviennent d'autant plus nuisibles, qu'ils ont leur source dans des prétentions dogmatiques. La comète d'Encke, une des trois *comètes intérieures*, achève sa course en douze cents jours, et n'est, par la forme et la position de son orbite, pas plus dangereuse pour la terre que la grande comète de Halley, de soixante-seize ans, moins belle en 1835 qu'en 1759, que la comète intérieure de Biela, qui coupe, il est vrai, l'orbite de la terre, mais ne peut se rapprocher beaucoup de nous que lorsque sa proximité du soleil coïncide avec le solstice d'hiver.

La quantité de chaleur que reçoit une planète, et dont la distribution inégale détermine les variations météorologiques de l'atmosphère, dépend à la fois de la force photogénique du soleil, c'est-à-dire de l'état de ses enveloppes gazeuses, et de la position relative de la planète et du corps central. Il existe des changemens qu'éprouvent, selon les lois de la gravitation universelle, la forme de l'orbite terrestre ou l'inclinaison de l'écliptique (l'angle que fait l'axe de la terre avec le plan de son orbite); mais ces changemens périodiques sont si lents et enfermés dans des limites si étroites, que les effets thermiques ne sauraient devenir appréciables pour nos instrumens actuels qu'après des milliers d'années. Les causes astronomiques d'un refroidissement de notre globe, de la diminution de l'humidité à sa surface, de la nature et de la fréquence de certaines épidémies (phénomènes souvent discutés de nos jours selon de ténébreux aperçus du moyen-âge), doivent être considérées comme placées hors de la portée des procédés actuels de la physique et de la chimie.

L'astronomie physique nous offre d'autres phénomènes qu'on ne saurait saisir dans toute leur grandeur sans y être préparé par des

vues générales sur les forces qui animent l'univers. Tels sont le nombre immense d'étoiles ou plutôt de soleils doubles, tournant autour d'un centre de gravité commun, et révélant l'existence de l'attraction newtonienne dans les mondes les plus éloignés; l'abondance ou la rareté des taches du soleil, c'est-à-dire de ces ouvertures qui se forment dans les atmosphères lumineuse et opaque dont le noyau solide est enveloppé; les chutes régulières des étoiles filantes du 13 novembre et de la fête de saint Laurent, anneau d'astéroïdes qui coupent probablement l'orbite de la terre, et se meuvent avec une vitesse planétaire.

Si des régions célestes nous descendons vers la terre, nous désirons concevoir les rapports qui existent entre les oscillations du pendule dans un espace rempli d'air, oscillations dont la théorie a été perfectionnée par Bessel, et la densité de notre planète; nous demandons comment le pendule, faisant les fonctions d'une sonde, nous éclaire jusqu'à un certain point sur la constitution géologique des couches à de grandes profondeurs. On aperçoit une analogie frappante entre la formation des roches grenues qui composent des courans de laves à la pente des volcans actifs, et ces masses endogènes de granite, de porphyre et de serpentine, qui, sorties du sein de la terre, brisent, comme roches d'éruption, les bancs secondaires, et les modifient par contact, soit en les rendant plus durs au moyen de la silice qui s'introduit, soit en les réduisant à l'état de dolomie, soit enfin en y faisant naître des cristaux de composition très variée. Le soulèvement d'îlots sporadiques, de dômes de trachyte et de cônes de basalte par les forces élastiques qui émanent de l'intérieur fluide du globe, ont conduit le premier géologue de notre siècle, M. Léopold de Buch, à la théorie du soulèvement des continens et des chaînes de montagnes en général. Une telle action des forces souterraines, la rupture des bancs de roches de sédiment (dont le littoral du Chili, à la suite d'un grand tremblement de terre, a offert un exemple récent), permettrait de regarder comme possible que des coquilles pélagiques trouvées par M. Bonpland et moi, sur la crête des Andes, à plus de quatre mille six cents mètres d'élévation, soient parvenues à cette position extraordinaire, non par l'intumescence de l'océan, mais par des agens volcaniques capables de rider la croûte ramollie de la terre.

J'appelle *vulcanisme*, dans le sens le plus général du mot, toute action qu'une planète exerce sur sa croûte extérieure. La surface de notre globe et celle de la lune manifestent les traces de cette action qui, dans notre planète du moins, a varié dans la série des siècles.

Ceux qui ignorent que la chaleur intérieure de la terre augmente rapidement avec la profondeur, et qu'à huit ou neuf lieues de distance le granite est en fusion, ne peuvent se former une idée précise des causes et de la simultanéité d'éruptions volcaniques très éloignées les unes des autres, de l'étendue et du croisement des *cercles de commotions* qu'offrent les tremblemens de terre, de la constance de température et de l'égalité de composition chimique observées dans les eaux thermales pendant une longue suite d'années. Telle est cependant l'importance de la quantité de chaleur propre à une planète, résultat de sa condensation primitive, variable selon la nature et la durée du rayonnement, que l'étude de cette quantité jette à la fois quelque lueur sur l'histoire de l'atmosphère et la distribution des corps organisés enfouis dans la croûte solide de la terre. Cette étude nous fait concevoir comment une température tropicale, indépendante de la latitude, a pu être l'effet de profondes crevasses restées long-temps ouvertes lors du ridement et du fendillement de la croûte à peine consolidée et exhalant la chaleur de l'intérieur. Elle nous retrace un ancien état de choses dans lequel la température de l'atmosphère et les climats en général étaient dus bien plutôt au dégagement du calorique et de différentes émanations gazeuses, c'est-à-dire à l'énergique réaction de l'intérieur sur l'extérieur, qu'au rapport de la position de la terre vis-à-vis du corps central, le soleil.

Les régions froides recèlent, déposés dans des couches sédimentaires, les produits des tropiques : dans le *terrain houiller*, des troncs de palmiers, restés sur pied et mêlés à des conifères, des fougères arborescentes, des goniatites et des poissons à écailles rhomboïdales osseuses; dans le *calcaire du Jura*, d'énormes squelettes de crocodiles et de plésiosaures, des planulites et des troncs de cycadées; dans la *craie*, de petits polythalames et des bryozoaires dont les mêmes espèces vivent encore au sein des mers actuelles; dans le *tripoli* ou schiste à polir, la demi-opale et l'opale farineuse, de puissantes agglomérations d'infusoires siliceux qu'Ehrenberg, sous son microscope vivifiant, nous a révélées; enfin, dans les *terrains de transport* et certaines cavernes, des ossemens d'éléphans, de hyènes et de lions. Familiarisés que nous sommes avec les grandes vues de la physique du globe, ces productions des climats chauds, qui se trouvent à l'état fossile dans les régions septentrionales, n'excitent plus parmi nous une stérile curiosité; elles deviennent les plus dignes objets de méditations et de combinaisons nouvelles.

La multitude et la variété des problèmes que je viens d'aborder

font naître la question de savoir si des considérations générales peuvent avoir un degré suffisant de clarté là où manque l'étude détaillée et spéciale de l'histoire naturelle descriptive, de la géologie ou de l'astronomie mathématique. Je pense qu'il faut distinguer d'abord entre celui qui doit recueillir les observations éparses et les approfondir pour en exposer l'enchaînement, et celui à qui cet enchaînement doit être transmis sous la forme de résultats généraux. Le premier s'impose l'obligation de connaître la spécialité des phénomènes; il faut qu'avant d'atteindre à la généralisation des idées, il ait parcouru, du moins en partie, le domaine des sciences, qu'il ait observé, expérimenté, mesuré lui-même. Je ne saurais nier que là où manquent les connaissances positives, les résultats généraux ne peuvent pas tous être développés avec le même degré de lumière; mais j'aime à croire cependant que, dans l'ouvrage que je prépare sur la physique du monde, la partie la plus considérable des vérités sera mise en évidence sans qu'il soit nécessaire de remonter toujours aux principes et aux notions fondamentales. Ce tableau de la nature, dût-il même présenter, dans plusieurs de ses parties, des contours peu arrêtés, n'en sera pas moins propre à féconder l'intelligence, à agrandir la sphère des idées, à nourrir et à vivifier l'imagination.

Ce n'est peut-être pas à tort que l'on a reproché à plusieurs ouvrages scientifiques de l'Allemagne d'avoir diminué, par l'accumulation des détails, l'impression et la valeur des aperçus généraux, de ne pas séparer suffisamment ces grands résultats qui forment, pour ainsi dire, les sommités des sciences, de la longue énumération des moyens qui ont servi à les obtenir. Ce reproche a fait dire avec humeur au plus illustre de nos poètes : « Les Allemands ont le don de rendre les sciences inaccessibles. » L'édifice terminé ne peut produire de l'effet que si on le débarrasse de l'échafaudage qui a été nécessaire pour le construire. Ainsi, l'uniformité de figure que l'on observe dans la distribution des masses continentales, qui toutes se terminent vers le sud en forme de pyramide et s'élargissent vers le nord, peut être saisie avec clarté sans que l'on connaisse les opérations géodésiques et astronomiques par lesquelles ces formes pyramidales des continens ont été déterminées. De même, la géographie physique nous apprend de combien de lieues l'axe équatorial est plus grand que l'axe polaire du globe; elle nous apprend l'égalité moyenne de l'aplatissement des deux hémisphères, sans qu'il soit nécessaire d'exposer comment, par la mesure des degrés du méridien ou par des observations du pendule, on est parvenu à reconnaître que la véritable figure de la terre

n'est pas exactement celle d'un ellipsoïde de révolution régulier, et que cette figure se reflète dans les inégalités des mouvemens lunaires. Les grandes vues de la géographie comparée n'ont commencé à prendre de la solidité et de l'éclat tout ensemble qu'à l'apparition de cet admirable ouvrage (*Études de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme*) où Charles Ritter a si fortement caractérisé la physionomie de notre globe, et montré l'influence de sa configuration extérieure, tant sur les phénomènes physiques qui s'opèrent à sa surface, que sur les migrations des peuples, leurs lois, leurs mœurs et tous les principaux phénomènes historiques dont elle est le théâtre.

La France possède un ouvrage immortel, l'*Exposition du système du monde*, dans lequel l'auteur a réuni les résultats des travaux mathématiques et astronomiques les plus sublimes, en les dégageant de l'appareil des démonstrations. La structure des cieux est réduite, dans ce livre, à la simple solution d'un grand problème de mécanique. Cependant l'*Exposition du système du monde* de Laplace n'a jamais été taxée jusqu'ici d'être incomplète et de manquer de profondeur. Distinguer les matériaux dissemblables, les travaux qui ne tendent pas au même but, séparer les aperçus généraux des observations isolées, c'est le seul moyen de donner l'unité de composition à la physique du monde, de répandre de la clarté sur les objets, d'imprimer un caractère de grandeur à l'étude de la nature. En supprimant tous les détails qui peuvent nous distraire, on n'envisage que les grandes masses, et l'on saisit rationnellement, par la pensée, ce qui reste insaisissable à la faiblesse de nos sens.

Il faut ajouter à ces considérations que l'exposition des résultats est singulièrement favorisée de nos jours par l'heureuse révolution qu'ont subie, depuis la fin du dernier siècle, les études spéciales, surtout celles de la géologie, de la chimie et de l'histoire naturelle descriptive. A mesure que les lois se généralisent, que les sciences se fécondent mutuellement, qu'en s'étendant elles s'unissent entre elles par des liens plus nombreux et plus intimes, le développement des vérités générales peut être concis sans devenir superficiel. Au début de la civilisation humaine, tous les phénomènes paraissent isolés; la multiplicité des observations et la réflexion les rapprochent et font connaître leur dépendance mutuelle. S'il arrive pourtant que, dans un siècle caractérisé, comme le nôtre, par les progrès les plus éclatans, un manque de liaison des phénomènes se fasse sentir pour certaines sciences, on doit s'attendre à des découvertes d'autant plus

importantes, que ces mêmes sciences ont été cultivées avec une sagacité d'observation et une prédilection toutes particulières. C'est ce genre d'attente qu'excitent la météorologie, plusieurs parties de l'optique, et, depuis les beaux travaux de Melloni et de Faraday, l'étude du calorique rayonnant et de l'électro-magnétisme. Il reste là à recueillir une riche moisson, bien que la pile de Volta nous montre déjà une liaison intime entre les phénomènes électriques, magnétiques et chimiques. Qui oserait affirmer aujourd'hui que nous connaissons avec précision la partie de l'atmosphère qui n'est pas de l'oxygène, que des millièmes de substances gazeuses agissant sur nos organes ne sont pas mêlés à l'azote, qu'on ait même découvert le nombre entier des forces qui existent dans l'univers?

La physique du monde, telle que j'entreprends de l'exposer, n'a pas la prétention de s'élever aux périlleuses abstractions d'une science purement rationnelle de la nature. C'est une *géographie physique* réunie à la *description des espaces célestes* et des *corps* qui remplissent ces espaces. Étranger aux profondeurs de la philosophie purement spéculative, mon essai sur le Cosmos est la contemplation de l'univers, fondée sur un empirisme raisonné, c'est-à-dire sur l'ensemble des faits enregistrés par la science, et soumis aux opérations de l'entendement qui compare et combine. C'est dans ces limites seules que l'ouvrage que j'ai osé entreprendre rentre dans la sphère des travaux auxquels a été vouée la longue carrière de ma vie scientifique. Je ne me hasarde pas dans une sphère où je ne saurais me mouvoir avec liberté, quoique d'autres puissent à leur tour s'y essayer avec succès. L'unité que je tâche d'atteindre dans le développement des grands phénomènes de l'univers est celle qu'offrent les compositions historiques. Tout ce qui tient à des individualités accidentelles, à l'essence variable de la réalité, que ce soit dans la forme des êtres et dans le groupement des corps, ou dans la lutte de l'homme contre les élémens et des peuples contre les peuples, ne peut être *rationnellement construit*, déduit des idées seules.

J'ose croire que la description de l'univers et l'histoire civile se trouvent placées au même degré d'empirisme; mais en soumettant les phénomènes physiques et les évènemens au travail de la pensée, et en remontant par le raisonnement aux causes, on se pénètre de plus en plus de cette antique croyance, que les forces inhérentes à la matière et celles qui régissent le monde moral exercent leur action sous l'empire d'une nécessité primordiale, et selon des mouvemens qui se renouvellent par retours périodiques plus ou moins longs. C'est cette

nécessité des choses, cet enchaînement occulte, mais permanent, ce retour périodique dans le développement progressif des formes, des phénomènes et des évènemens, qui constituent la *nature* obéissante à une première impulsion donnée. La physique, comme l'indique son nom même, se borne à expliquer les phénomènes du monde matériel par les propriétés de la matière. Le dernier but des sciences expérimentales est donc de remonter à l'existence des lois, et de les généraliser progressivement. Tout ce qui porte au-delà n'est pas du domaine de la physique du monde, et appartient à un autre genre de spéculations plus élevées. Emmanuel Kant, du très petit nombre des philosophes qu'on n'a pas accusés d'impiété jusqu'ici, a marqué les limites des explications physiques avec une rare sagacité, dans son célèbre *Essai sur la théorie et la construction des cieux*, publié à Kœnigsberg en 1755.

L'étude d'une science qui promet de nous conduire à travers les vastes espaces de la création ressemble à un voyage dans un pays lointain. Avant de l'entreprendre, on mesure, et souvent avec méfiance, ses propres forces comme celles du guide qu'on a choisi. Cette crainte, qui a sa source dans l'abondance et la difficulté des matières, diminue, si l'on se rappelle qu'avec la richesse des observations a augmenté aussi, de nos jours, la connaissance de plus en plus intime de la connexité des phénomènes. Ce qui, dans le cercle plus étroit de notre horizon, a paru long-temps inexplicable, a été éclairci souvent et inopinément par des recherches faites à de grandes distances. Dans le règne animal comme dans le règne végétal, des formes organiques restées isolées ont été liées par des chaînons intermédiaires, par des formes ou types de transition. La géographie des êtres doués de vie se complète, en nous montrant des espèces, des genres, des familles entières propres à un continent, comme reflétés dans des formes analogues d'animaux et de plantes du continent opposé. Ce sont, pour ainsi dire, des *équivalens* qui se suppléent et se remplacent dans la grande série des organismes. La transition et l'enchaînement se fondent tour à tour sur un amoindrissement ou un développement excessif de certaines parties, sur des soudures d'organes distincts, sur la prépondérance qui résulte d'un manque d'équilibre dans le balancement des forces, sur des rapports avec les formes intermédiaires, qui, loin d'être permanentes, caractérisent seulement certaines phases d'un développement normal.

Si des corps doués de la vie nous passons aux êtres du monde inorganique, nous y trouverons des exemples qui caractérisent à un

importantes, que ces mêmes sciences ont été cultivées avec une sagacité d'observation et une prédilection toutes particulières. C'est ce genre d'attente qu'excitent la météorologie, plusieurs parties de l'optique, et, depuis les beaux travaux de Melloni et de Faraday, l'étude du calorique rayonnant et de l'électro-magnétisme. Il reste là à recueillir une riche moisson, bien que la pile de Volta nous montre déjà une liaison intime entre les phénomènes électriques, magnétiques et chimiques. Qui oserait affirmer aujourd'hui que nous connaissons avec précision la partie de l'atmosphère qui n'est pas de l'oxygène, que des millièmes de substances gazeuses agissant sur nos organes ne sont pas mêlés à l'azote, qu'on ait même découvert le nombre entier des forces qui existent dans l'univers?

La physique du monde, telle que j'entreprends de l'exposer, n'a pas la prétention de s'élever aux périlleuses abstractions d'une science purement rationnelle de la nature. C'est une *géographie physique* réunie à la *description des espaces célestes* et des *corps* qui remplissent ces espaces. Étranger aux profondeurs de la philosophie purement spéculative, mon essai sur le Cosmos est la contemplation de l'univers, fondée sur un empirisme raisonné, c'est-à-dire sur l'ensemble des faits enregistrés par la science, et soumis aux opérations de l'entendement qui compare et combine. C'est dans ces limites seules que l'ouvrage que j'ai osé entreprendre rentre dans la sphère des travaux auxquels a été vouée la longue carrière de ma vie scientifique. Je ne me hasarde pas dans une sphère où je ne saurais me mouvoir avec liberté, quoique d'autres puissent à leur tour s'y essayer avec succès. L'unité que je tâche d'atteindre dans le développement des grands phénomènes de l'univers est celle qu'offrent les compositions historiques. Tout ce qui tient à des individualités accidentelles, à l'essence variable de la réalité, que ce soit dans la forme des êtres et dans le groupement des corps, ou dans la lutte de l'homme contre les élémens et des peuples contre les peuples, ne peut être *rationnellement construit*, déduit des idées seules.

J'ose croire que la description de l'univers et l'histoire civile se trouvent placées au même degré d'empirisme; mais en soumettant les phénomènes physiques et les évènemens au travail de la pensée, et en remontant par le raisonnement aux causes, on se pénètre de plus en plus de cette antique croyance, que les forces inhérentes à la matière et celles qui régissent le monde moral exercent leur action sous l'empire d'une nécessité primordiale, et selon des mouvemens qui se renouvellent par retours périodiques plus ou moins longs. C'est cette

nécessité des choses, cet enchaînement occulte, mais permanent, ce retour périodique dans le développement progressif des formes, des phénomènes et des évènemens, qui constituent la *nature* obéissante à une première impulsion donnée. La physique, comme l'indique son nom même, se borne à expliquer les phénomènes du monde matériel par les propriétés de la matière. Le dernier but des sciences expérimentales est donc de remonter à l'existence des lois, et de les généraliser progressivement. Tout ce qui porte au-delà n'est pas du domaine de la physique du monde, et appartient à un autre genre de spéculations plus élevées. Emmanuel Kant, du très petit nombre des philosophes qu'on n'a pas accusés d'impiété jusqu'ici, a marqué les limites des explications physiques avec une rare sagacité, dans son célèbre *Essai sur la théorie et la construction des cieux*, publié à Kœnigsberg en 1755.

L'étude d'une science qui promet de nous conduire à travers les vastes espaces de la création ressemble à un voyage dans un pays lointain. Avant de l'entreprendre, on mesure, et souvent avec méfiance, ses propres forces comme celles du guide qu'on a choisi. Cette crainte, qui a sa source dans l'abondance et la difficulté des matières, diminue, si l'on se rappelle qu'avec la richesse des observations a augmenté aussi, de nos jours, la connaissance de plus en plus intime de la connexité des phénomènes. Ce qui, dans le cercle plus étroit de notre horizon, a paru long-temps inexplicable, a été éclairci souvent et inopinément par des recherches faites à de grandes distances. Dans le règne animal comme dans le règne végétal, des formes organiques restées isolées ont été liées par des chaînons intermédiaires, par des formes ou types de transition. La géographie des êtres doués de vie se complète, en nous montrant des espèces, des genres, des familles entières propres à un continent, comme reflétés dans des formes analogues d'animaux et de plantes du continent opposé. Ce sont, pour ainsi dire, des *équivalens* qui se suppléent et se remplacent dans la grande série des organismes. La transition et l'enchaînement se fondent tour à tour sur un amoindrissement ou un développement excessif de certaines parties, sur des soudures d'organes distincts, sur la prépondérance qui résulte d'un manque d'équilibre dans le balancement des forces, sur des rapports avec les formes intermédiaires, qui, loin d'être permanentes, caractérisent seulement certaines phases d'un développement normal.

Si des corps doués de la vie nous passons aux êtres du monde inorganique, nous y trouverons des exemples qui caractérisent à un

haut degré les progrès de la géologie moderne. Nous reconnaîtrons comment, d'après les grandes vues d'Élie de Beaumont, les chaînes de montagnes qui divisent les climats, les zones végétales et les races de peuples, nous révèlent leur *âge relatif*, et par la nature des bancs sédimentaires qu'elles ont soulevés, et par les directions qu'elles suivent au-dessus des longues crevasses sur lesquelles s'est fait le ridement de la surface du globe. Des rapports de gisement dans des formations de trachyte et de porphyre syénitique, de diorite et de serpentine, qui sont restés douteux dans les terrains aurifères de la Hongrie, dans l'Oural, riche en platine, et à la pente sud-ouest de l'Altaï sibérien, se trouvent éclaircis par des observations recueillies sur les plateaux de Mexico et d'Antioquia, dans les ravins insalubres du Choco. Les matériaux les plus importans sur lesquels, dans les temps modernes, la physique du monde a posé ses bases, n'ont pas été accumulés au hasard. On a reconnu enfin, et cette conviction donne un caractère particulier aux investigations de notre époque, que des courses lointaines ne peuvent être instructives qu'autant que le voyageur connaît l'état de la science dont il doit étendre le domaine, qu'autant que ses idées guident ses recherches et l'initient à l'étude de la nature.

C'est par cette tendance vers les conceptions générales, périlleuse seulement dans ses abus, qu'une partie considérable des connaissances physiques déjà acquises peut devenir la propriété commune de toutes les classes de la société; mais cette propriété n'a de la valeur qu'autant que l'instruction répandue contraste, par l'importance des objets qu'elle traite et par la dignité de ses formes, avec ces compilations peu substantielles que, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, on a désignées sous le nom impropre de *savoir populaire*. J'aime à me persuader que les sciences exposées dans un langage qui s'élève à leur hauteur, grave et animé à la fois, doivent offrir à ceux qui, renfermés dans le cercle étroit des devoirs de la vie, rougissent d'être restés long-temps étrangers au commerce intime avec la nature, une des plus vives jouissances, celle d'enrichir l'esprit d'idées nouvelles. Ce commerce, par les émotions qu'il fait naître, réveille, pour ainsi dire, en nous des organes qui long-temps ont sommeillé. Nous parvenons à saisir d'un coup d'œil étendu ce qui, dans les découvertes physiques, agrandit la sphère de l'intelligence, et ce qui, par d'heureuses applications aux arts mécaniques et chimiques, accroît la richesse nationale.

Une connaissance plus exacte de la liaison des phénomènes nous délivre aussi d'une erreur trop répandue encore : c'est que, sous le rap-

port du progrès des sociétés humaines et de leur prospérité industrielle, toutes les branches de la connaissance de la nature n'ont pas la même valeur intrinsèque. On établit très arbitrairement des degrés d'importance entre les sciences mathématiques, l'étude des corps organisés, la connaissance de l'électro-magnétisme, l'investigation des propriétés générales de la matière dans ses divers états d'agrégation moléculaire. On déprécie présomptueusement ce que l'on croit flétrir par le nom de « recherches purement théoriques. » On oublie, et cette remarque est pourtant bien ancienne, que l'observation d'un phénomène qui paraît d'abord entièrement isolé renferme souvent le germe d'une grande découverte. Lorsque Aloysio Galvani excita pour la première fois la fibre nerveuse par le contact accidentel de deux métaux hétérogènes, ses contemporains étaient loin d'espérer que l'action de la pile de Volta nous ferait voir dans les alcalis des métaux à lustre d'argent, nageant sur l'eau et éminemment inflammables; que la pile elle-même deviendrait un instrument puissant d'analyse chimique, un thermoscope et un aimant. Lorsque Huyghens observa le premier, en 1678, un phénomène de polarisation, la différence qui existe entre les deux rayons dans lesquels un faisceau de lumière se partage en traversant un cristal à double réfraction, on ne prévoyait pas que, presque un siècle et demi plus tard, la grande découverte de la *polarisation chromatique* par M. Arago conduirait cet astronome-physicien à résoudre, au moyen d'un petit fragment de spath d'Islande, les importantes questions de savoir si la lumière solaire émane d'un corps solide ou d'une enveloppe gazeuse, si les comètes nous envoient de la lumière propre ou réfléchie.

L'appréciation égale de toutes les branches des sciences mathématiques, physiques et naturelles, est le besoin d'une époque où la richesse matérielle des états et leur prospérité croissante sont principalement fondées sur un emploi plus ingénieux et plus rationnel des productions et des forces de la nature. Un rapide coup d'œil jeté sur l'état actuel de l'Europe rappelle qu'au milieu de cette lutte inégale des peuples qui rivalisent dans la carrière des arts industriels, l'isolement et une lenteur indolente ont indubitablement pour effet la diminution ou l'anéantissement total de la richesse nationale. Il en est de la vie des peuples comme de la nature, qui, selon une heureuse expression de Goethe, « dans son impulsion éternellement reçue et transmise, dans le développement organique des êtres, ne connaît ni repos, ni arrêt, qui a attaché sa malédiction à tout ce qui retarde et suspend le mouvement. » C'est la propagation des études fortes et

sérieuses des sciences qui contribuera à éloigner les dangers que je signale ici. L'homme n'a de l'action sur la nature, il ne peut s'approprier aucune de ses forces qu'autant qu'il apprend à les mesurer avec précision, à connaître les lois du monde physique. Le pouvoir des sociétés humaines, Bacon l'a dit, c'est l'intelligence; ce pouvoir s'élève et s'abaisse avec elle. — Mais le savoir qui résulte du libre travail de la pensée n'est pas seulement une joie de l'homme, il est aussi l'antique et indestructible droit de l'humanité. Tout en faisant partie de ses richesses, souvent il est la compensation des biens que la nature a répartis avec parcimonie sur la terre. Les peuples qui ne prennent pas une part active au mouvement industriel, au choix et à la préparation des matières premières, aux applications heureuses de la mécanique et de la chimie, chez lesquels cette activité ne pénètre pas toutes les classes de la société, doivent infailliblement déchoir de la prospérité qu'ils avaient acquise. L'appauvrissement est d'autant plus rapide que des états limitrophes rajeunissent davantage leurs forces par l'heureuse influence des sciences sur les arts.

De même que, dans les sphères élevées de la pensée et du sentiment, dans la philosophie, la poésie et les beaux-arts, le premier but de toute étude est un but intérieur, celui d'agrandir et de féconder l'intelligence, de même aussi le terme vers lequel les sciences doivent tendre directement, c'est la découverte des lois, du principe d'unité qui se révèle dans la vie universelle de la nature. En suivant la route que nous venons de tracer, les études physiques n'en seront pas moins utiles aux progrès de l'industrie, qui est une conquête de l'intelligence de l'homme sur la matière. Par une heureuse connexité de causes et d'effets, souvent même sans que l'homme ait pu le prévoir, le vrai, le beau, le bon, se trouvent liés à l'utile. L'amélioration des cultures livrées à des mains libres et dans des propriétés d'une moindre étendue; l'état florissant des arts mécaniques, délivrés des entraves que leur opposait l'esprit de corporation; le commerce agrandi et vivifié par la multiplicité des moyens de contact entre les peuples, voilà les résultats glorieux des progrès intellectuels et du perfectionnement des institutions politiques dans lesquels ces progrès se reflètent. Le tableau de l'histoire moderne devrait convaincre ceux dont le réveil paraît tardif.

Ne craignons pas non plus que la direction qui caractérise notre siècle, que la prédilection si marquée pour l'étude de la nature et pour les progrès de l'industrie, aient pour effet nécessaire de ralentir les nobles efforts qui se produisent dans le domaine de la philosophie, de

l'histoire et de la connaissance de l'antiquité; qu'elles tendent à priver les productions des arts, charme de notre existence, du souffle vivifiant de l'imagination. Partout où, sous l'égide d'institutions libres et d'une sage législation, les germes de la civilisation peuvent se développer pleinement, il n'est pas à craindre qu'une rivalité pacifique nuise à aucune des créations de l'esprit. Chacun de ces développemens offre des fruits précieux à l'état, ceux qui donnent la nourriture à l'homme et fondent sa richesse physique, aussi bien que ceux qui, plus durables, transmettent la gloire des peuples à la postérité la plus reculée. Les Spartiates, malgré leur austérité dorienne, priaient les dieux « de leur accorder le beau avec le bon. »

Je ne développerai pas davantage ces considérations si souvent exposées sur l'influence qu'exercent les sciences mathématiques et physiques en tout ce qui tient aux besoins matériels de la société. La carrière que je dois parcourir est trop vaste pour me permettre d'insister ici sur l'utilité des applications. Accoutumé à des courses lointaines, peut-être ai-je le tort de dépeindre la route comme plus frayée et plus agréable qu'elle ne l'est réellement : c'est l'habitude de ceux qui aiment à guider les autres jusqu'aux sommets de hautes montagnes. Ils vantent la vue, lors même qu'une grande étendue de plaines reste cachée dans les nuages; ils savent qu'un voile vaporeux et à demi diaphane a un charme secret, que l'image de l'infini lie le monde des sens au monde des idées et des émotions. Pareillement aussi, de la hauteur à laquelle s'élève la physique du monde, l'horizon ne se montre pas également éclairé et bien arrêté dans toutes ses parties; mais ce qui pourra rester vague et voilé ne le sera pas seulement par suite du défaut de netteté qui résulte de l'état d'imperfection de quelques sciences : il le sera plus encore par la faute du guide qui, imprudemment, a entrepris de s'élever jusqu'à ces sommités.

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

LA TURQUIE

SOUS

ABDUL-MEDJID.

III.[1]

LE DANUBE.

LES LAZARETS ET LA QUESTION DES QUARANTAINES.

Pour revenir de Constantinople en France, on peut choisir entre trois itinéraires : la ligne de Malte par Smyrne, celle de Trieste par la Grèce, et enfin la voie du Danube. La navigation du Danube, quoique excessivement lente (et ce n'est pas, comme on le verra, son seul inconvénient), offre cependant de réels avantages. La rigueur de nos lois sanitaires en compense d'abord largement la lenteur; au lieu d'une quarantaine de quatorze et quelquefois de dix-sept jours à Malte, le voyageur ne subit à la frontière autrichienne que quatorze ou quinze heures de réclusion, et mieux vaut encore, on en conviendra, naviguer librement sur un bateau, à la vérité peu comfortable, que de faire essai, dans un lazaret brûlant, du système cellulaire. En outre, revenir sur ses pas est une assez triste chose, surtout à la fin d'un voyage, quand l'ardeur première s'est épuisée; il

(1) Voyez les livraisons du 1er mai 1844 et du 15 octobre 1845.

faut alors au contraire ranimer autant que possible la curiosité qui s'éteint en lui promettant de nouvelles surprises; et comment la mieux réveiller que par une traversée au milieu des villes principales de la Turquie d'Europe, une halte en Hongrie, à Pest, la plus voluptueuse des villes, un séjour à Vienne, la plus joyeuse des capitales, et un coup d'œil sur la verte Allemagne? Cet itinéraire, que venait d'ouvrir l'organisation récente encore des bateaux à vapeur du Danube, complétait à merveille, ce me semblait, mon voyage en Orient. Je m'embarquai donc un jour sur la *Maria-Dorotia*, paquebot autrichien de 70 chevaux qui partait pour Kustendjé, petit port de la mer Noire. La voie de Kustendjé a, sur celle de Galacz, situé, comme on sait, auprès de l'embouchure du Danube, l'avantage d'être de quatre jours plus rapide.

La *Maria-Dorotia* leva l'ancre vers midi, et nous longeâmes une dernière fois les rives enchantées du Bosphore. A la hauteur du château d'Europe, un spectacle nouveau nous attendait; c'était un de ces incendies si fréquens à Constantinople. Dans le pli d'une vallée entourée d'arbres fleuris, un de ces jolis villages roses qui bordent le Bosphore était la proie des flammes. Ses petites maisons à grands toits nous apparaissaient par momens s'effondrant au milieu des jets de flammes et d'un tourbillon de fumée noire. Une population nombreuse s'agitait en vociférant, et j'eus occasion de remarquer que les Turcs avaient beaucoup perdu de leur antique résignation. Il y a peu d'années encore, quand le feu dévorait leurs demeures, il les regardaient brûler paisiblement, en répétant, pour toute consolation, leur grand mot : C'est écrit! et ils ne cherchaient pas à prévenir un malheur que leur infligeait la Providence; maintenant, au contraire, les jours d'incendie, une grande agitation règne à Constantinople; on va se répétant dans les rues la sinistre nouvelle, des Turcs accourent tenant en main des cylindres de cuivre qui ressemblent beaucoup plus aux instrumens des pharmaciens de Molière qu'à des pompes, les Européens donnent l'exemple du courage, et, si les secours ne sont pas toujours efficaces, ils sont du moins fort actifs.

Notre bateau nous éloigna bientôt de cette scène de désolation, et, au bout de quelques minutes, cet incendie, qui ruinait peut-être vingt familles, n'était plus pour nous qu'un nuage épais de fumée qui planait sous le ciel transparent. A la hauteur de Bukuk-deré, un long caïque rempli de femmes turques hermétiquement voilées et de cavas bien armés vint accoster la *Maria-Dorotia*. Ces dames voulaient absolument monter à bord; le commandant s'y refusa. Elles supplièrent,

et leurs gestes dévoilèrent, c'est le mot propre, des bras admirables de blancheur et de formes. Le capitaine ne voulut jamais s'arrêter, et à Widdin seulement nous apprîmes que ces dames étaient des Circassiennes que Hussein-Pacha venait d'acheter pour les menus-plaisirs de son fils, âgé de douze ans. Ce furent les seuls incidens de notre traversée. Le Bosphore disparut bientôt, et nous entrâmes dans la mer Noire. La mer Noire est, en été, bleue comme le ciel oriental, et elle doit sans doute sa sombre qualification aux ouragans qui rendent si terribles, pendant l'hiver, ses côtes sans abris et sans rades.

Le lendemain matin, en approchant de Varna, nous rangeâmes de très près la terre; le rivage, que je croyais aride, était au contraire bordé de forêts épaisses et de taillis verdoyans. Varna est une ville de seize mille habitans, resserrée, sale, rougeâtre, et, comme toutes les villes turques, triste et silencieuse. Derrière les toits, on entrevoit une vallée large et poudreuse entourée de montagnes bleuâtres qui me firent penser à la plaine d'Athènes. On ne se souvient guère qu'en 1444, Amurat II vainquit, sous les murs de Varna, Ladislas VI, roi de Pologne; mais nul n'a oublié l'héroïque défense de cette ville en 1828. Là, les Ottomans se montrèrent dignes de leurs ancêtres. Le corps d'armée du prince Mentchicoff eut souvent le dessous durant ce long siége, que l'empereur vint activer lui-même à deux reprises différentes; un régiment russe tout entier fut taillé en pièces par un corps d'Albanais, et, sans la trahison d'Youssouf-Pacha, qui commandait en second dans la ville, les Russes auraient dû battre en retraite aux approches de l'hiver. Ce fut en partie, on s'en souvient, la résistance inattendue de la garnison de Varna qui changea l'opinion de l'Europe à l'égard des Ottomans. On oublia les Hellènes pour admirer le courage de leurs ennemis, et, pendant un instant, les Turcs furent de mode à leur tour. En outre, l'opiniâtreté des Russes étonna, fit naître des craintes, et l'on s'avisa de songer, un peu tard, que la destruction de la flotte ottomane à Navarin avait été une grande imprudence. Nous ne restâmes à Varna que le temps de prendre un passager, et nous arrivâmes dans la nuit à Kustendjé.

Kustendjé, où nous débarquâmes le lendemain, n'a pas de port, une mauvaise crique tout au plus. C'est un pauvre hameau composé de huttes assez semblables aux habitations des castors; quelques femmes déguenillées, quelques sales bohémiens, rôdaient seuls sur la plage. La population tout entière est de cent cinquante habitans environ qui mouraient de faim, lorsqu'un ingénieur désigna leur village comme le point de relâche des bateaux du Danube. — Le débarquement s'opéra

avec un ordre remarquable. Un agent de la compagnie était là pour nous recevoir; des charrettes attelées de bœufs attendaient nos bagages; on nous invita à ne nous mêler, à ne nous inquiéter de rien, et nous fûmes conduits dans une baraque dont l'aspect misérable ne présageait guère l'extrême propreté intérieure. Un excellent déjeuner était préparé : dans ce pays stérile, dans ce hameau dénué de tout, on avait poussé le comfort jusqu'à faire glacer l'eau que nous devions boire. Toutes ces recherches étaient dues à l'agent de la compagnie autrichienne, M. Marinowitch, qui est assurément l'homme le plus actif, le plus soigneux, le plus poli qu'une administration puisse employer. Sans que nous eussions eu à nous en occuper, nous trouvâmes à la porte, au sortir de table, cinq ou six chars-à-bancs attelés de quatre chevaux et conduits par des postillons bizarrement accoutrés. Il y en avait de toutes nations : des Bulgares demi-nus, des Russes vêtus de peaux de mouton, des Valaques coiffés de casquettes de fourrure d'aspect sauvage, des Serviens couverts de grands chapeaux, des Polonais, des Moldaves. M. Marinowitch parlait à chacun sa langue, et activait si bien son monde, qu'au bout de cinq minutes tout était en place, et les chars-à-bancs couraient au grand galop au milieu d'un nuage de poussière. La pointe de terre qui sépare Kustendjé du Danube, et s'avance comme un promontoire vers Galacz, est inculte et déserte; c'est une lande plate, une steppe jaune, aride, sans bornes, sans végétation, où rien n'arrête le regard, et qui ne produit qu'un gazon maigre et clair-semé que le soleil a bientôt flétri. On n'aperçoit pas un arbuste, pas une touffe de verdure, pas une hutte, pas un homme, pas un oiseau. On n'entendait que les cris sauvages des postillons et le grincement des roues qui mettait en fuite des légions innombrables de gros rats longs et maigres comme des belettes, qui sans doute avaient quitté leur trou dans l'espérance d'une pluie d'orage que faisait présager la chaleur pesante de l'atmosphère. A peu de distance de Kustendjé, on aperçoit au bord de la route, — laquelle est indiquée seulement par les ornières des voitures, — plusieurs monticules qu'on dit être des *tumuli* romains; l'armée russe, qui, en 1828, fut décimée en cet endroit même par une fièvre épidémique, a bien pu grossir en passant ce triste ossuaire des temps passés. Un peu plus loin, sur la droite, on voit un petit lac d'eau douce qui répand quelque fraîcheur sur ses rives, et permet à une dizaine d'arbres, les seuls du pays, de varier l'aspect désolé de ces solitudes. Au milieu du lac est un îlot rond et boisé, pareil à l'île des Peupliers, à Ermenonville. Sur le bord s'élèvent cinq ou six cahutes;

là, trois ou quatre familles turques, éternellement isolées, vivent du lait de quelques vaches blanches et des légumes d'un petit jardin. Et qu'on ne s'imagine pas que ces musulmans, si pauvres qu'ils soient, cultivent eux-mêmes ce champ qui les nourrit : ils se laisseraient gravement mourir de faim plutôt que de travailler la terre. Ce sont des Bulgares chrétiens qui viennent de cinquante lieues de là pour labourer, ensemencer et moissonner ces maigres jardins. Sans s'inquiéter de sa misère, le Turc qui les paie, accroupi devant sa hutte, sa longue pipe à la bouche, passe sa vie à regarder les cigognes qui, le col plié, une patte sous l'aile, l'œil à demi fermé, rêvent silencieusement comme lui au bord du lac.

Vers trois heures, nos voitures s'arrêtèrent devant une baraque à contrevents verts où la compagnie du Danube a établi pour le bien-être des voyageurs, non pas précisément un café, mais ce que les Espagnols, fort habitués aux auberges mal approvisionnées, appellent naïvement un *parador*, un endroit où l'on s'arrête, où l'on se repose. Cette baraque, entourée de quelques huttes plus petites, forme un hameau perdu au milieu du désert, et qui a pris le nom de Keustelli. En face, à peu de distance, s'étend une vallée étroite, ou plutôt une longue gorge remplie de roseaux et couverte de larges flaques d'eau en maints endroits. Ce marais indique seul aujourd'hui la direction du fameux canal de Trajan, dont on s'est tant occupé dans ces derniers temps. Des myriades d'oiseaux aquatiques de toute espèce voltigeaient dans les grandes herbes et s'ébattaient sur les bords de cette tranchée marécageuse. A cette vue, l'amour de la chasse l'emporta sur le goût de l'observation, et je demandai un fusil! un fusil! du ton de Richard III criant au milieu de la mêlée : Un cheval! un cheval! mon royaume pour un cheval! Un juif, domestique du *parador*, m'apporta un vieux mousquet rouillé, de la poudre et une balle que je coupai par morceaux. Ainsi armé, je me dirigeai vers les roseaux. Les habitans paisibles de ce marais, auxquels nul barbare comme moi n'avait encore déclaré la guerre, étaient familiers comme aux premiers âges; ils me laissèrent approcher sans crainte. Un premier vol partit devant moi; j'ajustai au hasard, et je vis tomber un superbe siffleur. A peine cette détonation eut-elle retenti qu'une nuée de volatiles s'éleva au-dessus des grandes herbes sur un espace d'une lieue peut-être; le ciel en était obscurci. Je n'entendais que battemens d'ailes et cris de toute espèce; Robinson Crusoë lui-même, en pareille situation, resta moins ébahi que moi. J'ai rencontré souvent des Anglais qui venaient de pêcher le saumon en Norvége ou qui allaient chasser le buffalo en

Amérique; comment un de ces infatigables *sportmen* ne va-t-il point passer une saison à Keustelli? On y pourrait tuer chaque jour des charretées de canards, d'oies, d'outardes, de pélicans et de bécassines. Je revins au café avec ma victime, et l'on disserta gravement sur la manière de l'accommoder pour souper.

Ce marais, qui venait d'être le théâtre de mes exploits, a attiré souvent, ai-je dit, l'attention des hommes sérieux, et il serait de l'intérêt de tous que l'on étudiât activement, en ce moment même, le projet qu'il a fait naître. Trajan avait eu une grande idée en songeant à relier le Danube à la mer Noire par une coupure facile, dans un pays plat, au milieu duquel s'étend le lac Karasou, qui indique la direction du canal et en favorise l'exécution. Cette coupure, qui aurait à peine douze lieues de longueur, évite un détour de plus de quatre cents kilomètres, de dangereux rescifs, et délivrerait la navigation des bas-fonds qui obstruent l'embouchure du Danube. Pour entrer à Soulina, la seule bouche navigable, les bâtimens sont forcés de déposer une partie de leur cargaison. Le tirant d'eau suffit à grand'peine, dans les saisons les plus favorables, à un poids de 150 tonneaux. Les embouchures du Danube appartiennent, comme on le sait, à la Russie. Aux termes des derniers traités, le cabinet de Pétersbourg s'était engagé à faire enlever les sables dont l'amoncellement continu menace d'obstruer bientôt le cours du fleuve et de maintenir navigable la bouche de Soulina. Il n'en fait rien. Depuis quelques années, on dirait que la Russie a pris à tâche de supprimer le Danube : on devine pourquoi. Son inquiète jalousie redoute une ligne commerciale qui pourrait rivaliser bientôt avec celle du Dniester, et qui aurait pour résultat bien autrement important d'enrichir les provinces danubiennes, de faire entrer la civilisation dans ces pays appauvris, et par conséquent d'activer l'insurrection imminente de l'Europe orientale. En outre, en fermant le Danube, la Russie arrive à s'approprier presque exclusivement la mer Noire, et c'est son rêve, on le sait. Il est impossible qu'on laisse se perpétuer un si déplorable état de choses. Depuis quand a-t-on le droit de confisquer l'embouchure d'un fleuve, et surtout d'un fleuve dont la navigation importe tant, non-seulement au commerce, mais à la tranquillité de l'Europe? Le Danube n'appartient pas seulement aux provinces voisines de son embouchure, il traverse toute l'Allemagne, et vient jusqu'à nous, maintenant que, grace au roi Louis de Bavière, le Mein et le Rhin sont réunis (1). Pour déjouer les calculs du cabinet

(1) L'inauguration du canal a eu lieu cette année, pour l'anniversaire de la nais-

de Pétersbourg et le faire se repentir de son manque de foi aux traités, il suffirait de creuser de nouveau le canal de Trajan de Czernavoda à Kustendjé. La Russie, alors dépossédée, se trouverait maîtresse d'une embouchure inutile et d'un marécage rendu, par l'abandon, si insalubre, que cet été encore les matelots russes ont péri par centaines à Galacz. En revanche, le Danube offrirait au commerce la plus belle voie qui soit ouverte aux produits de l'Europe centrale vers la mer Noire et l'Asie. Par là s'écouleraient les blés de la Valachie et de la Moldavie, qui sont de 20 pour 100 meilleur marché que les grains d'Odessa, et ceux de Temesvar, qui, rendus à la mer Noire, seraient encore d'un dixième moins chers que ceux de la Moldavie. Les productions de la Hongrie, qui se perdent et regorgent dans le pays, descendraient le fleuve. Ici s'élève un obstacle. L'Autriche craindrait peut-être, en donnant au commerce ces facilités, d'augmenter le prix des denrées que la Hongrie, privée de débouchés, doit lui fournir. Peut-être aussi ne tient-elle pas à voir tant prospérer un pays que la richesse rendrait plus difficile à gouverner. La Serbie, à défaut de blé, fournirait à la navigation du Danube la graisse de ses porcs et ses chênes magnifiques, qui, sur un sol pierreux, acquièrent une dureté qui manque aux arbres des autres principautés. La Croatie écoulerait par cette voie ses bois de construction au lieu de les transporter, avec des frais énormes, par terre, à Trieste. Enfin les produits de l'industrie allemande iraient par là lutter en Orient avec les produits de l'industrie anglaise; ceux de la France arriveraient par les deux voies. Au reste, cette idée n'est pas nouvelle. Il y a quelques années, les habitans de Pest eurent l'idée de s'affranchir des droits qu'imposait la Russie à l'embouchure du Danube en ouvrant le canal de Czernavoda. L'exécution de ce projet, relativement à ses immenses résultats, ne parut ni difficile ni dispendieuse; mais l'avantage même qu'on s'assurait en enlevant à la Russie les bouches du Danube fut un obstacle politique que l'on ne put surmonter à Constantinople, et que sans doute on ne surmonterait pas davantage aujourd'hui, lors même que le peu de sécurité qu'inspire

sance du roi Louis, le 25 août, ainsi qu'en fait foi le monument colossal élevé à Erlangen. Sur un immense piédestal, le Mein et le Danube (sculptures de Schwanthaler) se donnent la main et mêlent leurs eaux qui jaillissent de leurs urnes *penchantes*, comme dit Boileau. On lit au bas cette inscription : — *Donau und Main fur Schiffahrt verbunden! Ein Werk von Karl dem Grossen versucht, durch Ludwig I, Kœnig von Bayern, neu begonnen und vollendet.* (Le Rhin et le Danube unis pour la navigation, entreprise essayée par Charlemagne, recommencée et achevée par Louis Ier, roi de Bavière.)

le gouvernement turc permettrait à une compagnie quelconque de se confier à lui pour exécuter sur son territoire une pareille entreprise. Il faudrait qu'un gouvernement prît généreusement l'initiative. Le roi Louis de Bavière a mérité la reconnaissance de l'Europe en terminant l'œuvre de Charlemagne. Aucun souverain ne sera-t-il tenté d'exécuter le projet bien plus grand encore de Trajan?

Au reste, par tout ce qui précède, je n'ai pas prétendu dire que les seuls obstacles qui s'opposent à la navigation du Danube soient aux embouchures; ce sont les principaux. En remontant le fleuve, on rencontre, comme on le verra bientôt, des difficultés d'un autre genre.

Après deux heures de repos, nous reprîmes notre route à travers le désert, et nous arrivâmes dans la soirée aux environs de Czernavoda. Le pays, aux approches du Danube, s'accidente et verdit. Des arbres chétifs se montrent au penchant des monticules, et un peu d'herbe croît dans les vallées. Quelques huttes pareilles à des wigwams de sauvages, sur les toits arrondis desquelles nichent en paix les cigognes, composent le hameau de Czernavoda. Les malheureux habitans de ce petit coin du monde végètent misérablement, manquant de pain le plus souvent, sans se douter que dans un avenir peu éloigné la civilisation convertira en vastes entrepôts leurs pauvres chaumières, et que l'ouverture du canal fera de leur village abandonné un des lieux de passage les plus fréquentés de l'Europe. Devant leurs huttes, le Danube, large comme la Seine à Quillebeuf, coule majestueusement entre ses rives désertes. Depuis long-temps nous voyagions dans des contrées méridionales où les vraies rivières sont rares, et je n'oublierai jamais l'impression que me fit la vue grandiose de ce beau fleuve au moment même où je venais de quitter la mer. Le soleil se couchait, tout était silencieux et grave dans ce paysage, des pélicans seuls poussaient des cris plaintifs en rasant les flots; on aurait pu se croire sur les bords déserts de quelque grand fleuve du nouveau monde, et un bateau à vapeur, accessoire singulier d'un pareil tableau, était amarré contre la rive, où deux dames élégantes se promenaient tenant en main leurs ombrelles. Ces dames, qui se rendaient à Constantinople, prirent nos places dans les voitures, et nous les remplaçâmes à bord. Le souper, arrosé de quelques bouteilles de Johannisberg plus ou moins authentiques, fut très gai. A part le capitaine, bon Ragusain d'un diamètre surnaturel, nous étions six passagers dans le salon d'arrière : un jeune Vénitien, que son habit turc m'avait fait prendre pour un véritable musulman, et qui était fermier de toutes les sangsues de la Bulgarie; le supérieur des lazaristes de

Constantinople, Croate d'origine et excellent homme de toute manière; un baron hollandais qui récitait à tout propos des fragmens du *Roi s'amuse*, et enfin un médecin français qui venait de Tunis et allait à Bucharest. Ce médecin, dont je n'ai jamais su le nom, était un homme fort divertissant. Mon compagnon et moi complétions la table. Jusqu'à minuit, tout alla bien; mais, quand vint l'heure de dormir, nous nous aperçûmes d'un inconvénient qui, dans un voyage de plus de quinze jours, ne laissait pas d'avoir son importance: il n'y avait pas de lits à bord. Les banquettes de crins qui entouraient la chambre étaient si étroites, qu'il ne fallait pas songer à s'y coucher. Comment faire? A la vérité, les garçons nous indiquèrent de petites planches qui se tiraient comme des tiroirs, et sur lesquelles il n'était pas impossible de placer un mince coussin; mais ces planchettes avaient à peine trois pieds de long, il fallait ou rester assis sur cette sorte de lit, ou s'y étendre sur le dos les jambes pendantes. Force fut cependant de s'en accommoder. Ce n'était pas tout; à peine chacun se fut-il installé de son mieux, qu'un bourdonnement, sourd d'abord et grossissant toujours, nous apprit, aussitôt la lumière éteinte, que nous avions un autre péril à redouter. Il y avait des milliers de moustiques dans la chambre. Nous nous levâmes tous ensemble en criant comme des possédés. Les garçons survinrent, qui nous présentèrent des fragmens de gaze verte dont on avait jadis composé des moustiquaires; chacun disposa son voile, et l'on se recoucha. Après une minute, le bourdonnement recommença de plus belle; je me sentis dévoré, et, comme de colère je donnais un grand coup de pied dans la cloison, j'entendis un de mes voisins qui s'appliquait un soufflet retentissant. — *Famiglia del diavolo!* cria une voix furieuse: c'était le lazariste. — *Der Teufel!* hurla le Hollandais. Et je laisse à penser si les jurons français manquaient à ce concerto. Dans ce moment, je ne l'oublierai jamais, un enfant se mit à crier sur le pont, et un matelot mélomane essaya sur la clarinette cet air qui se prolongea toute la nuit sans variation : *ut, mi, re, ut, — ut, mi, re, ut.* Il ne fallait pas songer à dormir. Les garçons, appelés de nouveau par nos cris, apportèrent les ingrédiens nécessaires à la confection d'un punch inépuisable. La nuit se passa ainsi. Le lendemain, il pleuvait à verse; pour la première fois depuis bien des mois, le soleil de l'Orient nous faisait défaut. Le ciel avait revêtu le triste manteau de nuages derrière lequel il se voile dans nos sombres climats, sans doute par horreur de la boue. Le bateau, qui avait levé l'ancre au point du jour, remontait lentement le fleuve entre deux rives marécageuses et désertes; quelques bouquets de saules se mon-

traient sur le rivage bulgare. La rive valaque est plus basse, plus plate et plus nue. On y voyait seulement, de distance en distance, un factionnaire, vêtu de toile, coiffé d'un bonnet de fourrure ou d'un grand chapeau pareil à ceux des Bas-Bretons, qui se promenait son fusil sur l'épaule. C'étaient les gardiens du cordon sanitaire. La Valachie met en quarantaine tout ce qui traverse le Danube; même en cas de mauvais temps, les bateaux poussés par le vent ne peuvent se réfugier vers la rive gauche, qui, pourtant, en bien des endroits, offre seule des abris; ils en sont repoussés à coups de fusil, et cette situation des deux rives, dont l'une passe pour infectée, et dont l'autre craint la contagion, a été jusqu'ici un des grands obstacles de la navigation danubienne. Vers midi, la pluie augmenta de telle sorte, qu'il fallut se réfugier dans la salle. Nous mîmes tous habit bas, et fîmes à coups de serviette une si rude guerre aux moustiques, que les boiseries se trouvèrent bientôt teintes en rouge. J'eus occasion ce jour-là d'observer, dans les mœurs des moustiques, une bizarrerie que j'ai depuis retrouvée en Andalousie, et que les naturalistes n'ont jamais expliquée. Nous avions tous le visage horriblement piqué et tuméfié. Le capitaine seul et les gens du bord avaient été épargnés. Les moustiques, en effet, ne s'attaquent qu'aux étrangers, et ils laissent en paix ceux qui habitent leurs climats. A Cadix, à Malaga, où leur famille est très nombreuse, il en est de même; les voyageurs sont dévorés vifs, malgré toutes les précautions, tandis que les indigènes dorment en paix sans moustiquaires. On m'a assuré qu'il fallait au moins trois ans pour s'acclimater. Le docteur ne sut pas me donner l'explication de ce phénomène; mais, en revanche, le marchand de sangsues me raconta un apologue turc qui apprend pourquoi les hirondelles bâtissent leur nid sous le toit des hommes. Le moustique en est un peu la cause. Il y avait autrefois un roi moitié homme et moitié poisson. Ce roi voulut un jour savoir quel était de tous les animaux celui qui avait le sang le plus doux; il envoya tous les insectes à la découverte: le moustique revint le premier, et dit qu'à son goût, le sang de l'homme était sans contredit le plus agréable. Le roi, qui ne pouvait souffrir les hommes, fut enchanté de cette réponse, et il allait ordonner qu'on lui préparât un bain de sang humain, un lac dans lequel il pût nager et vivre sans cesse, lorsqu'une hirondelle, qui avait tout deviné, se jeta sur lui, et le mordit à la langue avec une telle violence, qu'il resta muet pour le reste de ses jours. Il fit cependant un geste de fureur en montrant l'hirondelle, mais l'oiseau avait pris son vol, et, du haut du ciel, il cria : J'irai désor-

mais habiter chez les hommes, que je viens de sauver, et vous n'oserez pas venir m'y chercher. — Les Turcs ont une quantité d'apologues semblables à l'aide desquels ils expliquent à merveille, comme on voit, bien des choses qui arrêtent les savans.

On a maintenant une idée de la façon dont se passe la première journée de navigation sur le Danube. Désormais je ne parlerai plus de moustiques, car au-dessus de Silistria, où nous arrivâmes à six heures, on n'en voit plus un seul, ce qui est encore fort étrange.

Débarrassé de cet inconvénient, le voyageur a un autre danger à redouter, et celui-là est fort grave : c'est la fièvre. La *malaria* ne sévit pas seulement aux embouchures du fleuve; jusqu'à Belgrade et plus haut encore, les rives du Danube, vaseuses, souvent inondées, sont en toutes saisons peu saines, et elles sont pestilentielles à la suite des chaleurs. Durant la première nuit de notre lente navigation, deux passagers furent saisis de cette triste maladie. Le nombre immense de voyageurs que nous recrutâmes bientôt à chaque station, la chaleur extrême qui régnait dans la chambre, les insectes de tout genre qui y restaient encore, même après la disparition des cousins, nous ayant obligés de passer les nuits sur le pont roulés dans nos manteaux, exposés aux fraîcheurs du soir et aux brumes matinales, nous n'étions pas sans inquiétudes. Le sort nous favorisa cependant, et nous arrivâmes au but bien portans. Silistria, où nous attendîmes à l'ancre le lever du soleil, car on ne navigue pas encore la nuit sur le Danube au moins jusqu'à Belgrade, est une ville peu intéressante, et dont je pourrais me dispenser de parler, si elle n'avait eu ses jours de gloire. En 1828, elle tint long-temps en échec tout un corps d'armée russe qui, ne pouvant s'en emparer, dut se contenter d'essayer, sans y trop réussir, de l'affamer en coupant toutes ses communications. Tombée cependant aux mains des Russes, Silistria resta jusqu'en 1835 en leur pouvoir, et là fut payé le dernier terme du tribut imposé à la Turquie.

Le lendemain, rien de curieux ou de nouveau ne s'offrit à nous; les rives étaient toujours tristes et désertes; quelques îlots couverts de saules s'élevaient au milieu de la rivière qui prenait par instans les proportions d'un lac. Pas un être vivant n'animait ce paysage monotone, sinon des cigognes qui, du bord, regardaient paisiblement notre bateau traverser leurs solitudes. Le temps, Dieu merci, s'était rasséréné, et nous pouvions rester sur le pont où, à défaut de moustiques, il y avait des millions de sangsues : il s'en fait en Bulgarie un commerce considérable. Notre Vénitien, négociant en ce genre, avait, me dit-il, à sa solde, sans compter les indigènes qui pêchaient pour lui dans les marais, plus

de cent domestiques, Français la plupart, employés au transport de sa marchandise. Les bateaux à vapeur ont donné à ce négoce une grande facilité; les sangsues, qu'il fallait autrefois transporter à dos de cheval, arrivent maintenant sans grands frais, sans accidens et avec beaucoup de rapidité jusqu'à Semlin; là, des voitures faites exprès les attendent, et on les conduit en poste jusqu'en France. Il y en avait à notre bord, ai-je dit, plusieurs quintaux; elles étaient emballées de plusieurs manières : les unes voyageaient dans de petits cuviers à demi remplis de terre glaise et de mousse; les autres étaient empilées dans des sacs de toile mouillés. Chaque soir, après le coucher du soleil, on leur faisait prendre un bain de la manière suivante : une énorme cuve pleine d'eau était hissée sur le pont; on y versait tout le contenu des barils et des sacs. Que l'on se représente une couche de ces hideuses bêtes, large de trois mètres, profonde de trois pieds, grouillant à l'envi dans cette tonne, et l'on aura l'idée d'un fort dégoûtant spectacle. Pour mettre à vide cette baignoire, les domestiques de notre Vénitien retroussaient leurs manches jusqu'aux épaules, plongeaient leurs bras dans cette horrible bouillie, et retiraient les sangsues par poignées. Les vilaines bêtes, affamées sans doute, se collaient à l'instant sur cette chair fraîche, et les malheureux avaient toutes les peines du monde à les arracher de leurs bras ensanglantés. On a, je crois, long-temps discuté dans le monde savant sur le mode de reproduction des sangsues, et je ne sais si l'on s'est accordé à ce sujet. Pour nos hommes, qui ne se doutaient pas de tant de doctes recherches, cette reproduction n'était point un mystère. La sangsue, m'assurèrent-ils, est ovipare. Vers le mois d'août, elle grossit du double; une raie jaune se dessine sur son ventre, et, peu de temps après, elle produit un petit œuf, ou plutôt une sorte de cocon, qu'elle dépose peu profondément en terre, sur le bord des étangs. Ce cocon renferme dix ou douze sangsues qui atteignent en quatre années seulement leur grosseur définitive. La sangsue, au moment de produire, n'est bonne à rien, on la rejette; la prendre serait d'ailleurs pour le fermier une perte réelle.

Nous arrivâmes dans la journée à Routschouk, en face de Giurgevo. Routschouk, où nous passâmes plusieurs heures, est une ville considérable et assez grande, mais qui n'a, malgré ses minarets à flèches argentées, d'autre caractère que celui d'une profonde misère. Ses bazars, qui pourtant servent d'entrepôt aux marchandises allemandes qui descendent le Danube, sont de pauvres corridors humides et dégradés dans lesquels je n'ai guère vu vendre, pour ma part, que

du tabac et des fourneaux de pipe en terre rouge, assez bien émaillés, et qui ont en Orient une certaine réputation. Les maisons de la ville sont des cahutes, les édifices des hangars, et les rues des cloaques; il n'y a rien à voir en tout cela. Le nom de Routschouk rappelle l'un des hommes les plus extraordinaires de l'histoire turque contemporaine, qui est pourtant si féconde en poétiques figures : je veux parler de Mustapha Baraïctar, pacha de Routschouk, qui joua dans la révolution de 1808 un si grand rôle, et fut cause de la mort de Sélim, auquel il voulait rendre la couronne.

Giurgevo, ville de sept à huit mille habitans, est situé en face de Routschouk; là sont établis les lazarets, et les voyageurs qui se rendent à Bukarest sont condamnés à y séjourner quelque temps. Les lazarets placés par le gouvernement valaque dans tous ses ports forment onze établissemens, et le cordon sanitaire occupe plus de 1,122 hommes à pied et environ 350 cavaliers. Il ne faut pas croire que les lazarets soient peu fréquentés; un grand nombre de voyageurs au contraire y purgent leur quarantaine. Celui de Giurgevo a reçu en une année plus de 3,000 passagers, et celui de Galacz, qui, à la vérité, est le seul établissement de ce genre que la Moldavie possède sur le Danube, en a reçu déjà, en 1833, 4,000. Ce chiffre paraît énorme, si l'on songe que l'année précédente 3,982 voyageurs seulement étaient entrés au lazaret de Marseille.

A trois heures du matin, le bateau se remit en marche, et vers le milieu du jour, après avoir passé sous de hautes falaises dans lesquelles on aperçoit encore des ouvertures, restes d'anciens tombeaux, nous arrivâmes devant Nicopoli, qui a été bâtie sur un monticule dominé par deux montagnes. Nicopoli, ville aujourd'hui sans importance, a été fondée par Trajan, après qu'il eut vaincu Décébale; elle tomba, en 1370, au pouvoir de Bajazet, qui remporta dans les environs deux victoires décisives, l'une sur l'empereur Sigismond, la seconde sur la noblesse française conduite par Philippe d'Artois et Jean-sans-Peur, comte de Nevers.

Je dirai peu de choses de Wadin, où nous nous arrêtâmes vers le soir. Avec ces trois mots : misère, tristesse et abandon, on peut dépeindre très fidèlement la plupart des pauvres bourgades qui bordent la rive droite du Danube, au-dessous de Belgrade. A Wadin, on voit encore deux énormes blocs de pierres, debout au bord du fleuve, et qu'on dit être les restes d'une forteresse romaine. Les maisons de la ville sont presque toutes enfouies sous terre; ce sont des terriers plutôt que des habitations humaines. De l'église, qui est également

souterraine, on n'aperçoit que le toit de chaume. Jamais je n'ai vu tant de misère, si ce n'est en Espagne, dans la Manche, cette triste patrie du grand don Quijote. A Wadin, nous fîmes une intéressante recrue. Le cadi de la ville monta à bord avec deux malfaiteurs qu'il conduisait au pacha de Widdin, attendu que leurs crimes étaient dignes de cette haute juridiction. L'un était un simple incendiaire; l'autre, jeune homme de la plus douce figure, avait étranglé, sans compter sa femme, vingt-huit personnes de sa famille et de ses amis. Peu ému en apparence, il fuma tranquillement sa pipe pendant tout le temps qu'il fut à bord. Le cadi était un beau Turc qui portait avec beaucoup d'élégance l'opulent costume des Osmanlis; une quantité de domestiques s'empressaient autour de lui. Ils étendirent sur le pont de magnifiques tapis sur lesquels le riche cadi, bien différent, ma foi, de nos juges de paix, passait tout le jour à savourer les douceurs du narghilé et à tourner dans ses mains, qui étaient fort belles, une tabatière entourée de diamans et surmontée d'une petite boussole qui, aux heures de prière, lui indiquait la direction de la Mecque. Nous avions amené de Constantinople un colonel turc dont je n'ai point parlé, parce qu'il vivait tout-à-fait à part. C'était un homme fort laid, fort commun, fort gêné dans son habit européen. Il avait refusé de manger à notre table parce qu'il ne savait ni s'asseoir sur une chaise, ni se servir d'une fourchette. Accroupi sur le pont, il passait ses journées à caresser d'une main ses pieds déchaussés, et à manger, à l'aide de l'autre, des concombres verts que lui apportait, de quart d'heure en quart d'heure, un aide-de-camp déguenillé. En voyant le cadi, le militaire trouva convenable d'aller fraterniser avec la justice. Il ceignit un grand sabre, marque de sa dignité, et alla lier conversation avec le cadi, qui lui fit prendre place à ses côtés. Rien ne leur manquait, si ce n'est des femmes, et, comme je m'étonnais qu'ils n'en eussent point amené, ils me firent répondre de ne me point inquiéter, et qu'ils n'en manqueraient pas à Widdin. Nous y arrivâmes le lendemain dans la matinée.

Widdin, vue à distance, a beaucoup de caractère. La ville est bâtie à fleur d'eau, et de loin on voit, se reflétant dans les eaux paisibles du fleuve, des centaines de minarets qui rappellent Constantinople. De près l'illusion disparaît, et l'on retrouve avec désenchantement l'air d'abandon et la dégradation ordinaire des villes turques. Cependant la foule qui couvre le quai, à l'approche du bateau, offre un spectacle original et digne d'observation. Elle était ce jour-là plus nombreuse que de coutume. On se rappelle peut-être qu'à notre sortie du Bos-

phore nous avions été accostés par un caïque rempli de femmes destinées au fils d'Hussein, pacha de Widdin. La nouvelle de l'arrivée des belles odalisques s'était répandue par la ville, et les badauds (où n'y en a-t-il pas?) s'étaient rassemblés en grand nombre. Une foule est aussi curieuse en Turquie qu'elle est ennuyeuse en France, ce qui n'est pas peu dire. On ne se lasse pas de voir les turbans de toutes couleurs, les tuniques de toutes formes, et ces beaux visages olivâtres des Orientaux. J'aperçus pour la première fois, à Widdin, des femmes serviennes. Leur costume est, à mon goût, extrêmement gracieux. Il consiste en une chemise de toile blanche serrée autour des reins par une écharpe rouge qui retient un court jupon de même couleur. Leurs cheveux, divisés en longues tresses, chargés de sequins d'or et d'argent et retenus par un ruban blanc, forment une coiffure un peu moins embarrassante pour la statuaire que les cornets de carton dans lesquels se cachent les visages des Parisiennes. Elles ont les jambes et les pieds nus, et ce costume, sans être tout-à-fait aussi léger que celui de Rébecca qu'il rappelle, laisse deviner de belles formes que n'a pas torturées dès l'enfance un busc impitoyable. La transparence des costumes n'a pas les inconvéniens que l'on pourrait imaginer; on s'y habitue bien vite. Il y avait là, je me le rappelle, cinq ou six garçons de douze à quatorze ans, hâlés comme des nègres et nus comme des sauvages, dont tout le costume consistait en une calotte rouge. Nul n'y prenait garde. Les Serviennes, d'ailleurs, sont plus habillées que nos élégantes en costume de bal; seulement leurs robes sont décolletées par en bas au lieu de l'être, comme à Paris, par en haut.

Pour dernière curiosité, il y avait, sur le quai de Widdin, une voiture, et quelle voiture! Les *chaises* de nos aïeux n'en peuvent donner une idée. Jamais *coucou*, cabriolet-compteur, tricycle ou vespasienne n'eut une forme plus étrange. Cette voiture était attelée de quatre chevaux et escortée d'une troupe de cavaliers en costume militaire. Comme on le devine, elle avait été conduite à l'intention des belles Circassiennes que nous n'amenions pas. Un grand officier, qui était venu les réclamer, dut s'en retourner l'oreille basse, et la foule, trompée dans son attente, s'écoula rapidement.

Widdin est une ville de vingt mille habitans, gouvernée, grace à l'importance de sa position, par un pacha à trois queues, et le voyageur, après avoir visité les bazars, corridors vides et délabrés, se déclare ordinairement satisfait. Moi, je ne me contentai pas de si peu. J'aime assez à voir ce que les autres ne voient pas, et j'étais décidé à aller faire une visite au pacha, au fameux Hussein. Deux choses me

manquaient, un prétexte et un interprète; je trouvai bientôt l'un et l'autre. En flânant dans les rues immondes de Widdin, j'avisai un monsieur, vêtu de noir, que je soupçonnai à bon droit d'habiter la ville depuis un mois au moins, sinon plus, puisqu'il n'appartenait pas à notre bateau. J'allai droit à lui et lui exprimai poliment, en italien, mon intention. — De quel pays êtes vous, monsieur? me répondit cet homme en m'examinant de la tête aux pieds. Je nommai mon pays avec une certaine fierté que j'ai toujours ressentie, en pareille occasion, vis-à-vis des étrangers. — A la bonne heure, me dit le monsieur, je vous avais pris pour un Anglais. Le pacha de Widdin aime beaucoup les Français; allez-le voir, il vous recevra à merveille, et vous trouverez dans le palais un drogman qui parle italien. A ces mots, mon interlocuteur m'indiqua la direction que je devais suivre, puis il me salua gravement et disparut. Je ne l'ai jamais revu. Resté seul, je réfléchis un instant sur le parti que j'avais à prendre. L'embarras et la curiosité luttaient en moi : ce fut ce dernier sentiment qui triompha, et je m'acheminai vers le palais du pacha en songeant à la circonstance bizarre qui allait me mettre en face de cet homme dont l'histoire m'avait intéressé plus d'une fois.

Hussein est un aventurier comme Baraïctar, comme la plupart des grands personnages de l'histoire turque contemporaine. D'abord simple membre de la corporation des portefaix, qui était affiliée au janissariat, il en devint plus tard le chef. Arrivé à ce grade, il se fit aisément remarquer par l'audace de son caractère, et il acquit à Constantinople, en maintes circonstances, une célébrité qui attira l'attention de Mahmoud. Hussein devint le plus turbulent des sujets de l'empire, et le perpétuel instigateur des désordres qui désolaient la capitale. Mahmoud connaissait les hommes; au lieu de punir Hussein, il prétendit se l'attacher en satisfaisant tout d'un coup son ambition, et il le nomma aga (commandant en chef) des janissaires. Le sultan ne s'était pas trompé; fier de sa dignité, Hussein renia sa vie passée, entra dans les vues du sultan, et prit avec zèle le parti du gouvernement contre la corporation dégénérée qu'il commandait. Il ne fut pas traître cependant; aussitôt sa nomination, il fit prévenir ses amis qu'ils n'eussent pas à compter sur leurs anciennes relations, attendu que l'Hussein qu'ils avaient connu n'existait plus, et qu'ils ne trouveraient en lui qu'un aga inflexible. Il tint parole. Les janissaires, ne pouvant croire à un si brusque changement, renouvelèrent leurs émeutes et leurs désordres : Hussein fit étrangler quarante de ses meilleurs amis, et cette exécution ne fut pas la dernière. On sait avec quelle vigueur l'ancien aga, devenu en 1826 le confident des projets de réforme de-

son souverain, fit mitrailler ses anciens compagnons et incendier leur caserne. Le sultan, qui lui conserva une reconnaissance inaltérable, ajouta dès-lors à tous ses emplois le titre de gouverneur de Constantinople et des neuf tours; enfin il le nomma successivement seraskier et feld-maréchal. Hussein commanda en chef, deux ans plus tard, la grande armée du Danube, puis celle de Syrie, à la tête de laquelle il perdit la bataille d'Alexandrette. On cite de lui des traits d'une bravoure héroïque; dans les batailles, il payait de sa personne et sabrait comme le dernier soldat au milieu de ses escadrons; mais il était meilleur cavalier, dit-on, que bon général. Ses revers en Asie le discréditèrent; on donna à Reschid-Pacha le commandement de la nouvelle armée, et Hussein reçut, comme retraite, le pachalik de Widdin.

J'allais donc voir cet homme fameux, cet ami de Mahmoud, ce bourreau célèbre! Quelle figure avait-il? Comment me recevrait-il? Telles étaient les questions qui se pressaient en moi, quand j'arrivai devant le palais du pacha. Ce palais ressemble fort à une ferme abandonnée. Qu'on se figure une assez grande cour, dont le sol inégal était jonché de pierres, de touffes d'orties et de bottes de paille; de tous côtés des murs décrépits et délabrés; au fond enfin une longue baraque flanquée d'une longue galerie de bois peinte en rouge, avec un escalier extérieur pareil à celui de certaines auberges du midi de la France. Dans la cour de ce palais venaient d'arriver, avec la voiture dont j'ai donné la description, un assez grand nombre de cavaliers, officiers du pacha sans doute, qui avaient revêtu leurs fez les plus rouges et leurs redingotes les moins usées. Leur costume me fit songer au mien, et j'eus un nouveau moment d'hésitation. Une vieille veste de velours dont le temps avait rendu la couleur indécise et l'étoffe transparente en plus d'un endroit, une chemise de couleur débraillée, une casquette sans forme, ne composaient pas un habit de cérémonie très convenable pour se présenter chez un des grands dignitaires de l'empire. Connaissant la susceptibilité des Turcs à l'égard des chaussures, j'étais surtout inquiet de mes souliers poudreux, auxquels le cirage faisait depuis long-temps défaut; mais j'étais résolu : je pouvais d'ailleurs laisser mes chaussures à l'entrée du salon de réception, et me présenter devant Hussein marchant sur mes bas, à l'imitation des paysans de ma province. Je montai donc bravement l'escalier de bois. Arrivé sur la galerie du palais, je me trouvai fort embarrassé de ma personne, à laquelle on ne paraissait pas faire la moindre attention. Je me promenai un instant sans que nul m'interrogeât; enfin, avisant par une porte ouverte une assez grande salle démeublée, dans laquelle fumaient assis par terre une douzaine de Turcs vêtus de polonaises

inconcevables, et que je pris avec raison pour des officiers, j'entrai, et, après les avoir salués, je leur dis que j'étais Français, et que je désirais parler au pacha. L'un de ces aides-de-camp, car telle était, je crois, leur dignité, se leva, appela l'interprète italien, se fit expliquer mes paroles, et me dit qu'il allait prendre les ordres de son maître. Il revint un instant après pour m'apprendre que le pacha était occupé, mais qu'il me recevrait dans un quart d'heure. En attendant, il me fit asseoir et m'offrit une pipe. Comme j'en aspirais la dernière bouffée, il me fit signe de le suivre, et m'introduisit dans une vaste salle assez obscure, très nue, dont un méchant tapis recouvrait en partie le plancher disjoint. Quelques banquettes de crin étaient rangées le long des murs; en face de la porte, le long des petites fenêtres, s'étendait un long divan couvert de cotonnade bleue. A l'angle de ce divan, j'entrevis dans l'ombre un gros paquet d'étoffe violette, surmonté d'une tête de Turc et d'un turban blanc : c'était Hussein-Pacha accroupi, les jambes croisées. Aussitôt je mis la main à mon front, et produisis en inclinant la tête un *salamalec* satisfaisant. Le pacha, sans se déranger, m'indiqua une petite banquette fort éloignée, sur laquelle je pris place très modestement. Le drogman resta debout au milieu de la chambre. Je lui dis d'expliquer au pacha qu'ayant entendu parler beaucoup en France du grand Hussein, je n'avais pu, en traversant Widdin, résister au désir de voir un homme aussi célèbre. Hussein écouta la traduction du drogman, fit de la tête, en me regardant, un signe d'approbation, puis il tira de sa poche une paire de besicles bleues, la planta sur son nez, et me regarda fixement en s'éventant avec un petit balai. Je l'examinai à mon tour en silence. — Eh quoi! me disais-je, est-ce bien là le destructeur des janissaires, le brillant seraskier dont la bravoure est si populaire? O grands hommes! que vous perdez à être vus de près, en Orient comme en Occident! — Hussein, revêtu d'une sorte de tunique lilas, ample et sans taille, était accroupi sur son divan, et si affaissé que son corps paraissait avoir à peine quelques pouces de hauteur. Sa tête, surmontée d'un turban, et comme posée sur les plis de cette robe, me rappela sur-le-champ un costume d'Auriol qui se compose d'une grosse tête et d'un petit jupon. Il paraissait très vieux; sa barbe était blanche, son teint fort pâle, Son visage, dont l'expression était grave, ne me parut avoir rien de remarquable; son regard seulement, même à travers ses lunettes, était fixe, dur et embarrassant. Après m'avoir un instant regardé, il me fit en turc une question que l'interprète traduisit ainsi :

— Êtes-vous marchand, et que vendez-vous?

Je fus assez sot pour me sentir mortifié de cette supposition, et assez fat pour l'attribuer à mon costume. J'aurais dû me rappeler qu'Hussein, devenu très riche et très cupide, aimait infiniment les marchands, les marchandises et les spéculations de tout genre. J'allais lui répondre que je n'étais rien, pas même commis-voyageur, lorsqu'un des aides-de-camp entra tout à coup et parla au pacha, qui s'agita sur son divan. Presque au même instant un nouveau personnage parut sur la scène : c'était notre compagnon de voyage, le pauvre colonel, ce grand mangeur de concombres, dont nous nous étions souvent moqués. *Quantum mutatus ab illo!* Ce n'était plus le même homme. En se retrouvant chez lui, au milieu des usages qui lui étaient familiers, il avait perdu sa ridicule contrainte, et, tout en restant fort laid, il avait acquis je ne sais quelle dignité inaccoutumée. Il entra avec assurance, la tête haute, le fez sur la tête, mais les pieds déchaussés. Arrivé au milieu de la salle, il salua à l'orientale; puis, s'avançant vers le vieux pacha, qui faisait tous ses efforts pour se mettre sur son séant, il tenta, sans réussir, de baiser sa main. Hussein l'invita à prendre place auprès de lui. Loin d'accepter, le colonel se mit à marcher à reculons et alla s'asseoir à l'autre extrémité du divan. Sur un ordre du pacha, des domestiques apportèrent deux pipes, et changèrent pour un bel éventail de plumes d'autruche le petit balai avec lequel Hussein s'était jusqu'alors éventé. Le pacha se mit à fumer; le colonel, malgré des invitations réitérées, refusa, par respect, de l'imiter. Quant à moi, on ne m'offrait pas de pipe. Blotti à l'autre bout de la salle, je faisais une assez sotte figure. Hussein m'avait complètement oublié, et le colonel ne faisait aucunement mine de me reconnaître. Cependant, les domestiques ayant apporté des confitures de jasmin dans une coupe de cristal et un verre d'eau, le pacha fit signe qu'on me les présentât. Le colonel, par étiquette, refusait tout rafraîchissement; moi, j'acceptai les conserves, et je crus aussi pouvoir prendre le café qu'on vint m'offrir, sans manquer de respect à l'ancien aga des janissaires. Après quoi, craignant d'être indiscret en prolongeant ma visite, et ne sachant d'ailleurs quelle contenance faire, je me levai, saluai respectueusement le pacha (1), et sortis de son pauvre palais.

Le lendemain, à deux heures, nous arrivâmes à Kladostitza, petit village situé en aval des brisans qu'on nomme les Portes-de-Fer. Là est interrompue une première fois la navigation du fleuve; le paquebot

(1) Hussein est mort peu de temps après mon passage à Widdin, et je suis probablement le dernier Français qui l'ait vu.

du bas Danube ne va pas plus loin. Les passagers, forcés de rester jusqu'au soir à Kladostitza, s'embarquent le lendemain de grand matin dans un petit bateau couvert halé par dix paires de bœufs, conduits par des femmes de la plus élégante tournure. Ces changemens obligés de navires, qui sont pour le commerce une si fâcheuse entrave, seraient pour le voyageur un grand ennui, si les agens de la compagnie n'y remédiaient de leur mieux. Comme à Kustendjé, le transbordement s'opère sans le moindre désordre; on n'a à s'inquiéter de rien, les bagages arrivent à bon port. Les passagers qui ne veulent pas risquer, même dans le bateau plat, la traversée des *rapides*, descendent à terre, et font à pied le trajet. A la suite de cette promenade, ils trouvent dans la barque le déjeuner servi comme à bord, et le gros capitaine ragusain prêt à leur en faire les honneurs avec sa bonhomie ordinaire. Le passage des Portes-de-Fer, outre qu'il interrompt toute navigation, n'est pas sans danger. Il y a peu d'années, cinq voyageurs qui s'y hasardèrent imprudemment y périrent. Avec eux se trouvait un Turc qui refusa d'abord obstinément de les accompagner; cependant, blessé des railleries qu'on lui adressait, il finit par sauter dans le bateau. Comme il faisait ce mouvement, une bague qu'il portait au doigt glissa et tomba dans la rivière. La perte de cet anneau, auquel il tenait extrêmement, lui parut un avertissement du ciel, et, malgré tout ce qu'on put lui dire, il sauta de nouveau à terre. Lui seul fut sauvé. La barque, arrivée au milieu des rapides, fut entraînée avec tant de force par le courant, que les amarres se rompirent; elle tournoya un instant et fut submergée. Si excellent nageur que l'on soit, tout effort est inutile au milieu de ces brisans. Ce périlleux passage n'offre cependant rien d'effrayant au regard. Le fleuve en cet endroit conserve sa largeur ordinaire; on ne voit ni chutes écumantes ni grands rochers. L'eau seulement manque de profondeur et bouillonne en courant avec une grande rapidité sur un lit de roches incliné. Le pays environnant est admirable de pittoresque et de caractère. Les rives, jusqu'alors si plates, si monotones, se redressent tout à coup avec majesté, et l'on se trouve bientôt au fond d'une gorge immense dominée de tous côtés par des montagnes abruptes, d'aspect sauvage, couvertes de bois impénétrables, et couronnées par des masses de rochers imposantes.

Les brisans que j'ai essayé de décrire et la ligne de rochers moins difficile que l'on rencontre à quelques lieues plus loin, en amont d'Orsova, ont de tout temps partagé en deux la navigation du Danube, et rendu jusqu'à présent insignifiante la plus grande voie navi-

gable de l'Europe, la seule qui soit ouverte aux produits de l'Europe centrale vers l'Asie, la seule enfin qui, dans un cours de huit cents lieues, traverse des contrées si riches et si variées. Ces obstacles ont fait, pour ainsi dire, du Danube deux fleuves différens. La Hongrie, la Bosnie, la Serbie, ont dû le considérer comme une rivière sans embouchure; la Valachie, la Bulgarie, la Moldavie, comme une voie interrompue qui ne les rattachait en aucune façon à l'Europe. Deux commerces indépendans l'un de l'autre s'établissent au-dessus et au-dessous des Portes-de-Fer. Avant de franchir cette limite, nous ajouterons quelques mots à ce que nous avons dit déjà de la navigation du bas Danube. Le courant du Danube est peu rapide, et sa lenteur augmente au fur et à mesure qu'il approche de ses embouchures. Descendu de 1000 mètres à 500, depuis sa source jusqu'au point où il devient navigable, étant encore élevé de 240 mètres à Vienne, de 140 à Bude, il n'a plus, selon les calculs assez récens des officiers russes, que 21 mètres quand il touche la Valachie à Orsova, n'ayant ainsi à descendre, dans la longue course qu'il lui reste à faire, qu'une élévation moindre que celle où se trouve la Seine à Paris. A Brahiloff, le fleuve n'a plus que 3 mètres 19 centimètres au-dessus du niveau de la mer Noire. De cette lenteur du courant résulte un inconvénient grave. Le sable, n'étant pas assez vivement entraîné, s'amoncelle, et le fond mouvant rend la navigation difficile. Les obstacles opposés par la nature ne sont pas ceux qui ont le plus entravé le mouvement commercial de cette grande voie : il en existait d'autres qui tendent à s'effacer, et qui provenaient de l'état social et politique des nations riveraines. La civilisation, qui a tour à tour parcouru les différentes contrées du globe, ne s'est encore jamais arrêtée, à aucune époque, sur les rives du Danube. Jusqu'au temps où nous sommes, les préjugés réciproques des Hongrois, des Allemands et des Turcs, les vexations des pachas, la situation particulière de l'Autriche vis-à-vis la Hongrie, ont été de plus grands obstacles que ceux de la nature. Dans les XIIIe et XIVe siècles, seules époques où il soit fait mention du Danube dans l'histoire du commerce européen, la navigation de ce fleuve se partageait en deux directions qui avaient leur point de rencontre à Galacz. Là s'opérait le transbordement des marchandises qui continuaient leur route vers l'Asie, ou qui, venant d'Asie, étaient dirigées vers l'Europe centrale. Ratisbonne à l'occident, au haut du fleuve, à l'orient Constantinople, et derrière Gênes et Venise, étaient les points d'où partaient ces expéditions. Ce fut par des combinaisons de même nature que l'Autriche, il y a peu d'années, chercha à re-

prendre cette navigation. Différens projets furent formés à Vienne et à Bude. On proposait de creuser un canal qui devait tourner les écueils d'Orsova par un simple détour d'une lieue de France; on parlait aussi de faire sauter les écueils; le troisième projet enfin, et celui-là seul a été mis à exécution, était d'établir un service de bateaux à vapeur de Vienne à la mer Noire, correspondant avec les lignes autrichiennes de Constantinople, de Smyrne, d'Athènes, de Patras, de Corfou et de Trieste. Le premier bateau de la compagnie du Danube arriva, si je ne me trompe, en avril 1834. Ce ne fut pas sans peine. Les Serbes seuls connaissaient la navigation du fleuve, et, pour décider un pilote indigène à conduire le bateau, il fallut lui persuader que le prince Milosch était intéressé dans l'entreprise.

En établissant ce service, l'Autriche espérait donner de l'essor à un commerce nouveau qui venait de naître, pour ainsi dire, du traité d'Andrinople. Avant 1829, les principautés attenantes au Danube ne pouvaient vendre leurs productions naturelles, surtout les blés, qu'à la Turquie; depuis cette époque, des navires anglais et autrichiens purent, avec la permission de la Russie, venir chercher des grains à Galacz et à Brahiloff. Une quarantaine fut établie à Soulina, et les bâtimens, quelle que fût leur patente, purent commercer avec l'intérieur de l'Europe. Enfin, en 1840, l'Autriche et la Russie conclurent pour dix années une convention par laquelle le gouvernement russe s'engageait, comme je l'ai dit, à débarrasser des sables qui l'obstruaient la bouche de Soulina, à la maintenir navigable, et à n'opposer aucune entrave aux mouvemens d'entrée et de sortie. Deux années se passèrent sans que la Russie parût se rappeler ses engagemens; en 1842 pourtant, et dans les premiers mois de 1843, on commença quelques travaux, puis on les abandonna en assurant qu'ils seraient repris dès que l'on aurait reçu d'Angleterre les machines nécessaires. Ces machines se confectionnent, à ce qu'il paraît, fort lentement, car on n'en parle plus, et la presse allemande se plaint sans cesse de l'inexécution du traité de 1840. Pourtant le commerce du bas Danube se développe malgré la Russie; en veut-on la preuve? En 1830, s'il faut en croire le *Messager d'Odessa*, 418 bâtimens entrèrent par la mer Noire dans le fleuve. En 1844, on a compté 2,030 navires allant prendre chargement la plupart à Galacz et à Brahiloff. Si, malgré tous les obstacles dont nous avons parlé, le commerce prospère, quel développement ne pourrait-il pas atteindre si la voie du Danube était abrégée par le canal de Kustendjé, et si les bâtimens trouvaient à l'embouchure un bon port au lieu d'un marais insalubre, où, sous prétexte de peste, on con-

damne à des fièvres mortelles les malheureux matelots! Vers le haut du fleuve, la Hongrie s'occupe en ce moment même d'ajouter une nouvelle et importante artère à cette grande voie de communication. Dans les avant-derniers états, en octobre 1844, on a voté, à une grande majorité, l'exécution immédiate d'un chemin de fer de Vukovar, sur le Danube, à Fiume, sur l'Adriatique. Que serait-ce donc si, en débarrassant, par un moyen ou par un autre, le cours du fleuve des écueils d'Orsova, on réunissait la navigation du Danube allemand et du Mein à celle de la Turquie d'Europe et de la mer Noire! Vienne ne serait plus qu'à cinq jours de Constantinople. La distance qui nous sépare de ces populations chrétiennes qui nous tendent les bras s'effacerait tout à coup; ces malheureuses provinces deviendraient en peu de temps florissantes, puisqu'elles seraient les greniers à blé de trois parties du monde, dès qu'un débouché leur serait ouvert. Et ne rétrécissons pas ainsi cette grande question : ce n'est pas la prospérité de telle ou telle branche de commerce qu'il faut voir dans ce projet, c'est tout l'avenir politique de ces provinces, c'est la liberté de quinze millions de chrétiens. En rapprochant de nous ces contrées, en leur ouvrant une large voie de communication, nous les ferions participer à tous les bienfaits d'une civilisation que je ne crois pas nécessaire au bonheur des peuples qui l'ignorent, mais qui est indispensable aux populations qui la devinent et la recherchent. Et quel essor ne donnerait-on pas par là à cette féconde insurrection morale du monde gréco-slave, que M. Cyprien Robert a racontée, dans cette *Revue* même, avec tant d'ardeur et de savoir! La civilisation! c'est là le grand, le seul obstacle qu'il faut opposer à l'ambition de la Russie, à ses empiétemens et aux secrètes menées de sa diplomatie dont on s'inquiète trop peu en France (1). Le cabinet de Pétersbourg avait beau jeu lorsqu'il ne rencontrait devant lui que des populations ignorantes. Se jeter entre les bras du czar semblait aux Gréco-Slaves le seul ou le plus facile moyen d'échapper au sultan. Déjà leurs yeux se sont ouverts; ils voient que le protectorat russe serait aussi lourd, plus lourd peut-être, que le joug ottoman; ils savent aussi ce que pèse la domination turque, ils ont compté leurs oppresseurs. Que la civilisation rapproche

(1) Cette préoccupation a été, en Angleterre, l'ame d'un important recueil, le *Portfolio*, fondé et en grande partie rédigé par un homme qui connaît bien la Turquie, M. David Urquhart. Sans partager toutes les idées du *Portfolio*, je saisis avec empressement l'occasion de citer le nom d'un écrivain qui, par son talent, sa position diplomatique, a eu une certaine influence en Orient, et qui, par sa conversation, exerce sur tous ceux qui l'approchent (je l'ai souvent éprouvé moi-même) une véritable fascination.

maintenant les unes des autres ces populations, que l'éducation efface leurs petites vanités nationales, leurs mesquines jalousies, qu'elles marchent d'un commun accord vers leur indépendance, et la question d'Orient sera résolue.

Je n'insisterai pas davantage sur les résultats immenses que pourrait avoir l'ouverture de la navigation du Danube. Tout le monde les devine. J'ai dit que, pour les conquérir, le principal travail serait le percement d'un canal de dix à douze lieues à Kustendjé et l'ouverture d'une tranchée de quatre kilomètres à Orsova. Ces deux projets ont été jugés praticables, et même d'une exécution peu difficile, par les hommes de l'art. Maintenant seraient-ils dispendieux, et dans quelle proportion? C'est une question qu'il ne m'appartient pas de résoudre, mais au moins serais-je heureux d'avoir pu la réveiller.

Partis au point du jour de Kladostitza, nous arrivâmes vers dix heures à Orsova, où la civilisation, que je nommais tout à l'heure bienfaisante, nous apparut sous la triple forme d'un douanier, d'un gendarme et d'un officier de santé. Orsova, joli bourg bâti au bord de l'eau et au pied des montagnes, appartient à l'Autriche; en débarquant, nous mîmes le pied sur le territoire impérial. Un piquet de soldats nous attendait, l'arme au bras, sur la rive. Nous fûmes livrés à ces hommes à grandes moustaches, qui, en ayant soin de ne pas nous toucher et se tenant à distance, nous conduisirent, comme des lépreux, tout droit au lazaret, situé à un bon quart de lieue du Danube. Ce lazaret est le plus triste endroit du monde, et l'on y mourrait bien vite du spleen si les quarantaines autrichiennes duraient aussi longtemps que celles de la France. Figurez-vous dans une plaine jaunâtre, marécageuse, malsaine, trois ou quatre bâtimens bas et longs, grillés comme des prisons, avec de grandes poternes et de petits préaux remplis d'herbe, où l'on respire je ne sais quelle atmosphère de cloître abandonné. C'est là que nous fûmes conduits. On nous poussa au nombre de quatre dans une cour étroite, entourée d'une claire-voie, renfermant un puits et un petit bâtiment nu, sans meubles, qui devait nous servir de logis. Nous nous trouvâmes parqués comme les animaux du Jardin des Plantes, et de ce jour-là seulement j'ai compris et plaint convenablement leur sort. Vers le soir, un gardien nous apporta un repas tel que, si aguerris que nous fussions, nous dûmes le renvoyer. Que faire de notre soirée? Le baron hollandais avait depuis long-temps récité le dernier vers du *Roi s'amuse*, le religieux de Sainte-Marie ne disait plus mot; la faim, le malaise, nous irritaient les uns contre les autres. Heureusement nous nous rappelâmes bientôt

un certain baron valaque, ex-ministre des finances, qui était venu de Giurgevo avec nous, et dont on nous avait séparés, je ne sais pourquoi, au lazaret. Ce grand personnage, partisan déclaré de l'homœopathie, avait coutume de détruire, chaque soir, avec d'excellentes choses l'effet des mauvaises petites drogues qu'il s'administrait le matin. Ses provisions nous revinrent en mémoire, et nous résolûmes de profiter de son voisinage. Ce fut bientôt chez nous une idée fixe; mais comment faire? Tout bien réfléchi, nous lui adressâmes l'invitation suivante : « Quatre gentilshommes français, dont un Hollandais et l'autre Croate, prient M. le baron *** de leur faire l'honneur de venir passer la soirée chez eux. — *P. S.* On mangera des confitures, du jambon, et l'on prendra du thé, si M. le baron *** veut bien apporter avec lui une certaine quantité de ces comestibles dont les susdits gentilshommes sont absolument dépourvus. » Cette mauvaise plaisanterie eut un plein succès, le baron valaque trouva la lettre charmante, et, s'excusant de ne pouvoir, à cause d'une indisposition, venir nous voir, il nous envoya tout un panier de provisions à l'aide desquelles nous remplaçâmes avantageusement le dîner du lazaret. La nuit venue, les punaises nous chassèrent de la cabane, et il fallut coucher dans la cour, à la belle étoile; ce qui, dans cette saison, n'était pas sans danger. Durant ces longues heures, je jurai aux quarantaines une haine que l'étude de la question a rendue implacable.

Cette question des quarantaines est tout simplement l'une des plus graves que l'on puisse agiter. L'état sanitaire de l'Europe, le commerce entier de la Méditerranée, nos relations avec toutes les contrées orientales, s'y rattachent directement. Notre but n'est point de traiter ici la question au point de vue administratif, de prouver l'absurdité des lois sanitaires actuellement en vigueur, d'évaluer ce que coûte chaque année à la France une répression qu'on peut appeler à bon droit déraisonnable : nous l'avons déjà fait en partie (1); ce que nous nous proposons aujourd'hui, c'est de chercher les causes qui ont propagé la peste en Europe, celles qui probablement l'ont fait disparaître, et d'apprécier les résultats que les mesures sanitaires ont produits dans les pays dont les annales sont assez complètes pour permettre une pareille investigation. Ce que nous espérons prouver, c'est que la peste a marché toujours avec la barbarie, que la civilisation seule l'a fait reculer, et que les lazarets, les quarantaines, en un mot, toutes les mesures sanitaires du monde, ont été de tout temps inef-

(1) Voyez à ce sujet l'article sur *Smyrne* dans la *Revue* du 1er mai 1844.

ficaces (1). Ce qui se passe en Orient dans les temps d'épidémie suffit pour mettre sur la voie de cette conclusion. Les classes misérables y sont toujours le plus maltraitées par le fléau, qui recule au contraire devant le bien-être et l'aisance. Cette observation, faite à Alexandrie en 1834, a pu être confirmée à Smyrne, trois ans plus tard, lors de l'épidémie de 1837; entre les juifs, par exemple, qui vivent misérablement, et les Européens, qui ont une existence comfortable, la différence de mortalité a été énorme. Ce fait n'amène-il pas à penser que, si le bien-être particulier garantit les individus, le bien-être général doit garantir les nations?

On a fait en Orient une autre observation fort remarquable. La peste (quand peste il y a) apparaît toujours dans tel mois, et finit dans tel autre, presque à jour fixe. Les époques varient selon les pays, c'est-à-dire selon les latitudes : à Alexandrie, l'épidémie sévit de novembre à juin; au Caire, de février à juin; à Constantinople, de juillet à janvier. Ce n'est pas tout: la position du pays, la stagnation des eaux, la mauvaise culture, modifient l'intensité de la maladie. Enfin il est constant que, malgré de nombreuses communications entre l'Égypte, la Nubie et l'Arabie, l'épidémie, qui désole le premier de ces pays, ne s'est jamais montrée dans les deux autres. La peste est donc soumise à des influences atmosphériques qui la produisent ou la repoussent. Il en a toujours été de même, et, si nous consultons l'histoire des pays ravagés par le fléau, nous verrons que la date des épidémies correspond, presque partout, à des époques de misère et d'ignorance ou d'incurie, tandis que la disparition de la maladie est annoncée par le retour de l'aisance, de la civilisation et du bien-être. Ainsi, la peste, qui avait dévasté l'Égypte durant la période de prospérité comprise entre l'an 1491 avant Jésus-Christ et le IIIe siècle de notre ère, y reparut vers l'époque où l'on cessa la pratique des embaumemens, et depuis elle y est restée en permanence.

La France a eu cinquante-huit fois la peste. Si l'on remonte vers l'antiquité, on trouve avec étonnement que, jusqu'au VIe siècle, les historiens ne font mention d'aucune peste dans les Gaules, sauf une seule qui éclata, quarante-neuf ans avant Jésus-Christ, à Marseille, au moment où César l'assiégeait. Encore, d'après la description de

(1) On a beaucoup écrit sur cette matière à toutes les époques et dans toutes les langues. Parmi les auteurs qui s'en sont occupés, je dois citer M. Aubert-Roche, *De la Prophylaxie générale de la peste*, 1843. — Frari, *Della Peste e della Administratione*, Venise, 1840. — Pariset, *Causes de la peste.* — *Epidemiologia española*, Madrid, 1803. — *Relation historique de la peste de Marseille*, Amsterdam, 1769. — Papou, *De la Peste.* — *Neuf années à Constantinople*, par M. Brayer. — *Histoire des lazarets de Gênes*, par Auteromaria.

cette maladie, beaucoup d'écrivains ont-ils cru reconnaître le typhus. Quoi qu'il en soit, jusqu'au VIe siècle, il n'en est plus question. C'était le temps de la domination romaine, et il est remarquable que la civilisation de Rome chassa le fléau de tous les pays qu'elle parcourut. A dater de 503, la peste apparut plusieurs fois; on suit à merveille sa trace jusqu'au VIIe siècle; mais alors les documens deviennent rares, l'histoire s'obscurcit, et ce n'est plus qu'à dater du XIVe siècle que l'on peut regarder comme exacte, dans les pays d'Europe, la table des épidémies. Au XIVe siècle, on compte en France neuf pestes; au XVe, six; au XVIe, treize; au XVIIe, cinq; au XVIIIe, une (celle de Marseille en 1720); le XIXe, Dieu merci, en a été jusqu'à présent exempt. Il y a ici un fait fort curieux à constater. Les lazarets, dont on avait eu en 1383 une première idée, ne furent définitivement et complètement établis que vers le milieu du XVe siècle (1476). Or, quel fut leur effet? Le siècle suivant fut le plus frappé, il y eut treize pestes, ce qui ne s'était pas encore vu. Après cette période, la maladie diminua, il est vrai, sensiblement. Faut-il en conclure que les mesures qui avaient été impuissantes au XVIe siècle, et qui restèrent les mêmes, devinrent efficaces dans les siècles qui suivirent? Non; croyons plutôt que le calme qui succéda à nos guerres religieuses, les mesures de Sully, qui favorisa l'industrie, l'agriculture, s'occupa du bien-être du peuple, les ordonnances de Richelieu, qui continua cette œuvre, celles de Colbert, qui la termina, en un mot que les améliorations diverses qui aboutirent au siècle de Louis XIV eurent une influence notable sur la salubrité du pays, et par conséquent sur l'état sanitaire de la France. Depuis 1664, la peste n'a reparu chez nous qu'une seule fois, en 1720. Et où a-t-elle éclaté? Dans le pays qui était, à cette époque, le plus arriéré de la France, en Provence, sur les bords du Rhône et de la Camargue, où règne cette chaleur humide qu'on a reconnue être favorable au développement de la maladie; enfin, dans une saison qui avait été précédée de deux années exceptionnelles, 1718 et 1719, années pluvieuses et stériles, temps de misères et d'inondations. Dans tous les cas, la peste ne fut pas importée en Provence, ceci est prouvé. Le lazaret de Marseille existait depuis trois siècles; les mesures sanitaires furent appliquées, les registres de la santé le prouvent, au bâtiment du capitaine Chataud, qui fut accusé d'avoir apporté la maladie; il a même été constaté que des cas de peste s'étaient révélés avant l'arrivée de ce bâtiment.

L'Angleterre a été ravagée vingt fois par la peste : cinq fois avant le XIVe siècle, et quinze fois depuis ce tte époque. Ici, nous relèverons

un fait bien curieux, et qui confirme à merveille, ce nous semble, ce que nous avons dit, à savoir que des causes d'insalubrité locales et des circonstances atmosphériques engendrent seules la peste, et que les cordons sanitaires n'en garantissent guère les pays qu'ils enserrent. A dater de 1625, la peste évacua l'Angleterre, et se réfugia dans la capitale, pour n'en plus sortir. Elle sévit à Londres trois fois (1615 – 1626 – 1665) avec une violence effrayante. On avait inventé, dès le XVe siècle, un système complet de mesures sanitaires, qu'on mit à exécution avec une rigueur nouvelle. Toute communication fut coupée entre la capitale et le dehors; ce fut inutile : le fléau se concentra dans la ville. Un malheur d'une autre espèce mit fin à cette calamité. Londres, ravagé en 1665 par la peste, fut brûlé l'année suivante. L'incendie dévora particulièrement les quartiers pauvres, qui, au dire des écrivains de l'époque, offraient le spectacle le plus immonde et le plus misérable. Au lieu de couloirs humides où l'air ne pénétrait jamais, on ouvrit de larges rues, on construisit des maisons neuves et aérées à la place des échoppes, et la peste n'a pas reparu.

Depuis 552, l'Italie a eu soixante-onze fois la peste. Excepté l'Espagne, c'est le pays qui a le mieux enregistré ses épidémies; elle en eut cinq pendant la dernière moitié du VIe siècle. Les données exactes manquent en Italie à partir de cette époque jusqu'au XIIIe siècle, qui fut marqué dans ce pays par huit pestes. On en compta onze dans le suivant et quinze dans le XVe, neuf dans le XVIe, deux seulement dans le XVIIe; le XVIIIe en fut exempt; le XIXe enregistra la peste de Noja, en 1815. Ainsi la peste, qui, depuis un siècle avant l'ère chrétienne, abandonna presque entièrement l'Italie au temps de sa grandeur, y reparut tout à coup au VIe siècle avec la décadence. Le XVe siècle a été le plus frappé. Chacun sait quels troubles, quelles misères désolèrent cette époque, que l'art rendit si merveilleuse. Les annales du monde n'offrent rien de plus extraordinaire que ce contraste des arts à leur apogée au milieu de la désolation générale. Obéissant, dans les siècles suivans, à l'impulsion qui lui était donnée, l'Italie, sous bien des rapports, devança les autres pays de l'Europe. On voit la peste y diminuer et s'y éteindre, tandis qu'elle est ailleurs à son maximum d'intensité. Je ne conclus pas, je constate.

La même observation peut s'appliquer à l'Allemagne, où la peste, qui y parut cinquante-six fois, ne s'éteignit qu'en 1713, tandis qu'elle cessait en 1665 en Angleterre, en France un an plus tôt, et plus tôt encore en Italie. L'épidémie a donc sévi pendant les guerres politi-

ques et religieuses qui ont agité l'Allemagne jusqu'en 1648, et elle a disparu devant la paix et la prospérité. La première moitié du XVIIe siècle compte sept épidémies, la seconde cinq seulement. C'est beaucoup encore; mais le bien-être des masses ne s'établit pas en un jour, les améliorations ne se font qu'à la longue, et les coutumes anciennes ne s'éteignent qu'avec les générations qui les ont pratiquées.

En Espagne, on compte soixante-cinq pestes. Pendant la domination romaine, les historiens qui célèbrent, comme on sait, la richesse et la salubrité de la presqu'île ibérique, ne font mention d'aucune épidémie. Ravagée au Ve siècle par les Alains et les Vandales, l'Espagne fut conquise au VIIe par les Visigoths. La peste apparaît deux fois (443-589), puis elle s'enfuit devant la civilisation arabe. De 712 jusqu'à 1345 (six siècles), on ne compte que deux pestes, qui l'une et l'autre éclatèrent à Cordoue; encore ne sait-on pas si ces deux épidémies, fort bien décrites par les médecins arabes, qui n'en mentionnent pas d'autres, étaient réellement la peste. On sait combien l'Espagne était florissante alors; elle avait, assure-t-on, près de trente millions d'habitans. Plus tard, la découverte de l'Amérique dépeupla l'Espagne; on se précipita vers ces contrées, où l'on espérait récolter l'or à pleines mains; les bras manquèrent à l'agriculture, les terres restèrent en friche, les marais devinrent pestilentiels, et l'on compta en quatre siècles quarante-quatre épidémies. Dans le XVIIe siècle enfin eut lieu une réaction; la population rentra ou augmenta, et la peste disparut.

A part la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, on ne sait guère ce qui se passa dans le reste de l'Europe. Les pays du nord, et même la Russie, n'ont tenu aucun compte de leurs épidémies. C'en est assez d'ailleurs pour indiquer et, jusqu'à un certain point, prouver que le bien-être et la prospérité publique sont des moyens plus sûrs d'écarter le fléau que les mesures sanitaires. On n'en doutera plus si l'on interroge l'histoire au sujet de l'efficacité des lazarets.

Dans l'antiquité et jusqu'au XIVe siècle, on ne s'était pas douté, nous l'avons dit, de la contagion de la peste. Hippocrate, Galien, les médecins grecs ou arabes, n'en eurent pas soupçon; ce fut vers 1380 que naquit cette opinion, à laquelle le concile de Trente donna, deux siècles plus tard, une autorité définitive en déclarant la peste contagieuse. Quel était, au XIVe et au XVe siècles, l'état de la médecine et des sciences d'observation? Quelle idée pouvait-on se faire alors du mal, du remède, des garanties, des moyens prophylactiques? On

voyait, dans la peste comme dans beaucoup d'autres accidens, l'action des planètes, des démons, ou de la divinité même; c'était un fléau destiné à châtier les infidèles, à les amener à la vraie religion. Le nombre de quarante jours, alors indiqué comme délai légal, comme durée probable de la période d'incubation, indique des préoccupations religieuses et bibliques. Qui donc alors songeait à recueillir des faits? Presque partout des ecclésiastiques furent mis à la tête des lazarets, et l'on peut juger de la capacité de ces pieux fonctionnaires par le récit qu'a fait lord Howard de sa visite aux établissemens sanitaires du pourtour de la Méditerranée : « C'étaient, écrivait-il, des cachots humides, immondes et infectés (*dungeons of dampness, filtz, and putrefaction*). » Enfin, à l'imitation du saint concile, les nécromanciens, médecins de l'époque, déclarèrent également contagieuses une multitude de maladies qui, grace à Dieu, ne nous font plus faire quarantaine : la goutte, par exemple, l'asthme et le scorbut.

La crainte de la contagion fit donc naître les lazarets. C'est dans le XVe siècle qu'on les établit en Italie, en France, en Espagne. A dater de ce moment, nous l'avons dit, la peste, au lieu de diminuer en Europe, y devint plus fréquente. A Venise, depuis 1403, époque à laquelle fut établi le lazaret, jusqu'à 1630, date de la dernière épidémie, on compte, comme l'avoue lui-même M. Frari, directeur actuel du lazaret de Venise, on compte seize pestes. Seize pestes en 227 ans! Or, dans les 365 années qui ont précédé, il y a eu onze pestes seulement. On objecte, je le sais, que Venise, faisant avec le Levant un commerce considérable, était, par cela seul, fort exposée; mais Gênes avait avec les contrées orientales des relations continuelles : d'où vient qu'elle a été visitée sept fois seulement par la peste? N'est-il pas raisonnable de chercher la cause de cette différence dans la situation si dissemblable des deux villes, et de présumer que Gênes, bâtie en amphithéâtre au penchant d'une colline, avec des rues bien ouvertes, droites la plupart et aérées, réunit des conditions de salubrité qui manquent à Venise, entourée de lagunes, et dont les maisons, bâties à fleur d'eau, sont entassées les unes sur les autres et séparées par des canaux croupissans et des couloirs souvent infects?

En France, depuis l'année 1476 où les lazarets ont été complètement établis jusqu'à nos jours (369 années), il y a eu vingt-deux épidémies. Dans les 369 années qui ont précédé, on en avait compté dix-sept seulement. Vraiment, ne serait-on pas tenté de regarder, avec lord Howard, les lazarets comme de dangereux foyers d'infection (1)?

(1) La plupart des lazarets sont encore fort mal tenus; les voyageurs y manquent

Voici bien assez de chiffres; que l'on me pardonne pourtant un dernier calcul qui résume tous les autres : dans les trois siècles qui ont précédé les mesures sanitaires, il y a eu cent cinq épidémies en Europe; il y en a eu cent quarante-trois dans les trois siècles qui les ont suivies. Est-ce à dire qu'il faille abolir les lazarets, supprimer toutes les mesures sanitaires? Non, sans doute; mais il faut que le bon sens ait raison de la routine, que l'expérience triomphe de l'aveuglement, et qu'une juste prévoyance remplace par des lois raisonnées, appuyées sur les faits, les mesures absurdes et ruineuses (1) qu'a inspirées une terreur irréfléchie. Il ne faut pas, par exemple, que le voyageur qui part de Constantinople puisse choisir entre quatorze jours de quarantaine à la frontière de France et quatorze *heures* seulement à la frontière d'Autriche; il ne faut pas enfin que, pour aller d'Alexandrie à Paris, la route la plus courte soit de passer par Londres. Les choses en sont toujours là cependant, et les cris des voyageurs, des commerçans, n'ont servi à rien. Jamais réclamations mieux fondées n'ont été plus inutiles. Bien que mon intention, je l'ai dit, ne soit pas d'entrer aujourd'hui dans les détails administratifs de la question, je ne puis m'empêcher de dénoncer un fait qui n'a peut-être son pareil dans aucun pays civilisé. On se souvient que le 20 mai dernier, à la suite d'une assez vive polémique dans les journaux et à la chambre, les quarantaines furent sur quelques points réformées. Les provenances de la Grèce, de Tripoli, de Tunis et du Maroc furent délivrées, à certaines conditions, de la quarantaine. Le pas était petit, mais c'était un pas. Qu'est-il arrivé? On ne le croira pas. L'administration sanitaire a refusé de mettre à exécution l'ordonnance ministérielle. On continue d'incarcérer à Marseille, en dépit du ministre, ceux que cette ordon-

de tout, et il s'y passe des choses incroyables. Qu'on se rappelle les faits produits à la tribune au mois de mai dernier. Condamnés, pour avoir passé quelques semaines en Orient, à soixante ou quatre-vingts jours de quarantaine et enfermés au lazaret de Marseille, un de nos députés et ses compagnons demandèrent un médecin. Amené sous un prétexte quelconque, un jeune docteur fut enfermé avec eux par surprise, malgré lui, et à sa grande terreur. Un des voyageurs avait, disait-on, la peste; les hommes de la science examinaient ses plaies à distance, *avec une lorgnette*, et les cautérisaient avec je ne sais quel instrument emmanché au bout d'un long bâton. Ils tuèrent, bien entendu, le pauvre homme. Voilà ce qui se passe de notre temps!

(1) Le déficit causé par nos mesures sanitaires dans la recette des paquebots de la correspondance française était, en 1843, de 2 millions; en 1844, il s'est élevé à 3 millions 500,000 francs, et ce chiffre sera, dit-on, plus que doublé cette année. L'expérience toute récente de M. Waghorn pour faire suivre à la malle de l'Inde un nouvel itinéraire ne présage-t-elle pas de nouvelles pertes encore?

nance affranchit! Et le gouvernement, retenu par je ne sais quelles considérations inexplicables, tolère un pareil état de choses et ne dit rien!

Des quarantaines de France aux quarantaines d'Autriche la transition est facile, et je reviens, sans plus de façon, au lazaret d'Orsova. A l'expiration des quatorze heures, c'est-à-dire le lendemain matin au lever du soleil, un médecin, vêtu de noir, entra dans notre petite cour, et nous donna à tous une cordiale poignée de main, nous exprimant ainsi qu'il nous considérait comme des gens parfaitement sains et tout-à-fait incapables d'infecter l'Autriche. — Êtes-vous bien sûr, monsieur, lui demandai-je, que ces petites murailles aient la vertu de purifier en une seule nuit des voyageurs qui, hier soir encore, pouvaient avoir la peste? L'homme de la science se mit à rire, haussa les épaules et nous quitta. On nous avait recommandé d'ouvrir nos malles et d'exposer nos vêtemens à l'air afin de dissiper le germe fatal qu'ils pouvaient renfermer. Nous n'eûmes garde d'obéir, et nous quittâmes le lazaret sans que personne en fît l'observation. Il ne nous fut pas si facile, à beaucoup près, de nous débarrasser des formalités de police et de douane qui nous retinrent quatre heures, bien qu'elles fussent provisoires, car la surveillance minutieuse de l'Autriche nous attendait aux portes de Vienne.

Notre intention était de suspendre pour quelque temps toute navigation, et d'aller nous reposer deux ou trois jours, en terre ferme, à Mehadia, petite ville renommée pour ses eaux minérales, située sur la frontière, à trois ou quatre lieues d'Orsova, et assez curieuse, nous disait-on, à observer en ce moment. Toutes formalités réglées, nous frétâmes une patache qui nous conduisit sans trop de lenteur à notre but, à travers un pays pittoresque assez semblable à certaines parties des Pyrénées. Mehadia même, bourgade neuve, élégamment bâtie dans une gorge et dominée par de hautes montagnes, rappelle, par sa situation, les Eaux-Bonnes. Seulement elle paraît plus riche, plus coquette et, je dirai volontiers, plus civilisée. Un joli petit pont de fer qu'on traverse en arrivant, des pelouses que la nature a pris soin de dessiner agréablement, des massifs de sapins bien posés, donnent tout d'abord à ses environs un air de parc anglais.

Il y avait grande affluence à Mehadia, et nous fûmes surpris en arrivant du spectacle étrange qu'offrait la population passagère de cette petite ville, où la société hongroise se réunit à la fin de l'été à la société valaque. On voyait çà et là de brillans équipages, fort bien attelés, et dans le goût desquels perçait cette anglomanie qui possède en ce

moment la haute société de Pest bien plus encore que celle de Paris. Des femmes élégantes s'étendaient nonchalamment dans ces calèches, devant lesquelles s'ouvrait une foule moitié orientale et moitié européenne. Auprès de ces belles dames valaques ou hongroises, dont les toilettes n'eussent pas été critiquées aux Champs-Élysées, passaient des paysannes vêtues d'une simple chemise brodée sur les coutures, et portant, suivant l'usage du pays, leurs nouveau-nés dans un petit panier. Des enfans déguenillés offraient aux promeneurs, dans de petits bâtons de sureau ou dans des fioles, des scorpions et des vipères, hôtes habituels des bois de Mehadia. Les visages étaient, pour la plupart, fort pâles, d'où je conclus, dès le premier instant, que l'on venait à ces eaux pour sa santé et non pour s'amuser, ce qu'on aurait grand tort de faire, comme je m'en aperçus bientôt. Je n'ai jamais tant vu de gens boiteux, scrofuleux, étiques et d'aspect misérable. La plupart des maux que les Valaques essaient de guérir à Mehadia ont une commune origine, m'assura-t-on; ils remontent à la découverte du nouveau monde, dont la Valachie, pays dépravé s'il en est, se plaint plus que tout autre. Du reste, la haute société de Bukarest, autant que j'en ai pu juger à Mehadia, vit tout-à-fait à la française, parle français, et suit nos modes comme nos usages. Elle n'a guère d'autre littérature que nos feuilletons. La vie des eaux ne saurait être fort agréable dans une ville où l'on ne voit guère que des malades. Je la trouvai, pour ma part, fort ennuyeuse, et des désagrémens de tout genre hâtèrent mon départ.

Après de longues recherches, nous étions parvenus à louer dans la principale auberge, à un taux énorme, un petit galetas dans lequel nous nous étions établis de notre mieux. Je demande pardon d'entrer dans quelques menus détails qui sont instructifs. Le premier soir, suivant une coutume adoptée en France, nous mîmes sur le seuil de nos portes toutes nos chaussures qui réclamaient, depuis Constantinople, les soins d'un domestique. Notre intention fut mal interprétée, et l'on vola nos bottes au lieu de les cirer. La blanchisseuse trouva bon également de s'approprier la plus grande partie de notre linge. Fort embarrassés, nous allâmes porter plainte à la police de l'endroit, qui se moqua de nous et répondit seulement que nous avions demandé un permis de séjour valable pour trois jours, et qu'elle nous invitait en conséquence à reprendre notre route à l'expiration de ce terme. C'était bien notre intention, mais cette façon d'agir me révoltait; j'étais furieux, je jurai de me plaindre à Vienne à l'autorité supérieure, ce dont je ne fis rien, et nous quittâmes Mehadia pour aller

rejoindre, à quelques lieues au-delà d'Orsova, près d'un hameau du nom de Drencova, le bateau à vapeur de Semlin.

Durant ce petit voyage, la colère étouffa malheureusement en moi toute curiosité archéologique, et je le regrette, car plusieurs points de la route méritaient la plus sérieuse attention : d'abord la voie ouverte par Trajan au milieu des rochers qui bordent la rive droite du Danube, rochers énormes, sur lesquels on lit encore, m'a-t-on dit, cette inscription qui semble un défi jeté par le passé aux siècles futurs : *Hic transibat Trajanus;* puis les restes d'un pont de la même époque, détruit par le temps, et que le génie actuel n'a pas su reconstruire; enfin, tout en face, sur la rive gauche, une caverne magnifique, que je visitai, et qui servit, dit-on, de refuge introuvable à trois cents Turcs, long-temps poursuivis en vain par l'armée hongroise. A Drencova, les bords du Danube sont encore fort pittoresques, les montagnes agrestes et sombres qui s'élèvent sur chaque rive sont du plus grand caractère. Plus loin, le pays s'aplatit, et le regard erre de nouveau sur des plaines jaunâtres et tristes, que m'ont rappelées depuis les bords trop vantés du Guadalquivir. Nous arrivâmes en deux jours à Semlin.

Ce qui donne, aux yeux du voyageur, de l'intérêt à Semlin, c'est, il faut le dire, le voisinage de Belgrade, qui n'en est séparé, comme on sait, que par un bras du Danube. Semlin a huit ou dix mille habitans tout au plus, et rentre dans la catégorie des villes absolument européennes. Tout caractère oriental a disparu : les maisons ont des contrevents verts, et le plus intéressant établissement de la ville est une auberge passable dans laquelle le comfort anglais a été introduit par les courriers de la reine Victoria, qui attendent à Semlin la correspondance d'Orient. Presque en face de Semlin, Belgrade s'élève dans une jolie position; la ville s'étend en amphithéâtre au pied de la forteresse; elle est grande, fort peuplée, et, bien que le caractère européen apparaisse de tous côtés et de plus en plus, quelques minarets qui se dressent çà et là et les costumes variés des passans annoncent la Turquie ou la rappellent. C'est à Belgrade que l'Orient expire. La ville est animée, commerçante, et l'industrie y prend chaque jour un développement remarquable (1). Je n'y passai que peu d'heures,

(1) J'ai vu dernièrement une excellente et magnifique carte in-f° de Serbie, dressée, gravée et publiée cette année à Belgrade par Jean Bugarski, ingénieur. Le titre du coin de la carte est en français. Cette carte, merveilleusement gravée, contraste singulièrement avec celles du baron de Moltke, publiées tout récemment à Berlin, et qu'une exécution défectueuse rend presque illisibles.

et une partie de ce temps fut employée à causer avec Kiamil-Pacha, que nous étions allés visiter, et qui nous retint assez long-temps. Kiamil, qui a joué dans les dernières affaires de Serbie un grand rôle, paraît avoir trente-cinq ans; il est gros, frais, d'excellente figure. Il nous reçut avec beaucoup de grace dans un grand salon vert, meublé à l'européenne, orné, en dépit du prophète, d'une quantité de lithographies représentant les uniformes de toutes les armées d'Europe, et aussi des batailles parmi lesquelles je reconnus, avec surprise et plaisir, plusieurs épisodes de notre guerre d'Afrique. Kiamil a voyagé en Allemagne, résidé à Berlin, et ses fréquens rapports avec les consuls européens ont beaucoup affaibli en lui les préjugés mahométans. « Je suis charmé de vous voir, » nous dit-il en nous accueillant. Là s'arrêta son discours, attendu qu'il n'en sait pas davantage, et que ces six mots français composent tout son répertoire; au moment où nous prîmes congé de lui, il les répéta avec complaisance. Un drogman nous facilita une plus longue conversation.

A Semlin, on change pour la troisième fois de bateau; encore faut-il, avant d'atteindre Vienne, en prendre à Pest un quatrième. A la vérité, la navigation étant devenue plus sûre et plus facile, on rachète ces lenteurs en voyageant une grande partie de la nuit. A partir de Belgrade, la vie du bord n'est plus la même: le pont, au lieu d'être désert, est encombré, et les passagers se pressent par centaines dans les salons beaucoup trop resserrés du paquebot. Parmi ces voyageurs se trouvent souvent de ces jolies Hongroises qui sont, je crois, les plus belles femmes d'Europe, soit dit sans faire tort aux autres. Les Andalouses n'ont pas la taille mieux cambrée, les Françaises ne sont pas plus gracieuses, et sur ces beaux visages où un reflet de l'Orient vient relever la fraîcheur allemande, dans ces longs yeux, dans ces dents éclatantes, respirent une santé, une jeunesse et un contentement qu'on trouve rarement ailleurs. Plus on se rapproche de Pest, et plus l'affluence augmente. A Peterwaradin, à Vukovar, à Moatch, une quantité de passagers attendent le bateau à vapeur; une foule nombreuse couvre le quai dont l'arrivée quotidienne des paquebots a fait un but habituel de promenade. Des bohémiens y exécutent souvent en plein air leurs curieuses danses, et l'on voit s'y promener beaucoup de jeunes femmes qui ont à la fois une toilette élégante et une fort engageante allure. Ces scènes pleines d'animation, qui se reproduisent plusieurs fois dans la journée, contrastent heureusement avec la monotonie de la première semaine, et font prendre en patience les lenteurs d'une navigation qui, depuis Constantinople jusqu'à Pest, ne dure pas moins

de quatorze à quinze jours. La nuit, les éclats de rire continuent, car, on le conçoit, deux cents passagers et passagères ne sauraient être renfermés et pressés dans un petit salon de navire, sans qu'il en résulte des incidens fort divertissans pour les célibataires. Laisser soupçonner la familiarité des mœurs hongroises et allemandes n'est pas, je suppose, une indiscrétion, mais ce pourrait être une vengeance méritée. Nulle part au monde on ne médit plus des usages français et des mœurs parisiennes que sur les bords du Danube. Tout en aimant, ou mieux, tout en admirant la France, les Allemands, les Hongrois et même les Valaques sont convaincus que l'on respire dans notre patrie un air pestilentiel, et que les femmes perdent bien vite au milieu de nous tout principe de morale. C'est chez eux une idée fixe, enracinée, et il est inutile de chercher à défendre contre eux son pays d'une accusation que nous devons sans doute à un siècle plus galant que le nôtre.

Enfin nous arrivâmes à Pest. Là nous allions retrouver l'Europe, les plaisirs du monde et toutes les commodités de la vie civilisée. Plus d'une fois, pendant les heures de fatigue, j'avais pensé avec regret à toutes ces choses, et maudit les inconvéniens sans nombre de la vie errante. Étrange contradiction, dès que j'aperçus les quais de Pest, ses beaux hôtels, ses voitures, cette ville enfin où l'existence est organisée comme en France, comme partout, mon cœur se serra; je vis apparaître devant moi une longue série de jours monotones, tracés d'avance, et je me pris tout à coup à regretter la vie incertaine du voyageur; dans les accidens qui l'accompagnent, je vis alors une excitation nouvelle et comme un charme de plus. En retrouvant l'Europe, il me sembla que je quittais pour la première fois ces pays du soleil que je venais de parcourir, et que je me séparais pour toujours des amis que j'y avais laissés. Mille choses derrière moi m'appelaient et me disaient adieu, et cette année de courses lointaines m'apparaissait comme la plus belle de ma vie. En un mot, je sentis que le rêve était fini, et qu'il fallait se hâter d'en fixer le souvenir, si je croyais à cette triste consolation que le poète donne à l'homme qui voit fuir sa jeunesse, à cette dernière jouissance qu'il promet au voyageur rentré dans ses foyers :

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

ALEXIS DE VALON.

LES

COUVENS DE PARIS.

PREMIER RÉCIT.

LE CADET DE COLOBRIÈRES.

II.[1]

Le lendemain de l'arrivée de Mlle Maragnon au château de Colobrières, lorsque le premier rayon du soleil levant pénétra entre les volets disjoints, et inonda de sa rose clarté la chambre où dormaient les deux cousines, Éléonore s'éveilla comme en sursaut, et, se relevant à demi, elle considéra un instant l'ameublement fané, les délicates sculptures et le plafond lézardé aux quatre coins duquel les chérubins couvraient de leurs ailes enlacées le chardon de sinople des Colobrières; puis, se retournant avec un geste enfantin, elle passa la main devant les yeux encore fermés d'Anastasie comme pour en chasser le sommeil, et dit en la baisant au front : — Bonjour.

— Bonjour, cousine, répondit celle-ci en l'embrassant. Eh! vite, levons-nous; la journée va nous sembler si courte!

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 novembre.

Elles se hâtèrent de s'habiller, puis elles se mirent à genoux et prièrent ensemble. Les deux cousines avaient passé une partie de la nuit dans un long entretien, et Anastasie savait enfin l'espèce de secret de famille qu'on lui avait si long-temps caché. La fière demoiselle s'étonnait au fond de son ame qu'une fille du sang de Colobrières eût ainsi dérogé; mais les préjugés de son éducation n'allaient pas jusqu'à étouffer la sympathie, l'amitié que lui inspirait déjà la fille de Pierre Maragnon, et c'était avec une sorte de transport qu'elle s'abandonnait à cette nouvelle et charmante intimité.

Éléonore ouvrit la fenêtre et s'avança sur l'étroit balcon; son regard embrassa alors un mélancolique tableau : à ses pieds, elle apercevait la cour d'honneur encore à moitié pavée de larges dalles entre lesquelles rampaient la ronce stérile et l'inutile chiendent; au fond de cette enceinte s'étendait un grand corps de logis dont les fenêtres béantes n'avaient plus ni vitres, ni volets. La grosse tour carrée qu'on appelait le donjon dominait de sa masse solide ces murs ruinés; les deux ailes qui formaient les côtés de la cour étaient dans le même état de délabrement; toutes les ouvertures étaient à jour, et les hirondelles nichaient maintenant au plafond de la salle où avait commencé jadis la romanesque aventure qui se dénoua dans l'église de Saint-Peyre. — Voilà donc la demeure et le domaine des Colobrières! murmura Éléonore avec un soupir; quelle décadence!

Elle s'accouda au balcon, pensive et les larmes aux yeux; l'aspect de ces lieux dévastés la frappait douloureusement : en ce moment, la riche héritière de Pierre Maragnon regretta de ne point porter ce nom de Colobrières auquel était attaché le droit de relever ces ruines.

— Nous sommes pauvres, ma cousine, dit Anastasie avec un tranquille orgueil; mais, voyez-vous, noblesse passe richesse, et notre père vit ici content et respecté comme un roi. Qu'importe, après tout, que le temps démolisse ces grandes salles que nous n'habitons pas? La partie du château que nous occupons est solide encore; si elle menaçait ruine, nous irions nous établir dans le donjon. Elle ne s'écroulera pas, la tour du donjon; elle restera debout jusqu'à la fin des siècles, quoiqu'elle soit aussi ancienne que le nom de Colobrières.

— La tour de Belveser était encore plus ancienne, à ce qu'on assure, dit Eléonore en regardant les ruines qui se dessinaient à l'horizon.

— Oui, mon père le dit; mais ce n'est pas le temps qui l'a renversée, répliqua vivement Anastasie : elle fut prise d'assaut, saccagée et démantelée par les Espagnols au temps de Charles-Quint. Un des leurs,

Garcilaso, un grand poète et un brave capitaine, fut blessé mortellement à l'assaut, et l'empereur son maître, qui l'aimait, ne fit pas quartier aux assiégés : un Colobrières qui les commandait fut tué sur la brèche. Gaston m'a lu cette histoire à la veillée. Allez! ma cousine, c'est un beau titre que celui de dame de Belveser! C'est un noble édifice que cette vieille tour; seulement, je ne puis concevoir comment vous avez trouvé un endroit pour vous y loger.

— Loger là-haut? fit Éléonore avec un sourire; personne ne s'en est avisé, je crois, depuis le passage des soldats de l'empereur Charles-Quint. Ma mère a préféré bâtir un autre château.

— Un château! répéta Anastasie en parcourant des yeux toute la plaine.

— Venez, reprit Éléonore; montons au sommet du donjon, et de là je vous montrerai l'endroit où demeure à présent ma mère. Peut-être en ce moment, assise sur la terrasse, elle tourne les yeux de ce côté.

— Jamais je ne suis montée seule à la tour, répondit Anastasie, dont la curiosité était fort excitée; mais nous allons appeler Gaston.

Elles descendirent en se tenant par la main. Il n'y avait personne dans la salle : le baron était entre les mains du frater qui chaque dimanche venait lui faire la barbe; Mme de Colobrières querellait la Rousse dans sa cuisine, et Gaston était devenu invisible.

— Ah! le méchant sauvage! dit Anastasie après l'avoir vainement appelé; ma cousine, je crois qu'il a peur de votre joli visage.

— Il faudra pourtant bien qu'il s'y habitue, répondit gaiement Éléonore.

— Nous pouvons monter seules dans la tour, reprit Anastasie; il n'y a là-dedans ni loup-garou, ni méchante fée, ni personne. Allons! allons!

Plus loin que la cour d'honneur, et en arrière du corps de logis principal, le terrain était coupé par un fossé dont de grandes ronces masquaient la profondeur. Au-delà de cette espèce d'abîme s'ouvrait la porte du donjon. L'on y arrivait autrefois par un pont-levis; mais ce moyen de communication n'existait plus depuis long-temps, et l'on y avait suppléé en comblant le fossé, de manière à former une étroite chaussée soutenue par des pentes en talus. La peureuse Éléonore traversa craintivement ce sentier sur les pas de sa cousine; elle entendait les lézards verts frétiller sous les ronces, et la raine coasser tristement au pied de la vieille tour. Ces bruits, auxquels son oreille n'était pas habituée, lui causaient une impression indéfinissable, et le

château de son oncle commençait à lui paraître un séjour des plus mélancoliques. Anastasie poussa résolument la porte du donjon, laquelle demeurait entr'ouverte depuis que la clé ne tournait plus dans la serrure rouillée; puis elle monta la première le raide escalier qui allongeait sa spirale jusqu'aux étages supérieurs de la tour. L'aspect de ces lieux n'avait rien d'effrayant; le soleil donnait en plein sur les marches usées, et les passereaux sautillaient gaiement au bord des fenêtres. Après avoir gravi une centaine de marches, les deux jeunes filles arrivèrent sur un étroit palier.

— A présent, il faudrait monter là-haut, dit Anastasie en désignant un autre escalier plus raide encore et plus étroit, lequel s'appuyait d'un côté sur la muraille et était bordé de l'autre côté par une légère rampe en bois. Cette échelle de pierre montait droit au faîte du donjon, et aboutissait à une petite plate-forme pratiquée entre les créneaux, dont l'échancrure formait une espèce de balcon à hauteur d'appui.

— Allons! s'écria Éléonore en devançant cette fois sa cousine.

Elles franchirent légèrement l'escalier, et s'arrêtèrent ravies à l'aspect du paysage qui se déroulait à leurs pieds. Le soleil avait déchiré le voile de brume qui flottait sur la vallée, et ses rayons vainqueurs semblaient pénétrer toute la création. L'automne avait jeté çà et là ses teintes mornes; mais la végétation nouvelle se montrait déjà sous les pampres jaunis que le vent emportait, et l'on voyait poindre dans les champs la tendre verdure des blés. Éléonore posa la main sur le bras de sa cousine, et dit en lui montrant le ruisseau bordé de peupliers qui traversait la plaine : — Voyez-vous, Anastasie, voyez-vous au-delà de ces arbres un pont jeté sur le ruisseau?

— Oui, répondit-elle, et au-delà je distingue comme un immense parterre, puis la façade d'un grand édifice. Ma cousine, il n'y a pas long-temps qu'on a bâti cette magnifique habitation?

— Elle est à peine achevée, répondit Éléonore; lorsque ma mère acheta la tour de Belveser, il y a trois mois environ, elle voulut agrandir son domaine et fit aussi l'acquisition d'une terre dans la vallée. Au lieu de réparer la tour, elle a fait bâtir une belle habitation au fond de la colline, et c'est le nouveau château de Belveser que vous voyez là-bas.

— Un beau château tout neuf, dit Anastasie en admiration.

— A présent, nous demeurerons à Belveser la moitié de l'année, continua Éléonore; ce séjour plaît à ma mère; il lui semble presque qu'elle habite Colobrières. Quand nous nous promenons le soir sur la

terrasse, nos yeux se tournent toujours de ce côté; mais nous ne pouvons apercevoir que les créneaux de cette tour élevée.

— Elle domine tout le pays d'alentour, dit Anastasie; c'est ici qu'on arborait autrefois l'étendard seigneurial.

En parlant ainsi, elle se tourna vers la hampe qui s'élevait alors haute comme un mât sur le parapet intérieur de la plate-forme; mais à peine y eut-elle jeté les yeux qu'elle s'écria : — Sainte Vierge! la hampe est toute noircie, comme si elle eût été dans les flammes, et l'écusson de fer qui était cloué au pied a disparu!

Elle s'approcha encore, et regarda par-dessus le parapet.

— Ah! grand Dieu! dit-elle en reculant aussitôt, les plafonds se sont écroulés, et la tour est comme une grande ruche vide. C'est pendant le dernier orage que ce désastre est arrivé... Le feu du ciel est tombé ici, c'est certain...

Elle frappa de la main le bois noirci; à ce léger choc, la hampe vacilla et tomba au-delà du parapet; il n'en resta plus qu'un tronçon enchâssé dans la pierre.

— Le tonnerre l'avait frappée, dit Anastasie avec stupeur; ceci présage quelque évènement funeste... Il arrivera malheur aux Colobrières!

— Oh! ma cousine, descendons, s'écria Éléonore; l'endroit où nous sommes pourrait s'écrouler aussi.

— Non, ces murs sont solides, dit Anastasie en frappant du pied les dalles de la plate-forme; les charpentes seules se sont affaissées; ne craignez rien, cousine... j'irai devant... suivez-moi...

A ces mots, elle redescendit vivement et se retourna en arrivant sur le palier comme pour appeler Éléonore du geste. Celle-ci, avant de descendre le premier degré, posa la main sur la balustrade pour s'assurer de sa solidité; mais le fluide électrique, après avoir frappé la hampe, avait suivi l'escalier et réduit en poudre les crampons de fer qui reliaient la légère boiserie aux marches de pierre; cette frêle barrière se détacha aussitôt, et tomba avec un sourd fracas dans les vides profondeurs de la tour. Éléonore se rejeta en arrière avec un cri perçant; elle était saisie de vertige à la vue de ces marches étroites suspendues sur un abîme; ses genoux fléchissaient; il lui semblait qu'une force invincible la poussait vers le gouffre, et elle se retenait instinctivement au parapet en détournant la tête.

— Oh! ma mère! s'écria-t-elle avec une expression indicible de désespoir et de terreur; oh! ma mère! oh! mon cher Dominique! venez à mon secours!

—Je vais vous chercher, cousine, n'ayez pas peur... lui cria Anastasie.

En effet, la courageuse fille franchit quelques marches, mais le cœur lui manqua lorsqu'elle vit l'abîme sous ses pieds, et, s'appuyant contre le mur, elle jeta aussi des cris de détresse.

Gaston l'avait entendue cette fois. Une minute après, il arriva haletant sur le palier. Saisissant sa sœur d'une main, il la fit asseoir par terre; puis d'un rapide élan il gravit le périlleux escalier. Éléonore était affaissée contre le parapet; il la prit dans ses bras et la serra contre sa poitrine en lui disant : — Vous avez le vertige... fermez les yeux... Puis il descendit résolument et la déposa sur le palier à côté d'Anastasie. La jeune fille demeura un moment comme étourdie; elle était pâle, et ne répondait pas à sa cousine, qui l'appelait et l'embrassait en versant des larmes. Gaston la considérait tout ému et gardait le silence. Sortant enfin de sa stupeur, Mlle Maragnon se jeta dans les bras d'Anastasie; puis elle se tourna vivement vers le cadet de Colobrières et l'embrassa avec effusion en s'écriant : — Mon bon cousin, oh! comme ma mère va vous aimer, quand elle saura ce que vous avez fait là!

Ce mouvement naïf et spontané de reconnaissance produisit sur Gaston à peu près le même effet que la vue des noires profondeurs de la tour sur Éléonore; il changea de visage, détourna la vue, et répondit d'une voix étranglée : — Ma cousine, c'est tout simple, tout naturel, ce que je viens de faire.

— Vous avez risqué votre vie pour me venir chercher là-haut! dit Éléonore avec feu.

Gaston se souvint en ce moment du trajet périlleux qu'il avait fait la veille pour aller à la conquête d'une douzaine d'œufs, et il murmura avec un soupir et un faible sourire : — Parfois j'ai risqué ma vie pour un moindre intérêt.

Il s'avança de nouveau vers l'escalier, et, voulant déguiser du moins le trouble qu'il ne pouvait encore surmonter, il affecta de considérer avec attention les dégâts que le dernier orage avait causés dans le donjon.

— Quel désastre! dit-il en regardant en bas; tous les planchers sont effondrés, et les charpentes se sont affaissées sur la voûte du rez-de-chaussée; c'est fini; la salle des chevaliers, celle des archives, celle du trésor, n'existent plus!

— Heureusement elles étaient vides, observa naïvement Anastasie.

— Il est inutile d'apprendre à mon père cet évènement, continua Gaston; jamais il ne vient ici. Il ne saura pas que le donjon n'a plus

que l'escalier et les quatre murs. On lui fera voir seulement que la hampe est rompue.

— Oui, oui, cela vaut mieux ainsi, dit vivement Anastasie; que du moins il n'apprenne pas ce malheur aujourd'hui.

— Afin que dans sa mémoire il ne date pas du même jour que mon arrivée au château de Colobrières, dit Éléonore en soupirant et en serrant la main de sa cousine; hélas! que ma présence ici ne lui soit pas comme un mauvais présage!...

Elle se releva à ces mots pour descendre, mais ses genoux étaient encore tremblans; au lieu de s'appuyer au bras d'Anastasie, elle prit celui de Gaston en lui disant d'une voix affectueuse et plaintive : — Mon bon cousin, il me semble que les pierres vacillent sous mes pieds; mais avec vous je n'ai pas peur.

Gaston ne répondit pas; lui aussi était tremblant, et l'on eût dit que son bras fléchissait sous le poids de la petite main qui s'appuyait sur lui. Après avoir lentement descendu l'escalier, Éléonore s'arrêta au pied de la tour, sur l'étroite chaussée, et regarda autour d'elle en écoutant les bruits qui seuls troublaient le silence de ces lieux abandonnés. La raine continuait son cri mélancolique; on entendait sous la noire verdure des ronces de rapides frôlemens, et l'atmosphère était imprégnée d'une légère odeur de musc qui annonçait la présence des reptiles cachés dans l'humide profondeur du fossé.

— Ma cousine, dit Anastasie en prenant l'autre bras de la jeune fille sous le sien, comme pour achever de la rassurer, avouez que, si vous étiez seule ici, vous auriez grand'peur de toutes ces bestioles qui remuent là-bas?

— Le château de Colobrières doit vous paraître un lugubre séjour? ajouta timidement Gaston; vous emporterez peut-être, en le quittant, une impression pénible?

— Non, je sens bien que non, répondit vivement Éléonore. L'aspect de ces lieux est triste, il est vrai, l'on y ressent une secrète frayeur, une mélancolie inexprimable; mais mon ame se complaît dans ces impressions.

— Vous ne vous souviendrez pas volontiers de notre promenade au donjon, dit Anastasie; vous frémirez chaque fois que vous vous rappellerez l'escalier de la plate-forme.

— Je n'y songerai pas sans frissonner, répondit Éléonore; mais c'est singulier, il me semble que je me complairai aussi dans ce souvenir. C'est la première fois de ma vie que j'ai frémi et tremblé, que j'ai eu véritablement peur, et je ne croyais pas que la joie d'avoir

échappé à un grand danger pût laisser dans notre ame une si douce émotion.

En parlant ainsi, elle leva involontairement sur Gaston son beau regard limpide et doux; puis, abandonnant le bras du jeune homme, elle s'en alla appuyée sur Anastasie.

— Ma cousine, lui dit celle-ci avec inquiétude, vous êtes encore toute pâle; vous souffrez?

— Un peu, répondit Éléonore en portant la main à son front; ma pauvre tête s'en va : le grand jour m'éblouit.

Elle fit encore quelques pas en chancelant, et, en entrant dans la salle, elle s'évanouit.

— Dieu du ciel! ma nièce, qu'est-il donc arrivé? dit la baronne en la prenant dans ses bras, tandis qu'Anastasie, tout éperdue, avançait le fauteuil de son père et criait à la Rousse d'apporter du vinaigre. — Mais qu'est-il donc arrivé? répéta Mme de Colobrières en mouillant avec de l'eau froide les tempes de la jeune fille et en lui faisant respirer la burette de verre fêlé que venait d'apporter la Rousse.

— Nous étions à nous promener près du fossé, répondit Anastasie, et ma cousine a eu peur des serpens.

— Pauvre petite! elle n'a pas été élevée à la campagne; elle n'est pas accoutumée, comme nous, à ces vilaines bêtes, dit la baronne. Quelle idée de l'avoir conduite dans cet endroit, où fourmillent, je crois, tous les insectes de la création! Il fallait la promener sur la plate-forme, où elle n'aurait vu que de jolis petits lézards gris et des sauterelles?

Cependant Éléonore soupira, rouvrit les yeux, et murmura en serrant la main de la baronne :

— Chère tante! je me sens déjà mieux; pardon de l'inquiétude que je vous donne. J'ai eu comme une défaillance; mais c'est déjà passé; me voilà remise.

Elle voulut se lever; la baronne la contraignit doucement à se rasseoir.

— Oui, mon enfant, ceci n'est rien, grace au ciel, lui dit-elle; à présent il faut rester là, bien tranquille. Voilà le second coup de la messe qui sonne; mais vous ne pouvez venir avec nous. Anastasie restera pour vous soigner et vous faire compagnie; en pareil cas, la messe n'est pas d'obligation, et vous en êtes dispensées toutes deux.

Le baron avait déjà pris les devans. Mme de Colobrières chercha Gaston; mais il s'en était allé aussi sans qu'on y prît garde.

— Est-ce qu'il serait déjà descendu au village? je ne l'ai pas aperçu ce matin, dit la baronne un peu étonnée. Excusez-le, ma nièce; il est timide et craint d'être importun.

La bonne dame prit ses *Heures*, son parasol de taffetas vert, et ap-

pela les domestiques. Le vieux Tonin se tenait respectueusement à portée de la suivre au premier commandement; la Rousse avait couru dehors, et, arrêtée devant le château, elle cherchait Gaston d'un regard inquiet. Elle l'aperçut enfin.

— M. le chevalier est déjà là-bas, dans le chemin, dit-elle en revenant sur ses pas; il marche d'un train à arriver le premier.

— Allons; moi non plus, je ne veux pas être des dernières à l'église, dit la baronne.

Elle embrassa encore une fois sa nièce, et s'en alla, suivie de Tonin et de la Rousse, endimanchés tous deux et marchant la tête haute, comme des domestiques de bonne maison en grande livrée.

Les deux jeunes filles, restées seules dans la salle, se regardèrent en souriant, et Anastasie dit avec gaieté :

— Nous voilà souveraines maîtresses ici; nous commandons, pour le moment, dans toute l'étendue du domaine de Colobrières. Voyons, qu'allons-nous faire? D'abord, cousine, vous allez demeurer en repos au fond de ce grand fauteuil, tandis que je donnerai du grain à mes oisillons et que j'arroserai mes fleurs; ensuite nous prendrons notre café, un bon petit café de poix chiches grillés, que la Rousse fait à merveille, et que nous sucrons avec le miel de nos ruches. Il est excellent; vous verrez.

— Il sera parfait, répondit Éléonore du même air de contentement et de douce gaieté.

Pourtant les larmes lui vinrent aux yeux; elle entrevoyait vaguement cette étroite pauvreté qui obligeait le châtelain de Colobrières à remplacer le moka par un légume indigène et le sucre des colonies par le produit de ses abeilles.

Anastasie ouvrit la cage d'osier où sautillaient ses verdiers et ses chardonnerets; puis elle les fit sortir l'un après l'autre, en les appelant par leur nom. Les petits oiseaux s'éparpillèrent joyeusement sur l'embrasure de la fenêtre, et becquetèrent le grain que la jeune fille leur avait jeté. Un moment après, elle les rappela, et ils rentrèrent docilement dans leur prison.

— Ils sont bien gentils, dit Éléonore; mais ne croyez-vous pas qu'ils seraient plus heureux dans les champs? A votre place, je leur donnerais la volée. Ah! cousine, comme ils s'en iraient joyeusement!

— Point du tout. J'ai essayé, répondit Anastasie; je les ai renvoyés, je les ai chassés; ils sont restés toute la journée dehors, et le soir ils sont revenus voleter autour de leur cage, et ils ont voulu y rentrer. Cela m'a fait faire de grandes réflexions et consolée d'un grand chagrin.

— Vous avez eu déjà un grand chagrin, ma chère Anastasie? dit Mlle Maragnon avec un intérêt mêlé d'étonnement.

La jeune fille poussa un siége près du fauteuil d'Éléonore, et, lui prenant affectueusement la main, elle répondit d'un ton sérieux et naïf : — Vous avez été élevée dans le monde, ma cousine, et moi j'ai toujours vécu comme une pauvre solitaire; pourtant, il s'est passé autour de moi des choses qui m'ont fait réfléchir et pleurer. La vie uniforme et tranquille qu'on mène ici a été traversée par plusieurs de ces évènemens qui laissent de longs regrets dans les familles, et, toute petite, j'ai compris combien il est douloureux de quitter pour toujours des personnes qui nous sont chères. — Elle s'interrompit comme oppressée par des souvenirs qui revenaient d'autant plus vivement, qu'elle n'était pas habituée à les rappeler; puis elle reprit d'une voix émue : — Nous étions six sœurs, ma cousine; je n'ai pas connu l'aînée, elle était déjà aux Dames de la Miséricorde quand je suis venue au monde, mais je me rappelle bien les autres. Comme j'étais la plus jeune, elles avaient pour moi mille tendresses, elles me gâtaient à l'envi, et moi je les aimais de toute mon ame. Hélas! je les ai vues partir l'une après l'autre pour le couvent; et mes grands frères, comme je les appelais, s'en sont allés aussi. A chaque séparation, c'était une nouvelle douleur. Cela n'éclatait pas, l'on avait l'air de vivre ici comme de coutume : la fermeté de mon père ne se démentait pas un moment; mais ma mère demeurait triste long-temps, et je pleurais tous les jours en voyant à table encore une place vide. Il y a cinq ans déjà que ma dernière sœur est entrée en religion : la douleur que j'éprouvai en la voyant partir s'est apaisée; mais, lorsque j'ai cessé d'être une enfant et que j'ai commencé à réfléchir, j'ai senti dans mon cœur beaucoup d'inquiétude et d'effroi. Je n'ai aucune vocation pour la vie religieuse; je sens qu'un couvent c'est comme une prison, et il me semblait que mes sœurs devaient être bien malheureuses. Parfois je me disais que, si la volonté de mon père était de m'enfermer avec elles, je ne m'habituerais pas à la clôture, que je regretterais toujours ma liberté. Pourtant, quand j'ai vu mes oiseaux s'accoutumer si bien à leur cage qu'ils n'en veulent plus sortir, j'ai pensé que mes sœurs aussi avaient fini par se plaire au couvent, qui est une prison tranquille et douce. Alors je me suis un peu consolée, et cette éternelle séparation m'a semblé moins pénible.

Tandis qu'Anastasie parlait ainsi, Mlle Maragnon l'avait attirée entre ses bras.

— Ma bonne cousine! s'écria-t-elle en la retenant dans cette étreinte,

tous ces chagrins sont finis; vos sœurs sans doute vivent heureuses, et vous, jamais vous n'entrerez au couvent, n'est-ce pas?

— Je crois que la volonté de mon père est de me garder près de lui, répondit la jeune fille; oui, j'espère rester ici toujours....

— Et nous nous verrons souvent, et nous nous aimerons comme deux sœurs, n'est-ce pas? reprit Éléonore.

— Oh! oui, je le veux bien, s'écria Anastasie. Il me semble que je vous aime déjà presque autant que ma dernière sœur, ma pauvre Sidonie, qui s'appelle maintenant sœur Anne de la Trinité.

Elles demeurèrent un moment silencieuses et attendries; puis, avec la mobilité d'impression naturelle à leur âge, elles se reprirent à parler de l'incident qui avait causé une si mortelle frayeur à Éléonore.

— Ma cousine, dit tout à coup Anastasie, quand vous étiez contre le parapet, criant au secours, vous appeliez votre mère, et puis encore une autre personne.

— Mon cousin Dominique, répondit Mlle Maragnon; oh! oui, je m'en souviens; j'ai pensé à lui, je l'ai appelé.

— Ah! vous avez un cousin que vous aimez aussi beaucoup? dit Anastasie avec un naïf regret.

— Oui, ma belle Anastasie, et je vous le présenterai, et vous l'aimerez aussi un peu, j'espère.... C'est le fils de mon oncle, Jacques Maragnon, un bien honnête homme, et le plus riche négociant de Marseille.

— Je voudrais de tout mon cœur connaître toute votre famille, dit Anastasie avec quelque embarras; mais mon père a ses idées. Qui sait, chère cousine, s'il permettra que j'aille vous rendre votre visite?

— Oui, c'est douteux en effet, murmura Éléonore contristée par cette observation; il n'a pas pardonné à ma mère, et pourtant, moi, j'ai trouvé grace devant lui. Quoique je porte le nom de Maragnon, il m'a appelée sa nièce.

— Oui, sa nièce, Mlle de Belveser, répliqua Anastasie en hochant la tête. Enfin! nous verrons quelle sera sa volonté. Et, dites-moi, cousine, M. Dominique est un jeune homme de l'âge de Gaston?

— Oui, à peu près, répondit Éléonore; et si vous saviez combien il est bon, combien il a d'esprit, et comme il est beau!

— Beau comme Gaston? demanda ingénument Anastasie.

— Oh! non, cousine, répondit sans hésiter Mlle Maragnon.

A travers tout ce babil, Mlle de Colobrières s'était levée pour avancer à table où la Rousse avait arrangé d'avance deux grandes tasses aunes, le pot de miel qui servait de sucrier, et un gros pain bis dans

la confection duquel il était entré certainement plus de seigle que de blé. — Cousine, dit-elle en apportant dans un vieux pot de faïence l'amère décoction que les habitans de Colobrières appelaient leur café, à présent nous allons déjeuner, s'il vous plaît.

Dès que le café fut servi, un grand lévrier roux, qui sommeillait sous la table, se releva et vint poser sa tête de serpent sur les genoux d'Anastasie.

— C'est Lambin, le chien de mon frère, dit la jeune fille en le flattant; une bête du plus mauvais caractère, je vous en préviens, ma cousine.

Et, comme Éléonore avançait la main pour le flatter aussi, elle ajouta vivement : — Ne le touchez pas, il vous mordrait! Il vous mordrait, quand même vous lui donneriez à manger. C'est un charnaigre, l'espèce de chiens la plus méchante.

— En effet, il n'a pas l'air fort apprivoisé, dit Éléonore en reculant; quel œil féroce! Oh! le vilain animal! Tenez, cousine, il comprend que je parle mal de lui; voyez comme il se hérisse!

— C'est qu'il entend quelque bruit là dehors, dit Anastasie en tournant les yeux vers la fenêtre.

— Il aboierait, si c'était quelque étranger.

— Non : c'est ce qu'on appelle un chien traître; il n'aboie pas, il mord. Quelque chose l'inquiète en ce moment; le voilà qui se fâche. — Tandis que sa jeune maîtresse parlait, le chien, sans remuer la tête, tournait son œil fauve du côté de la porte, et rejetait en arrière ses oreilles minces et pointues.

— Sans doute quelque passant suit le chemin au-dessous du château, continua Anastasie, ou peut-être y a-t-il quelqu'un là dehors.

— Toutes les portes sont ouvertes, et nous sommes seules, observa Éléonore avec inquiétude.

— Soyez tranquille, cousine; Lambin nous garde, répondit Anastasie en souriant; il est méchant, c'est vrai, mais il est vaillant et fidèle.

En ce moment, le chien se dressa le poil hérissé, l'œil ardent : il venait d'entendre une voix rauque qui murmurait sous la fenêtre : — La charité, au nom du Sauveur, bonnes ames du Seigneur Dieu! La charité, s'il vous plaît!...

— C'est un pauvre, dit Anastasie en coupant un morceau de pain. Ici, Lambin! ici! N'allez pas manger ce pauvre homme!... Couchez-vous là!

Le chien obéit en faisant entendre un sourd grogrement, et Anastasie alla vers la fenêtre pour donner son morceau de pain au men-

diant, lequel, loin de la remercier, lui dit avec insolence : — Ce n'est pas du pain que je demande, c'est l'aumône d'un peu d'argent.

— Retirez-vous, je n'en ai pas, répondit froidement la jeune fille. — Et, comme le mendiant insistait d'un ton presque menaçant, elle répéta avec une sorte de hauteur : — Je n'ai point d'argent à vous donner, retirez-vous.

— J'en ai, moi! dit Éléonore tout effrayée et en fouillant dans ses poches. Tenez, cousine, renvoyez bien vite ce vilain homme.

L'imprudente avait à peine achevé ces paroles, que le mendiant gagnait la porte du château et pénétrait hardiment dans la grande cour. C'était un homme jeune encore; sa longue barbe inculte descendait sur sa poitrine nue; il portait la besace comme un frère quêteur, et l'on eût dit que les sordides haillons dont il était couvert avaient été jadis quelque chose comme un habit d'uniforme.

— Ah! mon Dieu! dit Éléonore plus morte que vive, ce vagabond fait mine de vouloir entrer ici. Qui sait dans quel dessein? J'ai peur de lui, cousine!

Le mendiant avança jusqu'à la porte de la salle.

— Retirez-vous! lui cria Anastasie, retirez-vous! sinon je lâche contre vous mon chien.

Le mendiant leva son bâton noueux en ricanant, et fit encore un pas.

— Sus, Lambin! garde la porte! s'écria Anastasie; sus à l'homme! mange-le!

Le lévrier s'élança la gueule ouverte et sa longue queue traînante comme celle d'une panthère; il sauta à la gorge du vagabond, le renversa, et se mit silencieusement en devoir de l'étrangler.

— Rappelez votre chien! Miséricorde! je suis un homme mort! cria le malheureux d'une voix éteinte.

Anastasie rappela le chien, qui, animé par la lutte, s'acharnait sur sa proie et ne se hâtait pas d'obéir. Il lâcha prise enfin. Le mendiant se releva en proférant d'horribles malédictions, regagna la plate-forme, et disparut bientôt au fond du chemin.

— Il nous aurait tuées, dit Éléonore avec conviction.

— Non, je ne crois pas, répondit tranquillement Anastasie; il vous aurait pris votre argent et cette jolie montre qu'il voyait reluire à votre ceinture. Il se serait peut-être amusé à nous faire peur; mais je ne crois pas qu'il voulût nous faire aucun mal.

— N'importe, fit Éléonore en avançant vers le chien sa main mignonne, n'importe; au risque d'être mordue, je veux caresser le museau pointu de ce brave Lambin, qui nous a si bien défendues.

— Voilà pourtant les agréables incidens de votre voyage au château de Colobrières, dit Anastasie avec une gaieté mélancolique; deux fois dans la même matinée vous avez failli mourir de frayeur.

— La première fois, j'ai eu grand'peur, c'est vrai, répondit Mlle Maragnon; mais déjà je suis aguerrie : encore quelques rencontres comme celles-ci, et je passerai sans sourciller sur un abîme, et je n'aurai pas peur du plus déterminé bandit, ni des serpens, ni des lézards verts, ni de rien au monde.

Sur le midi, le baron et sa femme remontèrent au château de Colobrières. Ils trouvèrent les deux cousines qui les attendaient en se promenant dans le terrain vague, bordé de mûriers, que le vieux gentilhomme appelait la grande allée.

— Monsieur le baron, dit Éléonore en s'avançant d'un air de respect caressant, je n'ai pu vous rendre mes devoirs ce matin; permettez-moi de vous donner le bonjour, mon cher oncle, et de m'informer de votre santé.

— Fort bonne, ma chère nièce, répondit le baron en baisant galamment la mitaine qui couvrait à moitié la main d'Éléonore; et la vôtre? Mme de Colobrières m'a appris que vous avez eu un petit malaise ce matin, et j'en ai été fort en peine.

— Je suis bien sensible à ce témoignage d'intérêt, répondit-elle; me voilà tout-à-fait remise, mon cher oncle, et je ne regrette qu'une chose, c'est que cette indisposition m'ait privée de vous accompagner. Je suis si contente auprès de vous, auprès de ma chère tante, que je n'aurais pas voulu perdre un seul des momens qu'il m'est permis de passer en votre compagnie.

— Elle est charmante, cette enfant, murmura le baron en relevant ses gros sourcils et en se tournant vers sa femme, qui répondit par un geste d'assentiment accompagné d'un long soupir.

— Et mon frère? et Gaston? demanda Anastasie, s'apercevant qu'il n'y avait que la Rousse et le vieux Tonin derrière son père et sa mère.

— Il n'est pas encore ici? c'est étonnant, fit la baronne. Ce matin, il part sans nous attendre; je crois qu'il nous a devancés : point du tout; il n'arrive qu'après l'Évangile. Tantôt il sort de l'église avant nous, et prend à travers champs d'un pas à faire trois lieues à l'heure. Pourquoi? je vous le demande, puisque ce n'est pas pour arriver ici le premier.

— Je parie que M. le chevalier reparaîtra à l'heure du dîner avec quelque plat de sa façon, dit Tonin à l'oreille de la Rousse.

— Un plat de dessert qu'il sera allé chercher au fond de quelque précipice! murmura celle-ci avec amertume.

M. et Mme de Colobrières rentrèrent au château. Depuis leur mariage, ils n'avaient jamais manqué, le dimanche, en revenant de la messe et en attendant l'heure du dîner, de faire une partie de cartes. Afin de la rendre intéressante, le baron tirait de sa poche quelques gros sous qui figuraient l'enjeu, et dont il prêtait la moitié à la baronne, laquelle ne rendait rien quand elle perdait, et ne manquait pas de tout garder quand elle gagnait.

Au lieu de suivre les grands parens, Éléonore et sa cousine continuèrent leur promenade sur la plate-forme. Les mains enlacées, le front incliné, elles marchaient en silence, et foulaient d'un pied distrait les petites fleurs roses du géranium musqué qui tapissaient le sol. Chaque fois qu'elles arrivaient au parapet, elles s'arrêtaient un moment et parcouraient des yeux le chemin. Après une demi-heure de cette promenade et de ce silence entremêlé de vagues propos, Mlle Maragnon s'assit, fatiguée, à la porte du château, et dit en hochant la tête d'un air convaincu : — Cousine, je crois qu'effectivement je fais peur à votre frère.

— C'est possible, répondit gaiement Anastasie; mais, comme vous le disiez tantôt, il faudra bien qu'il s'accoutume à votre visage!

Le baron de Colobrières avait religieusement conservé certains vieux usages : à l'heure du dîner, Tonin mit en branle l'unique cloche du château. Ces sons aigres et prolongés retentirent au loin dans le silence des champs, et effrayèrent un moment les pies effrontées qui sautillaient jusque sur la plate-forme.

— Nous allons dîner sans votre frère, dit Éléonore en se levant; mon Dieu! que lui est-il donc arrivé? est-ce que son absence ne vous cause pas quelque inquiétude?

— Il va venir, répondit Anastasie; son chien, qui nous suivait, a disparu; puisque Lambin n'est plus là, Gaston n'est pas loin.

En effet, un moment plus tard, le cadet de Colobrières arriva tenant à la main un énorme bouquet mélangé de fleurs et de fruits; son chien le suivait en le caressant d'un air rogue et en balayant la terre de sa longue queue.

— Je suis sûre qu'il vient de l'Enclos du Chevrier! s'écria Anastasie; il y a bien une bonne lieue de chemin à travers champs, et je ne conçois pas comment il est déjà de retour.

Elle courut au-devant de son frère, et prit le bouquet dans son tablier, ne pouvant le tenir dans ses deux petites mains.

— J'arrive à l'heure et ne me suis point fait attendre, n'est-ce pas? dit Gaston en passant sous son bras le bras de sa sœur et en l'emme-

TIMBRE ROYA

nant ainsi, tandis qu'Éléonore marchait seule et un peu en avant d'un air satisfait et pensif.

En entrant dans la salle, Gaston s'inclina devant son père, comme pour s'excuser.

— Holà! monsieur le chevalier, vous choisissez mal le temps de vos promenades, dit le vieux gentilhomme en fronçant le sourcil; il n'est pas séant de s'en aller ainsi quand il y a des hôtes au château, car il vous appartient aussi de leur en faire les honneurs; j'espère que vous ne nous quitterez plus de la journée.

Le cadet de Colobrières s'inclina de nouveau avec un geste de respect et de soumission, sans même essayer d'expliquer et de justifier le fait qui lui valait cette paternelle admonestation; mais Éléonore, prenant vivement la gerbe de fleurs et de fruits qu'Anastasie tenait dans son tablier, l'apporta aux pieds du baron, et lui dit avec son plus gracieux sourire :

— C'est pour avoir le plaisir de vous présenter ce bouquet merveilleux que mon cousin a fait une si longue promenade; s'il me l'avait offert à moi, certainement qu'au lieu de le gronder, je l'aurais remercié de grand cœur.

— Comment! belle nièce, il ne s'est pas hâté de vous en faire hommage! s'écria le baron; de mon temps, les jeunes gentilshommes étaient plus attentifs auprès des dames, plus empressés, plus galans. En vérité, j'étais bien autrement aimable jadis, lorsque je faisais ma cour à Mme de Colobrières. Permettez, mademoiselle, que j'apprenne à monsieur mon fils comment il devait agir en cette occurrence.

A ces mots, le baron se leva, fit une profonde révérence, présenta le bouquet, et baisa l'une après l'autre les deux belles mains qui s'avançaient pour recevoir son offrande.

A ce dernier trait, Gaston perdit contenance tout-à-fait, et, au lieu de prendre place à table, il fut près de s'enfuir; il lui semblait que sa charmante cousine devait se moquer au fond de l'ame de sa gaucherie et de sa timidité; cette pensée lui était si douloureuse, qu'il sentait son cœur se gonfler de colère contre lui-même, et qu'en vérité il eût donné sa vie pour rien en ce moment. Bien qu'il sût se contraindre, et que l'espèce de leçon qu'il venait de recevoir ne parût pas lui avoir donné la moindre humeur, Éléonore comprit qu'il était secrètement troublé, qu'il souffrait même, et elle essaya d'effacer cette pénible impression.

— Mon cousin, dit-elle, où donc êtes-vous allé chercher ces belles

fleurs, ces fruits rares déjà pour la saison? Voilà une branche de citronnier couverte de boutons, et des jujubes sur la tige, et des grenades bien mûres, et des fraises des Alpes avec leur beau feuillage lustré, et du jasmin, et des œillets sauvages! Quel est donc le jardin qui produit de si beaux bouquets?

— C'est un petit vallon abrité par des rochers, et qu'on appelle l'Enclos du Chevrier, répondit Gaston; toute l'année, on y trouve de la verdure et des fleurs; au cœur de l'hiver, j'y ai parfois cueilli des boutons de rose.

— Et le maître de ce petit paradis terrestre vous permet d'y moissonner ainsi? demanda Éléonore.

— Le maître, c'est le bon Dieu, répondit le cadet de Colobrières en souriant; et peu de gens se soucient d'escalader ce paradis où l'on n'arrive qu'avec des peines infinies, en se laissant glisser le long des rochers à pic.

— Il n'y a pas de danger au moins? demanda la baronne en se tournant vivement vers son fils. — Puis, par un second mouvement, elle jeta un coup d'œil sur l'habit neuf du cadet de Colobrières, et l'examina avec quelque anxiété, craignant d'y découvrir une déchirure irremédiable; mais elle n'aperçut pas la moindre solution de continuité, ni la plus légère altération dans la nuance de l'étoffe. — Continuez, mon fils, dit-elle avec satisfaction; vous nous parliez des rochers à pic que vous avez franchis fort heureusement, en vérité.

— Et vous ne nous avez pas dit pourquoi cet endroit s'appelle l'Enclos du Chevrier, ajouta Éléonore; le savez-vous, mon cousin?

— Oui, mais pas si bien que mon père, car ce n'est pas une chose de notre temps, répondit Gaston en se tournant vers le vieux gentilhomme d'un air de déférence.

— C'est bien parlé, mon fils, répondit gravement celui-ci; je connais effectivement mieux que vous l'origine du nom que l'on a donné à cet endroit. L'histoire est des plus simples, mais elle me paraît intéressante. Il y a quelque soixante ans qu'un homme étranger au pays vint s'établir là-bas entre les rochers; feu mon père, qui avait droit de chasse et de pacage sur toute cette chaîne qui s'étend de la tour de Belveser à Saint-Peyre, lui vendit le vallon quarante écus; c'était un bon prix, vu que l'endroit était à peu près inaccessible et qu'il n'y avait que des pierres. L'étranger se mit au travail; il avait la force d'un bœuf et la patience d'une fourmi. Après avoir charrié pendant deux ans de la terre sur son rocher, il y planta des arbres; ensuite il construisit des espèces de citernes qui lui servirent à arroser

son jardin. Enfin il cultiva si bien ce coin de terre, qu'il y récoltait sa subsistance. Comme il avait un petit troupeau de chèvres, on l'appelait le chevrier; il n'attirait personne chez lui, mais ceux qui escaladaient son domaine étaient bien reçus. J'y suis allé une fois dans ma jeunesse. C'était comme un parterre, et la petite cabane qu'il avait construite présentait un aspect fort agréable; il m'offrit des oranges que j'apportai à Mme de Colobrières, et me parut tout-à-fait poli et homme de bien. Je pensai que c'était une façon de misanthrope qui, trompé par sa femme ou sa maîtresse, avait rompu pour toujours avec le monde, ou bien quelque gentilhomme ruiné au jeu qui, ne pouvant acquitter ses dettes d'honneur, s'était volontairement enterré dans cette solitude; notre bon ami, feu M. le curé de Saint-Peyre, penchait vers cette dernière supposition. A la fin, ce mystère fut éclairci : le chevrier était parvenu à une extrême vieillesse; un jour, on le trouva mort dans sa cabane, mort sur son lit de paille, le crucifix dans ses mains comme un ermite, comme un saint. En relevant le corps pour l'enterrer, on s'aperçut qu'il avait la fleur de lis sur l'épaule : c'était un bandit qui, après avoir navigué sur les galères du roi, était venu terminer en paix sa carrière dans ce désert.

— A présent, la cabane s'est écroulée, ajouta Gaston; les arbres croissent au hasard, les fruits sont redevenus sauvages, et c'est le vent qui sème les fleurs entre les rochers, où personne ne les cueille.

— Je veux visiter quelque jour ce paradis sauvage, dit Éléonore en éparpillant d'un air rêveur les tiges de jasmin dont elle allait faire un bouquet.

— L'entreprise est difficile, observa Anastasie; l'Enclos du Chevrier est un endroit presque inaccessible, et vous aurez grand'peur, cousine, quand vous vous trouverez au bord d'une pente de rocher droite comme un mur.

— Si j'étais seule, sans doute; mais, au bras de quelqu'un, je n'aurais pas la moindre frayeur, répondit Mlle Maragnon en regardant ingénument le cadet de Colobrières.

Le dîner de famille n'était pas splendide : une poule maigre, qui, le matin même, cherchait encore sa vie à travers champs, et le coq de bruyère tué par Gaston figuraient seuls aux côtés de l'espèce de surtout improvisé par Anastasie avec la gerbe de fruits et de fleurs placée dans une corbeille d'osier; mais le vieux gentilhomme faisait les honneurs de sa table avec une politesse cordiale qui suppléait à tout. Le vieux Tonin, debout derrière son maître et la serviette au bras, servait selon les meilleures traditions et versait à boire la belle

eau claire que fournissait le puits du château, de la même manière qu'il eût offert du tokai dans des verres de Bohême, ou présenté aux convives de l'hydromel dans un hanap d'argent. A l'issue du repas, le baron offrit galamment la main à Mlle Maragnon, et la convia à passer sur la plate-forme pour assister à la partie de boule. Avant de commencer, il l'invita à placer le but, et, lorsqu'elle eut de ses jolies mains posé la petite boule à l'extrémité de l'allée, il la reconduisit cérémonieusement vers le parapet, où la baronne et Anastasie avaient déjà pris place. On voyait que le digne gentilhomme voulait rendre à Mlle Maragnon tous les honneurs possibles et lui procurer tous les amusemens qu'on pouvait goûter au château de Colobrières.

Éléonore s'intéressa réellement à ce spectacle tant soit peu monotone de deux hommes qui, durant une après-midi tout entière, clignent un œil, fléchissent le jarret, lancent leur boule, et se mettent à courir après le lourd morceau de bois sphérique qui roule en trébuchant vers le but. Anastasie tenait la main de sa cousine entre les siennes, et observait en soupirant les ombres qui s'allongeaient dans la campagne et le soleil qui descendait rapidement à l'horizon. Enfin l'on distingua au fond du chemin le bruit d'une voiture.

— Hélas! voici le moment des adieux! dit Éléonore en se levant.

— Un triste moment, murmura la baronne se tournant vers sa fille; à présent, je donnerais tout au monde pour que cette enfant ne fût jamais venue ici!

— Pourquoi, ma mère? demanda vivement Anastasie.

— Vous allez le comprendre, ma fille, répondit la bonne dame en soupirant.

Le baron s'était rapproché. Au moment où Éléonore prenait congé de lui, et allait peut-être s'enhardir jusqu'à lui parler encore une fois de sa mère, il lui dit d'un ton grave et pénétré : — Mademoiselle de Belveser, je vous remercie d'être venue nous visiter. Mme la baronne, mes enfans et moi, nous nous souviendrons toujours de vous avec amitié, et, du fond de notre retraite, nous ferons toujours des vœux pour votre bonheur. Soyez heureuse, ma nièce, autant que vous êtes bonne et belle, et, dans toutes les circonstances importantes de votre vie, souvenez-vous que vous avez du sang des Colobrières dans les veines.

A ces mots, le vieux gentilhomme embrassa Éléonore avec émotion, et, après avoir ordonné du geste à sa femme et à ses enfans de la reconduire, il la salua une dernière fois, et rentra dans le château.

— Chère tante, dit la jeune fille le cœur serré, mon oncle m'a parlé comme s'il ne devait jamais me revoir!

— Hélas! mon enfant, telle est sa volonté, répondit la baronne; il vous aime déjà, il est heureux d'avoir une si charmante nièce, mais il ne veut pas pardonner à sa sœur.

— Mon père nous défend de revoir ma cousine! dit douloureusement Anastasie.

— Non, ma fille, il n'a pas parlé de cela, heureusement, répondit Mme de Colobrières. Voici sa volonté, telle qu'il me l'a fait connaître aujourd'hui en revenant de la messe; je répète ses propres paroles : «J'ai reconnu Mlle de Belveser pour ma nièce, et j'ai trouvé bon qu'elle vînt faire connaissance avec nos enfans; mais sa place n'est point parmi nous, car jamais sa mère ne rentrera dans ce château. Il ne faut pas qu'on puisse dire que le baron de Colobrières, après avoir renié sa sœur parce qu'elle s'était mariée avec un roturier, lui a pardonné parce que ce mariage l'a enrichie. Je vous défends ainsi qu'à nos enfans de voir jamais Mme Maragnon, et je vous déclare que vous encourriez toute mon indignation, si, à mon insu, vous vous rendiez, sous prétexte de visite, au château de Belveser. »

— Ah! murmura Éléonore, c'est cruel, cela! Chère Anastasie, j'aurais été si heureuse de vous recevoir chez nous, dans la maison de ma mère!

Les deux jeunes filles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre en sanglotant; la baronne aussi mit son mouchoir sur ses yeux; Gaston seul ne pleurait pas, mais il baissait la tête d'un air morne, et étouffait en son ame d'un chagrin qu'il ne comprenait pas.

Enfin la baronne se remit un peu, et, après avoir réfléchi, elle dit aux deux cousines éplorées : — Mes enfans, j'imagine un moyen d'obéir aux ordres de M. le baron, sans cesser pour cela de vous voir. Ma nièce ne reviendra pas au château; nous ne pouvons aller lui rendre sa visite à Belveser; mais il n'est pas défendu de se rencontrer quelque part à mi-chemin.

— Oh! ma mère, quelle bonne idée! interrompit Anastasie.

— Chère bonne mère, que vous savez bien nous conseiller en toutes choses! dit vivement Gaston.

— Ah! ma tante, comme je viendrai souvent me promener de ce côté, si je dois quelquefois vous y rencontrer! s'écria Éléonore en pressant contre son cœur les mains de la vieille dame.

— Moi, je ne m'éloigne guère du château, reprit Mme de Colobrières; il faut que je tienne compagnie à M. le baron; mais Gaston et sa sœur font de longues promenades : ils iront vous trouver jusqu'aux limites du domaine de Belveser.

— Il y a là-bas sous la colline un endroit où nous allions souvent avec Anastasie l'hiver dernier, ajouta Gaston; on l'appelle la Roche du Capucin.

— Parce que les bonnes gens se figurent que l'on voit sur le roc vif l'empreinte d'une sandale, dit Éléonore; moi aussi, je suis allée me promener de ce côté, et je connais bien la Roche du Capucin et ses environs.

— C'est là que nous nous rencontrerons, dit Anastasie; j'y viendrai avec Gaston, vous vous y rendrez de votre côté.

— Oui, répondit Éléonore; Mlle de la Roche-Lambert m'accompagnera; le trajet n'est pas long, nous le ferons à pied.

— Seules toutes deux à travers la campagne? interrompit Anastasie; ne faites pas cela, cousine; le vallon est désert; vous pourriez rencontrer quelque mauvais pauvre.

— Si j'avais derrière moi le chien de mon cousin, ce serait une escorte suffisante, dit Mlle Maragnon en souriant; mais, à défaut de ce brave Lambin, je trouverai bien quelqu'un pour nous protéger.

Le carrosse arrivait à l'entrée de la plate-forme; sur un signe d'Éléonore, le cocher arrêta ses chevaux. L'on se fit alors de tendres adieux; la baronne serra dans ses bras Mlle Maragnon en l'appelant sa nièce bien-aimée, et lui dit à l'oreille : — Chère enfant, assure ta pauvre mère de mon amitié, et embrasse-la pour moi... de ma part, entends-tu bien?...

— Allons, mademoiselle! allons! madame votre mère est impatiente de vous revoir, cria Mlle de la Roche-Lambert du fond de la voiture.

Éléonore embrassa une dernière fois Mlle de Colobrières; puis, se tournant vers Gaston qui demeurait à l'écart, elle lui tendit la main avec un geste timide et en disant d'une voix émue : — Adieu, mon cousin....

Une minute plus tard, le carrosse roulait rapidement vers Belveser, et la famille de Colobrières rentrait tristement au château. Cette visite avait été pour elle un grand évènement. Anastasie et sa mère en étaient fort préoccupées; mais il y eut dès-lors comme une convention tacite de n'en jamais parler en présence du baron, et au souper le nom d'Éléonore ne fut pas prononcé.

Les soirées étaient longues déjà, et l'on faisait la veillée autour de la table. Le baron recommença à jouer aux cartes avec sa femme; Anastasie s'accouda pensive sur le tapis comme pour suivre la partie, et le cadet de Colobrières alla rêver sur la terrasse. Pour la première fois de sa vie, il comprenait certaines idées qui se trouvaient dans ses

livres, et que le vieux curé de Saint-Peyre ne lui avait guère expliquées. Des facultés inconnues s'éveillaient en lui, des cordes nouvelles vibraient dans son ame, et il s'abandonnait à ses impressions avec une sorte d'étonnement; mais il était trop inexpérimenté, trop naïf, pour démêler ce qui se passait au fond de son cœur, pour s'effrayer de ce vague attendrissement, de cette ineffable tristesse dont il se sentait pénétré. Tandis que Gaston, debout contre le parapet et le regard perdu dans l'obscure profondeur du paysage, songeait aux incidens de la journée et savourait ses souvenirs, la Rousse se glissa le long de la plate-forme et vint s'asseoir silencieusement à quelques pas de lui. La Rousse était une assez belle fille, grande, svelte et d'un blond équivoque, qui lui avait valu son surnom. Ses yeux verdâtres étaient bordés de longs cils pâles, et son teint avait cette blancheur fade qui brave les plus ardentes caresses du soleil.

Il y avait cinq ans environ que Madeleine était au service de la baronne; elle pouvait espérer d'y demeurer toute sa vie, car dans les anciennes maisons l'on avait égard aux bons services, à l'attachement des inférieurs, et ils faisaient réellement partie de la famille. Il en résultait de leur part un respect profond, mêlé d'une certaine confiance, et l'attachement le plus dévoué. La Rousse aurait donné sa vie pour tous les Colobrières; mais l'affection que lui inspirait Gaston était une tendresse violente dont son innocence ignorait le véritable nom. La pauvre fille croyait de la meilleure foi du monde que c'était là un sentiment permis; elle s'en faisait gloire, et disait tout haut qu'elle donnerait son ame et son salut pour son jeune maître. Elle lui obéissait avec une plus aveugle soumission que son chien Lambin, et n'en était, certes, pas si bien récompensée; car le cadet de Colobrières lui adressait moins souvent la parole qu'à ce grand lévrier fauve qui le suivait tous les jours à la chasse. Pourtant Madeleine recherchait ces courts entretiens, à la suite desquels elle pleurait souvent sans soupçonner le sujet de ses larmes. Jamais Gaston ne s'était douté non plus de cette secrète passion. Il eût été d'ailleurs très médiocrement flatté de l'avoir inspirée. Ce soir-là, Madeleine, saisie d'une mortelle tristesse, essayait instinctivement de lutter contre cette impression et de chasser certaines images qui l'obsédaient; mais son imagination rebelle les lui représentait toujours.

— Monsieur le chevalier, quelle journée! dit-elle tout à coup à Gaston; comme tout est changé dans une maison, quand il y a des étrangers!

— Oui, il semble que les heures passent plus vite, répondit-il sans tourner la tête.

La Rousse soupira profondément, et reprit : — Si l'on avait été prévenu de cette visite, l'on aurait fait quelques préparatifs. D'abord, monsieur le chevalier, je vous aurais évité la peine d'aller vous-même chercher le dessert à l'Enclos du Chevrier...

— Non pas, interrompit-il; je ne te l'aurais pas permis. Est-ce que tu aurais su choisir et rapporter sans les briser ces jolies grappes, ces rameaux chargés de fleurs que ma cousine a tant admirés?...

— Et hier soir, monsieur le chevalier, reprit tristement la Rousse, vous montiez sans rien dire sur le balcon; j'y serais bien allée, moi; est-ce que ce n'est pas mon devoir d'apporter les provisions à la cuisine?

— Ton devoir est de faire ce qu'on te commande, interrompit Gaston, et certainement je ne t'aurais pas commandé cela.

— Elle est bien jolie et elle paraît bien riche, cette demoiselle, continua la Rousse; elle doit être aimable aussi, car elle s'est fait aimer ici tout d'abord. Mme la baronne et Mlle Anastasie l'ont comblée d'amitiés, ainsi que M. le baron. Il n'y a pas jusqu'à Lambin qui ne se soit apprivoisé avec elle; quand elle s'est approchée de lui, il ne l'a pas mordue. — Et, après un moment d'hésitation, la Rousse ajouta : — Est-ce qu'elle reviendra, cette demoiselle, monsieur le chevalier?

— Non, répondit Gaston d'un ton bref, et en reculant de quelques pas pour rompre cet entretien qui commençait à lui paraître long.

— Ah! elle ne reviendra plus, murmura la Rousse avec une satisfaction inexprimable; tant mieux! Ça trouble tout le monde, ces visites-là. Ce soir, Mlle Anastasie est triste, Mme la baronne joue sans regarder ses cartes, et voilà M. le chevalier qui se promène seul d'un air pensif, au lieu de lire, comme de coutume, au coin de la table. Ah! c'est certain qu'on ne vivrait pas content ici s'il y venait souvent des étrangers, des demoiselles de la ville!

A l'extrémité de la chaîne de collines arides qui dominait la tour de Belveser, il y avait un étroit vallon abrité par un rempart de rochers qui n'avait qu'une brèche au midi. Même dans la saison rigoureuse, la température était douce dans cette enceinte, que le soleil baignait tout le jour de ses tièdes rayons, et l'âpre influence des vents du nord ne s'y faisait jamais sentir. Une petite source bouillonnait dans le creux du vallon, et formait une nappe tranquille au pied de la masse granitique qu'on appelait la Roche du Capucin. Ces eaux vives s'écoulaient ensuite dans le ravin qu'elles avaient lentement creusé, et dont les bords sablonneux formaient deux sentiers agrestes, coupés çà et là par des bouquets de saules. Il n'y avait dans ces lieux aucune trace de culture, et, quoique le paysan avide vînt parfois couper furtivement

les épaisses ramées qui n'appartenaient à personne, la végétation couvrait d'inextricables rameaux de verdure la base abrupte des rochers.

Un matin, Gaston et sa sœur descendirent les pentes arides au-dessus desquelles s'élevait le château de Colobrières, et prirent le chemin du vallon. Ils allaient ainsi, sans enfreindre les ordres de leur père, rendre à Mlle Maragnon la visite qu'elle leur avait faite huit jours auparavant. Anastasie marchait d'un pas léger, le cœur rempli d'une joyeuse impatience. Le cadet de Colobrières, au contraire, ne semblait pas pressé d'arriver, et se détournait à chaque instant de sa route pour battre les buissons avec son grand lévrier Lambin. A mesure qu'il avançait, il ralentissait le pas, et l'on eût dit vraiment qu'il redoutait d'atteindre le but de sa promenade. Pourtant il avait songé toute la semaine à cette espèce de rendez-vous, et il aurait passé par-dessus des abîmes plutôt que d'y manquer. Malgré ce violent et secret entraînement, il laissa Anastasie courir seule au-devant de Mlle de Maragnon, qui l'attendait déjà et épiait l'instant de son arrivée debout au bord du sentier qui conduisait à la Roche du Capucin. Les deux cousines s'embrassèrent avec effusion, comme après une longue absence, et Éléonore se mit à caresser Lambin, qui, l'ayant reconnue, flairait sa robe et grondait sourdement en signe d'amitié. La charmante jeune fille s'avança vers Gaston, et lui dit d'un air de doux reproche : — Mon cousin, vous arrivez le dernier! et Anastasie prétend que, si elle vous avait laissé faire, vous seriez resté en chemin peut-être jusqu'à ce soir.

Le pauvre Gaston balbutia quelques excuses en baissant les yeux, de peur de rencontrer le regard d'Éléonore, et appela Lambin pour se donner une contenance.

— Maintenant, reprit Éléonore, allons trouver Mlle Irène qui nous attend là-bas sous la Roche du Capucin avec une autre personne.

— Une autre personne? répéta Anastasie d'un air de curiosité timide.

— Mon cousin Dominique Maragnon, lui dit à l'oreille Éléonore; vous savez bien que je voulais vous le présenter, ainsi qu'à votre frère.

Dominique Maragnon était un jeune homme de belle tournure et d'agréable visage; il avait surtout cette grace aisée que donne l'habitude du monde. Tandis qu'Anastasie lui faisait la révérence en rougissant et que le cadet de Colobrières lui rendait son salut avec une politesse un peu gauche, il s'écria d'un ton de bonne humeur et de franche cordialité : — Combien je remercie ma cousine de m'avoir

permis de l'accompagner! Elle m'a tant parlé de sa visite au château de Colobrières et du bon accueil qu'elle y a reçu, que j'ai osé espérer pour moi une petite part de cette bienveillance.

Heureusement pour la pauvre Anastasie, à laquelle ce discours semblait s'adresser particulièrement, Mlle de la Roche-Lambert prit à son tour la parole. C'était un vieille fille qui se fardait, mettait des mouches, et portait des souliers à talons pour se promener dans la campagne.

— Mesdemoiselles, dit-elle en tirant un livre de sa poche et en arrangeant sur ses genoux son mouchoir, sa tabatière, son éventail et sa cassolette au vinaigre des quatre voleurs, mesdemoiselles, je suppose qu'au lieu de vous tenir tranquilles ici, vous allez chercher des violettes dans l'herbe et courir après les papillons; mais moi je reste, et vais vous attendre en lisant les *Epreuves du Sentiment*, à moins toutefois que ces messieurs ne me fassent l'honneur de me tenir compagnie.

Dominique Maragnon salua en signe de remerciement, et suivit discrètement le cadet de Colobrières, tandis que les deux cousines descendaient le sentier en se tenant par la main. Cette fois Éléonore avait évité avec une délicate attention toute espèce de luxe dans sa toilette; elle avait abandonné les dentelles, les riches soieries et tous les charmans atours dont sa mère aimait à la parer. Un déshabillé de toile de Perse aux vives couleurs serrait à peine sa fine taille, et un petit chapeau de marli, enjolivé de rubans, était posé de côté sur ses cheveux, dont une légère couche de poudre n'empêchait pas de reconnaître la nuance d'un blond doré; elle ressemblait ainsi à une de ces jolies bergères que Watteau mettait dans ses paysages, et que nous retrouvons encore sur les éventails que nous ont légués nos grand'mères. Pourtant la brune Anastasie était encore plus belle avec sa jupe un peu fanée, son casaquin étriqué, et ses cheveux noirs simplement relevés sous sa coiffe de linon, qu'Éléonore dans son frais costume de campagne. C'était la première fois que Mlle de Colobrières voyait un jeune homme comme ce cousin Dominique, dont Éléonore lui avait vanté l'esprit et les bonnes manières. Le nom de Maragnon l'avait un peu révoltée d'abord; mais elle s'y habituait déjà, et établissait entre le jeune roturier et le descendant des Colobrières une comparaison qui n'était pas entièrement à l'avantage de ce dernier. Elle trouvait que Dominique Maragnon avait tout-à-fait bon air avec son élégante polonaise, son chapeau rond à boucle d'acier, tandis que Gaston marchait tout d'une pièce dans son habit du dimanche et était plutôt

coiffé comme un meunier que comme un gentilhomme avec son feutre gris à larges bords.

De son côté, le cadet de Colobrières observait à la dérobée le jeune Maragnon. Il avait éprouvé une impression pénible à l'aspect de ce beau garçon qui avait le droit d'accompagner Éléonore. Il lui semblait vaguement que Dominique devait être épris de sa cousine, que cette tendresse était réciproque peut-être, et la pensée de cet amour changeait en amertume tout le bonheur qu'il s'était promis ce jour-là. Il répondit assez froidement aux avances du jeune homme, et fut près vingt fois de le laisser seul avec les deux cousines, et d'aller retrouver Mlle de la Roche-Lambert. Par momens il s'indignait de l'espèce de dépit qui lui gonflait le cœur, et il tâchait de le surmonter; mais presque aussitôt le soupçon le mordait de nouveau de sa dent envenimée, et il était jaloux avant de comprendre qu'il était amoureux. Il s'arrêta morne et pensif près d'un vieux saule tombé en travers du ruisseau, tandis que les deux cousines, aidées de Dominique, cueillaient dans les buissons les dernières fleurs d'automne, ou s'arrêtaient pour écouter le doux murmure du feuillage et des eaux. Au bout d'une heure environ, la voix fêlée de Mlle de la Roche-Lambert réveilla les échos du vallon; la demoiselle de compagnie appelait les jeunes filles.

Elles accoururent. Une petite surprise les attendait. Mme Maragnon avait fait porter un léger repas au bord de la source, et le couvert était mis sur l'herbe. L'opulente veuve du marchand s'était rappelé qu'il n'y avait point de vaisselle plate au château de Colobrières, et elle s'était bien gardée d'étaler en cette circonstance les recherches somptueuses de son intérieur. Les mets, fort simples, étaient servis dans des plats grossiers, et des corbeilles de jonc remplaçaient les plateaux d'argent. L'on renvoya les deux grands laquais qui avaient disposé cette table champêtre, et Mlle Maragnon se disposa gaiement à en faire les honneurs.

— Anastasie, ici près de moi, à ma droite, dit-elle en s'asseyant sur l'herbe. Mon cousin, voulez-vous prendre l'autre place à mon côté, ajouta-t-elle après avoir invité d'un doux regard le cadet de Colobrières à s'approcher; ensuite elle se tourna vers le jeune Maragnon, et lui dit en riant : — Quant à toi, Dominique, fais comme nous, prends un siége, et tâche de t'arranger auprès de Mlle Irène.

C'était la première fois que Gaston entendait Éléonore adresser la parole à son cousin. Ce tutoiement familier, cet abandon, étaient loin de confirmer les suppositions qui le tourmentaient. Il avait assez de sagacité pour comprendre que l'amitié fraternelle pouvait seule em-

ployer de telles formules; il devina qu'élevés ensemble, ces deux enfans avaient dû s'aimer, comme Anastasie et lui s'aimaient, d'une paisible et pure affection. Cette certitude lui rendit la joie, la sérénité, un moment perdues. Il sentit tout à coup sa fierté de gentilhomme faiblir, et ce fut de bon cœur et de bonne amitié qu'au moment de reprendre le chemin de Colobrières, il tendit la main à Dominique Maragnon.

Les deux cousines ne se séparèrent point sans promettre de se revoir, et, à dater de cette première rencontre à la Roche du Capucin, elles se trouvèrent souvent ensemble dans cet agreste vallon, qui semblait un terrain neutre situé sur les confins de la baronnie de Colobrières et du domaine de Mme Maragnon. L'âpre saison n'interrompit point ces promenades; soit qu'un doux soleil d'hiver égayât la terre, soit que le ciel fût couvert de ces brumes grises qui distillent un froid humide, Gaston et sa sœur descendaient les collines rocheuses au sommet desquelles s'élevait le manoir seigneurial; Mlle Maragnon et sa demoiselle de compagnie quittaient aussi le château neuf de Belveser, escortées par le jeune Maragnon; l'on se rejoignait dans la vallée, et souvent l'on se premenait ensemble jusque vers le soir. Ces relations presque journalières amenèrent promptement une douce et innocente intimité. Le cadet de Colobrières et Dominique Maragnon se lièrent d'amitié; le contraste même de leur éducation et de leur position dans le monde donnait plus d'agrément à cette liaison : le fils du bourgeois avait une sorte de respect pour la fière pauvreté du gentilhomme, et il trouvait dans les manières d'Anastasie une dignité naturelle, une fierté modeste qui lui imposait et le charmait tout à la fois. Les deux jeunes filles s'abandonnaient à la douceur de ces relations sans soupçonner quelle sorte d'intérêt y prenait leur cœur; dans l'innocence et la pureté de leur ame, elles prenaient pour les élans d'une fraternelle amitié ces doux et secrets transports. Parfois Éléonore disait à sa cousine : — Que je suis heureuse, mon Dieu! je n'avais point de sœur, et le ciel m'en a donné une en vous, chère Anastasie! J'ai deux frères aussi à présent, deux frères que j'aime de toute mon ame; peut-on ne pas s'aimer quand on est lié par une parenté si étroite?...

Un jour qu'elle parlait ainsi, Mlle de Colobrières lui dit avec ingénuité : — Chère Éléonore, moi aussi je vous aime comme une sœur, et volontiers j'aimerais votre cousin Dominique autant que mon frère; pourtant nous n'avons pas dans les veines une goutte du même sang!

Par une belle matinée de décembre, les deux jeunes filles déclarèrent qu'elles voulaient aller à l'Enclos du Chevrier, et l'on partit gaie-

ment nonobstant les réclamations de Mlle Irène, laquelle se récriait, disant qu'elle n'irait jamais à pied jusque-là. Or, il était impossible de l'emmener en carrosse par les sentiers pierreux qui rampaient au flanc de la colline.

En passant près d'une maisonnette de paysan, située à une portée de fusil du village où les Colobrières allaient tous les dimanches entendre la messe, Dominique Maragnon avisa deux longues oreilles velues qui passaient entre les barres d'une claire-voie.

— Tranquillisez-vous, mademoiselle Irène, s'écria-t-il; vous allez voyager commodément, sans aucune fatigue.

— Je n'aperçois pourtant ni chaise à porteur, ni voiture, observa la demoiselle de compagnie en soupirant.

— Non, mais il y a dans cette étable un animal d'allure paisible, solide sur ses jambes, et qui ne demandera pas mieux que de vous porter tout doucement jusque là-haut.

— J'ai monté à cheval dans un temps, répondit Mlle Irène en jetant un regard dédaigneux sur le baudet qui frottait son muffle grisâtre contre les barreaux; mais il faudrait être vraiment la fille ou la femme d'un meunier pour voyager sur cette bourrique.

— Que dites-vous là, mademoiselle? interrompit Dominique Maragnon; et la fuite en Égypte et l'entrée à Jérusalem? Je pourrais vous faire voir vingt tableaux où les plus vénérables personnages n'ont pas d'autre monture.

— Enfin! cela vaut encore mieux que d'aller à pied, dit entre ses dents Mlle de la Roche-Lambert.

Dominique Maragnon entra dans la maison du paysan, et, jetant un petit écu sur la table, il commanda qu'on amenât le baudet tout harnaché dans le chemin. Les deux cousines et Gaston s'étaient arrêtés à vingt pas de la maisonnette. Tandis que le paysan s'empressait de tirer son âne dehors, et que sa femme apportait le bât et le licou, une femme, qui était demeurée au fond de l'espèce de grange qui servait tout à la fois de salle et de cuisine, se rapprocha furtivement de la fenêtre fermée en tout temps par un volet de chêne; elle regarda à travers les fentes, et reconnut les personnes qu'elle n'avait fait qu'entrevoir lorsque Dominique Maragnon avait ouvert la porte; elle reconnut Anastasie, Mlle Maragnon et le cadet de Colobrières. Un instant plus tard, le paysan rentra avec sa femme, et tous deux s'écrièrent :

— Qu'as-tu donc, la Rousse? comme tu es blême!

— Je n'ai rien.... j'ai froid, répondit-elle en s'approchant du foyer

où flambaient des branches d'olivier; j'ai si grand froid, que j'en tremble. Mais dites donc, *meste* Tiste, ajouta-t-elle en tournant les yeux vers le chemin, il me semble que j'ai vu là-bas mon jeune maître et Mlle Anastasie en compagnie d'autres personnes.

— Tu ne t'es pas trompée, ma filleule, répondit le paysan; je les ai rencontrés d'autres fois ainsi. Il paraît que M. le baron refait amitié avec sa sœur, puisque leurs enfans vont ensemble. L'on parle même dans le pays d'un mariage. Tu dois savoir cela déjà, la Rousse?

— Je ne sais rien.... Tout cela n'est pas vrai; on le verra.... on le verra bientôt, répondit-elle d'un ton bref. Un Colobrières épouser une Maragnon!

— Tiens! fit le paysan, pourquoi pas? L'on sait bien que déjà un Maragnon a épousé une Colobrières, et cette fois je crois qu'on pourrait bien voir un double mariage.

— Oui, mon parrain, quand vous vous serez fait faire un habit de velours pour danser à la noce! répliqua la Rousse avec un dédain ironique et furieux.

— Je te le répète, reprit flegmatiquement le vieux paysan, on dit dans le pays que les Colobrières marieront leurs parchemins avec les sacs d'écus des Maragnon; ce serait la meilleure affaire que le vieux baron eût conclue de sa vie.

En retournant au château, la Rousse repassa dans sa mémoire une foule de circonstances qui semblaient prouver évidemment que le cadet de Colobrières et sa sœur attachaient un grand prix à ces relations, dont ils faisaient mystère à leur père. Elle devina, avec sa finesse de fille amoureuse et de paysanne, que la baronne était la confidente et la complice de ses enfans; l'instinct de sa propre passion lui dévoila celle de Gaston, et jalouse, désolée, furieuse, elle résolut d'avertir le baron de ce qui se passait dans la famille.

Tandis que la Rousse cheminait tout éperdue vers le château, et, dans sa préoccupation, répétait à haute voix tout ce qu'elle allait déclarer au baron, les jeunes gens gravissaient joyeusement la ceinture de rochers qui entourait l'Enclos du Chevrier. Cette journée fut peut-être la plus heureuse et la plus douce de toutes celles qu'ils avaient passées ensemble. Ils en étaient arrivés aux plus belles pages du livre de la vie humaine, ces pages charmantes où sont écrits les transports, les chastes élans d'un cœur qui n'aspire point encore à la réalité, d'une ame qui désire sans souffrance et qui rêve l'amour qu'elle ressent.

Il avait fallu laisser Mlle Irène au pied du rocher entre sa monture et Lambin, qui, sur un signe de son maître, s'était mis en sentinelle

pour la garder. Les deux cousines, après avoir franchi résolument un fruste escalier taillé dans le roc, se mirent à parcourir le sauvage domaine de l'homme aux fleurs de lis.

— Voilà donc la demeure de ce pauvre bandit! murmura Éléonore en s'asseyant sur un bloc de pierres détaché du mur rustique de la cabane; c'est ici qu'il est mort.

— Et qu'il est enterré sans doute, dit Anastasie en montrant à sa cousine une croix de bois à moitié cachée dans l'herbe. Toutes deux se levèrent alors, et demeurèrent un moment debout et en silence devant cette humble tombe. Le cadet de Colobrières et Dominique Maragnon restèrent à l'écart sans les interrompre; ils avaient compris qu'elles priaient pour les morts.

L'Enclos du Chevrier était presque entièrement planté d'arbres verts à l'abri desquels s'épanouissaient déjà les fleurs du printemps; les abeilles butinaient au soleil, et les oiseaux gazouillaient entre les rameaux dont les bourgeons se gonflaient entre les feuilles encore vertes. — Qu'on pourrait vivre heureux ici! dit Anastasie en parcourant du regard l'étroite enceinte. J'enverais volontiers le sort de ce pauvre homme qui s'était retiré entre ces rochers...

— Moi aussi, je voudrais passer ma vie ici comme lui, mais non pas seul, dit Dominique Maragnon en regardant involontairement Mlle de Colobrières.

Le soir, au moment où Gaston et sa sœur allaient reprendre le chemin de Colobrières, Éléonore embrassa sa cousine plus tendrement encore que de coutume, et elle lui dit à voix basse en soupirant : — Mon oncle Maragnon arrive demain; cela va peut-être interrompre pour quelques jours nos promenades. Il amène du monde au château... Ah! que je vais être triste, cousine, pendant notre séparation!...

Mme Ch. Reybaud.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LA

QUESTION DES CÉRÉALES.

Il n'y a point de question économique qui ait éveillé au même degré que la question des céréales la sollicitude des gouvernemens et des législateurs; aussi n'y en a-t-il point qui ait été l'objet d'un plus grand nombre d'actes publics. Tous les gouvernemens du monde ont porté leur attention sur la subsistance du peuple; tous, ou presque tous, ont voulu régler cette importante matière par des lois. Si haut que l'on remonte, on trouve dans les monumens historiques les traces de ces préoccupations. L'antiquité en est pleine, et l'histoire moderne n'est pas, à cet égard, moins fertile. On remplirait un volume de la seule nomenclature des actes publics rendus en France depuis le XIIe siècle sur le commerce ou la culture des grains. Du règne d'Henri IV seulement jusqu'au règne de Louis XVI, on en compte cent soixante, et l'on sait que les gouvernemens qui suivirent en furent encore plus prodigues.

Cette vive et continuelle sollicitude s'explique, du moins quant à l'intention et à l'objet. Qu'y a-t-il, en effet, de plus important que ce qui touche à la subsistance du peuple? Les lois relatives à cette matière ne sont pas seulement les plus intéressantes de toutes les lois commerciales, elles ont encore une immense portée politique. On l'a dit avec raison : il est difficile qu'un peuple demeure paisible quand

il ne trouve pas autour de lui la satisfaction de ses premiers besoins; aussi une disette de céréales a-t-elle été, dans tous les temps, singulièrement menaçante pour la paix publique. Si l'histoire générale n'avait pas été le plus souvent écrite par des rhéteurs, si les faits les plus intéressans de la vie des peuples n'y avaient pas été, pour la plupart, défigurés ou mutilés, s'il était possible enfin d'y retrouver entiers les élémens d'une histoire particulière du sujet qui nous occupe, nous avons foi qu'il sortirait de cette histoire de curieuses révélations. On y verrait que la chute ou la restauration des empires a dépendu quelquefois d'une simple question de subsistances, et que les révolutions des états ont été fréquemment, sinon déterminées, au moins tournées à mal, par la détresse d'un peuple manquant de pain. Sans consulter les faits anciens, souvent obscurs, on peut voir que les faits les plus modernes répondent tous à cette idée. C'est dans un temps de famine que l'ancienne monarchie française s'écroule. Tous les gouvernemens éphémères que la révolution enfante périssent tour à tour au milieu de circonstances semblables. L'empire, au contraire, se lève radieux au sein d'un peuple rassuré par d'abondantes récoltes, et tout sourit d'abord à son audace; mais, plus tard, l'embarras des subsistances renaît, et trois récoltes insuffisantes semblent préparer de loin sa chute. Pareille, ou peu s'en faut, est l'histoire de la restauration, et il n'est pas déraisonnable de dire que le régime actuel, d'abord si menacé dans les jours de disette qui succèdent à la révolution de 1830, et bientôt après si raffermi, a subi dans un sens contraire l'influence du même principe. Qui sait si nous ne verrons pas, de nos jours, la constitution britannique, cette constitution célèbre qui a fourni, aux yeux de l'Europe étonnée, une carrière si longue et, à certains égards, si glorieuse, venir se briser contre les *lois-céréales*, que l'on regarde parfois, et si mal à propos, comme son plus ferme appui? Ce serait assurément tronquer l'histoire que de rapporter à cette seule cause les grandes révolutions des états; mais il n'est pas permis non plus d'en méconnaître la redoutable influence, et, s'il est vrai que jamais une disette de céréales n'a été la cause déterminante d'une crise politique, elle a toujours été du moins une circonstance aggravante qui, en envenimant une crise d'abord légère, l'a conduite bien souvent aux catastrophes.

Comme il n'y a point de matière qui ait été plus souvent réglementée par les lois, il n'y en a point aussi qui soit devenue, de la part des publicistes, l'objet de plus fréquentes discussions ou de plus laborieuses recherches. Vers le milieu du dernier siècle, elle suscita en

France une sorte de débat public qui dura trente ans, qui fit entasser volumes sur volumes, et auquel prirent part, outre les sectateurs de l'école des économistes, presque tous les écrivains célèbres du temps. Combien de discussions n'a-t-elle pas fait naître durant la période révolutionnaire! combien depuis 1814, au sein de nos assemblées législatives! Et l'Angleterre n'est pas demeurée en reste avec la France à cet égard. Depuis 1815 surtout, date de l'existence de la loi actuelle, il n'y a point d'année qui n'ait vu se renouveler des discussions toujours plus vives. Du seul recueil des ouvrages publiés sur cette matière dans les deux pays, on formerait sans peine une grande bibliothèque.

Malgré tant d'essais d'une part, tant de travaux de l'autre, il s'en faut bien que le problème des subsistances soit résolu, et la situation actuelle de l'Europe le prouve. En dépit des lois destinées à les prévenir, les disettes de céréales reparaissent avec tous les maux, tous les périls qu'elles traînent à leur suite. Il ne semble pas, d'ailleurs, que la question de principe soit plus avancée que la question de fait, puisque, de toutes parts, les débats recommencent avec une nouvelle ardeur. Faut-il conclure de là que le retour des disettes soit un mal inévitable, contre lequel l'humanité se débat en vain? Faut-il admettre que le problème proposé n'ait pas, même en théorie, de bonne solution possible? Assurément non. A cet égard, la multiplicité des tentatives ne prouve rien, sinon peut-être la séduction de certaines erreurs. Est-il donc si rare de voir les hommes, sans en excepter ceux qui gouvernent, se laisser entraîner par des apparences trompeuses toujours les mêmes, et suivre avec une persistance opiniâtre de fausses lueurs qui les égarent, sans que l'expérience, une expérience mille fois renouvelée, puisse rien contre cet entraînement fatal? Après tout, malgré leur multiplicité et leur diversité apparente, toutes les mesures relatives aux subsistances varient peu quant au fond. C'est partout la même succession d'idées, avec le même enchaînement de conséquences. Tout cela roule éternellement dans le même cercle, cercle d'erreurs, de préjugés, de fausses hypothèses, toujours renouvelés des anciens temps.

Un gouvernement prévoyant et sage doit pourvoir, dit-on, à la subsistance du pays dont l'administration lui est confiée, et, pour cela, que faut-il faire? En premier lieu, interdire ou du moins soumettre à des restrictions sévères l'exportation des grains indigènes, afin de réserver pour la consommation des nationaux tout ce que le sol produit; en second lieu, favoriser l'importation des grains étran-

gers, afin de combler, au besoin, le déficit de la production locale. Voilà le fonds commun de toutes ces théories, l'idée mère à laquelle elles se rattachent, idée simple, en effet, à l'entraînement de laquelle on ne résiste pas. Comme il arrive toujours néanmoins que, malgré l'application de ce système, disons mieux, à cause de cela même, les disettes reviennent périodiquement affliger les peuples, on se trouve souvent conduit à adopter des mesures plus graves, dont voici le rigoureux enchaînement. Pour remédier au mal présent, on réglemente, on entrave le commerce, et, par une conséquence forcée de ces dispositions fâcheuses, le mal s'aggrave : la denrée devient rare sur les marchés, et les prix s'élèvent. Alors on entreprend de limiter, de fixer même les prix; autre erreur, qui entraîne une nouvelle aggravation du mal, d'où naît une situation déjà pleine de périls et d'angoisses, car, à la suite d'une telle mesure, la denrée, qui n'était que chère, disparaît, et la vente cesse. Pour remplir le vide qui se manifeste, on s'avise alors de faire soi-même des achats au dehors, au moyen desquels on prétend faire concurrence aux détenteurs, et les ramener forcément sur les marchés; enfin, pour combler la mesure de ces erreurs fatales, on arrive quelquefois jusqu'à faire au peuple, pour le compte de l'état, des distributions gratuites. Tel est le cercle inévitable. L'expédient des distributions gratuites est, au reste, le dernier, et clôt, pour ainsi dire, la série. Arrivé à ce point, tout gouvernement s'arrête, soit en raison de la violence même du désordre qu'il a causé, soit par impuissance, car cet expédient n'est pas de ceux qui puissent se soutenir long-temps sans épuiser les finances publiques. Il n'y a même dans l'histoire qu'un seul exemple de semblables distributions faites avec quelque persévérance et quelque suite : on le trouve à Rome, dans les derniers temps de la république et à la naissance de l'empire. C'est que, pour suivre long-temps cette politique ruineuse, il fallait pouvoir, comme le sénat romain, consacrer à l'approvisionnement d'une seule ville avec ses dépendances les tributs de cent peuples divers et les dépouilles du monde.

Si nous avions à signaler l'erreur première dont toutes ces fausses théories dérivent, nous montrerions qu'elle consiste surtout à vouloir en toutes choses substituer ce qu'on appelle la sagesse du législateur à la prévoyance du commerce, prévoyance qui, dans la sphère où elle s'exerce, est bien supérieure à celle des lois. Sans nous arrêter toutefois à ces considérations générales, nous nous bornerons à montrer, avec la double autorité de la raison et des faits, qu'on se trompe

quand on suppose qu'un pays vaste puisse jamais compter, pour son approvisionnement en céréales, sur les importations du dehors; que l'abondance et la sécurité ne peuvent naître dans un tel pays que de l'extension donnée à la culture, et que le vrai, le seul moyen d'étendre cette culture, c'est d'autoriser toujours, de favoriser au besoin l'exportation : d'où il suit, contrairement à l'opinion reçue, que l'abondance naît essentiellement de la faculté d'exporter. Mais, avant d'entrer dans le développement de cette pensée, il est à propos de compléter ce qui précède par une nouvelle observation.

Le tableau que nous venons de présenter résume d'une manière assez exacte l'ensemble des idées qui ont présidé, dans tous les temps, à la confection des lois en ce qui touche les céréales. Toutefois cette théorie, si l'on peut donner le nom de théorie à ce qui n'est au fond qu'un entraînement aveugle, s'est accrue dans ces derniers temps, et sous l'empire des gouvernemens constitutionnels modernes, d'un élément nouveau. Jusque-là, et dans tous les temps antérieurs, lorsqu'un gouvernement s'avisait de toucher aux lois concernant les céréales, à moins qu'il ne fût conduit par un esprit de fiscalité qui s'est assez rarement exercé sur cette matière, il le faisait uniquement dans l'intérêt de la subsistance du peuple. Cet intérêt, bien ou mal compris, était son invariable guide. Assurer l'approvisionnement régulier du pays, et maintenir les substances alimentaires à des prix facilement abordables pour tout le monde, tel était le but unique et constant de toutes les lois. Depuis l'établissement des gouvernemens constitutionnels modernes, un nouveau principe, pour mieux dire, un nouvel intérêt a surgi : c'est l'intérêt des propriétaires fonciers, qui, sous le nom d'intérêt agricole, est venu compliquer le débat. Comme dans tous les états constitutionnels de l'Europe, sans en excepter la Belgique, les droits électoraux ont été plus ou moins exclusivement confiés aux propriétaires du sol, qui sont devenus par là les arbitres des destinées ministérielles aussi bien que la source première des lois, l'intérêt de ces propriétaires a acquis tout à coup, sous l'empire de ce régime, une importance extraordinaire, inusitée, qui l'a fait mettre plus d'une fois en balance avec l'intérêt même de la subsistance du peuple, ce grand souci de tous les législateurs anciens. De là un système nouveau, système plus compliqué que l'ancien, et en quelque sorte double, dans lequel on a essayé le plus souvent de concilier les deux principes ou les deux intérêts contraires. Il peut se résumer ainsi : restreindre d'une part l'exportation des grains indi-

gènes dans l'intérêt de la subsistance du peuple, restreindre de l'autre l'importation des grains étrangers dans l'intérêt prétendu de la culture du sol.

Voilà donc dans quels termes se présente aujourd'hui la question des céréales. Tous les préjugés anciens subsistent, quoiqu'ils aient peut-être, dans certaines régions, perdu quelque chose de leur intensité (1); mais il s'y mêle désormais une idée nouvelle, qui doit toute sa valeur, tout son crédit, à la prédominance d'une certaine classe, idée qui consiste surtout à faciliter la vente des grains indigènes, tantôt en favorisant leur écoulement au dehors, tantôt, et plus souvent encore, en repoussant à la frontière les grains étrangers.

Nous disons que cette idée, que ce nouvel esprit appartient essentiellement aux pays constitutionnels, où l'influence des propriétaires fonciers domine, et, si l'on doutait de la vérité de cette assertion, il suffirait d'ouvrir l'histoire pour s'en convaincre. En France, sous l'ancien régime, ~~et~~ dans tout le cours du XVIIIe siècle, malgré les entraves de toutes sortes dont le commerce des grains était chargé à l'intérieur, l'importation des grains étrangers fut constamment admise comme une sorte de droit invariable et consacré, tandis qu'au contraire l'exportation des grains indigènes fut généralement interdite. On ne dérogea à ce dernier principe que deux fois dans le cours d'un siècle, en 1764 et en 1787, et dans l'un et l'autre cas cette tolérance accidentelle, qui n'était pas d'ailleurs exempte de restrictions, fut de si courte durée, qu'elle n'eut pas même le temps de porter ses fruits. La révolution et l'empire ne s'écartèrent point en cela de la politique ancienne. Lorsque, par son décret du 29 août 1789, l'assemblée constituante rendit au commerce des grains sa liberté à l'intérieur, elle excepta, par une disposition expresse, le commerce avec le dehors, et bientôt, par un autre décret du 18 septembre suivant, elle déclara même attentatoire à la sûreté et à la sécurité publiques toute exportation de grains et farines à l'étranger. Jusqu'à l'époque du consulat, le commerce des grains, quand il ne fut pas totalement interdit, fut renfermé dans l'intérieur. L'introduction des blés étrangers demeura néanmoins tacitement autorisée en vertu d'une longue coutume, tandis que l'exportation, suspendue par le décret de l'assemblée constituante, demeura interdite de fait et de droit. Le

(1) Nous pourrions à cet égard citer la circulaire récente de M. le ministre du commerce, qui nous paraît une œuvre de haute raison. Ce n'est pas à des actes de ce genre que nos critiques s'adressent.

gouvernement du consulat l'autorisa de nouveau, mais pour le cas seulement où le prix de l'hectolitre de blé, relevé sur dix marchés, ne s'élèverait pas au-dessus d'un certain taux, qui fut fixé, pour l'ouest et le nord de la France, à 16 fr., et un peu plus tard à 20 fr. pour le midi. Dans les années suivantes, la loi, plusieurs fois modifiée, continua à autoriser l'exportation, toujours avec certaines réserves. Au reste, l'exercice de ce droit ne fut pas régulier, mais soumis à des autorisations partielles, délivrées par les agens du pouvoir, et qui devinrent l'objet d'un trafic scandaleux. En 1810, ces autorisations même furent supprimées, et l'exportation totalement interdite.

Telle fut donc, en France, la politique constante de tous les gouvernemens antérieurs au gouvernement constitutionnel : n'autoriser l'exportation qu'exceptionnellement et sous certaines réserves, mais permettre et favoriser en tout temps l'importation, à ce double effet de réserver aux nationaux toutes les ressources de la production locale, et d'en combler au besoin les lacunes par les apports de l'étranger.

A peine le gouvernement constitutionnel est-il institué en 1814, tout change. Dès le 26 juillet, sans attendre même la délibération des chambres, le roi autorise provisoirement par une ordonnance, et sans aucune réserve, l'exportation des grains. Cette ordonnance provisoire est convertie en loi le 2 décembre suivant. Plus tard on revint, il est vrai, sur cette mesure, dans le maintien de laquelle on crut voir quelque danger; mais l'esprit nouveau qui était entré dans les conseils publics se manifesta plus clairement dans la suite, d'abord par la loi du 16 juillet 1819, la première qui ait mis des conditions restrictives à l'importation des blés en France, ensuite par la loi du 4 juillet 1821, qui aggrava singulièrement les restrictions introduites dans la première. Cette loi de 1821, qui fut l'œuvre des chambres bien plus que celle du gouvernement, devint la règle du commerce des grains en France pendant toute la durée de la restauration. La loi de 1832, qui nous régit encore, en rappelle les principales dispositions, mais avec quelques modifications dictées par un esprit plus libéral.

Si de la France constitutionnelle on passe à l'Angleterre, on y trouve un exemple encore plus tranché des mêmes sentimens, des mêmes dispositions dans la législature. Dès l'année 1689, un an seulement après l'établissement définitif du régime constitutionnel, le parlement rendait un bill qui, en interdisant l'importation en Angleterre des grains étrangers, permettait l'exportation des grains indi-

gènes, et même la favorisait au moyen d'une prime de 5 shillings par quarter (1). Cette législation, qui fut en vigueur jusqu'en 1764, produisit en Angleterre des effets curieux, inattendus. Elle fut plusieurs fois modifiée dans la suite, mais toujours les restrictions à l'importation des grains étrangers reparurent, et devinrent comme la règle générale du commerce anglais. Il n'y eut guère qu'une exception, et ce fut durant la longue guerre que l'Angleterre eut à soutenir avec la France. L'aristocratie terrienne, qui semblait plus particulièrement engagée dans cette grande lutte, crut devoir alors se concilier l'appui et la faveur du peuple par un adoucissement aux anciennes restrictions. Toutefois, à peine la guerre avait-elle cessé que, dès l'année 1815, l'importation des grains étrangers était de nouveau interdite avec plus de rigueur que jamais. On ne songea plus, il est vrai, à favoriser l'exportation; mais, l'eût-on permise, cette faculté eût été à peu près illusoire, car les restrictions qui frappent l'importation ayant pour effet naturel et nécessaire, comme nous le verrons bientôt, d'élever la moyenne des prix au-dessus du niveau commun des prix à l'étranger, un pays qui se refuse à recevoir des grains du dehors ne peut guère songer à exporter les siens qu'autant qu'il favorise cette exportation, comme l'Angleterre le faisait autrefois, par des primes.

Ainsi, pendant tout le cours du XVIIIe siècle, la France et l'Angleterre, gouvernées selon des systèmes différens, suivirent, en ce qui concerne le commerce des grains, des voies diamétralement contraires, l'une interdisant ce que l'autre permettait ou favorisait même par des primes. Depuis que ces deux pays sont placés, quant à leur constitution, sous des régimes semblables, leurs *lois-céréales* ont été, au contraire, calquées les unes sur les autres, avec cette différence toutefois que, l'influence de la propriété foncière étant beaucoup plus exclusive en Angleterre qu'en France, les restrictions mises à l'importation y ont toujours été plus rigoureuses. Et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que le nouvel adoucissement apporté à ces restrictions en France par la loi de 1832 coïncide avec un affaiblissement pareil du parti des propriétaires fonciers : la loi de 1832 ne semble, en effet, si l'on rapproche les dates, que le corollaire de cette autre loi qui, en supprimant d'une part les grands colléges et le double vote des plus riches propriétaires, et en introduisant de l'autre dans le corps électoral, par l'abaissement du cens, un plus grand nombre

(1) Le quarter équivaut à peu près à trois hectolitres.

de patentés, a doublement restreint l'influence que la propriété foncière avait acquise : tant il est vrai que les restrictions mises à l'importation des grains étrangers ne sont au fond qu'une inspiration du parti des propriétaires du sol, et sont comme liées à sa destinée politique.

L'exemple de la Belgique confirme hautement cette vérité. Tant que ce pays fut lié à la Hollande et gouverné par des mains étrangères, le commerce des grains y fut libre au dehors comme au dedans. Depuis qu'il possède des chambres nationales, où l'intérêt agricole (1) est largement représenté, les restrictions y sont venues les unes à la suite des autres, en s'aggravant toujours, et l'on sait qu'une nouvelle loi votée dans la dernière session aurait déjà rendu ces restrictions encore plus rigoureuses, si, en raison de la gravité des circonstances actuelles et du déficit de la dernière récolte, le gouvernement n'avait jugé nécessaire d'en suspendre les effets.

Notre intention n'est pas de tirer des observations qui précèdent une induction défavorable aux gouvernemens constitutionnels modernes, ni surtout au système représentatif en général. Nous avons voulu seulement constater un fait, fait trop général et trop apparent pour n'avoir pas une signification, et qui nous a paru de nature à faire ressortir l'esprit en même temps qu'à faire préjuger le sort futur de certaines dispositions de nos *lois-céréales*. C'est à ce point de vue seulement que nous l'envisageons, en laissant d'ailleurs de côté toute considération politique étrangère à notre objet.

Entrons maintenant dans l'examen des systèmes divers dont nous venons de voir l'exposé. La question de la liberté du commerce des grains à l'intérieur est aujourd'hui tranchée en principe et en fait, et la circulaire récente de M. le ministre du commerce nous permet d'espérer que cette liberté sera garantie même contre les violences populaires. Aussi nous abstiendrons-nous d'en parler. Il s'agit donc seulement d'apprécier les effets du commerce extérieur sous le double rapport de l'importation et de l'exportation, ainsi que les conséquences ordinaires des lois qui le restreignent.

C'est une grande erreur de croire qu'un pays d'une certaine éten-

(1) Le cens électoral est peu élevé en Belgique, mais il n'est pas uniforme; il varie d'une province à l'autre, et surtout selon les localités, étant d'ailleurs beaucoup moins élevé pour les campagnes que pour les villes, ce qui rend le parti agricole prépondérant. Voici, par exemple, comment il est établi pour la province d'Anvers : pour Anvers, 80 florins; Malines, 40 fl.; Turnhout, 35 fl.; Lierre, 35 fl.; les campagnes, 30 fl.

due, et pourvu d'une population nombreuse, tel, par exemple, que la France et l'Angleterre, puisse jamais compter pour ses approvisionnemens en grains sur les importations du dehors. Les grains sont d'un usage trop général, et d'ailleurs trop encombrans, trop lourds, pour que les quantités venant de loin suppléent jamais, nous ne disons pas à la production totale d'un pays, mais même aux lacunes qui peuvent s'y manifester de temps en temps. Suivant les évaluations les plus probables (1), la production annuelle de la France en céréales de diverses sortes est de 180 millions d'hectolitres. Si l'on s'en rapporte, en outre, aux estimations produites au sein des chambres lors de la discussion de la loi de 1832, la différence en produit d'une bonne à une mauvaise récolte serait de 30 à 40 millions. Ces données, que nous sommes loin de produire comme rigoureusement exactes, peuvent du moins être admises à titre d'approximations. Eh bien! la plus forte importation connue, celle de 1831, n'a guère excédé 3 millions. Est-ce avec cette quantité, qui doit encore être considérée comme exceptionnelle, car cette importation a dépassé de bien loin toutes les autres, qu'on peut se flatter de remplir le vide de la production locale? Ce que nous disons de la France s'applique, du reste, avec la même force à l'Angleterre, quoique les moyens d'approvisionnement par le dehors y soient à certains égards plus étendus. Portées à leur extrême limite, les ressources fournies par l'importation n'ont jamais excédé en France le cinquantième, en Angleterre le vingtième peut-être des besoins. Ce seul rapprochement démontre assez que jamais l'abondance ne peut naître dans un grand pays de la faculté d'importer, et ce que le calcul, ce que la raison enseigne est d'ailleurs pleinement confirmé par l'expérience. Nous avons vu que pendant une longue suite d'années, et jusqu'en 1814, la liberté d'importation fut en quelque sorte le droit commun en France. A-t-on appris par hasard que, durant cette longue période, les disettes y aient été inconnues? Loin de là; le pays n'a pas même été préservé de la famine. L'histoire de l'Angleterre n'est pas moins instructive à cet égard, puisqu'en effet l'in-

(1) Il faut ignorer absolument comment ces sortes d'évaluations sont faites pour en tirer, comme on l'a fait souvent, des inductions rigoureuses, et surtout pour oser présenter ces inductions comme des vérités établies. Ni en Angleterre, ni en France, on ne connaît exactement le chiffre de la production, parce qu'on manque de données fixes pour l'établir. D'ailleurs, comme l'a fait observer très judicieusement M. Mac-Culloch, non-seulement les récoltes sont variables, mais encore la quantité même des terres mises en culture varie d'une année à l'autre, de sorte que tout calcul exact est impossible.

tervalle de temps où l'importation fut autorisée dans ce pays comprend quelques-unes des années les plus désastreuses qu'il ait connues. C'est donc bien mal à propos que quelques adversaires déterminés des prohibitions, entre autres les chefs de la ligue formée en Angleterre pour l'abolition des *lois-céréales* (*anti-corn-law-league*), exaltent les ressources que l'importation pourrait offrir, et fondent sur cette espérance tous leurs calculs.

Est-ce à dire que la faculté d'importer soit indifférente pour un pays? Loin de là. Seulement ce n'est pas à titre de ressource que cette faculté est particulièrement précieuse; elle l'est avant tout en ce sens qu'elle empêche le monopole à l'intérieur et qu'elle modère les prix.

Ce qui fait naître l'abondance, ce qui préserve un pays de la disette, de la famine, de toutes les angoisses de la peur comme de la faim, c'est l'extension de la production locale, c'est le large développement de la culture. Voulez-vous ne jamais manquer du nécessaire, faites en sorte que votre propre sol fournisse en tout temps un superflu. Il ne s'agit donc que de savoir sous l'empire de quel régime la production locale se développe : or, la raison ne dit-elle pas que ce régime n'est autre que celui où les denrées produites trouvent constamment le débouché le plus étendu, le plus facile, au dehors comme au dedans?

On a imaginé à cet égard d'étranges systèmes. Il semble d'abord que l'on parte toujours de cette hypothèse, que la culture, particulièrement celle des céréales, soit un fait constant, une sorte de donnée invariable. On suppose qu'un pays produit toujours en grains tout ce qu'il peut produire: rien de plus, rien de moins. Tel a été le point de départ de tous les systèmes anciens; autrement ces systèmes ne s'expliqueraient point. Telle est encore la pensée qui se révèle aujourd'hui même dans toutes nos discussions publiques; seulement cette pensée, qui n'est au fond qu'un préjugé très vieux, se présente toujours désormais avec un appareil de chiffres qui lui donne une sorte de vernis scientifique. Pour juger, dit-on, si l'on peut autoriser l'exportation des grains, il faut savoir si la production locale suffit aux besoins du pays ou les excède, et sur ce fondement on travaille à dresser de laborieux calculs. On présente, d'un côté, le tableau de la population et celui de la consommation par homme; de l'autre, le tableau des terres labourables, ou mieux encore, le chiffre supposé des hectares cultivés en céréales, et le produit moyen de chacun de ces hectares (1) :

(1) Ce calcul de la production a été fait en France en 1811 et en 1817. En An-

la balance faite, on tire hardiment les conséquences. Comme il arrive toujours qu'à la suite de ces calculs les chiffres de la consommation et de la production s'alignent, soit parce que telle est en effet la situation de la plupart des peuples de l'Europe, soit encore parce que les tableaux de statistique, doués qu'ils sont d'une élasticité merveilleuse, sont dressés de manière à amener ce résultat, on en conclut sans hésiter qu'il faut que le pays se retire en quelque sorte en lui-même, en réservant pour sa consommation propre tout ce que son territoire produit. Et c'est avec de semblables raisonnemens que les lois sont faites, et ceux qui les produisent se vantent hautement d'avoir tiré l'économie politique de la sphère des abstractions pour l'asseoir sur la base solide des faits!

Il n'est pourtant pas difficile de distinguer l'erreur grossière qui se cache derrière ces ambitieux calculs. Que prouvent au fond les chiffres qu'on invoque, en les supposant aussi exacts qu'ils le sont peu? Une seule chose : la production actuelle du pays; mais, à moins qu'on ne suppose que cette production soit la dernière limite du possible, quelle conséquence peut-on en tirer par rapport à la production future? Aujourd'hui, et sous l'empire des lois existantes, la consommation et la production s'alignent; soit : voilà tout ce que la statistique prétend prouver. Est-ce à dire qu'il en sera toujours de même, et que les chiffres reconnus demeureront constans, invariables, même sous un régime nouveau? On dirait vraiment, à entendre ces hardis calculateurs, qu'il y a dans chaque pays une certaine étendue de terres pour toujours et exclusivement consacrée à la culture des céréales, sans que cette culture soit susceptible ni de se resserrer, ni de s'étendre. On dirait qu'une sorte de loi impérieuse force les cultivateurs à tourner éternellement dans le même cercle, à tracer invariablement le même sillon.

En toutes choses, la production, à moins qu'elle ne soit limitée par la nature des choses, tend à se mesurer sur l'étendue du débouché. Il peut y avoir de l'erreur quelquefois, soit en plus, soit en moins, surtout dans les pays où la main indiscrète du législateur a, par de fausses mesures, jeté le trouble dans l'économie industrielle; la tendance n'en est pas moins constante, et il est rare qu'elle ne produise pas à la longue tous ses effets. Pourquoi la production des céréales ferait-elle

gleterre, au rapport de M. Mac-Culloch, on a renoncé à faire des calculs de ce genre, pour ne plus estimer la production que d'après la consommation. Les résultats n'en sont pas moins toujours hypothétiques.

à cet égard exception? Elle n'a pas de limites nécessaires et fixes, car toute terre ensemencée, par exemple, en blé, peut fort bien être affectée à d'autres usages, et l'est même nécessairement quelquefois, de même qu'un grand nombre de terres où rarement le blé figure dans la rotation de l'assolement sont néanmoins très aptes à le produire. Dès-lors il est clair que les tableaux de statistique ne prouvent rien : quelle que soit la somme actuelle des produits, on ne saurait en tenir compte, puisque rien n'empêche qu'elle ne s'élève ou ne s'abaisse sous un régime nouveau. Si l'on doute de la vérité de cette hypothèse, on n'a qu'à prendre les faits au hasard, dans un pays quelconque, dans le présent ou dans le passé, et l'on verra qu'il n'y en a pas un seul qui ne la confirme hautement.

Supposons un pays où le commerce des grains soit doublement entravé par des lois également prohibitives à l'importation et à l'exportation : quelles sont les conséquences naturelles d'un tel régime? Les voici : la production, réduite au seul débouché du marché intérieur, mais en même temps sûre d'y régner seule, fournit à peu près exactement ce que ce marché réclame; c'est en effet ce qu'on remarque partout où une semblable législation est en vigueur. Toutefois, l'influence des saisons étant au-dessus de la prévoyance humaine, les producteurs établiront comme de raison leurs calculs sur le rapport des années communes. De là l'insuffisance de la denrée dans les années mauvaises, et la surabondance dans les années fertiles; de là aussi tour à tour le malaise pour le peuple ou la ruine pour le cultivateur. Les lois prohibitives du commerce des céréales ne laissent guère, en effet, que l'alternative entre ces deux maux.

On peut même remarquer, dans les pays soumis à ce régime, une sorte de flux et de reflux de la production assez curieux à observer. Les cultivateurs, avons-nous dit, mesurent la production sur les besoins avec un tact assez sûr; mais ce n'est point par des calculs complexes, dont ils sont fort incapables, et que l'administration même est inhabile à dresser : c'est par les facilités ou les difficultés qu'ils rencontrent dans l'écoulement de leurs produits. Qu'arrive-t-il cependant? On sait qu'assez généralement plusieurs mauvaises années se succèdent, puis viennent à la suite l'une de l'autre quelques années fertiles. Durant les premières, les prix, n'étant pas modérés par la concurrence étrangère, s'élèvent au-delà de toute mesure, et les cultivateurs réalisent sur la vente de leurs produits des bénéfices énormes. Alors séduits à la fois par la facilité du débouché et par la grandeur des bénéfices, ils étendent la culture; ils se hâtent d'ensemencer en

grains des terres précédemment affectées à d'autres usages. Viennent ensuite les années fertiles, et aussitôt, grace à l'extension précédemment donnée à la culture, le trop-plein se manifeste. Plus le déficit a été grand dans les années mauvaises, plus la réaction d'une année fertile se fait sentir. Les prix tombent, les marchés s'encombrent, les greniers des cultivateurs demeurent chargés d'un surcroit de marchandise dont ils ne trouvent nulle part le débouché; c'est ainsi que la détresse des cultivateurs succède à la détresse du pays. Bientôt se manifeste un mouvement contraire, et on prévoit déjà les conséquences. Voilà comment un pays cerné par des lois prohibitives est sans cesse ballotté entre des écueils opposés, mais également funestes. Il suffit d'avoir étudié ce qui se passe en Angleterre depuis 1815, ce qui s'est passé en France même durant le cours de la restauration, et d'avoir suivi avec quelque attention les mouvemens de l'agriculture dans les deux pays, pour reconnaître la justesse infaillible de ces observations.

Allons plus loin. Nous disions tout à l'heure que, dans un pays fermé par des lois prohibitives, la production suffit à peu près à la consommation dans les années communes. Cette hypothèse, toutefois, n'est pas entièrement exacte. On comprend, en effet, qu'une récolte supérieure aux besoins réduisant trop souvent le cultivateur à l'impossibilité absolue de vendre, il craint encore plus la surabondance produite par une année fertile, qu'il ne désire et n'espère la disette causée par une année mauvaise. Il se montre donc en général plus circonspect qu'ailleurs, aspirant à demeurer plutôt au-dessous qu'au-dessus des besoins, et telle est l'infaillibilité de ce sens intime qui guide la production, que l'effet répond à son calcul. Il arrive de là, chose étrange, que ce pays si âpre à se défendre contre l'importation est précisément celui qui éprouve le plus souvent l'irrésistible besoin d'appeler à lui les denrées étrangères, et qui en définitive importe le plus. Qui ne reconnaît à ces traits l'histoire de l'Angleterre? Nul autre pays n'est aussi rigoureux à repousser les grains étrangers, et nul autre n'en consomme en réalité davantage. On suppose, il est vrai, que le peuple anglais n'éprouve ce besoin fréquent d'appeler à lui les ressources du dehors que parce que son territoire ne suffit point à le nourrir; mais, quand on considère d'une part combien l'Anglais est en général peu consommateur de pain, de l'autre combien la culture des céréales est actuellement restreinte en Angleterre, et par conséquent combien il resterait de terres à y consacrer si le besoin s'en faisait sentir, on ne comprend guère qu'un homme sensé

TIMBRE ROYAL SEINE

puisse admettre sérieusement une telle supposition. Non, sa situation besoigneuse ne vient pas de l'excès de sa population; tout repousse une telle hypothèse. Cette situation est l'effet naturel et nécessaire des lois. En veut-on une autre preuve de fait? la voici. Si la législation française est, quant aux céréales, beaucoup plus libérale que celle de l'Angleterre, elle est en revanche, par rapport à la plupart des autres produits agricoles, la plus illibérale de toute l'Europe. Elle frappe de droits plus ou moins élevés à l'importation les lins, les chanvres, les laines, les graines oléagineuses, les chevaux, les moutons, les bêtes à cornes, en un mot tous les produits du sol. Nul autre pays n'oppose d'ailleurs à ces produits des tarifs plus rigoureux. Eh bien! que l'on consulte nos états de douanes, et l'on verra que l'importation de ces mêmes produits est en France, toute proportion gardée, plus considérable que dans aucun autre pays du continent. Le phénomène, si étrange qu'il paraisse, est donc réel. Ce qui achève de l'expliquer, c'est que les entraves mises à l'importation des denrées du sol en élèvent toujours les prix à l'intérieur, et donnent ainsi un avantage marqué aux denrées étrangères.

Supposez maintenant que les lois existantes accordent toute facilité, toute latitude aux exportations des grains : alors le débouché s'étend, de nouvelles voies s'ouvrent à la vente, et le cultivateur, découvrant devant lui un horizon plus large, une carrière sans limites, proportionne ses opérations à l'étendue des besoins qu'il doit remplir. Soit qu'il affecte une plus grande étendue de terres à la culture des céréales, soit qu'il exploite avec plus d'activité, de sollicitude et de fruit celles qu'il y a consacrées précédemment, il travaille à verser sur un marché plus vaste une plus grande abondance de produits. La denrée se multiplie en raison de la demande. On peut même dire que sous un tel régime l'accroissement de la production surpasse celui de la consommation même, car les débouchés à l'extérieur ont cet avantage, inappréciable pour le producteur, de n'avoir point de borne fixe, arrêtée, infranchissable; de pouvoir s'étendre d'une manière indéterminée à l'aide de quelques efforts et de quelques sacrifices, tandis que la consommation locale, naturellement limitée, ne se prête, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à aucune espèce de transaction; et rien n'est plus décourageant pour le producteur que de voir, une fois les besoins satisfaits, qu'il ne peut se défaire de sa marchandise à aucun prix. Ainsi la faculté d'exporter encourage la production et multiplie les ressources. Comment le pays viendrait-il alors à souffrir de la disette? Dans les années communes, il produit au-delà de ses besoins,

et verse au dehors son superflu. Par là, comme les récoltes ne manquent jamais que partiellement, il se trouve que, dans les années mauvaises, il lui reste encore le nécessaire. Ajoutez qu'un pays habitué à exporter conçoit un sentiment tel de la supériorité de ses récoltes, qu'il est préservé des fausses terreurs, de ces paniques maladives, souvent plus désastreuses que la disette même. C'est ainsi qu'à la faveur de cette faculté précieuse d'exporter, l'abondance s'établit à demeure, et toute crainte de disette s'évanouit.

Veut-on encore des preuves à l'appui de cette vérité, on n'a qu'à prendre au hasard un pays quelconque où, durant un certain temps, l'exportation ait été régulièrement permise. Nous ne chercherons pas bien loin notre exemple, nous le prendrons dans l'histoire même de l'Angleterre, et le fait est à la fois assez curieux et assez concluant pour mériter d'être cité.

En 1689, on le sait, fut établie en Angleterre une loi qui non-seulement permettait l'exportation des grains, mais encore la favorisait au moyen d'une prime de 5 shillings par quarter. Quel était le but de cette loi? Elle n'était pas, à coup sûr, dictée dans l'intérêt du peuple; c'était, soi-disant, dans l'intérêt de l'agriculture, et par le fait dans l'intérêt des propriétaires fonciers. Que voulait, qu'espérait cependant l'aristocratie terrienne? Elle voulait, en assurant aux grains du pays un débouché constant, produire une certaine rareté de la denrée, et en maintenir les prix. A certains égards, cette loi produisit son effet, car, quoi qu'en aient dit plusieurs économistes, et entre autres Adam Smith, elle fut singulièrement favorable à l'agriculture anglaise; à d'autres égards cependant, elle eut des résultats tout différens de ceux qu'on attendait, puisqu'au lieu de cette rareté qu'on avait prévue, elle fit régner en Angleterre, tant qu'elle fut en vigueur, c'est-à-dire jusque vers 1764, l'abondance, une abondance constante, inaltérable. Écoutons ce que disait à ce sujet un auteur anglais, qui écrivait vers le milieu du dernier siècle, sous le pseudonyme de John Nickols. « Tant que l'Angleterre, disait-il, n'a songé à cultiver que pour sa propre subsistance, elle s'est trouvée souvent au-dessous de ses besoins, obligée d'acheter des blés étrangers; mais, depuis qu'elle s'en est fait un objet de commerce, sa culture en a tellement augmenté, qu'une bonne récolte peut la nourrir cinq ans. » Ne nous arrêtons pas à l'exagération évidente de ces dernières paroles, qui sont en cela une expression des préjugés du temps : elles peuvent, toutefois, donner une idée de l'accroissement extraordinaire et subit que

la culture avait pris sous l'influence du nouveau régime. « C'est à l'an 1689, continue Nickols, qu'est l'époque des riches moissons de l'Angleterre; elle en est redevable à cet acte si sage, qui institua une gratification pour l'exportation des grains sur vaisseaux anglais. »

Ainsi l'Angleterre, qui, dans les années antérieures à 1689, avait été fréquemment tourmentée par les disettes, en fut long-temps préservée par la bienfaisante influence de cette loi. Depuis qu'elle a changé de système, le fléau de la disette est venu de nouveau fondre sur elle. Voilà donc un pays qui tour à tour, selon que ses lois fiscales gênent l'exportation, la favorisent ou l'entravent de nouveau, se voit d'abord exposé, comme tant d'autres, à des disettes fréquentes et à de subites variations de prix, devient ensuite tout d'un coup la providence des autres, et retombe encore dans son premier état! Quoi de plus concluant qu'un tel exemple? Il l'est d'autant plus que, durant la longue existence de la loi de 1689, l'importation fut constamment interdite; tant il est vrai que l'abondance ne résulte pas des importations du dehors, mais au contraire de la faculté d'exporter.

Il y a eu dans tous les temps quelques contrées célèbres par l'exubérance de leur production en céréales, et qui étaient regardées comme des greniers d'abondance où les nations étrangères venaient de loin s'approvisionner; cela était vrai surtout dans les temps anciens, où les restrictions douanières étaient moins générales ou moins uniformes qu'aujourd'hui. En remarquant la prodigieuse fécondité de ces pays, les historiens, les philosophes, les publicistes, n'ont guère su que vanter la nature de leur sol, auquel ils attribuaient, sans aller plus loin, cet heureux privilége de produire abondamment le grain : « terre fertile en blés, » disaient-ils, et avec cela ils croyaient avoir tout dit, comme si la terre produisait le blé sans culture et par une sorte de faveur du ciel, comme si le blé était une plante si exclusive, si délicate, qu'il lui fallût, à l'exclusion de toute autre, telle nature de sol ou tel climat. Ce que nous disons des temps anciens s'applique, du reste, aux temps modernes, car, aujourd'hui comme autrefois, il y a des contrées que l'on regarde comme douées par privilége de la faculté de produire abondamment le blé. Si l'on étudiait avec quelque attention les pays qui ont joui ou qui jouissent encore de cet inappréciable avantage, on reconnaîtrait peut-être avec étonnement qu'ils ne sont en général ni plus fertiles, ni plus propres à la culture du blé, que tant d'autres connus seulement par la fréquence de leurs disettes et l'étendue de leurs besoins. Ce qui fait la prétendue fertilité des premiers, c'est la sagesse de leurs lois. De

l'abondance comparative de leurs récoltes, on a conclu quelquefois qu'ils pouvaient admettre une législation plus libérale, une plus grande facilité dans l'exportation, et en y regardant bien on voit que cette facilité même faisait toute la différence. Comment en douter quand on voit les mêmes pays passant tour à tour à l'état de contrée fertile ou besoigneuse, selon que la législation s'y prête ou s'y refuse à l'exportation des grains? Nous venons d'observer ce phénomène dans l'histoire de l'Angleterre; on le retrouve, avec des circonstances différentes, dans l'histoire plus récente encore de la Belgique. Qui ne se souvient qu'au temps de la restauration, alors que les provinces belges étaient soumises au gouvernement de la Hollande, ce petit pays, soumis à des lois très libérales, fut à plusieurs reprises comme la providence des peuples voisins? On en parlait aussi comme d'une sorte de grenier d'abondance, *terre fertile en blés*. La France et l'Angleterre venaient y puiser tour à tour et quelquefois en même temps. Vers 1830 surtout, la disette s'étant manifestée à la fois dans ces deux pays, les agens anglais et français s'abattirent sur les campagnes de la Belgique comme des nuées de sauterelles. Il semblait qu'ils dussent en peu de temps épuiser le pays. Il n'en fut rien pourtant. La Belgique répondit à toutes les demandes qui lui étaient faites, et ne s'en trouva pas plus mal. Ni le gouvernement ni le peuple ne s'émurent de cette exportation inusitée : il y eut seulement quelques rassemblemens tumultueux sur les marchés de la ville de Bruges, où le bas peuple est peut-être plus ignorant et plus turbulent qu'ailleurs; mais le gouvernement n'en tint pas compte, et l'expérience prouva qu'il faisait bien. Tant que la Belgique persista dans cette sage conduite, l'embarras des subsistances fut chose inconnue pour elle. Elle conserva sa réputation de grenier d'abondance, de terre fertile, inépuisable. C'est depuis qu'elle pratique un autre système que l'état des choses a changé.

Laissons à part la détresse présente de ce pays, détresse qu'on peut attribuer, si l'on veut, à des circonstances malheureuses, exceptionnelles. Toujours est-il que la Belgique n'est plus ce qu'elle était. Sous l'empire d'un régime nouveau, elle a perdu sa couronne; elle a perdu la réputation qu'elle s'était faite et sa sécurité. La Belgique commence une existence nouvelle, existence orageuse, précaire, semée de périls et d'alarmes. Encore un pas dans cette voie, et elle n'aura bientôt plus rien à envier à l'Angleterre. Après avoir si longtemps vanté sa fertilité, on dira d'elle ce qu'on dit si naïvement de

l'Angleterre : qu'en raison de la densité de sa population, le sol ne suffit pas pour la nourrir.

L'exemple de la France n'est pas moins concluant, quoique les faits s'y présentent, heureusement pour nous, dans un ordre contraire. Sous aucun des régimes restrictifs antérieurs à la loi de 1832, les disettes n'y ont manqué, et, selon que les restrictions ont été plus ou moins sévères, ces disettes ont été plus fréquentes ou plus rudes. Le régime établi par la loi de 1832, sans être celui d'une liberté complète, est à cet égard beaucoup plus libéral qu'aucun des régimes précédens. C'est aussi le seul sous l'empire duquel le pays n'ait éprouvé aucune disette sérieuse. Qu'y a-t-il de plus concluant que tous ces faits ? Si l'on persiste à dire que ce qui fait en Angleterre l'insuffisance actuelle des récoltes, c'est l'accroissement de la population, nous demanderons comment il se fait qu'un accroissement pareil de la population en France n'ait pas empêché cette population de trouver sur le sol qu'elle occupe une subsistance plus abondante et plus sûre qu'elle ne l'a trouvée dans aucun temps.

Si la faculté d'exporter entretient dans un pays l'abondance, elle n'est pas moins précieuse en ce qu'elle contribue plus qu'aucune autre circonstance à maintenir une égalité à peu près constante dans les prix. Nous avons sous les yeux les relevés officiels des prix des grains sur le marché de Windsor pendant la longue suite d'années où la loi de 1689 fut en vigueur; on n'y remarque durant tout ce temps que des oscillations assez légères. C'est, au contraire, une chose affligeante à voir, dans les pays soumis au régime restrictif, que les continuelles et brusques variations dans les cours des marchés. D'une année à l'autre, il y a parfois des différences telles que la raison s'étonne et que l'imagination s'effraie. « Dans l'espace de deux ans, disait M. Huskisson, faisant allusion aux années 1822 et 1823, les prix se sont élevés de 38 shillings à 112 shillings le quarter. » La France n'a guère été plus heureuse à cet égard dans les temps où l'exportation y était interdite. Ainsi, tantôt la denrée s'élève à des prix inabordables pour le consommateur, et qu'on a appelés assez justement *prix de famine;* tantôt, au contraire, ces prix tombent si bas, que le cultivateur n'y trouve plus la juste rémunération de son labeur. D'une année à l'autre, la marchandise se met hors de la portée du consommateur ou s'avilit. C'est qu'en effet une bonne récolte donnant nécessairement un excédant quelconque sur la consommation, si l'exportation est interdite, il y a là pour ainsi dire une quan-

tité flottante qui, ne trouvant de débouché nulle part, retombe de tout son poids sur le marché. Comment veut-on qu'un pays se tienne en repos au milieu de ces agitations continuelles? Quelle sécurité d'une part pour le peuple? quel encouragement de l'autre pour la culture?

Mais, dira-t-on, si les quantités de grains qu'on peut importer dans un pays sont peu de chose relativement à la consommation totale, et ne suffisent jamais pour combler le vide de la production, par une raison semblable les quantités dont ce même pays fait un objet de commerce à l'extérieur ne forment aussi qu'une fraction assez mince de sa production totale. Dans le temps de son plus grand commerce en grains, l'Angleterre n'en exportait guère, année commune, que pour une valeur d'environ 35 millions (1), et les plus fortes exportations des autres pays n'excèdent guère en moyenne ce chiffre. Comment donc de si grands avantages peuvent-ils découler d'un accroissement de vente qui paraît si médiocre? Nous pourrions dire à cela qu'un excédant relativement assez faible suffit, quand toute voie est fermée à son écoulement au dehors, pour produire l'encombrement à l'intérieur, d'autant mieux que les influences morales se mêlent toujours à celles qui naissent de l'état du marché. Y a-t-il un trop plein, le fermier se hâte de vendre pour réaliser, dans la crainte de ne pouvoir le faire quand le moment d'urgence sera venu, tandis que par une raison semblable l'acheteur se montre lent à se pourvoir, et par là ils contribuent l'un et l'autre à augmenter l'encombrement qui existait déjà. Au contraire, quand l'exportation est permise, la certitude d'un écoulement possible au dehors laisse tout le monde dans son assiette. Ces raisons toutefois seraient insuffisantes, si l'on ne tenait compte d'un fait bien important, bien grave, et généralement trop peu observé : c'est l'existence du commerce des grains, c'est l'intervention régulière des spéculateurs dans ce commerce partout où l'exportation a lieu, et leur disparition presque absolue là où cette même exportation est interdite.

Que les commerçans, intermédiaires entre le producteur et le consommateur, se montrent en effet ou disparaissent dans les circonstances dont nous parlons, c'est un fait d'observation très facile à vérifier, et qui d'ailleurs s'explique. Le commerce, pour nous servir d'une expression triviale, veut avoir ses coudées franches; il lui faut

(1) C'est, en effet, la moyenne de l'exportation des cinq années 1746 à 1750 inclusivement.

de larges débouchés, un horizon vaste, une grande facilité dans ses opérations, et c'est surtout au commerce de spéculation que cette observation s'applique. Il ne s'acclimate guère dans les lieux où tout est borné, concentré, fini. Que ferait-il en effet dans ce cercle étroit où les lois prohibitives l'enserrent? On ne se charge guère d'une marchandise aussi encombrante que les céréales, et d'une garde si difficile, quand on n'est pas sûr de pouvoir, dans le cas d'une nécessité pressante, l'écouler au loin. Aussi, dans tous les pays où les envois au dehors sont entravés, il n'y a point, à proprement parler, de commerce de grains. Partout, excepté peut-être dans le voisinage des capitales et dans quelques lieux privilégiés, les cultivateurs vont au marché voisin vendre directement leurs grains, par petites portions à la fois, aux meuniers, aux boulangers, ou quelquefois aux derniers consommateurs. Nulle part on ne voit de commerçans spéculateurs qui les enlèvent par masses pour ensuite les écouler au loin. A la vérité, quand, après une mauvaise récolte, la disette se montre avec ses périls et ses alarmes, et qu'à la suite d'un extraordinaire exhaussement des prix les barrières s'abaissent, on voit tout à coup apparaître et fondre sur cette denrée une nuée de spéculateurs sortis de toutes les professions pour exploiter la circonstance; mais en temps ordinaire on peut dire avec vérité que le commerce des grains n'existe pas. Telle était la situation de la France sous la restauration, et, quoique cette situation se soit à coup sûr améliorée depuis ce temps sous l'empire d'une loi plus libérale, elle laisse encore à cet égard beaucoup à désirer. Telle est encore aujourd'hui la situation de l'Angleterre, et tous les rapports, même ceux du gouvernement, l'attestent. Pour comprendre les conséquences de cet état de choses, il suffit de considérer de près la fonction que le commerce remplit.

Plusieurs économistes ont déjà montré fort judicieusement que l'intervention des commerçans, dont on se plaint quelquefois comme d'un surcroît de charges pour les producteurs et les consommateurs, est presque toujours une véritable économie pour les uns et pour les autres; que ces intermédiaires, en réunissant plusieurs opérations en une seule, et en faisant à la fois pour de grandes quantités réunies ce que chaque producteur serait obligé de faire pour les petites portions dont il dispose, obtiennent dans les transports, les manipulations, les emmagasinages et les ventes une économie de frais également profitable à tous, et qu'ainsi, malgré le salaire qu'ils prélèvent avec raison, leur entremise, loin de grever les produits d'une dépense nouvelle, les rend presque toujours à de meilleures conditions de prix.

Ce n'est pourtant pas là le seul ni peut-être le plus grand avantage que leur intervention procure. Si les commerçans peuvent être considérés en ce sens comme les économes de l'industrie, ils en sont, à d'autres égards, les éclaireurs, les guides et les soutiens : ils sont l'œil de la production, dont ils éclairent la marche; ils sont encore, s'il est permis de le dire, la providence du pays, auquel ils distribuent avec sagesse, intelligence et mesure ce que l'industrie proprement dite n'a fait que jeter sur le marché. Attentifs à découvrir les besoins et à les signaler, comme aussi à connaître et à utiliser toutes les ressources, ils rapprochent le producteur et le consommateur, montrant à celui-ci des ressources qu'il ignorait, ouvrant à celui-là des débouchés qu'il n'aurait pas trouvés lui-même. Ils font plus encore; mais, pour nous en tenir à ce qui nous occupe en ce moment, c'est par eux surtout que le marché se nivelle et que l'égalité des prix se maintient dans les lieux et dans les temps.

Le propre du commerce, et surtout du commerce de spéculation, c'est d'acheter pour revendre, d'acheter quand la marchandise abonde et que les prix baissent, de revendre quand la pénurie se fait sentir et que les prix s'élèvent. — Trafic honteux! œuvre improductive et immorale! s'écrient quelques hommes ignorans. — Travail honorable! œuvre éminemment utile et fécondante! disent ceux qui ont pris la peine d'examiner. On a vu comment, sous un régime de restrictions, les bonnes et les mauvaises années, en se succédant tour à tour, ramènent à peu près périodiquement l'une après l'autre la disette, fléau du pays, ou la surabondance, occasion de ruine pour le cultivateur : des chertés désolantes ou un excessif avilissement des prix. Supposez au contraire qu'au milieu de ce mouvement irrégulier des récoltes s'interposent quelques milliers de commerçans spéculateurs : à l'instant la situation change, et le mal, qui n'est pas, quoi qu'on en dise, irréparable, s'évanouit. Dans les années fertiles, ces économes prévoyans, séduits par le bas prix, attirent à eux et mettent en réserve pour d'autres temps une partie de la marchandise qui surabonde. Ont-ils quelques fonds disponibles, c'est à cela qu'ils les consacrent; trouvent-ils quelque endroit vide dans leurs magasins, c'est de cette marchandise qu'ils le remplissent. Si en même temps l'exportation est permise, et elle doit l'être pour qu'un tel commerce ait lieu, favorisés qu'ils sont par le bas prix de la denrée, ils sondent tous les pays voisins pour y trouver des débouchés, ils tentent des expéditions lointaines, découvrent, s'il le faut, des consommateurs ignorés, poussent à la vente dans tous les coins du vaste marché qui leur est ouvert, et dé-

gorgent en tous lieux quelque portion du superflu du pays. Ainsi, peu à peu et sans effort, au dehors et au dedans, l'excédant de la production s'écoule ou se retire, et le marché se désemplit. Qu'après cela surviennent les années infertiles, le mal est déjà prévu et le remède est prêt. Aussitôt que la hausse se prononce, les innombrables réserves faites en d'autres temps reparaissent, et, se présentant sur le marché en concurrence avec le produit de la moisson nouvelle, elles en remplissent toutes les lacunes.

On ne prend pas garde en général à ces petits lots de marchandises dont les commerçans spéculateurs, partout où le commerce est libre, garnissent leurs magasins ou leurs greniers, parce qu'en effet chacun de ces lots pris isolément est peu considérable, et on se croit bien mieux assuré contre la disette à l'aspect de ces vastes greniers d'abondance qui ont été le rêve de quelques gouvernemens malavisés. Et cependant, outre que ceux-ci découragent, par une concurrence mal entendue, le commerce et l'agriculture, les masses imposantes qu'ils renferment sont peu de chose, après tout, en comparaison des innombrables petites réserves formées par les particuliers. Quoi qu'il en soit, comme, dans tout pays où l'exportation est libre, la production surpasse, en temps ordinaire, les besoins de la consommation locale, et les satisfait toujours, l'office du spéculateur consiste moins alors à prévenir une disette qui n'est point à craindre qu'à modérer les prix. C'est à quoi il réussit, même sans y penser, en tirant parti de ses réserves. Il n'arrête pas la hausse, et il n'est pas bon qu'il l'arrête, car le producteur doit toujours être averti; mais il en empêche l'excès : il l'atténue, comme il avait atténué la baisse, et, après avoir soutenu la production dans les temps de surabondance, il vient en aide au consommateur dans les momens de pénurie.

Ce n'est pourtant pas sous cet aspect que le commerce des grains se présente toujours. Souvent, dans les temps de disette, nous entendons le peuple poursuivre de ses clameurs les marchands, qu'il flétrit du nom d'accapareurs. On est convenu aujourd'hui que ces accusations du peuple sont toujours fausses ou du moins exagérées, et, à tout prendre, on a raison. Il faut reconnaître toutefois qu'à certains égards elles ne sont pas dénuées de quelque fondement. C'est qu'en effet, là où le commerce, habituellement enchaîné, ne recouvre sa liberté que par intervalles et dans les temps de crise, il change de caractère et n'exerce plus cette action bienfaisante dont nous parlons. C'est seulement lorsque les prix dépassent un certain taux que tout à coup les barrières s'abaissent, et c'est alors aussi que les commerçans

surgissent. Que viennent-ils faire en pareil cas sur le marché? Y apporter des réserves antérieures? Ils n'en ont point, puisque leur rôle commence. Non : ils viennent, comme nous l'avons dit, exploiter la circonstance, et, dans un temps de pénurie et de hausse, spéculer sur les chances d'une hausse encore plus forte. Sur un marché déjà peu garni, ils viennent augmenter la concurrence des acheteurs; dans un temps où la marchandise est déjà chère, ils l'enlèvent dans la prévoyance d'un renchérissement encore plus prononcé, et ils contribuent ainsi, sans y prendre garde, à préparer cette cherté excessive qu'ils ont prévue. Il y a loin de là à cette intervention régulière et toute de prévoyance d'un commerce établi. Ce n'est pas qu'après tout, même dans ces circonstances défavorables, l'entremise des commerçans ne soit encore un bien. C'est par eux que le marché intérieur se nivelle et que le trop plein d'un endroit se déverse sur un autre; c'est par eux aussi que sont importées du dehors les quantités plus ou moins considérables que l'étranger peut fournir. Cependant il est évident que le commerce des grains exercé dans de semblables conditions perd la plus grande partie de sa vertu. Jamais ce commerce n'accapare lorsqu'il est libre : il soutient les prix quand ils fléchissent; mais, loin de les exagérer encore lorsqu'ils s'élèvent, il vient au contraire les modérer. Pourvu, dans ce dernier cas, de ses réserves antérieures, le commerçant se garde bien de spéculer sur les chances d'une hausse excessive qui n'arrivera point : il aime bien mieux réaliser par la vente un bénéfice certain, en profitant de l'exhaussement actuel des prix, d'autant plus que, sachant que ses magasins ne sont pas les seuls fournis, il éprouve le besoin de ne pas être prévenu. C'est ainsi que tour à tour il empêche tous les excès, qu'il modère à la fois et la hausse et la baisse, prévient la disette et la surabondance, et qu'il maintient enfin, au grand avantage de tous, une égalité de prix presque inaltérable.

Voilà comment les faits s'expliquent. On peut comprendre maintenant cette alliance singulière de deux faits en apparence incompatibles : des envois continuels au dehors et une abondance constante au dedans. Phénomène remarquable, et pourtant naturel et simple, que les uns ignorent, parce qu'ils ne s'enquièrent point des faits dont ils se prévalent toujours, et dont les autres nient l'existence, parce qu'ils ne le comprennent pas.

Après ce que nous venons de dire, on pressent déjà comment la faculté d'exporter, si favorable au consommateur, est en même temps

le meilleur encouragement pour la culture. Il est impossible qu'une industrie s'anime et se perfectionne au milieu de ces vicissitudes si fréquentes de hausse et de baisse, de ces continuels soubresauts auxquels l'agriculture est souvent en proie. Lorsque la marchandise surabonde et que les prix s'avilissent, le cultivateur, chargé d'une masse de produits dont il ne trouve pas la vente, et pauvre de l'abondance même dont il est entouré, se décourage et perd à la fois l'envie et le moyen de perfectionner son travail. Dans les temps de disette, au contraire, l'excessif renchérissement des prix lui tient lieu de tout, et il n'a plus besoin de s'être étudié à bien faire pour réaliser d'énormes bénéfices. Jouet d'évènemens contraires que toute sa prudence ne saurait maîtriser, il s'abandonne en quelque sorte à ces chances incertaines, et attend d'une disette, c'est-à-dire d'une calamité publique, ce qu'il n'est jamais sûr d'obtenir de son travail. Quel avantage n'est-ce donc pas pour lui, quel puissant mobile pour le progrès de la culture, que cette égalité de prix ou cette égalité d'abondance qui naît de la faculté d'exporter! Voici ce que disait à ce sujet, en 1825, un homme que l'Angleterre honore avec raison pour le bien qu'il a fait, et plus encore peut-être pour le bien qu'il aurait pu faire, si des influences trop puissantes n'avaient enchaîné ses mains. « J'ai toujours pensé que ce que nous devions le plus désirer, c'était de maintenir la permanence des prix, et d'empêcher ces oscillations convulsives qui mettent le désordre dans la fortune des cultivateurs. Or, que fait la législation actuelle? Elle limite, dans les mauvaises années, les marchés dont nous pouvons tirer les grains qui nous sont nécessaires, et dans les bonnes elle nous empêche de vendre nos produits surabondans. Il est impossible de ne pas être surpris qu'il y ait encore quelqu'un qui puisse faire l'éloge d'un système également préjudiciable au cultivateur, à l'artisan, au fermier lui-même, surtout après le rapport de 1821, qui en a si complètement démontré tous les vices. Certes, ce n'était pas en 1822 que l'on pouvait se féliciter des effets produits par ce système, lorsque les grains étaient tombés à 38 shillings, que tous les soirs on entendait parler, dans cette chambre, de la banqueroute nationale, et proposer les expédiens les plus extraordinaires. Dans l'espace de deux ans, le prix du grain a varié de 38 à 112 shillings le quarter. Il résulte de ces variations que l'industrie des fermiers ne présente plus aucune sûreté, que plusieurs des opérations auxquelles ils se livrent sont de purs jeux dont les résultats sont aussi incertains que peut l'être l'agiotage des actions des mines, et que, lorsqu'ils font

un long bail, il est impossible qu'ils calculent les conséquences définitives qu'il doit avoir sur leur bien-être et sur celui de leurs familles (1). »

Il nous reste à montrer que la liberté de l'importation, qui est d'une si médiocre importance si on la considère comme un moyen de combler le déficit des récoltes, est, à d'autres égards, d'une importance vitale, en ce qu'elle est la condition nécessaire de la modération des prix à l'intérieur.

Autorisée sous tous les gouvernemens, quels qu'ils fussent, l'importation n'a été prohibée ou restreinte, comme nous l'avons vu, que dans les états constitutionnels modernes. Quel a été le but de ces restrictions? C'est de favoriser l'agriculture : tel a été du moins le but apparent ou le prétexte. En repoussant les produits étrangers, on a voulu d'abord assurer au cultivateur la possession exclusive du marché national, ensuite produire une hausse factice dans le prix des marchandises. C'est par ce double privilége, un débit assuré au dedans et un prix plus élevé qu'il ne le serait sous l'action d'un commerce libre, qu'on a prétendu à la fois enrichir le cultivateur et l'encourager à perfectionner son travail. Que ce procédé soit inefficace pour déterminer le progrès de la culture, c'est ce que l'expérience démontre tous les jours. Il est pourtant certain qu'il tend à exhausser les prix. En vertu de quel principe cette hausse se produit-elle? comment se fait-il qu'elle ne soit pas un stimulant pour la culture? C'est ce qu'il nous reste à expliquer.

Lorsque les lois repoussent, par des prohibitions ou des droits, certains produits étrangers, elles établissent naturellement, au profit des producteurs indigènes, une sorte de monopole. Il est bon de remarquer toutefois que ce monopole change de caractère selon la position ou la nature de l'industrie à laquelle il se rapporte. Si cette industrie est, à l'intérieur, accessible à tout le monde, de manière que des établissemens rivaux puissent se multiplier à l'infini, le monopole du producteur indigène n'est pour ainsi dire que relatif, en ce sens que, mis à couvert de la concurrence étrangère, il rencontre au dedans une concurrence assez vive pour le forcer à modérer ses prix. Si, au contraire, l'industrie favorisée n'est accessible qu'à un certain nombre d'hommes, et qu'à l'intérieur même elle soit limitée dans son développement, ou par la nature des choses, ou par les lois, le monopole est absolu, et rien n'empêche ceux qui en jouissent de l'exercer dans

(1) Huskisson's *Speeches*.

sa rigueur. En général, les branches de l'industrie manufacturière se trouvent dans le premier cas; le second cas est particulièrement celui de l'industrie agricole.

Il n'est presque jamais exact de dire, à l'égard de l'industrie manufacturière, comme on le fait souvent, que les droits établis sur les marchandises étrangères permettent aux producteurs nationaux d'exagérer leurs prix et de faire des bénéfices énormes, ou du moins cela n'est vrai que durant un certain temps. Que, le lendemain de l'établissement d'un droit restrictif de l'importation, les usines antérieurement fondées dans le pays puissent, à la faveur de cette mesure, réaliser des bénéfices plus qu'ordinaires, cela n'est pas douteux; toutefois cette situation exceptionnellement avantageuse ne peut être évidemment que transitoire, car, dès l'instant qu'elle est connue, et elle ne tarde pas à l'être, des établissemens rivaux s'élèvent à l'envi, et, par l'effet seul de cette rivalité, les bénéfices ne tardent pas à descendre au niveau commun. Tout ce que les lois restrictives peuvent faire à l'égard d'une industrie de cette sorte, c'est de la maintenir dans le pays, en dépit de son infériorité relative; jamais elles ne peuvent assurer aux hommes qui l'exploitent des bénéfices exorbitans. Mais ce qui est inexact dans l'application qu'on en fait à l'industrie manufacturière est rigoureusement vrai par rapport à l'industrie agricole. Si le nombre des usines ou des manufactures peut se multiplier indéfiniment au gré des circonstances, et selon que les avantages qu'elles offrent provoquent à les fonder, il n'en est pas de même des exploitations rurales; le nombre en est fatalement borné par l'étendue du territoire. Ici le monopole est absolu, en ce sens que la concurrence, écartée sur la frontière, n'a aucun moyen pour se multiplier au dedans. Aussi ce monopole porte-t-il tous ses fruits. C'est à ce point que, si tous les produits agricoles d'un pays étaient également protégés par des prohibitions absolues contre les produits similaires de l'étranger, on verrait leur valeur vénale s'enfler et grossir toujours, sans qu'il y eût aucune limite possible à ce continuel exhaussement des prix.

Cette situation particulière de l'industrie agricole n'a pas été suffisamment comprise, et trop souvent, dans les ouvrages même des meilleurs économistes, toutes les mesures restrictives de l'importation, quels que soient les objets auxquels elles se rapportent, sont confondues dans le même anathème, dans une égale réprobation, comme si elles devaient produire nécessairement les mêmes effets. Il est certain pourtant qu'il y a à cet égard, quoi qu'on en dise, des distinctions

à faire. Bien souvent les droits, même prohibitifs, qui frappent à l'importation les produits manufacturés, sont insignifians, inoffensifs, et n'empêchent pas que ces produits ne se maintiennent à l'intérieur à des prix comparativement très bas, la concurrence des nationaux remplaçant largement dans ce cas la concurrence absente de l'étranger. C'est ce qu'on remarque, par exemple, pour la plupart des produits des manufactures anglaises. Qu'importe à l'Angleterre que les tarifs de la douane établissent des droits de 30, de 40, de 50 pour 100 et plus sur les cotonnades, sur les lainages, sur les fils et les tissus de lin, sur les articles de quincaillerie et sur beaucoup d'autres marchandises ouvrées? Ces droits sont pour ainsi dire nominaux ou purement comminatoires : ils sont de nul effet dans la pratique, car il est bien rare qu'on ait l'occasion de les appliquer; ils n'empêchent pas que les produits désignés dans les tarifs ne soient dans le pays à plus bas prix qu'ailleurs, et que l'Angleterre ne soit en mesure d'en inonder au besoin tous les marchés du monde. Il n'en est pas ainsi des produits du sol. A cet égard, aucun droit prohibitif ou seulement restrictif ne passe inaperçu, aucun ne peut être établi impunément. Il en résulte toujours, sur la denrée que la loi protége, une hausse factice, et cela s'applique d'ailleurs à tous les produits du sol, quels qu'ils soient, bien qu'à vrai dire l'application soit plus directe et plus sûre quant au plus important des produits du sol, les céréales, dont la valeur influe toujours plus ou moins sur la valeur de tous les autres. C'est que l'industrie agricole est à cet égard dans une situation particulière, exceptionnelle, où la concurrence intérieure est inefficace quand on écarte la concurrence du dehors. Cette situation n'est pas, du reste, sans analogue dans notre état social : elle peut se comparer assez exactement à celle de toutes les professions dont l'exercice a été, par un motif quelconque, limité par la loi, comme, par exemple, celle des courtiers ou agens de change, des notaires, des avoués, des huissiers, ou même, dans quelques-unes de nos grandes villes, des boulangers ou des bouchers. Tout le monde sait que les hommes attachés à ces professions font payer cher leurs services. Par une conséquence du monopole plus ou moins rigoureux que la loi établit en leur faveur, on y voit toujours les prix s'élever au-dessus de la juste mesure, quoi que puissent faire les règlemens publics pour en modérer l'excès. Il en est de même pour l'industrie agricole et par une raison semblable. Aussi est-ce une vérité constatée par une expérience invariable, que, partout où l'importation des produits du sol est ou entravée ou interdite, malgré les inégalités inévitables qu'on

remarque dans les cours, et dont nous avons indiqué la source, la moyenne des prix s'élève au-dessus du niveau commun.

Cependant, puisque les entraves mises à l'importation ont pour effet de renchérir la marchandise, on se demandera comment il se fait que ce renchérissement, si favorable en apparence au producteur, ne soit pas pour l'industrie même un stimulant; question délicate, à laquelle pourtant la réponse est simple : c'est que dans tout établissement agricole il y a deux personnages différens qui prennent part au bénéfice, le cultivateur et le propriétaire, et ce n'est pas au profit du cultivateur que le prix de la denrée s'élève.

Quelle est, dans le produit d'une exploitation rurale, la part qui revient communément au propriétaire sous le nom de rente? Quelle est celle qui reste au cultivateur ou exploitant comme profit de l'exploitation? Quelque complexe que cette question paraisse, et quoiqu'elle ait été, entre des économistes célèbres, l'objet de longues controverses, il nous sera facile de la résoudre, sous le seul aspect du moins qui se rapporte à notre objet.

Les propriétaires possesseurs d'usines d'une nature particulière, qui ne sont pas susceptibles de se multiplier au gré des volontés humaines, jouissent, comme nous l'avons vu, d'une sorte de monopole; mais ce privilége ne s'étend pas jusqu'aux cultivateurs. Si le nombre des exploitations rurales est borné par la nature, le nombre des hommes qui peuvent s'y établir à titre de fermiers ne l'est pas : ceux-ci rentrent par conséquent dans la condition commune. Ils subissent sans restriction, comme tous les autres industriels, la loi générale de la concurrence, en vertu de laquelle tous les bénéfices sont ramenés à une sorte de niveau; aussi ne peuvent-ils en général ni être réduits à des avantages moindres que ceux de tous les autres industriels, ni porter leurs prétentions au-delà des bénéfices qu'on se procure ailleurs avec la même somme d'activité, de talens, de capitaux. Qu'ils obtiennent moins que cela, aussitôt ils déserteront la culture pour se réfugier dans l'industrie des villes, et les propriétaires seront forcés, pour les retenir, de baisser les fermages; qu'ils portent au contraire leurs exigences plus loin, ils trouveront à l'instant même des concurrens qui viendront, en proposant des fermages plus élevés, leur disputer la préférence. On peut donc dire du cultivateur, en général, qu'il obtient en temps ordinaire, et toutes choses égales d'ailleurs, des avantages pareils à ceux qu'on se procure dans tous les autres emplois de l'industrie. Il va sans dire que tout ceci n'a rien d'absolu; c'est une règle commune à laquelle tous les cas particuliers se rapportent plus ou moins.

Voilà donc la part du cultivateur ou fermier déterminée : elle se compose du profit naturel, c'est-à-dire ordinaire, de ses capitaux et du salaire de son travail. Cela posé, le compte du propriétaire est facile à faire. Tout ce qui reste du produit de l'exploitation, la part du cultivateur prélevée, revient au propriétaire et constitue la rente. La rente se forme essentiellement d'un excédant, de l'excédant du produit de la terre sur le salaire du travail et le profit des capitaux employés à la culture. La part du fermier a donc une mesure; la rente du propriétaire n'en a pas. Aussi varie-t-elle suivant les contrées; elle varie même d'une exploitation à l'autre, selon que la terre est plus ou moins fertile, la situation plus ou moins heureuse, et les divers avantages qui s'y rattachent plus ou moins étendus.

Puisque la part du cultivateur est en quelque sorte déterminée, et qu'au contraire la rente du propriétaire ne l'est pas, il est clair que toute mesure législative qui tend à augmenter ou à diminuer le produit des exploitations rurales est indifférente au cultivateur, et n'affecte jamais, au moins dans ses effets durables, que le revenu foncier. Qu'on établisse, par exemple, un nouvel impôt sur les terres : croit-on par hasard que le cultivateur en souffrira? Oui, accidentellement, et jusqu'à l'expiration de son bail, mais non au-delà, car il ne supporterait pas long-temps une aggravation de charges qui réduirait outre mesure le produit de son travail. Supposez au contraire un dégrèvement de l'impôt foncier : est-ce le cultivateur qui en profitera? Pas davantage. Aussitôt, en effet, que le produit de l'exploitation s'élèverait au-dessus de la mesure commune, le propriétaire avisé se hâterait d'élever dans la même proportion ses exigences, et les concurrens qui se présenteraient en foule lui en fourniraient à la fois l'occasion et le moyen. Ainsi, d'une et d'autre part, la position du cultivateur reste ou redevient la même, la rente seule est affectée : c'est sur le propriétaire que le fardeau retombe dans le premier cas; c'est à lui seul que l'allégement profite dans l'autre. Il en est de même de toute mesure qui tend à élever ou à abaisser d'une manière factice, mais régulière et constante, la valeur vénale des produits du sol. Lorsque, par des restrictions à l'importation du dehors, on assure aux denrées nationales un prix factice supérieur au prix naturel, s'il est vrai qu'on augmente le produit ordinaire des exploitations rurales, et on n'en saurait douter, il n'est pas moins certain que cet accroissement de produit ne fait que grossir la rente, sans qu'il en reste en définitive la moindre parcelle au cultivateur ou exploitant.

Distinguons toutefois les effets transitoires des lois d'avec leurs

effets constans ou durables. Quand survient à l'improviste, comme sous le ministère Villèle, un dégrèvement de l'impôt foncier, ou bien, comme dans les premières années de la restauration, une mesure restrictive qui élève subitement le produit des exploitations rurales, c'est, durant un certain temps, le cultivateur qui en profite, parce qu'il est le possesseur actuel, et que les conditions de sa possession ont été réglées par un bail sous l'empire d'un autre régime. Et voilà précisément pourquoi, dans tous les débats publics sur ces matières, le cultivateur incline, contre son intérêt véritable, vers le parti du propriétaire foncier. Mais son privilége n'a qu'un temps, il dure précisément autant que le bail qui lui est concédé. C'est donc toujours en dernière analyse au propriétaire seul que se rapportent les conséquences onéreuses ou favorables de toutes les mesures législatives qui ont pour effet d'augmenter ou de diminuer le produit des exploitations rurales.

Maintenant, qu'on veuille bien nous dire comment et dans quel sens l'agriculture est intéressée à ce que des propriétaires, qui vivent pour la plupart au sein des villes, voient grossir de cette manière artificielle leurs revenus? En quoi cela contribue-t-il au progrès de la culture? Quel avantage en retire cette nombreuse population qui vit du travail des champs? Et quand même on supposerait, ce qui n'est pas, que la plupart des propriétaires fonciers cultivent eux-mêmes leurs terres, quel avantage y aurait-il encore à ce qu'ils prélevassent, à titre de propriétaires, une rente plus forte? On cherche vainement à se faire illusion à cet égard : l'agriculture n'est en aucune manière intéressée dans le maintien des restrictions que l'on réclame en son nom. Loin de là; son intérêt bien entendu en demanderait l'abolition entière. Tous les jours on invoque à grands cris, pour les cultivateurs, le bénéfice du crédit, et en effet c'est de l'extension du crédit que le progrès de l'agriculture dépend; mais ceux qui élèvent le plus haut la voix pour en appeler la bienfaisante influence sur nos campagnes ne s'aperçoivent pas que, par la fausse tendance de leurs doctrines, ils l'en éloignent de plus en plus. Ni l'institution de ce qu'on appelle les *banques agricoles*, ni la réforme même du régime hypothécaire ne peuvent remplir l'objet qu'on se propose, car une banque agricole, nous l'avons expliqué ailleurs (1), est une institution contre nature, qui ne saurait prospérer long-temps, et le régime hypothécaire ne touche que fort peu les cultivateurs, dont la plupart ne sont

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1842. — *Du crédit et des banques.*

pas propriétaires des champs qu'ils exploitent. On n'atteindrait pas mieux le but en substituant la grande à la petite culture, puisqu'en effet tout est relatif, et que, si le fermier d'une grande exploitation obtient généralement un crédit plus large, ses besoins sont aussi plus étendus. Une seule chose peut faire pénétrer dans les campagnes le crédit plus ou moins étendu qui règne dans les villes, c'est l'intervention des commerçans dans le maniement et la vente des produits du sol. Que les cultivateurs soient en contact perpétuel, en relation constante avec le commerce des villes pour l'écoulement de leurs denrées, et alors, mais alors seulement, ils participeront au crédit des villes. Or, cette intervention des commerçans, nous l'avons vu, est au prix de la liberté entière de l'achat et de la vente au dehors et au dedans. De quelque crédit que le commerce et l'industrie jouissent en Angleterre, ce crédit, on le sait trop bien, ne s'étend pas sur les campagnes, tandis qu'aux États-Unis, où le trafic des denrées du sol est libre, le cultivateur en jouit au même degré que les industriels de toutes les classes.

Après tout ce qui précède, nous aurons peu de chose à dire sur la situation présente.

En ce moment, l'Angleterre et la Belgique souffrent de la disette des substances alimentaires; il ne faut pas s'en étonner. Les récoltes ont manqué, soit; mais nous osons dire que ces deux pays doivent s'en prendre encore moins à l'inclémence du ciel qu'à l'inclémence de leurs lois. Sous une législation plus douce, la France jouit aussi d'une situation plus heureuse et plus calme. Ce n'est pas la première fois que ce contraste se prononce, et, si les mêmes lois subsistent, ce ne sera pas la dernière.

L'Angleterre se décidera-t-elle enfin à réformer ce régime détestable qui, depuis trente ans, décime ses populations par la misère et par la faim? Riche et puissante par l'abondance inépuisable de ses mines de fer et de charbon, par la prodigieuse extension de son crédit et par l'industrie de ses enfans, souffrira-t-elle long-temps encore que les avantages de sa situation exceptionnelle soient perdus pour les masses, annulés qu'ils sont par une législation égoïste, qui en détourne ou en corrompt tous les bienfaits? Il est difficile de préjuger à cet égard l'avenir. Depuis long-temps, il faut le reconnaître, le pays s'éclaire, et des voix généreuses y proclament maintenant la vérité jusque sur les toits; mais le parti agricole est puissant, il est opiniâtre surtout, et l'expérience prouve qu'il ne lâche pas facilement sa proie. Toutefois voici que la ligue formée contre les *lois-céréales* attaque

ce parti, non plus seulement par des prédications, mais dans la source même de sa puissance. Profitant d'une clause de la dernière loi électorale (1), dont l'aristocratie terrienne avait fait usage elle-même pour accroître sa puissance, ou du moins pour réparer l'échec que la réforme lui avait fait subir, la ligue crée à son tour des électeurs. Déjà même elle dispose de quelques siéges au parlement. La lutte prend donc désormais un caractère politique qui peut devenir menaçant. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit souvent, que le maintien de la *loi-céréale* intéresse la conservation de l'aristocratie anglaise : elle n'intéresse, en effet, que sa fortune; mais il serait peut-être vrai de dire que, si cette aristocratie n'a pas le courage de sacrifier cette partie mal acquise de sa fortune, la *loi-céréale* pourrait bien un jour tomber malgré elle, en l'entraînant sous ses débris.

Pour la France, elle ne contemple ces agitations que de loin. Malgré la crise financière qui la travaille, et à laquelle la disette des céréales dans quelques pays voisins n'est pas étrangère, elle jouit d'un calme relatif qu'elle doit à ses lois. Puisse-t-elle, instruite par l'exemple des autres et par sa propre histoire, ne pas troubler ce calme par d'imprudentes prohibitions; et, si elle touche à ses lois, que ce soit pour étendre son commerce de grains et non pour le restreindre. Déjà quelques voix indiscrètes se sont élevées pour réclamer des mesures exceptionnelles. Nous espérons que le gouvernement ne les écoutera pas. Sous prétexte d'écarter un danger présent imaginaire, ces mesures ne tendraient, en faisant perdre aux cultivateurs la confiance qu'ils doivent avoir dans le débouché extérieur, qu'à créer un danger réel dans l'avenir.

CH. COQUELIN.

(1) La clause connue sous le nom de *clause Chandos*, en vertu de laquelle tout cultivateur payant 40 sh. de contributions est électeur.

REVUE LITTÉRAIRE.

Les générations jeunes, celles qui ont vingt-cinq ans plus ou moins et qui n'en ont pas encore trente, commencent à sentir très vivement le désir d'avoir des représentans à eux, des chefs de leur âge et, en quelque sorte, de leur choix; elles les cherchent dans tous les genres, elles les appellent et les convient; elles les proclament même parfois à tout hasard; elles les inventeraient au besoin, plutôt que de s'en passer. C'est là un noble désir assurément, une ambition bien permise. Les générations toutes fraîches tiennent à ne pas se confondre dans ce qui les a précédées, à ne point paraître venir à la suite; elles veulent à leur tour commencer quelque chose, marcher en tête de leurs propres nouveautés, avec musique et fanfares, et guidées par les princes de leur jeunesse. Rien de mieux encore une fois; le champ est ouvert, il ne le fut jamais davantage. Les prédécesseurs, en effet, ont largement fait brèche et déblayé le terrain; ils ont renversé tous les obstacles, toutes les barrières, et sont loin d'ailleurs d'avoir satisfait (tant s'en faut!) toutes les espérances. Qu'on aille donc, et qu'on fasse plus et mieux qu'eux. Seulement, quel que soit l'essor de jeunesse, il importe de se rendre compte des difficultés aussi, de se bien dire qu'on n'atteint pas le but du premier coup; qu'un champ ouvert, et où l'on entre sans assaut, n'est pas plus facile à parcourir peut-être; que l'obstacle véritable et la limite sont principalement en nous, et que c'est avec son propre talent qu'on a surtout affaire, pour l'exercer, pour l'aguerrir, pour en tirer, sans le forcer, tout ce qu'il contient.

Le Théâtre-Français a représenté une pièce nouvelle de M. Émile Augier, déjà connu par le succès qu'avait obtenu son gracieux essai de l'année dernière, *la Ciguë*, une espèce de petit proverbe athénien. Cette fois, le jeune auteur a voulu tenter la comédie proprement dite et tracer un caractère. Son *Homme de bien*, en trois actes, dont bien des scènes sont agréablement versifiées, n'a rempli qu'imparfaitement l'attente du public et, nous le croyons aussi, l'espoir de l'auteur lui-même. Celui-ci a, de nouveau, fait preuve

d'esprit dans le détail, d'un tour heureux dans la versification, de ressources fréquentes dans le dialogue; mais les caractères d'une part, et de l'autre la contexture même de la pièce, font défaut. Ce qu'on attendait de M. Émile Augier à sa seconde pièce est ajourné à une troisième; rien n'est gagné, rien non plus n'est perdu.

On se demande d'abord ce que l'auteur a voulu en retraçant son principal caractère, et l'on ne sait trop que répondre. Qu'est-ce en effet que son *homme de bien*, son M. Féline? Est-ce un homme à la fois cauteleux et sincère, qui se fait illusion à lui-même jusqu'à un certain point, et qui trouve moyen de satisfaire ses passions, ses cupidités et ses avarices, à la sourdine, et sans se dire tout bas ses propres vérités? ou bien n'est-ce qu'un hypocrite, un tartufe au petit pied, qui ne veut rien après tout que soigner sa réputation et faire illusion aux autres? On est tenté de croire que c'est le premier caractère que M. Féline nous représente, et c'est le seul qui aurait quelque originalité; mais un tel caractère est-il bien naturel, bien réel en l'approfondissant, et soutient-il l'examen? Est-il surtout bien propre au théâtre, et prête-t-il à la comédie? Y a-t-il bien de l'à-propos enfin à venir nous peindre un tel homme en ce moment? On a beau s'autoriser de ces anciens exemples si célèbres dans l'histoire de la comédie de caractère, le *Méchant*, le *Métromane*, le *Glorieux;* il y a toujours eu quelque à-propos de circonstance et de société, plus ou moins fugitif, dans ces grands succès d'autrefois qui nous paraissent de loin avoir porté sur des caractères un peu abstraits. Gresset, Piron et Destouches ne se sont point proposé des sujets de pure invention et comme *en l'air;* ils ont eu en vue, même dans ces portraits généraux, quelque travers, quelque ridicule, qui passait alors non loin d'eux à portée du rire. En peut-il être ainsi aujourd'hui de M. Féline? Est-ce là, de près ou de loin, un ridicule, un vice du jour? S'inquiète-t-on bien d'être en règle avec sa conscience, de se croire en sûreté de ce côté-là? Se soucie-t-on seulement d'être tant soit peu en règle à l'égard des autres, et se donne-t-on quelque peine pour les abuser? Il me semble qu'on n'en est guère là, et l'on aurait chance bien plutôt de peindre avec vérité un homme résolu à tout, déterminé à faire fortune, à se conquérir un nom, un état, une influence, une considération presque, ou du moins tout ce qui en tient lieu socialement et la représente, et cela en envoyant promener sa conscience et même le respect humain, mais en osant, en voulant fortement, en s'imposant. Un pareil caractère serait peut-être moins comique qu'odieux; il serait vrai du moins quant aux mœurs du jour, tandis que ce M. Féline vient on ne sait d'où et ne va à rien. Il est, dans tous les cas, d'un ordre inférieur, il est bas; il n'intéresse ni ne fait rire à aucun moment; c'est un piètre casuiste qui ne saurait se duper lui-même, à moins d'être par trop sot. On l'a entendu à peine qu'on se prend à désirer (Dieu me pardonne!) que la menace de sa femme à son égard s'accomplisse et qu'il soit trompé par elle comme il le mérite; et il le sera, j'en réponds, le jour où elle trouvera quelqu'un d'un peu plus consistant qu'Octave. Celui-ci est un triste caractère aussi; il a beau se dire :

Déployons un aplomb au-dessus de mon âge;

il a vingt-cinq ans, si je ne me trompe, et, à moins d'être bien peu avancé, on l'a été de tout temps à cet âge beaucoup plus qu'il ne le paraît. Féline a grand'raison de le traiter comme un écolier, en des vers qui sont d'ailleurs des mieux tournés, et mieux même qu'à lui n'appartient :

Voilà de mes roués en sortant du collége!
Les jeunes gens du jour ont ce travers commun
D'affubler leur candeur d'un vêtement d'emprunt,
De faire les lurons à qui rien n'en impose,
Et dont l'œil voit d'abord le fond de toute chose;
De ne pas sembler neufs sottement occupés,
Ils mettent de l'orgueil à se croire trompés,
Perdant ainsi, pour feindre un peu d'expérience,
La douceur d'être jeune et d'avoir confiance!

C'est là du bon style; mais il est fâcheux encore que toutes les saines pensées et les maximes justes de la pièce se trouvent rejetées dans la bouche de ce triste Féline, et qu'elles s'y trouvent (notez-le), non pas comme des ressorts de son rôle, mais à titre même de choses justes; il devient ainsi par momens une manière d'Ariste véritable; c'est Tartufe et Cléante mis en un, s'il est permis d'amener ici ces grands noms. — N'oublions pourtant pas d'ajouter que l'oncle Bridaine, si bien joué par Provost, et qui rentre dans les anciennes données comiques, est excellent : il prête aux meilleures scènes de l'ouvrage, et le second acte lui a dû son espèce de succès. La petite Juliette aussi a son accent à elle, vraiment ingénu.

A défaut d'une comédie de caractère, il aurait pu y avoir un agencement de pièce mieux entendu, une intrigue mieux ourdie; le second acte semblait promettre à cet égard, le troisième n'a pas tenu : tout ce monde convoqué dans l'appartement d'Octave n'y produit rien de bien vif, de bien inquiétant ni de bien amusant. Rose s'en va mal raccommodée avec son vilain mari, et Juliette reste assez mal mariée avec son douteux amant. Le jeune et spirituel auteur a (c'est tout simple) beaucoup à apprendre de la pratique du métier et du jeu de la scène; MM. Scribe et Alexandre Dumas, en ce genre d'habileté, sont des maîtres qu'il lui sera très profitable d'étudier. Mais ce que nous voudrions surtout suggérer à un talent aussi net et aussi naturel d'expression, aussi tourné par vocation, ce semble, aux choses de théâtre, ce serait d'agrandir, avant tout, le champ de son observation, non pas de vieillir (cela se fait tout seul et sans qu'on se le dise), mais de vivre, de se répandre hors du cercle de ses jeunes contemporains, de voir le monde étendu, confus, de tout rang, le monde actuel tel qu'il est, de le voir, non pas à titre de jeune auteur déjà en vue soi-même, mais d'une manière plus humble, plus sûre, plus favorable au coup d'œil, et comme quelqu'un de la foule : c'est le meilleur moyen d'en sortir ensuite avec son butin, et de dire un jour à quelque ridicule, à quelque vice pris sur le fait : *Le voilà!*

Poésies, par Lafon-Labatut (1). — Bien que le don de poésie soit de sa nature une chose essentiellement imprévue, et que ce souffle, comme celui de Dieu, aille où il lui plaît, on ne peut s'empêcher d'être surpris chaque fois qu'on voit ce talent se déceler tout d'un coup, et sortir de terre avec fraîcheur dans de certaines circonstances qui semblaient faites plutôt pour l'étouffer; s'il n'y a pas lieu toujours de crier au miracle, ce n'est jamais le cas non plus de faire les inattentifs et les dédaigneux. Voici donc encore un poète, un de ceux que l'adversité semblait devoir éteindre, et qu'elle a seulement excités. Nous emprunterons à la simple et touchante notice que M. Pellissier a mise en tête des *Poésies* de M. Lafon-Labatut quelques détails qui en expliquent l'origine et la publication. Il y a au moins vingt ans de cela, M. Raynouard, l'auteur des *Templiers* et le savant philologue, vivait encore et habitait, à Passy, un petit ermitage studieux et riant, la maison du sage. Il avait pour secrétaire, pour collaborateur dans ses recherches, M. Pellissier, homme instruit et modeste. Un soir d'hiver arrivèrent à pied, dans le village, un homme et un enfant épuisés de fatigue; ils vinrent frapper à la porte de M. Raynouard, demandant l'hospitalité. C'étaient le jeune Lafon-Labatut, alors à peine âgé de cinq ans, et son père. Celui-ci avait eu, il paraît, une vie fort errante et orageuse : après avoir un instant brillé à Paris dans la jeunesse dorée du temps, il s'était engagé, avait fait la guerre et couru le monde, puis s'était marié à Messine; là, un jour, regrettant la patrie et songeant aux moyens d'y revenir, il lui tomba entre les mains un des volumes des *Troubadours,* dans la préface duquel M. Raynouard nommait avec éloge M. Pellissier. Lafon-Labatut y reconnut le nom d'un ancien ami, et il partit là-dessus de Messine pour Paris, emmenant sa femme et son jeune enfant. La pauvre femme était morte de la peste en route, à Gibraltar; le père et l'enfant, après mille traverses, exténués de misère et de besoin, arrivaient donc seuls; ils furent reçus avec cordialité. « M. Raynouard, nous dit le biographe, touché de tant d'infortunes et des graces naïves du petit Sicilien, lui témoigna le plus vif intérêt, se plaisant à le faire babiller dans son idiome natal, auquel l'accent de sa voix enfantine prêtait encore plus de charme. »

Après un temps de repos, les voyageurs partirent pour le Bugue, petite ville du Périgord, où était né le père qui bientôt y mourut. L'enfant, recueilli par un curé de village, marqua de bonne heure des dispositions d'artiste; il avait rencontré par hasard une traduction de l'*Iliade,* il se mit à en figurer avec de l'argile et à en charbonner sur les murailles les dieux, les déesses et les héros. La mort du bon curé le laissa sans ressources; c'est alors qu'il revint à Paris, rappelé par l'ami de son père. Livré à sa vocation naturelle, il apprit le dessin sous M. Sudre, et put entrer dans l'atelier de Gérard. Ses progrès rapides promettaient un artiste de talent, lorsqu'une ophthalmie cruelle vint l'arrêter au plus fort de son travail, au plus beau de son rêve.

(1) Furne, rue Saint-André-des-Arts, 55.

On tenta tous les remèdes, et en désespoir on l'envoya au Bugue pour essayer de l'influence d'un climat méridional. Il acheva d'y perdre la vue. C'est là qu'isolé, tout-à-fait aveugle, après avoir passé par les horreurs d'une tentation sinistre de mort, un matin de printemps, il s'avisa de demander à la poésie, au chant, quelque chose de ce qu'il avait demandé vainement au pinceau et à la lumière, un haut refuge du moins, une patrie idéale où se reposer. N'est-ce point, en effet, l'antique Aveugle qui a dit : « La Muse qui l'aima entre tous lui partagea le bien et le mal : elle le priva des yeux, mais lui donna une voix harmonieuse. » Cette compensation céleste s'est bien des fois vérifiée depuis. Le jeune homme fit donc des vers; il les fit d'abord au hasard, un instinct naturel lui révélait la mélodie; quelques études opiniâtres, bien incomplètes pourtant, telles qu'on peut se les figurer en ce lieu et en cette situation, lui permirent de s'enhardir un peu. Un ami, ce même ami de son père, à qui parvinrent les essais du pauvre aveugle, eut l'idée de les faire imprimer. L'extrait de lettre que cite M. Pellissier montre combien le poète est peu disposé à s'abuser sur des productions qui sont, avant tout, pour lui, des consolations secrètes, des épanchemens solitaires : nous ne craindrons point, après M. Pellissier, de donner ici cette lettre, cette humble et touchante préface, et qui a sa fierté aussi :

Bugue, le 27 juillet 1845.

. . . . . .

« Vous avez reçu le long, mais indispensable *errata* de mon manuscrit. Que ne puis-je de même remédier aux défauts de composition, de goût et de clarté qui s'y rencontrent en foule! La chose est bien autrement difficile. Je voudrais être près de vous pour faire les améliorations indiquées; mais le pourrai-je de si loin? Ne m'arrivera-t-il pas de remplacer le mauvais par le plus mauvais encore? Je sens pourtant la nécessité de corriger, et beaucoup : je viens de le tenter; mais, épreuve faite, je me vois presque dans l'impossibilité d'y réussir. Je ne connais pas une de mes pièces, où j'aie jamais fait le moindre changement notable, si ce n'est à l'inverse du précepte de Boileau, en ajoutant quelques strophes ou quelques vers par intervalle.

« Si j'avais moi-même publié mes poésies, j'en aurais retranché les morceaux les plus faibles, et j'aurais tâché de faire disparaître les fautes les plus grossières.

« C'est ainsi que je me serais offert aux yeux de l'observateur, non comme un écrivain, non comme un poète, mais comme un exemple des sensations et des idées d'un homme qui n'a reçu d'autres leçons que celles du malheur.

« Vous le savez, ce n'est pas un vain désir de célébrité qui m'a fait céder à vos instances, et consentir à livrer au public des vers que j'aurais voulu garder pour moi et pour quelques rares amis qui sont bien obligés de supporter quelque chose.

« Si, jusqu'à présent, je m'étais toujours refusé à me faire imprimer, c'est que je trouvais un autre moyen de vivre; il me manque aujourd'hui, et il faut

bien, malgré toutes mes répugnances et mes craintes, que je me décide à prendre ce dangereux parti.

« La douleur est ma muse, elle a tous mes secrets;
« Aussi, je l'avouerai, n'est-ce pas sans regrets,
« Sans cette pudeur fière, aux malheureux connue,
« Que je livre aux regards mon ame toute nue.

« Mais il le faut, vous le voulez; et, puisque c'est une dernière planche de salut, je vais encore m'y hasarder.

« JOSEPH LABATUT. »

Après de tels accens de vérité, on n'a plus qu'à citer quelques pièces à l'appui. Nous en pourrions trouver d'un ton plus élevé, mais inégales; nous aimons mieux en choisir de toutes simples, de naturelles, et faites, ce nous semble, pour toucher. Elles sont beaucoup plus pures d'expression que l'auteur ne paraît le croire; elles montrent combien, chez lui, le travail intérieur est possible, et qu'il n'a, pour se perfectionner, qu'à se faire lire de bons modèles (ils ne sont pas si nombreux), et à ne pas forcer sa voix, à la régler toujours sur le sentiment dont il est pénétré.

UNE DOULEUR.

J'aime la joyeuse alouette,
L'alouette volant en rond,
Quand le soleil en silhouette
Découpe l'ombre du grand mont.

J'aime de ce mont que j'affronte
A suivre le sentier rampant
Qui sur ses flancs ondule et monte
Comme un gigantesque serpent.

J'aime de loin, quand les faucilles
Renversent les blondes moissons,
Les voix en chœur des jeunes filles
Répondant aux voix des garçons.

J'aime la cascade éperdue,
Qui, dans son gouffre frémissant,
Du haut des rochers suspendue
Tombe et sanglote en se brisant.

J'aime la femme belle et pâle
Dont les yeux, pleins d'un doux secret,
Lèvent au ciel par intervalle
Un regard qui semble distrait.

J'aime aussi la fleur qui s'entr'ouvre
Comme une bouche qui sourit,
Et bientôt de langueur se couvre,
Pauvre vierge qui rend l'esprit.

J'aime la croix mousseuse et verte,
Du pèlerin doux reposoir,
Et l'ombre, et la source déserte
Où se baigne un oiseau le soir;

La lune qui semble assoupie
Au fond d'un nuage courant,
Ou, curieuse, nous épie,
Derrière un voile transparent.

J'aime l'hirondelle inconstante
A mon toit suspendant son nid,
Comme l'Arabe fait sa tente
Sous un ciel chaud que Dieu bénit.

J'aime la gracieuse allure
Et le front haut de l'étalon,
Sans bride que sa chevelure,
Sans autre fouet que l'aquilon;

Et l'aquilon et la tempête,
Terrible voix dont les accords
Font croire à la grande trompette
De l'Archange éveillant les morts...

J'aime les noms d'époux et père,
L'enfant jouant sur les genoux,
Et l'amitié tendre et sincère,
Et l'amour plus tendre et plus doux.

J'aime tout, tout ce qui s'agite,
Chante ou se pare de couleur,
Et triste, au fond d'un sombre gîte,
Je vis seul avec ma douleur.

L'OISEAU INCONNU.

Dans l'air plus doux j'entends battre des ailes;
Tous les amours ne sont pas envolés.

BÉRANGER.

Je ne sais pas ton nom, petit oiseau des champs
Qui, par longs intervalles,

Fais retentir au loin la gaîté de tes chants
En strophes matinales.

Je n'entendis jamais de près ta belle voix;
Jamais, au premier âge,
Tu ne vins sur mon front te choisir dans les bois
Un balcon de feuillage.

Mais qu'importe le nom qu'on te donne ici-bas,
Voix que le ciel inspire!
Mon cœur te connaît bien; et ne me rends-tu pas
Une larme, un sourire?

Qu'importent les couleurs dont tu luis au soleil,
Dans les herbes nouvelles?
Dieu t'a fait le présent qui n'a point de pareil,
Ta musique et tes ailes.

Ce n'est du rossignol ni le chant soutenu,
Ni la vive alouette;
C'est un vague soupir, un talent méconnu
D'insouciant poète.

Ce n'est point la beauté superbe, à l'œil vainqueur;
C'est la vierge qui passe,
Se tourne, vous regarde, et laisse au fond du cœur
Le parfum de sa trace.

Chaque printemps, tu viens, de tes jeunes amours,
Chanter, jeune interprète;
Chaque printemps, plus vieux et plus triste toujours
Je t'écoute et m'arrête.

Tu répands en mon ame un confus souvenir
D'harmonie et d'enfance,
Comme la fleur d'automne abandonne au zéphyr
Un doux reste d'essence.

Et je rêve au passé! petit oiseau des champs
Qui, par longs intervalles,
Fais retentir au loin la gaîté de tes chants
En strophes matinales.

Sous la motte de terre as-tu pour paravent
La mauve ou la pervenche?
Ou ton frêle édifice aux caprices du vent
Flotte-t-il sur la branche?

Fais-tu des tendres blés qui couvrent les sillons

Les festins de ta couche?
Portes-tu dans ton bec, à tes chers oisillons,
La bourdonnante mouche?

T'exiles-tu, nomade, en ces brûlans climats
Où se hâte l'aurore?
Constant et résigné, braves-tu nos frimas,
Cher oiseau? Je l'ignore.

Connaître ne rend pas plus heureux, je le sais;
On sait tout quand on aime.
Pour un pauvre ignorant comme moi, c'est assez
Que tu sois un emblême.

Emblême du bonheur, hélas! dont palpitait
Ma jeunesse ravie,
Qui chante quelques jours au printemps, puis se tait
Tout l'hiver de la vie.

Je ne veux pas savoir ton nom. J'aimerais mieux
Que ma voix solitaire
Fût, comme tes accens, l'amour d'un malheureux,
Et mon nom un mystère!

NOUVELLES RUSSES, par M. Nicolas Gogol, traduction française publiée par M. Louis Viardot (1). — Voilà bien des années que les traductions des écrivains et poètes étrangers, autrefois si fréquentes et si en vogue, se sont ralenties. Le grand mouvement qui animait les littératures étrangères durant les trente premières années du siècle, et qui se fit si vivement sentir en France sous la restauration, s'est graduellement calmé, comme tant de choses, et il ne présente plus à l'intérêt qu'une surface immense que sillonnent en tous sens des voiles empressées, mais où ne se signale de loin aucune escadre imposante, aucun pavillon bien glorieux. Il se peut faire qu'un puissant travail général s'accomplisse, et que le niveau des idées, des connaissances et de la civilisation elle-même monte partout insensiblement; mais, en fait d'art, les maîtres les plus en renom ont disparu; s'il en survit quelques-uns, ils achèvent de vieillir, et ne sont point remplacés par des autorités équivalentes. Pour l'Angleterre, pour l'Allemagne, pour l'Italie, le fait est évident; l'Espagne essaie d'une sorte de renaissance et voudrait faire parler d'elle. Quant à la Russie, nous n'avons jamais eu le loisir (et c'est notre tort) d'en être très informés, même lorsqu'elle possédait ses poètes Pouchkine et Lermontoff. Aujourd'hui il s'agit d'un romancier, d'un conteur, dont le nom, fort en estime dans son pays, n'avait guère encore percé en France. Avant la traduction que publie M. Viardot, il est douteux qu'aucun Français eût jamais lu quelqu'une des productions originales de M. Gogol;

(1) Paulin, rue Richelieu, 60.

j'étais dans ce cas comme tout le monde; j'avais un avantage pourtant que je réclame, c'était d'avoir rencontré autrefois, sur un bateau à vapeur, dans une traversée de Rome à Marseille, l'auteur en personne, et là j'avais pu, d'après sa conversation forte, précise, et riche d'observations de mœurs prises sur le fait, saisir un avant-goût de ce que devaient contenir d'original et de *réel* ses œuvres elles-mêmes. M. Gogol, en effet, paraît se rattacher avant tout à la fidélité des mœurs, à la reproduction du vrai, du naturel, soit dans le temps présent, soit dans un passé historique; le génie populaire le préoccupe, et, quelque part que son regard se porte, il se plaît à le découvrir et à l'étudier (1). Je craindrais de trop généraliser les caractères d'un talent que je n'ai pu juger que par échantillons; M. Viardot, dans le choix qu'il a fait, a dû songer surtout à la variété; les cinq nouvelles qu'il nous offre ont chacune un caractère à part, et appartiennent à un genre différent; ce qui peut être plus agréable pour le lecteur, mais ce qui ne laisse pas d'embarrasser le critique. J'ai entendu dire à des Russes spirituels qu'il y a dans M. Gogol quelque chose de M. Mérimée; ces sortes de comparaisons sont toujours assez hasardeuses et ne peuvent se donner que pour de lointains *à-peu-près;* ce qui est certain, c'est que M. Gogol s'inquiète moins d'idéaliser que d'observer, qu'il ne recule pas devant le côté rude et nu des choses, et qu'il ne fait nulle difficulté d'enfoncer le trait; il se soucie avant tout de la nature, et il a dû beaucoup lire Shakspeare.

Des nouvelles aujourd'hui publiées, et que M. Viardot a rendues avec un relief, avec un cachet de style qui porte en lui la garantie de sa propre fidélité, la plus considérable et la plus intéressante est la première intitulée : *Tarass Boulba.* C'est le nom d'un chef cosaque zaporogue, et, dans ce caractère sauvage, féroce, grandiose et par instans sublime, le romancier a voulu nous offrir un portrait de ce qu'étaient encore quelques-uns de ces chefs indépendans des bords du Dnieper durant la première moitié du XVIIe siècle, date approximative à laquelle se rapportent les circonstances du récit : « C'était, dit-il, un de ces caractères qui ne pouvaient se développer qu'au XVIe siècle, dans un coin sauvage de l'Europe, quand toute la Russie méridionale, abandonnée de ses princes, fut ravagée par les incursions irrésistibles des Mongols; quand, après avoir perdu son toit et tout abri, l'homme se réfugia dans le courage du désespoir; quand sur les ruines fumantes de sa demeure, en présence d'ennemis voisins et implacables, il osa se rebâtir une maison, connaissant le danger, mais s'habituant à le regarder en face; quand enfin le génie pacifique des Slaves s'enflamma d'une ardeur guerrière, et donna naissance à cet élan désordonné de la nature russe qui fut la société cosaque (*kasatchestvo*). Alors tous les abords des rivières, tous les gués, tous les défilés dans les marais, se couvrirent de Cosaques que per-

(1) C'est ainsi que M. Gogol me dit avoir trouvé à Rome un véritable poète, un poète populaire, appelé Belli, qui écrit des sonnets dans le langage transtéverin, mais des sonnets faisant suite et formant poème. Il m'en parla à fond et de manière à me convaincre du talent original et supérieur de ce Belli, qui est resté si parfaitement inconnu à tous les voyageurs.

sonne n'eût pu compter, et leurs hardis envoyés purent répondre au sultan qui désirait connaître leur nombre : « Qui le sait? Chez nous, dans la steppe, à chaque bout de champ, un Cosaque. » Ce fut une explosion de la force russe que firent jaillir de la poitrine du peuple les coups répétés du malheur. » — Tarass Boulba est un des chefs de *polk* ou des colonels de cette société cosaque qui offrait une organisation militaire très simple, permanente, et dont M. Gogol nous fait toucher au doigt les ressorts. Placés entre les Tatars et les Turcs qu'ils abhorrent comme païens, et les Polonais presque aussi détestés d'eux à titre de catholiques, les Zaporogues, fidèles à la pure religion grecque, apparaissent comme une tribu et une république de chevaliers grossiers et indomptables, en croisade perpétuelle, campés dans leurs steppes, et prêts à se lever au moindre signal. Leur principal établissement, appelé la *setch*, ou quartier-général de la tribu, avait d'ordinaire pour siége une île du Dnieper. En été, pendant les travaux de la campagne, il restait peu de monde à la *setch;* mais l'hiver y ramenait une garde nombreuse; et c'est là qu'au premier danger, au premier cri d'appel, accouraient tous les chefs répandus dans les pays d'alentour; c'est là, comme dans un champ de mai, que se décidaient tumultuairement les grandes entreprises, soit les courses de piraterie par mer sur les rivages de la Mer-Noire, soit les formidables invasions en Turquie et en Pologne. La nouvelle dont il s'agit débute d'une manière très originale. Nous sommes au moment où les deux fils de Tarass Boulba, qui sont allés faire leurs études au séminaire de Kiew, selon l'usage, reviennent au logis paternel pleins de force, de santé, comme de jeunes grands Cosaques qui promettent beaucoup, mais affublés encore de leurs longues robes d'étudians. La façon dont Tarass accueille ses fils, dont il les houspille et les raille, dont il force presque l'aîné à faire, pour premier bonjour, le coup de poing avec lui, nous transporte aussitôt dans ce monde de sauvagerie et de rudesse; la mère silencieuse, émue et navrée, qui ose jouir à peine du retour de ses fils, est touchée avec un sentiment profond et délicat : on assiste à la misérable condition de la femme en ces mœurs et en ces âges barbares. Il s'agit bien vite pour le vieux Tarass, tout fier des jeunes recrues qui lui arrivent, d'initier les deux écoliers émancipés à la vie cosaque, aux travaux guerriers, et, au sortir d'un festin copieux comme on en verra tant, il est décidé que lui-même les conduira dès le lendemain vers la *setch*. Le voyage à travers les steppes, l'arrivée au quartier-général, les groupes divers qui s'y dessinent, les provocations belliqueuses de Tarass Boulba qu'ennuie l'inaction et qui veut donner carrière à ses fils, la déposition du *kochevoï* ou chef supérieur qui ne se prête pas à la guerre, et l'élection d'un nouveau *kochevoï* plus docile, toutes ces scènes sont retracées avec un talent ferme et franc; le discours du *kochevoï* nouvellement élu, lorsqu'il prend brusquement en main l'autorité et qu'il donne ses ordres absolus pour l'entrée en campagne, me paraît, pour le piquant et la réalité, tel que M. Mérimée en pareil cas l'aurait pu faire. On entre donc en Pologne, brûlant, saccageant châteaux et abbayes : les deux fils de Tarass Boulba marchent partout en tête, et le cœur de leur père s'applaudit. Les caractères de ces deux

jeunes gens diffèrent : l'aîné, Ostap (ou Eustache), Cosaque accompli, est calme, plein de sang-froid et de coup d'œil autant qu'intrépide dans le danger; il annonce dès l'âge de vingt-deux ans les hautes qualités d'un chef futur. Le cadet, Andry, se montre plus brillant peut-être, mais plus inconsidéré aussi et plus faible jusque dans son héroïsme; il a en lui du Polonais, et il n'est pas fait pour sa race. L'armée des Zaporogues, après avoir bien ravagé le pays, va mettre le siége devant la ville de Doubno. Peu habiles à l'attaque régulière des places, ils s'attachent à réduire celle-ci par la famine. Un épisode romanesque vient rompre le sanglant récit : Andry, étant encore au séminaire de Kiew, a eu occasion de voir une belle jeune fille, une Polonaise, la fille d'un vaïvode, il l'aime; or, elle est dans la place avec son père; elle a reconnu Andry du haut du parapet, elle le lui fait dire. Andry est tendre; il ne peut résister à l'idée de cette céleste beauté qui se meurt en proie aux angoisses de la faim. Une nuit, il manque à son devoir de Cosaque, et s'introduit dans la place assiégée avec des vivres. Dès ce moment il est perdu pour sa religion, pour sa race, pour son père. Le moment où le vieux Tarass apprend d'un Juif qu'Andry est dans la place et qu'il figure dans les rangs des seigneurs polonais, sa stupéfaction à cette nouvelle, ses questions réitérées, toujours les mêmes, toujours empreintes d'une opiniâtre incrédulité, ce sont là des traits naturels, profonds, et tels qu'on est accoutumé à en admirer dans les scènes de Shakspeare. Ainsi dans *Macbeth*, quand on annonce à Macduff le massacre de sa femme et de ses enfans, et qu'il répond : « Tous mes jolis enfans ! — Avez-vous dit tous ? — O vautour d'Enfer! tous ! — Quoi? tous mes charmans petits et leur mère... » Le premier mouvement de Tarass rappelle celui-là. Toute la tendresse et l'espoir du vieux Cosaque se concentrent dès ce moment sur son noble fils Ostap. Le siége continue, mais avec des alternatives de succès et de revers. On apprend que les Tatars, profitant du départ des guerriers zaporogues, ont pillé la *setch* et emporté le trésor. L'armée des assiégeans se partage : une partie, sous la conduite du *kochevoï*, s'en retourne au pays de l'est pour tirer vengeance des Tatars; une partie demeure devant la place, sous les ordres de Tarass Boulba lui-même, élu *ataman* pour la circonstance. Le vieux Tarass, resté avec une troupe affaiblie, se dispose à relever les courages. Ce moment qui suit la séparation est très bien peint, et les couleurs qu'y a employées l'écrivain devenu poète nous font entrer dans le génie de la race : « Tarass voyait bien que, dans les rangs mornes de ses Cosaques, la tristesse, peu convenable aux braves, commençait à incliner doucement toutes les têtes. Mais il se taisait; il voulait leur donner le temps de s'accoutumer à la peine que leur causaient les adieux de leurs compagnons; et cependant il se préparait en silence à les éveiller tout à coup par le *hourra* du Cosaque, pour rallumer avec une nouvelle puissance le courage dans leur ame. C'est une qualité propre à la race slave, race grande et forte, qui est aux autres races ce que la mer profonde est aux humbles rivières. Quand l'orage éclate, elle devient tonnerre et rugissemens, elle soulève et fait tourbillonner les flots, comme ne le peuvent les faibles rivières; mais, quand il fait doux et calme, plus sereine que les ri-

vières au cours rapide, elle étend son incommensurable nappe de verre, éternelle volupté des yeux. »

Ici commence une série de combats qui nous paraissent extrêmement prolongés; nous sommes, malgré tout, trop peu Cosaques pour nous intéresser jusqu'au bout à tant d'épisodes successifs de cette iliade zaporogue. On dirait que l'auteur a eu sous les yeux, dans cette partie de sa nouvelle, des chants populaires dont il a voulu faire usage; le ton devient purement épique, et les comparaisons homériques abondent. Bref, la victoire demeure aux Polonais, et Tarass, grièvement blessé, ne reprend un peu de connaissance que durant la fuite en Ukraine, où l'emporte un de ses braves compagnons. Qu'est devenu Ostap? C'est la première pensée de Tarass en revenant à lui. Son noble fils est resté prisonnier aux mains des vainqueurs. Dès ce moment, le père n'a plus qu'une idée, qu'un deuil fixe, opiniâtre, où luit un désir inextinguible : délivrer son Ostap, s'il se peut, ou, sinon, le revoir du moins et puis le venger; car aux mains de tels ennemis, s'il ne s'échappe, on sait trop quels tourmens l'attendent. La douleur du père, son indifférence aux bruyantes orgies de la *setch* qu'il entend à peine gronder autour de lui, ses courses solitaires à la chasse, où il oublie de décharger son arme et où il passe des heures assis près de la mer, sont décrites avec une énergique vérité. Enfin il prend un parti; il va trouver, lui si altier, un vieux Juif auquel il a eu affaire plus d'une fois. Les Juifs en ces pays peuvent tout et viennent à bout de tout moyennant de l'or : Tarass en promet beaucoup, beaucoup, au Juif Yankel, et celui-ci se charge de le conduire déguisé à Varsovie même, où Ostap et ses compagnons d'infortune sont gardés en prison pour être bientôt exécutés. Le voyage, l'arrivée dans le quartier juif, les tentatives pour pénétrer dans la prison, sont semés d'incidens qui, involontairement, font sourire à travers les transes. Bref, malgré tous les efforts, toutes les audaces, toutes les ruses de ses auxiliaires juifs, Tarass Boulba n'a pu arriver jusqu'à Ostap, et ce n'est que le jour marqué pour l'exécution même qu'il le voit du sein de la foule où il a voulu se placer comme spectateur. Il a le costume d'un seigneur allemand; le Juif Yankel, son guide, se tient à quelques places de distance devant lui. La scène est admirablement posée, et l'auteur a su y trouver des accens d'un pathétique sublime. D'abord la foule est là comme toutes les foules, fanatique, curieuse, avide, légère; mais tout d'un coup un grand mouvement se fait, et de toutes parts retentissent les cris : Les voilà, les voilà! Ce sont les Cosaques!

« Ils marchaient la tête découverte, leurs longues tresses pendantes; tous avaient laissé pousser leur barbe. Ils s'avançaient sans crainte et sans tristesse, avec une certaine tranquillité fière. Leurs vêtemens, de drap précieux, s'étaient usés et flottaient autour d'eux en lambeaux; ils ne regardaient ni ne saluaient le peuple. Le premier de tous marchait Ostap.

« Que sentit le vieux Tarass, lorsqu'il vit son Ostap? Que se passa-t-il alors dans son cœur?.... Il le contemplait du milieu de la foule sans perdre un seul de ses mouvemens. Les Cosaques étaient déjà parvenus au lieu du supplice. Ostap s'arrêta. A lui le premier appartenait de vider cet amer ca-

AMBRE ROY

lice. Il jeta un regard sur les siens, leva une de ses mains au ciel, et dit à haute voix :

« — Fasse Dieu que tous les hérétiques qui sont ici rassemblés n'entendent pas, les infidèles, de quelle manière est torturé un chrétien! Qu'aucun de nous ne prononce une parole!

« Cela dit, il s'approcha de l'échafaud.

« — Bien, fils, bien! dit Boulba doucement; et il inclina vers la terre sa tête grise. »

C'est ici que le bourreau commence son œuvre de torture; l'auteur a le bon goût de nous en épargner les atroces détails successifs; il ne peut cependant tout nous supprimer, et c'est graduellement qu'il nous amène au cri final qui arrache une larme; toute cette page est à citer :

« Ostap, nous dit-il, supportait les tourmens et les tortures avec un courage de géant. L'on n'entendait pas un cri, pas une plainte, même lorsque les bourreaux commencèrent à lui briser les os des pieds et des mains, lorsque leur terrible broiement fut entendu au milieu de cette foule muette par les spectateurs les plus éloignés, lorsque les jeunes filles détournèrent les yeux avec effroi. Rien de pareil à un gémissement ne sortit de sa bouche; son visage ne trahit pas la moindre émotion. Tarass se tenait dans la foule, la tête inclinée, et, levant de temps en temps les yeux avec fierté, il disait seulement d'un ton approbateur :

« — Bien, fils, bien!....

« Mais, quand on l'eut approché des dernières tortures et de la mort, sa force d'ame parut faiblir. Il tourna les regards autour de lui : Dieu! rien que des visages inconnus, étrangers! Si du moins quelqu'un de ses proches eût assisté à sa fin! Il n'aurait pas voulu entendre les sanglots et la désolation d'une faible mère, ou les cris insensés d'une épouse, s'arrachant les cheveux et meurtrissant sa blanche poitrine; mais il aurait voulu voir un homme ferme, qui le rafraîchit par une parole sensée et le consolât à sa dernière heure. Sa constance succomba, et il s'écria dans l'abattement de son ame :

« — Père! où es-tu? entends-tu tout cela?

« — Oui, j'entends (1)!

« Ce mot retentit au milieu du silence universel, et tout un million d'ames frémirent à la fois. Une partie des gardes à cheval s'élancèrent pour examiner scrupuleusement les groupes du peuple. Yankel (le Juif) devint pâle comme un mort, et, lorsque les cavaliers se furent un peu éloignés de lui, il se retourna avec terreur pour regarder Boulba; mais Boulba n'était plus à son côté. Il avait disparu sans laisser de trace. »

Le petit roman historique de Tarass Boulba se termine véritablement ici;

(1) On peut remarquer, sans aucune idée de comparaison profane, que ce cri n'est ici qu'un écho humain de cet autre cri qui résume à jamais en lui toutes les agonies et toutes les passions, lorsque Jésus, expirant sur la croix, profère son *Eli, Eli, lamma sabachtani*, c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

le chapitre suivant n'est qu'une conclusion horrible et sanguinaire. La trace de Boulba se retrouve bientôt en effet : il est retourné parmi les siens; il les a soulevés sans peine au récit de ses douleurs, et cent mille Cosaques reparaissent en armes sur les frontières de l'Ukraine. La dévastation, le massacre, l'incendie, ne cessent plus, jusqu'à la mort du vieux Tarass qui s'obstine, à la tête de son *polk*, à ne point reconnaître le traité de paix offert par les Polonais, et accepté par le reste de sa tribu. Il continue, jusqu'à son dernier soupir, de brûler et de ravager : « Ce sont là, s'écriait-il, les messes funèbres d'Ostap ! »

On comprend mieux, après la lecture de cette nouvelle, les inimitiés profondes de religion et de nation qui séparent, depuis des siècles, certaines branches de la famille slave. Le vieux Tarass se croit un bon chrétien à sa manière; il est fidèle à la religion grecque *orthodoxe* dont il considère les Polonais catholiques comme des apostats. Il y a là, derrière la Pologne catholique, un fanatisme héréditaire dont nous n'avons pas assez idée, et qui pourtant n'éclate que trop encore de nos jours par des scènes dignes du siècle de Tarass. Cette simple nouvelle de M. Gogol, en ne faisant que peindre un coin du passé, ouvre là-dessus des jours historiques qui expliquent jusqu'à un certain point le présent.

Les autres nouvelles du volume nous offrent moins d'intérêt que celle de Tarass Boulba; elles montrent la variété du talent de M. Gogol, mais je regrette que, pour un premier recueil, on n'ait pas pu choisir une suite plus homogène et plus capable de fixer tout d'abord sur les caractères généraux de l'auteur : le critique se trouve un peu en peine devant cette diversité de sujets et d'applications. La petite histoire intitulée *un Ménage d'autrefois*, et qui peint la vie monotone et heureuse de deux époux dans la Petite-Russie, est pourtant d'un contraste heureux avec les scènes dures et sauvages de Boulba : rien de plus calme, de plus reposé, de plus uni; on ne se figure pas d'ordinaire que la Russie renferme de telles idylles à la Philémon et Baucis, de ces existences qui semblent réaliser l'idéal du *home* anglais et où le *feeling* respire dans toute sa douceur continue : Charles Lamb aurait pu écrire ce charmant et minutieux récit; mais vers la fin, lorsque le vieillard a perdu son inséparable compagne, lorsque le voyageur, qui l'a quitté cinq années auparavant, le revoit veuf, infirme, paralytique et presque tombé en enfance, lorsqu'à un certain moment du repas un mets favori de friandise rappelle au pauvre homme la défunte et le fait éclater en sanglots, l'auteur retrouve cette profondeur d'accent dont il a déjà fait preuve dans Boulba, et il y a là des pages que j'aimerais à citer encore, s'il ne fallait se borner dans une analyse, et laisser au lecteur quelque chose à désirer. — En somme, le nom de M. Gogol va devoir à cette publication de M. Viardot d'être connu en France comme celui d'un homme d'un vrai talent, observateur sagace et inexorable de la nature humaine.

S.-B.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1845.

Quand nous nous sommes étonnés de la solution singulière qu'avait reçue la question de la présidence du conseil, nous n'avons fait que traduire et prévoir les impressions des hommes sérieux de toutes les opinions. Plus la session approche, plus les réflexions provoquées par les derniers arrangemens ministériels prennent de gravité. Le cabinet était fier de pouvoir montrer à la tête du département de la guerre M. le maréchal Soult, pour lequel, de l'aveu général, la présidence du conseil n'était qu'un accessoire honorifique. Or aujourd'hui M. le duc de Dalmatie a renoncé au principal et a gardé l'accessoire. On ne peut s'expliquer une présidence du conseil sans portefeuille que lorsqu'elle est décernée à des hommes dont la supériorité politique ne saurait être contestée. Dans ce cas, on comprend que pour ces hommes une pareille situation est une facilité de plus pour mieux embrasser et conduire l'ensemble des affaires; mais, quand M. le duc de Dalmatie n'est plus ministre de la guerre, que peut-il diriger? On s'accoutume si peu à l'idée que M. le maréchal Soult puisse siéger dans un cabinet à un autre titre que celui de chef de l'armée, qu'on se le représente toujours donnant des ordres à M. Moline de Saint-Yon ou à M. Martineau-Deschesnez. On proteste, il est vrai, au nom du cabinet, que ces messieurs ne vont plus travailler avec M. le maréchal depuis que ce dernier a quitté l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Quoi qu'il en soit, que le cabinet ait aujourd'hui deux ou trois ministres de la guerre au lieu d'un, il ne manque pas moins d'un président.

Peut-être n'en veut-il pas avoir : on assure en effet qu'au sein du ministère il y a des volontés prononcées contre la présidence de M. Guizot. Cette fois la présidence serait réelle et sérieuse, et voilà précisément où serait le danger aux yeux de quelques collègues de M. le ministre des affaires étrangères. Non-seulement on nie que cette présidence donnât plus de force au cabinet, mais on s'explique même assez ouvertement sur les inconvéniens qu'elle pourrait avoir. Les collègues de M. Guizot n'ont pas pour maxime l'unité de pouvoir et de direction; ils préfèrent former une petite république oligarchique, où l'on puisse se donner les plaisirs de l'indépendance.

Cette politique d'expédiens dans laquelle on se complaît a bien ses périls. Le cabinet va se retrouver en face du parlement, qui, sur plusieurs points, pourra se montrer exigeant et sévère. Nous n'avons pas la prétention de préjuger les dispositions de la chambre; cependant dès aujourd'hui, avant tout symptôme avant-coureur, ne peut-on croire qu'une chambre, arrivée à sa quatrième session, à la veille d'une réélection générale, aura des susceptibilités, des scrupules qu'elle voudra plutôt consulter que les convenances ministérielles? Quand l'heure n'est pas loin où la souveraineté électorale doit s'exercer, les chambres goûtent davantage certaines pensées de prévoyance, de dignité nationale, de bonne administration : cela est dans le tempérament parlementaire. Pour de pareilles époques, un ministère avisé ne saurait trop recueillir ses forces; c'est alors qu'il faut plus que jamais paraître uni, résolu; c'est alors qu'on ne saurait mettre trop d'art à dissimuler ses faiblesses. Le ministère, parce qu'il a duré, se croit-il au-dessus de ces règles de prudence? Cette présomption ne serait pas sans écueils. Avoir duré est un avantage sans doute, mais à la condition de n'en pas abuser. Jusqu'à quel point l'attitude du cabinet répond-elle aux difficultés qui l'attendent, aux difficultés créées par sa durée même? Toute son attention n'a-t-elle pas été, dans ces derniers temps, absorbée par des préoccupations personnelles, par de petits arrangemens intérieurs? Le cabinet a long-temps agité et peut-être n'a pas encore résolu la grave question de savoir quel serait le traitement de M. le duc de Dalmatie comme président du conseil sans portefeuille. Ne voilà-t-il pas un grave problème? Il ne faudrait pourtant pas voir les hommes se diminuer à plaisir au moment où les questions grandissent, où les difficultés se multiplient.

C'est sur l'extérieur que se concentre maintenant l'intérêt politique. En attendant l'animation parlementaire, des faits importans, des symptômes significatifs, attirent notre attention, et d'autant plus vivement, qu'un semblable spectacle n'est pas l'amusement d'une curiosité oisive et sans but. Ainsi, lorsqu'entre l'Angleterre et les États-Unis commence à se poser une redoutable question de paix et de guerre, il y a là pour la France un intérêt sérieux, et nous ne saurions suivre avec trop de vigilance les phases diverses que doit traverser une semblable affaire. Sur le littoral de l'Océan Pacifique, à l'ouest des Montagnes Rocheuses, se déroule un vaste territoire

qui s'appelle l'Orégon, du nom que les Indiens ont donné à la rivière Colombia. C'est ce territoire qui peut devenir aujourd'hui entre l'Angleterre et les États-Unis l'objet des contestations les plus épineuses. Le débat n'est pas d'hier. En 1807, en 1815, en 1818, il y eut des négociations à ce sujet. A cette dernière époque, on sembla s'estimer heureux de part et d'autre de laisser la question indécise, et on déclara l'Orégon également accessible aux Américains et aux Anglais. Cette convention fut renouvelée en 1827. Sera-t-elle aujourd'hui l'objet d'une prorogation nouvelle? Le *statu quo* créé par les conventions de 1818 et de 1827 a été beaucoup plus favorable à l'Angleterre qu'aux États-Unis. En effet, la Grande-Bretagne est représentée dans l'Orégon, non par des sujets isolés, mais par une compagnie puissante, la compagnie de la baie d'Hudson, que le gouvernement de la Grande-Bretagne a eu l'habileté d'investir d'une véritable autorité politique. Du côté des Américains, au contraire, il n'y a que des individus qui, malgré leur nombre, se trouvent vis-à-vis de l'établissement anglais dans une véritable infériorité. Telle est la situation qu'aux États-Unis le parti démocratique déclare intolérable. C'est ce parti qui a porté M. Polk à la présidence, en raison même des sentimens qu'on lui connaissait sur la question. Pour changer le *statu quo,* il n'y a que deux moyens : une convention nouvelle ou la force des armes. Déjà, dans les négociations précédentes, on a de part et d'autre épuisé toutes les subtilités de la diplomatie. Les États-Unis, outre les droits qui résultent de leurs propres explorations, ont invoqué le traité de la Floride du 22 février 1809, par lequel l'Espagne leur a cédé tous ses droits sur la côte nord-ouest du continent américain. Au XVIIe siècle, quand nous étions maîtres du Canada, nous avions aussi poussé nos explorations du côté de l'Orégon, et si, par ces expéditions aventureuses, nous avions acquis quelques droits, nous les avons transmis aux États-Unis. De son côté, l'Angleterre argumente de l'établissement de la compagnie de la baie d'Hudson, qui remonte au règne de Charles II. Elle argumente des explorations de Mackenzie et du capitaine Vancouver; elle déclare au surplus qu'elle ne prétend pas à la souveraineté exclusive d'aucune des parties de l'Orégon. Toutes ses prétentions, disait-elle dès 1826, se réduisent à l'occuper en commun, conjointement avec d'autres états.

Ce partage, au fond, l'Amérique n'en veut plus; elle est profondément blessée de voir l'Angleterre garder et fortifier sa position sur le littoral de l'Océan Pacifique, et faire de l'embouchure de la Colombia comme un entrepôt de marchandises anglaises. Jusqu'où cette irritation entraînera-t-elle les États-Unis? En 1843, les whigs ont encore eu assez de force pour faire repousser, tant dans le sénat que dans la chambre des représentans, des mesures qui auraient violé ouvertement les conventions de 1818 et de 1827, et amené la guerre. Aujourd'hui le parti démocratique est plus puissant, et il est encore enhardi par l'heureuse issue de l'annexion du Texas. L'Amérique est dans un état de croissance, et l'appétit des conquêtes lui est venu : de telles

passions peuvent être assez vives pour faire oublier la prudence qui distingue d'ordinaire les nations commerçantes. Cette prudence, l'Angleterre la possède au plus haut point, et à coup sûr, si elle se déterminait à la lutte, ce ne serait pas par entraînement. Ce n'est pas à l'Angleterre qu'il est besoin d'apprendre tout ce que la guerre peut compromettre et ruiner : si elle s'y résout, c'est qu'elle sera profondément convaincue qu'il y aurait un extrême danger à laisser croire au monde qu'elle peut être intimidée par l'Amérique. On pourrait dire que cette conviction existe déjà, si l'on se rappelle les paroles prononcées cette année même, au sein du parlement, par sir Robert Peel et lord Aberdeen. Toutefois la question est encore entière. Il est un homme naturellement appelé à exercer sur une semblable affaire une haute influence : c'est le duc de Wellington. Dans la question de l'Orégon, le duc est plus compétent et a plus d'autorité que dans celle des céréales. Qui, en Angleterre, peut être plus écouté que lui, quand il s'agit de savoir jusqu'à quel point l'Angleterre peut céder sans honte? Si le duc joint vraiment à sa modération, à son flegme, cette fermeté qui lui a valu un surnom populaire, si dans cette grave circonstance il marquait une limite au-delà de laquelle il ne saurait y avoir pour la Grande-Bretagne de concession honorable, il serait difficile à sir Robert Peel de ne pas conformer sa conduite aux vues et aux pensées d'un pareil collègue. Que les passions des Américains et la fermeté calculée des Anglais descendent dans l'arène, la France peut-elle avoir un autre rôle que celui d'une neutralité absolue? Il faut espérer que, dans l'affaire de l'Orégon, on ne recommencerait pas la faute commise dans celle du Texas. Qu'avons-nous gagné à nous immiscer, à la suite de l'Angleterre, dans une question à laquelle nous étions complètement étrangers? Nous y avons perdu, aux yeux des États-Unis, ce caractère d'indépendance et d'impartialité qui, pour une nation, pour un gouvernement, est toujours une grande force. Si aujourd'hui les États-Unis refusaient notre arbitrage, dans le cas où nous le proposerions, soit de notre propre mouvement, soit à l'instigation de l'Angleterre, aurions-nous à nous plaindre?

Est-ce trop exiger des hommes qui gouvernent de leur demander de savoir ce qu'ils veulent, et de le faire quand ils le savent? Si dans la question de la Plata M. le ministre des affaires étrangères avait été fidèle à une pensée, notre diplomatie, sur ce point du globe, n'offrirait pas le spectacle et les divisions qu'elle présente aujourd'hui. Ici deux systèmes sont en présence. On peut accepter Rosas comme l'homme nécessaire, comme le représentant national de cette partie de l'Amérique, s'efforcer d'obtenir de lui qu'il respecte la vie et les propriétés des Français qui sont sur les deux rives de la Plata, et le laisser agir en liberté, poursuivre ses desseins non-seulement à Buenos-Ayres, mais à Montévidéo. Il est une autre politique plus hardie, c'est celle qui s'appuierait franchement sur le traité du 29 octobre 1840, qui entreprendrait de maintenir et de sauvegarder l'indépendance de la République Orientale, stipulée par l'art. 4 du traité. C'est la politique dont M. Thiers

a été à la tribune l'éloquent organe, et que M. Guizot a combattue. Quand M. le ministre des affaires étrangères luttait contre M. Thiers, il ne prévoyait pas sans doute qu'il se laisserait aller plus tard à faire ce que lui demandait son antagoniste. Quelles raisons ont été assez puissantes sur son esprit pour amener une modification aussi sensible : M. Guizot nous le dira à la tribune dans quelques semaines. Nous ne prétendons pas anticiper sur ses explications par des hypothèses; nous ne voulons pas non plus insister davantage sur le désir qui a pu l'animer de complaire à l'Angleterre : nous attendons ses paroles, et il nous suffit de constater sa nouvelle attitude.

Dans ces derniers temps, M. le ministre des affaires étrangères paraît avoir voulu suivre à la fois deux politiques; il a voulu tout ensemble intimider Rosas et le convaincre, parce qu'en préparant des moyens d'agression, son désir le plus intime était de conserver la paix. Blâmons-nous donc ce désir? En aucune façon. Nous ne blâmons pas davantage, comme l'ont fait quelques journaux, l'envoi d'un agent d'une intelligence et d'un dévouement éprouvés, M. Page. Dans des affaires difficiles, un gouvernement a bien le droit d'employer les moyens et les hommes qu'il croit utiles; seulement il faut réussir. M. Page quitta Paris quelques semaines avant M. Deffaudis, notre représentant officiel sur les rives de la Plata; il se rendit auprès de Rosas, et il croyait avoir réussi à tout aplanir, quand M. Deffaudis arriva. Quels incidens traversèrent alors la négociation de M. Page : c'est ce que nous ne prétendons ni savoir ni expliquer. Sans doute, lorsque M. Deffaudis dénonçait l'*ultimatum* commun à la France et à l'Angleterre, il ne faisait qu'exécuter les instructions qu'il avait apportées avec lui, et c'est ici que se manifeste la tentative malheureuse de faire marcher de front deux politiques contradictoires. M. Page, agent convaincu et hardi de la politique pacifique, n'hésitait pas à faire à Rosas des concessions qu'il jugeait raisonnables et nécessaires. Rosas ne voulait pas abandonner Oribe. Celui-ci compte dans son armée douze mille Orientaux, et seulement cinq à six mille Argentins. Aussi Rosas soutient-il qu'Oribe a pour lui une majorité nationale, et qu'en l'appuyant il n'attente pas à l'indépendance de la République Orientale; il offrait même de retirer de l'armée d'Oribe ses six mille Argentins, si on ne donnait pas à ce dernier l'exclusion dans l'élection présidentielle de la République Orientale. Probablement M. Deffaudis ne crut pas devoir accepter cette base de la négociation.

Autour du ministère, on ne cache pas cette opinion, qu'il est déraisonnable d'intervenir dans les affaires de la Plata; on ne craint pas non plus d'annoncer que l'Angleterre elle-même reculera bientôt dans la voie nouvelle où elle vient d'entrer, tant les sacrifices qu'entraînerait la guerre peuvent dépasser tous les calculs. Nous nous trouverions alors avoir tristement compromis les intérêts de notre commerce. La France envoie surtout à la Plata des objets de luxe, comme des vins fins et des articles de fantaisie. Tout cela s'adresse aux villes; si nous les bloquons, nous nous nuisons à nous-mêmes.

L'Angleterre, au contraire, fournit aux campagnes les choses de première nécessité, comme des étoffes, des tissus; elle habille les gauchos. Son représentant dans la Plata inclinait du reste si bien à la paix, qu'il consentait à faire annuler comme frauduleux les contrats d'acquisition des compagnies anglaises qui ont acheté à vil prix une partie du sol montévidéen. La République Orientale et sa capitale sont épuisées d'argent. La légion étrangère, qui constitue toute l'armée de la république, et dans laquelle on ne compte qu'un très petit nombre d'Orientaux, est dans un dénuement complet, et cependant le pays tout entier est tenu en échec par des meneurs peu dignes d'estime que la France a la faiblesse d'écouter et de seconder à ses dépens.

Tout cela est-il vrai? Si telles sont les convictions du ministère, pourquoi sa conduite les dément-elle? Pense-t-on, au sein du cabinet, qu'il n'y a ni sagesse ni profit à faire la guerre pour empêcher Oribe de rentrer à Montévidéo? Qu'on le dise. C'est le devoir du gouvernement d'éclairer l'opinion, et de vouloir avec fermeté les choses qu'il juge le plus utiles. Au lieu de s'irriter si fort contre M. Thiers, qui réclame avec fermeté et persévérance l'exécution de l'article 4 du traité du 29 octobre 1840, nous aimerions mieux voir les amis du cabinet nous dire avec franchise ce qu'ils pensent et ce qu'ils savent. Quand on croit qu'il serait désirable que les deux rives de la Plata fussent placées sous la même autorité, on a sans doute, sur le compte de Rosas et d'Oribe, des opinions arrêtées. Pourquoi ne pas travailler à les faire partager au pays? A nos yeux, dans une aussi grave affaire, tout intérêt de parti disparaît devant un intérêt plus général, devant celui qu'a la France de connaître la vérité pour ne pas compromettre son nom et sa puissance.

En Angleterre, la politique, depuis long-temps aussi calme qu'elle l'était en France, vient d'être réveillée par l'apparition d'un manifeste du chef de l'opposition, lord John Russell. Le chef illustre du parti whig, dans une lettre adressée à ses électeurs de la Cité de Londres, proclame sa pleine et entière adhésion à la ligue contre la loi des céréales, et se prononce pour l'abolition radicale de tout droit sur l'importation des grains étrangers. Cet évènement, car c'en est un pour l'Angleterre, est d'une importance décisive pour la cause de la liberté commerciale, et en assure, dans un temps rapproché, le succès, déjà établi depuis long-temps en principe. Pour bien apprécier l'effet que la démonstration de lord John Russell est appelée à produire, il ne faut pas oublier qu'en Angleterre aucune question d'intérêt public ne se résout qu'à l'aide d'un parti. On y a souvent vu beaucoup de questions naître et grandir sans se rattacher directement à aucun des grands partis parlementaires; mais, pour se réaliser, pour passer dans l'action, il a toujours fallu qu'elles prissent une couleur. L'émancipation des catholiques a été, en principe, proposée par un ministre tory : c'est M. Pitt qui le premier voulut la porter dans le parlement; il échoua contre la résistance de la couronne. Alors la question devint whig, et ce sont les whigs qui finirent par l'imposer au ministère du duc de Wellington et de sir Robert Peel,

qui n'y survécurent pas une année. Il en est de même de la question des céréales. Pendant long-temps elle n'a pas été plus whig que tory; lord Melbourne déclarait dans la chambre des lords que l'abolition des *corn-laws* était l'idée la plus insensée qui fût jamais entrée dans un cerveau humain; lord John Russell, peu d'années auparavant, s'était également prononcé pour le maintien des lois protectrices de l'agriculture nationale. Avec le temps, les idées du chef du parti whig s'étaient grandement modifiées. En 1841, il proposait la modification des *corn-laws;* plus tard, il proposait une nouvelle réduction du tarif et l'établissement d'un droit fixe au lieu d'un droit mobile, mais il était toujours opposé à l'abolition radicale de toute protection. En attendant, la question de la liberté commerciale s'était incarnée dans une association indépendante des partis; elle faisait son chemin toute seule, révolutionnant d'abord l'esprit public avant d'agir sur la législature. Certes, la ligue était bien forte; elle avait fait en quelques années d'immenses progrès : elle avait rallié toutes les grandes villes manufacturières, elle avait pénétré jusqu'au fond des campagnes, et avait porté sa propagande des ateliers dans les chaumières avec une audace et un succès toujours croissant. En dernier lieu, elle avait fait brèche dans le système électoral même, et avait en plusieurs cas substitué son influence à la domination jusque-là incontestée des influences locales. Eh bien! malgré cette force en apparence si formidable, malgré ces progrès si constans, malgré cette invasion si menaçante, la ligue aurait pu attendre long-temps encore l'heure de son triomphe final, si elle était restée en dehors des partis politiques proprement dits, et si le chef d'un de ces partis ne l'avait prise pour drapeau. C'est là ce qui fait la grande importance de l'attitude que vient de prendre lord John Russell. La cause de l'abolition totale des *corn-laws* avait un chef et un parti dans le pays, elle a maintenant l'un et l'autre dans la législature; la révolution était accomplie en principe, elle le sera bientôt en fait.

Lord John Russell passe, et avec raison, pour l'homme de son pays qui se connaît le mieux en tactique parlementaire. Il a attendu tranquillement, dans ces derniers temps, que sir Robert Peel prît un parti; il a laissé passer conseil sur conseil, sans rien dire, mais n'en pensant pas moins. Si sir Robert Peel avait pris une résolution hardie, telle qu'il était facile de la prendre au moment de la crise; s'il était allé au-devant d'un avenir inévitable en prenant lui-même l'initiative de l'abolition totale des *corn-laws,* il enlevait sa position à lord John Russell, et le parti whig restait pour long-temps encore dans l'oubli et dans l'impuissance. Le moment était favorable; des craintes de famine, considérablement exagérées par l'esprit de parti, avaient préparé la voie; la résistance des intérêts agricoles était presque vaincue à l'avance, et on regardait la chute immédiate des *corn-laws* comme certaine. Sir Robert Peel n'en aurait pas même eu la responsabilité. Mais, loin de là, il a réfléchi, il a délibéré, il a ajourné, et il a perdu l'occasion. C'est alors que lord John Russell est apparu sur la scène, et que, prenant la place que laissait

libre son adversaire, il s'est mis à la tête du parti de l'abolition absolue. Désormais donc c'est une question politique, une question de parti, une question de cabinet, car il y a des ministres tout prêts pour la mettre à exécution. Elle avancera comme a fait la question de l'émancipation, comme a fait celle de la réforme, et arrivera de même au but.

Il ne faut pas croire, cependant, qu'elle triomphera demain. Le parlement actuel a été nommé avec la mission expresse de maintenir les *corn-laws*, et le parti protecteur y domine encore. Il n'y est faible que lorsqu'il est abandonné par le ministère; si sir Robert Peel le soutient, comme cela paraît maintenant probable, il conservera encore la majorité. Nous ne croyons donc pas qu'il soit réservé à la session actuelle de voir tomber le dernier boulevard de la protection agricole; mais il n'est pas moins certain que la ligue a fait un progrès immense, et acquis une force double par l'accession de lord John Russell. Les chefs du parti whig, c'est-à-dire d'un parti qui compte dans ses rangs plus d'aristocratie de naissance et autant d'aristocratie de richesse que le parti tory, s'opposaient encore à l'abolition totale des *corn-laws;* ils s'y rallient aujourd'hui sans réserve. Lord Morpeth, ancien vice-roi d'Irlande, vient de suivre l'exemple de lord John Russell, d'autres le suivront encore; c'est ainsi que cette habile et audacieuse aristocratie britannique, suivant sa politique traditionnelle, se met elle-même à la tête d'une croisade que l'on disait dirigée contre elle, et commande et dirige le mouvement auquel elle aurait inutilement tenté de résister.

Les chambres vont prochainement s'assembler en Espagne; elles sont convoquées pour le 15 décembre. Le cabinet de Madrid a fait ainsi une réponse péremptoire aux bruits inquiétans qui lui attribuaient l'intention d'ajourner encore le terme de leur réunion, c'est-à-dire d'éloigner le moment où il aura à rendre compte de ses actes. Toutes les questions actuellement pendantes au-delà des Pyrénées vont donc être débattues à la tribune. Peu de sessions auront offert un intérêt aussi varié, aussi réel, aussi profond, si, de concert avec le gouvernement, les pouvoirs législatifs acceptent la tâche laborieuse d'organiser le pays. Cependant le ministère Narvaez paraît devoir rencontrer dès le début d'assez sérieux embarras. La situation politique de l'Espagne, il est vrai, n'a pas changé depuis quelques mois. Nous ne pouvons voir de symptômes bien menaçans dans quelques arrestations opérées à Barcelone, ou dans le mouvement de peu d'importance qui a récemment éclaté à Valence, et a provoqué de déplorables rigueurs. Le parti carliste, malgré son visible empressement à se mêler aux affaires, malgré ses efforts manifestes pour arriver à une conciliation qui le ramène au pouvoir, ne fera pas revivre un principe vaincu, et il ne croit pas lui-même le moment propre à une prise d'armes. Le parti progressiste est certainement plus fort que le parti carliste; il a obtenu quelques victoires dans les élections municipales, ce qui prouve au moins que la liberté des votes était entière. Il ne faut pas d'ailleurs attacher à ces succès partiels plus d'importance

qu'ils n'en méritent. Par l'effet de la loi nouvelle, les municipalités n'ont aucune attribution politique; elles sont seulement chargées de l'administration des intérêts locaux avec le maire choisi par le gouvernement entre les conseillers élus. Le malheur du parti progressiste, c'est qu'il a été vu au pouvoir à différentes époques, et que jamais le pays n'a été dans un plus grand péril; jamais ce parti n'a pu donner à l'Espagne la paix dont elle a besoin pour s'occuper de ses intérêts les plus essentiels, de la pratique efficace des institutions modernes. Ainsi, ce n'est point l'attaque, fût-elle concertée, des opinions extrêmes que le ministère espagnol a maintenant à redouter. C'est dans son parti même qu'il trouvera les juges, sinon les plus sévères, du moins les plus réellement dangereux en raison de leur dévouement notoire aux idées de modération. On se souvient que dès la session dernière quelques membres conservateurs du congrès avaient déclaré ne pouvoir donner leur assentiment à certaines mesures du cabinet qui leur semblaient porter un caractère de réaction. MM. Isturitz, Pacheco, étaient au nombre de ces députés. Le *Tiempo*, dans la presse, était l'organe de leur mécontentement et de leurs plaintes; l'*Heraldo* s'est depuis associé à cette opposition modérée, appelée aujourd'hui à formuler ses griefs et ses vues d'une manière plus nette au sein des chambres. Le dissentiment sera marqué par la nomination même du président du congrès. M. Pacheco sera le candidat opposé à celui du gouvernement qui est, dit-on, M. Castro y Orozco. Ce qui va aggraver encore la position du ministère, c'est qu'un assez grand nombre de députés récemment promus à des fonctions publiques et sujets à la réélection ne pourront évidemment l'appuyer dès l'abord de leurs votes, leurs pouvoirs n'étant pas validés. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de cette première épreuve, les débats, qui s'ouvriront immédiatement sur le fond même des choses, pourront seuls lui donner un caractère décisif.

Le cabinet espagnol espérait, en ouvrant les cortès, pouvoir leur présenter un concordat signé avec Rome, qui eût réglé définitivement les affaires du clergé. De fâcheuses nouvelles viennent démentir ces prévisions. M. Castillo y Ayensa est toujours à Rome, mais rien ne se conclut, rien même ne se peut conclure, si le pape ne souscrit pas purement et simplement aux conditions du gouvernement espagnol. Par un mouvement de loyauté, celui-ci est allé, dès le principe, au-devant de toutes les exigences du saint-siége, et on sait quelle réponse lui fut faite; tandis que le cabinet de Madrid, au risque de froisser ses partisans eux-mêmes, restituait au clergé les biens non vendus, le saint-siége refusait la reconnaissance de la reine Isabelle, et éludait les garanties réclamées pour les possesseurs actuels de la portion des biens ecclésiastiques déjà aliénés. Il y a peu de sagesse, on peut le dire, dans le refus du saint-siége d'adhérer à des concessions selon nous fort exagérées, mais qui s'expliquent par la nécessité de terminer les affaires religieuses, de rendre au clergé la position qui lui est due, au culte son éclat légitime. Le ministère espagnol, en effet, a sacrifié des intérêts graves à son désir de

renouer avec Rome. Ce n'est pas que nous craignions de voir surgir un nouveau pouvoir monacal en face de la tribune, de la presse, en présence de l'invincible esprit du siècle; mais la *dévolution* laisse subsister un dangereux élément de trouble. C'est pour le clergé lui-même que nous redoutons les conséquences d'une situation qui déjà a provoqué sa perte et a ruiné son autorité morale. Cette question sera sans doute agitée encore dans les chambres sous toutes ses faces, au point de vue politique et au point de vue pratique, et elle reviendra entourée peut-être de plus de difficultés que jamais, parce que les blessantes hésitations de la cour de Rome ont éveillé des susceptibilités qui se taisaient en présence des avantages d'une prompte solution. Il n'est pas douteux que le cabinet ne soit fortement interpellé sur ce point, et que le congrès espagnol, à l'imitation du parlement français, ne s'efforce de faire peser ses avis sur les négociations qui se poursuivent.

Le mariage de la reine continue de préoccuper le monde politique, et, en l'absence de nouvelles positives, il n'est pas de version qui ne soit accueillie; récemment même un journal radical a répété avec insistance qu'il y avait une alliance secrète entre Isabelle et le comte de Montemolin, et ce bruit a été accueilli à Madrid, malgré son absurdité. L'Espagne a versé trop de sang dans la lutte constitutionnelle, pour qu'elle accepte aujourd'hui le retour de l'absolutisme, sous quelque apparence qu'il se déguise. La candidature du fils de don Carlos n'a donc jamais été sérieuse; celle du fils de l'infant don Francisco de Paula réunissait de bien autres chances de succès. L'infant don Henri aurait évidemment pour lui les préférences nationales; il est ardemment soutenu par une partie de la presse espagnole; dès l'abord, le gouvernement lui-même a agi comme s'il adhérait à cette candidature; aujourd'hui, il semble s'être tourné du côté des combinaisons de la diplomatie, qui met en avant un prince de Cobourg ou le comte de Trapani.

Il est d'autres questions très graves que le ministère espagnol s'est efforcé de conduire à une prompte fin, et qui devront également être soumises à l'examen des cortès. Ce sont toutes les questions d'organisation administrative, de finances, d'instruction publique. Les décrets se succèdent sur ces diverses matières. Après la loi sur les municipalités, sur les députations provinciales, M. Pidal a publié un règlement des études qui est déjà en cours d'exécution; ces jours derniers l'université de Madrid a été ouverte. Le système tributaire, institué par M. Mon, est appliqué en même temps, et ne rencontre pas les difficultés qu'on redoutait. Les contributions sont acquittées sans résistance, et les employés du gouvernement sont payés; on peut faire face aux dépenses principales. La loi sur les tarifs complètera les plans financiers du ministre. Malgré les vives critiques adressées à MM. Mon et Pidal, on ne peut nier que ces deux hommes n'aient rendu d'éminens services à l'Espagne, les plus réels, à notre avis, dont puisse s'honorer le cabinet où ils siégent. Ce ne serait rien, en effet, d'imposer silence à l'émeute, de maintenir *matériellement* l'ordre, si ces instans de calme n'étaient employés

à préparer les élémens d'un ordre plus élevé, plus moral et aussi plus durable. Or, c'est à quoi tendent MM. Mon et Pidal par leurs mesures, en cherchant à constituer l'administration à tous les degrés de la hiérarchie, en essayant de mettre la régularité là où il n'y avait qu'anarchie et confusion. Que ces mesures blessent quelques intérêts, il n'y a rien de bien étonnant; mais ce qu'il faudrait déplorer, c'est que, pour quelques critiques partielles et après tout légères, une œuvre si sérieuse et si importante pour l'Espagne fût suspendue. Chose singulière, on se plaint de la répression, quelquefois exagérée en effet, employée par le cabinet espagnol, et on poursuit de reproches en même temps les efforts les plus laborieux qui aient été faits depuis dix ans pour donner au pays une organisation légale, c'est-à-dire le seul régime qui puisse dispenser des expédiens de la force, et, au besoin même, être un obstacle aux entreprises de l'esprit militaire.

Du reste, à mesure qu'on approche de l'ouverture des cortès, l'opposition semble moins ardente de la part de quelques anciens amis du ministère, devenus ses adversaires; d'un autre côté, les élections partielles des députés sont favorables au gouvernement. Quoi qu'il en soit, il est une chose que ne doivent oublier ni les divers membres du cabinet dans leurs débats intérieurs, ni la fraction opposante du parti modéré : c'est que l'expérience qui se fait aujourd'hui est décisive pour les idées constitutionnelles en Espagne, et que les partis extrêmes seuls triompheront des divisions qui pourraient survenir.

L'Italie jouit d'un spectacle nouveau pour elle; elle possède le tzar, et le pape va recevoir dans Rome le chef de la religion grecque. L'empereur Nicolas a été précédé, dans la capitale du monde catholique, par une pauvre religieuse qui venait y chercher un refuge contre d'atroces persécutions. On en connaît le récit, qui a ému l'Europe. Des religieuses polonaises ont subi des violences, des tortures qui semblaient ne plus être de notre âge. Quel était leur crime? Elles voulaient rester fidèles à la foi catholique. Qui les a poursuivies avec tant d'acharnement? Un archevêque qui n'a pu les entraîner dans son apostasie, et dont le gouvernement russe a approuvé toutes les fureurs. En écoutant la supérieure, par l'intermédiaire d'un interprète, le pape a versé des larmes, et son effroi a été au comble lorsqu'il a appris que, par une apostille signée de sa main, l'empereur avait sanctionné tout ce qu'avait fait et tout ce que pouvait faire l'apostat Siemasko. Quand la religieuse a offert au souverain pontife d'être confrontée, en sa présence, avec l'empereur, le pape s'est écrié avec épouvante : « Oh! non, pas dans mon cabinet! » L'animation contre le tzar était grande, et si, au milieu de l'indignation populaire, l'empereur Nicolas eût tout à coup paru à Rome, on aurait eu fort à faire pour contenir les Transtéverins. Il n'y a point là de passion politique; il s'agit des droits de l'humanité et de ceux de la religion. L'empereur Nicolas aime à parcourir l'Europe : il ne faut pas s'en plaindre; il est impossible que les sentimens des populations n'arrivent pas jusqu'à lui,

même à travers la rapidité de ses courses et l'entourage des courtisans qu'il emmène avec lui, et de ceux qu'il trouve sur sa route. On dit, au surplus, que le tzar n'a pas toujours rencontré sur son passage des applaudissemens et des succès. En Sicile, il a été reçu froidement par la haute société.

Cependant les impressions les plus fortes finissent par s'effacer. Dans les premiers momens, le pape avait déclaré qu'il ne voulait pas voir l'empereur; mais la politique des cardinaux qui le conseillent l'a rappelé à plus de prudence. On a représenté au pape que le tzar n'était pas seulement le chef d'une église schismatique; il a un autre caractère : c'est un souverain temporel qu'il faut recevoir avec les honneurs qui lui sont dus. On a aussi commencé à jeter des doutes sur la vérité du récit de l'abbesse polonaise : on s'est demandé s'il fallait ajouter une foi entière à des allégations aussi injurieuses pour un illustre souverain. C'est ainsi qu'une sorte de réaction s'est opérée peu à peu, et si, à Rome, l'empereur se montre habile et généreux, l'infortunée religieuse pourra bien à la fin être accusée d'imposture. Nous ne sommes plus au temps où, devant le pape représentant Dieu sur la terre, le roi et les opprimés les plus humbles étaient égaux.

Faut-il s'attendre, en Italie, à de nouveaux troubles? Les légations sont encore fort agitées; nous retrouvons le même spectacle qui nous a tant de fois affligés dans la péninsule. Après une tentative d'insurrection viennent les mesures réactionnaires, qui, à leur tour, provoquent de nouvelles révoltes. Rien de plus impitoyable que les gouvernemens faibles, et les gens qu'on a fait trembler ne pardonnent pas; aussi le saint-siége ne connaît pas d'autres moyens d'administration que la rigueur. Le pape est dans l'impuissance de gouverner les légations, et cependant on ne voit pas comment on pourrait les lui ôter. On est toujours en face des mêmes difficultés pour arriver à la sécularisation de l'administration romaine. Si Rome retire à ses prêtres les places administratives qu'ils occupent, comment les fera-t-elle vivre? Elle ne reçoit plus de tribut des différens états catholiques de l'Europe, et elle ne peut nourrir son clergé qu'en l'appelant aux emplois du gouvernement temporel.

Dans la politique italienne, c'est la Toscane qui joue en ce moment le principal rôle. La conduite du prince qui règne à Florence a été aussi noble qu'habile, et lui a valu une juste reconnaissance. Les insurgés qui s'étaient réfugiés sur le territoire de la Toscane ne se sont livrés aux troupes du grand-duc qu'en vertu d'une convention par laquelle on leur garantissait leur passage en France. Le grand-duc a ainsi rendu au pape un véritable service, car, par cette convention, il l'a débarrassé de quelques centaines d'hommes résolus et désespérés qui auraient pu prolonger long-temps encore l'agitation dans la Romagne. Cependant cette conduite a attiré au grand-duc, de la part des cours de Rome et d'Autriche, des protestations qui ressemblaient presque à des menaces. Léopold II a écrit à son cousin l'empereur d'Autriche, pour se plaindre du langage que le cabinet de Vienne dictait à son

représentant à Florence. C'est le prince de Metternich qui s'est chargé de lui répondre par une lettre ironique et hautaine, où le vieux diplomate demande ce que deviendra l'ordre en Europe si les princes se mettent à favoriser des révoltés et à les soustraire à la justice de leur gouvernement. Le cabinet de Vienne a fait encore sentir son mécontentement en donnant l'ordre à son ministre à Rome de ne plus continuer à représenter le grand-duc, comme cela s'était toujours fait jusqu'à présent, En dépit de ces démonstrations, Léopold II semble vouloir garder une attitude digne et calme. La mort de M. Corsini, ministre des affaires étrangères à Florence, avait fait un vide dans le cabinet. Le grand-duc vient de compléter son ministère de manière à faire comprendre qu'il entendait maintenir son indépendance. Dans ces dernières affaires, notre diplomatie, représentée par M. de La Rochefoucauld, a su seconder avec une habile prudence les intentions du souverain de la Toscane.

Nous parlions dernièrement des envahissemens toujours croissans du radicalisme en Suisse; en voici un nouvel exemple. Le gouvernement du canton de Vaud avait enjoint aux pasteurs de lire en chaire une proclamation politique. Les pasteurs ne voulurent pas se prêter à cette invasion de la politique dans le temple, et ils refusèrent la lecture. Le conseil d'état, c'est-à-dire le pouvoir exécutif du canton de Vaud, prononça contre les pasteurs certaines peines disciplinaires. Les pasteurs pensèrent alors qu'ils n'étaient plus libres et qu'ils manquaient désormais de l'indépendance nécessaire à leur ministère; ils convoquèrent une assemblée, et, après une délibération solennelle, une démission collective fut adressée par cent cinquante-trois d'entre eux au conseil d'état. Le pouvoir exécutif espéra d'abord que les démissions seraient retirées quelques jours après : elles furent maintenues. Le grand conseil du canton investit le conseil d'état des pouvoirs nécessaires pour subvenir aux besoins spirituels de sa population; mais où trouver des pasteurs? Comment improviser des ministres? Faudra-t-il que la population attende que les jeunes candidats qui n'ont pas encore achevé leurs études soient devenus capables d'exercer les fonctions du ministère évangélique? On a peine à comprendre la singulière légèreté d'un pouvoir qui s'attaque étourdiment aux droits les plus sacrés de la conscience et de la liberté religieuse. Les pasteurs ont refusé d'entrer dans l'arène des passions politiques : on a voulu les en punir, et ils se séparent, avec fermeté et au prix de tous les sacrifices, d'un gouvernement qui a blessé leur foi et leur liberté.

La convocation que vient de faire M. Cunin-Gridaine des conseils-généraux de l'agriculture, du commerce et des manufactures, est une mesure dont on peut se promettre quelques bons résultats. Ces conseils avaient été réunis à la fin de l'année 1841 : depuis quatre ans, des questions nouvelles ont surgi, ou sont arrivées à cette maturité qui appelle une décision législative. Tout en indiquant les principaux problèmes que les conseils auront à

étudier, M. Cunin-Gridaine déclare, dans la circulaire qui accompagne l'ordonnance de convocation, qu'il n'entend pas limiter la liberté d'examen et de discussion. Les hommes pratiques et spéciaux qui siégeront dans ces conseils auront donc toute facilité pour appeler l'attention du gouvernement et des chambres sur les points qui leur paraîtront les plus importans, et sur les solutions qu'ils jugeront les meilleures.

A la Bourse, ce qui était à craindre arrive. A des espérances excessives, traduites par des primes exagérées, succède une panique déraisonnable. Les chemins de fer, dont on s'arrachait, il y a peu de temps encore, les promesses d'actions, ne rencontrent plus qu'un public épouvanté par de récentes catastrophes. Il faut dire aussi que les capitaux attendus de Londres pour compléter ici des fonds sociaux n'ont pas répondu à l'appel. On voit que les alliances entre des intérêts si distincts et si séparés ne portent pas toujours d'heureux fruits. La faillite d'un agent de change dans une position brillante en apparence, faillite dont le passif monte, dit-on, à plus de trois millions, est venue accélérer la réaction commencée. Les chemins de fer ont tous subi une dépréciation considérable à la suite du chemin de fer du nord, qui est tombé à 615 fr.; on a accusé de cette baisse un célèbre banquier. Il y a tant de blessés en pareil cas, que les plaintes sont nombreuses; mais elles ne sont pas toujours justes. Le banquier auquel on a adressé ces reproches a pu vendre plusieurs de ses actions du nord dans les hauts cours; mais il y a loin de ce qu'il a pu faire à la proportion gigantesque que l'on suppose. C'est ce que les livres de transfert du chemin du nord prouveraient facilement. Les actions définitives des deux chemins adjugés de Strasbourg et de Nantes se vendent à peine à la modique prime de 5 fr., tandis qu'avant l'adjudication, elles valaient pour Strasbourg jusqu'à 80 fr. Si la ligne de Strasbourg n'est pas très en faveur dans le monde financier, celle de Lyon continue à passer pour bonne et désirable. Ainsi, la compagnie des receveurs-généraux a reçu, malgré la crise, les nombreux versemens de ses souscripteurs. La faculté de déposer des rentes est une sage mesure, dont le succès a démontré la justesse. En résumé, la crise existe, on ne saurait le nier. Il y a pour plusieurs un réveil cruel après des rêves insensés : il y a eu d'immorales spéculations; il y a eu et il y a encore des compagnies illusoires; mais, malgré ces mauvais momens à traverser, l'avenir appartient aux chemins de fer sérieusement acquis et aux capitaux sages et patiens.

— Jamais le théâtre n'a joui de plus de faveur qu'en ce moment à Madrid. Autrefois deux scènes suffisaient à la foule, — celles du *Principe* et de la *Cruz;* il y a aujourd'hui six théâtres ouverts au public, quatre consacrés au drame ou à la comédie, *el Principe*, l'*Instituto*, *Variedades*, *Buena Vista*, et deux où se joue l'opéra italien : ce sont *el Circo* et la *Cruz*. Comme on voit, la capitale de la Péninsule, la *corte*, selon le langage espagnol, offre de nombreuses ressources de plaisir. Moriani chantait récemment à la *Cruz*

et excitait l'enthousiasme dans *Lucie* et dans *Lucrèce Borgia*. Le *Circo* promet, pour le mois d'avril, Ronconi, Salvi, Mme Persiani. C'est M. Salamanca qui est le directeur de ce théâtre, et il l'a monté avec un luxe, une élégance, qui le rendent l'égal des plus belles scènes de l'Europe. *El Principe* est toujours le théâtre le plus littéraire. C'est là que se sont produites les plus célèbres tentatives modernes. Après toutes les richesses du répertoire ancien, il est bien à désirer que les pièces originales remplacent de plus en plus les traductions des œuvres françaises. A Madrid comme à Paris, il y a un peu de lassitude des excès du théâtre moderne. La comédie de mœurs est aujourd'hui en vogue. La comédie de *l'Homme du Monde* (*el Hombre del Mundo*), de M. Ventura de la Vega, a eu un réel succès, et elle le mérite à beaucoup d'égards, par la distinction littéraire, par la finesse de quelques observations, par le soin de la forme. L'idée principale de la comédie est la situation morale d'un homme qui connaît le monde, toutes ses ruses, qui a fréquenté la société, et en qui cette malheureuse expérience excite une méfiance continuelle. M. Ventura de la Vega a développé son sujet avec une délicatesse qui fait désirer qu'il se livre plus souvent à ses propres forces, et qu'il tourne toutes ses vues vers la comédie.

— Après avoir consacré six années à parcourir deux pays qui méritent à des titres bien divers de fixer l'attention des hommes politiques, le Caucase et l'empire du Brésil, M. le comte de Suzannet a résumé ses impressions dans un livre qu'il appelle modestement *Souvenirs de Voyages* (1). Il ne s'agit point ici en effet d'un simple journal de touriste, mais d'une étude attachante et substantielle, où le voyageur s'efface volontiers devant les questions qu'il rencontre sur sa route et qu'il cherche à éclairer. Ainsi qu'on a pu en juger par certaines parties publiées dans cette *Revue* même, M. de Suzannet ne se laisse guère éblouir par l'appareil militaire que déploie la Russie dans le Caucase, il démêle parfaitement les dangers et les obstacles qui se cachent sous ces brillans dehors. Il n'est pas plus indulgent pour la jactance brésilienne, et c'est avec une franchise impitoyable qu'il signale tous les abus que le gouvernement de Rio-Janeiro est impuissant à réprimer. Cette sévérité sied bien d'ailleurs à un voyageur qui, comme M. de Suzannet, ne manque jamais de citer les faits à l'appui de ses jugemens.

(1) Un vol. in-8°, chez Dentu, rue de Bussy, 17.

V. DE MARS.

LE COMTE

DE CHESTERFIELD.

Correspondance nouvelle de Ph. Dormer Stanhope.[1]

Le château de Bretby, dans le Derbyshire, renfermait, en octobre 1725, deux personnages fort dissemblables : un vieillard austère et morose étendu sur son lit de mort, et un jeune courtisan, son fils, qui venait recevoir les derniers soupirs paternels. Ils s'étaient toujours mutuellement détestés, et l'on ne peut guère imaginer de caractères moins sympathiques. Le vieux comte (*earl*), défiant et ombrageux, ne voulant jouer aucun rôle à la cour ou dans le monde, avait réfugié sa sauvage humeur dans ce domaine antique où « l'orfraie, le hibou et le corbeau tenaient depuis long-temps leurs assises (2), » et que le fils dépeint de couleurs si lugubres, tout en racontant gaiement l'agonie paternelle. « Vous ne pouvez, écrit-il à la belle mistriss Howard, la

(1) *The Letters of Philip Dormer Stanhope Earl of Chesterfield*, including numerous letters first published....., etc.; edited by lord Mahon (London, 4 vol., 1845). — *Suffolk Papers* (1820, 2 vol.). — *Lettres de lord Chesterfield à son fils Philippe Stanhope*, précédées d'une notice par M. Amédée Renée (2 vol. in-12, 1842); Paris, Jules Labitte.

(2) « Ravens, screech-owls, and birds of ill-omen,... etc. » — T. III, p. 21-22.

femme à la mode de ce temps, vous ne pouvez rien imaginer de plus odieux que ce donjon qui, par malheur, n'est pas encore à moi, et qui est horrible : il me fait l'effet de l'enfer. Mon père, là-bas, pousse des hurlemens effroyables, et tombe dans des convulsions auxquelles personne ne survivrait que lui; les oiseaux de mauvais augure mêlent leur voix à la sienne, et le peu de figures humaines qui m'approchent sont des figures de damnés. Ma foi! j'ai beaucoup d'admiration pour ma piété filiale; je suis aussi estimable qu'Énée. Comme son père avait quatre-vingts ans, il en prit soin, sans doute parce qu'il n'avait pas long-temps à s'en voir ennuyé. Le mien est beaucoup plus jeune, ce qui rend ma piété filiale bien autrement méritoire, et j'espère que Dieu me récompensera en m'envoyant quelque Lavinie, ou plutôt une Didon. J'aimerais autant cette dernière; j'en serais plus tôt quitte... » Le père mourut bientôt, laissant à son fils, au fameux lord Chesterfield, un titre que ce dernier rendit illustre et un domaine qu'il ne revint jamais visiter. Dans ses lettres, qui remplissent quatre volumes, et dont la collection vient d'être enfin complétée et publiée avec un soin remarquable par lord Mahon, pas un seul billet n'est daté de Bretby; jamais il n'y est question ni du vieux père, ni du vieux manoir.

Chesterfield, en effet, se détache, par la vie et le style, par ses idées et ses mœurs, des habitudes antiques et féodales; il rompt violemment avec elles. Il représente en Angleterre une civilisation toute factice et nouvelle pour son pays, cette civilisation de boudoir, dont l'histoire est encore à faire, qui prend sa source au moyen-âge, dans les cours d'amour provençales, traverse les palais des princes d'Italie, recueille en Espagne de longues draperies de cérémonial et d'étiquette, s'en débarrasse et vient expirer en France, assez court vêtue et assez peu morale, dans les petits soupers de Marly et d'Auteuil.

Elle a ses héros et ses apôtres; elle a sa littérature spéciale et curieuse, qui mériterait d'être étudiée; Pétrarque n'y est pas étranger. Elle nous a donné le sonnet, le madrigal, le discours académique, et la longue kyrielle des politesses et des complimens. A cette littérature se rattachent Voiture pour la grace, Balzac pour la majesté, sans compter les vieux législateurs de la politesse : en Italie, Balthasar Castiglione, auteur du *Livre du Courtisan*, et monsignor Della Casa, son successeur, l'auteur du *Galateo;* en Espagne, Gracian, auteur de *l'Homme de Cour;* en France, l'abbé de Bellegarde, Moncrif et tous les précepteurs des belles manières. La vie sociale occupe seule ces écrivains; sous les formes ils ne voient rien, et l'on peut remarquer que c'est toujours vers la fin d'une civilisation brillante que se mani-

festent de tels phénomènes. Ces professeurs de l'élégance et de la grace montent en chaire lorsqu'on est parvenu à douter des réalités, quand le scepticisme attaque les croyances, lorsque les formes l'emportent sur le fond. L'Angleterre n'était pas mûre encore pour un tel essai; sa bourgeoisie professait un calvinisme âpre et résolu, les haines vigoureuses n'étaient pas mortes, et Chesterfield, qui voulut être en Angleterre quelque chose comme Fontenelle et le président Maupeou, se trompa d'époque et de pays.

L'ami de Voltaire et de Montesquieu, s'il a été l'ami de quelqu'un, gentilhomme du prince de Galles en 1725, Philippe Dormer Stanhope, quatrième comte de Chesterfield, forme donc à lui seul une époque et une exception curieuses dans l'histoire de la société anglaise. Doué, comme on vient de le voir, d'une ame fort stérile et fort sèche, il corrige ce défaut par l'élégance et les graces, ne se permet pas la débauche violente des courtisans de Charles II, s'isole de la bourgeoisie demi-puritaine qui donnait le ton sous les George et que représentait Addison, ne tombe ni dans les travers de l'antiquaire Walpole, ni dans les querelles vaniteuses de Pope, et, représentant unique de la politesse telle que nos grands seigneurs la pratiquaient, essaie d'introduire à Londres la frivolité dans l'égoïsme et l'afféterie dans la grace. La société anglaise, alors bien moins raffinée, mais forte et récemment renouvelée, repoussa rudement la tentative de Chesterfield : pour s'y soumettre, elle avait trop d'aristocratie hautaine, de vigueur démocratique et de vices grossiers.

Je voudrais reproduire ici, en l'étudiant avec sévérité, les traits les plus vifs de cette existence singulière, dont lord Mahon a donné l'esquisse en deux ou trois pages excellentes de brièveté et de limpidité, que le médecin Maty, ami de la famille, avait encombrée des lourdes fleurs de son panégyrique, et que M. Renée, jeune écrivain élégant et net, a éclairée, avec beaucoup de sagacité et de bonheur, de tous les traits qui étaient alors à sa disposition. Rien n'est plus lent à s'opérer que ces révélations de situation et d'époque; on ne sait le siècle de Louis XIV que depuis l'apparition de Saint-Simon. Les lettres écrites par Chesterfield à son ami Dayrolles, par Mme Du Deffand à son cher Horace, par ce dernier à Horace Mann, par lady Suffolk, maîtresse de George Ier, par le premier Pitt et lady Montagu, ont découvert récemment les ressorts cachés, la position des groupes, les ombres des caractères dans le XVIIIe siècle anglais; les couches différentes de cette vieille société ont été mises à nu. Chesterfield se laisse enfin comprendre : dénué de générosité et d'élan, il n'a pas su s'approprier nos

qualités françaises et racheter les défauts qu'il empruntait à notre décadence monarchique; tournant à la galanterie sans chaleur, à la grace sans naïveté, aux arrangemens de cœur sans passion, aux intrigues politiques sans but élevé, il a gâté systématiquement les ressources d'une intelligence nette et acérée, d'une volonté subtile et ferme.

Il avait trente-et-un ans à la mort de son père, et c'était un des jolis hommes de son pays. Que l'on me pardonne les minuties; ceci est une miniature, non une fresque. Il avait la taille petite et mince, la tournure et la démarche d'une souplesse charmante et d'une élégance achevée, la figure régulière et délicate, sauf la longueur du menton qui s'allongeait un peu en s'arrondissant; ces détails ne sont pas oiseux à propos d'un séducteur de profession, ils tiennent au métier. Dans ses deux portraits, gravés d'après Gainsborough et la Rosalba, l'expression dominante est celle de la coquetterie, de la douceur et d'une finesse que l'on croirait innocente; l'œil, admirablement bien fendu, est féminin dans sa langueur, l'arcade sourcilière s'arrondit avec hardiesse; le front, qui semble un peu bas, va se perdre sous la poudre de la perruque à la mode. Toute cette figure, adoucie par l'artifice, ne laisse apparaître qu'un sourire des lèvres d'accord avec le sourire du regard; c'est la plus aimable marquise de 1780 vers soixante ans. Quant au costume (et il recommande pour ce soin quatre heures chaque jour, jamais il n'y a donné moins), ce sont des nuances attendries et calmes qui reposent l'œil : gris-perle sur gris-de-lin, avec broderies d'argent; le cordon bleu fort large et en sautoir, ce qui ajoute à la taille du jeune seigneur; rien de tranchant et d'excessif, point de recherche apparente; de luxe, ce qu'il en faut pour attirer le regard sans le blesser. Le titre « d'arbitre de ces élégances » ne lui a été contesté par personne, pas même par Horace Walpole, fils de son ennemi, et qui lui conteste tout. Ses rivaux ont eu soin de rehausser ses qualités d'homme à la mode, non pas pour le servir apparemment.

On se tromperait bien si, d'après cet extérieur, on le jugeait frivole. Il suivait un système et allait au succès. Dès sa première jeunesse, il l'avait désiré ardemment dans toutes les voies; il y avait tendu de toutes ses forces. Chez sa grand'mère lady Halifax, dont la maison l'abritait contre la violence de son père, et qui recevait la ville et la cour, lord Galway l'avait rencontré, et, voyant briller l'ambition dans les yeux de l'enfant, il lui avait fait cette leçon : « Je vous prédis que vous serez ambitieux, mon petit ami; eh bien! si vous voulez réussir, levez-vous toujours de bonne heure, c'est le seul moyen d'avoir du temps

pour tout. » Il profita du conseil, et, au milieu des plaisirs comme des affaires, il fut toujours levé entre cinq et six heures du matin, été comme hiver. Ses études furent très fortes; à Cambridge, il devint même pédant, non que les qualités intellectuelles des anciens le charmassent, mais il voulait être partout le premier. On verra bien, en étudiant sa vie, qu'il est impossible d'être homme de plaisir avec plus de peine et de labeur.

Il fit son entrée dans le monde, de 1712 à 1714. Le puritanisme régnait dans le peuple; la bourgeoisie tentait de mêler à sa décence morose un peu de bon goût, et quelques traces de l'orgie de Charles II se laissaient encore apercevoir. Il y avait à Londres deux ou trois « cupidons déchaînés » qui remplissaient la ville du bruit de leurs exploits; la duchesse de Cleveland, Cypris des précédens règnes, était leur protectrice naturelle : la fortune que son amant royal lui avait livrée, elle la dépensait ainsi. C'était sur ses deniers que *beau Fielding* et *beau Wilson*, remarquables surtout par leur robuste impertinence, soldaient, l'un, sa fameuse livrée *jaune et noire*, l'autre, ses dépenses scandaleuses. Je n'ai point à raconter ici leurs aventures oubliées, que l'on peut retrouver chez mistriss Manly (1) et chez Jesse (2); la bigamie de Fielding, le duel de Wilson avec le fameux Law, qui le tua par parenthèse et se sauva en France, étaient des sujets permanens d'anathème pour les prédicateurs, et d'admiration pour les jeunes débauchés. Chesterfield quitta Cambridge au moment où l'on parlait le plus de leurs fredaines, et sa vanité soupira pour de pareils triomphes.

Il faut l'entendre raconter l'état de son ame et les premiers épanouissemens de son amour-propre; le grand ressort de sa conduite se trouve tout entier dans ce nouveau fragment. — « J'entrai dans le monde, dit-il, non pas avec un désir ordinaire, mais avec une soif insatiable et une espèce de rage d'applaudissemens, de vogue et d'admiration. Si, d'un côté, cela m'a fait faire bien des choses ridicules, d'un autre côté, c'est la cause de tout ce que j'ai fait de bon. Cela m'a rendu prévenant et courtois pour des femmes que je n'aimais pas, et pour des hommes que je méprisais, dans l'espérance d'être applaudi des uns et des autres, quoique je n'eusse voulu ni de l'amitié de ceux-ci, ni des faveurs de celles-là. Toujours je m'habillais, je m'exprimais et me présentais aussi bien que possible; j'étais ravi lorsque je m'aper-

(1) *New Atalantis*, passim.
(2) *The House of Nassau*, etc.

cevais que la compagnie me goûtait. Je parlais aux hommes de tout ce que je pensais pouvoir leur donner la meilleur opinion de mon esprit et de mon savoir, et aux femmes de ce qui ne manque jamais de leur plaire, la flatterie, l'amour et la galanterie. De plus, je vous avouerai, sous le secret de la confession, que ma vanité m'a souvent fait prendre mille peines pour me faire aimer de certaines femmes, alors que je n'aurais pas donné de leurs charmes une prise de tabac. Dans la compagnie des hommes, je tâchais toujours d'effacer ou du moins d'égaler celui qui brillait le plus. Ce désir me poussait à tout tenter pour le satisfaire, et, quand je ne pouvais briller dans la première sphère, il me faisait réussir dans la seconde ou la troisième. Par ce moyen, je devins bientôt à la mode, et, quand un homme est une fois arrivé là, tout ce qu'il fait est bien. C'était un plaisir infini pour moi de considérer ma vogue et ma popularité. Femmes et hommes m'invitaient à toutes les parties, où je donnais en quelque sorte le ton; ce qui me valut la réputation d'avoir eu certaines femmes du plus haut rang, et cette réputation, vraie ou fausse, m'en valut réellement d'autres. Avec les hommes, j'étais un protée, je prenais toutes sortes de formes pour leur plaire; parmi les personnes gaies, j'étais le plus enjoué, le plus grave avec ceux qui l'étaient, et je n'omettais jamais les moindres attentions qu'exigent les bienséances, ou les moindres offices d'amitié qui pouvaient leur plaire et les attacher à moi. En conséquence, j'étais bientôt lié avec tous les hommes les plus distingués et les plus en vogue partout où je me trouvais.

« C'est à ce mobile de vanité, que les philosophes trouvent si méprisable et que je qualifierai tout autrement, que je dois la meilleure part du rôle que j'ai joué dans le monde. Il faut plaire, briller et éblouir autant qu'on peut. A Paris, vous devez avoir observé que *chacun se fait valoir autant qu'il est possible*, et La Bruyère remarque très justement qu'on ne vaut dans ce monde que ce qu'on veut valoir. Lorsqu'il est question d'applaudissemens, jamais Français, homme ou femme, n'est en défaut à cet égard. Observez les attentions éternelles et la politesse qu'ils ont les uns pour les autres; *ce n'est pas pour les beaux yeux de leurs semblables au moins*, non, mais pour eux-mêmes, pour des louanges et des applaudissemens. Pratiquez, pour plaire, tout l'art de la coquette la plus raffinée; soyez alerte et infatigable pour vous attirer l'admiration de tous les hommes et l'amour de toutes les femmes. »

Cette théorie, qui est à peu près celle de La Rochefoucauld, de Hobbes et de Mandeville, ne parvint qu'assez tard chez lui à ce degré

de perfection solide et sèche, qu'il a réduite en formule philosophique. A vingt ans, vers 1714, il part pour faire ce qu'on appelait alors sa tournée d'Europe, se débarrasse vite d'un précepteur qui le gêne, et vient tomber à Paris au milieu de la société de Mme de Tencin, de Lamotte et de Fontenelle. L'exilé Bolingbroke y jetait un vif éclat; chez celui-ci, tout était passionné, même l'amour-propre; tout était grandiose, même l'intrigue. Chesterfield, placé sous son aile, vit en lui l'idéal de la grandeur humaine. Il conçut pour ce caractère extraordinaire et multiple la seule admiration qu'il ait ressentie, se laissa patroner par lui près des dames de la cour, reçut de lui et d'elles l'empreinte décisive de sa vie future, et résolut de jouer à son tour l'Alcibiade avec moins d'excès et de violence. Tel fut en effet son rôle : un Bolingbroke adouci et plus aimable.

A vingt ans, il a hâte de suivre les traces politiques d'un si grand maître. La reine Anne meurt. Aussitôt il arrive, et reçoit de lord Stanhope, ministre de George Ier et son parent, le titre de gentilhomme de la chambre du prince de Galles. Puis, sous le même patronage, il fait son début à la chambre des communes, où il représente le bourg de Saint-Germains; il n'avait pas même l'âge que la loi exigeait pour y siéger. Le jeune orateur, fidèle élève de Bolingbroke, et persuadé qu'il fallait emporter la renommée de vive force, se joint aux assaillans du duc d'Ormond avec une extrême véhémence; par égards pour son *discours vierge*, on ne le rappelle pas à l'ordre, quoiqu'il le méritât. « Monsieur, lui dit après sa sortie un des partisans du duc d'Ormond, je vous fais observer que vous êtes mineur, et que, si vous restez ici, l'amende qui va vous être infligée sera considérable. » Chesterfield salua profondément, prit la poste et revint en France, où il retrouva son modèle.

Les dames continuèrent son éducation et achevèrent « de dérouiller, » comme il le dit lui-même dans un curieux passage (1), sa timidité et son pédantisme. Beau, jeune et homme de plaisir, il apprit merveilleusement bien le français sous leurs auspices; il en retint même la plus fugitive et la plus délicate parcelle, le français de Crébillon fils et du président Maupeou, ces dictons du monde, ces trivialités choisies, tout ce qui serait de mauvais goût aujourd'hui, et dont ses lettres sont, pour ainsi dire, un cahier d'expressions corrigées : « l'indécrottable, — l'indéchiffrable, — être abasourdi, — s'ébaudir dans la plaisanterie; » son style est plus idiotique et plus de boudoir

(1) Tome II, page 280.

que celui de Lamotte ou de Mme de Staal, et l'on pourrait y démêler, si l'on voulait, tout le lexique en usage chez Mme de Parabère ou le financier Law.

Cependant il occupait auprès de son ami Bolingbroke une place singulière. L'insurrection jacobite de 1715 se préparait, et Bolingbroke en était l'ame; le jeune Chesterfield trouva moyen de s'informer au juste de l'état des affaires, sut où en était la conspiration qui se tramait à Paris contre la dynastie nouvelle, et en informa sa cour. L'homme de génie était dupe de l'homme d'esprit; Chesterfield, courtisan délié, devait plus tard se laisser vaincre par le brutal Newcastle.

Tant de finesse et de grace n'étaient guère à leur place dans une assemblée à demi populaire. Quand le jeune homme, devenu majeur, revint siéger aux communes, elles subirent plutôt qu'elles n'acceptèrent ce ton insinuant, cette grace molle, cette aisance de gentilhomme et ces légères ironies dont se composait le bagage de son éloquence. Un membre qui possédait le talent du mime burlesque, et auquel il ne plaisait pas, s'attacha, dès qu'il se levait et parlait, à parodier ses gestes et sa voix. Chesterfield avait peur du ridicule, comme tous les gens qui en font leur arme ordinaire; il recula, se tut, sut encore attendre, et se contenta, jusqu'à la mort de son père, d'être un homme de plaisir et de salon. Lié avec toutes les beautés à la mode, ami des unes, amant des autres, bel-esprit reconnu dans les meilleurs lieux, auteur de madrigaux élégans, non sans une pointe de libertinage, ce fut l'élève le plus accompli de ce salon de Mme de Tencin, qui l'avait formé.

On cherche en vain, dans sa jeunesse même et dans l'entraînement de cette première époque, une émotion forte et une passion vive. Le nom de la belle Fanny Shirley se trouve assez souvent sous sa plume; il fait d'elle le texte de ses couplets galans; vers elle, comme vers la plus jolie, il se penche dans les bals et il l'invite à danser; à elle, dit un satirique contemporain (1), il adresse

> Ce long soupir, mêlé d'un éternel sourire,
> Et du matin au soir, puis du soir au matin,
> Le murmure flatteur d'un compliment sans fin;

ce qui ne paraît pas tirer à grande conséquence. Un critique moderne, homme d'esprit, s'étonne de ce que la correspondance de Chesterfield ne renferme point de lettres d'amour; il n'écrivait pas de ces fadeurs-là. Voisenon et l'abbé de Latteignant les abandonnaient

(1) Sir C. Hanbury Williams.

au fougueux Diderot et au grave Jean-Jacques; il les laissait, lui, au paysan Burns; folies du cœur ou de l'imagination, que l'on se reproche tôt ou tard, qui compromettent et engagent, et qu'un homme vraiment bien élevé ne se permet pas.

D'ailleurs, il n'oubliait pas son ambition, s'arrangeait avec l'avenir et se levait toujours à cinq heures du matin. La scandaleuse querelle de George Ier et de son fils éclate et trouble l'Angleterre; Chesterfield, l'œil sur le règne prochain, a grand soin de renier le vieux roi, et de se déclarer pour le fils, qui attend la couronne. Aussi, dès que la mort eut frappé George Ier, Stanhope, devenu lord Chesterfield par le décès de son père, accourut, comme le faucon tombe sur sa proie, pour avoir part à la curée des honneurs. Ses saillies avaient déjà fait peur; son adresse insinuante semblait dangereuse. Le roi nouveau n'aimait pas l'esprit et n'en avait guère. On exila honorablement Chesterfield à La Haye, avec le titre d'ambassadeur, et, pour le consoler, on le chargea d'intérêts très délicats et particuliers au roi lui-même. Il partit et fit merveilles.

Jamais les Hautes-Puissances n'avaient vu d'ambassadeur si aimable et d'élégance aussi achevée; les dames surtout professèrent pour ses talens une admiration sans égale. « Il se serait fort ennuyé, dit lady Montagu, de jouer, sur un théâtre de second ordre, un rôle secondaire, s'il n'eût occupé ses loisirs en donnant des fêtes, en bâtissant des salles de danse de cent pieds de long, en courant les promenades dans un équipage doré; « surtout en obtenant près des femmes une série de succès dignes de Lovelace ou du duc de Richelieu. »—« Nos dames hollandaises, écrit-il plus tard à son fils qu'il cherche à endoctriner, sont trop réservées et trop froides d'imagination pour faire les avances, mais elles sont trop aimables et ont le cœur trop chaud pour repousser un honnête homme qui se présente bien. » Il se présenta si bien, que la ville de La Haye retentit de ses conquêtes.

Il y avait alors à La Haye une de ces protestantes françaises exilées dont la révocation de l'édit de Nantes avait couvert l'Europe, et qui se nommait Mlle Du Bouchet. Belle, jolie et prude, elle était chargée de surveiller l'éducation de deux ou trois filles nobles et orphelines. Elle entendit parler du séducteur universel, et entra, comme de raison, dans une véhémente indignation dont l'imprudence lui coûta le bonheur et le repos. Chesterfield apprit par ses amis qu'il avait en Mlle Du Bouchet une ennemie acharnée, et que sa toute-puissance était contestée; la gouvernante affectait d'arracher ses élèves à la présence de l'ambassadeur, et lui prodiguait le dédain, même l'épigramme. C'était

plus qu'il n'en fallait. Il paria soumettre Mlle Du Bouchet, joua la passion, la joua bien, fit toutes les promesses de mariage que l'on voulut, et l'emporta. La vertueuse Mlle Du Bouchet devint mère, et la ville et la cour furent informées de sa chute. La scène de Clarisse et de son séducteur était jouée d'avance; c'était en 1727: Richardson a tout simplement calqué son Lovelace sur l'ambassadeur anglais à La Haye, dont l'aventure était publique. La pauvre gouvernante sut bientôt qu'elle avait été l'objet, non d'une passion, mais d'un pari, et, privée de sa place, ruinée, l'existence et le cœur tout-à-fait brisés, apprenant un peu tard qu'il ne faut pas se moquer des Chesterfield, elle mit au monde un fils, et vint, avec une petite pension que Lovelace daigna lui faire, se cacher dans un faubourg obscur de Londres, à Lambeth, d'où elle ne sortit plus, et où elle ne vit personne, pas même Chesterfield. Celui-ci la fit peindre par la Rosalba, car elle était belle, et la plaça, presque sans voiles et comme un trophée, dans un beau cadre doré, sur la cheminée de sa bibliothèque. Ce fut le seul honneur qu'il lui fit désormais. Cette fière vertu qui tombe et ce grand conquérant qui triomphe d'une simple gouvernante, tout cela est dans le cours ordinaire des choses humaines; on verra reparaître, à la fin de la vie de Chesterfield, la gouvernante française et son fils, et cette histoire de jeunesse revenir frapper, de la manière la plus inattendue, la vieillesse de l'ambassadeur.

Mlle Du Bouchet l'inquiétait peu en définitive; ce qui le préoccupait, c'était son ambition. Le brutal et rusé Walpole régnait à la cour; une intrigue fut tramée entre lord Townshend et l'ambassadeur à La Haye, pour renverser et remplacer le duc de Newcastle, peut-être Robert Walpole lui-même. George II, qui venait de visiter son cher électorat de Hanovre, devait passer par Helvoet-Sluys, où Chesterfield l'attendit au passage, espérant obtenir la place de Newcastle. Le roi était en garde contre ses séductions; il échoua; lord Townshend, convaincu d'avoir tramé cette intrigue, fut congédié, et Walpole, qui ne devina pas, selon les historiens, ou plutôt qui ne voulut pas deviner la douce perfidie de Chesterfield, lui envoya la jarretière et le fit nommer grand-intendant (*high-steward*) de la maison royale. Chesterfield avait arrangé d'une manière favorable aux intérêts du roi des litiges difficiles entre le Hanovre et la Hollande, et le roi, qui aimait l'Allemagne, avait toujours conservé une prédilection de famille pour son petit électorat.

Récompensé et mécontent, Chesterfield revint à La Haye, couronné de cette faveur équivoque, et se livra plus ardemment que jamais

aux deux consolations de son exil, au jeu et aux femmes; ces deux penchans s'exaltèrent des mécomptes de son ambition, une fièvre lente s'empara de lui, et sa santé fut compromise ainsi que sa fortune. Le grand Boerhaave, qu'il consulta, mit au bas de son ordonnance : *Venus rarius colatur*, prescription dont il se souvint toute sa vie. D'ailleurs on ne songeait pas à rappeler l'ambassadeur, dont on connaissait les ambitions politiques, et dont les épigrammes inquiétaient ceux-ci et gênaient ceux-là. Il comprit que son exil pourrait durer éternellement; son patrimoine était entamé par le jeu, son avenir était incertain; son aventure un peu bourgeoise avec Mlle Du Bouchet, qui venait de lui donner un fils, compromettait les prétentions d'un aussi brillant séducteur. Il envoya sa démission et reprit la route de Londres.

Tout à côté de son hôtel de Grosvenor-Square demeurait la célèbre duchesse de Kendal, qui n'était autre que cette Mélusine de Schulenbourg, autrefois si jolie, et que le roi George Ier avait amenée de Hanovre comme faisant partie de son étrange sérail (1). A peine arrivé, Chesterfield cultiva cette maison; il ne manquait guère de se mettre en règle avec l'avenir, avec les maîtresses des rois et les héritiers présomptifs. La duchesse avait une fille fort belle qui passait pour sa nièce, et à laquelle, en tout état de cause, il avait offert ses hommages avant le départ. Créée lady Walsingham en son propre nom et maîtresse d'une fortune considérable, elle attendait en outre celle de sa mère; il y avait là de quoi réparer celle de Chesterfield. Le voisinage de la duchesse de Kendal offrait au jeune courtisan une excellente occasion; il fit sa cour et obtint le consentement de la mère et de la fille. George II s'opposa au mariage, ne voulant pas, disait-il, que la fortune de lady Walsingham fût compromise par un joueur; Chesterfield était de taille à lutter contre le roi, et en effet il lutta.

George Ier, qui n'avait pas foi dans la loyauté de son fils George II, dont il connaissait l'avarice, avait fait faire un double de son testament, et confié l'un des exemplaires à l'évêque d'Armagh, l'autre au duc de Wolfenbuttel; il y avantageait lady Walsingham. L'évêque d'Armagh, en remettant au nouveau roi l'exemplaire qu'il croyait unique, fut très étonné de voir que George II, sans le lire, le chiffonnait, le mettait dans sa poche, puis le jetait au feu; c'était se débarrasser assez lestement des legs qu'il avait à servir. Quand George II sut qu'un duplicata avait été envoyé au duc de Wolfenbuttel, il em-

(1) V. notre article sur Sophie-Dorothée, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1845.

ploya toutes les manœuvres de la diplomatie pour en étouffer le bruit et en cacher la trace. Cependant Chesterfield, qui, malgré le roi, venait d'épouser lady Walsingham, se trouvait pour sa part, ainsi que la duchesse, frustré d'un legs inscrit sur le testament supprimé. En fait d'argent, il était rude jouteur; il eut vent du testament, menaça, cria, ne recula pas devant un procès à intenter au roi, commença même le procès, obtint de la peur et du scandale ce que l'on n'accordait pas à la justice, et se tut, moyennant une somme importante qu'il toucha.

Ce mariage riche et ce testament supprimé coïncident avec le règne de Robert Walpole: de cette époque date aussi la vive opposition de Chesterfield contre le roi, la cour et le ministre. On lui a fait, à ce propos, l'honneur de le supposer meilleur patriote qu'il n'était. Sa guerre si animée de bons mots, de discours parlementaires, de pamphlets et d'influence sociale, avait des motifs et un but personnels. Whig comme Walpole, ne se détachant de lui par aucun dissentiment de principes, il satisfaisait ses haines, servait ses rancunes, vengeait ses mécomptes, et dissolvait le parti de son adversaire, dans le seul intérêt de sa propre vanité et de son ambition. A propos du bill de douane (*excise*), il compromit gravement le cabinet; le ministre plia et laissa passer l'orage. Ses deux frères battaient en brèche Walpole aux communes; lui-même le foudroyait à la chambre des pairs, qui avait fait de lui son orateur favori. L'émeute se préparait à Londres, et le malin Chesterfield pouvait se vanter d'en être l'un des moteurs les plus actifs. Il allait toujours à la cour, et montait à son ordinaire et fort lestement le grand escalier de Saint-James, lorsqu'un huissier de service lui redemanda sa baguette blanche, le signe de ses fonctions.

Il n'en fut que plus ardent à l'attaque, harcela toujours et ne renversa jamais; pendant les dix années suivantes, il continua son feu, et ne donna aucun répit à ses adversaires. Robert Walpole, fin dans sa conduite et grossier dans ses mœurs, méprisait les gens de lettres, comme c'est l'usage des hommes positifs que la recherche de l'idéal et de l'art remplit d'un profond dédain. Chesterfield l'accabla de railleries, se lia avec Pope, soupa chez Button, rendez-vous des poètes, publia lui-même les poésies de Hammond, continua l'aimable tradition d'Addison dans la *revue* hebdomadaire intitulée *le Monde,* et prit rang parmi les écrivains élégans de son époque. Dans cette *revue*, il poursuivit à outrance le ministère, le roi et les travers de ses propres ennemis, régla les modes, signala les ridicules, et affermit ainsi l'autorité incontestable dont il jouissait dans les salons. Un de ses plus

piquans essais dans ce genre léger est celui où, traitant *ex professo* « des femmes qui ne sont plus jolies, » il se fait leur législateur; le roi, comme son père, se croyait forcé par le bon goût à entretenir autour de lui un sérail de laideurs et d'antiquités, et la satire tombait d'aplomb sur les favorites de George :

« .... La parure des antiques, dit-il, ne doit pas s'élever au-dessus de la simple et modeste prose; tous leurs efforts au-delà n'aboutiraient qu'au burlesque, et les rendrait risibles. Une femme âgée doit éviter tout ornement qui attirerait sur elle des yeux auxquels sa vue serait peu agréable. Mais si, à force de parure, elle veut imposer aux hommes sa beauté détruite, ils sont offensés de son entreprise insolente; quand une Gorgone frise ses serpens pour charmer la ville, elle n'a pas le droit de se plaindre si elle rencontre un Persée vengeur. Ces femmes sans sexe peuvent être regardées comme des êtres à part; elles ne sauraient être rangées parmi le beau sexe; elles devraient renoncer ouvertement à toutes prétentions à cet égard, et tourner leurs pensées d'un autre côté; elles devraient s'efforcer de devenir d'aimables et honnêtes hommes; elles peuvent se livrer aux plaisirs de la chasse et vider joyeusement un verre, et, *pour ma part, si elles pouvaient entrer au parlement, je ne m'y opposerais en aucune façon.* Me demande-t-on comment une femme peut savoir qu'elle a vieilli, et agir en conséquence, je réponds qu'elle ne doit pas en croire ses yeux, mais ses oreilles; que si elle n'est pas entourée d'hommages, si elle n'a pas de nombreux attentifs, elle peut être assurée que ce n'est pas la sévérité de son visage qui les éloigne.

« Ces vieilles pécheresses sont inexcusables. J'ai vu souvent des arrière-grand'mères parées, à ce qu'elles pensaient, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, mais qui ressemblaient bien plus réellement à des vers à soie desséchés dans leurs coques. Pourquoi donc exposer orgueilleusement des rides aussi vénérables que leur contrat de mariage? Qu'elles cessent d'offenser nos regards par ces prétentions exorbitantes, qu'elles se contentent du noir, et qu'elles lisent Ovide, *de Tristibus* (1). »

On reconnaissait, à ces traits cruels, les favorites du roi; George II prêtait beaucoup à l'épigramme par ses allures sans dignité, sa cupidité, ses maîtresses qu'il n'aimait pas, ses goûts de sergent et de tailleur militaire, et sa prédilection pour les revues d'uniformes et la ponctualité du service. Quand il s'était bien moqué du roi, Chesterfield croyait avoir remporté la victoire; n'en déplaise à ce vif et piquant esprit, sa position n'était pas aussi bonne qu'il l'imaginait; n'ayant de racines véritables ni dans le puritanisme populaire, ni chez les tories jacobites, ni dans le whiggisme un peu vénal des walpoliens, il ne gagnait rien à blesser le roi. Cependant il continuait toujours,

(1) *Miscellaneous Works*, vol. II, p. 48-49.

encouragé par les applaudissemens universels; dans le *World* (*le Monde*), on lisait, en 1740, la facétie suivante, sortie de la plume de Chesterfield, et que George II eut grand'peine à lui pardonner. Un petit prince allemand est censé parler :

« .... Il n'y a pas autour de moi, dit-il, un prince qui n'ait augmenté ses forces, l'un de quatre, celui-là de huit, et celui-ci de douze hommes, de sorte que vous devez comprendre qu'il y allait de mon honneur et de ma sûreté d'augmenter les miennes. J'ai donc porté mon armée à un effectif de quarante hommes, de vingt-huit que j'avais auparavant; mais, afin de ne pas surcharger mes sujets de taxes, pour leur épargner le logement et l'insolence de mes troupes, et ne pas leur faire craindre de projets contre leurs libertés, je vous dirai entre nous que mes quarante soldats sont en cire, et qu'ils manœuvrent par un mouvement d'horloge. Vous pouvez voir, ajoutait-il, que, si je courais un danger réel, mes quarante hommes de cire sont aussi rassurans pour moi que s'ils étaient de chair et de sang, et du meilleur de la chrétienté; quant à l'apparence et à la dignité, ils valent tout autant, et en même temps ils me coûtent si peu, que nous aurons à cause de cela un bien meilleur dîner.

« Mon ami lui exprima son approbation sincère de ses mesures sages et prudentes; il m'assure n'avoir vu de sa vie d'hommes mieux faits, mieux assortis pour la taille, ni de plus belles figures de soldats.

« L'ingénieuse invention de ce prince vaillant et sage me donna immédiatement l'idée qu'en y faisant quelques légers changemens, on en pourrait tirer un parti très avantageux pour le bien général. J'ai médité et retourné cette pensée dans mon esprit avec la plus grande attention, et je la présente à mes lecteurs, en déclarant que je suis prêt à recevoir les avis et à profiter des lumières des personnes plus instruites que moi dans la science militaire.

« Je propose donc humblement qu'à partir du 25 mars prochain (1736) la nombreuse armée actuelle, qui coûte beaucoup, soit entièrement licenciée, à l'exception toutefois des officiers, et que des personnes compétentes soient autorisées à passer un marché avec mistriss Salmon pour former le même nombre d'hommes de la cire la plus fine; que les mêmes personnes soient également autorisées à traiter avec Myn Herr Von Pinchbeck, l'ingénieux artiste, pour le mécanisme du nombre d'hommes précité.

« On a pris depuis peu, mais en vain, des peines infinies pour amener notre armée actuelle à l'état de propreté et de perfection d'une armée de cire : on a reconnu impossible de se procurer un grand nombre d'hommes tous de la même taille, faits de même, portant leurs cheveux, passant tous exactement et simultanément par les temps de l'exercice, et surtout ayant dans le regard une certaine fierté militaire qui n'est pas naturelle aux figures anglaises. On a été obligé de réformer même plusieurs officiers des plus marquans, parce qu'il leur manquait QUELQUES-UNES DES PROPRIÉTÉS DE LA CIRE. Avec une armée comme la mienne, le plus âpre et le plus avare des sergens ou des monarques sera content. »

En définitive, et malgré cette dépense d'esprit anglais, Chesterfield ne cessait pas d'être battu. Sa politesse exquise, ce beau ruban bleu, ces épigrammes écrites et parlées, ces entrées secrètes par les escaliers dérobés, ces alliances de boudoirs, ces débauches charmantes et modérées, un magnifique mariage d'intérêt et d'argent, des discours imités de Tacite et prononcés à la chambre haute avec un succès merveilleux, rien n'avait pu enraciner Chesterfield ni déraciner Walpole. Celui-ci, buveur et gastronome, riait haut, parlait fort, négligeait les maîtresses du roi que Chesterfield cultivait, se mettait bien avec la reine, qui était le ressort réel de la cour, pratiquait des ruses efficaces, et ne tombait jamais dans la finasserie. Chesterfield n'inspirait ni confiance ni sympathie, mais seulement une admiration mêlée de haine. On lui préférait Newcastle, l'homme le plus mal élevé de son pays, et Walpole, qui se passait de l'estime, pourvu qu'on le servît.

La longévité des ministères est bornée. Il fallut bien que Robert Walpole prît sa retraite; alors le roi fut forcé d'employer Chesterfield, mais il se hâta d'exiler encore un homme qui lui était odieux de toute manière. George II avait sur le cœur l'affaire du testament, celle du mariage, celle de l'*excise*, les plaisanteries du *World*, sans compter les discours parlementaires semés de facéties contre sa personne. Chesterfield retourna donc en Hollande sans avoir entendu de la bouche royale d'autres paroles que celles-ci : « Monsieur, vous avez reçu vos instructions. » De Hollande il passa en Irlande à titre de vice-roi, ce qui était encore une disgrace; l'un des plus piquans escamotages de cette vie d'artifice fut de toujours être en disgrace et de toujours sembler triomphant.

Sa seconde ambassade fut aussi heureuse que la première. Dans la diplomatie, il a excellé, et n'est pas sans rapports avec le maître, M. de Talleyrand. Parfaitement grand seigneur comme ce dernier, il ne se pressait jamais, écoutait, attendait, méprisait les passions vives ou tendres, et aimait le jeu, émotion des ames qui n'en ont plus. Au bas d'une des lettres de Chesterfield, on trouve ce conseil donné à un résident, son ami intime : « Pas de vivacité — *Temper!* » C'est le mot de M. de Talleyrand à ses élèves : *Surtout pas de zèle!* Ces deux grands seigneurs, qui méprisaient tant les hommes (et les femmes un peu davantage), qui aimaient tant l'argent et le succès, ont été peut-être, dans les temps modernes, les plus habiles alchimistes de la quintessence diplomatique, comme dirait Rabelais. En fait de diplomatie, Chesterfield n'a pas été dépassé; il décida, en 1745, la Hollande contre la France et contre son intérêt; il calma en 1746 les papistes d'Ir-

lande et apaisa leurs mécontentemens. A vingt ans, il avait réussi; en 1728, sa première ambassade avait résolu en faveur du roi d'Angleterre des questions délicates relatives à l'électorat de Hanovre. C'était là son triomphe. Il prodiguait les petites graces, la flatterie, la séduction, ce qu'il appelait, en jargon de Versailles, le *galbanum*. « Le *galbanum* coûte si peu! » dit-il à son fils. Dans le combat constitutionnel, en face de Walpole, les subtilités les plus exquises restaient impuissantes et devenaient des obstacles; Chesterfield avait cinquante ans et n'était pas entré dans la vraie carrière politique.

Sur la rumeur d'une invasion française en Irlande, il partit pour ce pays, dont le gouvernement lui était confié, au refus de tous les gens de cour et de tous les hommes d'état. Cette vice-royauté n'était pas une faveur, mais un moyen honnête d'être quitte de lui. Il dut se trouver bien dépaysé en Irlande. On y buvait beaucoup, on s'y assassinait lestement; les pauvres *cotters* tout nus brûlaient les maisons quand les pommes de terre manquaient, les riches protestans faisaient condamner aux assises tous les papistes qu'ils pouvaient pendre, et les catholiques désespérés se vengeaient de leur mieux. Chesterfield, qui était Irlandais de race, trouvait de grands maux à guérir et de grandes difficultés à vaincre; il s'acquitta de cette tâche avec courage et avec honneur. Les enfans de cette triste patrie n'oublient jamais leur mère : ni le frivole Sheridan ni le cynique Swift ne lui ont été infidèles; mais nul ne mérita mieux de son pays que l'élégant et léger Chesterfield.

Les ennemis de Chesterfield, et il n'en manquait pas, ceux qu'il avait blessés de ses railleries ou offusqués de son éclat, c'est-à-dire la grande majorité de la société anglaise, pouvaient se réjouir; il n'y avait pas de poste supérieur plus désagréable que la vice-royauté d'Irlande à cette époque. Il vit d'un coup d'œil la situation, et, oubliant les coquetteries et les intrigues dont il avait cru se faire des armes, et qui n'avaient été pour lui que des embarras, il changea de route et se mit résolument à l'œuvre. Dès l'origine, il jugea sainement le pays. Endossant le harnais administratif avec courage, renonçant à la table de jeu et aux belles intrigues, il débuta par les mesures les plus fermes envers le roi dont il repoussa les créatures, envers les partis auxquels il imposa, envers le peuple dont il se fit aimer. Cet homme d'esprit, qui se trouvait acculé dans un coin obscur, devint homme d'état. Le gouvernement de Chesterfield en Irlande est une date, un exemple et une leçon; au lieu de proscrire et de sévir, il concilia les uns et calma les autres, laissa de côté le catholicisme comme peu dangereux, et se mit à combattre corps à corps la détresse de l'Irlande, la véritable plaie

du pays. « Repoussez la pauvreté, non le papisme, écrivait-il sans cesse; améliorez vos terres, étendez votre commerce, le reste viendra tout seul. » Rien n'est plus admirable que cette puissance d'un esprit juste et net appliquée aux grandes affaires. Pendant huit mois d'une administration sans tache et d'une infatigable activité, il releva l'industrie, encouragea l'agriculture, fonda des écoles, détruisit l'influence des *managers*, gens qui, au moyen de monopoles concédés par le gouvernement, assuraient les votes et soutenaient les ministères; enfin il traça le sillon que devra suivre désormais tout ami véritable de l'Irlande. Il avait si étonnamment réussi, que George II eut le bon sens de le récompenser, d'oublier toutes ses épigrammes, et de lui donner les sceaux de secrétaire d'état.

Chesterfield eut le tort et l'imprudence de les accepter; il revint; bientôt ses gentillesses déplurent, ses graces firent ombrage, son ambition effraya; il espérait gouverner le roi en gouvernant lady Yarmouth, la favorite, et redevenu, à cinquante-cinq ans, l'homme aimable par excellence, il n'en eut pas plus de crédit. Il ne put même pas obtenir un avancement militaire pour un de ses parens. Un jour qu'il sollicitait la signature royale pour je ne sais quelle nomination : « — J'aimerais mieux nommer le diable ! s'écria George II. — Comme votre majesté voudra, s'écria-t-il; le diable est un assez bon sujet; mais je lui ferai observer que les lettres de commission portent ces mots : *A mon féal et bien-aimé cousin.* » Le roi signa en riant.

C'étaient là de petits triomphes de société auxquels Chesterfield était habitué. Cependant le grossier Newcastle et ses amis continuaient d'entraver sa route : il se décida à la retraite. — « Elle produisit peu d'effet, dit Horace Walpole, dont la narration dénigrante renferme quelques piquantes vérités et signale ce qu'il y avait de factice au fond de cette vie brillante. Toujours chez White, il y jouait et lançait des bons mots, mêlé aux jeunes fous de qualité. Dès son entrée dans le monde, il avait annoncé ses prétentions au bel esprit, et les femmes y croyaient fermement. Il s'était donné, sans plus de fondement, pour un séducteur, et cependant les femmes y croyaient. On aurait dû penser qu'elles seraient meilleurs juges de ce dernier point. Il faisait certainement tous ses efforts pour avoir de l'esprit, et pour être homme à bonnes fortunes. » Désappointé, mécontent, et renonçant au monde, il publia un exposé laborieux des motifs de sa retraite, auquel peu de personnes firent attention, refusa un duché que lui offrit George II, et se retira dans sa jolie maison de South-Audley-Street.

South-Audley-Street, une des rues du West-End, voisine de Gros-

venor-Square, offre encore à l'admiration des visiteurs l'hôtel Chesterfield, *Chesterfield-house*, que ce seigneur a fait construire en 1747 sur un terrain acheté à grand prix au chapitre de Westminster. L'extérieur est d'une simplicité élégante; l'intérieur rappelle les petites maisons de notre régence. Tout y est encore dans l'état où la mort du comte l'a laissé en 1773. On a respecté le salon, dont il était fier, et cette riante bibliothèque dont les fenêtres ouvrent sur le plus beau jardin de Londres. Au-dessus des armoires d'acajou, qui s'élèvent à hauteur d'appui, règne la série des portraits d'auteurs anciens ou modernes que Chesterfield aimait le plus. Une inscription en majuscules d'or d'un pied de long se détache sur le fond sombre du lambris, et offre la devise que Chesterfield avait choisie pour sa maturité et sa vieillesse :

NUNC. VETERUM. LIBRIS. NUNC. SOMNO. ET. INERTIBUS. HORIS.
DUCERE. SOLLICITÆ. JUCUNDA. OBLIVIA. VITÆ.

Sur la cheminée et sur les consoles sont répandus avec un élégant désordre statuettes, bronzes antiques, marbres voluptueux, urnes athéniennes, mélange charmant de raffinement, de grace et d'érudition. Une porte secrète donne de la bibliothèque dans ce joli boudoir dont il fait lui-même en français la description un peu maniérée, adressée à l'une de ses amies : « La boisure et le plafond sont d'un beau bleu, avec beaucoup de sculptures et de dorures; les tapisseries et les chaises sont d'un ouvrage à fleurs au petit point, d'un dessin magnifique sur un fond blanc. Par-dessus la cheminée, qui est de marbre jaune de Sienne, force glaces, sculptures, dorures, et, au milieu, le portrait d'une très belle femme peint par la Rosalba... Ce boudoir, — ajoute-t-il, jouant sur le mot comme il avait coutume de jouer avec la vie, — est si gai et si riant, qu'on n'y peut jamais bouder quand on y est seul. C'est un défaut aimable pour qui aime la bouderie aussi peu que moi. Mais en tout cas il est facile de le réparer en y recevant les gens maussades, fâcheux, désagréables, que de temps en temps on est obligé d'essuyer. Quand on m'annonce un animal de la sorte, je cours d'abord à mon boudoir comme à mon sanctuaire pour l'y recevoir : il a moins de prise sur moi; car, de la façon que nous sommes faits, tel sot qui m'accablerait dans une chambre lugubre peut m'amuser dans un cabinet orné et riant... »

Ce fut dans cette maison délicieuse, par une matinée d'octobre 1747, que le représentant de la civilisation la plus avancée, et, disons-le, la plus puérile de l'Angleterre, attendait une visite ardem-

ment désirée. On se rappelle peut-être et cette pauvre Mlle Du Bouchet, et ce fils que les fatuités de sa jeunesse (il n'eut jamais de vives passions) lui avaient laissé. N'ayant pas d'enfans de sa femme, tout ce que son esprit gardait de force, tout ce que son ame avait de chaleur, il le reportait sur Philippe Stanhope, c'était le nom de l'enfant naturel. Se voir revivre avec ses belles manières et ses triomphes, il eût tout donné pour cela; à cette œuvre, il avait sacrifié argent, peines et temps. Il avait suivi de l'œil le jeune homme à travers ses voyages, l'avait recommandé aux grandes dames, qu'il avait priées de faire à Philippe l'aumône de quelques sourires, et n'avait oublié ni la danse, ni l'escrime, ni la carte de Tendre, ni le tailleur. Le jeune homme venait de faire son tour d'Europe, et son père l'attendait. « Comment va-t-il se présenter, demandait-il à Mme de Monconseil? *Frétillera-t-il des jambes* comme autrefois? son chapeau à plumet, le tiendra-t-il sous son bras galamment? et son épée s'embarrassera-t-elle dans ses jambes? Comment tournera-t-il sur le talon rouge? *La petite Blot*, Mme Dupin et les dames allemandes lui auront-elles donné le beau vernis? » La correspondance du père aura-t-elle produit plus d'impression que n'en produisent habituellement les sermons paternels?

Afin de former son fils aux belles manières, ses lettres avaient été lestes, pimpantes et même égrillardes un peu plus qu'il n'est permis. Un jour il lui écrivait : « Je vous envoie de bons billets de banque. Il faut que madame la résidente soit étrennée; » un autre jour : « Vous faites donc des parties de traîneau avec cette belle Allemande? A la bonne heure! Pourquoi ne seriez-vous pas assez adroit pour verser le traîneau? il faut y voir clair... en politique, mon fils! Vous auriez de bien jolis madrigaux à débiter sur cette révolution-là! »

Philippe Stanhope, qui avait couru le monde, recommandé à toutes les beautés qui peuvent achever les humanités d'un jeune diplomate, avait eu bien de la peine à prendre le beau vernis. Dans un des nombreux et spirituels romans de Théodore Hook, un père mauvais sujet est corrigé par un fils grave qui le remet dans la voie de la vertu; cette excellente donnée de comédie se rapproche un peu de la situation respective de Chesterfield et de son fils. Le père professait un petit adultère léger et perpétuel, dont le fils ne savait que faire, bien que les exhortations paternelles lui recommandassent toujours « un agréable libertinage, un commerce galant, une débauche polie. » Si ce n'est de la bonne comédie, où donc est-elle? Il n'y a sorte d'agaceries que ce bon père ne fasse pour l'arracher à sa chaste pesanteur.

Il joue la coquette et la courtisane, excite des sens endormis, éveille des voluptés engourdies, et va jusqu'à écrire : « Je ne sais où en est votre roman avec Mme Fitzgerald? Au troisième ou au quatrième volume peut-être? Je le mènerais bien, moi, jusqu'au onzième; mais le douzième et dernier, qu'en ferais-je? Ma foi, il faut que ce soit vous, et que vous vous réserviez la conclusion. Je ne conclus plus. *Non sum qualis eram.* » Il explique à son fils ce système galant; « il est nécessaire, dit-il, que les deux sexes travaillent à leur perfection mutuelle : portez aux femmes le mérite de votre sexe, vous en rapporterez la douceur, les agrémens et les graces du leur, et les hommes, qui vous estimaient seulement auparavant, vous aimeront après. Les femmes sont les véritables raffineuses de l'or masculin; elles n'y ajoutent pas du poids, il est vrai, mais elles y donnent de l'éclat et du brillant. — A propos, on m'assure que Mme de Blot, sans avoir des traits, est jolie comme un cœur, et que, nonobstant cela, elle s'en est tenue jusqu'ici scrupuleusement à son mari, quoiqu'il y ait déjà plus d'un an qu'elle est mariée. Elle n'y pense pas; il faut décrotter cette femme-là. Décrottez-vous donc tous les deux réciproquement. Force assiduités, attentions, regards tendres et déclarations passionnées de votre côté produiront au moins en elle quelque velléité, et, quand la velléité y est, les œuvres ne sont pas loin. » Voilà qui est systématique et un fils bien renseigné; mais je ne voudrais pas qu'un père adressât ce langage, même au plus sage des jeunes gens, et la critique anglaise, sévère pendant un siècle, jusqu'à la pruderie, envers Chesterfield, nous paraît aujourd'hui bien indulgente de donner l'absolution à de tels passages.

Ce fut une poignante douleur pour Chesterfield que l'arrivée de ce fils; on était lourd, on était gauche, on ne parlait pas; on aimait la science, mais la plus grosse, la plus sèche des sciences, le *corpus juris germanici* et les médailles. Quelle désolation! Le fils débuta sans aucun succès à la chambre des communes, puis il se réfugia dans son obscurité; une résidence de quatrième ou cinquième ordre, au-dessus de laquelle il ne put jamais s'élever, borna son ambition. Chesterfield ne se décourageait point; il écrivait lettre sur lettre, conseils sur conseils, et s'obstinait à continuer une éducation impossible.

Mais, pourrait-on dire à ce père si spirituellement ridicule, ô philosophe de boudoir, vous n'y pensez pas; vous ignorez donc la nature humaine et les variétés du caractère! Vous n'avez foi que dans l'éducation! Vous voulez faire de cet homme muet un orateur, de ce tempérament froid un libertin, de ce modeste savant un Alcibiade! Ne voyez-vous pas que tous vos exercices de grace fatiguent sans le trans-

former ce jeune homme d'une santé mauvaise, d'une intelligence lourde et d'une incurable vertu, car c'est une vertu de tempérament? Vos tours d'agilité et de belle débauche l'ennuient fort, et vous devriez vous rappeler La Fontaine, son *Ane et le petit Chien*. En vain écrivez-vous à Mme la marquise de Monconseil, en vrai style de vos boudoirs : « Je vous en prie, belle marquise, décrottez-moi ce petit galopin ! » Philippe Stanhope ne voulait point « galoper; » ni elle ni *la petite Blot* n'y réussirent.

La correspondance de Chesterfield n'est rien autre chose qu'un effort désespéré pour transformer la nature. Il n'y parvint pas, et resta fort mécontent de son vertueux fils, qui semble en effet avoir été bien lourd et bien gauche, ce fils du plus gracieux des courtisans. Après tout, il ne faut pas condamner sans miséricorde Philippe Stanhope, l'enfant naturel; n'avait-il pas quelque chose à dire en sa faveur, et aussi pour sa mère? S'il était triste et gauche, sa jeunesse ne lui avait-elle pas donné quelques bonnes raisons pour cela? Avant de se présenter à l'hôtel de South-Audley-Street, il avait sans doute visité Lambeth, et se trouvait un peu étonné des images voluptueuses et des élégantes recherches du palais paternel; les idées ambitieuses dont on le berçait le touchaient moins peut-être que la petite chambre pauvre de l'ancienne demoiselle de compagnie, égarée et isolée dans ce pays perdu. Philippe aurait pu répondre à son brillant père que c'est un rôle comme un autre, une façon d'être pardonnable, d'aimer la vie domestique et de s'y renfermer; le délicat Chesterfield était bien dur d'exiger impérieusement que son fils, né en de telles circonstances, devînt un Alcibiade à son tour.

Je serais tenté de croire que Philippe Stanhope pensait ainsi, que le sot méprisait tant soit peu l'homme d'esprit, et que le fils résistait secrètement aux intentions du père; il y a dans la correspondance quelques traces de cette mésintelligence. Philippe (ceci est de bon sens) croit « que lord Chesterfield a des idées plus convenables au midi de l'Europe qu'à l'Angleterre. » Il lui reproche à demi-voix d'aimer un peu trop « le style fleuri et riant, » en cela il n'a pas tort non plus; mais sa mauvaise honte native se contente de cette petite opposition timide : il reçoit doucement le déluge de sermons gracieux que lui envoie son père, et retombe pour toujours dans un modeste silence.

A cinquante-sept ans, Chesterfield reparaît encore à la chambre des pairs pour y décider, par un discours spirituel et très bien fait, la réforme du calendrier grégorien. Deux années plus tard, son fils, ce fils, son espérance unique et trompeuse, meurt à Dresde. Au lieu de

suivre les galans préceptes de son père, Philippe s'était marié tout bonnement à une Eugénie qui lui avait donné deux enfans; le père ne se doutait pas de cette alliance plébéienne. Le patriarche de la dissimulation fut frappé au cœur par celle de son fils; il reçut le coup avec grace, se chargea d'Eugénie et des deux enfans de Philippe, et ne fit plus que végéter.

C'est alors qu'apparaît la profonde stérilité de cette vie, toute de vanité et d'égoïsme. A soixante-trois ans, il écrivait : « Je souffre *d'être;* je suis, dans tous les sens, isolé, et j'ai vidé toutes mes cruches. Je puis quitter ce théâtre sans regretter personne et sans être regretté. » Il écrivait cela à son meilleur ami, à Dayrolles, tant les idées sérieuses, les buts graves et les passions vraies sont nécessaires à la vie. Le jeu lui était resté comme agitation dernière; mais il devint sourd, et ne put tenir sa place ni dans le monde brillant ni au lansquenet. Il se réfugia dans ses serres-chaudes, où il régnait à son gré, maître de la température et dirigeant les magnifiques produits qu'il obtenait. Le factice lui convint toujours, et il était là dans sa gloire. C'est dans cette solitude de Blackheath qu'il a écrit d'excellentes pages, dont plusieurs, publiées pour la première fois par lord Mahon, sont d'un vif intérêt, et méritent d'être citées : tels sont les portraits de Bolingbroke, d'Arbuthnot, de Pope et des principaux personnages de son temps : nous citerons celui de Bolingbroke :

« Lord Bolingbroke, dit-il, ne peut être peint que des couleurs les plus violentes et les plus vivement contrastées. Ses vertus et ses vices, sa raison et ses passions, ne se fondaient pas en teintes adoucies. — C'étaient des tons brusqués de l'effet le plus saillant, du contraste le plus soudain. — Ici les ombres les plus noires, là les lumières les plus brillantes, et d'une opposition d'autant plus frappante, qu'elles étaient plus rapprochées. L'impétuosité, l'excès et presque l'extravagance caractérisaient, non-seulement ses passions, mais encore ses sens. Sa jeunesse fut marquée par tout le tumulte et les orages des plaisirs; il se livrait avec orgueil et sans réserve à la volupté, dédaigneux de tout décorum. Souvent sa riche imagination s'échauffait et s'engourdissait avec ses sens, en célébrant et presque en déifiant la courtisane d'une soirée; pour lui, le plaisir de la table n'avait de bornes que les dégoûtantes orgies de bacchanales extravagantes. Chez lui, ces passions ne connaissaient jamais d'autre frein que l'empire d'une passion plus forte, l'ambition; celles-là minèrent sa santé et sa réputation; l'autre détruisit et sa fortune et sa renommée. Jeune encore, il se mêla de politique, et il s'y distingua. Sa pénétration était presque intuitive, et il embellissait de l'éloquence la plus brillante tous les sujets sur lesquels il parlait ou écrivait. Ce n'était pas une éloquence étudiée, élaborée, c'était une dic-

tion heureuse, coulant facilement, qui peut-être d'abord fut le résultat de ses observations, mais qui, par l'habitude, lui était devenue si naturelle, que même ses conversations les plus familières, écrites et livrées à l'impression, n'auraient eu besoin de corrections, ni pour la méthode, ni pour l'ordre des idées, ni pour le style. Il avait des sentimens nobles et généreux, plutôt que des principes fixes et réfléchis du cœur et des devoirs de l'amitié; ces sentimens étaient plus violens que durables, et passaient souvent tout à coup d'un extrême à l'autre à l'égard de la même personne. Il recevait les attentions ordinaires de la politesse comme des obligations, et les payait avec usure; il s'offensait aussi avec passion des futiles inadvertances de la nature humaine, et les payait également avec usure. La simple différence d'opinion sur un sujet philosophique l'irritait, et prouvait au moins qu'il n'avait pas de philosophie pratique.

« Malgré la dissipation de sa jeunesse et l'agitation tumultueuse de son âge mûr, il possédait un fonds immense de connaissances variées et presque universelles, et, grace à la vivacité, à la clarté de son intelligence, à la plus heureuse mémoire dont homme fut jamais doué, il les avait toujours à sa disposition. C'était sa petite monnaie, et il n'avait jamais besoin de puiser dans un livre quand il lui en fallait une forte somme. Il excellait surtout dans l'histoire, comme le prouvent ses ouvrages sur ce sujet. Les intérêts relatifs, politiques et commerciaux, de tous les pays de l'Europe, et surtout du sien, lui étaient plus familiers peut-être qu'à tout autre homme; mais ses ennemis, de tous les partis et de toutes les dénominations, se plaisent à dire quelle fut sa constance à défendre ces intérêts.

« Pendant son long exil en France, il s'appliqua à l'étude avec l'ardeur qui le caractérisait; c'est là qu'il conçut et exécuta en partie le plan de son grand ouvrage philosophique. Les bornes ordinaires des connaissances humaines étaient trop étroites pour son imagination brûlante et ambitieuse : il voulait s'élancer *extra flammantia mœnia mundi*, et parcourir les régions inexplorées et inexplorables de la métaphysique, qui ouvre un champ sans bornes aux excursions d'une imagination effrénée, champ dans lequel des conjectures sans fin tiennent lieu de découvertes possibles et en usurpent trop souvent le nom et l'autorité.

« Il était bien fait de corps; ses manières, sa tournure et sa parole étaient engageantes; il avait toute la dignité et l'urbanité qu'un homme de qualité puisse ou doive posséder, et qu'un si petit nombre, du moins en ce pays-ci, possède réellement.

« Il faisait profession de déisme, croyait à une Providence universelle, et doutait de l'immortalité de l'ame; cependant il ne la niait pas positivement, comme on l'a généralement supposé.

« Il est mort d'une horrible et cruelle maladie, un cancer à la face, et il l'a supportée avec courage. Je le vis pour la dernière fois huit jours avant sa mort; il me fit son dernier adieu avec tendresse, et me dit : « Dieu, qui m'a

« placé ici-bas, fera de moi ce qu'il voudra après ma mort; il sait mieux que « moi ce qu'il doit faire. Puisse-t-il vous bénir! »

« De ce personnage extraordinaire, chez lequel le bien et le mal se sont heurtés continuellement, tout ce que nous pouvons dire, c'est : « Pauvre nature humaine! »

Le portrait de Pope est bien moins remarquable. Citons celui de Robert Walpole, du vieil ennemi :

« Dans la vie privée, il était bienveillant, gai et sociable; ses manières étaient communes, sa morale relâchée. Son esprit était bas et grossier, et il lui donnait trop de liberté pour un homme de son rang, ce qui est toujours incompatible avec la dignité. Comme ministre, il était capable, mais il manquait d'une certaine élévation d'esprit sans laquelle on ne peut faire de grandes actions ni en bien ni en mal. Prodigue et intéressé, il soumettait son ambition à sa convoitise et à son désir d'acquérir une grande fortune. Il tenait plus du Mazarin que du Richelieu. Il faisait des actions basses, des choses petites, indignes, par amour de l'argent, et n'aurait jamais rien fait de grand par amour de la gloire.

. . . . . .

« Une grosse franchise, qui avait l'air de partir du cœur et ressemblait souvent à la rudesse, faisait croire aux gens qu'il les initiait à ses secrets; on prenait l'impolitesse de ses manières pour de la sincérité. Quand il rencontrait, ce qui était, hélas! bien rare, des personnes insensibles aux tentations de l'argent, il avait recours à un artifice encore pire : il riait de toute idée de vertus publiques et d'amour de la patrie, il les tournait en ridicule et les appelait « élans chimériques et pédantesques; » en même temps il déclarait qu'il n'était pas un « saint, ni un Spartiate, ni un « réformateur. » Souvent il demandait à des jeunes gens à leur entrée dans le monde, lorsque leur cœur honnête était encore pur : « Eh bien! allez-vous « être un antique Romain? un patriote? Vous vous déferez bientôt de ces « idées-là, et vous deviendrez plus sage. » Par ces propos, il faisait plus de tort à la morale publique qu'aux libertés de son pays, auxquelles je suis persuadé que dans son cœur il n'avait pas envie de porter atteinte.

« Il était facilement la dupe des femmes; il répandait sur elles ses profusions, et quelquefois d'une manière indécente. Extrêmement sensible à la flatterie, même à la plus grossière et la plus sotte que lui adressaient parfois les plus grossiers adeptes de cette vile profession, il passait la plupart de ses heures de loisir ou de relâchement dans la compagnie d'hommes tarés dont la mauvaise réputation déteignait sur la sienne. Beaucoup de gens l'aimaient, mais personne ne l'estimait; sa gaieté familière et sa raillerie peu ménagée lui ôtaient toute dignité. Il n'était pas vindicatif et pardonnait facilement à ceux qui l'avaient le plus grièvement offensé. Son humeur enjouée, son bon cœur et sa bienfaisance, comme père, comme époux, comme maître

et comme ami, lui valurent l'attachement le plus réel de tous ceux qui entraient dans le cercle de ces relations intimes.

« L'histoire ne placera pas son nom parmi ceux des hommes les meilleurs ni des meilleurs ministres; on doit encore moins le classer parmi les plus mauvais. »

Chesterfield, si délicatement faux, s'est cru parfaitement impartial en écrivant ce portrait, tant notre vanité a de ruses pour nous séduire; Walpole, moins prétentieux et moins coquet, n'était pas plus immoral que Chesterfield. Dans l'appréciation des hommes comme dans le style, Chesterfield atteint la netteté, non la profondeur. La science sociale, celle des apparences et des formes, l'empêche toujours de scruter les caractères; il ne voit pas dans Bolingbroke l'agitateur, dans Chatham le patriote, dans Walpole le consolidateur de la dynastie hanovrienne. Il s'aperçoit seulement qu'ils ont de l'esprit ou de la grace, du talent ou de l'intrigue, sans se rendre un compte exact du but vers lequel ils tendent et du résultat qu'ils ont accompli. Au fond, rien ne l'intéresse ou ne le touche excepté lui-même. Il pense avec Hobbes et Mandeville, avec Helvétius et La Rochefoucauld, « que l'égoïsme est universel, que l'homme est né méchant, qu'il hait l'homme, et que, s'il recherche la société, ce n'est pas par sympathie, mais pour lui-même et pour lui seul. » Le sillon de cette triste philosophie, dont Chesterfield est le plus gracieux écolier, remonte jusqu'à Hobbes et descend jusqu'à nous. Un certain Mac-Mahon, écrivain peu connu, mais curieux à étudier, est celui qui l'a poussé à ses dernières limites. Dans son *Essai sur la dépravation de la nature humaine* (1), il établit, chapitre 1er, que l'homme est en hostilité naturelle et nécessaire contre tout ce qui existe; 2° que, si chaque père le pouvait, il tuerait son fils; 3° que, si chaque fils le pouvait, il tuerait son père; 4° que, si chaque roi le pouvait, il tuerait tout son peuple! Cette caricature sérieuse de la philosophie de Hobbes la réduit à l'absurde, et en démontre la fausseté. Chesterfield, trop spirituel pour tomber dans de telles conséquences, mais convaincu du peu de sérieux de la vie humaine, adorait l'apparence; pour lui, il n'y avait aucune réalité; il lui fallait le semblant, la forme, l'image. Il admettait la politesse comme voile de l'égoïsme, comme une gaze jetée sur un objet hideux.

Aussi les lettres et les œuvres mêlées de Chesterfield produisent-elles une impression singulière et double. On a horreur de cette ame sèche dès qu'on l'aperçoit; on est ravi de cette grace exquise dont

(1) Londres, 1774.

elle se pare. Cette frivolité stérile repousse; cette élégance piquante séduit. Sous une surface qui étincelle, la nudité de l'égoïsme se montre; il ne croit pas à la réalité, n'estime pas les solides vertus, et n'a point de foi dans les créations du génie. « Homère m'ennuie souvent, dit-il, et, quand il se met à bâiller, je dors d'un sommeil de plomb. Milton, avec ses diables, ne me cause pas grand plaisir; je lui trouve un trop grand luxe de théologie. Je vous fais ces aveux bien bas, et je vous prie de ne le dire à personne; j'aurais sur les bras les pédans et les dévots. » Il pourrait faire grace à Shakspeare, qui assurément n'est ni pédant ni dévot; mais, pour lui, toutes ces grandes têtes, qui dépassent la porte du boudoir, n'existent pas. Il ne cite ni Dante, ni même Montaigne, confond la gaieté puissante de Molière avec l'*humour*, ne reconnaît que Fontenelle, Voltaire et Crébillon fils, le premier comme philosophe, le second comme historien et le dernier comme moraliste; estime *Micromégas* au-dessous de *Tanzaï et Néardané*, professe de l'estime pour Voisenon, vante Etheredge, dont les comédies ne valent pas celles de notre Boursault, et, avec son délicat esprit, reste emprisonné dans le cercle de Fontenelle et de Saint-Évremond; il y mêle quelques nuances, et ce ne sont pas les meilleures, empruntées aux petits abbés graveleux et à M. de Boufflers. Il a aussi ses calembours qui ne sont pas sans grace, ses aimables « poissonneries (le mot est de lui), » ses chansons à la Collé, mais bien moins franches, et ses *concetti* devenus célèbres, que Dorat ou le marquis de Pézay auraient pu revendiquer. C'est lui qui, dans son *épître écrite en automne*, prie une dame de se mettre prudemment en garde contre la rosée, — la rosée, s'écrie-t-il,

> . . . . . Cette larme versée
> Par la nature en deuil qui pleure le soleil!

Il dit à la même dame :

> Dès que vous vous levez, demandez votre robe;
> Des heures du matin redoutez la fraîcheur,
> Car votre sein déjà n'a que trop de froideur!

Ce qui n'empêche pas que cet homme qui méprise Térence et estime Voisenon ne soit père de quelques-unes des meilleures épigrammes de son temps. Le chevalier Robinson, aussi niais d'esprit que fluet et long de corps, lui demandait des vers sur sa personne, et y mettait une insistance fatigante; Chesterfield le satisfit au moyen d'un distique plus piquant que poli :

Mes vers! n'imitez pas celui que nous chantons!
Soyez spirituels, et ne soyez pas longs (1).

C'est lui qui disait d'un mariage contracté entre la fille d'une duchesse célèbre par ses intrigues et le fils illégitime d'un lord : « La fille de personne épouse le fils de tout le monde. » Il livra une guerre de bons mots, poussée jusqu'à l'acharnement, à Robert Walpole et à George II. Quand ce dernier, à Dettingen, eut payé de sa personne, les Anglais en furent ravis, et, comme on observait devant Chesterfield que sa majesté s'était fort bien conduite, il reprit : « Oui, mais sa majesté n'a rien *conduit.* » Les femmes le craignaient autant que les hommes. « Imaginez-vous, lui dit la célèbre miss Chudleigh, ce que l'on a répandu sur mon compte? On m'attribue deux jumeaux. — Je ne crois jamais que la moitié de ce qu'on dit. »

Les chagrins moraux et les douleurs physiques ne l'empêchèrent pas de finir par des plaisanteries, et de changer son testament en épigramme. Il y multiplie les précautions pour la conservation intacte de son nom; il veut que l'on respecte ces propriétés qu'il a créées et embellies avec tant de soin et de goût. Il ordonne d'abord « que l'hôtel Chesterfield ne sera jamais vendu, et que, si l'un de ses descendans essaie de s'en défaire, aussitôt, et par le fait même, la propriété en sera dévolue à l'héritier le plus proche. » Après avoir ainsi protégé sa création contre les fantaisies ou la dilapidation de ses successeurs, il déclare en outre que, « si la fantaisie de faire courir des chevaux, de jouer ou de parier, prend à l'un d'eux, il autorise le doyen et le chapitre de Westminster (qu'il connaissait fort rapaces) à exiger d'assez fortes sommes, à proportion du nombre des récidives, et jusqu'à concurrence possible de la totalité du patrimoine; — bien certain, ajoute-t-il, que le chapitre se fera payer! »

A ces codiciles doucement satiriques et qui le peignent si bien, il faut ajouter ces mots charmans du vieillard : « Où allez-vous? — A la promenade; il faut bien faire la répétition de son enterrement! » et ceux-ci : « Tyrawley et moi, nous sommes morts depuis cinq ans, mais nous ne voulons pas qu'on le sache; » et enfin les dernières paroles qu'il ait prononcées, une politesse pour son vieil ami : « Donnez un fauteuil à Dayrolles. » Et il expira. Entre autres legs et dons faits à l'heure de sa mort à ses intimes et à ses domestiques, il venait d'envoyer « cinq cents livres sterling » à Mlle Du Bouchet, « comme com-

(1) Unlike my subject now shall by my song,
It *shall* be witty, and it *shan't* be long.

pensation, dit-il, du tort qu'il avait fait à cette personne; » ce sont les termes du gentilhomme mourant. Mlle Du Bouchet trouva la compensation insultante, et renvoya les cinq cents louis au moribond, ce qui prouve chez elle un sentiment de sa dignité et quelque élévation d'ame.

Cependant il avait à peine fermé les yeux, que cette même Eugénie Stanhope, dont il avait été le bienfaiteur, trafiquait de ses lettres confidentielles, avait l'impudeur de les publier, et le montrait, aux yeux du monde et de l'avenir, précepteur immoral de son enfant naturel, professeur de dissimulation, précepteur de ruse et de libertinage; si bien que, par une rétribution dont les moralistes feront, s'ils veulent, leur profit, toutes les vengeances et tous les châtimens lui arrivaient du côté de Philippe Stanhope. Sa femme, qu'il avait tant négligée, personnage intéressant dans la vie de Chesterfield, et celui dont on parle le moins, lady Walsingham, que ses portraits représentent grande, belle, aux beaux cheveux noirs, aux yeux pleins de langueur et de feu, se conduisit bien autrement envers lui. Elle avait été délaissée aussitôt qu'épousée par celui qui n'avait vu dans cette alliance que la fortune. Elle eut l'esprit de comprendre que ce mal était sans remède, le bon goût de se taire, et le cœur assez féminin pour chérir encore et soigner Chesterfield dans sa vieillesse; elle prit soin elle-même de son enfant naturel, et, devenue veuve, protégeant avec une générosité muette la mémoire de son mari, elle chargea un médecin fort instruit, Maty, ami de la famille, d'écrire la vie du comte et de réunir son léger bagage littéraire. Elle paya fort cher et surveilla ce monument funèbre; d'ailleurs elle ne prononça pas un mot de blâme, de plainte ou de reproche.

Maty, homme assez sensé, mérite un souvenir; il ne manquait point de connaissances réelles, et c'est l'homme qui, encouragé par Chesterfield, a le premier jeté un pont de communication entre la France et l'Angleterre. Dans l'histoire des *Revues*, sa *Bibliothèque britannique* doit prendre place entre l'admirable *Review* de Daniel de Foë, le *Journal des Savans* de Sallo et les *Nouvelles de la République des Lettres*. Bayle, journaliste merveilleux, avait connu et encouragé Maty, laborieux et modeste *pionnier* littéraire qui possédait les deux idiomes, chose rare à cette époque. Voici donc comment s'est décidé le mouvement nouveau qui a rapproché les deux races : Bolingbroke, esprit décisif, mauvais écrivain, ardent à toute entreprise nouvelle, donna l'impulsion; Chesterfield, qui le suivit, répandit le goût français dans les salons britanniques; Maty, qui vint ensuite, continua et

rendit plus intime la fusion intellectuelle des deux pays. Nul n'était moins apte que Maty à résoudre ce problème assez complexe, le caractère de Chesterfield, — un caractère factice, — frivolité calculée, personnalité déguisée sous l'élégance. Il prétendit à tout, sans atteindre une supériorité décidée dans aucune carrière, et ne s'appropria ni la souveraine gestion des affaires ni le trône des lettres. Amant passionné de la forme, de l'apparence et du mensonge, cet homme qui voulait tout dompter, plaire à tous, tout enlever par la séduction, remporta une multitude de petits succès qui ne le satisfirent pas. Il n'eut jamais de grand triomphe : il n'avait pas de génie; il n'obtint pas l'estime : il était sans moralité; le bonheur lui manqua : il n'avait pas de cœur. Élève de Fontenelle pour le style, de Hobbes pour la philosophie, de La Rochefoucauld pour l'observation, il déprécia trop les hommes, et fut puni pour avoir trop estimé le succès.

Chesterfield avait-il raison? Sa philosophie est-elle admissible? N'y a-t-il donc que mensonge et apparence? Devons-nous être frivoles par système, et rien de sérieux n'est-il digne de nous occuper? La réponse à ces questions est dans la vie même que, pour la première fois et grace aux documens mis en lumière depuis peu d'années, nous avons analysée fidèlement. Si l'on évoquait, au moyen de cette forme littéraire qui avait grand succès de son temps, le comte de Chesterfield, on pourrait causer avec lui dans un dialogue des morts, et lui dire : « Monsieur le comte, votre vie dément vos principes. Dans le cours d'une si longue carrière, vous n'avez eu qu'un beau moment, celui où, enchaîné en Irlande à des affaires graves, répugnant aux vices grossiers et aux mœurs brutales qui y régnaient, loin des petites intrigues de Londres, des maîtresses de rois, de la table de jeu et du salon de lady Yarmouth, vous avez abdiqué votre frivolité, voulu et fait le bien, adopté des mesures utiles, embrassé des intérêts sérieux, et dû à cette déviation de vos théories factices l'éclair de grandeur qui a traversé votre vie. »

PHILARÈTE CHASLES.

UN

HUMORISTE EN ORIENT.

EOTHEN.[1]

M. de Forbin s'étonnait, en 1827, de rencontrer au pied des pyramides l'ombrelle rose d'une dame anglaise. Depuis cette époque, le phénomène est devenu vulgaire; les touristes anglais en Orient se sont si prodigieusement multipliés, qu'on ferait de leurs volumes une autre pyramide de Giseh. Grace à eux, il n'y a plus rien à dire sur l'Orient; le mystère manque au pays du mystère. Le sphinx est sans énigme, le temple de Denderah ne possède plus de secrets, les tombes des rois ont été fouillées, les images des prêtres expliquées, la source du Nil est connue, et la statue de Memnon elle-même s'est dépouillée de son prestige. Qui ne sait sur le bout du doigt la colonne de Pompée, le Delta, les chameaux du désert, Karnak et Medinet-Abou? L'obélisque de Louqsôr est notre proche voisin, et l'un des touristes dont je parle raconte qu'un colosse de granit, à demi enseveli sous les sables, n'appartient ni à Ibrahim-Pacha, ni à Méhémet-Ali, mais au « musée britannique, » lequel n'a pas eu le temps de le faire en-

(1) *Eothen*, un vol. in-8°; Londres, 1845.

lever. Si cette invasion continue, l'Orient n'offrira plus à l'album des Anglaises un seul pilastre digne d'elles, un coin dont elles puissent dire : « *It is highly satisfactory!* — c'est bien satisfaisant! » — le dernier terme de l'enthousiasme chez la touriste anglaise.

Nous n'avons pas la prétention de passer en revue les trois ou quatre cents volumes anglais dont l'Orient a été le prétexte depuis une dizaine d'années, et que certes nous n'avons pas lus et ne nous promettons pas de lire. Le courage nous manquerait pour soulever seulement la gerbe de l'année dernière. Toute une mission de voyageurs s'est mise à l'œuvre; nos voisins ont couvert l'Égypte, l'Arabie, la Palestine, la Turquie, la Grèce et la Mésopotamie. Seigneurs, commis, étudians, capitaines, marchands, ecclésiastiques, des dames, des demoiselles, et, ce qui atteste une fièvre orientale bien singulière, des personnes qui, n'ayant jamais quitté Londres, leur *home* et leur coin du feu, veulent voyager au moins en imagination dans le pays de leurs rêves, publient résolument, comme miss Plimley, le récit d'un voyage qu'elles ont fait ou désireraient faire (1). Parmi les plus sérieux de ces voyageurs, certains visitent l'Orient pour leur libraire, et d'autres pour leur église. M. Dawson Borrer (2) calcule exactement les mètres et les toises de colonnades et de statues; M. White (3) fait l'inventaire des boutiques de Stamboul et de ce qu'elles contiennent; M. Cameron (4) entonne les louanges de sa majesté l'empereur Nicolas, et M. Hill (5), animé d'une indignation véhémente contre le pape, auquel il préfère hautement le chef des mollahs, n'a d'autre but que de démontrer la supériorité de l'islamisme sur la foi catholique; lord Nugent, au contraire, visite les lieux saints (6) pour s'assurer de l'emplacement exact et des localités précises de Bethléem et du Golgotha; enfin M. Urquhart, homme très spirituel et quelquefois éloquent, mais fort passionné, ne perd jamais de vue sa vieille rancune contre lord Palmerston; il se la rappelle en face de Misitra ou lorsque, vêtu d'une robe de chambre perse, il prend son thé dans un bocage sur les bords de l'Ilyssus.

On voit bien que l'excentricité anglaise ne fait faute à pas un de ces

(1) *Days and Nights in the East*, 2 volumes, 1845.

(2) *A Journey from Naples to Jerusalem*, by Dawson Borrer; 1 vol., 1844.

(3) *Three years in Constantinople, or Domestic Manners of the Turks in* 1844, by C. White; 3 vol., 1845.

(4) *Personal Adventures and Excursions...*, by G. P. Cameron; 2 vol., 1845.

(5) *The Tiara and the Turban*, by W. Hill; 2 vol., 1845.

(6) *Visits to sacred Lands*, by lord Nugent; 2 vol., 1845.

voyageurs. Chacun a son parti pris et son idée fixe, quelquefois assez triste, comme chez M. Hill, que poursuit en tous lieux le fantôme du papisme, et qui se ferait plutôt renégat et circoncis que chrétien catholique. Ni M. Hill, ni lord Nugent, ne nous ont captivé, tout respectables qu'ils soient. Nous nous sommes laissé attirer et séduire par des originalités plus capricieuses et plus douces. Nous avons lu M. Cameron par exemple, le chevalier errant de l'empereur de Russie; M. White, l'observateur infatigable des rues de Constantinople; enfin l'auteur anonyme d'*Eothen*, railleur sans pitié des splendeurs et des ruines orientales. Ceux-là, nous les avons suivis, nous les avons étudiés, nous les aimons, l'auteur d'*Eothen* surtout, qui est un humoriste pur, et qui appartient à une famille d'esprits libres, penseurs que rien ne discipline, poètes que rien n'entrave, obéissant à leurs impressions vraies. Montaigne n'était pas d'une autre race, et c'est un des plus aimables chefs de cette famille que nous estimons tant.

Plus les affaires, le *business*, comme disent énergiquement les Anglais, pèsent d'une lourde masse sur leurs intelligences et envahissent les heures du premier ministre comme de l'ouvrier, plus c'est chose piquante de voir leurs humoristes en voyage se livrer à toute leur verve d'indépendance. Leur caprice déchaîné ne respecte rien. Ils s'expatrient avec délices, s'amusent comme de grands écoliers, hument l'air libre à pleine poitrine, et rient au nez de tous. Dès l'époque d'Élisabeth, un certain Thomas Coryate ou *Tom Coryatt*, comme l'appelaient ses contemporains, courut l'Europe et l'Asie, et consigna ses mélancoliques facéties dans un petit volume plein de naïvetés grotesques, publié sous le titre allitératif et gothique de *Crudités de Coryatt*.

Au XVIIIe siècle, Sterne, bien plus savant qu'on ne le pense, et qui puisait, comme Rabelais, une partie de ses inventions dans de vieux bouquins oubliés, mit à profit ce prédécesseur sentimental et burlesque, Coryatt. Sterne connaissait son siècle, il comprit que les grossières plaisanteries de Coryatt n'étaient plus de mise; il flatta les voluptés sentimentales de ses contemporains, et fit accepter ses lubies sous cette étiquette raffinée et menteuse. Voyez à quel point les hommes sont dupes des mots! c'est un éternel sujet d'étonnement: le *Sentimental Journey* de ce malin Sterne a toujours passé pour un « voyage de sentiment. » Qu'y voit-on, je vous prie, de sentimental, si ce n'est le caprice ironique, sensuel et même cynique d'un voyageur qui s'amuse, se repose, rêve, flâne, se moque de lui-même et de vous aussi?

Depuis quelques années, les voyageurs humoristes les plus gracieux et les plus piquans qui aient suivi la piste de Sterne sont Halliburton, juge de la Nouvelle-Écosse, qui, sous le nom de Sam Slick, marchand de pendules de bois (1), a vivement parodié le patois et décrit les mœurs de certains cantons reculés de l'Amérique septentrionale; Charles Dickens, dont les spirituelles *Notes* sur les États-Unis ont eu un grand succès de gaieté (2); enfin l'auteur anonyme des *Bubbles from Nassau* (*Brunnen von Nassau*), que l'on croit être Samuel Taylor Coleridge. Chez Halliburton, la plaisanterie est plus sèche et plus originale; Dickens est plus pittoresque et plus vif; les mœurs et les ridicules des petites villes d'eaux allemandes n'ont pas de meilleur peintre que l'auteur des *Brunnen von Nassau*, homme du monde, leste, pimpant et de bon ton. Tout à côté d'eux, un peu plus incorrect, mais aussi plus brillant, se place l'auteur anonyme d'*Eothen*.

Le seul pédantisme du livre est sur la couverture : *Eothen*, cela veut dire « des pays de l'aurore. » — Un beau jour, l'auteur s'est dit à lui-même que l'Occident lui déplaisait, que la civilisation le fatiguait, que ces femmes pâles, ces hommes noirs, cette régulière activité de l'Europe, le faisaient périr d'ennui. « O vieille Europe! s'est-il écrié, j'en ai bien assez de toi! O notre pauvre chère vieille pédante! laborieuse et fastidieuse ménagère, excellente fabricante et boutiquière adorable, tes vices sont plus insupportables que tes vertus! Je vais chercher un pays qui possède encore quelque chose d'imprévu, un pays barbare, sans cafés et sans tribunaux, sans passeports et sans *aldermen*, d'où la gendarmerie soit absente, comme les chemins de fer et les journaux. Si l'on m'y pend ou que l'on m'y empale, ce ne sera pas comme atteint et convaincu de vagabondage, mais pour me punir de ne pas suivre la coutume générale et les lois du pays, de ne pas être un bandit, et de ne pas aller tout nu. Je trouverai du nouveau, je me sentirai vivre; mon sang circulera plus vite, et je secouerai la torpeur européenne, l'oscillation monotone d'un pendule aux mouvemens réguliers! » Il dit, et il part. Comment il arrive jusqu'à Semlin, sur les bords de la Save, il ne nous le dit pas. Une fois arrivé là, il se met en tête de pousser jusqu'en Palestine par la Grèce, l'Égypte et le désert. Jeune et gai, rien ne lui importe ou ne l'arrête; il n'a point de but politique, il se laisse aller à toute impression nouvelle. Il ne cherche pas de médailles, s'inquiète peu de monumens,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1841, l'article de M. Chasles sur cet écrivain.

(2) Voyez, dans la livraison du 1er février 1843, *les Américains en Europe et les Européens en Amérique*.

ne tient pas grand compte des souvenirs classiques; la bonne humeur et la santé sont les meilleures parties de son bagage.

Le premier personnage qu'il rencontre sur son chemin, c'est la peste, ou plutôt le fantôme de la peste. Il ne recule pas devant cette grande terreur de l'Orient, et plus tard, la rencontrant au Caire et à Constantinople, il joue avec elle, la brave, la défie, et finit par la nier totalement. Une douzaine de bandits enturbannés l'accueillent, il s'engage dans le labyrinthe obscur de la première rue musulmane, et foule aux pieds, sans le moindre respect, les ruines friables de ce vieux sol formé de débris; partout silence, immobilité, ennui, misère, une misère drapée, il est vrai, dans ses haillons, et qui voudrait passer pour mystérieuse. Le voyageur nouveau ne s'y laisse pas prendre. Le premier pacha qu'il salue ne lui impose pas; il voit ce que M. Urquhart a si bien fait observer, le peu de rapports qui se trouvent entre l'Orient et l'Europe, le vide et l'inanité de ces rapports, et la singulière mystification subie par les voyageurs et le public. Avez-vous lu, dans le voyage de quelque honnête gentleman, après sa tournée d'Orient, le pompeux récit de l'entrevue qu'un pacha lui a courtoisement accordée? Y avez-vous trouvé le panégyrique de ce Turc parfaitement au courant des choses de l'Europe, et qui n'ignore rien des relations des états européens entre eux, ni des progrès admirables de notre industrie? Cette entrevue, prise au grand sérieux, orne presque tous les voyages modernes. L'auteur d'*Eothen* en fait bon marché, et, réduisant à la réalité vulgaire cette magnifique entrevue, il l'abaisse aux proportions d'une facétie, et la fait même descendre jusqu'à la farce.

Voici l'Anglais, escorté de son drogman, qui se présente et pénètre chez le pacha, siégeant avec sa pipe dans une salle blanche meublée de cinq tapis et de douze esclaves. — « L'Anglais, dit gravement le pacha, est le bienvenu; bénie entre toutes les heures est l'heure de son arrivée! » Le drogman, qui se retourne, dit au voyageur : « Le pacha vous salue. — Saluez-le de ma part, interrompt l'Anglais, et répondez que je suis enchanté de l'honneur de le voir. » Le drogman prend alors une attitude diplomatique, et, les bras croisés sur sa poitrine, entame le grand discours suivant, qui se reproduit avec des variantes à l'occasion de tous les voyageurs : « Sa seigneurie, cet Anglais, seigneur de Londres, vainqueur de la France, suppresseur de l'Irlande, a quitté ses gouvernemens, et permis à ses ennemis de respirer un moment; franchissant les vastes mers sous un incognito sévère, escorté de quelques serviteurs, en petit nombre, mais éter-

nellement fidèles, il est venu arrêter ses regards sur la figure éclatante du plus magnifique des pachas, le maître de l'admirable et miraculeux pachalik de Karagokougoldour ! » Cette tirade syrienne, arabe ou persane, selon la circonstance, ayant paru interminable au voyageur, celui-ci craint que son interprète n'ait commis quelque sottise, et se retourne vivement : « — Que diable dites-vous au pacha ! je crois que vous lui parlez de Londres. Il va me prendre pour un *cockney*. Je vous ai toujours recommandé de répéter que je suis gentilhomme de l'Yorkshire, appartenant à l'une des branches de la famille Bowklackwow, propriétaire du parc et du château du même nom ; j'ai eu l'intention de devenir juge de paix de mon comté, et le pair d'Angleterre lord Greatprose m'avait assuré de son patronage auprès des ministres relativement à une belle sinécure, mais il a manqué de parole ; enfin j'ai figuré comme candidat aux élections de Goldborough, et mon élection aurait certainement eu beaucoup de succès, si mon rival n'avait pas acheté mon comté tout entier. Entendez-vous ? quand vous parlez de moi, ne dites jamais que la vérité stricte ! » Le drogman se tait, et le pacha, reprenant la parole : « Que dit notre ami, le soleil levant de Londres ? Y a-t-il quelque chose que je puisse lui accorder dans le pachalik de Karagokougoldour ? » Le drogman très mécontent : « Cet Anglais, venu du parc de Bowklackwow, membre de la susdite famille, et qui aurait été quelque chose dans son pays s'il avait pu, vient d'énumérer ses titres et ses exploits. — La fin de ses honneurs est plus éloignée que les limites de la terre, s'écrie le pacha en caressant sa barbe, et le catalogue de ses qualités est plus nombreux que celui des étoiles du firmament. — Que dit le pacha ? — Le pacha vous félicite. — De quoi ? de n'être pas membre des communes ? Moi, ce que je désire connaître, ce sont les vues et les intentions du pacha relativement à l'Europe, ses observations personnelles sur l'empire ottoman. Dites-lui que nos chambres ont été convoquées, et que le discours du trône renferme la promesse solennelle de maintenir l'intégrité des domaines du sultan. — Hautesse, dit le drogman, cet Anglais, qui aurait été quelque chose dans son pays s'il avait pu, avertit votre hautesse que les chambres parlantes et la chaise de velours de l'Angleterre ont juré de maintenir l'immortalité du trône du sultan. — Merveilleuse chaise de velours ! s'écrie le pacha ; merveilleuses chambres ! (Imitant la machine à vapeur) : Toujours de la fumée ! Ouizz ! ouizz ! Toujours des roues qui tournent ! Brr ! brr ! Tout se fait comme cela en Angleterre. Merveilleux peuple ! machines merveilleuses ! — Ah çà ! dit le voyageur anglais au drogman, qu'est-ce qu'a

donc le pacha, qu'il fait des gestes et répète : Ouizz! ouizz! brr! brr? Croit-il que notre gouvernement veut être infidèle à ses promesses? — Non, excellence; le pacha dit qu'il n'y a chez vous que des roues et de la fumée. — C'est exagéré, reprend gravement le voyageur, qui est un homme positif. La vérité est que nous avons poussé très loin l'industrie des machines, dites-le bien au pacha, et que, par le moyen de la vapeur, nous faisons voyager des armées avec la rapidité de l'éclair. — Le drogman, qui aime les choses merveilleuses, se retrouvant dans son élément, élève de nouveau la voix : — Le seigneur anglais dit à votre hautesse que, du premier moment où un mot désagréable pour l'Angleterre est prononcé dans quelque lieu du monde que ce soit, il ne s'agit que de jeter dans un grand trou, pratiqué au milieu de Londres, d'innombrables armées qui reparaissent en une minute avec armes et bagages à l'autre extrémité du globe. — Je sais tout cela, dit le pacha sans s'étonner. Les locomotives me sont parfaitement connues. Je sais que les armées anglaises voyagent sur des charbons ardens. C'est merveilleux! Ouizz! ouizz! brr! brr! des roues et de la fumée! Oui, les Anglais couvrent le monde d'un océan de calicot et d'une moisson de coutellerie. Toujours des roues! toujours de la fumée! — Le pacha, dit le drogman, fait ses complimens aux couteliers anglais et à vos fabricans de calicot. — A la bonne heure, réplique l'Anglais. Dites bien au pacha que je le remercie de son hospitalité, et qu'il faut que je parte. — Alors le pacha se lève gravement s'il croit son hôte d'un rang égal au sien, et lui dit : — Orgueilleux sont les étalons et fières les jumens qui ont mis au monde les chevaux qui vont porter votre excellence et la conduire au terme de son heureux voyage. Puisse la selle sur laquelle il va s'asseoir lui être douce comme la barque du prophète sur la troisième rivière du paradis! Puisse-t-il dormir du sommeil d'un enfant, entouré de ses amis! et puissent, quand ses ennemis se présenteront, ses prunelles flamboyer dans l'obscurité comme les prunelles de quarante tigres en fureur! — Ce que le drogman traduit par ces simples paroles : — Le pacha vous souhaite le bonjour. »

Telle est, s'il faut en croire notre voyageur, l'influence ordinaire du drogman oriental sur la conversation. Interprète qui n'interprète rien, intermédiaire infidèle, il ne sert qu'à jeter entre la civilisation de l'Europe et la barbarie asiatique les nuages de ses périodes sonores. Bien déterminé à n'être dupe de rien, pas même de son drogman, Éothen, nous le nommerons ainsi, puisqu'il a choisi ce nom grec comme étiquette de son livre, se met en route avec ses drogmans et

ses Tatars, traverse la Servie et la Bulgarie, atteint Andrinople, puis Stamboul ou Constantinople, et réduit au même taux vulgaire la splendeur et la magnificence de tout voyage oriental. On monte à cheval, parce que les autres moyens de locomotion manquent; on emporte ses provisions, faute d'hôtelleries; on marche en troupe bien armée pour faire peur aux bandits; on s'accoutume à l'air froid du matin, à la selle turque, qui vous perche sur un trône périlleux, à dormir à la belle étoile, et à ne faire grand cas ni de sa propre vie ni de la vie des autres. Ce sont là, selon lui, les résultats les plus clairs d'un voyage asiatique.

Victor Jacquemont, notre compatriote, avait porté dans l'Inde un peu de cette propension au dédain, de ce sarcasme facile et froid, de ce *nil admirari* qui rend *Eothen* si amusant; celui-ci a plus de gaieté, moins de science, plus de jeunesse, moins de raison, plus de laisser-aller, moins de vigueur et de pensée. Arrivé à Constantinople, ce n'est plus du drogman qu'il se moque, mais encore de la peste; il ne veut pas croire à la contagion; sous le rapport du costume et de la couleur locale, son avis est que la peste ne va pas mal à cette ruine de la grandeur, à cette ombre de la puissance qu'on nomme l'empire ottoman, et il serait, je crois, fâché que l'on privât l'Asie de cet accessoire funèbre et splendide, qu'il regarde comme souverainement oriental. Il raille de tout son cœur les terreurs européennes; il méprise ces Francs, qui s'enveloppent de vastes draperies, s'y tapissent, s'y ensevelissent, glissent inaperçus dans les rues, et rampent timidement sous le dôme de plomb d'un ciel pestiféré, tandis que le vrai croyant, la tête haute, le front serein, marche dans les places publiques, accueillant d'un grave sourire la vie ou la mort, l'arrêt de la destinée! La première fois qu'il se trouve face à face avec une beauté orientale, la peste règne; quant à lui, l'humoriste, il ne se dépouille pas de son rôle d'observateur; il prend même fort bien la plaisanterie funèbre, dont la promeneuse imagine de l'épouvanter. Il raconte à la troisième personne, avec une tranquillité parfaite, comme s'il ne s'agissait pas de lui-même, cette bonne fortune :

« Vous êtes engagé, dit-il, dans une étroite allée tortueuse, sombre, encaissée entre deux grandes murailles blanches, et tout à coup vous rencontrez une de ces masses de mousseline et de cachemire qui représentent une dame à la promenade. A ses trousses marchent les esclaves de son service, et vous la voyez se dépêtrer de son mieux, se traîner gauchement, rouler, avancer, sous le fardeau des draperies incommodes qui la surchargent. Avec ses grosses bottes et ses deux

paires de pantoufles, elle se traîne, plus semblable à un cercueil qu'à une sultane. La femme se trahit cependant; une certaine conscience de pouvoir et de beauté se fait jour sous sa lourde et ridicule armure; vous n'apercevez que deux bouts de doigts roses et deux trous lumineux et noirs qui vous éblouissent. Elle regarde, se retourne, regarde encore, observe, cherche s'il y a là quelque musulman qui l'épie; puis tout à coup, soulevant ce jupon solide qu'elle porte sur la figure, le *yachmak*, elle apparaît dans sa splendeur, dans l'éclatant orgueil de ses deux lèvres serrées et de ses sourcils arqués et fins comme le premier arc de la lune naissante. Vous êtes frappé, étonné, vous devenez pâle, c'est la grande marque de l'émotion. Elle le voit, et elle sourit; ses doigts roses s'avancent vers vous; ils vous touchent, vous vous sentez troublé jusqu'au fond de l'ame; bientôt ses lèvres majestueuses s'entr'ouvrent, et elle s'écrie : « *Youmourdjak!* — Chrétien, j'ai la peste! et je te la donne! » Cela dit, elle disparaît en riant, son grand œil noir attaché sur vous, qui restez immobile et éperdu. Pourvu que vous soyez poltron ou seulement timide, vous êtes perdu. Vous restez sous le coup de cette fascination épouvantable; la fièvre vous gagne, la fièvre vous saisit, vous vous enfermez dans votre cabinet le plus caché, vous ne voulez voir personne; le médecin vous apporte ses drogues, le crieur des morts fait retentir dans la rue votre glas funèbre, et huit jours après vous expirez, l'œil noir de la musulmane toujours fixé sur vous. C'est comme cela qu'elle entend la plaisanterie. Quant à moi, qui ne prétendais pas mourir encore, je me mis à éclater de rire, ce qui déconcerta un peu la dame; elle releva son *yachmak* d'un air de colère, et continua majestueusement le tangage et le roulis de sa démarche. Ses femmes, qui d'abord avaient ri de la facétieuse idée de leur maîtresse, retombèrent dans un triste silence; elles étaient toutes désolées de n'avoir pu mystifier un chrétien. »

Il paraît qu'avec ce fonds de bonne humeur on n'a jamais la peste. En vain les chars funèbres circulent dans les ruelles obscures de Péra, en vain la « corne d'or » vomit des cercueils de toutes les dimensions, en vain banquiers européens et interprètes arméniens tombent malgré leurs précautions de tout genre, comme les mouches en automne : Eothen voit les morts s'entasser autour de lui, sans que le fléau l'atteigne et sans qu'il le redoute; il observe la grave éloquence des marchands, le mouvement des rues, la terreur des Francs, la résignation des Turcs; puis, saisi d'une fantaisie classique, il va se rafraîchir en Ionie et en Grèce, et saluer tour à tour les vieux tombeaux d'Hector,

d'Achille, d'Homère et de Miltiade. Au milieu de cette atmosphère pure de la beauté hellénique, l'humoriste ne se laisse pas plus entraîner aux séductions du génie grec qu'il ne s'est laissé accabler par l'effroi de la contagion de Stamboul. Il conserve dans sa primitive bizarrerie et dans sa verve « gothique » son esprit d'analyse, de détail et de fantaisie plein de petits détours curieux. Loin de jouer au classique et à l'homérique, il ébauche en passant les moines latins, les marins grecs, les voyageurs irlandais, et sculpte en deux coups leurs caricatures. Quant aux faunes et aux bacchantes, quant aux citations de Théocrite et de Pindare, il n'en a cure, et vraiment il a raison, puisque sa fantaisie l'appelle ailleurs; j'aime mieux un Charlet naïf qu'un Michel-Ange manqué. La Troade, Homère et le sépulcre de Patrocle le conduisent bien vite à Djiaour-Izmir ou Smyrne l'infidèle, où il ne s'occupe ni de Smyrne ni des infidèles, mais d'un profil de femme et de son ami l'Irlandais Carrigaholt.

C'est l'Irlandais par excellence : il ne marche pas, il bondit; il ne parle pas, il chante; il ne chante pas, il éclate. Tous ses goûts sont des passions; il en change incessamment, et passe d'une fureur pour les tulipes à une fièvre pour les instrumens à vent. Eothen venait d'arriver à Smyrne quand une espèce de cri particulier à Carrigaholt, pénétrant jusqu'au voyageur et traversant trois salles et six portes, lui annonça la présence de l'Irlandais, qui bientôt lui apparut dans sa gloire. La nouvelle fantaisie de Carrigaholt était matrimoniale, et, plein de confiance dans son aptitude au bonheur conjugal, il était venu tenir à Smyrne son quartier-général, vers lequel affluaient et les marchands d'esclaves, et les juifs vendeurs de bijoux, et les pauvres consuls, possesseurs d'une chaumière, de trois poules qui les aidaient à vivre, et de deux filles à marier, qui pesaient fort à leur cœur paternel. Au lever de cet Européen, si ardent à chercher une fiancée à travers le monde, et venu de l'île verte, *green Erin*, pour faire battre tous les cœurs féminins de la mer d'Ionie, se trouvaient les marchands de pantoufles dorées, les brodeurs de voiles nuptiaux, les graveurs de cassolettes orientales, les fabricans de narghilés, tous ceux, en un mot, qui pouvaient concourir aux desseins conjugaux de Carrigaholt, à l'éclat de son costume, et à la séduction de sa magnificence. Un vieux *pappas* à la barbe blanche lui apprenait à prononcer pour ionien les paroles d'amour : *Philé moú, sas agapó!* et un petit Italien bossu plaçait sur les cordes de la mandoline les doigts rebelles de l'écolier. Dans un coin, sous des voiles mystérieux et ne se révélant aux regards de Carrigaholt qu'à la fin de l'audience, la marieuse juive se te-

nait debout; quand elle se trouvait seule avec lui, tous les marchands ayant quitté la place, c'était son tour de charmer cette imagination avide de songes, et d'offrir au rêveur éveillé, dans le nuage des descriptions les plus ravissantes, un harem oriental d'une perspective infinie et d'une variété sans bornes. Carrigaholt et ses rêves, toujours légitimés par l'espoir du mariage, font pendant plus d'une semaine le bonheur d'Eothen, qui, de compagnie avec lui, se met à étudier les Smyrniotes, leur profil, leurs traits, leurs lèvres, les lignes de leur front, les souplesses de leur taille, et qui arrive à des conclusions assez précises. « Rien n'est plus complètement classique, dit-il, que ces filles de la race antique, qui portent leur dot mêlée à leurs cheveux, et mettent ainsi leurs adorateurs à même de savoir exactement ce qu'elles valent. Je les tiens toutes pour impératrices nées. Il n'y a pas une Smyrniote, si pauvre qu'elle soit, qui, sous la croisée rustique de sa cabane, ne soit une vraie Junon; reine de l'Ionie, la Smyrniote trône pendant les beaux jours à toutes les fenêtres de l'île, portant, entrelacées dans l'ébène de sa chevelure, ses richesses, médailles, piastres, ducats. Ce visage antique, ces lignes droites et sévères, ce front large, massif et menaçant, ces yeux profondément enfoncés dans leurs larges orbites, tout cet ensemble imposant et calme annonce une existence sûre de sa force, qui n'attend rien de personne et se fie dans son énergie individuelle. La narine est dilatée, fine et altière; la lèvre mince, aux lignes délicates et voluptueuses; le col et les épaules annoncent la passion et la puissance. La coquetterie d'un pinceau barbare a rougi la commissure de ces grands yeux redoutables, et réuni le double arc de ces sourcils impérieux. Une immobilité royale et sauvage respire dans cette statue animée, qui ne bouge pas, qui vous regarde fixement, qui vous suit comme une menace, pendant que votre cheval vous porte d'un bout à l'autre de la rue. O majestueuse Smyrniote, je crois vous voir encore assise à votre fenêtre! Que vous ressemblez peu aux pâles fleurs de l'Angleterre! A quoi pensez-vous donc? A quoi vous servent les contours féminins de ces lèvres pourpres comme la grenade et si délicatement accusées? Seriez-vous, par hasard, non pas une femme, mais l'immortelle Perséphone, souveraine des royaumes sombres? Il faudra donc, non pas vous aimer, mais vous obéir et trembler! »

Carrigaholt n'épouse point Perséphone, sa monomanie de recherche conjugale cède la place à une ardente passion pour les yachts, les yoles et les chaloupes. Eothen, qui se remet en mer avec lui, fait voile sur *l'Amphitrite*, brigantin grec, à équipage grec, où saint Nicolas est

fort en honneur, et où l'image du saint, pendue comme un baromètre, devient tour à tour, sous sa vitre protectrice, l'objet des prières, des fureurs et des remerciemens des matelots. Ils sont conteurs, orateurs, poètes, turbulens, en définitive les moins disciplinés du monde et les moins capables de diriger un navire et de tenir la mer. On rase les côtes, on donne à peu près sur tous les bancs de sable et tous les rochers; on crie, on chante, on boit, et l'on invoque le patron; puis le ciel se couvre, et l'émeute, qui s'empare du navire, éveille le vieux démos d'Aristophane, qui veut jeter le capitaine à l'eau; enfin Eothen, que cette scène, digne de l'Agora d'Athènes, intéresse fort, débarque, toujours riant, à Limesol, dans l'île de Chypre. Là il est accueilli par un pauvre diable de vice-consul qui massacre ses poulets pour lui donner à dîner, et le fait asseoir entre Socrate ou *Zocrâtie*, Aspasie ou *Azpâhzie*, et Alcibiade ou *Alkibiades*, ses trois enfans; puis la conversation s'engage sur la terrasse de sa maison, le salon ordinaire des Orientaux, à l'effet de savoir « pourquoi M. de Rothschild n'est pas roi d'Angleterre? »

Eothen, après avoir rendu sa visite à Paphos, qu'on appelle Baffo, continue ses études féminines, et déclare que le prix de la grace appartient, entre toutes les femmes de la Grèce, à la Cypriote. « Elle a le je ne sais quoi des Parisiennes, ce charme que les Hellènes, dans la souplesse de leur idiome fécond, essaient en vain d'exprimer; ils les nomment « les plus politiques des femmes, *politikótatai*, reines des sourires et des fantaisies. » Le balancement d'une taille svelte, les lignes onduleuses d'un col finement attaché, l'invention élégante d'un costume moitié classique, moitié ottoman, la liberté d'une chevelure qui baigne de ses flots leurs épaules blanches, troublaient ou captivaient encore l'imagination de notre humoriste, lorsque la ville de Larnecca disparut à ses yeux, et son vaisseau l'emporta vers Beyrouth, devenu si célèbre dans ces derniers temps.

Il était destiné à rencontrer là, ou tout à côté, une humeur plus sauvage et une originalité plus dominante que les siennes propres. Lady Stanhope, dont il avait connu la famille, l'accueillit bien, et déploya pour lui plaire ou le subjuguer tous ses frais de magnificence en détresse et de magie orientale; elle lui fit ses plus beaux récits, lui montra l'avenir, le berça de ses songes, et le laissa tout-à-fait sous le charme, comme le prouve ce long chapitre (le plus grave et le plus mauvais du récit), où il est question de la sorcière, et où, déposant sa marotte et sa grace naturelle, l'auteur devient sérieux pour son malheur et pour le nôtre. Passons vite. C'est à Beyrouth qu'il fait

connaissance de Démétri, son nouvel interprète, une des bonnes silhouettes du livre, et qui vaut mieux encore que Carrigaholt.

Il était de Zante, fort laid de sa nature, pourvu d'un visage plus accidenté que tous les Tatares et les Kosacks du Don et du Dniéper, orné de pommettes pointues plutôt que saillantes, d'un nez se projetant du fond d'une sorte de gouffre, où disparaissaient, perdus, ses petits yeux, et d'une crinière hérissée à la fois et rare comme les poils d'un jeune sanglier. A cette tournure hétéroclite et démoniaque venaient se joindre les habitudes d'un costume étrange. Démétri s'affublait de provisions sans nombre et de paquets de toutes dimensions, dont il chargeait ses épaules, sa taille, sa ceinture, et qui l'embarrassaient fort quand sa mule, musulmane indocile, s'arrêtait en route, et, pliant gravement les jambes, prenait ses ébats dans la poussière.

C'était un chrétien enthousiaste. Passé maître dans le savoir-vivre oriental, ne parlant à ses hôtes que d'Ibrahim-Pacha qui va leur couper la tête, de bourreaux et de vengeance, et comprenant aussi bien que lady Esther Stanhope le respect passionné des Asiatiques pour le pal, le lacet, le gibet, et tout au moins le bâton dont on les assomme, cet honnête Dthémétri (c'est l'orthographe des uns) ou Thdémétri (ainsi l'appellent les autres), que nous pourrions appeler Démétrius sans inconvénient, nous plaît on ne peut davantage. Avec ses deux petites moustaches dures et dressées comme les poils qui ornent la lèvre supérieure d'un chat, avec sa vigilance d'épagneul et son système d'intimidation, toujours au guet pour son maître, devinant le vol qu'on prépare, flairant d'une lieue le mensonge juif ou arabe, il établit autour de l'Anglais un rempart perpétuel et une défense triomphale. Tailleur dans sa jeunesse, saint de profession, Démétri avait erré trente ans dans les domaines de la Turquie, et savait le fort et le faible de ces petites principautés oppressives et indigentes. Notre homme avait conçu la plus active haine pour le nom turc et la foi de Mahomet. Comme il avait appris à lire dans les vies des saints, leurs grandes actions et leurs courageux dévouemens lui avaient porté à la tête; il ne cherchait que les moyens d'imiter, de venger ses héros et de faire triompher ses idées; — enfin l'Orient possède encore un véritable don Quichotte chrétien, monté sur une maigre mule, et le plus cruel ennemi de l'islam. C'est son bonheur de terrifier les Arabes, sa joie de voir les cheikhs se soumettre, son orgueil d'insulter les pachas. De violence en violence, de menace en menace, il promenait triomphalement son Anglais, lequel, étonné et presque honteux de ce qu'on disait et faisait en son nom, essayait en vain de faire baisser le ton de

son guide, et trouvait que sa marche à travers les populations ressemblait trop à celle d'Alexandre, que c'était pousser trop loin l'orientalisme, et que l'on faisait de lui un trop haut et trop puissant seigneur.

Démétri ne se laissait point vaincre par les intercessions de son maître; il jetait la terreur sur le passage de la caravane, que l'on adorait à cause de cela même, et dont on prévenait les moindres désirs. Bientôt on pénètre en Galilée et l'on visite les couvens latins, Bethléem, Cana, le Jourdain, sans que l'élasticité de pensée et la verve de caprice dont l'auteur est doué puissent céder à l'impression de respect produite par de si vénérables lieux; il essaie quelquefois de devenir grave, et n'y parvient guère. Entre Tibériade et Jérusalem, une nouvelle fureur contre la civilisation s'empare de lui, et il se trouve si bien dans le désert, au milieu de ces roches rouges et calcinées, éclairé des feux de son bivouac et entouré de ses bandits, dont Salvator Rosa aurait copié les haillons, qu'il entonne un nouvel hymne contre la ville de Londres et la discipline de la vie ordinaire. Il a un peu froid et un peu faim; mais qu'importe? Démétri l'avertit de prendre garde; on délibère là-bas, et l'on se demande s'il ne serait pas convenable de voler et d'assassiner le voyageur. L'avis de Démétri, avis que notre Anglais ne veut pas suivre, serait de prendre les devans et de couper le cou au guide, qui, par parenthèse, a égaré son maître. Ces inconvéniens de la vie nomade n'empêchent pas l'Anglais de la trouver charmante; fidèle à son originalité, il continue à maudire les salons, les affaires, la vie publique, la vie privée d'Europe, et ce monde policé où l'on a le malheur de dormir en sécurité ou à peu près. « Pardonnez-moi, s'écrie-t-il, ô hommes honorables et civilisés! Qui de vous n'a pas ses caprices et ses petits goûts particuliers? Quelque bien taillés et proprement polis par l'Europe et la civilisation que vous soyez, vous retrouverez toujours, dans un coin mystérieux de votre être, quelque veine sauvage. Quel est celui d'entre vous que n'ont pas sollicité et aiguillonné cet amour de l'indépendance, cette soif du repos et du désert? Précisément les plus sérieux et les plus occupés éprouvent ardemment le dédain et l'ennui des places publiques et des grandes villes, des bals et des orchestres, des palais et des boutiques resplendissantes sous les flots du gaz. Il ne faut pas être homme de génie pour ressentir ces émotions byronniennes. Jusqu'aux plus honorables *chancery-men* de Londres et avoués de Paris, jusqu'aux graves conseillers auliques de Vienne se trouvent, pendant leurs vacances, dévorés, comme moi, d'une ardeur de liberté furieuse, s'élancent à cheval, s'embarquent en canot, vont gravement jusqu'au

Hartz ou à Bade, jusqu'à Rouen ou aux Verrières suisses, et secouent leurs chaînes! »

Ainsi disant, il poursuit sa route, cuit sa farine de maïs entre deux fragmens de roche, atteint la mer Morte où il se baigne, en ressort tout incrusté de sel blanc, enfin traverse le Jourdain, soutenu par des outres gonflées d'air, radeau singulier, qu'une tribu arabe improvise pour lui sous l'inspection du fidèle Démétri, et que ces hommes dirigent en nageant autour de l'embarcation. C'est ainsi qu'il arrive jusqu'à la Terre-Sainte, écarté de temps à autre de sa route par Démétri, qui a plus d'un saint à prier, plus d'une relique à baiser, et qui n'épargne pas les pieux mensonges pour aller trouver les objets de sa dévotion. Enfin il entre à Jérusalem, et ce qui l'étonne le plus, c'est que la ville s'est déplacée. « Je demandai le Calvaire, on me répondit : Montez au premier. En effet, le Calvaire était au premier étage. » Le mont sacré étant devenu le point central de Jérusalem, la ville a marché, a grandi, elle s'est concentrée autour de la montagne sainte. En définitive, c'est au premier étage de la grande église que se trouvent les traces du martyre et les trous d'or dans lesquels s'enfoncèrent jadis les clous du divin supplice.

Personne n'a mieux reproduit qu'Eothen la physionomie réelle de Jérusalem, ville chrétienne et juive, arabe et musulmane, les querelles et les combats des races ennemies qui l'habitent, la diversité des costumes et l'affluence bariolée des étrangers qui la visitent. L'auteur d'*Eothen* ne se permet pas ces impiétés passées de mode dont le moindre défaut est d'être de mauvais goût; mais il est naïf et ne se perd pas, comme lord Nugent, dans des dissertations infinies et stériles sur le véritable emplacement de la crèche et les faits et gestes de la princesse Hélène. Il oublie son protestantisme pour dire du bien des franciscains catholiques, de leur bienfaisance et de leurs aumônes, et esquisse en passant la singulière figure que fait aujourd'hui en Judée l'évêque protestant anglais, qui est venu l'habiter avec sa jeune femme, ses nourrices anglaises, ses petits enfans roses, et tout le comfortable gourmé de la *nursery* britannique.

A Bethléem, il devient plus joyeux que de coutume, grace à une rencontre inattendue. Long-temps la gravité des femmes orientales, « qui marchent comme des cercueils enveloppés de mousseline, » et dont on ne voit que « les prunelles dévorantes, » l'extrême disgrace des « Bédouines du désert, » peu fidèles, dit-il, « au premier devoir de leur sexe, qui est de plaire, » l'avaient impatienté. Le voici à Bethléem; quels sont ces cris? Des femmes rient! des femmes chantent!

— Les Bethléémites mahométans avaient provoqué la colère d'Ibrahim-Pacha; son sabre vengeur massacra la population musulmane de la ville. Aussitôt disparurent la sombre décence et la moralité sévère que les mahométans imposent à leurs femmes; ce fut une révolution. Après des années de silence, les filles chrétiennes de Bethléem eurent enfin le droit d'être gaies. Elles en profitèrent à merveille, et le premier éclat de cette émancipation féminine accueillit notre voyageur. Pour lui, qui venait de parcourir ces villes sans femmes, dont un décorum rigoureux fait autant de déserts et de prisons, mille petites voix gazouillantes venant chatouiller son oreille furent un miracle. D'abord un bruit confus les annonce à distance, puis se rapproche, grandit, s'élève, grossit, et, en deux minutes, la troupe rieuse et timide l'environne; vingt de ces petites Bethléémites, brunes, vives et sveltes, fixent sur lui de grands yeux noirs, si graves et si brûlans, qu'ils pénétraient, dit-il, « au fond de son cerveau. »

Au premier geste, au premier mouvement de l'étranger, avant même qu'il eût pensé à mal, l'essaim tout entier s'était enfui. Comme cependant il savait se donner un air assez raisonnable pour n'effrayer personne, et qu'il était « assez vicieux, dit-il, pour ne pas paraître trop innocent, » cet heureux mélange rassura les curieuses, qui, revenant à petits pas et par degrés, se groupèrent autour de lui, et finirent par se trouver tout près, mais tout près de cet animal nouveau, venu des régions lointaines. Alors la plus brave, riant du danger et assez hardie pour l'affronter, s'empare de la basque de l'habit qu'elle considère avec attention, et, rassurées par une témérité si décisive, les autres resserrent leur cercle, enlèvent à l'Anglais tout moyen de s'échapper, et entament une controverse aussi aiguë que brillante sur la conformation merveilleuse de ce que nous appelons « chapeau, » et sur le tissu extraordinaire de cette triste enveloppe que nous appelons « habit. » Bientôt de ces matières elles passent à de plus profondes et non moins philosophiques; comment un homme peut-il avoir cinq pieds six pouces, des cheveux châtains, bouclés, soyeux comme ceux d'une femme, et des joues roses sous lesquelles circule l'ardente fraîcheur du sang saxon? Puis, apercevant des mains non gantées, un nouveau miracle! des mains si blanches, si européennes, aux ongles roses, qui, comparées aux mains des Syriennes et même à leur visage brûlés du soleil, paraissent inexplicables, elles se perdent en cris d'admiration; la pensée d'un nouveau crime s'éveille chez la plus hardie, qui, tremblante et étonnée, s'empare de la main anglaise, la place entre ses deux mains, la palpe et la retourne comme nous faisons de la

patte d'un gros chien pacifique que nous rencontrerions. Chacune en étudie curieusement la couleur et la structure, comme si c'était de la soie de Damas ou un tissu de Kachemire. Quant à l'Anglais, à qui ce manége ne déplaît pas, il demeure fort paisible, sage et immobile, si bien qu'elles deviennent infiniment plus vives et plus bruyantes, et l'une explique à l'autre, avec des cris et des rires prolongés, que c'est bien sûrement quelque animal apprivoisé qui ne fait de mal à personne, un sanglier sans défenses, un être dont on ne doit rien craindre, un lion sans griffes.

Chacune à son tour prétend examiner cette main passive, la tenir, la palper et en expliquer les détails; mais, derrière ce groupe bruyant, deux yeux étincellent et se cachent, et ce sont les plus noirs, les plus beaux, les plus doux de toute la bande. La plus timide et la plus jolie ne veut pas être aperçue; elle se fait un voile des longues manches de mousseline de ses sœurs; ces dernières ne veulent pas souffrir cette timidité et cette honte; on la tire, on l'entraîne, on veut une complice; il faut qu'elle partage les dangers des autres, et ce petit poignet délicat et rose que la plus violente de ses compagnes a étreint, et ces longs cils noirs qui s'abaissent comme pour cacher sa terreur, ne peuvent rien pour sa défense. Tout agitée et rougissante, elle cède; on place la petite main brune et effilée dans la main anglaise, objet d'une étude si soutenue. Le mariage est conclu, la voilà fiancée du voyageur; le sang bat plus rapide au cœur de la Bethléémite et du Saxon. Un moment ces grands yeux noirs s'arrêtent sur l'étrange conquête, puis ils retombent et demeurent cachés sous la longue frange de leurs paupières brunes, et toutes les chrétiennes se taisent, comme effrayées de leur audace. Alors l'essaim reprend sa volée, revient encore, s'éparpille de nouveau, comme une troupe d'oiseaux sauvages qui ne demanderaient pas mieux que de s'apprivoiser. L'auteur d'*Eothen* excelle dans ces aquarelles qu'il ébauche avec une légèreté gracieuse et une ironie d'heureux effet.

A peine échappé aux Bethléémites, il se lance dans le désert, et là se trouve dans sa gloire. On le suit dans ses campemens, perché sur la citadelle de son dromadaire, éclairé des feux de son bivouac nocturne, avec ses bagages jetés sur le sable, une hyène assez pacifique montrant le bout de son museau par les fentes de la tente, et ses Bédouins confabulant au dehors sur les meilleurs moyens de le dépouiller. Vous comprenez, après l'avoir lu, l'énorme différence qui sépare la vie asiatique de la nôtre; seulement, il ne faut pas demander à cet agréable successeur de Sterne de savant itinéraire, rien

sur l'archéologie, la philologie ou la géographie; il faut se contenter des caprices et des reflets qu'il fait ondoyer devant nous. Le soleil le cuit, le sable l'aveugle, et tout est pour le mieux, selon lui, dans le meilleur des mondes. Son rôle d'humoriste et d'Anglais dandy ou *exclusive* ne l'abandonne pas, et sa rencontre avec l'un de ses compatriotes au milieu du désert en est une preuve curieuse.

Cet autre Anglais, venu à peu près en droite ligne de Calcutta en Palestine, traversait les mêmes plaines de sable pour se rendre à Jérusalem; vers le milieu de la solitude, les voyageurs se rencontrent, montés sur leurs chameaux respectifs. Allemands, Français, Italiens, se fussent dirigés l'un vers l'autre, empressés de lier connaissance et de parler de leurs aventures; le souvenir de la patrie, la communauté du langage, ce long espace de temps passé parmi les tribus sauvages ou les nations étrangères, tout les eût portés à fraterniser dans le désert. Ceux-ci, Anglais et gens de la *fashion*, se regardent, se toisent, s'examinent et passent leur chemin. Dans le désert même, ils ne pensent qu'à sauver les intérêts de leur petit orgueil, à se *couper*, comme on dit là-bas, ou, comme on dit en France, « à se brûler la politesse. » « Je pensais bien à lui parler, s'il m'accostait; mais que lui aurais-je dit après tout? Je trouvais ridicule de lier conversation sur le sable d'Arabie, comme si l'on était dans Picadilly en visite du matin. Je me trouvais dans mes humeurs indolentes. Je continuai donc ma route, grimpé sur mon chameau, sans aucun signe de reconnaissance envers mon co-voyageur, si ce n'est un léger salut qu'il me rendit, — comme quand on se rencontre dans le parc. » L'autre salua aussi et passa; mais les domestiques, moins bien élevés que leurs maîtres et séduits par le plaisir d'une petite causerie dans le désert, laissèrent les gentilshommes tout seuls et en avant. Il se trouva que les deux chameaux des deux maîtres, ne se voyant pas suivis, s'arrêtèrent. Ces animaux, plus sociables que ceux qu'ils portaient, forcèrent les voyageurs isolés à revenir sur leurs pas. L'Anglais qui venait de l'Inde prit la parole, et dit à son compatriote : « Vous êtes curieux sans doute de savoir comment la peste se comporte au Caire? » La glace ainsi brisée par une ingénieuse entrée en matière, la conversation prit son essor à la satisfaction de tous les deux.

En Égypte, où il arrive, Eothen trouve la peste, les pyramides et les célèbres sorciers du Caire. Les derniers lui font grand plaisir, et il est tenté d'embrasser leur vénérable barbe; quant à la peste, il soutient encore que c'est une fiction pure, bien qu'il voie mourir successivement son banquier, son médecin, son chirurgien et tous ses do-

mestiques, à l'exception de Démétri; « tous sont morts de peur, » dit-il. Les pyramides sont « d'énormes triangles de pierre, » que personne ne regarderait s'ils n'étaient « si gros et si vieux. » Après avoir ainsi diminué des trois quarts les admirations convenues, Eothen remonte sur son dromadaire, se dirige vers Suez, juge que Démétri marche trop lentement, le quitte, s'égare et se trouve seul au milieu des sables, sans eau, sans pain, sans provisions et sans guide. La situation est romanesque assurément; Eothen la trouve assez agréable. Il aperçoit deux Bédouins sur des chameaux, va droit à eux, descend, saisit une gourde gigantesque pendue au cou de l'un des animaux, la porte à ses lèvres, se désaltère sans mot dire, remonte sur sa bête et laisse les Bédouins stupéfaits; c'est un des exploits qu'il raconte avec la plus vive satisfaction.

Le soleil contre lequel il a tant crié lui sert de guide, et après avoir sauté, malgré lui, par-dessus la tête de sa monture mécontente et harassée, il arrive épuisé de fatigue à Suez, où il se refait un peu, et où il retrouve son monde; puis il se dirige vers Gaza et Naplouze, sans que son amour du désert se soit amorti. A Naplouze, grand foyer de l'orthodoxie musulmane, il espère se reposer quelque temps: espérance vaine; bientôt une députation solennelle des chrétiens de la ville vient déranger sa quiétude, et le force de prendre part aux agitations et aux intrigues dont elle est le théâtre, et qui eut pour centre et pour objet une belle personne, Mariam, veuve et fiancée, chrétienne et musulmane, dont l'histoire ne manque pas d'intérêt, et caractérise assez bien les mœurs de ces pays peu connus et de ces populations mêlées.

Elle avait quinze ans et demi, la beauté la plus délicate et la plus parfaite, et pour mari un chrétien de la ville, qui la traitait bien. Pendant les fêtes du mariage, qui réunissent et confondent les populations de croyances diverses, un cheikh arabe, fort riche et considéré dans le pays, vit la fiancée, et s'éprit d'une passion tellement vive, qu'il résolut de tout hasarder pour devenir maître de la proie qu'il convoitait. Sa moralité mahométane ne lui permettait pas d'espérer l'accommodement adultère dont les habitudes européennes se font un jeu; en Orient, on ne se résigne pas au partage des voluptés. Notre cheikh était d'ailleurs un homme pratique. Il reconnut qu'une seule voie de succès lui était ouverte, que, s'il faisait de la chrétienne une mahométane, le mariage chrétien serait nul, et qu'il fallait attaquer ce cœur du côté de la théologie. Il ouvrit donc ses batteries résolument, et se servit pour cela de l'intermédiaire accoutumé que l'auteur espagnol de *la Célestine* a minutieusement décrit, et qui, dans tous

les pays du monde, sert au même emploi, d'une vieille femme. Ce fut elle que l'on chargea de la conversion. Aucun iman ne fut député à la jeune fille pour lui faire comprendre la magnifique beauté du chapitre de *la Table* et les éternelles vérités contenues dans celui de *la Vache*. Des syllogismes convaincans remplissaient plusieurs corbeilles sous forme d'écharpes de soie, de châles de cachemire et d'aigrettes de diamans tout-à-fait persuasifs; le cheikh avait bien deviné, et la conversion s'opéra sans peine. Mariam découvrit dans un miroir incrusté de nacre les vérités de l'islamisme, et ne put rester sourde à l'éloquence des topazes montées en boucles d'oreilles par les orfèvres de Damas; les plis moelleux de ses nouveaux cachemires l'enveloppèrent, la foi mahométane fut son asile, et elle déclara qu'elle cessait d'être chrétienne. Mais, comme toute propagande religieuse est prohibée par la loi du pays, il fallut que de nouveaux présens pour les juges aplanissent les autres difficultés. Au lieu de la remettre aux bras de son amant, à qui elle coûtait déjà cher, on déposa Mariam dans une mosquée, où elle devait recevoir les instructions religieuses du Coran. Sa famille et ses amis criaient au scandale, répétaient à qui mieux mieux que cette conversion n'était pas sincère, qu'ils en appelleraient aux autorités supérieures, et qu'ils auraient raison de la violence exercée par les mahométans sur une chrétienne. Pour mettre fin à ces réclamations, un rendez-vous fut fixé; au milieu des deux familles convoquées et réunies dans la mosquée, Mariam, prenant la parole, prononça la formule consacrée de l'islamisme : *Dieu est Dieu, et Mahomet est le prophète de Dieu, et toi, ma mère, tu es un chien infidèle du sexe féminin!* Le mari ne se tenait pas pour battu. Malgré une déclaration si clairement énoncée, la fiancée, devenue musulmane, restait en dépôt dans sa mosquée, pendant que les chrétiens de la ville dépêchaient au gouverneur de Jérusalem leur prêtre grec, chargé de réclamer la restitution de l'épouse; ce gouverneur était célèbre par ses artifices, qui lui ont valu le surnom arabe d'Abou-Goush (*père des mensonges*). Ulysse de la Palestine, il justifiait ce titre d'honneur.

Les choses en étaient là, et les curiosités, excitées par le départ du prêtre, attendaient impatiemment le dénouement, lorsque notre Anglais et son cicerone Démétri arrivèrent à Naplouze, et trouvèrent la ville en rumeur et l'Hélène chrétienne dans sa mosquée. Ménélas se tenait tranquille, et paraissait d'avis qu'une femme qui avait abandonné si lestement lui et la foi chrétienne ne valait pas la peine d'être reconquise; il laissait agir les parens, qui se hâtèrent de députer à

Eothen une solennelle ambassade. Ils lui représentèrent l'atrocité du fait, l'indignité qu'il y aurait à céder aux passions brutales du cheikh, surtout le devoir d'un chrétien. Ému d'indignation, il fut tenté de faire un peu de chevalerie en faveur du christianisme outragé et de l'époux privé de sa compagne. Son guide Démétri, fanatique comme au temps de la première croisade, l'y excitait vivement. Par malheur, les envoyés chrétiens chargés de solliciter son intervention laissèrent échapper une parole imprudente. « Si nous la tenons une fois, s'écria le plus furieux, nous la rosserons d'importance! » L'auteur d'*Eothen* perdit toute envie de solliciter pour un mari indifférent et des parens furieux.

Quant à Démétri, il voulait absolument que l'honneur chrétien fût vengé, et il agissait dans ce sens avec un zèle extrême. Lorsque Abou-Goush, « le père des mensonges, » qui avait été persuadé par les ducats et les piastres du cheikh, eut opposé aux parens chrétiens des fins de non-recevoir, ceux-ci dépêchèrent à l'Anglais une seconde députation plus pressante que la première. Celui qui prit la parole se montra encore plus courroucé que le premier orateur de la réclamation. L'Anglais répondit qu'il avait bien réfléchi à cette affaire et qu'il lui était impossible de penser comme eux, que cette jeune fille si prompte à quitter sa famille et sa religion pour quelques bijoux ne lui semblait ni catholique ni mahométane, et qu'il ne fallait pas attacher d'importance aux caprices d'une enfant trop avide de beaux atours; que, si l'on envisageait la question sous le point de vue temporel, les intérêts de Mariam seraient plus efficacement protégés par son époux musulman que par son époux chrétien; que le premier des deux était mieux placé dans le monde, plus riche, plus considéré que son rival. Enfin, à la grande horreur de ceux qui l'écoutaient, le voyageur déclara que, selon lui, le cheikh amoureux ferait un très bon mari.

Ce qu'il ignorait, c'est que Démétri avait détruit d'avance tous ses efforts; notre drogman s'était rendu chez le gouverneur, qu'il avait menacé de la colère de l'Angleterre, de celle de la France et de la Russie combinées. Il lui avait montré l'Europe entière prenant fait et cause pour la chrétienne; à force de menaces, d'invectives et de mensonges, il avait arraché la promesse de la restitution conjugale, et son maître, qui s'y était si fort opposé, n'en fut averti que longtemps après le départ de Naplouze. Pauvre Mariam! quels traitemens ont dû l'accueillir à son retour chez son mari chrétien! à quels chagrins a dû l'exposer l'amour trop vif des topazes montées en boucles d'oreilles et des colliers d'émeraudes!

Démétri, on le voit, commençait à l'emporter sur son maître; la foi vive triomphe toujours de l'indifférence. Entre Naplouze, Damas et Balbek, il nous semble même que le facétieux Eothen s'est définitivement converti aux doctrines de son interprète, et que sa philanthropie européenne s'est accoutumée à ce système de terreur universelle que Démétri n'a pas cessé de lui prêcher. Vers la fin du voyage, Eothen rançonne assez lestement les paysans, parle haut, fait le fier, et joue son rôle de tyran asiatique avec une grace et une aisance dont il n'a plus l'air de s'apercevoir. Enfin, quand il a passé le Liban et qu'il fait voile pour Smyrne avec un général russe boiteux et fanfaron, dont il a soin de taire le nom et les titres, il semble parfaitement aguerri aux manières conquérantes; il a des airs de pourfendeur, et se promène en maître dans le pays. Un jour, il veut débarquer à Satalich; le pacha lui envoie son généralissime pour lui intimer la défense de mettre pied à terre avant d'avoir accompli la quarantaine. Le général russe et lui ne font pas la moindre attention à ces ordres suprêmes. On débarque, le drapeau russe à la main, en face d'une trentaine de gardes-côtes rangés en ligne sur la grève, et l'on prend d'assaut la maison du pacha de Satalich; le canon du brigantin épouvante la population ottomane, met en fuite toute la ligne de fantassins en *tarbouch*, et nos conquérans pénètrent, enseignes déployées, jusque dans le palais du despote asiatique. La scène est excellente, j'en conviens, et ce pacha qui commence par s'entourer d'une trentaine de janissaires, dont l'œil lance la menace et la mort, puis qui finit par demander aux Européens excuse et pardon de l'insulte qu'ils lui ont faite, qui leur donne un bon repas et des chevaux, et se persuade à lui-même qu'il a eu très grand tort et qu'il est l'offenseur, me semble un personnage assez comique; mais enfin qu'est devenue la modération habituelle de l'auteur? La pureté de ses sentimens ne semble pas avoir résisté à son contact avec le vieux pays du despotisme.

Après la surprise de Satalich, qui est son coup de maître, Eothen, qui nous est apparu sur les bords de la Save sans que nous eussions la moindre idée de ses antécédens de voyage, disparaît dans les défilés du mont Taurus, et ne dit adieu à personne; il s'évanouit comme on se glisse hors d'un salon, sans faire de bruit et sans rien dire. On regrette un peu ce facétieux voyageur, qui a du sens malgré son accent nonchalant et bizarre, et qui laisse apercevoir dans ses légères causeries la vraie situation des populations orientales : la misère et l'avilissement des Juifs, la promptitude avec laquelle, à la voix du premier prophète, on les pille et on les massacre; l'ascendant progres-

sif du nom chrétien; l'étrange sentiment de décadence qui a pénétré les plus obscurs pays de l'islam; enfin l'estime que l'on a pour l'esprit et la ruse des Grecs, sans que cette estime s'étende plus loin; — mais surtout la grande ombre que projette sur l'Orient le nom gigantesque du tzar. A lui seul se rapportent toutes les communions grecques du christianisme asiatique; les Ottomans ont senti le poids de son épée; il suffit de l'uniforme ou de l'aigle russe pour faire trembler les pachas.

Au seul froncement de sourcil d'un voyageur russe sans caractère et sans suite, cheikhs, Bédouins, et toutes les magnifiques altesses, et tous les barbares du désert, rentrent dans le néant. Il n'y a pas de pauvre fellah tout nu sous le soleil d'Égypte, pas de chef arabe enveloppé de son bournous, qui ne comprenne vaguement que là-bas, dans quelque cabinet de Vienne ou de Paris, de Saint-Pétersbourg ou de Londres, deux ou trois hommes pâles et presque sans voix, assis au bout d'une table verte, vont, avec un chiffon de papier et un peu d'encre, bouleverser la Grèce et la Palestine, renverser les trônes, et changer la face de l'Asie. Cet horrible « chapeau, » si justement dédaigné des Asiatiques, n'a qu'à se montrer, les fronts s'abaissent, et l'opprimé lui demande protection contre le turban. On l'a souvent dit, la prophétie est évidente et certaine : l'avenir prochain verra une grande guerre, celle de la Russie et de l'Angleterre à propos de l'Orient.

Aussi est-ce un personnage très bizarre que celui de M. Cameron, Anglais qui se déclare pour l'empereur de Russie contre l'Angleterre, et qui raconte avec assez de feu et de verve ses voyages aventureux en Circassie; il invite résolument le monde oriental à venir au-devant du joug moscovite. Il ne voit pas une tache dans la conduite et la personne de l'autocrate: pour la beauté, c'est Apollon; pour la force, Hercule; pour le génie, César. Quant à la Russie, c'est le plus beau de tous les pays, et surtout le plus libre. Selon ce point de vue original, il n'y a aucune estime à faire de la Circassie et de la Géorgie, qui opposent aujourd'hui même une résistance héroïque à leurs envahisseurs. On ne sait pas trop comment concilier avec ces panégyriques perpétuels de tristes anecdotes que M. Cameron rapporte, et qui en disent plus long que tous les discours, celle de Bogdan, par exemple, qui offre un roman plein d'intérêt. Ce petit propriétaire de la Crimée, homme charitable et d'un cœur sympathique, avait éveillé l'envie du suzerain par ses qualités même, l'usage qu'il en faisait et l'espèce d'autorité qu'elles lui donnaient dans le pays. On lui suscita je ne sais quelle

chicane, on brûla son domaine, on outragea ses filles, on le battit de verges. Il se réfugia dans les steppes, arma des paysans, joua le Spartacus, pendant quinze années brûla les châteaux des seigneurs, vécut de pillage, et mourut en les maudissant.

A cette passion moscovite de M. Cameron, l'on peut opposer l'enthousiasme que M. Urquhart, écrivain très remarquable, a conçu pour la Turquie, et la persuasion où il est resté que l'Europe a beaucoup à apprendre de ce côté. L'étude passionnée et circonstanciée à laquelle M. White a soumis la métropole de l'islamisme n'est pas moins bizarre dans sa consciencieuse rigueur. Nos voisins appellent d'un mot singulier cette sorte de plaisanterie, qui n'en est pas une, et qui réussit surtout en Angleterre; ils disent que c'est de la plaisanterie sèche, *dry humour*. M. White, l'auteur des *Mœurs domestiques de Constantinople*, ne se doute guère de l'attrait comique attaché à ses chapitres de « la pipe, » de « la bougie, » des « épiciers de Stamboul, » des « vendeurs de lait, » des « balais et des balayeurs, » des « lanternes » et des « sorbets. » Il n'y a pas d'algébriste, pas de statisticien, pas de monographe qui le vaillent pour la description des plus menus détails. Il a compté les allées de Stamboul, il a mesuré les murailles du harem, il sait combien de tombeaux élèvent à Scutari leurs têtes blanches, il sait la police de la ville mieux que l'effendi qui en est chargé.

Pour nous autres voyageurs casaniers, gens du coin du feu, modestement assis près de nos pénates, ces récits, qui font vagabonder l'esprit et l'emportent aux rives lointaines, sont choses tout-à-fait charmantes. Dans le nombre de ces livres, ceux que nous préférons sont les plus simples comme *Eothen;* nous sommes las de choses et d'hommes sublimes. « J'ai du regret, dit quelque part l'auteur d'*Eothen* de n'être pas plus sublime, plus enthousiaste, plus vertueux et plus lyrique. Je ne peux atteindre ces hautes régions, et c'est un chagrin pour moi. » Nous l'aimons tel qu'il est : la vertu éclôra sans doute en lui quelque jour; l'enthousiasme viendra quand il pourra. Puisse son exemple nous délivrer enfin des faux enthousiasmes et des faux sublimes, qui sont aux enthousiasmes réels ce que la galanterie est à l'amour!

La mode vient de le couronner à Londres de cinq éditions successives. Nous serions assez de l'avis de la mode, tant la vérité nous plaît, tant nous préférons aux solennelles draperies dont la gravité enveloppe souvent la sottise un peu de naïveté familière, d'agréable humeur et de simplicité moqueuse. Ces gens de bon caractère, dont le sourire console, dont la présence égaie, qui ne songent ni à nous en-

doctriner ni à nous éclipser, se font pardonner beaucoup; on n'a pas le courage de critiquer un compagnon de route tel qu'Eothen, et de demander compte ou du but de son voyage ou de la fin de ses phrases à ce dernier rejeton d'une race qui se perd en Europe et même en Angleterre; — infatigable causeur qui babille sur ce qu'il a vu ou imaginé en Syrie et en Palestine, et qui, ne visant ni à la rêverie ni à l'érudition, nous fait des contes à dormir debout, se moque des pachas, nie les pyramides, et respecte médiocrement le soleil. Il arrive au bout de son livre, sans que ce livre ait eu de commencement, et sans trop savoir s'il a une fin. Lui demanderons-nous une théorie, un système, une philosophie? Il n'achève pas toujours ses périodes. Exigerons-nous qu'il parle des pyramides comme Napoléon, de la Grèce comme Byron, de la Judée comme Châteaubriand, lui qui entre en Palestine et contemple Jérusalem sans pousser de dithyrambe, campe chez les Bédouins sans fanfaronnades, et passe le Jourdain sans explosion lyrique? Par le temps de fausses imitations qui court, on doit un doux accueil et de la reconnaissance à cet écrivain naturel; il a l'extrême complaisance de ne pas être poétique. C'est un mortel tout uni et tout simple, qui veut bien n'être pas demi-dieu, tant il a de bonté pour nous.

F. DE LAGÉNEVAIS.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

Les Côtes de Sicile.

I.

LA GROTTE DE SAN-CIRO, LA TORRE DELL'ISOLA.

Chargés de diverses missions scientifiques par le ministre de l'instruction publique, le Jardin des Plantes et l'Académie des sciences, M. Milne Edwards, M. Blanchard, aide-naturaliste de ce professeur, et moi, devions visiter la Sicile. Nous résolûmes de faire le voyage ensemble, et le 20 mars 1845 nous quittâmes Paris. Le 28, nous étions à Naples. En huit jours, nous avions traversé la France entière, donné un coup d'œil à Lyon et à Marseille, dormi à Gênes, visité ses palais, touché à Livourne, admiré le baptistère, la tour penchée et le Campo-Santo de Pise, bâillé d'ennui dans la triste enceinte de Civita-Vecchia, et maintenant en face de nous le soleil se levait derrière Castellamare, effleurait le profil du Vésuve, dorait le Pausilipe et le cap Misène, empourprait les eaux de la baie et faisait resplendir les blanches maisons de cette ville, dont on a dit qu'il faut la voir et puis mourir.

Malgré toutes ses séductions, Naples ne pouvait nous retenir longtemps. Tout nous appelait en Sicile, et dès que les soins empressés de notre ambassadeur, M. de Montébello, nous eurent mis en possession des papiers qui nous étaient indispensables, nous montâmes à bord du *Palermo*, le premier des bateaux à vapeur qui ait assuré des communications régulières entre l'île et le continent. Cette traversée, naguère encore si incertaine, parfois si pénible et si longue, se fait à présent à coup sûr en dix-huit ou vingt heures au plus. Partis de Naples à quatre heures, nous laissâmes sur notre gauche Caprée et ses roches escarpées, muets témoins des crimes de Tibère et de la bravoure de nos soldats. Nous vîmes le soleil pencher à l'occident, dorer de ses derniers rayons les cimes dentelées des côtes calabraises, puis s'éteindre dans les flots et faire place à une de ces nuits aux ombres transparentes que ne connurent jamais le ciel ni la terre du nord. A l'aube, quand nous remontâmes sur le pont, le dernier piton des Calabres s'évanouissait à l'horizon, tandis qu'à l'avant du navire la Sicile sortait d'une mer azurée et grandissait à vue d'œil. Avant midi, nous doublions le capo di Gallo et embrassions du regard toute cette vallée admirable si justement nommée *la Conca d'Oro*.

Certes, la baie de Naples offre au voyageur arrivant du large un coup d'œil des plus ravissans. Pourtant je préfère encore l'aspect du golfe de Palerme. A Naples, le paysage manque d'harmonie. La ville, penchée sur ses rampes rapides, arrête brusquement les regards, qui ne rencontrent entre le ciel et l'eau que les maisons superposées de Monte-Falcone et les bastions du château Saint-Elme; la côte rase de Portici, couverte de ses blanches villas, semble n'être qu'un faubourg prolongé jusqu'à Castellamare. Entre l'œil et ce rivage si gracieusement arrondi, il n'y a point d'intermédiaire; au-delà, point d'arrière-plan. L'homme domine trop dans ce paysage où la nature ne se montre réellement que dans la masse isolée et le cône fumant du Vésuve. Ce magnifique accident, jeté au milieu du tableau sans que rien le rattache à l'ensemble, est, par cela même peut-être, d'un effet plus saisissant; mais en tout il jure avec le reste, et, comme une menace incessante, il mêle quelque chose de sinistre aux plus riantes impressions.

A Palerme, rien de semblable. Partout les contrastes les plus frappans s'harmonisent et concourent à l'effet général. L'homme et la nature, non plus antagonistes, mais simples rivaux, se montrent à la fois sur tous les plans d'un paysage qu'on dirait disposé par quelque grand artiste avec un art infini. Du pont de notre pyroscaphe, nous

voyions la baie s'enfoncer dans les terres, s'incliner un peu vers l'orient, et présenter aux fraîches brises du nord-est ses rives abritées contre les tempêtes soulevées au large par les vents de l'ouest et du nord-ouest. Dans le fond de ce golfe, placée entre les hauts ombrages de l'Olivezza et ceux de la Flora, Palerme nous montrait ses navires pavoisés et ses coupoles arrondies, ses flèches élancées, qui lui donnaient quelque chose d'oriental. Au-delà, nous devinions, à sa verdure sombre, la forêt d'orangers, de citronniers et de caroubiers qui occupe le fond de la Conca d'Oro. Nos regards, glissant sur les premières pentes des montagnes que commençait à teinter une végétation printannière, montaient en s'éloignant toujours jusqu'à Monreale, s'arrêtaient sur la vieille cathédrale des rois normands, et, s'élevant plus haut encore, rencontraient la magnifique enceinte de montagnes qui encadre ce riche tableau et se prolonge à plusieurs lieues dans l'intérieur. Échelonnées sur six rangs distincts, ces chaînes portaient à quatre mille pieds dans les airs leurs flancs découpés, leurs cimes aux lignes hardies, aux pics fièrement accusés, que blanchissaient encore les neiges de l'hiver. Recourbées en demi-cercle comme pour embrasser et défendre la vallée ouverte à leurs pieds, elles jetaient au loin dans la mer, à plus de trois lieues l'un de l'autre, à gauche le cap Zafarano, protégeant de ses masses compactes les palais de la Bagaria, à droite le Capo di Gallo, qui élevait à dix-huit cents pieds au-dessus de nos têtes ses falaises à pic d'un calcaire doré, et se rattachait au mont Pellegrino, où serpentait parmi les précipices la route de Sainte-Rosalie. Abritée par ces gigantesques brise-lames, la baie nous présentait sa surface à peine ondulée, réfléchissait ce tableau magique, et nous renvoyait l'image de Palerme l'heureuse, *Palermo la Felice*, qui semblait dormir dans une atmosphère embaumée au murmure affaibli des flots expirans sur sa grève.

Qu'il est pénible, lorsque notre ame s'élève sous l'impression d'un site à la fois grandiose et gracieux, d'être brusquement ramené du ciel à la terre par quelque nécessité importune! A peine notre bâtiment eut-il atteint le port, qu'il fut littéralement pris d'assaut par un millier de marins, cousins-germains des lazaroni, et les ennuis du débarquement commencèrent; ennuis plus sérieux pour nous que pour le commun des voyageurs, car nos malles et nos caisses remplies d'instrumens, de vases et de bocaux, nous faisaient vivement redouter les longueurs et les tracasseries de la douane. Heureusement nous en fûmes quittes pour la peur. Prévenu de notre arrivée, le duc de Serra di Falco, directeur-général de ce service, avait donné des ordres. Un

planton vint se mettre à notre disposition, et, au grand étonnement des matelots qui transportaient nos bagages, nous allâmes, sans subir la moindre visite, nous installer à l'hôtel de France.

Sans perdre de temps, nous commençâmes nos courses. Encore incertains sur la direction future de notre voyage, nous ne voulions pas quitter Palerme sans avoir fait connaissance avec tout ce qu'elle renferme de merveilles trop peu connues. Conduits par des ciceroni d'élite dont l'empressement hospitalier ne se démentit pas un instant, nous visitâmes ces anciennes mosquées, où des versets du Coran se lisent encore sur des piliers et des murs depuis tant d'années consacrés au culte du Christ; nous parcourûmes avec étonnement ces palais, ces églises, ces cloîtres, travaillés, fouillés, incrustés comme des meubles de Boule, où les marbres les plus précieux, les émaux, la malachite, le lapis-lazuli, se mêlent, se groupent de mille manières, se dressent en colonnes taillées par les enfans de la Grèce ou de l'Arabie, tapissent les murailles et les voûtes, ressortent en sculptures délicates, retombent en draperies qu'on dirait nuancées par la navette d'un habile tisseur, s'entrelacent en lignes capricieuses, en brillantes arabesques, et, formant un ensemble d'une incroyable richesse, n'en méritent pas moins quelquefois les reproches que leur adressait le goût classique et sévère de nos guides. « C'est le délire de l'art, » s'écriait don Antonio Gallo, archéologue distingué qu'applaudissait d'un fin et dédaigneux sourire le chanoine Piccolo. Peut-être avaient-ils raison; cependant nous protestâmes contre la rigueur de l'arrêt. Après avoir senti tout ce qu'ont d'imposant dans leur nudité les hautes et sombres voûtes de nos cathédrales du nord, on peut encore conserver de l'admiration pour ces *chiese*, où la splendide lumière d'un soleil méridional fait ressortir la profusion magnifique des ornemens, et semble venir en aide à la pensée de l'artiste en revêtant les dehors de l'édifice d'inimitables teintes d'un fauve rougeâtre et doré.

Tout, autour de Palerme, répondait pleinement à ce que l'aspect de ses monumens avait pour nous de nouveau et d'inattendu. Dans la Conca d'Oro, la végétation franchement méridionale, presque africaine, déploie une merveilleuse activité. Fécondée par la chaleur du climat et par l'eau de sources intarissables que la main de l'homme a distribuées dans mille aqueducs, la terre se repose à peine pendant un mois de l'année; aussi ceux de nos arbres qui, dans les jardins de l'Olivezza ou de la Flora, mêlaient leur feuillage à ceux du dattier et du caroubier, acquièrent-ils ici des dimensions gigantesques. Sur ce sol privilégié, l'olivier est un arbre de haute futaie; le cyprès y de-

vient grand comme nos peupliers. Les promenades publiques sont plantées de citronniers et d'orangers; ces mêmes arbres forment, de Palerme à Monreale, une forêt de plus d'une lieue de long, s'élèvent sur les premières pentes du mont Cucchio et du mont Griffone, et ne s'arrêtent, lorsque la terre végétale vient à leur manquer, que pour faire place aux cactus, aux aloès, qui remplacent ici les buissons et les ronces.

Une de nos premières courses aux environs de la ville fut consacrée à visiter la grotte de San-Ciro, qui jouit dans le monde savant d'une certaine réputation pour avoir fourni aux paléontologistes quelques ossemens fossiles curieux. Sortis de Palerme par la porte de Termini, nous suivîmes d'abord une route tracée au milieu de riches jardins, laissâmes sur notre gauche le *Pont du Connétable*, dont la fondation remonte au règne des fils de Tancrède, et cotoyâmes bientôt les montagnes qui forment le revêtement oriental de la Conca d'Oro. Arrivés au pied du mont Griffone, le prince Gragnatelli, un des chefs les plus distingués de l'opposition sicilienne, qui nous servait de guide dans cette courte expédition, nous fit remarquer au milieu de la plaine un lourd et vaste bâtiment carré, aux fenêtres étroites comme des meurtrières, aux portes basses et cintrées. N'eût été l'épaisseur des murailles, on aurait pu le prendre pour une grosse ferme en ruines. Cet édifice, dont le moindre bourgeois de nos jours ne voudrait certainement pas pour maison de campagne, fut pourtant le séjour favori des rois normands, qui venaient s'y délasser des fatigues de la guerre : il porte encore aujourd'hui le nom significatif de *Delizie*. A le voir, on reconnaît sans peine que, si les rudes guerriers qui l'habitèrent savaient appeler à eux tous les arts pour honorer une religion dont ils avaient souvent à réclamer l'indulgence, ils étaient loin de se donner tant de peine lorsqu'il s'agissait de leur bien-être personnel. En face de cette antique maison de plaisance, la montagne présente une ouverture basse et soutenue par un double arceau; c'est l'entrée d'une grotte occupée par un large bassin d'où s'échappe un ruisseau d'eau vive qui fertilise la contrée voisine, et, par une hyperbole toute sicilienne, porte le nom de *mare dolce*. Cette grotte était jadis une dépendance du palais des Délices, et sans doute servait de salle de bains aux preux conquérans de la Sicile.

Peu après avoir dépassé cette *mer d'eau douce*, il fallut quitter notre voiture et gravir le talus d'éboulement déposé au pied du mont Griffone. Un sentier encaissé entre deux champs de cactus nous conduisit bientôt en face de la grotte de San-Ciro. Celle-ci consiste en une exca-

vation irrégulière de quarante à cinquante pieds de profondeur, de vingt à trente de hauteur, dont les parois n'offrent à l'œil que des roches nues où se reconnaît encore le travail des ouvriers que les mirent à découvert. On voit que rien, dans cette caverne, ne mérite l'attention des simples touristes, mais elle avait pour nous un intérêt très réel, car elle nous présentait un bel exemple de *caverne à ossemens* ou mieux de *brèche osseuse*, et nous montrait d'un coup d'œil comment se sont formés quelques-uns de ces antiques ossuaires où la science moderne a su lire l'histoire d'un monde que l'œil de l'homme n'a peut-être jamais contemplé.

Depuis que le génie de Cuvier a ouvert aux géologues une route encore inconnue et fondé la paléontologie, on sait quelle importance ont acquise les ossemens fossiles. Ces débris des faunes éteintes sont ordinairement disséminés au sein de diverses couches; mais, dans quelques localités, on les rencontre en masse, pressés les uns contre les autres, comme si une volonté inconnue avait cherché à les réunir. Depuis long-temps on savait que les cavernes du Hartz et de la Franconie recèlent des amas d'ossemens; M. Buckland, un des plus célèbres géologues d'Angleterre, montra que ces contrées n'étaient nullement privilégiées à cet égard. En brisant la croûte calcaire qui forme le plancher inférieur de plusieurs cavernes, en remuant les cailloux et les sables cachés sous ces stalagmites, il mit à découvert des trésors paléontologiques dont on était loin de soupçonner l'existence. Dans un limon presque toujours noir et fétide, il a trouvé de nombreux squelettes d'ours et d'hyènes, parfois même de chiens, de loups et de jaguars, appartenant à des espèces d'une taille bien supérieure à celle de leurs congénères actuels. Des os de ruminans, de rongeurs, souvent même d'oiseaux et de grands pachydermes, sont mêlés à ceux de ces espèces carnassières, et l'on retrouve encore à leur surface les traces des terribles dents qui les brisèrent. De l'ensemble de ces circontances, M. Buckland conclut que ces cavernes avaient été les repaires des animaux féroces dont elles ont conservé les dépouilles aussi bien que celles des victimes qui servirent jadis à apaiser leur faim. Cette explication très plausible fut généralement admise, et ne rencontra d'abord que peu de contradicteurs.

Cependant la science enregistra bientôt d'autres faits qui ne s'accordaient guère avec la théorie du géologue anglais. On découvrit dans des roches calcaires compactes, et dont la masse ne présentait aucune trace de fossiles, des espèces de filons entièrement remplis d'ossemens empâtés dans une gangue différente de la roche elle-même.

Ces filons ne présentaient souvent aucune trace d'ouverture latérale, et les débris dont ils étaient remplis les comblaient parfois entièrement. Il devenait dès-lors impossible qu'ils eussent servi de retraite aux animaux dont ils renfermaient les restes, portant presque toujours des traces de fractures et souvent polis comme par des frottemens réitérés. Pour expliquer ces diverses circonstances, on fut conduit à regarder ces filons comme d'anciennes fissures où des courans d'eau avaient entraîné et entassé les squelettes laissés à nu sur le sol.

Cette théorie, que soutinrent surtout quelques géologues français, a reçu, il y a trois ans, une confirmation éclatante. MM. Constant Prévost et Desnoyers ont découvert aux environs de Paris, mais surtout à Montmorency et à Fontainebleau, un grand nombre de brèches anciennes semblables à celles qu'on rencontre en si grand nombre sur les côtes de la Méditerranée et des brèches récentes en voie de formation. Dans les premières, ils ont reconnu les ossemens caractéristiques des faunes paléontologiques; dans les secondes, ils n'ont trouvé que des débris d'animaux actuellement vivans; ils ont pu se convaincre que ces dernières s'enrichissent journellement à mesure que les eaux pluviales y amènent de nouveaux dépôts. Ces observations complètent, sans les détruire, celles qu'on devait à M. Buckland, et l'on doit donc aujourd'hui distinguer des *cavernes à ossemens* les *brèches osseuses* dont nous venons de parler.

C'est à ces dernières qu'appartient la grotte de San-Ciro. Avant d'avoir été dépouillée, elle présentait sur les parois à pic de la montagne une tranche d'environ vingt pieds de haut, composée presque uniquement d'ossemens agglutinés par des infiltrations calcaires ou cimentés par une petite quantité de sable quarzeux et d'argile durcie. C'était comme une roche de composition particulière qui murait l'entrée de la caverne et remplissait presque tout l'intérieur; on y trouvait des débris d'éléphans, d'hippopotames, de daims, de cerfs, de plusieurs espèces de chiens, mêlés à des coquilles marines. Cette dernière circonstance, jointe aux traces de perforation que présentent les parois de la caverne, et qu'on peut attribuer à certains mollusques marins, a fait penser au docteur Cristie que cette brèche a dû se former sous les eaux de la mer, et être plus tard soulevée par quelqu'un de ces bouleversemens dont la Sicile porte partout l'empreinte irrécusable. Quoi qu'il en soit de cette opinion, la masse de débris accumulés en ce lieu était tellement considérable, qu'elle éveilla le génie spéculateur de quelques Anglais. La caverne de San-Ciro fut mise en exploitation régulière, et ses fossiles, transportés à Londres, furent con-

vertis en *noir animal*. Quand nous la visitâmes, la dévastation était complète, et nous pûmes à peine détacher de la voûte quelques fragmens informes qui nous parurent avoir appartenu à un éléphant.

Cependant nous ne perdions pas de vue le sujet principal de notre voyage. Déjà M. Blanchard, chargé de recueillir des insectes pour compléter les collections du Muséum, avait battu les environs de Palerme et la Conca d'Oro. De notre côté, M. Edwards et moi avions parcouru les grèves voisines, cassé des roches à fleur d'eau et soulevé des pierres. Ce que nous avions vu de ces populations marines avait redoublé notre désir de commencer sérieusement nos travaux, aussi pressions-nous autant que possible les apprêts du départ; mais notre équipement n'était pas petite affaire : nous voulions parcourir les côtes de Sicile pas à pas pour ainsi dire, tout en jouissant d'une entière liberté de mouvement. Nous voulions pouvoir à volonté passer rapidement devant un rivage sablonneux où rien n'aurait compensé nos fatigues, et nous arrêter partout où des rochers couverts de fucus nous promettraient d'heureuses chances, sans être jamais arrêtés par les nécessités de la vie. Voyager ainsi par terre était impossible; la mer seule pouvait nous permettre d'atteindre complètement notre but, et depuis long-temps nous avions résolu d'exécuter en bateau notre voyage de petite circumnavigation.

Ici pourtant se présentaient quelques difficultés. Parmi nos instrumens se trouvait une grosse pompe foulante à deux corps, destinée aux explorations sous-marines que devait tenter M. Edwards. La manœuvre de cet appareil exigeait une installation solide et la place nécessaire pour mettre en mouvement un balancier semblable à celui des pompes à incendie. Une barque de pêcheur ordinaire devenait dès-lors trop petite, trop peu solide; un *speronare* était trop grand : il n'aurait pu pénétrer dans les petites anses et fouiller les moindres anfractuosités des côtes rocheuses; puis il nous fallait des matelots parlant italien, car l'idiome sicilien, mélange assez incohérent de toutes les langues qu'ont importées en Sicile les nombreux dominateurs de ce pays, était pour nous absolument inintelligible.

Après bien des visites infructueuses au port, nous découvrîmes enfin une barque telle que nous pouvions la souhaiter. Longue de trente pieds, large de six, elle portait à l'avant et à l'arrière une sorte de faux pont d'environ un mètre carré. D'un bout à l'autre et de chaque côté régnait un plat-bord d'un pied de large auquel se rattachaient les bancs de rameurs. D'ailleurs, elle avait fait ses preuves de vitesse et de solidité en franchissant plusieurs fois la mer entre

Naples et Palerme. Enfin son nom même avait une couleur locale bien faite pour nous séduire; elle s'appelait *la Santa-Rosalia*. Destinée à la grande pêche, elle portait sept hommes, dont cinq au moins paraissaient alertes et vigoureux, dont deux comprenaient l'italien, et le parlaient tant bien que mal. Sur-le-champ M. Edwards, chef naturel de l'expédition, entra en pourparler avec le patron, et, grace à l'entremise de notre chancelier, M. Pierrugues, dont le zèle obligeant et empressé ne se démentit pas un instant, le marché fut bientôt conclu. Moyennant 36 tari, environ 16 francs par jour, nous eûmes à nos ordres *la Sainte-Rosalie* et tout son équipage.

Sans plus tarder, nous commençâmes l'*arrimage* de notre navire. Nos malles, installées sous le dernier banc de rameurs, établirent une séparation plutôt morale que réelle entre le corps du bateau, livré à nos hommes, et l'arrière, qui nous était destiné. Des montans mobiles permirent d'étendre sur cet espace réservé une tente légère qui devait nous abriter contre le soleil ou la pluie. Des tablettes fixées sous les plats-bords reçurent nos boîtes, nos vases de verre, nos tubes et nos instrumens. Sous le petit pont de l'arrière, nous logeâmes trois couchettes pompeusement décorées du nom de *matelas*, ainsi que les grosses capes de matelot qui devaient remplacer draps et couvertures. Enfin notre pompe, solidement vissée sur le pont de l'avant, acheva de donner à notre barque une physionomie toute particulière, et souleva les plus étranges commentaires parmi les groupes nombreux de lazaroni qui suivaient d'un œil curieux ces incompréhensibles préparatifs. Nos dispositions achevées, nous dîmes un dernier adieu aux amis de passage qui avaient su nous rendre si court le séjour de Palerme, nous sautâmes dans notre barque, et, au commandement de *voga!* nous glissâmes rapidement sur les flots que faisaient bouillonner les rames de nos six matelots. Accroupi à l'arrière, sur notre petit tillac qu'il occupait tout entier, le patron tenait la barre du gouvernail et dirigeait notre course Bientôt nous eûmes franchi l'entrée du port, protégée par le Castello di Molo, et, tournant notre proue à gauche, nous gouvernâmes vers l'ouest.

Notre voyage s'ouvrait sous de favorables auspices : le ciel était pur, la mer était calme, et notre barque côtoyait un des sites les plus coquettement pittoresques de cette belle côte. Au-dessus de nos têtes, le mont Pellegrino élevait ses flancs à l'aspect sauvage, et descendait brusquement jusqu'au rivage formé de rochers à pic. Sur ce talus incliné, la villa Belmonte semblait étaler avec orgueil les graces un peu affectées de son châtelet, de ses pavillons, de ses kiosques chargés de

tous les ornemens du style sicilien, entourés de bouquets d'arbustes élégans et qui venaient se pencher jusque sur le bord de la berge. Au-dessous, comme pour faire contraste, la nature avait placé une de ces belles choses que les peintres, que tous les artistes devraient étudier. Le calcaire poreux et d'inégale densité qui forme la falaise est sans cesse battu par les flots. Attaqué, miné en tous sens par l'ennemi qui se replie autour de ses moindres aspérités, il montre d'innombrables blessures, et surplombe presque partout. Sous ces demi-voûtes couronnées de cactus et d'arbousiers s'ouvre un vrai dédale de grottes. Ici toute description est impossible. Seul, le pinceau d'un habile artiste pourrait peut-être donner une idée de ce mélange incroyable de formes, de couleurs, d'accidens de tout genre; de ces vastes salles où des barques bien plus grandes que la nôtre auraient pu trouver un asile; de ces portiques irréguliers aux colonnes bizarrement tourmentées, creusés dans de gigantesques agates, où se mêlent, se heurtent et se marient tour à tour les couleurs les plus disparates, depuis le blanc de lait jusqu'au rouge de sang et au noir de jayet. Mais ce qu'il ne saurait rendre, ce sont ces grottes sous-marines, ces couloirs étroits et profonds, où la moindre vague, effleurant les voûtes à fleur d'eau, s'engouffre en produisant des sons étranges. Le flot léger soulevé par notre modeste embarcation suffisait pour éveiller ces voix de la falaise : on eût dit les grondemens sourds de quelque monstre gigantesque troublé dans son repos. Qu'on juge des rugissemens qui doivent sortir de ces mille bouches, quand viennent les heurter de front de hautes lames poussées par le souffle des tempêtes!

Cependant nous avions doublé le Capo di Gallo : une brise fraîche qui nous prenait en face vint imprimer à notre barque des mouvemens plus saccadés, et prévenir M. Edwards et moi que nous avions à faire notre apprentissage de marin. Le mal de mer se montrait à nous avec toutes ses horreurs. Pour le conjurer, nous déployâmes nos couchettes, et, allongés au fond de la barque, nous dûmes nous contenter de jeter, de temps à autre, un coup d'œil sur la rive qui fuyait à nos côtés. Quant à M. Blanchard, il avait fait ses preuves; par un privilége qui nous fit pousser plus d'un soupir de jalousie, la mer n'avait aucune prise sur son estomac, et les plus violens coups de roulis ou de tangage n'aboutissaient qu'à redoubler son appétit. Cependant il fut heureux pour tout le monde que notre compagnon ne partageât pas notre infirmité. Couchés côte à côte, M. Edwards et moi nous remplissions tout l'espace réservé à l'état-major. Nos épaules touchaient aux parois de la barque, nécessairement rapprochées vers l'extrémité;

nos pieds arrivaient jusqu'au banc où deux de nos rameurs appuyaient leurs jambes et leurs pieds nus, et si, comme nous, M. Blanchard eût été forcé de s'allonger, il n'aurait pu trouver place que sous ces arceaux vivans d'un voisinage fort peu agréable.

Nous avions quitté Palerme assez tard, et la nuit vint bientôt nous surprendre en face d'une petite anse sablonneuse que dominait la tour déserte de Sferacavallo. Il fallut, pour notre début, dormir dans la barque. Nos marins la poussèrent tout près du rivage, et l'amarrèrent avec un grappin. Plaçant ensuite à chaque extrémité deux barres attachées en croix, ils posèrent sur ces chevalets improvisés la longue vergue de notre voile latine, et jetèrent par-dessus une toile goudronnée. A la lueur d'une lampe fumeuse, nous ouvrîmes la boîte aux provisions, et fîmes notre premier repas de bivouac avec du saucisson rance et du *cacio cavallo* dont le goût rappelle un peu celui du vieux fromage de Gruyère; puis nous déroulâmes nos couchettes et endossâmes nos capes; M. Edwards et moi nous nous étendîmes en long, M. Blanchard se plaça à nos pieds en travers, nos hommes se logèrent comme ils purent, entre les bancs, sur les voiles ou les cordages, et bientôt naturalistes et matelots, tout dormait mollement balancé par les oscillations à peine sensibles du flot.

Malheureusement une circonstance imprévue vint dépoétiser étrangement ce que cette situation avait de romantique. Sept matelots siciliens, nourris d'ail et d'ognons, couchés sur des hardes dont les services datent de longues années, sont très peu propres à parfumer l'atmosphère d'une tente étroite, basse, et que l'air piquant de la nuit nous forçait à tenir parfaitement close. A ces exhalaisons se mêlait une odeur pire encore, et dont quelques bouffées nous avaient déjà fort désagréablement surpris durant le jour. Nous ne tardâmes guère à en découvrir la cause. Pendant le souper, nous avions vu courir dans le clair-obscur qui nous entourait quelques insectes assez semblables à des punaises d'un pouce de long; nous avions reconnu la *blatte orientale*. Cet insecte, jadis étranger à l'Europe, a été importé par le commerce jusque dans nos capitales, et les boulangers le connaissent bien à Paris sous le nom de *noirot* ou de *canquerlin*. Son corps ovale, allongé, brun en dessus, brun jaunâtre en dessous, aplati comme celui de la punaise, exhale une odeur plus forte et plus nauséabonde encore que celle du parasite que je viens de nommer. Comme lui, les blattes sont nocturnes. Tapies toute la journée dans quelque cachette obscure, elles sortent la nuit de leurs retraites et errent çà et là cherchant à manger. Débris de pain, de sucre, de viande, tout leur est

bon. Faute de mieux, elles attaquent jusqu'aux vieux cuirs. Aussi fécondes que voraces, elles pullulent quelquefois dans les vaisseaux marchands au point de détruire des cargaisons entières, et de nécessiter la condamnation du navire. Tels étaient les hôtes que *la Sainte-Rosalie* recélait dans ses moindres fentes, et qui, le soir venu, couraient par milliers autour de nous et sur nous en répandant une odeur empestée. C'est en vain que pour les détruire nous eûmes recours aux moyens les plus énergiques. Pendant le cours de la campagne, nous fîmes, à diverses reprises, laver notre barque au sable et à l'eau de mer; nous essayâmes de boucher toutes les fentes. Ce fut peine inutile. Toujours les blattes reparurent aussi nombreuses, aussi infectes. Il fallut en prendre notre parti, et compter sur l'habitude pour diminuer le dégoût.

Malgré la découverte désagréable qu'elle amena pour nous, la première nuit du bivouac se passa à merveille. Le lendemain, au point du jour, nous éveillâmes nos hommes, et reprîmes notre route, bien impatiens de rencontrer au plus tôt une station favorable à nos recherches. Nous fûmes servis à souhait. En doublant un petit promontoire, nous aperçûmes un îlot dont le pourtour hérissé de rochers à fleur d'eau et profondément découpé semblait devoir offrir aux mollusques, aux annélides, à toute cette population marine que nous venions étudier, de nombreuses et tranquilles retraites. La carte, consultée, nous apprit que c'était l'île des Femmes, *l'isola dei Femine*, placée en face d'une langue de terre et de rochers où est bâti le village de *la Torre dell'Isola di Terra*, habité par une population de pêcheurs. Nous abordâmes, et, tandis qu'un matelot faisait cuire sous un feu de broussailles quelques œufs destinés à notre déjeuner, nous explorâmes le rivage, et fûmes vite convaincus que nous ne pouvions mieux choisir pour une première halte.

Pendant que, tout fiers de cette découverte, nous mangions nos œufs durs en délibérant sur la possibilité d'une installation, un douanier, cassé par l'âge, approcha, et, avec de grandes démonstrations de respect, engagea *nos excellences* à se rendre au village, les assurant qu'elles trouveraient sans peine à se loger. D'abord surpris de cet empressement, nous ne tardâmes pas à en connaître la cause. Non contens de nous avoir remis des lettres qui devaient conjurer les ennuis de la douane et de la *sanita*, le duc de Serra di Falco et le duc de Cacamo, directeur-général du service sanitaire, avaient expédié à leurs subordonnés une circulaire où, en les prévenant de notre arrivée, ils leur enjoignaient de nous être utiles autant que possible. Aussi

étions-nous attendus sur toute la côte, et l'on voit que, dès les premiers pas, nous ressentions l'influence de ces puissantes recommandations. Suivant donc notre vieux guide, nous revînmes en terre ferme, et, prévenu sur-le-champ de notre arrivée, le desservant de cette petite cure se hâta de courir à notre rencontre, et de nous offrir sa maison que nous acceptâmes avec empressement.

Le village de la Torre dell'Isola est une sorte de fief appartenant au comte de Capaci. Les maisons, au nombre de cent environ, sont basses, petites, mais assez propres extérieurement. Presque toutes sont construites aux frais du propriétaire qui les loue à ses tenanciers moyennant une faible redevance. Le nombre des habitans est d'environ douze cents. Jetée sur cette langue de terre que se disputent les sables et les rochers et où les cactus sont la seule culture possible, cette population est entièrement adonnée à la pêche. Au moment de notre arrivée, presque tous les hommes étaient absens, et ne devaient rentrer qu'après la saison des sardines; car la mer a, comme la terre, ses moissons qui viennent presque à jour fixe, mais avec cette différence tout à l'avantage des récoltes marines, qu'elles n'ont pas exigé de semailles.

La maison seigneuriale domine le petit havre de cette bourgade maritime. Construite dans un double but, elle servait jadis à loger le maître du lieu et à préparer les thons qui venaient se faire prendre non loin de l'île des Femmes; mais, depuis bien des années, les poissons ont déserté ces parages, et les propriétaires sont absens. Aussi a-t-on livré ce logis au desservant du village. Celui qui remplissait ces fonctions lors de notre visite était un pauvre dominicain qui, pour pour 45 tari, moins de 20 francs par mois, célébrait la messe tous les dimanches, confessait les mourans, bénissait les mariages et baptisait les nouveau-nés. Malgré sa misère, le brave homme aimait les bêtes, et trouvait les moyens de faire vivre autour de lui cinq ou six oiseaux en cage, quelques poules, trois chats et deux chiens. Leur donnait-il à manger? je l'ignore. A voir leurs physionomies affamées, il était permis d'en douter. Les chiens surtout étaient d'une maigreur fabuleuse : c'était la machine animale réduite à sa plus simple expression. Évidemment les malheureux avaient grandi en mourant de faim.

Seul avec ces compagnons dans l'ancienne habitation des comtes de Capaci, le padre Antonino put sans se gêner nous céder trois grandes pièces où tout respirait l'abandon. Sur les murs nus, sur les plafonds crevassés, on distinguait à peine quelques linéamens d'antiques fresques tombées en poussière sous le souffle corrosif des vents

de mer. Les hautes fenêtres, pourries aux trois quarts, semblaient près de se briser sous la main qui voulait les ouvrir. Sur les carreaux qui restaient encore, le temps avait collé une couche de poussière qui leur ôtait toute transparence et les changeait pour ainsi dire en verres dépolis. De meubles, on comprend qu'il ne pouvait en être question. Nous étions pourtant trop heureux de rencontrer un pareil gîte, où nous trouvions un abri et de l'espace à deux pas de la mer. Aussi hâtâmes-nous notre installation. On lava les vitres, on remplaça par des feuilles de papier celles qui, manquant dans le bas, laissaient le vent atteindre trop facilement nos tables de travail. Des planches posées sur des chevalets nous improvisèrent de longues et larges tables destinées à porter nos vases d'eau de mer et nos animaux. Nous fîmes nos lits par le même procédé en y joignant nos matelas. Les microscopes furent installés en face des croisées. Avant la fin du jour, tout était prêt, et, après un repas assez semblable à celui de la veille, nous allâmes chercher le repos sur des planches dont nous séparait environ un pouce et demi de laine et de toile.

On quitte sans peine un lit pareil. A l'aube, nous étions sur pied, et tandis que M. Blanchard, son filet à insectes en main, gagnait du côté de la terre, tandis que M. Edwards, monté sur *la Sainte-Rosalie*, allait poursuivre à quelque distance les habitans de la pleine mer, je me chargeai d'explorer les côtes de la presqu'île. Ma tâche n'était peut-être pas la plus facile. Tout le rivage était entouré d'une zone assez large de calcaire étrangement disloqué. Sur quelques points, cette roche représentait assez bien une énorme éponge déchirée, toute percée de crevasses, de cavités irrégulières, et hérissée de pointes aiguës. Ailleurs, c'étaient de minces feuillets presque régulièrement séparés par de longues et profondes fissures. Il fallait ou se résoudre à faire le manége d'un homme qui monterait et descendrait sans cesse une marche de deux à trois pieds de haut, ou bien enjamber par-dessus les vides en conservant son équilibre et posant le pied tantôt sur une aiguille, tantôt sur une lame de couteau. Quoique habitué dès l'enfance à courir dans les rochers, je fus surpris d'abord de ces difficultés nouvelles, et j'eus besoin d'employer toute mon attention pour ne pas faire quelque chute nécessairement dangereuse.

Au reste, cette structure même de la roche était pour nous une garantie. En pénétrant dans la mer, ces cavités devenaient autant de petits bassins, ces lames de pierre autant de parois protectrices qui ménageaient aux mollusques, aux annélides, aux crustacés, amis du rivage, des retraites commodes et impénétrables pour tout autre en-

nemi qu'un naturaliste. Aussi ne tardai-je pas à remercier avec gratitude ces accidens de terrain que j'avais maudits quelques instans auparavant. Bientôt ma boîte de fer-blanc, mes tubes, mes flacons, se trouvèrent amplement garnis, et je me hâtai de regagner le quartier-général, où M. Edwards arrivait de son côté chargé de véritables richesses. M. Blanchard seul revint presque à vide et d'assez mauvaise humeur. Sur la foi des cartes de géographie et du dire des voyageurs, il croyait que sous ces heureuses latitudes il n'existe réellement pas d'hiver, il avait espéré trouver déjà d'amples récoltes à faire; mais, en Sicile comme en France, la nature a son temps de repos, et les insectes qui devaient peupler la campagne quelques semaines plus tard dormaient encore dans leurs galeries souterraines ou dans leurs fourreaux de soie à l'état de larves et de chrysalides.

Notre compagnon se consola bientôt à l'aspect de nos vases. Qu'importait l'insuccès de l'un de nous, quand les deux autres étaient chargés de butin? Venus en Sicile avec des plans de travaux bien distincts, chacun devait, en profitant des trouvailles de tous, doubler son temps et ses forces par cette assistance mutuelle. Sur nos tables se trouvaient réunis de grands buccins, connus vulgairement sous le nom d'escargots de mer, très propres aux recherches que M. Blanchard comptait faire sur le système nerveux des mollusques; des béroïdes, des acalèphes, espèces d'animaux rayonnés, gélatineux, transparens comme du verre, qui déjà avaient fourni à M. Edwards le sujet d'importantes publications, mais dont l'organisation singulière offrait encore mille problèmes à résoudre; des annélides, des gastéropodes phlébentérés, dont l'étude était le but spécial de mon voyage. On voit que nous avions tous notre part grande et belle; aussi, sans perdre un instant, pinces, scalpels, compresseurs, microscopes, furent en mouvement. Nous commencions notre campagne scientifique.

Toutefois, avant de nous mettre définitivement à l'ouvrage, nous songeâmes à répartir le service entre nos hommes, à monter notre maison. Le patron Perone, que sa dignité attachait nécessairement à la barque, devint notre capitaine des pêches : par sa dextérité, la justesse de son coup d'œil, et la force athlétique dont il donnait des preuves au besoin, il justifia pleinement notre confiance à cet égard. Les deux matelots qui parlaient italien furent plus particulièrement attachés à nos personnes. Carmel, l'un d'eux, beau garçon de vingt-cinq ans, plein d'intelligence et de bonne volonté, fut nommé valet de chambre; l'autre, nommé Juseppe Artese, cumula les fonctions d'intendant et de cuisinier. Dieu sait qu'il ne méritait guère ce

dernier titre. Le malheureux n'a jamais pu apprendre à saler un plat de macaróni, ou à faire d'une poule au riz autre chose qu'un mélange d'eau chaude et de viande lavée : à peine au bout de la campagne faisait-il cuire passablement nos œufs sur le plat; mais, quelque misérables que fussent ses talens culinaires, nous dûmes nous en contenter. Au reste, il se montra assez honnête homme, et, autant que nous pûmes en juger, il se contenta, sur les acquisitions qu'il était chargé de faire, d'un bénéfice de cent pour cent.

Les fonctions confiées à Carmel et à Artese les élevèrent singulièrement à leurs propres yeux, et leur supériorité fut sans trop de peine acceptée par leurs compagnons. Entre eux deux même il s'établit une certaine distinction, et bien des fois nous pûmes constater l'existence de cette espèce de hiérarchie. Si nous demandions à Carmel un vase d'eau de mer, il prenait sans mot dire le seau de service, et bientôt nous l'entendions crier à son camarade : *Oh Pepe! il signor grande* (c'était M. Edwards qu'il désignait par ce titre d'honneur) *bol' aqua di mar! — Bene,* répondait Artese, qui prenait le vase, descendait jusqu'à la porte, hélait le patron, et dans les mêmes termes lui transmettait l'ordre reçu. Perone le signifiait à ses hommes qui à leur tour se renvoyaient la balle, et presque toujours le seau nous revenait porté par Raphaële. Celui-ci était le dernier, l'*esclave* de l'équipage. Paresseux à l'excès, quoique fort et robuste, il cherchait toujours à faire le moins de besogne possible; mais il était Napolitain : à ce titre, il avait à supporter bien des sarcasmes, bien de petites avanies de la part des autres matelots tout fiers d'être Siciliens et enfans de Palerme, et, s'il se présentait quelque corvée, le pauvre diable avait beau recourir à mille ruses, il finissait toujours par en être chargé.

Ces arrangemens terminés, nos études marchèrent sans interruption. Tous les matins, quand le temps était favorable, l'un de nous partait avec Perone et allait pour ainsi dire aux provisions. D'ordinaire on gouvernait sur l'île des Femmes pour trouver dans son voisinage un lieu propre à la pêche. La mer se montrait ici sous un aspect tout nouveau pour moi. On ne connaît pas sur l'Océan ces calmes absolus pendant lesquels la surface des flots, unie comme une glace, permet à l'œil de pénétrer à d'incroyables profondeurs et de distinguer les plus petits détails. Trompé les premiers jours par cette transparence vraiment merveilleuse, il m'est arrivé souvent de vouloir saisir une annélide, une méduse qui semblait nager à quelques pouces de distance. Notre patron souriait alors, et, prenant un filet fixé à une longue perche, il l'enfonçait, à mon grand étonnement, de plu-

sieurs pieds avant d'arriver à l'objet que j'avais cru pouvoir atteindre avec la main. Cette admirable limpidité produisait une autre illusion pleine de charme. Penchés à l'avant de la barque, nous regardions passer sous nos yeux des plaines, des vallons, des collines, dont les pentes tantôt nues, tantôt tapissées de vertes prairies ou comme hérissées de buissons aux teintes brunâtres, rappelaient les points de vue de la terre ferme. Notre regard scrutait les moindres aspérités des roches entassées, plongeait à plus de cent pieds dans des précipices à pic, et partout les ondulations du sable, la vive arête de la pierre, les touffes d'algues et de fucus, ressortaient avec une si étonnante netteté, que nous perdions pour ainsi dire le sentiment de la réalité. Entre nous et cette contrée pittoresque ou riante, nous n'apercevions plus l'intermédiaire du liquide qui lui servait d'atmosphère et nous portait à sa surface. Il nous semblait être suspendus dans le vide, ou plutôt, réalisant un de ces rêves que tout homme a faits bien des fois, nous croyions planer comme l'oiseau, et contempler du haut des airs ces mille accidens du terrain, obstacles insurmontables pour les animaux attachés par leur nature à la surface même du sol.

Des êtres aux formes bizarres peuplaient ce paysage sous-marin, et lui prêtaient une physionomie étrange. Des poissons tantôt isolés comme les passereaux de nos bois, tantôt réunis en troupe comme nos pigeons ou nos hirondelles, erraient parmi les grosses pierres, fouillaient les buissons de plantes marines, et s'enfuyaient effrayés en voyant notre esquif passer au-dessus de leur tête. Des caryophyllies, des gorgones et cent autres polypiers s'épanouissaient en touffes de fleurs vivantes, se ramifiaient en arbrisseaux dont chaque bourgeon était un animal, et se distinguaient à peine des véritables végétaux qui entrelaçaient leurs tiges, leurs branches diaprées, à leurs branchages animés. D'énormes holothuries, d'un brun foncé, rampaient sur le sable ou gravissaient péniblement le rocher en agitant leur couronne de tentacules, tandis qu'à côté d'elles des astéries d'un rouge grenat restaient immobiles en étendant leurs cinq bras rayonnés. Des mollusques, assez voisins, pour la forme, et des limaces, des escargots, mais bien différens pour la taille et la couleur, se traînaient lentement comme leurs frères terrestres, tandis que des crabes, semblables à d'énormes araignées, les heurtaient dans leur course oblique et rapide, et parfois les saisissaient de leurs redoutables pinces. D'autres crustacés, voisin de nos chevrettes, de nos homards de l'Océan, se jouaient dans les touffes d'algues, venaient s'exposer un instant à la pure lumière

du ciel, et à la moindre alarme regagnaient brusquement, d'un vigoureux coup de queue, l'abri de leurs sombres retraites. A ces animaux, dont la plupart nous rappelaient des formes bien connues, se mêlaient d'autres espèces appartenant à des types qui n'atteignent jamais nos froides latitudes. C'étaient des comatules, proches parentes des astéries et qui représentent en quelque sorte, dans la création actuelle, les crinoïdes presque éteints de nos jours et si communs à l'état de fossiles; c'étaient ces salpas, mollusques bizarres, transparens comme du verre, qui, se réunissant en longue chaîne, forment des colonies flottantes; c'étaient ces grands béroïdes semblables à des émaux vivans, et dont M. Edwards avait déjà fait connaître la curieuse organisation; ces méduses, dont les étranges métamorphoses sont en contradiction avec les lois générales que jusqu'à ce jour on avait cru régir d'une manière absolue la propagation des espèces animales; ces firoles, ces diphyes, dont la diaphanéité est si complète, qu'on ne les distingue qu'à grand'peine de l'eau où elles se meuvent; ces stéphanomies enfin, guirlandes animées faites de cristal et de fleurs, qui, plus délicates encore que ces dernières, disparaissent en se fanant, et du soir au matin ne laissent pas même un nuage dans le vase qu'elles remplissaient quelques heures auparavant.

Curieux surtout d'étudier ces espèces dérivées de types rares ou peu connus, nous leur faisions une guerre acharnée. Une *traîne* d'un tissu serré, toujours fixée à l'arrière de notre barque, recueillait les plus petites d'entre elles. Nos filets, en forme de poches, attachés à de longues perches que maître Perone allongeait encore avec un bout de filin, les atteignaient au milieu des eaux, fussent-elles à vingt pieds de profondeur. Des vases en fer-blanc, assez semblables à de profondes écumoires, les arrêtaient au passage quand elles flottaient à la surface. Une drague, armée d'un lourd couteau tranchant, rasait le sable ou les fonds vaseux et herbacés, enlevait des touffes entières de grands fucus, et nous apportait avec ces plantes les populations animales réfugiées dans leurs rameaux entrelacés. Si le fond trop inégal, trop pierreux, s'opposait à l'emploi de ce moyen, un de nos matelots quittait ses vêtemens, plongeait la tête la première, et reparaissait bientôt avec son trophée qu'il déposait à nos pieds, tout fier du *bene* approbatif qu'il recevait pour récompense. Puis, si, mécontens de la pleine mer, nous voulions augmenter le nombre de nos prises, nous abordions, et à son tour la côte nous livrait ses espèces littorales. Ici les engins de pêche étaient bien différens. Il fallait rouler des pierres

ou casser du rocher, et les marteaux d'acier, les lourds leviers, manœuvrés par nos hommes, remplaçaient le filet de chanvre ou le tamis de soie.

Nos recherches sur le rivage étaient rendues à la fois plus faciles et plus fructueuses par une circonstance assez remarquable, et que pourtant je crois n'avoir pas encore été signalée. Partout où les roches calcaires, analogues à celles de la Torre dell' Isola, viennent se plonger dans la mer, nous les avons vues entourées d'une sorte de trottoir presque exactement de niveau avec la surface de l'eau, qui, sans varier beaucoup de largeur, suit toutes les sinuosités de la rive, comblant les cavités peu profondes, jetant sur les autres une voûte solide, et offrant un chemin uni et facile à quiconqne ne craint pas de recevoir sur les jambes des vagues bien peu redoutables par un temps calme. A voir ce ciment blanchâtre et compacte, on croirait à une bâtisse faite de main d'homme, et pourtant ce n'est que l'œuvre d'une ou deux espèces de petits mollusques appartenant au genre *vermet*, qui lui-même fait partie de la classe des gastéropodes, comprenant nos colimaçons. On pourrait d'abord être surpris d'une réunion que justifie l'étude anatomique de ces animaux; car, au premier coup d'œil, ils ne présentent guère d'analogies. Tandis que le colimaçon se promène librement dans nos vignes et dans nos jardins, chargé de sa coquille bien connue, le vermet est constamment fixé, et ressemble sous ce rapport aux annélides tubicoles. Sa coquille elle-même rappelle, sous tant de rapports, le tube calcaire de ces dernières, qu'on les a bien des fois pris l'un pour l'autre. Enfin, comme certaines annélides, les vermets vivent réunis en nombre souvent incalculable, et leurs tubes entrelacés forment presque seuls l'espèce de chaussée qui entoure une grande portion des côtes rocheuses de la Sicile.

Des milliers d'animaux cherchaient un abri dans les cavités irrégulières résultant de cette agglomération. Là vivaient de petits crustacés assez semblables à nos cloportes, et qui comme eux se mettent en boule pour échapper à leurs ennemis; des ophiures, animaux rayonnés voisins des astéries, dont les bras grêles et allongés ont la singulière propriété de jeter de vives étincelles à chaque mouvement un peu brusque de l'animal; des syllis, des polynoès, petites annélides qui sont parfois plus phosphorescentes encore que les ophyures; des némertes, vers dont les lecteurs de la *Revue* se rappellent peut-être encore l'organisation si étrangement simplifiée; des planaires, leurs proches parentes, mais dont l'anatomie présente avec celle des animaux précédens une sorte de balancement des plus remarquables. Toutes ces espèces

étaient pour nous de bonne prise. Le marteau à la main, nous les poursuivions jusqu'au fond de leurs étroites cavernes, et bientôt nos tubes, nos flacons, se trouvaient amplement garnis. Alors on regagnait le village, on se hâtait de placer les prisonniers dans de grands vases de verre remplis d'une eau limpide qui permettait de suivre leurs moindres mouvemens; on choisissait les individus qui les premiers devaient être sacrifiés à la science, puis commençait la véritable fête, le moment de l'étude arrivait.

Comme elles passaient rapidement ces heures pendant lesquelles, suivant chacun le filon que nous ouvraient des travaux antérieurs ou l'inspiration du moment, nous exploitions à l'envi la riche mine livrée à nos recherches, et triplions, pour ainsi dire, nos conquêtes personnelles par le labeur et les découvertes de deux compagnons! Combien elles étaient douces, pour moi surtout, qui, dans mes excursions précédentes, à Chausey, à Saint-Malo, à Bréhat, à Saint-Vast-la-Hougue, avais toujours été seul! — Seul! — Ah! pour comprendre tout ce que ce mot si court exprime de pénible, il faut s'être vu entouré des prodiges de la création vivante sans un ami, sans un être quelconque capable de comprendre et de partager notre ravissement; il faut avoir poussé dans la solitude des cris d'enthousiasme qui restaient sans écho; il faut avoir éprouvé le besoin impérieux de communications intelligentes qui s'empare, au bout d'un certain temps, du naturaliste, de l'observateur isolé. Aujourd'hui, quelle différence! Le travail se faisait à trois : à chaque instant l'un de nous appelait les deux autres pour leur montrer quelque détail curieux, quelque merveille inattendue, et par cet échange continuel de faits, de réflexions et d'idées, sans cesse alimenté par des objets nouveaux, nous multipliions à la fois nos plaisirs et nos acquisitions. Restait-il le plus léger doute sur l'exactitude d'une observation, on vérifiait, avec bienveillance sans doute, mais toujours avec sévérité, et ce contrôle continuel ajoutait encore à nos jouissances en donnant à chaque résultat obtenu le cachet de la certitude.

On comprendra sans peine combien la journée était remplie par ces attrayantes occupations. Le soir, lorsque nos yeux et nos doigts, fatigués par l'usage du microscope, des pinces et des scalpels, exigeaient impérieusement quelque repos, nous sortions du village, et, traversant un bosquet de cactus dont les cimes s'élevaient à quinze ou dix-huit pieds, nous allions assister au coucher du soleil. Du haut d'un mamelon isolé, couronné par une tour en ruines et placé au centre de notre presqu'île, nous voyions l'astre brillant descendre peu

à peu vers la mer, qui semblait s'embraser à son contact, disparaître derrière le cap de Santo-Vito, et jeter sur les hautes falaises de la côte, sur le beau vallon de Capaci, ouvert à une demi-lieue de notre observatoire, ces admirables teintes violacées qui donnent quelque chose de vaporeux et de transparent aux plus lourds massifs de montagnes. Nous regagnions alors notre gîte, où nous attendait le maigre dîner préparé par Artese, et souvent, lorsque, trompés par le court crépuscule des régions méridionales, nous avions laissé la nuit nous surprendre, nous rencontrions nos marins qui, réunis en patrouille et armés jusqu'aux dents, veillaient à notre sûreté. Pour ces enfans de la mer, les hommes de la terre étaient tous, ou peu s'en faut, des brigands sans cesse à l'affût des voyageurs. Les montagnards de notre voisinage jouissaient d'ailleurs auprès d'eux d'une détestable réputation, et, pendant les premiers jours de notre arrivée, nous eûmes quelque peine à obtenir qu'ils s'abstinssent de nous suivre dans les momens où nous désirions le plus être seuls. Au reste, leurs craintes n'étaient peut-être pas entièrement dénuées de fondement; le padre Antonino, en nous avouant que les montagnes voisines étaient fort mal habitées, nous montra la carabine toujours chargée et les autres armes qu'il avait incessamment sous la main, pour être prêt à tenir tête aux maraudeurs.

Pendant vingt jours, un calme constant favorisa nos recherches, et nous mîmes ce temps à profit. Nos cartons de dessins, nos cahiers de notes, commencèrent à se garnir. Cependant les travaux entrepris étaient loin encore d'être terminés, quand un beau matin nous vîmes, en nous éveillant, la mer moutonnée et le rivage battu par les vagues. Nos vases étaient épuisés de la veille; c'était une journée inévitablement perdue, et le vent pouvait durer encore. Continuer notre voyage était le seul moyen d'utiliser ce temps de repos forcé. Nous donnâmes donc le signal du départ; en moins d'une heure, nos instrumens furent réinstallés sur leurs tablettes, nos matelas roulés sous le pont. Avant de nous séparer du padre Antonino, nous lui signâmes, sur sa demande, un certificat attestant combien nous avions à nous louer de son hospitalité, que nous eûmes soin d'ailleurs de ne pas laisser entièrement gratuite, et, après lui avoir serré une dernière fois la main, nous remontâmes sur *la Sainte-Rosalie*, déployâmes notre large voile latine, et filâmes rapidement vers Castellamare.

A. DE QUATREFAGES.

LES

COUVENS DE PARIS.

PREMIER RÉCIT.

LE CADET DE COLOBRIÈRES.

III.[1]

Après cette longue et charmante promenade à l'Enclos du Chevrier, Gaston et sa sœur passèrent environ une semaine sans descendre dans le vallon; indépendamment de l'obstacle momentané que l'arrivée de l'oncle Maragnon mettait aux entrevues des deux cousines, tous les élémens semblaient conjurés pour les empêcher de se réunir. Le doux soleil d'hiver s'était caché derrière un sombre voile de brouillards, à travers lequel son disque radieux ne répandait qu'un jour glacé. Des nuages gonflés de pluie barraient l'horizon et traversaient le ciel en répandant de larges nappes d'eaux. Toute la plaine était inondée, et, jusque sur les cimes arides de Colobrières, l'on entendait le bruit des torrens qui s'écoulaient au fond des ravins avec un sourd fracas.

La famille du baron, réunie tout le jour dans la salle, formait un

(1) Voyez les livraisons du 15 novembre et du 1er décembre.

mélancolique tableau d'intérieur. Le vieux gentilhomme, son antique habit mordoré boutonné sur la poitrine et son tricorne pelé sur les yeux, se tenait près de la cheminée, les pieds sur ses chenets, les mains enfoncées dans les profondeurs de ses poches. Il passait ainsi des heures entières dans une attitude immobile, et ne rompait le silence que pour siffler entre ses dents l'air de quelque noël ou quelque belliqueuse fanfare.

Les dames de la maison, assises dans l'embrasure d'une fenêtre, travaillaient avec application, et par momens échangeaient quelques mots à voix basse. La baronne raccommodait une veste de drap de soie que le baron avait fait faire pour son mariage, et l'on peut dire qu'elle en créait une seconde fois le tissu, car les fils qu'elle entrecroisait avec l'aiguille formaient un réseau qui recouvrait à peu près toute l'étoffe primitive. Anastasie remettait à neuf de la même manière le mantelet de taffetas que sa mère portait tous les dimanches depuis une trentaine d'années. Calme, occupée de son travail, mais le cœur oppressé d'une inexprimable tristesse, la jeune fille s'entretenait intérieurement avec ses souvenirs. Parfois elle relevait la tête et soupirait en regardant les longues nuées qui, chassées par un vent furieux, balayaient la croupe des montagnes et venaient s'amonceler sur la plaine, déjà submergée. Gaston s'était en quelque sorte isolé dans l'embrasure de l'autre fenêtre; le corps penché en avant, les coudes appuyés sur la petite table qui lui servait de pupitre, il avait l'air d'être absorbé dans la lecture de son Horace, mais ses yeux, au lieu de suivre les divines pages du poète latin, erraient sur la campagne, et cherchaient les sites préférés que voilait à demi une brume opaque. Lambin, accroupi près de son maître, semblait subir aussi l'influence du mauvais temps; il gémissait sourdement, et son œil sanglant, tourné vers le ciel, exprimait un morne ennui. De temps en temps la Rousse entr'ouvrait la porte de la salle et observait d'un regard inquiet l'attitude de ces divers personnages; quelquefois elle entrait sous le moindre prétexte et venait rôder autour de Gaston, lequel, impatienté de ce mouvement qui troublait ses rêveries, lui donnait un ordre quelconque sans la regarder, et la renvoyait brusquement à la cuisine.

La baronne et ses enfans avaient remarqué l'humeur sombre qui s'était tout à coup emparée du vieux gentilhomme; mais, loin de se douter des révélations de la Rousse et du véritable motif de la soucieuse préoccupation à laquelle le baron était en proie, ils l'attribuaient à cette longue tempête qui désolait les campagnes et achevait de démolir le château.

— Sainte Vierge! disait la baronne à sa fille, je n'ose plus jeter les yeux du côté de la cour d'honneur; qui sait si les toitures n'ont pas achevé de s'écrouler?

— Patience, ma mère, répondait la jeune fille avec résignation, nous sommes encore à l'abri ici; avant que la pluie puisse pénétrer ces voûtes, Dieu fera finir le mauvais temps.

— Il faut l'espérer, ma fille; mais nous nous en ressentirons toute l'année, murmurait la baronne en soupirant; votre père est soucieux, et ce n'est pas sans raison; nos meilleures terres ont été ensemencées, et peut-être à cette heure les eaux ont tout emporté, la récolte et le terrain.

— Le ciel ne permettra pas qu'un si grand malheur nous arrive! dit Anastasie avec un pieux sentiment de confiance et d'espoir.

Pourtant en ce moment même les formidables voix de l'orage s'élevaient de toutes parts; des torrens de pluie battaient contre la fenêtre et enfonçaient les morceaux de parchemin qui çà et là remplaçaient les carreaux de verre; une froide ondée pénétra tout à coup à travers la vitrière et ruissela sur la tête inclinée d'Anastasie.

— Jésus! l'orage redouble! s'écria la baronne; ma fille, venez près de moi....

Mlle de Colobrières vint s'asseoir aux pieds de sa mère, et murmura en lissant avec la main sa chevelure humide : — Qui sait si ma chère Éléonore pense à nous en ce moment?

La baronne ne s'était pas trompée dans ses prévisions : vers le soir, l'orage s'étant calmé un moment, le baron sortit pour constater les dégâts que la pluie avait faits dans son domaine. Le désastre était complet. Sur les pentes où il y avait naguère un peu de terre végétale, il ne restait que le roc nu. L'endroit même qu'on appelait le verger, et où croissaient quelques ceps de vigne, quelques chétifs amandiers, avait été dévasté par les eaux. Après un tel évènement, il semblait naturel que le baron fût soucieux et sombre. Ses enfans n'essayèrent point de le tirer de sa préoccupation; ils se bornèrent à témoigner la part qu'ils prenaient au malheur commun en redoublant de déférence et de respect à l'égard de leur père. La baronne elle-même ne chercha pas à pénétrer ce qui se passait dans l'esprit de son mari, et, comme toujours, attentive, douce et soumise, elle pensa à le consoler moins par ses paroles que par des marques silencieuses d'attachement.

Un soir enfin, les nuages amoncelés au couchant se déchirèrent; l'horizon se teignit d'un pourpre ardent, et l'azur du ciel parut au-

delà de cette zone lumineuse. A ce présage de beau temps, le frère et la sœur se serrèrent la main en silence avec le même espoir dans le cœur; puis ils s'en allèrent sur la plate-forme, et demeurèrent longtemps accoudés au parapet, les yeux errant sur le paysage qu'un dernier rayon de soleil éclairait faiblement.

— C'est fini, ces mauvais jours sont passés, dit Gaston avec un ineffable sentiment de joie; demain nous irons à la Roche du Capucin.

— Qui sait si les chemins seront praticables du côté de Belveser? observa Anastasie avec quelque inquiétude. Pour nous, le trajet sera facile, le sentier suit une pente où l'eau ne séjourne pas; mais là-bas les terres sont noyées peut-être, Éléonore n'osera pas s'aventurer dans une si mauvaise route.

— Est-ce que son cousin Dominique ne sera pas là pour lui donner la main dans les passages difficiles? répliqua le cadet de Colobrières. Je suis certain qu'elle viendra.

Le lendemain, un soleil resplendissant se levait au ciel, dont les profondeurs azurées étaient d'une pure transparence. De larges flaques d'eau miroitaient çà et là dans les terrains creux; mais les torrens s'étaient écoulés déjà, et les sentiers, ensablés par la pluie, formaient dans la plaine de longues lignes d'un jaune pâle, bordées du vert velouté de l'herbe naissante. Le cadet de Colobrières et sa sœur s'échappèrent joyeusement après le dîner pour descendre dans la vallée. Gaston, le fusil sur l'épaule et la carnassière au dos, marchait d'un cœur plus content, d'un pas plus hardi que son noble aïeul, quand il revenait du sac de Rome chargé de gloire et de butin. Anastasie le suivait plus posément; elle était heureuse aussi, heureuse d'un bonheur qu'elle ne pouvait définir, mais qui remplissait toute son ame. Lambin allait devant eux en bondissant et en jappant dans un accès de folle allégresse. Ils gagnèrent ainsi l'entrée du vallon, et alors Anastasie dit à son frère : — Je suis sûre que nous arrivons les premiers; il est de bonne heure... C'est égal, nous attendrons.

— Non, ma cousine est ici déjà! interrompit Gaston le cœur palpitant, la voix émue, et en montrant sur le sable humide l'empreinte récente d'un petit pied. En effet, Éléonore redescendait le vallon et venait à leur rencontre. Elle marchait vivement; mais, en les apercevant de loin, elle ralentit le pas; puis elle s'arrêta et les attendit.

— Ah! ma chère cousine! que j'avais hâte de vous revoir! s'écria Anastasie en la serrant dans ses bras.

Mlle Maragnon l'embrassa aussi, et la tint un moment pressée contre son cœur; puis elle se tourna vers Gaston, et, sans lever les yeux sur

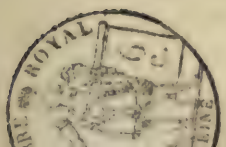

lui, elle dit d'une voix altérée et le front couvert d'une subite rougeur : — Bonjour, mon cousin.

Le cadet de Colobrières remarqua qu'elle ne lui tendait pas la main comme de coutume, et quelque amertume se mêla à la joie qui faisait battre son cœur. — Que c'est mal à nous de n'être pas arrivés les premiers! s'écria-t-il avec un vif sentiment de regret. Ma cousine, vous avez attendu peut-être... Mais où donc est Dominique? ajouta-t-il en apercevant de loin Mlle Irène assise toute seule au pied de la Roche du Capucin.

— Il est parti, répondit Éléonore; il est retourné à Marseille avec mon oncle.

En entendant ces paroles, Anastasie sentit le doux contentement qui l'animait se changer tout à coup en une mortelle tristesse. Un douloureux étonnement lui serra le cœur, un moment elle cessa de respirer; mais rien, dans sa contenance, ne trahit cette secrète angoisse, elle dit seulement avec un soupir : — Il y a huit jours, quand nous nous promenions si gaiement dans l'Enclos du Chevrier, nous ne nous attendions pas à cette prochaine séparation.

— Dominique est parti depuis quatre jours, reprit Éléonore d'une voix altérée, et bientôt ma mère et moi, nous quittons aussi Belveser.

— Bientôt! s'écria le cadet de Colobrières en pâlissant; bientôt, dites-vous! Et vous êtes venue ici aujourd'hui pour nous faire vos adieux?

— Hélas! nous partons demain! dit Mlle Maragnon en tâchant de retenir ses larmes... Mon oncle voulait nous emmener avec lui; mais jamais, jamais je n'aurais consenti à m'éloigner sans revenir ici une fois encore...

— Vous nous quittez! vous vous en allez pour toujours peut-être! dit Mlle de Colobrières. Oh! ma chère Éléonore, que j'étais loin de m'attendre à ce cruel chagrin!

— Ce départ, ma cousine, vous n'y songiez pas il y a huit jours, ajouta Gaston avec l'accent de la plus profonde tristesse; il y a huit jours, nous faisions des projets pour le reste de l'hiver.

— Hélas! pouvais-je prévoir ce qui est arrivé? répondit Mlle Maragnon en soupirant. Tout est changé pour moi.

Elle s'assit au bord du sentier, sur le tronc renversé d'un vieux saule, et, prenant Anastasie par la main, elle l'attira doucement auprès d'elle. Gaston resta debout en face des deux jeunes filles. — Ma bonne cousine, reprit Éléonore d'un ton d'abattement et de mélancolie qui contrastait singulièrement avec ses paroles; ma bonne cou-

sine, je n'ai pas voulu partir sans venir vous apprendre l'évènement le plus important de ma vie, et vous faire part de mon bonheur : ma mère et mon oncle ont résolu de me marier, et dans quelques jours j'épouse mon cousin Dominique...

— Est-il possible! murmura Anastasie avec une sorte de stupeur. Gaston ne prononça pas un mot, ne fit pas un geste; seulement il ferma les yeux et s'appuya au canon de son fusil, comme s'il eût senti le sol vaciller sous ses pieds et la terre entr'ouverte près de l'engloutir.

La douleur violente que la nouvelle de ce mariage causait à Mlle de Colobrières avait, comme une lame aiguë, traversé son cœur et déchiré le voile qui lui cachait ses propres sentimens; l'intensité de sa souffrance lui révéla tout à coup sa passion : elle venait de comprendre avec un douloureux effroi qu'elle aimait Dominique Maragnon. Pâle, oppressée, le regard baissé, elle serrait entre ses mains les mains froides d'Eléonore, et s'efforçait de surmonter le secret désespoir où elle était plongée. Il y eut quelques momens d'un triste silence; puis Anastasie, faisant un suprême effort, dit d'une voix calme : — Sans doute, ma chère Éléonore, votre mère et votre oncle songeaient depuis long-temps à ce mariage.

— Oui, répondit-elle toujours du même ton mélancolique et abattu, mais on ne nous en parlait pas. Il est vrai que, lorsque j'étais encore une enfant et que Dominique faisait ses études au collége, on nous entretenait de semblables projets. Mon cousin me disait sérieusement que, si j'étais une petite fille bien sage, il m'épouserait, et je l'appelais d'avance mon petit mari; mais, en grandissant, nous avions oublié tout cela. Qui aurait cru que nos parens s'en souvenaient, qu'ils y avaient toujours songé, qu'ils allaient nous marier? Hélas! nous ne nous en doutions guère il y a huit jours; nous étions si tranquilles, si gais pendant cette promenade qui devait être la dernière!

A ce souvenir, les larmes la gagnèrent, et elle cacha son visage dans son mouchoir avec un mouvement de douleur si naturel et si vif, que Gaston tressaillit en son ame d'une amère joie.

— C'est singulier, reprit Mlle Maragnon en retenant ses larmes, depuis huit jours on ne m'entretient que de mon bonheur, on ne cesse de me répéter que je serai la plus heureuse des femmes, et pourtant je n'ai jamais tant pleuré.

— Ma chère Éléonore, ces inquiétudes d'esprit passeront, dit avec effort Mlle de Colobrières; l'on a raison de vous prédire une heureuse destinée; celui auquel votre mère vous unit mérite bien le trésor qu'elle lui confie, il est digne de son bonheur.

— Hélas! ce bonheur, lui non plus ne le sent pas encore, répondit naïvement Mlle Maragnon; si vous saviez comme nous avons été tristes et embarrassés tous deux lorsque notre mariage a été résolu! D'abord, l'on nous en avait parlé séparément; puis, quand tout a été décidé, Dominique et son père sont venus dans le salon, où j'étais avec ma mère et Mlle de la Roche-Lambert. J'avais le cœur si serré, que je n'aurais pu proférer une parole sans fondre en larmes; j'allai devant une fenêtre, et je fis semblant de regarder le ciel. Mon cousin s'approcha de ma mère, et lui parla un moment; il vint ensuite près de moi et me serra la main; c'est tout ce qu'il put faire, apparemment, pour marquer sa satisfaction. Un instant après, ma mère se leva et emmena Mlle Irène; mon oncle les suivit, et je demeurai seule avec Dominique. Avant qu'il dût être mon mari, nous causions gaiement ensemble, et c'était entre nous des amitiés infinies; mais, après ce qui venait de se passer, nous ne trouvâmes plus rien à nous dire. Mon cousin se mit à marcher de long en large dans le salon, et moi, je continuai à regarder par la fenêtre le temps qu'il faisait. Heureusement Mlle Irène revint bientôt. Elle se mit au clavecin, comme pour nous donner la facilité de continuer notre conversation. Cela me fit plaisir, car mon cousin, qui ne peut pas souffrir sa musique, s'en alla tout de suite. Depuis ce jour-là, nous ne nous sommes pas retrouvés seuls, et je crois en vérité que c'est parce que nous nous évitions mutuellement. Il y a trois jours cependant, au moment de partir, Dominique s'approcha de moi comme pour me faire ses adieux en particulier, et me dit d'un ton triste, sans me tutoyer, comme il en avait l'habitude : — Ma chère Éléonore, avant de quitter Belveser, vous reverrez votre cousin Gaston; dites-lui que je pars avec le regret de ne pouvoir lui serrer une dernière fois la main. — Et à Anastasie? lui demandai-je, ne dois-je rien lui dire? — Assurez Mlle de Colobrières de mon respect, me répondit-il; priez-la de se rappeler quelquefois notre promenade à l'Enclos du Chevrier; dites-lui encore que toutes les marques de bienveillance dont elle m'a honoré, par amitié pour vous, ont laissé dans mon cœur un souvenir ineffaçable.

Ces paroles répandirent dans l'ame d'Anastasie une secrète consolation; elle comprit vaguement les regrets qu'emportait Dominique Maragnon, et elle sentit tout à coup en elle-même le courage de souffrir et la force de supporter long-temps la vie morne et solitaire qui l'attendait. Elle serra faiblement la main d'Éléonore; mais elle n'osa lui répondre.

— Je promis à Dominique de vous dire tout cela, reprit Mlle Ma-

ragnon, et j'ajoutai qu'en même temps je m'engagerais à revenir au printemps recommencer ces promenades qu'il regrettait autant que moi; mais il secoua la tête, et me répondit en soupirant : — Nous ne reviendrons pas cette année à Belveser; mon père a décidé qu'après notre mariage nous ferions un long voyage en pays étranger...

La jeune fille s'interrompit à ces mots, et demeura un moment plongée dans d'amères réflexions.

— Cette idée de départ vous a affligée? dit Anastasie; vous vous êtes intérieurement révoltée contre la volonté de votre oncle?

— Non, ce n'était pas là ce qui m'avait fait une si pénible impression, répondit Éléonore; c'était le mot qu'avait prononcé Dominique... Elle hésita un moment avant d'achever, puis elle dit d'un ton concentré : —C'était la première fois que mon cousin me parlait directement de notre prochain mariage... Je ne sais ce qui se passa alors en moi... ce fut une impression étrange de crainte, de chagrin, presque de colère. Je retirai brusquement ma main, que Dominique tenait encore dans la sienne, et je détournai la vue en frissonnant. Sans doute, il s'aperçut de ce mouvement, et il en fut frappé; car, bien que j'eusse les yeux baissés, je compris qu'il me regardait fixement, et je l'entendis murmurer : — Pauvre enfant, hélas! Un instant après, il monta en voiture avec son père. Je craignais de l'avoir affligé, j'en avais comme un remords, et je m'approchai pour lui dire adieu encore une fois à travers la portière; mais il ne me regardait pas : il avait les yeux tournés du côté de Colobrières, et sans doute, en son ame, il vous faisait ses adieux.

— Certainement il n'était pas fâché contre vous, dit Anastasie en soupirant, et le souvenir du léger tort que vous avez eu envers lui ne doit pas vous affliger. Reprenez donc courage, ma chère Éléonore, le courage d'être la plus heureuse des femmes.

Pendant cet entretien, le cadet de Colobrières avait jeté son fusil sur l'herbe, et s'était assis un peu en arrière d'Éléonore, le coude appuyé sur son genou et le front dans sa main. Plusieurs fois la jeune fille s'était retournée à demi vers lui, comme attendant une parole, un regard; mais l'on eût dit qu'au lieu de prendre garde à elle, il s'occupait à compter les clous du collier de son chien Lambin, accroupi à ses pieds. Éléonore se tourna enfin tout-à-fait, et lui dit d'un air de douceur plaintive : — Mon cousin, nous n'avons plus que quelques momens à passer ensemble... venez donc près de nous.

Il se leva silencieusement, et vint s'asseoir à côté d'elle. Les deux

jeunes filles, absorbées dans leurs pensées, ne se parlaient plus. Mlle Maragnon avait laissé une de ses mains entre les mains d'Anastasie, de l'autre elle arrachait avec distraction les longs brins d'herbe qui avaient poussé contre le tronc renversé où elle était assise. A mesure qu'elle dispersait ces frêles tiges, Gaston les recueillait une à une et les gardait. Un moment après, Lambin ayant posé sa tête fauve sur les genoux de son maître, Éléonore cessa de briser les feuilles de la délicate graminée, et se mit à caresser lentement le lévrier. Alors le cadet de Colobrières prit cette main froide et douce, la pressa de ses lèvres, et la retint dans la sienne.

Il y eut encore un long silence. Déjà le vallon s'emplissait d'ombre, une légère brume s'étendait à la surface des eaux, et l'atmosphère s'était subitement refroidie sous le souffle humide du vent d'est qui commençait à murmurer entre les saules. Mlle Irène lisait depuis deux heures au bord de la source; elle se hâta de fermer le volume, croisa son mantelet, et se leva en criant de sa voix sèche et flûtée : — Allons, mademoiselle, allons! vous allez gagner un rhume; le fond de l'air est déjà très froid.

En ce moment, l'on entendit rouler à l'entrée du vallon la voiture que Mme Maragnon envoyait pour ramener sa fille. Gaston laissa aller la main qu'il retenait, et les deux cousines se levèrent. — Adieu, ma chère Éléonore, dit Mlle de Colobrières avec un accent inexprimable de douleur et de résignation, adieu, ne nous oubliez pas, vivez heureuse.

Éléonore sourit tristement, et dit, en élevant vers le ciel son beau regard plein de larmes : — Je ne connais pas le sort qui m'attend, j'ignore le bonheur qu'il peut y avoir pour moi dans l'avenir; mais ce que je sais bien, c'est que mes plus beaux jours en ce monde sont déjà passés, c'est que les momens les plus heureux de ma vie se sont écoulés ici. Que Dieu, qui m'entend, me pardonne! mais il me semble qu'à présent je serais contente de mourir, puisque je n'ai rien à attendre de meilleur sur la terre!

A ces mots, elle se jeta une dernière fois dans les bras d'Anastasie, fit un signe d'adieu à Gaston, et s'éloigna rapidement, suivie de Mlle Irène.

Le cadet de Colobrières et sa sœur remontèrent au château presque sans se parler; la blessure que tous deux avaient au cœur était trop vive, trop saignante, pour qu'ils osassent y toucher. Sans se faire aucune confidence, ils s'étaient mutuellement compris, et ils n'avaient

pas besoin de s'expliquer la situation de leur ame. En arrivant, il fallut pourtant déclarer à la baronne la nouvelle qu'ils venaient d'apprendre.

— Jésus, mon Dieu ! fit la bonne dame consternée, ma nièce s'appellera donc toujours Éléonore Maragnon; c'est comme une nouvelle mésalliance. Cette enfant a du sang des Colobrières dans les veines; elle est immensément riche, elle est jolie comme un ange; sa mère aurait pu lui choisir un mari dans la petite noblesse, lui faire épouser un homme de robe dont le nom sonnerait mieux à l'oreille que ce nom roturier de Maragnon. Que dira votre père quand il apprendra ce mariage !

— Nous le lui laisserons ignorer, dit vivement Anastasie; nous-mêmes, ma mère, nous n'en parlerons plus; il y a des choses qu'on ne doit pas rappeler.

— Vous avez raison, ma fille, répondit la baronne en soupirant; il faut se taire sur ses afflictions, si l'on veut vivre en paix dans les familles.

Le mariage d'Éléonore avec son cousin demeura un secret entre la baronne et ses enfans; la Rousse elle-même, qui les observait continuellement et épiait tous leurs entretiens, ne sut rien de cet évènement. La malheureuse fille s'aperçut de la profonde tristesse du cadet de Colobrières sans en deviner la cause, et ne comprit pas davantage le motif de la mélancolie où sa jeune maîtresse était plongée. La conduite du baron lui semblait aussi tout-à-fait inexplicable : le jour même où elle avait découvert les relations de la famille de Colobrières avec la famille Maragnon, elle les avait racontées au vieux gentilhomme en y joignant tous les détails, tous les commentaires qu'une fille amoureuse et jalouse était capable d'ajouter à ce récit. Le baron l'avait écoutée avec un grand sang-froid; ensuite il lui avait recommandé le plus profond silence, et, au lieu de faire, comme d'habitude, sa partie de boules, il était allé se promener seul dans les champs. Le même jour, il avait écrit une lettre que la Rousse était allée porter secrètement au messager qui faisait, chaque semaine, le chemin du village à la ville voisine, pour mettre à la poste la correspondance de tout le pays. Ensuite les choses avaient marché dans l'ordre habituel; il n'y avait rien eu de nouveau que le mauvais temps qui était venu emporter la récolte, et une certaine tristesse peinte sur tous les visages.

Gaston et sa sœur sortaient presque tous les jours comme de coutume, mais, au lieu de retourner dans le vallon, ils suivaient des sentiers

plus difficiles et gagnaient les hautes terres, où ils étaient sûrs de ne rencontrer personne. Alors ils s'asseyaient à l'abri d'un rocher et demeuraient là long-temps, n'échangeant que de rares paroles, et le regard perdu dans les profondeurs de l'horizon. Cependant, lorsqu'ils rentraient au château, ils reprenaient machinalement les monotones habitudes de leur intérieur, et rien ne décelait la secrète souffrance, le morne ennui où ils étaient plongés. Le baron avait toujours la même figure sévère et soucieuse; il ne faisait plus sa partie de boules et passait des journées entières à se promener les mains derrière le dos, dans le verger, en ayant l'air d'inspecter le travail du vieux Tonin, lequel avait courageusement entrepris de réparer le désastre causé par les dernières pluies. Pendant les repas, il était silencieux, et après le souper il lisait attentivement le volume du nobiliaire que depuis quelque trente ans il avait l'habitude d'ouvrir chaque soir. Seule, la baronne conservait cette sérénité d'esprit, cette placide humeur qui l'avait aidée à supporter toutes les peines de sa vie. Certaines choses la frappaient et l'inquiétaient pourtant. Elle remarquait que Gaston ne chassait plus, puisqu'il rentrait toujours la carnassière vide, et qu'Anastasie ne babillait plus avec elle comme autrefois en tricotant le soir autour de la table. Il lui semblait aussi que la jeune fille luttait contre un secret accablement, contre une sorte d'attendrissement douloureux, qui à la moindre cause faisait couler de ses yeux des larmes qu'elle cachait et essuyait furtivement; mais la baronne était d'une imagination trop simple, elle avait vécu dans une trop grande ignorance des passions, pour soupçonner ce qui se passait dans l'ame de ses enfans, et, ne sachant de quel chagrin il fallait les soulager et les guérir, elle se bornait à leur témoigner une tendresse plus affectueuse.

Une après-midi, tandis que Gaston et sa sœur se promenaient au loin, et que le baron marchait dans son verger la tête baissée et en sifflotant avec plus d'entrain encore qu'à l'ordinaire, la baronne, qui travaillait près d'une des fenêtres de la salle, aperçut à son grand étonnement le messager du village, lequel traversait la cour d'honneur une lettre à la main.

— Jésus! s'écria-t-elle en se levant tout effarée, un message pour nous!... C'est quelqu'un de nos enfans qui nous écrit.

Elle reçut la lettre d'une main tremblante, et regarda d'abord le cachet : il était de cire rouge, et portait, au lieu de chiffre ou d'armoiries, l'anagramme du Christ.

— Que béni soit le ciel! murmura la baronne en soupirant comme

soulagée d'une crainte, ce n'est pas un cachet noir; tous mes enfans sont vivans... Cette lettre porte le timbre de Paris... si je ne me trompe, elle est de ma fille aînée.

La Rousse, qui était toujours aux aguets, courut avertir le baron. Celui-ci vint aussitôt, et ouvrit la missive, dont sa femme avait respecté le cachet. Il la lut à voix basse d'un bout à l'autre, puis il la replia froidement, la mit dans sa poche et fit un pas vers la porte.

— Monsieur, vous ne me dites rien... vous ne me parlez pas du contenu de cette lettre? s'écria la baronne en le retenant. Et, comme il ne lui répondait pas, elle ajouta avec une sorte d'effroi : — C'est une lettre d'Euphémie, de notre fille aînée, qui est maintenant la mère Angélique de la Charité, supérieure du couvent de Notre-Dame de la Miséricorde à Paris. Qu'écrit-elle donc, grand Dieu! que vous craigniez de me l'apprendre?

— Ce qu'elle m'écrivait autrefois quand elle était au couvent d'Aix, et que je lui mandais qu'une de ses sœurs se disposait à aller la rejoindre, répondit le baron.

Mme de Colobrières demeura un moment immobile de saisissement; jamais il n'était entré dans sa pensée qu'Anastasie, son dernier enfant, sa fille bien aimée, dût la quitter comme ses sœurs et s'ensevelir dans un cloître. Cette douleur imprévue était la plus cruelle qu'eût jamais subie son cœur de mère, et elle ne put s'y résigner. Son désespoir lui inspira une soudaine énergie, et pour la première fois de sa vie elle se révolta contre l'autorité de son mari. Cette femme si soumise, si faible, releva la tête et dit avec une douloureuse fermeté : — Non, monsieur, je ne vous abandonnerai pas ma fille; je ne me laisserai pas arracher ainsi l'un après l'autre, et jusqu'au dernier, tous les objets de ma tendresse. Dieu seul sait ce que j'ai souffert déjà !... Dieu seul sait quelles larmes j'ai répandues quand j'ai vu partir pour toujours ces chères créatures que j'avais élevées avec tant d'amour! Plût au ciel que je me fusse alors révoltée contre votre volonté !... Il n'y a pas de nécessité qui puisse obliger une mère à chasser ses enfans... Il y avait ici du pain pour tous, et, s'il l'avait fallu, j'aurais travaillé de mes mains pour leur en donner... Oui, monsieur le baron, plutôt que de rejeter loin de nous ces innocens qui pleuraient en nous quittant, au lieu d'enfermer les uns derrière les grilles d'un couvent, et d'abandonner les autres aux hasards de la vie du monde, il eût mieux valu les garder dans la maison où ils sont nés, et, mettant tout orgueil sous les pieds, labourer avec eux les terres de la baronnie...

— Assez, madame! interrompit le baron avec indignation; n'abaissez

pas davantage le nom que vous portez. Vos enfans ont eu l'honneur de naître gentilshommes, et, je le jure, moi vivant, ils ne manqueront pas à leur origine!...

— Aucun n'y a manqué, monsieur, répondit la baronne, dont l'énergie commençait déjà à faiblir, et qui sentait sa résistance tourner aux larmes. Nos aînés ont pris le parti que vous leur avez commandé, et, s'il plaît à Dieu, ils sont satisfaits de leur sort; mais la nécessité qui les a éloignés de nous ne nous contraint pas à mettre aussi Anastasie au couvent. C'est une enfant d'une humeur douce, quoique un peu triste; sa docilité, son respect, son amour pour ses parens, sont sans bornes; elle est l'ornement et la joie de notre intérieur. J'avoue la faiblesse de mon cœur : quand elle est près de moi, je ne regrette plus mes autres filles; elle les remplace toutes. Le ciel nous l'a donnée pour soigner notre vieillesse; il faut qu'elle reste avec nous et nous ferme les yeux... Parfois, quand je considère son air sage, son parler aimable, sa figure d'ange, il me vient un espoir...

— Un espoir chimérique, interrompit brusquement le baron; une fille de qualité sans dot ne trouvera jamais d'autre mari qu'un homme sans nom...

— J'étais pauvre, monsieur le baron, et pourtant un gentilhomme m'a fait l'honneur de m'épouser! répliqua Mme de Colobrières avec fierté.

— Un semblable bonheur est trop rare pour que vous puissiez espérer qu'il arrivera aussi à votre fille, répondit le baron avec une naïveté superbe.

— Eh bien! elle ne se mariera pas, se hâta de dire la bonne dame; elle vivra ici près de nous, et, quand nous n'y serons plus, il lui restera encore son frère, notre Gaston...

— Je ne vous ai pas encore fait connaître mes desseins relativement au chevalier de Colobrières, reprit le vieux gentilhomme avec décision; le moment est venu où il doit prendre parti à son tour.

— Quoi! mon fils va nous quitter aussi! s'écria la baronne hors d'elle-même; vous voulez donc me faire maudire le jour où je me mariai pour mettre au monde des enfans que je devais tous perdre sans que ce fût Dieu qui me les ôtât?... Mais il me reste un espoir, monsieur!... Votre fils, votre fille, ne vous obéiront pas, et moi, leur mère, je les soutiendrai dans leur révolte... J'ose vous le déclarer en face!...

A ces mots, elle retomba épuisée et presque sans connaissance sur son siége. Tandis que la Rousse s'empressait de lui porter secours,

le baron sortit et gagna la porte du château. En ce moment, le cadet de Colobrières et sa sœur revenaient de leur promenade et remontaient lentement le chemin rocailleux qui aboutissait à la plate-forme. Le vieux gentilhomme était bien décidé à en finir avec toutes les résistances; les révélations de la Rousse avaient blessé ce qu'il y avait en lui de plus vif : le sentiment de son autorité et son orgueil de gentilhomme. Tout ce qu'il avait appris des relations de ses enfans avec la famille Maragnon lui causait une indignation profonde, et il était bien résolu à rendre impossible cette double alliance, que les manans du pays avaient l'impertinence de considérer comme une bonne affaire pour les Colobrières.

Le baron s'arrêta gravement à l'entrée de la plate-forme, et, lorsque ses enfans s'avancèrent pour le saluer, il ordonna du geste à Gaston d'aller rejoindre Tonin dans le verger, et dit à sa fille d'un ton bref :

— Mademoiselle de Colobrières, je désire avoir avec vous un moment d'entretien.

— Je suis à vos ordres, mon père, répondit-elle un peu étonnée de cette formule, que le baron n'employait que dans les occasions solennelles. Il la conduisit à l'extrémité de la plate-forme, et, la faisant asseoir sur le parapet, il prit place auprès d'elle, puis il tira de sa poche la lettre de la mère Angélique de la Charité et la lui remit en disant :

— Lisez; ceci vous fera suffisamment connaître ma volonté. Lisez tout haut.

Anastasie prit la lettre et lut lentement, sans trouble, sans surprise, sans altération dans la voix.

Paris, ce 20 janvier 17...

« MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

« J'ai reçu une sensible joie de la lettre par laquelle vous me marquez que votre intention est de mettre en religion, dans l'ordre de Notre-Dame de la Miséricorde, votre plus jeune fille, ma chère sœur Anastasie. Le cloître est le port du salut pour celles qui, comme les aînées de votre famille, y sont appelées par une vocation véritable. Ce sera avec une satisfaction infinie que je recevrai dans notre maison cette nouvelle épouse du Seigneur, et toute la communauté, aux prières de laquelle je l'ai déjà recommandée, partage l'impatience que j'ai de la voir parmi nous.

« Nos très chères sœurs du couvent d'Aix, auxquelles j'ai écrit,

les priant de chercher une personne de toute confiance pour accompagner dans son voyage notre jeune novice, s'en sont occupées avec tout le zèle imaginable. Elles me marquent qu'elles ont trouvé dans leur ville une dame de qualité, laquelle, étant sur le point de partir pour Paris, prendra volontiers Mlle de Colobrières dans son carrosse. Je vous en avise, afin que, sans perdre de temps, vous disposiez son départ.

« Assurez ma mère de mon attachement et de mon respect; je me recommande à ses prières comme à celles d'une sainte.

« J'attends ce que vous m'ordonnerez d'ailleurs pour le bien de la religion et l'intérêt de notre famille, vous suppliant de croire, monsieur et très honoré père, à l'inviolable affection et au profond respect de votre fille et très humble servante. »

Le baron observait le visage d'Anastasie pendant cette lecture; il s'attendait à des pleurs, à une certaine résistance; mais elle ne versa pas une larme, et, quand elle eut fini, elle lui tendit la lettre, en disant d'une voix qui ne trahissait aucun combat intérieur :

— Je suis prête à vous obéir, mon père.

Cette soumission toucha le vieux gentilhomme; la colère amassée au fond de son ame s'évanouit subitement, et il dut faire un grand effort sur lui-même pour dire à Anastasie : — Eh bien! ma fille, vous partirez après-demain pour Aix... Vous le voyez, le temps presse.... D'ailleurs il vaut mieux que cette séparation s'accomplisse tout à coup que de s'y préparer par des adieux pénibles. Vous épargnerez ainsi des larmes à votre mère.

— Ma mère! murmura la jeune fille en baissant la tête sur ses mains jointes, comme si ce seul mot eût brisé sa fermeté d'ame; mais, reprenant presque aussitôt la tranquille résolution qu'elle venait de manifester, elle assura de nouveau son père de son obéissance, et le pria de lui permettre de rester seule un moment pour se recueillir et se remettre un peu avant de rentrer au château.

Le baron s'éloigna en silence, et alla trouver Gaston. Il prévoyait de la part de son fils une vive opposition à ses volontés, car il n'avait pas eu peine à concevoir tout ce que la Rousse lui avait raconté de la passion du cadet de Colobrières pour Mlle Maragnon. Ce n'était qu'en le séparant de l'objet de son amour qu'on pouvait venir à bout de cette inclination; le baron l'avait bien compris, et il était résolu à l'éloigner pour long-temps, et, s'il le fallait, pour toujours. Il alla droit à Gaston, et, l'emmenant à travers les allées dévastées du verger, il lui dit de son air le plus froidement impérieux :

— N'avez-vous jamais pensé, monsieur le chevalier, qu'un jour viendrait où il vous faudrait suivre l'exemple de vos frères?

— Pardonnez-moi, monsieur, répondit-il d'un ton de dignité soumise; aujourd'hui même je songeais aux diverses carrières qu'ont embrassées mes aînés, et, avant de les imiter, j'avais résolu de m'en ouvrir avec vous pour me conduire ensuite selon vos conseils et vos ordres.

— Je n'ai jamais contraint l'inclination de mes fils, reprit le baron d'une voix radoucie : les aînés sont d'église, les plus jeunes ont pris le parti des armes; mais je n'ai point dit à l'un : Vous vous ferez moine; à l'autre : Vous servirez le roi. Ainsi vous pouvez choisir. Ce n'est pas comme votre sœur; pour elle, il n'y a qu'une porte ouverte, c'est celle du couvent.

— Vous avez décidé, monsieur, que ma sœur entrerait en religion? dit le cadet de Colobrières d'une voix émue; elle va rejoindre ses aînées? — Et, comme le baron fit un signe affirmatif, il ajouta : — Pour moi, je sens que la vie du monde n'a aucun attrait, et peut-être devrais-je, au lieu d'essayer de m'y faire une place, m'en aller tout droit rejoindre, au grand couvent des capucins d'Aix, votre fils aîné, le père Cyrille.

— Il faudra réfléchir là-dessus, dit vivement le baron; j'ai quatre fils déjà dans les ordres mendians; c'est bien assez, je crois, pour l'édification du monde. Au surplus, agissez selon votre vocation.

— Ma vocation serait, si le roi faisait la guerre, d'aller à l'armée me faire tuer! murmura Gaston; mais, puisque je ne puis pas mourir tout d'un coup, il faut que j'aille m'ensevelir dans un habit de moine.

— Plaît-il? que dites-vous, mon fils? demanda le baron, qui n'avait pas compris.

— Je dis, monsieur, que je suis prêt à vous obéir dans tout ce que vous me commanderez, répondit le cadet de Colobrières avec un soupir.

— Bien! mon fils; j'achèverai de m'expliquer plus tard, dit le baron touché et surtout étonné de cette soumission absolue, qui s'accordait si peu avec ce que lui avait dit la Rousse. Il n'y avait pas d'apparence que son fils songeât à prendre le froc, s'il eût arrangé son mariage avec l'héritière de Pierre Maragnon. Le baron finit par supposer que ces projets, qui l'avaient tant indigné, n'étaient pas aussi avancés qu'il le pensait d'abord, et qu'au lieu d'un mariage arrêté, il ne s'agissait que d'une inclination naissante. Cette certitude modifia tout

à coup ses dispositions, et, sans renoncer encore à sa volonté, il regretta de l'avoir aussi impérativement manifestée.

Le digne homme rentra tout pensif au château, et, en attendant l'heure du souper, il monta dans l'espèce de grenier qu'il appelait sa bibliothèque, sous prétexte de chercher le second volume de son nobiliaire; mais, en réalité, c'était pour se remettre de l'attendrissement douloureux où l'avaient jeté les paroles de ses enfans. Tandis qu'il fouillait, d'une main distraite, les paperasses moisies, les volumes dépareillés et rongés par les rats, qui gisaient sur des planches vermoulues, la baronne était sortie de la salle pour chercher Anastasie. Elle l'avait trouvée assise à la place même où l'avait laissée son père, les mains sur ses genoux, la tête inclinée et les yeux tournés vers la plaine, où se déroulaient les sentiers qu'elle parcourait naguère en allant à la Roche du Capucin. A la voix de sa mère, Anastasie tressaillit et passa la main sur son visage pour cacher ses larmes. La baronne s'assit auprès d'elle et lui dit avec un accent inexprimable de protection, de tendresse, de tremblante fermeté :

— Soyez tranquille, ma fille; votre mère ne vous laissera pas sacrifier ainsi; elle aura le courage de vous défendre... Ne pleurez plus, vous n'irez pas au couvent.

— Oh! ma mère! je demande au contraire comme une grace la permission d'y entrer, s'écria la jeune fille avec des sanglots et en inclinant son visage brûlant sur les mains de la baronne; oui, j'aspire à cette retraite où l'on ne songe qu'à Dieu, où l'on oublie le monde.— Oui, j'obéirai avec joie à mon père, et je ne forme qu'un seul vœu, c'est celui d'accomplir promptement mon sacrifice.

Mme de Colobrières demeura un moment muette de surprise et de saisissement; Anastasie ne lui avait jamais manifesté aucune disposition pour la vie religieuse, et cette vocation subite semblait cacher des choses qu'elle tremblait de comprendre.

— Ma fille, dit-elle en hésitant, vous n'êtes donc pas heureuse ici?...

La jeune fille secoua la tête avec un geste de désespoir, et murmura sourdement : — J'y meurs mille fois chaque jour de regret et de douleur.

— Le temps vous ôtera ce chagrin, ma chère fille, reprit la baronne d'une voix plus basse, comme si elle eût craint d'entendre elle-même ses paroles; vous oublierez ce qui cause votre peine... L'absence fait tout oublier, mon enfant; vous retrouverez le contentement, la paix de l'ame.... Vous serez encore heureuse comme il y a quelques mois...

— Et quand ils seront revenus! dit Anastasie en montrant d'un geste énergique la colline derrière laquelle se cachait le château neuf de Belveser. — Ils reviendront, reprit-elle avec une amère mélancolie, mais alors je ne serai plus ici... — Puis elle ajouta : — Oh! ma mère! il faut que je sois bien malheureuse, il faut que mon supplice soit bien grand, pour qu'il me donne la force de vous quitter!

La baronne était accablée; son cœur saignait, frappé dans les endroits les plus sensibles, et, comme toutes les personnes faibles et timorées, elle s'accusait du mal qu'elle n'avait pas connu, et se reprochait les fautes qu'elle n'avait pu prévoir.

— Ma fille, hélas! votre frère aussi me paraît triste depuis quelque temps, dit-elle hésitant encore à approfondir ses soupçons et à sonder cette nouvelle blessure; je me suis aperçue de son chagrin, il souffre.

— Comme moi, ma mère, répondit Anastasie en élevant vers le ciel un regard où se peignaient à la fois l'ardente douleur d'une ame amoureuse et l'exaltation d'une martyre.

Mme de Colobrières demeura un moment comme affaissée sous le coup de cette double révélation; mais elle ne tomba point dans le désespoir obstiné des natures violentes. Chez elle, d'ailleurs, la résignation naissait bientôt de l'abnégation de tout sentiment personnel, et elle supporta cette dernière épreuve avec le dévouement passif d'une mère qui compte pour rien son propre bonheur quand il s'agit de ses enfans. Elle reprit une apparence de fermeté, et, relevant Anastasie qui sanglotait, appuyée sur ses genoux, elle lui dit avec calme : — Ma fille, il faut vaincre votre chagrin et cacher vos larmes. Soyons courageuses toutes deux à ces derniers momens. Venez; nous allons retrouver votre père. Qu'il ne soit plus question de rien ce soir; nous nous attendririons, et le cœur nous faiblirait peut-être. Les femmes ne doivent pleurer que quand elles sont seules.

En effet, la baronne rentra dans la salle avec un visage tranquille, et, comme la veille, elle prit sa quenouille, et se mit à filer en attendant l'heure du souper. Un peu après, le baron descendit les mains chargées de bouquins et son tricorne couvert de toiles d'araignées. Il appela Gaston pour l'aider dans sa besogne, et commença à arranger et à collationner ces vieux volumes déchirés et poudreux, comme s'il eût pris le plus grand intérêt à leur conservation. La baronne, le voyant se donner tant de mouvement et de peine, dit tout bas à sa fille : — Votre père a bien du chagrin.

Cette soirée et la journée du lendemain s'écoulèrent comme d'habitude. On ne parla ni de séparation ni de départ; seulement Tonin

eut ordre de tirer d'une salle basse qui servait de remise une espèce de machine montée sur quatre roues que le baron appelait son carrosse, et sur laquelle les poules perchaient d'habitude dans la mauvaise saison. Ce berlingot, qui datait certainement des premières années du règne de Louis-le-Grand, et dans lequel les Colobrières avaient peut-être fait le voyage de la cour, était doublé d'une étoffe couleur feuille morte qui avait dû être jadis du velours cramoisi, et les portières étaient fermées par des rideaux de cuir sur lesquels on distinguait encore quelque chose comme un écusson armorié. C'était dans ce véhicule que le baron avait successivement emmené toutes ses filles, et fait chaque fois un voyage de six jours pour aller les mettre au couvent.

Le vieux serviteur secoua en soupirant la couche de poussière qui couvrait l'antique carrosse, brossa les banquettes, et mit un petit sac d'avoine dans le coffre aux provisions. — Est-ce que quelqu'un va partir? lui demanda la Rousse, inquiète de ces préparatifs.

— Je n'en sais rien, répondit Tonin la larme à l'œil; mais ceci présage, je crois, que demain il n'y aura pas quatre couverts sur la table.

— Jésus! fit la Rousse en pâlissant, qui donc s'en irait?.... M. le baron, peut-être, à cause de cette lettre qu'il a reçue?.... Ça ne peut être que lui qui ait affaire hors d'ici, n'est-ce pas, Tonin?

— Je n'en sais rien, répéta le vieux domestique.

— Quand le saurons-nous, Seigneur mon Dieu! s'écria la jeune servante de plus en plus inquiète et alarmée; au risque de leur manquer de respect, je vais interroger mademoiselle, M. le chevalier....

— Garde-t'en bien! répondit Tonin en la retenant; M. le baron ne s'est peut-être pas expliqué avec eux. Au reste, nous saurons bientôt ce qui en est, car demain matin j'ai ordre d'aller chercher la jument de *meste* Tiste, ton parrain, M. le baron la lui ayant empruntée pour quelques jours.

Le même jour, la baronne prépara elle-même quelques provisions qu'elle fit mettre dans le carrosse, et quand la nuit fut venue, au lieu d'attendre dans la salle l'heure du souper, elle passa dans sa chambre à coucher, où Anastasie et le cadet de Colobrières vinrent bientôt la rejoindre. Cette chambre était une vaste pièce à peu près démeublée, et où de mémoire d'homme on n'avait pas fait de feu. Un antique lit caché sous de lourds rideaux de couleur sombre, une armoire de noyer curieusement sculptée, une table à pieds chantournés et quelques siéges dépareillés étaient rangés de loin en loin et de manière à occuper le plus d'espace possible; mais ils ne suffisaient pourtant pas à

garnir le tour de la chambre qui, au premier coup d'œil, paraissait tout-à-fait nue. L'on était aux derniers jours de janvier, et le vent qui sifflait entre les boiseries mal jointes répandait un froid sec dans l'atmosphère; l'on sentait venir de tous côtés des bouffées glaciales qui faisaient craquer les meubles et pétiller la petite lampe dont la lueur tremblotait à travers les demi-ténèbres de ce vaste appartement. Mme de Colobrières, après avoir fouillé le plus profond tiroir de l'armoire, apporta sur la table un coffret et une petite bourse de peau, la même que, bien des années auparavant, elle avait confiée un soir à la belle Agathe; puis elle fit approcher ses enfans.

Le coffret contenait les bagues et joyaux qu'elle avait apportés en dot au baron de Colobrières; c'étaient d'antiques anneaux ornés de pierreries, une montre d'or qui ne marchait plus depuis un demi-siècle, et quelques autres bijoux du même genre.

— Mon fils, dit-elle en s'adressant à Gaston, ceci m'appartient, et je vous le donne, non pour que vous le conserviez comme j'ai fait, mais pour que vous en dépensiez le prix selon vos besoins. Prenez aussi cette bourse; elle contient les économies d'un grand nombre d'années, et le premier écu que j'y ai mis a été la cause de bien des malheurs dans notre famille... Je l'ai laissé là dedans, y ajoutant tout ce que je pouvais, dans l'espoir qu'un jour heureux viendrait où j'en ferais présent à ma dernière fille... Hélas! c'est son cadeau de noces que je vous donne...

Elle se tut; les larmes qui la gagnaient étouffaient sa voix; mais, comme elle vit que ses deux enfans pleuraient, elle se fit violence pour surmonter sa douleur, et reprit d'un ton tranquille et d'un air presque satisfait : — Tout cela réuni, mon fils, forme une petite somme assez ronde pour que vous puissiez accompagner votre sœur non pas seulement jusqu'à Aix, comme c'est la volonté de votre père, mais jusqu'à Paris.

— Ah! ma mère, s'écria Anastasie, ceci est la plus grande consolation que votre tendresse pût me donner! je ne l'aurais pas demandée.... je n'aurais pas osé l'espérer....

— Pauvre enfant! elle aurait vu... je l'aurais suivie à pied! murmura le cadet de Colobrières.

Un peu après, le baron entra et vint s'asseoir à côté de sa femme. Déjà l'horloge avait sonné neuf heures, et depuis long-temps le couvert était dressé dans la salle; mais on ne soupa point ce jour-là. Après avoir long-temps attendu, le vieux domestique alla retrouver la Rousse, et lui dit d'un air consterné : — Personne ne s'est mis à table; certainement ce sont nos jeunes maîtres qui partent.

— Est-ce bien sûr? fit la Rousse en passant la main dans ses cheveux jaunâtres avec un geste de désespoir. — Puis elle ajouta, consolée par une idée subite : — Ils ne refuseront pas de m'emmener avec eux!

L'on n'entendait aucune parole, aucun bruit dans la chambre à coucher de la baronne. Le cadet de Colobrières et sa sœur se tenaient en silence aux côtés de leur mère, qui semblait prier mentalement. Le baron, droit sur son fauteuil, muet et immobile comme une statue, réfléchissait tristement aux obligations qu'impose une haute naissance, et aux devoirs d'un vrai gentilhomme. Lorsque l'horloge sonna la demie après neuf heures, Mme de Colobrières serra la main de sa fille avec un tressaillement imperceptible; alors Anastasie se leva, et au lieu de faire la révérence à son père, comme de coutume, avant de se retirer, elle se mit à genoux devant lui, et lui demanda sa bénédiction. Le vieux gentilhomme étendit sa main sur cette belle tête inclinée; puis, entraîné par les mouvemens de son cœur, il l'embrassa étroitement, et dit à voix basse en la serrant contre sa poitrine : — Ma fille, je n'exige rien de votre obéissance... Voulez-vous rester près de nous?

Elle fit un geste négatif en serrant avec transport contre ses lèvres les mains de son père, se releva brusquement, et se précipita hors de la chambre sans faire ses adieux à sa mère, qui s'était agenouillée au pied du lit, le visage caché dans son mouchoir.

Le lendemain au petit jour, Tonin attelait la jument de *meste* Tiste à l'antique équipage, tandis que la Rousse achevait d'attacher en arrière du brancard le léger bagage des voyageurs. Lambin, qu'on avait mis à la chaîne, hurlait au fond de la cour, et les oiseaux d'Anastasie pépiaient transis dans leur cage, qui était restée toute la nuit sur la fenêtre. Bientôt le frère et la sœur descendirent ensemble. La Rousse, qui s'était éloignée un moment, revint en habit du dimanche, son grand chapeau plat sur la tête et son paquet sous le bras. — Où vas-tu donc, Madeleine, que te voilà si brave? lui demanda le cadet de Colobrières d'un air surpris.

— Je vais avec vous, si c'est votre bon plaisir, répondit-elle d'un ton moitié suppliant, moitié résolu. Si je vous gêne dans le carrosse, je ferai la route à pied... Ça n'est pas si loin la ville d'Aix!...

— Mais ce n'est pas à Aix, c'est à Paris que nous allons, interrompit le jeune homme tout à la fois embarrassé et touché de cette marque de dévouement. C'est si loin, si loin, que nous ne pouvons pas t'emmener.

— Il y a pour un mois de chemin, ajouta le vieux domestique.

— Rentre dans ta cuisine, mon enfant, reprit le cadet de Colobrières. Je te recommande le pauvre Lambin... il sait que je vais partir, et pousse des gémissemens pitoyables... Allons! adieu... A ces mots, il lui tendit sa main qu'elle toucha machinalement. Anastasie s'approcha d'elle alors, et lui dit d'une voix émue : — Adieu, la Rousse. J'ai laissé pour toi, dans ma chambre, un petit paquet de mes meilleures hardes; c'est tout ce dont je peux disposer. Aie bien soin de ma mère, et parle-lui de nous souvent...

Elle monta dans la voiture; le cadet de Colobrières prit place à son côté. Un petit paysan, qui devait les conduire jusqu'à Aix et ramener ensuite la jument de meste Tiste, sauta sur le brancard en faisant claquer son fouet sur les oreilles de la bête. — Adieu, ma mère! s'écria Anastasie en jetant un dernier regard vers les croisées fermées de la chambre de la baronne; adieu... je ne vous verrai plus!... Hélas! pouvait-il y avoir pour moi une douleur plus affreuse que celle de cette séparation!...

A ce moment, la voiture ayant tourné, elle aperçut à travers les brumes matinales le sommet de la Roche du Capucin que le soleil levant baignait d'une lumière dorée. Mlle de Colobrières jeta un long regard sur la plaine, sur la tranquille vallée, et répéta dans son cœur : — Adieu! Puis elle ferma les yeux et se renversa au fond du carrosse, qui partit au grand trot. La Rousse, immobile sur la plate-forme, suivit un instant du regard l'équipage qui, de cahot en cahot, atteignit bientôt le bas de la descente; puis elle se mit à courir tout éperdue dans le chemin. Lambin, qui venait de rompre sa chaîne, passa devant elle comme un trait, et suivit la trace de son maître.

La jeune servante et le chien coururent un quart de lieue derrière le carrosse; les voyageurs n'aperçurent que Lambin, qui jappait et sautait contre les roues, tandis que la Rousse, blême et haletante, criait d'une voix qui se perdait dans l'espace :

— Monsieur le chevalier!... mademoiselle!... je veux m'en aller avec vous! emmenez-moi!..

Elle perdait du terrain cependant, tandis que Lambin se tenait toujours en tête du carrosse, malgré les coups de fouet que lui cinglait le petit conducteur. Enfin l'intelligent animal fit un crochet, revint sur ses pas, et, s'élançant d'un bond par-dessus l'attelage, tomba sur la banquette de devant, à côté du cadet de Colobrières. Celui-ci allait le chasser; mais Anastasie le retint par son collier, et dit en passant la main sur son poil hérissé :

— Emmenons-le, mon frère...

La Rousse était tombée, hors d'haleine, au bord du chemin; un moment encore elle suivit des yeux le carrosse qui fuyait environné d'un tourbillon de poussière, et, quand il eut disparu, elle murmura : — A Paris! Seigneur, mon Dieu!... à Paris!... Oh! mais j'irai!...

IV.

A l'époque où se passait la simple histoire dont nous avons entrepris le récit, il y avait, au centre de Paris, dans la rue du Vieux-Colombier, un édifice de médiocre architecture et d'un aspect assez triste. Les brouillards éternels qu'engendre la Seine avaient donné aux murailles ces tons moisis que revêtent les monumens dont on a négligé pendant plusieurs siècles de badigeonner l'extérieur. La porte était solide comme celle d'une prison, et les rares fenêtres qui s'ouvraient sur la rue étaient munies de doubles grilles. Ce fut au seuil de cette maison qu'un carrosse de voyage s'arrêta un matin du mois de février, et déposa Mlle de Colobrières. Quant à Gaston, il était descendu dans une hôtellerie voisine, en attendant l'heure de se présenter au parloir du couvent de Notre-Dame de la Miséricorde.

Anastasie traversa, conduite par une sœur converse, la cour humide et sombre qui séparait la rue des bâtimens claustraux. Elle entra ensuite dans une espèce de vestibule au fond duquel s'ouvrait une porte peinte en noir et surmontée d'une croix. La sœur converse sonna discrètement. Aussitôt le guichet s'ouvrit, une figure ridée apparut derrière le grillage; puis une voix fêlée et un grand bruit de clés se firent entendre simultanément.

— Jésus soit béni! disait la voix tandis que les clés grinçaient dans les lourdes serrures, c'est Mlle de Colobrières qui arrive! Quel heureux évènement! quelle joie pour la communauté!

La porte massive s'ouvrit enfin, et la vieille religieuse à laquelle étaient confiées les fonctions de tourière prit Anastasie par la main, en s'écriant : — Entrez, entrez, mademoiselle... Mon doux Sauveur, que je suis aise de vous voir!... Permettez, mon enfant, je veux être la première à vous embrasser.

A ces mots, elle toucha du bout des lèvres les joues fraîches d'Anastasie, qui, reconnaissante de cet accueil empressé, balbutiait des remerciemens, et sentait graduellement s'évanouir l'espèce de serrement de cœur qu'elle avait éprouvé en entendant se refermer derrière elle la porte de clôture. Elle se laissa emmener à travers un long cor-

ridor, et pénétra, guidée par la tourière, dans une petite salle froide, nue et mal éclairée; cette pièce était le parloir de la supérieure. Les murs, simplement blanchis à la chaux, étaient ornés, en guise de tableaux, d'inscriptions pieuses encadrées dans des feuillages bleus et jaunes d'un goût tout-à-fait primitif. Une table et quelques chaises de paille composaient tout l'ameublement. Dans le fond de la salle, il y avait une large ouverture grillée à travers laquelle on parlait aux personnes séculières.

— Asseyez-vous, mademoiselle, dit la sœur tourière avec empressement; je vais avertir notre mère que vous êtes ici. Quelle joie pour son cœur de présenter à la communauté une personne si charmante et qui lui tient d'aussi près! Quel jour de bénédiction pour notre maison!

Elle s'en alla à ces mots, d'un pas encore agile et en faisant sonner le trousseau de clés suspendu à sa ceinture. Anastasie tomba toute transie sur une chaise; le premier aspect du couvent lui semblait fort triste, et, en effet, le château délabré de son père était un lieu de plaisance en comparaison de cet édifice environné de noires murailles, et où tout annonçait les renoncemens, l'étroite pauvreté de la vie monastique. Mais elle ne demeura pas long-temps livrée à ses réflexions, la porte du parloir s'ouvrit, et une religieuse entra posément, les bras croisés sur sa poitrine et les mains cachées dans les amples manches de sa robe : — Ma chère enfant, soyez la bienvenue! dit-elle en baisant Anastasie au front et en la considérant d'un regard tout à la fois mélancolique et satisfait.

— Vous êtes ma sœur, ma sœur Euphémie! s'écria celle-ci en lui prenant les mains et les serrant contre son cœur.

— Je suis la mère Angélique de la Charité, répondit la supérieure en souriant; ici, mon enfant, la parenté spirituelle remplace les liens du sang; je ne suis plus votre sœur, car je suis votre mère en Jésus-Christ. — Vous voici donc parmi nous, ma fille? ajouta-t-elle en arrêtant sur les yeux d'Anastasie son regard clair et profond, j'avais cru long-temps que vous ne rejoindriez pas vos aînées, et que la volonté de nos parens était de vous garder pour prendre soin de leur vieillesse.

— Ce n'est pas la volonté seule de mon père qui m'a amenée ici; répondit Anastasie, c'est ma vocation.

— Une vocation subite? demanda la religieuse.

— Oui, ma mère, répondit Mlle de Colobrières en baissant les yeux, comme si elle eût craint que le regard pénétrant de la mère Angéli-

que découvrît le fond de sa pensée: oui, j'ai pris tout à coup en dégoût la vie du monde. Quoique le château de Colobrières soit un séjour tranquille, une solitude comparable à ces monastères que de saints personnages habitent dans le désert, j'aspirais à une retraite encore plus profonde; j'ai voulu m'y réfugier...

— Et quand vous êtes entrée ici, votre ame, parvenue enfin au but de ses désirs, a tressailli de joie? dit la mère Angélique, et vous vous êtes écriée, comme sainte Brigitte : Ce lieu-ci est le jardin des délices qui mène à la vie éternelle!

Anastasie soupira profondément et demeura muette.

— Ma fille, continua la religieuse avec un léger sourire, je le vois bien, ce n'est pas là tout-à-fait ce que vous avez ressenti en passant la porte de clôture; cette première épreuve vous a un peu abattue. Cela ne doit ni vous rebuter, ni vous étonner : il y a des cœurs dont Dieu ne veut pas tout d'abord.

— S'il est miséricordieux, s'il est juste, il prendra le mien; j'ai la bonne volonté de le lui donner, s'écria la pauvre enfant en pleurant.

— Ne vous attendrissez pas, ma fille; séchez vos larmes, dit doucement la mère Angélique. Allons! remettez-vous et ne réfléchissez plus sur tout ceci. Prenez ce livre, mon enfant, et lisez tandis que je vais écrire à M. le chevalier de Colobrières de venir faire collation avec nous ce soir.

— Quoi! ma mère, dans le couvent? dit Anastasie fort étonnée; mais il est donc permis d'ouvrir aux hommes la porte de clôture?

— Point du tout, répliqua vivement la mère Angélique : nos supérieurs ecclésiastiques et les princes du sang royal ont seuls le privilége de pénétrer dans les bâtimens claustraux; mais, avec ma permission, tout le monde peut se présenter aux grilles, et c'est dans ce parloir que ce soir même votre frère fera collation avec nous. A ces mots, elle s'approcha de la table, ouvrit un petit pupitre, et commença à écrire après avoir mis entre les mains d'Anastasie le livre de *la Religieuse parfaite*.

Tout en lisant le pieux volume du père Maltagne, Mlle de Colobrières se prit à considérer furtivement l'imposante figure qu'elle n'avait pas encore osé regarder en face, et vers laquelle son cœur était attiré déjà par une sorte de tendresse craintive.

La mère Angélique de la Charité avait atteint l'âge mûr; mais un léger embonpoint et la pâle fraîcheur de son teint lui donnaient encore un air de jeunesse. Ses traits étaient grands, réguliers, et sa bouche, finement coupée, était souvent entr'ouverte par un sourire

discret. Elle tenait de sa mère ce long regard limpide et doux particulier aux yeux d'une nuance indécise entre le bleu et le vert glauque. Pourtant la ligne légèrement circonflexe de ses sourcils et son large front découvert rappelaient le sévère visage du baron de Colobrières, et l'ensemble de sa figure exprimait la décision, la fermeté d'esprit, une austère bonté. L'habit qu'elle portait relevait la beauté régulière de ses traits. C'était une robe de couleur grismaur, avec un scapulaire de serge blanche qui descendait jusqu'à ses pieds. La guimpe, arrangée de manière à couvrir une partie des joues, cachait entièrement ses cheveux, et un ample voile noir flottait sur ses épaules. Un crucifix, attaché à un ruban noir aussi, retombait sur sa poitrine en manière de collier, et comme l'insigne de sa profession religieuse.

— Le chevalier de Colobrières ne s'attend guère à mon invitation, dit la mère Angélique en fermant le billet qu'elle venait d'écrire. Le pauvre garçon ne connaît ame qui vive dans cette Babylone, et le temps doit déjà lui paraître bien long. Il est seul, je suppose?

— Seul avec son chien Lambin, répondit naïvement Anastasie.

— Ne sachant où prendre un conseil, murmura la mère Angélique, sans protection de personne, et léger d'argent peut-être... Quelle situation!

— Le dessein de mon frère est, je crois, de se retirer aussi du monde, dit Anastasie; il suivra l'exemple de ses aînés...

— Que la Providence nous aide! interrompit la mère Angélique; il ne faut pas souffrir cela. Je ne suis qu'une pauvre recluse renfermée dans le cloître dès sa jeunesse; cependant je peux donner peut-être un bon avis à ceux qui vivent dans le monde... Ce soir, je parlerai à votre frère... En attendant, ma fille, je vais vous présenter à la communauté; suivez-moi.

Mme CHARLES REYBAUD.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

ÉTUDES

SUR L'ANTIQUITÉ.

MÉLÉAGRE.

L'antiquité est mieux étudiée de nos jours en France, au sein des écoles, qu'elle ne l'était et vers la fin du XVIIIe siècle et à aucun moment depuis; le nombre est grand des jeunes esprits qui, à un talent suffisant d'écrire, unissent beaucoup de savoir et d'érudition; les thèses seules soutenues à la Faculté des lettres feraient foi de ce progrès soutenu, et attesteraient à quel degré le niveau monte. Et pourtant il est vrai de dire que, hors de l'enceinte des Facultés, et dans ce qu'on peut appeler le grand milieu de la littérature courante, ce progrès des lettres anciennes se marque assez peu et ne se produit par aucun représentant notable, par aucune œuvre lue de tous. La philosophie fait exception, et elle a sa jeune milice déjà brillante : le feu sacré n'a cessé d'être entretenu, d'être attisé de ce côté par la main et par le souffle d'un maître qui ne s'endort pas; mais je parle de la littérature proprement dite, de la poésie des anciens, de ces œuvres sans cesse invoquées de tous et trop peu ressaisies à leur source même. La littérature des Latins se répand, se divulgue; des entreprises utiles en ren-

dent les accès de plus en plus faciles et patens; la difficulté n'est pas là; elle est encore où elle s'est presque toujours rencontrée en France, dans l'étude, la connaissance, le goût senti de la littérature grecque que tout le monde s'accorde si bien à louer, et que si peu savent aborder comme il faut. Depuis vingt-cinq ans, on a exploré et importé les littératures de tous les pays; on en a comme versé les richesses dans le domaine commun : eh bien! la traduction de Platon à part, et en n'oubliant pas non plus l'exquise tentative de Courier, en y ajoutant les récentes *Études sur les Tragiques* de M. Patin (l'*Hippocrate* de M. Littré ne rentre pas dans l'ordre d'idées plus expressément littéraires que nous recherchons), on peut se demander quelle œuvre s'est produite en France qui mette l'antiquité grecque de pair avec le mouvement moderne et qui la fasse circuler. Je n'exagère rien : des voix éloquentes dans les chaires ont proclamé depuis long-temps la nécessité, l'à-propos de cette connaissance heureuse, et cherchent à en propager l'esprit; mais en France rien n'est fait tant que le grand public n'est pas saisi des questions et mis à portée des résultats, tant qu'il n'y a pas un pont jeté entre la science de quelques-uns et l'instruction de tous (1).

A mon sens, il y aurait pourtant à gagner beaucoup, même pour des points actuels et toujours pendans d'art et de langage poétique, à cette appréciation exacte, à cette divulgation fidèle de la poésie ancienne originale; et il n'y a que la poésie grecque qui ait en elle cette première originalité. Dans les manières de la sentir et surtout d'oser la rendre depuis le XVIe siècle en France, on compterait différens temps et comme divers degrés d'initiation avant d'arriver à son expression toute nue et toute simple, à laquelle on n'est pas encore venu. Racine, certes, la sentait tout entière, mais il ne la rendait pas également, et il l'accommodait plus ou moins à l'usage de son temps, selon ce qu'on en pouvait porter autour de lui. Fénelon eût osé davantage, au moins dans les portions de naïveté et de grace simple : La Fontaine cheminait, mais d'instinct seulement, dans le même sens. Plus tard, l'abbé Barthélemy ne s'aperçut pas qu'il se souvenait beaucoup trop du cercle de Chanteloup, en nous reconduisant jusque dans Athènes. Ceux qui ont le mieux critiqué Barthélemy et fait ressortir ses infidélités, ses enjolivemens de ton, n'auraient peut-être osé eux-

(1) La Collection des auteurs grecs publiée par MM. Didot et dirigée par d'habiles philologues offrira, quand elle sera complète, les secours les plus commodes pour l'exécution du vœu que nous formons.

mêmes tout aborder, tout rendre de cette poésie qu'ils admiraient si bien, et ils avaient à leur tour des adoucissemens qui l'auraient par endroits voilée. Loin de nous pourtant la pensée (pensée grossière!) qu'en allant au fond de l'art et de la poésie grecque, on arrive à je ne sais quel mélange de laideur et de beauté, et qu'on rejoigne le caractère sauvage, souvent rude et, en tout cas, plus compliqué, de la poésie du nord, de la poésie shakspearienne! Si par quelques traits profonds, naturels, par quelques élancemens de passion, ces deux grandes poésies se peuvent rapprocher comme dans un éclair, elles sont séparées par toutes les différences de race, de civilisation, par un abîme : elles n'ont pu être violemment rapprochées et confondues que par des esprits inexpérimentés et sans goût, qui n'avaient pénétré le génie de l'une ni de l'autre. Il n'en reste pas moins vrai qu'à se tenir dans les limites de l'art grec et de cette incomparable poésie proclamée si unanimement un modèle de grandeur et de grace, on peut aller très loin, beaucoup plus loin qu'on ne le suppose d'ordinaire; des traductions senties, fidèles, fidèles à l'esprit non moins qu'à la lettre des textes, et légèrement combinées avec les nécessités comme aussi avec les ressources de notre propre langue, feraient faire à celle-ci des pas très hardis, très heureux, et, ce me semble, très légitimement autorisés. Traduire fidèlement, avec goût, c'est-à-dire avec une sincérité habile, les tragiques, Pindare, Homère, même Théocrite, ce serait, je le crois, innover en français, et innover de la manière la mieux fondée, la plus prudente et la plus exemplaire. Tout le monde innove aujourd'hui; c'est un lieu-commun et une vérité banale de remarquer qu'il n'y a plus de langue circonscrite, limitée et strictement régulière, telle qu'il en existait une à la fin du XVIIIe siècle. C'est dans un tel état de choses, anarchique tant qu'on le voudra, mais riche d'élémens, fécond de germes, et qui a peut-être encore son avenir, si, comme nous l'espérons, la France a le sien, — c'est dans un tel moment ou jamais que de telles œuvres peuvent avoir à la fois toute leur liberté d'exécution et leur part d'efficacité. On sait combien de belles traductions ont exercé souvent d'influence aux origines et aux époques de fermentation première des littératures. La Bible de Luther et ses puissans effets en Allemagne sont connus, mais débordent notre sujet; il suffit de se rappeler le Plutarque d'Amiot en France. Sans même tant prétendre désormais, sans tant demander à nos curiosités depuis trop long-temps sorties d'enfance, il est bien certain pour moi qu'une traduction d'Homère, par exemple, qui serait ce qu'elle n'a pu être jusqu'à ce jour, et telle qu'on peut l'oser avec

goût aujourd'hui, aurait son action encore et sa nouveauté vive. La poésie française, qui fait, à travers tout, l'objet favori de mes pensées et dont la régénération n'a cessé, à aucun instant, de m'être présente, y gagnerait peut-être plus qu'il ne semble. Tout ce qui tend à élargir, à aiguiser du même coup et à simplifier le goût public, est favorable à cette régénération poétique dans laquelle il s'agit d'introduire, de combiner le plus de naturel et de vérité avec le plus de beauté. Et quoi de plus propre à cet effet non-seulement que la reproduction fidèle des modèles grecs, mais aussi que la multitude d'efforts, de souplesses de tour, et de graces de langue qu'il faudrait retrouver ou acquérir en les rendant! Arroser le langage et le vivifier avec fraîcheur, cela demande des sources perpétuelles et pures; ces sources, je le sais, on doit les chercher surtout en soi, dans son propre passé aux divers âges; mais, du moment qu'on en demande au dehors, de quel côté se tourner de préférence à celui-là? L'Ida était dit, par excellence, *fertile en sources*.

La poésie française, qu'on veuille bien le noter, a eu à combattre dès l'abord deux sortes d'ennemis, les pédans de cabinet, faiseurs de rhétorique, idolâtres de la régularité, et les mondains frivoles, incapables de sentir une certaine simplicité naturelle. Pour prendre des noms significatifs, elle a dû cheminer, comme entre deux feux, entre les Scaliger et les Fontenelle.

Que fait Scaliger en sa *Poétique?* il préfère, par toutes sortes de raisons de cabinet, Virgile à Homère; on s'est cru très loin de Scaliger, et on a fait long-temps comme lui; on a toujours été, chez nous, très tenté de préférer des maîtres élaborés et polis (1), accomplis en leur genre, des maîtres de seconde venue, et qui prêtaient davantage aux poétiques. Il y a eu, en ce sens-là, bien du Scaliger jusque dans la postérité de Rollin. Quant au Fontenelle, c'est-à-dire à ce tour d'esprit volontiers moqueur d'un certain goût simple, il était aisément partout dans les salons, dès qu'il s'agissait de poésie, et on en découvrirait plus d'une dose jusque dans Voltaire.

(1) C'était bien là, en effet, le souci principal de Scaliger; il met au-dessus de tout ce qu'il appelle *Virgilianam diligentiam*, et, après avoir soupçonné les nombreux larcins lyriques d'Horace, il conclut en disant : « Puto tamen eum fuisse Græcis omnibus *cultiorem*. — Comparant, ainsi que nous l'avons fait (*Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er septembre 1845, page 887), la description de la nuit dans Apollonius à celle de Virgile, lequel en a omis pourtant certains traits énergiques, il juge le ton d'Apollonius vulgaire et presque bas (*vulgaria, inquam, hæc, et plebeia oratione*), tandis que Virgile en cet endroit lui paraît plutôt *héroïque;* déjà le noble avant tout.

Il est arrivé ainsi, au grand regret et déplaisir déjà de Fénelon en son temps, que la langue française poétique s'est vue graduellement *appauvrir*, *dessécher*, et *gêner* à l'excès, qu'elle n'a *jamais osé procéder que suivant la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme de la grammaire* (1), que tout ce qui est droit, licence et gaieté concédée aux autres poésies a été interdit à la nôtre, et qu'on n'a fait presque nul usage, en cette voie, des conformités naturelles premières qu'on se trouvait avoir par un singulier bonheur avec la plus belle et la plus riche des langues, conformités que, deux siècles et demi après Henri Estienne, Joseph de Maistre retrouvait, proclamait hautement à son tour (2), et qui tiennent en bien des points à la conformité même du caractère et du génie social des deux nations. Or, ces analogies heureuses n'avaient guère servi de rien à notre langue en poésie, jusqu'à ce qu'André Chénier fût venu montrer qu'il n'était pas impossible d'y revenir.

Quelques critiques insistent avant tout et préférablement sur l'aspect idéal et pur de l'art grec, sur la beauté dont il donne le suprême exemple; il est permis de ne pas moins insister sur la simplicité inséparable et la vérité qui en sont le fond et l'accompagnement, sur cette naïveté dans le sentiment et dans l'expression, qui se joint si bien à la grace et qui ajoute aussi au pathétique et à la grandeur. Pour moi, je ne serai content que lorsqu'on aura osé traduire et rendre au vif en français, autant qu'il se peut, ces naïvetés mêmes, ces négligences aimables, ce désordre apparent, né d'un art caché, par où se révèle la passion et qui insinue la persuasion dans les cœurs, ces hardiesses naturelles qui n'offensent jamais la beauté, mais qui pourtant ne s'y voilent pas, ne s'y confondent pas toujours. Combien de fois, dans Homère, une comparaison empruntée aux appétits physiques et matériels est là pour mieux exprimer ce qu'il y a de plus touchant dans l'affection morale! Au chant XIII de l'*Odyssée*, Ulysse, trop long-temps retenu à son gré chez les Phéaciens, a obtenu un vaisseau; il doit partir le soir même, il assiste au dernier festin que lui donnent ses hôtes; mais, impatient qu'il est de s'embarquer pour son Ithaque, il n'entend qu'avec distraction, cette fois, le chantre divin Démodocus, et il tourne souvent la tête vers le soleil comme pour le presser de se coucher :

« Comme lorsque le besoin du repas se fait sentir à l'homme qui,

(1) Voir la *Lettre sur l'Éloquence*.

(2) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, deuxième Entretien.

tout le jour, a conduit à travers son champ les bœufs noirs tirant l'épaisse charrue : il voit joyeusement se coucher la lumière du soleil, pressé qu'il est d'aller prendre son souper, et les genoux lui font mal en marchant; c'est avec une pareille joie qu'Ulysse vit se coucher la lumière du soleil. »

La passion de l'exilé sur le point de revoir sa patrie, comparée à celle du pauvre journalier pour son souper et son gîte à la dernière heure d'une journée laborieuse, ne se trouve pas rabaissée en cela; elle n'en paraît que plongeant plus à fond, enracinée plus avant dans la nature humaine; mais rien n'est compris si cette circonstance naïve des *genoux qui font mal en marchant* est atténuée ou dissimulée; car c'est justement cette peine qui est expressive, et qui aide à mesurer l'impatience même, la joie de ce simple cœur. De tous nos poètes, il n'est certes que La Fontaine qui l'aurait osé traduire.

Au sujet de la mort d'Agamemnon, dans le récit que fait l'ombre de ce grand roi à Ulysse qui l'interroge dans les Enfers, il est dit : « Noble fils de Laërte, ingénieux Ulysse, ce n'est ni Neptune qui m'a dompté sur mes vaisseaux en déchaînant le vaste souffle des vents funestes, ni quelque peuplade ennemie qui m'a détruit sur terre; mais Ægisthe, tramant contre moi la mort et le mauvais destin, m'a tué d'accord avec ma perverse épouse, après m'avoir invité dans son palais; pendant le festin même, il m'a tué, comme on tue un bœuf sur la crèche. C'est ainsi que j'ai péri par la plus lamentable mort... »

Ce dernier trait si vrai, si vrai à la fois quant à l'image physique et quant au contraste moral qui en ressort (le Roi des rois tué, assommé comme le bœuf qui mange!), s'est transformé et ennobli chez Sophocle, lorsqu'Électre, invoquant la venue d'Oreste, s'écrie dès l'aurore : « O chaste lumière, et toi, air divin, enveloppe égale de la terre, que de chants lugubres vous avez ouis de moi, que de coups retentissans contre ma poitrine sanglante, sitôt que la sombre nuit s'en est allée! Et tant que la nuit dure, ma couche odieuse en ces tristes palais sait déjà tout ce que j'exhale de lamentations sur mon malheureux père, lui que le meurtrier Mars n'a point laissé en chemin dans la terre barbare, car c'est ma mère à moi, c'est son compagnon de lit Ægisthe, qui, comme un bûcheron qui fend le chêne, lui ont fendu la tête d'une hache sanglante. »

Quand je dis que Sophocle a ennobli le trait d'Homère, je ne parle pas exactement; il a moins songé à cela sans doute qu'à rendre à sa manière le même acte impie. L'idéal, en cette période de Sophocle, peut sensiblement revêtir et comme modeler les groupes tragiques,

mais c'est un idéal encore qui n'altère en rien le naturel simple et vif, et qui respecte la douleur humaine prête à se faire jour par des cris au besoin et par tout ce qu'il y a de plus vrai dans le langage.

Jusqu'à l'autre extrémité des beaux âges de la littérature grecque, au lendemain même de Théocrite, on retrouverait des accens de cette simplicité touchante, ce naïf et ce fin qui pénètre comme en chaque veine de cette poésie au sortir d'Homère, et qui survécut long-temps, même après que le grand s'en fut retiré. Moschus a-t-il à déplorer la perte du célèbre bucolique Bion, et veut-il opposer à la fragilité mortelle cette immortalité de la nature si souvent mise en contraste depuis par des voix de poètes : dans l'un des couplets de sa complainte, il s'écrie : « Hélas! hélas! les petites mauves, lorsqu'elles ont comme péri dans le jardin, et le vert persil, et le frais fenouil tout velu, revivent par la suite et repoussent à l'autre année; mais nous autres hommes, les grands, les puissans ou les génies, une fois que nous sommes morts, insensibles dans le creux de la terre, nous dormons à jamais le long, l'interminable, l'inéveillable sommeil. » — Ce passage fait souvenir de l'ode d'Horace : *Diffugere nives*, dans laquelle le poète exprime la mobilité des saisons, le printemps qui renaît et qui sollicite à jouir de l'heure rapide, car l'hiver n'est jamais loin : « Mais, ajoute-t-il en s'attristant également de la supériorité de la nature sur l'homme, les lunes légères ne tardent guère à réparer leurs pertes dans le ciel, tandis que nous, une fois descendus là où l'on rejoint le pieux Énée, le puissant Tullus et Ancus, nous ne sommes que poussière et ombre. » La pensée d'Horace est belle, elle est philosophique et d'une mélancolie réfléchie; mais je ne sais quoi de plus vif et de plus pénétrant respire dans la plainte de Moschus. Les Latins, et je parle des meilleurs, n'atteignirent jamais à de certains accens de cette muse première, même lorsqu'elle fut sur le déclin : nous l'avons vu une fois de Virgile par rapport à Apollonius; nous l'entrevoyons ici d'Horace à l'égard de Moschus bien moindre. Le *spiritus graiæ tenuis camœnæ* fut merveilleusement senti des excellens poètes de Rome, mais ne put être toujours et tout entier ressaisi par eux. Il est une fraîcheur qui tient à la source; il est des images vives et légères qui tiennent aux impressions du berceau, et dont la trace se perpétue à travers les âges. La poésie des Latins, au contraire, était née tard et d'une étude savante; elle n'avait pas eu d'enfance.

En soumettant ces idées à ceux qui en sont juges, en ne les jetant ici que comme de simples aperçus, et parce qu'il y a disette, en ce moment, de ce genre d'études au sein de la presse périodique et,

comme on disait autrefois, de la littérature vulgaire, notre dessein est surtout de stimuler de jeunes et doctes esprits tels qu'il en est encore beaucoup, de les inviter à tenter une voie qui est demeurée antique et neuve, et à ne pas tant négliger les points par où une science ingénieuse se saurait greffer sur la littérature nationale : à ce prix seul est la circulation et la vie. Je ne prétends point d'ailleurs aujourd'hui faire à quelque bien grand sujet l'application de ce que je crois du moins sentir et de ce que d'autres savent. Le poète dont je voudrais donner idée est un petit poète, un *poeta minor* par excellence; mais il figure en tête de la série, tellement que, si l'on peut dire que Théocrite demeure le dernier des grands poètes grecs, Méléagre, en mérite comme en date, est le premier des petits : il mène avec lui tout un cortége.

Méléagre est le premier des Grecs qui se soit avisé de composer une Anthologie complète, c'est-à-dire une *Guirlande* ou *Couronne* (on l'appelait de ce nom), un bouquet de l'élite de toutes les fleurs qui couvraient alors le champ si vaste de la poésie. Venu environ un siècle et demi après Théocrite, après ses diminutifs Bion et Moschus, arrivé le lendemain de la grande moisson, il eut l'idée naturelle de glaner, de choisir dans tout ce qui était épars, de nouer la dîme des gerbes et de les ranger. On prononce souvent le mot d'*Anthologie*, et l'on entend vaguement par là le Recueil de ce que l'antiquité nous a légué de jolies petites pièces, idylles, odes, élégies, épigrammes, épitaphes, etc., etc. Il y eut quatre de ces Anthologies grecques célèbres : la première, cueillie en si heureuse saison, fut donc celle de *Méléagre;* la seconde fut celle de *Philippe* de Thessalonique, lequel vivait au plus tard sous Trajan; la troisième est due à un avocat *Agathias*, qui la dressa vers la fin du VIe siècle, après le règne de Justinien; la quatrième enfin, postérieure de quatre siècles environ à la précédente, fut compilée par un certain *Constantin Céphalas*, duquel on ne sait rien autre chose. Notez bien qu'à chaque rédaction nouvelle d'anthologie, comme on faisait entrer pour une bonne part les poètes modernes qui avaient paru dans l'intervalle, on sacrifiait quelque chose des anciens; de sorte que chaque fois il tombait plus ou moins de la *fleur du panier*. On se figurera les pertes qu'on a faites ainsi en chemin, lorsqu'on saura que de ces quatre Anthologies successives il ne nous est arrivé que la quatrième, la dernière, et encore on ne la connaît bien au complet que depuis un demi-siècle. On n'en eut d'abord qu'une espèce d'édition abrégée, arrangée et *expurgée*, due au moine Planudes; le XVIe siècle n'en imprima pas d'autre. Le véritable texte

de la collection de Constantin Céphalas, retrouvé à Heidelberg par Saumaise en 1606, demeura long-temps inédit et à la portée seulement d'un petit nombre d'initiés. En 1623, par suite des vicissitudes de la guerre de trente ans, ce précieux manuscrit avait été transporté dans la bibliothèque du Vatican, ce qui le rendait moins accessible encore. Les extraits et copies de Saumaise et de quelques doctes émules circulaient de cabinet en cabinet, et faisaient le régal à huis-clos des Bouhier, des La Monnoye et autres fins connaisseurs. Brunck le premier, par la publication de ses *Analecta* (1776), mit en lumière avec goût, avec cette netteté décisive qui est son cachet, tout ce délicat et gracieux trésor; mais ce n'est que depuis les travaux et l'édition de Jacobs qu'on peut se vanter de posséder l'Anthologie grecque dans ses reliques les plus scrupuleusement reproduites et les plus fidèles. Après tout ce qu'on a perdu, il y a encore de quoi se consoler.

Et pourtant, si l'on se reporte en idée à ce que devaient être ces premières *Couronnes* de Philippe et surtout de Méléagre, que de douleurs renaissent involontaires, et je dirai presque, que de larmes! C'est là, nous dit Brunck, qu'on aurait retrouvé en entier ces *idylles* ou petites pièces des plus inventifs et des plus accomplis poètes, l'admiration et les délices de toute l'antiquité, de ceux dont nous sommes accoutumés à vénérer les noms, et dont il ne nous est arrivé que de rares débris encore plus faits pour enflammer nos regrets que pour nous donner la mesure des pertes. C'est là que ces *neuf lyriques*, dont nous ne possédons amplement qu'un ou deux tout au plus, nous auraient offert l'amas le plus exquis de leur butin; et ces neuf lyriques, les voici tels que les célèbre et les caractérise dans une épigramme un anonyme ancien, l'un de leurs successeurs, et tels que l'antiquité tout entière les consacra :

« Pindare, bouche sacrée des Muses, et toi, babillarde Sirène, ô Bacchylide, et vous, graces éoliennes de Sapho; pinceau d'Anacréon; toi qui as détourné un courant homérique dans tes propres travaux, ô Stésichore; page savoureuse de Simonide; Ibycus qui as moissonné la fleur séduisante de la Persuasion près des adolescens; glaive d'Alcée qui mainte fois fis libation du sang des tyrans, en sauvant les institutions de la patrie; et vous, rossignols d'Alcman à la voix de femme (1), soyez-moi propices, vous tous qui avez ouvert et qui avez clos toute arène lyrique! »

(1) Alcman, à ce qu'il paraît, avait passionnément chanté les amours de jeunes filles, de même qu'Ibycus avait introduit chez les Grecs une poésie d'un autre genre. Chaque mot de cette petite pièce a son intention caractéristique.

Qu'on énumère maintenant ce qui nous reste de ces neuf maîtres, sans parler de tant d'autres qui les suivaient de près, et qu'on calcule, si l'on ose, la part du naufrage. Le seul Horace, chez les Latins, nous les représente tous, imités, réduits, condensés, pour ainsi dire, avec un art consommé; mais est-ce la même chose que le fruit cueilli à même de l'arbre, à tous les rameaux du verger, — de ce verger assez semblable à celui d'Alcinoüs, dont le poète a dit dans une douceur et une plénitude fondante : « Là de grands arbres s'étendent sans cesse verdoyans, poiriers et grenadiers, et pommiers brillans de leurs pommes, et figuiers savoureux et oliviers pleins de fraîcheur, desquels jamais le fruit ne périt ni ne fait défaut, hiver ni été, durant toute l'année; mais toujours, toujours Zéphyre, de son souffle, fait pousser les uns et mûrit les autres : la poire vieillit sur la poire, la pomme sur la pomme, et raisin aussi sur raisin, et figue sur figue... » Telle fut, chez les Grecs, l'abondance lyrique première. — La *Couronne* de Méléagre, dans son cercle un peu réduit, devait en offrir encore le plus parfait et le plus pur assemblage, si l'on en juge par l'âge du recueil, par les noms qui y figuraient, et par le goût de finesse et d'élégance dont l'assembleur lui-même a fait preuve dans ses propres vers. Certes, des poètes d'une date bien postérieure ont produit encore de jolies pièces qui ne déparent nullement l'Anthologie de Constantin Céphalas. Pourtant, lorsque je lis ces noms nouveaux de Rufinus, de Paul le Silentiaire, du consul Macédonius et de bien d'autres, je me sens toujours en garde; malgré le dédain persistant et la prévention bien établie du goût grec contre l'influence romaine, je ne puis m'empêcher de soupçonner le mélange. Nous voyons dans les Lettres de Pline tant de jeunes Romains faire des vers grecs en perfection, qu'il a dû s'en glisser plus d'un morceau dans le choix de ces poètes *attiques* de la décadence. Et puis on n'existe pas impunément à côté d'une grande littérature qui a sa gloire : je crois entrevoir du Properce à travers les flammes amoureuses de Paul le Silentiaire. Rien de cela n'était possible dans la *Couronne* de Méléagre tressée et close avant la grande époque poétique romaine, au temps de l'enfance de Cicéron.

Un peu après Méléagre, immédiatement après lui en date, un Grec sorti précisément de la même ville, de Gadare, un poète non moins délicat, et dont il serait agréable aussi de parler un jour, Philodème, vint à Rome, y vécut en épicurien poli; on le trouve fort loué de Cicéron. Il paraît qu'il fut amoureux de quelque Romaine peu lettrée, et il disait dans une jolie épigramme que je traduis un peu librement :

« O pied, ô jambe, ô contours accomplis pour lesquels ce m'a été raison de périr, ô épaules, sein, col délié, ô mains, ô petits yeux qui font mon délire, ô mouvemens divins, petits cris, baisers suprêmes! et que m'importe à moi qu'elle soit une *Opique* (1), comme on dit, une barbare, et qu'elle ne chante pas les vers de Sapho! Persée fut bien amoureux de l'Éthiopienne Andromède. » *Opique* est un mot par lequel les Grecs désignaient assez injurieusement les Romains. Or, ce mot-là, j'imagine, ne devait pas encore se trouver dans le vocabulaire et dans l'Anthologie de Méléagre. Sa Syrie, toute mélangée qu'elle était, la Phénicie d'où sortit Cadmus, ne lui suggéraient pas une idée pareille. Filles de Tyr et de Sidon, fleurs de Cos et d'Ionie, toutes celles qu'il aima et qu'il célèbre, savaient ou entendaient probablement les chansons de Sapho, aussi bien que les vers qu'il leur adressait à elles-mêmes.

On peut se faire une idée plus précise de ce que sa *Couronne* renfermait de pure richesse et de variété d'agrémens par la première pièce qu'il y avait mise en guise de préface; j'en ai traduit quelque chose autrefois dans cette *Revue* même (2). Cette pièce, dont je disais qu'elle était comme l'enseigne du jardin des Hespérides, contient les noms de quarante-six poètes, sans compter ceux tout modernes et d'hier qui avaient fourni leur brin au bouquet, parmi lesquels, lui, Méléagre, il avait semé çà et là, ajoutait-il, *les premières violettes matinales de sa propre muse*. Ce sont ces violettes, en partie conservées, dont on voudrait représenter ici quelques-unes sans trop en dissiper le parfum.

Qu'était-ce que Méléagre avant tout? On en sait peu de chose, sinon ce que lui-même nous apprend dans l'épigramme suivante, qu'il avait composée pour son tombeau :

« Ma nourrice est l'île de Tyr; pour patrie attique j'ai eu la Syrienne Gadare; fils d'Eucratès, moi, Méléagre, j'ai poussé avec les Muses, et ma première course s'est faite en compagnie des Graces Ménippées. Que je sois Syrien, qu'y a-t-il d'étonnant? O Étranger, nous habitons une seule patrie, le monde : un seul Chaos a engendré tous les mortels. Agé de beaucoup d'années, j'ai gravé ceci sur mes tablettes en vue de la tombe, car celui qui est voisin de la vieillesse n'est pas loin de Pluton. Mais toi, si tu m'adresses un *Salut* à moi le babillard et le vieux, puisses-tu toi-même atteindre à la vieillesse babillarde! »

(1) Ancien peuple d'Italie, le même que les Osques.

(2) Livraison du 1er juin 1844, dans l'article intitulé : *Un Factum contre André Chénier*, page 891.

Ainsi Méléagre était de Gadare en Célésyrie; il fut disciple de Ménippe le cynique, son compatriote, et fit même à son exemple (sans doute avant Varron) des satyres ménippées, dont Athénée nous a conservé les titres. Il vécut vieux, et, après avoir passé sa jeunesse à Tyr, il mourut dans l'île de Cos. Il florissait sous le dernier Séleucus (1).

Bon nombre de ses épigrammes sont destinées à célébrer ses amours à Tyr, amours bien asiatiques la plupart, de ceux qu'on rougit seulement de nommer, qu'étalait si à nu la muse antique, pour lesquels Horace et Virgile lui-même ont trouvé des accens et Cicéron des madrigaux (2), dont la poésie homérique était restée parfaitement exempte et pure, mais dont l'invasion dans la poésie grecque lyrique remonte jusqu'au temps d'Ibycus et de Stésichore. On dirait que le goût des anthologies animait, poursuivait Méléagre en toutes choses; il combinait et tressait ses propres passions comme les muses de ses poètes : il faut le voir, dans cette Tyr dissolue, le long de ces îles d'Éolie qu'il parcourt, composer et assortir en tous sens les bouquets, les grappes d'amours comme des grappes d'abeilles, retourner et diversifier à plaisir ses groupes de Ganimèdes et de Cupidons : cela rappelle cette nichée d'amours, grands et petits, qu'Anacréon portait toujours dans le cœur. Méléagre en un endroit, par une moins gracieuse image et qui se sent plutôt de la ménippée, compare son mélange à je ne sais quel plat en renom alors, à je ne sais quelle macédoine pleine de ragoût. Passons vite sur ces délires. Le sentiment vrai, qui par instans s'y glisse, est propre à augmenter encore les regrets. « Catulle, qu'on ne peut nommer sans avoir horreur de ses obscénités, a écrit Fénelon en cette même Lettre qu'il m'arrive d'invoquer souvent, est au comble de la perfection pour une simplicité passionnée; » et il cite un distique sur Lesbie. Si l'on suppose que c'est quelque Lesbie qui parle, quelque Sapho passionnée, on pourra également admirer le distique de Méléagre, dont voici le sens privé du rhythme et de la grace concise : « Si je regarde Théron, je vois

(1) 95 ans environ avant J.-C.

(2) Singularité des mœurs! ce vice, chez les anciens, en était venu à ressembler, dans certains cas, à une prétention. C'était chez eux, que dirai-je? mode, bel air, dont les honnêtes gens se piquaient dans leurs poésies légères, dans leurs hendécasyllabes :

Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux !

(Voir Lettres de Pline, livre VII, 4.)

l'univers; mais, si l'univers est sous mes yeux et non pas lui, tout au contraire je ne vois rien. »

Fleuves, rochers, forêts, solitudes si chères,
Un seul être vous manque et tout est dépeuplé!

Il arrive à Méléagre, qui rappelle si à l'improviste Lamartine, de faire songer également à Virgile; il avait dit avant celui-ci, et plus brièvement, le *non ignara mali miseris succurrere disco :*

J'ai, pour avoir souffert, appris à compâtir (1).

C'est de lui non moins que d'Asclépiade, qu'André Chénier a pu emprunter le motif d'une de ses élégies à l'antique : *O Nuit, j'avais juré d'aimer cette infidèle,* etc. Voici l'épigramme, qui se peut bien mettre dans la bouche d'une femme abandonnée, se plaignant d'un amant parjure : « Nuit sacrée, et toi Lampe, aucun autre que vous, mais vous seuls, nous vous prîmes tous les deux à témoin dans nos sermens, et nous nous jurâmes, lui de me toujours chérir, et moi de ne le jamais quitter; nous le jurâmes et vous reçûtes la commune promesse. Et maintenant il dit que ces sermens ont été emportés par l'onde : et toi, Lampe, tu le vois, lui le même, dans les bras des autres. »

Nous prenons surtout Méléagre au moment où, renonçant décidément aux Muïscus, aux Dion, aux Théron, il célèbre d'une flamme avouable, et par momens délicate, les Zénophila, les Fanie, les Héliodora, et tant d'autres beautés qui remplissent son cœur et n'en font que cendre. De la subtilité, de la manière sophistique, du mauvais goût, il en a certes beaucoup trop, et nous le dirons tout à l'heure; mais tâchons auparavant de bien pénétrer son genre de passion, de tendresse même (car il en a aussi), et de saisir son tour d'imagination hardie et vive. C'est lui qui a dit : « Il y a trois Graces, il y a trois Heures, vierges aimables; et moi, trois désirs de femmes me frappent de fureur. Est-ce donc qu'Amour a tiré de trois arcs, comme pour blesser, non pas un seul cœur en moi, mais trois cœurs? » Ce chiffre *trois* n'est pas son dernier mot, et bientôt il l'outre-passe. Dans sa flamme amoureuse croissante, il s'écrie : « Ni la boucle de cheveux de Timo, ni la sandale d'Héliodora, ni le vestibule de la petite Démo, toujours arrosé de parfums, ni le tendre sourire d'Anticlée aux grands yeux, ni les couronnes fraîchement écloses de Dorothée, non, non,

(1) Οἶδα παθὼν ἐλεεῖν, Epig. XLI.

ton carquois, Amour, ne cache plus rien de ce qui te servait hier encore de flèches ailées; car en moi sont tous les traits (1). » Il diversifie cette pensée, et, y entremêlant d'autres noms, il se plaît à la redire, non point en pure fantaisie, mais d'un accent pénétré : « J'en jure par la frisure de Timo aux belles boucles amoureuses, par le corps odorant de Démo, dont le parfum enchante les songes, j'en jure encore par les jeux aimables d'Ilias, j'en jure par cette lampe vigilante qui s'enivre, chaque nuit, de mes chansons, je n'ai plus sur les lèvres qu'un tout petit souffle que tu m'as laissé, Amour; mais si tu le veux, dis, et ce reste encore, je l'exhalerai. » C'est là sa plainte constante, c'est son vœu, même lorsqu'il a l'air de crier merci : « Le son de l'amour plonge sans cesse en mes oreilles, mon œil offre en silence sa douce larme aux désirs; ni la nuit ni le jour n'ont endormi le mal, mais l'empreinte des philtres est déjà reconnaissable à plus d'un endroit dans mon cœur. O volages Amours, n'auriez-vous des ailes que pour voler sur moi, et n'en avez-vous pas, si peu que ce soit, pour vous envoler? » — Je voudrais pouvoir rendre le passionné et le délicat de la plainte; mais comment y réussir sans les vers, et comment rester exact et littéralement fidèle si l'on voulait rimer? Je demande donc excuse une fois pour toutes, dans la nécessité où je me mets ici de traduire ces choses si légères; de telles épigrammes sont comme des gouttes de miel cachées par l'abeille dans les fentes des vieux chênes; on ne sait comment les en arracher, et souvent il y faut employer les ongles, ce qui gâte la grace.

On peut dire encore de ces courtes et vives saillies du poète amoureux que ce ne sont que des étincelles, mais des étincelles arrachées à la foudre. Il a de ces débuts enflammés qui tiennent des deux ivresses; ainsi, dans cet élan d'orgie ou de sérénade (c'était un peu la même chose chez les anciens, *comessatio*), il veut courir à la porte de sa maîtresse, et s'adresse tour à tour à son serviteur pour qu'il allume le flambeau, et à lui-même pour s'enhardir : « Le dez en est jeté : allons, enfant, j'irai. — Allons, courage! — Mais quel est ton projet, ivre que tu es? — Je vais à la sérénade. — A la sérénade! A quoi te livres-tu, mon Cœur? Y a-t-il ombre de raison dans l'amour? — Allume pourtant, allume vite. Qu'importent toutes les raisons d'au-

(1) Le texte de l'épigramme est assez incertain; je suis l'édition de Graefe pour les quatre premiers vers, et je lis le cinquième comme s'il y avait πρώην; c'est-à-dire : ton carquois ne cache plus toutes ces choses (boucle, sandale, etc., etc.) qui étaient hier tes flèches. La hardiesse de l'expression ne dépasse nullement ce qui est ordinaire à la poésie grecque et à celle de Méléagre en particulier.

paravant? Périsse la sagesse et tout son labeur! je ne sais qu'une chose, c'est qu'Amour a brisé Jupiter lui-même et son vouloir. »

Dans l'épigramme suivante, il s'échappera avec la même vivacité, avec la même incohérence passionnée et de façon à moins choquer nos mœurs, qui ne veulent, en fait d'amour, qu'une seule ivresse. C'est à une suivante qu'il est en train de parler pour qu'elle porte à sa maîtresse un message : il la presse, il la rappelle, il court après; le mouvement est celui de l'entraînement même et de la naïve impatience :

« Dis-lui cela, Dorcas, dis-lui et redis-lui, ô Dorcas, deux et trois fois toutes choses. Cours, ne tarde plus, vole... — Un instant, un instant encore, chère Dorcas, attends un peu; pourquoi te hâter avant d'avoir tout entendu? Ajoute à ce que j'ai dit dès long-temps, ajoute... — Mais je déraisonne de plus en plus; ne dis rien, absolument rien... — Ou seulement.... — Non, dis tout, ne t'épargne pas à tout dire.... — Et cependant pourquoi est-ce que je t'envoie, ô Dorcas? Me voilà arrivé moi-même avec toi et avant toi. »

Ce message ardent allait à une certaine Lycænis, qui paraît n'avoir été qu'une coquette, et à laquelle il reprochait peu après de l'avoir pris par un semblant d'amour. Parmi les autres femmes qu'aima Méléagre, et dont il nous a déjà énuméré un groupe assez complet, il n'est pas impossible de ressaisir les traits, au moins de quelques-unes, et même des différences assez sensibles de physionomie. La petite Timo dura peu de temps, à ce qu'il semble, et ne lui tint guère au cœur; elle vieillit vite, et il se vengea ou de ses rigueurs, ou plutôt de ses infidélités avec le beau Diodore, par une manière d'*épode* sanglante, digne d'Archiloque ou d'Horace à Canidie : il la compare pièce pour pièce à un vaisseau qui ne peut plus soutenir la mer. Méléagre a beaucoup vécu dans les ports, dans les îles, en vue des flots; il affectionne dans ses amours les images maritimes. Nous nous garderons bien de traduire ici cette comparaison trop suivie de la petite Timo avec quelque carène délabrée de Tyr, et mieux vaut passer à la petite Fanie.

Fanie, en grec, veut dire petite lumière, ou même petite lanterne, petit flambeau. Le poète ne manque pas de jouer sur le mot, comme ferait tout galant auteur de madrigal ou de sonnet, comme fera Pétrarque lui-même. Ce n'est point cette fois par ses flèches, ce n'est pas même par son flambeau qu'Amour lui a mis la flamme au cœur : il a suffi d'une toute petite étincelle. Il y a là de quoi broder, et l'amant bel-esprit ne s'en fait faute. Mais voici qui indique un senti-

ment plus vrai : Fanie était dans l'île de Cos, et Méléagre, absent, s'en était allé du côté de l'Hellespont; il s'adresse ainsi aux voiles qu'il aperçoit du rivage : « Navires bien frétés, légers sur les eaux, qui traversez le passage d'Hellé recevant au sein des voiles un Borée favorable, si quelque part vous apercevez sur le rivage dans l'île de Cos la petite Fanie regardant vers la mer bleue, annoncez-lui cette parole : « Belle épousée, ce n'est point sur un vaisseau qu'il reviendra; il est homme à venir à pied, tant il t'aime (1) ! » — Et si vous dites cela, voguez au plus vite, voguez à souhait : Jupiter propice soufflera dans votre voilure. »

Démo, la petite maîtresse aux parfums, lui inspirera aussi quelques vrais accens; c'est pour elle qu'il s'écriait à l'aurore : « Point du jour, pourquoi, ennemi des amoureux, m'es-tu survenu si vite sur ma couche, lorsqu'à peine je commençais à m'attiédir auprès de ma chère Démo? Puisses-tu, rebroussant chemin au plus tôt, devenir l'Étoile du soir, ô toi qui lances une douce lumière si amère pour moi! Car déjà auparavant, à propos d'Alcmène, tu es allé au-devant de Jupiter, et tu n'ignores pas comment on s'en revient. » Dans une autre épigramme qui est la contre-partie de la première, il accuse ce même *Point du jour*, qui allait si vite tout à l'heure, d'être trop lent à tourner autour du monde, maintenant qu'un autre plus heureux est accueilli en sa place et lui succède dans les mêmes douceurs : « Mais, lorsque je la tenais dans mes bras, la belle élancée, tu m'arrivais bien vite, comme pour me frapper d'une lumière qui rit de mes maux. » — Cette Démo, en effet, lui fut infidèle, on l'entrevoit, pour un Juif, et nous arrivons à Zénophila.

Celle-ci est une délicate personne, une belle diseuse (*dulce loquentem*), une savante ou mieux une muse; ce n'est pas d'elle qu'on pourrait dire qu'elle ne chante pas les vers de Sapho, elle en fait elle-même. Le ton de Méléagre semble s'épurer pour la célébrer : « Les Muses aux doux accens avec la lyre, et la parole sensée avec la Persuasion, et l'Amour guidant en char la beauté, t'ont donné en partage, ô Zénophila, le sceptre des Désirs; les trois Graces t'ont donné leurs dons. » Et il explique de toutes les manières, il commente avec complaisance ce triple don, cette voix mélodieuse qui le pénètre, cette forme divine qui darde le désir, ce charme surtout qui l'arrête : beauté,

(1) Ou peut-être veut-il dire simplement qu'elle ne l'attende point vers la haute mer, et qu'il arrivera par terre, du côté de la Carie et d'Halicarnasse, qui n'était séparée de Cos que par un trajet. Il y a quelque obscurité dans le texte, mais non point dans le mouvement qui a de la tendresse.

muse et grace. Il va cueillir les images les plus fraîches et les plus légères pour lui exprimer son ame. Il est jaloux de tout auprès d'elle, de la mouche qui vole, même du sommeil : « Tu dors, Zénophila, tendre tige! Puissé-je sur toi maintenant, comme un Sommeil sans ailes, pénétrer dans tes paupières et n'en plus bouger, afin que pas même lui, lui qui charme les yeux même de Jupiter, n'habite en toi, et que moi seul je te possède! » Et quelle fraîcheur matinale et pure dans le couplet suivant, que tant de poètes latins modernes ont travaillé à imiter sans l'atteindre : « Déjà la blanche violette fleurit, et fleurit le narcisse humide, et les lis fleurissent sur les montagnes; mais la plus aimable de toutes, la fleur la plus éclose entre les fleurs, Zénophila, est comme la rose qui exhale le charme. Prairies, pourquoi riez-vous si brillamment sous vos parures? l'enfant est plus belle que toutes vos couronnes. »

Si, dans un festin, la coupe a touché les lèvres de Zénophila, il s'écrie : « Le calice a souri de joie, il dit qu'il a touché la lèvre éloquente de l'aimable Zénophila : bienheureux! Oh! si, appliquant aussi bien ses lèvres à mes lèvres, elle buvait en moi d'une seule haleine toute mon ame! »

Il n'est pas toujours jaloux du moucheron qui vole, il ne se courrouce pas toujours contre le cousin qui peut piquer la belle dormeuse; il lui confie aussi au besoin de délicats messages : « Vole pour moi, Moucheron, léger messager, et, effleurant l'oreille de Zénophila, murmure-lui ces mots : « Tout éveillé il t'attend, et toi, oublieuse de ceux qui t'aiment, tu dors! » — Va, vole; ô l'ami des muses, envole-toi! mais parle-lui bien bas, de peur qu'éveillant celui qui dort à côté, tu ne déchaînes sur moi ses jalouses colères. Que si tu m'amènes la belle enfant, je te coifferai d'une peau de lion, ô Moucheron sans pareil, et je te donnerai à porter dans ta main la massue d'Hercule (1). »

(1) Cette forme de badinage est familière à Méléagre; d'autres fois, se souvenant d'Anacréon, il s'adresse à la cigale, il apostrophe la sauterelle; voici une petite pièce à celle-ci, qui est fort jolie dans l'original. Je fais remarquer seulement que le mot de sauterelle en grec (ἀκρίς) n'a rien que d'agréable, et que, de plus, tous les mots dans cette petite pièce sont choisis dans un sentiment imitatif, et de manière à exprimer le *cricri* fondamental combiné avec une certaine harmonie; ces nuances échappent en français : « Sauterelle, tromperie de mes amours, consolation du sommeil qui me fuit, Sauterelle, muse rurale, à l'aile sonore, imitation toute naturelle de la lyre, touche-moi quelque chose d'enchanteur en frappant de tes pieds chéris tes ailes babillardes; ainsi chasse de moi les fatigues d'un souci toujours en éveil, en ourdissant, ô Sauterelle, un son qui distraie l'amour. Et pour cadeau matinal je te donnerai de la ciboule toujours fraîche, et, dans ta bouche bien fendue, de petites gouttes de rosée. »

Nous avons épuisé le chapelet de femmes que Méléagre nous avait composé tout d'abord, et il ne nous reste plus qu'Héliodora : c'est celle aussi, le dirai-je? qu'il paraît avoir le plus aimée, et il ne l'a pas appelée seulement par métaphore *l'ame de son ame*. Il n'est pas dit qu'elle fît des vers comme Zénophila, mais elle avait également le doux langage, la voix pareille à un chant; elle possédait la grace enchanteresse et cette Persuasion ou séduction (*Pitho*), déesse ou fée que j'ai cru déjà ne pouvoir bien exprimer que par le charme. Il nous a parlé une fois de son petit pied, de sa *sandale* élégante, ce qui ne gâte rien. Il nous a dit en six vers dont le rhythme seul pourrait figurer la légèreté, l'entrelacement et l'abondance : « Je tresserai la violette blanche, je tresserai le tendre narcisse avec les myrtes, je tresserai les lis rians, je tresserai le safran suave, et encore l'hyacinthe pourpré, et aussi je tresserai les roses chères à l'amour, afin que, sur les tempes d'Héliodora aux grappes odorantes, la couronne frappe de ses fleurs les belles boucles de sa chevelure. » — J'aime à croire que ce ne fut que dans les débuts de sa liaison qu'il doutait assez de cette chère Héliodora pour s'écrier, tandis qu'il se dirigeait le soir vers sa demeure : « Astres, et toi, Lune qui brilles si belle aux amans, Nuit, et toi, petit instrument compagnon des sérénades, est-ce que je la trouverai encore l'amoureuse, sur sa couche, tout éveillée et se plaignant à sa lampe solitaire? ou bien en a-t-elle un autre à ses côtés? Au-dessus de sa porte, alors, je suspendrai ces couronnes suppliantes, non sans les avoir fanées auparavant de mes larmes, et j'y inscrirai ces mots : A toi, Cypris, Méléagre, l'initié de tes jeux, a suspendu ici ces dépouilles de sa tendresse (1)! » — Une autre fois, s'adressant suivant l'usage à la lampe, il la suppliait de s'éteindre plutôt que de favoriser de sa clarté les plaisirs d'un autre, et il souhaitait de plus que cet autre tombât tout d'un coup accablé de sommeil, comme ce beau dormeur Endymion, lequel, on le sait, ne sentait pas son bonheur. Mais de tels vœux et de telles plaintes, qui supposent si aisément l'infidélité de l'amante, sont trop ordinaires à tous les élégiaques antiques; ce qui nous peut indiquer que l'amour de Méléagre pour Héliodora s'est élevé à quelque chose de plus particulier et de plus senti dans l'ordre du cœur, ce sont des accens comme ceux-ci; il est à table avec ses amis, les coupes circulent, la joie déborde; lui, il regrette celle qui, la veille, était à ses côtés : « Verse, et dis encore, encore, encore, *à*

(1) Cette épigramme ne porte pas le nom d'Héliodora, mais elle est toute pareille à d'autres où cette maîtresse est nommée, et dont elle peut tenir lieu.

Héliodora! dis, mêle ce doux nom au pur nectar. Et, en souvenir d'elle, attache-moi cette couronne d'hier tout humide de parfums. Vois, la rose amoureuse est en pleurs, de ne plus la sentir ici, de ne plus la voir sur mon sein! » Un autre jour, un matin qu'il est près d'elle et qu'il est heureux, il dit à l'abeille qui voltige : « Abeille qui vis de fleurs (1), pourquoi me viens-tu toucher le corps d'Héliodora, quittant pour elle les calices du printemps? Est-ce que par là tu veux me faire entendre qu'elle a sans cesse en elle l'aiguillon doux et insupportablement amer de l'amour? Oui, je le pense, ce n'est que cela que tu veux me dire. O amoureuse Abeille, tu peux t'en retourner : il y a long-temps que nous savons ton message. »

Héliodora meurt, elle meurt jeune, et Méléagre exhale ses regrets dans une pièce toute pleine de sanglots, qui ne se peut reproduire ici que bien faiblement. Il supplie, avec le cri de la tendresse, la terre d'être légère à celle qui, tant qu'elle vécut, l'a si légèrement foulée : « Je t'offre mes larmes là-bas jusqu'à travers la terre, Héliodora, je te les offre comme reliques de tendresse jusque dans les Enfers, des larmes cruelles à pleurer! et sur ta tombe amèrement baignée je verse en libation le souvenir de nos amours, le souvenir de notre affection; car tu m'es chère jusque parmi les morts; et moi, Méléagre, je m'écrie pitoyablement vers toi, stérile hommage dans l'Achéron! Hélas! hélas! où est ma tige si regrettable? Pluton me l'a enlevée, il me l'a enlevée, et la poussière a souillé la fleur dans son éclat. Mais je te supplie à genoux, ô Terre, notre nourrice à tous, d'embrasser dans ton sein, ô mère, d'embrasser doucement cette morte tant pleurée. »

Cette pièce, après la mort d'une amante, m'a involontairement rappelé les suprêmes sonnets de Pétrarque, de qui la pensée m'est encore revenue plus d'une fois en lisant Méléagre. Il y a entre eux deux tout l'abîme qui sépare le christianisme épuré et le paganisme sans frein. Pourtant, l'oserai-je dire? plus d'un rapprochement m'a frappé pour le style, pour le goût. Méléagre est déjà subtil (car je ne prétends pas dissimuler ses défauts), il l'est comme Ovide le sera, et bien plus qu'Ovide; il l'est comme on le sera plus tard dans les sonnets, dans les madrigaux les plus raffinés. Ce n'est pas seulement parce qu'il joue sur les noms de ses maîtresses, parce qu'étant un jour amoureux d'une certaine *Tryphéra*, il dit qu'elle est une *Scylla*, à peu près comme si Mlle de Scudery disait que la *princesse de Tendre* a un cœur de *roche* (2); il ne s'en tient pas à ces gentillesses : il est telle épi-

(1) Mot à mot, *qui es au régime des fleurs.*

(2) *Tryphéra*, en effet, veut dire *tendre.*

gramme sur Héliodora, où il nous montre Amour et elle jouant à la paume avec son cœur, et il la supplie de ne pas le laisser tomber, mais de se prêter au jeu et de renvoyer la balle. Quel joli sonnet on aurait fait avec cette idée-là (1)! Quand on voit chez les Grecs, à partir des Alexandrins, de telles subtilités ingénieuses pénétrer et corrompre la poésie, même celle qui reste à tant d'égards charmante encore, on est tenté de se demander si cette veine sophistique, transmise par les Latins, et qu'on retrouve tout à l'extrémité de leur littérature dans Ausone, n'aurait point pu s'infiltrer d'une manière ou d'une autre jusqu'à ceux des beaux-esprits provençaux ou italiens du moyen-âge, qui ont recommencé comme les autres ont fini. Mais non : ces phases analogues et ces récidives du goût tiennent à des lois générales de l'esprit humain; on réinvente, à de certains âges et en de certains lieux éloignés, les mêmes défauts, comme quelquefois aussi on rencontre, sans s'être connus et à l'aide de la seule nature, les mêmes beautés. Ce qui est sûr, c'est qu'après avoir lu Méléagre, on comprend mieux Ovide, et tant de jeux d'esprit, dès long-temps en circulation chez les Grecs, et où le charmant élégiaque latin n'a pas toujours mêlé la même flamme.

Il ne serait pas juste de finir avec Méléagre sur une remarque qui ressemblerait trop à un blâme. On rencontre chez lui, outre les pièces consacrées à ses amours, de belles épigrammes encore et une idylle ravissante de fraîcheur. Il n'existe dans l'antiquité que bien peu d'épigrammes comparables en beauté, et presque en grandeur, à

(1) On ne se ferait pas une juste idée de ce goût que j'appellerai d'avance *pétrarquesque*, ou plutôt de cet euphuisme et de ce gongorisme de première formation, si je ne citais comme échantillon encore l'épigramme LVIII : « Ne te criais-je pas cela, ô mon Ame : par Cypris, tu seras prise, ô malheureuse en amour, en t'envolant souvent à la glu? Ne te le criais-je pas? Le piége t'a prise. Pourquoi en vain te débats-tu dans tes liens? Amour lui-même t'a lié les ailes, et t'a mise sur le feu, tandis qu'expirante il t'arrosait de parfums, et qu'il te donnait à boire des larmes chaudes dans ta soif ardente. O mon Ame si travaillée, tantôt tu es brûlée par le feu, tantôt tu te rafraîchis en recueillant ton souffle. Pourquoi pleures-tu? Lorsque tu nourrissais dans ton sein l'intraitable Amour, ne savais-tu pas que c'était contre toi qu'il se nourrissait? Ne le savais-tu pas? Reconnais maintenant le paiement de cette belle nourriture, en ayant reçu à la fois du feu et de la neige froide. C'est toi-même qui l'as voulu; supportes-en la peine. Tu souffres ce que tu as mérité, brûlée que tu es d'un miel cuisant. » — Les anciens faisaient grand usage du miel; ils le combinaient avec le vin, ils le faisaient cuire au feu; les poètes érotiques sont pleins d'images empruntés à ces mélanges. Mais n'admirez-vous pas la quintessence? Et, si l'on ne donnait les preuves textuelles, en croirait-on la Grèce capable à cet âge de pureté encore et de parfaite conservation?

celle qu'on lui doit sur Niobé. Le poète se représente dans la situation d'un messager qui vient annoncer à celle-ci la mort de ses fils, croyant que c'est là tout son malheur; mais tout d'un coup, et tandis qu'il parle, il est témoin de la mort des filles restées auprès de leur mère. La première partie de cette petite pièce est en récit, et la seconde en tableau. On y sent respirer à chaque mot ce quelque chose de vif, de court, d'imprévu, qui est proprement le génie de l'épigramme. Rien aussi de plus sévèrement douloureux; ces douze vers, qui suffisent à tant de meurtres, et qui en regorgent pour ainsi dire, étaient dignes d'être inscrits sur la statue antique, au socle du marbre.

« Fille de Tantale, Niobé, entends ma voix messagère de désastre, reçois la parole lamentable qui proclame tes angoisses; délie le bandeau de tes cheveux, ô malheureuse, qui n'as mis au monde toute une race de fils que pour les flèches accablantes de Phœbus : tu n'as plus d'enfans! — Mais quoi? autre chose encore! que vois-je? Hélas! hélas! le meurtre déborde, il atteint jusqu'aux vierges. L'une tombe penchée sur les genoux de la mère, l'autre dans ses bras, l'autre à terre, l'autre à sa mamelle; une autre, effarée, reçoit le trait en face; une autre, à l'encontre de la flèche, se blottit; l'autre, d'un œil qui survit, regarde encore la lumière. Et cette mère qui a trop chéri autrefois sa langue babillarde, terrifiée maintenant, figée dans sa chair, est devenue comme une pierre. »

La plus célèbre, la plus longue des pièces de Méléagre, et que nous avons réservée jusqu'ici, est son idylle sur le printemps; on y saisit comme l'anneau d'or qui le rattache à Théocrite et à Bion. Rien de plus frais, de plus distinct et de plus net que cette peinture; pas un trait n'y est vague ni de convention; tout s'y anime et y vit aux regards, et y luit de sa juste couleur, ce qui fait que l'image est restée toute jeune, toute neuve et comme d'hier, dans un si vieux sujet. J'ai tâché de la calquer ici trait pour trait; mais il est un certain lustre original qui ne se rend pas :

IDYLLE SUR LE PRINTEMPS.

« Le venteux hiver s'en étant allé du ciel, la saison rougissante du printemps a souri avec ses fleurs. La terre bleuâtre s'est couronnée d'herbe verte, et les plantes poussant leur tige se sont *enchevelées* de jeune feuillage. Buvant la tendre rosée de l'Aurore qui fait germer, les prairies s'égaient, à mesure que s'ouvre la rose. Et s'égaie aussi le bouvier jouant de sa flûte sur les montagnes, et le chevrier de chè-

vres se réjouit de ses blancs chevreaux. Déjà naviguent sur les larges vagues les nautoniers enflant leurs voiles sinueuses au souffle clément de Zéphyre. Déjà les buveurs entonnent *Evohé* en l'honneur du père des raisins, la tête ceinte des corymbes en fleur du lierre. Les belles œuvres industrieuses occupent les abeilles nées des flancs des taureaux, et, assises sur la ruche, elles fabriquent les blanches beautés des rayons humides aux mille trous. De toutes parts, la race des oiseaux chante à voix sonore, les alcyons autour de la vague, les hirondelles au bord des toits, le cygne sur les rives du fleuve, et sous le bois le rossignol (1). Mais si les chevelures des plantes s'épanouissent, si la terre fleurit, si le pasteur joue de la flûte, et si les troupeaux à belle toison sont charmés, si les nautoniers naviguent, si Bacchus est en danse, si la gent ailée exhale ses concerts, et si les abeilles sont en travail pour enfanter, comment donc ne faut-il pas que le poète aussi chante un chant harmonieux au printemps? »

Bien que le plus grand nombre des traits qui composent ce tableau entrent d'ordinaire, bon gré, mal gré, dans toute description du printemps, et que la poésie, en émigrant vers le nord, n'ait cessé de s'inspirer et de se ressouvenir de ces mêmes anciennes peintures du midi, comme si dans leurs objets elles restaient toujours présentes, on peut s'assurer qu'il n'en était pas ainsi pour Méléagre, et qu'il avait bien réellement sous les yeux le spectacle fortuné qu'il décrit. Dans un autre poème ancien (2), on possède, en effet, une description de Tyr, de cette île rattachée au continent, *toute pareille à une jeune fille qui nage*, offrant au flot qui la baigne sa tête, sa poitrine et ses bras étendus, et appuyant ses pieds à la terre : là seulement, est-il dit, le bouvier est voisin du nocher, et le chevrier s'entretient avec le pêcheur; l'un joue de la flûte au bord du rivage, tandis que l'autre retire ses filets; la charrue sillonne le champ tout à côté de la rame qui sillonne les flots; la forêt côtoie la mer, et l'on entend au même lieu le retentissement des vagues, le mugissement des bœufs et le gazouillis des feuilles. C'est le voisinage du Liban qui amène ce concours, cette harmonie parfaite des diverses scènes de la marine et du paysage. Ainsi, le printemps de Méléagre n'était pas un *idéal* dans lequel,

(1) André Chénier avait traduit par provision ces deux vers, pour les placer ensuite quelque part :

L'alcyon sur les mers, près des toits l'hirondelle,
Le cygne au bord du lac, sous le bois Philomèle.

(2) *Les Dionysiaques*, ou Gestes de Bacchus, par Nonnus, au livre 40e.

comme dans presque tous nos *Avril* et nos *Mai*, l'imagination éveillée par le renouveau assemble divers traits épars, les arrange plus ou moins, et les achève. Ici, dans ce printemps de Phénicie comme dans ceux d'Ionie et de Sicile, le spectacle se déroulait au complet sous un seul et même regard, et l'heureux poète n'a fait que copier la nature.

Il y aurait eu moyen sans doute de tirer des cent vingt-neuf épigrammes ou petites pièces restantes de Méléagre d'autres gracieux détails et des considérations littéraires plus approfondies, plus sûres; j'en ai dit assez du moins pour faire entrevoir l'espèce d'imagination et de sensibilité, de subtilité passionnée et de vif agrément encore, d'un poète qui en représente pour nous beaucoup d'autres. Pourquoi ce genre d'essai sans prétention, appliqué aux anciens, ne prendrait-il pas humblement faveur, et qu'est-ce qui empêche d'entr'ouvrir de la sorte, non dans la forme savante et philologique qu'on laisse à qui de droit, mais à la vieille manière française, légèrement rajeunie, bien des coins jusqu'ici réservés? En France, les personnes même instruites (hors du cercle de l'érudition) sont trop accoutumées à ne juger l'antiquité que sur quelques grands noms qui reviennent sans cesse, qu'on cite à tout propos et qu'on croit connaître. On ne connaît bien un pays pourtant que lorsqu'on l'a traversé non-seulement dans ses larges routes rapidement parcourues, mais aussi dans ses sentiers et au hasard de ses buissons. L'Anthologie et les poètes qu'elle rassemble sont en quelque sorte ce *chemin de traverse* qui ferait parcourir l'ancienne Grèce dans bien des cantons intérieurs, imprévus. Comment se fait-il qu'on n'ait pas eu l'idée de percer çà et là ce pays de bocage, et d'en rendre praticables à tous au moins quelques portions? Je ne fais qu'indiquer le chemin, c'est tout ce que je puis. Et si l'on me demande à mon tour pourquoi ce souci perpétuel du nouveau, et à quoi bon Méléagre à cette heure plutôt que tant d'autres, je répondrai avec Ulysse en son récit chez Alcinoüs : « Je ne puis souffrir de venir répéter aujourd'hui ce qui a été dit (par moi ou par d'autres) assez clairement hier. »

SAINTE-BEUVE.

LA

QUESTION DU MEXIQUE.

RELATIONS DU MEXIQUE

AVEC LES ÉTATS-UNIS, L'ANGLETERRE ET LA FRANCE.

En présence des graves complications qui surgissent dans le Nouveau-Monde, on peut prévoir que la politique de l'Europe se trouvera de plus en plus mêlée aux luttes et aux agitations des sociétés américaines. Au nord, le gouvernement britannique discute avec les États-Unis au sujet de l'Orégon; au centre, il se rend maître du Nicaragua; au sud, les révolutions de la Plata nécessitent l'intervention de deux grandes puissances appelées à défendre les droits de l'humanité et leurs intérêts compromis. C'est un terrain nouveau sur lequel la France prend position un peu tard, et qu'il importe de bien connaître. Déjà l'Angleterre et les États-Unis se sont préparé les voies. Vis-à-vis de ces jeunes républiques dont les destinées semblent désormais étroitement liées à celles de l'ancien monde, quel sera notre rôle? quelle occasion saisirons-nous pour établir notre influence sur une base large et durable? Jamais une telle question n'a présenté plus d'à-propos que depuis nos démêlés avec le Mexique. Ne nous le dissimulons pas, si nous refusons de comprendre la gravité des évènemens qui se passent de l'autre côté de l'Océan, si nous permettons que le Mexique soit entamé par l'Angleterre ou les États-Unis, c'en est fait des républiques espagnoles du Nouveau-Monde, c'en est fait peut-être de notre nom au-delà de l'Atlantique. Désormais nous trouverions

toujours dans ces parages deux puissances prêtes à combattre la nôtre, à faire prévaloir leurs exigences sur nos intérêts. Partout déjà, au Texas, à Nicaragua, en Californie, dans l'Orégon, nous rencontrons la Grande-Bretagne et les États-Unis, ceux-ci cherchant à déborder sur les peuples du sud, celle-là s'efforçant d'opposer une digue au torrent et d'en détourner le cours à son profit. Dans ce conflit, qui menace à la fois l'influence française et l'indépendance des républiques espagnoles dont le Mexique est l'avant-garde, ne verrons-nous donc qu'une simple discussion de limites, et permettrons-nous que nos destinées futures en Amérique se débattent sans notre intervention? C'est là une situation que la France n'acceptera point, nous l'espérons. En examinant quelles ont été nos relations, celles de l'Angleterre et des États-Unis avec le Mexique depuis l'indépendance, on se convaincra de l'importance des problèmes qui s'agitent dans ce pays et qui ont été jusqu'à ce jour trop peu étudiés.

Les relations politiques et commerciales de l'Europe avec le Mexique étaient à peu près nulles avant 1821, époque de l'émancipation. Tant que l'Espagne conserva sa colonie, elle la ferma aux étrangers avec un soin jaloux; des lois d'une cruelle sévérité en interdisaient l'entrée à quiconque n'était pas sujet espagnol; il fallait pour y pénétrer une permission spéciale qu'on n'obtenait qu'avec de grandes difficultés. Les naufragés eux-mêmes ne pouvaient espérer de fléchir la rigueur inhospitalière de ces lois; à peine avaient-ils touché le sol mexicain, qu'ils étaient conduits en prison comme des pirates, et tous les voyageurs qui ont visité le Mexique depuis 1821 se rappellent avoir entendu raconter à de malheureux vieillards, jetés autrefois sur ces côtes par les caprices de l'océan, les tristes détails d'une captivité que put seule terminer l'indépendance. L'Europe ne faisait aucun commerce direct avec ce pays. Des bâtimens espagnols venaient, dans les ports de France, d'Angleterre ou d'Allemagne, charger les marchandises que l'on expédiait ensuite de Cadix ou de Séville pour les Indes occidentales. En un mot, la population mexicaine semblait, comme la société chinoise, retranchée du reste de l'humanité (1).

C'est de l'indépendance, nous l'avons dit, que datent les premières relations du Mexique avec les gouvernemens étrangers. Des trois grandes puissances dont les sujets formèrent alors des établissemens dans le pays, deux se préoccupèrent ostensiblement, dès cette époque, de s'agrandir aux dépens de la république naissante. Placées dans les circonstances les plus favorables pour faire valoir leurs prétentions, l'Angleterre par sa marine et ses

(1) Une seule fois des négocians anglais obtinrent du gouvernement de la Péninsule l'autorisation d'expédier de la Jamaïque, pour la Vera-Cruz, un chargement d'étoffes de leurs manufactures; abusant des termes de leur contrat, au lieu d'une barque marchande, ils chargèrent un vieux ponton qu'ils couvrirent de grandes voiles latines, et mirent trois mois à faire un trajet de quelques jours. La tradition porte que beaucoup de gens riches de Mexico firent le voyage de la Vera-Cruz pour voir des Anglais!

colonies de la mer du Sud, les États-Unis par leur voisinage, ces deux nations se sont montrées toujours habiles depuis à tirer parti de l'abaissement du Mexique, à profiter de ses fautes, à se partager ses dépouilles. Cependant, par une singulière inconséquence, le Mexique sembla ne voir dans l'Angleterre et les États-Unis que des protecteurs et des alliés, tandis qu'il outrageait follement la seule nation qui eût un intérêt réel à défendre la nationalité mexicaine. C'est une bizarrerie que l'étude attentive de la politique suivie par les trois puissances depuis vingt-cinq ans peut seule expliquer. Nous commencerons par les États-Unis, qui ont exercé sur le Mexique l'influence la plus directe et la plus voisine.

I.

Avant que le Mexique se fût rendu indépendant de l'Espagne, une colonie américaine avait obtenu du gouvernement de Madrid la permission de s'établir sur les côtes du golfe, entre l'embouchure de l'Arkansas et celle du Rio-Bravo-del-Norte, dans la province du Texas. Cette colonie reconnaissait la suzeraineté de l'Espagne, relevait directement de la vice-royauté de Mexico, avait son gouverneur, ses lois, sa garnison espagnols, et, sans la liberté de conscience stipulée pour elle seule, rien ne l'eût distinguée des autres états mexicains. Pourtant les liens du sang, de l'affection, d'une origine commune, rattachaient la colonie texienne au pays d'où elle venait, et le cabinet de Washington, dans ses prévisions ambitieuses, ne cessait de veiller sur elle avec une paternelle sollicitude. Les États-Unis préludaient ainsi à leurs entreprises futures, et faisaient un premier pas en dehors du territoire de l'Union.

Les colons du Texas eurent à lutter contre de nombreux obstacles : les émanations pestilentielles d'un sol vierge et marécageux exercèrent d'affreux ravages dans la colonie naissante; mais, une fois acclimatés, les Texiens virent tous ces obstacles se changer en sources de richesses, et la fertilité de la terre compensa les pertes causées d'abord par son insalubrité. Cependant l'éloignement qu'éprouvaient les Américains pour la domination espagnole, à laquelle ils étaient obligés de se soumettre en se fixant au Texas, peut-être aussi les craintes qu'inspirait le climat, ne permirent pas à la colonie de faire des progrès bien rapides pendant la première période de son existence. Dès que l'indépendance eut été proclamée, et surtout dès que le système fédéral eut permis à chaque province de se gouverner elle-même, tout en restant partie intégrante de l'union mexicaine, l'émigration vers le Texas devint plus considérable, et le gouvernement des États-Unis, on le comprend sans peine, favorisa ce mouvement de tout son pouvoir. En 1834, ce qui n'était, quelques années auparavant, qu'un établissement précaire était devenu un pays florissant; de nombreuses habitations garnissaient la côte, et Galveston offrait déjà l'aspect d'une ville animée.

Les révolutions qui avaient agité le Mexique avant 1834 n'avaient eu qu'un

faible retentissement au Texas. La religion, l'origine et les coutumes élevaient une triple barrière entre les colons texiens et les autres habitans de la république. Aussi la colonie avait-elle pu prospérer sans se ressentir des commotions qui agitaient sans cesse une société moins habituée que cette population de race américaine à la pratique de la liberté. Toutefois la révolution de 1834, qui renversa le fédéralisme pour fonder à Mexico un gouvernement central auquel tous les départemens devaient être soumis, portait une atteinte trop directe aux droits des Texiens pour qu'ils consentissent à l'accepter. C'en était fait de l'ordre qui avait jusqu'alors régné parmi eux, s'ils approuvaient la nouvelle forme de gouvernement donnée au pays par Santa-Anna. Les hésitations d'un congrès inhabile, les révoltes des partis, le despotisme des généraux, en pesant sur le Texas comme sur le reste de la république, devaient entraver nécessairement les progrès de la colonie, empêcher l'accroissement de sa population et de ses richesses. Plutôt que d'accepter une telle situation, les Texiens déclarèrent qu'ils resteraient indépendans.

On sait quelles furent les suites de cette déclaration. Pendant que le Mexique faisait longuement ses préparatifs pour reconquérir la province rebelle, le cabinet de Washington se hâtait de reconnaître la république texienne; des souscriptions étaient ouvertes dans tous les états de l'Union pour fournir à ses premières nécessités financières; des armes, des munitions, passaient de la Nouvelle-Orléans dans les ports du Texas. Des officiers, des soldats américains accouraient en foule à la défense de ce territoire, considéré déjà comme une partie intégrante de la république du nord. Bientôt les Texiens, malgré la faiblesse numérique de leur population, purent entrer en ligne et tenir la campagne contre les forces considérables envoyées de Mexico. Ils résistèrent sur plusieurs points, et firent même prisonnier le général en chef des troupes ennemies. Ce fut un résultat décisif. Santa-Anna, qui avait, quelques jours auparavant, fait massacrer par ses soldats un corps de quatre cents Texiens désarmés après capitulation, ne put se voir sans terreur au milieu des parens de ses victimes. Il promit, pour racheter sa vie, de donner aux troupes mexicaines l'ordre de battre en retraite. On pouvait croire que cet ordre, expédié par un prisonnier qui n'avait plus aucun droit à l'obéissance des soldats de Mexico, serait considéré comme non avenu : il n'en fut rien, et le général Filisola, qui remplaçait Santa-Anna, s'empressa de se retirer au-delà du Rio-Bravo. C'était peu pour le général prisonnier de s'être déshonoré en signant la paix du Texas; il promit solennellement d'employer son influence à faire reconnaître l'indépendance du nouvel état par le Mexique, s'il était de nouveau rappelé au pouvoir dans sa patrie. A cette condition, on consentit à lui rendre la liberté, et un navire des États-Unis le prit à son bord. Cependant le général mexicain n'était pas à bout de promesses, et on prétend qu'à Washington il prit l'engagement formel, vis-à-vis des ministres de l'Union, de ne pas s'opposer, pour sa part, à la réunion du Texas, si jamais elle était prononcée.

Tranquilles désormais sur le compte du Texas, les États-Unis se tournèrent vers les autres départemens mexicains limitrophes de leurs immenses possessions. Déjà des communications avaient été ouvertes par terre entre Indépendance et Chihuahua; des caravanes partant de la première de ces villes traversaient les vastes solitudes de l'Arkansas, le Nouveau-Mexique, et arrivaient le quatrième mois à leur destination. Ces caravanes amenaient dans le nord du Mexique un grand nombre de colons américains. Santa-Fé, le Paso-del-Norte, Chihuahua, voyaient affluer parmi leurs habitans les citoyens de l'Union. On pouvait prévoir l'instant où la population mexicaine serait balancée par la population venue des États-Unis, et où les provinces septentrionales du Mexique auraient le sort du Texas. Ce délai même semblait trop long à l'impatience des Américains du Nord : l'établissement du Texas avait mis en goût de conquêtes ce peuple habitué à réaliser ses projets au moment même où il les conçoit. N'ayant aucun prétexte pour rompre avec le Mexique, le cabinet de Washington dut consentir à ce que les citoyens de l'Union prissent un moyen terme. Quoique de fait en paix avec Mexico, le Texas se trouvait encore de droit en hostilité; si la guerre n'existait pas, la paix n'était pas signée encore, et le gouvernement mexicain annonçait à tout instant l'intention de forcer les Texiens à rentrer dans le giron de la république. Ceux-ci pouvaient donc prendre à leur compte une expédition armée sur Santa-Fé et Chihuahua. C'est à eux que s'adressèrent les Américains.

Depuis long-temps les négocians des États-Unis établis à Santa-Fé et à Chihuahua s'occupaient de faire de la propagande en faveur de l'Union, déguisée sous le nom du Texas. Il n'était pas difficile de recruter des prosélytes parmi les Mexicains, inconstans et légers de leur nature, et continuellement lésés dans leurs intérêts par la tyrannie de leurs gouvernans. Des germes de mécontentement se manifestaient, les principaux habitans nourrissaient le désir de s'unir aux Texiens, et se disaient prêts à proclamer leur indépendance au premier signal. Informés de ces dispositions, des citoyens de l'Union se réunirent à Galveston, et partirent pour Santa-Fé, traînant à leur suite des chariots chargés de marchandises, qui devaient les faire passer, en cas de non réussite, pour des négocians à la recherche de nouvelles voies commerciales. C'est ainsi qu'ils arrivèrent, en septembre 1841, aux environs de la capitale du Nouveau-Mexique; le gros de la troupe se cacha dans un ravin, à quelques lieues de la ville, pendant que des émissaires allaient s'assurer des intelligences dans la place. Déjà ils avaient gagné à leur cause presque toute la population de Santa-Fé; le jour de l'insurrection était fixé, lorsque le général Armijo, gouverneur du département, fut averti de leurs menées par un traître. Il laissa agir les prétendus Texiens sans les inquiéter; mais, au moment où ils quittaient la ville pour aller rejoindre leurs compagnons, il les fit suivre, parvint à connaître le lieu où se cachaient les Américains, sa troupe les enveloppa avec des forces décuples, les surprit pendant la nuit, et les fit prisonniers. Ainsi échoua cette tentative prématurée des citoyens de l'Union pour s'emparer du nord du Mexique.

Une seconde expédition, tentée en 1843, ne fut pas plus heureuse. Depuis ce temps, et malgré l'insuccès de ces deux tentatives, l'ambition américaine ne s'est point découragée. L'influence des États-Unis fait chaque jour de rapides progrès dans les départemens du Nouveau-Mexique et de Chihuahua. Tout concourt à hâter ces progrès, les tergiversations du gouvernement mexicain, l'attitude des populations sauvages, qui deviennent de plus en plus redoutables, l'affluence des citoyens de l'Union qu'amènent les caravanes parties d'Indépendance. Les députés, les sénateurs de ces deux départemens, ne cachent ni l'espérance qu'ils nourrissent de se voir bientôt annexés à l'Union, ni les efforts qu'ils font pour arriver à ce but (1).

A peu près à la même époque, le Yucatan, travaillé aussi par la politique des États-Unis, essaya de secouer le joug du gouvernement central de Mexico. Les Américains lui vinrent encore en aide sous le pavillon texien. De la Nouvelle-Orléans, de Galveston, partirent des navires chargés d'armes, de munitions et de soldats. De nombreux corsaires arborant les couleurs du Texas s'élancèrent dans les eaux du golfe pour courir sus aux bâtimens mexicains. Là encore l'influence américaine prévalut. Après deux ans de guerre, le Yucatan signa avec Mexico un traité qui le détachait à jamais de la famille des peuples de la Nouvelle-Espagne, et préparait les voies à une annexion comme celle du Texas. Par ce traité, les Yucatèques consentaient à garder le pavillon mexicain, mais à la condition de se gouverner eux-mêmes à l'avenir et d'imposer à leur gré les marchandises venant du Mexique, sans que le Mexique conservât la même liberté à l'égard des leurs. En cas de guerre, le gouvernement de la république ne pouvait exiger d'eux ni subsides ni armée, bien qu'il s'engageât à leur fournir un corps de troupes, si leur indépendance était menacée par une autre puissance. Les Yucatèques continueraient à envoyer des députés au congrès de Mexico, mais ils ne prendraient des lois votées que celles qui leur paraîtraient conformes à leurs besoins; les autres cesseraient d'être obligatoires pour eux. — Dès les premiers mois de 1845, le gouvernement mexicain avait violé ce traité en frappant de droits exorbitans les sucres du Yucatan, sous prétexte qu'ils venaient de l'île de Cuba. Il fournissait ainsi un premier prétexte à la rupture préparée par les États-Unis. On a entendu, cette même année, à Jalapa des députés yucatèques qui s'en retournaient dans leur pays dire hautement qu'ils allaient se jeter dans les bras de l'Union, puisque la république refusait de tenir les engagemens contractés envers eux.

Fidèles à leur politique, aidés par le libre concours des populations, les États-Unis, en provoquant des conflits dont ils profitaient une fois les faits accomplis, avaient donc réussi à conquérir pacifiquement le Texas; ils avaient préparé le Yucatan, le Nouveau-Mexique, Chihuahua, à recevoir leurs lois.

(1) Je m'appuie ici, comme dans l'ensemble de ce travail, sur les renseignemens que j'ai pu recueillir, durant un séjour de cinq années au Mexique, dans des relations fréquentes et des conversations intimes avec les principaux habitans du pays.

Cependant leur ambition n'était pas encore satisfaite, et ils ne perdaient pas de vue les côtes de la mer du Sud.

Là s'étend, entre la Californie et les établissemens russes abandonnés en 1843, c'est-à-dire du 42e degré de latitude septentrionale au 54e, le territoire connu sous le nom d'Orégon. Ce territoire, auquel l'Angleterre et les États-Unis prétendent avoir des droits égaux, longe les frontières du Mexique, en s'élargissant à mesure qu'il s'enfonce dans l'intérieur du continent. A l'est, ses limites sont encore indécises. Il est probable que les anciens navigateurs, en lui accordant une fertilité presque fabuleuse, l'ont confondu avec la Californie, dont les bornes ne leur étaient pas bien connues. Quoi qu'il en soit, dans la zone qui borde l'Océan Pacifique, ce territoire est couvert de belles forêts, et présente partout l'aspect de la fécondité; mais à l'intérieur il est, comme toutes les parties élevées de l'Amérique, sec, pierreux, et dépourvu de végétation arborescente; seulement, durant la saison des pluies, le sol se revêt de ces herbes hautes et épaisses qui ont fait donner le nom de prairies aux plaines du plateau américain. D'immenses troupeaux de bisons sauvages viennent périodiquement y prendre leurs quartiers d'hiver. Le fleuve, appelé *Columbia* par les uns, *Orégon* ou *Orégan* par les autres, débouche dans l'Océan Pacifique vers le 46e degré de latitude. C'est le fleuve de l'Amérique occidentale qui présente le plus long cours navigable. Depuis le cap Horn jusqu'à la hauteur de la mer Vermeille, la grande Cordilière des Andes, appelée par les Espagnols *Sierra Madre,* range de si près les côtes de l'océan, qu'elle ne laisse entre sa base et le rivage qu'une bande plus ou moins étroite composée de terres d'alluvion, sur laquelle les rivières qui descendent des montagnes ont à peine le temps de se déployer, et ne forment guère que des torrens; mais, à partir du 30e degré de latitude, le continent s'étend tout à coup vers l'ouest de toute la largeur du golfe et de la presqu'île de Californie; la Cordilière, se trouvant ainsi reculée à quelques centaines de lieues dans les terres, permet à l'Orégon de ralentir son cours, et de creuser profondément son lit à travers les plaines.

Depuis longues années, la diplomatie de Londres et celle de Washington s'occupaient du partage de ces terres incultes et désertes; tout portait à croire qu'aucune difficulté ne compliquerait cette affaire, lorsque la question du Texas vint tout à coup changer la situation. Les États-Unis, lancés par les évènemens du Texas dans une voie d'envahissemens et de conquêtes, se virent dans l'avenir maîtres de tout le Mexique; sentant que l'Orégon était pour eux la clé de la Californie et prenait, par suite de la possession de cette province, une importance qu'il ne pouvait avoir tout seul, ils traînèrent les négociations en longueur, et se mirent à contester à l'Angleterre des droits qu'ils avaient primitivement reconnus. De son côté, pour appuyer ses prétentions sur l'Orégon et arrêter dans l'ouest les progrès de l'Union, la Grande-Bretagne s'efforçait de se faire céder la Californie par le gouvernement de Mexico. L'occupation de cette province devint ainsi une question de priorité entre les deux puissances rivales, et envenima beaucoup leurs discussions

au sujet de l'Orégon. Aucune d'elles ne voulut se départir de ses prétentions, il y eut de part et d'autre refus complet de se faire les concessions les plus légères; enfin les États-Unis manifestèrent l'intention formelle de tout garder pour eux : c'est qu'ils croyaient s'être assuré la possession de la Californie.

Dès 1840, le bruit s'était répandu que l'Angleterre allait planter son pavillon dans cette province en vertu d'un contrat de cession passé à Mexico. Aussitôt une escadre américaine vint croiser sur les côtes. Les officiers de la marine de l'Union avaient ordre de se rendre maîtres de la Californie à la première nouvelle de l'ouverture des hostilités entre le Mexique et leur gouvernement. Celui-ci, de son côté, cherchait à amener une rupture en pressant l'annexion du Texas, en exigeant des indemnités excessives pour quelques-uns de ses citoyens lésés dans leurs intérêts à une époque bien antérieure, enfin en déclarant que toute agression du Mexique sur le Texas serait regardée comme une offense directe envers l'Union. En 1842, une frégate américaine s'embossa devant le principal port de la Californie, et s'en empara en pleine paix, sous prétexte qu'elle avait reçu la nouvelle de la rupture des relations amicales entre Mexico et Washington. Cette tentative n'eut pas de suites, puisque la guerre n'avait pas été déclarée; mais le pavillon américain fut salué avec joie par les Californiens, et l'Union reconnut dès-lors que les sympathies du pays lui étaient acquises. Aussitôt une multitude d'Américains, quittant les établissemens de l'embouchure de la Columbie, se répandirent dans la Californie pour y commencer la propagande.

Une démarche du gouvernement mexicain est venue en quelque façon servir les projets de l'Union. Jusqu'à cette époque, les Californies s'étaient gardées seules; le gouvernement mexicain a eu, en août 1842, la malheureuse idée d'y envoyer un corps d'armée. Or, il n'y a pas de calamité plus grande au Mexique que le voisinage d'une troupe de soldats; le désordre, le vol, l'assassinat, entrent avec eux dans un pays. Depuis l'arrivée du général Michiltorrena et de sa division, les paysans californiens ne sortent plus que bien armés et prêts à égorger les soldats mexicains au premier signal. Ce qui était, il y a quelques années, le vœu secret de quelques esprits mécontens, est aujourd'hui un vœu unanime et public en Californie. Tout le monde y appelle à grands cris le gouvernement de Washington.

Même chose arrive dans les provinces de Sonora et de Sinaloa, où dure, depuis 1841, une lutte sanglante, féroce, telle que l'histoire des peuples les plus barbares en offre à peine des exemples. Deux familles rivales, les Gandara et les Urrea, s'y disputent la prééminence. Cette guerre, à laquelle la politique des États-Unis a pris une part active, se terminera par une invasion américaine. Déjà l'un des partis, celui des Gandara, se montre décidé à réclamer la protection de Washington, si le Mexique ne vient pas à son secours. Or, tout le monde sait que, dans l'état actuel, le gouvernement mexicain est hors d'état d'intervenir.

Les États-Unis préparent ainsi, depuis vingt ans, la conquête du nord du

Mexique; un prétexte leur manquait pour l'accomplir, ils l'ont trouvé dans l'annexion du Texas. Cette annexion est venue lentement, sans efforts, lorsque, les voies étant partout préparées, il n'y avait plus qu'à tirer un coup de canon pour reculer de six cents lieues les frontières du Mexique. Il faut espérer que le gouvernement de ce malheureux pays, comprenant à temps de quelle dissolution il est menacé, ne se laissera pas entraîner, par un amour-propre insensé, à une guerre qui serait sa perte.

Mais, tandis que le gouvernement ou plutôt le peuple des États-Unis se frayait ainsi les voies à la conquête du Mexique et de l'Amérique du Sud, quelle était la politique de l'Angleterre?

II.

Lorsque s'accomplit, en 1821, la révolution qui enleva le Mexique à l'Espagne, pour en faire une nation indépendante, l'Angleterre s'empressa de reconnaître la république. Prompte à saisir toutes les occasions d'exercer une influence directe sur les peuples, influence qu'elle sait faire tourner tôt ou tard au profit de son industrie, de son commerce et de sa puissance, elle se hâta d'offrir au gouvernement nouveau les moyens d'ouvrir un emprunt pour faire face aux dépenses de son installation. Cet emprunt, implicitement hypothéqué par l'Angleterre sur les Californies, qu'elle se promettait bien d'occuper un jour, n'était qu'une spéculation sur les embarras probables que jetteraient dans les finances du Mexique l'inexpérience de ses hommes d'état et les troubles inséparables de la fondation d'un empire. La dette mexicaine ne tarda pas à s'élever, par l'accumulation des intérêts non payés, à la somme énorme de 50,000,000 de piastres (250,000,000 de fr.).

On comprend sans peine quels avantages durent résulter pour l'Angleterre de ce service rendu à la république. Par les titres qu'elle s'était assurés à la reconnaissance du Mexique, elle avait acquis le droit d'exiger de grandes concessions. Le nouveau gouvernement, qui ne pouvait même pas servir les intérêts de sa dette, était placé dans l'alternative de tout accorder pour rester en paix avec l'Angleterre, ou de perdre son crédit et ses plus belles provinces. Il s'était enlevé en même temps le droit d'avertir son puissant protecteur de l'expiration du bail de la Balise, où une compagnie anglaise s'était établie, à titre de locataire, du temps de la domination espagnole, sous prétexte d'y couper du bois de teinture et d'ébénisterie. Ainsi, par cet emprunt habilement ménagé, la Grande-Bretagne avait pris une position solide sur le continent américain. La Californie, qu'elle espérait acquérir avec ses bois de construction, ses riches campagnes, ses vins délicieux, ses lins et ses chanvres, donnait à l'Orégon une immense valeur, et permettait au gouvernement britannique de soutenir victorieusement, vis-à-vis des États-Unis, ses prétentions sur ce territoire contesté.

Par son comptoir de la Balise, placé à l'embouchure d'une rivière navi-

gable, à l'entrée du golfe de Honduras, sur une côte où les vents du nord règnent à certaines époques de l'année avec une extrême violence, l'Angleterre possédait le seul port oriental de la presqu'île du Yucatan, port magnifique, où, dans un rayon de cinq lieues, mouilleraient en sûreté toutes les flottes du monde, abritées par un groupe nombreux d'îles riantes et fertiles, qui partagent la mer en mille étroits canaux. De là, se portant au moindre prétexte vers le nord ou vers le sud, elle pouvait surveiller de plus près les États-Unis, s'emparer du Yucatan pour commander le golfe, ou descendre vers les Mosquitos, les Honduras et le Nicaragua, couper l'Amérique en deux, percer l'isthme à l'endroit le plus favorable, tendre à la fois un bras vers l'Europe et un bras vers l'Asie, et ne faire qu'un seul fleuve anglais de la Tamise au Gange. C'étaient de hautes et vastes conceptions; mais, pour en venir là, il fallait savoir attendre, et ne pas éveiller l'attention de l'Europe par des discussions intempestives. Laissant à l'avenir le soin de réaliser ses audacieux projets, le gouvernement britannique essaya de tirer de sa position de protecteur vis-à-vis du Mexique des avantages plus actuels et moins problématiques. Il prévit que le commerce du pays, délivré du joug de l'Espagne, allait s'approvisionner directement aux véritables sources industrielles de l'Europe. Aussi chercha-t-il à mettre tout à la fois fabricans et consommateurs sous sa dépendance, en envoyant dans tous les ports du golfe et de l'Océan Pacifique des vaisseaux chargés d'y recueillir les fonds que les négocians mexicains avaient à faire passer à leurs fournisseurs de l'ancien monde en échange des marchandises expédiées. L'Angleterre prélevait ainsi un courtage forcé sur les opérations commerciales, s'immisçait à la fois dans les spéculations de l'Europe et de l'Amérique, et, bien qu'il n'en résultât pour elle que de faibles bénéfices en numéraire, son influence y gagnait beaucoup. Les commerçans des deux mondes, à qui elle offrait pour le transport de leur argent des avantages de sécurité qu'ils n'auraient point trouvés ailleurs, s'habituaient à regarder cette intervention comme nécessaire, et la Grande-Bretagne trouvait le moyen de tenir, sans de grands surcroîts de dépenses, une flotte entière en commission sur les côtes de l'Amérique.

En récompense de ces prétendus services rendus au commerce et au gouvernement de la république, le gouvernement anglais obtenait, pour ses nationaux, contrairement à la constitution mexicaine de cette époque, l'autorisation de posséder des mines dans le pays. De nombreuses sociétés se formaient à Londres pour l'exploitation des mines du Mexique. Guanahuato d'abord, puis Real del Monte, Bolaños, Guadalupe y Calvo et plusieurs autres mines passaient aux mains des citoyens de la Grande-Bretagne, dont l'influence s'augmentait encore de la somme des capitaux introduits. Ces concessions en amenèrent d'autres, des capitalistes anglais obtinrent bientôt le droit de battre eux-mêmes la monnaie. L'hôtel des monnaies de Guanahuato leur fut concédé; ceux de Chihuahua, Zacatecas, Guadalupe y Calvo ne tardèrent pas à devenir aussi leur propriété. Le gouvernement mexicain, dans sa crainte de mécontenter l'Angleterre, ne reculait devant aucun sacrifice; il

allait même jusqu'à dépouiller ses propres sujets. Parmi les hôtels de monnaie concédés aux citoyens anglais, plusieurs, celui de Zacatecas entre autres, étaient des propriétés particulières, et ne purent leur être donnés qu'au détriment des citoyens mexicains.

Ainsi, d'un côté, l'Angleterre tenait entièrement le Mexique sous sa dépendance, elle l'empêchait de se révolter contre sa suzeraineté, en lui rappelant sans cesse qu'il ne payait pas les intérêts de sa dette; de l'autre, tremblant de perdre la Californie, effrayé de l'immense indemnité qu'il aurait à payer aux sujets anglais en cas d'expulsion par suite de guerre, le Mexique évitait de se brouiller avec la Grande-Bretagne, et s'efforçait de ne lui donner aucun motif de plainte. Bien des Anglais, il est vrai, furent massacrés dans les guerres civiles, mais ils avaient été pris les armes à la main, combattant dans les rangs des rebelles, et leur mort ne pouvait être imputée au gouvernement. Si d'autres Anglais avaient été assassinés dans leurs propres maisons ou sur les grandes routes, c'étaient là des crimes isolés, que les autorités du pays avaient toujours punis, ou du moins manifesté l'intention de punir (1). Convaincue par là même du prix que le Mexique attachait à son amitié, la Grande-Bretagne s'affermissait de plus en plus dans son intention d'occuper la Californie. Cette province avait été explorée par des navigateurs anglais, les côtes en avaient été soigneusement relevées dans toute leur étendue, et les cartes conservées au consulat de Valparaiso n'étaient délivrées aux commandans des navires envoyés en mission dans ces parages que sous le sceau du plus grand secret, et à la condition de les remettre au retour entre les mains de l'agent qui en avait la garde. Tout était prêt pour une prise de possession, que la faiblesse du gouvernement mexicain permettait de regarder comme prochaine.

Au commencement de 1840, il était enfin sérieusement question d'obtenir du gouvernement de la république la cession de cette riche province. La prise de possession de la Californie était devenue à Londres le sujet de toutes les conversations; les marchands de la Cité porteurs de bons du Mexique se préparaient déjà à y former des établissemens. Une nombreuse escadre anglaise croisait dans les eaux de Cuba, les officiers pensaient tous qu'ils allaient se diriger sur Valparaiso et la Californie. Toutefois l'Angleterre fut trompée dans ses calculs : elle avait trop compté sur la docilité du gouvernement mexicain. Il paraît qu'on essaya en vain de faire entendre raison sur la cession de la Californie à Bustamante, qui présidait à cette époque. Il fallut donc se tourner d'un autre côté. L'homme en qui l'Angleterre trouva l'instrument de ses desseins vivait alors en simple particulier à Manga-de-Clavo. C'était Santa-Anna, qui, sorti des prisons du Texas et couvert des prétendus lauriers conquis sur les Français à Vera-Cruz, attendait l'occasion

(1) Un juge de Mexico montra même un si grand zèle pour le châtiment de l'assassin d'une famille anglaise, que la reine Victoria crut devoir lui en exprimer sa gratitude par une lettre autographe.

de se remettre à la tête des affaires du Mexique. On prétend que, dès 1840, des ouvertures lui furent faites par les agens de l'Angleterre au sujet de la Californie, et qu'il promit tout ce qu'on voulut, pourvu qu'on l'aidât à remonter au fauteuil de la présidence. Ce que l'on peut affirmer, c'est que les négocians anglais prirent une part active à la révolution de 1841, qui renversa Bustamante, et à tous les mouvemens qui eurent lieu depuis. M. Murphy, Espagnol de naissance, mais Anglais d'origine et de cœur, fut la cheville ouvrière de cette révolution. C'est lui qui courut alternativement de Mexico à Manga-de-Clavo et de Manga-de-Clavo à Guadalajara, stimulant Santa-Anna, excitant Paredes, rédigeant ou corrigeant tous les plans d'insurrection.

Une fois dictateur, Santa-Anna n'hésita point à se faire ostensiblement le défenseur des intérêts de l'Angleterre; ses relations avec le ministre de la Grande-Bretagne furent marquées d'un caractère tout particulier de bienveillance et d'intimité. Sous son gouvernement, les sujets anglais obtinrent de nouvelles concessions et de nouvelles faveurs. On put croire que la Californie allait enfin leur être livrée. Les missionnaires de Saint-François, dont cette province reconnaissait la direction exclusive, ne vivaient que des revenus de grandes propriétés qui leur avaient été léguées par des ames pieuses. Porter la main sur ces fonds, c'était avouer l'intention ou de sacrifier les missions de Californie ou de céder la province à une puissance étrangère. Santa-Anna ne cessa, pendant tout l'espace de temps écoulé de 1841 à 1844, de vendre successivement et à son profit tout ce qu'il put détacher des propriétés des missionnaires. Tout le Mexique vit dans cette conduite le ferme propos de livrer ce territoire aux Anglais; partout on s'émut, partout on affirma avec indignation qu'il existait un traité secret entre Santa-Anna et l'Angleterre pour la cession de la Californie.

En présence de ces murmures, Santa-Anna, qui jusqu'alors avait évité avec grand soin de donner le moindre motif de plainte à la Grande-Bretagne, crut devoir changer de tactique. Soit qu'il prît à tâche de dérouter l'opinion en montrant qu'il conservait toute sa liberté vis-à-vis du gouvernement anglais, soit qu'il voulût prouver à l'Angleterre qu'il avait le droit de compter sur sa patience, il se permit de l'outrager. Au mois de septembre 1843, dans une fête donnée au palais national de Mexico à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, les drapeaux pris sur les Texiens figurèrent en trophée dans la salle de bal. Parmi ces drapeaux, le chargé d'affaires de la reine Victoria ne fut pas peu surpris de reconnaître les couleurs de son pays; il s'en plaignit aussitôt au dictateur, et demanda que les drapeaux dont on faisait si injustement parade lui fussent immédiatement livrés. Santa-Anna refusa durement de faire droit à ces réclamations; un débat s'éleva, à la suite duquel le chef du gouvernement mexicain chargea son ministre à Londres de demander le rappel du plénipotentiaire anglais. Il y avait certainement là cause de guerre, et le cabinet de Saint-James nous a prouvé qu'il n'attendait pas toujours des motifs aussi plausibles pour commencer les hostilités; mais l'Angleterre tenait à ménager Santa-Anna, de qui elle pouvait obtenir, sans com-

promettre par une guerre les intérêts de ses nationaux, tous les avantages désirés. D'ailleurs, l'envoyé anglais n'était qu'un secrétaire qui remplissait provisoirement les fonctions de ministre; la Grande-Bretagne pouvait donc, sans avoir l'air de s'humilier, accorder à la demande du gouvernement mexicain le rappel qu'elle eût prononcé, dans tous les cas, deux ou trois mois plus tard. Elle envoya un ministre à Mexico, mais elle exigea que les prétendus drapeaux texiens lui fussent remis en séance solennelle. Ainsi se termina ce premier différend.

Quelques mois plus tard, l'Europe apprit avec une douloureuse surprise les massacres de Tabasco : trente-sept Européens de différentes nations avaient été envoyés à la mort sans jugement; un seul avait dû la vie à sa qualité d'Anglais. Le ministre de sa majesté britannique présenta aussitôt ses remerciemens à Santa-Anna, et rendit hommage à sa justice; mais à peine les journaux avaient-ils publié cette note de félicitation, que le consul anglais de Tabasco écrivit à la légation de Mexico pour se plaindre qu'un de ses concitoyens eût été massacré parmi les trente-sept victimes. Aussitôt nouvelle note du plénipotentiaire qui demandait des explications au gouvernement mexicain. Santa-Anna répondit avec son effronterie ordinaire qu'il avait consulté toutes les listes expédiées de Tabasco, et que pas une ne portait le nom indiqué par la légation britannique. On s'était en effet trompé d'orthographe dans les copies mexicaines; un simple changement de lettre avait fait un Allemand d'un sujet anglais. La discussion en resta là; le ministre d'Angleterre, prompt à accepter cette explication, déclara qu'il était complètement satisfait.

La longanimité qu'avait montrée l'Angleterre en ces deux occasions prouvait que les négociations sur la Californie étaient à la veille d'être terminées. Le cabinet de Saint-James, effrayé de la démonstration des États-Unis sur cette province, et craignant d'être devancé par eux dans cette position importante, si les hostilités éclataient entre l'Union et le Mexique au sujet du Texas, pressait la conclusion de l'affaire entamée depuis si long-temps avec le gouvernement de Mexico. C'est au moment où rien ne semblait plus devoir retarder cette conclusion, qu'un évènement inattendu vint encore l'ajourner. La révolte de Paredes, qui éclata au mois de novembre 1844, renversa Santa-Anna, et avec lui les espérances du gouvernement britannique. On connut en même temps le secret de sa patience : lorsque les membres du congrès opérèrent au palais national la saisie des papiers de l'ex-dictateur, on trouva dans son secrétaire la copie d'un marché projeté entre Santa-Anna et une maison de commerce anglaise de Mexico, par lequel celle-ci s'engageait à prêter au Mexique 15,000,000 de piastres hypothéqués sur la Californie. Le traité, conclu sous la garantie de l'Angleterre qui devait entrer immédiatement en jouissance de la province engagée, n'attendait que les signatures. On sut aussi que cette dernière formalité ne devait être remplie que le jour où Santa-Anna se serait fait couronner, ainsi qu'il en avait toujours nourri l'ambitieux dessein.

La chute de Santa-Anna enlevait à l'Angleterre l'espoir d'occuper pacifiquement la Californie, et compromettait en même temps sa position dans le débat sur l'Orégon. Ce résultat était d'autant plus fâcheux, que l'Angleterre avait fait plus de sacrifices pour atteindre le but qui échappait de nouveau à ses efforts. Elle avait converti en possession effective son protectorat des îles Sandwich, moins pour balancer l'influence française dans la mer du Sud et faire contrepoids aux Marquises et à Taïti, que pour se préparer un entrepôt où elle pût amasser les approvisionnemens nécessaires à une expédition sur les côtes occidentales de l'Amérique. D'après les intentions que commençaient déjà à manifester les États-Unis, l'Angleterre devait s'attendre désormais à ne s'établir dans l'Orégon que par la force, et c'était là un moyen extrême que n'approuveraient jamais son industrie ni son commerce. Maîtresse, au contraire, de la Californie où elle pouvait arriver par mer, et où elle eût puisé d'immenses ressources pour ses opérations, elle aurait pu s'avancer dans les solitudes limitrophes de l'Orégon, y porter des populations et des troupes, s'y établir enfin de fait, à l'exemple des États-Unis, tout en discutant ses droits, quitte à perdre son procès lorsqu'il ne serait déjà plus temps de faire exécuter les sentences de la diplomatie. Cette possession, — et c'était là le principal, le véritable but qu'elle poursuivait avec tant d'obstination, — la mettait à même de poser des limites aux envahissemens de l'Union vers le Mexique. Obligés de porter une population sur leurs frontières du sud-ouest menacées par l'Angleterre, les États-Unis abandonnaient pour le moment leurs projets sur l'Amérique espagnole; la république de Washington se voyait réduite à accepter des bornes, et les destinées des républiques méridionales pouvaient être tout aussi bien anglaises qu'américaines.

Tels étaient les plans que déjouait la chute de Santa-Anna, et il semblait qu'on pût désormais regarder la partie comme tout-à-fait perdue. L'Angleterre n'était pas seulement, en effet, déboutée de ses prétentions sur la Californie, mais encore, par suite de la guerre imminente entre les États-Unis et le Mexique, l'Union pouvait s'emparer d'une grande partie de ce pays. Déjà, de Boston à la Nouvelle-Orléans, la presse américaine chantait victoire et annonçait que bientôt Panama, le cap Horn, seraient les seules limites de la république de Washington. C'étaient là, il est vrai, les rodomontades de quelques démocrates enivrés de la réussite de leurs projets sur le Texas; mais, pour tous ceux qui connaissent le peuple de l'Union et les nations espagnoles du Nouveau-Monde, il n'y avait là rien d'impossible. L'Angleterre comprit qu'il fallait opposer sans retard une digue au torrent. Une querelle venait de s'élever entre le gouvernement de Nicaragua et le consul de la Grande-Bretagne, à propos d'un jugement par arbitres auquel un sujet anglais avait juré de se soumettre, et qu'il attaquait comme inique depuis sa condamnation. On n'a pas oublié que le Nicaragua fit, en cette occasion, appel à la France, offrant d'accepter son protectorat si elle intervenait dans cette affaire; on sait aussi que cette intervention lui fut refusée. Après un

blocus de quelques mois, tout arrangement ayant paru impossible entre le Nicaragua et l'Angleterre, une expédition partie de Balise pénétra dans l'isthme, s'empara des Mosquitos, des Honduras et du Nicaragua. Maintenant les États-Unis peuvent venir; un autre Canada les attend vers le sud.

L'occupation du Nicaragua est une réponse victorieuse à ceux qui reprochent sans cesse à nos ministres près des républiques américaines de ne pas imiter la patience britannique, et d'entraîner la France par trop de vivacité dans des guerres lointaines et ruineuses pour des questions qui n'en valent pas la peine. L'Angleterre ne supporte jamais les outrages; elle se montre partout plus jalouse que nous-mêmes des droits de ses sujets, et, si parfois sa politique affecte une longanimité insolite, c'est que son intérêt bien entendu lui commande des ménagemens dont la récompense ne se fait jamais attendre.

D'après ce rapide tableau des relations de l'Angleterre et des États-Unis avec le Mexique, on a pu se convaincre que ces deux puissances poursuivent le même but en Amérique, chacune par des voies conformes à la nature même de son gouvernement. L'Angleterre monarchique agit directement, par la diplomatie, sur les dépositaires du pouvoir; les États-Unis, constitués d'après le principe de la souveraineté du peuple, s'adressent aux citoyens par les citoyens; le peuple a l'initiative, le gouvernement et la diplomatie ne viennent qu'après. La politique de la Grande-Bretagne, réduite à se créer des droits avant de les faire valoir, renfermant son action unique dans les limites d'un ministère qui relève lui-même de l'opinion nationale, marche lentement, entravée à chaque pas par l'inhabileté ou le caprice, les révolutions ou les simples changemens dans le personnel des cabinets. La politique des États-Unis, au contraire, laissant à chaque citoyen le libre exercice de sa part de souveraineté, n'éprouve ni obstacle, ni interruption, ni retard; quel que soit l'état du pays sur lequel elle cherche à exercer son influence, elle y trouve toujours des citoyens à persuader; les révolutions renversent les gouvernemens, elles ne suppriment point les hommes. Chaque trouble est pour cette politique un élément de triomphe, puisqu'il rompt l'unité du peuple que l'Union cherche à s'assimiler; son action se fortifie à chaque instant du nombre des partisans qu'elle gagne à sa cause. Ce n'est pas un vain droit qu'elle poursuit, un droit vague, indécis, équivoque, qui a besoin, pour être valide, de la consécration du fait; c'est au fait même qu'elle arrive d'emblée. Émanée du peuple, elle parle, elle répond aux peuples qui l'appellent. L'une de ces politiques enfin, circonspecte, silencieuse, patiente, n'est que la diplomatie; l'autre est la propagande, la propagande irréfléchie, imprudente, impatiente, mais forte de ses irréflexions, de ses imprudences, de son impatience même, la propagande libre, volontaire, opiniâtre comme la démocratie, qui l'inventa. Lorsque ces deux politiques se trouvent en rivalité chez un peuple assis sur des bases solides, constitué puissamment et habilement gouverné, la victoire peut sembler douteuse : l'esprit d'ordre et de subordination, luttant

contre la propagande, laisse des chances à la diplomatie; mais, lorsqu'elles n'ont à se disputer qu'une nation sans existence politique, sans institutions, sans lien, qu'une nation privée de ces convictions profondes dont les siècles font aux hommes un second génie, une seconde nature, il ne faut pas se demander à laquelle des deux doit appartenir la victoire. L'anarchie donne aux masses le droit de délibération, et les masses n'entrent pas dans le secret des cabinets. Voilà pourquoi la Californie appartiendra plutôt aux États-Unis qu'à l'Angleterre, voilà pourquoi la propagande de l'Union prévaudra dans le Nouveau-Monde sur la diplomatie anglaise.

III.

Si la politique anglaise a échoué jusqu'à ce jour au Mexique, si même elle doit échouer dans sa lutte contre les États-Unis, du moins elle n'aura pas succombé sans gloire, et elle aura pu retirer quelques avantages du combat. Nous voudrions pouvoir en dire autant de la France. Malheureusement, tandis que la Grande-Bretagne et l'Union luttaient d'adresse et d'activité dans leurs relations avec le Mexique, la France adoptait vis-à-vis de cette république un rôle complètement passif. Les annales de nos relations avec le Mexique se réduisent à une série d'outrages que nous avons toujours ou reçus sans nous plaindre, ou imparfaitement vengés; depuis vingt ans, nous n'avons guère fait que donner au Mexique la preuve d'une étrange longanimité ou d'une coupable indifférence.

Étroitement liée à l'Espagne à l'époque de la proclamation de l'indépendance mexicaine, la France ne put renier ses principes, en protégeant, comme l'Angleterre, le Mexique de ses deniers. Puissance continentale par excellence, elle n'avait pas en vue de se créer des établissemens au-delà des mers, et venait au contraire de perdre ou de céder toutes les colonies importantes qui lui restaient en Amérique. Tout ce qu'elle crut devoir faire en vue de son commerce et de son industrie fut de reconnaître la nouvelle république, mais elle ne pensa pas à profiter autrement de la révolution qui venait de s'opérer au-delà de l'Atlantique. Un simple traité de commerce fut conclu avec Mexico; par ce traité, le gouvernement de ce pays s'engageait à accorder aux citoyens français les faveurs dont jouissaient les sujets de la puissance la plus favorisée : énonciation vague, qui se trouve dans tous les traités, et qu'il est facile d'éluder par des conventions avec des compagnies ou des particuliers, comme le prouvent assez les concessions faites par le Mexique aux capitalistes anglais. Aucun effort ne fut tenté par notre gouvernement pour attirer en France une partie des métaux précieux extraits annuellement du Mexique; aucune garantie formelle ne fut exigée pour nos commerçans, nos agriculteurs ou nos mineurs. La France ne songea même pas à donner à ces peuples, dont elle ne connaissait pas encore le caractère, une haute idée de sa

puissance, en leur montrant souvent le pavillon de ses escadres. D'ailleurs, la forme républicaine adoptée par les états libres de l'Amérique leur avait acquis la faveur de notre opposition libérale, la presse retentissait tous les jours des éloges de ces jeunes républiques si pleines d'avenir, et notre gouvernement eût été mal venu à prendre quelques précautions contre elles, à gêner leur développement, ou à diriger des vues d'agrandissement de leur côté.

Le Mexique resta donc dans une liberté complète à l'égard de la France; il eut avec elle ses coudées franches, et il en usa. Les Français y furent d'abord assez bien reçus; mais peu à peu la haine des étrangers, naturelle à ces peuples si long-temps séparés du reste du monde, s'exhala d'autant plus contre nous, qu'elle était comprimée par la crainte du côté des Anglais. Les Mexicains témoignèrent aux Français toute la colère qu'ils ressentaient de voir les sujets de la Grande-Bretagne maîtres chez eux, et l'influence de l'Angleterre devint une cause indirecte de défaveur pour nos concitoyens. Le peuple comprit parfaitement qu'il y aurait danger à s'attaquer aux sujets d'une puissance à laquelle le Mexique devait pour ainsi dire son existence politique, qui pouvait le ruiner d'un mot, et dont tout le monde appréciait d'autant plus la force, que ses flottes croisaient chaque jour sur les côtes des deux mers. La France joua donc, qu'on nous permette cette expression, le rôle du bouc émissaire.

Les citoyens anglais n'échappaient pas seulement, par leur position, aux tracasseries des autorités subalternes du pays, qui sont les plus dangereuses pour les étrangers; ils tenaient aussi le peuple en respect par leurs richesses. C'étaient pour la plupart des agens des principales maisons de commerce de la Cité de Londres, ou des membres des diverses compagnies de mines, qui avaient à leur disposition des capitaux considérables, et qu'on ne pouvait impunément persécuter. La position des sujets français était bien différente : presque tous pacotilleurs, usant de leurs propres ressources ou d'un crédit fort limité, ils n'avaient ni le même rang dans le monde, ni la même influence que les négocians ou les propriétaires de mines venus d'Angleterre. La nature de leur commerce les exposait aussi davantage. Tandis que les Anglais résidaient dans les ports, où ils recevaient de riches cargaisons qu'ils distribuaient en gros aux maisons de l'intérieur, les marchands français étaient obligés de courir eux-mêmes les villes et les campagnes pour débiter leurs marchandises en détail. Or, les populations du centre sont loin d'être aussi éclairées que celles des côtes; les préjugés, la superstition, le fanatisme, sont chez elles plus invétérés, partant la haine des étrangers plus profonde et plus implacable. Nos compatriotes, privés du prestige que donnent les capitaux, déshérités de la protection de la France, qui ne se montrait forte nulle part, se trouvèrent réduits à leurs droits en face de ces passions dangereuses, et c'est une triste défense au Mexique que le simple droit.

Tant qu'il y eut quelque prospérité dans le pays, on se contenta de ne

pas regarder les Français de très bon œil; mais, lorsque, par suite des fautes du gouvernement, l'argent, auquel on venait d'ouvrir tant d'issues, commença à s'écouler sans être remplacé par les produits des mines, les Mexicains songèrent à faire eux-mêmes le commerce. Ils se mirent à acheter dans les ports pour revendre à l'intérieur. Les Français se trouvèrent ainsi en concurrence avec eux. Alors commencèrent les persécutions : on accusa les étrangers d'appauvrir la république en emportant son argent, de ruiner les particuliers en se livrant au commerce de détail, et comme on n'osait s'en prendre aux négocians anglais, qui échappaient à la moitié de ce reproche, la fureur populaire tomba tout entière sur nos compatriotes.

Le signal des vengeances mexicaines contre les Français fut donné à Mexico en 1829, à l'occasion de l'expédition de l'Espagne contre son ancienne colonie. Le peuple de la capitale, ameuté par des meneurs, se rua sur le Parian (bazar de Mexico), où plusieurs négocians espagnols et français avaient leurs magasins; il brûla et pilla tout ce qui lui tomba sous la main. Depuis cette époque, combien de fois n'avons-nous pas vu, à Mexico, à Zacatecas, au Fresnillo, partout, nos compatriotes, le fusil à la main, couchés à plat ventre sur les terrasses de leurs maisons, pendant que l'émeute grondait dans la rue, et cherchait à enfoncer les portes des boutiques, à dévaster les propriétés de ces *maudits Français, malditos Franceses!* Le peuple prit de plus en plus goût à ces persécutions, qui favorisaient son penchant pour le pillage. De leur côté, les autorités subalternes du pays trouvèrent commode, pour courtiser l'opinion, de vexer nos concitoyens; il n'y eut plus un juge de village qui ne voulût avoir la gloire de tourmenter un Français; on ferma leurs magasins arbitrairement, on envahit leurs maisons, on les traîna eux-mêmes dans les prisons publiques sous le plus frivole prétexte. Dans certaines localités, on alla jusqu'à attenter à leur vie; le gouvernement restait impassible devant ces désordres, et les autorisait par son silence.

Les réclamations que fit entendre pendant cinq ans M. Deffaudis, loin de ramener la république dans des voies de modération et de justice, exaspérèrent à tel point l'opinion, qu'on finit par s'en prendre à la personne même de notre ministre. Les plus viles calomnies furent répandues contre le représentant de la France dans des libelles diffamatoires; on l'attaqua jusque dans son honneur, jusque dans sa famille et dans l'asile sacré de la vie privée (1). Le gouvernement mexicain semblait croire que la France avait trop attendu pour ne pas attendre encore, et qu'elle ne pouvait sans doute pas agir, puisqu'elle n'avait pas agi depuis si long-temps.

Enfin la guerre éclata, et, nous le disons à regret, cette guerre, dont le principe était louable, n'eut que de fâcheux résultats. Aux yeux des Mexi-

(1) Si nous en jugeons par les déplorables scènes arrivées dernièrement à Mexico, on est resté fidèle à ce triste système, et l'animosité qui avait déjà poursuivi M. Deffaudis n'a pas épargné M. le baron de Cyprey.

cains, elle nous donna le tort d'avoir entrepris une expédition contre eux sans avoir su la terminer à notre avantage; ils triomphèrent de notre victoire, assurant que nous avions été vaincus, puisque nous avions accepté après le combat les conditions refusées auparavant. L'animosité nationale s'accrut ainsi de notre faiblesse apparente dans cette tentative incomplète. Quand les Français rentrèrent au Mexique avec la paix, ils purent reconnaître qu'on n'avait en définitive rien obtenu. Notre ministre avait été remplacé, mais les sentimens des Mexicains n'avaient pas changé, il s'y joignait même une grande irritation causée par la guerre. Toutefois, tant que Bustamante resta au pouvoir, la justice et la légalité furent maintenues : il connaissait trop bien les forces de la France pour ne pas savoir à quel point ses compatriotes se trompaient en prenant notre générosité pour de l'impuissance; il était trop loyal pour abuser des dispositions de l'esprit public, et faire de la popularité aux dépens de commerçans désarmés et inoffensifs.

L'avénement présidentiel de Santa-Anna fut marqué par un redoublement de persécutions contre les Français. Santa-Anna poursuivait, vis-à-vis de nos concitoyens, une vengeance personnelle; il ne pouvait oublier qu'un boulet français lui avait tranché la jambe sur le môle de Vera-Cruz. Depuis sa blessure, il avait pris une devise à laquelle il ne resta que trop fidèle : *Moler Franceses* (persécuter les Français). Pendant les trois années qu'il présida aux destinées du Mexique, il s'efforça d'humilier notre ministre, de nuire aux intérêts de nos compatriotes et de les inquiéter dans toutes leurs opérations. En 1843, une ordonnance de Santa-Anna prohiba tout à coup, dans l'intérêt d'une industrie qui n'existait pas, l'introduction de la mercerie et de la quincaillerie. Tous les produits de fabrication parisienne furent proscrits par cette mesure. Un autre décret, lancé à quelques jours de là, défendit aux étrangers de se livrer désormais à la vente au détail. Les dispositions de ce décret portaient entièrement sur les Français, les seuls étrangers à peu près qui fissent le commerce de détail (1). Que devait faire notre ministre? Il réclama, mais ses réclamations avaient moins de poids encore que celles de M. Deffaudis, puisqu'il était démontré au Mexique que notre gouvernement ne pouvait rien contre lui. L'ordonnance dont la France demanda en vain le retrait reçut un commencement d'exécution, et si, depuis, nos compatriotes ont pu rouvrir leurs boutiques et détailler de nouveau leurs marchandises, c'est grace à la tolérance du gouvernement mexicain, et non en vertu d'un droit légitimement acquis et hautement proclamé. La loi subsiste, et le ca-

(1) On s'est efforcé de prouver que cette mesure atteignait aussi les négocians anglais, chez qui les détaillans français allaient faire leurs achats. Un simple aperçu des faits montre qu'on s'est trompé. Après la clôture des magasins de détail français, les besoins du pays n'en subsistaient pas moins, et les détaillans mexicains pouvaient tout aussi bien fournir aux demandes de la population en s'approvisionnant auprès des négocians en gros.

ROYAL

price d'un président, d'un préfet ou d'un alcade peut la rendre tout à coup exécutoire.

Dans le courant de 1843, Santa-Anna avait rendu un autre décret qui condamnait à mort tout étranger trouvé les armes à la main sur le territoire de la république; ce décret avait pour but de frapper les Texiens de terreur : de malheureux Français devaient en être les premières victimes. Un général mexicain, commandant la province de Tabasco, avait été chassé du pays sous prétexte de conspiration contre le centralisme; il s'était réfugié à la Nouvelle-Orléans; là il recrutait des colons et des ouvriers, à l'effet, disait-il, de les transporter sur les terres qu'il prétendait posséder dans la province de Tabasco. Le fait est qu'il espérait provoquer une révolution dans le sud au moyen des nombreuses intelligences qu'il s'y était ménagées. Une cinquantaine d'individus, parmi lesquels trente Français, se laissèrent séduire par les belles promesses du général, et passèrent des engagemens avec lui. La plupart ignorèrent jusqu'au dernier moment leur véritable destination. Quant au petit nombre de ceux qui eurent connaissance des desseins de Sentmanat, on n'a pu le constater avec précision, puisque les uns et les autres sont morts sans jugement.

Les partisans du général exilé lui assuraient que, s'il se montrait seulement sur les côtes du golfe avec quelques forces, le département de Tabasco tout entier se soulèverait en sa faveur. De son côté, le ministère, tenu au courant de toutes les démarches de Sentmanat par ses espions et son consul de la Nouvelle-Orléans, avait pris à l'avance des mesures pour s'opposer à l'insurrection. Toute la marine de la république croisait sur les côtes de Tabasco, et des forces considérables de terre étaient échelonnées tout le long du littoral, bien avant que Sentmanat eût pris la mer. Santa-Anna, en envoyant le général Ampudia dans le département menacé, lui avait prescrit de s'opposer à l'invasion par tous les moyens qu'il jugerait convenables; ce général montrait partout l'ordre, signé du président, de mettre à mort Sentmanat et ses compagnons. Le conspirateur parut enfin dans les eaux de Tabasco; mais il avait été signalé par un brick mexicain, et, au moment où il se disposait à jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière de Saint-Jean-Baptiste, il reçut une bordée du navire du gouvernement. En ce moment, Sentmanat monte sur le pont revêtu de son uniforme de général; il dévoile ses plans à ceux de ses compagnons qui ne les connaissaient pas, leur déclare qu'il est trop tard pour reculer, que de toute manière il y va de leur vie, et qu'il vaut mieux la perdre en tâchant de vaincre qu'en se laissant égorger sans vengeance. Il leur parle des forces qui l'attendent à terre, des espérances que lui donnent ses partisans. Ceux qui résistent à ce discours, il les menace de les faire massacrer par ses fidèles; il prodigue les éloges et les promesses à ceux que ses paroles ont décidés. Cependant la position n'était plus tenable; le brick du gouvernement ne cessait de couvrir de ses feux le navire marchand sur lequel Sentmanat et ses compagnons étaient venus; il fallut songer à gagner la terre.

Les uns y arrivèrent à la nage, les autres dans des embarcations. Ils trouvèrent partout la côte gardée par les troupes de la république, et ne purent se faire jour nulle part. Voyant enfin l'inutilité de ses efforts, Sentmanat comprit qu'il devait renoncer à son entreprise et chercher le salut dans la fuite; il engagea ses compagnons à se disperser. La plupart tombèrent entre les mains des soldats, en fuyant à travers un pays qu'ils ne connaissaient pas; d'autres cherchèrent des officiers du gouvernement pour faire leur soumission et leur rendre les armes. Sentmanat ne tarda pas lui-même à être fait prisonnier. On les entassait, à mesure qu'on les prenait, dans les cachots de la prison de Saint-Jean-Baptiste. Lorsqu'ils y furent à peu près tous réunis, on s'occupa de l'exécution. Pour toute forme judiciaire, on leur fit subir un court interrogatoire, puis on les conduisit au supplice. Quelques-uns s'avouèrent coupables, les autres protestèrent jusqu'au dernier moment de leur innocence. Ce fut en vain qu'ils en appelèrent à la justice des Mexicains, jurant qu'ils n'avaient eu connaissance des projets de Sentmanat que lorsqu'il n'était plus temps de reculer, qu'ils s'étaient engagés avec lui comme colons et ouvriers pour la culture des terres que le général leur avait dit posséder au Mexique : leur dernier moment n'en fut pas retardé d'une minute. On égorgea tout. Il y avait dans le nombre des enfans de dix-sept et de dix-neuf ans.

Ces évènemens étaient à peine connus à Mexico, que notre ministre réclama. Que devait-il faire? La France lui aurait-elle pardonné de garder le silence en présence de ces actes de barbarie? Avait-il, comme le plénipotentiaire anglais, le bail de location d'une Balise à convertir en titre de propriété? Était-ce sa faute si une Californie n'était pas au bout de sa patience? Ses réclamations furent dignes et énergiques : elles reçurent l'approbation de tous les sujets anglais de Mexico, qui, n'étant pas dans le secret de la diplomatie, ne pouvaient pardonner à leur ministre le silence qu'il gardait. Santa-Anna, enhardi par la modération intéressée de l'envoyé de la reine Victoria, adressa à M. le baron de Cyprey une réponse pleine d'expressions injurieuses pour la France et pour son représentant : il qualifiait ses réclamations de *tracassières* et d'*imprudentes*, l'invitait à imiter la conduite du plénipotentiaire anglais, et le menaçait de faire porter, par le ministre mexicain à Paris, une plainte contre lui au roi des Français. M. de Cyprey répondit que le représentant de la France n'avait à régler sa conduite que sur l'honneur et l'intérêt de son pays, qu'il acceptait avec joie l'appel au roi des Français proposé par le gouvernement mexicain, mais qu'en attendant il se croyait obligé, par son devoir, à demander si les Français exécutés à Tabasco l'avaient été en vertu d'un jugement, ou non. Au lieu de répondre directement à cette question, les ministres de Santa-Anna crurent se justifier en rappelant les châtimens infligés aux pirates par toutes les législations du monde civilisé; ils citèrent le code pénal de la France, l'exemple d'Alger bombardé tant de fois, conquis enfin, sans qu'il eût été besoin, pour autoriser cette con-

quête, d'un jugement de cour d'assises. Les journaux mexicains avaient malheureusement publié toutes les pièces de cette discussion; ils s'épuisaient chaque jour en commentaires outrageans pour notre ministre. Ceux même qui n'avaient pas approuvé les exécutions de Tabasco s'accordaient à soutenir que M. de Cyprey ne devait point s'immiscer dans une question qui ne le regardait pas, et dès-lors on commença à pratiquer contre lui l'odieux système de calomnies dont nous avons vu récemment les déplorables conséquences.

Sur ces entrefaites, on publia un rapport du général Ampudia, dont nous ne citerons ici que la conclusion : « Des *tinterillos*, des *guisacheros* (des écrivassiers, des gâte-papiers) prétendent que les étrangers légalement punis à Tabasco n'étaient point coupables; erreur d'une conscience de mauvaise foi! Ce qui prouve qu'ils l'étaient, c'est qu'ils blasphémaient dans la chapelle, et que dans les derniers momens de leur existence ils firent de la maison de Dieu un lieu de festin et d'orgie. » Toute la république s'émut en apprenant cette conduite sacrilége, et désormais on ne douta plus de la culpabilité de nos compatriotes. L'armée entra en fureur. Dans une pétition signée par les caporaux et les sergens de la division de Jalapa, on demandait que le baron de Cyprey fût rappelé à l'ordre, et on menaçait la France, si elle osait soutenir son ministre, de renouveler *les triomphes de Vera-Cruz*, de *flétrir encore les lauriers d'Austerlitz et d'Iéna*. De toutes parts on s'ingéniait à prouver que le Mexique pouvait entrer en lutte avec la France (1). Il s'en fallut de peu que la république tout entière ne prît les armes pour conquérir notre pays; heureusement il lui manquait une flotte, et l'Atlantique sauva la France!

Jamais du temps de M. Deffaudis la haine contre les Français n'avait trouvé de si furieuses expressions; on sentait que la guerre avait passé par là. Dans les provinces, l'exaspération eut des suites plus graves : les autorités, les soldats, la populace, se portèrent à de coupables excès sur nos compatriotes. L'attentat de Mazatlan vint mettre le comble à ces violences. On n'ose retracer les ignobles outrages dont fut abreuvé un Français saisi par une patrouille à la suite d'une querelle avec un soldat mexicain. Notre consul à Mazatlan, M. Guéroult, dont les honorables qualités avaient gagné l'estime des Mexicains eux-mêmes, s'empressa de protester contre le traitement illégal infligé à un compatriote; sa protestation, remise entre les mains du général Mozo, gouverneur de la ville, ne reçut même pas de réponse écrite; on fit

(1) Quelques citations suffiront pour donner la mesure de ces rodomontades. Le *Censor de Vera-Cruz* prétendit que l'amiral Baudin et le prince de Joinville avaient pris *une course de cerf devant Santa-Anna;* le *Diario del Gobierno* soutint que *les Gaulois avaient été chassés par Camille;* enfin le *Lucero de Tacubaya* osa écrire que l'amiral, *qui, du reste, avait déjà été châtié par une autre puissance, puisqu'il était manchot, était venu recevoir à Vera-Cruz une dernière, mais terrible leçon!*

dire à notre consul que sa démarche était regardée comme non avenue, puisque, n'ayant qu'un caractère purement commercial, il se mêlait de ce qui ne le regardait pas. Cependant les étrangers de toutes nations établis à Mazatlan n'avaient pu voir sans indignation les incroyables violences dont notre compatriote avait été victime. Une lettre publiée par le *Courrier Français de Mexico*, et qui rendait compte de l'évènement, portait plus de trente signatures respectables, parmi lesquelles figuraient même les noms de quelques négocians mexicains. La chambre des députés ne put faire autrement que de s'occuper d'un fait aussi scandaleux; M. Gomez Pedrasa retraça à la tribune l'odieuse conduite de l'officier de Mazatlan, il flétrit en même temps les massacres de Tabasco, et demanda ce que le monde civilisé penserait du Mexique en apprenant des actes semblables! Appuyé des députés Llaca, Alas et de tous les membres éclairés du congrès, il proposa que le ministère ordonnât une enquête, et que le coupable, s'il y en avait un, fût immédiatement puni. L'auteur de l'attentat fut en effet condamné à huit ans de fer et à la dégradation; mais ce n'était là qu'une satisfaction accordée à la pudeur publique, ~~et on~~ se hâta de le laisser évader.

Bien des difficultés compliquaient, on le voit, les relations de la France avec le Mexique, lorsque la révolution de 1844 renversa Santa-Anna, en appelant au pouvoir des hommes d'une modération connue. M. de Cyprey saisit alors avec empressement l'occasion de terminer ces querelles; il fut le premier à complimenter le nouveau président Herrera; il lui témoigna, en audience solennelle, le désir qu'il avait de voir des relations amicales remplacer les relations pénibles qu'il avait eues avec le gouvernement déchu, et protesta de son oubli du passé. Le général-président répondit dans le même sens au nom du Mexique; mais ses paroles ne trompèrent personne. Si on ne doutait pas de la mansuétude du général Herrera, on connaissait aussi l'exaspération des Mexicains; l'on savait que le général Garcia Conde et les autres membres du cabinet sorti de la révolution détestaient les Français. Malgré la patience qu'apportait M. de Cyprey dans les négociations, il ne parvint pas à arracher au ministère la promesse d'une indemnité pour nos compatriotes lésés dans leurs intérêts par le gouvernement mexicain.

Quelques mois après, un nouvel attentat, commis sur un secrétaire de notre légation, venait rendre toute conciliation impossible. Pour quiconque a visité le Mexique depuis la guerre de la Vera-Cruz, ce résultat était prévu. Bien avant le fâcheux incident qui a entraîné une rupture définitive, nos relations amicales avaient cessé avec la république. Les Mexicains ne pouvaient point nous pardonner d'avoir pris Saint-Jean d'Ulloa, désarmé Vera-Cruz, et conclu un traité de paix sans avantages pour nous. Ce peuple, qui massacre ses prisonniers de guerre, ne comprend pas que l'on épargne volontairement un ennemi vaincu. Il nous croit faibles, et nous défie, car dans notre générosité il ne voit qu'une défaite; c'est là tout le secret de son courage. La France se trouve, vis-à-vis du Mexique, dans la position qu'elle s'est faite vis-à-vis de

toutes les républiques du sud. Il importe qu'elle ne néglige rien pour reprendre son ascendant. L'histoire de ses relations avec la république mexicaine peut lui servir d'enseignement pour l'avenir. Il y a loin de la politique passive qu'elle a presque constamment pratiquée à l'activité de la diplomatie anglaise, à l'ambition envahissante des États-Unis. C'est à elle de voir si elle veut persister dans cette voie funeste ou adopter un rôle nouveau.

IV.

Quelque déplorables que puissent paraître, dans leurs conséquences immédiates, nos démêlés avec le Mexique, quelque fâcheuse que soit pour la France l'obligation d'aller combattre, à deux mille lieues, des ennemis sur lesquels elle n'a rien à prendre en échange de ses dépenses et du sang de ses soldats, il n'en est pas moins vrai qu'étudiée d'un peu haut, la question mexicaine se présente sous un aspect moins décourageant. Une occasion s'offre à la France de relever son influence compromise dans le Nouveau-Monde; saura-t-elle en profiter? Nous n'irons pas, sans doute, comme en 1838, prendre Saint-Jean d'Ulloa, démanteler Vera-Cruz, pour que le Mexique, désormais hors de la portée de nos canons, se rie de notre escadre, et attende paisiblement que la fièvre jaune et les vents du nord nous obligent à accepter des traités évasifs, une satisfaction incomplète. Nous n'irons pas non plus, avec des intentions de conquête, attaquer la Californie ou la Sonora, nous établir sur les côtes du golfe ou de l'Océan Pacifique, afin de surveiller de plus près le continent américain. Personne n'y songe, la France n'a nul intérêt à fonder des colonies de l'autre côté de l'Atlantique; ce qu'il nous faut plutôt que des terres, c'est une influence directe sur toutes les républiques du sud, c'est le protectorat explicite de toutes les anciennes colonies espagnoles.

Admettons même qu'instruits par l'expérience, nous allions, avec des ressources sagement préparées, de fortes escadres et des troupes de débarquement, dicter la paix jusque dans Mexico : ce serait nous exposer à de grandes dépenses pour ne pas obtenir des résultats bien sérieux; car, en supposant que les stipulations de la paix fussent telles que notre honneur et l'intérêt de notre commerce ont le droit de les exiger, qui nous en garantirait l'exécution? quel gouvernement ferions-nous responsable de l'observation des traités? Les gouvernemens ne se succèdent-ils pas au Mexique plus rapidement que les années, et celui d'aujourd'hui ne regarde-t-il pas comme non avenus les actes de celui d'hier? Nos troupes retirées, le cabinet avec lequel nous aurions traité renversé par une révolution, la vanité nationale ne rejetterait-elle pas sur l'incapacité ou la trahison les défaites et les humiliations du Mexique? et ne serions-nous pas obligés, tôt ou tard, de recommencer la guerre? Pour contester cette hypothèse, il faudrait ne pas connaître le peuple mexicain, et ne tenir aucun compte du passé. Oui, tout arrangement avec

le Mexique ne peut être qu'illusoire tant qu'il ne sera rien changé aux lois qui régissent ce pays.

Pour traiter avec quelque sécurité, il faudrait donc commencer par fonder au Mexique un pouvoir réel, effectif, stable, un pouvoir qui pût nous garantir l'observation des clauses stipulées. Il faudrait y créer ce que l'Europe a créé en Grèce, un gouvernement, une nation. Avilis par un long esclavage, les Mexicains sont, comme les Grecs, ennemis des étrangers, divisés d'opinions, de familles et d'intérêts. Moins énergiques et moins actifs que les Hellènes, plus arriérés, pour tout dire, ils sont aussi plus dociles, et la tâche d'un pouvoir constituant se trouverait par là bien facilitée.

Deux moyens se présentent pour créer au Mexique cette salutaire influence d'un pouvoir stable et respecté. Un de ces moyens, indiqué récemment par un journal anglais, le *Times*, consisterait à ériger le Mexique en royaume, et à en placer la couronne sur la tête d'un prince étranger. Le *Times* désigne un membre de la famille d'Espagne comme devant exciter moins de répugnance dans le pays, et sans doute aussi parce que l'Angleterre le dominerait plus aisément; mais ce moyen, proposé, en 1821, au Mexique même, par M. Guttierrez Estrada, souleva une effroyable tempête : l'auteur de cette motion dut chercher dans l'exil un abri contre la colère de ses compatriotes. Depuis, bien que la proposition de M. Estrada n'ait pas cessé de gagner des suffrages dans le pays, elle est loin toutefois d'avoir conquis assez de partisans pour être encore applicable. Les préjugés nationaux s'opposent à l'établissement de la royauté; Santa-Anna lui-même en a fait l'épreuve à ses dépens; s'il s'est aliéné les cœurs de ses concitoyens, c'est moins par son avarice et sa lâcheté que par cette ambition bien connue qui le portait à rêver la couronne. Pour arriver à l'application du système monarchique au Mexique, il faudrait recommencer l'œuvre de Cortez et refaire la conquête du pays. Ce seraient de grandes dépenses pour arriver à des résultats problématiques. D'ailleurs, les États-Unis ne verraient pas de bon œil une entreprise qui ferait triompher dans leur voisinage un principe opposé à celui de leur constitution. Lors même qu'ils ne l'attaqueraient pas ouvertement, une royauté jeune et mal assise encore pourrait-elle résister à cette démocratie conquérante et furieuse, qui a la prétention de tout vaincre, de tout s'assimiler, de tout régir en Amérique?

Le second moyen nous paraît plus praticable. Parmi les partis qui se disputent la prééminence au Mexique, on pourrait choisir celui qui offre le plus de garanties pour l'avenir du pays : il faudrait s'appliquer à le faire prévaloir, à le soutenir, à le fortifier, à le diriger. Trois opinions s'agitent au Mexique pour arriver à la présidence ou pour s'y maintenir : ce sont l'opinion absolutiste ou centraliste, l'opinion modérée, et l'opinion fédéraliste ou libérale. Il faut se demander à laquelle de ces opinions peut appartenir l'honneur de régénérer le Mexique.

Le parti absolutiste, assis en 1834 par Santa-Anna sur les ruines de la

fédération, vient d'être renversé au commencement de l'année 1845 dans la personne du même général. A ce parti, dont le nom indique suffisamment les tendances, appartiennent la grande majorité du clergé, qui demande avant tout le maintien de ses priviléges; les généraux, qui trouvent trop limité pour leur ambition le gouvernement d'une province, et désirent tous plus ou moins arriver au fauteuil de la présidence; les agioteurs, les banquiers, les grands spéculateurs de toute espèce qui, dirigeant leurs principales opérations sur les fournitures, les emprunts du trésor, la contrebande, en un mot sur la vénalité et la corruption, trouvent plus facile de séduire un gouvernement central que d'avoir successivement affaire à plusieurs gouvernemens provinciaux. Les spéculateurs, les banquiers, forment, comme détenteurs du numéraire, la principale force du parti; ils ont toujours à sa disposition des capitaux qu'il leur est facile de décupler en peu de temps, soit par le remboursement que leur influence sait obtenir de créances sur le trésor livrées à vil prix par des malheureux, soit par l'achat de terres des domaines qu'ils se font livrer moyennant un modique pot de vin, soit par l'exemption de droits de douane qu'ils se procurent à bon marché, soit enfin par un de ces mille moyens que la fraude invente pour séduire l'avarice puissante. Au-dessous de l'aristocratie financière s'agite le menu peuple du parti : ce sont pour la plupart des adhérens du clergé qui croient la religion menacée à chaque nouvelle secousse de l'état. Les agioteurs et les militaires sont la force active de l'opinion absolutiste; le clergé constitue sa force morale. Ce parti, le plus corrompu des trois, le plus opposé aux véritables intérêts du Mexique, est aussi celui qui a disposé jusqu'à ce jour de la plus grande influence.

Le parti modéré, qui est actuellement aux affaires, cherche un juste milieu impossible entre la fédération et le centralisme; il voudrait conserver une direction unique, tout en créant des juntes départementales qui annuleraient à peu près l'action du pouvoir central. Cette conciliation d'élémens incompatibles est le rêve de quelques imaginations débonnaires, qui ne voudraient ni la corruption et la marche rétrograde de l'absolutisme, ni le mouvement prononcé de la fédération et les troubles qu'entraîne l'appel de tous les citoyens aux affaires publiques. Le gouvernement des modérés est l'anarchie de la faiblesse. Trop honnêtes pour comprendre la dépravation mexicaine, ils se laissent duper par elle sans savoir s'en faire un appui, à l'exemple de Santa-Anna et des centralistes purs. D'une probité avérée, ils pourraient sauver le pays, si le courage et l'intelligence étaient chez eux à la hauteur de la vertu. Faute d'énergie et de lumières, ils ne font que précipiter la nation vers sa ruine. Ce parti se compose de vieillards élevés sous la férule des Espagnols; il leur semble toujours avoir derrière eux Ferdinand VII et l'inquisition. Le type des hommes de cette opinion est le président actuel, le général Herrera.

Le parti fédéraliste ou libéral aspire à remettre les choses dans l'état où elles étaient en 1834. Il voudrait que chaque province eût sa représentation

particulière, son président ou gouverneur, avec un congrès et un président à Mexico, qui s'occupassent des affaires extérieures et de toutes les mesures d'intérêt général. Ce système est celui qui est le plus applicable à la nature du pays; il a l'avantage de concentrer le pouvoir dans les limites où doit s'exercer son influence; il le circonscrit de manière à ce que son action puisse se porter facilement du centre à la circonférence, tandis que le centralisme, associant des élémens divers, des intérêts contraires, ne peut rendre que des lois générales pour tout le pays, et par cela même nuisibles pour certaines provinces, tandis qu'elles sont pour les autres d'une médiocre utilité. En outre, l'autorité du gouvernement central, ayant à traverser d'immenses déserts pour arriver aux extrémités, diminue de force à mesure que la distance augmente, et de la sorte ce que l'on appelle centralisme n'est au contraire que la décentralisation et la faiblesse. C'est le gouvernement d'une multitude de petits tyrans appelés généraux ou préfets; c'est, si l'on peut parler ainsi, une fédération d'autocrates.

Le parti libéral est le seul qui lutte franchement contre les préjugés nationaux, le seul qui comprenne les véritables besoins du pays. Il sent que ce qui manque surtout au Mexique, c'est la population : il voudrait, à l'exemple des États-Unis, appeler des colons étrangers à la culture du sol; mais comme, pour en venir là, il faudrait poser en principe la liberté de conscience, supprimer les priviléges, mettre la main sur les biens du clergé, et soumettre la grande propriété à des lois plus favorables à la colonisation que les lois actuelles, il a naturellement des ennemis acharnés dans les deux autres partis. D'ailleurs, il partage lui-même l'éloignement qu'ont les peuples de race espagnole pour les étrangers. On pourrait craindre qu'après avoir appelé les colons au Mexique par des lois libérales, il ne détruisît l'effet de ces lois par une foule de mesures vexatoires. Pour le maintenir dans la voie du progrès, il faudrait l'influence et les conseils d'une nation amie et en même temps redoutée. Ce parti a sur les deux autres l'avantage du nombre; s'il était aussi riche en capitaux qu'il l'est en hommes, s'il comptait dans ses rangs des généraux capables d'entraîner les troupes à leur suite, il y a long-temps qu'il gouvernerait le Mexique. Malheureusement pour les fédéralistes, toutes les révolutions s'accomplissent par les agioteurs, les prêtres et les militaires, et les uns comme les autres ne remettront jamais le pouvoir aux mains de gens qui n'en useraient tout d'abord que pour les dépouiller. Le fédéralisme avait autrefois dans l'armée un représentant digne de lui; le général Mejia, homme d'une probité à toute épreuve, d'un caractère franc, loyal, énergique, et d'une valeur brillante, s'en était déclaré le chef. Santa-Anna, l'ennemi de toutes les gloires nationales, se débarrassa de Mejia en le faisant fusiller à Acajete. Depuis cette époque, le seul général qui ait osé professer hautement ces doctrines est Urrea; mais ce chef n'exerce aucun prestige, et il serait difficile de décider s'il obéit, en défendant le fédéralisme, à des convictions sérieuses ou à l'impulsion de son intérêt.

S'il n'a pas de chef parmi les militaires, le fédéralisme compte dans ses rangs tout ce qu'il y a d'hommes distingués dans le barreau, le commerce et la bourgeoisie. A cette opinion appartiennent les membres les plus éloquens du congrès : Gomez Farias, Gomez Pedrasa, Alas, del Castillo, de la Cortina. Dans les provinces du centre, elle est noblement représentée par l'illustre famille des Garcia de Zacatecas; par les Peña, les Verdia, les Vergara, à Guadalajara; par les Echevarria, les Castro, à Durango; dans le nord enfin, par les Arbides et une foule d'autres familles, qui toutes entraînent de nombreuses populations à leur suite. Les élections libres de 1841 ont montré de quelles forces pourrait disposer ce parti; elles envoyèrent aux chambres une si grande majorité fédéraliste, que Santa-Anna se vit contraint de dissoudre le congrès, sous peine de succomber. En 1842, de nouvelles élections eurent lieu sous l'influence directe du dictateur; dans plusieurs chefs-lieux de département, à Chihuahua notamment, les électeurs délibérèrent sous le canon. Cependant la majorité de la chambre fut encore libérale, et Santa-Anna fut renversé. Si la fédération ne put pas dès-lors s'établir, il n'en faut accuser que les obstacles qui ont enlevé jusqu'à ce jour à l'opinion libérale le concours de l'armée et des capitalistes.

Dans beaucoup de provinces, le fédéralisme peut compter sur l'appui des classes inférieures. Les *leperos* de Jalisco chantent dans leurs fêtes populaires les louanges de la fédération, qu'ils désignent par un de ces diminutifs d'affection que la langue espagnole est seule capable d'inventer. Guanahuato, Zacatecas, Sonora, Sinaloa, le Nouveau-Mexique, Chihuahua et Tampico se sont prononcés hautement pour la fédération; toutes les provinces éclairées, toutes celles dont le contact avec les étrangers est plus fréquent, ne cessent d'émettre des vœux pour le rétablissement de ce système. L'absolutisme s'est réfugié dans les provinces centrales, où domine le clergé, où règnent par conséquent l'ignorance et le fanatisme. Ainsi Aguascalientes, San-Luis Potosi, Lagos, tiennent toujours pour le centralisme; mais ces provinces ne forment, après tout, qu'une minorité.

Cependant, pour que le parti fédéraliste puisse rétablir l'ordre au Mexique, il faut, nous l'avons dit, qu'il soit dirigé par une force étrangère aux passions du pays ; il faut qu'il soit garanti de ses propres excès, et protégé contre lui-même, si l'on ne veut le voir frappé à son tour d'impuissance par les défauts du caractère national. Les fédéralistes ne se dissimulent pas cette situation, et tous les partis en général sont convaincus que le remède aux maux de la nation ne peut pas venir d'eux seuls; ils s'agitent, tournent de tous côtés leurs regards pour voir d'où leur viendra le messie de l'ordre et de la liberté : ils l'ont vainement cherché dans leurs rangs jusqu'à ce jour. Les provinces septentrionales l'attendent maintenant des États-Unis, celles de l'ouest et du sud d'une scission qui les mettrait dans la situation où se trouvent déjà Guatemala et les petites républiques de l'Amérique centrale, c'est-à-dire dans un état pire que l'état présent. Aucune n'attend son salut

des forces même de la nation. Les Mexicains ne se font pas illusion sur leur caractère ni sur leur corruption. Ils se connaissent trop bien pour espérer en eux-mêmes; ils savent qu'une main puissante est nécessaire pour combattre leurs mauvaises habitudes et leur irrésistible penchant au mal. Ils le disent à qui veut l'entendre : « Ne cherchez parmi nous ni patriotisme, ni bonne foi; nous n'obéissons qu'à la rigueur et aux mauvais traitemens. » Or, comme le meilleur système de gouvernement prospère ou dépérit après tout selon les instrumens qui l'appliquent, il n'y aura jamais au Mexique ni gouvernement, ni unité, ni constitution, tant que la race mexicaine sera abandonnée à elle-même. Les principes fédéralistes même qui, en théorie, paraissent devoir sauver le pays, ne produiraient que de mauvais résultats, si les tendances du caractère national n'étaient pas contenues par une force supérieure.

La France ne pourrait-elle pas être cette force? Ne pourrait-elle, si l'opinion fédéraliste arrivait au pouvoir portée par notre influence, s'appliquer à diriger cette opinion, à la modérer, à la défendre contre les factions d'abord, contre ses propres excès ensuite? On nous objectera, je le sais, les difficultés d'une semblable tâche, augmentées encore pour nous par la haine que nous ont vouée les Mexicains. Ne nous y trompons pas, ces obstacles sont plus apparens que réels. Si la haine des Mexicains pour les étrangers était l'expression d'un ardent patriotisme, il faudrait renoncer peut-être à en avoir raison; mais cette haine vient surtout d'un excessif amour-propre exaspéré par la conviction de l'impuissance. Ce qu'ils haïssent dans les Européens, c'est la supériorité de la civilisation, c'est l'ordre, c'est la prospérité, c'est l'opulence; ce qui les irrite, c'est le parallèle qu'on ne cesse d'établir entre l'Amérique et l'Europe, entre la faiblesse et la force. Le patriotisme n'a rien à démêler avec ce ridicule orgueil. Il ne peut y avoir de patriotisme là où il n'y a ni ordre, ni moralité, ni gouvernement, ni famille, rien en un mot de ce qui constitue la patrie. Il n'y a pas de patriotisme chez un peuple qui rêve sans cesse le morcellement de son pays, qui appelle à grands cris le joug de l'étranger, comme le font chaque jour les provinces septentrionales du Mexique et le Yucatan. Une nation qui voudrait exercer sur cette république une influence morale n'aurait point à redouter un tel obstacle. D'ailleurs, les partis veulent tous arriver au pouvoir, et, du moment qu'une puissance étrangère promettrait le gouvernement aux fédéralistes, les fédéralistes lui tendraient les bras.

Un autre sentiment militerait en faveur de la puissance qui arriverait au Mexique avec l'intention de tirer parti des élémens qu'il renferme, de le ressusciter en un mot par lui et pour lui : ce sentiment, c'est l'amour-propre de race. Si les Mexicains songent à se jeter dans les bras de l'Union, c'est qu'ils ne voient pas d'autre ressource ouverte contre les calamités qui les assiégent. Ils n'aiment pas plus les citoyens américains qu'ils n'aiment les Anglais, qu'ils ne nous aiment nous-mêmes. Ce qu'ils cherchent, c'est la prospérité résultant d'un ordre qu'ils sont incapables d'établir. Mais qu'on mette

à leur disposition les moyens d'obtenir par eux-mêmes les avantages qu'ils demandent à l'Union, l'amour-propre de race reprendra aussitôt le dessus, et ils ne songeront plus qu'à rester ce qu'ils sont, membres de la famille espagnole d'Amérique.

Un fait important vient à l'appui de notre opinion. En 1838, lorsque l'amiral Baudin se présenta sur les côtes du golfe, un mouvement fédéraliste se déclara immédiatement dans plusieurs parties du Mexique. La Sonora et Sinaloa s'agitèrent, Tampico releva le vieil étendard de 1834, et chercha à s'appuyer sur les Français; on prétend même que des propositions directes furent portées à l'amiral, et que les propriétaires fédéralistes de la côte lui offrirent soixante mille chevaux et mules pour monter sa cavalerie et porter ses bagages, s'il consentait à les soutenir par une marche sur Mexico. Notre flotte ne portait aucune troupe de débarquement; en outre, tout le monde pensait encore à cette époque qu'il suffisait d'une simple démonstration sur Vera-Cruz pour ramener la république à la raison. M. Baudin dut par conséquent ne tenir aucun compte de ces ouvertures. Qu'aujourd'hui une escadre française paraisse dans les eaux de Vera-Cruz, et l'opinion fédéraliste, qui est en fermentation sur tous les points, qui lutte depuis dix ans contre des ennemis qu'elle ne peut vaincre, s'empressera de lui offrir encore son concours. Une seconde fois les destinées du parti appelé à régénérer la république seront entre les mains de la France, et de sa réponse dépendra l'avenir de notre influence dans l'Amérique espagnole. Il est temps que nous rencontrions par-delà l'Atlantique un gouvernement capable de comprendre ce que vaut notre appui, assez intelligent pour écouter nos conseils, assez fort pour les pratiquer. La France a suspendu ses relations avec la république : elle ne peut les reprendre qu'avec un pouvoir instruit à la respecter et à la craindre. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'humilier le Mexique, il s'agit au contraire de l'éclairer sur ses propres intérêts et de le ramener à des voies meilleures. L'Angleterre elle-même regarde aujourd'hui comme opportune toute entreprise qui tendrait à ramener l'ordre au Mexique.

Parmi les avantages qui résulteraient du rétablissement de l'ordre et de la prospérité au Mexique, il en est que la France partagerait avec l'Europe entière, il en est d'autres qui n'appartiendraient qu'à elle seule.

Le Mexique occupe dans l'Amérique septentrionale une superficie égale à celle de toute l'Europe, moins la Russie; le chiffre approximatif de sa population est de huit millions d'habitans. Que l'on compare le commerce que fait l'Europe avec ce pays à celui qu'elle fait avec les États-Unis, et l'on trouvera qu'il est bien loin d'offrir les mêmes résultats. On évalue à 18 millions de piastres (90 millions de francs) la somme totale de l'introduction annuelle des marchandises étrangères au Mexique; la France n'en expédie, pour sa part, qu'un cinquième à peine. Si notre commerce avec le Mexique n'est pas plus développé, c'est que la population mexicaine est en grande partie presque barbare : les hautes classes même ne connaissent ni le luxe, ni le bien-

être; l'agriculture et l'industrie n'ont pris aucun essor. Jetez au Mexique un surcroît considérable de population européenne, et aussitôt une foule de nécessités nouvelles seront révélées aux Mexicains; le travail et la production augmenteront à l'intérieur pour les satisfaire, et le commerce se développera dans une proportion analogue. Toute l'Europe profitera de ce supplément de consommation, mais le commerce et l'industrie française en auront la meilleure part, leurs produits s'adressant spécialement aux pays où règne une civilisation avancée. L'Angleterre et les États-Unis fournissent à peu près seuls aux besoins des nations arriérées; à mesure que les peuples se civilisent, l'introduction des marchandises françaises augmente chez eux, sans que l'importation anglaise ou américaine suive une progression égale.

Quant aux avantages exclusivement réservés à la France, on devine qu'ils seraient purement politiques. Si la nation mexicaine devenait, grace à nous, riche et puissante, la France aurait désormais les moyens d'arrêter en Amérique les envahissemens de l'Angleterre et de l'Union. Mise en état désormais de se défendre par elle-même, cette république deviendrait la protectrice naturelle des nations espagnoles du Nouveau-Monde. Ainsi la France aurait assis à jamais son influence dans ces pays où on doute aujourd'hui de sa force. Si au contraire on veut se borner, comme en 1838, à une simple démonstration, qui n'aurait d'autre effet que d'irriter les passions mexicaines, sans nous assurer aucun avantage, aucune garantie, mieux vaudrait, nous le croyons, déclarer nos relations avec la république à jamais rompues, et attendre, pour renouer des rapports avec les états mexicains, qu'ils eussent été incorporés à l'Union ou vendus à l'Angleterre.

FÉLIX CLAVÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1845.

Une révolution ministérielle s'est accomplie en Angleterre; elle était si inattendue, elle a été si subite, qu'elle n'a pu produire du premier coup tout son effet. Chose étrange! la nouvelle d'un changement de ministère, qui, si elle avait été préparée par quelques symptômes avant-coureurs, aurait probablement affecté les fonds publics et dérangé le cours des affaires, n'a produit sous ce rapport aucune impression. Le public doutait encore de la réalité de ce qui se passait sous ses yeux. Il ne pouvait croire, avant de l'avoir bien vu, que ce ministère si solidement constitué et par sa force propre et par la faiblesse de ses adversaires, eût disparu soudainement comme un personnage de théâtre, sous lequel s'ouvre une trappe. Quand la nouvelle a été bien certaine, quand il a été bien avéré que sir Robert Peel se retirait, on a cru et on a dit universellement qu'il reviendrait. Il était tellement admis que c'était l'homme nécessaire, indispensable, que toute autre combinaison semblait impossible. Et cependant sa résolution était bien définitive; sa démission n'était pas une formalité, une simple politesse pour ses collègues et en particulier pour le duc de Wellington; elle était sincère, et elle est, quant à présent du moins, irrévocable.

Nous disions, il y a quinze jours, que lord John Russell était le meilleur tacticien parlementaire de son pays, et qu'il venait de le prouver par la position nouvelle qu'il avait prise. En se mettant lui-même à la tête de la croisade contre les *corn-laws*, il supplantait, disions-nous, sir Robert Peel, et il prenait possession d'un terrain qui, tôt ou tard, deviendrait celui du combat. C'est en effet ce qui est arrivé, et nos conjectures ont même été de beaucoup dépassées. Nous étions encore loin de croire que sir Robert Peel serait

forcé de reconnaître si promptement les effets de cette tactique habile, et qu'il se trouverait pris entre l'alternative de l'action immédiate et celle de sa retraite. On pourra trouver qu'il a trop vite abandonné la partie, qu'il a vu la situation pire qu'elle n'était, et qu'il aurait dû risquer un dernier combat; mais nous croyons au contraire qu'il a jugé sa position avec beaucoup de résolution, et que le parti qu'il a pris annonce autant de sang-froid que de justesse d'esprit. En effet, s'il n'avait proposé dans la chambre des communes qu'une réforme partielle, il ne pouvait plus compter sur le concours des whigs, qui jusqu'à présent avaient voté pour lui, puisqu'ils venaient de se prononcer pour une réforme radicale. Les tories, mécontens de leur côté, auraient saisi cette occasion de lui faire expier les mesures libérales qu'il leur avait imposées depuis quatre ans. Sir Robert Peel n'a pas voulu s'exposer à un échec qu'il considérait comme à peu près certain. Il a donc pris résolument son parti, et a dit à ses collègues : Je proposerai le *rappel total*, ou je me retirerai. On dit qu'il avait d'abord réussi à convertir le plus important de ses collègues, le vieux duc de Wellington, qui exerce une autorité presque toute-puissante sur la chambre des lords. C'était le principal; il y avait bien, à ce qu'il paraît, quelques récalcitrans, mais c'était de ceux dont on pouvait très bien se passer. Comment cet accord momentané fut-il rompu? comment le duc de Wellington changea-t-il de résolution? C'est ce qu'on ne sait pas encore. Est-ce le mouvement causé dans le pays par la nouvelle hardiment donnée par le *Times*, est-ce les obsessions de ses collègues de la chambre haute et les cris de la grande propriété qui agirent sur lui et lui firent prendre en dernier lieu le parti de la résistance? Toujours est-il que, dès qu'il se trouva en opposition directe dans le conseil avec sir Robert Peel, le sort du ministère fut décidé. Une réunion du conseil eut lieu lundi à Londres; le duc de Wellington n'y assistait pas. La démission des ministres y fut décidée; tous partirent le surlendemain pour l'île de Wight, où se trouvait la cour. Le duc de Wellington les joignit à un embranchement du chemin de fer, et alla avec eux déposer sa démission entre les mains de la reine.

Lord John Russell avait été, dit-on, déjà prévenu qu'il serait appelé par sa souveraine. Il avait quitté Edimbourg en toute hâte. Aussi, dès le jeudi, il partit pour l'île de Wight, après avoir eu une conversation en passant à Londres avec sir Robert Peel; il vit la reine, revint en ville le soir même, et en ce moment son administration est déjà composée.

C'était, en dehors de sir Robert Peel et des tories modérés, la seule combinaison possible. Un ministère de purs tories n'aurait pas vécu une semaine sans jeter l'Angleterre dans les plus grands périls intérieurs. Dès que sir Robert Peel, de son côté, refusait de reconstituer un cabinet sans le duc de Wellington, il n'y avait plus, naturellement, d'autre candidat que lord John Russell.

Les noms des nouveaux ministres étaient tout trouvés. Lord John Russell sera premier lord de la trésorerie, c'est-à-dire premier ministre. Il aura pour

collègues M. Macaulay, aussi distingué comme orateur que comme critique et historien; lord Morpeth, autrefois secrétaire d'état pour l'Irlande; M. Baring, autrefois chancelier de l'échiquier; M. Charles Buller, un des orateurs les plus spirituels du parlement; sir Thomas Wilde, ancien avocat-général, orateur et légiste de premier ordre, et lord Palmerston, assez connu pour n'avoir pas besoin d'autre désignation. Voilà pour la chambre des communes. Dans la chambre des lords, les ministres whigs seront lord Cottenham, ancien chancelier; lord Grey, plus connu sous le nom de lord Howick; le marquis de Normanby, ancien vice-roi d'Irlande sous le nom de lord Mulgrave; le marquis de Lansdowne, ancien président du conseil, titre, comme on sait, purement honorifique, et le marquis de Clanricarde, ancien ambassadeur à Pétersbourg. L'ambassadeur à Paris serait le comte de Clarendon, ancien ministre plénipotentiaire à Madrid.

Ce ministère est, individuellement, plus brillant que celui qui vient de se retirer, et dans lequel il n'y avait que quatre hommes véritablement politiques, sir Robert Peel, le duc de Wellington, sir James Graham et lord Aberdeen. Lord Lyndhurst et lord Stanley, quoique d'un talent de premier ordre, avaient à peu près abdiqué tout ascendant politique : le reste du cabinet était composé de médiocrités; mais ce ministère avait le grand avantage de l'unité, il avait un chef qui poussait sa suprématie jusqu'à l'autocratie, et sa politique en avait acquis une décision et un ensemble rares.

Ce n'est pas que lord John Russell exerce moins d'ascendant personnel que sir Robert Peel. Au contraire, sa domination sait peut-être mieux se faire accepter; mais, supérieur à son éloquent rival par l'étendue de l'esprit et la largeur des principes, il lui est certainement inférieur dans la direction et l'administration des affaires publiques. Or, c'est face à face avec des difficultés matérielles que va tout d'abord se trouver le nouveau ministère. S'il est vrai que la récolte n'ait pas été suffisante, il faudra y parer par des lois immédiates; mais si le ministère whig se trouve arrêté dès son début, s'il échoue dans la chambre des communes, que fera-t-il? Une dissolution? C'est déjà du temps de perdu, et en admettant, ce qui est fort douteux, qu'il trouve une majorité quelconque dans la chambre des communes, la chambre des lords n'est-elle pas là pour lui barrer le chemin? On a donc raison de prévoir un conflit entre les deux chambres, et de très grandes difficultés pour tout ministère, quel qu'il soit.

Une autre circonstance très grave augmentera encore les embarras de la nouvelle administration. Dans quatre ou cinq jours, le message du président des États-Unis arrivera à Liverpool, et tombera au milieu de la crise anglaise. Si la dissolution du cabinet de sir Robert Peel avait eu lieu un mois plus tôt, si elle avait pu être connue en Amérique avant la réunion du congrès, il est possible qu'elle eût influencé le langage du président et l'eût rendu encore plus provocateur qu'il ne devait l'être. Heureusement pour l'Angleterre, M. Polk aura parlé sans savoir qu'elle était à ce moment-là en pleine crise,

et nous ne croyons pas que, quant à présent du moins, il y ait un péril imminent pour la paix.

Les Américains, il faut en convenir, font souvent beaucoup plus de bruit que de mal; ils font des démonstrations non suivies d'effet. Ainsi, l'incorporation immédiate du territoire de l'Orégon est votée par la chambre des représentans. On sonne la cloche d'alarme, on croit que la guerre va éclater et qu'il faut se préparer à entrer en campagne. La question cependant passe de la chambre des représentans au sénat, et ici la scène change. Le sénat est le pouvoir modérateur; il est composé d'hommes plus calmes et plus sages; il aime mieux dénouer que trancher, et il rejette le bill adopté par l'autre chambre. Cela arrive presque chaque année; plusieurs fois déjà la plus jeune chambre a voté la conquête de l'Orégon sur le papier, et autant de fois le sénat l'a ramenée à la raison. Nous sommes fort tentés de croire qu'il en sera encore ainsi cette fois; nous croyons même que la chambre des représentans compte sur le refus du sénat, et qu'elle se donne ainsi la gloriole de faire une manifestation belliqueuse, sachant bien qu'elle n'aboutira à rien.

Ainsi donc, lors même que le président, dans son message, déclarerait positivement l'intention des États-Unis de réclamer la totalité du territoire contesté, il ne faudrait pas encore croire qu'une guerre avec l'Angleterre est au bout de sa phrase. Il est très probable que M. Polk recommandera l'occupation du territoire et l'établissement de postes militaires, il est très probable aussi que la chambre des représentans adoptera un bill à cet effet; mais il est encore plus probable que le sénat rejettera le bill, et que tout se bornera là.

M. Polk le sait; il n'est peut-être pas plus pressé qu'un autre de se charger de la responsabilité d'une guerre avec la Grande-Bretagne, et, s'il se compromet dans son message, c'est qu'il est obligé, par sa position électorale, de courtiser les états de l'ouest. C'est ce côté de l'Union américaine qui domine aujourd'hui, et sa domination ne fera que s'accroître d'année en année. Si le nord et le sud faisaient cause commune, ils pourraient résister à cet ascendant croissant; malheureusement ils ont des intérêts séparés et même hostiles. Pendant que le nord s'oppose inutilement à l'extension territoriale du sud, le sud, à son tour, combat le tarif par lequel les états manufacturiers veulent protéger leur industrie. L'ouest intervient et apporte avec lui la majorité, et c'est ainsi qu'il a fait consommer l'incorporation du Texas. En ce moment, le sud est satisfait, et c'est peut-être ce qui ajournera la solution de la question de l'Orégon. Ayant eu sa part, il n'est plus si pressé d'agir, et il ne voudra pas risquer une guerre pour une conquête qui ne profiterait qu'à l'ouest.

En attendant, l'ouest pousse les hauts cris, et les organes du président Polk répètent à l'envi ses plaintes. Le commerce du territoire de l'Orégon, qui consiste en fourrures, est monopolisé par la compagnie anglaise de la baie d'Hudson, qui a envoyé dans ces contrées, deux fois grandes comme la

France, huit à neuf cents trappeurs et chasseurs. Les États-Unis, de leur côté, y ont une population d'environ quatre mille cultivateurs; mais, quand quelques-uns d'entre eux veulent aussi faire le commerce lucratif des fourrures, les agens anglais viennent s'établir auprès d'eux, leur font une concurrence ruineuse, et les chassent du marché. Or, les Américains calculent avec envie que la compagnie d'Hudson-Bay se faisait, dès 1828, près de 25 millions par an avec ce commerce, et que ses actions étaient déjà à cette époque à 140 pour 100 au-dessus de leur valeur. Ils calculent aussi que, plus ils attendent, plus ils perdent, car les Anglais épuisent la mine qu'ils ont si long-temps exploitée sans partage.

Les états de l'ouest feront donc tous leurs efforts pour entraîner ceux du nord et du sud dans leur querelle. Ils ont tout à gagner à la guerre, et rien à perdre. En effet, ils sont placés loin dans les terres; ce n'est pas sur eux que pourra tomber une invasion : ils n'ont pas à craindre de voir brûler leurs ports, ils n'en ont pas; de voir ruiner leur commerce, ils sont cultivateurs. Ils n'auront pas même à payer les frais de guerre, car ce sont les états commerciaux qui supportent les taxes. Toutes ces considérations, qui poussent les états de l'ouest, auront sans doute aussi pour effet de retenir les autres; mais cet équilibre ne saurait durer bien long-temps. L'élément démocratique a pris depuis ces dernières années en Amérique une prépondérance qui ne présage que des dangers croissans pour le maintien de la paix. S'il y a encore dans l'Union un parti d'hommes sages et modérés qui résistent autant que possible à cet entraînement, ce parti perd du terrain chaque année : chaque élection successive à la présidence fait faire un pas de plus à la démocratie pure, et donne au représentant de l'Union une couleur radicale plus tranchée. Les modérés se sont long-temps opposés à l'annexion du Texas, et ils ont fini par s'y rallier; le même courant les entraînera tôt ou tard, ou bien les submergera.

Une révolution ministérielle en Angleterre, une émotion administrative en France, tels sont les évènemens qui préludent à la session qui va s'ouvrir. Si la retraite de sir Robert Peel doit avoir un contre-coup dans la politique française, la réforme du conseil royal de l'instruction publique donnera lieu certainement à de vifs débats dans notre parlement. Cette réforme est une question grave dans laquelle nous chercherons avec sincérité à discerner le vrai. A l'égard de l'université, nos sentimens ne sauraient être douteux pour personne. Nous considérons l'université comme une des institutions fondamentales du pays, comme la personnification de l'état répandant sur la jeunesse les bienfaits de l'éducation et de la science. Quand nous avons constamment défendu cette grande institution, nous n'avons pas tant obéi à des sympathies universitaires qu'à des convictions politiques : aussi tout ce qui pourra concourir à l'affermissement de l'édifice élevé par la main de Napoléon aura notre adhésion franche, et, en la donnant, nous ne ferons qu'exprimer la pensée de nos amis, des hommes éminens qui, dans le conseil

royal de l'instruction publique, sont l'honneur et la gloire de l'université; pour eux comme pour nous, il est un intérêt qui prime tous les autres, et qui s'élève au-dessus de toutes les considérations particulières : c'est la force de l'institution dont ils sont les premiers représentans.

L'ordonnance de M. de Salvandy a été accueillie au sein même de l'université avec des impressions diverses et contradictoires qui montrent combien cette affaire est complexe et délicate. Si nous n'avions en effet à résoudre qu'un problème administratif, la tâche serait moins difficile, quelque étendu que fût ce problème; mais ici la question administrative se complique de considérations et de circonstances politiques qui la modifient et la passionnent. Or, il y a beaucoup d'esprits qui ont été frappés, avant tout, de ces considérations et de ces circonstances. Les plus ardens ont jeté un cri d'alarme, et leur langage a témoigné d'une irritation amère; d'autres, plus calmes et plus réservés, ne dissimulent pourtant pas la défiance que leur inspire la réforme qui est venue brusquement les assaillir. Ces sentimens, ces dispositions, ne sauraient étonner si l'on se rappelle de quelle crise, de quelle lutte philosophique et religieuse nous sortons.

Pour aller droit à la réforme elle-même, quelle est-elle? Elle n'est pas une innovation, c'est un retour au passé même de l'université, à son passé le plus illustre, à l'époque où elle fut fondée par Napoléon au retour d'Iéna et de Tilsitt. En 1806, après la campagne d'Austerlitz, une loi en trois articles avait été promulguée pour annoncer la création d'une université impériale dont l'organisation devait être soumise au corps législatif dans la session de 1810. Malgré cet engagement, ce fut par des décrets et non par une loi que l'université fut organisée. Un décret en date du 17 mars 1808, et composé de cent quarante-quatre articles, jeta les bases de cette grande organisation, et c'est à une des parties les plus essentielles de ce décret, à celle qui concerne le conseil de l'université, que M. de Salvandy nous ramène aujourd'hui. Quelques mois après, le 17 septembre 1808, l'empereur rendit un autre décret qui contenait un règlement de l'université; enfin, le 15 novembre 1811, un troisième décret, non moins capital que les deux autres, constitua en cent quatre-vingt-treize articles le régime intérieur du corps universitaire. Voilà sur quelles bases s'appuyait l'université quand l'empire tomba Revenons au décret du 17 mars 1808, à la partie qui réglait les attributions réciproques du grand-maître et du conseil de l'université. Le grand-maître avait la nomination de toutes les places administratives et des chaires des colléges et des lycées, il instituait les professeurs de faculté, il nommait et plaçait dans les lycées les élèves qui avaient concouru pour obtenir des bourses; enfin, et ceci veut être remarqué, il accordait la permission d'enseigner et d'ouvrir des maisons d'instruction aux gradués de l'université. Il y avait des peines que le grand-maître pouvait infliger seul, comme celles de la réprimande, de la censure, de la suspension; il y en avait d'autres que le conseil de l'université pouvait seul infliger, c'étaient celles de la réforme et de la radiation. Nous sommes arrivés aux attributions du

conseil; il jugeait toutes les questions relatives à la police, à la comptabilité, à l'administration générale des facultés, des lycées, des colléges; il jugeait les plaintes des supérieurs et les réclamations des inférieurs; il décidait quels ouvrages pouvaient être mis entre les mains des élèves; il jugeait enfin les affaires contentieuses et relatives à l'administration générale des académies et des écoles. On voit que ce conseil était comme une sorte de conseil d'état attaché au département de l'instruction publique. Pour compléter la similitude, il y avait, au sein du conseil de l'université, un service ordinaire et un service extraordinaire. En effet, des trente membres qui composaient le conseil, dix étaient conseillers à vie et prenaient le titre de conseillers titulaires; c'était la partie permanente de l'institution. Vingt autres étaient choisis parmi les inspecteurs, les doyens, les professeurs de faculté, et tous les ans le grand-maître en dressait la liste; c'était la partie mobile du conseil. Pour le travail, le conseil se partageait en sections dont chacune examinait les affaires qui lui étaient renvoyées par le grand-maître, et en faisait le rapport à l'assemblée générale.

La restauration ouvrit un autre état de choses : elle eût désiré détruire l'université; mais, en dépit de sa malveillance, elle fut obligée de la respecter, sinon dans son ensemble, du moins dans ses parties fondamentales. Les colléges, les facultés, les académies, subsistèrent, mais le grand-maître et le conseil de l'université, ces grandes créations du décret du 17 mars 1808, disparurent. Leurs pouvoirs furent délégués à une commission qui, en 1820, fut autorisée à prendre le nom de conseil royal de l'instruction publique. Deux ans après, la charge de grand-maître fut rétablie, et, plus tard encore, le grand-maître prit le titre de ministre de l'instruction publique. Toutefois presque tous les pouvoirs administratifs restèrent entre les mains du conseil royal, et c'est pour obvier à cet inconvénient que M. de Vatimesnil, par une ordonnance du 26 mars 1829, établit qu'une partie des délibérations du conseil, celles qui touchent à l'administration, devaient être approuvées par le ministre responsable. Telle est la situation dans laquelle la révolution de 1830 trouva l'université. Depuis quinze ans, le conseil royal et le grand-maître se partagent l'administration universitaire, et il est vrai que la plus grande part est restée aux mains du conseil royal. Depuis quinze ans, les représentans les plus éminens de la science contemporaine ont brillé tour à tour tant dans le conseil qu'au ministère de l'instruction publique. Successivement, MM. Guizot, Villemain et Cousin ont été grands-maîtres; ces deux derniers ont aussi administré l'université comme conseillers, et ils ont eu pour collègues des hommes d'une incontestable notabilité dans les sciences comme dans les lettres.

Que conclure de tout cela, sinon que l'université relève de deux traditions, la tradition impériale et la tradition des trente dernières années qui se sont écoulées depuis 1815? Or, il arrive que le ministre entre les mains duquel se trouve aujourd'hui, pour la seconde fois depuis 1830, le portefeuille de l'instruction publique, a toujours été exclusivement préoccupé des avantages

du système impérial. Nous n'hésiterons pas à rendre cette justice à M. de Salvandy, que la réforme qu'il vient de consigner dans son ordonnance du 7 décembre, il l'a toujours voulue et préméditée. Pendant le 15 avril, il n'a pas tenu à M. de Salvandy qu'il n'ait frappé le coup par lequel il nous surprend aujourd'hui, et alors il ne s'agissait pas seulement d'un retour au décret du 17 mars 1808, mais d'une grande ordonnance qui reconstituait *a novo* l'université. A cette époque, les ministres qui siégaient avec M. de Salvandy dans les conseils de la couronne, M. le comte Molé, M. de Montalivet, M. Barthe, furent plus frappés du danger qu'il y avait à tout remettre en question, à tout ébranler, que des bienfaits problématiques d'une réforme aventureuse; aujourd'hui M. de Salvandy a des collègues plus indifférens ou plus téméraires.

Nous rappelons ces souvenirs, parce qu'au moment d'exprimer les doutes et les appréhensions que nous inspire l'ordonnance du 7 décembre, nous trouvons équitable de reconnaître que la pensée à laquelle a obéi M. de Salvandy a toujours été chez lui persévérante et fixe. Il est très vrai qu'en 1839 M. de Salvandy, dans le rapport au roi qui précédait le budget de 1840, établissait que le conseil royal de l'instruction publique n'était pas fondé sur les décrets constitutifs de l'université, mais sur les ordonnances de 1815. « Le conseil royal, disait alors M. de Salvandy, n'est pas soumis aux conditions de nomination que les décrets avaient fixées, et qui étaient une des garanties du corps universitaire. Enfin son organisation n'est pas non plus celle des décrets, et de là naît un autre inconvénient : c'est qu'assez nombreux pour une commission dirigeante, telle que les ordonnances l'avaient compris, il ne l'est pas assez, comme les rapporteurs du budget l'ont justement remarqué, pour le conseil délibérant et pour le tribunal que les décrets ont institués. » En parlant ainsi, en invoquant l'opinion des rapporteurs du budget, M. de Salvandy avait l'avantage d'être d'accord avec un des membres du conseil royal siégeant à la chambre. En 1836, M. Dubois, rapporteur du budget spécial de l'instruction publique, sans engager en rien l'avenir sur la composition et la constitution ultérieures du conseil royal, demandait qu'on y rappelât des conseillers ordinaires choisis parmi les inspecteurs-généraux, les doyens et les professeurs des facultés. On voit que M. Dubois réclamait un remède simple et pratique, en réservant avec prudence la question si grave de l'organisation même du conseil.

Cette question, M. de Salvandy l'a tranchée à lui seul, et c'est là le point de la difficulté. Ce n'est pas sur les inconvéniens qui pouvaient exister que s'élève aujourd'hui la controverse, mais sur le remède même par lequel on prétend les corriger. Nous ne disconviendrons pas que M. de Salvandy ne se soit associé un illustre collaborateur dans la personne de l'empereur Napoléon; toutefois il est douteux que la résurrection pure et simple d'un décret de 1808 soit une solution victorieuse aux embarras de 1845. Dieu nous préserve d'avoir le moindre dédain ou la moindre antipathie pour les grands monumens de la législation impériale : si l'université de France est debout,

c'est surtout par la puissance du décret du 17 mars 1808. Cependant, tout en considérant ce décret comme un des principaux titres de l'université, nous n'avons pas pour ce grand acte une adoration superstitieuse qui nous en fasse considérer toutes les dispositions comme une panacée infaillible. Les 144 articles dont se compose le décret du 17 mars 1808 sont-ils tous applicables aux mœurs, aux besoins de notre époque? Ce décret ne règle pas seulement les attributions réciproques du grand-maître et du conseil, il établit une vaste hiérarchie qu'il veut faire respecter minutieusement. Les premiers articles du décret concentrent exclusivement l'enseignement public entre les mains de l'université; ils refusent, ils nient d'une manière absolue la liberté qu'on réclame aujourd'hui. N'entrons pas dans un détail qui serait infini; disons seulement que si la législation impériale est, pour l'université, une immortelle origine, un fondement solide, on ne saurait l'ériger en une charte immuable, envers laquelle tout esprit d'amendement et de critique serait un crime.

Dans son culte pour la législation napoléonienne, M. de Salvandy ne s'est pas aperçu qu'il ne tenait pas assez compte d'un passé moins éclatant que l'époque impériale, et pourtant respectable. Est-il bien prudent d'abroger d'un trait de plume toutes les dispositions et ordonnances contraires à l'ordonnance du 7 décembre et au décret organique? Nous n'élevons pas ici une question de légalité, mais une question toute politique; nous ne contestons pas qu'on ne puisse, par une ordonnance, abroger d'autres ordonnances, et revenir à l'exécution d'un décret impérial à laquelle la jurisprudence a donné force de loi. C'est la convenance politique qui nous préoccupe surtout. Nous n'aimons pas ces abrogations générales et dangereuses par lesquelles le gouvernement semble incriminer lui-même son passé. Si les ordonnances qui faisaient le titre légal du conseil royal qui administre l'université depuis vingt-cinq ans sont mises au néant, que faudra-t-il penser de la validité de ses actes? Ceux qui n'ont pas aperçu le danger de provoquer de pareilles questions peuvent être avertis depuis quelques jours par la satisfaction avec laquelle les adversaires systématiques de l'université ont accueilli la nouvelle ordonnance, joie suspecte qui ne saurait manquer d'éclairer M. de Salvandy sur la valeur de certains éloges. Un ministre conservateur a-t-il beaucoup à s'applaudir de voir un projet de réforme accueilli et célébré comme un premier acte de démolition?

L'opposition constitutionnelle avait montré, il en faut convenir, plus de circonspection et de prudence. Il y a deux ans, elle a eu la majorité au sein de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'instruction secondaire; elle ne s'en est pas servie pour mettre témérairement en question l'existence du conseil royal. Nous croyons au contraire qu'après un assez long débat entre M. de Salvandy et M. Saint-Marc Girardin, la majorité a exprimé l'intention expresse de ne pas agiter intempestivement une semblable question, désirant que le temps consacrât de plus en plus une institution qui représentait le pouvoir éclairé de l'état. Dans quelques jours, le ministère se

présentera devant les chambres avec l'ordonnance du 7 décembre : il n'a pas voulu discuter le projet que la chambre des députés attendait, et il apporte une réforme que personne n'estimait urgente. Il est impossible qu'une pareille interversion n'excite pas un débat animé. M. de Salvandy doit s'y attendre et s'y préparer. Il se prévaudra de la droiture de ses intentions et de la persévérance de ses vues; il pourra montrer pièces en main qu'il a toujours eu sur l'organisation de l'université les mêmes principes et les mêmes projets. Tout cela sera vrai; mais cela suffira-t-il pour répondre aux objections politiques qui lui seront présentées? On lui demandera compte de l'ébranlement imprimé aux institutions et aux esprits par une mesure aussi grave; on en critiquera la forme, on en contestera l'opportunité.

M. de Salvandy croit, par son ordonnance, avoir résolu une question fondamentale; là est son erreur, car il n'a fait que la poser. Il l'a posée avec hardiesse, trop de hardiesse; mais, quant au remède employé pour guérir un mal dont il a cru devoir se faire lui-même le dénonciateur officiel, nous doutons qu'il soit définitif et sérieusement accepté, soit par les chambres, soit par l'opinion, enfin par l'université elle-même. On commence, dans ce grand corps, à comprendre qu'au milieu de tant de vues divergentes, de tant de théories contradictoires, on a besoin de l'autorité d'une loi constitutive. Avec une loi, on sera à l'abri de ces ordonnances imprévues, de ces secousses administratives qui viennent troubler le cours régulier des choses; voilà ce qui se dit aujourd'hui au sein de l'université. De leur côté, les chambres remarqueront infailliblement que les questions que tranche ainsi l'omnipotence ministérielle appartiennent, par leur nature même, au pouvoir législatif. Qui a mission d'organiser, dans un pays constitutionnel, des institutions fondamentales, comme la magistrature, le conseil d'état, l'université, le service militaire, si ce n'est le parlement, c'est-à-dire la puissance réunie de la couronne et des deux chambres? Si l'ordonnance du 7 décembre n'est qu'une manière de porter la question aux chambres, à la bonne heure; peut-être seulement cette présentation eût-elle pu avoir lieu sans en faire payer les frais au pouvoir royal.

En ce moment, il n'y a plus de conseil de l'université, car l'ancien conseil royal est dissous, et le nouveau n'est pas encore formé. Dans une époque régulière, dans un temps calme, une pareille situation est étrange. L'été dernier, le conseil d'état a passé du régime de l'ordonnance au régime de la loi, sans interruption, sans secousses : à l'instant même où l'ordonnance de 1839 disparaissait, la loi prenait sa place; il n'y a pas eu solution de continuité. Aujourd'hui l'université et son chef sont sans conseil; cette situation est grave, et doit peser à M. de Salvandy. M. le ministre de l'instruction publique doit être impatient de répondre aux craintes, aux défiances, aux objections que son ordonnance a soulevées, et d'y répondre par l'organisation même du nouveau conseil. Ici les choix sont une affaire capitale. C'est par les choix que M. de Salvandy montrera qu'il ne s'est proposé que le plus

grand intérêt de l'université, qu'il n'a entendu travailler qu'à accroître son autorité morale. Si des choix irréprochables et promptement décrétés permettaient, dans quelques jours, au nouveau conseil, d'entrer en exercice, tous les hommes de bonne foi suivraient avec impartialité cette grande expérience, dont la réussite peut, mieux que toutes les explications parlementaires, justifier et les intentions et la conduite de M. de Salvandy. M. le ministre de l'instruction publique est sincèrement dévoué, nous en sommes convaincus, à la cause de l'université. Il la sert avec activité, quelquefois avec pétulance, toujours avec le désir d'attacher son nom à de grandes mesures. Il est évident que le ministre qui, à quelques jours d'intervalle, a rendu les deux ordonnances sur les maîtres d'études et le conseil royal, a eu l'ambition de toucher en même temps à la base et au sommet de l'université, et de régénérer à la fois les deux extrémités de ce grand corps. En donnant aux maîtres d'études les moyens d'agrandir leurs connaissances et leur carrière, en élevant leur condition morale et leur existence matérielle, M. de Salvandy a bien mérité de l'éducation. N'oublions pas non plus le courage avec lequel il propose aux chambres les dépenses qu'il estime nécessaires aux progrès de la science. Ces sentimens, ces qualités, peuvent expliquer ce que la gestion administrative de M. de Salvandy a, dans certaines circonstances, d'impétueux et d'imprévu.

La Belgique se montre assez peu soucieuse de nos griefs. Au moment même où il négocie chez nous le renouvellement de la convention de 1842, si gravement compromise par l'extension accordée aux vins et soieries d'Allemagne des faveurs précédemment stipulées dans cette convention au profit des vins et soieries de France, le gouvernement belge défend un projet de loi dont l'adoption aura pour résultat de transformer Anvers en port du *Zollverein*. Au terme de ce projet, Anvers, qui n'était depuis 1828 qu'un entrepôt de libre réexportation, deviendrait un entrepôt franc, où les marchandises étrangères destinées, soit au transit en Belgique, soit à la réexportation par mer, pourraient entrer, stationner, circuler, sans être soumises au déballage et à la vérification de détail. C'est là le but que poursuit depuis long-temps la diplomatie prussienne, et personne dans la chambre des représentans ne se l'est dissimulé. Les défenseurs du projet lui font même un mérite de ses tendances germaniques : l'exemption du déballage et de la vérification de détail appellera, disent-ils, dans le port d'Anvers tous les produits de l'Allemagne, qui, sans ces facilités, trouveraient profit à lui préférer les ports néerlandais. Très bien jusque-là. Nos voisins usent d'un droit incontestable, et ce n'est pas nous qui leur conseillerons l'isolement commercial. On peut seulement s'étonner de voir la Belgique afficher tant de condescendance pour le *Zollverein*, et tant de susceptibilité, de manque d'égards, de prétentions injustes vis-à-vis de nous. Le contraste qui ressort de la discussion actuelle est frappant. Outre les partisans avoués de la liberté commerciale, le projet a pour lui la plupart des prohibitionnistes de la chambre, ceux-là même qui

ont toujours combattu l'alliance avec la France par les argumens les plus exagérés du système protecteur. Un simple rapprochement de noms et de dates en dirait très long sur ce sujet.

Ces réserves faites, nous dirons que le projet des entrepôts francs est l'indice d'un véritable progrès. La Belgique, trop exclusivement préoccupée jusqu'ici des défiances de son industrie manufacturière, commence à comprendre que le commerce proprement dit a lui-même ses droits. L'intérêt manufacturier bénéficiera tout le premier de cette mesure. Elle concentrera une partie de la contrebande sur un point aisément surveillé. Elle facilitera les exportations maritimes de la Belgique, qui, vu leur faible développement, sont aujourd'hui dans l'alternative d'aller chercher un navire en charge dans les ports de l'étranger, ou d'attendre plusieurs mois, dans le bassin d'Anvers, que le navire de transport ait complété son chargement. Dès qu'Anvers sera devenu entrepôt franc, les cargaisons y feront moins faute que les navires.

La diplomatie ne réussit pas à pacifier le Liban. Il faut espérer que Reschid-Pacha rougira pour l'honneur de son pays des horreurs gratuites dont la politique de ses prédécesseurs a accablé la malheureuse Syrie. Qu'ont produit les promesses solennelles de Chékib-Effendi? Après avoir annoncé qu'il allait de sa personne sur les lieux pour mieux se rendre compte de ce qui ne lui paraissait pas encore suffisamment expliqué, l'envoyé de la Porte s'est audacieusement joué de l'intervention européenne, et il a ordonné le désarmement de la montagne, ou plutôt, sous l'apparence d'une mesure générale, il n'a désarmé que les chrétiens, laissant aux Druses leurs armes. De cette façon, ces derniers pourront se livrer à tous les excès sans avoir à craindre l'ombre d'une résistance. A cette déplorable anarchie si perfidement fomentée, il n'y a qu'un remède : c'est la franche union pour une œuvre d'humanité des deux cabinets de Paris et de Londres; ici, il faut faire trève à des malentendus, aux divisions, si l'on veut, qui n'ont que trop duré entre les deux consulats français et britannique de Beyrouth, divisions qui ont déjà coûté si cher aux populations chrétiennes du Liban. Au surplus, il faut reconnaître que dans ces derniers temps les représentans de la France ont été par leur énergie à la hauteur de leurs devoirs. Chékib-Effendi, qui désirait agir sans témoins, avait ordonné que tous les religieux ou négocians européens eussent à quitter le Liban. Cette mesure s'adressait presque exclusivement aux Français, et elle était en contradiction flagrante avec les capitulations. Notre consul protesta. Chékib-Effendi passa outre. Alors M. de Bourqueney exigea à Constantinople, de la manière la plus péremptoire, le retour de nos nationaux, et une indemnité pour les frais que leur avait occasionnés un déplacement si arbitraire. Après une longue résistance qu'on assure avoir été encouragée par la légation russe, la Porte céda enfin, et cette fois les réparations ne furent plus illusoires, comme on avait pu le croire d'abord : elles ont été complètes; mais, nous le répétons, l'avenir se trouvera encore compromis de la manière la plus cruelle, si à Beyrouth l'Angleterre et la France ne se montrent pas sincèrement unies. Il faut savoir que

la Porte joue avec les deux légations quand celles-ci ne sont pas d'accord, comme elle joue avec les chrétiens et les Druses, et il serait temps que l'Europe chrétienne ne se prêtât plus à une mystification qui amène de si désastreux résultats.

Le droit de visite touche-t-il définitivement à sa fin? Le *Moniteur* publie la déclaration en vertu de laquelle dans trois mois, à partir du 6 décembre, commencera l'exécution de la convention signée le 29 mai 1845 entre la France et l'Angleterre pour la suppression de la traite. A cette époque, c'est-à-dire le 6 mars 1846, les mandats donnés aux croiseurs des deux pays pour l'exercice du droit de visite devront être respectivement restitués. En ce moment même, deux escadres, composées chacune de vingt-six bâtimens, sortent des ports de France et d'Angleterre pour se diriger vers la côte occidentale d'Afrique. La surveillance des deux escadres s'étendra sur douze cents lieues de côte environ. A la répression de la traite viennent se joindre des intérêts que la présence de notre pavillon doit favoriser. Le gouvernement vient de conclure des traités de commerce avec trente-sept chefs indigènes qui se sont engagés en même temps à ne plus tolérer la vente des noirs.

Jamais le ministère de la marine n'a eu plus d'occasions de déployer son activité, car le cabinet prétend mener de front une expédition sur Madagascar avec le blocus de Buénos-Ayres. Dans un mois, l'escadre que nous envoyons dans la mer des Indes sortira de Toulon; le commandement de l'expédition est confié au général Duvivier, qui, avant ses campagnes en Afrique, a servi plusieurs années dans nos colonies. Nous allons faire sur la côte de Madagascar une apparition vive et rapide; nous allons tirer vengeance des Hovas. Le ministère n'a pas la pensée de pousser ses conquêtes dans l'intérieur de l'île, mais il espère, par une démonstration énergique, relever nos établissemens et rendre à notre commerce la sécurité dont il a besoin. A Buénos-Ayres, nos opérations ne sortiront pas des limites d'un blocus. Le ministère déclare ne pas faire de la chute de Rosas la condition nécessaire du rétablissement du bon accord avec la république argentine : que Rosas respecte véritablement l'indépendance de la république de l'Uruguay, qu'il ne cherche plus à l'absorber dans sa dictature, et nous nous tiendrons pour satisfaits. Comment songer à une guerre continentale, à une guerre sur le sol argentin? Ce serait se condamner à des dépenses sans fin et probablement sans résultats. Cette conduite est sage; mais, pour qu'elle soit tout-à-fait habile, il faut que le ministère poursuive l'exécution du blocus avec une vigueur, avec une persévérance qui arrache enfin à Rosas et aux populations argentines les transactions que nous croyons juste de leur imposer.

A la Bourse, les émotions n'ont pas manqué dans cette dernière quinzaine. La destitution de M. Baudon, receveur-général de la Seine-Inférieure, a

causé une vive surprise. M. Lacave-Laplagne n'a pas pardonné aux receveurs-généraux, qui avaient promis une concurrence sérieuse pour le chemin de Lyon, la fusion à laquelle ils se sont prêtés. Le commerce de Rouen a écrit à M. Lacave-Laplagne pour le prier de révoquer la destitution du receveur-général de la Seine-Inférieure. M. Baudon accordait de grandes facilités au commerce, et il s'est vu forcé de les retirer : cela coïncide d'une manière fâcheuse avec les derniers jours de l'année. La crise financière touche presque à son terme. La fin de l'année, comme il arrive presque toujours à la Bourse, où tout s'escompte, a eu lieu le 30 novembre. Les catastrophes particulières qu'on a eu à déplorer étaient les suites des désastres du mois précédent. C'est le 20 qu'auront lieu les deux adjudications du chemin de Lyon et de l'embranchement de Creil à Saint-Quentin. Deux compagnies seulement sont en présence pour la ligne de Lyon : l'une, formée de l'élite des compagnies autrefois rivales, maintenant réunies, et ayant à sa tête un nom financier dont les grandes entreprises de chemins de fer semblent ne pouvoir plus se passer; l'autre, composée d'élémens hétérogènes, dont les tribunaux ont déjà fait connaître les discordes, et qui semble trop faible pour soutenir les investigations sévères de la commission d'examen. On peut sans témérité regarder la question comme jugée, et l'adjudication comme certaine en faveur de la seule compagnie qui offre à l'état les garanties exigées. Pour l'embranchement de Saint-Quentin, il y a cinq compagnies en présence. La victoire sera vivement disputée : on sait que pour le chemin du Nord elle est une nécessité, et c'est une position qu'on exploite. Il est probable que la compagnie du chemin du Nord fera les plus grands efforts pour obtenir l'adjudication de l'embranchement de Saint-Quentin, si important pour elle.

La littérature politique vient de s'enrichir d'un livre éminent; nous voulons parler des *Études administratives* (1) de M. Vivien, dont nos lecteurs connaissent l'ingénieuse et ferme sagacité. Sur le droit administratif, les traités, les compilations, ne manquent pas; pour la science administrative, M. Vivien a l'honneur de frayer le premier la route. « La science administrative, comme le dit M. Vivien dans une excellente préface, interroge les phénomènes sociaux plus que les lois écrites; elle est plus générale dans ses vues, plus libre dans ses décisions; elle s'appuie sur toutes les autres sciences qui ont pour objet les destinées de l'homme; elle demande à la philosophie ses principes, à la morale ses règles, à l'histoire ses origines, à l'économie politique la solution de ses plus grands problèmes, la théorie des impôts, la loi de la population, celle de la richesse, et toutes les conditions du progrès matériel. » Une science ainsi définie, ainsi constituée, devait avoir son représentant dans l'Académie des sciences morales et politiques; c'est ce qu'a

(1) Un vol. in-8, chez Guillaumin.

pensé la section de législation en présentant M. Vivien en première ligne aux suffrages de l'Académie; l'Académie ratifiera le jugement de la section de législation.

LES POÈTES OFFICIELS RUSSES EN BULGARIE.

Personne n'ignore que la Russie convoite la possession de la Turquie d'Europe, personne n'ignore tout ce que sa politique a de hautain et d'impérieux à Constantinople; mais on ignore généralement les trames mystérieuses qu'elle ourdit sans cesse soit en Servie, soit en Bosnie, soit en Bulgarie, soit en Macédoine. De nombreux voyageurs russes parcourent ces provinces; ils échauffent le zèle des uns, ils réveillent les sympathies des autres, ils annoncent un avenir meilleur. Après avoir fait répandre des proclamations qu'on se passait de main en main, le gouvernement russe a réfléchi que, le peuple entier ne sachant pas lire, ces proclamations ne produisaient pas tout l'effet qu'il avait pu en attendre; il s'est, par conséquent, décidé à demander à ses poètes officiels des chants qui, comme ceux des Klephtes qu'a recueillis, qu'a traduits M. Fauriel, fussent de nature à émouvoir les populations serbes et slaves. Le peuple aime les chants, il les écoute et les répète; c'est donc un moyen d'action autrement puissant que ceux qui avaient été employés jusque-là.

Les deux chants qu'on va lire nous ont été communiqués par un de nos amis qui a visité plusieurs fois l'Orient, et qui en est revenu tout récemment encore. Celui qui a pour titre *un Russe à ses Frères de race* est attribué à M. Rosenvotod, de Pereyastov. Celui qui est intitulé : *à l'Aigle russe*, a été composé par M. Homiakof, poète russe pensionné par son gouvernement; c'est un nommé Palaousof qui, voyageant en Bulgarie avec un passeport moscovite, dans les premiers mois de 1845, l'a répandu dans cette province. Ce Palaousof est Bulgare; mais son père est employé à Odessa, qu'il habite depuis long-temps. Avant de partir pour la Bulgarie, M. Palaousof avait reçu les instructions de l'ambassadeur russe à Constantinople, M. de Titof. Il s'est plus particulièrement arrêté à Tournowa et à Philippopoli, et c'est dans ce dernier lieu que ce chant a d'abord été distribué. Depuis, il est parvenu dans d'autres parties de l'empire, et à Constantinople même, avec le timbre de la poste d'Odessa, ce qui prouve que le gouvernement russe en a toléré la distribution.

UN RUSSE A SES FRÈRES DE RACE.

Salut, frères de même race,
Enfans de la même souche,
Branches de l'arbre qui nous a produits!
Salut à la grande famille des Slaves!

Salut à vous de la part du peuple russe,
De la part de son empereur et de ses nobles!
Vous avez la même origine que nous :
Pourquoi n'avez-vous pas le même souverain?

Autrefois, dans les vieux temps,
Les Slaves vivaient en frères.
Ainsi que l'oiseau, ils aimaient la liberté;
En tout ils suivaient les mêmes lois.

Mais le bonheur ne peut durer toujours;
Le Slave devait finir par éprouver un sort fatal.
Et voilà que, de l'une à l'autre mer,
On entend l'appel au fratricide!

Une tribu court contre l'autre;
Le frère a levé l'épée contre le frère;
Les têtes tombent comme l'herbe;
On quitte le monde où l'on n'a pas grandi.

Nos ennemis n'attendaient que cela.
Ils arrivent comme des loups affamés;
Ils déchirent les mères, les pères, les enfans,
Et le Slave, né pour la liberté, gémit dans les fers.

Au nord, il fut esclave du Tartare;
Au midi, il est sujet du Turc.
Au centre, il est soumis au Madjiard;
Avec l'Allemand, il s'est germanisé.

En vain on a cherché à lui rendre sa liberté perdue.
Ici, Zisca et le téméraire Podiebrad,
Là, George et les Monténégrins se sont battus,
Et néanmoins le Slave est dans la servitude.

Le Russe seul a brisé ses fers!
Libre, heureux, fier et puissant,
En lui l'esprit slave ressuscite,
Et du milieu des nuées il lance la foudre.

Quand il paraît, les nations tombent la face contre terre,
Le Mongol, le Persan, le Tartare, l'Arabe,
Les Français et les Allemands ont éprouvé sa valeur,
L'Ottoman est devenu son esclave soumis.

Il est temps, il est temps pour vous, Slaves,
De commencer l'œuvre de l'indépendance;
Les Russes vous apprendront
Où et comment on en trouve le chemin.

Jusqu'ici nous n'avons cherché la liberté
Que pour notre terre natale et pour nous-mêmes;
Mais enfin le temps est arrivé
De la chercher pour nos frères.

Qu'aucun de nous, chers frères, n'oublie

Que l'union enfante la liberté;
Réunissons donc aujourd'hui toutes nos forces,
Et l'oppression de l'étranger finira.

Depuis la Dewna jusqu'à l'Ararat,
Depuis Béring jusque par-delà les Balkans,
Nous nous embrasserons gaiement,
Et nous formerons le chœur de tous les Slaves.

A bas les étrangers, ils nous oppriment.
Ils sont la cause de tous nos maux.
A bas, à bas les étrangers! mort
A ceux qui oppriment les Slaves!

Et à nous, Slaves, enfans de la lumière,
Enfans du même père,
Longues et longues prospérités,
D'aujourd'hui jusqu'à la fin des temps!

A L'AIGLE RUSSE.

Tu as placé haut ton nid,
Aigle slave du Nord!
Tu as développé tes larges ailes,
Tu as atteint le plus haut point du ciel.

Vole! mais dans l'océan d'azur et de lumière
Où le sein qui bat avec force
S'échauffe au foyer de la liberté,
N'oublie pas tes pauvres frères.

Tourne tes regards vers les steppes du midi,
Vers le couchant lointain :
Tu verras de tes frères, là où mugit le Danube,
Là où les Alpes se couvrent de neiges.

Tu en verras dans les cavernes des Karpathes,
Dans les forêts et les ravins des Balkans,
Dans les filets des traîtres Teutons,
Dans les chaînes d'acier des Tartares.

Tes frères enchaînés soupirent après le moment
Où ils entendront ton cri de délivrance,
Où tu étendras comme pour les embrasser
Tes ailes au-dessus de leurs têtes.

Oh! souviens-toi d'eux, aigle du Nord!
Envoie-leur ton appel sonore,
Console-les dans la nuit de leur esclavage
Par la lumière éclatante de ton indépendance.

Donne-leur la force de l'ame,
Nourris-les de l'espoir d'un meilleur avenir.
Réchauffe par un amour ardent
Le froid de leurs cœurs fraternels.

Leur temps viendra, leurs ailes seront fortes,
Leurs serres pousseront vigoureuses;
Ils s'élèveront jusqu'à la hauteur de la nue,
Et d'un bec de fer ils briseront leurs chaînes.

REPRISE D'*ORESTE* AU THÉATRE-FRANÇAIS.

Mlle Rachel, le poète inspiré, et, il faut bien le dire, le seul vrai poète qu'ait produit jusqu'ici la réaction classique, vient de recomposer avec son ame, son imagination et sa beauté, un des types les plus éclatans de la scène grecque; elle vient de nous rendre Électre, cette imprécation vivante, le pendant tragique d'Hermione. Malheureusement les plus grands acteurs ne peuvent puiser tous leurs effets dans leur seul talent. Le sculpteur n'a besoin, pour donner un corps à sa pensée, que d'un peu d'argile ou de marbre; une toile de quelques pieds suffit au génie de Lesueur ou du Poussin; il faut davantage à l'acteur : il lui faut l'aide et le concours d'un poète. Pour nous faire voir et nous faire entendre la plaintive et impitoyable Électre, Mlle Rachel n'avait de choix qu'entre deux pièces, l'*Électre* de Crébillon et l'*Oreste* de Voltaire, deux poèmes diversement défectueux, et enveloppés depuis longtemps dans le linceul d'un oubli commun : non pas que ces deux ouvrages n'offrent d'incontestables beautés poétiques, mais ces beautés sont mitigées et refroidies dans l'un par les complications d'une double intrigue amoureuse, dans l'autre par la déclamation. Cependant, de ces deux pièces, notre grande tragédienne ne pouvait pas hésiter à préférer la seconde.

Plusieurs personnes auraient désiré lui voir faire un tout autre emploi de ses forces. C'était, en effet, une tâche des plus hasardeuses que d'entreprendre de ressusciter, après tant d'années, l'œuvre d'un poète sur le déclin, mal accueillie à sa naissance, relevée un peu plus tard, grace à d'habiles retouches et surtout grace à la popularité de l'auteur arrivée alors à son apogée, puis abandonnée peu après, faible, d'ailleurs, de composition et surtout de style, lente, décousue, sans fin, comme cet autre *Oreste* dont s'est moqué Juvénal, *necdum finitus Orestes*. On pouvait craindre que Mlle Rachel ne pliât sous un si lourd fardeau; mais les difficultés sont souvent un attrait et un aiguillon. Mlle Rachel aurait cru manquer, en quelque sorte, à sa mission tragique, si elle n'avait pas pris possession de ce personnage qui, avec Oreste, semble résumer tout le sombre et fatal génie de la scène antique. Peut-être aussi, après avoir prêté tant de fois son ame et ses larmes aux plus fières comme aux plus touchantes héroïnes de Corneille et de Racine, aura-t-elle pensé qu'il était de son devoir et, pour ainsi dire, de la justice, d'étendre ses études et ses efforts aux ouvrages de l'autre membre, jusqu'ici un peu négligé par elle, de notre triumvirat tragique. Mlle Rachel, en effet,

n'avait joué encore, si je ne me trompe, de tout le répertoire de Voltaire, que le seul rôle d'Aménaïde.

Dès son entrée, on a reconnu à sa marche, à son port, à la fierté de sa douleur, la fille du roi des rois : c'était bien Électre, cette sorte de Niobé virginale, telle que nous la fait rêver Sophocle, telle que Gérard l'aurait peinte. Cependant, malgré la poésie sévère de cette composition idéale, malgré la perfection plastique du geste et des poses, malgré l'éclat et la justesse du débit, on a pu craindre plusieurs fois que toute cette dépense d'art et de sentiment ne fût impuissante à ranimer une aussi laborieuse et languissante amplification. Il est vrai de dire que, dans cette première soirée, Mlle Rachel, comme en plusieurs occasions semblables, n'a employé qu'une partie de ses forces et montré plutôt l'esquisse que le tableau; puis, on avait dû assister, avant *Oreste*, aux cinq actes du *Misanthrope*, applaudir une dernière fois Firmin dans Alceste. Ces préliminaires, on le conçoit, n'étaient que médiocrement propres à préparer nos imaginations aux infortunes des Atrides. Les soirées suivantes ont surabondamment prouvé que Mlle Rachel n'avait pas trop présumé de son art et de sa puissance. La pâle et véhémente figure d'Électre est désormais acquise à son répertoire.

On a aujourd'hui quelque peine à comprendre que Voltaire, cet esprit si juste, ait pu croire, de bonne foi, que, pour avoir écarté de sa pièce les fades épisodes si malencontreusement jetés par Crébillon dans ce sujet terrible et les avoir remplacés par d'autres combinaisons d'une sentimentalité un peu vulgaire, plus digne peut-être de Diderot que de Sophocle, il avait fait d'*Oreste* une œuvre vraiment grecque, ayant le ton, la marche, la simplicité puissante d'un drame antique. Cette naïve conviction éclate partout, dans ses préfaces, dans ses dissertations, dans sa correspondance; elle lui inspira, au milieu même de la première représentation, ce cri délirant : « Applaudissez, Athéniens ! c'est du Sophocle tout pur ! » La vérité pourtant, quoi qu'en disent Mlle Clairon et La Harpe, qui s'extasient à qui mieux mieux sur le parfum d'antiquité répandu dans tout l'ouvrage et sur la magie des couleurs locales, lesquelles nous transportent au milieu de la Grèce (ce qui prouve, par parenthèse, que ce n'est pas l'école nouvelle qui a inventé les couleurs locales), la vérité, dis-je, est que l'*Oreste* de Voltaire est une pièce toute française par les mœurs, par les sentimens, par les croyances. Pensez-vous, par exemple, qu'il soit bien conforme au génie grec d'appeler Agamemnon

Ce père vertueux, ce roi de tant de rois?

L'usage continuel du mot *nature*, dont le dernier siècle a tant abusé, paraît aussi être assez peu dans l'esprit de l'antiquité :

Je chassai de mon cœur la nature outragée;
Je tremble au nom d'un fils; la nature est vengée.
— Il veut, pour signaler son pouvoir oublié,
N'armer que la nature et la seule amitié....

Et bien d'autres.

Je ne reconnais pas non plus, je l'avoue, un sentiment fort juste des croyances helléniques dans les idées mi-parties de Providence et de fatalité et même de religion naturelle, qui dominent toute la tragédie d'*Oreste*. Ces vers, entre autres :

> Qui pourraient de ces dieux encenser les autels,
> S'ils voyaient sans pitié les malheurs des mortels..., etc.,

rappellent-ils les âges héroïques de la Grèce ou les salons de Mme Geoffrin ? Enfin, ce qui est une modification beaucoup plus profonde, Voltaire a radicalement changé les caractères traditionnels de ses personnages, et adouci tous ces types si prononcés, consacrés par les légendes antiques. L'altière et inflexible Clytemnestre se laisse attendrir par ses enfans, et cède à l'influence des soumissions et des larmes; Électre, par contre-coup, devient accessible à l'affection et au respect filial. Certes, je ne blâme pas Voltaire d'avoir amolli tous ces caractères d'une férocité pour nous peut-être intolérable; je fais seulement observer qu'en *humanisant* ainsi ces instrumens aveugles de la fatalité antique, il est sorti entièrement des données et des conditions de la tragédie ancienne. Cependant il n'en semble pas moins convaincu qu'*Oreste* est une pièce grecque de tous points. En 1776, bien des années après les illusions des premières représentations, il écrivait à M. d'Argental : « J'apprends qu'on va jouer *Oreste;* je crois qu'il réussirait si nous étions à Athènes, mais j'ai peur que *des déclamations grecques* ne plaisent pas à Paris. » Avec le temps, comme on voit, Voltaire avait reconnu dans *Oreste* quelque peu de déclamation; mais c'était une raison pour lui de l'en croire d'autant plus grec : « M. le comte de Lauraguais (lettre à M. d'Argental) me dédie son *Oreste*. Il est encore plus grec, encore plus déclamateur que le mien. » Étrange éloge, car c'en est un; singulière appréciation du génie grec, moins singulière pourtant que l'assertion que La Harpe n'a pas craint d'émettre dans le *Lycée :* « Voltaire, dit-il au commencement de l'analyse d'*Oreste*, ne pouvait faire plus d'honneur à Sophocle qu'en l'imitant, ni s'en faire plus à lui-même qu'en le surpassant. » Vraiment, cela est trop fort; on se sent prêt à se fâcher : retournons plutôt à Voltaire, qui écrit si gaiement à *ses anges :* « Je me suis fait faire une paire de sabots; mais, si vous faites jouer *Oreste*, je les troquerai contre des cothurnes. » — A la bonne heure!

D'ailleurs, comme on le pense bien, notre principal grief contre la tragédie d'*Oreste* n'est nullement qu'elle ne soit pas assez grecque. *Andromaque*, *Iphigénie*, *Phèdre*, qui le sont bien davantage, sont pourtant encore des pièces à demi françaises et devaient l'être, quoi qu'en ait dit M. de Schlegel; car, après tout, elles étaient composées pour Paris et non pour Athènes. Le vice radical de la pièce n'est même pas l'exagération et l'abus d'une rhétorique monotone. Le vrai défaut qui, malgré le talent de Mlle Clairon et, j'en ai peur, malgré celui de Mlle Rachel, empêchera *Oreste* de garder fermement sa place à côté des chefs-d'œuvre, c'est la froideur où il nous laisse, malgré

des beautés incontestables et des situations pathétiques très habilement ménagées, trop habilement ménagées même. En effet, dans cette pièce, les précautions, les préparations, abondent et affaiblissent beaucoup trop les deux ressorts par qui se produisent, au théâtre, les plus vives émotions, l'attente et l'imprévu. Oh! plût à Dieu qu'il ne manquât à la tragédie d'*Oreste* que la couleur locale et les sentimens antiques! Mlle Rachel y suppléerait. Il est impossible d'être plus simple, plus noble, plus véritablement citoyenne de Mycène et d'Argos; il est impossible de conserver plus de dignité dans l'affliction, plus de décence dans la colère, plus de fierté dans la soumission; il est impossible d'être plus désespérée et plus pathétique quand elle inonde de pleurs l'urne de son père, plus belle de joie quand elle retrouve ce frère et le presse dans ses bras. On conçoit que, malgré les nombreuses imperfections de la pièce, Mlle Rachel ait tenu à prendre possession de ce beau rôle d'Électre et à lutter contre les souvenirs d'art et d'énergie suprêmes qu'y a laissés Mlle Clairon.

Celle-ci, artiste d'un sens profond, a consigné dans ses *Mémoires*, sous forme de conseils, de justes et très fines observations sur ce rôle difficile. « Électre, dit-elle, a plus de trente ans; il y en a quinze que le malheur et la douleur l'accablent. Je veux lire sur votre visage la profondeur des maux qui durent depuis long-temps, je veux reconnaître la trace des larmes qu'ils ont coûtées; mais n'oubliez point qu'à la longue la source des pleurs se tarit: leur abondance constate le malheur récent, et, par des gradations insensibles, il faut marquer la distance du moment actuel au premier moment. Électre ne doit point verser de pleurs dans les deux premiers actes: ce qu'elle dit indique qu'elle voudrait, qu'elle aurait besoin d'en répandre; mais ce soulagement calmerait l'impétuosité de son caractère et par conséquent l'affaiblirait. » A ces réflexions d'une haute justesse, Mlle Clairon ajoute une recette toute mécanique pour exciter ou simuler les pleurs, procédé fort douloureux, et dont, pour ma part, je ne conseille l'emploi à personne. Puis elle reprend : « La scène de l'urne exige l'abondance des larmes; c'est un malheur nouveau, c'est le complément de tous, il force toutes les barrières; mais tirez-les du fond de votre ame, et que, sans cris, sans efforts, elles soient le plus déchirantes possibles. » Enfin elle termine cette judicieuse étude par les paroles suivantes : « Ressouvenez-vous surtout que la véritable grandeur a la simplicité pour base; qu'un grand caractère, de grands projets, demandent l'accord le plus imposant dans la physionomie, les inflexions, la démarche et les mouvemens. » — Si j'ai cité cet excellent conseil, c'est qu'il me semble que Mlle Rachel, depuis le premier jour de ses débuts, en est le glorieux et vivant commentaire.

Puisque Mlle Clairon vient de nous remettre en pensée la scène de l'urne, nous exprimerons ici nos regrets de ce que Voltaire a cru devoir la mutiler et supprimer cette admirable plainte que Sophocle a placée dans la bouche d'Électre, ce chant funèbre, cette *nénie* immortelle, célèbre dans toute l'antiquité. Il est juste pourtant de dire que Voltaire a plusieurs fois déploré d'a-

voir, par excès de timidité, perdu (ce sont ses expressions) l'endroit le plus pathétique de la pièce. Il paraît que Mlle Clairon y suppléait de son mieux par un jeu de théâtre un peu compliqué, que M. de La Harpe nous fait connaître. Mlle Rachel a été plus simple; ce qui ne l'a pas empêchée d'être fort touchante.

Pour les personnes qui prennent un intérêt sérieux à l'art théâtral, c'était un évènement et un grave sujet d'observation que cette sorte de début de Mlle Rachel dans le répertoire de Voltaire. Il était intéressant de voir comment l'habile tragédienne parviendrait à modifier son système de déclamation si parfait quand il s'agit d'interpréter Racine et Corneille, et l'accommoderait au mode fort différent de la poésie de Voltaire. En effet, les meilleures pièces de cet écrivain présentent bien rarement le vers solide et nerveux de Corneille, ce vers d'airain qui semble sortir du masque antique. Ce ne sont pas non plus les nuances si délicates et toujours si justes du vers de Racine, dont Mlle Rachel réussit merveilleusement à faire vibrer les moindres notes. La manière de Voltaire, admirable de naturel, est habituellement plus négligée, plus diffuse, ou, si l'on veut, plus cursive; son vers a moins de plénitude et de nuances passionnées; sauf quelques traits de force et quelques cris de l'ame, c'est surtout par le mouvement heureux et vif de sa période qu'il émeut et entraîne l'auditeur. Chez lui, la passion court et atteint le but tout d'une haleine : si l'on appuie trop sur les détails, on ralentit le rhythme, on le brise ou on l'alourdit. Aussi, voyez avec quel soin Voltaire recommande à ses acteurs un débit précipité, rapide, entrecoupé de poses et d'éclats. Parmi les nombreux conseils qu'il adresse à Mlle Clairon, précisément sur le rôle d'Électre, précieux commentaires qu'on peut lire dans sa *Correspondance*, il la conjure « de *parler* quelques endroits sans déclamer, mais surtout de *presser*, *de débrider*, *d'avaler les détails*, pour éviter d'être uniforme dans les récits douloureux. » Ce genre de déclamation rapide, entremêlée de silences et de cris (car Voltaire ne haïssait pas les cris, et il demande, pour certains passages, une voix *surhumaine* à son Électre); ce genre de déclamation, dis-je, fit école à la fin du XVIIIe siècle. Je me rappelle avoir entendu l'abbé Delille réciter des vers de cette manière agile, avec une volubilité finement accentuée, dont on n'a plus la moindre idée de nos jours. C'étaient vraiment des paroles ailées, comme celles qu'Homère prête à ses héros et à ses déesses. Talma revint à un débit plus grave, plus solennel, plus fortement accentué, mais par cela même plus lent et quelquefois même un peu lourd, comme ne cessait de le lui reprocher Geoffroy, qui ne put jamais s'y accoutumer, et qui se trouvait en cela, sans s'en apercevoir, favoriser le parti de Voltaire. En effet, la déclamation appuyée et savante de Talma était, comme celle de Mlle Rachel, très propre à faire valoir les délicatesses infinies de Racine et les contours précis du vers de Corneille; elle ne pouvait, au contraire, que ralentir l'heureux mouvement de la période de Voltaire, et elle risquait, qui pis est, de porter l'attention sur les endroits

faibles et négligés qui devaient se perdre dans le torrent. Aussi Talma s'est-il montré rarement avec avantage dans les ouvrages de Voltaire, et n'a-t-il vraiment excellé que dans le rôle d'OEdipe.

Mlle Rachel sera plus heureuse : elle a fait valoir, par un débit à la fois vif et accentué, presque toutes les beautés et dissimulé presque toutes les fautes du poète. Quant à la pièce en général, elle gagnerait à être jouée plus vivement. Voltaire (s'il y assistait) crierait de sa loge aux acteurs ce qu'il écrivait si énergiquement à Mlle Clairon : « Débridez, avalez les détails ! Il ne faut se négliger sur rien, et ce que je vous dis là n'est pas un rien ! » Non, certes, ce n'est pas un rien que de bien saisir et bien observer le mouvement dans lequel doit être exécuté un morceau ou un ouvrage. Tel veut être pressé, tel autre ralenti. Je regrette, pour ma part, qu'il ne puisse y avoir, à la Comédie-Française, comme à l'Opéra, un chef d'orchestre qui règle en souverain le mouvement de chaque ouvrage. Le rhythme de Destouches n'est pas le rhythme de Regnard. Je me rappelle avoir entendu, un soir, le *Mariage de Figaro* joué avec une lenteur désespérante, qui permettait de distinguer à loisir le faux, le vieux, le clinquant, le néologisme de ce fol ouvrage, et empêchait en même temps de jouir du jet heureux, de la vivacité, de l'entrain, de la verve, de la bonne humeur qui rachète et couvre tout. Ce soir-là, je reconnus la différence de *l'allegro* au *piano* et le danger de les confondre.

Un mot encore : Mme Mélingue se montre, dans *Oreste,* une intelligente et énergique Clytemnestre; MM. Beauvalet et Guyon tirent peut-être le meilleur parti possible de leurs rôles un peu sacrifiés par le poète à ceux des femmes. Mlle Rebecca joue le personnage d'Iphise, créé par Mlle Gaussin, et a su s'y faire applaudir auprès de sa sœur.

CHARLES MAGNIN.

LA COLONIE AGRICOLE DE SAINT-FIRMIN.

On accuse généralement notre époque d'égoïsme. En voyant cette foule d'associations charitables qui se forment pour venir en aide au malheur, nous serions tenté d'expliquer ce reproche par l'humeur frondeuse et chagrine qui de tout temps a porté les hommes à vanter le passé pour médire du présent. Quoi de moins compatible avec l'égoïsme que cet esprit de charité que rien ne rebute ni ne décourage? Les infirmités du corps, celles de l'ame, le coupable qu'on doit relever, l'innocent qu'il faut garantir, rien n'échappe à cette généreuse ardeur qui trouve en elle-même son aliment et sa récompense. Ses œuvres sont bien accueillies, plus fécondes, mieux soutenues

qu'elles ne furent jamais. Et si, malgré ces apparences, notre époque est vraiment atteinte de cette incurable plaie, il faut reconnaître qu'il est beaucoup de nobles cœurs préservés de la contagion. Chaque jour voit combler une lacune dans la série des œuvres méritoires qui secondent les efforts de la charité publique. Mais, par une fatalité que nous ne saurions expliquer, les enfans trouvés, seuls jusqu'à ce jour, étaient restés presque en dehors de ce cercle que la charité s'efforce incessamment d'agrandir pour y renfermer tous les objets de sa sollicitude. Et pourtant, s'il est un malheur digne de pitié, fait pour émouvoir profondément, n'est-ce pas celui qui frappe l'innocence au berceau? N'est-ce pas pour ce malheur immense et si peu mérité qu'on doit réserver, prodiguer les trésors de la compassion? Abandonner ces enfans à la rigueur de leur sort, n'est-ce pas, dans une société qui se prétend chrétienne, suivre encore la loi cruelle de Moïse, et punir sur les enfans l'iniquité des pères? Sans doute, il est fâcheux pour l'état, et surtout pour la morale et pour l'humanité, de voir grossir, d'année en année, cette population malheureuse qui devient un embarras pour le présent et une menace pour l'avenir; mais suffit-il de s'occuper des moyens de la réduire? aura-t-on tout fait, quand on aura mis les plus grands obstacles à l'abandon des enfans? Ne restera-t-il pas encore une question qui dominera toutes les autres, celle de moraliser, d'instruire, de rendre à la vie de l'ame, au bonheur, à la société enfin, ceux de ces pauvres enfans qui seront toujours à sa charge, et qui, actuellement, sont de véritables ilotes?

Jusqu'à présent l'intérêt qu'excite le sort des enfans trouvés n'a encore produit que des théories où les uns, exclusivement préoccupés du point de vue administratif, les autres entraînés par un zèle charitable, ont semblé méconnaître que cette grande question, comme toutes celles qui se rattachent à l'ordre social, est très complexe et ne saurait être résolue qu'en alliant avec prudence les calculs de l'économiste aux inspirations du cœur. Qu'on nous permette un examen rapide de ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Il faut se reporter à l'avénement du christianisme pour découvrir les premiers et faibles efforts par lesquels la charité étendit ses mains sur le berceau des pauvres créatures que la loi païenne traitait avec une indifférence barbare. La protection qu'on leur accorda ne fut alors ni très étendue, ni très efficace. Aucun asile ne s'ouvrait pour les recevoir, et dans tout l'Occident ils étaient esclaves de ceux qui les recueillaient. Cette disposition était encore en vigueur au temps de Charlemagne, comme l'atteste un de ses capitulaires.

Vers la fin du VIIIe siècle, un vertueux prêtre de Milan, Dathéus, fonda le premier asile ouvert à l'enfance délaissée, « voulant, dit-il dans l'acte constitutif, que les enfans y soient élevés, qu'on leur fasse apprendre un métier, et qu'ils soient préservés de la servitude. » Cette clause indique suffisamment que l'esclavage des enfans abandonnés était encore en usage. Le savant Muratori nous a conservé ce document, précieux à plus d'un titre;

car cette fondation du digne précurseur de saint Vincent de Paul est le premier anneau qui rattache la civilisation ancienne à la civilisation moderne. Ainsi, dans tous les temps, païenne ou chrétienne, l'Italie a donné au monde de glorieux exemples et de grandes leçons.

Si la France n'a pas marché la première dans la route tracée par l'Italie, du moins on peut dire à sa gloire qu'elle n'est pas restée long-temps en arrière dans cette voie. Dans le XIe siècle, la ville de Montpellier vit s'élever un hospice pour les enfans abandonnés. On ne sait pas bien positivement à qui revient l'honneur de cette fondation, qui existait encore sous Louis XV. Les chanoines du Saint-Esprit, à Marseille, en 1188, fondaient un hospice semblable, exemple promptement suivi par Bordeaux, Aix et Toulon. En 1523, Lyon, sous la direction de son évêque, et par les soins d'une pieuse confrérie, ouvrait un Hôtel-Dieu pour recevoir les enfans abandonnés. A dater de cette époque, et pendant plus d'un siècle, aucune fondation particulière ne leur fut consacrée. Les lois, il est vrai, semblent, à plusieurs reprises, vouloir les prendre sous leur protection : ainsi, en 1542 et 1545, le parlement permet, par lettres patentes, de quêter pour eux comme on quêtait pour les orphelins et les enfans légitimes, en faveur desquels le roi Jean, Charles VII et François Ier avaient fondé des établissemens spéciaux. Ces adoucissemens révélaient plutôt l'étendue de leur misère qu'ils n'aidaient à la soulager, et les lois insuffisantes étaient, relativement au sort de ces infortunés, une lettre morte que ne vivifiait point l'esprit de charité.

Cet état de choses allait bientôt cesser. Vers la fin du règne de Louis XIII, une femme généreuse, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, recueillit et éleva plusieurs enfans abandonnés. Elle demeurait près de Saint-Landry, dans la Cité, et sa maison fut nommée par le peuple : *Maison de la Couche.* Après sa mort, les servantes qu'elle avait prises pour l'aider continuèrent à recevoir les enfans qu'on y apportait; mais, loin de donner à ces faibles créatures les soins nécessaires, ces misérables femmes en firent les victimes d'un exécrable commerce, et ceux qui ne périssaient pas entre leurs mains étaient publiquement achetés et vendus à vil prix dans les vues les plus criminelles.

Un homme vivait alors, dont le nom réveille dans tous les esprits le souvenir de la plus tendre charité et des vertus les plus sublimes. Vincent de Paul, pénétré d'épouvante et de douleur au récit de ce qui se faisait dans la Maison de la Couche, voulut s'assurer par ses yeux que ces bruits étaient fondés, et il acquit promptement la certitude qu'on n'avait rien exagéré. Tout le monde sait ce qu'il a fait, et, si nous le répétons après tant d'autres, c'est qu'il est impossible de s'occuper des enfans délaissés sans rappeler ce qu'ils doivent à leur plus ardent protecteur. Après avoir épuisé ses ressources personnelles pour arracher à la mort le plus grand nombre possible de ces infortunés, il résolut de faire un appel au cœur des femmes : réunissant autour de lui toutes celles dont le rang, les richesses et les généreux sentimens pouvaient assurer le succès de sa pieuse entreprise,

dans un discours que l'histoire a recueilli, il leur peignit en termes si énergiques et si touchans le sort des malheureux petits êtres en faveur desquels ses entrailles s'étaient émues, que, tout d'une voix, le concours qu'il sollicitait avec tant de chaleur lui fut accordé. La vie des enfans exposés fut désormais garantie. Le roi Louis XIII s'associa à cette œuvre par le don du château de Bicêtre et d'une rente de 4,000 livres. Anne d'Autriche donna aussi, plus tard, 8,000 livres de pension au nouvel établissement.

Les enfans, d'abord réunis à Bicêtre, n'y restèrent pas long-temps : la mortalité, qui fit de grands ravages parmi eux, persuada, à tort sans doute, que l'air y était trop vif pour leur jeune âge, et on les ramena à Paris, où ils restèrent, pendant quelque temps, sous la protection de Mme Legras, nièce du garde-des sceaux Marilhac. L'établissement de Vincent de Paul se soutint par les dons de la charité privée, jusqu'à ce que Louis XIV, environ dix ans après la mort du saint fondateur, constitua et adopta définitivement, en 1670, ce que, par lettres patentes, il appelle avec raison *un si bon œuvre*. Nous n'entrerons pas dans le détail des règlemens qui, à cette époque, régissaient le sort des enfans abandonnés; nous nous contenterons de dire que ce fut alors seulement que le principe du droit à l'assistance, pour ces pauvres créatures, admis depuis long-temps en théorie, fut définitivement mis en pratique.

Louis XV fit à l'hôpital des enfans trouvés des dons considérables, entre autres celui de 120,000 livres de rente, le 9 mars 1767, et, par une disposition que nous regrettons de ne pas voir conservée, il ordonna que les enfans trouvés du sexe masculin, élevés dans une famille, pourraient remplacer à la milice le fils, le frère ou le neveu du chef de famille qui les avait adoptés.

La convention ne pouvait oublier, dans ses vastes et généreux projets, des êtres si dignes de compassion. Aussi la loi du 28 juin 1793 est-elle un code complet en faveur des enfans abandonnés; mais ses promesses ne purent se réaliser, et les pauvres enfans se ressentirent cruellement alors du malheur de tous. Cependant ce serait une grave erreur de croire que les travaux de la convention aient été sans influence sur le sort de ceux qu'elle appela noblement *les enfans de la patrie*. S'il ne lui fut pas donné de voir la réalisation de ses desseins, du moins il est juste de reconnaître qu'à cet égard elle a imprimé la meilleure direction aux idées, si bien que depuis cette époque les dispositions les plus favorables aux enfans trouvés, soit dans l'opinion publique, soit dans les lois, ont été inspirées par elle; et, pour choisir entre tous un exemple singulier de la justesse et de la moralité de ses vues, nous citerons le principe par elle émis de la nécessité de secourir les filles-mères qui veulent élever leurs enfans. Ce principe souleva pendant un demi-siècle de violentes clameurs que justifiait, en partie, la hardiesse cynique des femmes qui, à cette époque, profitèrent des bienfaits de la loi; mais enfin, grace aux études les plus sérieuses et les plus approfondies, aux résultats de l'expérience, administrateurs et moralistes, tous pensent aujourd'hui, avec

la convention, que le secours accordé aux filles-mères n'est plus une prime donnée à l'oubli des lois de la pudeur, mais un des plus puissans obstacles apportés à l'abandon des enfans, et le seul moyen, peut-être, de retirer du désordre les infortunées qui ont une fois succombé.

Enfin, par le décret de 1811, qui compose presque toute la législation actuellement en vigueur, Napoléon destinait à l'armée de terre et de mer tous les enfans trouvés du sexe masculin. Cette partie du décret ne reçut d'exécution que sous l'empire, et maintenant les enfans trouvés sont appelés à concourir à ces services dans la même proportion que les autres citoyens.

La restauration, comme le gouvernement actuel, n'a guère pris, à l'égard des enfans trouvés, que des mesures d'ordre, telles que la fermeture d'un certain nombre de tours d'exposition, le déplacement des enfans en nourrice, etc. Ces mesures, uniquement répressives, n'ont amené ni les inconvéniens qu'on pouvait craindre, ni les avantages qu'on pouvait espérer; si bien que le sort des enfans trouvés reste ce qu'il était, c'est-à-dire fort malheureux; et, selon nous, voici pourquoi. La législation qui les concerne est incomplète et ne les protége qu'imparfaitement; les sacrifices que l'état s'impose pour eux sont insuffisans, et par conséquent faits en pure perte.

Ainsi le prix des mois de nourrice pour les enfans trouvés est de 7 francs pour la première année; ce prix décroît dans les années suivantes (1). La modicité de cette rémunération empêche les cultivateurs un peu aisés de se charger de tels nourrissons, qui, pour des gens honnêtes et voulant remplir leurs devoirs, seraient plus ruineux qu'utiles. Il en résulte que ces malheureux tombent en partage à la classe la plus misérable et souvent la plus corrompue de nos campagnes. Ce n'est pas tout; pour engager les nourrices, qu'un si mince profit n'attire pas, on leur permet trop souvent de se charger de trois, quatre et quelquefois jusqu'à six enfans qui partagent les soins, ou, pour mieux dire, sont également soumis à la négligence d'une femme que trop souvent ses occupations retiennent loin de la maison. Une effrayante mortalité décime alors ces pauvres enfans. Ceux qui survivent sont-ils plus heureux? Épuisés par les privations, par l'absence des soins si nécessaires aux premiers jours de la vie, leur santé détruite ne leur permet guère de pourvoir par le travail à leurs besoins. Les garçons la plupart du temps sont même incapables de satisfaire aux obligations que leur impose la loi de recrutement. Chez eux d'ailleurs, l'esprit n'est pas dans un meilleur état que le corps. Obligé dès l'âge le plus tendre de gagner un pain qu'on lui donne d'une main trop avare, l'enfant trouvé ne peut suivre l'école, ne reçoit aucune instruction religieuse, et reste enfin, sous le rapport de l'intelligence, presque au niveau des animaux dont il a constamment la garde : heureux quand on ne le force pas à mendier, ou, ce qui est pis encore, à marauder: triste apprentissage par lequel on le fait préluder à la vie de désordre qui

(1) Sous Louis XIV, ces prix étaient plus élevés qu'ils ne le sont maintenant.

devient trop souvent son partage! Tels sont les malheurs communs aux enfans trouvés des deux sexes; mais, pour les filles, que de périls dans tant de misère et d'abandon! N'arrive-t-il pas trop souvent qu'une infortunée ainsi réduite fait, comme dit un orateur chrétien, « de son innocence le prix funeste de la nécessité? »

Les commissions administratives, dira-t-on, sont chargées de la tutelle de ces enfans et doivent veiller sur les pupilles que la loi leur confie. Il est vrai; mais, en réalité, cette tutelle est tout-à-fait illusoire. Lorsque l'enfant atteint l'âge de douze ans, l'hospice retire au nourricier la faible rétribution qu'il lui payait encore, et à dater de ce moment l'enfant devient libre de fait, sinon de droit. Une querelle, un caprice, un juste mécontentement, peuvent lui faire quitter le toit qui l'abritait, et, maître de ses actions, il part, il offre ses services au premier venu, qui les accepte ou les refuse sans encourir la moindre responsabilité. Que de dangers dans cette liberté à un âge où le frein d'une autorité protectrice est toujours si nécessaire! A-t-on le droit de s'étonner si ces enfans, doublement abandonnés, cédant tout à la fois aux cruelles tentations des besoins, aux aveugles impulsions des mauvais instincts, et aux coupables séductions de ceux qui ont un intérêt quelconque à les égarer, deviennent redoutables à la société, qui n'a pas su jusqu'ici tourner à son profit leurs forces et leur intelligence?

Là aussi, *il y a quelque chose à faire;* ainsi du moins l'ont pensé les fondateurs de la *société d'Adoption*, et ils ont tenté d'ouvrir une voie nouvelle pour affranchir les enfans trouvés du servage d'ignorance et de misère qui pèse sur eux et les renferme dans un cercle fatal, infranchissable, si, comme l'a dit un illustre économiste, *tout enfant qui ne naît que pour la misère ne naît aussi que pour le vice.* Dissiper leur ignorance, faire cesser leur isolement, remplacer l'abandon auquel ils sont livrés par une tutelle active et puissante; en un mot, en faire des hommes robustes, intelligens et honnêtes, tel est le problème que se sont posé les fondateurs de la *société d'Adoption*, et nous osons croire que ce problème sera heureusement résolu.

En choisissant pour y faire l'éducation de ses pupilles un établissement agricole, la société a cherché surtout à les garantir de la corruption et de la misère des grands foyers d'industrie où s'engloutissent les populations des villes. Si cette corruption est à craindre pour l'enfant pauvre élevé par ses parens, que doit-elle être pour l'enfant abandonné? Tous les jours, l'industrie enlève des bras à l'agriculture, sans avantage pour le bonheur ou la moralisation de ceux qu'elle reçoit dans ses rangs; ne pourrait-on essayer de rétablir l'équilibre en rejetant vers l'agriculture ces enfans dont on peut disposer? N'y aurait-il pas là une innovation heureuse pour le pays et même pour ces infortunés?

La colonie agricole choisie par la société d'Adoption pour l'éducation de ses pupilles était déjà constituée et connue sous le nom de colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin. Fondée par M. Bazin, propriétaire du Mesnil-Saint-

Firmin, ses commencemens furent modestes; mais tout y était disposé pour recevoir, s'il y avait lieu, des développemens qui entraient dans les vues du fondateur, et qui s'accordaient avec les projets de la société. La colonie est située dans le canton de Breteuil, département de l'Oise, sur la ligne du chemin de fer du Nord. Elle est placée, partie sur la commune du Mesnil-Saint-Firmin, partie sur la commune de Rouvrey, au lieu nommé Merles. La colonie se compose, en ce moment, de quatre-vingt-huit enfans, un directeur et douze contre-maîtres, qui accomplissent tous les travaux d'exploitation sans aucun secours étranger.

Les enfans sont admis depuis l'âge de cinq ans jusqu'à seize ans. Par un accord fait avec les commissions administratives, ils doivent rester à la colonie jusqu'à leur majorité. On prélève sur le prix de leur travail une somme qui leur sera comptée à cette époque; mais avant ce moment, si on trouve à les placer d'une manière sûre et qui leur soit avantageuse, on le fait avec empressement, en stipulant pour eux les conditions les plus favorables. Ils sont élevés à peu près comme le seraient les enfans des métayers de nos campagnes. Tous, jusqu'au plus jeune, se servent eux-mêmes. Chaque division, qui est de vingt-cinq élèves, a un chef et un sous-chef. Le chef de la division est élu par ses camarades, et il choisit le sous-chef. La faible portion d'autorité qu'exercent ces jeunes élèves et les légers priviléges dont elle est accompagnée excitent et développent chez les enfans une utile émulation.

Tous les jeunes colons travaillent aux champs, et, suivant leurs forces et leur âge, ils labourent et tracent des sillons, font la moisson, battent en grange, ou gardent les troupeaux; tous enfin sont employés à quelque tâche agricole, et, quand les travaux champêtres sont forcément interrompus, principalement l'hiver, les enfans s'adonnent aux travaux industriels dans les nombreux ateliers de la colonie. On essaie leurs aptitudes diverses, sans les éloigner un seul instant de la ligne qui leur est tracée, puisque toutes les industries ou tous les métiers qu'on leur enseigne se rattachent directement à l'agriculture, et s'exercent mieux aux champs qu'à la ville. Des soins paternels sont donnés aux jeunes colons, comme nous avons pu nous en assurer plusieurs fois.

C'était beaucoup, sans doute, de préparer l'avenir de ces enfans en leur enseignant un état, mais il restait encore à les moraliser. Les façonner à la discipline était peu de chose; il fallait la leur faire aimer, remplir leur cœur d'une mutuelle bienveillance, remplacer par les liens d'une fraternité de choix ces douces affections de la famille dont ils avaient été déshérités sans les avoir goûtées. Pour tout cela, il fallait un homme plein de cœur, et cet homme, on l'a trouvé.

M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin, vivait modestement et paisiblement dans sa cure, lorsque la colonie fut fondée. Dès qu'il en entendit parler, il éprouva le désir de se consacrer à l'éducation de ces pauvres enfans. Il conçut tout ce qu'on pouvait faire pour ces innocentes créatures; il renonça à une vie douce et tranquille pour embrasser avec joie de pénibles la-

beurs. Ce digne ecclésiastique, le premier levé, préside à tous les actes de la vie de ces enfans; il mange à leur table, sans permettre qu'on déroge en rien pour lui à leur régime frugal. Il partage tous leurs travaux, et, mêlant toujours l'exemple au précepte, il rend leur tâche plus facile et plus agréable. D'une bonté qu'on ne saurait rendre, d'un courage, d'une activité qui dépassent souvent ses forces, il donne, avec une simplicité évangélique, l'exemple des plus rares vertus. Que n'est-on pas en droit d'attendre de l'éducation de ces enfans, confiée à un tel homme? Aussi, n'hésitons-nous pas à le dire, d'excellens résultats témoignent déjà de l'influence salutaire qu'exerce un tel exemple. Les jeunes colons sont tous instruits dans la proportion de leur âge et dans le cercle peu étendu qu'il leur est donné de parcourir. Des lectures journalières, des livres saints découle naturellement l'enseignement moral et religieux. Faut-il dire que des enfans ainsi élevés sont heureux, que leurs jeunes et frais visages sont rians et sereins, que rien, à Saint-Firmin, ne sent la gêne ou la rigueur, qu'on se croirait au sein d'une grande famille, tant l'obéissance est facile, tant la discipline est douce? Ces résultats, on les doit à l'admirable dévouement de M. Caulle, et ce dévouement, comme il arrive toujours, en a fait naître d'autres qui, pour n'être pas sur le premier rang, n'en ont pas moins leur mérite, et n'en sont ni moins louables ni moins touchans. On nous permettra de citer les noms des premiers frères laïques qui sont venus seconder les efforts de M. l'abbé Caulle: M. Provost, vieil agriculteur qu'une longue expérience rend précieux à la colonie, MM. Philippe et Chaumont, qui ont tous deux payé leur dette à la patrie dans les rangs de l'armée, se sont, ainsi que le directeur, voués à l'éducation des pupilles de la société. Comme M. l'abbé Caulle, aucun travail ne les rebute, aucune fatigue ne les effraie. Souvent, après avoir fait la classe aux enfans, nous les avons vus, courbés sous le poids de leurs lourds fardeaux, traverser les cours de la ferme, ou, conduisant la charrue d'une main habile, confirmer par cet enseignement pratique la théorie qu'ils développaient en peu de mots.

Nul ne s'étonnera qu'avec un personnel si heureusement trouvé, initié à la pratique de l'éducation, rompu aux habitudes d'une vie austère et laborieuse, on ait obtenu à Saint-Firmin les meilleurs résultats. A cet égard, déjà les prévisions des fondateurs sont réalisées; il en sera de même, on l'espère du moins, en ce qui concerne la partie financière de cette généreuse entreprise. Au Mesnil-Saint-Firmin, aucun luxe, rien à retrancher, rien à ajouter : la vie des champs dans son agreste simplicité, avec ses rudes travaux, mais aussi avec ses plaisirs purs, son calme profond, son bonheur facile. La plus grande économie préside aux dépenses, comme la charité la plus ingénieuse pourvoit aux recettes. Chaque enfant coûte environ 50 centimes par jour; le bénéfice du travail des enfans ne peut pas encore être apprécié avec une exactitude rigoureuse, par la raison qu'ils ont été, jusqu'à présent, des apprentis plutôt que des ouvriers ; on peut cependant estimer leur travail à 20 centimes l'un dans l'autre. Le temps n'est pas loin où la co-

lonie se suffira, et peut-être même donnera des bénéfices; mais cette question, qui a sans doute son importance, n'est que secondaire pour les fondateurs de la société d'Adoption. Ce qui leur importait surtout, c'était de prouver qu'on peut donner, à peu de frais, une éducation essentiellement morale et religieuse aux enfans trouvés, les plier de bonne heure et sans peine à des habitudes laborieuses, développer à la fois leurs forces et leur intelligence, en faire des hommes probes et des citoyens utiles. Cette preuve est donnée; déjà la situation florissante de la colonie fait concevoir les plus belles espérances, déjà elle réalise les prévisions de M. le comte Molé, qui, en acceptant la présidence de la société, s'est dévoué à cette œuvre avec une chaleur et une persévérance qui attestent à la fois le noble cœur d'un homme de bien et les vues élevées d'un homme d'état.

Ce serait vainement, toutefois, que les esprits les plus éclairés s'uniraient pour soutenir et développer l'œuvre de Saint-Firmin, si le pays lui-même ne la sanctionnait en l'acceptant. Le bien que peut faire la charité privée est grand, mais il est limité. Il serait triste de penser que cette heureuse création, qui arrache à une vie misérable et trop souvent honteuse des êtres innocens et malheureux, dût périr faute de trouver dans l'état l'appui dont elle a besoin. L'état se plaint, avec raison, de voir le nombre des enfans trouvés augmenter chaque jour, et cette institution peut lui venir efficacement en aide. Le chemin est ouvert, il ne reste qu'à suivre la route tracée. Il ne s'agit pas de chimériques projets, de vaines utopies. L'expérience est là, elle est décisive: c'est à l'état qu'elle est utile, c'est à l'état de la soutenir, et nous espérons qu'il entendra notre appel. AD. DE WATTEVILLE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DOUZIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

CARMEN, par M. PROSPER MÉRIMÉE. 5

LA BELGIQUE ET LE PARTI CATHOLIQUE DEPUIS 1830, par M. GUSTAVE D'ALAUX. 49

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Les Satires de Lucile, par M. CHARLES LABITTE. 79

SITUATION POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE EN 1845. — Histoire de l'Agitation religieuse, d'après les documens politiques et les pamphlets, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 113

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 158

REVUE LITTÉRAIRE. — Les Drames historiques de Revere, *Gli Piagnoni*, *Lorenzino de' Medici*. 170

LA TURQUIE SOUS ABDUL-MEDJID. — Constantinople, le Sultan et la Société turque en 1845, par M. ALEXIS DE VALON. 177

LES FONCTIONNAIRES PUBLICS EN FRANCE, dernière partie, par M. VIVIEN. 215

DE L'HISTOIRE POLITIQUE (*Histoire du Consulat et de l'Empire*), par M. LERMINIER. 271

MALADIES DE L'ESPRIT. — Des Phénomènes de l'Hallucination, Notes et Observations sur les Hallucinés (travaux récens de MM. Foville, Leuret et Brierre de Boismont), par M. ALPHONSE ESQUIROS. 292

DE LA POÉSIE CHARTISTE EN ANGLETERRE, par M. PHILARÈTE CHASLES. 326

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 340

DE L'ÉTAT DES PARTIS EN ANGLETERRE ET DES DEUX DERNIÈRES SESSIONS DU PARLEMENT ANGLAIS, par M. DUVERGIER DE HAURANNE. 353

IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE. — Proverbe, par M. ALFRED DE MUSSET. 459

UN DERNIER MOT SUR BENJAMIN CONSTANT, par M. SAINTE-BEUVE. . . . 479

POETES CONTEMPORAINS DE L'ALLEMAGNE. — M. Franz Dingelstedt, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 495

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 510
POÉSIE POPULAIRE. — Les Héros helvétiques de 1845. 520
REVUE MUSICALE. — Le *Nabucodonosor* de Verdi. 523

DE LA PAIRIE EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE JUILLET, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 537
DE LA SITUATION POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE EN 1845. — II. — Le Parti constitutionnel en Prusse. — Frédéric-Guillaume IV et M. de Metternich, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 563
LES ANCIENS COUVENS DE PARIS. — Premier récit. — Le Cadet de Colobrières. — Première partie, par Mme CHARLES REYBAUD. 595
PORTRAITS HISTORIQUES. — Edmond Burke, par M. PHILARÈTE CHASLES. 629
LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI, SES DERNIÈRES RÉVOLUTIONS ET SA SITUATION ACTUELLE, par M. LEPELLETIER SAINT-REMY. 662
LETTRE AU DIRECTEUR DE LA *Revue des Deux Mondes*. — Les Eaux de Francesbad. 686
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 697

LA BEGOM SOMBRE. 713
DE L'ÉTUDE ET DE LA CONTEMPLATION DE LA NATURE, par M. ALEXANDRE DE HUMBOLDT. 750
LA TURQUIE SOUS ABDUL-MEDJID. — Le Danube, les Lazarets et la Question des Quarantaines, par M. ALEXIS DE VALON. 776
LES ANCIENS COUVENS DE PARIS. — Premier récit. — Le Cadet de Colobrières. — Seconde partie, par Mme CHARLES REYBAUD. 812
ÉCONOMIE POLITIQUE. — La Question des Céréales en France et en Angleterre, par M. CHARLES COQUELIN. 842
REVUE LITTÉRAIRE. — *Un Homme de Bien*, de M. Émile Augier. — *Poésies*, de M. Lafon-Labatut. — *Nouvelles russes*, de M. Nicolas Gogol, par M. SAINTE-BEUVE. 875
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 890

PORTRAITS HISTORIQUES. — Le Comte de Chesterfield, par M. PHILARÈTE CHASLES. 905
UN HUMORISTE EN ORIENT. — *Eothen*, par M. F. DE LAGENEVAIS. . . . 934
SOUVENIRS D'UN NATURALISTE. — Les Côtes de Sicile. — I. — La Grotte de San-Ciro, la Torre dell'Isola, par M. A. DE QUATREFAGES. 959
LES ANCIENS COUVENS DE PARIS. — Premier récit. — Le Cadet de Colobrières. — Troisième partie, par Mme CHARLES REYBAUD. 980
ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Méléagre, par M. SAINTE-BEUVE. 1006
LA QUESTION DU MEXIQUE. — Relations du Mexique avec les États-Unis, l'Angleterre et la France, par M. FÉLIX CLAVÉ. 1029
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 1060
LES POÈTES OFFICIELS RUSSES EN BULGARIE. 1074
REVUE LITTÉRAIRE. — *Oreste* au Théâtre-Français, par M. CHARLES MAGNIN. 1077
LA COLONIE AGRICOLE DE SAINT-FIRMIN. 1082

FIN DE LA TABLE.

AP
20
R5
n.sér.
t.12

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY